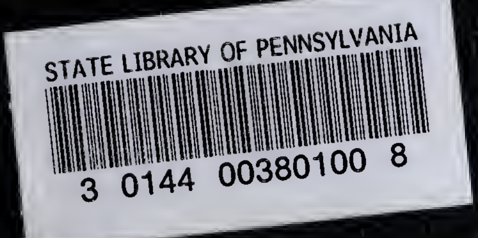
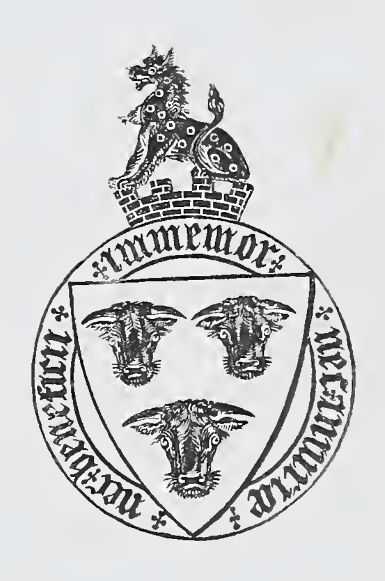

STATE LIBRARY OF PENNSYLVANIA
3 0144 00380100 8


immemor
nec beneficii
nec iniuriae



DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE,

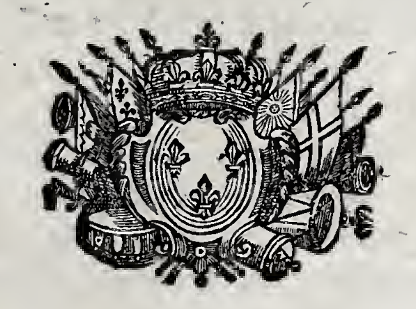
CONTENANT les Généalogies, l'Hiſtoire & la Chronologie des Familles Nobles de France, l'explication de leurs Armes, & l'état des grandes Terres du Royaume aujourd'hui poſſédées à titre de Principautés, Duchés, Marquiſats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c. par création, héritages, alliances, donations, ſubſtitutions, mutations, achats ou autrement.

On a joint à ce Dictionnaire le Tableau Généalogique, Hiſtorique, des Maiſons Souveraines de l'Europe, & une Notice des Familles étrangeres, les plus anciennes, les plus nobles & les plus illuſtres.

Par M. *DE LA CHENAYE-DESBOIS.*

SECONDE ÉDITION.

TOME XII. Partie I.ere



A PARIS,

Chez ANTOINE BOUDET, Libraire-Imprimeur du Roi, rue ſaint Jacques.

Et chez l'Auteur, rue Saint-André-des-Arcs.

M. DCC. LXXVIII.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

AVIS DE L'AUTEUR

A LA NOBLESSE.

LE retard de ce Volume, annoncé pour le mois de Septembre dernier, m'a attiré des reproches de plusieurs de mes Souscripteurs qui se sont impatientés de ce long délai; mais je me flatte qu'ils voudront bien recevoir mon excuse, en leur apprenant que j'ai été souvent interrompu, dans le cours de mon travail, par une foule de nouveaux *Mémoires* qu'on m'a fait passer. Je n'ai fait usage que de quelques-uns, étant obligé, pour répondre à l'impatience du Public, de terminer l'Ouvrage & l'Alphabet dans ce Volume; je me reserve dans la suite d'employer les autres, aussi selon l'ordre alphabétique, d'après les recherches que j'ai à faire. C'est un second travail auquel je me destine; mais il est juste de respirer & de donner au Lecteur éclairé le loisir de me faire part de ses observations.

En effet un pareil Ouvrage ne peut devenir parfait qu'autant que les Familles nobles, intéressées, voudront bien me faire connoître, à l'appui des preuves qu'elles me donneront, les erreurs ou négligences qui me sont échappées, ou d'après des Ecrivains mal instruits, ou des *Mémoires* peu exacts. Ce n'est que sur des titres authentiques que l'on peut établir une fidele Histoire généalogique de chaque Maison.

Pour former ces douze Volumes que je viens de donner, j'ai eu la satisfaction de rédiger les Généalogies qui y sont insérées; les unes, d'après des titres originaux que j'ai moi-même vérifiés, & elles sont en grand nombre; les autres, d'après des *Mémoires* légalisés ou collationnés sur les originaux par les Juges des lieux; les autres enfin d'après *du Chesne*, l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, &c. J'ai fait aussi quelquefois usage de simples *Mémoires*, que je ne puis garantir.

Malgré ces précautions sur une matiere aussi délicate que l'est celle des Généalogies, & tous les soins que j'ai apportés pour me mettre à couvert de reproches (auxquels j'ai répondu dans l'Avis au *Tome IX*), il y a eu des gens si prévenus contre cet

Ouvrage, avant même qu'il en eût paru un Volume, qu'ils n'ont point craint de m'accuser d'une trop grande facilité : c'est au Public à en juger. Je suis d'ailleurs très-reconnoissant envers les personnes dont j'ai reçu plusieurs Lettres, qui me prouvent le cas qu'elles font de mon entreprise.

Ce que je me propose encore de faire, c'est, si le Ciel me conserve la santé, de passer en revue ces douze Volumes (Collection, en ce genre, la plus complette qui ait paru), d'en réparer les fautes, négligences ou omissions dont je m'appercevrai, ou que l'on me fera connoître, & de les donner dans le même ordre Alphabétique.

Le Libraire, qui a le débit de ces douze Volumes, donne avis aux Souscripteurs, qu'ils n'ont plus que l'année 1778, pour faire retirer les Tomes qui peuvent leur manquer.



DICTIONNAIRE



DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.



* RÉAULX (DES) : Maiſon originaire du Nivernois, établie en Brie, enſuite en Champagne.

Elle eſt nommée, dans les anciens titres, *des Ruyaulx*, & tire ſon nom d'une Terre qu'elle poſſédoit dès l'an 1040, & qu'elle a conſervée juſqu'à la fin du XVIe ſiécle, ſituée près de Saint-Pierre-le-Moutier, paroiſſe de Vieuglain ou de Vieullain, où on voyoit encore, pour preuves de ſon exiſtence & de l'ancienneté de ſa nobleſſe, des tombes & épitaphes placées au commencement du XIVe ſiécle, & d'autres ſucceſſivement qui rappelloient la deſcendance de cette Maiſon depuis BAUDOUIN DES RÉAULX, homme d'armes, le premier connu, vivant vers l'an 1040, juſqu'à PHILBERT DES RÉAULX, mort en 1456. — Un CLAUDE DES RÉAULX, qui vivoit en 1611, ſe pourvût à l'Officialité de Nevers & obtint une Sentence, qui condamna le Curé de Vieullain à faire remettre & porter les tombes ſur le lieu & à la place où elles avoient été avant l'enlevement.

Vers l'an 1534, la branche cadette devenue l'aînée de cette Famille, & la ſeule qui ſubſiſte aujourd'hui, paſſa en Brie, &, depuis 1612, elle eſt établie en Champagne.

Cette Maiſon a fourni, en différens tems, des ſujets à l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. L'Hiſtoire de Malte, par *Naberat*, apprend qu'AIMERY DES RÉAULX, reçu dans la Langue d'Auvergne, portoit l'étendard du Grand-Maître *de Villiers-l'Isle-Adam*, au ſiége de Rhodes, entrepris par *Soliman*, vers l'an 1522.

Elle a eu des alliances diſtinguées avec les Maiſons de *Laval-Montmorency*, *le Clerc-de-Fleurigny*, *Bethune*, *Ancenis*, *Gontaut-Biron*, *la Rochefoucaud-de-*

Bayers, *Charost*, *Joyeuse*, *Jaucourt*, *Fontenoy*, *d'Héricy-Etrehan*, *Segur*, *Rambures*, *Vérac*, *Bochard-Champigny*, *Mesgrigny*, &c.

Cette Maison, lors des recherches de la Noblesse de Champagne en 1667, produisit ses titres, & fut maintenue dans tous ses droits.

Nous avons dit que BAUDOUIN DES RÉAULX, le premier de ce nom connu, vivoit en 1040. Il fut inhumé dans l'Eglise de Vieullain en 1048. On trouve, en 1248, une Dame DES RÉAULX, qui rendit foi & hommage en la Chambre des Comptes de Nevers, pour le fief & la maison des Réaulx, que l'on peut croire être la femme de BAUDOUIN II, sur lequel on n'a aucuns renseignemens; mais on rapporte des preuves certaines de BAUDOUIN, III. du nom, par lequel nous allons en commencer la Généalogie.

I. BAUDOUIN, Chevalier, Seigneur DES RUYAULX, est nommé dans un acte de foi & hommage rendu en 1288, par GUILLAUME & RENAULT DES RUYAULX, ses fils, devant le Comte *de Nevers*, en ces termes. « Ly des Ruyaulx a » telles paroles dict..... Messirs lou Comtes, y suis vot Vassal.... à cause » que j'y ai en mon appartenance la my partie de ly Fié & Seigneurie *des* » *Ruyaulx* que j'y ai en partageance avec RENAULT, mon frere, que tenoit » en totalité BALDOUIN III, Chevalier, notr pere ».

II. GUILLAUME DES RUYAULX, dénommé dans cet acte, *Chevalier*, homme du Roi de France, dans la Marine Normande, est qualifié Seigneur de Plaignon, Garde de la Marine en la Baillie de Rouen & de Caen, dans une quittance qu'il donna le Lundi avant la Pentecôte de l'an 1295, au nommé *Rogier de Leding*, Garde de la Vicomté d'Auge, de 60 livres tournois, pour la garde du Port de Saint-Sauveur de Dine. A cette quittance est attaché son sceau, rompu en partie; mais sur lequel on reconnoît encore la moitié supérieure du *corps d'un lion à face humaine, barbue & chevelue*, qui sont les armes que ceux du nom DES RÉAULX ont toujours portées, & qui ont été enregistrées, en 1667, dans le Nobiliaire de Champagne. Par son épitaphe, qui étoit placée dans l'Eglise de Vieullain, & dont l'existence a été constatée en 1558, par le certificat du Curé de ladite Eglise, &, en 1611, par la Sentence rendue en l'Officialité de Nevers, on voit qu'il fut marié à *Marie de Bretignoles*, issue d'une Famille noble. Ce fait est encore prouvé par un acte passé sous le scel de Clamecy en 1291, entre les Sieurs *de Bretignoles*, freres, & les enfans de RENAULT DES RÉAULX, ses neveux. Il mourut, comme l'indique son épitaphe, le Lundi devant la Pentecôte l'an 1336, & laissa de son mariage : — GUILLAUME, qui suit; — & PHILBERT.

III. GUILLAUME DES RÉAULX, II. du nom, rappellé dans cette épitaphe comme fils du précédent, est aussi nommé dans celle de JEAN, son fils, qui suit, qu'il eut d'*Eléonore de la Salle*, son épouse. On en trouve la preuve dans un acte de vente, passé devant le Garde-Scel de la Prévôté de Clamecy, le Dimanche avant la Fête Saint-Nicolas de l'an 1342, par *Jean Fricaut*, & sa femme, d'une piéce de pré, au profit de GUILLAUME DES RÉAULX, Chevalier, Seigneur, pour moitié, du Fief & Seigneurie des Ruyaulx, à *Eléonore*, sa femme, & à JEAN leur fils unique. Il paroît que GUILLAUME eut aussi une fille, nommée ALIX, qui passa, en 1349, aveu & dénombrement au Comte *de Nevers*, pour la maison du Plessis & autres choses, à cause de la Châtellenie de Cuffy.

IV. JEAN DES RUYAULX, dit, dans l'acte ci-dessus, fils unique de GUILLAUME II, & d'*Eléonore de la Salle*, donna, en 1353, aveu & dénombrement au Comte *de Nevers*, pour la maison, en partie, des Ruyaulx, à cause de la Châtellenie de Cuffy : il y est qualifié *Damoiseau*. Il mourut en 1398, & avoit épousé 1°. *Agnès d'Aire*, de laquelle il paroît qu'il n'eut point d'enfans : ce mariage est constaté par des actes de vente de quelques héritages à eux appartenans, passé devant *le Clerc*, Juré Notaire de la Prévôté de Clamecy, en 1387 & 1389, où il est qualifié d'*Ecuyer*. Il épousa 2° *Jeanne de Mairy*, laquelle, devenue veuve, fit placer, dans l'Eglise de Vieullain, où il fut inhumé, une inscription, dont l'existence est constatée par la Sentence de l'Officialité de 1611,

dont la teneur se trouve dans les Archives de la Terre de la Charnaye, que les Sieurs DES RÉAULX ont possédée. Après sa mort, *Jeanne de Mairy*, sa veuve, en qualité de mere & tutrice de GAUTIER & de PHILBERT DES RÉAULX, enfans dudit JEAN, remboursa à *Philippe de Villaine*, Ecuyer, une rente de 10 livres, au principal de 300 écus d'or, que le Sieur *de Villaine* avoit prêté à défunt JEAN DES RUYAULX. L'acte de remboursement est passé sous le contre-scel de la Prévôté de Xancoins, le pénultieme jour de Mars de l'an 1401. La même Dame, par acte passé le 30 Décembre de ladite année, devant le Garde-Scel de la Prévôté de Xancoins, reçut de *Jean Voisin*, la remise de quelques portions de biens, qu'il tenoit de la succession de JEAN DES RÉAULX, & lui en donna décharge. Par autre acte du 13 Mars 1402, passé sous le même scel, elle donna à rente fonciere de 30 sols, des terres & prés, dépendans de la succession de feu son mari. Après la mort de leur mere, ces enfans passerent sous la tutelle de *Guillaume de Charenton*, qui, en cette qualité, rendit foi & hommage au Comte *de Nevers*, à cause de la Châtellenie de Cuffy, de la maison des Réaulx. Il ne reste aucuns renseignemens sur GAUTIER, fils aîné de JEAN, & on ne voit pas s'il s'est marié, & s'il a eu postérité. PHILBERT seul paroît l'avoir continuée.

V. PHILBERT DES RÉAULX épousa Demoiselle *Agnès de Coisy*, de laquelle il eut, entr'autres enfans : — CHARLES, & JACQUES, qui suit. Après la mort de leurs pere & mere, en 1456, JACQUES DES RÉAULX, Ecuyer, possédant la totalité du Fief, Terre & Seigneurie des Réaulx, par foi, d'accord avec CHARLES DES RÉAULX, son frere aîné, qui en avoit hérité pour moitié, ainsi que lui, chacun aux droits de leurs pere & mere, rendit foi & hommage au Comte *de Nevers* pour raison de ladite Terre. L'épitaphe de PHILBERT, leur pere, est rappellée dans une Sentence de 1611, contre le Curé de Vieullain, qui fit enlever son inscription & celle de ses prédécesseurs, sous le prétexte de réparer & de décorer son Eglise; mais réellement pour servir les nouveaux propriétaires de cette Seigneurie, qui vouloient détruire les vestiges de leur prédécesseurs.

VI. JACQUES DES RÉAULX fut pourvu, en 1472, de l'Office d'Ecuyer d'Ecurie près du Duc *de Brabant*, Comte de Nevers, Prince Souverain. Tous les monumens de l'Histoire attestent que cette place étoit honorable, & *la Roque* dit qu'elle ne pouvoit être exercée que par des *nobles qualifiés*. Il avoit épousé, par contrat du 8 Janvier 1458, devant *Denis*, Notaire en la Prévôté de Xancoins, Demoiselle *Jeanne de Villeneuve*, fille de noble homme *Gouyn de Villeneuve*, Ecuyer, Seigneur de Baugetin & de Bernay, & de Demoiselle *Marie de Murat*. Ce contrat de mariage, en original, a été produit & visé dans le Procès-verbal de la recherche de la Noblesse de Champagne, en 1667. JACQUES DES RÉAULX & *Jeanne de Villeneuve*, son épouse, par acte passé le 10 Mai 1492, sous le scel de Saint-Pierre-le-Moutier, transigerent avec les Religieux de Fontmorigny, sur des difficultés survenues à l'occasion de la Terre de Vausultin, appartenante à la Dame *de Villeneuve*. JACQUES y est qualifié de *noble homme, Ecuyer, Seigneur des Réaulx*, & CLAUDE, un de ses fils, y est nommé avec les mêmes qualités. Ils prirent, le 21 Octobre de ladite année 1492, des héritages à Bordelage, de *Pierre Bertier*, Ecuyer, Seigneur de Bizy. JACQUES fit son testament le 9 Novembre 1498, par lequel il ordonna que son corps seroit inhumé dans la Chapelle devant l'Autel de Saint-Main, en l'Eglise de Vieullain, sa Paroisse, & mourut la veille de Noel de l'an 1498. Ses enfans furent : — 1. CLAUDE, qui suit; — 2. ROBERT, qui embrassa l'état Monastique; — 3. & PHILBERT, Ecuyer, Seigneur de Bernay, mort sans postérité. Ces trois fils firent ériger à leur pere une épitaphe, sur laquelle PHILBERT, son pere, & JEAN, son ayeul, sont rappellés. Elle est énoncée dans la Sentence de 1611, & déposée aux Archives de la Charnaye, comme les précédentes. CLAUDE, dont nous allons parler, & PHILBERT, son frere, furent nommés légataires universels de leur pere, avec *Jeanne de Villeneuve*, leur mere; & les exécu-

teurs de ses dernieres volontés furent CHARLES DES RÉAULX, frere du Testateur, & CLAUDE, son fils aîné.

VII. CLAUDE DES RÉAULX, Ecuyer, Seigneur de Vieuglain, transigea avec PHILBERT, son frere, sur les difficultés qui s'étoient élevées entr'eux au sujet de la succession de leurs pere & mere, & procéderent, en 1499, dans leur partage comme entre noble. CLAUDE eut dans son lot, tant pour sa portion héréditaire, que pour le remplir des avantages que ses pere & mere lui avoient fait en le mariant, & de ce qui lui revenoit à cause de son droit d'aînesse, les Terres & Seigneuries des Réaulx, Vieuglain, Baugetin, &c.; & les Terres des Réaulx sur la riviere de Laubois, Bernay, Cheffelet, &c. échurent à PHILBERT. On voit, par ce partage, que cette Famille possédoit deux Terres des *Réaulx*, l'une située près de Vieuglain, ou Vieullain, & dependante de cette Paroisse pour le spirituel; & l'autre sur la riviere de Laubois, toutes deux peu éloignées l'une de l'autre. CLAUDE DES RÉAULX rendit, en 1503, aveu & dénombrement de sa maison des Réaulx, au Comte *de Nevers*, à cause de la Châtellenie de Cuffy. Il fit, en 1509, par contrat passé sous le scel de la Prévôté de Xancoins, l'acquisition d'une piéce de pré, moyennant 10 livres tournois. Le partage de 1499, & l'acte de 1509, ont été visés en 1667, dans le Procès-verbal de la recherche de la Noblesse de Champagne. Il avoit épousé, avant la mort de son pere, vers l'an 1497, *Jeanne le Clerc*, fille de *Jean*, Chevalier, Baron de la Forêt-le-Roi, & de *Maiette de Trye*, fille de *Regnault de Trye*, Amiral de France, de laquelle il eut, entr'autres enfans: — 1. NICOLAS, qui suit; — 2. JEAN, Chevalier de Malte; — 3. & PERETTE, mariée à noble homme *Balthasard de la Rama*, Ecuyer, Seigneur de la Borde.

VIII. NICOLAS DES RÉAULX, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, épousa, en 1534, en présence de CLAUDE, son pere, & de JEAN, son frere, Chevalier de Malte, Demoiselle *Jeanne Clyon*, Dame de la Terre du petit Brison, située près la ville de Provins, fille de feu *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur du grand & petit Brison, assistée de *Guillaume de Clyon*, son frere. Par ce contrat de mariage NICOLAS eut de CLAUDE, son pere, entr'autres biens, les droits qui pouvoient lui appartenir de la succession de *Jeanne le Clerc*, sa mere. Il alla s'établir dans la province de Brie, & fut témoin, en 1537, au contrat de mariage de *Guillaume de Clyon*, son beau-frere, où il est qualifié d'*Ecuyer*. NICOLAS DES RÉAULX & sa femme, d'une part, & *Guillaume de Clyon*, Ecuyer, Seigneur de Brison, d'autre part, passerent, en 1544, un acte d'échange de certains biens acquis ci-devant par CLAUDE DES RÉAULX, Ecuyer, & *Jeanne le Clerc*, sa femme, pere & mere de NICOLAS. Cet acte a été produit en original en 1667, lors du Procès-verbal de M. *de Caumartin*, & en 1669, pour la preuve de CLAUDE-FRANÇOIS DES RÉAULX, dans l'Ordre de Malte, ainsi que pour celle de Dame *Claude-Angélique le Clerc-de-Fleurigny*, fille de GUILLEMETTE-ANGÉLIQUE DES RÉAULX, reçue au Chapitre de Remiremont le 2 Septembre 1670. NICOLAS DES RÉAULX rendit, en 1554, par acte passé devant *Bellanger*, Notaire au Bailliage de Melun, foi & hommage au Seigneur de la Motte-Nangis, pour la Terre du petit Brison, qui lui venoit du chef de sa femme, &, de concert avec elle, il fit, en 1564, un échange de six quartiers 17 perches de terre, situés au finage de Brison, avec *Balthasard de la Rama*, Ecuyer, Seigneur de la Borde, son beau-frere. Il eut de son mariage: — RENÉ, marié, en 1559, avec Demoiselle *Marie Drouard*, en présence de son pere, qui promit de faire ratifier le contrat par *Jeanne de Clyon*, son épouse: on ne voit point que ce RENÉ ait eu postérité; — & CONSTANTIN, qui suit.

IX. CONSTANTIN DES RÉAULX, Ecuyer, Seigneur de Brison, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Gouverneur de Pont-sur-Yone, rendit, le 15 Juillet 1569, foi & hommage à la Dame *de Brichanteau*, Dame de la Motte-Nangis, pour le fief du petit Brison. Le 15 Février 1575, il passa un traité de mariage avec *Valentine d'Aucourt*, fille d'*Antoine d'Aucourt*, Ecuyer, Seigneur de Pompierre & du fief de la Forêt; mais ce traité n'eut pas d'abord son exé-

cution, Constantin des Réaulx n'ayant pu aſſigner dans ce tems les fonds néceſſaires pour aſſurer le douaire & les repriſes de *Valentine d'Aucourt*; & le mariage fut différé juſqu'en 1582, que *Balthaſard de la Rama*, mari de Perette des Réaulx, s'obligea, pour ſon neveu, à remettre, dans le délai d'une année, entre les mains d'*Antoine d'Aucourt*, pere de la future, les fonds ſuffiſans pour aſſigner ledit douaire, qui étoit de 20 écus d'or ſol. D'après cette obligation, le contrat de mariage de Constantin des Réaulx fut paſſé définitivement, le 5 Février 1582, devant le Subſtitut Juré établi au lieu du Pleſſis-du-Metz, pour le Tabellion de Bray, & le mariage fut célébré. Le 24 Mars 1583. *Antoine d'Aucourt* donna quittance, devant le même Subſtitut du Tabellion à Bray, à Constantin des Réaulx, ſon gendre, & au Sieur *de la Rama*, de la ſomme de 300 écus d'or, avec déclaration d'emploi. Dans tous ces actes il eſt qualifié *Ecuyer*. Il rendit, le 15 Juillet 1589, foi & hommage, pour la Terre du petit Briſon, à *Jeanne d'Aguerre*, veuve de *Nicolas de Brichanteau*, Seigneur de Nangis; fut pourvu, en 1597, de la charge de Gentilhomme ſervant le Roi, qui n'étoit alors remplie que par des Nobles. *Antoine d'Aucourt* & *Marie le Febvre*, ſon épouſe, lui firent, & à ſa femme, par acte paſſé le 10 Mars 1584, donation de tous leurs biens meubles & immeubles, propres, acquêts & conquêts, pour en jouir, après leur décès, ſous des réſerves & modifications particulieres, & expliquées dans cet acte. *Valentine d'Aucourt*, femme de Constantin des Réaulx, fit ſon teſtament peu de tems avant ſa mort, arrivée en 1596, dans lequel elle nomma ſon mari, fit Gabriel, ſon fils unique, qui ſuit, ſon légataire univerſel; & fut inhumée dans l'Egliſe du Pleſſis-du-Metz, en Brie. *Antoine d'Aucourt*, ſon beau-pere, & ſa femme, touchés de reconnoiſſance envers leur gendre, lui firent perſonnellement une donation en propriété des biens énoncés en l'acte de 1584, ſous la réſerve ſeulement de la légitime de Gabriel des Réaulx, leur petit-fils, & de l'uſufruit deſdits biens pour eux pendant leur vie. Cet acte fut paſſé, en 1602, devant *Thibaudet*, Notaire Royal au lieu de Fontaine, ſous le Tabellionage de Paſſy; & Constantin des Réaulx y eſt qualifié, comme dans celui de 1584, *Ecuyer, Seigneur de Briſon*. Il épouſa 2°. la même année 1602, Demoiſelle *Jacqueline de Madeil*, veuve de *Jean de Sabloniere*, Ecuyer, & fille de *Louis de Madeil*, Ecuyer, & de Demoiſelle *Jacqueline de Montelard*, Dame de Bucey, dont il n'eut point d'enfans. Les Terres de Griſy & d'Athis-ſur-Seine qui lui appartenoient, ont paſſé à la Maiſon des Réaulx, qui les a long-tems poſſédées, & poſſede encore celle de Griſy. Constantin réſigna, le 7 Août 1609, ſon office de Gentilhomme ſervant le Roi, à Gabriel des Réaulx, ſon fils, & fut pourvu, dans le même tems de la charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. En qualité de Seigneur de Griſy, par ſa ſeconde femme *Jacqueline de Madeil*, il reçut, le 5 Juillet 1612, de *Pierre d'Elbene*, Ecuyer, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, foi & hommage de la Terre & Seigneurie de Villerceau, relevante de celle de Griſy.

Louis XIII, le 27 Mars 1617, lui donna commiſſion de commander à Pont-ſur-Yone, & de défendre cette place, très-importante alors pour ſon ſervice, « voulant (ce ſont les termes de Sa Majeſté) pourvoir à la ſûreté & bonne » ſituation de notre ville de Pont-ſur-Yone, pour l'importance d'icelle & du » paſſage ſur la riviere, à ce qu'il n'y puiſſe arriver aucun inconvénient au pré- » judice de notre autorité & ſervice, & jugeant néceſſaire d'y établir à cet effet » quelques perſonnages ſoigneux & vigilans, & ſur qui nous puiſſions nous re- » poſer, nous vous avons commis & établi pour, ſous l'autorité du Gouverneur » de la Province, commander notre Port & pour notre ſervice en notre ville » de Pont-ſur-Yone, & aux habitans d'icelle, comme auſſi aux gens de guerre, » ce qu'il y aura à faire pour la garde, ſûreté & défenſe dudit lieu, & l'exé- » cution des commandemens que vous recevrez de notre part à ce ſujet ». Il teſta le 6 Mars 1619, nomma pour ſon héritier Gabriel, ſon fils, & de *Valentine d'Aucourt*, ſa premiere femme, le priant de garder ſes armes pour l'amour de lui. Il mourut le 10 Avril de la même année, comblé d'honneur &

de faveur de son Roi; & fut inhumé en sa Chapelle Notre-Dame de l'Eglise de Grisy, où son fils lui fit élever un monument, sur lequel est une inscription contenant le récit de ses services & de ses vertus. Une partie de ces piéces ont été visées sur le Procès-verbal de 1667.

X. Gabriel des Réaulx, Chevalier, Seigneur de Grisy, Athis, Coclois, Nogent-sur-Aube, Chardonnet, Lieutenant des Gardes-du-Corps, Maître-d'Hôtel du Roi, Mestre-de-Camp d'Infanterie, Capitaine d'une Compagnie de 100 Chevaux-Légers, épousa, par contrat passé le 30 Juillet 1612, signé *Sevin*, Tabellion en la Baronnie de Rameru, & insinué au Bailliage de Provins, assisté de son pere, & de *Jacqueline de Madeil*, sa belle-mere, Demoiselle *Guillemette de Marolles*, fille de *Pierre de Marolles*, Ecuyer, Seigneur d'Ortillon, Chardonnet & Francpas, & de Demoiselle *Guillemette de Bouvot*. Par ce mariage il fixa sa demeure à Coclois en Champagne, Terre que lui apporta sa femme, & où ses descendans ont demeuré depuis. En 1616 il eut ordre d'aller commander dans la ville & Château de Chinon; fut admis, le 16 Janvier 1620, Chevalier de l'Ordre du Roi; obtint, le 6 Août 1621, des Provisions de la charge de son Maître-d'Hôtel, dont il prêta serment le 19 Mars de l'année suivante. Il eut ordre, le 25 Février 1621, d'aller appaiser les troubles qui s'étoient élevés dans le Vivarais & le Languedoc, avec un pouvoir absolu sur ces Provinces; fut fait Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie de 600 hommes le 4 Septembre 1621; en obtint un autre, en 1622, de 800 hommes; un troisieme de 1000 hommes, en 1627; une pareille Commission en 1629; & fut chargé de la garde & de la conduite du Maréchal *de Marillac*, lorsque cet Officier-Général fut arrêté par les ordres du Roi. Gabriel des Réaulx & *Guillemette de Marolles*, son épouse, partagerent, par acte passé le 22 Décembre 1619, avec les Demoiselles *de Marolles*, leurs sœurs & belles-sœurs, les biens délaissés par *Pierre de Marolles*, pere de ladite Dame des Réaulx. Il rendit aveu & dénombrement de la Terre & Seigneurie de Lirey, le 6 Janvier 1629, au Duc *de Mantoue*, & par acte passé le 16 Mars 1631, devant les Notaires de Rameru, il partagea les biens délaissés par la Dame *de Bouvot*, femme de *Pierre de Marolles*. Il fit son testament le 1 Août 1639, dans lequel il nomma ses enfans, mourut le 4 Novembre 1644, âgé de 62 ans, & fut inhumé en l'Eglise de Coclois, avec *Guillemette de Marolles*, son épouse. Leurs enfans leur firent élever un monument, sur lequel se voyent les armes de cette Maison & ses alliances. On conserve dans la Famille une Lettre du Cardinal *de Richelieu*, du 26 Octobre 1631, une autre de la même année, par M. *le Boutheillier*, qui l'instruisoit de toutes les marches du Roi; & plusieurs Lettres originales écrites de la main de Louis XIII en 1632, à l'occasion des Commissions importantes que ce Prince lui avoit confiées, & d'où dépendoient la sureté de sa personne & la tranquillité de l'Etat, ce qui prouve le cas qu'on faisoit de lui à la Cour. Gabriel des Réaulx eut de son mariage: — 1. René, qui suit; — 2. François, mort au siége de Breda, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, âgé de 24 ans, s'étant distingué autant par sa piété que par sa valeur. Son corps fut transporté dans le tombeau de son pere à Coclois; — 3. Guillemette-Angélique, mariée 1°. à [Charles de Castres] ~~N...~~ *de la Baulme*, & Chevalier, Seigneur de Michery; & 2°. ~~à N... le Clerc~~, [...rat du 5. janvier 1638, ...le Clerc de Fleurigny,] Baron de Fleurigny, d'où sont sortis des Chevaliers de Malte, des Grands-Croix dudit Ordre, & des Dames de Remiremont; — 4, 5 & 6. Jacqueline, Antoinette & Gabrielle, toutes trois Religieuses.

XI. René des Réaulx, Chevalier, Baron de Lirey, Seigneur de Coclois, Avant, Ortillon, Brantigny, Chardonnet, Grisy, Athis, Nogent-sur-Aube, né en 1620, batisé dans l'Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, Maréchal de ses Camps & Armées, rendit, avec François, son frere, foi & hommage pour les Terres d'Athis, Champeau, &c. à *Alexandre d'Elbene*, Chevalier, Seigneur de la Motte; partagea, en 1649, avec Guillemette-Angélique, sa sœur, épouse du Baron *de Fleurigny*, les biens de François des Réaulx, leur frere, tué au siége de Breda, & ceux de Gabrielle, leur sœur, Religieuse à la Congrégation de Notre-Dame de Provins. Il fut pourvu,

en 1650, de la charge de Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, par le décès de M. *de Gué-de-l'Isle*; obtint de Sa Majesté, la même année, en considération de ses services, une pension de 2000 livres sur l'extraordinaire de l'Epargne; eut, le 24 Août 1652, le commandement du Château & Fort de Montrond, & fut chargé de la garde du Duc *d'Angoulême*, qui y étoit détenu. Il s'acquitta de cette commission avec tant d'exactitude, que le Roi lui écrivit de sa main pour l'en remercier. Le 5 Septembre de ladite année 1652, il fut promu au grade de Maréchal des Camps & Armées du Roi, pour être employé en cette qualité dans l'armée de Berri; fit son testament olographe en 1663, par lequel il ordonna, entr'autres choses, que l'on distribuât diverses sommes en différens Bourgs ou Villages, où il avoit passé avec ses Cavaliers, pour dédommager des torts qu'ils avoient pu causer, ce qui fut exécuté par ses héritiers. Il mourut en 1667, & fut inhumé en l'Eglise de Coclois, au tombeau de son pere. Il avoit épousé, en 1648, *Anne de Rochereau*, fille de *Denis de Rochereau*, Chevalier, Seigneur de Hauteville, Blaise & du Bochet, dont la noblesse est reconnue dans le Nobiliaire de Champagne. De ce mariage il eut plusieurs enfans, entr'autres: — 1. Gabriel, Capitaine de Cavalerie, tué à la bataille de Consarbrick, sur la Sarre, en 1675; — 2. Claude-François, Chevalier de Malte, tué dans sa troisieme Caravane le 7 Juin 1671; — 3. Louis, Capitaine de Chevaux-Légers, impétrant pour l'Ordre de Malte, mort à Athis-sur-Seine; — 4. Pierre, Chevalier de Malte, Capitaine de Chevaux-Légers, mort à Coblentz en 1675, des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Consarbrick; — 5. François, qui suit; — 6. René, reçu, sur ses preuves, Chevalier de Malte, Enseigne des Vaisseaux du Roi, mort des blessures qu'il reçut au bombardement d'Alger & à celui de Gênes; — 7. Guillemette-Angélique, mariée à *Jules-Ange de Joyeuse*, Comte de Grandpré, morte en 1726; — 8, 9 & 10. Anne-Angélique, Marie & Jacquette, Religieuses à la Congrégation de Châlons.

En 1685 *Anne de Rochereau*, veuve de René des Réaulx, fit donation à Louis & à François, ses fils, pour les égaler aux avantages qu'elle avoit faits à Guillemette-Angélique, sa fille, en faveur de son mariage avec le Comte *de Grandpré*, de tous les biens meubles & immeubles appartenans à elle donatrice; & Louis & François des Réaulx, en 1688, transigerent, en présence de leur mere, sur toutes les difficultés qui s'étoient élevées entr'eux, à l'occasion du partage des biens de René, leur pere, & des droits appartenans à sa veuve. En 1690 Louis des Réaulx, à qui la Terre de Coclois étoit échue, la fit ériger en *Marquisat*, avec mutation du nom de *Coclois* en celui des Réaulx. Il est dit, dans les Lettres d'érection de cette Terre, que l'ancienne noblesse de la Famille des Réaulx a été prouvée par titres, qu'elle a donné plusieurs grands & vertueux personnages qui ont rendu des services considérables à l'Etat. Lors de la recherche, qui fut faite en 1667, de la Noblesse de Champagne, René des Réaulx produisit ses titres depuis Jacques des Réaulx, marié, en 1458, à Mademoiselle *de Villeneuve*, ce qui forme le sixieme degré de la filiation; & il fut maintenu en la possession de la qualité de *Noble* & de *Chevalier*, dans la jouissance des priviléges & exemptions dont jouissent les véritables Gentilshommes du Royaume.

XII. François des Réaulx, Chevalier, Marquis des Réaulx, Baron de Lirey, après la mort de son frere Louis, Seigneur d'Avant, Brillecourt, la Roche, Ortillon-sur-Aube, Brantigny près Piney-Luxembourg, Athis, Grisy-sur-Seine, &c. embrassa d'abord l'état ecclésiastique, & fut pourvu du Prieuré de Sainte-Thuise. Devenu, par le décès de ses freres, seul héritier de son nom, & obligé de céder aux instances de sa mere & à celles de sa Famille, il rentra dans le monde, alors âgé de plus de 36 ans, & après s'être appliqué à l'étude des Lettres sacrées, il auroit embrassé l'état militaire sans succès, c'est ce qui le détermina à traiter d'une charge de Conseiller au Parlement de Paris; & dans ses Provisions il est parlé avec éloge des services de ses ancêtres. Sa mere, en 1697, lui fit donation de tous ses biens, avec réserve de l'usufruit pendant sa vie; & dans la suite, en faveur de son mariage, dont le contrat fut passé devant les Notaires

au Châtelet de Paris, le 19 Octobre 1697, avec *Marie-Geneviéve de Turmenies*, fille de Messire *Jean de Turmenies*, Ecuyer, Conseiller d'Etat, elle se désista de l'usufruit de ses biens, & ne se réserva que le Château de Coclois. Ladite *Marie-Geneviéve de Turmenies*, sa femme, étant morte en 1715, il fut élu tuteur par avis de parens (qui étoient le Comte *de Grandpré*, le Marquis *de Fleurigny*, le Baron *de la Tour-Landry*, le Président *de Novion*, & M. *de Montigny*, Chambellan de S. A R. Monseigneur le Duc D'ORLÉANS, Régent), le 5 Décembre de ladite année 1715; accepta la garde-noble le 26 Juin 1716, a rendu, le 15 Mai 1733, foi & hommage au Duc *de Luxembourg*, du Marquisat des Réaux, ci-devant Coclois; & est mort en 1742, à Cannes-sur-Yone, Terre appartenante à LOUIS DES RÉAUX, son second fils: son corps fut transporté à Grisy dans le tombeau de ses peres.

Par acte passé devant les Notaires de Paris la même année, LOUIS, qui suit; — & RENÉ-FRANÇOIS DES RÉAUX, les deux seuls enfans qu'il eut, partagerent entr'eux sa succession. RENÉ-FRANÇOIS, Marquis DES RÉAUX, Capitaine de Cavalerie, Baron de Lirey, Seigneur de Brantigny, Ortillon, Grisy, &c. épousa, en 1732, Demoiselle *Marguerite-Hélene de Meuves*, dont deux fils & une fille, décédés avant leur pere, qui est mort le 15 Avril 1751, ayant institué pour son légataire universel, FRÉDERIC-JÉRÔME, son neveu, second fils de LOUIS, son frere.

XIII. LOUIS DES RÉAUX, Chevalier, Marquis des Réaux, Seigneur de Brantigny, Avant, Brillecourt, Ortillon, Grisy, Seigneur Châtelain de Cannes-sur-Yone & autres lieux, prit le parti des armes & fut reçu dans la Maison du Roi; mais la foiblesse de sa santé ne lui permit pas de continuer son service. Il a rendu au Roi, en 1738, foi & hommage de la Terre de Cannes, & a épousé, en 1735, *Marie-Jeanne de Meuves*, fille d'*Etienne de Meuves*, Ecuyer, Seigneur de la Trémoille. Par ce mariage il est allié aux Maisons de *Jaucourt*, *Segur*, *d'Héricy-d'Etrehan* & *Bochard-de-Champigny*. Ses enfans sont: — FRANÇOIS-LOUIS, qui suit; — & FRÉDERIC-JÉRÔME, institué, comme on l'a dit ci-dessus, légataire universel de RENÉ-FRANÇOIS, Marquis DES RÉAUX, son oncle. Comme il étoit mineur, il fallut, pour lui nommer un tuteur, un avis de parens, qui fut signé par M. le Maréchal *de Biron*, M. le Duc *de Laval*, les Marquis *de Segur* & *d'Etrehan*. Il a servi en qualité de Sous-Lieutenant & de Sous-Aide-Major des Gardes-Françoises, & est mort âgé de 31 ans, sans avoir été marié.

XIV. FRANÇOIS-LOUIS, Marquis DES RÉAUX, Chevalier, Seigneur d'Avant, Ortillon, Brillecourt, Vericourt, la Roche, Sainte-Thuise, Jassenne, Bucey, Souligny, Nogent-sur-Aube, &c. Colonel du Régiment Provincial de Troyes en 1771, Chevalier de Saint-Louis en 1772, a été Mousquetaire du Roi, ensuite Aide-de-Camp du Duc *de Laval*, son oncle, au siége de Minorque; a servi dans toutes les campagnes de la derniere guerre; & est, en 1776, Colonel en second du Régiment de Bourbonnois, commandé par le Marquis *de Laval*, dont il a l'honneur d'être cousin. Il a épousé, en 1753, Demoiselle *Anne-Françoise de Mesgrigny*, fille de *Pierre-François de Mesgrigny*, Chevalier, Vicomte de Troyes, Comte de Villebertin, Seigneur de Briel, &c. & de Demoiselle *Anne-Louise le Courtois*. Voyez MESGRIGNY. De ce mariage sont issus: — 1. ANNE-LOUIS-MAXIMILIEN, qui suit; — 2. PIERRE-MARIE-PHILIPPE, Chevalier de Malte, & Sous-Lieutenant au Régiment de la Colonelle générale de Cavalerie; — 3. & ARMANDE-LOUISE-HÉLENE, née le 3 Août 1758, mariée, le 3 Mai 1775, à *Antoine-Edouard le Clerc*, Comte de Fleurigny, ci-devant Chevalier de Malte dont il porte encore la Croix, avec permission du Grand-Maître. Voyez CLERC-DE-FLEURIGNY.

XV. ANNE-LOUIS-MAXIMILIEN DES RÉAUX, Chevalier, Page de la petite Ecurie en 1766, a été fait, en 1768, Enseigne au Régiment des Gardes-Françoises.

Généalogie dressée sur titres originaux, qui nous ont été communiqués, vérifiés par le Généalogiste des Ordres du Roi.

Les

Les armes : *d'or, au lion de sable à face humaine au naturel, chevelue & barbue.*

R. * REBECQUE : Terre & Seigneurie située entre Thérouenne & Aire, avec Château, qui a été possédée, pendant plusieurs siécles, par la Famille de CONSTANT, comme Fief indépendant & franc-aleu, qui donnoit à ses Sires ou Seigneurs, rang des premiers parmi les Nobles de la Province d'Artois.

Mais JEAN CONSTANT, Seigneur de Rebecque & de Clarcque, en fut dépossédé en 1466, ayant eu, avec l'Evêque de Thérouenne, bâtard de PHILIPPE-*le-Bon*, Duc de Bourgogne, & avec l'Abbé de Saint-Augustin, de grands démêlés, auxquels il succomba. C'est dans ce tems que le Château de Rebecque fut entierement détruit, & que la Terre & Seigneurie de Rebecque, qui ne relevoit de personne, fut unie à la Prévôté d'Aire, comme elle en est dépendante depuis. Une partie des débris de cette belle Seigneurie passa à l'Abbaye de Saint-Augustin, & l'autre dans la Maison de *Thiénes*, des Comtes *de Romont*, de la Maison de *Savoie*; ensuite dans celle des Comtes *de Rœux-Croy*; & appartient aujourd'hui à Madame la Marquise *de Leyden*.

Il ne faut pas confondre cette Terre & Seigneurie avec deux autres Fiefs considérables du nom de REBECQUE; l'un relevant du Château de Saint-Omer, situé du côté de Chooques, près Bethune; & l'autre au Lockum près de Masinghem, qui relevoit de la Maison de *Molinghem*. Ces Fiefs ont été possédés souvent par celle de *Lens*, dite *de Rebecque*, & par celle de *Molinghem*, auxquels a succédé la branche des Châtelains *de Lens*, établie à Saint-Omer, où ils ont eu une longue suite de Mayeurs de cette Ville. Cesdits Fiefs de REBECQUE ont aussi passé à la Maison de *Bethune*, & enfin à celle de *Thiénes*, en la personne d'*Allard de Thiénes*, dit *de Rebecque*.

La Famille CONSTANT s'étoit retirée dans les villes d'Aire & de Thérouenne, où elle possédoit encore la Baronnie de Clarcque & d'Inguinogate. Elle obtint, en 1472, de *Charles*, Duc *de Bourgogne*, de porter les armes & le nom de REBECQUE, par concession faite à un Chevalier de la Toison d'or de cette Famille, dit *Messire de la Couture*. D'autres, du nom de CONSTANT, avoient été s'établir en Poitou dès l'an 1467.

Il est difficile de décider si la Maison de REBECQUE, de la ville d'Aire en Artois, tire son origine de celle de *Lens*, ou si celle-ci en est une branche. Leur ancienneté se perd dans l'obscurité des premiers siécles du Gouvernement féodal. Mais il est certain que la Famille de CONSTANT-DE-REBECQUE a une origine commune avec l'une & l'autre de ces Maisons. Les premiers connus sont :

OTT & HUGUES DE REBECQUE, qui suivirent, en 1096, les Princes & Chevaliers au voyage de la Terre-Sainte. Ils y donnerent des preuves si éclatantes de valeur, que HUGUES DE REBECQUE (selon les *Annales Flamandes de Van Meyden, fol. 66*), fut fait Prince du Château d'Abraham. Il est nommé avec les Seigneurs & Gentilshommes des Pays-Bas, sçavoir *Foulques*, Comte *de Guines*, auquel fut donnée la ville de Barath; *Hugues de Saint-Omer*, qui eut celle de Tibériade; &*Robert de Batamina*, qui eut celle de Césarée. *Jacques Mayer*, *Jacques Marchand*, le Chanoine *Petit* & *Aubert Mery*, Historiens Flamands, font plusieurs fois mention de OTT & de HUGUES DE REBECQUE; & même un ancien Auteur dit que cette Famille a conservé ses titres & ses armes dans ses puînés : ce qui en fait foi, c'est le testament d'un OTT DE REBECQUE, déposé à l'Abbaye de Saint-Augustin près d'Aire, & écrit de la main de *Hugues*, Evêque de Thérouenne, où est signé noble CONSTANT DE REBECQUE, preuve de l'éminence de son rang.

I. HUGUES, Seigneur DE REBECQUE, Prince du Château d'Abraham, vivant en 1096, épousa *Alix.... de Lens*, dont vint :

II. MAINFROY, Seigneur DE REBECQUE, Châtelain de Lens, fait *Chevalier* au

siége de Damas. Il se maria, en 1147, avec *Hélene de Richemont*, de la Maison des Ducs *de Bretagne*, & en eut :

III. Arnould, Sire de Rebecque, créé ou qualifié *Baron* en 1213, suivant les Annales de Flandres, pour les services qu'il rendit à *Ferrand* Comte *de Flandres*, dans la guerre qu'il eut avec le Roi d'Angleterre. De *Dorothée de Lannoy*, son épouse, naquit :

IV. Ott Constant, Chevalier, Seigneur de Rebecque, tenu sur les fonts de batême, en 1197, par *Bauduin*, Comte *de Flandres*, dit *de Constantinople*. Il fut inhumé, en 1259, dans la nef de l'Eglise de Rebecque, devant l'autel. Sur sa pierre sépulcrale il est représenté *armé de toutes piéces avec sa cotte d'armes*, sur laquelle est *une aigle éployée*, & à son côté gauche est représentée Dame *Isabelle de Croy*, son épouse, qui a au-dessous de son bras droit un écusson, où est figuré une *croix en sautoir*, sur la bordure duquel est écrit : *chi gist* Constant, *Sire de Rebecque.*

V. Hugues Constant, leur fils, Seigneur de Rebecque, épousa *Jeanne de la Couture*, & en eut :

VI. Ott Constant, Sire de Rebecque, marié avec *Agnès d'Apremont-de-Thienes*, de laquelle sortit :

VII. Mathieu de Rebecque, mort avant son pere, & tué à la bataille sous Cassel, donnée en 1328; ce qui est prouvé par l'Obituaire de l'Eglise Collégiale de Saint-Pierre d'Aire, où on lit qu'au troisieme jour d'Octobre, Mathieu de Rebecque *dedit quindecim solidos*. Il avoit épousé *Isabelle de Rely*, Dame de Clarcque, dont trois garçons. L'aîné, — Jean, qui suit; — le second, Seigneur de la Couture; — le troisieme, Seigneur de Prouville, tous deux du nom de Constant, comme leur frere aîné.

VIII. Jean Constant, Seigneur de Rebecque après le décès d'Ott Constant, son grand-pere, en 1354, fut Capitaine de la ville d'Aire. Il avoit épousé *Eléonore de Lens*, & en eut :

IX. Robert, Seigneur de Rebecque, qu'on trouve avoir assisté, en 1406, à la réception de *Mathieu*, Evêque de Thérouenne. Il avoit épousé *Antoinette de Liques*, dont vint :

X. Antoine Constant, Seigneur de Rebecque & de Clarcque, né en 1390, marié avec *Catherine de Thienes* & de Creghe, qui le fit pere de

XI. Jean Constant, Seigneur de Rebecque & de Clarcque, né en 1430, qui eut de grands démêlés avec l'Evêque de Thérouenne, bâtard de *Philippe-le-Bon*, Duc de Bourgogne, & avec l'Abbé de Saint-Augustin, dont il eut le dessous : son Château de Rebecque fut démoli. Accusé d'hérésie & de félonie, il fut dépossédé, en 1466, de la Terre & Seigneurie de Rebecque, & contraint de se réfugier en Angleterre. Ce ne fut qu'après la mort de *Philippe*, que le Duc *Charles de Bourgogne*, dit *le Téméraire*, le réhabilita dans tous les droits & priviléges de sa naissance; mais la Terre de Rebecque ne lui fut pas rendue. Il avoit pour devise : *in arduis Constans*. C'est dans ce tems que le Château de Rebecque fut entierement détruit, & que la Terre & Seigneurie de Rebecque, qui ne relevoit de personne, fut unie à la Prévôté d'Aire, comme elle l'est encore aujourd'hui, ainsi qu'il a été dit au commencement de cet article. Il avoit épousé, en 1455, *Jacqueline de Bethune*, & en eut :

XII. Augustin Constant, Baron de Clarcque, marié, en 1494, avec *Béatrix de Sempy*, dont :

XIII. Antoine Constant, dit de Rebecque, Gentilhomme de l'Empereur Charles-Quint, qualifié *Baron* par ce Prince, Capitaine des Archers de ses Ordonnances. Il s'embarqua, avec cet Empereur, pour l'Espagne en 1517; le suivit dans toutes ses guerres & expéditions, notamment a celles de Tunis & d'Alger; & fut tué à la bataille de Mulberg en 1548. De sa femme, *Jeanne Broyard*, fille de noble *Jean Broyard*, Seigneur d'Anezin, d'une illustre Maison du Cambresis (dont il est parlé dans *Carpentier*, *fol.* 819), il laissa : — 1. Augustin, qui suit; — 2 & 3. Jean & Charles de Rebecque, dits Constant, Chefs-d'Escadre en Zélande vers l'an 1560; — 4. Henri Constant-de-

Rebecque, Chevalier, Vice-Roi de l'Isle d'Ormus dans le même tems; —— 5. & une fille, nommée Catherine, morte jeune. Tous ces enfans se disperserent pour fuir les ravages qui désoloient leur Patrie; & leur mere, *Jeanne Broyard*, se retira dans un Couvent, fit diverses fondations pieuses, entr'autres des *Obits*, qui se célébrent encore aujourd'hui sous son nom en l'Eglise de Rebecque, où se dit aussi l'*Obit* de *Béatrix de Sempy*, leur ayeule maternelle, & celui de ladite Catherine Constant, ci-dessus mentionnée.

XIV. Augustin Constant-de-Rebecque, II. du nom, fut, après la destruction de la ville de Thérouenne & du Château de Clarcque, envoyé en France, n'étant encore qu'en bas-âge, sous la protection d'un de ses parens & de la Maison de *Bethune*; & élevé à Saumur dans la Religion P. R. Il entra au service de la Reine de Navarre & du Prince de Béarn; les suivit à Paris vers l'an 1570, où ceux du parti Protestant l'engagerent par mariage avec *Elisabeth de Pellissari*, fille de noble *Nicolas de Pellissari*, d'une ancienne Noblesse de la Valteline, dans le pays des Grisons. Peu de tems après, son beau-pere le conduisit, avec son épouse, à Genève, où il fit enregistrer & légaliser son contrat de mariage, en date du 3 Février 1571, signé *Jacques Bienvenu*, Notaire. Augustin de Rebecque, dit Constant, obtint de la République de Genève le droit de *Citoyen*, & y fixa sa résidence, ce qui le mit à l'abri du massacre de la Saint-Barthelemi; mais peu après il revint en France se joindre à ses amis & à ses parens, engagés dans les guerres de Religion; prit pour devise: *in arduissimis Constantior*; s'attacha entierement à la fortune du Roi de Navarre, depuis Roi de France sous le nom d'Henri IV. C'est alors que, pour jouir des prérogatives de sa naissance, en suivant ce grand Prince, en qualité de *Gentilhomme*, il s'adressa à ses parens en Artois, pour qu'ils lui fissent expédier des actes authentiques de son origine, lesquels lui furent envoyés tels que la Famille les possede en original, & conçus en ces termes:

« Nous les Mayeurs & Echevins de la ville d'Aire en Artois, déclarons & certiffions, par le présent acte, scellé & signé aux Causes dudit Aire ce dernier Mai 1578, que noble Augustin Constant-de-Rebecque, fils d'Antoine, est originaire de cette Ville, issu d'une noble & ancienne Famille, dite de Rebecque, pour ce qu'elle a possédé un long-tems la noble Terre & Seigneurie de Rebecque, de laquelle elle a été dépossédée, & icelle Terre adjointe à la Prévôté d'Aire, comme elle en est à présent dépendante (avec le sceau) ».

« Au même jour comparurent devant les Mayeurs de la ville d'Aire, vénérables personnes Pere *Adrien Trinquant*, âgé de 73 ans, Prieur de l'Abbaye de Saint-Augustin proche Rebecque; — noble homme *François Gilliard*, âgé de 80 ans, Bailli de Rebecque; — noble homme *Batmer*, Seigneur de Gouin, âgé de 68 ans. — *Nicolas Bréhon*, âgé de 72 ans, Prevost.

Lesquels chacun d'eux & tous concordablement, après serment solemnel par eux fait dans les mains des Mayeurs & Echevins de la ville d'Aire, ont dit, juré & attesté, qu'ils ont eu bonne connoissance de noble homme Antoine Constant de Rebecque, à présent deffunt, lequel a terminé vie par mort à la guerre, il y a environ 30 ans, & savent que ledit noble homme, durant sa conjonction de mariage avec Dame *Jeanne Broyard*, sa vertueuse femme, entre autres enfants, auroit délaissé Augustin Constant, lequel, bien jeune, fut envoyé au pays de France, où lesdits attestants entendent qu'il est allié par mariage, ne sachant le lieu de sa residence ».

« Les Mayeurs & Echevins de ladite ville d'Aire, certiffient de plus, par le même acte, conjointement avec les témoins ci-dessus nommés & assermentés, que, depuis que la Famille Constant de Rebecque avoit été dépossédée de la Seigneurie de Rebecque, un Chevalier de la Toison d'or de ladite Famille, obtint de *Charles*, Duc *de Bourgogne*, l'an 1472, d'en porter les armes & le nom, & dont pour ce jourd'huy, savoir, l'an 1578, elle jouit, ayant par cette grace rang des premiers pami les Nobles, comme il leur est suffisament apparu ».

« Certiffient de plus lesdits Mayeurs & Echevins, & les témoins susnommés

& aſſermentés, que le noble homme Antoine Constant de Rebecque, pere d'Augustin Constant, a été un long tems Gentilhomme à la Cour de l'Empereur Charles-Quint; & lors de ſon trépas, Capitaine des Archers de ſes Ordonnances, réputé de tous fort vaillant homme de guerre ».

« Déclarent de plus que les preſents certificats leur ont été requis de la part d'Augustin Constant, par Meſſire René Constant-de-Rebecque, Seigneur de Prouville, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, ſon parent, en faveur des lettres miſſives, & à ces fins par lui écrites; leſquels certificats les Mayeurs & Echevins de la ville d'Aire lui accordent, pour s'en ſervir ce que de raiſon ».

Par autre acte du 27 Juin 1578, ſigné de *Roeudres* & *Leryemos*, Notaires, & au repli de la lettre, *Maroult*, avec un ſceau pendant en cire verte; — *Jean Margueret*, Bourgeois de la ville d'Arras, Garde du ſcel Ducal établi audit Arras par le Roi notre Sire, pour ſceller, corroborer & confirmer lettres, actes, contrats qui ſont faits, paſſés, reçus en ladite Ville, Pays & Comté d'Artois, » à tous ceux qui ces préſentes Lettres verront, Salut. Sachent tous que pardevant nous & les Notaires du Roi, comparurent en leur nobles perſonnes Meſſire René Constant-de-Rebecque, Seigneur de Prouville, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, & noble homme *Jean Broyard*, Seigneur d'Anezin, leſquels nous ont préſenté les Lettres d'origine données en faveur dudit noble Augustin-Constant, pour s'en ſervir en ce que de raiſon, ayant de ce entiere connoiſſance, & comme auſſi en conſidération des nobles Requérants ».

Augustin Constant reçut leſdits actes authentiques, avec quelque argent comptant, & deux grandes coupes antiques, au fond deſquelles ſont peintes en émail les armes de cette Famille, telles qu'elle les porte aujourd'hui, &, depuis, ſes deſcendans, ſous le nom de Constant. Il ſe dévoua entierement au ſervice du Roi Henri IV; accompagna ce Prince dans toutes ſes expéditions, & partagea les hazards auxquels il fut expoſé, comme en font foi les Mémoires de ſon tems, juſqu'en 1605, que ce Monarque, s'étant détaché des Proteſtans, Augustin Constant, zélé pour ſa Religion, après quelques démêlés & mécontentemens avec le Duc de *Sully*, ſe retira à Genève, pour y finir ſes jours dans une vie privée & philoſophique, n'emportant avec lui que plus de 40 ans de ſervice, & ſa bonne réputation. Il eut d'*Eliſabeth de Pelliſſari*, ſon épouſe, un fils, nommé :

XV. David Constant de Rebecque, ce qui eſt prouvé par ſon extrait batiſtaire de l'Egliſe Italienne de ladite Ville, en date du 3 Janvier 1587, duement légaliſé par la République. Après avoir reçu une éducation conforme à ſa naiſſance, & s'étant lié d'amitié avec le Margrave *Regnaut de Baden*, il fut appellé auprès de ſa perſonne vers 1606, ſe mit en route pour s'y rendre; mais il tomba malade à Lauſanne, où il fut long-tems languiſſant. Il y épouſa Demoiſelle *Jeanne Marion*, d'une ancienne Famille noble de Bourgogne, dont il eſt parlé dans le Nobiliaire de cette Province. La ville de Lauſanne lui donna le droit de *Bourgeoiſie*; & inſtruit par les malheurs de ſes ancêtres, il ſe fixa dans ce lieu où il cultiva les Lettres & quelques petits domaines qu'il avoit acquis. Il eut de ſon mariage :

XVI. Philibert Constant de Rebecque, qui vécut dans la dévotion & la retraite; fut du nombre des Magiſtrats de Lauſanne, nommés Aſſeſſeurs, & épouſa Demoiſelle *Judith Girard-des-Bergeries*, d'une ancienne Famille noble de Bourges, dont : — 1. David, qui ſuit; — 2. Fréderic, nommé Doyen & Paſteur à Nion, lequel eut pour fils : — Augustin, Banneret de la ville de Lauſanne, marié à noble Demoiſelle *Loïs de Villardin*, de laquelle il a laiſſé : — Samuel-Henri, retiré Lieutenant aux Gardes-Suiſſes au ſervice de ~~France~~ hollande, qui a épouſé noble Demoiſelle *de Sauſſure*; — 3. Augustin, Treſorier & Banneret de la ville de Lauſanne, marié à Demoiſelle *Eliſabeth Sturler*, d'une Famille conſidérable de Berne, mort ſans lignée; — 4. & Jacob, paſſionné pour l'Hiſtoire naturelle, qui voyagea dans toute l'Europe,

prit le Bonnet de Docteur en Médecine; se livra à des recherches curieuses sur tous les simples des Alpes & des montagnes de la Suisse. Il reste de lui plusieurs dissertations & quelques ouvrages utiles & estimés, entr'autres, *le Médecin, le Chirurgien* & *l'Apothicaire charitable*. Il mourut, sans alliance, n'ayant exercé la Médecine, comme il conste par les Regiſtres, que pour ses amis & les pauvres, ainsi qu'il convenoit à un Gentilhomme d'aussi bonne Maison.

XVII. David Constant de Rebecque, né en 1638, se rendit célebre par son érudition, son esprit & ses mœurs, & fut, dit *Bayle*, ami de tous les Sçavans illustres de son tems; qu'il cultiva dans ses voyages. Il occupa successivement les Chaires de Professeur en Belles-Lettres, Philosophie & Théologie de l'Académie de Lausanne, dont il fut plusieurs fois Recteur : on a de lui divers ouvrages estimés. Il quitta toutes ses occupations pour finir ses jours en philosophe, dans le sein de sa Famille, qui le conserva jusqu'à l'âge de 96 ans.

De son mariage avec noble Demoiselle *de Colladon*, fille d'*Isaïe*, Seigneur, premier Syndic de la République de Genève, d'une ancienne Famille de Bourges, il eut : — 1. Marc-Rodolf, né avec un génie supérieur, qui fut présenté au Prince d'*Orange*, par les Comtes de *Dohna* & de *Frise*, amis de son pere. Il devint Capitaine-Adjudant-Général & Aide-Quartier-Maître-Général dans l'Armée des Alliés, & Secrétaire-Général des Suisses & Grisons. Il parvint à avoir la confiance intime de Guillaume III, Roi d'Angleterre, qui le choisit pour son Secrétaire du Cabinet; & il alloit le décorer du titre de *Lord*, lorsqu'il mourut des suites de ses fatigues âgé de 30 ans; — 2. Fréderic, mort Doyen, à Bex, laissant de son mariage avec Demoiselle *de Minerval*, un fils nommé —— Marc-Samuel, mort Capitaine Suisse en Hollande; —— 3. & Samuel, qui suit.

XVIII. Samuel Constant-de-Rebecque, connu sous le nom de *Baron de Constant*, Seigneur d'Hermenches & de Villars-Mendras, s'étoit voué à l'étude; mais, en 1700, ayant été appellé par Milord *Albermale*, Colonel-Général des Suisses en Hollande, il devint son Adjudant-Général & Commandant de la Compagnie-Générale des Suisses; s'attira l'attention & l'estime particuliere des Généraux de l'Armée alliée; & se distingua dans tous les siéges & toutes les occasions de cette longue guerre. En 1706, il se signala à la bataille de Ramillies, en sauvant, par une action également habile & valeureuse, le Duc *de Marleborough*, à la tête d'un corps de Grenadiers; eut beaucoup de part au gain de la bataille de Malplaquet, avec le bataillon qu'il commandoit; & ayant passé par tous les grades d'Officiers supérieurs, il fut propriétaire d'un Régiment Suisse de son nom en 1727; Général en 1742; conduisit une partie des troupes que la République envoya sur le Mein en 1743; commanda un corps sur la Lahn en 1744; joignit ses troupes à l'armée Impériale en 1745, où l'Empereur François I, pere de l'Empereur regnant, voulut le présenter lui-même à l'Impératrice-Reine, avec ces mots : *Je vous présente un de nos bons amis, le Baron* de Constant. Ce Général fut détaché pour commander dans la Flandre Hollandoise, à la fin de cette campagne; commanda un corps en 1746; fut Commandant dans Grave en 1747; & choisi, au commencement de 1748, pour remplacer le Baron *de Cromstrom*, dans le Gouvernement de Bois-le-Duc, avec un Lieutenant-Général, commandant dans la place, sous ses ordres. La paix faite, il quitta ce Gouvernement, pour aller finir ses jours dans le sein de sa famille, & mourut à Lausanne le 16 Janvier 1756. Ce fut en 1711, après la prise d'Aire, où il s'étoit distingué, que le Prince *Eugène* & Milord *Marleborough* lui firent espérer que si les Alliés conservoient leurs conquêtes il seroit remis en possession d'une partie des terres dont sa Famille avoit été dépouillée dans l'Artois. Il avoit épousé, en 1722, Dame *Rose de Saussure-de-Bercher*, fille de *Jean-Louis de Saussure*, Baron de Bercher, d'une ancienne Noblesse de Lorraine, homme distingué par ses vertus & ses belles actions à la bataille de Villemergue. De ce mariage sont issus : —— 1. David-Louis, qui suit; — 2. Philippe Germain, dit *le Chevalier* de Rebecque, qui, dès sa premiere jeunesse, s'acquit la réputation d'un excellent Officier; fut Aide-de-Camp de son pere,

ensuite Lieutenant-Colonel d'un Régiment Suisse; & Colonel-Commandant d'un Régiment Wallon au service de Hollande. Il est mort, en 1756, âgé de 28 ans; — 3. Juste-Arnold, Lieutenant-Colonel du Régiment de feu son pere, Officier de distinction, veuf d'*Henriette de Chandieu-Villars*; — 4. Marc-Samuel-François, retiré Major au service de Hollande, qui a servi, comme Volontaire, dans la derniere guerre en Bohême. Il est marié à noble Demoiselle *de Galatin*; — 5. & Angélique, mariée au Marquis *de Gentil de Langalerie*, premier Baron de Saintonge, Colonel au service de l'Empereur, morte en 1772.

XIX. David-Louis, Baron de Constant-de-Rebecque, Seigneur d'Hermenches & de Villars-Mendras, aîné de sa Maison, Capitaine dans le Régiment de Constant en 1741, Adjudant-Général dans l'Armée des Alliés, pendant les années 1743, 44, 45 & 1746, s'est, durant cette guerre, concilié l'estime des Généraux sous lesquels il a servi: attaché au Feld-Maréchal *de Konigseg*, & au Duc *de Cumberland*, s'est trouvé à la bataille de Fontenoy, où il a été blessé. Ce Prince le proposa, & il fut agréé par le Roi d'Angleterre, pour lever, en 1747, un Régiment Suisse à son service: cette levée n'ayant pas eu lieu, il devint Colonel d'Infanterie au service de Hollande le 11 Avril 1748, & premier Capitaine des Gardes-Suisses; est passé depuis au service de France en 1764, avec son rang de Colonel & promesse d'un Régiment; a été fait Chevalier de l'Ordre du Mérite Militaire en 1766; a rendu de bons services en 1768 & 1769, dans l'expédition de Corse, à la tête des Grenadiers & Chasseurs, & d'un Bataillon de Volontaires; a été nommé Brigadier des Armées du Roi, & Commandant d'un Régiment Suisse en Août 1769; & est veuf, depuis 1773, de Dame *Louise de Seigneux*, d'une ancienne Noblesse du pays de Vaud, qui a possédé la Seigneurie des Villes de Vevay & de la Tour. Il a de son mariage: — Guillaume-Anne Constant-de-Villars, tenu sur les Fonts de batême par le Prince *d'Orange* & la Princesse Royale d'Angleterre, son épouse, Capitaine dans le Régiment des Gardes-Suisses au service d'Hollande; — & Constance-Louise Constant-d'Hermenches.

La Généalogie que nous venons de donner est constatée 1°. par l'extrait des Registres de filiation de la ville de Lausanne; 2°. Par le *Vidimus* des Lettres d'origine, duement légalisé par le Résident de France à Genève; 3°. par l'acte de reconnoissance de Noblesse du Canton de Berne, légalisé par l'Ambassadeur de France à Soleure, lequel acte reconnoît l'extraction de cette Famille, déja reconnue par un autre acte authentique, du même Conseil Souverain du Canton de Berne; 4°. & enfin par un extrait, passé devant Notaires, des Registres de l'Eglise de Rebecque, légalisé par les Mayeurs & Echevins de la ville d'Aire, & quelques autres piéces originales.

Quant aux armoiries de cette ancienne Noblesse, on remarque que Mainfroy de Rebecque portoit, en 1099, *écartelé d'or & de sable*; & qu'Eustache, Châtelain de Lens, Seigneur de Rebecque, avoit pour sceau, en 1147, *une aigle éployée au champ d'argent*. L'écu des Constant-de-Rebecque réunit ces deux armoiries, & ils portent: *coupé en chef d'une aigle éployée en champ d'argent, & en pointe écartelé d'or & de sable*, qui depuis a été *changé en un sautoir d'or, au champ de sable*.

* REBENAC: C'est une des six petites Baronnies du Béarn, au Diocèse de Lescar.

Suivant M. *de Marca*, elle fut possédée par la Maison *de la Barthe*. *Arnaud de la Barthe*, qui se qualifioit *Vicomte de Rebenac*, n'ayant point eu d'enfans, institua son héritiere *Jeanne d'Esquille*, sa niéce, & la maria avec *François de Pas-de-Feuquieres*, dont naquit entr'autres enfans: —— *Charlotte-Catherine de Pas-de-Feuquieres*, héritiere de Rebenac, mariée, en 1698, à *Louis-Nicolas le Tellier*, Marquis de Souvré, second fils du Marquis *de Louvois*, Ministre & Secrétaire d'Etat. Voyez Tellier.

REBOURS (LE) : Ancienne Noblesse, originaire de Normandie. Il est parlé de plusieurs de ce nom dans les Mémoires de *Sully* & de *l'Etoille*, dans les Histoires de France de *Mézeray* & du P. *Daniel*, dans *Blanchard* & dans le P. *Galand*, de l'Oratoire. Le premier connu est

I. PIERRE LE REBOURS, Ecuyer, Seigneur de Maizieres près Falaise, qui vivoit en 1360. L'Arrêt rendu à Rouen le 24 Janvier 1483, par les Généraux Conseillers du Roi sur le fait de la Justice des Aides, ordonnés pour la guerre en Normandie, marque expressément que PIERRE LE REBOURS, Seigneur de Maizieres, trisayeul de JEAN LE REBOURS, Seigneur du Buisson-Morel, du Mesnil-aux-Vignes & de la Bretêche, étoit, en 1360, jouissant des priviléges, franchises & libertés de noblesse de même que ses prédécesseurs, qui étoient *d'ancienne & noble extraction, & servoient dans les Armées du Roi depuis un tems immémorial.* Cet Arrêt fait l'énumération, de pere en fils, des descendans de PIERRE LE REBOURS, jusqu'à JEAN, Seigneur du Buisson-Morel, & à GERMAIN, son frere. Les Chartes de l'Abbaye de Lyre en Normandie font aussi mention de PIERRE LE REBOURS, & de ses descendans, qui ont eu long-tems leur sépulture dans cette Abbaye. Il eut, entr'autres enfans :

II. NICOLAS LE REBOURS, Ecuyer, Seigneur de Maizieres, de la Nouette, du Bois-Regnault & du Troussélain, qui mourut au siége de Louviers, contre les Anglois, du tems de CHARLES VII. Il avoit épousé *Marie Trenchant*, fille de *Guillaume*, Seigneur du Bois-Regnault près de Lyre, dont :

III. ROBERT LE REBOURS, Ecuyer, Seigneur de Maizieres, du Buisson-Morel, &c. qui servoit, suivant l'Arrêt sus énoncé, dans les troupes du Roi, & eut pour fils :

IV. RAOUL LE REBOURS, Ecuyer, Seigneur de Maizieres, du Buisson-Morel, la Nouette, Bois-Regnault, du Troussélain, &c. qui marcha avec l'arriere-ban commandé par le Roi LOUIS XI, contre les Bourguignons, & fut blessé dans les guerres de Picardie. Ses enfans furent, entr'autres : — 1. JEAN, qui suit; — 2. GERMAIN, tige des Seigneurs de Bertrand-Fosse, &c. rapportés ci-après; — 3. & JACQUES, Ecuyer, Procureur du Roi & de la ville de Paris en 1450, pere, entr'autres enfans, de JEAN LE REBOURS, aussi Procureur du Roi en survivance de son pere en 1499.

V. JEAN LE REBOURS, Ecuyer, Seigneur du Buisson-Morel, du Mesnil-aux-Vignes, & de la Bretêche, fut maintenu dans sa *noblesse d'ancienne extraction*, par Arrêt de la Cour des Aides de Rouen, rendu en sa faveur & celle de GERMAIN, son frere, le 24 Janvier 1483, comme on l'a dit. Il fut inhumé dans l'Abbaye de Lyre, & ne laissa qu'un fils, nommé :

VI. ROBERT LE REBOURS, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Buisson-Morel, pere de — JEAN LE REBOURS, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, mort sans postérité; — & de CATHERINE, aussi morte sans enfans de son mariage avec *Maurice Margot*, Ecuyer, Seigneur de Champau-Soult.

Seigneurs de BERTRANDFOSSE, &c.

V. GERMAIN LE REBOURS, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Maizieres, du Buisson-Morel, &c. troisieme fils de RAOUL, qualifié & dénommé dans ledit Arrêt de la Cour des Aides de Rouen, du 24 Janvier 1483, eut de *Marie de Sens*, son épouse, entr'autres enfans :

VI. HEBERT LE REBOURS, Ecuyer, Seigneur de Maizieres & du Buisson-Morel, Gentilhomme servant du Roi LOUIS XI. Il ne laissa de son mariage avec *Perrette Pasquier-de-Franclieu*, fille de *Jean*, & de *Marie de Castille*, que :

VII. GERMAIN LE REBOURS, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Maizieres, Morfontaine, Bertrandfosse & du Buisson-Morel, Avocat au Parlement de Paris, où, par son éloquence, il s'acquit une grande réputation en cette Cour,

& en devint Conseiller. Il épousa 1°. *Marie Coton*; & 2°. *Marie Brachet*, Dame de Laleu, fille de *Claude Brachet*, Seigneur de Villiers, Ecuyer, Secrétaire du Roi, & d'*Anne Duval.* Du second lit vinrent : — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. GERMAIN, auteur des Seigneurs de Laleu, éteints, &c. rapportés ci-après; — 3. & ANTOINETTE, femme de *François Sevin.*

VIII. GUILLAUME LE REBOURS, Chevalier, Seigneur de Bertrandfosse, Châtillon, Prunelé, &c. reçu Conseiller au Parlement de Paris le 5 Décembre 1572, puis Président ès Enquêtes en la même Cour, ensuite Président en celle des Aides en 1578, & Conseiller d'Etat, fit, durant le siége de Paris, où il étoit resté, tout son possible pour ramener les habitans sous l'obéissance du Roi HENRI IV. Le Mardi, 16 Juin 1590, il eut, dit *l'Etoille*, pendant une assemblée qu'il tenoit à cet effet dans la Chambre de M. *de Roissy*, la jambe rompue d'un boulet de canon, tiré du mont des Martyres, (aujourd'hui Montmartre), par ceux du Roi; & pour ce que GUILLAUME LE REBOURS étoit tenu pour Royal, les Prédicateurs disoient en chaire : *que les coups que tiroient les Royaux, alloient tout à Rebours.* Ces faits sont prouvés par des Lettres-Patentes des 23 Juillet 1591, & 28 Juin 1592; par celles de Conseiller d'Etat, que ce Prince lui accorda, en récompense de ses services & de sa fidélité, & par les *Mémoires de l'Etoille*, édition de 1719, *Tome II*, *p.* 13. Il avoit épousé *Claude le Grand*, sœur d'*Alexandre le Grand*, Maître des Requêtes, & fille de *Nicolas le Grand*, Seigneur d'Esgrefoin & de Saint-Jean-des-Broux, premier Médecin ordinaire du Roi, & d'*Aimée Turpin.* Elle mourut à Paris au mois de Juin 1610, suivant les *Mémoires de l'Etoille*, ci-dessus cités, *Tome II*, *p.* 333, & son mari le 2 Août 1619. Leurs enfans furent : — 1. ALEXANDRE, qui suit; — 2. ANNE, femme de *Joseph Charlot*, Seigneur de Princé en Anjou, Conseiller au Châtelet de Paris, Commissaire aux Requêtes du Palais, puis Grand-Maître des Eaux & Forêts; — 3. MARIE, Religieuse à l'Hôpital de Saint-Gervais à Paris; — 4. CLAUDE, femme 1°. d'*Antoine Jabin*, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 9 Août 1595; & 2°. d'*Etienne de Ravieres*, Seigneur de Seson, Conseiller en la même Cour; — 5. JEANNE, femme de *N... de Baudry*, Seigneur de Biville, Conseiller au Parlement de Rouen, morte sans postérité; — 6. MADELENE, Abbesse de Notre-Dame d'Entrain; — 7. & MARGUERITE, mariée ~~à *Antoine Manlat*, Conseiller au Parlement, dont elle laissa postérité.~~ voyez ci-contre.

IX. ALEXANDRE LE REBOURS, Chevalier, Seigneur de Bertrandfosse & de Prunelé, d'abord Conseiller au Parlement de Paris, puis Conseiller & Général en la Cour des Aides, dont il devint Président en 1619, jusqu'en 1643, qu'il fut fait Conseiller d'Etat ordinaire, & Directeur des Finances, mort en 1652, avoit épousé, par contrat du 25 Juillet 1620, *Marie Pajot*, fille d'*Antoine*, Maître des Requêtes, Seigneur de la Chapelle-sous-Gerberon, & d'*Elisabeth Lambert*, dont : — 1. THIERRY, qui suit; — 2. CLAUDE, tige des Seigneurs de Saint-Mard, &c. rapportés ci-après; — 3. JEAN, Chevalier, Seigneur de Prunelé, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes de Paris, mort en 1680, ne laissant d'*Isabelle Compain*, sa femme, fille de *Louis*, Seigneur de Lestang, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Catherine Gourrau*, qu'une fille, nommée — ELISABETH LE REBOURS, laquelle fut mariée, la même année 1680, à *Michel Chamillart*, son cousin-germain, Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes, Intendant, puis Contrôleur-Général des Finances, Ministre & Secrétaire d'Etat au département de la Guerre, Commandeur & Grand-Trésorier des Ordres du Roi, dont postérité; — 4. ALEXANDRE, Chevalier, Seigneur de Châtillon, tué en 1658, d'un coup de mousquet, au siége de Dunkerque, étant Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises; — 5 & 6. CLAUDE & MARIE, toutes deux Religieuses à la Présentation de Senlis.

X. THIERRY LE REBOURS, Chevalier, Seigneur de Bertrandfosse, Conseiller au Grand-Conseil le 8 Mars 1650, Maître des Requêtes le 21 Août 1656, Président au Grand-Conseil par Provisions du 3 Septembre 1667, reçu le 12 du même mois; eut permission, le 20 Juillet 1674, de démembrer son office de

Addition à la page 16. Tome XII.

article Rebours. à la fin du Degré VIII. de Guillaume, article 7. après et Marguerite, mariée supprimés le reste de la phrase et ajoutez, par contrat du 29. janvier 1623, à Galiot Mandat, III. du nom, Ecuyer, sieur d'Aigrefoin, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes à Paris, dont elle fut la seconde femme, et eut postérité. Voyez Mandat, dans le supplément.

de Maître des Requêtes de celui de Président; mourut Président honoraire, le 6 Octobre 1706, âgé de 83 ans, & fut inhumé à Saint-Severin. Il avoit épousé, par contrat du 27 Février 1657, *Marie Mallet de Luzart*, morte le 29 Janvier 1708, sœur du Conseiller au Parlement, & fille d'*Yves Mallet*, Ecuyer, Seigneur de Luzart & de Noisielle, Secrétaire du Roi, & de *Louise Bourgouin.* Il laissa de son mariage : — 1. ALEXANDRE, qui suit; — 2. MADELENE, femme, en 1693, de *Charles-Nicolas Huguet-de Sémonville*, Conseiller au Parlement de Paris, & morte, le 11 Juillet 1730, âgée de 72 ans, ayant eu *Charlotte-Madelene Huguet-de-Sémonville*, morte sans postérité de son mariage avec *Nicolas-Charles-César*, Marquis *de Côtentin*; — 3. & MARIE-ELISABETH, morte sans postérité de son mariage avec *Jean-Jacques-Hyacinthe Foullé*, Marquis de Martangis, Maître des Requêtes, & Intendant de Bourges, fils d'*Hyacinthe*, Seigneur de Martangis & de Prunevaux, Maître des Requêtes honoraire, Ambassadeur en Dannemarck en 1679, Conseiller d'Etat, & d'*Antoinette-Marie Dorat.* voyez FOULLÉ, *Tome VI.*

XI. ALEXANDRE LE REBOURS, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Bertrandfosse, d'abord Substitut du Procureur-Général du Parlement de Paris, Conseiller au Grand-Conseil le 14 Mai 1687, Grand-Rapporteur de la Chancellerie de France, successivement Conseiller d'Etat ordinaire, & Intendant des finances en Août 1704, mort, le 1 Octobre 1736, âgé de 74 ans & demi, avoit épousé, le 11 Juillet 1716, *Susanne Tiquet*, veuve de *Pierre-François-Jacques*, Seigneur *de Vitry*, Conseiller au Parlement de Paris, dont il n'a point eu d'enfans.

Seigneurs de SAINT-MARD-sur-le-Mont, &c.

X. CLAUDE LE REBOURS, Seigneur de Saint-Mard-sur-le-Mont & de la Bruyere, second fils d'ALEXANDRE, & de *Marie Pajot*, Conseiller au Parlement de Paris, puis Conseiller d'honneur en la même Cour en 1705, mort en 1718, avoit épousé *Jeanne Pantin*, fille de *Gilles*, Seigneur de la Guerre en Bretagne, reçue Dame du Palais de la Reine ANNE D'AUTRICHE, le 22 Juin 1663, & morte en 1699, dont : — 1. JEAN-BATISTE-AUGUSTE, qui suit; — 2. CHARLES-JOSEPH, Chevalier, Prêtre, Prieur de Notre-Dame-des-Herbieres; — 3. & MARIE-ELISABETH, femme de *Jean Rouillé*, Seigneur de Fontaine & de Marly-la-Ville, Maître des Requêtes & Intendant de Bourges, dont des enfans.

XI. JEAN-BATISTE-AUGUSTE LE REBOURS, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Mard-sur-le-Mont, & de la Bruyere, Conseiller de Grand-Chambre au Parlement de Paris, mort le 29 Octobre 1751, avoit épousé, par contrat du 2 Septembre 1714, *Marie-Louise Chuberé*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, & ancien Avocat au Parlement, & de *Marie Renault*, de laquelle il a laissé : — 1. JEAN-BATISTE, qui suit; — 2. MARIE-LOUISE, née le 25 Août 1715, femme, par contrat du 11 Avril 1737, de *Louis-François de Goujon*, Marquis de Thuisy, &c. Conseiller d'honneur au Parlement, dont quatre garçons : — l'aîné, mort en 1772, Conseiller au Parlement; — les trois autres, Chevaliers de Malte; — & deux filles, dont l'une a épousé, par contrat du 9 Mai 1775, *Alexis-Balthasard-Jean-Charles de Ricouart-d'Herouville*, Conseiller au Parlement. Voyez GOUJON-DE-THUISY (DE), *Tome VII*, & RICOUART; — 3. & MARIE-ELISABETH LE REBOURS, morte à Paris le 12 Mars 1769, femme de *Charles le Clerc*, Chevalier, Seigneur de Lesseville, Président des Enquêtes du Parlement de Paris, qu'elle avoit épousé en 1744, dont deux garçons & une fille, sçavoir : — *Charles*, Chevalier, né le 25 Décembre 1753; — *Anne-Charles-Guillaume*, né le 15 Septembre 1755, reçu Chevalier de Malte le 1 Mai 1758; — & *Elisabeth-Louise-Charlote le Clerc-de-Lesseville*, née le 29 Décembre 1757, décédée fille le 14 Mars 1772. Voyez CLERC-DE-LESSEVILLE (LE), *Tome IV.*

XII. JEAN-BATISTE LE REBOURS, Chevalier, Seigneur de Saint-Mard-sur-le-Mont, Noirlieu, Varimont & Poix en Champagne, né le 2 Juin 1718, Conseiller au Parlement de Paris le 2 Décembre 1740, puis Président en la pre-

miere Chambre des Requêtes le 20 Mars 1766, & ensuite en la troisieme Chambre des Enquêtes, par Edit du 3 Juillet 1775, a épousé, par contrat du 29 Novembre 1745, *Marguerite-Mélanie le Féron*, née à Paris le 25 Novembre 1725, fille de *Nicolas le Féron*, Chevalier, Seigneur d'Orville & de Louvres en Parisis, Conseiller, & successivement Président au Parlement de Paris, & de *Jeanne-Louise-Mélanie Berger*. Elle est sœur d'*André le Féron*, ancien Officier aux Gardes, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi de la ville des Cayes en l'Isle Saint-Domingue, & de *Louise-Hélene le Féron*, morte, le 23 Mars 1767, femme du Marquis *de Barbançois-Villegongis*, Capitaine aux Gardes, qui ont tous deux postérité. Le Président LE REBOURS a de son mariage :

81

~~est~~ mort le 20. Novembre 1777 dans son Château de saint-Mard-sur-le-mont, en Champagne, avoit ~~et a laissé~~ laissé

XIII. JEAN-BATISTE-AUGUSTE LE REBOURS, II. du nom, Chevalier, Conseiller au Parlement de Paris, né le 9 Novembre 1746, marié, le 22 Août 1768, à *Marie-Geneviève Clément de Barville*, fille unique de *Jean-Chrisostome-Antoine Clément*, Seigneur de Barville, Comte de Montgommery, Baron d'Escots, Vignats, Verneuillet, le Mesle-sur-Sarthe & Saint-Silvain, Avocat-Général en la Cour des Aides de Paris, & de *Marie-Geneviève Brochant*. De ce mariage sont issus : — 1. JEAN-BATISE-AUGUSTE, né le 15 Juillet 1769 ; — 2. JEAN-CHRISOSTOME-ANTOINE, né le 7 Août 1770 ; — 3. ALEXANDRE-JACQUES-LOUIS, né le 22 Juillet 1771 ; — 4. MARIE-MÉLANIE, née le 20 Décembre 1772 ; — 5. MARIE-HÉLENE, née le 23 Mars 1774.

Seigneurs de LALEU, *&c. éteints.*

VIII. GERMAIN LE REBOURS, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Laleu, Morfontaine, Villiers, Chaussy, & du Buisson-Morel en Normandie, second fils de GERMAIN, II. du nom, & de *Marie Brachet*, Dame de Laleu, sa seconde femme, fut Prévôt & Juge ordinaire de la ville d'Orléans, Maître des Requêtes de la Reine, mere de LOUIS XIII ; maintenu & confirmé dans sa *noblesse d'ancienne extraction*, ainsi que ses prédécesseurs, par Arrêt de la Cour de Aides de Paris, du 4 Juin 1576. Il avoit épousé 1°. *Madelene Brachet*, Dame de Pormorant, sa cousine, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. *Anne-Bourdineau*, sœur de *Marie*, femme de *Mery de Vic*, Comte de Fiennes, Garde des Sceaux de France, & fille de *Jacques Bourdineau*, Seigneur de Baronville, & d'*Anne Garrault*. Du second lit il eut : — 1. GERMAIN, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné ; — 3. MARIE, femme de *Joachim Marchant*, Seigneur du Mé ; — 4. & MADELENE, mariée à *Michel Colas*, Seigneur de Champ-Grant.

IX. GERMAIN LE REBOURS, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Villiers & de Billancourt, fut Lieutenant Particulier, Civil & Criminel au Bailliage & Siége Présidial d'Orléans, Procureur-Général au Grand-Conseil en 1602, ensuite Conseiller d'Etat, eut des Lettres d'Honoraire, pour avoir entrée au Grand-Conseil, se démettant de son Office, dans lesquelles il est dit qu'il y avoit plus de 20 ans qu'il étoit Procureur-Général : elles furent enregistrées le 10 Mars 1622. Il avoit épousé en 1601, *Marie-Madelene Pasquier*, fille de *Florent Pasquier*, Ecuyer, Seigneur de Valgrand, Secrétaire du Roi, & de *Catherine Ancel*, dont : — 1. GERMAIN, Sieur de Villiers ; — 2. FRANÇOIS, qui suit ; — 3. JEAN, Sieur de Saint-Cheron, né le 28 Mai 1607, Page du Roi, mort Officier au Régiment des Gardes ; — 4. NICOLAS, jumeau du précédent, mort jeune ; — 5. DOMINIQUE, né en 1609 ; — 6. EMMANUEL, né le 25 Décembre 1615, Religieux Capucin ; — 7. MARIE, née le 15 Août 1603, mariée à *Antoine de Berbisy*, Seigneur d'Orouville & d'Auvers, dont une fille, femme de *N... de Saint-Cyr* ; — 8. LOUISE, née le 5 Août 1608, Religieuse à Saint-Etienne de Reims ; — 9. MADELENE, née le 28 Mai 1611, Religieuse au même Monastere ; — 10. & FRANÇOISE, née le 28 Septembre 1617, Religieuse aux Filles-Célestes à Paris.

X. FRANÇOIS LE REBOURS, Chevalier, Seigneur des Brosses & de Billancourt, né le 16 Juin 1606, épousa, en 1634, *Marguerite Charron*, fille de *Jean Char-*

ron de Renouillere, dont il ne laissa qu'un fils nommé — ALEXANDRE LE REBOURS, né en 1637, Enseigne au Régiment des Gardes-Françoises, tué au siége de Berg-Saint-Vinox en 1658.

IX. FRANÇOIS LE REBOURS, second fils de GERMAIN, III. du nom, & d'*Anne Bourdineau*, sa seconde femme, Chevalier, Seigneur de Laleu & de Chaussy, Ecuyer ordinaire de la Reine MARIE DE MÉDICIS, Capitaine & Gouverneur du Château de Madrid au Bois de Boulogne, de la Meute, du Pont de Saint-Cloud, & de la Varenne du Louvre, dont les armes se voyent encore à une croix qui est dans le Bois de Boulogne, épousa *Anne de Chaulnes*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Epinay-Sur-Seine, Conseiller d'Etat, Doyen des Maîtres des Requêtes, dont pour fils unique :

X. FRANÇOIS-DE-PAULE LE REBOURS, Chevalier, Seigneur de Laleu & de Chaussy, Prévôt Royal & Juge de Police de la Ville d'Orléans, mort le 15 Mai 1693. Il avoit épousé *Françoise Cardinet*, fille de *Claude*, Seigneur de Chenault, Prévôt d'Orléans, & Maître des Requêtes de la Reine mere, & d'*Espérance Maillard*, de laquelle il a laissé : — MARIE LE REBOURS, femme de ~~*N... de Villedar*~~; — & MADELENE, mariée à *Jacques Lamirault*, Ecuyer, Sieur de Plissay, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Vivarais, fils d'*Etienne Lamirault*, & de *Marie Duchon*.

+ Guillaume de Bongars, Ecuyer, Sieur de Villedart, Lieutenant des Maréchaux de france en 1709

Les armes : *de gueules, à sept losanges d'argent, posées 3, 3 & 1.*

On trouve la Généalogie des LE REBOURS, notamment dans *Moréri*; mais celle que nous venons d'en donner est beaucoup plus étendue, & a été rédigée d'après les titres originaux communiqués, pour la branche des Seigneurs *de Saint-Mard*, la seule subsistante.

REBOURS, en Bretagne : Autre Famille, dont étoient

FRANÇOIS REBOURS, Sieur de Vaumadeur, & JACQUES REBOURS, Sieur du Closneuf, qui furent d'abord interloqués sur leur noblesse, au rapport de M. *Huart*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 26 Mars 1669, & ensuite déclarés *nobles d'extraction*, par autre Arrêt rendu en ladite Chambre le 23 Mars 1670, au rapport de M. *Denyau.*

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à deux chevrons de sable ; & au 2 & 3, fascé de six piéces d'argent & de gueules.*

* RECHIGNEVOISIN-DE-GURON : Ancienne Noblesse établie en Poitou, qui tire vraisemblablement son nom de la Terre de RECHIGNEVOISIN, située sur les frontieres du Poitou & de la Marche. Elle a formé plusieurs branches.

On trouve, en 1321, RAIMBAUD DE RECHIGNEVOISIN, Ecuyer, qui étoit, en 1326, Conseiller du Roi & Commissaire député par Sa Majesté dans la Sénéchaussée du Poitou, de la Marche & du Limousin, au sujet des Finances des fiefs & autres acquêts. — PERRIN DE RECHIGNEVOISIN, Ecuyer, Capitaine des Gendarmes, donna, le 18 Août 1340, quittance de la somme de 6 livres tournois pour prêt sur ses gages & ceux de sa Compagnie, qui ont servi & serviront dans la guerre de cette année ; ladite quittance, en parchemin, est scellée du sceau des armes de la Famille de RECHIGNEVOISIN. — L'Abbé *de Vertot*, dans sa liste des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, fait mention d'un RECHIGNEVOISIN, qui étoit à peu-près dans le même-tems Commandeur de Saint-Georges de Poitiers. — JEAN DE RECHIGNEVOISIN, Ecuyer, Sire de la Marsandiere, vendit, en 1390, la troisieme partie du bois de la Tousche-Blenard. Le premier de ce nom, depuis lequel on a une filiation suivie, est

I. GUILLAUME DE RECHIGNEVOISIN, Ecuyer, marié, par contrat passé à Lusignan, devant *Auberin*, Notaire, le 1 Mai 1402, à *Catherine Martin-de-Guron*, fille unique & seule héritiere d'*Huguet Martin-de-Guron*, & de *Madelene de la Rochefoucaud.* Elle lui porta en dot la Seigneurie de Guron, dont ses descendans ont conservé le surnom, à l'extinction de la branche des Seigneurs *de*

Guron. De ce mariage vinrent : — PIERRE, qui suit ; — & MARIE, femme, par contrat du 10 Février 1434, passé devant *Graltet*, Notaire, de *Simon de Choisy*, Seigneur de la Berthinie, à qui son beau-frere laissa tous les biens situés à Bellac, par acte desdits jour, mois & an. Dans cet acte ils sont reconnus enfans de GUILLAUME DE RECHIGNEVOISIN, qui eut l'administration de leurs biens, & dont il fit le dénombrement le 6 Février 1405.

II. PIERRE DE RECHIGNEVOISIN, Ecuyer, épousa *Jeanne de la Celle*, comme il est prouvé par le contrat de mariage de MARGUERITE, une de leur fille. Ses enfans furent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. LOUIS ; — 3. autre JEAN, dont nous parlerons après son aîné ; — 4. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de Guron, rapportée ci-après ; — 5. MARGUERITE, mariée, par contrat passé devant *Bonnet* & *Chebridon*, Notaires, le 20 Janvier 1456, avec *Jean de Besdon*, Ecuyer, Seigneur d'Oyré ; — 6. & CATHERINE, qui partagea avec LOUIS, JEAN & ANTOINE, ses freres, la succession de leur pere commun, le 25 Septembre 1481, par acte passé devant *Birault* & *Herault*, Notaires. Les mêmes enfans partagerent, le 17 Juillet 1482, par acte passé devant *Ludouin* & *Gabuville*, Notaires, la succession de *Jeanne de la Celle*, leur mere.

III. JEAN DE RECHIGNEVOISIN, Chevalier, épousa *Marguerite d'Amboise*, laquelle, étant veuve, partagea, le 24 Septembre 1481, avec LOUIS, JEAN, ANTOINE & CATHERINE DE RECHIGNEVOISIN, ses beaux-freres & belle-sœur, la succession de PIERRE DE RECHIGNEVOISIN, pere de feu son mari. C'est tout ce que nous apprend sur cette branche aînée le *Mémoire*, dressé sur titres, qui nous a été fourni.

Mais *l'Armorial de France*, *Registre IV*, commence ici la branche *de la Maison-Neuve*, d'après *la Thaumassiere*, *p.* 5, *Note D*, qui dit que JEAN DE RECHIGNEVOISIN, Ecuyer, Seigneur de Rechignevoisin en 1481, Sieur de l'Hôtel & fief noble de la Maison-Neuve en 1482, & de la Queuille (vraisemblablement le second du même nom, troisieme fils de PIERRE, & de *Jeanne de la Celle*), fut marié, le 4 Août 1495, à *Anne de Gondouville*. Un Procès-verbal de Malte, suivant le même *la Thaumassiere*, *p.* 3 & 4, *Note D*, le dit marié, le 18 Mars 1490, c'est-à-dire 1491, à *Marie de Choisy-Brethenis*. Ce qui est certain, c'est que GABRIEL DE RECHIGNEVOISIN, Ecuyer, Sieur de la Maisonneuve, un des descendans au VIe degré de cet autre JEAN, fut marié avec *Louise Brisson*, dont il avoit, vers l'an 1660, — PIERRE & GABRIEL DE RECHIGNEVOISIN, Ecuyers, que nous croyons morts sans postérité.

Branche des Seigneurs de GURON.

III. ANTOINE DE RECHIGNEVOISIN, Ecuyer, Seigneur de Guron, quatrieme fils de PIERRE, & de *Jeanne de la Celle*, épousa, par contrat du 15 Janvier 1472, passé devant *Doulan*, Notaire, Demoiselle *Antoinette Rousselle*, fille de *Jean de la Boissiere*, Ecuyer, & de *Marie Montleon*, dont : — YVON, qui suit ; — & PIERRE, qui fit un accord, le 18 Juillet 1537, avec LOUIS, son neveu, par acte passé devant *Gorreau* & *Biraudeau*, Notaires.

IV. YVON DE RECHIGNEVOISIN, Ecuyer, Seigneur de Guron, se signala en combattant, auprès du Roi FRANÇOIS I, à la bataille de Pavie. Il épousa, par contrat du 25 Avril 1506, passé devant *Mercier* & *Gauvreau*, Notaires, Demoiselle *Antoinette Rorteau*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Cristinniere ; & en eut : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2 & 3. GUYOT & JANNOT ; — 4 & 5. TOINETTE & CATHERINE. Ces enfans partagerent la succession de leur pere, par acte passé devant *Noy* & *Nau*, Notaires, le 4 Février 1543.

V. LOUIS DE RECHIGNEVOISIN, Ecuyer, Seigneur de Guron, se trouva au siége de Metz sous le regne de HENRI II, où il donna des preuves de sa valeur ; & épousa 1°, par contrat passé devant *Lestrye*, Notaire à Jarnac-sur-Charente, le 5 Mai 1530, Demoiselle *Jeanne de l'Estang*, fille de noble *Jean de l'Estang*, Ecuyer, Seigneur de Rulles ; & 2°. *Jeanne de Nossay*. Du premier lit il eut :

— Gabriel, qui suit; & du second : — Bernard, mis, après la mort de son pere, sous la tutelle de sa mere *Jeanne de Nossay*, & sous celle de Dame *Charlotte de Fourreau*, veuve de Messire Jean de Rechignevoisin, Chevalier, Seigneur de la Grand'Epine, Porte-Enseigne du Prince *de la Roche-sur-Yon*. Il partagea avec son frere aîné Gabriel, le 9 Mai 1559, devant *Chevallier* & *Dabet*, Notaires. Ce Bernard de Rechignevoisin fut auteur de la branche des Seigneurs des Loges, éteinte dans Charles de Rechignevoisin, Ecuyer, Seigneur des Loges, qui passa en Hollande au service des Etats Généraux des Provinces-Unies, & y servit en qualité de Mestre-de-Camp. De son mariage, accordé en Hollande, avec *Madelene Vander Mile*, il n'eut qu'un fils, mort, sans alliance, en 1665; & deux filles.

VI. Gabriel de Rechignevoisin, Chevalier, Seigneur de Guron & des Loges, Gouverneur des ville & Château de Lusignan, sous le regne de Charles IX, en 1568, fut, le Dimanche gras de la même année, trahi par ceux qui commandoient sous lui dans ledit Château, entr'autres par *Tesson* & *Usseaux*, qui, gagnés par l'Amiral *de Châtillon*, Chef du parti Protestant, sous prétexte d'amener des prisonniers de guerre dans ce Château, y firent entrer des troupes ennemies, qui égorgerent toutes les sentinelles des corps-de-gardes, composés de 300 soldats; & pénétrerent jusques dans la Chambre du Sieur *de Guron*, qui, lui douzieme, se sauva dans une tour de ce Château. Il se comporta avec tant de valeur & de présence d'esprit, qu'avec le secours qui lui vint de la Ville, il repoussa les ennemis, les passa au fil de l'épée, ainsi que les deux traîtres, pris à demi-morts, qui furent coupés par morceaux & jettés par dessus les creneaux. Mais après avoir fait évacuer & balayer la place de tous les ennemis que ces deux traîtres y avoient fait entrer, il eut la douleur de trouver chez lui sa femme, *Anne Bonnin*, enceinte de deux enfans, égorgée & percée de plus de 100 coups d'épée ou de poignards; & peu-après le chagrin d'apprendre que l'Amiral *de Châtillon*, piqué de voir son entreprise échouée, avoit, par vengeance, fait mettre le feu à sa maison, distante de deux lieues de Lusignan, où ses meubles & ses titres furent brûlés. Le Seigneur *de Guron*, en reconnoissance de cette action, fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi; pourvu, le 23 Juillet 1576, de la charge de Gentilhomme de sa Chambre; & le 6 Avril 1580, de celle de Gentilhomme d'honneur de la Reine Catherine de Médicis. La Famille conserve deux Lettres du Roi, signées Henri, & une de la Reine, signée Catherine, qui font une mention honorable des services du Sieur *de Guron*. Dans l'une, le Roi lui promet de les reconnoître pour avoir conservé la ville de Poitiers sous son obéissance. Il épousa, 2°. par contrat du 9 Août 1574, passé devant *Chauveau*, Notaire, *Catherine Frottier*, fille de *François Frottier*, Seigneur de la Messeliere, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de 100 hommes d'armes, sous la charge de M. *Prevost-de-Sansac*, & de Dame *Antoinette Goumard*. Il en eut : — Jean, qui suit; — & Catherine, laquelle partagea avec son frere la succession de leur pere, le 27 Octobre 1605, par acte passé devant *Jousselain* & *Appelvoisin*, Notaires.

VII. Jean de Rechignevoisin, Chevalier, Seigneur de Guron, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé le 21 Novembre 1621, fut pourvu du Gouvernement de la ville & Château de Marans, par Lettres signées & scellées du grand sceau le 6 Septembre 1626; & nommé Introducteur des Ambassadeurs, par Lettres du 4 Juin 1633, dans lesquelles il est fait mention qu'il avoit été Ambassadeur en Angleterre. La Famille conserve aussi une lettre écrite audit Sieur *de Guron*, & signée de la main de Louis XIII, datée du 23 Octobre 1627; & plusieurs, tant du Cardinal *de Richelieu*, que des autres Ministres, pour les différens emplois dont il fut chargé, tant en Allemagne, en Lorraine, qu'en Italie. L'Histoire rapporte qu'il se jetta dans Casal, & en empêcha la prise, pendant que Louis XIII étoit occupé au siége de la Rochelle, en 1628. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 3 Mars 1596, passé devant *Joyeux*, Notaire, Demoiselle *Françoise d'Angoulême*, Dame du Puyrateau & de Gurat, fille de feu *François d'Angoulême*, & de *Gabrielle Tison*; & 2°. par contrat du 18 Mars 1606, passé

devant *Chollet* & *Chaunet*, Notaires, Marie de Rechignevoisin, sa parente, veuve de *Daniel Chevallier*, Ecuyer, Seigneur de la Richardiere. Un acte de curatelle, passé le 19 Juin 1606, entre ledit Jean, & Gabriel de Rechignevoisin, son fils, d'une part, & *Lancelot d'Angoulême*, Ecuyer, Seigneur de Gurat & autres, fait voir qu'il eut du premier lit : — Gabriel, qui suit. Du second lit vinrent plusieurs enfans, entr'autres : — N... de Rechignevoisin, connu sous le nom *de Quinçay*, Capitaine de Cavalerie, Gouverneur de Marans, blessé au combat de Turin, & mort à Paris des suites de ses blessures; — N... de Rechignevoisin, appellé *le Chevalier de Guron*, tué à l'Isle Sainte-Marguerite en 1636, Commandant un Vaisseau; — & Louis de Rechignevoisin-de-Guron, Evêque, Seigneur & Vicomte de Tulle, mort Evêque de Comminges en 1693.

VIII. Gabriel de Rechignevoisin, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Guron & de Gurat, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant pour Sa Majesté au Gouvernement de Marans, testa le 14 Mars 1628, & avoit épousé Dame *Marguerite Chevallier*, comme il est prouvé par un acte de partage passé, le 3 Avril 1616, entre Jean, son pere, Marie de Rechignevoisin, sa belle-mere, & *Emery Chevallier*, Ecuyer, Seigneur de la Richardiere, fils du premier mari de ladite Dame. Les enfans de Gabriel furent : — 1. Jean, qui suit; — 2. Gabriel, auteur de la branche des Seigneurs de Gurat, rapportée ci-après; — 3. Emery, Ecuyer, Sieur de Champeaux; — 4. & Marie, femme d'*Antoine d'Auché*, Chevalier, Seigneur dudit lieu. Ils sont tous rappellés dans un acte de partage du dernier Août 1643, passé devant *Caillas* & *Marlin*, Notaires, où ils sont dits enfans de Gabriel de Rechignevoisin, & de Dame *Marguerite Chevallier*.

IX. Jean de Rechignevoisin, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Guron, Capitaine au Régiment de la Reine Marie de Médicis, Régente du Royaume, épousa, par contrat passé le 17 Novembre 1658, devant *Jolly* & *Gaschet*, Notaires à Meré, Demoiselle *Marie d'Albin*, fille de Messire *Giraud d'Albin*, Chevalier, Seigneur de Valzergues, & de *Louise de Saint-Georges*, de laquelle il eut deux fils, dont on ignore la destinée.

Branche des Seigneurs de Gurat, &c.

IX. Gabriel de Rechignevoisin, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Gurat, second fils de Gabriel II, & de *Marguerite Chevallier*, fut Capitaine au Régiment Royal-Artillerie, & mourut le 6 Février 1665. Il avoit épousé Demoiselle *Catherine Dupin*, fille de Messire *Gabriel Dupin*, Ecuyer, Seigneur de la Gueriviere, & de *Louise Maunoury*, dont : — 1. Jean, qui suit; — 2 & 3. Robert & Gabriel; — 4. & Marie-Anne.

X. Jean de Rechignevoisin-de-Guron, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Gurat, mort Capitaine au Régiment de la Reine, Infanterie, avoit épousé, en 1683, Demoiselle *Catherine Garnier-de-Brieuil*, fille de Messire *N... Garnier*, Ecuyer, Seigneur de Brieuil, & de *Madelene de Chillaud*. Il en eut : — René, qui suit; — & Catherine, mariée à *N... Joufferant-de-Lairé*.

XI. René de Rechignevoisin-de-Guron, Chevalier, Seigneur de Gurat, la Magdelaine, Causnay, Brillac & autres lieux, a servi dans la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, suivant son congé de 1708. Il épousa, 1°. par contrat du 2 Juin 1721, Demoiselle *Marie-Gabrielle Julliot-de-la-Pénissiere*, fille de *Salomon*, Ecuyer, Seigneur de la Pénissiere; & 2°. par contrat du 30 Mai 1736, Demoiselle *Renée du Rousseau-de-Fayolle*, fille de Messire *Pierre du Rousseau*, Ecuyer, Seigneur de Fayolle, & de Dame *Marie-Anne Prevost-de-Sansac-de-Fayolle*, de la branche des Seigneurs de Londigny. Voyez Prevost, Seigneurs d'Aisec, Touchimbert, Sansac, &c. *Tome XI* de ce Dictionnaire. Du premier lit il a : — 1. Pierre-Gabriel, qui suit; & du second :

2. Autre Pierre-Gabriel de Rechignevoisin, Capitaine au Régiment de Cambis, Infanterie, depuis Régiment Royal. Il a été fait prisonnier au siége de Louisbourg, a fait le siége de Mahon & les campagnes de Portugal, & s'est

retiré, après 23 ans de services, à cause de sa mauvaise santé, avec une pension de 400 livres, & le Bon de la Croix de Saint-Louis. Il a épousé, au mois de Juin 1773, Demoiselle *N... de la Roche*, fille de Messire *N... de la Roche*, Marquis de la Groge, ci-devant Ecuyer du Roi, & Capitaine au Régiment des Gardes, & de Demoiselle *N... de Montaigu-Bois-David ;*

3. Charles, Chevalier de Malte, qui a été Page du Grand-Maître en 1754. En qualité de Major du Fort Saint-Elme, il s'y est distingué le Vendredi 9 Septembre 1775. Ayant été jetté par les Prêtres conjurés de l'Isle de Malte dans un cachot, il se remit en liberté vers les huit heures du soir; trouva moyen d'armer neuf soldats, ce qu'il fit avec beaucoup de célérité & d'adresse: secondé de deux autres Chevaliers, il força les Rebelles, tua lui-même d'un coup de fusil leur chef qui l'avoit manqué, & les expulsa. Ce service, rendu à la Religion, est d'autant plus important, que ces Rebelles étoit sur le point de mettre le feu au magasin à poudre, ce qui auroit causé un dommage considérable; — 4, 5 & 6, trois filles, dont une non mariée; les deux autres, Religieuses à l'Abbaye Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr.

XII. Pierre-Gabriel de Rechignevoisin-de-Guron, Chevalier, d'abord Page du Roi dans sa petite Ecurie le 4 Février 1740, a été ensuite Cornette au Régiment de Beauffremont, réformé à la paix suivante, & a épousé, le 8 Juin 1748, Demoiselle *Lucie-Rose Texier-de-Saint-Germain*, fille de Messire *Alexandre Texier*, & de Demoiselle *Françoise Rogier du Crevi*, dont sont issus: — 1. Louis-Charles-Dide-Anne, qui suit; — 2. Françoise-Renée-Rose, batisée le 29 Mars 1749; — 3. Marie-Adélaïde, batisée le 3 Février 1751; — 4. Marie, batisée le 10 Avril 1754; — 5. & Rose-Mélanie de Rechignevoisin-de-Guron, née le 8 Mai 1756.

XIII. Louis-Charles-Dide-Anne de Rechignevoisin-de-Guron, Chevalier, né le 10 Février 1753, a été reçu, le 14 Juin 1770, Mousquetaire du Roi dans sa premiere Compagnie.

Il y a encore eu la branche des Seigneurs du Riadou, qui s'est éteinte dans Jean de Rechignevoisin, mort sans alliance le 4 Février 1630.

Les titres de cette Famille ont été produits, en 1666, devant M. *de Barentin*, Intendant de Poitou, & le Sieur *Pinet*, Receveur-Général, commis pour la recherche de la Noblesse de cette Province.

Les armes: *de gueules, à une fleur de lis d'argent*, par concession de nos Rois, depuis plus de 200 ans, en reconnoissance des services que ceux du nom de Rechignevoisin ont rendus à l'Etat.

* RECOURT: Terre & Seigneurie en Artois, située à quatre lieues de Cambray, & relevante de la Châtellenie d'Oisy, qui a donné son nom à une ancienne Maison, que l'Auteur de l'Histoire du Cambresis, *p. 934*, fait sortir d'un puîné de la très-ancienne & illustre Maison de *Coucy*, nommé Enguerrand, Sire de Recourt, vivant en 1180, dont est descendu, par degrés, Guy, Sire de Recourt, Chevalier, vivant en 1291, par lequel nous en commencerons la Généalogie.

La Maison de Recourt doit être comprise entre celles des plus illustres du pays d'Artois, soit qu'on ait égard à son ancienneté & à ses services, ou aux alliances qu'elle a contractées avec les meilleures de cette Province, entr'autres avec celles *de Lens* & *de Licques*, dont elle a porté le nom & les armes indistinctement. Elle reçoit encore un accroissement de gloire, par la dignité d'Amiral de France, dont fut revêtu Charles de Recourt, dit *de Lens*, mentionné en son rang.

Quelques Auteurs, (notamment celui du Mercure de France du mois de Juin 1731), la font descendre d'un puîné des Comtes *de Boulogne*: c'est une erreur, fondée sur ce que la Châtellenie de *Lens*, (démembrement de la Comté de Boulogne), restée durant plusieurs siécles dans la Maison de Recourt,

étoit paſſée dans une autre Maiſon, par le mariage d'*Iſabelle de Lens*, fille de *Mainfroy*, Châtelain *de Lens*, avec *Euſtache le Roux*, que l'on prétend être de celle de *Rœux*, parce qu'il portoit *d'argent, à l'aigle de ſable;* mais il y a plus d'apparence que cet *Euſtache le Roux* étoit de la Maiſon de *Bethune*, dont pluſieurs avoient le ſurnom de *le Roux;* & encore parce que la Terre & Seigneurie de Chocques en Artois, qui appartenoit à cette Maiſon *de Bethune*, eſt reſtée dans cette branche, qui prit enſuite le nom & les armes de Lens comme il ſe voit dans un acte d'Echange, fait, en 1204, entre ledit *Euſtache* & l'Abbaye de Chocques, auquel pendoit deux ſceaux; l'un à droite, qui repréſentoit *une aigle de ſable*, avec cette légende autour : *Sigillum Caſtellani de Lens;* & l'autre ſceau de *Jean*, ſon fils, qui avoit ratifié cet acte d'échange, où il eſt repréſenté à cheval, portant les armes pleines de *Lens*, que les deſcendans d'*Euſtache* ont conſervées dans leur ſceau, y joignant pour contre-ſcel les armoiries ſuſdites, en mémoire de leur deſcendance de la Maiſon *de Bethune*, comme il conſte par deux lettres, de *Jean de Lens*, III. du nom, de l'an 1279, dépoſées au Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Auguſtin. Ceci eſt extrait d'une Généalogie de la Maiſon *de Lens*, tirée de la Bibliothéque du Roi.

La Châtellenie de Lens reſta dans cette Famille, qui conſerva le nom & les armes de *Lens*, & de laquelle ſont deſcendus les Comtes *de Rebecque* & *de Blandecque*, & les Seigneurs *de Louvet* & *de Brebieres*, qui ont formé pluſieurs branches, d'une deſquelles eſt iſſue *Iſabelle de Lens*, devenue héritiere de la Châtellenie de Lens, Dame de Chocques & de Camblain, par la mort de ſes freres, laquelle porta, vers l'an 1300, dans la Maiſon de Recourt, cette Châtellenie de Lens, en épouſant Philippe de Recourt, Seigneur de la Comté, qui en prit depuis le nom & les armes écartelées avec les ſiennes, comme on le verra au 2[e] degré de la Généalogie.

Enfin l'alliance de la Maiſon *de Licques* en Boulonnois, avec les Recourt, a augmenté le luſtre & la fortune de ceux-ci, par les grands biens que l'héritiere de la Baronnie *de Licques* leur porta vers 1400 : ſes deſcendans en joignirent encore le nom & les armes à celles de leur Maiſon, comme ils avoient fait de celle de *Lens;* c'eſt ce qui occaſionna de l'embarras dans la diſtinction des branches de Lens & de Licques du nom de Recourt. On pourroit même ajouter que c'eſt poſitivement l'erreur où ſont tombés pluſieurs Généalogiſtes & auſſi le P. *Anſelme*, dans ſon Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne, à l'occaſion de Gerard de Recourt, fils de François de Recourt, & de *Béatrix-Eléonore de Licques*, qu'il dit mort en 1375. On voit dans une Généalogie de la Maiſon de Recourt & de *Lens*, que, vers l'an 1350, il y eut un *Gerard de Licques*, qui épouſa *Marie de Pecquigny*. Le rapport des noms de Recourt & de *Licques*, que la Maiſon de Recourt a porté indiſtinctement depuis ſon alliance avec celle *de Licques*, vers l'an 1400, & même dans les actes, ainſi que celui de *Lens*, a pu faire croire au P. *Anſelme*, que *Gerard de Licques* étoit le même que Gerard de Recourt, mort en 1375; mais ſi l'on fait attention au rapport des dates énoncées dans l'Hiſtoire du P. *Anſelme*, aux articles de Gerard de Recourt, de Guillaume de Recourt, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi en 1365, de Charles de Recourt, dit *de Lens*, Amiral de France en 1418, l'on s'appercevra aiſément que Gerard de Recourt ne peut être le pere des ſuſdits Guillaume & Charles, étant lui-même fils de François de Recourt, marié à *Béatrix-Eléonore de Licques*, laquelle ne porta la Baronnie de ce nom dans la Maiſon de Recourt, que vers l'an 1400. *Moréri* eſt tombé dans la même faute; mais le Rédacteur de l'Edition de 1759, en a ſouſtrait le commencement de ſa Généalogie, parce que peut-être il a reconnu l'erreur des premieres Editions, & qu'il a voulu s'exempter de très longues recherches.

Ce qui fait encore croire que le Pere *Anſelme* s'eſt trompé, c'eſt que *la Morliere*, dans la ſeconde partie de ſes Antiquités, *p.* 248, *in fol*°, article de la Maiſon de *Mailly*, dit que de *Gilles de Mailly*, II. du nom, Seigneur d'Authuille, & d'*Iſabeau de Vavrans*, ſa premiere femme, ſont iſſus pluſieurs enfans,

enfans, entr'autres une fille, qui fut mariée à GERARD DE RECOURT, dont vint —— COLARD DE RECOURT, mari de *Guillemette de Baratre*, fille de *Philippe de Baratre*, & de *Marie de Flechin*, inhumés dans l'Eglise de l'Abbaye d'Arrouaise près Bapaume en Artois, de laquelle il est constant que les Seigneurs *du Sart* sont issus; & que de cette branche il reste encore plusieurs enfans, dont nous rapporterons en son rang la filiation, justifiée par preuves authentiques & piéces juridiques, qui nous ont été fournies.

Le second Volume du *Registre I* de l'Armorial général de France, article de RECOURT, n'entre pas dans le détail de la Généalogie de cette Maison, qu'il fait simplement remonter à l'an 1429, & renvoie à l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne; mais ni l'Auteur de cet Armorial de France, ni le P. *Anselme* & beaucoup d'autres Ecrivains, n'ont point eu connoissance du commencement de sa filiation, & n'ont pas fait mention de la branche des Seigneurs *du Sart*. Feu M. *Bultel* Président au Conseil d'Artois, dit (dans un petit ouvrage intitulé *Notice sur l'Artois, Part. II*, où il traite des Maisons de cette Province), que la Maison *de Baratre* est tombée en quenouille dans celle de RECOURT, qu'il fait ensuite éteinte, vers le milieu du siécle passé. Voyez article RECOURT. Il y a lieu de croire aussi qu'il n'a pas eu connoissance de ces Seigneurs *du Sart*; établis dans une autre Province. Cependant il est certain que cette branche, quoique sortie depuis plusieurs siécles de l'Artois, n'a pas pour cela perdu le droit d'être regardée comme issue de la Maison de RECOURT.

On s'est encore trompé dans le Mercure de France du mois d'Avril 1756, en annonçant que le Comte *de Rupelmonde*, tué d'un coup de fusil à l'afaire du 15 Avril 1745, qui se passa près de Paffenhoven en Baviere, étoit le dernier rejetton de cette Maison : il y en avoit alors deux branches existantes, dont l'aînée s'est éteinte, le 21 Octobre 1771, dans la personne de FERDINAND-GILLON DE RECOURT, qui n'a laissé que trois filles, comme on le verra en son rang. L'autre branche est continuée dans les enfans de JEAN DE RECOURT, Chevalier, Seigneur du Sart, près la Fere-sur-Oise, en la Généralité de Soissons.

L'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII, p. 826*, en commence la Généalogie par JEAN DE RECOURT, que quelques Auteurs nomment CHRISTOPHE, & lui donne pour femme ~~de~~ *Ide Lens*, qui lui apporta, vers l'an 1300, la Châtellenie de Lens; mais comme l'incertitude occasionnée par le laps de tems, & le défaut de preuves certaines sur l'origine de cette Maison, ainsi que la confusion des noms de RECOURT, de *Lens*, & de *Licques*, empêchoient l'Auteur de lever toutes ces difficultés, nous avons cru ne pas devoir nous en tenir à son sentiment & en donner la filiation dans l'ordre suivant, d'après les extraits de plusieurs titres & notes tirés de différens Historiens que nous avons consultés.

GÉNÉALOGIE de la Maison de RECOURT.

I. GUY, Sire DE RECOURT, Chevalier, vivoit en 1291, & est mentionné dans l'Histoire du Cambresis, *p.* 934. Il eut pour enfans : —— 1. PHILIPPE, Chevalier, Sire de la Comté, qui suit; —— 2. MICHEL DE RECOURT, l'un des Officiers de la Maison du Roi PHILIPPE *de Valois*, & l'un des Lieutenans de ses Armées, comme il appert d'une Charte de 1340, administrée par le Bailli *de Crevecœur*, portant ordre de JEAN, Duc de Normandie, fils aîné du Roi de France, audit MICHEL DE RECOURT, Chevalier, de maintenir & garder les habitans de Crevecœur dans leurs us & coutumes, pour les bons & loyals services qu'ils avoient rendus au Roi, son pere, vraisemblablement depuis le transport, fait en 1334, par *Béatrix de Saint-Pol*, à PHILIPPE *de Valois*, Roi de France, de la Châtellenie de Cambray, des Terres & Seigneuries de Crevecœur, Alleux, & Rumilly, &c. auquel signerent *Oudart de Ham* & MICHEL DE RECOURT, Chevaliers. Voyez l'Histoire de la Maison *de Châtillon*, *p.* 308. MICHEL por-

toit pour armes : de Recourt; c'est-à-dire, *bandé de vair & de gueules de 6 piéces, au chef d'or, avec un lambel*, ce qui est justifié par une quittance donnée pour ses gages de Conseiller & Maître-d'Hôtel du Roi, au Receveur de la Baillie de Sens, l'an 1329, dont expédition a été levée. Il fut pere de —— Rogue ou Roch de Recourt, mentionné *p.* 414, de l'Histoire de ladite Maison *de Châtillon*, où il est dit fils & héritier de Michel de Recourt : il fut du nombre des Officiers de la Maison du Roi, à l'occasion des droits qu'ils prétendoient avoir contre les habitans de Reims, lors du Sacre de nos Rois; ce qui fut jugé par Arrêt du 13 Mars 1344. On croit que ce Michel eut aussi pour fils — Bruneau de Recourt, Chevalier, à cause de la conformité de l'écu *avec un lambel, & pour seconde brisure une moucheture d'hermine, entre les deux premieres piéces de vair*, comme il se voit au sceau du dit Bruneau, apposé à une quittance du 6 Septembre 1352, pour ses gages & ceux d'un Ecuyer servant sous Messire *Rabace de Hangest*, Lieutenant du Roi, dont expédition a été délivrée. On ignore la postérité de cette branche.

3. Marie de Recourt, femme d'*Enguerrand d'Anneux* : il en est parlé dans l'Histoire du Cambresis, 3e. *Partie, p.* 79; — 4. & Marguerite de Recourt, mariée à *Josse de la Chastre*. Ils sont aussi mentionnés dans la même Histoire du Cambresis, *p.* 382, *Part. III, Tome II*, à l'occasion d'une donation faite, en 1326, à l'Abbaye du Mont Saint-Martin.

II. Philippe de Recourt, Chevalier, Sire de Recourt & de la Comté, épousa, vers 1300, *Isabelle de Lens*, fille de *Jean*, Châtelain *de Lens*, & d'*Isabeau de Mottenghien*. Elle devint héritiere de la Châtellenie de Lens, & des Seigneuries de Chocques & de Camblain, par la mort de *Jean* & de *François de Lens*, ses freres. Dans l'inventaire des Chartes d'Artois, par feu le Président *Bultel*, *Art. Chocques, N°.* 5, il est fait mention d'une Lettre de *Jacques de Hachicourt*, Bailli de Bapaume, écrite en 1312, la veille de Saint-Mathieu, contenant, que Philippe de la Comté, & Demoiselle *Isabelle de Lens*, Châtelaine dudit lieu, sa femme, céderent leur Châtel de Chocques à Madame la Comtesse d'Artois, moyennant 100 livres de rente, à prendre sur le péage de Bapaume. C'est ce qui est encore prouvé par une lettre du Lundi après la Décollation de Saint-Jean-Batiste, même année 1312, donnée par *J. de Roisin*, Bailli de Lens, où il est nommé Philippe de Recourt, & sa femme Demoiselle *Isabeau de Lens*, laquelle lettre porte qu'ils ont vendu à Madame Mahaut d'Artois, leur Châtel de Chocques. Leurs enfans furent : — Jean, qui suit; — & Guillaume de Recourt, Chevalier, Seigneur du Transloy, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, en 1365, & Doyen des Conseillers Laïcs du Parlement en 1366. Il souscrivit, en sa qualité de Maître des Requêtes, avec *Jean d'Esquery*, *Philippe de Troismonts* & *Gilles de Soyecourt*, Chevaliers, aussi Maîtres des Requêtes, aux Lettres de Charles V, données à Paris le 9 Mai de la même année, pour l'établissement des Secrétaires du Roi, en Corps de Collége; souscrivit encore, avec plusieurs autres Chevaliers à l'hommage qui fut fait au même Monarque, par *Jean de Montfort*, Duc de Bretagne, le 15 Décembre 1366; & mourut, sans postérité, avant 1379.

III. Jean de Recourt, I. du nom, Châtelain de Lens, Seigneur de Recourt, de la Comté, & de Camblain, mort en 1375, avoit épousé 1°. *Jeanne de Mailly*, fille de *Jean de Mailly*, & de *Jeanne de Soissons*; & 2°. *Jeanne de Vivonne*, fille de *Savary de Vivonne*, Seigneur de Thors, & de *Catherine de Chataignier*. Il laissa pour enfans : —— Jean, qui suit; —— & Marguerite, mariée à *Guillaume de Lambersart*, Chevalier, laquelle eut la Seigneurie du Transloy, après la mort de Guillaume de Recourt, son oncle, suivant un Arrêt de la Cour du Parlement de Paris, de l'an 1379, au sujet d'un procès entre Jean de Recourt, Châtelain de Lens, d'une part, les Habitans du Transloy, & les Religieux de l'Abbaye d'Arrouaise d'autre part.

IV. Jean de Recourt, II. du nom, Chevalier, Châtelain de Lens, Seigneur de Recourt, de la Comté & de Camblain, épousa *Isabelle de Brimeu*. Ce fut lui qui, le premier, prit le nom & les armes de *Lens* : Il mourut en 1390,

ſuivant ſon épitaphe, qu'on voit en l'Egliſe de Camblain, où il eſt repréſenté en cotte d'armes, avec un écuſſon des armes de *Lens* écartelées de celles de *Recourt*. Il eut de ſon mariage : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. CHARLES DE RECOURT, dit *de Lens*, Chevalier, Vicomte de Beauvoir & Seigneur de Catignieres en Cambreſis. Il s'attacha toute ſa vie à *Jean*, Duc *de Bourgogne*, qu'il ſuivit dans ſes entrepriſes ; & le parti de ce Prince ayant prévalu, il fut nommé, le 6 Juin 1418, Amiral de France, & reçu au Parlement le même jour, où il prêta le ſerment accoutumé : ſes Lettres ne furent ſcellées que du ſceau ſecret du Roi CHARLES VI, celui de la Chancellerie ne s'étant pas trouvé. Le Duc *de Bourgogne* l'établit en même tems ſon Lieutenant dans la ville de Paris ; & il étoit dans la Compagnie de ce Prince, lorſqu'il fut tué ſur le pont de Montereau-faut-Yonne le 10 Septembre 1419. CHARLES DE RECOURT mourut ſans alliance, & peu avant ſon décès il fit préſent, à l'Egliſe de Camblain en Artois, d'un Reliquiaire qui renfermoit le bras de Saint-Quentin ; — 3. FRANÇOIS, auteur de la branche des Barons de Licques, rapportée ci-après ; — 4. PIERRE, qui ſervoit, en 1411, ſous les ordres de Meſſire *Alain de Longueval*, Lieutenant des Armées du Roi. Il ſe trouva, avec le Duc *de Bourgogne*, à la bataille de Mons en Vimeu en 1421, laquelle couta beaucoup de ſang, ce qui détermina pluſieurs Seigneurs de Picardie d'abandonner le Duc *de Bourgogne*, & de reconnoître le Roi CHARLES VII pour leur légitime Souverain, dans une aſſemblée de la Nobleſſe, tenue à Roye en Picardie l'an 1423, où PIERRE DE RECOURT aſſiſta ; — 5. autre JEAN, qui épouſa *Marie de Wavrin*, Dame d'Aine & du Cauroy, & vivoit encore en 1414, ſuivant une donation qu'il fit à l'Egliſe de Lens, de 14 livres 6 ſols de rente, pour prier Dieu pour lui, Dame *Marie*, ſa femme, JEAN, Châtelain de Lens, ſon pere, & *Iſabelle de Brimeu*, ſa mere. Il laiſſa deux filles : — la premiere, nommée IDE DE RECOURT, dite *de Lens*, mariée à CHRISTOPHE DE RECOURT, ſon couſin, fils de FRANÇOIS, mentionné ci-après ; & la ſeconde, MARIE DE RECOURT, femme de *Robert de Nedonchel*, dont pluſieurs enfans ; — 6. & JACQUELINE, mariée à *Jean de la Planque*, dit *Heuchin*, Chevalier, Sire de Mareſt. Ils vivoient encore à Bethune en 1424.

V. JEAN DE RECOURT, III. du nom, dit *de Lens*, Châtelain de Lens, Seigneur de Recourt, de la Comté & de Camblain, donna ſon dénombrement, au mois de Décembre 1388, de la Terre & Seigneurie de Camblain, relevante du Comté de Saint-Paul ; & mourut à la journée d'Azincourt en 1415. Il avoit épouſé *Alix de Nielles*, dont : — 1 & 2. PHILIPPE & HENRI, morts ſans alliance, à la bataille d'Azincourt ; — 3. MARIE, dite *de Lens*, héritiere, par le décès de ſes freres, de la Châtellenie de Lens, mariée 1°. à *Jean de Berghes*, Chevalier, Sieur de Cohem ; & 2°. à *Valeran de Hingettes*, Sieur des Obeaux, Chevalier, Gouverneur des villes de Lille, Douay & Orchies. Elle mourut ſans poſtérité, le 4 Juillet 1443, & fut inhumée en l'Egliſe de Saint-Pierre de Lille. La Châtellenie de Lens retourna à JEAN DE RECOURT, couſin-germain de ladite MARIE, fils de FRANÇOIS, dont nous allons parler.

Branche des Barons de LICQUES (*a*).

V. FRANÇOIS DE RECOURT, Chevalier, Seigneur de Recourt & de la Comté, troiſieme fils de JEAN, II. du nom, & d'*Iſabelle de Brimeu*, épouſa *Béatrix-Eléonore de Licques*, héritiere de cette Baronnie & de la Seigneurie de Stienfort, par le décès de *Mathieu de Licques*, ſon frere. Elle étoit veuve en 1418, & tranſigea, en cette qualité, la même année, avec *Catherine de Haveskerque*, ſa

(*a*) C'eſt d'après les Grands Officiers de la Couronne & *Moréri*, en partie, que nous rapportons la filiation de cette branche & des ſuivantes, d'ailleurs éteintes par mâles, juſqu'aux Seigneurs *des Auteux* incluſivement.

belle-sœur, veuve dudit *Mathieu de Licques*, son frere; & à cet accord parut Jean de Recourt, son fils aîné. Elle eut de son mariage: — 1. Jean, qui suit; — 2. Gerard, tige de la branche des Seigneurs de Sarton, Baratre, &c. mentionnée en son rang; — 3. Christophe, marié à Ide de Recourt, dite *de Lens*, sa cousine-germaine, fille de Jean de Recourt, dit *de Lens*, & de *Marie de Wavrin*, dont on a parlé ci-devant. Il en eut — Jean de Recourt, marié à *Catherine de Bethune*, dont on ignore la postérité. Il mourut en 1490, ainsi qu'il est rapporté dans la Généalogie de la Maison de *Bethune*; — 4. & Isabeau, femme de *Jean du Bois*, Chevalier, Sieur de Hennequin & de Vermeilles.

VI. Jean de Recourt, III. du nom, dit *Agravin*, Chevalier, Baron de Licques, Seigneur de Stienfort, de la Comté & de Camblain, Châtelain de Lens, par le décès, sans postérité, de Marie de Recourt, sa cousine-germaine, Dame de ladite Châtellenie, est qualifié de *haut & puissant Seigneur* dans des titres des années 1418, 27, 29, 45 & 1448, ainsi que dans le partage qu'il fit de ses biens le 9 Janvier 1455, avec *Marguerite d'Allennes*, Dame de Ternant, son épouse, à ses enfans, sçavoir: — 1. Jean, qui suit; — 2. Porus, auteur de la branche des Seigneurs de la Comté, rapportée ci-après; — 3. Jacques, qui eut en partage la Terre & Seigneurie de Camblain, mouvante du Comté de Saint-Paul, & ne vivoit plus en 1466; — 4. Robinet, partagé de la Seigneurie de Recourt, qui étoit mort en 1466; — 5. Colinet, Seigneur d'Escoivres; — 6. Isaac, Seigneur de Ternant en 1455; — 7. Guillaume, auquel Jean, son frere aîné, céda, le 13 Août 1466, la Terre & Seigneurie d'Escoivres, qui lui étoit échue par la mort de Colinet; — 8, 9 & 10. trois autres garçons; — & cinq filles, dont on ignore la postérité.

VII. Jean de Recourt, Chevalier, Baron de Licques, Châtelain héréditaire de Lens, Seigneur de Recourt, de la Comté, de Camblain & de Stienfort, épousa, par contrat du 27 Août 1453, *Jeanne de Stavelle-d'Isenghien*, fille de *Jean de Stavelle*, Chevalier, Seigneur d'Isenghien (d'une illustre Maison, fondue dans celle de *Gand*, qui possede encore aujourd'hui la Terre d'*Isenghien*), & de *Marguerite d'Antoing*. Elle étoit veuve en 1484, & eut pour enfans: — Jacques, qui suit; — & Charles de Recourt-de-Lens-de-Licques, Abbé de Notre-Dame de Licques, fondée par ses ancêtres.

VIII. Jacques de Recourt, I. du nom, Chevalier, Baron de Licques, Châtelain héréditaire de Lens, Seigneur de Stienfort, de Recourt & de Camblain, Chambellan de l'Empereur Charles-Quint, est qualifié, comme son pere, dans plusieurs titres, *noble & puissant Seigneur*, *Monseigneur & Chevalier*. Il fit hommage, pour lui & pour ses enfans, de la Terre & Seigneurie de Camblain, à *Marie de Luxembourg*, Comtesse de Vendôme, à cause de son Comté de Saint-Paul, le 17 Septembre 1512, & vivoit encore en 1540, âgé de 80 ans. De *Jeanne du Fay*, son épouse, fille de *Laurent du Fay*, Seigneur de Hallus, Maître-d'Hôtel du Roi, & de *Bonne de la Viefville*, il eut: — Jacques, qui suit; — & François, tige de la branche des Seigneurs de Recourt & de Camblain, dont nous parlerons après celles des Comtes de Rupelmonde.

IX. Jacques de Recourt & de Licques, II. du nom, Chevalier, Baron de Licques, Châtelain héréditaire de Lens, Seigneur de Bouvignies, &c. Conseiller & Chambellan de l'Empereur Charles-Quint; Lieutenant-Général du Duc d'*Arschot*, en Flandres, Gouverneur, Capitaine & Prévôt de la ville franche de Landrecie, ne vivoit plus en 1562. Il avoit épousé, 1°. le 23 Août 1512, *Philippe le Févre-de-Hemstede*, veuve de *Jean Vanzwehen*, Seigneur de Wirtivier, & fille de *Roland le Févre*, Chevalier, Seigneur de Tamise & de Liewelet, & d'*Havoise de Hemstede*; & 2°. *Isabeau de Fouquesolles*, fille de *Jacques*, Seigneur *de Fouquesolles* & d'Andrehem, & d'*Isabeau de Monchy-Senarpont*. Il n'eut des enfans que de cette seconde femme, sçavoir: — Philippe, qui suit; — & Marie de Recourt-de-Lens-de-Licques, mariée, 1°. le 12 Juillet 1545, à *Oudart de Renty*, Chevalier, Baron d'Embry; & 2°. à *Jean de Croy*, Comte

de Rœux, Gouverneur de Tournay & de Flandres, fils aîné d'*Adrien de Croy*, Comte de Rœux, & de *Claude de Melun-Espinoy*.

X. Philippe de Recourt & de Licques, I. du nom de la Branche, Chevalier, Seigneur & Baron de Licques, Châtelain héréditaire de Lens, Capitaine d'une Compagnie de 100 lances en 1568, Gouverneur, Capitaine & Bailli des villes de Tournehem & d'Andruick, & du pays de Bredenarde en 1573; Gouverneur & Capitaine des ville & Citadelle de Cambray, & du pays de Cambresis, en 1574; de Harlem & de Louvain; Colonel d'un Régiment de 10 Compagnies de gens de pied Wallons en 1579; Capitaine & souverain Bailli du Château de la Motte-aux-Bois de Nieppe, Gruyer & Veneur des Châtellenies de Cassel & de la Motte en 1582, puis Gouverneur de Lille, de Tournay, de Douay & d'Orchies, fut commis par le Roi d'Espagne, le 12 Mai 1586, pour régler, avec les Commissaires du Roi Henri III, les différends qui pouvoient naître sur l'interprétation & l'exécution des articles de la tréve, conclue à Cambray le 23 Décembre 1585; fit son testament le 1 Mars 1587; mourut à Bruxelles le jour du Vendredi Saint 1588; & fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers à Tournay. Il avoit épousé, du consentement de l'Empereur & de son Conseil, le 3 Juin 1554, *Jeanne de Witthem*, fille de *Georges*, Chevalier, Seigneur d'Isque, d'une illustre Maison de Brabant, sortie, par bâtardise des anciens Souverains de cette Province, & alliée aux plus considérables des Pays-Bas, & de *Jeanne de Jausse-de-Mastain*. Leurs enfans furent: — 1. Gabriel, qui suit; — 2. Lamoral, Seigneur de Bouvignies, tué, par accident, d'un coup de canon; — 3. Philippe, auteur de la branche des Comtes de Rupelmonde, rapportée ci-après; — 4. Louis, mort sans alliance; — 5. Jacqueline, mariée, le 31 Décembre 1575, à *Jacques de Langlée*, Seigneur de Pecques, fils de *Jean*, & de *Gabrielle d'Ognies*. Elle testa, conjointement avec son mari, le 15 Juin 1614, & fit un second testament le 22 Janvier 1622; — 6. & Philippe, Chanoinesse de Nivelle, puis mariée, en 1581, à *Jean de Berlaymont-de-Floyon*, Seigneur de la Chapelle, Lieutenant des Fiefs du pays de Liége & Comté de Loz, Grand-Bailli de Moha & Colonel d'un Régiment de Bas-Allemands.

XI. Gabriel de Recourt & de Licques, Chevalier, Baron de Licques, de Boninghe & d'Audenthun, Gouverneur de Charlemont, & Colonel d'un Régiment de 10 Compagnies de gens de pied, mort en 1589, à la fleur de son âge, avoit épousé, le 8 Juillet 1581, *Hélene de Merode*, fille de *Jean*, Seigneur de Moriamez, & de *Philippe de Montfort*. Elle mourut aussi en 1589, ayant eu: — 1. Philippe, qui suit; — 2. Gabriel, Chevalier, Seigneur de Risbrouck, Capitaine d'une Compagnie de Cuirassiers, pour le service du Roi d'Espagne, en 1620; — 3. & Marie, mineure en 1589. *Moréri* l'a dit mariée à *Louis de Lasso-de-la-Vega*, Comte de Portillano, Chevalier de Calatrava.

XII. Philippe de Recourt & de Licques, II. du nom, Baron de Licques & de Boninghe, Seigneur de Risbrouck, de Rodelinghen, d'Audenthun, &c. Conseiller au Conseil de Guerre du Roi d'Espagne, Gouverneur de la ville & de la Châtellenie de Bourbourg en 1624, Grand-Bailli des Bois de Hainaut & de la Forêt de Mormal, Capitaine d'une Compagnie de 100 Arquebusiers à cheval en 1631, testa le 6 Février 1657, & mourut le 28 Mai suivant. Il avoit épousé, 1°. en 1614, *Susanne de Langlée*, fille de *Jacques*, Seigneur de Pecques, Grand-Bailli de Gand, & de Jacqueline de Recourt; & 2°. le 13 Juin 1630, *Louise de Cruninghen*, fille & héritiere de *Maximilien*, Baron *de Cruninghen*, Vicomte de Zélande, & d'*Eve de Kniphausen-Inhausen*. Du premier lit vint: — 1. Jacqueline-Susanne de Recourt-de-Lens-de-Licques, mariée à Nicolas de Recourt-de-Licques, son parent, Chevalier, Seigneur de la Vere, Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Espagne, Gouverneur de Rupelmonde, & Capitaine d'une Compagnie de Cuirassiers à cheval. Son mari & elle testerent en 1661; & du second lit sortirent: — 2. Philippe-Charles-Barthelemi, qui suit; — 3. Marie-Jeanne (que l'Auteur de la derniere Edition de *Moréri* fait fille aînée du premier lit, & nomme seulement Marie), alliée, le 22 Décembre 1640, avec *Rasse de Gavre*, Marquis d'Aiseau, Comte

de Baurain & d'Embry, Conſeiller au Conſeil de Guerre du Roi d'Eſpagne, Gouverneur & Capitaine de la ville de Charlemont, premier Maître-d'Hôtel de l'Archiduc LÉOPOLD : il mourut le 31 Mars 1653 ; — 4. & MARIE-FRANÇOISE, Vicomteſſe de Loz, mariée à *François d'Andelot*, Seigneur de l'Eſclatiere & de Hove.

XIII. PHILIPPE-CHARLES-BARTHELEMI DE RECOURT & de Licques, des Comtes de Boulogne, Vicomte de Zélande, Marquis de Licques, Baron de Boninghe & de Rodelinghen, ſucceſſivement Capitaine d'une Compagnie Wallone, Grand-Bailli des Bois de Hainaut en 1645, Capitaine de 100 chevaux de Cuiraſſiers en 1657, & Gentilhomme de la Chambre de l'Electeur de Cologne, teſta le 16 Mars 1699. Il avoit épouſé, 1°. le 23 Janvier 1659, *Marguerite-Caroline-Gertrude de Berlo*, d'une illuſtre Maiſon du pays de Liége, Chanoineſſe du noble Chapitre de Monſtier, & fille de *Paul*, Baron *de Berlo*, & de *Marie de la Fontaine*; & 2°. *Françoiſe de Bainaſt-Sept-Fontaines*, qui ne vivoit plus en 1699, & dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit il eut :

XIV. FERDINAND-ROCH-JEAN DE RECOURT-DE-LENS & de Licques, des Comtes de Boulogne, Marquis de Licques, Baron de Boninghe, Vicomte de Zélande, né le 16 Août, 1666, d'abord reçu Page du Roi en ſa grande Ecurie le 5 Août 1684, puis Capitaine d'une Compagnie de Dragons au ſervice de France, mort en 1705. Il avoit épouſé, le 23 Janvier 1700, *Anne-Michelle-Alexandrine le Sart*, fille de *Charles le Sart*, Seigneur de Prémont, Lieutenant de Roi ès Provinces du Cambreſis & du Hainaut, Gouverneur du Catelet, Chambellan de MONSIEUR, Duc d'Orléans, & d'*Antoinette-Caroline le Sart*, dont : — FERDINAND-GILLON, qui ſuit ; — & MICHELLE-CHARLOTTE-CATHERINE, mariée, par contrat du 23 Février 1729, à *Jacques de Leſpinay-de-Marteville*, Chevalier, Seigneur de Penſy, &c.

XV. FERDINAND-GILLON DE RECOURT-DE-LENS & de Licques, des Comtes de Boulogne, Marquis de Licques, Comte de Lens, Vicomte de Zélande, Baron de Boninghe, &c. batiſé le 7 Octobre 1705, reçu Page du Roi en ſa grande Ecurie le 21 Septembre 1722, eſt mort en Octobre 1772, le dernier mâle de ſa branche & non de ſa Maiſon, ainſi qu'il a été fauſſement dit alors dans les feuilles de Picardie ; mais ce qui a été contredit par MM. DE RECOURT-DU-SART, ſubſiſtans, aujourd'hui établis en Champagne. Le Marquis *de Licques* avoit épouſé, par contrat du 22 Novembre 1730, *Eliſabeth de Leſpinay-de-Marteville*, d'une ancienne Maiſon de Picardie, fille de *Jacques*, Marquis de Marteville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Françoiſe d'Abancourt*. De ce mariage il n'a laiſſé que trois filles ; ſçavoir : — 1. CATHERINE-ELISABETH-HENRIETTE DE RECOURT DE-LENS & de Licques, mariée, par contrat du 1 Octobre 1748, à *Louis-Eugène-Marie*, Comte *de Beauffort*, de Moulle, &c. d'une des plus anciennes & illuſtres Maiſons d'Artois, fils aîné de feu *Chriſtophe-Louis*, Comte *de Beauffort*, &c. & de *Marie-Anne-Françoiſe de Croix*, ſa ſeconde femme. Voyez BEAUFFORT, *Tome II* ; — 2. LOUISE-ALEXANDRINE-AIMÉE, mariée, en 1758, à *Charles-François-Joſeph*, Comte *de Ghiſtelle*, dont des enfans ; — 3. & MARIE-GABRIELLE-VICTOIRE-NIMPHE DE RECOURT-DE-LENS, dite *Mademoiſelle de Licques*.

Branche des Seigneurs & Comtes de RUPELMONDE.

XI. PHILIPPE DE RECOURT & de Licques, troiſieme fils de PHILIPPE, I. du nom, & de *Jeanne de Witthem*, fut Seigneur d'Audenthun & de *Wiſſekerque*, Terre érigée en *Baronnie*, par Lettres-Patentes de PHILIPPE IV, Roi d'Eſpagne, le 31 Juillet 1630, en ſa faveur, à la charge de la tenir en plein fief du Comté de Flandre ; & ce, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus, depuis plus de 40 ans, en qualité de Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie, de Capitaine de Chevaux-Lanciers, de Colonel d'Infanterie Wallone ; de Capitaine du Château de Rupelmonde, d'une Compagnie de 300 hommes, & de Grand-Bailli du pays de Waës. Il s'attacha d'abord au ſervice du Duc de Parme & de Plai-

sance, étoit Capitaine de sa Garde en 1589; & testa le 14 Juin 1630, conjointement avec *Marguerite Van Steelant*, qu'il avoit épousée le 11 Décembre 1590, fille de *Servas*, Seigneur de la Terre de Wissekerque, & de *Marie Longin*. Elle ne vivoit plus le 12 Mars 1631, & eut pour enfans: — 1. SERVAS, qui suit; — 2. PHILIPPE, Seigneur de la Vere, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Seigneur de Waesbroueck, par partage du 11 Mai 1635, mort sans alliance;

3. NICOLAS DE RECOURT, Seigneur de la Vere, après son frere, Gouverneur de Rupelmonde, Capitaine de Chevaux-Cuirassiers en 1636, puis Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Espagne, qui testa, conjointement avec sa femme, en 1661, & mourut en Espagne en 1677. Il avoit épousé JACQUELINE-SUSANNE DE RECOURT-DE-LENS & de Licques, sa cousine, fille de PHILIPPE, II. du nom, & de *Susanne de Langlée*, sa premiere femme, dont: — MARIE-PHILIPPINE, instituée héritiere par le testament de ses pere & mere de l'an 1661; — & CLAIRE-FRANÇOISE-THÉRESE, donataire de sa sœur en 1677.

4. MARIE, femme de *Jean de la Hamaïde*, Seigneur de Trivieres en 1636 & 1639; — 5. HONORINE, épouse de *Martin de Sarria*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, & Mestre-de-Camp d'une Terce d'Infanterie Espagnole, en 1636 & 1639; — 6 & 7. &, suivant *Moréri*, deux autres filles, Religieuses.

XII. SERVAS DE RECOURT & de Licques, Baron de Wissekerque, Seigneur de Beaufort, successivement Capitaine d'une Compagnie de 300 hommes au service du Roi d'Espagne, Commandant des Forts de Callos, de Burcht & de Werrebrouck, Grand-Bailli du pays de Waës, Surintendant des gens de guerre dans les Pays & Comté de Flandres, avoit épousé, par contrat du 20 Septembre 1624, *Marguerite de Robles*, d'une illustre Maison originaire d'Espagne, fille de *Jean de Robles*, Comte d'Hanap, Gouverneur & Capitaine-Général des Villes & Châtellenies de Lille, Douay & Orchies, & de *Marie de Liedekerque*. Etant veuve, elle se remaria à *Donati Allamani*, Florentin, Colonel d'Infanterie, dont elle eut une fille, nommée — *Victoire-Desirée Allamani*, mineure en 1651. De son premier lit vint, entr'autres enfans:

XIII. PHILIPPE DE RECOURT-DE-LENS & de Licques, IV. du nom, Comte de Rupelmonde, Capitaine d'Infanterie Wallone, qui acheta de PHILIPPE IV, Roi d'Espagne, le 9 Avril 1658, la Ville, Château, Terre & Seigneurie de Rupelmonde, mouvants du Comté de Flandres, moyennant la somme de 31 mille livres, & il en donna son relief, le 5 Septembre de la même année, en la Chambre du Conseil de Flandres. Il avoit épousé, par contrat du 3 Juillet 1665, *Madelene de Baerlant*, fille de *Jacques*, Seigneur *de Baerlant*, &c. & de *Marie de Schuiflen*, & en eut:

XIV. PHILIPPE DE RECOURT-DE-LENS & de Licques, V. du nom, Comte de Rupelmonde, par Lettres d'érection du 6 Février 1670, Baron de Wissekerque, &c. marié, par contrat du 21 Avril 1677, à *Marie-Anne-Eusebe Erbtruchses*, d'une grande Maison d'Allemagne, née Comtesse de Wolfegg, fille de *Maximilien-Guillaume Erbtruchses*, Comte de Wolfegg, Gouverneur d'Amberg en Baviere, & d'*Isabelle-Claire de Ligne-d'Aremberg* & d'Arschot. De cette alliance vint, pour fils unique:

XV. MAXIMILIEN-PHILIPPE-JOSEPH DE RECOURT-DE-LENS & de Licques, des Comtes de Boulogne, Baron de Wissekerque, &c. émancipé le 26 Janvier 1701, Colonel d'un Régiment de Troupes Wallones en 1702, Brigadier des Armées du Roi d'Espagne en 1706, puis Maréchal de ses Camps, tué à la bataille de Villa-Viciosa en Espagne le 10 Décembre 1710. Il avoit épousé, le 4 Janvier 1705, *Marie-Marguerite-Elisabeth d'Alegre*, Dame du Palais de feu la Reine, charge dont elle se démit le 25 Mai 1741, en faveur de sa belle-fille, avec l'agrément du Roi, laquelle étoit fille d'*Yves*, Marquis *d'Alegre*, Maréchal de France, Chevalier des Ordres, & de *Jeanne-Françoise de Garaud-de-Caminade*, sa premiere femme. Elle est morte le 2 Juin 1752, dans la 64[e] année de son âge, ayant eu, pour fils unique:

XVI. YVES-MARIE DE RECOURT-DE-LENS & de Licques, Comte de Rupel-

monde, Baron de Wiſſekerque, &c. né le 21 Décembre 1707, qui donna ſon dénombrement du Comté de Rupelmonde le 22 Décembre 1711. Il a été Capitaine au Régiment d'Infanterie d'Alſace, avec Brevet de Colonel à la ſuite de ce Régiment, puis Colonel du Régiment d'Angoumois, Infanterie, le 20 Février 1734; Brigadier des Armées à la promotion du 1 Août ſuivant; nommé pour ſervir en cette qualité, pendant l'hiver de 1735 à 1736, ſur les frontieres d'Allemagne; & fait Maréchal-de-Camp à la promotion du 13 Février 1743; a continué de ſervir pendant l'hiver de 1744, en cette qualité, dans le corps d'armée donné au Marquis *de Segur*, pour aller en Baviere ſecourir l'Electeur; & s'eſt trouvé au combat près de Paffenhoven en Baviere, le 15 Avril 1745, donné entre 15000 hommes Autrichiens & 6200 François, qui alloient joindre les troupes de l'Electeur, & qui firent une très-belle retraite, malgré la ſupériorité du nombre: il y fut tué d'un coup de fuſil dans le ventre. Le Comte *de Rupelmonde* avoit épouſé, le 21 Avril 1733, *Marie-Chrétienne-Chriſtine de Grammont*, née le 15 Avril 1721, fille de *Louis*, Comte, depuis Duc *de Grammont*, Pair de France, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général de ſes Armées, Colonel du Régiment des Gardes-Françoiſes, & de *Geneviéve de Gontaut*, fille du Duc *de Biron*. Elle a été nommée Dame du Palais de la Reine le 25 Mai 1741, ſur la démiſſion de feu la Comteſſe *de Rupelmonde*, Douairiere, ſa belle-mere, avec l'agrément du Roi; & a eu de ſon mariage, pour fils unique, — LOUIS DE RECOURT-DE-RUPELMONDE, né le 29 Avril 1740, mort au mois d'Avril 1744. Après la mort de ſon mari & de ſon fils, elle s'eſt démiſe de la charge de Dame du Palais de la Reine, & s'eſt faite Religieuſe Carmélite en 1751.

Branche des Seigneurs de RECOURT & de CAMBLAIN, ſortis des Barons de LICQUES.

IX. FRANÇOIS DE RECOURT, Seigneur de Recourt, de Camblain, &c. en 1524, fils puîné de JACQUES, I. du nom, Baron de Licques, &c. & de *Jeanne du Fay*, mort le 21 Septembre 1535, avoit épouſé *Barbe de Saint-Omer*, dite *de Moerbeque*, Dame de Hondecouſtre, fille de *Denis de Saint-Omer*, & de *Marguerite de Flandres-Drinckam*, dont: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2 & 3. JEANNE & SUSANNE; — 4. JACQUELINE, morte en 1590, alliée 1°. avec *Antoine de Sacqueſpée*, Chevalier, Seigneur de Dixmude, Gouverneur de Dunkerque, décédé l'an 1568; & 2°. avec *François de Montmorency*, Seigneur de Waſtines, veuf d'*Hélene de Gand-Villain-d'Iſenghien*, & fils de *Jean de Montmorency*, Chevalier, Seigneur de Waſtines, & d'*Anne de Blois-Treſlon*; — 5. & FRANÇOISE, femme de *François de Wiſſocq*, Seigneur de Tannay, fils de *Philippe*, & de *Claude de Monchy-Montcavrel*.

X. FRANÇOIS DE RECOURT-DE-LENS, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Recourt, de Camblain, &c. acquit la Châtellenie de Lens de PHILIPPE DE RECOURT, ſon couſin-germain, & mourut le 29 Août 1589. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Janvier 1567, *Iſabeau de Saint-Omer*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Wallon-Capelle, & de *Jeanne de Schoutete-d'Erp*, de laquelle il eut: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. PHILIPPE, Capucin; — 3. LOUIS, mort ſans alliance; — 4. JACQUELINE, mariée 1°. à *Jean de la Barre*, Seigneur de Mouſcron; & 2°. à *Philippe de Rubempré*, Comte de Vertaing, Chevalier de la Toiſon d'or, Gouverneur & Capitaine-Général des Châtellenies de Lille, Douay & Orchies, Grand-Veneur du Duché de Brabant, mort en 1639; — 5. & ANNE, morte le 15 Octobre 1609, femme d'*Antoine du Chaſtel*, Seigneur de Caurines & de la Hovarderie, Vicomte de Hautbourdin, fils de *Nicolas*, & d'*Antoinette d'Averhoult*.

XI. FRANÇOIS DE RECOURT, III. du nom, Châtelain héréditaire de Lens, Seigneur de Recourt, de Camblain, &c. Gouverneur des Ville & Château d'Aire, épouſa, en 1604, *Anne de Noyelles*, fille de *Paul*, Seigneur *de Noyelles*, & d'*Anne de Cruninghen*, dont: — 1. PAUL, qui ſe noya à Dangu, âgé de 18 ans, revenant de faire ſes exercices à l'Académie de Paris; — 2.

PHILIPPE,

PHILIPPE, mort jeune; — 3. FRANÇOIS, qui suit; — 4. PHILIPPE-CHARLES, Capitaine de Chevaux-Légers, mort en Catalogne pendant la révolte de 1640; — 5. CHARLES-ANTOINE, Capucin; — 6. ANNE-MARIE, l'une des Dames de l'Infante d'Espagne, & mariée à *Jean de Velasco*, Comte de Salazar, Gouverneur de la Citadelle de Tournay, Grand-Maître de l'Artillerie des Pays-Bas, fils de *Bernardin de Velasco*, & de *Marie de Lasso-de-Castille* : elle mourut en Artois au mois d'Octobre 1682; — 7 & 8. MARIE-FRANÇOISE & MARIE-FLORENCE, Chanoinesses de la noble Abbaye d'Estrun-lès-Arras.

XII. FRANÇOIS DE RECOURT, IV. du nom, Seigneur & Baron de Recourt, Châtelain héréditaire de Lens, Seigneur de Camblain, &c. mort, en 163, avoit épousé 1°. *Isabelle-Claire d'Estourmel*, décédée sans enfans, fille de *Robert d'Estourmel*, Baron de Douxlieu, Gouverneur de Bailleul en Flandres, & de *Marguerite de Noyelles*; & 2°., avec dispense, *Marie-Florence d'Estourmel*, sœur de la précédente, aussi morte sans enfans.

Branche des Seigneurs de la COMTÉ, *sortie des Barons de* LICQUES.

VII. PORUS DE RECOURT, second fils de JEAN, Baron de Licques, &c. & de *Marguerite d'Alennes*, eut, pour son partage, la Seigneurie de la Comté, mouvante du Chapitre de Saint-Aurel de Douay, & épousa *Alix de Saveuse*, fille de *Bon de Saveuse*, Gouverneur de Bethune, & de *Claude d'Inchy*, dont: — 1. NICOLAS, qui suit; — 2. JEAN, tige des Seigneurs des Auteux, rapportés ci-après; — 3 & 4. BONNE & MICHELLE : celle-ci mariée à *Simon de Bayencourt*, Seigneur de Bouchavannes, Gouverneur de Dourlens.

VIII. NICOLAS DE RECOURT, Seigneur de la Comté & de Torfontaine, épousa, le 6 Septembre 1487, *Bonne de Gouy*, fille de *Jean*, Seigneur de Gouy lès Hesdin, & de *Jeanne de Hertrus*, de laquelle il eut : — 1. JACQUES, qui suit; — 2. ALEXANDRE, Seigneur de Gouy, pere de trois filles, mariées : la premiere fut femme de *Jean de Boubers*, Seigneur de Bernatre; — 3. ANTOINE, Seigneur de Torfontaine, marié à *Barbe d'Amerval*, dont deux filles, sçavoir : — BARBE DE RECOURT, Dame de Torfontaine, morte sans enfans de son mariage avec le Seigneur *de Framezelles*; — & MARIE, épouse de *Jean de Hove*; — 4. JEANNE, mariée à *Jean de Gosson*, Seigneur de Saint-Floris; — 5. ANTOINETTE, femme d'*Adrien de la Cauchie*, Seigneur de Roques & de Monsorel; — 6. & FRANÇOISE.

IX. JACQUES DE RECOURT, Seigneur de la Comté, épousa *Jeanne du Bois-de-Fiennes*, fille de *Porus*, Seigneur de Beures, & de *Jeanne de Bournonville*. De cette alliance vinrent : — 1. PORUS DE RECOURT, II. du nom, Seigneur de la Comté, qui vendit cette Terre & mourut sans enfans; — 2. NICOLAS, Ecclésiastique, mort à Douay le 6 Octobre 1592; — 3. PAUL, aussi décédé sans enfans; — 4. & JEANNE DE RECOURT, mariée à *Henri-François*, Seigneur *de Bery*, dont : — *Jeanne de Bery*, femme de *Maximilien de Swartzembourg*.

Seigneurs des AUTEUX.

VIII. JEAN DE RECOURT, Seigneur d'Alennes, second fils de PORUS, I. du nom, & *d'Alix de Saveuse*, épousa *Antoinette d'Ostrel*, Dame des Auteux, fille de *Gilbert*, Seigneur des Auteux, & de *Jeanne de Franc*. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Seigneur d'Alennes, mort sans enfans; — 3. FERRY, Seigneur de Linques, décédé sans alliance; — 4. CATHERINE, Dame d'Outreleau, — 5. & MARGUERITE, Dame de Caumesnil.

IX. JEAN DE RECOURT, Seigneur des Auteux, partagea avec ses freres & sœurs, le 7 Avril 1518, les biens de leurs pere & mere. Il épousa 1°. *Marguerite de Bayencourt*, décédée sans enfans; & 2°. *Marguerite de Saint-Delis*, fille d'*Adrien*, Seigneur de la Morliere, & d'*Antoinette de Fontaine*. De ce second lit vinrent : — 1. PORUS, mort sans alliance; — 2. ANTOINE, qui suit; — 3 & 4. PIERRE & CHARLES, décédés sans postérité; — 5. ANTOI-

NETTE ; — 6. FLORENCE, femme de *Jean de Rodar*, Seigneur de Saint-Aubert ; — 7. & BARBE.

X. ANTOINE DE RECOURT, Seigneur des Auteux, épousa, 1°. le 8 Septembre 1570, *Guillemette d'Espinay*, derniere fille de *Louis d'Espinay*, Baron de Boisguerout, & de *Charlotte d'Isques*, sa premiere femme ; & petite-fille d'*Olivier des Hayes*, Seigneur de Boisguerout & d'Espinay, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, & de *Jacqueline de Dreux-Morainville*. (*Voyez* ESPINAY-SAINT-LUC, *Tome VI*) ; & 2°. *Marguerite Yon*. Du premier lit il eut : — 1. N... DE RECOURT, mort jeune ; — 2. JUDITH, femme de *Louis de Guizelin*, Seigneur des Barres auprès de Calais ; & du second lit : — 3. JEAN, qui suit ; — 4 & 5. DAVID & PIERRE, morts sans avoir été mariés.

XI. JEAN DE RECOURT, Seigneur des Auteux, épousa *Anne du Tertre*, fille de *Centurion du Tertre*, & de *N... de Loines*, dont il n'eut point de postérité. En lui s'éteignit cette branche.

Les branches des Barons *de Licques* & des Comtes *de Rupelmonde*, qui ont pris les noms de RECOURT-DE-LENS-DE-LICQUES, ont porté, suivant *Moréri*, pour armes : *écartelé au 1 & 4 contre-écartelé d'or & de sable*, qui est DE LENS ; *au 2 & 3 bandé d'argent, & d'azur de six piéces, à la bordure de gueules*, qui est DE LICQUES ; *& sur le tout parti de gueules, à trois bandes de vair, au chef d'or*, qui est DE RECOURT, *& parti d'or, à trois tourteaux de gueules*, qui est DE BOULOGNE.

Branche des Seigneurs de SARTON, BARATRE, &c. (b) sortie des Barons de Licques.

VI. GERARD DE RECOURT, fils puîné de FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Recourt & de la Comté, & de *Béatrix-Eléonore*, héritiere de la Baronnie *de Licques*, épousa *Marguerite de Mailly*, fille de *Gilles de Mailly*, II. du nom, Seigneur d'Authuille, & d'*Isabeau de Vavrans*, sa premiere femme, comme il se voit dans les Antiquités d'Amiens, par *la Morliere*, (Article *Mailly*), *p.* 248. De cette alliance vinrent : — 1. COLARD, qui suit ; — 2. PERCEVAL ; — 3. & ANTOINE DE RECOURT, dont la fille fut mariée à *N... de Rochefort*, près Corbie.

VII. COLARD ou NICOLAS DE RECOURT, Ecuyer, Seigneur de Sarton, Baratre, la Motte & Grandcourt en partie, est connu par un dénombrement du Fief de la Motte, relevant de la Seigneurie de Grandcourt, qu'il rendit en 1459, avant Pâques, au Seigneur d'*Encre* (Terre devenue depuis *Albert* en Picardie), dans lequel il est fait mention d'un droit qu'il avoit, conjointement avec plusieurs autres Seigneurs, à cause des Fiefs qu'ils possédoient au terroir de Beaumont. On le trouve qualifié *noble homme & très-honoré Seigneur* dans un ensaisinement obtenu, le 27 Mai 1476, par les Abbé & Religieux de l'Abbaye de Saint-Nicolas d'Arrouaise, près Bapaume, d'une donation qui lui avoit été faite par *Louis de Luxembourg*, bâtard de *Saint-Paul*, d'un Fief & noble tenement situé au village de Rocquigny, mouvant dudit COLARD DE RECOURT, à cause de *Guillemette de Baratre*, sa femme, fille unique & héritiere de *Philippe de Baratre*, & de *Marie de Flechin*, inhumés dans l'Eglise de ladite Abbaye d'Arrouaise. Il eut de son mariage, entr'autres enfans : — 1. ALEXANDRE, qui suit ; — 2. ROBERT, tige des Seigneurs de Lhesdin & du Sart, rapportés ci-après ; — 3. & CATHERINE, mariée, par contrat du 23 Décembre 1482, à *Jean Dupuis*, Ecuyer, Seigneur de Cervais, à laquelle ALEXANDRE, son frere, vendit la maison & partie de la Seigneurie de Baratre.

VIII. ALEXANDRE DE RECOURT, Ecuyer, Seigneur de Baratre, la Motte,

---

(b) Pour cette branche, de laquelle sont sortis les Seigneurs de Lhesdin, qui ont formé celle des Seigneurs du Sart, subsistante, nous en allons donner la filiation, dressée sur les preuves authentiques & piéces juridiques qui nous ont été fournies.

Sarton & Grandcourt en partie, Gouverneurt de Ribemont, suivant un ancien *Mémoire* de famille, dressé il y a environ 130 ans, comparut à la rédaction de la Coutume de Bapaume, au mois de Juillet 1509. Il avoit épousé Demoiselle *Bonne de Habarcq*, avec laquelle il vendit de concert, par acte du mois de Janvier 1492, ratifié en 1493, une partie de la Terre & Seigneurie de Baratre, à CATHERINE DE RECOURT, sa sœur, & à *Jean Dupuis*, Ecuyer, Seigneur de Cervais, son mari, moyennant 700 écus d'or; « pour » pourvoir, dit l'acte, à leurs urgentes nécessités & affaires, & expressément » par spéciale raison, pour mettre ledit ALEXANDRE DE RECOURT hors des » mains, liens & prisons des Bourguignons, esquelles il étoit alors détenu pri- » sonnier de guerre, dans la ville du Quenoy, payer, satisfaire & fournir » la finance de sa rançon, montant à ladite somme de 700 écus d'or ». Cet acte fut passé en l'Hôtel & domicile de la Maison de Sarton, située à Grandcourt, appartenante audit ALEXANDRE DE RECOURT, Ecuyer, Seigneur de Baratre. Il n'eut de son mariage qu'un fils, nommé

IX. HUE ou HUGUES DE RECOURT, Ecuyer, Seigneur de Baratre en partie, qui épousa, par contrat du 13 Mai 1533, *Marguerite de Sacquespée*, veuve de *Bertrand de Morbais*, Ecuyer, & mourut, vers l'an 1557, ne laissant que deux filles : — CLAIRE & ISABEAU DE RECOURT, toutes deux Chanoinesses de l'Abbaye-d'Estrun-lès-Arras.

Seigneurs de LHESDIN, près Saint-Quentin, éteints.

VIII. ROBERT DE RECOURT, Ecuyer, Seigneur de la Motte, & de Grandcourt en partie, fils puîné de COLARD ou NICOLAS DE RECOURT, & de *Guillemette de Baratre*, donna son dénombrement le 12 Mars 1518, à *Louis de Miraumont*, Ecuyer, Seigneur de Miraumont, de Sombrin, & de Grandcourt en partie, sçavoir d'un Fief, nommé *le petit Fief*, où il avoit toute Justice, moyenne & basse. Il mourut à Cambray, le 25 Novembre 1525, & fut inhumé dans l'Eglise de Saint-Gery. Il avoit épousé, par contrat du 4 Mai 1502, *Marie de Louverval*, veuve de *Jean Pingré*, Ecuyer, fille de *Jean de Louverval*, & morte en 1552, laissant: — JEAN, qui suit; — & JEANNETTE, née le 12 Octobre 1504, devenue Dame de Baratre par héritage de HUGUES DE RECOURT, son cousin-germain, au préjudice de JEAN, son frere. Elle fut mariée, par contrat du 19 Mars 1522, à *Robert de Bacquehem*, Ecuyer.

IX. JEAN DE RECOURT, I du nom de sa branche, Ecuyer, Seigneur de Lhesdin, né le 11 Avril 1507, Gouverneur & Commandant des Ville & Château de Beaurevoir avant le 15 Mai 1548, & de plus Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance, suivant le *Mémoire* de famille cité, rendit au Roi HENRI II, les services les plus importans. Ayant reçu ordre du Gouverneur de Picardie de s'opposer au transport des vivres du Cambresis, pour le camp des Espagnols, qui faisoient, en 1557, le siége de Saint-Quentin, il sortit du Château de Beaurevoir, sur l'avis qu'il eut de ce convoi, avec 50 chevaux, le défit entierement, amena prisonniers ceux qui l'escortoient; mais il y fut grièvement blessé. Les ennemis, qui s'étoient emparé de cette place, allerent le lendemain de sa reddition, munis de l'artillerie, pour se venger de JEAN DE RECOURT, attaquer le Château de Beaurevoir, qu'il commandoit, & qui fut pris de force. Il y fut trouvé mort, soit des blessures qu'il avoit reçues à la défaite du convoi des Espagnols, ou de celles qu'il reçut pendant le siége du Château de Beaurevoir, & fut inhumé en la Paroisse de Bohain. Par une transaction du 15 mai 1548, passée entre *Robert de Bacquehem*, Ecuyer, & Demoiselle JEANNETTE DE RECOURT, sa femme d'une part, & ledit JEAN DE RECOURT, de l'autre, assisté de *Josse Mollet*, Ecuyer, Seigneur de Wiencourt, son beau frere, on voit qu'il avoit épousé Demoiselle *Françoise Mollet*, dont il eut : — 1. JEAN, qui suit, — 2. MARIE, mariée, dès le 7 Juin 1571, avec *Jean Cadart*, Bailli du Cateau-Cambresis; —— 3. JACQUELINE, morte sans alliance; — 4. ANNE, laquelle eut pour héritier *Valentin d'Ambraine*, d'où l'on conclut qu'elle avoit épousé quelqu'un de ce nom; — 5. & CLAUDE ou CLAU-

DINE, dont on ignore la destinée. Ces deux dernieres filles ne vivoient plus le 14 Juillet 1560.

X. JEAN DE RECOURT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Lhesdin, né vers l'an 1533, servit avec distinction dans les guerres de son tems; ne s'écarta jamais de la fidélité due à son Prince, & lui fut aussi attaché, & toute sa postérité, que ceux de son nom des autres branches le furent aux Rois d'Espagne, ce qui lui attira, & à ses descendans, grand nombre de persécutions. Il porta d'abord les armes sous M. *de Piennes*, servit ensuite, en qualité de Maréchal-des-logis, sous M. *de Prunay*; fut pourvu, en 1569, de l'office de Capitaine-Bailli & Gouverneur de Bohain; comparut, le 28 Avril 1574, aux Etats du Cambresis, en qualité de Bailli du Roi de Navarre, lors de la rédaction de la Coutume du Cambresis; & la Reine de Navarre, voulant reconnoître les bons services qu'il lui avoit rendus, lui fit don, le 8 Juillet 1583, de 18 cordes de bois & de 2000 fagots, pour son chauffage annuel. Il étoit Capitaine-Bailli, & Commandant des Villes & Châteaux de Bohain & de Beaurevoir, & Lieutenant d'une Compagnie d'Ordonnance, quand *Balagny*, de la Maison de *Montluc*, Gouverneur de Cambray, un des principaux chefs de la Ligue, lui fit demander d'entrer au service de son parti : il reçut cette proposition aussi mal qu'un citoyen zélé pour le service de son Prince légitime devoit le faire, & voilà l'époque de la persécution de la Maison de *Montluc-de-Balagny*, contre cette branche de RECOURT. La veille de Saint Jean-Batiste, 1588, se voyant assiégé par les troupes de *Balagny*, dans le Château de Bohain, dont les fortifications tomboient en ruine, & n'ayant pu recevoir de secours, forcé de se rendre après la plus vigoureuse résistance, il fut conduit prisonnier de guerre dans la Citadelle de Cambray : il perdit dans cette affaire, non-seulement une partie de ses biens & meubles, évalués à dix mille écus; mais encore tous ses anciens titres de famille, ce qui est prouvé par deux enquêtes juridiques; l'une, du 7 Mai 1599; l'autre, du 20 Septembre 1634; & par un certificat des principaux Officiers & Habitans de Bohain, du 12 Aout 1618, qui constatent qu'il étoit de la Maison de RECOURT en Artois : c'est ce que MM. DE RECOURT-DE-LICQUES & DE RECOURT-DE-RUPELMONDE, de leur vivant, n'ont pas désavoué eux-mêmes, au rapport de plusieurs lettres qui nous ont été communiquées à ce sujet. Lorsque JEAN DE RECOURT, II. du nom, eut obtenu sa liberté, par l'entremise de la Dame *d'Happlaincourt*, femme du Gouverneur de Guise, il se retira à Saint-Quentin; continua de servir le Roi avec chevaux & armes, comme faisoient les autres Seigneurs & Gentilshommes du pays; fut de la suite du Duc *de Longueville*, Commandant à Saint-Quentin, qui se servoit souvent de lui quand il s'agissoit d'attaquer l'ennemi. HENRI IV, voulant le dédommager des pertes qu'il avoit souffertes à la prise du Château de Bohain, & content de son zele & de son attachement pour sa personne, lui fit don, le 28 Janvier 1591, des deux tiers de tous les biens & héritages des Sieurs *de Becarde*, *Vergier* & *Gicourt*, qui s'étoient déclarés rebelles à Sa Majesté; & *Claude*, Seigneur *de Lannoy*, Ecuyer, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur du Catelet, & Capitaine de 50 Chevaux-Légers, lui accorda aussi, le 15 Juin de ladite année 1591, la jouissance des biens & revenus situés au village de Bellecourt, appartenans au Sieur *le Preux*, dit *Bellecourt*, qui servoit dans l'armée des Ligueurs, sous la charge du Seigneur *de Balagny*, en dédommagement de ce que ce Seigneur *de Balagny* avoit donné audit *le Preux*, les biens de JEAN DE RECOURT, situés au terroir de Bohain. Le Duc *de Longueville*, Gouverneur de la Picardie, informé, en 1593, que le Sieur *des Fossez*, Commandant alors à Bohain, sous les ordres de *Balagny*, jouissoit des biens de JEAN DE RECOURT, pour lors âgé de 60 ans, chargé d'une femme & de 9 enfans, encore jeunes, en ordonna la restitution, le 5 Mai de la même année; & HENRI IV, pour reconnoître les bons & laborieux services que RECOURT avoit rendus à la Couronne, depuis 42 ans, le confirma de nouveau, le 15 Octobre 1593, dans son état de Capitaine-Bailli de Bohain, pour en jouir tout ainsi qu'il avoit ci-devant fait, en vertu des Lettres de provisions de la feu Reine sa mere. Il

reçut du même Prince plusieurs autres gratifications; enfin il se trouva, en 1594, au siége de Dourlens en Picardie, à la tête de 30 Cavaliers volontaires & trois de ses enfans, & y reçut plusieurs blessures, dont il mourut l'année suivante. Il testa le 20 Octobre 1592, ordonna que l'on mit dans l'Eglise où il seroit enterré, une épitaphe, où seroient inscrits son nom & ses qualités, ainsi que les armoiries de la Maison de *Baratre* en Artois, de laquelle il descendoit par femme. Il avoit épousé, par contrat du 9 Mars 1571, *Françoise d'Achery*, fille de *Philippe*, Ecuyer, Lieutenant de M. *d'Estourmel*, Gouverneur de Bohain, & d'*Anne de Bailleul*. Elle se remaria à *François de Faure*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & eut de son premier mari : — 1. GEORGES, qui suit; — 2. ANTOINE, lequel servit dans la Compagnie des Chevaux-légers, commandée par *Mathieu de la Simone*, Chevalier, Seigneur de Saint-Pierre, lors du siége du Catelet, par les Espagnols, au mois de Juillet 1595; il fit même une action de valeur, en traversant, lui troisieme, avec son Capitaine, l'armée des ennemis; mais il en fut la victime, ayant été pris & tué sur le bord du fossé de la place. Il s'étoit trouvé l'année précédente au siége de Dourlens, où son pere reçut plusieurs blessures, dont il mourut en 1595, comme nous venons de le dire; — 3. FRANÇOIS, qui servit dans la Compagnie du sieur *de Pomery*, & aussi comme volontaire, avec du commandement & de l'autorité dans les troupes. A différentes affaires où il se trouva, il donna des preuves de son courage, notamment au siége du Catelet, en 1595, où il fut choisi, avec GEORGES & ANTOINE, ses freres, pour porter dans la place des poudres & mêches, dont elle manquoit. L'enquête de 1634, dit qu'on ne parloit alors que de la valeur de ces trois freres; — 4. PIERRE, mort au service & sans alliance; — 5. MELCHISEDECH, rapporté après son aîné; — 6. LOUIS, aussi mort au service & sans alliance; — 7. BERNARD : on ne sçait si c'est de lui, de PIERRE ou de LOUIS, ses freres, dont il est parlé dans l'enquête de 1634, comme ayant été blessés & faits prisonniers au siége du Catelet, en 1595; — 8. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs du Sart, rapportée ci-après; — 9. ANNE, mariée, 1°. à *Jean de Macquerel*, Ecuyer, & 2°. à *Salomon de Ragaigne*, Ecuyer, Seigneur d'Esgoustelles, comme il est prouvé par le testament de *Francoise d'Achery*, mere des susdits enfans, passé devant *Sorel*, Notaire à Bohain, le 28 Avril 1635; — 10. & CHARLOTTE DE RECOURT, mariée, par contrat du 7 Mai 1613, à *Medard de Chanteloup*, Ecuyer, Seigneur de Champ-Renault.

XI. GEORGES DE RECOURT, Ecuyer, Seigneur de Lhesdin, maintenu dans son *ancienne noblesse*, le 28 Mai 1599, par Ordonnance des Commissaires députés pour le Régalement des tailles en la Généralité de Picardie, enregistrée le 8 Août suivant, au Greffe de l'Election de Saint-Quentin, vendit, par acte du 6 Février 1618, la Terre & Seigneurie de Lhesdin, à *Gilles de la Hilliere*, Ecuyer, Seigneur de Garozel, Capitaine au Régiment de Piémont; transigea, avec JEAN, son frere puîné, le 30 Avril 1614, touchant ses droits & prétentions sur la terre d'Erquehery, dans le Duché de Guise, moyennant l'abandon que celui-ci lui fit de ses droits & prétentions à celle de Lhesdin & au Fief de Malmaison en Hainaut, & de tous ceux qu'il pourroit encore avoir dans la succession de feu leur pere; & reçut quittance, le 3 Juin 1616, de la somme de 60 livres, à laquelle il avoit été cotisé pour sa part des frais de la députation du Vicomte *d'Ouchy*, par la Noblesse du pays de Vermandois, aux Etats Généraux de France, tenus à Paris en 1615. Il fut d'abord Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Marquis *de Cœuvres*, (depuis Maréchal *d'Estrées*), ensuite nommé Capitaine-Bailli, Gouverneur & Commandant des Villes & Châteaux de Bohain & de Beaurevoir, après la mort de JEAN DE RECOURT, son pere; mais le Seigneur *de Balagny*, s'en étant emparé, il n'en eut la jouissance qu'après le décès de MELCHISEDECH DE RECOURT, son frere puîné. Il servit sous les ordres du Vicomte *d'Ouchy*, dont il commanda la Compagnie, dans une infinité de rencontres où le Roi l'envoya pour son service; se trouva, avec son pere, au siége de Dourlens en 1594; fut blessé dans une affaire

contre les Efpagnols en 1596; &, en 1597, d'un coup de moufquetade, qui lui rompit la cuiffe; fervit au fiége de Juliers en 1610, & en Hollande, étant alors dans le Régiment de Cambray, & mourut le 22 Avril 1626. Il avoit époufé, par contrat du 6 Mai 1598, *Anne d'Hoftat*, veuve de *N... d'Huet*, Ecuyer, Seigneur du Bus, & fille de *Jean d'Hoftat*, Ecuyer, & d'*Antoinette de Hodicq*, Dame du Sart, dont, pour fils unique : — MICHEL DE RECOURT, qui étoit mort, en 1626, fans alliance.

XI. MELCHISEDECH DE RECOURT, Ecuyer, Seigneur de Neufville, cinquieme fils de JEAN, II. du nom, & de *Françoife d'Achery*, Capitaine au Régiment de Rambures, enfuite Capitaine-Bailli, Gouverneur & Commandant des Villes & Châteaux de Bohain & de Beaurevoir, dont il fut pourvu le 15 Juillet 1611, après la fuite de *Martin de la Porte*, auquel on imputoit quelques crimes & malverfations, fervit dans les guerres de Hollande, & fe trouva au fiége de Juliers en 1610. Peu de tems après *Alphonfe de Montluc*, Seigneur de Balagny, & *Gabriel de Montluc*, fon frere, appellé *le Chevalier de Balagny*, étant à la Fere, près de M. *de Vendôme*, leur coufin, fe rendirent à Bohain, pour tâcher de corrompre & d'attirer MELCHISEDECH DE RECOURT, dans le parti des Princes retirés de la Cour, ce qu'il refufa généreufement; & dès-lors ils réfolurent fa perte. Le Roi étant en Béarn, il eut ordre, en 1620, de s'y rendre, avec fa Compagnie : pendant fon abfence, *Balagny* s'empara de fon Gouvernement. Il y fut rétabli par Sa Majefté; mais du 10 au 12 Juin 1621, MELCHISEDECH DE RECOURT, toujours fidele à fon Prince, comme fes freres & fes prédéceffeurs, fut affaffiné de plufieurs coups d'arquebufe, par les rebelles du parti de *Balagny*. JEAN, fon frere, ne put avoir raifon de cet attentat, vû le trop grand crédit de *Balagny*. MELCHISEDECH avoit époufé Demoifelle *Charlotte de Chanteloup*, ainfi qu'il appert par une donation faite le 15 Avril 1626, de la fomme de 3000 livres, par JEAN, fon frere, au profit de fes enfans mineurs, dont fa veuve fut élue tutrice; fçavoir : — 1. JEAN, mort fans alliance; — 2. ANNE, Religieufe au Couvent de l'Hôtel-Dieu de Laon; — 3. & MADELENE, dont on ignore la deftinée.

Branche des Seigneurs DU SART, *fubfiftante, fortie des Seigneurs de* LHESDIN.

XI. JEAN DE RECOURT, III. du nom, Chevalier, huitieme fils de JEAN II, & de *Françoife d'Achery*, acquit d'*Anne d'Hoftat*, fa belle-fœur, veuve de GEORGES DE RECOURT, fon frere aîné, par acte paffé le 22 Avril 1626, devant *Trouffon* & *Dauvergne*, Notaires au Châtelet de Paris, la Terre & Seigneurie du Sart, & fut Seigneur de plufieurs autres lieux. Le Roi le fit Chevalier de fon Ordre, fon Maître-d'Hôtel ordinaire, & Gouverneur de Maubert-Fontaine. Il fut fucceffivement Colonel d'un Régiment, Lieutenant-Général des troupes Françoifes au fervice de la République de Venife; Lieutenant-Colonel du Régiment de Piémont, & Capitaine des Chaffes du Vermandois. Il commença de fervir, en 1602, dans le Régiment de Piémont; eut ordre du Roi HENRI IV, en 1609, de faire un voyage relatif à des affaires importantes pour fon fervice, commiffion dont il s'acquitta avec fuccès; fe trouva au fiége de Juliers en 1610; fuivit le Roi à fon voyage de Guienne; s'attacha enfuite au Duc *de Candale*, qui lui donna une Enfeigne dans fa Compagnie des Gendarmes, & l'en fit Lieutenant en 1616 : ce fut en cette qualité, qu'ayant fait rencontre des troupes du Duc *de Vendôme*, il donna, dans cette occafion, des marques de la plus grande valeur. Chargé, par le Roi LOUIS XIII, de mettre fur pied une Compagnie, il alla joindre l'Armée que commandoit le Duc *d'Angoulême*, & reçut de nouveaux ordres de conduire fa Compagnie en Champagne, où le Marquis de *Praflin*, Maréchal-de-Camp, affembloit une armée, pour s'oppofer aux entreprifes des Ducs *de Nevers*, *de Mayenne* & *de Bouillon*.

Ce fut là que JEAN DE RECOURT, campé près de Marle en Thiérache, avec fa Compagnie, furpris & attaqué par les troupes du Ducs *de Vendôme* & des

autres Princes ligués, fut bleſſé & conduit priſonnier à la Fere, où on le traita, non en priſonnier de guerre, mais en criminel : il fut jetté dans un cachot, où il demeura l'eſpace de trois mois, ſouffrant beaucoup des vexations des ennemis de l'Etat & des ſiens : elles ne firent qu'augmenter ſon zele pour le ſervice de ſon Prince, & il en fut récompenſé le 10 Août 1622, par LOUIS XIII, qui lui fit don des biens appartenans au Sieur *de Portus*, Lieutenant au Gouvernement de Guiſe, que Sa Majeſté avoit confiſqués, pour cauſe de forfaiture. Pour le dédommager encore de la dépenſe qu'il avoit faite à la conduite des Gendarmes du Duc *de Candale*, le même Monarque lui fit auſſi don de tous les biens de la ſucceſſion de feu Meſſire *Nicolas de Sarcede*, Baron d'Ovillars, qui lui appartenoient par droit d'aubaine. Il ſervit encore en Hollande, en 1634, au ſecours de Bréda; fut fait premier Capitaine d'un Régiment d'Infanterie, que le Roi fit lever à cette occaſion, ſous la charge de M. *de Candale*. Ce Duc, reconnu Général d'un Régiment de 1600 Fantaſſins François, levés le 11 Mai 1625, par la République de Veniſe, & confirmé dans cette Commiſſion par le Doge *Jean Cornelio*, nomma, par Lettres du 3 Août de la même année, JEAN DE RECOURT Colonel de ſon Régiment, & Lieutenant-Général deſdites troupes Françoiſes au ſervice de cette République. Il y ſervit juſqu'en 1627, que la guerre de la Valteline fut terminée par un traité de paix; & ſervit encore au ſiége de la Rochelle, en qualité d'Aide-de-Camp de Sa Majeſté. Le 28 Octobre 1629, il fut nommé Chevalier de l'Ordre du Roi, tems où cet Ordre jouiſſoit encore d'une grande conſidération, parce que c'étoient des gens qualifiés qui le compoſoient.

Le 26 Septembre 1630, il obtint la Lieutenance de Roi au Gouvernement de la Fere, ſur la démiſſion, en ſa faveur, de *François de Choiſy*, Ecuyer, Seigneur d'Eſpierres, Capitaine d'Infanterie, charge qu'il vendit peu après, pour accompagner, en 1632, le Roi à ſon voyage de Picardie & de Lorraine. Il continua de ſervir dans l'armée commandée par M. *d'Hauterive*, envoyée pour favoriſer les deſſeins de pluſieurs Princes & Seigneurs des Pays-Bas, qui promettoient de remettre au Roi les places d'Arras, de Bouchain & d'Aveſnes; étoit encore à la ſuite de Sa Majeſté en 1633; ſervit l'année ſuivante en Picardie; fut fait Conſeiller, Maître-d'Hôtel du Roi, le 2 Octobre 1634; nommé Capitaine des Ville & Château de Maubert-Fontaine, le 25 Février 1635; obtint, le 6 Septembre de ladite année, de nouvelles Lettres d'Etat, pour ſuſpendre toutes procédures contre lui, en ſon abſence, étant employé avec M. *de Rambures*, dans l'armée de Picardie, commandée par le Duc *de Chaulnes*; & fut bleſſé, le 15 Juillet 1636, dans une affaire arrivée en ſon village du Sart, où il s'oppoſa, avec ſes habitans, pluſieurs de ſes amis, & 100 hommes du Régiment de la Marine, que lui avoit envoyés le Comte *de Soiſſons*, au paſſage de l'armée Eſpagnole, ſur la riviere de Sere. Les ennemis, pour ſe venger de ſa réſiſtance & de ſon zele envers ſon Prince, allerent ſaccager & brûler ſon village du Sart, ſes granges, étables & beſtiaux, plus de 50 Chevaux de ſervice & un haras qu'il tenoit en ſa maiſon. Le 2 Octobre de la même année, le Roi le choiſit encore comme ſon Aide-de-Camp, pour ſe tranſporter en diligence le long des frontieres de Picardie & de Champagne, du côté de la Flandre, depuis Ribemont & Neufchâtel, juſqu'à Mezieres, pour avertir tous les Gouverneurs & autres Commandans de ſe tenir ſur leurs gardes, & d'ordonner, de la part de Sa Majeſté, à la Nobleſſe, de s'armer & s'aſſembler promptement, pour garder & défendre les paſſages. Il en obtint, le 1 Mai 1637, la permiſſion de prendre 50 chênes, dans la forêt de Coucy, pour réparer les ponts du village du Sart, & reconſtruire les bâtimens de ſa baſſe-cour, entiérement brûlés par les ennemis; & les habitans, par un Arrêt de ſon Conſeil, du 31 Mars 1638, obtinrent une exemption de toutes impoſitions, pendant 5 ans.

JEAN DE RECOURT ſervit encore, en 1637, avec M. *de Rambures*, à l'inveſtiſſement de Landrecie & de la Capelle, ce qui fut exécuté par ſon adreſſe; ſe trouva au ſiége du Catelet en 1638, ſervit, ès années 1639 & 1640, dans

les armées auxiliaires qui étoient aux environs de Guise & de la Capelle; fut chargé, en *1639*, par le Cardinal *de Richelieu*, d'aller visiter toutes les places des frontieres de Picardie & de Champagne, & de sonder les gués des rivieres, pour empêcher les courses des ennemis; servit en *1641*, dans l'armée commandée par le Maréchal *de Châtillon*, en Champagne; en *1642*, dans celle du Comte *de Harcourt*, tant en Laonois, Thiérache & Picardie, qu'au Pays reconquis; en *1643*, dans celle qui étoit aux environs de Guise & de la Capelle; en *1644*, dans celle du Duc *d'Elbeuf*; les années suivantes, dans les armées de Picardie, le long de la frontiere, jusqu'en *1650*; & dans l'armée du Maréchal *du Plessis-Praslin*, qui fit lever le siége de Guise : il se rendit très-utile dans cette occasion, par les conseils qu'il donna, pour s'opposer au passage des convois de la grande armée ennemie. Ce fut alors que son Château du Sart essuya encore des dégâts considérables. Sous les ordres du Maréchal *d'Hocquincourt*, il servit encore en *1651*; & reçut ordre, en *1652*, de se rendre en Catalogne, pour faire les fonctions de Maréchal-de-Camp, d'Intendant & de Commissaire-Général de l'armée. Enfin après *50* années de service consécutives, sous les Rois Henri IV, Louis XIII & Louis XIV, il testa le *18* Juillet *1663*; nomma François de Recourt, le seul fils qui lui restoit, donataire & légataire de la Terre & Seigneurie du Sart, à la charge toutefois de payer à Marie de Recourt, sa sœur, alors mariée, la somme de *30* mille livres, pour les droits qu'elle pouvoit avoir en sa succession, par acte passé devant *Demas* & *Raveneau*, Notaires au Châtelet de Paris; élut sa sépulture en l'Eglise de Notre-Dame du Sart, & mourut peu de tems après.

Il avoit épousé, par contrat du *17* Septembre *1628*, *Louise Poulet*, fille de *Pierre Poulet*, Ecuyer, Seigneur de Cambrain, de Chevênes, de Malpeine & de Saint-Germain, Conseiller du Roi, Président & Lieutenant-Général au Siége de Vermandois à Laon, & de *Paule Jabin*. Elle étoit morte dès *1651*, & son mari eut la garde-noble de ses enfans, par Lettres du *19* Décembre de la même année. De ce mariage vinrent : — 1. & 2. deux garçons, morts au service; —— 3. un autre, mort en bas-âge; —— 4. François, qui suit; —— 5. Marie, femme, par contrat du *19* Juin *1661*, de *N... de Vielchatel*, Chevalier, Seigneur de Mardilly, du Frety & d'Hemevillers en Beauvoisis, fils de *Jean de Vielchatel*, Chevalier, Seigneur de Montalan, Pison, la Mothe, Vernois, Saint-Jacques & Savigny, Gouverneur de Bar-le-Duc & du Barrois, Commandant la premiere Compagnie des Mousquetaires du Roi, Conseiller-Maître-d'Hôtel & Gentilhomme ordinaire de la Maison de Sa Majesté, & de *Susanne de Belly*; —— 6. & Claude, Religieuse au Couvent de la Congrégation à Laon, morte le *1* Octobre *1681*.

XII. François de Recourt, Chevalier, Seigneur du Sart & de Chevênes en partie, &c. tenu sur les Fonts de Batême par François de Recourt, Sire dudit lieu en Artois, Châtelain de Lens, & Seigneur de Camblain, son parent, & par la Maréchale *d'Hocquincourt*, fut Capitaine des Chasses du Vermandois en *1665*; & obtint, le *25* Juin *1668*, un certificat du Marquis *de Gesvres*, Capitaine d'une des quatre Compagnies des Gardes-du-Corps de Sa Majesté, par lequel il appert qu'il y avoit servi *2* ans en qualité de Cadet, & qu'il avoit donné, dans toutes les occasions qui s'étoient présentées, des marques de sa valeur, particulierement à la derniere Campagne de Flandres, en *1667*. Le *21* Novembre *1674*, le Maréchal *de Crequy* lui en donna un autre, portant qu'en qualité de Gentilhomme du Vermandois, il avoit bien & fidélement servi le Roi, pendant le tems de l'arriere-ban. Enfin *Michel l'Archer*, Marquis d'Olizy, & *Augustin d'Ausbourg*, Marquis de la Bove, l'un & l'autre commandant l'Escadron de la Noblesse de l'Isle de France, lui en donnerent encore deux, en date des *23* Septembre *1689*, & *15* Octobre *1692*, pour ses services dans ledit arriere-ban. Il avoit été maintenu en son *ancienne noblesse*, par Jugement de M. *Dorieu*, Intendant de la Généralité de Soissons, lors de la recherche de *1668*; & le fut encore en *1700*, par M. *Samson*, Intendant de ladite Généralité. Il avoit épousé, par contrat du *6* Janvier *1688*, Demoiselle

Demoiselle *Anne-Geneviéve le Carlier*, fille de *Charles*, Ecuyer, & d'*Anne-Gabrielle Bellot*, dont : — 1. JEAN, qui suit.

2. CHARLES-FRANÇOIS DE RECOURT, Chevalier, Seigneur de Chevênes ; marié, le 4 Octobre 1729, à *Jeanne-Françoise-Joséphine Mallet*, fille de *Chrétien*, Ecuyer, & de *Chrétienne Mallet*, son épouse, natifs de Cambray, de laquelle est issue, pour fille unique, — GENEVIÉVE-FRANÇOISE DE RECOURT, Dame de Vesle & de Chevênes, née le 19 Décembre 1731, mariée, au mois de Juillet 1776, à *N... de Valicourt*, Chevalier, né à Cambray.

3. MARIE-CHARLOTTE, mariée, en Avril ou Mai 1713, à *Philippe-Florimond de Savigny*, Chevalier, Seigneur de Liez, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Lieutenant-Commandant des Grenadiers à Cheval, & Chevalier de Saint-Louis. Elle est morte le 12 Novembre 1714, laissant une fille, — *N... de Flavigny*, aujourd'hui Prieure des Dames Religieuses aux Filles-Dieu, de l'Ordre de Fontevrault, à Paris ; — 4. MARIE-ANNE-GENEVIÉVE, femme, par contrat du 10 Juillet 1724, d'*Alexandre de Signier*, Chevalier, Seigneur de Rogny près Marle en Thiérache, dont un fils & plusieurs filles ; — 5. & NICOLE-LOUISE DE RECOURT, mariée, par contrat du 28 Janvier 1725, à *Louis d'Amerval*, Chevalier, Baron d'Happlaincourt près Péronne, Lieutenant de Dragons au Régiment du Mestre-de-Camp-Général, morte le 5 Août 1773, dont un garçon & plusieurs filles. Voyez AMERVAL, *Tome I* de ce Dictionnaire.

XIII. JEAN DE RECOURT, IV. du nom, Chevalier, Seigneur du Sart, né le 14 Janvier 1696, Enseigne dans le Régiment de Saint Germain-de-Beaupré le 1 Juillet 1710 ; nommé, le 23 Novembre 1765, Député, pour la Noblesse du Laonois, &, en cette qualité, invité, le 30 du même mois, à assister à la nomination des Notables, mort à Laon le 31 Décembre 1770, & inhumé en l'Eglise de Saint-Pierre de ladite Ville, avoit épousé, par contrat du 26 Février 1726, Damoiselle *Marie-Charlotte Roland*, fille de *Gerard*, Ecuyer, Seigneur de Sorbon, Vicomte d'Arcy, Conseiller, premier Président des Trésoriers de France en Champagne, & de Dame *Antoinette Branche*. Il a eu de son mariage : — 1. JEAN-ANTOINE-FRANÇOIS, né le 30 Janvier 1728, mort âgé de 12 ans ; — 2. LOUIS, Chevalier, né le 30 Janvier 1730, Lieutenant en second dans le Régiment de Guise, le 10 Juin 1743 ; Enseigne de la Compagnie Colonelle le 1 Août suivant, Capitaine au Régiment d'Escars, depuis Cambis, en 1747 ou 1748 ; mort, sans alliance, le 4 Novembre 1751, & inhumé dans l'Eglise de Chenest, près Laon ; — 3. JEAN-CLAUDE-ALEXANDRE-LOUIS, jumeau du précédent, mort l'année de sa naissance ; — 4. LOUIS JEAN-FRANÇOIS, appellé *le Chevalier* DE RECOURT, né le 24 Février 1732, fait Lieutenant en second du Régiment de Guise le 14 Juin 1745, & Enseigne le 28 Décembre suivant, tué à l'affaire qui se passa, le 17 Juillet 1747, au Col-de-l'Assiette, près de Fenestrelle en Piémont, où son Régiment fut presqu'entiérement défait ; — 5. PIERRE-FLORIMOND-CHARLES-JOSEPH, qui suit ; — 6. ANTOINE-FRANÇOIS-NICOLAS, rapporté après son frere aîné ; — 7. MARIE-ANNE-GIRARDE-FRANÇOISE, née le 24 Décembre 1726, mariée, par contrat du 20 Septembre 1752, à *Claude-Joseph de Renty*, Chevalier, Seigneur en partie de Bois-lès-Pargny, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Penthiévre, Infanterie ; — 8. MADELENE-CHARLOTTE, née le 23 Juillet 1737, mariée, le 11 Novembre 1771, avec *Charles de Bologne*, Chevalier, Seigneur d'Auberive en Royaux, au Diocèse de Grenoble, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Metz, du Corps Royal d'Artillerie ; — 9. & MARIE-JEANNE-REMIE, née le 19 Août 1739, restée fille.

XIV. PIERRE-FLORIMOND-CHARLES-JOSEPH DE RECOURT, Chevalier, Seigneur du Sart, par donation de son pere, du 10 Novembre 1767, né le 28 Janvier 1734, a épousé, par contrat du 10 Juin 1764, Demoiselle *Antoinette Fremyn*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de l'Etang, & de *Marie-Thérese de Maillefert*, de Reims en Champagne, dont : — 1. JEAN-JOSEPH DE RECOURT, Chevalier, né le 20 Juin 1765 ; — 2. ANTOINE-FLORIMOND, né le 16 Juillet 1768 ; — 3. PIERRE-REMI-JOSEPH, né le 5 Mai 1770 ; — 4. MICHEL,

né le 19 Août 1773; — 5. & MARIE-ANTOINETTE-CHARLOTTE, né le 8 Septembre 1766.

XIV. ANTOINE-FRANÇOIS-NICOLAS DE RECOURT, Chevalier, Seigneur en partie de Bruyeres & de Chenest +, né le 12 Avril 1735, frere puîné du précédent, a servi depuis 1750, jusqu'à une partie de 1755, dans le Corps Royal-d'Artillerie, résidant à la Ferre; & a épousé, par contrat du 15 Avril 1769, Demoiselle *Anne-Marie-Thérese Fremyn*, sœur de la femme de PIERRE-FLORIMOND-CHARLES-JOSEPH DE RECOURT, son frere aîné. De ce mariage sont issus: — JEAN-ANTOINE DE RECOURT, Chevalier, né le 28 Février 1770, batisé dans l'Eglise de Saint-Hilaire de Reims; — & FRANÇOIS, né le 9 Décembre 1772, batisé dans ladite Eglise. + —

+ il a acquit la terre d'Ardoit relevant de la Baronnie de Chaumont en Portien en Rethelois par acte du 16 Juin 1786

+ amelie auguste charlotte de Recourt, née le 6 Juin 1782.

Les armes des deux branches précédentes & de celle de RECOURT-DU-SART sont : *bandé de vair & de gueules de six piéces, au chef d'or.*

Il y a une autre Maison de RECOURT, en Bourgogne, qui porte pour armes : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, 2 & 1.*

RECUSSON : C'est une des plus anciennes Maisons de Normandie, & celle dont nous avons moins de connoissance, les branches aînées étant éteintes depuis long-tems, & n'ayant point reçu de *Mémoire* sur celles qui peuvent subsister encore.

Son origine n'est pas plus certaine. Il y en a qui veulent qu'elle soit sortie de celle de *Mortemer*, du Bailliage de Gisors, & ils se fondent sur la conformité des armes, qui sont semblables, ainsi qu'il est porté dans l'Armorial de la Province, de l'an 1368, où sont nommés Monsieur JEAN DE RECUSSON, & Monsieur *Jean de Mortemer*, qui portoient : *fascé d'or & de sinople, à des fleurs de lis de l'un en l'autre, & sur le tout un bâton d'azur* ; mais l'opinion la plus commune est que cette Famille est originaire du Bailliage de Caen, où elle a toujours possédé ses principales Terres. Il y a un vieux manuscrit des Nobles de la Province, dans la Bibliothéque de M. *Bigot-de-Sousmenil*, Conseiller en la Cour des Aides de Normandie, appartenant aujourd'hui à M. *Bigot*, Président à Mortier au Parlement de Rouen, où il est parlé d'un RAOUL DE RECUSSON. Monsieur JEAN DE RECUSSON est nommé le premier dans un titre de l'an 1294, & dans un rôle en parchemin, qui est à la Chambre des Comptes de Paris, où sont nommés ceux qui accompagnerent *Jean de Harcourt*, Amiral de France, dans son voyage de mer en 1295. Il paroît qu'il fut aussi un de ceux qui accompagnerent *Geoffroi de Harcourt*, dans un autre voyage de mer l'an 1308.

ROBERT DE RECUSSON, Bailli de Caen, tenoit l'Echiquier en 1316. Il est nommé dans un autre titre de la même année, où il est qualifié *Bailli de Caux*. — En l'Echiquier tenu à Rouen, la Fête de Saint-Michel en 1336, JEAN DE RECUSSON y est nommé des premiers; dans celui de 1341, AMAURI & BERTRAND DE RECUSSON, Chevaliers; dans celui de 1344, ROBERT DE RECUSSON, qui eut pour fils & successeur —— GUILLAUME DE RECUSSON, Chevalier, qui, avec *Jeanne*, sa femme, passa un acte, en 1381, avec *Jean de Saint-Luc* & *Philippe de Menbrenard*.

Son fils, JEAN DE RECUSSON, I. du nom, Seigneur du Mont-Canisy en Auge, & de Chambray-sur-Euse, passa des actes ès années 1407, 1415 & 1428. Il eut pour fils :

DROUET DE RECUSSON, Seigneur du Mont-Canisy & de Chambray, en 1445 & 1451. Il laissa pour enfans : — JEAN DE RECUSSON, Seigneur de Chambray, mort, sans hoirs, en 1451 ; — & ANDRIEU, qui suit.

ANDRIEU DE RECUSSON, Seigneur du Mont-Canisy, après la mort de son frere aîné, passa plusieurs actes en 1471, & laissa :

JEAN DE RECUSSON, III. du nom, Seigneur du Mont-Canisy & de Chambray, vivant depuis 1481, jusqu'en 1516. Il eut pour enfans : — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. ELIE, Curé de Tourgeville; — 3. & MARGUERITE, Religieuse à l'Abbaye de Caen.

Guillaume de Recusson, II. du nom, Seigneur de Mont-Canisy & de Chambray, vivoit ès années 1536 & 1554, & épousa *Marie Grent*, fille de *Robert Grent*, Seigneur de Villerville & de Lucque, dont deux filles, sçavoir : Lucque de Recusson, Dame de Chambray & de la Bruyere, femme de *Guillaume*, Seigneur *de Préteval*, fils de *Guillaume*, & d'*Isabeau Daniel* ; — & Marguerite de Recusson, Dame du Mont-Canisy, femme de *Gui de Briqueville*, Seigneur de Sainte-Croix, fils de *François de Briqueville*, Seigneur de Launay, & de *Françoise de Clere*.

Suivant feu *Piganiol de la Force*, qui nous a fourni cet extrait, il y a encore une branche de cette Famille établie au Bailliage de Caux, où ceux de ce nom sont Seigneurs d'Allonville ; mais sur laquelle nous n'avons nulle connoissance, faute de *Mémoire*.

REDON (de), en Condomois & Agénois.

Famille qui se dit issue d'un Amalric de Redon, Sénéchal du Duché d'Aquitaine, le 13 Octobre 1321, & a été maintenue dans son *ancienne noblesse*, par Ordonnances du Commissaire subdélégué de M. *Pellot*, Intendant de Guienne, du 3 Août 1666, & de M. *le Pelletier-de-la-Houssaye*, Intendant de Montauban, du 5 Juillet 1698, sur des titres qui justifient sa filiation. Cette Famille est divisée en cinq branches, toutes subsistantes. De la cinquieme, de laquelle étoit Jean-Joseph de Redon-de-las-Cassagnes, Lieutenant-Colonel du Régiment de Beauvoisis, & Chevalier de Saint-Louis, mort, âgé d'environ 76 ans, le 17 Juillet 1745, étant Brigadier des Armées du Roi depuis le 1 Mars 1738, il ne reste plus qu'un fils, marié en Artois.

Les armes : *d'azur, à deux tours d'argent, posées l'une à côté de l'autre.* Voyez *l'Armorial de France*, *Registre V*, *Part. II*, où est rapportée la Généalogie de cette Famille.

* REGARD (Beau), ou plutôt Beauregard, dans la Principauté d'Orange. Terre & Seigneurie avec un très-beau Château, où il y a, dit-on, autant de fenêtres que de jours dans l'an.

Fréderic-Henri de Nassau, alors Prince d'Orange, sépara Beauregard de sa ville de Jonquieres, à laquelle il avoit été annexé, & l'érigea en *fief-franc, noble & gentil*, par Lettres données à la Haye, enregistrées au Parlement d'Orange le 2 Octobre 1630, & vérifiées le 13 Février 1631, en faveur de noble *Sébastien de Laurens*. Ce Prince fit aussi don, audit Sieur *de Laurens*, de la petite Terre de *Galegabie*, voisine de Beauregard, & l'unit à ce fief, pour le lustre & la décoration d'icelui, avec tous les mêmes droits & priviléges dont lui & ses prédécesseurs Princes avoient joui, & en récompense des remarquables services qu'il avoit reçus dudit *de Laurens*, disent les Lettres-Patentes données le 27 Avril 1632. Ces deux Terres ont passé successivement dans la Maison de *Tonduti-Malijeac*, par acquisition du 19 Octobre 1671, & dans celle de *Biliotti*, le 1 Décembre 1673. Voyez Biliotti.

REGGIO, en Sicile. De cette grande Maison étoit

Don Louis Reggio, substitué aux noms de *Branciforte*, de *Saladino* & *Colonna*, Seigneur Prince de Campo-Florido, de la ville d'Yaci, Saint-Antoine, Saint-Philippe, & de la Cadena en Sicile, Duc de Valverde, Marquis de Ginestra, Baron de Regali, & autres Terres dans le même Royaume, Grand-d'Espagne, Chevalier des Ordres du Roi de France, de ceux de Saint-Janvier de Naples, & de Saint-Jacques de Calatrava, Commandeur en dernier de la Commanderie de Saint-Caloger en Sicile, Capitaine-Général des Armées du Roi d'Espagne, appellé *Prince de Campo-Florido*. Il a été Capitaine-Général de la Province de Guipuscoa & du Royaume de Valence en Espagne, puis Ambassadeur de Sa Majesté Catholique auprès de la République de Venise, ensuite Ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire du même Roi à la Cour de France en 1740, est retourné en Sicile en 1746, & a été marié, au retour de

son Ambassade, à Dona *Catherine*, fille du Duc *de Gravina*, morte à Naples. Ses enfans sont : —— 1. Don Michel, qui suit; —— 2. Don Antoine, appellé *l'Abbé de Reggio*, qui est dans la Prélature à Rome; —— 3. Don Carlos, Capitaine de Vaisseaux au service d'Espagne; — 4. Don Raphael, Enseigne de la Compagnie des Gardes-du-Corps du même Roi; — 5. Dona Thérese, mariée au Marquis *de Castel-dos-Rios*, Grand-d'Espagne, mort Maréchal-de-Camp au service de la même Couronne. Il étoit fils du Marquis *de Castel-dos-Rios*, Ambassadeur d'Espagne en France, à la mort du Roi Charles II, & fut le premier qui salua Philippe V, Roi d'Espagne; — 6. & Dona Marie-Lucréce, mariée à Don *Antoine-Guillaume Ruffo*, Seigneur, Prince de Palazuolo, Marquis de Crispa & d'autres Terres en Calabre, arriere-petit-neveu du Cardinal *Thomas Ruffo*, mort Doyen du Collége des Cardinaux, Evêque d'Ostie & de Veletri, le 16 Février 1753.

Don Michel Reggio, substitué aux nom de *Gravina*, *Branciforte*, *Saladino* & *Colonna*, appellé *Prince d'Yaci*, Lieutenant-Général des Armées du Roi des deux Siciles, son Ambassadeur à la Cour d'Espagne, &c., a épousé 1°. *Jeanne-Romaine*, sœur aînée du Marquis *de la Chastre*, morte le 30 Novembre 1743; & 2°. une sœur du jeune Prince *de Calvaruso*, de la Maison de *Moncada* ou *Moncade*.

Le Prince d'*Yaci* a pour oncles: — Don Michel Reggio, Chevalier, Grand-Croix de l'Ordre de Malte, appellé *le Bailli de Reggio*, Chevalier de la Toison d'or, & Général des Galeres du Roi des deux Siciles; — & Don André, Chevalier, Commandeur de l'Ordre de Malte, Général des Armées Navales du Roi d'Espagne. Article extrait du *Mémorial Chronologique* par M. l'Abbé *d'Estrées*, année 1754, *p.* 209.

REGIS (de): Cette Famille noble de Provence paroît, suivant d'anciens titres, avoir formé deux branches vers l'an 1300. L'une fut s'établir à la Bastide-des-Jourdans, dont elle avoit acquis la Seigneurie, ainsi que celles de quelques Terres voisines; & l'autre resta à Aix.

On trouve dans les Archives du Chapitre de Saint-Sauveur, que noble N... de Regis, de la ville d'Aix, avoit donné, en 1362, sa vaisselle, pour faire une châsse au chef de *sainte-Ursule*. Voyez les *Annales de l'Eglise d'Aix*, *p.* 184.

Cette branche, fixée à Aix, ne doit pas être confondue avec une Famille de même nom, qui fut annoblie dans la suite par le Roi René. Ce fut un Consul de cette derniere Famille, qui, étant parrein d'un certain *Benjamin*, nouveau converti, lui donna le nom de Regis : ce *Benjamin* n'a pas eu de suite, à ce qu'il paroît.

Il ne reste aujourd'hui que la Famille des Regis, anciens Seigneurs de la Bastide-des-Jourdans, laquelle passa de ce lieu à Pertuis, d'où elle se transporta à Aix, vers l'an 1625 : elle s'y divisa, de nouveau, en deux branches; l'aînée transplantée à Istres, & l'autre à Digne.

Hugues de Regis, Seigneur de la Bastide-des-Jourdans, en fit hommage le 16 Janvier 1385, acte reçu par *Aimar*, Notaire, comme il conste par les Registres de la Cour des Comptes de Provence. Le même Hugues, & Guillaume de Regis, son fils, Seigneur de ladite Terre, passerent une transaction, le 10 Mai 1390, devant *Hugues Raymond*, Notaire. Il y a plusieurs autres hommages rendus à ce Guillaume, par de nouveaux habitans de la Bastide-des Jourdans, en 1421 & années suivantes.

Mais le peu de soin qu'Eyriès de Regis, mentionné ci-après, eut de ses papiers ainsi que de ses affaires (ayant porté les armes toute sa vie), & les fréquens changemens de domicile arrivés dans cette Famille, ne nous permettent d'en commencer la filiation suivie qu'à Louis, petit-fils ou arriere-petit-fils du susdit Guillaume.

I. Louis de Regis, Ecuyer, Seigneur de la Bastide-des-Jourdans, vivoit en 1485, & eut pour fils :

II. Antoine de Regis, qualifié *noble* & *Ecuyer*, Capitaine de Cavalerie, qui se trouva à la bataille de Cerisoles, en 1544, sous François I. Il avoit passé, en 1542, devant *Pierre Bertrand*, Notaire à la Bastide-des-Jourdans, une reconnoissance en faveur d'*Anne de Bernardy*, son épouse, dont sortit :

III. Eyriès de Regis, Ecuyer, qui se distingua, pendant les troubles de la Ligue, autant par sa valeur & ses exploits, que par son zele pour le service de Sa Majesté. Par allusion à son nom & à sa qualité de *Royaliste*, on ne l'appella plus que *le Capitaine Roy*. Ses Généraux, qui l'employoient volontiers, lui donnerent plusieurs Commissions importantes. Il fut Commandant de Villemus, Place alors de conséquence ; & servit long-tems le Roi à ses dépens, fournissant sa troupe d'armes, de chevaux, &c. Sa famille conserve deux certificats enregistrés ; l'un, de *Henri d'Angoulême*, Grand-Prieur de France ; & l'autre, de *Bernard de la Valette*, Gouverneur de Provence, en date des 20 Avril 1586 & 6 Janvier 1592, dans lesquels il est fait mention des services dudit Eyriès, & des secours qu'il avoit fournis à ces Officiers-Généraux, *dont il ne put jamais être remboursé, vu le mauvais état des finances du Roi.* Il testa le 6 Novembre 1621, devant *Raimond Olivier*, Notaire à Pertuis ; y mourut âgé de 72 ans, & fut inhumé en l'Eglise des Carmes, où l'on voit ses armoiries sur son tombeau. *Bouche*, dans son Histoire de Provence, *Tome II, Liv. X, p.* 748, en parlant du Capitaine Eyriès de Regis, dit, « qu'il étoit » originaire de la Bastide-des-Jourdans, & que ses ancêtres avoient été Seigneurs » de ce lieu pendant plus de 200 ans ». Il avoit épousé, par contrat passé devant *Olivier*, Notaire à Pertuis, le 3 Mars 1566, *Jeanne de Carlevat*, & en eut :

IV. François de Regis, qui, avant de posséder aucune charge, ayant eu une contestation, fit un Mémoire, dans lequel, en parlant de sa noblesse, il déclare que « sa famille *n'a point de titre primordial*, & qu'elle en fait gloire ; » qu'il se dit *noble* & *Ecuyer*, parce que son pere l'étoit, & que ses ancêtres » de tout tems ont pris cette qualité, & ont été reconnus pour *Gentils-* » *hommes* (*a*) ». Il fut pourvu de l'Office de Conseiller du Roi, Sécrétaire Contrôleur en la Chancellerie, le 13 Mars 1632 ; fit son testament le 25 Octobre 1651, par lequel il institua héritier de ses biens, son fils aîné, & légataire son fils cadet. Il avoit épousé, le 25 Novembre 1597, *Marguerite le Blanc*, dont vinrent deux fils, sçavoir : — Jean-Batiste, qui suit ; — & Etienne, auteur de la branche des co-Seigneurs de Chenerille & de l'Escale, établis à Digne, rapportée ci-après.

V. Jean-Batiste de Regis, Ecuyer, reçu Trésorier-Général de France le 31 Mai 1642, & pourvu d'un Brevet de Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat, Privé & de ses Finances le 26 Mai 1662, prêta hommage pour la Terre de Fuveau, dont il étoit co-Seigneur du chef de sa femme, le 29 Novembre 1664. M. *Colbert*, qui en faisoit un cas particulier, voulut l'attirer auprès de lui ; mais l'amour de la patrie lui fit négliger le soin de sa fortune. Il fit une fondation pour la Bibliothéque du Collége de Bourbon, à condition de mettre annuellement ses armoiries sur les livres achetés du revenu qu'elle produisoit ; & testa le 8 Juillet 1694, devant *Peyre*, Notaire à

(*a*) L'Abbé *Robert-de-Brianson*, dans son Ouvrage intitulé : *L'Etat de la Provence dans sa Noblesse*, imprimé à Paris en 1693, a eu grand tort 1°. de donner à cette Famille pour auteur ce François de Regis, en faisant entendre que ce sont les charges qui l'ont annoblie ; 2°. d'omettre plusieurs titres honorables, comme celui de Conseiller d'Etat, dont fut pourvu Jean-Batiste, son fils aîné, &c. Il est évident qu'il n'avoit pas pris la peine de lire le Jugement des Commissaires députés par le Roi, du 10 Janvier 1669, déposé aux Archives de la Chambre des Comptes d'Aix, lequel parle des ayeux de François, & fait une assez longue mention de noble Eyriés de Regis, Ecuyer, de la Bastide-des-Jourdans, pere dudit François. Ce Jugement cite entr'autres le testament d'Eyriés, & de plus il déclare ceux de cette Famille *issus de noble race & lignée*, ce que n'auroit pas dû omettre l'Abbé *Robert*. Le 12 Mai 1645, il y avoit eu un pareil Jugement rendu par M. *de Champigny*, Intendant de Provence, dont il n'a point aussi parlé.

Iſtres. Il avoit épouſé, contrat reçu par *Alpheran*, Notaire, le 14 Avril 1635, *Marie de Durand*, fille de noble *Pierre*, Seigneur de Fuveau, & de *Marguerite de Caſtellane-Eſparron*, dont :

VI. Joseph de Regis, Seigneur de Fuveau, Ecuyer, qui épouſa, par contrat paſſé devant ledit *Alpheran*, Notaire à Aix, le 27 Novembre 1661, *Louiſe de Ferrier*, fille & héritiere de noble *Guillaume de Ferrier*, dernier mâle de cette Famille, ſucceſſivement alliée aux *Dedons*, aux *Seguiran*, premiers Préſidens de la Chambre des Comptes, aux d'*Iſnard*, *Forbin*, &c. Il s'établit à Iſtres à l'occaſion de ce mariage, & eut, entr'autres fils : — Louis, qui ſuit ; — & Jean-Batiste de Regis, qui ſe fit Jéſuite. Il alla aux miſſions de la Chine, & leva, par ordre de l'Empereur Camhi, dont il étoit beaucoup conſidéré, la plupart des Cartes qu'on a de ce vaſte Empire. Conſultez la grande Hiſtoire de la Chine, par le P. *du Halde*, où il eſt ſouvent fait mention de lui. Il concilia notre Chronologie avec celle de la Chine. Voyez le *Tome II* de l'Hiſtoire de la conquête de cet Empire, par les Tartares Mancheoux du Sieur *Vojeu de Brunem*, qui eſt l'anagramme de *Jouve d'Embrun*, véritable nom de cet Auteur.

VII. Louis de Regis, Ecuyer, épouſa, par contrat du 14 Décembre 1705, paſſé devant *Peyre*, Notaire à Iſtres, *Louiſe Jujardy*, fille de *Jean*, Lieutenant de l'Amirauté de Martigues, & de *Jeanne de Beaumont*, des Seigneurs de Saint-Maurin. Il eſt mort à Iſtres, le 29 Septembre 1745, & ſa mémoire eſt chere à tout le pays & aux environs, par les ſervices qu'il a rendus & le rare talent qu'il avoit de prévenir & d'accommoder les différends. De ſon mariage ſont nés dix enfans, dont cinq vivans : — 1. Joseph-Louis, qui ſuit ; — 2. Jean-Batiste-Joseph-Guillaume, Eccléſiaſtique ; — 3 ~~& 4.~~ Charles-Joseph, † 81 Prêtre, mort le 12 Mars 1777. 4. ~~&~~ Etienne-Louis-Roch, Prêtres ; — 5. Marie, Religieuſe de la Viſitation à Siſteron ; — 6. Marguerite-Jeanne de Regis, mariée, le 16 Janvier 1748, contrat reçu par *Colla*, Notaire d'Iſtres, avec *Laurent de Suffren*, Chevalier, de la ville de Salon, fils aîné de *Joſeph*, & de *Marguerite d'Etienne-~~Chauffe-gros~~-de-Monplaiſir*, dont ſix enfans. Voyez Suffren ; — 7, 8, 9 & 10. quatre autres enfans, décédés, dont trois Religieuſes, & un fils, qui étoit Jéſuite.

VIII. Joseph-Louis de Regis, Ecuyer, inſtitué héritier par le teſtament de ſon pere du 27 Février 1745, paſſé devant *Colla*, Notaire à Iſtres, mort le 1 Août 1765, avoit épouſé, à Marſeille, le 20 Août 1754, *Marie-Gabrielle de Varages*, fille de noble *Jean-Batiſte*, Baron d'Allemagne, & de *Marguerite de Simiane*, dont il a eu :

Eyriès-Joseph de Regis, mort jeune. Ainſi la branche de Regis-Fuveau va s'éteindre dans la Maiſon de *Suffren*, les freres dudit Joseph-Louis ayant embraſſé l'état eccléſiaſtique.

Branche des co-Seigneurs de Chenerille *&* de l'Escale.

V. Etienne de Regis, Ecuyer, fils aîné de François, & de *Marguerite le Blanc*, s'établit à Digne, avec *Marie de Fournier*, qu'il épouſa le 13 Janvier 1678. Il obtint, le 14 Novembre 1684, une Ordonnance de M. le Comte *de Grignan*, Lieutenant-Général du Roi en Provence, qui, vû ſa qualité de *Gentilhomme*, condamna les Conſuls à une amende, & à loger chez eux, pendant 15 jours, deux ſoldats, qu'ils avoient voulu loger chez ledit Etienne de Regis, & leur défendit de récidiver, ſous peine exemplaire, quoique ces Conſuls euſſent reconnu ſa qualité, en ayant fait mention dans le billet de logement. De ſon mariage il eut :

VI. Joseph de Regis, Ecuyer, co-Seigneur de Chenerille & de l'Eſcale, qui fut Capitaine au Régiment de Normandie, & épouſa *Gabrielle de Baſtide*, dont eſt iſſu :

VII. Gabriel-Etienne de Regis, Ecuyer, co-Seigneur de Chenerille & de l'Eſcale, Capitaine au Régiment de Champagne, mort en 17.., laiſſant de *Blanche*

d'Honorat, son épouse, plusieurs enfans, qui continuent la postérité, & dont nous ignorons la filiation.

Les armes : *d'or, à une bande de gueules, chargée d'une couronne ducale d'or.* Généalogie redigée d'après un *Mémoire* dressé sur titres originaux.

REGNAULD-DE-BISSY, Seigneurs de Chaloz, la Noix, &c. en Savoie. Ancienne Noblesse, qui remonte à

I. GUILLAUME DE REGNAULD, I. du nom, en latin *Reynaldi*, Châtelain de Maurienne en 1290. On ignore quelle fut sa femme, mais tout concourt à établir qu'il eut pour fils :

II. JEAN DE REGNAULD, qui fut Secrétaire de son Prince en 1350, ce qui se prouve à la Chambre des Comptes de Turin. Son fils est nommé

III. GUILLAUME DE REGNAULD, II. du nom, qui prêta foi & hommage, avec les nobles de Savoie, en 1430. Il avoit épousé Demoiselle *Emeranciene de Cors*, dont :

IV. PIERRE DE REGNAULD, Chevalier, Seigneur de la Maison-Forte de la Tour, près de Chambery, Fief qui est dans cette Maison depuis ce tems jusqu'à ce jour. Il vivoit en 1470, & avoit épousé Demoiselle *Claudine de Bagtalier*, dont le nom, dans les titres latins, est *Bagtalieri*. De ce mariage vinrent plusieurs enfans; le seul qui ait eu postérité fut :

V. GUILLAUME DE REGNAULD, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Tour, vivant en 1475, & mort en 1510, âgé de 80 ans, suivant son épitaphe & l'inscription qui est sur sa tombe en l'Eglise Saint-Dominique à Chambery, laquelle désigne pareillement qu'il eut deux femmes, *Françoise Favre* & *Claudine de Macet*. De la premiere sortit :

VI. FRANÇOIS DE REGNAULD, Chevalier, Seigneur de la Tour, qui fut successivement Sénateur collatéral, & Maître des Requêtes du Duc *de Savoie* en 1530 & 1550. Il épousa, 1°. en 1530, Demoiselle *Louise Drapier*, fille de noble *Amédée Drapier*, Seigneur de Chaloz, laquelle lui apporta en dot cette Terre, qui est encore dans cette Famille; & 2°. Demoiselle *Marguerite de Scarron*, morte sans postérité. Du premier lit vint :

VIII. JEAN DE REGNAULD, Ecuyer, Seigneur de Chaloz & de la Tour, Conseiller d'Etat de S. A. le Duc *de Savoie*, marié, en 1580, avec Demoiselle *Françoise Coyonex*, fille du Baron de ce lieu, dont il eut six enfans, entr'autres : — 1. PHILIBERT-GASPARD, Chevalier, Seigneur de Minguevert, qui de *Françoise de Bellegarde*, sa femme, n'eut que des filles; — 2. CHARLES, qui suit; — 3. & BARBE, mariée à *Prosper de Salteur*, Conseiller d'Etat, & Juge-Mage de Savoie.

VIII. CHARLES DE REGNAULD, Chevalier, Seigneur de Chaloz, Bissy & la Tour, épousa, en 1620, Demoiselle *Eléonore de Cavet*, dont il eut douze enfans, entr'autres : — 1. CLAUDE, Chanoine & Archidiacre de la Sainte-Chapelle de Chambery; — 2. ETIENNE, qui suit; — 3. BENOÎT, Chevalier, Seigneur de la Noix, pere de — JEAN-BATISTE DE REGNAULD-DE-LA-NOIX, Gouverneur du Prince VICTOR, Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice, marié à Demoiselle *de Lambert de-Choiri*, dont plusieurs enfans; — 4. MARIE, femme de *Luc d'Espinac*, Chevalier, Seigneur de Basse, Machy & Chansca, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi; — 5. & BLANDINE, mariée à noble *François de Lucinge*, Seigneur d'Aranton & de Choulay.

IX. ETIENNE DE REGNAULD, Chevalier, Seigneur de Chaloz, Bissy & la Tour, épousa, le 26 Novembre 1676, Demoiselle *Françoise de Chapuis*, fille du Seigneur de Margniolas, dont le descendant a fait ériger, en faveur de son ancienne noblesse, la Terre de *Margniolas* en *Marquisat*. De ce mariage sortirent : — 1. CLAUDE, mort jeune; — 2. PIERRE, Chanoine Régulier de Saint-Antoine; — 3. BENOÎT-DENIS, qui suit; — 4. GABRIELLE, mariée à *Gaspard de Bienvenu*, Chevalier, Seigneur de Montdragon; — 5. & 6. FRANÇOISE & MARIE, Religieuses à Chambery.

X. BENOÎT-DENIS DE REGNAULD, Chevalier, Seigneur de Chaloz, Bissy & la

Tour, Officier aux Gardes du Duc *de Savoie*, épousa, en *1690*, Demoiselle *Jeanne-Marie de Carron-de-Cessans*, fille de *Pierre de Carron*, Chevalier, Seigneur de Cessans, & de Demoiselle *Marie de Salles*, petite-niéce de *saint François de Salles*, & dont l'ayeul, *François de Carron-de-Cessans*, avoit épousé la fille du Marquis *de Saint-Alban-la-Pierre*, sœur de Mesdames *de Montainard* & *de Clermont-Tonnerre*. De cette alliance il a laissé : —— AYNARD-JOSEPH, qui suit; —— & MARGUERITE DE REGNAULD, mariée à *François de Villy-de-Montfalcon*, Chevalier, Seigneur desdits lieux.

XI. AYNARD-JOSEPH DE REGNAULD, Chevalier, Seigneur de Chaloz, Bissy & la Tour, a épousé 1°. Demoiselle *Marie-Anne de Pinguon-Prangin*, morte sans enfans, sœur d'un Comte de Lyon, & d'un Commandeur des Feuillées; & 2°. *Marie-Anne de Montfort*, fille de *Jean-Batiste de Montfort*, Chevalier, Major & Lieutenant-Colonel du Régiment du Prince *de Lichtenstein*, Dragons, dont : — 1. JEAN FRANÇOIS DE REGNAULD-DE BISSY, Lieutenant, en 1772, dans le Régiment des Dragons de Piémont, & Aide-Major; — 2. NICOLAS-MARTIN, Gentilhomme du Duc *de Wirtemberg*, & Capitaine aux Gardes; — 3. JEAN-BATISTE, destiné à l'état ecclésiastique; —— 4. FRÉDERIC-CHARLOT, Officier dans le Régiment de Royal-Allemand en 1772, filleul du Prince *d'Holstein-Beck*; —— 5. BENOÎT-ANDRÉ, Lieutenant dans les Gardes du Duc *de Wirtemberg*; — 6. & MARIE-MARGUERITE DE REGNAULD-DE-BISSY, pensionnée de la Cour de Parme, à la mort d'une sœur qu'elle avoit, qui étoit filleule de S. A. R. le Duc DE PARME. Ce Prince a continué, sur la tête de celle-ci, la pension que sa sœur avoit. Elle n'étoit point mariée en 1772.

Les armes : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de deux losanges d'or, 1 en chef & 1 en pointe*. Couronne de Comte. Cimier : *un cœur traversé d'un serpent*. Devise : ARDENS ET ÆQUUM. Supports, *deux lions*.

REGNIER-DE-GUERCHY : Ancienne Maison, dont nous ne pouvons donner qu'une Notice, faute de *Mémoire*.

L'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII, p. 839*, dit que LUBIN REGNIER est qualifié *Premier Queux du Roi* dans un titre du 9 Novembre 1429. Nous ignorons s'il étoit de la même Maison.

PHILIBERT REGNIER, Ecuyer, Seigneur du Deffend-lès Saint-Pourçain en Auvergne, & de Vauvrailles, fut pere de

JEAN REGNIER, qui devint Seigneur de Guerchy, en épousant, vers l'an 1456, *Marie Regnier*, fille unique de *Jean Regnier*, Ecuyer, Seigneur de Guerchy, Grand-Bailli d'Auxerre en 1429, & d'*Isabeau Chretienne*.

Suivant les *Tabl. Généal. Part. IV, p. 42*, la Terre de Guerchy, dont le nom a été illustré par ses derniers possesseurs, est située près de Joigny, & fut acquise, le 5 Août 1440, par ledit *Jean Regnier*, Ecuyer, Bailli d'Auxerre. La conformité de nom du beau-pere & du gendre, a fait croire, dit l'Auteur de ces Tablettes, que l'un étoit fils de l'autre; mais quoique tous deux d'une *noble extraction*, ils étoient de familles différentes, & n'avoient point les mêmes armes. Le Bailli d'Auxerre portoit : *d'azur, à la croix dentelée d'argent, cantonnée de 4 molettes d'or*; & son gendre : *d'azur, à six besans d'argent*. JEAN REGNIER, devenu Seigneur de Guerchy, par son mariage, fut bisayeul de

CLAUDE DE REGNIER, Seigneur de Guerchy, un des 100 Gentilshommes de la Chambre du Roi, dont le fils :

CLAUDE DE REGNIER, Baron de Guerchy, neveu de GEORGES DE REGNIER-DE-GUERCHY, Grand-Prieur d'Aquitaine, puis de France, épousa *Julie de Brichanteau*, fille de l'Amiral. Elle étoit ayeule de

LOUIS DE REGNIER, Marquis de Guerchy, Comte de Druy, Vicomte de Fontenay, Baron de la Guierche, &c. (fils de HENRI, & de *Marie de Brouilly-de-Piennes*), Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, & Gouverneur d'Huningue, auquel est échu, par droit de succession, du chef de ladite *Julie*, le Marquisat de Nangis, après la mort de *Louis-Armand de Brichanteau*,

chanteau, Marquis de Nangis, Chevalier d'honneur de la Reine, Chevalier des Ordres, Maréchal de France, arrivée le 8 Octobre 1742. Le Marquis *de Guerchy* est décédé le 1 Février 1748, âgé de 85 ans, ayant eu de *Jeanne-Louise de Marion-de-Druy*, son épouse :

Claude-Louis-François de Regnier, Comte de Guerchy, Marquis de Nangis, Baron de la Guierche, né en Août 1715, Chevalier des Ordres, qui a été Capitaine de Cavalerie au Régiment de Toulouse en 1731 ; Colonel, le 25 Novembre 1734, du Régiment Royal-Vaisseau, infanterie; fait Brigadier le 20 Février 1743, Maréchal-de-Camp le 1 Mai 1745, Colonel-Lieutenant & Inspecteur du Régiment du Roi, Infanterie, le 26 du même mois ; Lieutenant-Général le 10 Mai 1748, Gouverneur d'Huningue, ci-devant Ambassadeur à Londres, & est mort le 17 Septembre 1767. Il avoit épousé, le 3 Mai 1740, *Gabrielle-Lidie*, troisieme fille de feu *François*, Maréchal Duc *de Harcourt*, & de *Marie-Madelene le Tellier*, sa seconde femme, dont : — 1. Anne-Louis, appellé *le Marquis de Guerchy*, né le 3 Février 1755 ; — 2. Victoire-Félicité (l'aînée), dite *Mademoiselle de Guerchy*, née le 27 Novembre 1745 ; — 3. Antoinette-Marie, appellée *Mademoiselle de Nangis*, née le 9 Juillet 1748 ; — & une troisieme fille, née le 9 Février 1752.

Le titre du *Marquisat de Nangis* a été confirmé en faveur du Comte *de Guerchy*, par Lettres-Patentes données à Compiegne au mois de Janvier 1749. Nous ignorons l'état actuel de cette Maison, faute d'instructions.

Les armes, comme nous l'avons dit : *d'argent, à six besans d'azur*, 3, 2 & 1.

* REGUSSE, en Provence, Diocèse de Riez.

Terre & Seigneurie acquise de la Maison de *Castellane*, en 1564, par *Antoine d'Albert*, Contrôleur des Finances.

Balthasard d'Albert, son petit-fils, la vendit à *Gaspard de Grimaud*, en faveur duquel elle fut érigée en *Marquisat*, par Lettres-Patentes du mois de Novembre 1649, enregistrées à Aix en 1650. Il est le sixieme ayeul de *Louis-Sextius de Grimaldi*, Marquis de Regusse, Seigneur de Mimet & de Montmeillan, Président à Mortier au Parlement de Provence, marié à *N... de Bonardy-de-Crecy*.

REIDELLET-DE-CHAVAGNAC : Famille noble du Bugey, de laquelle étoit

Claude-Charles Reidellet-de-Chavagnac, Brigadier de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, & Chevalier de Saint-Louis.

Les armes : *d'azur, à un lion d'argent & une fasce de gueules brochante sur le tout, chargée de deux étoiles d'or*. L'écu timbré d'un *casque de profil*.

REIFFERSCHEID : Maison qui hérita du bas Comté de Salm après la mort de *Henri*, IV. du nom, arrivée en 1413, qui, se voyant sans postérité, institua pour son héritier Jean, IV. du nom, Seigneur de Reifferscheid, dont la postérité a pris le surnom de Salm. Voyez Salm.

* REIMS, en Champagne. Ville située dans une plaine où coule la riviere de Vesle. Selon quelques Historiens, le *Comté de Reims* fut érigé en *Duché-Pairie* par le Roi Louis VII, en faveur de son beau-frere, Archevêque de Reims, auquel ce Prince accorda, & à ses successeurs, le privilége de couronner les Rois de France.

REIMS : Famille noble de Lorraine.

Didier de Reims, Seigneur en partie de Sauxure, Urnecourt & Housse-lès-Monts, Gentilhomme de la Chambre, & Maître d'Hôtel de *Nicolas-François*, Duc *de Lorraine*, & Commandant un Régiment au service de l'Empereur, fut

créé *Baron du Saint-Empire* en 1650, conjointement avec son frere CHARLES DE REIMS, Seigneur de Lorry, Arry, & la Cour-en-Haye, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, puis Capitaine de Chevaux-Légers au Régiment de Fabert, pour le service de France. Ces deux freres ont eu postérité.

DIDIER, l'aîné, Baron DE REIMS, épousa, en 1647, *Claude-Henriette*, fille de *François de Riguet*, Seigneur de Barizey-au-Plein, &c. Capitaine des Gardes-du-Corps de la Duchesse *Nicole de Lorraine*, puis Commissaire-Général des Armées du Duc CHARLES IV, & de *Catherine de Baillivy*, dont: — 1. CHARLES-ANTOINE DE REIMS, dit *l'Abbé de Brauvilliers*, Grand-Chantre de l'Eglise Primitiale de Nancy, & premier Aumônier du Duc LÉOPOLD; — 2. FRANÇOIS, Baron de Reims & du Saint-Empire, Major du Régiment de Tauf, tué au second siége de Bude, sans alliance; — 3, 4 & 5. & trois filles, Religieuses à la Visitation de Nancy.

CHARLES, Baron DE REIMS, frere de DIDIER, épousa *Marguerite de Bermond*, Dame de Dagonville, dont: — 1. ANTOINE-BERNARD, qui suit; — 2. CHRISTOPHE, Baron DE REIMS & du Saint-Empire, qui, de sa femme *Marguerite Bichebois*, a eu RENÉE-LOUISE DE REIMS, mariée à *Aimé-François*, Marquis *de Balay*; — 3. & RENÉE-LOUISE, mariée à *Michel*, Comte *de Lamezan*.

ANTOINE-BERNARD, Baron DE REIMS & du Saint-Empire, Seigneur de Sauxure, Barizey-au-Plein & de Vannes, (Terre considérable en Lorraine, du côté de Toul, possédée, pendant long tems, par la Maison *de Ligneville*, sur laquelle ayant été décrétée, elle fut acquise par ledit ANTOINE BERNARD), fut Chambellan du Duc LÉOPOLD, & épousa, le 23 Avril 1714, *Elisabeth-Marthe-Christine de Lenoncourt*, Chanoinesse de Remiremont, & fille de *Charles-Henri-Gaspard*, Comte *de Lenoncourt*, Grand-Chambellan du Duc LÉOPOLD, & de *Charlotte-Yolande de Nettancourt*, dont: — 1. N..., Baron DE REIMS & du Saint-Empire, Seigneur de Vannes, Barizey-au-Plein, Sauxure, Officier aux Gardes-Françoises, marié, le 17 Mars 1748, à *N... de Barbara*, fille de *Claude-Georges*, Seigneur de Mazirot, Bazoiles, Brabois, Landaville, Mansberg, &c. premier Président du Parlement de Metz, & de *N... de Pons*, dont plusieurs enfans; — 2. & N... DE REIMS, reçue Chanoinesse à Lons-le-Saulnier, puis mariée, en 1740, à *Charles-Claude-Ange du Pleix-de-Bacancourt*, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France, & de ses Finances, l'un des Fermiers-Généraux de Sa Majesté très-Chrétienne. Elle est morte, le 25 Novembre 1742, âgée de 23 ans, laissant un enfant vivant. *Tabl. Généal. Part. VII, p.* 345.

REINACH. Famille noble dont il est parlé dans les Tablettes généalogiques, *Part. VII, p.* 200.

FRANÇOIS-GUILLAUME, Baron DE REINACH, de Foussemagne, fut pendant plusieurs années Colonel du Régiment d'Alsace, Cavalerie. Il étoit gendre de PHILIPPE-CHARLES DE REINACH, Capitaine 35 ans dans le Régiment d'Alsace, Infanterie, & neveu de NICOLAS-HUMBERT DE REINACH-DE-MONTREUX, tué au siége de Girone, après 48 ans de service, étant alors Maréchal-de-Camp, & Commandant du Régiment d'Alsace, Infanterie. Il a laissé:

FRANÇOIS-JOSEPH-IGNACE, Baron DE REINACH, Foussemagne & Montreux, ci-devant Capitaine au Régiment d'Alsace, Infanterie, puis dans celui de Quadt, Cavalerie, qui a obtenu l'érection en *Comté* des Terres & Seigneuries de Foussemagne, Grandvelle, Fontaine, avec partie de celles de Montreux & de Roppe, toutes situées dans la Haute-Alsace, sous la dénomination de *Grandvelle-Foussemagne*, par Lettres-Patentes du mois de Juin 1718, enregistrées au Conseil Souverain d'Alsace, le 20 Août suivant, tant en sa faveur, que de sa postérité masculine, en considération de son ancienne noblesse, de ses services & de ceux de sa Famille. Il a eu de son épouse, entr'autres enfans:

Philippe-Charles de Reinach, qui étoit, en 1718, Cadet dans les Gardes-du-Corps de Sa Majesté, & Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie.

RELONGUE (de), Seigneurs de la Salle en Languedoc, & de la Louptiere en Champagne. Famille noble, originaire de Flandres, distinguée par son ancienneté, ses alliances, & par les personnes de mérite qu'elle a fournies.

Leurs preuves ont été admises à Malte, où elles ont entré dans celles du Chevalier *de Clairac-la-Mamic*, issu de la Maison de *Relongue*, par Marie de Relongue, son ayeule.

Leur noblesse de nom & d'armes s'établit, en 1214, dans le Comté de Flandres, depuis Guy de Relongue, Seigneur Châtelain audit Comté. En cette qualité il fut un des 13 Seigneurs qui accéderent au Traité de paix de *Jeanne de Portugal*, Comtesse souveraine de Flandres, avec le Roi Philippe-Auguste, ainsi qu'il est rapporté par *André du Chesne*, Historiographe de France. Mais la filiation suivie de cette Famille n'est prouvée que depuis

I. Alexandre de Relongue, Seigneur de la Salle en Languedoc, qui vivoit en 1497, & testa en 1544. Il eut pour fils :

II. François de Relongue, Seigneur de la Salle, Capitaine d'Infanterie, marié, en 1554, à *Antoinette de Mansencal*, fille du Baron *de Mansencal-Vénerque*, premier Président au Parlement de Toulouse, & Lieutenant-Général au Gouvernement Militaire de Languedoc, sœur de Madame *du Faur-Pibrac*, & de Madame *du Bourg*, belle-sœur du Chancelier & du Maréchal *du Bourg*. De ce mariage vinrent : — 1. Jean, mort *ab intestat* ; — 2. Hector, qui suit ; — 3. Charles, dont nous allons parler d'abord ; — 4. & Alexandre, Prieur de la Caze-Dieu & de Vic-Fézensac, Ordre de Prémontré.

Charles de Relongue épousa *Constance de Média-Villa-Baura*, fille du Seigneur de Feuillac, dont — Jacques de Relongue, marié à *Françoise de Latarey*, fille du Seigneur de Salles. Leurs enfans furent : — 1. Jean-Vital de Relongue, qui s'allia avec *Géraude Azéma*, & n'en eut qu'un fils, mort sans postérité ; — 2. Jean-Jacques, Chanoine de Vic-Fézensac ; — 3. & Marie de Relongue, épouse de *Jean de la Mamie*, des Seigneurs de Clairac.

III. Hector de Relongue, second fils de François, Seigneur de la Salle, & d'*Antoinette de Mansencal*, transigea, en 1596, avec Charles, son frere, pour le partage des biens nobles de Jean de Relongue, leur aîné, décédé, comme nous l'avons dit, *ab intestat*. Il épousa *Marguerite de Sallan*, de laquelle sortirent : — Paul, qui suit ; — & Claire, mariée à *Jacques de Puget*, Seigneur de Gafflas. Elle fonda, en 1640, à perpétuité, dans l'Eglise des Cordeliers de Toulouse, un *Obit*, dont le Titulaire est à la nomination de l'aîné de Relongue.

IV. Paul de Relongue s'allia, en 1641, avec *Jeanne de Coste*, laquelle institua son fils aîné héritier de la majeure partie de ses biens. De ce mariage naquirent : — 1. Jean-Paul, qui épousa *Marie-Thérese de Guibert*, sœur du Baron *de Guibert-de-Benque*, Seigneur de la Nause-Reneri, dont il n'eut point d'enfans ; — 2. Jacques, qui suit ; — 3. Jeanne-Marie, femme de *Guillaume de Ponsan* ; — 4. Marguerite, épouse du Seigneur *de Perdigol*, belle-mere du Baron *de Villeneuve*, Seigneur de la Croisille, & du Seigneur Baron *de Gavaret* ; — 5. & Françoise, mariée à *Marc-Antoine de Moras-de-la-Tour*.

V. Jacques de Relongue fut maintenu, conjointement avec Jean-Jacques & Jean-Vital de Relongue, ses cousins-germains, dans la possession de leur *ancienne noblesse de race & lignée*, par Ordonnance rendue en la Généralité de Montauban, le 30 Mai 1699, sur titres produits devant M. *le Pelletier-de-la-Houssaye*, Intendant de cette Province ; & épousa *Françoise Amirat*, sœur du Seigneur *de la Louptiere*. Leurs enfans furent : — 1. Jacques, Officier aux Gardes-Wallones ; — 2. Alexandre, appellé *le Chevalier* de Relongue ; — 3. & Jean-Paul, qui suit.

VI. Jean-Paul de Relongue, Chevalier, Seigneur de la Louptiere, de Vauregnier & de Maupertuis, ancien Mousquetaire du Roi, & Officier de ses Ar-

mées, a fait ses premieres campagnes dans l'Infanterie, sous les ordres du fameux Duc *de Vendôme*, & est mort en son Château de la Louptiere en Champagne, le 23 Juin 1771, dans sa 87e année. Il avoit épousé, en 1724, *Marie-Geneviéve Barat*, Dame de la Seigneurie de la Digne en Languedoc. Leur épitaphe se voit dans le Chœur de l'Eglise paroissiale de la Louptiere, au Diocèse de Sens en Champagne. De leur mariage sont issus: — 1. Jean-Charles, qui suit; — 2. Jean-Philippe, appellé *le Chevalier* de Relongue, Seigneur de Vaurregnier, Officier des Armées du Roi; — 3. Augustin-Paul de Relongue-de-Maupertuis, Clerc-Tonsuré du Diocèse de Sens; — 4. Charles-Emmanuel-Hyacinthe de Relongue-de-la-Digne, mort en bas-âge; — 5. Marie-Claire, femme 1°. de *François-Edouard le Gras-de-Vauberce*, Chevalier, Seigneur de Montgenot, Lieutenant des Maréchaux de France; & 2°. de *Claude de Villiers-l'Isle-Adam*, Chevalier, Seigneur de Rheges, dont elle a eu un fils, Eleve de l'Ecole Royale Militaire; — 6. Anne-Marguerite, mariée à *Nicolas-Bernard d'Alençon*, noble Romain, fils de *Jean d'Alençon*, Seigneur de Brillecour en Champagne; — 7. Anne-Catherine, épouse de *Charles-François*, Vicomte *de Vienne*, Seigneur de Courmononcle & de Saint-Benoît-sur-Vannes; — 8. & Marie-Geneviéve, femme de *Michel de Sompsois*, des Seigneurs *de Monceaux* en Champagne.

VII. Jean-Charles de Relongue, Chevalier, Seigneur de la Louptiere, connu dans la République des Lettres, par ses Poësies, des Académies de Châlons & de Rome, a épousé, le 9 Juillet 1765, *Marie-Anne de Compigny*, sœur de *Marie-Catherine de Compigny*, Eleve de la Maison Royale de Saint-Cyr, dont: — Louis-Charles, né en 1766, mort en bas-âge; — & Jean-Jacques de Relongue, Chevalier, né en 1768, destiné Eleve de l'Ecole Royale Militaire.

Les armes: *d'azur, à une queue de dauphin d'argent, posée en chef, couronnée d'une rose de gueules, surmontée de trois étoiles de gueules posées en bande.*

RÉMEREVILLE, qu'on prononce aujourd'hui Rémerville.

Cette Famille tire son origine des anciens Seigneurs de Rémereville, dans le Duché de Lorraine: elle fut transplantée en Provence il y a déja près de trois siécles, & le nom du fief a toujours été propre aux Gentilshommes qu'elle a produits; ce qui est, comme l'on sçait, une preuve d'ancienne Noblesse. Il en est parlé dans l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II, p.* 303 *& suiv.*

Guillaume, Seigneur de Rémereville, Cheville & Corbessaut, vivant en 1380, est le premier connu de ce nom, depuis lequel on prouve, par titres authentiques, une descendance suivie. Le nom de sa femme est ignoré: on sçait seulement qu'elle étoit fille ou petite-fille de *Jean de Vasimont*, Prévôt de Nancy, & de *Catherine de Vauxcouleurs*, fille de *Vivian*, Seigneur *de Vauxcouleurs*, qu'on croit être de l'ancienne & illustre Maison de *Joinville*. Ce Seigneur de Rémereville laissa, entr'autres enfans:

Jean Guillaume, Seigneur de Rémereville, Cheville & Corbessaut, dont la femme est seulement nommée *Agnès* dans un titre qui en fait mention; mais il y a lieu de croire qu'elle étoit de la Maison *des Hasards*, parce qu'*Hugues des Hasards*, Evêque de Toul, étoit proche parent de ses petits-fils; & une Bulle du Pape Sixte IV, de l'an 1474, qui permet à un des fils de Jean-Guillaume de Rémereville, de posséder toutes sortes de Bénéfices incompatibles, à cause des grands & importans services qu'il avoit rendus au Saint-Siége, dit qu'il étoit *de nobili genere ex utroque parente procreatus*, ce qui nous apprend que sa mere étoit sortie d'une Famille noble. De ce mariage vinrent quatre fils: sçavoir: — 1. Guillaume, qui suit;

2. Jean-Guillaume, qui partagea, avec son frere, les biens de sa Famille, & se maria, en Lorraine, à *Françoise le Vel*, Dame de Champigneules, dont sortit une fille unique, nommée — Catherine, Dame de Rémereville & de Champigneules, mariée 1°. à *Nicolas Mengin*, Chevalier, Seigneur de la Motte, Président de la Chambre des Comptes de Nancy; & 2°. à *Pierre de Farege*,

Seigneur de Farege & d'Aſt-ſur-Meurthe. Les armes de cette Dame paroiſſent en pluſieurs endroits dans la paroiſſe de Saint-Georges de Nancy, & l'on y conſerve dans une place honorable le ſouvenir de diverſes fondations pieuſes, gravées en caracteres d'or ſur une plaque d'airain : elle mourut ſans ſucceſſeurs, & les enfans de GUILLAUME II hériterent en partie de ſes biens ;

3. NICOLAS DE RÉMEREVILLE, marié, en Normandie, avec *Guillelme le Gentil*, & mort ſans enfans ; — 4. & DOMINIQUE, pourvu d'un Canonicat dans la paroiſſe de Saint-Georges de Nancy, par Lettres-Patentes de *Jean de Calabre*, fils du Roi RENÉ, Duc de Lorraine, données l'an 1479. Pour être reçu dans ce Chapitre, il falloit, pour le moins, faire alors des preuves de ſa nobleſſe de quatre générations.

GUILLAUME, II. du nom, Seigneur DE RÉMEREVILLE, Corbeſſaut & Champigneules, fils aîné de JEAN-GUILLAUME, I. du nom, ſuivit le Roi RENÉ en Provence, lorſque ce Prince vint, en 1437, prendre poſſeſſion des Etats, où il étoit appellé par la mort, ſans enfans, de LOUIS III, ſon pere, Roi de Naples, & Comte de Provence. Il rendit pluſieurs grands ſervices à ce Prince, qui voulant les reconnoître, pourvut, en 1466, le Seigneur DE RÉMEREVILLE d'une charge de Secrétaire d'Etat, & enſuite de celle de Tréſorier-Général de ſes Finances en 1472 ; & enfin d'un office de Maître Rational (*a*) en ſa grande Cour des Comptes & Archives de la ville d'Aix.

Après la mort du Roi RENÉ, arrivée en 1481, *Yolande d'Anjou*, Ducheſſe de Lorraine, fille de ce Prince, voulant diſputer la ſucceſſion du Roi, ſon pere, à *Charles du Maine*, héritier de RENÉ, envoya des troupes en Provence, ſous le commandement de quatre chefs principaux, parmi leſquels le Seigneur DE RÉMEREVILLE eſt remarqué par l'Auteur de l'*Hiſtoire de Marſeille*, nommé *Ruffy*. Les Lorrains firent d'abord de ſi grands progrès en Provence, que le Comte *du Maine* envoya demander du ſecours au Roi de France LOUIS XI. En conſéquence, le Seigneur *de Genouillac* & le Seigneur *de Luxembourg* eurent ordre d'entrer dans la Province à la tête de 18000 hommes de pied, ils en chaſſerent les Lorrains, & reprirent les places dont ils s'étoient ſaiſis ; mais le Comte *Charles du Maine* étant mort ſur ces entrefaites, GUILLAUME DE RÉMEREVILLE voulut encore rétablir le parti de la Ducheſſe *de Lorraine*, ſa Souveraine : cependant cette nouvelle entrepriſe eut peu de ſuites ; car LOUIS XI, à qui *Charles du Maine* avoit laiſſé ſa ſucceſſion, prit ſi bien ſes meſures, que tous les Ordres de la Province le reconnurent généralement. Le Seigneur DE RÉMEREVILLE eut ordre alors de ſortir de la Province. Son office de Maître Rational fut confiſqué, de même que tous les biens qu'il y avoit acquis ; mais RENÉ II, Duc de Lorraine, ayant enſuite moyenné ſa paix avec CHARLES VIII, ſucceſſeur de LOUIS XI, il fut fait Gouverneur des Châteaux d'Orgon & de Lambeſe, que RENÉ I avoit donnés à *Ferry de Vaudemont*, quand il épouſa *Yolande d'Anjou*, ſa fille. Après toutes ces révolutions, GUILLAUME DE RÉMEREVILLE épouſa l'héritiere de la Maiſon de *Corage*, appellée *Catherine*, fille de *Pierre de Corage*, Gentilhomme de la ville d'Apt, & de Dame *Jeanne de Sade-de-Saumane*, iſſue d'une des plus anciennes Familles de Provence. Ce mariage, qui fut célébré le 4 Octobre de l'an 1484, lui donna occaſion de s'établir dans la ville d'Apt, où il mourut en 1494, laiſſant deux fils : — AGRICOL, qui ſuit ; — & GUILLAUME, III. du nom, rapporté ci-après.

AGRICOL DE RÉMEREVILLE, prit le parti de la Robe, & fut nommé, par Lettres-Patentes du Roi FRANÇOIS I, de l'an 1521, Bailli des ville & Bailliage d'Apt, emploi que les plus diſtingués Gentilshommes de la Province avoient

(*a*) Les Maîtres Rationaux, au nombre de quatre ſeulement, & quelques Archivaires, compoſoient alors une Cour ſouveraine, de laquelle tous les Tribunaux ſubalternes de Juſtice reſſortiſſoient, ce qui rendoit les offices de Maîtres Rationaux très-conſidérables.

rempli avant lui. Il épousa, la même année, *Marie d'Autric*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Beaumeres, & de Dame *Françoise de la Porte*, d'où sortit :

FRANÇOIS DE RÉMEREVILLE, marié 1°. à *Françoise d'Albertas*, fille de *Colin*, & de Dame *Jeanne de Salle*; & 2°. avec *Marguerite de Cosme-d'Auribeau*, fille de *Léonard*, Gentilhomme de la ville de Carpentras, & de Dame *Gabrielle de Seguin-Cabassolle*. De ces deux femmes il ne laissa que des filles, qui prirent alliance avec des Gentilshommes du voisinage.

GUILLAUME DE RÉMEREVILLE, III. du nom, frere puîné d'AGRICOL, fut Seigneur de Rémereville & de Champigneules, en Lorraine, après la mort de la Dame *de Farge*, Dame de Rémereville, sa cousine-germaine. Il eut de l'emploi dans les guerres d'Italie sous LOUIS XII; se trouva à la bataille de Ravennes, & à toutes les guerres qui suivirent; & se maria, en 1539, à *Françoise de Rousset-de-Saint-Sauveur*, fille de *Laurent de Rousset*, Seigneur de Saint-Sauveur & de Verclos, Gouverneur du Château & de la ville de Courteson, & de Dame *Richarde de Galéan-des-Issarts*. De ce mariage sortirent : — PIERRE, qui suit ; — & RICHARDE DE RÉMEREVILLE, femme de *Jean de Bot*, Seigneur de Saignon & d'Auribeau, issu d'une anciennne & illustre Famille, à présent éteinte.

PIERRE DE RÉMEREVILLE, Seigneur de Champigneules, commanda long-tems une Compagnie d'Infanterie sous les Rois CHARLES IX & HENRI III. Il se trouva aux fameuses batailles de Dreux, Jarnac, Saint-Denis & Moncontour, où il reçut plusieurs blessures, comme il est remarqué dans l'épitaphe qui se lit encore sur son tombeau, dans l'Eglise des Cordeliers de la ville d'Apt. Il épousa 1°. *Spirite de Choiselas*, fille de *Catilin*, Seigneur de Reix, de Venasque & de Saint-Didier, & de Dame *Louise de Raymond-Modene*, dont il n'eut aucune postérité ; & 2°. *Madelene de Bot-d'Auribeau*, fille de *Michel*, Seigneur de Saignon & d'Auribeau, & de Dame *Gillette de Tertulle*, Dame de Montassire, sœur d'*Hector Bot-de-Tertulle*, marié à *Marchionne de Bonne*, sœur du renommé Seigneur *d'Auriac*, qui commandoit un camp volant au siége de la Rochelle, & dont le fils prit la qualité de *Comte de Talard*, & épousa une femme de la Maison de *Villeroy-Neufville*. Du second mariage de PIERRE DE RÉMEREVILLE, sortirent douze enfans, parmi lesquels on n'en remarquera que trois, sçavoir : — 1. POMPÉE, Seigneur de Simonay, qui se maria en Guienne, où il n'a laissé aucune postérité ; — 2. FRANÇOIS, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Saint-Pol, qui se trouva au siége de la Rochelle, & à toutes les guerres de Guienne, après lesquelles il se maria à *Anne d'Estienne-Saint-Jean*, veuve de *Hubert de Castellane*, Seigneur de Salernes, & fille de *François d'Estienne*, Seigneur de Saint-Jean de la Salle, Président à Mortier au Parlement de Provence, & de Dame *Honorade de Pontevès de Buous*, de laquelle il n'eut point d'enfans ; — 3. & FRANÇOIS-ANTOINE, qui suit.

FRANÇOIS-ANTOINE DE RÉMEREVILLE commanda une Compagnie dans le Régiment d'Infanterie de Villeneuve, & se trouva aux guerres de Piémont, sous les Maréchaux *de Créquy*, *de la Force* & *de Schomberg*, & ne se retira qu'après la prise de Casal, où son Régiment fut licencié. Il se maria, en 1633, à *Madelene de Begue*, fille de *Pierre*, Gentilhomme de la ville de Marseille, & de Dame *Claire de Granery*, & en eut, entr'autres :

FRANÇOIS-JOSEPH DE RÉMEREVILLE, qui épousa, en 1682, *Jeanne-Bernardine de Thomas-de-Gignac*, fille de Messire *Melchior de Thomas*, Seigneur de Gignac & de Roquefure, & de Dame *Anne de Pellissier*, dont sont issus : — 1. JACQUES-BATISTE DE RÉMEREVILLE, mort Prêtre ; — 2. VINCENT, Lieutenant des Grenadiers dans le Régiment de Blaisois, tué à l'attaque des retranchemens de Dantzick, en Pologne ; — 3. GUILLAUME, qui suit ; — 4. FRANÇOIS-DE-SALES, vivant sans alliance ; — 5 & 6. & deux filles, l'une, morte Religieuse ; & l'autre, élevée à la Maison Royale de Saint-Cyr, puis mariée dans la Famille de *Chastan-Vacheres*.

JEAN-GUILLAUME DE RÉMEREVILLE a servi, pendant plusieurs années, dans le Régiment de la Couronne, où il étoit Capitaine, & s'est retiré du service

+ Rémigny-de-Joux. Le Marquis du Rémigny de Joux, marié contr. signé par Le Majestés et la famille Royale le 14. Mars 1779 avec Demlle Morston de Chabrillant. Gaz. france N°. 23. du 19. de ce mois.

en 1732, avec pension. Il a épousé, le 27 Juillet 1734, *Marie-Catherine de Beillard*, dont il n'est restée que Marie de Rémereville, Religieuse à la Visitation à Apt.

Les armes : *d'argent, au lion issant de sable, armé & lampassé de gueules, coupé d'azur & fretté d'argent.* Pour devise, cette moitié d'un vers de l'Œneïde de *Virgile* : Aderit vocatus Apollo, avec cette autre devise : Meminisse juvabit. Les anciens Seigneurs de Rémereville ajoutoient à leurs armes : *un quartier d'argent, au perroquet de sinople, ayant un collier grelé de perles, & péri sur une motte de sinople.*

* REMIENCOURT, en Picardie, Diocèse d'Amiens. Terre & Seigneurie possédée par une branche cadette de la Maison de *Boufflers*, dont nous avons donné la Généalogie dans le *Tome II* de ce Dictionnaire. Voyez Boufflers.

* REMILLY, en Nivernois, Diocèse de Nevers. La Seigneurie, avec la haute, moyenne & basse Justice, appartient à la Chartreuse d'Aponay ou Apogny, située dans le district de la paroisse de Remilly, dont le Chapitre de Nevers & les Chartreux d'Aponay sont Collateurs de la Cure.

RÉMOND, en Bourgogne, en Champagne & à Paris.

Cette Famille, divisée en sept branches, a été maintenue différentes fois dans sa *noblesse d'extraction*, tant par Arrêts du Conseil d'Etat du Roi, que par Ordonnances, &c. de MM. *Larcher*, Intendant de Champagne, *Ferrand*, Intendant de Bourgogne & de Bresse, *de Pommereu*, Intendant de Champagne, *Bignon*, Intendant de Paris ; & enfin par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, rendu le 17 Avril 1735, en faveur de Nicolas Rémond, Ecuyer, ancien Conseiller au Bailliage & Siége Présidial de Troyes.

La troisieme branche subsiste dans Jacques Rémond, Ecuyer, Seigneur d'Estrochey, né & batisé le 15 Mai 1721, qui a pour sœur Etiennette Rémond, mariée, par contrat du 17 Avril 1738, avec *Charles-Marie Févret*, Seigneur de Fontette, Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement de Bourgogne.

François Rémond (chef de la cinquieme branche), Chevalier, Seigneur de Montmort, né le 1 Mai 1707, Major des quatre Compagnies des Gardes-du-Corps, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, s'est trouvé à tous les siéges dans les précédentes guerres, a commandé à Ettingen un escadron, eut un cheval tué sous lui, commanda un gros corps de Grenadiers à la bataille d'Hastenbeck, s'est trouvé aussi à la bataille de Fontenoy, où il eut encore un cheval tué sous lui. Il a épousé, le 12 Mars 1736, *Marie-Geneviéve-Mathurine Vidaud du Dognon*, fille de *Jean*, & de *Marie Chauvet*, de laquelle il a eu trois garçons.

Sur cette Famille, qui porte : *de gueules, à trois roses d'argent, posées 2 & 1*, voyez l'*Armorial de France, Regístre V, Part. II.*

* REMONT : Terre & Seigneurie en Berri, avec titre de *Vicomté*, qui entra, avec celles de *Quincampoix*, dans la Maison de *Gamaches*, par l'alliance de *Marguerite de Saint-Quentin-de-Blet*, avec *Jean de Gamaches*, Seigneur de Sury-aux-Bois, Maître-d'Hôtel du Roi Charles VIII, par Lettres du 10 Août 1490. Voyez Gamaches, *Tome VII.*

* REMOULINS : Seigneurie érigée en *Baronnie*, & unie à la Vicomté d'*Uzès*, avec celle de *Saint-Geniez*, par Lettres du mois de Mai 1565, enregistrées à Toulouse le 6 Mars, & à Montpellier le 8 Mai 1566, en faveur d'*Antoine de Crussol*, Comte, puis Duc d'Uzès. Voyez Crussol.

* RENANSART, en Picardie, Diocèse de Laon. Seigneurie avec titre de *Vicomté*.

Isabelle, héritiere *de Renansart*, épousa *Georges la Personne*, Chevalier, Seigneur de Verloing. De ce mariage naquit – *Catherine la Personne*, héritiere de Renansart, laquelle fit entrer cette Terre dans la Maison de *Flavigny*, déja connue dans le XIIIe siécle.

N... de Flavigny, suivant *Carpentier*, étoit un des premiers parmi la Noblesse du Cambresis. Il fit, en 1235, des dons considérables à l'Abbaye de Saint-Aubert de Cambray. — Nicolas de Flavigny étoit Evêque de Besançon la même année. Mais la filiation n'est prouvée que depuis

Etienne de Flavigny, qualifié *Chevalier d'honneur* du Roi Charles VI, dans un Arrêt du Parlement du 11 Février 1384. Il eut pour fils :

Emery de Flavigny, Ecuyer, Seigneur de Ribauville, Gouverneur de Guise en 1398, pour Louis de France, Duc d'Anjou, & probablement cousin de Philippe de Flavigny, Chevalier, Chambellan du Duc *de Bourgogne* en 1417. Ledit Emery fut pere de

Jacquemard de Flavigny, Seigneur de Ribauville, qui étoit contemporain de Quentin de Flavigny, Evêque de Besançon en 1440, & ne vivoit plus en 1447. Ses enfans furent : — Olivier, qui suit; — & Jacobéen.

Olivier de Flavigny partagea avec son frere, en 1447, la succession de Jacquemard, leur pere, & eut pour fils :

Claude de Flavigny, qui vivoit en 1490, & fut allié avec *Catherine la Personne*, fille de *Georges*, Chevalier, Seigneur de Verloing, & d'*Isabelle*, héritiere *de Renansart*, mentionnés ci-devant. De ce mariage vint :

Elion de Flavigny, Ecuyer, Seigneur de Ribauville, & Vicomte de Renansart, marié à *Jacqueline du Puy*, dont il eut :

Noel de Flavigny, Vicomte de Renansart, &c. Député de la Noblesse de la Prévôté de Ribemont aux Etats de Blois. Il épousa *Jeanne le Febvre-de-Monceau*, de laquelle sortit :

Jean de Flavigny, Vicomte de Ribauville & de Renansart, marié avec *Antoinette d'Amerval*, dont :

Claude de Flavigny, II. du nom, Vicomte de Ribauville & de Renansart, Baron d'Aubilly, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Député de la Noblesse de la Prévôté de Ribemont, aux Etats tenus en 1614. D'*Anne le Picart-de-Sevigny*, son épouse, il eut pour fils aîné :

César-François de Flavigny, Seigneur de Ribauville, Vicomte de Renansart, & de Surfontaine, marié à *Susanne de Vielchâtel*, fille du Marquis de Montalant, premier Capitaine-Lieutenant des Mousquetaires, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur du Barrois, dont sortit :

Anne-Claude de Flavigny, Seigneur de Ribauville, Vicomte de Renansart & Baron d'Aubilly, qui épousa *Marie-Anne la Fitte*, fille de *N... la Fitte*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Guise. De ce mariage est issu :

César-François de Flavigny, Vicomte de Renansart & de Surfontaine, allié avec *Marie-Agathe de Truffier*, dont :

Louis-Agathon, dit *le Comte* de Flavigny, ci-devant Capitaine de Gendarmerie, Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1761. Extrait du Dictionnaire des Gaules, *Tome VI*, au mot Renansart.

RENAUD : Ancienne Noblesse de la ville d'Arles, en Provence, où elle a tenu, de tout tems, un des premiers rangs, & établie aujourd'hui à Salon, où elle fait sa résidence, à cause du voisinage de la Terre d'Alein, qu'elle possede depuis le XVe siécle.

On trouve dans les guerres des XIe, XIIe & XIIIe siécles les Renaud, servir avec distinction, sur-tout pendant les Croisades & le regne des *Boson*, auxquels ils avoient rendus de grands services.

I,

I. Fouquet de Renaud, créé premier Podestat de la ville d'Arles en 1212, fut à la tête du Peuple, pour le recouvrement de la liberté, & eut pour fils :

II. Pierre de Renaud, qui donna à nouveau bail divers biens en 1258.

III. Hugues, Pierre, II. du nom, & Bertrand de Renaud, ses fils, étoient comptés parmi les principaux Seigneurs d'Arles, & se distinguerent par leur sçavoir, vers la fin du XIIIe siécle. De l'un d'eux naquirent : — Pierre, qui suit; — & Raimond.

IV. Pierre de Renaud, III. du nom, qualifié *Damoiseau*, épousa 1°. *Adalasie;* & 2°. *Cécile d'Arlatan*, fille de *Geoffroi*. Du premier lit vinrent : — Raimond & Pierre : du second ; — Guillaume, qui suit; — & Jeanot, Chevalier, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem : ils transigerent avec leurs freres aînés du premier lit.

V. Guillaume de Renaud épousa, en 1348, *Alasie d'Aureille*, fille de *Pierre*, Damoiseau, de la ville d'Arles, dont :

VI. Jacques de Renaud, qui s'allia, le 13 Janvier 1395, avec *Marguerite d'Isnard*, de laquelle il eut :

VII. Jacques de Renaud, II. du nom, Seigneur d'Alein, qui fit son testament, le 13 Mai 1459. Il avoit épousé, le 15 Janvier 1444, *Marthe de Porcelet*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Fos, & de *Jeanne d'Arlatan*, dont vint :

VIII. Nicolas de Renaud, Seigneur d'Alein, Valet-de-Chambre du Roi Charles VIII, & son Ambassadeur à Rome. Il testa le 12 Janvier 1527, & avoit épousé, par contrat du 27 Février 1503, *Marguerite de Quiqueran-de-Beaujeu*. De cette alliance sortit :

IX. Jacques de Renaud, III. du nom, Seigneur d'Alein, d'Aurons & de Lamanon, dont il fit hommage au Roi en 1549. Il avoit épousé, le 27 Mai 1527, *Blanche d'Urre*, fille de *Claude*, Seigneur du Puy-Saint-Martin, Lieutenant-Général en Provence, & de *Gabrielle d'Adhémar-de-Monteil-Grignan*, dont : — Jean, qui suit; — & deux filles, mariées dans la Maison de *Varadier*, d'Arles.

X. Jean de Renaud, Seigneur d'Alein, reçu Chevalier de l'Ordre du Roi en 1570, par le Seigneur *d'Entrecasteaux*, à qui Sa Majesté en avoit donné la commission, épousa, le 29 Septembre 1575, *Madelene de Castillon*, fille de *Pierre*, Seigneur de Beynes, Chevalier du même Ordre, & de *Louise de Castellane-Laval*, dont : — François qui suit; — & Blanche de Renaud, mariée, en 1600, à *Thomas de Rousset*, Seigneur d'Aurons.

XI. François de Renaud, Seigneur d'Alein, Lamanon & Aurons, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, premier Consul d'Aix, Procureur du Pays en 1623, Viguier Royal de Marseille, avoit épousé, le 17 Janvier 1607, *Jeanne de Porcelet*, fille de *Robert*, Seigneur de Fos, & de *Catherine de Forbin-Soliers*. Leurs enfans furent : — 1. André, qui suit; — 2. & 3. Gilles, & Philippe-Emmanuel de Renaud, reçus Chevaliers de Malte en 1637.

XII. André de Renaud, Seigneur d'Alein, de Lamanon, d'Aurons & de Fos, se maria, le 6 Octobre 1643, avec *Thérese de Cadenet*, fille de noble *César*, Seigneur de Tamarlet, & de *Lucréce de Biord*, dont : — César, qui suit; — & Louis.

XIII. César de Renaud, Seigneur d'Alein & des autres susdites Terres, élu premier Consul d'Aix, Procureur du Pays en 1684, obtint du Roi Louis XIV en 1696, l'érection de la Seigneurie d'*Alein* en *Marquisat*. Il avoit épousé 1°. *Laurence de Castellane*, morte sans enfans; & 2°. *Françoise-Cécile de Roux*, fille de noble *Pierre*, Seigneur de Boneval, Lieutenant-Général de l'Amirauté à Marseille, & de *Lucréce de Valbelle-Montfuron*. Du second lit il eut : — 1. Philippe-Emmanuel, qui suit; — 2. Louis, Chevalier de Saint-Louis, Commandant du second Bataillon du Régiment Dauphin; — 3. François-Emmanuel, Officier de Vaisseau; — 4. François, Major du Régiment de Flandres, Chevalier de Saint-Louis, tué à la bataille de Coni; — 5. Joseph,

Capitaine de Dragons, au service de Sa Majesté Catholique; — 6. ANTOINE, Officier dans le Régiment Dauphin, mort au siége de Turin, — 7. & LOUIS-PHILIPPE-AUGUSTE, Major du Régiment Dauphin, Infanterie, retiré du service à cause de ses blessures.

XIV. PHILIPPE-EMMANUEL DE RENAUD, Marquis d'Alein & Seigneur des susdits lieux, a épousé, par contrat du mois d'Octobre 1722, *Anne de Milan*, des Seigneurs *de Cornillon*, de laquelle sont issus : — 1. JEAN-FRANÇOIS-CÉSAR, qui suit; — 2. FRANÇOIS-EMMANUEL, Officier de Vaisseau; — 3. & une fille, Religieuse à l'Abbaye de Nazareth à Aix.

XV. JEAN-FRANÇOIS-CÉSAR DE RENAUD, Marquis d'Alein, Seigneur de Fos, d'Aurons, &c. a épousé, par contrat du 11 Avril 1742, *Marie-Marguerite-Barbe de Cabanes*, fille unique & héritiere de *Balthasard-Melchior*, Baron de Viens, Conseiller en la Cour des Comptes, & de *Marie-Barbe d'Archias-de-Sabliere*, dont trois garçons & une fille.

Les armes : *de gueules, à 10 losanges d'or, posées 4, 4 & 2.* Hist. Héroïq. de la Noblesse de Provence, *Tome II, p. 306, & suiv.*

Dans ledit ouvrage on trouve une autre famille de RENAUD, qui porte les mêmes armes que la précédente : elle est originaire de Sault, où elle a exercé l'Office de Lieutenant-Général au Siége ; mais elle s'est depuis transplantée à Apt.

JEAN-JOSEPH DE RENAUD, Seigneur de Fontbelle, frere de FRANÇOIS-DOMINIQUE DE RENAUD-DE-FONTBELLE, ancien Chanoine de l'Eglise d'Apt, Vicaire-Général & Official, fut pourvu de la charge de Trésorier-Général de France par LOUIS *le Grand*, le 2 Septembre 1714. Il avoit épousé *Anne-Marguerite de Thomas*, fille du Sieur *de Thomas*, Seigneur de Gignac & de Roquefure, & de Dame *Marguerite de Guerin*, des Présidens de ce nom. De ce mariage sont issus : — 1. JOSEPH-ELZÉAR-EUTROPE, Prêtre & Chanoine de l'Eglise Cathédrale d'Apt; — 2. BRUNO-HYACINTHE, Lieutenant au Régiment d'Anjou, Infanterie; — 3. JEAN-BATISTE-LOUIS-ALEXIS, qui suit; — 4. & ANNE, Religieuse au Monastere de la Visitation d'Apt.

JEAN-BATISTE-LOUIS-ALEXIS DE RENAUD-DE-FONTBELLE, pourvu par le Roi de l'Office de Trésorier-Général de France, le 15 Juillet 1740, a épousé *Anne-Thérese de Jobelot*, fille de *Jean-Batiste de Jobelot*, Chevalier de Saint-Louis, Major, pour le Roi, de la Ville & Citadelle de Conflans, Brigadier des Armées de Sa Majesté, Ingénieur en chef & Directeur des Fortifications des places du Roussillon, & de Dame *Marie de Robinot*, dont : — 1. JEAN-BATISTE-ARMAND; — 2. JOSEPH-LOUIS-FRANÇOIS, Lieutenant au Régiment de Picardie; — 3. & ANNE-THÉRESE.

RENAUD (DE) : Famille noble & ancienne, sur laquelle nous ne pouvons donner qu'une Notice, faute de *Mémoire*.

NICOLAS DE RENAUD, Chevalier, s'allia avec Demoiselle *Hélene de Bartoly*, & en eut, entr'autres enfans :

FRANÇOIS DE RENAUD, Chevalier, lequel épousa *Andrée de Moneri*, fille de *Jean de Moneri*, Chevalier, & de *Marie de Bernard*, dont vint :

JEAN-BATISTE DE RENAUD, Chevalier, Seigneur de la Chassagne, qui s'allia avec *Marie-Anne de Trémeolles-la-Barge*, fille de *Pierre-Gabriel de Trémeolles*, Chevalier, & de *Marie-Françoise de Fayeul*. Il en eut, entr'autres enfans :

FRANÇOISE-VIRGINIE DE RENAUD, mariée, par contrat du 2 Décembre 1724, avec *Jean-Claude de Mont-d'Or*, Chevalier, Seigneur de Montragier, fils de *Raimond*, & de Dame *Françoise de Foudras*, dont postérité. *Voyez* MONT-D'OR.

Les armes : *de gueules, à une fasce d'argent, accompagnée en chef & en pointe d'une losange de même.*

Rencomnel-de-Noyan. Marie de Rencomnel-de-Noyan, Dame Comtesse de Kersalaun, est morte à Rennes le 6. Mai 1779, âgée de 26. ans. Gaz. de fr. N.° 39. 14. Mai dud. an

* RENEL : Seigneurie en Bassigni, qui entra dans la Maison d'*Amboise*, par l'alliance de

Marguerite de Joinville, avec *Hugues d'Amboise*, II. du nom, tué à la bataille d'Azincourt en 1415.

Françoise d'Amboise, fille unique de *Jacques d'Amboise*, Seigneur de Bussy, mort à la bataille de Marignan en 1515, en devint héritiere. Ce fut en sa faveur & celle d'*Antoine de Croy*, Prince de Porcien, fils de *Charles de Croy*, Comte de Seneghen, son second mari, que cette Terre de *Renel* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Octobre 1560, enregistrées le 3 Décembre suivant. *Antoine de Croy* étant mort, sans postérité, le 12 Août 1566, ce *Marquisat* revint à son frere utérin, *Antoine de Clermont-d'Amboise*, fils de *René de Clermont*, Seigneur de Saint-Georges, qui périt à la Saint-Barthelemi en 1517, & de ladite *Françoise d'Amboise*, sa seconde femme. *Voyez* CLERMONT, en Anjou.

RENIAULME (DE) ou REGNIAULME (LE) : Famille noble, originaire du Cambresis, dont plusieurs branches transplantées en Suisse, en Allemagne, & une, entr'autres, dans le Blaisois, qui donne lieu à cet article.

Le Carpentier, dans son Histoire du Cambresis, donne un abrégé de la Généalogie de cette même Famille, qu'il remonte jusqu'à l'an 1096, en la personne de JEAN DE REGNIAULME, compris au nombre des Chevaliers du Tournois d'Anchin, auquel succéderent JEAN LE REGNIAULME, vivant en 1185., & PIERRE, Chevalier, en 1196. Ils eurent pour successeurs :

I. JACQUES LE REGNIAULME, vivant en 1201 & 1210, & PIERRE LE REGNIAULME, mentionné avec sa femme en 1244, dans les Archives de Vaucelles, lequel eut pour fils :

II. JACQUES DE REGNIAULME, II. du nom, Bailli de Manious, un des plus célebres habitans de Cambray, inhumé, en 1285, à Vaucelles, avec sa femme, dont sortit :

III. JEAN LE REGNIAULME, Bailli des Chanoines de Notre-Dame de Cambray, mort & enterré, avec son épouse, au mois de Novembre 1316. Son épitaphe est rapportée tout au long dans *Carpentier*. Celui-ci fut pere de

IV. GILLES DE REGNIAULME, Bailli de Cambray en 1336, qui épousa *N... de l'Ecluse*. Suivant le même Auteur, ils eurent, entr'autres enfans, trois garçons : — GILLES ; — MATHIEU ; — & JEAN, qui suit.

V. JEAN DE REGNIAULME épousa *Agnès d'Orville*, fille du Chevalier *Gui*, & d'*Agnès de Bournel*, de laquelle vint :

VI. JACQUES-MARTIN DE REGNIAULME, Echevin à Cambray en 1407, marié à *Guyotte de Sorel*, dont :

VII. JACQUES DE REGNIAULME, III. du nom, qui se maria avec *Nicaise Dumoulin*, & en eut :

VIII. JEAN DE REGNIAULME, allié à *Michelle de Boutteville*, de laquelle naquit :

IX. JEAN-FRANÇOIS DE REGNIAULME, Sire de Rieu, de Paillencourt & de la Mairie héréditaire de Nave, vendue par Madame *de Monteneu*, veuve du Baron *de Boutershem*. Il épousa *Anne Daussut*, fille de *Jean*, & de *Marguerite de la Coquerie*, dont, entr'autres enfans : — 1. JEAN DE REGNIAULME, Sire de Nave & de Paillencourt, marié 1°. à *N... de Hennin* ; & 2°. à *Jeanne de Vaucelles*, dont quatre filles, sçavoir : — MARIE, femme de *Jean Tanard* ; — ISABEAU, épouse d'*Antoine de Bombergues* ; — PÉRONELLE, mariée à *Jean de la Croix* ; — & MELCHIORE, alliée à *Robert Blocquel* ; — 2. ANDRÉ ; — 3. JEAN, dit *le Jeune* ; — 4. CHARLES, qui suit ; — 5. & HIÉRONIMETTE, Dame de Rieu & du Pinon, seconde femme de *Louis le Carlier*, dit *Remy*, Sire de Maniere, Baron de la Prée.

X. CHARLES DE REGNIAULME épousa, vers l'an 1529, *Françoise de Bombergues*, fille de *Cornille*, & d'*Agnès Wranck*, fille de *Gilles Wranck*, Bourgmestre de Malines. Ils eurent pour enfans neuf fils & sept filles, sçavoir : —

1. Jean, marié à *Claire de Joncle*, qui a fait branche ; —— 2. Cornille, qui épousa *Marie Vander-Crusse*, & fit aussi branche ; —— 3 & 4. François & Charles ; — 5. Paul, qui suit ; — 6. Charles, dit *le Jeune*, marié à *Marguerite des Cordes*, qui a fait branche ; —— 7. Daniel, marié à *Clémence de Schotty*, aussi auteur d'une branche ; — 8 & 9. Arnould & Gaspard ; —— 10, 11 & 12. Catherine, Anne & Madelene ; —— 13. Agnès, femme de *Diego d'Ayala*, mere de *Philippe d'Ayala*, Ambassadeur auprès d'Henri IV ; — 14. Françoise, mariée à *Lancelot de Robiano* ; —— 15. Susanne ; — 16. & Elisabeth, femme de *Jean-Batiste de Schotty*. *Le Carpentier* continue la descendance de quelques-unes de ces branches jusqu'en 1640. Nous nous contenterons de donner ici celle de Paul, mentionné ci-dessus.

Dans cette branche, transplantée d'abord au pays Blaisois & depuis à Paris, il semble que l'esprit, la science & les talens ayent été un droit héréditaire, presque tous ceux qui en sont sortis s'étant distingués & ayant acquis une brillante réputation par leur mérite & le grand nombre d'Ouvrages, tant imprimés que manuscrits, qu'ils ont laissés après eux, en divers genres & en différentes Langues.

XI. Paul de Regniaulme, un des plus illustres Médecins de son tems, ne fit que succéder à la réputation de Mathieu, son grand-oncle. Il avoit un frere qui fut tué au service, & un autre qui fut Chanoine de Blois. Ayant été reçu, en 1580, Docteur en Médecine à Avignon ; vers 1590, il fut Médecin d'Henri de Bourbon, Prince de Condé, premier Prince du Sang de France, duquel il étoit très-aimé & considéré, ainsi que de Marie de Médicis, qui désiroit se l'attacher ; mais quoiqu'il eut reçu plusieurs bienfaits & marques de reconnoissance de cette Princesse, il refusa constamment de suivre la Cour lorsqu'elle quitta la ville de Blois. Ayant découvert à Saint-Denis près Blois plusieurs sources minérales, il y fit construire, à grands frais, plusieurs bassins en pierres de tailles, des libéralités de cette Princesse, à laquelle il dédia, quelque tems après, un petit Ouvrage sur les vertus de cette Fontaine, qu'il nomma *Fontaine de Médicis*, dont elle porte encore le nom. Au sujet de ses autres Ouvrages & de ceux de ses descendans, voyez l'Histoire & les Mémoires de l'Académie des Sciences, & plusieurs autres Auteurs, tels que M. *de Thou*, l'Abbé *des Fontaines*, &c. Il épousa *Marie Brunault*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Riviere, de la Guillonniere, &c. dont, entr'autres enfans :

XII. Michel de Reniaulme, I. du nom, aussi reçu Docteur en Médecine à Montpellier, marié, en 1626, à *Jacqueline de Montigny*, issue d'une Famille qui avoit donné un premier Président au Parlement de Paris. Il en eut beaucoup d'enfans, dont quelques-uns tués au service ; d'autres, entrés dans l'état ecclésiastique ; un, mort Chartreux au Liget, en odeur de sainteté ; plusieurs filles mariées ; — & Michel, qui suit.

XIII. Michel de Reniaulme, II. du nom, épousa, en 1670, Demoiselle *Anne-Jeanne Duchesne*, dont : — 1. Paul-Alexandre, dit *des Angeries*, Chanoine Régulier de Sainte-Geneviéve & Prieur de Theuvy ; — 2. Etienne-Gilbert, dit *le Chevalier* de Reniaulme, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi, décédé sans alliance ; — 3. & Michel-Louis, qui suit.

XIV. Michel-Louis de Reniaulme, dit *de la Garenne*, Pensionnaire de l'Académie Royale des Sciences, & Doyen de la Faculté de Médecine de Paris ; mort le 20 Avril 1739, avoit épousé *Marie-Anne Garnier-de-Marigny*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Marigny, l'un des 200 Chevaux-Légers de la Garde du Roi, & de *Marie de Melleville*, de laquelle il n'a laissé qu'un fils unique, qui suit.

XV. Paul-Louis de Reniaulme, Seigneur de Préfagille, né le 28 Octobre 1728, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 10 Septembre 1760, Maître des Requêtes le 15 Février 1769, a épousé, le 19 Octobre 1762, *Bonne de Cosne-de-Bullou*, née le 13 Juin 1742, fille de *François-André de Cosne*, Baron de Bullou, & de *Marie-Anne Bailly*. De ce mariage est issu — Paul-Louis-Michel-Bon de Reniaulme, né le 15 Février 1764.

Les armes de cette branche sont: *parti, au premier, écartelé au* 1 *&* 4 *d'argent, à trois merlettes de sable, au* 2 *&* 3 *de sable, à la roue d'argent: au second parti, écartelé au* 1 *&* 4 *de gueules, emmanché d'or de six pointes* 3 *&* 3, *à la bande d'or; au* 2 *&* 3 *d'azur, à trois besans d'or.* Sur le tout: *d'argent, à la croix alaisée d'azur, à la bordure engrêlée de gueules.*

RENNEL: Maison établie depuis très-long-tems en Lorraine, l'une des plus illustres de cette Province, tant par son ancienneté, que par ses grandes alliances.

I. Richard de Rennel, Chevalier, tenoit, il y a près de 500 ans, un rang considérable à la Cour du Roi d'Angleterre, duquel il étoit Chambellan. Le Roi de France, Philippe de Valois, l'ayant attiré en France, il lui rendit, en qualité de son Chambellan, d'importans services, notamment à la bataille de Montcassel en 1328, où il combattit vaillamment près de sa personne. De *Marguerite Stuart*, proche parente des Rois d'Ecosse de ce nom, qu'il avoit épousée en Angleterre, il eut:

II. Jean de Rennel, Chevalier, Capitaine de 100 lances, Sire de Beaulieu, par le don que lui en fit le Roi Jean en 1350. Il fut nommé en 1356, par le Dauphin, Lieutenant-Général du Royaume pendant la prison du Roi Jean, son pere, à Londres, pour, avec l'Archevêque de Sens, le Comte *de Roucy*, & d'autres Seigneurs du Conseil, aller engager le Prévôt des Marchands de Paris à se trouver dans une maison près de Saint-Germain-l'Auxerrois, pour conférer ensemble, ainsi que le rapporte l'Abbé *Vely*, dans son Histoire de France, *p.* 224 du 9[e] Volume. Il avoit épousé *Jeanne de Hangest*, qui testa en 1365, fille d'*Aubert*, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Genlis, dont la bisayeule, *Elisabeth de Châtillon*, avoit pour ayeule maternelle *Yolande*, fille de *Baudouin*, Comte *de Hainaut*, & d'*Alix de Namur*, issue, au V[e] degré, de Charles de France, Duc de Lorraine, sorti du sang de Charlemagne. Ladite *Elisabeth de Châtillon* avoit pour ayeule paternelle *Alix de Dreux*, fille de Robert de France, Comte de Dreux, fils de Louis *le Gros*. Jean de Rennel eut de son mariage avec *Jeanne de Hangest*, son épouse:

III. Guillaume de Rennel, Chevalier, Sire de Beaulieu, Chambellan du Roi Charles VI, lequel fut marié à *Yolande de Mouy*, dont pour enfans: — 1. Bonnaventure, qui suit; — 2. Jean, Chevalier de Rhodes; — 3. & Yolande, femme de *Mathieu de Riencourt*, Seigneur d'Orival.

IV. Bonnaventure de Rennel, Chevalier, Sire de Beaulieu, Capitaine de 50 hommes d'armes, épousa, en 1415, *Alix de Soissons*, fille de *Thibaut*, Seigneur de Moreuil, Gouverneur de Boulogne, & de *Marguerite de Poix*. Il en eut:

V. Guillaume de Rennel, II. du nom, Sire de Beaulieu, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi Louis XI, qui s'allia, en 1445, avec *Isabeau de Hangest*, fille de *Jean*, & de *Marie de Sarrebruck*, dont le VI[e] ayeul, *Simon*, Comte *de Sarrebruck*, eut pour femme *Lorette de Lorraine*, fille de *Ferry*, Duc *de Lorraine*, & d'*Agnès de Bar*. Les enfans de Guillaume de Rennel, II. du nom, furent: — 1. Claude, Chevalier, Sire de Beaulieu, qui, en 1480, transigea avec ses frere & sœur, sur la succession de leurs pere & mere: — 2. Jean, qui suit; — 3. Bonnaventure, Religieux de l'étroite Observance de Saint-François, trois fois Provincial triennal de son Ordre, & Confesseur des Ducs de Lorraine Antoine & François. Il mourut à Nancy, accablé de vieillesse, le 24 Janvier 1547; — 4. & Marguerite, femme de *Martin*, Seigneur *de Rely*.

VI. Jean de Rennel, II. du nom, Chevalier, Capitaine d'une Compagnie entretenue pour la garde de Boulogne, testa le 10 Juin 1530, & avoit épousé *Catherine d'Aumale*, fille de *Jean*, Seigneur d'Espagny, & de *Jeanne de Soissons-Moreuil*, Vicomtesse du Mont-Notre-Dame, dont: — Bonnaventure, qui suit; — & Nicolas de Rennel, lequel vint en Lorraine au service du Comte *de*

Vaudemont, ſecond fils du Duc Antoine, qui lui confia l'Intendance de ſa Maiſon, & lui érigea en *Fief*, ſous le nom de *Rennel*, en 1573, les biens qu'il avoit acquis à Delmes. Il mourut le 23 Novembre 1592, & avoit épouſé, par contrat du 21 Décembre 1559, *Hillouy de Janin*, ſœur de la femme de ſon frere. Elle décéda à Delmes, en ſon Château de Rennel, le 3 Avril 1610, âgée de 68 ans, & n'eut que deux filles, ſçavoir : — Louise de Rennel, femme de *Nicolas de Saucerotte*, Seigneur dudit lieu & de Leſſe, Capitaine-Gouverneur de Châteauſalin, mort le 3 Février 1609 ; — & Françoise de Rennel, Dame de Manoncourt, mariée 1°. à *Nicolas de Bardin*, Seigneur de Condé, Maréchal des Logis du Duc Charles III ; & 2°. à *Jean de Maujean*, Seigneur de Lioville, Euvezin, Bouillonville, Ericourt, Rambucourt & Reſſoncourt, Capitaine du Château d'Apremont, avec lequel elle eſt dénommée le 2 Novembre 1599, dans les repriſes du fief de Rennel.

VII. Bonnaventure de Rennel, II. du nom, fut amené en Lorraine par ſon oncle, Confeſſeur du Duc Antoine. Il fut reçu Page de ce Prince, qui le fit élever avec ſes fils ; le plaça enſuite près du puiné, en qualité de Gentilhomme de ſa Chambre ; l'honora de toute ſa confiance ; le fit ſon Chancelier, & lui donna l'entiere adminiſtration de ſes Finances. Il fut auſſi Miniſtre & Secrétaire d'Etat de Lorraine, par Lettres-Patentes du 12 Juillet 1552. Son ancienne Nobleſſe fut reconnue par Lettres-Patentes du 1 Avril 1553. Il mourut le 16 Mars 1584, âgé de 75 ans, & avoit épouſé, par contrat du 3 Août 1548, *Marie de Janin*, fille aînée de *Jean*, Seigneur de Manoncourt & de Brin, & de *Jeanne Bertrand*, des Barons *de Marimont*.

Sa derniere ſœur, *Françoiſe de Janin*, veuve, en 1575, du Sieur *de la Neufville*, Lieutenant des Gardes-du-Corps du Duc Charles III, ſe remaria, en 1576, à *Franciſque de Strozzy*, Gentilhomme de la Chambre de la Ducheſſe Douairiere *de Lorraine*. Il mourut, ſans enfans, le 22 Septembre 1602, âgé de 82 ans. Sa veuve ſe remaria, en troiſiemes noces, avec *Henri Dorthon*, Gentilhomme de la Chambre de la Ducheſſe *de Cleves*, lequel étoit iſſu d'une illuſtre Maiſon d'Angleterre. Elle mourut, ſans enfans, en 1611, & étoit couſine iſſue-de-germaine d'*Anne de Remicourt*, biſayeule du Marquis *de Coiſlin*, de la Ducheſſe *d'Epernon*, & de *Marguerite-Philippe du Cambout*, femme du Prince *Henri de Lorraine*, Comte d'Harcourt, Grand-Ecuyer de France.

Ladite *Marie de Janin* étant morte en 1560, Bonnaventure de Rennel, II. du nom, ſon mari, épouſa, 2°. par contrat du 13 Mai 1561, *Françoiſe de Boyſleawe*, des Barons *de Moitrey*, iſſue des Maiſons de *Domremy*, d'*Ormes* & de *Barizey*, décédée le 25 Octobre 1609. Du premier lit il eut : — 1. Balthasard, qui ſuit ; & du ſecond : — 2. Simon de Rennel, Seigneur d'Arth-ſur-Meurte & de Xoudoille, marié, par contrat du 14 Juin 1594, à *Nicole de Chavenel*, dont il n'eut que — Marie-Dieudonnée de Rennel, née le 7 Juin 1616, mariée, par contrat du 25 Juin 1628, à *Jacques de Juvrecourt*, Seigneur dudit lieu, Bathlémont, Henameſnil, Conſeiller d'Etat de Charles IV, Sergent-Général de bataille de ſes Armées, Colonel d'un Régiment de Cavalerie & d'un d'Infanterie, Bailli & Gouverneur du Marquiſat de Nommeny ; — 3. Charles, Seigneur de Saint-Martin, Lupcourt, Ohéville, Boncourt, Athienville, Courbeſaut, Conſeiller d'Etat, décédé ſans enfans de ſa femme, *Renée de Seichamps* ; — 4. Bonnaventure, Chanoine & grand Doyen de l'Egliſe de Saint-Diez, qui fonda le Prieuré des Saints-Innocens à Roſieres-aux-Salines, mort le 3 Décembre 1621, âgé de 53 ans ; — 5. & Renée, décédée le 8 Août 1627, âgée de 63 ans, femme de *Jacob de Berman*, Seigneur d'Infming, Saint-Martin, Pulligny, Ceintrey & Voinnemont.

VIII. Balthasard de Rennel, Seigneur de Brin, Jarville, Saint-Germain, Saint-Boin, Malzéville, Ecuyer d'Ecurie du Duc *de Mercœur*, frere de la Reine Louise, puis Miniſtre d'Etat & Préſident de Lorraine, aſſiſta & ſigna, avec les principaux Seigneurs Lorrains, au contrat de mariage, du 22 Mai 1621, entre le Duc Charles & la Princeſſe *Nicole*, fille du Duc Henri. Il mourut le 16 Novembre 1637, âgé de 83 ans, & avoit épouſé, par contrat du 9 Juin

1575, célebré le 26 Février suivant, *Barbe de Lescut*, fille de *Jean*, Comte du Saint-Empire, & de *Barbe le Clerc*, sa seconde femme. Elle apporta dans la Maison de Rennel, le titre de *Comte du Saint-Empire*, & décéda le 29 Mars 1637, âgée de 79 ans. Son mari obtint la permission d'écarteler les armes de *Lescut* avec celles de Rennel. Leurs enfans furent : — 1. François, né le 20 Novembre 1583, Seigneur de Brin, & Conseiller d'Etat des Ducs Henri & Charles IV, marié, par contrat du 1 Mars 1609, avec *Esther de Barnet*, décédée à Paris le 23 Février 1644, & lui le 21 Février 1649. Ils eurent pour fille unique, — Marie de Rennel, née le 21 Juin 1611, mariée, le 23 Avril 1626, à *Claude de Voillot-de-Valleroy*, Ministre, premier Secrétaire d'Etat, & Président unique de la Chambre des Comptes de Lorraine; & morte le 21 Avril 1645; — 2. Balthasard, qui suit; — 3. Barbe, née le 20 Décembre 1584, mariée, le 20 Mai 1601, à *Claude de Bouvet*, Seigneur de Heillecourt, Ministre & Secrétaire d'Etat, mort le 10 Octobre 1614: elle est décédée le 21 Septembre 1629; — 4. & Catherine, née le 2 Juin 1591, morte le 10 Mai 1631, veuve du 1 Octobre 1621, de *Jean de Baillivy*, Seigneur de Baudemont, Conseiller d'Etat, qu'elle avoit épousé le 6 Novembre 1607.

IX. Balthasard, II. du nom, Comte de Rennel & du Saint-Empire, Seigneur de Jarville & d'Andilly, né le 17 Mars 1593, Conseiller d'Etat, décédé le 2 Novembre 1658, avoit épousé, par contrat du 11 Janvier 1621, *Claude de Guerin*, sœur utérine de *Philippe*, Marquis *de la Moussaye*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie au service de France; & fille aînée de *Balthasard de Guerin*, Seigneur du Montet, & de *Marie de la Ruelle*, Dame d'Andilly, remariée, en 1616, à *Jean de la Moussaye*, Seigneur de Carcouet en Bretagne, Chambellan du Duc Henri; grand'tante du Comte *de Stainville-Couvonges*, Grand-Maître de Lorraine, & arriere-grand'tante de la Duchesse *de Brancas*, mere du Duc *de Lauraguais*. Ladite *Claude de Guerin* décéda le 8 Février 1641, dans la 34e année de son âge, ayant eu de son mariage: — 1. François, qui suit; — 2. Balthasard, auteur de la branche des Comtes de Lescut, rapportée ci après; — 3. Claude, Religieux Bénédictin, mort en 1668;

4. Charles-Jean de Rennel, Seigneur d'Andilly, Conseiller d'Etat du Duc Léopold, décédé le 14 Avril 1716, âgé de 80 ans. Il avoit épousé, le 23 Novembre 1669, *Thérese-Françoise de Rousselot*, morte en 1714, fille de *Charles*, & de *Christienne de Berman*, dont quatre filles, sçavoir : — Catherine-Valerie, décédée le 13 Février 1753, âgée de 78 ans, veuve, du 7 Avril 1739, de *René de la Geard*, dit *le Marquis de Gresignac* ; — Marie-Thérese, morte le 8 Mars 1723, veuve, du 15 Mai 1710, de *Charles-François de Serre*, Chevalier, Seigneur de Romécourt, Ventron & Milberg, Conseiller d'Etat & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Duc Léopold ; — Marguerite-Reine, morte, en 1710, veuve de *Jean-Batiste-André*, Baron *de Laugier*, Capitaine au Régiment de Languedoc, Infanterie, tué à la bataille de Hochstet, — & Marie-Antoinette, morte le 24 Mai 1758, veuve, du 3 Mars 1734, de *Claude*, Comte *de la Rodde*, Baron de Monconnis, Seigneur de Charnay & Saint-Romain en Bourgogne.

5. Barbe, née le 8 Octobre 1624, décédée, sans alliance, le 7 Septembre 1689; — 6. Marie-Françoise, Religieuse aux Dames Prêcheresses à Nancy, décédée en 1676; — 7. & Anne-Madelene, née le 15 Janvier 1641, Religieuse au grand Couvent des Dames Prêcheresses à Toul, morte le 8 Décembre 1727.

X. François, Comte de Rennel & du Saint-Empire, Seigneur de Jarville, Mehoncourt, Franconville, Landécourt, d'Erbamont & Circourt, né le 7 Juin 1626, fut Conseiller d'Etat du Duc Charles IV, qui lui donna le commandement de Nancy, avec la Présidence du Conseil de cette Ville en 1666. Il décéda le 21 Février 1687, & avoit épousé, 1°. par contrat du 6 Novembre 1649, *Antoinette le Febvre-d'Ancy*, morte le 5 Mai 1663; & 2°. par contrat du 8 Juin 1664, *Antoinette le Mareschal*, décédée le 2 Juin 1680. Du premier lit

vinrent : — 1. Balthasard-Dieudonné-Joseph, qui a continué la descendance ci-après.

2. Jean-Batiste-Henri, Comte de Rennel & du Saint-Empire, Seigneur d'Amelécourt, né le 18 Octobre 1660, Colonel d'Infanterie, mort le 3 Août 1748, veuf du 5 Novembre 1703, de *Marie-Nicole de Baillivy*, fille de *Henri-Philippe*, Commandant les Gendarmes de la Garde de Charles IV, & de *Marie-Louise-Francoise de Voillot-de-Valleroy*, de laquelle il a eu trois fils, sçavoir : — 1. Charles-Jean-Batiste, Capitaine aux Gardes, décédé, le 8 Août 1724, dans la 32e année de son âge, laissant de *Claude-Catherine le Febvre-de-Saint-Germain*, son épouse : — Jean-Batiste-Sigisbert, mort, sans alliance, le 26 Septembre 1755; — & Anne-Catherine de Rennel, née le 8 Août 1724, mariée, en 1744, à *Jean-Batiste-Hyacinthe-Dieudonné*, Marquis *de Trestondam*, Maréchal de la Cour du Landgrave *de Hesse-Rhinfels*; — 2. Antoine-Africain, dit *le Chevalier* de Rennel, tué, le 9 Octobre 1716, au siége de Temeswar, dans la haute-Hongrie, étant Enseigne au Régiment de Neuperg; — 3 & Charles-François, né le 20 Septembre 1701, tué, le 12 Septembre 1729, dans un combat particulier. Il avoit épousé, par contrat du 11 Octobre 1723, *Anne-Françoise-Scholastique de Greiche*, niéce, à la mode de Bretagne, de la Maréchale *de Ligniville*, mere de la Princesse *de Craon*, dont : — Anne-Catherine de Rennel, Dame de la Borde & en partie d'Amelécourt, mariée, par contrat du 12 Juillet 1742, à son oncle, à la mode de Bretagne, *Jean-François*, Comte *de Greiche*, Seigneur de Jalaucourt, Capitaine de Dragons au Régiment de Beaufremont, fils unique de *Nicolas de Greiche*, dit *le Comte de Jalaucourt*, Capitaine de Cuirassiers au service de Sa Majesté Impériale, & Chambellan du Duc Léopold, & de *Marie-Catherine du Châtelet*, sœur de *René-François*, Marquis *du Châtelet*, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté Impériale.

3. Et Marie-Françoise, née le 4 Avril 1657, morte le 28 Mai 1698, femme de *Charles-Henri de Juvrecourt*, Seigneur de Bathémont, Henamesnil & Arth-sur-Meurte, Commandant les Mousquetaires de la Garde de Charles IV. Elle en eut un fils unique, appellé *le Comte de Juvrecourt*, Chambellan de Sa Majesté Impériale, Colonel du Regiment de ses Gardes, & Chevalier de son Ordre de Saint-Etienne; mort, à Florence le 18 Octobre 1750, sans postérité, & le dernier de son nom.

François, Comte de Rennel, laissa de son second mariage avec *Antoinette le Mareschal* : — 4. Claude, Seigneur de Franconville & de Landecourt, décédé le 30 Novembre 1753, âgé de 80 ans, sans alliance; — 5. Marie-Anne-Elisabeth, née le 30 Janvier 1670, morte Religieuse de la Visitation à Nancy, le 27 Mai 1719; — 6. & Jeanne-Françoise, née le 4 Octobre 1665, mariée, le 16 Février 1688, à *Joseph*, Comte *le Begue*, du Saint-Empire & de Germiny, premier Ministre d'Etat, & Garde des Sceaux de Lorraine, morte le 19 Février 1729.

XI. Balthasard-Dieudonné-Joseph, Comte de Rennel & du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Mehoncourt, d'Erbamont & Circourt, né le 24 Septembre 1654, Conseiller d'Etat & des Finances, & Premier Président de la Chambre des Comptes de Lorraine, mort le 24 Février 1726, avoit épousé, par contrat du 23 Novembre 1687, *Françoise de Huyn*, née le 23 Avril 1666, fille de *François-Henri*, Conseiller d'Etat, Procureur-Général de Lorraine, frere aîné de *Jean-Joseph*, Comte *de Huyn*, Feldt-Maréchal des Armées de l'Empereur, son Conseiller de Guerre, & Gouverneur-Général de Zigeth, Cinq-Eglises, Siclos, Caposwar, Dolna, Dombo, Barsech & des pays contenus entre la Drave & la Save en Hongrie. Elle est décédée le 1 Janvier 1723, ayant eu pour enfans : — 1. Nicolas-François, qui suit; — 2. Joseph-Ignace, né le 14 Octobre 1693, Chanoine, Grand-Chantre de Saint-Diez, Prélat domestique du Pape, & Référendaire de ses deux Signatures de grace & de Justice, mort le 22 Février 1756; — 3. Charles-François, né le 2 Juillet 1696, aussi Chanoine, Grand-Chantre de Saint-Diez & Camérier d'hon-

neur

Corrections a l'article de Neuvel
Tome XII

Page 64 Ligne 48, après ces mots, mort le 19 Janvier 1719, ajoutez il eut de son mariage 1 Léopold Joseph Comte de Ligne, du St. Empire et de Germiny Baron de Torsichet Chambellan du Duc Leopold et Maître d'hotel de l'Empereur ; - 2 Charles Ernest Chevalier de Malthe Commandeur de Chalon et de Pontaubert Chambellan du Duc Leopold de leurs M. M. imperiales ; - 3 anne marie Elizabeth mariée en 1727 à Louis Hubert le Danois, Marquis de Joffreville, Mestre de Camp de Cavalerie, dont elle eut Joseph françois M.is de Danois, de Joffreville Colonel aux Grenadiers de france, mort en 1759. il avoit epousé en 1754 sa Cousine Marie françoise Colette le Danois de Cernay de laquelle il eut marie françoise Augustine le Danois Marquise de Joffreville et de Boussie, mariée en 1774 à Augustin Raymon Prince d'arembert et du Saint Empire dit le Comte de la Marck, Colonel proprietaire d'un Regiment allemant de son nom, fils de Charles Leopold Prince de Ligne et du Saint Empire, Duc d'Arembert d'arschot, et de Croy, Prince de Porcien Grand d'Espagne de la premiere Classe Chevalier de la toison d'or, Grand Bailly du Hainault Gouverneur de Mons et de Louise Marguerite de la Marck, fille Unique Heritiere du Prince Louis de la Marck, dernier mâle de sa Maison.

ibi. d.

Page 65 Ligne 11, après ces mots : Anne Dorothée de Bettinvilliers, ajoutez : Les 64 Lignes paternelles

dela Comtesse de Reinelle, ~~fiert~~; Pouse, Gevigny, –
St Alin, le Boeuf, Vy-de mailleroncourt, Saulmotte,
Sallerans, Saint moris, Le Gruyer = de fontaine, Berzenay
Gennes, Vauxvieuf, Lutz, d'eme, Cuttine, Espinal –
Bouteillier = de Senlis, harlay, housse-Visse, Luvres
Saulx, haraucourt, Besey-Luxembourg. Lucy –
Gournay Floranville, Lenoncourt ~~haraucourt~~,
Choiseul = d'aigremont, Choiseul = de Clermont, Saint
amadour, Ville, Fremieres, Bourgogne, amerville;
apremont de marcheville, Du chatelet, allemand –
chateau neuf, Beauvaut, Rouci, St Lazard, –
Floranville norroy, arcy, apremont, Raigecourt,
desche, Saphenhal, Des armoises, Gournay, ~~du~~
~~fer~~ Remiyot-de Jecourt, du Chatelet, Beauvau,

neur du Pape, décédé le 14 Octobre 1761 ; — 4. & JEAN-BATISTE-HENRI-BALTHASARD, Seigneur de Bouvigny, d'Erbamont, & de Circourt, né le 14 Décembre 1703, ancien Capitaine aux Gardes de l'Empereur.

XII. NICOLAS-FRANÇOIS, Comte DE RENNEL & du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Mehoncourt, né le 9 Décembre 1690, créé Secrétaire d'Etat le 20 Février 1721, Ministre Plénipotentiaire au Congrès de Cambray, Commissaire en chef de l'Empereur, pour l'extradition de la Lorraine, a épousé, par contrat du 20 Février 1732, *Madelene de Pons*, morte le 17 Décembre 1745, fille de feu ~~*Marquis*~~-*Alexandre*, Marquis de *Pons-de-Rennepont*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de défunte Dame, *Anne-Dorothée de Bettainviller.* De ce mariage il a eu : — 1. JOSEPH-IGNACE-DIEUDONNÉ, né le 20 Juin 1734, Enseigne au Régiment du Roi, mort, le 18 Novembre 1755, des suites d'une blessure reçue dans un combat particulier ; — 2. MARGUERITE-GABRIELLE, née le 20 Mars 1739, mariée, par contrat du 31 Janvier 1756, à JOSEPH-BALTHASARD, Comte DE RENNEL-DE-LESCUT, dont il sera parlé dans la branche suivante ; — 3. ANNE-MARIE, dite *Mademoiselle de Senlis*, née le 21 Avril 1741, mariée, par contrat du 6 Août 1765, à *Joseph-François*, Comte *de Maucler*, ancien Capitaine au Régiment des Gardes-Lorraines au service de France. Elle est morte en couche, au Château d'Ougney en Franche-Comté, le 20 Avril 1774 ; — 4. JEANNE-HENRIETTE, dite *Mademoiselle de Moreuil*, née le 3 Juin 1742, mariée, par contrat du 22 Mai 1766, à *François-Philippe-Hypolitte*, Comte *de l'Allemand*, Baron de Waytte, Seigneur de Costebrune, Courmorillon, Lessey, la Bertiniere, Champleves, Glamondans, Vauchamp, Mathey & Mandeure en Franche-Comté, Chevalier de la Confrairie de Saint-Georges, & Capitaine au Régiment de Flandres ; — 5. & ELISABETH-GLOSSINDE, dite *Mademoiselle de Florainville*, née le 17 Décembre 1745.

Branche des Comtes de LESCUT, *Seigneurs de* BETTONCOURT, *&c.*

X. BALTHASARD, III. du nom, Comte DE RENNEL, de Lescut & du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Jarville, né le 1 Février 1627, second fils de BALTHASARD II, & de *Claude de Guerin*, fut substitué au nom de son ayeule maternelle, restée la derniere de sa Maison, & mourut le 26 Octobre 1707. Il avoit épousé, par contrat du 8 Juillet 1658, *Elisabeth*, fille unique & héritiere de *Charles de Vittou*, Seigneur de Valfroicour, & d'*Anne Gerard-de-Saint-Laurent.* Elle est décédée ~~au mois de~~ Juin 1702, ayant eu :

XI. JEAN-SIGISBERT, Comte DE RENNEL, de Lescut & du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Jarville & Bettoncourt, né le 9 Avril 1663, Conseiller d'Etat, & Président à Mortier de la Cour Souveraine de Nancy, mort le 29 Juillet 1707. Il avoit épousé, par contrat du 3 Février 1687, *Catherine de Huyn*, décédée le 7 Décembre 1741, âgée de 80 ans, fille de *César*, Seigneur de Bettoncourt, & de *Marguerite de Rulland.* De leur mariage ils ont eu : — 1. THOMAS-BALTHASARD, qui suit ; — 2. JEAN-JOSEPH, mort, Chanoine de Saint-Diez, le 20 Mars 1736 ; — 3. CHARLES, dit *le Comte de Lescut*, né en Janvier 1703, ancien Capitaine au Régiment de S. A. R. *de Lorraine* ; — 4. MARGUERITE, née au mois de Février 1688, décédée le 14 Août 1761, veuve, du 4 Août 1751, de *Paul-Melchior-Henri de Seichamps*, Chevalier, Seigneur dudit lieu ; — 5. ELISABETH-CATHERINE, morte le 5 Novembre 1751, femme de *François de Lancon*, Chevalier de Saint-Louis, Commandant à Belleisle ; — 6. FRANÇOISE, morte, sans alliance, le 16 Février 1771, dans la 79e année de son âge ; — 7. & CATHERINE, Religieuse aux Dames du Saint-Sacrement de Nancy, décédée le 7 Septembre 1739.

XII. THOMAS-BALTHASARD, Comte DE RENNEL, de Lescut & du Saint-Empire, Seigneur de Bettoncourt, Lieutenant-Colonel & Capitaine au Régiment des Gardes, décédé à Nancy, le 17 Novembre 1749, avoit épousé, par con-

trat du 26 Septembre 1722, *Marie-Anne de Hoffelise*, Dame de Burthecourt & Robert-Espagne, morte le 27 Mai 1730, fille de *César de Hoffelise*, Chevalier, Seigneur de Burthecourt & de Chambré, Capitaine au Régiment de la Fere, & d'*Antoinette de Bouvet*, Dame de Robert-Espagne. De leur mariage sont issus: — 1. JOSEPH-BALTHASARD, qui suit; — 2. CATHERINE-GABRIELLE, née le 30 Juin 1723, mariée, par contrat du 12 Juillet 1746, à son cousin issu-de-germain maternel, *Jean-Batiste*, Baron *de Mahuet* & du Saint-Empire, Comte de Mailly, Seigneur de Coyvillers, dit *le Comte de Coyvillers*; — 3. MARIE-THÉRESE, née le 19 Septembre 1727, morte, sans alliance, au Château de Mailly, le 5 Avril 1772; — 4. & MARGUERITE, née le 7 Juin 1729, reçue Chanoinesse d'honneur au Chapitre des Chanoinesses-Comtesses de Neuville en Bresse, en 1758.

XIII. JOSEPH-BALTHASARD, Comte DE RENNEL & du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Bettoncourt, Burthecourt, Bremontcourt & Haigneville, né le 3 Août 1726, ancien Capitaine au Régiment Royal Barrois, Infanterie, [Chevalier de St-Louis] a épousé, par contrat du 31 Janvier 1756, MARGUERITE-GABRIELLE, fille de NICOLAS-FRANÇOIS, Comte DE RENNEL & du Saint-Empire, & de *Madelene de Pons-de-Rennepont*. Ayant, par cette alliance, réuni en une seule les deux branches de sa Maison, il a quitté le nom de *Lescut*. Ses enfans sont: — 1. NICOLAS-FRANÇOIS-DE-PAULE-BALTHASARD, né le 16 Février 1762, reçu Page de la petite Écurie du Roi, le 25 Juillet 1775; — 2. MARIE-ANNE-DOROTHÉE, dite *Mademoiselle de Rennel*, née le 25 Avril 1758, Chanoinesse-Comtesse de Neuville, par Brevet du 30 Décembre 1758; — 3. CHARLOTTE-GABRIELLE, dite *Mademoiselle de Lescut*, née le 10 Septembre 1760, aussi Chanoinesse-Comtesse de Neuville, par Brevet du 30 Janvier 1761; — 4. MARGUERITE, dite *Mademoiselle de Moreuil*, née le 24 Janvier 1765; — 5. ANNE-MARIE-PHILIPPINE, née le 10 Avril 1768, dite *Mademoiselle de Senlis*, — 6. ~~&~~ ELISABETH-FRANÇOISE-GLOSSINDE DE RENNEL, née le 3 Décembre 1772.

[dite Madlle de Bouvigny. — 7. N... de Rennel, dite Madlle d'Anglure, née le 9 Mai 1777.]

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'azur, à la croix ancrée d'or, chargée en abyme d'une boule de gueules; au 2 & 3 d'or, au lion de sable, armé & lampassé de gueules, chargé sur l'épaule d'un écusson d'argent.*

* RENNES: Ville capitale de la Bretagne, qui a eu ses Comtes particuliers.

GURVANT ou GARVANT, fils de NOMINOÉ, Roi de Bretagne, devint Comte de Rennes & de Goello en 876. — *Conan*, II. du nom, dernier Comte de Bretagne, mourut en 1066, & laissa, pour héritier de ce Comté, — *Avoise*, sa sœur, décédée en 1072. Elle avoit porté ce Comté à son mari *Hoel*, I. du nom, Comte *de Cornouailles*.

RENOUARD ou REGNOUARD: Famille noble établie en Bretagne.

Il est parlé dans l'Histoire de JEAN-FRANÇOIS & de GUI-MICHEL DE RENOUARD, Officiers Généraux sous le Maréchal *de Brissac*, au XVI[e] siécle.

CHARLES-FRANÇOIS DE RENOUARD, Seigneur de Fleury, Mézieres, &c. Conseiller au Parlement de Paris, Grand-Bailli d'Epée à Dreux, mort, le 20 Septembre 1755, Doyen des Conseillers honoraires en la Grand'Chambre de Paris, avoit épousé *Marie-Thérese Bosc*, fille de *Claude Bosc*, Chevalier, Seigneur d'Ivry, Conseiller d'Etat ordinaire, dont: — CLAUDE-FRANÇOIS, qui suit; — & N... DE RENOUARD, qui, après avoir été Conseiller au Parlement de Paris, après son pere, a acheté une charge de Président. Nous en ignorons la postérité, faute de *Mémoire*.

CLAUDE-FRANÇOIS DE RENOUARD, Chevalier, Seigneur de Fleury, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, au département des Duché & Comté de Bourgogne, Bresse, Haute & Basse-Alsace, a obtenu que les Terres & Seigneuries de *Sertans*, *Amancey*, *Malans*, *Deservillers & Abondans* en Franche-Comté, fussent unies & érigées en sa faveur, en *Comté*, sous le nom de *Villayer*, par Lettres du mois d'Août 1749, enregistrées au Parlement de Besan-

çon, & en la Chambre des Comptes de Dole, & ce en considération des services rendus par ses ayeux, & pour rétablir dans sa Maison le titre d'honneur qui y étoit depuis 1655, que la Terre de *Villayer* en Bretagne fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Janvier de ladite année, enregistrées en Parlement & en la Chambre des Comptes, en faveur de Jean-Jacques de Renouard-de-Villayer, Doyen des Conseillers d'Etat, un de ses ayeux; ladite Terre de Villayer en Bretagne, étant passée dans la Maison *de Rosmadec*. Claude-François de Renouard, Comte de Villayer, a épousé, 1°. le 30 Juin 1710, *Geneviéve-Pélagie Baudouin-de-Chamoult*, fille de *Hugues Baudouin*, Comte de Chamoult, Enseigne des Gendarmes de la Reine, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & de *Michelle Pepin-de-Boisherpin*; & 2°. le 24 Juillet 1738, *Madelene-Perine Pepin*, Vicomtesse de Boisherpin, fille unique de *Pierre Pepin*, Vicomte de Boisherpin, Capitaine des Vaisseaux du Roi, & cousine-germaine de sa premiere femme. Du premier lit sont issus : — 1. Charles-François-Eléonor, d'abord dit *le Comte de Fleury*, ensuite *le Comte de Villayer*, devenu Lieutenant-Colonel du Mestre-de-Camp-Général de Cavalerie, ensuite Lieutenant-Colonel du Régiment Royal des Cravattes, en 1763, décédé, sans alliance, au mois de Mai 1764; — 2. Armand-Fréderic-Amédée, né le 26 Janvier 1734; — 3. Elisabeth, née le 20 Novembre 1735; & du second lit : — 4. Philibert-Maurice, né le 1 Avril 1746, nommé *le Vicomte de Boisherpin*; — 5. Charles-Léon-Mériadec, né le 11 Octobre 1750; — 6. Charlotte-Françoise-Dorothée, née le 23 Juin 1740; —— 7. & Victoire-Pélagie, née le 27 Décembre 1742.

Jean-Jacques de Renouard, Seigneur de Villayer, & César de Regnouard, Seigneur de Dronges, Maître des Requêtes, & Trésorier des Etats de Bretagne, issus de Gui de Regnouard, furent déclarés *nobles d'extraction*, par deux Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation, le 25 Septembre 1668, & le 21 Mars 1669, au rapport de M. *des Cartes*; & Jean-Jacques de Regnouard fut maintenu dans la qualité de Chevalier.

Les armes : *d'argent, à la quintefeuille percée de gueules*.

* RENTY, en Artois: Terre & Seigneurie qui a donné son nom à une illustre Maison, dont la branche aînée tomba en quenouille dans le XIVe siécle.

Isabelle, fille & héritiere d'Adrien, Seigneur de Renty & Comte de Seneghen, & de *Marie de Brimeu*, fut alliée, en 1350, à *Guillaume*, Sire *de Croy* & d'Araines, à condition que ses descendans écarteleroient de *Croy* & de Renty, ce qu'ils ont toujours observé depuis plus de 400 ans. *Guillaume* fut le quatrieme ayeul de — *Philippe* II, Sire *de Croy*, premier Duc d'Arschot, le même en faveur duquel la Seigneurie de Renty fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Avril 1532. Son fils puîné, *Guillaume de Croy*, Vicomte de Bourbourg, eut en partage ce *Marquisat*, & sa fille unique, *Anne de Croy*, née d'*Anne de Rennesse*, le porta à son second mari, *Philippe de Croy*, Comte de Solre, dont elle fut la seconde femme. — *Charles-Philippe-Alexandre de Croy*, leur fils, créé *Duc d'Avrech* en 1627, épousa *Marie-Claire de Croy*, Marquise d'Avrech, dont le fils, — *Philippe-Eugène de Croy*, s'étant rendu Carme, laissa le Marquisat de Renty à sa sœur, *Marie-Ferdinande de Croy*, mariée, en 1659, à *Philippe-Louis*, Comte *d'Egmond*, & morte, sur la fin de 1683, bisayeule du Comte *d'Egmond-Pignatelli* d'aujourd'hui. Voyez Croy & Egmond.

La Maison de Renty subsiste encore dans des cadets, entr'autres en la personne du Marquis de Renty, Baron de Landel, ci-devant Capitaine des Gendarmes de Bourgogne, fils de Jean-Jacques, Marquis de Renty; & petit-fils de Gaston-Jean-Batiste, Baron de Renty, mort en odeur de sainteté, & d'*Isabelle de Balzac*.

Les armes : *d'argent, à trois doloires de gueules, les deux du chef adossées*.

Jean-Michel, marquis de Renty, Gouverneur d'auxerre, chev.er de St. Louis, est mort le 29. juin 1779 Gaz. de fr. No. 54. du 6. juillet 1779.

* REPAIRE : c'est le nom d'une Baronnie en Querci, qui fut portée en mariage, avec celle de *Nadaillac*, à

Guillaume du Pouget, par *Almande de la Maynanie*, vivante encore avec son mari en 1450. Ils eurent pour fils :

Etienne & *Pierre du Pouget*, qui firent deux branches. L'aîné, qualifié *Seigneur du Repaire*, de Laval & de Nabirac, épousa, *Alpage de la Grange*, laquelle étoit veuve de lui en 1506. — *Antoinette du Pouget*, fut héritiere de sa branche, par le décès, sans enfans, de son frere. *Jeanne du Pouget* épousa, le 3 Mars 1577, *Charles de Beaumont*, Chevalier, Seigneur de Montfort en Dauphiné, auquel elle apporta la Baronnie du Repaire & les Seigneuries de Nabirac & de Saint-Aubin en Périgord. Voyez BEAUMONT.

Il y a une branche de la Maison des Comtes *de Galard-de-Brassac*, qui porte le nom de Seigneurs *de Repaire*. Elle a été formée par *René de Galard-de-Béarn*, Comte de Brassac. Cette branche subsiste. Voyez GALARD.

REQUISTON, en Provence.

C'est une des plus anciennes & des plus nobles Familles de cette Province, puisqu'elle justifie la possession de la Seigneurie d'Alons, depuis plus de 400 ans, & qu'en 1096, GUILLAUME REQUISTON commandoit une Compagnie de 100 Croisés, ayant pour Lieutenant JEAN, son fils.

I. SALVAIN DE REQUISTON, I. du nom, Seigneur d'Alons, vivoit au milieu du XIIIe siécle, & fut pere de

II. SALVIN DE REQUISTON, II. du nom, auquel les habitans d'Alons rendirent leurs aveux le 2 Avril 1287. Il fit hommage de sa Terre, le 26 Janvier 1309, au Roi ROBERT, Comte de Provence. Ses enfans furent : — FERAUD, auteur d'une branche qui ne subsiste plus; — & RAIMOND, qui suit.

III. RAIMOND DE REQUISTON fit hommage de la portion qu'il avoit en la Terre d'Alons, ès années 1331 & 1351, & testa le 27 Décembre 1360, en faveur de son fils, qui suit.

IV. FERAUD DE REQUISTON, II. du nom, fut Seigneur d'Alons, d'Esclagnolle, Taneron, Bagnols, Villepeis, Annot, Fugeiret, Castellet-des-Sausses, Vauclause & Draguignan.

V. REQUISTON DE REQUISTON, son fils, rendit hommage de toutes les susdites Terres à *Louis d'Anjou*, II. du nom, en 1399. Ce Prince lui confirma alors tous les Priviléges accordés par ses prédécesseurs, anciens Comtes de Provence, depuis *Raimond Bérenguier*, jusqu'à lui.

VI. HONORÉ DE REQUISTON, fils du précédent, rendit son hommage au Roi RENÉ, le 2 Mai 1440, & eut, entr'autres enfans : — VINCENT, qui suit, son puîné, le seul qui ait eu postérité mâle.

VII. VINCENT DE REQUISTON, Seigneur d'Alons & de Vauclause, reçut les aveux & reconnoissances des habitans d'Alons, le 6 Mai 1489, & testa, en 1497, en faveur de son fils, DURAND, qui suit.

VIII. DURAND DE REQUISTON, Seigneur desdits lieux, en rendit hommage en 1526, & testa, le 3 Décembre 1531, en faveur de FRANÇOIS, son fils, qui suit.

IX. FRANÇOIS DE REQUISTON, Seigneur d'Alons, & des terres ci-dessus mentionnées, dont il fit hommage en 1540, épousa, le 24 Février 1544, *Honorée de Grasse*, des Seigneurs *de Cabris*, dont : — 1. ANTOINE, qui suit; — 2 & 3. HENRI & LOUIS, auteurs, chacun, d'une branche, rapportée ci-après.

X. ANTOINE DE REQUISTON, I. du nom, Seigneur d'Alons, transigea avec ses freres le 23 Octobre 1591, & avoit épousé, le 20 Octobre 1569, *Eléonore de Villeneuve*. Leurs enfans furent : — SPLANDIAN, qui suit; — & JULIE, alliée, en 1604, à noble *Antoine de Hondis*, Seigneur de la Mottiere.

XI. SPLANDIAN DE REQUISTON, Seigneur en partie d'Alons, testa le 8 Juin 1652. Il avoit épousé, en 1599, *Françoise de Villeneuve*, dont : — ANTOINE, qui suit; — & ANNE, femme de *Gilbert de Bonaud*, Seigneur de Roquebrune.

XII. Antoine de Requiston, II. du nom, Seigneur de Saint-Laurent, fut maintenu dans sa *noblesse* en 1667. Ses descendans la continuent.

X. Henri de Requiston, second fils de François, & d'*Honorée de Grasse*, fut co-Seigneur d'Alons & de Saint-Laurent, & épousa, le 8 Février 1587, *Louise de Castellane-Monmeyan*, dont:

XI. Roland de Requiston, marié le 25 Juin 1614, avec *Melchione de Perier*, de laquelle il eut:

XII. Antoine de Requiston, qui épousa, le 29 Juin 1659, *Isabeau de Castellane-Montpezat.*

X. Louis de Requiston, troisieme fils de François, & d'*Honorée de Grasse*, épousa 1°. *Hélene de Blacas;* & 2°. le 19 Octobre 1597, *Hélione d'Agoult-Vincens*, fille de *François*, Seigneur d'Angles, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Françoise de Castellane-Monmeyan.* Du second lit sortit:

XI. Balthasard de Requiston-d'Alons, marié, à Brignols, le 6 Février 1650, à *Thérese de Colonia*, dont: — Gaspard, qui suit; — & deux filles.

XII. Gaspard de Requiston épousa *Anne de Castellane-Pierrerue*, de laquelle sont issus: — deux fils, qui étoient au service en 1759; — & une fille, mariée avec *Guillaume Levezy*, Lieutenant du Grand-Prévôt de la Maréchaussée de France.

Les armes: *de gueules, à deux lions d'argent affrontés, supportans un demi vol d'or.*

RESTAURANT: Famille noble, une des plus anciennes du Pont-Saint-Esprit en Languedoc, comme il est prouvé par l'ancien Cadastre de cette Ville, & par les Archives du Chapitre de Saint-Pierre, Ordre de Cluny.

Elle s'établit au Saint-Esprit, dans le tems que ce pays s'appelloit *Villeclere:* on l'a appellé depuis *Port-Saint-Saturnin;* & y ayant ensuite bâti le pont, on le nomma *Pont-Saint-Esprit.* Le premier, dont on ait connoissance, fut Noel de Restaurant, noble Vénitien, qui vint s'y établir à la fin du XIIIe siécle.

Jean Restaurant, Ecuyer, de la ville du Pont-Saint-Esprit, testa le 4 Août 1568, & avoit épousé *Jeanne de Sibert*, dont il laissa:

Jean Restaurant, II. du nom, Ecuyer, qui se maria, le 11 Août 1591, avec Demoiselle *Isabeau de Philippon*, de laquelle il eut:

Etienne de Restaurant, Ecuyer, qui épousa, le 3 Novembre 1625, Demoiselle *Marie de Termes*, dont:

Pierre de Restaurant, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Fabert, Cavalerie, marié, par contrat du 27 Février 1661, à Demoiselle *Claude de Marechal.* Il en eut:

Jean-Batiste de Restaurant, Ecuyer, ancien Capitaine au Régiment de Lorraine, Infanterie, qui épousa, par contrat du 28 Octobre 1703, noble Dame *Marguerite d'Armand-de-Châteauvieux*, morte en 1755, fille d'*Alexandre d'Armand*, Seigneur de Châteauvieux. Son mari testa le 8 Octobre 1717, laissant: —— Alexandre de Restaurant, Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, tué à la bataille de Guastalla en 1734; —— & Pierre-Nicolas, qui suit.

Pierre-Nicolas de Restaurant, Ecuyer, batisé le 10 Décembre 1705, Prieur & co-Seigneur de la Baronnie de Montmort, au Diocèse de Gap, & co-Seigneur de la Garde-Pariol, se voyant seul, & obligé, par testament de Messire *Joseph d'Armand-de-Châteauvieux*, Gentilhomme ordinaire du feu Duc d'Orléans, Major de son Régiment, & Chevalier de Saint-Louis, fils d'*Alexandre d'Armand*, ci-dessus mentionné, de porter son nom & ses armes, a épousé, par contrat du 6 Octobre 1738, noble Demoiselle *Louise-Bibiane de Seguin-de-Piegon*, & s'est établi à Carpentras, où il reside. Il a été maintenu dans sa *noblesse*, & déclaré *noble & issu de noble race & lignée*, sur la production de ses titres, par Arrêt de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, le 13 Octobre 1745, qui a ordonné que tant lui, que sa postérité, née & à naître en légitime mariage, jouiront des priviléges de noblesse, &c.

& qu'il sera inscrit par nom, surnom, armes & lieu de sa demeure, dans le Catalogue des véritables Nobles de la Province de Languedoc, &c. &c.

D'une autre branche étoit LOUIS DE RESTAURAND-DE-FONTBONNE, qui passa, en qualité de Commandant au Régiment de Guienne, dans le Canada, où il fut fait Brigadier & y fut tué dans une bataille qui s'y donna. BONNAVENTURE DE RESTAURAND, son neveu, fut tué à la même bataille, étant Aide-Major dudit Régiment.

N... DE RESTAURAND, Capitaine dans le Régiment Dauphin, obtint du Roi, après la mort de LOUIS, son oncle, & de BONNAVENTURE, son frere, une pension de 200 livres. Il a épousé, à Montpellier, noble Demoiselle *d'Aresne*; & habite le Saint-Esprit, où il possede aux environs, dans le Diocèse d'Uzès, les Fiefs de Lirac, Carsan, Montaigu & celui de la Prade, dans le Comtat Vénaissin.

Il lui reste un frere, LOUIS DE RESTAURAND, Ecclésiastique, nommé, par feu LOUIS XV, à un Canonicat à Alais.

Cette Famille porte pour armes: *d'argent, à un phénix sur un bucher, qui se brûle à l'ardeur du soleil.* Devise: VIRTUS VETAT MORI. C'est ainsi que les portoit NOEL DE RESTAURANT, & ses successeurs les ont conservées.

* RÉTHEL: Ville ancienne, chef-lieu du Réthelois en Champagne.

Les gens du pays veulent que *Jules-César* en ait été le fondateur, & qu'il y ait fait camper son armée pendant du tems. Ils prétendent que depuis cette époque la ville, dont il s'agit, fut appellée *Castrum retectum*, d'où on auroit fait l'étymologie du nom de *Réthel*. *Adalberon*, Archevêque de Reims, donna Réthel, avec le pays voisin, à l'Abbaye de Saint-Remi, après l'an 970, & les Religieux de cette Abbaye y établirent des Avoués pour la défense de leurs Terres, qui se rendirent propriétaires, & prirent, en peu de tems, le titre de *Comte*. Ces Comtes ont formé deux races.

Manassès I. fut le premier Avoué de la premiere race; *Eudes*, Châtelain de Vitry, forma la seconde race des Comtes *de Réthel*; & le dernier fut *Hugues* IV, quinzieme Comte de Réthel, qui mourut en 1180. *Jeanne*, sa fille & son héritiere, épousa *Louis de Flandres* & Comte de Nevers, qui forma la troisieme race, & mourut en 1322. Ce fut en faveur de leur petit-fils, *Louis* III, que les Comtés de *Nevers* & de *Réthel*, furent érigés en *Comté-Pairie* le 27 Août 1347. *Marguerite de Flandres*, fille & héritiere de *Louis* III, mourut en 1404, ayant épousé PHILIPPE DE FRANCE, Duc de Bourgogne. *Jean de Bourgogne*, 22e Comte de Réthel, mourut en 1481. *Charlotte*, sa seconde fille, lui succéda, & mourut en 1500. Elle avoit épousé *Jean d'Albert*, Seigneur d'Orval, dont la fille & héritiere, *Marie*, morte en 1549, avoit été alliée à *Charles de Cleves*, Comte de Nevers, mort en 1521. *Jacques de Cleves*, 27e Comte de Réthel, mourut en 1564, & eut pour successeur sa sœur aînée, *Henriette de Cleves*, morte en 1601. Elle avoit épousé *Louis de Gonzague*, en faveur duquel le Comté de *Réthel* & le Réthelois fut érigé en *Duché-Pairie* le 15 Décembre 1581, avec la Baronnie de Rozoy qui y fut unie. Il mourut en 1595, & son fils, *Charles* I, second Duc de Réthel & de Réthelois, aussi Duc de Mantoue, mourut en 1627. *Charles* III, quatrieme Duc de Réthel & du Réthelois, petit-fils de *Charles* I, vendit, en 1659, les Duchés de Nevers, de Réthel & de Mayenne, au Cardinal *Jules Mazarin*, qui donna les deux derniers au mari de sa niéce *Hortence Mancini*, nommé *Armand-Charles de la Porte*, qui prit le nom & les armes de *Mazarin*, & en faveur duquel *Réthel* fut érigé, sous le nom de *Mazarini*, en *Duché-Pairie*, le 15 Décembre 1663. Il mourut le 7 Novembre 1713, & étoit ayeul de *Gui-Paul-Jules de la Porte-Mazarin*, septieme Duc de Réthel-Mazarin, mort le 30 Janvier 1738. Celui-ci avoit épousé *Louise-Françoise de Rohan-Soubise*, dont — *Charlotte-Antoinette*, fille unique & héritiere, née le 24 Mars 1718, & morte le 6 Septembre 1735, ayant épousé, le 1 Juin 1733, *Emmanuel-Fréderic*, Duc *de Durfort*, dit depuis *Duc de Duras* (aujourd'hui Maréchal de France), dont est née, en Septembre 1735, —

Louise-Jeanne de Durfort, mariée, le 2 Décembre 1747, à *Louis-Marie-Gui d'Aumont*, né le 5 Août 1732, devenu Duc de Mazarin par son mariage, & Maréchal des Camps & Armées du Roi, dont une fille. *Voyez* AUMONT & DURFORT.

* RETZ : Pays en Bretagne, qui fut d'abord une *Baronnie*, ensuite un *Comté*, & depuis érigé en *Duché-Pairie*, en faveur d'*Albert de Gondi*, par Lettres-Patentes du mois de Novembre 1581, regiſtrées au Parlement de Paris le 20 Mars 1582.

LOUIS XIII renouvella cette érection, en 1634, en faveur de *Pierre de Gondi*, à condition qu'il ne prendroit séance que du jour de la vérification de ces nouvelles Lettres. Cette *Pairie* s'éteignit par sa mort, arrivée le 29 Avril 1676. La Seigneurie passa depuis dans la Maison de *Neufville-Villeroy*.

REUE (LA) : Famille noble & ancienne, originaire de Lisieux, dont le nom est orthographié différemment dans les titres. On y lit *la Reue*, *la Roë*, & *la Roüe*.

ADAM DE LA REUE, Ecuyer, Seigneur d'Elbeuf en Bray, vivant encore le 24 Novembre 1466, avec *Mahiette de Semauville*, son épouse, comparut à la montre des Nobles de la Vicomté de Gournay en 1470, sous le nom d'ADAM DE LA ROUE, homme ancien, pour lequel se présenta PIERRE DE LA ROUE, son neveu, *armé de harnois complet, excepté le harnois de jambe, avec un Page portant sa lance*, &c.; & fut commandé ANDRÉ DE LA ROUE, *avoir harnois de jambe, pour ce un homme d'armes, un Archer.* On ne sçait s'il étoit pere, oncle ou cousin de THOMAS, qui suit.

THOMAS DE LA REUE, Ecuyer, Seigneur de Lisores & de Norolles, Conseiller en Cour-Laye, & Lieutenant-Général du Bailli d'Evreux, épousa, vers 1470, Demoiselle *Guillemette Guédon*, Dame de Saint-Martin du Manoir, fille puînée de *Laurent Guédon*, Ecuyer, Seigneur de Franqueville, Conseiller en Cour-Laye, successivement Lieutenant-Général des Baillis de Caux & de Rouen en 1442. Voyez GUÉDON. Elle s'en disoit veuve en 1513, qu'elle avoit la garde noble de ses enfans, nommés: — 1. ROBERT, Chanoine de Lisieux, Seigneur de Saint-Martin du Manoir; — 2 & 3. CHRISTOPHE & LAURENT; — 4. VINCENT, qui suit; — 5. & MARGUERITE, mariée, par contrat du 3 Décembre 1530, passé devant les Tabellions de Lisieux, avec *Pierre Regnault*, Ecuyer.

VINCENT DE LA REUE, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin du Manoir, &c. épousa, par contrat passé devant les Tabellions de Fécamp en 1518, Demoiselle *Marie de Vattemare*, qu'il laissa veuve en 1551, & mere de cinq garçons: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. JEAN, qui signa, pour son aîné, l'aveu rendu par dénombrement du Fief, Terre & Seigneurie de Saint-Martin du Manoir, au Duché d'Estouteville, le 19 Octobre 1554; — 3. JACQUES; — 4. ROBERT; — 5. & CHARLES, dont on ignore les alliances & la postérité.

LOUIS DE LA REUE, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin du Manoir, des Monts, Barneville & le Val-Coquin, Paroisse de Honguemare, Conseiller au Parlement de Rouen en 1571, mourut vers 1600, laissant de Demoiselle *Anne Piédeleu*, sa femme: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. LOUIS, duquel on ignore le sort; — 3. LOUISE DE LA REUE, mariée, en 1592, à noble homme *Jean Thirel*, Ecuyer, Sieur de la Rallerie, Vicomte du Pont-Audemer.

Nota. Dans la Chapelle de Notre-Dame de Nettelet en l'Eglise d'Harfleur, sur deux tombes de pierre, où sont représentés l'homme & la femme avec leurs armoiries, on lit cette épitaphe. « Cy git Me *Robert Tyrel*, luy vivant Ecuyer, » Sieur de Néhaumare, Vicomte de Montivilliers, lequel décéda le IXe jour de » Septembre 1569. — Le 21 Septembre 1575, fut inhumée Demoiselle CA» THERINE DE LA REUE, veuve de feu N. H. *Robert Tyrel*, Lieutenant de » M. le Bailli de Rouen en la Vicomté d'Auge, lequel trépassa à Paris, & fut

» inhumé audit lieu le 10[e] jour de Février 156 ». TYREL porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois quintefeuilles de même.* Il paroît que cette Famille de *Tyrel* descendoit, par femmes, de *Jean Loiselet*, dit *Nettelet*, fondateur de cette Chapelle en 1407. Mém. de M. *Basdemer*, Vicaire d'Harfleur & Curé de Saint-Paul-lès-Rouen. — *Robert Tyrel*, Ecuyer, Sieur de Robdimare, Vicomte de Montivilliers, épousa, en 1630, *Marie Bigot.* — *Marie Tyrel*, leur fille, fut mariée à *Anne le Vaillant*, Chevalier, Seigneur de Rebetz ; — *Jean Thyrel* fut pourvu de l'office de Procureur du Roi en la Vicomté de Montivilliers, le 27 Avril 1566, sur la démission de *Pierre Deschamps*, Ecuyer, Sieur de Grengues & de Loriot, son cousin-germain.

4. JEANNE ; —— 5. & ANNE DE LA REUE, femme de *Guillaume Bertout*, Ecuyer, Sieur de Bouttemont, morte en 1650, âgée de 63 ans, & inhumée à l'Abbaye de Saint-Amand de Rouen, où l'on voit son épitaphe. Ces deux dernieres, avec LOUIS, leur frere, resterent sous la tutelle d'*Anne Piédeleu*, leur mere, laquelle vivoit en 1622.

PIERRE DE LA REUE, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin du Manoir, des Monts, Barneville, le Val-Coquin, &c. épousa, par contrat reconnu devant les Tabellions de la haute Justice de Hotot en Auge, Demoiselle *Louise Labbé*, fille de noble homme *Ursin Labbé*, Ecuyer, Sieur de Billy & de la Tillaye, & de *Marie Toustain de Frontebosc*, dont :

FRANÇOISE DE LA REUE, Dame de Saint-Martin du Manoir, &c. qui épousa, en 1640 ou 1641, noble homme *Jacques Bertout*, Ecuyer, Sieur des Roques, Maribadon, &c. neveu de *Guillaume Bertout*, marié à ANNE DE LA REUE, sa tante, & fils de *Jean Bertout*, Ecuyer, & de *Marie Auber*, dont trois filles, sçavoir :

1. *Charlotte Bertout*, mariée, le 17 Août 1660, à *Charles Toustain*, Seigneur de Richebourg, Guenonville, Frari, Malmains, le Pavillon, &c. Capitaine au Régiment de Longueville, auquel elle porta la Terre de Saint-Martin du Manoir, que sa postérité possede aujourd'hui. Voyez FRONTEBOSC, *Tome VI.*

2. *Madelene Bertout*, femme d'*Adrien Filleul*, Seigneur de la Folletiere : elle eut en partage le fief du Val-Coquin.

3. & *Marthe Bertout*, Dame des Monts, & de Barneville en partie, mariée à *Nicolas Filleul*, Ecuyer, Sieur de la Héliniere, dont la postérité subsiste dans — *N... Filleul*, Seigneur des Monts, Chevau-Léger de la Garde du Roi.

Les armes de la Famille DE LA REUE sont : *d'azur, à une roue d'or, à huit rais ; au chef cousu de gueules chargé de trois coquilles d'or.* C'est ainsi qu'on les voit dans l'Eglise de Saint-Martin du Manoir, & qu'elles sont dans le Nobiliaire de *Chevillard.*

* REVEL : Seigneurie qui appartient à la Maison de *Broglie*, & est érigée en *Comté.* Voyez BROGLIE. Nous ignorons où elle est située.

Il y a une petite Ville de ce nom au Diocèse de Lavaur, connue dans l'Histoire du Languedoc, nommée ainsi par *Guillaume Flotte*, Seigneur de Revel ; car nous voyons que la plûpart des Bastides ou nouvelles Villes qui furent construites dans la Province de Languedoc, depuis le milieu du XIII[e] siécle jusqu'au milieu du suivant, prirent leur nom des Seigneuries que possédoient les Lieutenans du Roi, les Sénéchaux ou les Commissaires qui les établirent. Voyez le Dictionnaire des Gaules, au mot REVEL.

* REUGNY : Terre & Seigneurie près de Saint-Saulge, Election de Nevers, qui a donné son nom à une ancienne Noblesse du Nivernois, dont il est parlé dans la derniere Edition de *Moréri*, & dont on nous a fait passer, en 1758, une Généalogie, imprimée *in*-4°. en 1753, à la suite de celle de *Courvol.*

I. Elle remonte à JEAN DE REUGNY, Ecuyer Seigneur dudit lieu, qui vivoit en 1330. Il eut pour enfans : — 1. GUIOT, Seigneur de Reugny, mort sans postérité,

postérité, avant 1403; — 2. JEAN DE REUGNY, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, mort en 1398, laissant deux filles; sçavoir: — ISABEAU DE REUGNY, Dame dudit Reugny en partie, femme de *Hugues des Choux*, Ecuyer, qui vivoit en 1397; — & JEANNETTE DE REUGNY, aussi Dame en partie dudit lieu, mariée à *Jean Raulin*, Ecuyer, laquelle vendit, du consentement de son mari, le Vendredi après la Saint-Jacques & Saint-Philippe, 4 Mai 1403, à GUILLAUME DE REUGNY, son oncle, la portion qui lui étoit échue en la Terre de Reugny, provenant de la succession de GUIOT DE REUGNY, aussi son oncle; — 3. & GUILLAUME, qui suit.

II. GUILLAUME DE REUGNY, Ecuyer, Seigneur de Reugny, épousa, par contrat passé le 5 Avril 1379, devant *Jean Guyart*, Notaire à Saint-Saulge, *Marguerite de Chaseaux*, fille de feu *Jean de Chaseaux*, Ecuyer, & d'*Alpis de Saint-Granien*, Dame de Lancroy, en présence de *Jean de Chaseaux*, Ecuyer, son frere, & de *Jean de Seigueres*, son frere utérin. GUILLAUME vivoit encore en 1409, & eut de son mariage: — 1. HUGUENIN, Ecuyer, Seigneur DE REUGNY, qui s'allia, par contrat passé devant *Erart*, Notaire, le 15 Mai 1421, avec *Agnès*, fille de feu *Jean de Lancroy*, Ecuyer, & d'*Agnès de la Tournelle*, dont il n'eut point d'enfans; — 2. JEAN, qui suit; — 3. & MARC, Ecuyer, Seigneur de Reugny, d'Arcy, de Foretton, Bouvesson & Vendenesse en partie, qui partagea avec ses neveux, enfans de JEAN DE REUGNY, le 17 Juillet 1470. Il avoit épousé, *Isabeau de Champrobert*, dont quatre fils: — JEAN, Prêtre; — PHILIPPE; — FRANÇOIS & VINCENT, morts sans postérité; — & une fille, nommée CLAUDE DE REUGNY, femme de *Guillaume de Partenay*, Ecuyer, laquelle vivoit en 1470.

III. JEAN DE REUGNY, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Riegot, Flory-la-Tour, Saisy, Cercy-lès-Decise, & de Promesson, épousa *Jeannette de Champrobert*, sœur d'*Isabeau*, femme de MARC, son frere, & fille de *Jean de Champrobert*, Ecuyer, Seigneur de Bouvesson, & de *Marguerite la Blanche*. Il vivoit en 1440, & eut pour enfans: — 1. JEAN, Ecuyer, Seigneur de Riegot, qui partagea avec MARC, son oncle, en 1470, & mourut sans enfans: — 2. NICOLAS, nommé dans le même partage; — 3. GUILLAUME, qui suit; — 4. & JEANNE, femme de *Henri d'Orgieres*, Ecuyer, qui vivoient en 1460.

IV. GUILLAUME DE REUGNY, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Reugny, Promesson, Riegot, &c. partagea avec MARC, son oncle, en 1470; & vendit, le dernier Août 1475, à *Philibert de Beaumont*, Seigneur d'Espeuilles, 60 sols de rente, assignés sur la Terre de Promesson, Paroisse de Rouy. On croit qu'il épousa *Catherine de Trave*, dont il eut: — PHILIPPE, qui suit; — & CATHERINE DE REUGNY, mariée, dès l'an 1481, à *Guiot de Cosson*, Ecuyer.

V. PHILIPPE DE REUGNY, Ecuyer, Seigneur de Reugny, Riegot, &c. épousa, par contrat du 11 Janvier 1489, passé devant *Baullard*, Prêtre, Notaire, *Catherine de Marrey*, fille de feu *Huguenin de Marrey*, Ecuyer, & de *Marguerite Drouaut*. Leurs enfans furent: — 1. VINCENT, Ecuyer, Seigneur de Reugny, de la Miraud & de Lancray (ou Lancrest), marié, par contrat du 24 Janvier 1520, à *Agnès de la Brosse*, fille de feu *Antoine*, Ecuyer, Seigneur *de la Brosse*, au Diocèse d'Autun, dont il n'eut point d'enfans; — 2. JACQUES, qui suit; — 3. ISABEAU, femme de *Pierre de Lartigue*, Ecuyer, d'une ancienne Noblesse, qui remonte à l'an 1236; — 4. & JEANNE, mariée à *Hostelin d'Onay*, Ecuyer, Seigneur de Touteuille. Elle transigea, comme veuve & tutrice de ses enfans, le 20 Juin 1554, par acte passé devant *Garilland*, Clerc-Notaire, avec *Jeanne de Courvol*, sa belle-sœur.

VI. JACQUES DE REUGNY, Ecuyer, Seigneur de Riegot & de Lancray, épousa, par contrat passé devant *Dubois*, Notaire, le 8 Octobre 1526, *Jeanne de Courvol*, fille d'*Antoine de Courvol*, Ecuyer, Seigneur du Tremblay, d'Issenay, &c., & de *Philiberte de la Perriere*. Elle devint héritiere de sa branche, par la mort de *Louis de Courvol*, son frere, arrivée peu de tems après son

mariage avec *Philippe de Saint-Pere*, dont il n'eut point de postérité. Jacques de Reugny eut de son épouse : — 1. Edme de Reugny, Ecuyer, Seigneur de Faveray & de Villiers, marié à *Louise de Bongars-d'Arsilly*, avec laquelle il vivoit en 1554. Ils eurent deux fils : — Edme de Reugny, Seigneur de Faveray ; — & Jean, Seigneur de Villiers, morts, l'un & l'autre, sans alliance ; — & trois filles, Jeanne, Madelene & Marie, mortes aussi sans alliance ; — 2. Charles, qui suit.

3. Jacques de Reugny, Ecuyer, Seigneur de Riegot, & de Lancray en Lyonnois, qui eut deux fils & trois filles, sçavoir : — Gabriel, mort sans alliance ; — & Edme, Chevalier, Seigneur de Lancray, marié à une fille de la Famille *de la Bastie*, au Pays de Dombes, dont sortit — Antoine de Reugny, Chevalier, Seigneur de Lancray & de Chassigny, marié à *Marguerite de la Riviere*, fille du Vicomte de ce nom, dont il eut deux filles. Cet Antoine eut un frere, nommé Pierre de Reugny, mort sans alliance.

Quant au trois filles de Jacques, elles furent mariées ; la premiere, à *Antoine de Montchauveau*, Ecuyer, Seigneur de Dame ; la seconde, nommée Gabrielle de Reugny, à *François de Maulmigny*, Ecuyer, Seigneur de Riviere & de Saint-Michel ; & la troisieme, appellée Françoise, à *Robert de Malhieu*, Ecuyer, Seigneur de Varenne & de la Vallée-de-Chevigny. Cette branche s'est éteinte vers le milieu du XVIIe siécle.

4. Claude, Ecuyer, Seigneur de Tais & du Plessis, qui ne laissa que deux filles, dont l'une épousa *Charles de Rudo*, Ecuyer, Seigneur de Fontenay & du Plessis ; & l'autre, *Pierre de Gerbault*, Ecuyer, Seigneur du Pont ; — 5. Jean de Reugny, Prieur du Pré-lès-Donzy en 1564, où il décéda le 5 Juillet 1592, & inhumé en l'Eglise Paroissiale du Pré-lès-Donzy, où l'on voit son épitaphe ; — 6. Antoinette, mariée, par contrat passé au Château du Tremblay, le 17 Mars 1546, devant *Norry*, Notaire, à *Louis de Marie*, Ecuyer, Seigneur de Pouvies ou Poiriers (*la Thaumassiere*, dit des Prairies), en la Paroisse de Saint-Germain-lès-Gy, près Montargis ; — 7. Marguerite, femme de *Jean de Guerry*, Ecuyer, Seigneur de Plotot ; — 8 & Claudine, mariée, 1°. à *Antoine de Maulmigny*, Seigneur de Riviere ; & 2°. à *Jean de Pomard*, Ecuyer, Seigneur de Gevrady.

VII. Charles de Reugny, Ecuyer, Seigneur du Tremblay, d'Issenay, Baudoin, Tais & Montaron, fut reconnu *noble d'extraction*, sur le vû de ses titres, par Jugement des Commissaires députés par le Roi, pour le régalement des tailles en la Généralité de Moulins, du 15 Mars 1599, & avoit épousé, par contrat passé devant *Enfert*, Notaire, le 13 Septembre 1568, *Catherine de Loron*, fille de *Pierre de Loron*, Ecuyer, Seigneur de Chantereau, & de *Louise de Bongars*. De ce mariage vinrent : — 1. Léonard, Ecuyer, Seigneur de Riegot & du Plessis, Capitaine de 20 Arquebusiers, tué, à l'âge de 22 ans, au siége de Monteleau, le 1 Août 1589, comme il appert de son épitaphe, qui se voit dans l'Eglise Paroissiale du Pré-lès-Donzy, où il est inhumé, auprès de Jean de Reugny, son oncle, qui en étoit Prieur. Il n'a point été connu de *la Thaumassiere* ; — 2. Jean, qui suit ; — 3. François, auteur de la branche des Seigneurs de Faveray, &c. rapportée ci-après ; — 4. Charles, Religieux de la Charité-sur-Loire, & Prieur du Pré-lès-Donzy ; — 5. Claude, Prieur de Mazilly & du Pré-lès-Donzy ; — 6. Louise, mariée, en 1596, avec *Gilbert de Chavigny* ou *Chevigny*, Ecuyer, Seigneur de Champrobert ; — 7. & Madelene, Religieuse de Sainte-Claire, à Decise en Nivernois.

VIII. Jean de Reugny, III. du nom, Chevalier, Seigneur du Tremblay, d'Issenay, Tais, Montaron, Baudoin, &c. fut fort employé au service, ayant eu plusieurs fois des Compagnies de Cavalerie ; & épousa, par contrat du 7 Novembre 1594, passé devant *Barlezy*, Notaire Royal, *Charlotte de Regnier-de-Guerchy*, fille de *Claude de Regnier*, Seigneur Baron de Guerchy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & d'*Anne de Giverlay*, Dame d'Aulnay, le Baffort, Champoulet, Poussery, la Forêt-des-

Chaumes, &c. Elle étoit grand'tante de Meſſire *Louis de Regnier*, Marquis de Guerchy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de la Ville & Château d'Huningue, reçu Chevalier des Ordres du Roi le 17 Mai 1739, mort en Février 1748. De cette alliance naquirent : — 1. Georges, qui ſuit; — 2. Catherine, mariée, le 3 Juin 1622, à *François Popillon*, Chevalier, Baron du Reau; — 3. Gabrielle, mariée à *François d'Eſtud*, Seigneur de Tracy & de Paray; — 4. & Anne, Religieuſe Bénédictine à la Ferté près Nevers.

IX. Georges de Reugny, Chevalier, Comte du Tremblay, Seigneur d'Iſſenay, Pouligny, Montaron, Remilly, Savigny, Cauly, Saint-Gratien, Vendeneſſe en partie, Pouſſery & du Perron, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers dès l'an 1628, fut en 1645, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, qu'il leva pour le ſervice du Roi. Il produiſit ſes titres, ſeulement depuis l'an 1526, (que Jacques de Reugny, ſon biſayeul, épouſa *Jeanne de Courvol*), lors de la recherche générale de la Nobleſſe du Royaume, & eut acte de leur repréſentation, en qualité de Gentilhomme, par Jugement de M. *Lambert d'Herbigny*, Intendant des Généralités de Moulins & de Bourges, du 24 Décembre 1667. Il commanda l'Eſcadron de la Nobleſſe de Nivernois, dans la guerre de 1672, ſuivant un certificat de M. *de Turenne*, de l'an 1674. Son éloge & ſes ſervices, ainſi que ceux de ſes ancêtres, ſont mentionnés dans le *Mercure Galant* du mois de Janvier 1687, *p.* 225. Il mourut en 1686, & avoit épouſé, 1°. par contrat paſſé devant *Coquille*, Notaire à Nevers, le 26 Juin 1635, *Claude-Anne de Choiſeul-d'Eſguilly*, (fille de *Claude-Alexandre de Choiſeul*, Chevalier, Baron d'Eſguilly, & de *Marie Briſſon*), laquelle teſta devant *Charlieu*, Notaire, le 4 Août 1640; & 2°. par contrat reçu de *Guinet*, Notaire à Nevers, le 4 Novembre 1644, *Juliette de Saulieu*, fille de *Jean de Saulieu*, Seigneur de Rameron, de Niau & du Pavillon de Trangy, & de *Catherine Tenon*, de la Maiſon des Seigneurs *de Nanvigne* & des Barons *de la Guerche*. Du premier lit vinrent : — 1. Jacques, Vicomte du Tremblay, âgé de 24 ans, en 1667, ſervant alors, en qualité de Lieutenant des Chevaux-Légers, dans la Compagnie du Marquis *de Saint-Vians*. Il mourut ſans enfans de *N... de Bretagne-de-Nanſouty*, en Bourgogne, ſon épouſe; — 2. Louis, qui ſuit; — 3. Catherine, Religieuſe Urſuline à Nevers; & du ſecond lit: — 4. Jacques, Seigneur de Saint Gratien & de Savigny, dont on ne connoît point de poſtérité; — 5. Etiennette, femme 1°. d'*Hector des Cros*, Seigneur d'Eſtrées en Bourbonnois; & 2°. de *François*, Seigneur *de la Roche* en Auvergne; — 6. & Françoise-Louise de Reugny, mariée à *Edme de Saint-Hilaire*, en Bourbonnois.

X. Louis de Reugny, I. du nom, Chevalier, Comte du Tremblay, âgé de 20 ans, en 1667, épouſa, par contrat paſſé devant *des Brueres*, Notaire à Ville-Neuve, le 19 Septembre 1688, *Madelene Garnier*, fille de Meſſire *Jean Garnier*, Préſident, Tréſorier-Général de France en la Généralité de Moulins, & de Dame *Jeanne Hardy*, dont il a eu : — 1. Louis de Reugny-du-Tremblay, né le 29 Juin 1696, tenu ſur les Fonts-Baptiſmaux, le 17 Avril 1702, par M. le Dauphin, pere de feu Louis XV; & par Madame la Ducheſſe *de Bourgogne* : il eſt mort ſans alliance; — 2. autre Louis, qui ſuit; — 3. Edouard, rapporté après ſon frere; — 4. & Jeanne-Charlotte, mariée à *Louis Comeau*, Chevalier, Seigneur de Santenon.

XI. Louis de Reugny, II. du nom, Chevalier, Comte du Tremblay, &c. (*a*) né le 3 Mars 1701, ondoyé le 5 ſuivant, a été tenu ſur les Fonts-de-Ba-

(*a*) C'eſt lui qui a remis à MM. *de Courvol* tous les titres concernant leur Maiſon, qui ſe ſont trouvés dans la ſienne, après en avoir fait par lui-même une recherche exacte, dont il s'eſt occupé pendant un an, pour les engager à donner une nouvelle Edition de leur Généalogie plus détaillée par ces ſecours, qui a été imprimée en 1753 *in*-4°., & après laquelle ſuit celle de MM. de Reugny, que nous donnons ici, comme il a été dit ci-devant.

tême, en 1707, dans l'Eglise Paroissiale de Nocle, au Diocèse d'Autun, par *Louis de Mesgrigny*, Comte de Villebertin, gendre du Maréchal *de Vauban*, & par Madame la Marquise *de Montbrun*. Il a épousé, par contrat passé devant *Guipon*, Notaire à Moulins, le 7 Janvier 1732, *Marie-Etiennette Hugon-de-Pouzy*, fille de feu Messire *Pierre Hugon*, Chevalier, Seigneur de Pouzy & Fourchaud, & de Dame *Gabrielle Baugy-de-Rochefort*. De ce mariage sont issus plusieurs enfans, morts en bas âge, & deux filles, sçavoir : —— Anne-Elisabeth, née le 20 Janvier 1738, mariée le 17 Septembre 1753, à *Nicolas de Fussey*, Marquis de Serigny ; —— & Jeanne-Louise de Reugny, née le 28 Août 1741.

XI. Edouard de Reugny, Chevalier, Seigneur de Poussery, frere puîné du précédent, est né le 4 Juillet 1703, & est mort le 14 Septembre 1753. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Garilland*, Notaire, le 3 Novembre 1749, *Gabrielle Millot*, fille de feu *Guillaume Millot*, Chevalier, Trésorier de France au Bureau des Finances de Moulins, & de Dame *Madelene Gascoing*, de laquelle il a laissé : —— Edouard de Reugny, né le 25 Octobre 1750 ; —— & Gabrielle, née le 7 Novembre 1751.

Seigneurs de Faveray, Vilatte, &c.

VIII. François de Reugny, Ecuyer, Seigneur de Faveray, Villiers, Chantereau & de Brodon, troisieme fils de Charles de Reugny, Seigneur du Tremblay ; & de *Catherine de Loron*, partagea avec Jean, son frere aîné, le 20 Août 1602. Il épousa 1°. *Claude de la Riviere*, de la branche de Champlemy, Dame d'honneur de la Reine Marguerite, morte sans enfans, & inhumée dans le Chœur de l'Eglise Saint-Martin-du-Pré en Nivernois, près de Donzy. Il est à remarquer, qu'en 1682, 74 ans après sa mort, le Curé ayant fait abattre son tombeau, on y trouva le corps de cette Dame sain & entier ; & que l'Evêque d'Auxerre, informé de cet événement, obligea le Curé à rétablir ce tombeau. Ce fait est rapporté dans le *Mercure Galant*, du mois de Janvier 1687, *p.* 226 & 227. On lit sur son tombeau, où elle est représentée avec tous ses atours, qu'elle décéda à l'âge de 20 ans, étant à Paris, auprès de la Reine Marguerite, le 19 Avril 1606. Elle y est dite *Françoise*, & non *Claude*. François de Reugny épousa 2°. *Marie de Louseau*, fille de *Jean de Louseau*, Ecuyer, Seigneur de Vilatte, & de *Gabrielle le Fort*, de laquelle il eut : — Jean, qui suit ; —— & Madelene de Reugny-de-Faveray, femme 1°. de *N... d'Estud*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Pierre ; & 2°. de *Jacques Grasset*, Chevalier, Seigneur de Rouillé & de Tomier, Gouverneur de la Grosse Tour de Bourges.

IX. Jean de Reugny, Chevalier, Seigneur de Faveray, de Vilatte & de la Magdelaine, épousa, le 13 Février 1642, *Susanne Gay*, fille de *Jean Gay*, Lieutenant à Lers en Berri, près Loire, & de *Marguerite de Montaigu*. Etant veuve, elle produisit les titres de noblesse de feu son mari, devant M. *Lambert d'Herbigny*, Intendant de Moulins & de Bourges, qui lui en donna acte, comme veuve de Gentilhomme, le 4 Mars 1667. Elle avoit eu de son mariage : — 1. Jean, Ecuyer, Seigneur de Vilatte & de la Magdelaine, auquel on ne connoît point d'alliance ; — 2. François, qui suit ; — 3. Marie, femme de *Jean d'Estud*, Chevalier, Seigneur de Tracy, fils de *François d'Estud*, & de Gabrielle de Reugny-du-Tremblay ; — 4. & 5. Susanne & Françoise, qui ne paroissent point avoir été mariées.

X. François de Reugny-du-Tremblay, appellé *le Vicomte de Reugny*, Chevalier, Seigneur de Vilatte, la Fin, Chasnay, &c. Ecuyer ordinaire du Roi en sa petite Ecurie, en survivance de son beau-pere, en 1687, obtint de sa Majesté un Brevet d'assurance de 20 mille livres, sur sa charge d'Ecuyer ordinaire, le 20 Février 1716 ; & étoit mort le 21 Juin 1718, que sa veuve *Anne de Champfeu*, fille de *Philippe de Champfeu*, Baron de la Fin, Vicomte de la Vauquerie, Seigneur de Saint-Martin, de Fourchaud, de la Baraude des Moines,

reçut pour elle & ses trois filles, par acte passé devant *Guerin* & son Confrere, Notaires à Paris, les 20 mille livres portées par ledit Brevet, de Messire *Jean-Marie-Louis de Sens*, Marquis de Morsan, Capitaine au Régiment de Navarre, comme ayant l'agrément du Roi pour cette charge d'Ecuyer de Sa Majesté. Ces filles sont : — 1. MARIE DE REUGNY-DU-TREMBLAY, majeure en 1718, mariée, le 18 Mars 1719, à *Michel de la Barre*, Ecuyer, Seigneur des Troches & de Cloux en l'Election de Nevers, dont deux fils; — 2. MARIE-ANNE, aussi majeure en 1718; — 3. & CATHERINE-SUSANNE, fille émancipée de droit la même année 1718.

Les armes : *pallé d'argent & d'azur de 6 piéces, à un croissant de gueules sur le tout.*

* REVIERS, en Normandie, Diocèse de Lisieux. Ce lieu est connu dans le pays, antérieurement à la Religion chrétienne, par un Camp Romain, dont on voit des vestiges considérables dans son district, & dont le feu Comte *de Caylus* a donné la description dans le *Tome IV* de son Recueil d'antiquités Egyptiennes, Etrusques, Grecques, Romaines & Gauloises.

L'antiquité de ce lieu est confirmée par les actes de *Saint-Vigor*, Evêque de Bayeux, qui, pour éviter les embarras du mariage, où ses parens vouloient l'engager, quitta sa maison paternelle d'Arras, & vint avec le jeune *Théodomire*, se cacher dans le village de Reviers, où vers l'an 545, il fit bâtir un Monastere, d'où il fut tiré quelques années après, pour occuper le Siége Episcopal de Bayeux. Ce Monastere fut ruiné dans le IXe siécle, durant les courses des Normands.

La Paroisse & Seigneurie de *Reviers*, possédée autrefois par les Maisons *du Guesclin* & de *Clisson* en Bretagne, appartient aujourd'hui, 1777, à *Henri-Charles-Antoine de Marguerie*, Marquis de Vassy, du chef de sa mere, *Louise le Prévôt*, fille de *Louis le Prévôt*, Seigneur de Reviers, & de *Susanne Castel-de-Saint-Pierre.*

C'est de cette Paroisse de Reviers que tire son nom une des plus illustres Maisons de Normandie, dont est aussi sortie celle de *Vernon*, qui se glorifie de compter parmi ses auteurs *saint-Adjutor de Vernon*. Les anciens Seigneurs du nom de REVIERS ont été Comtes de Brionne dans la haute Normandie, Barons de Crépon & Seigneurs de Reviers dans le Bessin; Barons de Nehou & de Montebourg dans le Côtentin; Comtes de Devon & d'Excester, Barons d'Ortampton & Seigneurs de l'Isle de Wight en Angleterre.

On voit par différentes Chartes de ces Seigneurs, rapportées dans le *Monasticum Anglicanum*, qu'ils prenoient indifféremment les surnoms de *Reviers* & de *Vernon*. Le P. *du Monstier*, dans son *Neustria Pia*, fait descendre la Maison de REVIERS, alliée aux Ducs de Normandie, de *Gerfaste*, frere de *Gonnor*, native du Bessin, épouse de *Richard I*, Duc de Normandie.

Mais un *Mémoire*, dressé sur titres, qui nous a été remis en 1771, par feu le Marquis *de Prunelé*, nous apprend que cette Maison de Normandie tire son origine de RICHARD, Seigneur de REVIERS en Bessin, Baron de Nehou en Côtentin, Seigneur de Montebourg, l'un des Chevaliers qui accompagnerent, en 1066, GUILLAUME *le Bâtard*, Duc de Normandie, à la conquête d'Angleterre, où il fut créé *Comte de Devon* & *d'Excester*. Un *Factum*, pour le patronage de la cure de Saint-Martin-de-Golleville en Normandie, conservé dans le cabinet de M. *d'Hozier*, Juge d'armes de France, donne pour femme, à ce RICHARD DE REVIERS, I. du nom, mort en 1137, *Adeline de Pennel*, mere de

BAUDOUIN DE REVIERS, Comte de Devonshire, tige de la branche restée en Angleterre, & qui avoit pour femme, *Jeanne de Vernon*, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

RICHARD DE REVIERS, II. du nom, Seigneur des deux Reviers & d'Anfreville en la Paroisse de Nehou en 1173, qui confirma & augmenta les biens

que Richard de Reviers, I. du nom, son ayeul, avoit donnés à l'Abbaye de Montebourg, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Coutance ; & ajouta une cinquieme Prébende aux quatre qu'il avoit fondées dans son Château de Nehou.

Nous avons dit, au mot *Orglandes*, branche de cette Famille, que Baudouin de Reviers, Comte de Brionne, marié à *Alberede*, niéce de Guillaume *le Conquérant*, eut pour fils : Richard de Reviers, créé *Comte de Devon*, par Henri, Roi d'Angleterre, qui lui donna l'Isle de Wight, avec l'Eglise de Christ, bâtie dans cette Isle, selon le *Monast. Anglic. Tome II, p.* 178. Il étoit neveu & héritier de *Guillaume de Crépon*, Comte d'Herefort, Cousin & Maréchal du Roi Guillaume, & l'un des héros de son siécle. Ledit Richard donna aussitôt cette Eglise à *Pierre d'Orglandes*, qui étoit Clerc, avec plusieurs autres Eglises, Prébendes, Terres, & Chapelles, & de plus l'Eglise de Surinam, & une autre Terre dans la même Isle. Voyez Orglandes, *Tome XI.*

On trouve dans un ancien manuscrit — Richard de Reviers, vivant environ l'an 1115 ou 1116, qui eut pour successeur — Guillaume de Vernon, vivant environ l'an 1151, ou 1152, auquel succéda — Richard de Vernon, en 1165, pere d'un autre Richard de Vernon, vivant en 1220. Celui-ci eut pour successeur — Guillaume de Vernon, en 1240.

Baudouin, qui suit, & Guillaume de Reviers, freres, succéderent à Guillaume de Reviers, vivant environ l'an 1115, & partagerent ses biens environ l'an 1160. — Guillaume eut le manoir de la Beuriere à Nehou, donna tous ses biens aux Abbé & Religieux de Montebourg, & décéda sans héritiers.

Baudouin de Reviers eut pour sa part la Seigneurie d'Anfreville, & fut pere de — Guillaume de Reviers, vivant en 1232, auquel succéda, l'an 1250, — Richard de Reviers, qui donna à l'Abbaye de Montebourg, la Forêt de Montrond en 1268.

Nous ignorons s'il en subsiste de ce nom en Angleterre & la suite de la branche de cette Famille en Normandie, qui a été maintenue dans son *ancienne noblesse*, par *Raimond de Monfaut*, Commissaire du Roi en 1469 ; Sentence des Elus de Bayeux en 1500; Arrêt de la Cour des Aides de Normandie du 16 Décembre 1598 ; Ordonnances des Commissaires du Roi en 1599, de MM. d'*Aligre* & *Chamillart*, Intendans de Caen en 1634 & 1666.

Les armes des ci-dessus nommés, étoient : *d'argent, à six losanges de gueules*, 3, 2 & 1, les mêmes que portent les Seigneurs *de Souzy* & *de Mauny*, dont nous allons donner la filiation, d'après les Titres & *Mémoires* communiqués au feu Marquis *de Prunelé*.

I. Jean de Reviers, I. du nom, Seigneur de l'Isle-Thibault, (auquel on donne pour bisayeul, Roger de Reviers, Chevalier, mari, vers 1230, d'*Anne de Sabrevois*, d'une ancienne Famille de Normandie, qui portoit : *d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de six roses de même 3 en chef, 2 & 1 en pointe*), épousa *Laurence de la Mothe*, originaire de Normandie, dont vint :

II. Jean de Reviers, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Souzy au Bailliage d'Estampes & de Mauny, près Meaux, en Brie, qui de *Louise de Saint-Germain*, sa femme, eut pour fils :

III. François de Reviers, Ecuyer, Seigneur de Souzy & de Mauny, marié à *Anne de Piédefer*, fille de *Michel*, Avocat du Roi au Châtelet de Paris, & de *Denise de Chanteprime*, de laquelle sortit :

IV. Jean de Reviers, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Souzy, Mauny & Villeconin près Dourdan, qui fit foi & hommage au Roi, à cause de sa grosse Tour d'Estampes, en la Chambre des Comptes de Paris, le 5 Janvier 1512, pour raison de la moyenne & basse Justice de Souzy, (la haute n'y fut réunie qu'en 1649), dont il donna encore une déclaration au Roi, le 13 Avril 1540, après Pâques. Il étoit mort le 28 Août 1556, & avoit épousé,

par contrat du 1 Décembre 1515, *Anne de la Barre*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Groslieu, en la Paroisse d'Hattonville en Beauce, & de *Jeanne du Bouchet*. Ladite *Anne de la Barre*, étoit veuve, lorqu'elle obtint, avec Louis, son fils aîné, une Sentence du Châtelet de Paris, le 5 Décembre 1556, portant main-levée de la saisie faite sur le Fief de Mauny, à la Requête de Messire *André Clotin*, Ecuyer, Seigneur de Villeprevost. De ce mariage vinrent : — 1. Louis, qui suit; — 2. Abdenago, auteur de la branche des Seigneurs de Mauny, rapportée ci-après; — 3. Renée, qui n'ayant point eu d'enfans de *Gilles de la Planche*, Ecuyer, Seigneur de Fourchainville, mourut avant le 15 Novembre 1546, que Louis, son frere, céda à Henri de Reviers, son neveu & filleul, la part qu'il avoit dans la succession de ladite Renée, partagée entre Abdenago, pere de Henri, & Marguerite, femme de *Pierre de Radereau*, & le Sieur *de la Planche*, veuf de ladite Renée de Reviers, par acte passé devant *Cathelin*, Notaire à Villeconin, le 19 Mars 1577; — 4. Marie, femme, par contrat passé devant ledit *Cathelin*, le 6 Octobre 1559, de *Pierre de Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Boisroger, sans enfans; — 5. Marguerite, épouse de *Pierre de Radereau*, Ecuyer, Seigneur de Voisins, l'un & l'autre présents aux partages du 19 Mars 1577, — 6. & Anne, morte, sans alliance, avant lesdits partages.

V. Louis de Reviers, Chevalier, Seigneur de Souzy & de Moulineuf, homme d'armes de la Compagnie de M. le Dauphin, fit la foi & hommage à Estampes, le 28 Août 1556, & la réitéra le 2 Août 1562, comme ayant la part qu'Abdenago de Reviers, son frere, avoit dans Souzy, en vertu de la transaction passée avec lui devant *Maury* & *Regnard*, Notaires à Estampes, le 26 Janvier 1561, ratifiée devant *Cathelin*, Notaire, le 28 Décembre suivant, par ledit Abdenago de Reviers, pour lors en majorité. Il mourut avant le 28 Mars 1585, que ses enfans partagerent sa succession, & avoit épousé *Jeanne d'Allonville*, fille de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur de Reclainville, & de *Marguerite de Morinville*; & sœur de *Jacqueline d'Allonville*, femme d'Abdenago de Reviers, son frere. Leurs enfans furent : — 1. Claude, qui suit; — 2. Charles, partie, avec son frere & ses sœurs, dans les partages de la succession de Louis, leur pere, faits par autorité de Justice, & des curateurs desdits freres, le 28 Mars 1585; — 3 & 4. Françoise & Jeanne, présentes, avec leurs maris, *Antoine Lucault*, Seigneur de Mondétour, & *Ambroise de Rachel*, auxdits partages.

VI. Claude de Reviers, Chevalier, Seigneur de Souzy & de Moulineuf, maintenu dans sa *noblesse*, avec Charles son frere, par Ordonnance de MM. *Boucher-d'Orçay*, *Blanchard* & *Regnault*, Commissaires députés par le Roi, dans la Généralité d'Orléans, pour le régalement des tailles, rendu à Dourdan le 22 Janvier 1599, épousa *Jacqueline de Prunelé*, fille de *Jacques*, Baron de Saint-Germain-le-Désiré, & de *Jacqueline de Graffart*, dont — 1. Jacques, qui suit; — 2. Charles, Seigneurs des Huis, y demeurant Paroisse Saint-Jacques-d'Illiers, maintenu dans sa *noblesse*, avec son frere; — 3. & Marie, dont on ignore l'alliance.

VII. Jacques de Reviers, Chevalier, Seigneur de Souzy, la Motte, Montaudion, Moulineuf & Aufains, y demeurant Paroisse de Fains près Châteaudun, est ainsi qualifié dans le contrat de mariage de Louis de Reviers-de-Mauny, son cousin issu-de-germain, avec *Angélique de Craffart*, du 3 Juin 1647, qu'il signa. Il vendit, peu après, sa Terre de Souzy, à *Louis Pelletier*, un des 120 Secrétaires du Roi, en faveur duquel M. le Duc *de Vendôme* & d'Estampes accorda le droit de haute Justice, à joindre à la moyenne & basse de Souzy, par ses Lettres du 19 Août 1649, confirmées par Lettres-Patentes de Sa Majesté le 8 Mars 1650; fut maintenu dans sa *noblesse*, avec Charles, son frere, & Anne de Reviers-de-Mauny, sa cousine, femme de *Philippe d'Elbée*, par Ordonnance de M. *d'Aubray*, Intendant d'Orléans, du 28 Janvier 1667. Il avoit épousé, par contrat du 28 Juillet 1625, *Anne de Fesques*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de la Folie-Herbaut en Chartrain, (qui portoit : *d'or, à l'aigle éployée à deux têtes de gueules, béquées & membrées de*

sable), & *d'Anne de Bourfaut*, dont : —— CHARLES, qui fuit ; —— & CHARLOTTE, mariée, le 13 Février 1658, à *François de Cofne*, Ecuyer, Seigneur de Rouvray.

VIII. CHARLES DE REVIERS, Chevalier, Seigneur d'Aufains, époufa, par contrat paffé devant *Laurent Borde*, Notaire à Orléans, le 23 Mars 1654, *Louife de Pellard*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur du Menillet, & de *Sufanne Lamy*, Baronne en partie de Loury, dont la poftérité eft éteinte.

Branche des Seigneurs de MAUNY.

V. ABDENAGO DE REVIERS, fils puîné de JEAN, III. du nom, Seigneur de Souzy & d'*Anne de la Barre-Greflieu*, Seigneur de Mauny près Meaux, & du fief de Chandre, en la Paroiffe de Sours au pays Chartrain, par les partages qu'il fit, étant en majorité, avec LOUIS, fon frere, devant *Cathelin*, Notaire Royal à Villeconin, le 28 Décembre 1561, portant ratification de la tranfaction qu'il avoit paffée, étant encore mineur, avec fondit frere, devant *Maury* & *Regnard*, Notaires Royaux à Eftampes, le 26 Janvier précédent. Il partagea la fucceffion de RENÉE DE REVIERS, femme du Sieur *de la Planche*, fa fœur, avec *Pierre de Radereau*, & *Gilles de la Planche*, fes beaux-freres devant *Cathelin*, Notaire, le 19 Mars 1577; & mourut avant le 26 Avril 1586, date de la Sentence du Bailliage d'Yenville-au-fel, qui nomme *Jean de Calvy*, Ecuyer, Seigneur des Loges, oncle, à caufe d'*Anne d'Allonville*, veuve du fieur *de Champgirault*, fa femme, tuteur des enfans mineurs dudit ABDENAGO DE REVIERS, qui avoit époufé, par contrat paffé devant *Damien Herien*, Notaire Royal à Marville, le 19 Juin 1565, *Jacqueline d'Allonville*, fœur de *Jeanne*, femme de LOUIS DE REVIERS, Seigneur de Souzy, frere d'ABDENAGO. Leurs enfans furent : — 1. HENRI, qui fuit; — 2 & 3. CHARLES & MARC, qui, après avoir été fous la tutelle de *Jean de Calvy*, furent fous la curatelle d'HENRI, leur frere aîné, defquels on ignore l'alliance.

VI. HENRI DE REVIERS, Ecuyer, Seigneur de Mauny, Chandres & d'Huis, Paroiffe de Crotte près Pithiviers, fit la campagne de 1635, dans le Régiment du Maréchal *de Brezé*, qui lui en donna certificat le 25 Décembre de la même année; & la campagne fuivante, dans l'Armée commandée par GASTON, Duc D'ORLÉANS, dont le certificat eft du 25 Septembre 1636. LOUIS DE REVIERS, Seigneur de Souzy, fon oncle & parrein, lui fit don, par acte paffé devant *Cathelin*, Notaire, le 15 Novembre 1646, de la part qui lui appartenoit dans la fucceffion de RENÉE DE REVIERS, fa fœur, femme du fieur *de la Planche*. Il avoit tranfigé devant *Maugis*, Notaire à Yenville, le 12 Juin 1600, avec *Anne d'Allonville*, veuve de *Jean de Calvy*, pour raifon du compte de tutelle, que ledit *de Calvy* lui devoit & à fes freres; fit une autre tranfaction, pour le même fujet, avec *Louis d'Allonville*, Seigneur du Pleffis-Saint-Benoît, devant *Noel*, Notaire à Chartres, le 16 Mai 1605; fut maintenu dans fa *nobleffe*, par Ordonnance de MM. *le Maître* & *Fleury*, Commiffaires députés par le Roi, dans la Généralité d'Orléans, du 9 Décembre 1634; & avoit époufé, par contrat paffé devant *Hobier*, Notaire Royal à Trinay & Ruan, en Beauce, fous le Tabellion de Pithiviers, le 23 Juin 1602, *Geneviéve d'Ify*, veuve de *Louis de Montomer*, Ecuyer, Seigneur en partie des Meurs, & fille d'*Alexis d'Ify*, Ecuyer, Seigneur de la Montagne & de Boilly, y demeurant Paroiffe de Crotte, préfent audit contrat, & de feu *Marie le Breton*. De ce mariage vinrent : ——— 1. LOUIS, qui fuit; ——— 2. MARGUERITE, jumelle de LOUIS, née le 27 Juin 1603, femme de *Catherin de Spinelli*; ——— 3. ANNE, Dame d'Huis, mariée, par contrat paffé devant *Pichard*, Notaire à Crotte, le 11 Juin 1642, à *Philippe d'Elbée*, Ecuyer Seigneur d'Efpinville, dont elle étoit veuve, lorfqu'elle fut maintenue dans fa *nobleffe*, avec LOUIS DE REVIERS, fon frere, par Ordonnance de M. *d'Aubray*, Intendant d'Orléans, du 18 Janvier 1667; — 4. MARIE, femme de *Pierre de Mervilliers*, Ecuyer, Seigneur de Rofieres, fils de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Baratiere,

tiere, d'une famille noble de Beauce, dont les armes sont : *d'azur, freté d'argent;* — 5. Louise, femme de *Lancelot du Coudray* (des anciens Seigneurs *de Ferolles*) qui portoit : *fascé d'argent & de gueules de six piéces, au lion de sable brochant sur le tout;* — 6. Jacqueline, mariée, en 1651, à *Pierre des Coptes*, Ecuyer, Seigneur d'Autry, qui portoit : *d'argent, à trois bandes de gueules, accompagnées en chef d'une croix pattée d'azur;* — 7. & Marthe, femme de *Pierre du Fay*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu en Orléanois.

VII. Louis de Reviers, Chevalier, Seigneur de Mauny, les Meurs, d'Angerville, &c. maintenu dans sa *Noblesse*, par Ordonnance de M. *d'Aubray*, Intendant d'Orléans, du 18 Janvier 1667, épousa, par contrat passé devant *Matry Silly*, Notaire à Prez Saint-Martin, sous le Tabellion de Bonneval, le 18 Juin 1647, *Angélique de Craffard*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Thuillay, Prez-Saint-Martin & du Gaut en Beauce, présent audit contrat, & de feu *Renée de Cernainville*, dont :

VIII. Claude de Reviers, Chevalier, Seigneur de Mauny, Prez-Saint-Martin, &c. Lieutenant des Maréchaux de France, mort, le 2 Février 1702, à 45 ans. Il avoit épousé, le 9 Février 1689, *Françoise le Begue-de-Mayenville*, décédée au Cloître Saint-Honoré à Paris, le 8 Octobre 1763, âgée de 96 ans, fille de *Charles le Begue*, Chevalier, Seigneur de Mayenville, Sarniere & Bretonniere, & d'*Anne Foujeu-d'Escure;* & sœur de feu l'Abbé *de Mayenville*, Chanoine de Chartres, Prévôt d'Anjou en l'Eglise de Tours, Abbé de Morigny-lès-Estampes, Conseiller-Clerc en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, dont : — 1. Jean-Claude de Reviers, dit *le Marquis de Mauny*, batisé le 20 Mai 1694, Chevalier, Seigneur des Prez de Saint-Martin, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Condé, Cavalerie, marié, le 29 Mai 1741, à *Marie-Hélene Thezard-du-Coudray*, restée veuve, sans enfans, en 1769; — 2. François, dit *le Chevalier de Mauny*, né en Mai 1696, Capitaine dans le Régiment de Navarre & Chevalier de Saint-Louis, tué à la bataille de Raucoux, le 11 Octobre 1746; — 3. Louis, dit *l'Abbé de Mauny*, né le 26 Janvier 1698, Chanoine de Chartres, Archidiacre de Dreux en la même Eglise, Prévôt d'Anjou en l'Eglise Saint-Martin de Tours, mort à Paris en 1765; — 4. Jacques, qui suit; — 5. & Louise-Anne, née en 1700, mariée, le 26 Mai 1726, & veuve, avec trois garçons, de *David de Meaucé*, Chevalier, Seigneur d'Aunay-sur-la-Loire, & d'Ancise en Dunois, par la donation de *Catherine du Renier-de-Boisseleau*, Dame d'Ancise, sa premiere femme, après la mort de laquelle il vendit ladite Terre au Sieur *de Lugat*, Gentilhomme Ordinaire du Roi. Etant décédé, la Terre d'Ancise fut vendue au Sieur *Ursion*, qui la revendit, en 1758, à Jacques de Reviers, ci-après.

David de Meaucé étoit Commissaire Provincial d'artillerie, Chevalier de Saint-Louis, & fils d'*Ezéchias de Meaucé*, Chevalier, Seigneur de la Gateliniere, & de *Marie du Plessis-Liancourt.* Les armes de *Meaucé* sont : *d'argent, à trois chevrons de sable.* Cette Famille remonte son origine à *Guillaume de Meaucé*, qualifié *Chevalier*, Seigneur de l'Arrainville en Beauce, dans la donation en bled & avoine, qu'il fit, en 1250, aux Religieux de Cîteaux, pour le repos de l'ame de ses peres, & de la sienne après sa mort.

Jacques de Reviers, Chevalier, Seigneur d'Ancise, né en 1701, ancien Commandant d'un Bataillon du Régiment de Navarre, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, a épousé, par contrat passé à Châteaudun en Novembre 1751, *Marie-Madelene de Milleville*, dont : — 1. Jacques-Vincent-François, qui suit; — 2 & 3. Jean-Charles & Jean-François; le premier, né le 23 Juin 1754; & le second, le 8 Mars 1760, tous les deux élevés à l'Ecole Royale-Militaire.

X. Jacques-Vincent-François de Reviers, Chevalier, est né le 30 Septembre 1752.

Les armes comme ci-devant : *d'argent, à six losanges de gueules, 3, 2 & 1.*

* RÉVILLIASC (DE) : Cette Famille, originaire du Piémont, remonte au commencement du XIII[e] siécle, & tire son nom de la Terre de *Révilliasc*, située au Diocèse de Turin.

L'Empereur FRÉDERIC II donna aux Seigneurs de cette Terre, en 1228, la Seigneurie du lieu de Selles, dont l'Empereur HENRI DE LUXEMBOURG leur confirma la possession par Lettres du 5 des Calendes de Décembre 1310. Dès lors cette Famille s'étoit déja multipliée, au point que les différentes branches qui la composoient se crurent obligées, pour se distinguer les unes des autres, de prendre des Surnoms. Cependant elles convinrent toutes, le 22 Janvier 1378, de prendre la qualité de *co-Seigneur* DE RÉVILLIASC, & toutes en effet conserverent leurs droits sur cette Seigneurie, comme leur appartenant en commun. Cette Famille s'est établie au plus tard en Dauphiné, au commencement du XV[e]. siécle : elle subsiste dans JOSEPH-PIERRE DE RÉVILLIASC, né le 22 Mai 1736, reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie, le 26 Mai 1752, & Enseigne au Régiment des Gardes-Françoises en 1756.

Les armes : *d'argent, au lion rampant de gueules.* On en trouve la Généalogie dans l'*Armorial de France, Reg. V, Part. II.*

* REUILLY, en Berri, Diocèse de Bourges. Simple Fief, dont les Supérieurs & Directeurs du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris, sont les Seigneurs spirituels & temporels, & aussi Collateurs de la Cure. Il y a haute, moyenne & basse-Justice.

REVOL : Cette Famille est ancienne en Dauphiné.

Dans le XVI[e] siécle, elle subsistoit dans la personne de trois freres, sçavoir : — 1. LOUIS DE REVOL, Secrétaire d'Etat, décédé le 24 Septembre 1594, qui n'eut qu'un fils, nommé ENNEMOND DE REVOL, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 27 Janvier 1598. Il avoit été nommé à l'Evêché de Dol, par le Roi HENRI IV, devant le Siége de Rouen, dont il n'obtint jamais de Bulles; mais il en jouit, en vertu de Lettres d'Economat, jusqu'en 1604; mourut Doyen du Grand-Conseil, le 3 Octobre 1627, & fut enterré à Saint-Germain-l'Auxerrois : — 2. ENNEMOND, dont on va parler; — 3. & ANTOINE, mentionné ci-après.

La branche d'ENNEMOND DE REVOL, qui est chef de la Famille, est restée dans le Dauphiné, & de lui descend — LOUIS, Vicomte DE REVOL, pere de l'Evêque d'Oleron, & le Chevalier DE REVOL, son frere, ainsi que FRANÇOIS-FÉLICIEN DE REVOL, Conseiller au Parlement de Grenoble, leur oncle à la mode de Bretagne.

ANTOINE DE REVOL, tige de la branche établie à Paris, depuis environ un siécle, eut pour fils :

PIERRE DE REVOL, né le 13 Novembre 1594 marié, le 1 Septembre 1624, à *Claudine Martel*, de laquelle vint :

CLAUDE DE REVOL, né en 1632, qui épousa, en 1667, *Jacqueline Michaut-de-Montaran*, & en eut pour fils :

FRANÇOIS DE REVOL, Conseiller au Parlement de Paris, pere de

FRANÇOIS DE REVOL, II. du nom, Seigneur d'Anglieres, Conseiller au Parlement de Paris, mort le 16 Août 1720. Il avoit épousé *Marie du Soul-de-Beaujour*, dont — CHARLES-FRANÇOIS-HENRI, qui suit. Elle s'est mariée 2°. avec *Louis le Prestre-de-Lezonnet*, Conseiller au Parlement de Paris, chef du Conseil de feu S. A. S. le Duc de Bourbon, Prince du Sang de France.

CHARLES-FRANÇOIS-HENRI DE REVOL, Conseiller au Parlement de Paris, a épousé, le 4 Septembre 1748, *Marie-Agnès de Nyert*, Dame de Gambais.

Les armes de Revol sont : *d'argent, à trois trefles de sinople*, 2 & 1. Extrait du *Mercure de France*, du mois de Décembre 1748, *p.* 190 *& suiv.* &c.

Mr Badier rue des
Grands augustins
Suplement au Dictionnaire
Genealogique A to Cr

Complet et collationné

REYNARD, en Picardie.

Jean-Abraham de Reynard, Seigneur de Marcelet, fils du Chevalier du Guet de la ville de Peronne, avec ses consanguins, demeurans au même lieu, furent jugés *nobles*, par Arrêt de la Cour des Aides.

Les Sieurs de Reynard de Die, les Sieurs *du Serre* en Triéve, & les Sieurs Barons d'*Avançon*, dont le pere, Seigneur d'Avançon & de Saint-Julien, mort revêtu de la charge de Premier-Président de la Chambre des Comptes de Dauphiné, sont de cette Famille.

Les armes : *d'or, à un renard rampant de gueules.*

* REYNARDE (de la) : Nom d'un très-beau domaine, avec titre de *Comté*, en Provence.

Ce Fief appartenoit à l'ancienne Maison de *Huë*, dont l'héritiere épousa, en 1576, *Antoine Félix*, trisayeul du Maréchal *du Muy*, Chevalier des Ordres & Secrétaire d'Etat au département de la Guerre, mort à Paris le 10 Octobre 1775. Le feu Comte *du Muy*, Commandant en Provence, fit renouveller l'érection en Fief de la Terre *de la Reynarde*, & la fit ériger en *Comté* en 1723, Voyez Félix, *Tome VI.*

REYNAUD-DE-MONTS, en Auvergne.

Les Seigneurs *de Monts*, du surnom de Reynaud, sont dans le cas de ces familles qui ont eu le malheur, par les différens événemens qui ont troublé les siécles précédens, de perdre les témoignages de leur ancienneté. Les divers emplois qu'ils ont eus, les alliances qu'ils ont contractées, les Terres & Fiefs nobles qu'ils ont possédés, tout concourt á faire croire que leur nom est digne de la considération due à une ancienne origine. L'Abbé *le Laboureur* parle de cette Famille dans ses *Masures de l'Isle-Barbe*, & l'on en trouve la Généalogie dans l'*Armorial de France*, *Regiſtre V*, *Part. II.* Nous y renvoyons.

Les armes : *d'azur, à un lion d'argent, langué & onglé de gueules.*

REYNBOUTS : Famille noble des Pays-Bas, dont étoit

Pierre de Reynbouts, Ecuyer, qui obtint, tant en considération de ses services que de ceux de ses ancêtres, le titre de *Vicomte*, par Lettres du 20 Juin 1694, pour lui, ses hoirs & ses successeurs mâles & femelles, avec faculté d'appliquer ledit titre & le nom de *Reynbouts* sur quelques Terres acquises ou à acquérir dans les Pays-Bas Catholiques.

* REZAY, en Bretagne. Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, avec union de plusieurs Fiefs & Seigneuries, par Lettres du mois d'Avril 1672, registrées au Parlement de Rennes le 1 Juillet 1681, & en la Chambre des Comptes de Nantes le 9 Février 1688, en faveur d'*Yves de Monti*, Chevalier, Seigneur Vicomte de Rezay.

RHINGRAVE : Maison illustre & considérable dans l'Empire, qui a produit de grands hommes de guerre, & formé plusieurs branches. Rhingrave, en Allemand, signifie *Comte du Rhin.*

Ces Seigneurs descendent d'une même tige que les *Wildgraves*, mot qui signifie *Comte de Forez*. Ils ont, par les femmes, hérité de ces derniers dans le XV[e] siécle. Dès le VIII[e], il y avoit des Comtes *du Rhin* ou *Rhingraves.*

Philippe Rhingrave se signala dans les guerres d'Hongrie, sous Henri *l'Oiseleur*, en 935. — Werner, autre Rhingrave, servit dans les guerres d'Italie, vers 1153, sous *Fréderic Barberousse.*

La Généalogie de ces Seigneurs ne commence qu'à Jean Rhingrave, I. du nom, mort en 1338. — Philippe-Othon, un de ses descendans au X[e] degré, se signala dans la guerre & dans la paix, par les services rendus aux Empereurs Rodolphe II, Mathias & Ferdinand II, & il mérita, en 1623, d'être

mis au rang des Princes de l'Empire, avec les mêmes priviléges pour tous ceux de sa postérité, qui posséderoient le Comté de Salm. Il est la tige des Princes *de Salm.*

Louis-Othon, Prince du Saint-Empire Romain & de Salm, Rhingrave à Stein, Comte Forestier de Dauhn & Kirbourg, &c. né le 24 Octobre 1674, s'est marié, le 20 Juillet 1700, avec *Albertine-Jeannette-Catherine*, Princesse *de Nassau-Hadamar*, née le 5 Juillet 1679, & morte le 24 Avril 1716. Il en a eu un fils, né avant terme, & mort au mois de Février 1701; & trois filles, sçavoir:

1. Dorothée-Françoise-Agnès, Princesse de Salm, née le 21 Janvier 1702, mariée, le 25 Mars 1719, avec Nicolas-Léopold Rhingrave & Wildgrave de Dauhn & Kirbourg, Comte de Salm, de la branche des Seigneurs *de Neuvillers*, sortie de celle de Salm, Chambellan actuel de l'Empereur, Général-Major dans les Troupes du Cercle du haut-Rhin, & Colonel-Commandant au service de S. M. Impériale. De ce mariage sont sortis: — 1. Louis-Charles-Othon Rhingrave-de-Salm, né le 22 Août 1721; —— 2. Guillaume-Florentin-Claude, né le 18 Février 1723; -- 3. François-Georges-Léopold, (le dernier des enfans), né le 18 Juin 1730; —— 4. Gabrielle-Marie-Christine, Chanoinesse de Thorn & de Verden, née le 8 Janvier 1720; —— 5. Elisabeth-Léopoldine, née le 8 Février 1724, & morte le 14 Juillet 1725; —— 6. Louise-Françoise, Chanoinesse de Mons, née le 2 Mars 1725; —— 7. Marie-Christine, née le 14 Août 1727; — 8. & Marie-Elisabeth, née le 4 Avril 1729.

2. Elisabeth-Alexandrine-Charlotte, Princesse de Salm, née le 20 Juillet 1704, mariée, le 18 Mars 1721, avec *Claude-Lamoral* Prince *de Ligne* & du Saint-Empire Romain, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, Général-Major & Colonel d'un Régiment d'Infanterie au service de l'Empereur, dont deux filles. Voyez Ligne.

3. & Christine-Anne-Louise-Oswaldine, Princesse de Salm, née le 29 Avril 1707, mariée le 8 Mars 1726, avec *Joseph*, Prince héréditaire *de Hesse-Rhinfelds-Rothembourg*, né le 22 Septembre 1705, dont aussi des enfans. Voyez Hesse.

Les Rhingraves, Seigneur de Grumbach, sortis de la Branche de Dauhn, ont pour auteur, Jean-Christophe Rhingrave, second fils de Philippe-François, & de *Marie-Egyptienne*, Comtesse *d'Oëtingen.* Il naquit en 1555, & fut Seigneur de Grumbach. De lui descend, au XIV[e] degré, — Charles-Valrad-Guillaume, Wild & Rhingrave à Grumbach, né le 10 Octobre 1701, Capitaine au Régiment d'Alsace, qui s'est marié, en 1727, & a pour fils — Charles-Louis-Théodore, né le 14 Juin 1729.

Il a trois freres & deux sœurs, qui n'étoient point mariés en 1759, entr'autres, Léopold-Féderic-Ernest, né le 4 Janvier 1705, Capitaine dans les troupes du Cercle du Haut-Rhin.

Les Rhingraves-de-Greenweiler, sortis de la branche précédente, subsistent dans les enfans de Jean-Charles-Louis, Wild & Rhingrave à Greenweiler, né le 24 Juin 1685, & de *Sophie-Madelene de Leininghen*, morte le 18 Mars 1727, laissant trois garçons & quatre filles.

Les Rhingraves, Seigneurs de Dauhn, ont commencé au IX[e] degré, à Adolphe-Henri Rhingrave, quatrieme fils de Philippe-François, & de *Marie-Egyptienne*, Comtesse *d'Oëtingen*, né en 1557, Seigneur de Dauhn, mort en 1606. Sa postérité a fini à Charles Rhingrave & Wildgrave, Comte de Salm, & Seigneur de Vinstingen, né le 21 Septembre 1675, marié, le 19 Janvier 1704, à *Louise-Amélie*, fille de *Fréderic-Louis*, Comte *de Nassau-Ottweiler*, dont il n'a point laissé d'enfans.

La branche des Comtes *de Merching* a commencé à Jean VII, Rhingrave, second fils de Jean VI, & de *Jeanne de Sarwerden.* Il eut en partage les Terres de Merching & de Kirbourg. Sa postérité s'est éteinte, au XII[e] degré, dans la personne de Jean X, Rhingrave & Wildgrave, Comte de Merching & de

addition à l'article Rhingrave

Philippe-joseph, Prince régnant de Solm-Kirbourg, Wildgrave de Dhaun, Rhingrave de Stein, Landgrave d'entre la Moselle et le Rhin, ~~comte de~~ Remeberg &c. Grand-Veneur héréditaire de l'Empire, chevalier de l'ordre de l'aigle-Blanc, est mort à Paris le 7. juin 1779 dans la 70.e année de son âge.

Kirbourg, né le 17 Avril 1635, mort le 16 Novembre 1688, sans enfans d'*Elisabeth-Jeanne*, fille de *Léopold-Louis*, Comte Palatin du Rhin à Veldentz. Ses biens furent contestés par sa veuve, qui en vouloit faire don au jeune Prince *de Salm*, & par MARIE-AGATHE, fille de GEORGES-FRÉDERIC RHINGRAVE; mais le Parlement de Metz les adjugea aux branches de Neuvillers, de Grumbach & de Dauhn.

La branche de *Kirbourg*, sortie de la précédente, n'a formé que deux degrés. Elle a eu pour auteur JEAN-CASIMIR RHINGRAVE, second fils d'OTHON, & d'*Ottilie de Nassau*, & s'est éteinte dans son fils GEORGES-FRÉDÉRIC RHINGRAVE, Comte de Kirbourg, mort en 1681, sans enfans mâles d'*Anne-Elisabeth*, Comtesse *de Stolberg*, & d'*Anne-Elisabeth de Falkenstein*, ses deux femmes.

Les armes des RHINGRAVES sont : *écartelé au 1 & 4 d'or, au lion de gueules, couronné d'azur*, qui est de RHINGRAVE; *au 2 & 3 de sable, au léopard rampant d'argent, à queue fourchue*, qui est de WILDGRAVE; sur le tout : *écartelé au 1 de gueules, à trois lionceaux d'or, 2 & 1*, qui est de KIRBOURG; *au 2 de gueules, semé de croix d'or, à deux saumons d'argent adossés, brochans sur le tout;* qui est de SALM; *au 3 d'azur, à la fasce d'argent*, qui est de VINSTINGEN; *au 4 de gueules, à la colonne d'argent, surmontée d'une couronne d'or*, qui est D'ANHALT, quartier particulier aux Princes *de Salm*.

Tous les RHINGRAVES prennent le titre de *Maréchaux héréditaires du Palatinat*. Ils font profession de la Confession d'Augsbourg, excepté la branche de *Neuvillers*, qui est Catholique. *Voyez* IMHOFF, *Notit. Imper.* & MORÉRI, Edition de 1759.

RHODEZ. *Voyez* RODÈS.

* RIANS, en Provence, Diocèse d'Aix.

Cette Terre & Seigneurie est une ancienne Baronnie, acquise, en 1574, par *Renaud de Fabri*, Conseiller en la Chambre des Comptes d'Aix, ayeul de *Claude de Fabri*, Conseiller au Parlement de Provence, le même en faveur duquel cette Terre fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Décembre 1657, registrées à Aix. *Susanne de Fabri*, sa fille, porta ce *Marquisat* à son mari *François-Paul*, Baron *de Meirargues*. Voyez VALBELLE.

RIANS : Famille noble, dont il est parlé très-imparfaitement dans l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II, p.* 313, *& suiv.* l'Auteur n'ayant pas eu connoissance de tous ses titres.

RAIMOND DE RIANS possédoit la quatrieme partie du lieu de Rians en 1246, tems auquel il n'étoit permis qu'aux seuls Nobles d'avoir des Fiefs. C'est ce qui est prouvé par un Cartulaire de l'Archevêché d'Aix, déposé aux Archives du Roi en Provence. Ce titre communiqué à l'Auteur est signé par *Roux*, Archiviste de la Cour des Comptes, & collationné par *Adaoust*, Secrétaire du Roi.

I. Le premier, depuis lequel on a une filiation suivie, est noble LOUIS DE RIANS, Seigneur en partie de Bezaudun, qui vivoit en 1365, & eut pour fils:

II. Noble ROSTAN DE RIANS, I. du nom, co-Seigneur de Bezaudun, ainsi qu'il conste par son contrat de mariage du 20 Mai 1420, passé devant *Bourguignon*, Notaire à Varages, avec noble *Jacquette de Bras*, fille de noble *Pierre*, Seigneur d'Esparron, & d'*Anne de Prohane*. Il fonda une Chapelle au lieu de Rians, le 15 Novembre 1444, par acte passé devant *Muratoris*, Notaire à Aix. De son mariage vint :

III. ROSTAN DE RIANS, II. du nom, Ecuyer, co-Seigneur de Bezaudun, qui fit, le 6 Juillet 1466, son testament en faveur de JACQUES, qui suit, son fils aîné, dans lequel il nomme ses autres enfans, dont on ignore la destinée.

IV. JACQUES DE RIANS, Ecuyer, épousa, par contrat du 5 Février 1480, passé devant *Antoine Maleti*, Notaire à Barjols, *Anne de Castellane*, de laquelle il eut :

V. PHILIPPE DE RIANS, Ecuyer, qui s'allia, le 15 Février 1520 (acte reçu par *Jean Rigordi*, Notaire audit Barjols), avec *Susanne Imberty*, dont sortit :

VI. Jean de Rians, qualifié *Noble* & *Ecuyer* dans son contrat de mariage, ainsi que dans tous ses actes antérieurs à la date de 1574. Il fut reçu Secrétaire du Roi en Chancelerie, près la Cour du Parlement de Provence, le 31 Décembre de ladite année 1574, & avoit épousé, par contrat passé devant *Bourelli*, Notaire à Barjols, le 15 Janvier 1550, *Bertrande Graffeli*, de laquelle il eut deux fils : —— Antoine, qui suit; — & Louis, Abbé de Saint-Victor-lès-Marseille, pourvu du bénéfice de Villemus & de Monfuron.

VII. Antoine de Rians, Ecuyer, épousa, par contrat passé le 15 Février 1569, devant *Anglez*, Notaire à Aix, *Madelene Rambaud*, dont:

VIII. Joseph de Rians, Ecuyer, marié 1°. avec Demoiselle *d'Etienne*, des Seigneurs *de Villemus* & *de Monfuron*, morte sans enfans; & 2°. à *Sibille d'Etienne-Chaussegros*, de la ville de Lambesc. Du second lit sortit :

IX. Marc-Antoine de Rians, Ecuyer, qui épousa, par contrat passé devant *Anglez*, Notaire, le 4 Juin 1640, *Marguerite de Bompar*, & en eut :

X. Louis de Rians, Ecuyer, Seigneur de Saint-Vincens, Procureur du pays en 1665, qui avoit épousé, par contrat passé devant le même Notaire le 7 Mai 1660, *Anne de Fauris*, fille de noble *Jean*, Seigneur de Saint-Vincens, & de *Marguerite de Villages*. Leurs enfans furent : — 1. Jean-Joseph, auteur d'une branche établie à Marseille, terminée à Andrette-Valentine de Rians, mariée avec son cousin, dont il sera parlé ci-après; — 2. Charles, qui suit; —— 3. & Pierre de Rians, sçavant Religieux de l'Ordre des Minimes, Auteur de la vie du Pere *Jérôme d'Etienne*, & de plusieurs autres Ouvrages de piété qui ont été imprimés. Il avoit gouverné, pour la quatrieme fois, les Couvens de son Ordre en Provence, avec beaucoup d'édification & de sagesse.

XI. Charles de Rians-de-Saint-Vincens, Ecuyer, épousa, le 14 Février 1710, contrat passé devant *Beauzin*, Notaire, *Elisabeth de Silvecane*, fille de *Jean-Batiste*, Ecuyer, & de *Madelene de Bougerel*, dont est issu :

XII. Pierre-Jean-Louis de Rians-Saint-Vincens, Ecuyer, qui a épousé, au mois de Juin 1740, Andrette-Valentine de Rians, sa cousine, fille de noble Louis, de la ville de Marseille, de laquelle il a : — Charles-François, qui suit; —— & Jean-Batiste.

XIII. Charles-François de Rians-Saint-Vincens, Ecuyer, a épousé, le 27 Mars 1776, *Félicité-Perpétue de Suffren*, fille aînée de *Laurent de Suffren*, Chevalier, & de Dame *Marguerite-Jeanne de Regis*, dont : — Charles-N... de Rians, né le 8 Janvier 1777.

Les armes : *d'azur, à une tour ouverte de gueules, surmontée d'une étoile d'or, & accostée de deux autres de même, au croissant montant d'argent en pointe.* Les descendans d'Antoine de Rians ont un *champ de gueules* dans leurs armes.

RIANTS : Famille noble établie à Paris.

Denis de Riants, Avocat-Général en 1551, devenu ensuite Président à Mortier au Parlement, mort en 1557, laissa de *Gabrielle Sapin*, son épouse :

Gilles de Riants, Seigneur, Baron de Villeray au Perche, Conseiller au Parlement de Paris le 22 Avril 1567, Maître des Requêtes le 30 Septembre 1570, Président au Grand-Conseil, reçu, le 3 Avril 1587, Chancelier de François de Valois, Duc d'Anjou & d'Alençon, & Président à Mortier au Parlement le 18 Janvier 1592. Il obtint, par Lettres du mois de Mars 1593, l'érection de la Châtellenie de *Villeray* en *Baronnie;* décéda le 26 Janvier 1597, âgé de 53 ans, & est enterré dans sa Chapelle aux Cordeliers de Paris. Il avoit épousé *Madelene Fernel*, morte en Mars 1642, à 94 ans, fille de *Jean Fernel*, premier Médecin du Roi, & de *Geneviéve-Marguerite de Tournebulle.* Leurs enfans furent : — 1. Denis, qui suit; — 2. François, auteur de la branche des Comtes de Regmalard, &c. rapportée ci-après; — 3. Claude, femme de *Claude de Champagne*, Vicomte de Neufvillette; — 4. & Germaine, mariée, le 5 Juin 1583, à *David de Maridor*, Seigneur de Saint-Ouen, mort le 26 Septembre 1606, dont plusieurs enfans.

Denis de Riants, II. du nom, Baron de Villeray, Cornette des Gendarmes

du Prince *de Conty*, épousa *Louise de Blavette*, Baronne de Goron, & en eut: —— 1. Gilles, mort sans enfans de *N... Crochet*, Baronne de la Prousterie; —— 2. Odet, qui suit; — 3. Denis, rapporté après la postérité de son aîné; — 4. Catherine, femme de *N... de Montmorency*, Seigneur de Bois-Ruffin, de la branche de Fosseux, dont une fille; — 5. Françoise, Abbesse d'Arcisse en 1630, décédée le 4 Novembre 1661; — 6. & Renée, Prieure de la même Abbaye.

Odet de Riants, Baron de Villeray, épousa *Marie du Bouchet*, fille d'*Honorat du Bouchet*, Seigneur Baron de Sourches, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & de *Catherine Hurault*, dont:

Odet de Riants, II. du nom, Marquis de Villeray, marié, en 1659, à *Françoise d'Angennes*, fille de *Louis*, Marquis de Maintenon & de Meslay, Bailli & Capitaine de Chartres, & de *Marie le Clerc-du-Tremblay*, de laquelle sortirent: — 1. Charles, vivant sans alliance en 1702; — 2 & 3. Marie & Louise, Religieuses à l'Abbaye de Hieres-lès-Paris; —— 4. Marie-Anne, alliée, le 9 Octobre 1682, à *Jacques le Conte-de-Nonant*, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises; — 5. Françoise, femme de *Christophe-Pierre d'Avesgo*, Seigneur d'Allenay; — 6. & Marie-Louise.

Denis de Riants, III. du nom, Seigneur de Bures, troisieme fils de Denis II, Baron de Villeray, & de *Louise de Blavette*, fut Conseiller au Grand-Conseil, & épousa, en 1632, *Marie Noblet*, Dame des Prez, fille de *Claude Noblet*, Seigneur des Prez en Mâconnois, & de *Claude de Rebé*, & niéce de *Claude de Rebé*, Archevêque de Narbonne. De ce mariage naquirent: —— 1. Claude, qui suit; — 2. Marie, femme de *N... de Fougeret*; — 3. & une autre fille, Supérieure de la Visitation à Lyon.

Claude de Riants, Comte de Villeray, Baron de la Brosse, épousa *Marie Hervé*, fille de *Charles*, Doyen du Parlement de Paris, & de *Marie Doujat*, dont il a eu: — 1. Denis, qui suit; — 2. Claude, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, ancien Recteur de l'Université de cette Ville; — 3. autre Denis, mort jeune; — 4. & Marie, restée fille.

Denis de Riants, IV. du nom, Baron de Villeray & de la Brosse, dit *le Marquis de Riants*, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Berri, Brigadier des Armées du Roi en 1709, testa le 14 Juillet 1742, & est mort en sa Terre de Villeray au Perche, le 26 Avril 1745, sans enfans, étant le dernier mâle de sa Famille. Par son testament il a fait une substitution du Marquisat de Villeray, en faveur de *Gui-François de la Porte*, qu'il a institué au premier degré, à la charge de joindre le nom & les armes de Riants au sien. Il est issu d'une des plus anciennes Familles nobles du Berri, dont une autre branche est connue sous le nom d'*Issertieux*.

Ledit *Gui-François de la Porte-de-Riants*, appellé *le Marquis de Riants*, Guidon des Chevaux-Légers de Bretagne, a épousé, le 2 Février 1746, *Henriette-Bibiene Colbert*, née le 10 Janvier 1727, dont: — *Henri de la Porte-de-Riants*, né le 17 Mai 1753; — & *Bibiene-Antoinette de la Porte-de-Riants*, née le 1 Décembre 1746.

Branche des Comtes de Regmalard, *&c. éteinte.*

François de Riants, Seigneur de Houdangeau, fils puîné de Gilles, Baron de Villeray, & de *Madelene Fernel*, Conseiller au Parlement de Paris le 26 Juin 1605, Maître des Requêtes le 14 Avril 1611, honoraire le 19 Décembre 1634, épousa *Claude Gatian*, fille de *N... Gatian-de-Rougemont*, & en eut: — 1. François, qui suit; — 2. Jean-Armand de Riants, né en 1623, Marquis de la Gazeliere, d'abord Page du Roi, depuis Conseiller au Parlement le 6 Mars 1654, Procureur du Roi au Châtelet le 13 Septembre 1657, dont il se démit en Août 1684, mort en Octobre 1694, sans enfans d'*Anne Marceau*, décédée avant lui, le 19 Février 1686; —— 3. Louise, femme d'*Urbain de Laval*, Marquis de Sablé & de Bois-Dauphin, morte sans enfans; — 4. Marie, Ab-

beſſe de Saint-Remi; — 5 & 6. Françoise & Louise, Religieuſes Urſulines à Nogent.

François de Riants, II. du nom, Baron de Voré, Comte de Regmalard, né le 1 Mars 1618, Conſeiller au Parlement de Paris le 17 Octobre 1641, Maître des Requêtes le 13 Juin 1650, honoraire le 19 Février 1658, épouſa *Louiſe de Moucy*, veuve de *Jean Luillier*, Seigneur d'Orville, Conſeiller au Parlement, & fille de *Louis de Moucy*, Seigneur d'Iteville, Maître des Comptes, & d'*Iſabelle de Beauvais*. Elle mourut en Novembre 1679, laiſſant: — Charles, qui ſuit; — & Louise-Marie, alliée, en Mai 1681, à *Pierre Herbier*, Greffier en chef du Grand-Conſeil, & Maître des Comptes le 29 Septembre 1679, décédé le 6 Juillet 1686.

Charles de Riants, Comte de Regmalard, Baron de Voré, Cornette au Régiment général des Dragons de France, mort en Novembre 1690, avoit épouſé, le 13 Août 1684, *Thérèſe-Angélique de Bourlon*, fille de *Mathieu*, Maître des Comptes, & de *Catherine de Montſigot*. Elle ſe remaria à *Louis-Charles de Maridor*, Baron de Saint-Ouen, ſon couſin, dont elle eut — *Charles-Louis de Maridor*, qui fut pere de deux enfans. Elle mourut en 1697. De ſon premier lit elle a eu une fille unique, nommée

Marie-Louise de Riants, décédée le 16 Mars 1717, premiere femme, en Octobre 1704, d'*Anne-Charles Goiſlard*, Seigneur de Monſabert, Baron de Richebourg-lès-Toureil, &c. à cauſe d'elle, Comte de Regmalard & de Voré, Conſeiller au Parlement le 22 Juin 1701, Conſeiller d'Etat au dedans du Royaume, par Brevet du 15 Septembre 1715. Il s'eſt remarié à *Louiſe-Marguerite Patu*, fille de *Philippe Patu*, Conſeiller en la Cour des Aides de Paris, & eſt mort à ſon Château de Monſabert le 21 Octobre 1733, âgé de 55 ans, laiſſant poſtérité. Voyez Goislard aux Additions du *Tome VIII, p. 703 & ſuiv.*

Les armes: *écartelé au 1 & 4, à trois bandes d'argent, chargées de cinq merlettes de gueules; au 2 & 3 d'argent, à ſix annelets de ſable, & ſur le tout d'azur, ſemé de trefles d'or, à deux bars ou barbeaux de même adoſſés, brochans ſur l'écu.*

* RIBAUCOURT: Terre & Seigneurie en Flandres, érigée en *Baronnie* en 1659, en faveur de *Charles-Ignace d'Aubermont*, Bailli de Tenremonde.

RIBEIRE (de): Famille noble, dont étoit

Antoine de Ribeire, Seigneur d'Homme, Lieutenant-Général en la Sénéchauſſée de Clermont en Auvergne, marié à *Marguerite Fayet*, de laquelle il eut:

Antoine de Ribeire, II. du nom, Seigneur d'Homme, né le 10 Février 1632, Conſeiller au Parlement de Paris le 26 Mai 1657, Maître des Requêtes le 27 Mai 1667, Intendant de Limoges en 1671, puis de Touraine en 1672, Lieutenant-Civil au nouveau Châtelet le 30 Avril 1674, Intendant de Poitou en 1689; Préſident au Grand-Conſeil, Conſeiller d'honneur au Parlement de Paris en Juillet 1679, Conſeiller d'Etat en 1683, Ordinaire en Mai 1695, mort le 7 Octobre 1712. Il avoit épouſé *Catherine Potier-de-Novion*, morte en 1709, âgée de 63 ans, fille de *Nicolas Potier*, Seigneur de Novion, Préſident au Parlement de Paris, & de *Catherine Gallard*. De ce mariage il a eu deux filles; — Françoise, mariée, le 14 Juillet 1692, à *Charles-Honoré de Barentin*, Maître des Requêtes, & morte le 25 Juillet 1694, à 26 ans, ſans enfans; — & Catherine de Ribeire, alliée à *Yves de la Bourdonnaye*, Seigneur de Coëtion, Maître des Requêtes, & morte en Juin 1711.

Les armes: *d'azur, à la faſce ondée d'argent, accompagnée de trois cannes de même, béquées & membrées de gueules, deux en chef & une en pointe.*

* RIBEIRAC, en Périgord.

Seigneurie & ancienne Vicomté qu'*Anne de Pons*, fille de *Gui*, Sire de *Pons*, Vicomte

Vicomte de Turenne en partie, & de Caylus, porta en mariage, en 1475, à *Odet d'Aidie*, dit *le Jeune*, fils de *Bertrand d'Aidie*, Capitaine de 100 hommes d'armes en 1461, & frere puîné d'*Odet d'Aidie-de-Lescun*, Comte de Comminges, Gouverneur, Amiral & Grand-Sénéchal de Guienne.

Anne de Pons fut mere de *François d'Aidie*, pere de *Charles*, & ayeul d'*Armand d'Aidie*, créé *Comte de Riberac* en 1595, & décédé en 1628, au siége de la Rochelle, laissant de *Marguerite de Foix-de-Curson*, entr'autres enfans, — *François d'Aidie*, Comte de Riberac, pere de — *Joseph-Henri-Odet d'Aidie*, dit *le Marquis de Riberac*, mort en 1717, sans alliance.

* RIBES (LAS), en Rouergue, Diocèse de Vabres.

Terre & Seigneurie, unie avec celle de *Bertholenc* & la Châtellenie de Romiguere, toutes situées en Rouergue, & érigée en *Baronnie*, par Lettres d'HENRI IV, données à Paris au mois de Novembre 1605, en faveur de JACQUES D'HEBLES, Seigneur de Las-Ribes, du Treuil, &c. en considération de ses services.

Le Baron *de Las-Ribes* étant mort sans enfans, il eut pour successeur dans sa Baronnie & ses autres Terres, GABRIEL D'HEBLES, Seigneur de la Vacaresse, son cousin-germain, qui décéda après l'an 1616. Il avoit épousé, le 12 Avril 1588, *Lucrece de Cancer*, Dame en partie de Pignan, de Saint-Martin & d'Olivet, fille de *Robert*, Seigneur de Pignan, & de *Françoise de Lavergne-Montbasen*, de laquelle il eut — ANTOINE D'HEBLES, le même qui défendit Saint-Afrique pour le Duc *de Rohan*, & mourut le 4 Octobre 1663, laissant de *Françoise de Bernard-de-Miremont*, morte avant 1661, qu'il avoit épousée le 28 Novembre 1633, — LOUISE D'HEBLES, Dame de Las-Ribes, morte le 20 Septembre 1719, veuve, du 13 Septembre 1688, de *François de Ricard*, Seigneur de Saussan, Conseiller en la Cour des Aides de Montpellier, qu'elle avoit épousé le 10 Avril 1657. Elle en avoit eu — *Elisabeth de Ricard*, Dame de Las-Ribes, la Vacaresse, Pignan, du Treuil, &c. mariée, le 1 Septembre 1678, à *Henri de Baschi-du-Cayla*, Seigneur de Rigols, mort le 25 Janvier 1727.

RIBIER-DE-VILLEBROSSE : Famille établie à Paris.

GUILLAUME RIBIER, Ecuyer, Seigneur de Villebrosse, Trésorier de la Venerie, Capitaine du Château de Madrid, & Gruyer du Bois de Boulogne près Paris, fut fait prisonnier à la journée de Pavie en 1525, étant alors Archer de la Compagnie de l'Amiral *de Bonnivet*. De son mariage, accordé avec *Jeanne du Val*, naquirent : — LOUIS, qui suit ; — & GUILLAUME, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi en 1575, & homme d'armes des Ordonnances dans la Compagnie du Duc *d'Uzès*, en 1584.

LOUIS RIBIER, Ecuyer, épousa *Philippine le Bossu*, & en eut, entr'autres enfans :

OLIVIER RIBIER, marié, en 1600, avec *Anne de Pomereu*, dont naquit :

FRANÇOIS-OLIVIER RIBIER, Ecuyer, Seigneur de Villebrosse, Capitaine dans le Régiment de Houdancourt, puis dans celui de Bretagne, & ensuite Officier dans la Compagnie des Gendarmes de M. le Dauphin, qui épousa, en 1644, *Anne de Bietz*, dont : — ANTOINE, qui suit ; — & ABRAHAM RIBIER, Ecuyer, Sieur de Villebrosse, Lieutenant-Colonel du Régiment de Dragons de Saint-Fremont.

ANTOINE RIBIER, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Villebrosse, Garde-du-Corps du Roi en 1666, puis Capitaine dans le Régiment de Dragons Dauphin, & commandant le troisieme escadron de ce Régiment, en 1692, avoit épousé, en 1663, *Agnès le Noir*, sa cousine du troisieme au quatrieme degré.

ANTOINE RIBIER, II. du nom, leur fils, Ecuyer, Capitaine réformé dans le Régiment de Poyanne, Infanterie, né le 22 Juin 1681, & mort en 1722, avoit épousé, en 1717, *Marie de la Porte*, de laquelle il a laissé, entr'autres enfans : — MARIE-MADELENE RIBIER-DE-VILLEBROSSE, née le 12 Janvier 1718, reçue à Saint-Cyr le 17 Juillet 1728, sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : *de gueules, à une fasce d'argent ondée, & une tête de licorne aussi d'argent, posée à la pointe de l'écu.* Armorial de France, *Regiſtre I, Part. II, p.* 462.

* RIBIERS, en Dauphiné, Diocèſe de Gap.

Terre & Seigneurie acquiſe par *Léon de Valbelle*, Lieutenant de la Maréchauſſée à Marſeille, créé *Marquis de Montfuron* en 1690, pere, par ſa ſeconde femme *Antoinette d'Albon*, de — *Côme-Alphonſe de Valbelle*, en faveur duquel la Seigneurie de *Ribiers* fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Janvier 1711, regiſtrées au Parlement de Dauphiné le 31 du même mois. Il mourut en 1732, ſans poſtérité, & le Comté de *Ribiers* paſſa alors à *Marguerite d'Armand-de-Miſon*, mariée à ſon oncle *Léon d'Armand-de-Miſon*, Marquis de Miſon, laquelle étoit fille de *François d'Armand*, Marquis de Miſon, & de *Marguerite de Valbelle*, fille de *Léon*, Marquis de Montfuron, & de ſa premiere femme *Marie de Pontevès-de-Buous.* La Marquiſe *de Miſon* mourut le 1 Décembre 1751.

* RIC (LA), autrefois CHABESTAN, en Dauphiné, Diocèſe de Gap.

Par Lettres-Patentes données à Marly au moi de Mai 1761, il a été établi dans ce lieu un Marché le Samedi de chaque ſemaine, & deux Foires tous les ans, l'une le 22 Mai, & l'autre le 14 Octobre. Par les mêmes Lettres-Patentes, Sa Majeſté établit auſſi une Foire dans la Baronnie d'Oze, qui confine au Comté de *Ric* : cette troiſieme Foire eſt fixée au 9 Juillet. Les Lettres-Patentes que nous venons de citer, furent enregiſtrées au Parlement de Dauphiné le 24 Octobre 1761, & à la Chambre des Comptes de la même Province, le 26 Mars 1763.

Par d'autres Lettres données à Verſailles au mois de Septembre 1729, regiſtrées au Parlement de Dauphiné le 18 Mars 1730, la Terre & Seigneurie de *Chabeſtan*, avec ſes dépendances, fut érigée en *Comté*, ſous le nom de *la Ric*, en faveur d'*Alexandre de Roux-de-Gaubert*, Conſeiller au Parlement de Grenoble, en conſidération de ſes ſervices, & de ceux qu'avoient rendus ſes ayeux, depuis plus d'un ſiécle, dans la Robe, & précédemment dans l'Epée, notamment, GABRIEL DE ROUX, Capitaine de 100 hommes d'armes, qui fut tué à la bataille de Ceriſoles, & à cauſe que cette Famille ſe diſtingua, par ſon zéle & ſa fidélité, dans les XIIe & XIIIe ſiécles, pour le ſervice de CHARLES I, CHARLES II & CHARLES III, Comtes de Provence & Rois de Naples. Il eſt dit dans ces Lettres, que l'Erection, dont il s'agit, fut faite pour récompenſer la Famille de *Roux*, de la perte du Comté de la Ric (*della Riccia*), qu'elle poſſédoit autrefois dans la Calabre, au Royaume de Naples.

Les Lettres-Patentes citées, expédiées à Marly au mois de Mai 1761, donnerent lieu à des Procès-verbaux, dreſſés par la Cour de Parlement & la Chambre des Comptes de Dauphiné, les 22 Avril & 22 Juillet 1763, & par la Cour des Aides de Provence le 27 Juin 1765, le tout enregiſtré à l'Hôtel-de-Ville & en la Chambre des Comptes de Paris. Ces différens Jugemens, peut-être uniques en leur eſpéce dans tout le Royaume, prouvent en faveur d'*Alexandre-Louis-Gabriel de Roux*, des Comtes *de la Ric*, ſa filiation de la Maiſon de *Ruffo*, le tout par titres originaux; & rien de plus ancien ni de plus illuſtre que cette Maiſon de *Ruffo* au Royaume de Naples, tige primitive de celle de *Roux-de-Gaubert*, des Comtes de la Ric. Voyez ROUX-DE-GAUBERT.

RICARD-DE-GOURDON-DE-GENOUILLAC : Cette Maiſon, dont on fait remonter l'origine à

PONS RICARD, Chevalier & Capitaine de Gourdon, qui vivoit en 1359, a donné un Maître-Viſiteur & Général-Réformateur de l'Artillerie de France, dans JACQUES RICARD-DE-GENOUILLAC. Il fut tué à la bataille de Saint-Aubin-

du Cormier, le 28 Juillet 1488. Elle a aussi donné deux Chevaliers des Ordres du Roi.

Jean-François Ricard-de-Gourdon, Comte de Vaillac, Marquis de Roulaye, premier Baron de Guienne, & Mestre-de-Camp du Régiment de Vaillac, Cavalerie, mort à Paris le 26 Décembre 1696, âgé de 51 ans, eut d'*Anne-Marie-Louise de Cambon*, son épouse : — Armand Ricard-de-Gourdon-de-Genouillac, marié à *Henriette de Saint-Gelais-de-Lusignan*, fille héritiere de *Jean de Saint-Gelais-de-Lusignan.*

Jean Ricard, troisieme fils de Pierre Ricard, marié à *Catherine du Bos*, Dame d'Acier, est auteur des Seigneurs d'Acier, qui n'ont fait que trois degrés. Jacques Ricard-de-Genouillac, son fils, fut Maître de l'Artillerie & Grand Ecuyer de France; & François Ricard-de-Genouillac, Seigneur d'Acier, son petit-fils, mourut vers le commencement de l'année 1544, des blessures qu'il reçut à la bataille de Cerisoles, sans postérité de *Louise d'Estampes*, Dame de la Ferté Nabert, son épouse.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à 3 étoiles d'or, mises en pal; au 2 & 3 d'or, à trois bandes de gueules.*

* RICARD-DE-JOYEUSEGARDE : Les Terres de *Vacquieres*, *Joyeusegarde* & *Sainte-Foi*, furent érigées en *Marquisat*, sous le nom de Ricard, par Lettres du mois de Juin 1718, enregistrées au mois de Juin 1730, en faveur de Louis-Hercule de Ricard.

Jules de Ricard Seigneur de Joyeusegarde, Conseiller de Grand'Chambre au Parlement d'Aix, a eu, entr'autres enfans, de feu *Louise de Piolenc*, son épouse :

Joseph-Paul, Marquis de Ricard & de Dregançon, aussi Conseiller de Grand'Chambre au même Parlement; —— Sextius de Ricard, Bailli, Grand-Croix de l'Ordre de Malte, & Baron de la Ville-Dieu en Languedoc; —— Pierre de Ricard, Premier Président de la Chambre des Enquêtes au Parlement d'Aix; —— & Dominique de Ricard, Chevalier non profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, de la Langue de Provence, où il avoit été reçu en 1696, mort en odeur de sainteté, à Paris le 12 Décembre 1734, âgé d'environ 54 ans.

Ils étoient cousins-germains de Jules de Ricard, Baron de Gourgy, ci-devant Conseiller au Parlement de Dijon, & ensuite second Président de la Cour des Aides de Paris; de Ferdinand de Ricard, aussi Bailli, Grand'Croix de Malte, Commandeur de Châlons en Champagne, & de Pontaubert en Bourgogne; & d'Etienne de Ricard, Commandeur de la Romagne, qui avoit été dans sa jeunesse Enseigne d'une Galere de France, puis Lieutenant d'une Galere de Malte, commandée par son frere, sur laquelle il fut blessé en 1700, à l'abordage & prise d'un Vaisseau Turc de 70 piéces de canon, dont le principal étendard fut envoyé à Aix, lieu de leur naissance, par ordre du Grand-Maître. On voit dans les *Histoires de Malte*, par *Bosio*, *Vertot* & autres Auteurs, que les Chevaliers, Commandeurs & Grands'Croix de cette Famille, tant à Rhodes qu'à Malte, se sont toujours signalés pour la gloire de la Religion.

Les armes : *d'or, au griffon de gueules, au chef d'azur, chargé d'une fleur de lis du champ.* Extrait du *Mercure de France des mois de Juin 1726, p. 1459, & de Décembre 1734, p. 2744.*

RICARD-DE-LA-CHEVALLERAYE : Famille attachée à la Maison de *Conty* depuis un siécle.

François I, qui fit bâtir le Château de Madrid, donna la garde de ce Château à Pierre Ricard-de-la-Chevalleraye, pour le récompenser des signalés services qu'il avoit rendus à la fameuse bataille de Pavie, à la tête d'une Compagnie d'Ordonnance.

Edouard de Ricard, Ecuyer, ſieur de la Chevalleraye, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur de Beaumont-ſur-l'Oiſe, & de l'Iſle-Adam, Capitaine des Chaſſes du Prince *de Conty*, mourut à Paris, à l'Hôtel de Conty, le 28 Janvier 1742, dans la 63ᵉ année de ſon âge. Il avoit épouſé, en 1701, *Catherine-Iſabelle*, dont il n'eut qu'une fille, mariée à ſon couſin-germain, Jean de Ricard, Capitaine au Régiment de Touraine, qui a ſuccédé à ſon beau-pere dans ſes Gouvernemens de Beaumont & de l'Iſle-Adam, & dans la Charge de Capitaine des Chaſſes du Prince *de Conty*.

Corneille de Ricard, de l'Académie des Sciences, & Capitaine du Château de Madrid, frere d'Edouard, fut choiſi pour être Gouverneur du Prince *de Conty*, dernier mort, & enſuite Capitaine de ſes Gardes. Extrait du *Mercure de France du mois de Février* 1742, *p.* 402. Nous ignorons l'état actuel & les armes de cette Famille, faute de *Mémoire*.

RICCI ou RICCÉ : Famille, une des plus anciennes de Piémont, qui figure avec la plus haute Nobleſſe d'Italie, par les places qu'elle a occupées, & par le caractere de ſes poſſeſſions. Toutes les piéces juſtificatives en ont été vérifiées par M. *de Beaujon*, en ſa qualité de Commiſſaire nommé, par Sa Majeſté, à l'examen des preuves de nobleſſe des perſonnes qui aſpirent aux honneurs de la Cour; & le Procès-verbal, qui en a été mis ſous les yeux du Roi, eſt du 20 Août 1770.

Cette Maiſon eſt actuellement établie dans le Duché de Toſcane : il y en a un rameau ſéparé dès le commencement du XIIIᵉ ſiécle. Elle a fourni un grand nombre de ſujets connus, dont il eſt parlé dans un volume *in-fol. p.* 153 des Familles nobles de Florence, par *Scipion Amirate*, imprimé à Florence en 1615, en Italien. Le dernier Général des Jéſuites étoit de cette branche. *Guichenon*, Hiſtorien de Breſſe, fait mention de cette Maiſon, & la remonte à la ſéparation des branches, dans le XVIᵉ ſiécle. Ce qu'il en dit eſt exact, à l'ortographe près du nom, écrivant *Riſſi*, au lieu de *Ricci*, qui a été adopté indifféremment, tant en France que dans l'Aſteſan.

On trouve dans les Annales de la ville d'Aſti, anciennement République, pluſieurs ſujets du nom de *Ricci*, qui jouoient des rôles importans dans le Xᵉ. ſiécle. Leur nom, leurs armes, & la principale Terre qu'ils poſſédoient, ſont des preuves plus que ſuffiſantes qu'elle eſt la ſouche antique de la Maiſon dont il eſt ici queſtion. Mais les différentes révolutions qu'elle y a éprouvées, ne laiſſent pas la poſſibilité d'en établir, par titres, la filiation juſqu'à des ſiécles auſſi reculés; & en effet, on ne peut la conſtater, ſuivie & prouvée par titres originaux, & par expéditions compulſées par le Sénat de Turin, que depuis Barthelemi Ricci, l'un des Seigneurs du Conſeil de la Nobleſſe de la République d'Aſti en 1309. Ce Conſeil, appellé *l'Hoſpice*, ou ſociété de la Baronnie des Chevaliers, étoit compoſé de la haute Nobleſſe. Les Chartes conſervées dans la Bibliothéque du Roi de Sardaigne à Turin, apprennent que dans le diſcours familier, Noble de l'Hospice étoit ſynonime avec le titre de Grand du Pays : *Nobiles de Hoſpicio, ſive Magnates & Milites*. Les ſtatuts de cette Chevalerie faiſoient malgré cela deux claſſes diſtinctes de ceux qui les compoſoient. Ceux qui y ſiégeoient du côté droit, avoient la prééminence ſur ceux qui ſiégeoient du côté gauche; & les titres tirés des Archives même dudit Conſeil de l'Hoſpice, apprennent que ceux de la Maiſon de Ricci ont toujours ſiégé du côté droit.

I. Barthelemi Ricci, ſuivant une Charte authentique de l'année 1309, conſervée dans les Archives de la République d'Aſti, fut député & muni des plus amples pouvoirs, pour paſſer procuration aux Prince & Comte *Amédée & Philippe de Savoie*, Prince d'Achaye, à l'effet de traiter de la Paix avec les Puiſſances étrangeres. Il étoit Seigneur de Saint-Paul & de Solbrito dans l'Aſteſan, Terre qu'il poſſédoit en franc-aleu, ſans relever d'aucun Souverain.

Le partage fait entre ses enfans prouve qu'il tenoit la premiere de ces Terres de ses ayeux, qui la possédoient de tems immémorial : ses descendans la tiennent encore aujourd'hui. Il eut deux fils : —— Emmanuel Ricci, auteur d'une branche connue sous le nom de *Traversola*, & en partie de Solbrito, éteinte en 1764; —— & Jacques, qui suit, chef des deux branches existantes.

II. Jacques Ricci, co-Seigneur de Saint-Paul & de Solbrito en 1367, laissa de son épouse, dont le nom est inconnu :

III. Bernard Ricci, co-Seigneur de Saint-Paul & de Solbrito, qualifié de *Noble Seigneur du Conseil de l'Hospice de la République d'Asti*, mort en 1376, qui laissa entr'autres enfans : — Jeannin, qui suit; — & Agnès, mariée à *Jean Isnardi*, tige des Marquis de Carail.

IV. Jeannin Ricci, Seigneur, avec ses freres & ses cousins, de Saint-Paul & de Solbrito, s'engagea, avec eux, à faire la guerre & la paix pour *Valentine de Milan*, Dame d'Asti, destinée à épouser Louis de France, Duc de Lorraine, puis d'Orléans. Par cet acte, daté de l'an 1387, il fut reconnu que les Seigneurs de la Maison de Ricci n'étoient astreins à nul devoir envers aucun Souverain, pour leurs Châteaux de Saint-Paul & de Solbrito, pour lesquels ils ne reconnoissoient point de Souverains; mais seulement pour leur Terre de Celleringue, qui relevoit de l'Empereur. Jeannin Ricci épousa *Agnès d'Aglié*, de la Maison des Comtes *de Saint-Martin*, & actuellement Comtes *de Saint-Germain*. Il en eut, entr'autres enfans :

V. Andréon Ricci, co-Seigneur de Saint-Paul & de Corveglia, qui se détermina, avec ses freres & ses cousins, afin d'avoir la paisible possession de leurs Terres, à en faire hommage à Charles, Duc d'Orléans, fils de *Valentine de Milan*. Comme il en avoit joui jusqu'alors, en *franc-Aleu*, il est dit dans l'acte, daté de l'an 1423, que ce Prince les confirme dans toutes les franchises qui y étoient attachées, & ce, en considération de l'hommage qu'ils ont bien voulu lui en faire. Andréon étoit mort avant l'an 1454, & laissa :

VI. Albert Ricci, Damoiseau, Seigneur de Saint-Paul & de Corveglia, qui fut investi de cette derniere Terre en 1455, & vivoit encore en 1496. Il eut deux fils, sçavoir : — Lucquin, qui suit; — & Jeannin, rapporté après son frere.

VII. Lucquin Ricci, co-Seigneur de Saint-Paul & de Celleringue, qualifié *Magnifique & spectable Seigneur*, eut pour fils : — Thomas Ricci, Capitaine & Podestat de Villeneuve d'Asti, qui continua la branche des Comtes de Saint-Paul, actuellement existante dans l'Astesan, laquelle a contracté des alliances avec les plus grandes Maisons du Piémont, telles que celles de *Rovere*, de *Saular*, de *Provana*, & autres, admises dans l'Ordre de l'Annonciade.

VII. Jeannin Ricci, II. du nom, Seigneur de Celleringue, second fils d'Albert, qualifié *magnifique & illustre Seigneur*, épousa, avant l'année 1516, Bartholomée Ricci-de-Solbrito, sa parente, de laquelle il eut quatre fils, dont deux moururent sans postérité. — L'aîné, appellé André Ricci, co-Seigneur de Celleringue, forma une branche qui s'est éteinte en Piémont, au siécle dernier; —— & Pierre, dont nous allons parler, est auteur de la branche établie en Bresse.

VIII. Pierre Ricci, surnommé *Aunide*, co-Seigneur de Celleringue, qualifié *magnifique Seigneur*, servit dans les Armées de l'Empereur Charles-Quint, & de Philippe II, Roi d'Espagne, sous le Marquis *de Varembon*, & se maria en Bourgogne, avec *Marie de la Tournelle*, fille de *Jean-Claude de la Tournelle*, Ecuyer, ce qui le fixa en Bresse, Province qui appartenoit alors à la Maison de *Savoie*. Il testa à Dole, le 20 Mars 1559, & eut un fils, nommé Marc-Marie, qui suit. C'est à cette époque, que pour franciser le nom de cette Maison, elle s'est appellée Riccé, au lieu de Ricci, usage auquel les descendans de Pierre se sont assujettis.

IX. Marc-Marie de Riccé, Chevalier, porta les armes pour le Duc *de*

Savoie ; fut ſucceſſivement Capitaine au Régiment du Marquis *de Tréfort* ; Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Marquis *de Balançon*, & Lieutenant-Colonel du Régiment d'Attingna, après la ceſſion de la Breſſe au Roi Henri IV, en *1601*. Il fut du nombre des Gentilshommes de cette Province qui firent ſerment de fidélité à ce Prince ; ſervit dans ſes Armées & dans celles du Roi Louis XIII ; teſta le 20 Octobre *1620*, & mourut après l'année *1626*, laiſſant de *Jeanne de Polia*, Dame de Leſpiney : — 1. David, qui ſuit ; — 2. Christophe, Seigneur de la Moutonniere, auteur d'un rameau actuellement éteint ; — 3 & 4. & deux filles, dont l'une mariée au Baron *du Pin*, de la Maiſon *du Louverot* en Franche-Comté ; & l'autre, Chanoineſſe de Neuville-les-Dames en Breſſe.

X. David de Riccé, Chevalier, Seigneur de l'Oiſe, de Cornaton, de Leſpiney, épouſa, par contrat du 26 Juin *1626*, *Antoinette de Candie*, Dame de l'Oiſe, d'une ancienne Maiſon de Breſſe, originaire de Savoie. De cette alliance vint :

XI. Christophe de Riccé, Chevalier, Seigneur de l'Oiſe, Cornaton, Leſpiney, &c. élu, en *1662*, Syndic-Général de la Nobleſſe de Breſſe. Il épouſa, par contrat du 6 Août 1660, *Catherine de Belriant*, fille de *Pierre de Belriant*, Seigneur de l'Angle, & de *Catherine de Sommievre*. Ils teſterent mutuellement le 7 Novembre *1683*, & le 26 Juillet *1694*. Leurs enfans furent : — 1. Charles, qui ſuit ; — 2. Christophe, qui ſervit avec diſtinction, pendant plus de 44 ans, ſucceſſivement en qualité de Capitaine au Régiment d'Angoumois, de Capitaine de Grenadiers dans celui de Nice, où il fut fait Chevalier de Saint-Louis, & Major au même Régiment ; — 3. Marc-Hilaire, Officier au Régiment de Thouy, mort jeune ; — 4 & 5. deux filles, décédées Chanoineſſes au Chapitre noble de Neuville.

XII. Charles de Riccé, Chevalier, Comte de Berrins, Seigneur de l'Oiſe, Cornaton & de Leſpiney, d'abord premier Capitaine du Régiment de Thouy, après avoir été élu Syndic de la Nobleſſe de Breſſe, fut choiſi pour commander l'arriere-ban de Bourgogne en *1697*, & avoit épouſé, par contrat du 24 Avril *1686*, *Marie de Baret*, fille de *Marc de Baret*, Seigneur de Chaſey, Gouverneur de Seiſſel, dont, entr'autres enfans : — 1. Claude-Melchior-Balthasard, qui ſuit ; — 2. Marc-Hilaire, Major du Régiment de Nice, puis Commandant pour le Roi à Sarguemines, dans la Lorraine Allemande, mort en *1747*. Il avoit été connu au ſervice ſous le nom de *Chevalier de l'Oiſe* ; — 3. une fille, morte Chanoineſſe de Neuville ; — 4. & une autre Demoiſelle, mariée à *N... d'Honnorati*, Seigneur de Breſnaud & de Rignieur-le-Franc en Breſſe.

XIII. Claude-Melchior-Balthasard de Riccé, Chevalier, Comte de Berrins, Seigneur de l'Oiſe, Capitaine au Régiment de la Marck, mort en *1726*, avoit épouſé, par contrat du 7 Mars *1724*, *Jeanne-Marie Yon-de-Jonage*, fille de *François Yon*, Ecuyer, Seigneur de Jonage & Mares, & de feu *Marie Jaquier*, dont il a laiſſé : — François-Marie, mort en minorité, étant Capitaine-Aide-Major au Régiment du Roi, Infanterie ; — & Charles-Marie, qui ſuit.

XIV. Charles-Marie, Comte de Riccé, Chevalier, Seigneur de l'Oiſe, Saint-Cyr-ſur-Manthon, Liſle-Tourna, &c. Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Maurice de Savoie, ancien Capitaine au Régiment d'Anjou, Infanterie, après avoir été élu Syndic-Général de la Nobleſſe de Breſſe pendant pluſieurs années, eſt, depuis *1764*, Grand-Bailli d'Epée de la même Province, place qui lui donne le droit excluſif de tenir, au nom du Roi, les Etats ou Aſſemblées générales de cette Province, qui s'y convoquent tous les trois ans à l'inſtar des Etats de Bourgogne. Il a épouſé, par contrat du 8 Janvier *1752*, *Gabrielle-Marie de Jaucourt*, fille d'*Edme-Etienne*, Comte *de Jaucourt*, Chevalier, Seigneur de Chazelleſcot, Montagnerot, &c. & de *Marie d'Arlay*, dont ſont iſſus : — Gabriel-Marie, qui ſuit ; — & une fille, appellée Marie-Pau-

Sénateur au Senat de Nice, se maria, vers 1556, à Alloz, & y mourut le 22 Novembre 1636, âgé de 101 ans, n'ayant plus ni enfans, ni petits-enfans; mais seulement un arriere-petit-fils, nommé Sébastien, mentionné ci-après. De son mariage il avoit eu : — Venas ou Vincent, qui suit; — & Sébastien Richard, I. du nom, qui ne vivoit plus en 1618. D'*Anthoronne* ou *Antoinette Trichaud*, son épouse, il eut un fils, nommé Jean Richard, qui épousa *Marie Rebattu*, & mourut sans postérité masculine.

VI. Venas ou Vincent Richard, III. du nom, ne vivoit plus en 1618, suivant un acte judiciaire du 5 Avril de ladite année, passé entre ses enfans & ceux de Sébastien, son frere. Il avoit épousé *Peyronne Chaix*, & en eut : — François, qui suit; — & Girard, marié à *Perrine Guiesse* : ils moururent, en 1630, du fléau de la peste qui ravagea la ville d'Alloz, & ne laisserent aucune postérité. Sébastien, II. du nom, leur neveu, fut leur héritier.

VII. François Richard, né le 24 Février 1577, épousa Demoiselle *N... Honorat*, du lieu d'Alloz. Ils moururent aussi de la peste en 1630, & ne laisserent qu'un fils, qui suit, âgé d'environ trois ans.

VIII. Sébastien Richard, II. du nom, resta sans tutelle jusqu'au décès de Vincent, II. du nom, son bisayeul, arrivé le 22 Novembre 1636, après lequel *Antoine Chaix*, son oncle, par alliance, en fut nommé tuteur, faute d'hommes du côté paternel. Il recueillit de ces trois successions les Maison, Domaine & droits de Champ-Richard, & plusieurs autres biens, tant de ville que de campagne, sur lesquels on lui fit un grand nombre d'usurpations, pendant sa pupillarité, dont on voit l'énumération par un procès-verbal d'estimation des fruits, du 23 Août 1647, fait en vertu de l'Ordonnance du Juge d'Alloz, sur la Requête dudit Sébastien Richard, II. du nom. Il fut immatriculé Juge ordinaire de la ville d'Alloz, le 8 Janvier 1692, par le Préfet & Gouverneur-Général du pays, & mourut le 7 Août 1694. Il avoit épousé 1°. *Donne-Marguerite Allegre*, suivant son contrat de mariage du 1 Janvier 1648, dans lequel il est qualifié de *Messire*, ainsi que dans nombre d'autres actes qui ont été rapportés; & 2°. *Marie Millon*, dont des enfans, tous morts sans postérité. Du premier lit il eut, entr'autres : — 1. Jean, Conseiller au Conseil de Colmars en Provence, auquel son pere, par l'acte de son émancipation du 8 Mars 1668, abandonna les Maison, Domaine & droits de Champ-Richard, désignés & confrontés dans le livre Terrier de la Communauté. Il avoit épousé, audit lieu de Colmars, le 8 Janvier 1667, *Marie Authaman*. Sa branche est éteinte; — 2. Joseph, Ecclésiastique, nommé, le 13 Novembre 1678, par l'Evêque de Senez, à la Chapelle de Saint-Etienne d'Alloz, puis Curé de Quirieu, & du Villard-Reymond, en Dauphiné, où il est mort vers 1730; — 3. Etienne, qui suit; — 4. Charles, qui s'établit à Turin, où il a formé une branche existante; mais dont nous n'avons point la filiation; — & plusieurs filles, l'une desquelles s'est mariée avec Messire *Charles Pascalis*, Capitaine au Régiment de Lasti.

IX. Etienne Richard fut émancipé, par acte du 5 Juillet 1679, devant le Préfet & Gouverneur-Général du pays d'Alloz, en présence de ses proches parens, où ils sont tous qualifiés de *Messire*, & parmi lesquels étoient deux cousins-germains, Capitaines au Régiment de Lasti. Après le second mariage de son pere, il vint se fixer auprès de Joseph, son frere, Curé, & se maria, au Villard-Reymond, le 3 Mars 1694, avec Demoiselle *Marguerite Pellissier*, dudit lieu, où il vécut noblement. Lui & son frere perdirent tous leurs titres & papiers dans l'incendie général du Villard-Reymond, arrivé la nuit du 10 Décembre 1701, comme il conste par un acte d'assemblée des habitans dudit lieu, du 5 Juin 1705, contenant attestation de leur *noblesse* & de la perte de leurs titres. Ledit Etienne Richard décéda le 3 Mars 1723, laissant : — 1. Joseph, Ecclésiastique, mort Curé de la Garde en Dauphiné en 1759; — 2. Jean, qui suit; — 3. Etienne, mort, sans laisser de postérité mâle de *Marie Gaillard*, son épouse; — 4. & une fille, nommée Théodore, mariée à *Laurent Barruel*.

X. Jean Richard succéda à son pere audit lieu du Villard, où il vécut noblement,

blement, en faisant valoir les biens de ses pere & mere, & est mort le 9 Décembre 1755. Il avoit épousé, le 13 Juin 1724, *Claudine Garden*, dont : — 1. JOSEPH, qui suit ; — 2. JEAN-BATISTE, rapporté après son frere ; — 3. ETIENNE RICHARD, dit *de Rochecline*, résidant actuellement au Puy en Velay, marié, le 30 Juillet 1776, à Demoiselle *Claudine Parrel* ; — 4. MARGUERITE, épouse de *Claude Chouvin* ; — 5. & une autre fille, nommée JEANNE.

XI. JOSEPH RICHARD-DE-CORBERI vit noblement à Paris, où il a épousé, le 15 Février 1775, *Marie-Sophie Beauvalet.*

XI. JEAN-BATISTE RICHARD, second fils de JEAN, & de *Catherine Garden*, reside au Villard-Reymond, où il vit noblement avec *Catherine Garden-de-la-Font*, de laquelle il a, en 1776, sçavoir : — 1. JEAN-BATISTE ; — 2. PIERRE ; — 3. LAURENT ; — 4. ETIENNE ; — 5. JOSEPH ; — 6. & une fille, nommée MARIE.

Les armes : *d'azur, au rich* ou *loup cervier au naturel, au chef d'or, chargé d'un léopard de gueules.*

* RICHEBOURG : Terre & Seigneurie en Touraine, qui appartient depuis long-tems, & sans interruption, à la Famille de QUENTIN. Voyez ce mot.

* RICHECOURT, en Barrois.

Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres-Patentes du 10 Mars 1722, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Bar le 9 Mai suivant, en faveur de CHARLES-IGNACE DE NAY, Conseiller d'Etat du Duc LÉOPOLD, & en son Parlement de Nancy, mort Président à Mortier au même Parlement, en 1735. Voyez NAY.

* RICHELIEU : Petite Ville en Poitou, que le Cardinal *de Richelieu* fit bâtir, & qui fut érigée en sa faveur en *Duché-Pairie*, au mois de Mai 1631, avec extension à ses hoirs mâles & femelles. *Voyez* PLESSIS-RICHELIEU.

RICHEMONT, dans le Comté d'Yorck en Angleterre. *Voyez* AUBIGNY.

* RICHIER-DE-CERISY : Famille noble de Normandie, Election de Coutances, qui possede la Terre de *Cerisy*, & nomme à la Cure.

Elle est également noble & ancienne, & a fait des alliances honorables. Elle a donné, de nos jours, un Evêque de Lombès, dans la personne de Messire JACQUES RICHIER-DE-CERISY.

Les armes : *de sinople, à la bande d'argent cotoyée de deux filets de même, au lion passant d'or en chef.*

RICOUART : Famille noble, originaire de Flandre, distinguée dans l'Epée & dans la Robe. N'ayant point connoissance de ses premiers auteurs, nous n'en donnerons la filiation que depuis JEAN, qui suit.

JEAN DE RICOUART, Ecuyer, Seigneur de Foucaud, Coulombes, &c. passa en France du tems de la guerre de Flandre. Il fit foi & hommage, pour son fief de Foucaud, situé à Coulombes-lès-Paris, le 22 Juin 1552, à M. *Dufos*, Seigneur de la Chambellane ; & épousa *Nicole Benard*, dont sortirent deux enfans, sçavoir : — YVES, qui suit ; — & N... DE RICOUART, Ecuyer, Conseiller au Parlement en 1583, marié à *Elisabeth le Peultre*, & mort sans enfans.

YVES DE RICOUART, Ecuyer, Seigneur de Foucaud, de Coulombes & autres lieux, Conseiller-Secrétaire du Roi, épousa, par contrat du 10 Juin 1569, *Guillemette Mauclerc*, laquelle, étant veuve, eut, le dernier Août 1575, la garde-noble de JACQUES, son fils unique, qui suit.

JACQUES DE RICOUART, Ecuyer, Seigneur de Saint-Georges, batisé en la paroisse de Coulombes le 1 Mai 1573, fut Contrôleur-Général des Guerres en Bourbonnois ; fit foi & hommage, le 20 Mars 1606, de son fief de Saint-

Georges, mouvant de la Terre de Charny, à M. *Lottin*, Seigneur de Charny; & épousa, par contrat du 21 Juin 1611, *Catherine le Peultre*, fille de *Jacques le Peultre*, Ecuyer, Seigneur du Plessis, Secrétaire du Roi, & de *Marie Charpentier*, dont: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. JACQUES, auteur de la troisieme branche, rapportée ci-après; — 3. ELISABETH, née en 1615, mariée, le 20 Juin 1632, à *Robert des Perrois*, Seigneur de Bouchaut, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, tué à la tête du Régiment de la Force, dont des enfans; — 4. MARIE-CATHERINE, née en 1618, mariée, 1°. le 31 Août 1638, à *Jean-Bertrand Marchant*, Seigneur de la Cour-Senlis, mort sans enfans; & 2°. en 1651, à *Pierre Benoise*, Conseiller au Grand-Conseil, mort le 11 Avril 1699, & elle le 18 Mai suivant, dont des enfans; — 5. & MARIE, née en 1620, Religieuse Ursuline à Pontoise.

ANTOINE DE RICOUART, Chevalier, Seigneur de Villeroy, Conseiller au Parlement de Metz le 14 Octobre 1633, Maître des Requêtes le 2 Avril 1640, Conseiller d'Etat en 1652, *Comte d'Herouville*, par Lettres du mois de Décembre 1654, avoit épousé, 1°. le 18 Février 1642, *Marie Pinon*, fille de *Jean Pinon*, Conseiller au Parlement de Paris, puis Président à Mortier en celui de Metz, & de *Marie de Creil*; & 2°. le 19 Janvier 1660, *Charlotte le Prince*, fille de *Henri le Prince*, Seigneur de la Bretonniere, Maître-d'Hôtel du Roi, & de *Catherine Goujat*. Les enfans sortis du premier lit furent: — 1. ANTOINE-BERNARD, mort, sans alliance, dans le tems de la prise de Rio-Janeiro, en 1711; — 2. JACQUES, qui suit; — 3. MARIE, morte en 1679, sans alliance; & du second lit vinrent: — 4. MARC-ANTOINE DE RICOUART, Comte d'Herouville, Seigneur de Villeroy & de Longuejoue, né en 1666, Colonel du Régiment de Hainaut en 1695, Brigadier en 1711, Maréchal-de-Camp le 8 Mars 1718, & Commandant à Dunkerque, où il est mort le 23 Décembre 1725; — 5. N..., appellé *le Chevalier* DE RICOUART, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Frégate en 1711, & de Vaisseau en 1712, Gouverneur de Donchery, mort sans laisser d'enfans vivans de *N... Subleau-de-la-Mauvoisiniere*, sa niéce, qu'il avoit épousée, laquelle s'est remariée au Comte *de la Guerche*, dont elle est veuve sans enfans; — 6. N... DE RICOUART, Abbé en 1711, mort en 1740; — 7. LOUIS-BALTHASARD, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après; — 8. N..., Abbé Régulier de Dommartin; — 9. & ANNE-CHARLOTTE, mariée, le 3 Février 1693, à *Louis Subleau*, Ecuyer, Seigneur de la Mauvoisiniere en Anjou, Conseiller-Secrétaire du Roi.

JACQUES DE RICOUART, Chevalier, Comte d'Herouville, Seigneur du Martray, mort le 8 Mars 1726, à 75 ans, avoit épousé *Charlotte Huguet-de-Semonville*, veuve de *Christophe Cadeau*, Seigneur de Bourdareau, Procureur-Général du Parlement de Metz, & fille de *Bertrand-François Huguet-de-Semonville*, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi. Elle est décédée, avant son mari, en 1725, ayant eu pour enfans: — 1. JACQUES DE RICOUART, Abbé, mort à 75 ans; — 2. PHILIPPE-FRANÇOIS, qui suit; — 3. CHARLOTTE, mariée, 1°. en Mars 1718, à *Philippe Langlois*, Seigneur de Pomeuse, Grand-Audiencier de France; & 2°. en Octobre 1738, à *François de Salles-Bardon*, Seigneur de Valisieu: elle est morte, en 1767, à 85 ans; — 4. & MADELENE-MARGUERITE, femme d'*Armand de Croville*, Seigneur du Mesnil en Bray, ancien Maréchal des Logis des Mousquetaires, morte le 7 Mai 1771.

PHILIPPE-FRANÇOIS DE RICOUART, Comte d'Herouville, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Toulouse, mort le 11 Septembre 1755, à 70 ans, avoit épousé, 1°. en 1734, *Elisabeth-Avoye des Pontys*, fille de *Michel des Pontys*, Seigneur du Plessis-Sainte-Avoye, morte en couches, le 19 Février 1737, à 32 ans; & 2°. le 29 Décembre 1744, *Marie-Françoise Rossignol*, fille de *Claude-Charles Rossignol*, Conseiller honoraire au Châtelet, & de *Françoise Ruau-d'Ancerville*. Il n'a eu que du premier lit une fille, nommée

ANTOINETTE-AVOYE DE RICOUART, mariée à *Augustin-Jean-François Chaillon-de-Jonville*, Conseiller au Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes. Elle est morte le 31 Mai 1765, sans enfans.

Seconde Branche.

Louis-Balthasard de Ricouart, Chevalier, Seigneur d'Herouville & de Villeroy, quatrieme fils d'Antoine de Ricouart, & de *Charlotte le Prince*, sa seconde femme, fut d'abord Conseiller au Parlement de Metz en 1709; Intendant de l'Escadre commandée par *du Guay-Trouin*, à la prise de Rio-Janeiro en 1711, puis Intendant de la Martinique; de Dunkerque, le 6 Octobre 1720; de Rochefort en 1738, & Lieutenant de Roi au Havre-de-Grace. Il épousa 1°. *Marie-Louise le Clerc-de-Fleurigny*, veuve de *Charles-René Bouhier*, Seigneur de la Verie, Colonel d'Infanterie, & fille de *Claude-Jean-Batiste le Clerc*, Baron de Fleurigny, & de *Claude-Catherine de Veelu*; & 2°. le 19 Mai 1739, *Marie-Madelene-Catherine Camus-de-Pontcarré*, fille du premier Président du Parlement de Rouen, & de *Jeanne-Marguerite de Boivin-de-Bonnetot*: elle est décédée le 12 Avril 1755. Du premier lit est issu — Charles-Ascension, qui suit; & du second: — Alexis-Balthasard-Jean-Charles, rapporté après son aîné.

Charles-Ascension de Ricouart-d'Herouville, Chevalier, né le 10 Mai 1725, Conseiller au Parlement le 23 Mars 1746, dont il s'est démis en 1758, a épousé, par contrat de 1750, *Madelene-Julie Pantin-de-Landemont*, fille de *Hardi-François*, Baron de Vaux, ci-devant Officier des Mousquetaires, & de *N... Subleau-de-la-Mauvoisiniere*, dont il a sept garçons & une fille.

Alexis-Balthasard-Jean-Charles de Ricouart-d'Herouville, Chevalier, né le 24 Juin 1743, fils de Louis-Balthasard, & de *Marie-Madelene-Catherine Camus-de-Pontcarré*, sa seconde femme, a été d'abord pourvu de la Lieutenance de Roi du Havre-de-Grace en 1759, en survivance de son pere, ensuite de l'office de Conseiller au Parlement de Paris le 19 Août 1763; & a épousé, par contrat du 9 Mai 1775, *Marie-Renée-Mélanie de Goujon-de-Thuisy*, fille de *Louis-François de Goujon*, Chevalier, Marquis de Thuisy, Sénéchal héréditaire de Reims, Baron de Vergene, Seigneur de Pacy en Valois, Chalerange, Saint-Souplet, &c. Conseiller d'honneur au Parlement, mort le 2 Janvier 1777, & de *Marie-Louise le Rebours*. De ce mariage il a: — Alexandre-Charles-Boniface de Ricouart-d'Herouville, né & batisé le 5 Juin 1776.

Troisieme Branche.

Jacques de Ricouart, Chevalier, Seigneur d'Herouville, second fils de Jacques, & de *Catherine le Peultre*, né le 24 Mai 1622, Conseiller au Parlement de Metz le 14 Juillet 1645, puis Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi en 1654, mort en 1690, à 68 ans, avoit épousé, le 22 Janvier 1651, *Angélique-Madelene Doujat*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, & de *Catherine Simon*. Elle mourut le 23 Mars 1661, laissant: — 1. Jacques, Capitaine au Régiment Dauphin, tué à Cambray le 11 Août 1677, sans alliance; — 2. Antoine, qui suit; — 3. & Jeanne-Catherine, mariée, en Septembre 1677, à *Joseph de Feillens*, Seigneur de la Levretiere en Dauphiné, Brigadier des Armées du Roi & Gouverneur de Condé, mort en 1679, & elle en 1678, sans enfans.

Antoine de Ricouart-d'Herouville, Chevalier, Seigneur de Villeparisis & de Claye en partie, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi le 2 Novembre 1680, décédé le 20 Décembre 1726, à 70 ans, avoit épousé, 1°. le 5 Avril 1681, *Marie du Noyer*, fille de *Claude du Noyer*, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, & de *Marie du Mas*, & 2°. *Anne-Marie le Franc*, aussi veuve en premieres noces, morte le 27 Mars 1730, fille de *Thomas le Franc*, & d'*Anne Charpentier*. Du premier lit il a eu: — 1. Jacques-Antoine, qui suit; — 2. Claude-François, né le 25 Juin 1683, dit *le Chevalier d'Herouville*, Page de la petite Ecurie du Roi, mort le 23 Juin 1711; & du second lit: — 3. Anne-Geneviéve, morte, sans alliance, le 28 Avril 1719.

Jacques-Antoine de Ricouart, Chevalier, Marquis d'Herouville, batisé le 2 Février 1682, d'abord Page de la petite Ecurie du Roi en 1701, successive-

ment Colonel du Régiment de Voges, Infanterie, Brigadier le 1 Février 1719, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1734; Lieutenant-Général le 1 Mars 1738, défendit Egra pendant plus de 6 mois en 1743; fut nommé Gouverneur du Fort Barrau en Dauphiné en 1744; & eſt mort le 27 Août 1760. Il avoit épouſé, 1°. le 1 Mars 1712, *Marie-Gabrielle Nivelle-de-la-Chauſſée*, morte le 16 Août 1714, fille de *Pierre Nivelle-de-la-Chauſſée*, & d'*Eliſabeth de Launay*; & 2°. le 19 Juin 1720, *Jeanne Ourſin*, fille de *Jean Ourſin*, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, & Receveur-Général des Finances, & de *Catherine Allen*. Du premier lit eſt iſſu : — 1. ANTOINE, qui ſuit; & du ſecond ſont ſortis : 2. ANTOINE-JEAN DE RICOUART, appellée *le Marquis d'Herouville*, né le 29 Août 1722, entré au ſervice en 1733, Capitaine en 1738, Colonel du Régiment de Bourgogne, Infanterie, en 1745; Brigadier en 1758, & Maréchal-de-Camp en 1761, marié, le 27 Septembre 1774, à Demoiſelle *Anne-Rebecca Bertin*, veuve de *Henri-Louis de Barberie-de-Saint-Conteſt*, de la Chataigneraye, ancien Intendant de Champagne, & fille de *Nicolas-Louis Bertin*, Commiſſaire-Général des Vivres des Armées Navales du Roi, & de *Madelene Badin*, dont il n'a point d'enfans; — 3. autre ANTOINE, né le 8 Juin 1725, mort deux jours après;

4. ANNE-MATHIEU DE RICOUART-D'HEROUVILLE, d'abord appellé *le Chevalier d'Herouville*, puis *Marquis de Claye*, fait Enſeigne au Régiment de Bourgogne, Infanterie, le 6 Septembre 1738; Lieutenant de la Compagnie Colonelle dudit Régiment en 1743, enſuite Capitaine la même année. Il a eu Commiſſion de Colonel d'Infanterie le 6 Octobre 1745; a été fait Commandant d'une Brigade de ſon nom le 28 Mars 1746, & Chevalier de Saint-Louis le 6 Juin 1750. Il a épouſé, en l'Egliſe Saint-Severin à Paris, en Mai 1766, Demoiſelle *Marguerite de Boiſſieu*, fille de *Joſeph de Boiſſieu*, Seigneur du Boſnoir, Chevalier de Saint-Louis, Commandant pour le Roi au Fort de Landau, & de *Marianne de Brun-du-Boſnoir*, dont il n'a point d'enfans.

5. & JACQUES-ANTOINE, appellé *l'Abbé d'Herouville*, Chanoine de Notre-Dame de Paris en 1743, Abbé de Saint-Serge, au Diocèſe d'Angers, depuis 1746.

ANTOINE DE RICOUART, Comte d'Herouville, Colonel du Régiment de Bourgogne le 20 Février 1734; Brigadier le 20 Février 1743; Maréchal-de-Camp le 6 Juin 1745; Lieutenant-Général des Armées du Roi le 10 Mai 1748; Commandant dans la Province de Guienne en 1754; Gouverneur du Fort Barrau en 1761, après le décès de ſon pere; & Inſpecteur-Général d'Infanterie, a épouſé 1°. *Louiſe Gaucher*, morte le 9 Juillet 1765; & 2°. en Mars 1766, Demoiſelle *Catherine-Julie d'Arot*. Du premier lit il a une fille, nommée

ANTOINETTE-LOUISE-CLAIRE DE RICOUART-D'HEROUVILLE, née le 15 Mars 1759.

Les armes : *d'azur, à l'ombre de ſoleil d'or, au chef d'argent, chargé d'un lion léopardé de ſable, armé & lampaſſé de gueules.* Cet abregé généalogique a été dreſſé ſur titres originaux communiqués.

RIENCOURT, en Picardie. C'eſt une des plus anciennes Nobleſſes de la Province, & alliée avec les Maiſons de *Mailloc*, *Montmorency*, *Amiens*, *Bournel*, *Ailly*, *Lameth*, *Rollincourt*, *des Friches-Doria*, *Forceville*, *la Fontaine*, *Guerin-de-Tarnaut*, *Angennes*, *Tiercelin*, *Moreuil*, *Saiſſeval*, *Saint-Georges-Verac*, *Joyeuſe*, &c. Elle eſt connue dès l'an 1150 en Cambreſis, & par les Cartulaires de différentes Abbayes, en 1206.

THOMAS DE RIENCOURT, qualifié *Chevalier*, ſouſcrivit, en 1223, à la donation de pluſieurs biens que fit *Enguerrand de Pecquigny*, Vidame d'Amiens, à l'Egliſe de Sainte-Marie de Moliens.

JEAN DE RIENCOURT, ſon fils, tranſigea avec les Religieux de l'Abbaye du Gard, en préſence du Vidame d'Amiens, & leur laiſſa quelques droits qu'il

tenoit d'*Amelius de Bouelles*, son ayeul maternel, touchant les marais de Croy.

HUGUES DE RIENCOURT, fils de JEAN, dans le dénombrement des Terres de Riencourt & de Saint-Léger qu'il donna, en 1259, à *Jean*, Baron *de Pecquigny*, Vidame d'Amiens, prend la qualité de *haut & puissant Seigneur*, Messire HUGUES, Seigneur DE RIENCOURT, Franqueville, Saint-Leger, Drueul-sous-Moliens-le-Vidame, Orival, Bergicourt, Tilloloy & Vaux. Ainsi il y a 500 ans que ces quatre dernieres Terres sont dans la Maison de RIENCOURT. On trouve à la Chambre des Comptes de Paris un Bref, daté de Lyon, du Pape INNOCENT IV, à l'Evêque d'Amiens, par lequel il accorde à JEAN DE RIENCOURT, & à HUGUES, son fils, dont on vient de parler, les mêmes Indulgences que s'ils s'étoient croisés pour la Terre-Sainte, parce qu'ils étoient disposés à aller au secours de l'Eglise universelle contre les habitans d'Aix-la-Chapelle (*contra Aquenses*). Le Pape étant alors obligé de se sauver de Rome, à cause de la guerre que lui faisoit l'Empereur FRÉDERIC II, qu'il avoit excommunié, il les engagea à lui prêter secours.

Cette Maison s'est d'abord divisée en deux branches, par les deux enfans d'ENGUERRAND, Seigneur DE RIENCOURT, décédé en 1380. La branche aînée est tombée, avec la Terre de ce nom, dans la Maison *d'Audenfort*, d'où elle a passé en celle de *Tiercelin*, par le mariage de MARGUERITE DE RIENCOURT, fille de HUGUES, Seigneur DE RIENCOURT, & de *Marie de Lameth*; & petite-fille de JEAN, Seigneur DE RIENCOURT, & de *Marie de Montmorency*, de la branche de *Bours*, fille de *Hugues de Montmorency*, Chevalier, Seigneur de Bours, & de *Marie d'Ognies*.

La branche de RIENCOURT-D'ORIVAL, devenue aînée, s'est subdivisée en deux autres branches, formées par RAOUL DE RIENCOURT, Seigneur d'Orival, Bergicourt, &c. dont on va parler, & par THOMAS DE RIENCOURT, Seigneur de Tilloloy, Vaux, &c. mentionné en son rang, tous deux enfans d'ADRIEN DE RIENCOURT, vivant en 1430, Chevalier, Seigneur d'Orival, & de *Bonne*, sa femme.

RAOUL DE RIENCOURT, Chevalier, Seigneur d'Orival, Bergicourt, du Quesnel & Linas, fait mention de ses pere & mere, ci-dessus nommés, dans son testament du 4 Septembre 1460, & épousa *Jeanne de Borgeau*, fille de *Jacques de Borgeau*, Seigneur dudit lieu, dont deux enfans: — ANTOINE, qui suit; — & JACQUES DE RIENCOURT, qui a formé la branche des Seigneurs de Parsondrue près Laon, rapportée après la postérité de son aîné.

ANTOINE DE RIENCOURT, Chevalier, Seigneur d'Orival, épousa *Marie de Sacquespée*, & en eut:

ADRIEN DE RIENCOURT, Chevalier, Seigneur d'Orival, marié à *Charlotte de la Motte*, fille de *Charles de la Motte*, Chevalier, Seigneur de la Ville & de Montigny, & de *Jeanne d'Abbeville*, dont:

FRANÇOIS DE RIENCOURT, Chevalier, Seigneur d'Orival, Bergicourt, Morvilliers, Graville, &c. Gentilhomme de la Chambre du Duc D'ANJOU, frere du Roi HENRI III, qui, de *Diane de Mailloc*, son épouse, fille de *Nicolas*, Baron *de Mailloc*, & de *Charlotte de Monchy*, eut:

FRANÇOIS DE RIENCOURT, II. du nom, Chevalier, Seigneur desdits lieux d'Orival, Bergicourt, &c. marié, 1°. en 1642, à *Catherine de Sennemon*, fille de *Jean de Sennemon*, & de *Jeanne de Tiercelin*; & 2°. avec *Marie de Moreuil*, fille d'*Artus de Moreuil*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Charlotte de Hallwin*. Du second lit vinrent: — JEAN-AUGUSTIN, qui suit; — & deux filles; l'une, mariée dans la Maison *du Blesel* en Boulenois; l'autre, dans celle de *Venoix*, en Normandie.

JEAN-AUGUSTIN DE RIENCOURT, Chevalier, Marquis d'Orival, épousa, le 4 Janvier 1683, *Marie-Anne des Friches-Doria*, fille de *Charles des Friches*, Baron de Brasseuse, & d'*Anne des Etangs*, dont: — 1. CHARLES-FRANÇOIS, qui suit; — 2. ALPHONSE-THÉODORE, rapporté après son frere aîné; — 3. & ABDON-VICTOR, Chevalier de Malte, mort dans sa 42e année.

Charles-François de Riencourt, Marquis d'Orival, ancien Mestre-de-Camp du Régiment de la Reine, Dragons, Brigadier des Armées du Roi le 1 Février 1719, Chevalier de Saint-Louis, mort à son Château d'Orival le 24 Mai 1771, âgé de 86 ans, avoit épousé, en 1716, *Marie-Adélaïde d'Angennes*, fille de *Charles-François d'Angennes*, Chevalier, Seigneur de Maintenon, Commandant des Isles Saint-Pierre & Guadeloupe dans la Martinique, & de *Catherine Giraud-de-Poincy*; & sœur du feu Marquis *d'Angennes*. Il n'a eu, pour fille unique, que

Marie-Catherine-Adélaïde de Riencourt, Dame d'Orival, mariée, le 2 Janvier 1742, à *François-Olivier de Saint-Georges*, Marquis de Verac, Lieutenant-Général de la Province du Poitou, mort le 10 Juillet 1753, fils aîné de *César de Saint-Georges*, Marquis de Verac, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Chevalier de ses Ordres, décédé le 11 Février 1741. Elle est morte en 1745, ne laissant de son mariage que — *Charles-Olivier de Saint-Georges*, Marquis de Verac, né en 1743, Lieutenant-Général du Poitou, qui a épousé, le 28 Avril 1760, *Marie-Charlotte-Sabine-Josephine de Croy-d'Havré*, fille de *Ferdinand de Croy*, Duc d'Havré, & de *Marie-Louise-Cunegonde de Montmorency-Luxembourg.*

Baron de Brattesse | chev. de St-Louis, mort à Paris | le 16. avril 1778, ~~vivoit~~ âgé de 92. ans, y avoit

Alphonse-Théodore de Riencourt, Chevalier, Comte d'Orival, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, nommé Brigadier des Armées du Roi le 15 Mars 1740, avec date du 1 Janvier, ~~a~~ épousé, en la Paroisse Saint-Sulpice ~~à Paris~~, le 28 Septembre 1751, *Marie-Claire Porlier-de-Compiegne*, fille aînée de *Philippe-Auguste Porlier*, Ecuyer, Seigneur de Compiegne & de Milleraye, & de *Susanne de Fardouil.* Voyez Porlier aux Additions du XI[e] Volume, *page* 734 *& suiv.* Nous ignorons s'il en a postérité.

Branche de Parfondrue, près Laon.

Jacques de Riencourt, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Parfondrue, Lieutenant d'une Compagnie d'Ordonnance, fils puîné de Raoul, Seigneur d'Orival, & de *Jeanne de Borgeau*, épousa, par contrat du 18 Mai 1512, *Marie-Françoise*, fille de *Jean* II, Seigneur *d'Ambly*, & de *Marson de Barlemont*, dont, entr'autres enfans :

Henri de Riencourt, Chevalier, Seigneur de Parfondrue, marié, par contrat du 5 Février 1541, à *Antoinette de Blois*, fille de *Lancelot*, Seigneur de Courtricy, de laquelle il eut, entr'autres :

Jacques de Riencourt, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Parfondrue, qui épousa, le 13 Mai 1566, *Claudine*, fille de *Jacques de Crépy*, Seigneur de Dronay, & de *Marguerite de Luxembourg.* Il en eut :

Pierre de Riencourt, Chevalier, Seigneur de Parfondrue & de Dronay, marié, par contrat du 1 Mai 1597, à *Elisabeth de Sons*, dont, entr'autres enfans :

François de Riencourt, Chevalier, Seigneur de Parfondrue, qui épousa, en 1639, *Judith-Anne de Joyeuse*, de la branche de Montgobert, fille de *Robert de Joyeuse*, Baron de Verpeil & de Montgobert, & de *Judith Hennequin.* De cette alliance est sorti, entr'autres enfans :

François de Riencourt, II. du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur de Parfondrue, qui n'étoit point marié en Août 1698. Cette branche subsiste encore près Réthel en Champagne.

Branche des Seigneurs de Tilloloy, &c.

Thomas de Riencourt, Chevalier, fils puîné d'Adrien, & de *Bonne*, son épouse, Seigneur de Tilloloy, Vaux, Arleux & Saint-Severin, épousa *N... Deamont*, dont :

Hugues de Riencourt, Chevalier, Seigneur de Tilloloy, Vaux, Arleux & Saint-Severin, qui se maria, en secondes noces, à *N... de Jalaise*, avec laquelle il vivoit en 1550. De leur alliance sortit :

Christophe de Riencourt, Chevalier, Seigneur de Tilloloy, Vaux, &c., qui épousa, le 11 Août 1561, *Claude de Hochart*, fille de *Benoît de Hochart*, Seigneur de Lepinay, & de *Guillemette de Bournel*, dont:

Nicolas de Riencourt, Chevalier, Seigneur de Tilloloy, Vaux, Arleux & Saint-Severin, marié, le 9 Avril 1589, avec *Anne d'Ailly*, de la branche d'Annery, fille de *Claude d'Ailly*, Chevalier, Seigneur de Mongeron, Launoy, Clerson & Montcernel, Chevalier de l'Ordre du Roi, un des 100 Gentilshommes de la Maison de Sa Majesté, Gentilhomme d'honneur de la Reine, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes de M. *de Villebon-d'Estouteville*, & de *Jeanne de Joigny-Blondel*, sa premiere femme, veuve de *Martin de Bournonville*, Chevalier, Seigneur de Château-Regnault, Gouverneur de Montreuil. De cette alliance vinrent: — 1. François, qui suit; — 2. Claude de Riencourt, Chevalier, allié 1°. avec *Renée de l'Epinay*; & 2°. à *Marie de Conveloire*. Il est auteur de la branche des Seigneurs de Boisgeffroy en Normandie, où elle subsiste; — 3. Diane, mariée à *Charles de la Rüe*, Chevalier; — 4. & Anne, mariée, en 1614, à *François de Saisseval*, Chevalier, Seigneur de Blerancourt.

François de Riencourt (frere aîné ou cadet de Claude), Chevalier, Seigneur de Tilloloy, épousa, le 16 Juin 1618, *Marguerite de la Fontaine*, fille de *Louis de la Fontaine*, Chevalier, Seigneur de Candore, & d'*Isabeau de Lan*, dont: — 1. Louis, qui suit;

2. Henri de Riencourt, Chevalier, Seigneur de Ligneres, marié, le 21 Décembre 1659, à *Marguerite de Hanssart*, fille de *Claude*, Seigneur d'Escoquerre, & de *Charlotte de l'Etoile*, dont:

Louis de Riencourt, Chevalier, marié à *Elisabeth d'Urre*, de laquelle il a eu cinq enfans, sçavoir: — (a) Louis-Claude de Riencourt, Chevalier, Seigneur de Ligneres, vivant, en 1757, avec *Catherine Gaillard*, son épouse, dont un fils, Page de feu la Reine; & plusieurs autres enfans; — (b) Charles-Henri de Riencourt, qui a laissé, à sa mort, plusieurs enfans d'*Elisabeth de Cacheleu-de-Maisoncelle*, son épouse; — (c) Louis, Chanoine d'Amiens; — (d) une fille, mariée à *Charles de l'Etoile*, Seigneur de Preville; — (e) & une autre fille, épouse de *Simon de Langlois*, Chevalier, Capitaine au Régiment de Champagne, Directeur des Fortifications du Soissonnois;

3. & Léonor-René de Riencourt, tige des Seigneurs d'Andechy, mentionnés après la postérité de Louis, son frere aîné.

Louis de Riencourt, Chevalier, fils aîné de François, & de *Marguerite de la Fontaine*, Seigneur de Tilloloy, Vaux, Arleux, &c. eut de *Marguerite de Forestier*, son épouse, — Ferdinand-Laurent, qui suit; — & une fille, mariée, le 7 Janvier 1667, à *François de Forceville*, Chevalier, Seigneur de Forceville, Fontaine, &c.

Ferdinand-Laurent de Riencourt, Chevalier, Seigneur de Tilloloy, &c. Capitaine de Cavalerie, épousa, le 4 Décembre 1684, *Marie-Anne de Gaudé*, fille de *Jean de Gaudé*, Chevalier, Seigneur de Martainneville, & de *Marguerite de Craze*, de laquelle il eut: — 1. Louis-François, qui suit; — 2. Charles-Pierre-Paul, marié à *N... de Bonnet*; — 3. Léonor-René, ancien Capitaine de Cavalerie; — & plusieurs autres enfans.

Louis-François de Riencourt, Chevalier, Seigneur de Tilloloy, &c. ancien Officier au Régiment de Piémont, Cavalerie, épousa *Marguerite de Ternissen*, veuve de *N... de Sarcus*, Chevalier, Seigneur de Courcelles, dont deux enfans au service en 1757; & deux filles.

Seigneurs Comtes d'Andechy.

Léonor-René de Riencourt, Chevalier, Seigneur d'Andechy, troisieme fils de François, & de *Marguerite de la Fontaine*, fut Commandant du second Bataillon du Régiment de Lyonnois, & épousa, le 11 Septembre 1674, *Catherine de Vinet*. Il en eut:

François-Simon de Riencourt, Chevalier, Comte d'Andechy, mort en son

Château d'Andechy en Picardie, le 2 Novembre 1755, âgé de 80 ans. Il avoit épousé, le 2 Mai 1695, *Jeanne-Jules de Guerin-de-Tarnaut*, fille de *Robert de Guerin-de-Tarnaut*, & de *Jeanne Huaut de Montmagny*. De ce mariage sont issus : — 1. René-Léonor, qui suit; — 2. Jeanne-Jules, Dame de Saint-Cyr; — 3. & Anne-Françoise, mariée, le 5 Mai 1728, à *Pierre de Guerin-de-Tarnaut*, son oncle maternel, ancien Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom.

René-Léonor de Riencourt, Chevalier, Comte d'Andechy, épousa, le 23 Juin 1719, *Jeanne de Forceville*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur *de Forceville*, & d'*Antoinette de Mouchet-de-Vaussèlles*, dont : — 1. Barbe-Simon, qui suit; — 2. Pierre, Prêtre; — 3. Louis-François, d'abord Page de Madame la Dauphine, qui étoit, en 1757, Lieutenant au Régiment d'Archiac; — & trois filles, à Saint-Cyr, la même année.

Barbe-Simon de Riencourt, Chevalier, appellé *le Comte de Riencourt*, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Archiac, a épousé, le 7 Mars 1756, *N... de Tiercelin-de-Brosse*, fille unique d'*Etienne*, Comte *de Tiercelin-de-Brosse*, & de *Marie-Augustine-Alexandrine de Crequy*. Nous ignorons s'il en a postérité, faute de *Mémoire*.

Article extrait en partie du *Mercure de France* du mois d'Avril 1756, *Volume II*, & aussi en partie de celui d'Octobre 1771, *Volume II*, *p.* 212, pour l'état actuel de la branche des Seigneurs *d'Orival*. Les armes : *d'argent, à trois fasces de gueules frettées d'or.*

* RIEU, en Normandie, Diocèse de Bayeux.

Une Seigneurie située dans cette Paroisse, désignée sous le nom de *Fief Hamon*, mouvant de l'Evêque de Bayeux, à cause de la Baronnie de Neuilly, est possédée, en 1728, par le Marquis *de Malherbe-Juvigny*, du chef de *Madelene-Thérese-Anastasie de Sabine*, son épouse, fille unique de *Pierre de Sabine*, Comte de la Quieze, Gentilhomme de la Chambre & Maison du Roi, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine & Major de la Brigade de Vermandois, qui, après avoir servi l'espace de 25 ans, & donné des preuves de sa valeur aux batailles de Steinkerque, Nervinde, Fredling, Hochstet, Stofel, & aux siéges d'Ath, d'Huy, Charleroi, Mons, Namur, Bruxelles, Augsbourg, & soutenu trois mois de siége à Landau, est mort le 25 Octobre 1729, âgé de 54 ans, étant né le 24 Novembre 1675. Il est inhumé dans l'Eglise de Rieu, où l'on voit son épitaphe.

RIEUX, en Bretagne. C'est une des plus anciennes & des plus grandes Maisons de cette Province. Les Seigneurs de ce nom y ont possédé de grandes Terres.

Selon Dom *Lobineau*, en son Histoire de Bretagne, Alain de Rieux accompagna Alain, Duc de Bretagne, II. du nom, vers l'an 1064, à la prise du Château de Cambout. — Goscelin de Rieux fut un des Commissaires nommés, en 1089, par Alain Fergent, Duc de Bretagne, pour terminer le différend qui s'étoit élevé entre les Moines de Redon & le Chapelain du Duc. — Josselin de Rieux, fut un des Seigneurs Bretons qui assisterent, en 1090, aux obseques de Constance, Duchesse de Bretagne. Le même Auteur dit que les Seigneurs de Rieux paroissoient avec éclat à la Cour des Ducs *de Bretagne* vers l'an 1090, & en tenoient une très-considérable chez eux; & que le lieu dont ils prenoient le nom, avoit appartenu à Alain *le Grand*. — Guehenoc de Rieux fut un des Seigneurs Bretons présents à la donation que Conan III, Duc de Bretagne, fit à l'Abbaye de Redon en 1112; & c'est apparemment le même qui assista, en 1127, à la seconde Consécration de l'Eglise de Redon. — On trouve encore Guillaume de Rieux au nombre des 400 Chevaliers-Bannerets qui suivirent *Gui de Thouars* à la prise du Mont Saint-Michel en 1203. — Roland de Rieux fut un des Seigneurs Bretons qui confirmerent, la veille de la Pentecôte 1225, la fondation des Religieux Dominicains qu'*Alain*, Seigneur *de Lanvalet*, avoit faite à Dinan. — Enfin Guillaume de Rieux, Ecuyer, accompagna

pagna le Duc *de Bretagne*, lorſqu'il fit hommage au Roi de France, le 7 Janvier 1403, avant Pâques.

I. La filiation ſuivie de cette Maiſon commence par ROLAND, Sire DE RIEUX, l'un des Seigneurs qui s'aſſemblerent à Vannes, en 1203, pour venger la mort d'ARTUS, Comte de Bretagne & d'Anjou, leur Seigneur. Il étoit mort en 1205, & laiſſa : — ALAIN, qui ſuit; — & une fille, mariée, par le Roi d'Angleterre, à *Guillaume de Beaumont*; mais Dom *Lobineau* dit, dans l'édition de ſon Ouvrage de 1712, que le Roi d'Angleterre donna, l'an 1170, la Terre de RIEUX, avec la fille de ROLAND DE RIEUX, à *Richard de Freſnay*, fils du Vicomte de Roſcelin, & de MATHILDE, fille de HENRI I, Roi d'Angleterre.

II. ALAIN, Sire de RIEUX, ſe ſouleva contre PIERRE DE DREUX, dit *Mauclerc*, Duc de Bretagne, à cauſe de la violence qu'il faiſoit à la levée du droit de Bail. Des *Mémoires* portent qu'il mourut le 27 Mars 1227. On lui donne pour femme *Berthe de Léon*, ſœur de *Guyomar*, Vicomte *de Léon*, & pour fils :

III. GILLES, Sire DE RIEUX, qui ſouſcrivit les privileges de franchiſes de la ville de Saint-Aubin-du-Cormier. Selon quelques Auteurs, il fit le voyage de la Terre-Sainte avec PIERRE DE DREUX, & mourut en 1225, laiſſant :

IV. GEOFFROI, Sire DE RIEUX, qui aſſiſta à la réformation des Coutumes de Bretagne, mourut en 1275, & fut inhumé à Rieux. Il avoit épouſé, en 1235, *Nicole le Bœuf*, fille aînée de *Briant le Bœuf*, Seigneur de Nozay, de Fougeré & de Dicé, dont :

V. GUILLAUME, Sire DE RIEUX, qualifié *fil de Monſour Geffrey de Reux, Seigneur de Reux*, dans un acte du Lundi après la Converſion de Saint-Paul de 1281, par lequel il promet & s'engage, ſur tous ſes biens meubles & immeubles, d'entretenir les Ponts de Rieux, que JEAN, Duc de Bretagne, lui avoit rendus, après les avoir pris ſur ſon pere, faute de les avoir entretenus. Il fut Député à Rome, en 1307, pour le différend qui étoit entre le Clergé & la Nobleſſe, touchant le *bercail & paſt nuptial*; hérita de la ſucceſſion de *Barnabé le Bœuf*, ſon oncle maternel; & mourut en 1310, à Eſtelle, allant en Eſpagne traiter du mariage de JEAN, fils aîné du Duc de Bretagne, avec ISABELLE, fille du Roi de Caſtille. Son corps fut apporté & enterré auprès de celui de ſa femme, aux Cordeliers de Nantes, qu'ils avoient fondés. Il avoit épouſé *Louiſe de Machecoul*, morte en 1307, fille d'*Olivier*, Seigneur *de Machecoul*, & d'*Euſtache de Vitré*. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, tué au ſiége de la Rochederien, le 20 Juillet 1347, tenant le parti de *Charles de Blois*, & enterré dans l'Egliſe de la Trinité de Rieux, fondée par ſon frere; — 3. & JEANNE, femme de *Jean*, Seigneur *de Kergorlay*, mort en 1335, auquel elle ſurvéquit.

VI. JEAN, Sire DE RIEUX, I. du nom, recueillit la ſucceſſion de *Suſanne le Bœuf*, Dame de Nozay, par repréſentation de ſon ayeul; rendit de grands ſervices au Roi dans les guerres de Gaſcogne, en conſidération deſquels ce Prince le fit payer, en 1343, d'une ſomme, au lieu de quelques héritages qu'il lui avoit donnés en Languedoc; l'établit Capitaine du Château de Redon en 1350, à la charge d'y entretenir 29 hommes d'armes & 30 archers, qu'il augmenta en 1355; lui donna une rente de 600 liv. à prendre ſur ſon Tréſor, par Lettres du 4 Février 1351, & lui fit don de 2000 écus d'or, par d'autres Lettres du 12 Mars 1352, pour lui aider à retirer la Terre de Rieux qu'il avoit engagée; ſervit dans la guerre de Bretagne depuis le 6 Avril 1352, juſqu'au 14 Août ſuivant, ſous le commandement de *Gui de Nelle*, Sire d'Offemont, Maréchal de France, avec 2 Chevaliers, 16 Ecuyers & 9 Archers; & mourut à Paris le 7 Août 1357. Son corps fut porté à Rieux, & enterré au Monaſtere de la Trinité, qu'il avoit fondé en 1345. Il avoit épouſé 1°. *Iſabeau de Cliſſon*, fille d'*Olivier* III, Sire *de Cliſſon*, & de *Jeanne de Belleville*, ſa ſeconde femme; & 2°. *Jeanne de Syon*, qui ſurvéquit à ſon mari. On ne ſçait de laquelle de ces deux femmes vinrent : — 1. GUILLAUME, qui ſuivit le parti de *Charles de Blois*, dans la guerre pour le Duché de Bretagne; & fut un des ôtages du traité

conclu entre ce Prince & *Jean de Montfort*, le 12 Juillet 1363, dans les Landes d'Evran. Il commanda l'arriere-garde de ce Prince, avec les Sires *de Raiz*, *de Tournemine* & *de Pont*, à la bataille d'Auray, en 1364, où il fut trouvé mort auprès de lui ; —— 2. Jean, qui suit ; —— 3. & Jeanne, mariée, en Normandie, au Seigneur *de Coulonces*, & morte, sans enfans, le 8 Septembre 1395.

VII. Jean, II. du nom, Sire de Rieux & de Rochefort, de Nozay, de Fougeré & de Dicé, un des braves & vaillans Chevaliers de son tems, souscrivit le traité de Guerande, fait le 12 Avril 1364 ; accompagna le Prince *de Galles*, qui marcha au secours de Pierre, Roi de Castille, contre Don Henri, bâtard de Castille, son frere ; se trouva à la bataille de Madres en 1367 ; s'attacha ensuite au Connétable *du Guesclin* ; rendit de grands services au Roi, dans la guerre qui se fit en Bretagne contre le Duc, qu'il alla joindre à Saint-Malo, à son retour d'Angleterre ; fut un de ses Députés, pour la paix avec la France, au second traité de Guerande ; & un des Chefs de l'armée envoyée au secours du Comte *de Flandres* ; contribua beaucoup au gain de la bataille de Rosebecq ; fut encore retenu Lieutenant à 500 hommes d'armes pour l'armée de mer en 1386 ; & procura, l'année suivante, avec d'autres Seigneurs, la délivrance du Connétable *de Clisson*, que le Duc avoit fait arrêter au Château de l'Hermine à Vannes. Les grands services qu'il rendit au Roi lui firent mériter le Bâton de Maréchal de France, par Lettres du 29 Décembre 1397. Il en fut destitué en 1411, & rétabli le 24 Octobre 1413. Son grand âge, & sa foiblesse, causée par les blessures qu'il avoit reçues, ne lui permettant plus d'en faire l'exercice, il en fut déchargé une seconde fois à sa priere ; mourut, en son Château de Rochefort, le 7 Septembre 1417, âgé de 75 ans, & fut inhumé dans l'Eglise Notre-Dame de la Tronchaye à Rochefort. Il avoit épousé, le 6 Février 1374, *Jeanne de Rochefort*, Baronne d'Ancenis, Dame de Rochefort, d'Acerac, de Châteauneuf, Vicomtesse de Donges, veuve d'*Eon de Montfort*, & fille aînée & héritiere de *Guillaume*, Sire *de Rochefort*, & de *Jeanne*, Baronne *d'Ancenis* ; & petite-fille de *Thibaut*, Sire *de Rochefort*, & de *Marie de Montmorency*. Elle survécut à son mari, & mourut le 3 Mai 1423. Ses enfans, obligés de porter le nom & les armes de *Rochefort*, par son contrat de mariage, furent : —— 1. Jean, qui suit ; —— 2. Gilles, né à Ancenis le 15 Mai 1385, mort sans avoir été marié ; —— 3. Pierre, dont nous allons parler ; —— 4. Michel de Rieux, auteur de la branche des Seigneurs de Châteauneuf, éteinte dans sa petite fille, Jeanne de Rieux, morte, sans alliance, en 1522 ; —— 5. Isabelle, morte, sans avoir été mariée, en 1452 ; —— 6. Jeanne, morte en 1417 ; — 7. Béatrix, mariée à *Jean*, Seigneur *de Rougé*, &c. morte, sans enfans, le 8 Février 1415 ; —— 8. Marguerite, Religieuse ; —— 9. & Marie, femme de *Jean de la Porte*, Seigneur de Vezins, &c. morte en 1435, âgée de 48 ans.

Pierre de Rieux, dit *de Rochefort*, Seigneur d'Acerac & de Derval, né à Ancenis le 3 Septembre 1389, l'un des Seigneurs Bretons qui fut de la suite du Duc *de Bretagne*, quand ce Prince rendit hommage au Roi, le 7 Janvier 1403, eut le Gouvernement de Saint-Malo ; succéda à son pere dans la charge de Maréchal de France, par Lettres données à Paris le 12 Août 1417, dont il fut privé le 2 Juin de l'année suivante, par la faction de Bourgogne, pour avoir pris le parti du Dauphin, qu'il suivit constamment. Il étoit dans Paris lorsque cette Ville fut surprise par les Bourguignons ; se retrancha dans la Bastille, qu'il défendit quelque tems ; alla ensuite trouver l'armée du Dauphin à Bourges ; marcha en Angoumois avec ses troupes, pour reprendre la place de Montberon, que les Anglois avoient surprise ; revint en Normandie, se jetta dans la ville du Mans avec plusieurs Nobles du pays d'Anjou & du Maine ; fut pris en une sortie & conduit en Angleterre, dont il ne sortit qu'après avoir payé une grosse rançon ; se trouva au siége de Tours, qui se rendit par composition ; suivit le Dauphin au secours de la ville de Rouen ; alla mettre le siége devant Avranches, qu'il emporta ; contribua à la levée de celui d'Orléans ; accompagna le Roi à son Sacre, qui le dépêcha ensuite en Normandie, où il réduisit plusieurs places sous

son obéissance, devant & après la paix d'Arras, dont il fut un des Commissaires, & défendit vaillamment la ville de Saint-Denis contre les Anglois en 1435. En récompense de ses services, & des garnisons qu'il tenoit à Dieppe & à Harfleur, Villes qu'il avoit recouvrées, le Roi le gratifia d'une somme de 600 écus au mois de Mars 1436; & le Connétable le fit encore rembourser d'une somme de 4000 livres pour le même sujet, en 1437. L'année suivante, après avoir fait lever le siége de Harfleur, retournant vers le Roi à Paris, il fut arrêté devant la porte du Château de Compiegne par les gens de *Guillaume de Flavy*, qui en étoit Capitaine. Il fut conduit d'abord à Mortemer, de là à Pernant, & ensuite à Compiegne, où, après avoir été neuf mois dans une cruelle prison, il fut transféré à Neelle en Tardenois, où il mourut d'épidémie, âgé de 48 ans, sans laisser de postérité.

VIII. Jean, III. du nom, Sire de Rieux & de Rochefort, Baron d'Ancenis, &c. né à Ancenis le 13 Juin 1377, porta le titre de *Vicomte de Donges* du vivant de son pere; eut le commandement de l'armée du Duc *de Bretagne*, qui prit plusieurs places sur ceux de la Maison de *Penthiévre*, après la félonie qu'ils avoient commise contre lui; & Jean, Sire de Rieux, eut part à la confiscation de leurs Terres. Ce Prince, en récompense de ses services, lui donna encore une rente de 400 livres sur la Terre de Goello, par Lettres du 4 Octobre 1420. Il fut un des Barons, compris dans l'état des Officiers du Duc *de Bourgogne*, en 1421; fut commis, en 1425, pour commander les Communes de Rieux, de Rochefort & de la Gasillée; servit ensuite les Rois de France sous le Connétable *de Richemont*; accompagna *Jean*, Duc *de Bretagne*, lorsqu'il vint trouver le Roi à Saumur; mourut le 8 Janvier 1431; & fut inhumé dans l'Eglise de Notre-Dame de Rieux. Il avoit épousé 1°. *Béatrix de Montauban*, fille unique de *Guillaume*, Sire *de Montauban*, & de *Marguerite de Loheac*; & 2°. en 1414, *Jeanne de Harcourt*, fille de *Jean* VII, Comte *de Harcourt* & d'Aumale, & de *Marie d'Alençon*. Elle fonda, avec son mari, les Cordeliers d'Ancenis; & étant devenue veuve, elle se remaria, le 13 Novembre 1434, à *Bertrand de Dinan*, Baron de Châteaubriant, Maréchal de Bretagne, dont elle n'eut point d'enfans. Elle mourut le 3 Mars 1456. Du premier lit vinrent: — 1. François, qui suit; — 2. Marie, qui demeura jeune sous la tutelle de sa mere, & fut mariée, à l'âge de 10 ans, à *Louis*, Seigneur *d'Amboise*, Vicomte de Thouars, fils d'*Ingelger d'Amboise*, Seigneur de Rochecourbon, & de *Jeanne de Craon*. Elle eut en dot la Terre de Nozay & de Fougeré; plaida long-tems contre son frere, pour la dot de sa mere; mourut le 24 Janvier 1465, & fut enterrée au Couvent des Cordeliers de Nantes; & du second lit: — 3. Jean, qui eut pour parrein *Jean*, Duc *de Bretagne*, & mourut jeune.

IX. François, Sire de Rieux & de Rochefort, Comte de Harcourt, Vicomte de Donges, Baron d'Ancenis, né le 11 Août 1418, Conseiller & Chambellan de *François*, Duc *de Bretagne*, fut un des Seigneurs qui jurerent, en 1448, le traité d'alliance du Duc *de Bretagne* avec le Roi Charles VII, contre les Anglois; assista aux Etats tenus à Vannes le 25 Mai 1451; reçut le Collier de l'Ordre de l'Hermine du Duc *de Bretagne*, au mois de Janvier 1454; fut retenu par Louis XI, n'étant encore que Dauphin, pour son Chambellan, par Lettres du 15 Juin 1458; mourut le 20 Novembre suivant, & fut enterré dans l'Eglise de Notre-Dame de Rieux. Il avoit épousé, par contrat du 11 Février 1442, *Jeanne de Rohan*, fille d'*Alain*, Vicomte *de Rohan* & de Léon, Comte de Porhoet, & de *Marguerite de Bretagne*, dont: — 1. Jean, qui suit; — 2. François, né le 6 Octobre 1448, qui eut pour parrein le Duc *de Bretagne*. Il porta le titre de *Seigneur d'Acerac*, & mourut sans enfans; — 3. François, mort sans alliance; — 4. Marguerite, née en 1445, mariée, en 1460, à *Charles*, Baron *de Coesmes* & de Lucé au Maine; — 5. & Louise, née le 1 Mars 1446, mariée, par traité du 24 Novembre 1455, ratifié le 12 Juin 1463, avec *Louis de Rohan*, II. du nom, Seigneur de Guémené & de Guingamp, de la Rochemoisan & de Montauban, fils aîné de *Louis de Rohan*, I. du nom, Seigneur de Guémené, & de *Marie de Montauban*.

X. JEAN, IV. du nom, Sire DE RIEUX, de Rochefort, Comte de Harcourt, Maréchal de Bretagne, né le 27 Juin 1447, demeura jeune, en 1461, sous la tutelle de sa mere & sous la curatelle de *François*, Duc *de Bretagne*, qu'il suivit dans la guerre du bien public en 1464; & souscrivit le traité de paix qui se fit ensuite entre le Roi de France & le Duc *de Bretagne*. Celui-ci le nomma Lieutenant-Général de ses Armées, par Lettres du 5 Septembre 1472, & Capitaine de la ville de Rennes après la mort du Seigneur *de Malestroit*, mais ce Duc se laissant trop aller au gouvernement de quelques-uns de ses Officiers, le Sire DE RIEUX fut un des principaux Seigneurs qui se liguerent contre lui en 1484. L'année suivante, étant rentré dans son devoir & dans la jouissance de ses emplois, dont il avoit été dépouillé, il commanda l'avant-garde de son Prince à la journée de Saint-Aubin-du-Cormier, le 28 Juillet 1488, contre le Roi CHARLES VIII, & sauva les débris de l'armée à Dinan. Le Duc, avant sa mort, arrivée peu de tems après cette bataille, l'institua tuteur & gardien de ses deux fils, par acte du 24 Octobre de la même année, dans lequel il est qualifié *haut & puissant Seigneur* JEAN, *Sire* DE RIEUX, *Chevalier, Maréchal de Bretagne, son proche parent*. Ce fut par son entremise que le mariage de la jeune Duchesse ANNE DE BRETAGNE, fut conclu avec le Roi CHARLES VIII, qu'il suivit dans toutes ses expéditions, & l'accompagna à la conquête de Naples, dont, par sa valeur, il facilita l'entrée aux troupes Françoises. Après la mort du Roi, il assista au mariage de la Reine, sa veuve, avec le Roi LOUIS XII, lequel lui donna, & au Maréchal *de Gié*, le commandement de l'armée qu'il envoya sur les frontieres d'Espagne en Roussillon. Il mourut le 9 Février 1518, âgé de 71 ans, & fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers d'Ancenis, comme il l'avoit ordonné par son testament; fit des fondations au Monastere de la Trinité de Rieux, & augmenta celles que les Comtes *de Harcourt* avoient faites à Notre-Dame du Parc. Il avoit épousé, 1°. en 1461, *Françoise Raguenel*, Dame de Malestroit, de Châteaugiron, Derval, Rougé & la Besliere, morte en 1481, fille aînée de *Jean Raguenel*, Seigneur des mêmes Terres, & de *Gillette de Châteaugiron*; 2°. *Claude de Maillé*, suffoquée du feu qui prit par accident au Château d'Elnen, fille de *Hardouin*, Seigneur *de Maillé*, & d'*Antoinette de Chauvigny*, sa premiere femme; & 3°. *Isabeau de Brosse*, fille de *Jean de Brosse*, III. du nom, dit *de Bretagne*, Comte de Penthiévre, & de *Louise de Laval*. Elle mourut le 21 Mars 1517, & fut inhumée dans l'Eglise de Notre-Dame de Rochefort. Du premier lit vint: —— FRANÇOISE DE RIEUX, Dame de Malestroit, née en 1461, mariée, par contrat du 11 Juin 1488, à *François de Laval*, Seigneur de Châteaubriant, de Candé, de Beaumanoir & de Montafilan, fils de *Gui*, Comte *de Laval*, & de *Françoise de Dinan*, Dame de Châteaubriant, sa seconde femme. Elle mourut le 30 Octobre 1532, à Châteaubriant, & fut enterrée dans l'Eglise de la Trinité. Elle survéquit de 29 ans; & du troisieme lit: —— 2. CLAUDE, qui suit; —— 3. FRANÇOIS, tige des Seigneurs d'Acerac, rapportés ci-après; —— 4. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Châteauneuf, qui n'a formé que trois degrés, & s'est éteinte dans son petit-fils GUI DE RIEUX, II. du nom, qui n'a laissé de *Catherine de Rosmadec*, sa seconde femme, qu'un fils, mort sans alliance; —— & JEANNE-PÉLAGIE, mariée à JEAN-EMMANUEL, Marquis d'Acerac, son cousin, mentionné à la branche d'Acerac; —— 5. & PERONNELLE, morte sans alliance.

On trouve à la Bibliothéque du Roi, Cabinet de M. *de Gaignieres*, JACQUES, Baron DE RIEUX, porte Guidon de 50 lances, d'abord sous la charge de M. *de Clermont-Lodeve*, & depuis sous celle du Sénéchal *de Toulouse*, qui donna quittance de 50 livres en écus sols de 45 sols piéce, pour un quartier, outre sa place d'homme d'armes, le 6 Mars 1536, signée de lui. Il en donna une pareille le 21 Juin 1538.

XI. CLAUDE, Sire DE RIEUX & de Rochefort, Comte de Harcourt & d'Aumale, né le 15 Février 1497, suivit le Roi FRANÇOIS I dans ses expéditions d'Italie, & au Duché de Milan, contre les Suisses, & à la journée de Sainte-Brigite, où il fut fait *Chevalier*. Il exerça la charge de Maréchal à la bataille de

Pavie; y fut fait prisonnier; & après avoir payé sa rançon, fut un des ôtage donnés, par le traité de Madrid du 15 Février 1526, à l'Empereur Charles-Quint, pour la délivrance du Roi. Il mourut le 19 Mai 1532, & fut enterré dans l'Eglise de Notre-Dame de Rieux. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 10 Novembre 1518, *Catherine de Laval*, morte le dernier Décembre 1526, fille aînée de *Gui*, Comte *de Laval*, & de *Catherine d'Arragon*; & 2°. le 29 Novembre 1529, avec dispense, obtenue le 3 Octobre précédent, du Pape Clément VII, Susanne de Bourbon, fille de Louis de Bourbon, Prince de la Roche-sur-Yon, & de Louise de Bourbon-Montpensier. Du premier lit vinrent: — 1. Renée de Rieux, née en 1524, qui recueillit la succession de la Maison de *Laval*, une des plus riches de France, après la mort de *Gui*, XVII. du nom, Comte *de Laval*, son oncle; & succéda aussi, en 1548, au Comte *de Harcourt*, son frere du second lit, dont il sera parlé ci-après. Elle prit le nom de *Guyonne*, XVIII. du nom, Comtesse *de Laval*. Elle avoit épousé, en 1540, *Louis de Sainte-Maure*, Marquis de Nesle, Comte de Joigny, fils de *Jean de Sainte-Maure*, III. du nom, Comte de Nesle & de Joigny, & d'*Anne d'Humieres*; — 2. Claude de Rieux, née le 8 Février 1525, qui eut la Seigneurie de Montfort en Bretagne pour son partage, par traité fait en 1557. Elle succéda depuis à sa sœur dans tous ses biens. Elle avoit épousé, le 19 Mars 1537, *François de Coligny*, Seigneur d'Andelot, Colonel-Général de l'Infanterie Françoise, si célebre dans l'Histoire, fils puîné de *Gaspard de Coligny*, I. du nom, Seigneur de Châtillon, Maréchal de France, & de *Louise de Montmorency*. Son mari lui fit embrasser la Religion Protestante, & elle mourut avant lui; & du second lit: — 3. Claude, qui suit; —— 4. & Louise, née en 1531, mariée à *René de Lorraine*, Marquis d'Elbœuf, auquel elle apporta la Baronnie d'Ancenis, que *Charles de Lorraine*, son fils, vendit au Duc *de Mercœur*. C'est lui qui, par représentation de sa mere, recueillit toute la succession de la branche aînée de la Maison de Rieux. Il étoit septieme fils de *Claude de Lorraine*, Duc de Guise, & d'Antoinette de Bourbon.

XII. Claude, Sire de Rieux & de Rochefort, Comte de Harcourt & d'Aumale, né en 1530, parut à la Cour des Rois François I & Henri II, sous le titre de *Comte de Harcourt*; assista au couronnement de Henri II en 1547; & mourut le 26 Avril de l'année suivante, sans avoir été marié.

Branche des Seigneurs & Marquis d'Acerac.

XI. François de Rieux, second fils de Jean, Sire de Rieux, Maréchal de Bretagne, & d'*Isabeau de Brosse*, sa troisieme femme, eut en partage la Seigneurie d'Acerac; & épousa *Renée de la Feillée*, Dame du Gué-de-l'Isle, fille aînée & présomptive héritiere de *François*, Seigneur *de la Feillée*, Vicomte de Plouider, & de *Cyprienne de Rohan*, Dame du Gué-de-l'Isle. Leurs enfans furent: — 1. Jean, qui suit; — 2. René, rapporté après la postérité de son aîné; —— 3. Claude, Seigneur du Gué de l'Isle, mort jeune; —— 4. Anne, femme de *René de Carné*, Seigneur de Cohinac, Gouverneur de Brest; — 5. & Susanne, mariée à *Jacques Brossin*, Seigneur de Mercy.

XII. Jean de Rieux fit ériger la Terre d'*Acerac* en *Marquisat*, par Lettres du Roi Henri III, étant à Lyon, au mois de Septembre 1574; & fut Lieutenant de Roi en Bretagne, sous le Duc *de Montpensier*, par Lettres du 27 Septembre 1576. Il avoit épousé *Philippe de Saint-Amadour*, Vicomtesse de Guiguen, fille de *Claude de Saint-Amadour*, Vicomte de Guiguen, & de *Claude*, Dame *de la Tour-Limosiniere*, dont: — Jean de Rieux, Marquis d'Acerac, mort sans avoir été marié; —— & Gabriel, aussi décédé, sans alliance, en 1595.

XII. René de Rieux, Seigneur de la Feillée, de l'Isle-Dieu & de Belle-Isle, Chevalier de l'Ordre du Roi, son Chambellan & du Roi de Navarre, Lieutenant de 100 hommes d'armes & de la Compagnie du Prince *de Condé*, naquit en 1540; mourut le 25 Août 1575, & fut inhumé dans l'Eglise des Cordeliers de

Nantes, où se voit son épitaphe. Il avoit épousé *Marguerite de Conan*, fille de *François de Conan*, Seigneur de Rabestan, Maître des Requêtes, & de *Jeanne Hennequin*, dont: — 1. JEAN, Marquis d'Acerac après son oncle, Seigneur de l'Isle-Dieu, tué à Paris en 1595. Il avoit épousé *Jeanne-Hélene de la Motte-Vaucler*, Dame de la Hunaudaye, veuve de *François de Coligny*, Sire de Rieux, de laquelle il eut — RENÉ DE RIEUX, Marquis d'Acerac, né le 16 Août 1592, qui se noya, à Rome, dans le Tibre, le 13 Août 1609, âgé de 17 ans, voulant sauver un de ses Pages qui s'y noyoit; — 2. JEAN, dit *le Jeune*, qui suit; — 3. & SUSANNE, mariée, le 21 Janvier 1601, à *Pierre de Montmorency*, Seigneur de Lauréce, Gouverneur du Perche & du Château du Loire, troisieme fils de *Pierre de Montmorency*, III. du nom, Marquis de Thury, & de *Jacqueline d'Avaugour*.

XIII. JEAN DE RIEUX, Seigneur de la Feillée, Comte de Largoet, Marquis d'Acerac après la mort de son neveu, épousa SUSANNE DE RIEUX, fille de GUI, Seigneur de Châteauneuf, & de *Madelene d'Espinay-Duretal*, sa seconde femme, dont: — JEAN-EMMANUEL, qui suit; — & CLAUDE-HÉLENE, mariée, le 19 Septembre 1632, à *Charles du Bellay*, Prince d'Yvetot, Marquis du Bellay, Baron de Commequiers, fils puîné de *Martin du Bellay*, Marquis de Thouarcé, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Louise de Savonnieres*, sa premiere femme.

XIV. JEAN-EMMANUEL DE RIEUX, Marquis d'Acerac, Comte de Largoet, Seigneur de l'Isle-Dieu, Gouverneur de Guerande, du Croisil & de Saint-Nazaire en 1650, mort en 1656, avoit épousé, 1°. le 20 Février 1639, *Anne Mangot*, fille de *Claude*, Garde des Sceaux de France, & de *Marguerite le Beau*, Dame de Villarceau; & 2°. JEANNE-PÉLAGIE DE RIEUX, Comtesse de Châteauneuf, Vicomtesse de Donges, fille unique de GUI DE RIEUX, II. du nom, Comte de Châteauneuf, & de *Catherine de Rosmadec*, sa seconde femme, dont:

XV. JEAN-GUSTAVE DE RIEUX, Marquis d'Acerac, Vicomte de Donges, mort à Paris le 29 Janvier 1713, âgé de 64 ans. Il avoit épousé, le 2 Mars 1677, *Anne d'Aguillon*, fille unique de *César d'Aguillon*, Seigneur de la Juliennaye & de la Motte de Genne, au pays Nantois, dont: — JEAN-SEVERE DE RIEUX, Marquis d'Ouessant, Baron de la Hunaudaye & de Montafilan, dit *le Marquis de Rieux*, qui n'étoit point marié en 1749; — & LOUIS-AUGUSTE qui suit.

XVI. LOUIS-AUGUSTE DE RIEUX, dit *le Chevalier*, puis *le Comte de Rieux*, Mestre-de-Camp du Régiment du Perche, Infanterie, le 7 Avril 1718, traité de *Cousin* par le Roi dans sa Commission de Colonel, du 15 Mars de la même année; & dans un Brevet d'Enseigne de la Compagnie Mestre-de-Camp du même Régiment, le 3 Septembre 1725; fait Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 20 Février 1734; Maréchal-de-Camp à celle du 24 Février 1738; Lieutenant-Général des Armées du Roi au mois d'Août 1744, a servi, pendant la campagne de 1745, en qualité de Lieutenant-Général dans l'armée commandée par le Prince *de Conty*, en Allemagne; ensuite dans l'armée d'Italie, commandée par le Maréchal *de Maillebois*, où il se trouva à la bataille perdue contre les Autrichiens, le 16 Juin 1746, à Saint-Lazare près de Plaisance; continua de servir dans l'armée de Provence & d'Italie pendant l'année 1747; & est mort le 1 Mars 1767. Il avoit épousé 1°. Demoiselle *Marie Butaut-de-Marzan*, sœur de la Comtesse *de Lorges*, morte en couches, & le fils qu'elle avoit eu, environ deux mois après sa mere, en 1734; & 2°. le 1 Février 1745, *Claude-Louise-Jeanne d'Illiers*, Marquise de Gié. De ce second lit sont issus: — 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit; — 2. JEAN-FELIX, mort le 25 Décembre 1753, à 9 mois, & inhumé aux Carmes-Déchaussés; — 3. & LOUISE-JEANNE, née le 12 Septembre 1748.

XVII. LOUIS-FRANÇOIS, Comte DE RIEUX, né en 1750, est marié, & son épouse a été présentée le 21 Septembre 1767. Il en a un fils, né le 11 Septembre 1768.

Il y a encore eu la branche des Seigneurs de Sourdeac, qui a commencé à

René de Rieux, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bretagne, & Gouverneur de Brest, second fils de Jean, Seigneur de Châteauneuf, & de *Béatrix de Joncheres*, Dame de la Perriere en Anjou. Il fut Seigneur de Sourdeac, qu'il eut en partage, & obtint depuis, de *Roland de Neuville*, Evêque de Léon, l'Isle d'Ouessant; fut élevé enfant d'honneur du Roi Charles IX; commença de porter les armes dès l'âge de 14 ans, en 1572; se trouva, l'année suivante, au siége de la Rochelle, où il acquit beaucoup de réputation; servit aux guerres de Normandie sous M. *de Matignon*, aux siéges de Saint-Lo & de Carentan, & à la journée de Coutras en 1587. Le Roi Henri III, qui l'aimoit, lui donna une Compagnie de Chevaux-Légers, & le fit ensuite Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Seigneur *de Bellegarde*, dont il fut depuis Capitaine. Après la mort de ce Prince, il s'attacha au Roi Henri IV, qui l'honora toujours de son amitié, & érigea, en sa faveur, l'Isle d'*Ouessant* en *Marquisat*, par Lettres-Patentes de 1597, dans lesquelles ce Prince le qualifie *son Cousin*. Il tint constamment son parti pendant les divisions de la Ligue, défit, en diverses rencontres, les troupes des Ligueurs en Bretagne, y réduisit plusieurs places en l'obéissance du Roi; conserva la Province en paix après qu'il en eut été fait Lieutenant-Général, & aida le Maréchal *d'Aumont* à réduire les autres places de la Province à leur devoir. En reconnoissance de tant de services, le Roi l'honora du Collier de ses Ordres, à la promotion du 2 Janvier 1599, & le pourvut du Gouvernement de Brest, dont il reçut depuis récompense. Lorsque ce Prince marcha contre le Duc *de Savoie* en 1600, il le suivit à la conquête de ce Duché, & mourut à Assé en Anjou, le 4 Décembre 1628, âgé de 80 ans. Il avoit épousé *Susanne de Sainte-Melaine*, morte à Brest le 22 Mars 1616. Sa postérité s'est éteinte dans son arriere-petit-fils, René-Louis, dit *le Comte* de Rieux, mort au commencement du mois de Février 1713, sans enfans d'*Anne-Elisabeth Nivelle*, son épouse.

Les armes: *d'azur, à dix besans d'or, 3, 3, 3 & 1.*

Pour un plus long détail sur les branches, on peut consulter l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VI, p. 763 & suiv.*

* RIOCOURT, en Lorraine, Diocèse de Toul. Village enclavé dans le Barrois, ci-devant appellé *la Villotte*, & dont le nom ne fut changé que le 29 Avril 1720.

A cette époque, la Terre & Seigneurie de *la Villotte* fut érigée en *Baronnie*, sous le nom de *Riocourt*, en faveur d'*Antoine Dubois-de-Riocourt*, Conseiller d'Etat, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Duc Léopold. Son fils aîné, *Nicolas-Joseph Dubois-de-Riocourt*, premier Président de la Chambre des Comptes de Lorraine, a obtenu le titre de *Baron*, pour lui & ses descendans, par Lettres données à Lunéville en 1736.

RIOLLET (de): Cette Famille, de *noble* & *ancienne extraction*, originaire de la Province de Poitou, est établie en Bourgogne depuis environ 350 ans, ce qui se prouve par titres depuis 1461 jusqu'à ce jour, & par deux renvois de noblesse accordés sous le regne de Louis XIV; le premier, délivré par M. *Bouchu* en 1669; le second, par M. *Ferrand*, en 1698, tous deux Intendans en Bourgogne, & Commissaires départis par le Roi pour la vérification des titres de noblesse.

Cette Famille, qui n'a fait que de bonnes alliances dans sa Province sans se mésallier, a, depuis un nombre considérable d'années, entrée & voix délibérative en la Chambre de la Noblesse aux Etats de Bourgogne; & est divisée en quatre branches, dont deux subsistent. Elles ont pour auteur commun:

I. Philippe de Riollet, qualifié *Ecuyer, Capitaine de la Roche*, dans son contrat de mariage passé, le 6 Décembre 1461, devant *Jean Conte*, Clerc-Notaire-Juré à Mimeur, avec Damoiselle *Jacquette du Val*, fille de *Pierre du Val*, Ecuyer,

Sieur de Longecour, & d'*Isabeau de Meneſſier.* Cette Famille noble de *du Val* eſt employée dans le Catalogue des Armoiries des Gentilshommes de Bourgogne, imprimé à Dijon en 1760. De ce mariage ſortit :

II. Ayme de Riollet, auſſi qualifié *Ecuyer* dans deux titres de 1500, & dans un troiſieme du 3 Octobre 1512. Le nom de ſa femme eſt ignoré ; mais il eut pour fils :

III. Jean de Riollet, I. du nom, qui prend auſſi la qualité d'*Ecuyer* dans le contrat de mariage de Jean, ſon fils, qui ſuit. Par un acte de tutelle en parchemin, daté du 3 Juin 1547, il fut créé curateur des enfans d'*Antoine Gaulus*, Ecuyer, & de Guillemette de Riollet, ſa femme.

IV. Jean de Riollet, II. du nom, qualifié *Ecuyer* dans ſon contrat de mariage, & dans des actes du 13 Juin & du 9 Août 1552, épouſa, par contrat paſſé le 29 Décembre 1549, devant *Miſſerey*, Clerc-Notaire-Juré à Beaune, Damoiſelle *Henriette de Hubmies*, fille de *Hardi de Hubmies*, Ecuyer, Seigneur de la Motte & de Rouvrai en Auxois, & de Dame *Françoiſe Neguin.* Il eut de ſon mariage : — François, qui ſuit ; — & Philippe, auteur de la quatrieme branche, rapportée à la fin de cette Généalogie.

V. François de Riollet, Ecuyer, Seigneur en partie des Fiefs de Malain & de Meloiſey, Archer dans la Compagnie d'hommes d'armes du Comte *de Tavannes*, puis Guidon, & enfin Maréchal-des-Logis de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, de la Compagnie du Baron *de Lux*, fut tué à la bataille de Coutras en 1587. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Mars 1566, paſſé devant *de Repas*, Notaire à Malain, Damoiſelle *Anne de Porcherot* (dont le nom ſe trouve employé dans le Catalogue des Armoiries des Gentilshommes de Bourgogne), fille d'*Antoine de Porcherot*, Ecuyer, Maréchal-des-Logis d'hommes d'armes des Ordonnances du Roi, de la Compagnie du Duc *d'Aumale*, & Capitaine du Château de Lantenecht, de l'ancien domaine des Ducs *de Bourgogne*, & de Dame *Anne de la Roze.* Elle eut, par acte du 23 Novembre 1587, la tutelle de ſes enfans, ſçavoir : — 1. Antoine, qui ſuit ; — 2. & 3. deux garçons, Religieux Bénédictins ; —— 4. Denis, tué au ſervice du Roi en 1610, étant Officier au Régiment de Néreſtan ; — 5. un autre garçon, mort en bas-âge ; — 6. & une fille.

VI. Antoine de Riollet, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Feuillée & de Vannaire en partie, avoit environ 20 ans lors du décès de ſon pere ; fit, conjointement avec Sylvestre de Riollet, Ecuyer, ſon couſin, le 26 Mai 1632, l'acquiſition d'une partie de la Terre & Seigneurie de Malain & de celle de Savigny, de Meſſire *Odinet de Sercey.* La repriſe de fief en la Chambre des Comptes de Dijon eſt du 15 Juin 1632. Suivant un Extrait, en forme, des Regiſtres du Bailliage d'Auxois, du 7 Juillet 1635, il fut exempté de ſervir à l'arriere-ban, à cauſe de ſon grand âge & de ſes infirmités. Il fut Maréchal-des-Logis de la Compagnie des Gendarmes du Marquis *de Tavannes* ; ſervit le Roi très-long-tems ; fut envoyé, le 19 Juin 1595, par Commiſſion du Maréchal *de Biron*, pour commander les troupes du Roi dans la ville de Cuzeau en Breſſe. Ce fut lui qui, en 1613, porta le billet de Cartel, de la part du jeune Baron *de Lux*, au Chevalier *de Guiſe*, pour le provoquer au combat qui ſe donna entre eux. Antoine de Riollet fut le ſecond du Baron *de Lux*, ſe battit, quoique déja âgé, & bleſſa griévement le Chevalier *de Grignan*, ſecond du Chevalier *de Guiſe* ; & celui-ci tua le Baron *de Lux*, ſuivant le récit de pluſieurs Hiſtoriens. *Mezeray*, en rapportant ce fait, dit *du Riol* au lieu de Riollet : *le Vaſſor* a fait la même faute ; mais *Dupleix*, qui raconte cette action, telle qu'elle s'eſt paſſée, dit de Riollet. Après ce combat Antoine de Riollet, I. du nom, paſſa en Eſpagne, & le Chevalier *de Guiſe*, ſur la fin de 1614, eut la généroſité d'obtenir ſa grace de la Reine Régente, dont il exiſte une copie en parchemin. Il fut reçu aux Etats de Bourgogne en 1650, ainſi qu'il eſt prouvé par une Lettre du Roi, à lui adreſſée, pour la convocation deſdits Etats, du 30 Octobre de cette année. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Septembre 1628, paſſé devant *Geliot*, Notaire Royal à Salive, Damoiſelle *Claude du Bois-d'Yſome*, fille de

Melchior

Melchior du Bois, Ecuyer, Seigneur en partie de Barjon, d'Ysome, d'Anot & de la Grange-Potenai, & de Dame *Elisabeth de Thiolle.* De cette Famille de *du Bois*, dont les armes sont mentionnées dans l'Armorial de Bourgogne, étoit *N... du Bois*, Chevalier de Malte, qui avoit un Prieuré à l'Isle d'Oleron, mort depuis quelques années. Les enfans d'ANTOINE DE RIOLLET, & de *Claude du Bois*, rappellés dans l'acte de tutelle, en parchemin, du 26 Septembre 1540, passé à Arnay-le-Duc par les Officiers Royaux du Bailliage, après son décès, furent: — 1. JEAN-BATISTE, qui suit; — 2. CLAUDE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après; — 3. SYLVESTRE, tige de la troisieme, mentionnée ensuite; — 4. & PIERRE DE RIOLLET, Lieutenant de Cavalerie au Régiment d'Armagnac, Compagnie de Vignacourt, tué proche Landau, *en faisant bien son devoir:* ce sont les termes du certificat du Commandant & des autres Officiers du Corps, daté du Camp de Saverne du 2 Novembre 1674: il mourut sans postérité.

VII. JEAN-BATISTE DE RIOLLET, Ecuyer, Seigneur en partie de la Feuillée, fut maintenu, avec ses freres, dans les priviléges de la Noblesse, les 22 Janvier 1669 & 6 Mai 1698, comme on l'a dit au commencement de cette Généalogie, par MM. *Bouchu* & *Ferrand*, Intendans de la Province. LOUIS XIV lui adressa une Lettre, le 4 Avril 1682, pour la convocation des Etats de Bourgogne. Il fut Lieutenant-Commandant d'une Compagnie de Cavalerie au Régiment du Plessis-Praslin; fut blessé d'un coup de feu au visage au siége de Lerida en Espagne; & servit ensuite à l'arriere-ban en qualité de Brigadier du second Escadron de la Noblesse de Bourgogne, ce qui est prouvé par un certificat du Maréchal Vicomte *de Turenne*, donné au Camp de Tréviler le 6 Novembre 1674. Il avoit épousé, par contrat passé le 16 Novembre 1654, devant *Vreville*, Notaire Royal à Malain, Damoiselle *Pernette le Beuf*, fille de noble homme *Noel le Beuf*, Ecuyer, Gendarme de la Reine, & de Dame *Bernarde de Bouchard.* Cette Famille noble de *le Beuf* donne aux DE RIOLLET une alliance avec Madame *de Chantal*, canonisée de nos jours, & avec MM. *Fremiot*, Président au Parlement de Bourgogne, & *de Berbisey*, ci-devant premier Président du même Parlement, & avec MM. *Quarré-d'Aligny.* Il en eut plusieurs enfans, mentionnés dans l'acte de tutelle en parchemin, fait après le décès de leur mere, le 1 Juin 1686, à Arnay-le-Duc, par les Officiers Royaux de ce Bailliage; sçavoir: — 1. JEAN-BATISTE DE RIOLLET, Ecuyer, Officier de Dragons, marié à Damoiselle *N... Batonnier*, de laquelle sortirent: — HUGUES DE RIOLLET, Lieutenant au Régiment de Limousin, mort de ses blessures à Crémone en 1707; — & MADELENE-DIANE, mariée, le 2 Novembre 1703, à *Joseph de Champeaux*, Ecuyer, Gendarme de la Garde du Roi, Seigneur de Champeaux, & de Toisy-le-Désert en partie, dont postérité. Voyez CHAMPEAUX, *Tome IV.*

2. ANTOINE, qui suit; — 3. HENRI-LOUIS, Lieutenant au Régiment de Limousin, tué, comme son neveu, dans les guerres d'Italie; — 4. MARIE, majeure lors de l'acte de tutelle après le décès de sa mere, & mariée, le 10 Janvier 1696, contrat passé devant *Pidard*, Notaire Royal à Pouilly, avec *Claude de Colombet*, Ecuyer, Sieur de la Borde, Cornette de Cavalerie au Régiment d'Anjou, dans la Compagnie de M. *de Colombet*, Comte de Gissey, son cousin, par Brevet du 2 Février 1690. Ils sont morts l'un & l'autre sans postérité;

5. BERNARDE DE RIOLLET, femme de *Pierre-François de Moncrif*, Ecuyer, Seigneur du Fief de Bellenot en Montagne, qui eut pour enfans: — *Antoine de Moncrif*, dont nous allons parler; — & *Catherine*, épouse de *Nicolas de Clairon*, Chevalier, ancien Baron de Safre, Seigneur de Posange. Ledit *Antoine de Moncrif*, Ecuyer, Seigneur de Millery, demeurant à Nion près Couche, fut pere de — *François de Moncrif*, Ecuyer, Seigneur de Millery & du Fief de Bar-le-Regulier, y demeurant, qui a servi plusieurs années Capitaine au Régiment de Navarre, dont le fils a servi dans les Mousquetaires de la premiere Compagnie, & y a obtenu le Brevet de Capitaine de Cavalerie. Ceux de ce nom sont reçus à la Chambre de la Noblesse aux Etats de Bourgogne.

6. Sébastienne de Riollet, mariée, 1°. le 12 Novembre 1703, avec *Claude de Raille*, Ecuyer, Aide-Major de Cavalerie au Régiment de Saint-Pouange, tué au service; & 2°. par acte du 10 Juillet 1709, à *Pierre-Hercule d'Arcy*, Ecuyer, Seigneur de la Brosse & de Levange en Nivernois. Elle n'a point eu d'enfans de ces deux mariages; —— 7. & Jeanne, mariée à *N... de Pélissier*, Ecuyer, Seigneur de Flavignerot & de Montpallier, reçu aux Etats de Bourgogne en la Chambre de la Noblesse, dont une fille, —— *N... de Pélissier*, mariée à *Jean-Batiste de Champeaux*, Ecuyer, Seigneur de Champeaux & de Flavignerot, qui a servi Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie.

VIII. Antoine de Riollet, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Levange, Capitaine au Régiment de Limousin, a épousé, par contrat du 22 Septembre 1706, passé devant *Cray*, Notaire Royal à Decize en Nivernois, Damoiselle *Jeanne Hélene d'Arcy-Levange*, fille de *Charles d'Arcy*, Ecuyer, Seigneur de Levange & de la Brosse, & de Dame *Claude Desgouttes-de-la-Salle*, dont, entr'autres enfans: — Hugues, qui suit; — & Antoine, lequel a été long-tems Capitaine au Régiment de Navarre, Chevalier de Saint-Louis, retiré avec une pension du Roi. Il est établi à Meloisey au Bailliage de Beaune, où il a de son mariage avec Damoiselle *Jeanne-Marie de Somme*, une fille, nommée — Claudine-Françoise de Riollet, âgée d'environ 20 ans.

IX. Hugues de Riollet, Chevalier, Seigneur de Levange, ci-devant Capitaine au Régiment de Navarre, a épousé, le 21 Mars 1735, par contrat passé devant *Larmier*, Notaire Royal à Saulieu, Damoiselle *Louise-Charlotte de Balathier-Lantage*, décédée le 4 Février 1748, fille de *Henri de Balathier*, Comte de Lantage, Seigneur de Villargoix & Cormaillon, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Beringhen, & de Dame *Julie-Susanne de Launoy*, proche parente du Maréchal *de Schulemberg*. Elle étoit sœur d'*Armand-Joseph de Balathier-Lantage*, Chevalier de Malte, & Commandeur actuel de Marbotte en Lorraine. Voyez Balathier. Après le décès de sa femme, il a eu, par acte passé devant les Officiers Royaux du Bailliage d'Arnay-le-Duc, la tutelle de ses enfans, sçavoir: — 1. François, qui suit; — 2. Armand-Edme, rapporté après son aîné; — 3. Marie-Elie, Prêtre, Chanoine de la Collégiale Royale d'Avalon, pourvu, par le Roi, du Prieuré Royal & Commendataire du Val-Croissant, Diocèse d'Autun, Bailliage de Saulieu en Bourgogne, le 16 Janvier 1774, dont il a pris possession le 18 Mai suivant; — 4. Antoine, mort en bas-âge; — 5. & Susanne-Antoinette, Ursuline au Monastere de Saulieu.

X. François de Riollet, II. du nom, Chevalier, entré au service en qualité de Lieutenant, le 7 Décembre 1747, successivement Capitaine au Régiment de Rouergue, a été blessé, au visage, en se distinguant dans l'armée de Corse, au commencement de la campagne de 1768; a servi cette campagne & les suivantes, en qualité de Capitaine de Chasseurs, jusqu'à la soumission entiere de cette Isle, & a été reçu Chevalier de Saint-Louis le 21 Juin 1772. Il continue ses services en qualité de Capitaine-Commandant au susdit Régiment.

X. Armand-Edme de Riollet, Chevalier, second fils d'Hugues, & de feu *Louise-Charlotte de Balathier-Lantage*, Seigneur de Grandchamp, Soussey & Martrois en partie, par acquisition du 17 Juillet 1769, contrat passé devant *Roland* & son Confrere, Notaires à Autun, a été substitué au nom & aux armes de la Maison de *Colombet*, & à la Terre, Seigneurie & dépendance de Gissey-le-Viel, ~~Paroisse &~~ Bailliage d'Arnay-le-Duc, suivant le testament, reçu le 2 Octobre 1758, par *Garreau*, Notaire Royal à Pouilly en Auxois, de Messire *Marc-Antoine de Colombet*, Chevalier, Comte de Gissey-le-Viel, parent, au IVe degré de Hugues de Riollet, pere dudit Armand-Edme. Cette parenté provient de la Dame *Claude du Bois*, épouse d'Antoine de Riollet, I. du nom, & trisayeule du substitué. Le 23 Novembre 1763, il a été reçu, avec voix délibérative, en la Chambre de la Noblesse aux Etats de Bourgogne, tenus à Autun. Dans l'acte de réception il est dit ce qui suit: *à la vue desquels titres nous avons reconnu mondit sieur* Armand-Edme de Riollet-de-Colombet, *Chevalier, bon Gentilhomme, & de la qualité requise pour entrer en la Chambre*

de Meſſieurs de la Nobleſſe aux Etats de Bourgogne, ayant toujours fait & faiſant profeſſion des armes, ainſi que MM. ſes auteurs. Il a épouſé, par contrat du 4 Janvier 1762, paſſé devant *Blime*, Notaire Royal à Vitteaux, Demoiſelle *Madelene-Joſephe de Champeaux-de-Toiſy*, dont le nom ſe trouve dans l'Armorial de Bourgogne, fille de feu *Andoche de Champeaux*, Ecuyer, Seigneur de Toiſy-le-Déſert, Capitaine au Régiment de Nice, & de Dame *Claire-Joſephe de la Jarrie*, de laquelle ſont iſſus, entr'autres enfans: — 1. Gui-Hubert de Riollet, âgé de 7 ans en 1776; — 2. Claire-Huguette, âgée de 13 ans; — 3. & Catherine-Jacqueline, âgée de 12 ans.

Seconde Branche. Seigneurs de Riollet.

VII. Claude de Riollet, Ecuyer, ſecond fils d'Antoine, I. du nom, & de *Claude du Bois*, Seigneur du Fief de Riollet, ſitué à Malain, au Bailliage d'Arnay-le Duc, Capitaine au Régiment de Picardie, par Commiſſion du 18 Décembre 1674, fut bleſſé d'un coup de feu au genou, au fameux paſſage du Rhin, ſervant alors dans la Maiſon du Roi; & il reſta long-tems priſonnier en Eſpagne. De Demoiſelle *N... Bernard*, ſon épouſe, dont le nom ſe trouve dans l'Armorial de Bourgogne, il eut:

VIII. Antoine de Riollet, Ecuyer, Seigneur de Riollet, Officier de Dragons, marié à Demoiſelle *Jacqueline de Siry*, dont le frere étoit Préſident aux Requêtes du Palais du Parlement de Paris. Il en eut: — 1. François, qui ſuit; — 2. Jeanne, Penſionnaire perpétuelle au Monaſtere de la Viſitation de Sainte-Marie de Bourbon-Lancy, morte depuis quelques années; — 3. & Marie, femme de *Charles de Croiſier*, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Segros, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Forſac, puis de Lordat, Chevalier de Saint-Louis, qui eut une jambe emportée au dernier ſiége de Landau.

IX. François de Riollet, Chevalier, Seigneur de Riollet, Officier au Régiment de Navarre, s'eſt retiré depuis plus de 20 ans du ſervice, & eſt mort depuis peu, ſans avoir été marié. En lui s'eſt éteinte cette branche.

Ledit François de Riollet, par ſon teſtament du 30 Mai 1766, a ſubſtitué au profit de Gui-Hubert de Riollet-de-Gissey, ſon fief de Riollet, ſitué à Malain, au cas que MM. *de Croiſier*, ſes neveux & héritiers, Capitaines au Régiment de Navarre, viennent à mourir ſans enfans mâles. Ce teſtament a été inſinué aux Bailliages de Dijon & d'Arnay-le-Duc.

Troiſieme Branche. Seigneurs de Morteuil.

VII. Sylvestre de Riollet, Ecuyer, troiſieme fils d'Antoine, I. du nom, & de *Claude du Bois*, Seigneur de Morteuil, au Bailliage de Beaune, Gendarme de la Garde du Roi, épouſa Demoiſelle *N... Berbis*, fille aînée de *Jean Berbis*, Ecuyer, Seigneur des Maillys, & d'*Anne de la Mare*. Voyez la Généalogie de cette ancienne Nobleſſe de *Berbis*, au mot Maillys (les), *Tome IX*. Leurs enfans furent: — Antoine, qui ſuit; — & une fille, mariée à *N... de Peliſſier*, Ecuyer, Seigneur de Ternant, &c.

VIII. Antoine de Riollet, Ecuyer, Seigneur de Morteuil, Page du Roi dans ſa grande Ecurie, enſuite Officier dans le Régiment de Limouſin, y a ſervi pluſieurs années en qualité de Capitaine. Il avoit épouſé Demoiſelle *Jacqueline de Balathier Lantage*, de la même Maiſon, & tante de celle qui eſt entrée dans la premiere branche, dont: — Henri, qui ſuit; — & Edmée, Chanoineſſe à Poulangy près Langres, morte depuis peu d'années.

IX. Henri de Riollet, Chevalier, Seigneur de Morteuil, Page du Roi dans ſa grande Ecurie, & Cornette au Régiment de Beringhen, a épouſé Demoiſelle *Claudine Perreney-d'Aubigny*, proche parente de M. *Perreney-de-Groſbois*, premier Préſident du Parlement de Beſançon en 1776, de laquelle il a pour enfans: — Philippe, qui ſuit; — & Louis de Riollet, d'abord Page du Roi dans ſa grande Ecurie, puis Cornette de Cavalerie & reformé à la ſuite du Régiment de Balincourt.

X. Philippe de Riollet, Chevalier, Seigneur de Morteuil, né en 1739, Page du Roi dans sa petite Ecurie, a ensuite servi sept ans en qualité de Cornette au Régiment de Grammont, Cavalerie, puis Balincourt, & a épousé, en Août 1769, Demoiselle *N... Perreney-de-Baleure*, sa cousine-germaine.

Quatrieme Branche, éteinte.

V. Philippe de Riollet, fils puîné de Jean, II. du nom, & de *Henriette de Hubmies*, est qualifié de *noble Seigneur* Philippe de Riollet, *Ecuyer*, dans un acte reçu par *Niot*, Notaire Royal à Meloisey, le dernier jour de Janvier 1567. Il épousa Demoiselle *Antoinette d'Ardenet*, de laquelle vinrent : — François, qui suit ; — & Jean de Riollet, Ecuyer, Capitaine d'Infanterie au Régiment du Marquis *de Mirebeau*, à sa sortie de Page, tué au service en 1590.

VI. François de Riollet, Ecuyer, épousa, par contrat du 22 Août 1622, Damoiselle *Marguerite de la Rose*, dont : — Maximilien, Officier au Régiment du Comte *de Camille*, & tué au service du Roi en Piémont ; — & Sylvestre, qui suit.

VII. Sylvestre de Riollet, Ecuyer, Seigneur de Morteuil, servit, pendant 27 campagnes, sous les Rois Henri IV, Louis XIII & Louis XIV, d'abord en qualité de Volontaire, puis de Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Gassion en 1631, & enfin de Capitaine d'Infanterie au Régiment de Tavannes en 1642. Il est mort sans enfans de son mariage, contracté le 8 Novembre de ladite année, avec *Théodorine de la Marre*. Ainsi cette branche s'éteignit en sa personne.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, deux en chef & une en pointe*. Supports, *deux sauvages appuyés sur leur massue*. Généalogie dressée sur titres originaux.

* RIOM, en Auvergne.

Le Roi Jean ayant donné, en 1630, une grande partie de cette Province en apanage à Jean, son fils, à titre de *Duché*, il y établit son siége Ducal pour y juger toutes les affaires de ce Duché. Il donna à ce siége le titre de *Sénéchaussée*, delà il a conservé celui de la *Sénéchaussée d'Auvergne*, dans lequel il a été maintenu par Arrêt du Parlement de Paris. Son ressort s'étend dans la haute & basse Auvergne.

Le Domaine de Riom a appartenu à Alphonse de France, frere du Roi Saint-Louis, qui accorda de beaux privileges à cette Ville. Au mois de Novembre de l'an 1283, Philippe III confirma les priviléges accordés par Alphonse, son oncle : il y ajouta même qu'à l'avenir les habitans de Riom ne pourroient être mis, en aucune façon, hors de sa main, ni de celles de ses successeurs, Rois de France ; mais qu'ils demeureroient, & seroient conservés & gardés perpétuellement sous son Domaine, sans qu'il pût y avoir autre Seigneur entre le Roi & eux, de qui ils pussent dépendre. Au mois de Mars de l'an 1345, Charles IV confirma ces priviléges, Philippe de Valois les confirma aussi au mois de Juin suivant, de même que François I, au mois de Juin de l'an 1539. Henri II, au mois de Février 1547 ; Henri III, au mois d'Octobre 1574, & au mois d'Avril 1575 ; Henri IV, en 1594 ; Louis XIII, au mois de Juin 1622, par Lettres, vérifiées au Parlement de Paris le 26 Juillet 1623 ; & par Edit du mois de Mai 1639.

+ RIOUX (des) : Maison de la Province de Dombes. *Voyez* Messimi.

RIQUET. Voyez ci-dessous Riquety.

RIQUETY, Marquis de Mirabeau, Comte de Beaumont, Baron de Pierre-Buffiere, &c.

La seconde branche est celle des Comtes de Caraman, connue sous le nom de Riquet, depuis la fin du XVI[e] siécle.

Suivant des recherches faites par le Juge d'armes de France, les auteurs de

+ Ripert, originaire du Dauphiné. voy. la Généalogie de cette famille à la fin de la lettre R. p. 406 et suiv.

M. le Marquis *de Mirabeau* d'aujourd'hui, ſont venus d'Italie, & ſe ſont retirés dans la ville de Seyne en Provence. Cette Maiſon remonte ſa filiation à

I. GHÉRARD ARRIGHETI, proſcrit & banni de la ville de Florence, avec AZZUCIO, ſon fils, en 1268, pour avoir ſuivi la faction des Gibelins, ainſi qu'il eſt rapporté dans les actes (ſuivant une plainte portée pardevant le Podeſtat de Florence en l'an 1209), des années 1252, 1267 & 1268, revêtus de toutes les formalités juridiques, & collationnés ſur les originaux dépoſés dans les Archives publiques du Palais de la ville de Florence, vérifiés en outre ſur les lieux par deux ſçavans hommes, l'Abbé *Octavien Buonaccorſi* & le Pere *Soldani*, Bénédictin de la Congrégation de Saint-Jean. Il paroît que ce GHÉRARD ARRIGHETI étoit fils d'ARRIGHETI, & celui-ci fils de PHILIPPE.

II. AZZUCIO ARRIGHETI fut proſcrit de Florence, avec GHÉRARD, ſon pere, en ladite année 1268, pour le même ſujet. Il mourut en 1294, & fut pere de PIERRE ARRIGHETI, dit depuis RIQUETY, qui ſuit.

III. PIERRE, nommé dans les titres, par abréviation françoiſe, RICQUETI, RIQUETTI & RIQUETY, premier Conſul de la ville de Seyne en Provence, qualifié, dans pluſieurs actes, *Nobilis Dominus Petrus Riquety*, forcé de quitter ſa patrie, ainſi que ſon pere & ſon ayeul, vint ſe réfugier en Provence. Il choiſit pour ſon domicile la ville de Seyne, où il fonda, avant le 1 Janvier 1353, un Hôpital, ſous le titre *du Saint-Eſprit*, & y fut élu Conſul, avec *Pierre Pelliſſier* & *Bertrand Bernard*, le 26 Janvier 1346. C'eſt ce qui eſt prouvé par une Enquête du 12 Novembre 1584, rapportée, par extrait, dans la Généalogie dreſſée & imprimée par le Juge d'armes de France, laquelle le déclare *iſſu de noble race*. Il eſt qualifié *Chevalier* dans le teſtament de ſon fils. Le Roi ROBERT, Comte de Provence, le fit Capitaine & Châtelain de la ville de Seyne. Il mourut, & fut inhumé dans l'Egliſe de l'Hôpital qu'il avoit fondé. Dans une Enquête faite devant les Commiſſaires en 1584, pluſieurs témoins du pays, tant Nobles que autres, dépoſent avoir vu ſon tombeau &.... Au devant de l'Hôpital, entre les deux portes & entrées eſt dépeint la figure d'un homme armé, & avec de beaux habits & vêtemens orangés, tenant ſon épée audevant, la main droite ſur le pommeau & la gauche ſur la poignée. Ce tombeau fut détruit, ainſi que l'Hôpital, en 1563, par le Capitaine *Mauvans*, Chef des Religionaires, en haine de que JEAN DE RIQUETY, dont nous parlerons ci-après, degré VIII, les avoit chaſſés de la ville de Marſeille. Le nom de ſa femme eſt ignoré; mais il en eut :

IV. ANTOINE RIQUETY, I. du nom, qui fut Docteur ès-Loix. On ſçait que dans ces tems où les anobliſſemens n'avoient point lieu, où les charges de judicature & les Compagnies n'étoient point inſtituées, on a vu parmi la Nobleſſe, & même des plus grands noms, des *Chevaliers ès-Loix*, en même-tems que *Chevaliers d'Armes*. ANTOINE RIQUETY fut ſucceſſivement Juge des Cours Royales de Digne, de Marſeille & de Taraſcon, & l'on trouve de ſes Jugemens dans ces trois parties de la Provence, ſi diſtantes les unes des autres. Il fit deux teſtamens; le premier, le 21 Octobre 1398, par lequel il ordonna qu'on portât ſon corps dans l'Egliſe Sainte-Marie de Riez; & par le ſecond, du 5 Mars 1411 (1412), il voulut être enterré dans l'Egliſe des Freres Mineurs de la ville de Digne. Il avoit épouſé 1°. *Catherine de Cadenet*, qui teſta auſſi le 21 Octobre 1398, & voulut être enterrée dans l'Egliſe des Freres Mineurs de Riez; & 2°. *Marguerite de Berre*, à laquelle il donna, par ſon ſecond teſtament, l'uſufruit de la Baſtide, qu'il poſſédoit au lieu de Saint-Vincent, dans le territoire de la ville de Seyne. Du premier lit il eut : —— 1. YVON, dont la poſtérité, ſuivant l'Abbé *Robert de Briançon*, Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe, finit en la perſonne de BÉATRIX RIQUETY, femme de *Sparron de Bras*, Seigneur de Saint-Julien d'Aſſe, duquel mariage naquit —— *Dauphine de Bras*, Dame dudit lieu & en partie de Riez, mariée dans la Maiſon de *Fabry*, d'où ſont ſortis les Marquis *de Rians*; —— 2. JACQUES, qui ſuit; —— 3. CATHERINE, morte en 1398, lors du teſtament de ſes pere & mere; —— 4. & ANTOINETTE, mentionnée dans le teſtament de ſon pere; mais dont on ignore la deſtinée.

V. Jacques Riquety, co-Seigneur de Riez en Provence, fut institué héritier de ses pere & mere par leur testament de 1398, & par le second de son pere de 1411, étant alors marié avec noble *Anne de Forlivio*, fille de *François*, Seigneur des Dourbes, dont: — Antoine, qui suit;

Et Bertrand Riquety, mort avant le 19 Janvier 1508. Il avoit épousé *Madelene de Lauthoin* (vraisemblablement sœur de *Catherine*, femme de son frere). Elle testa le 22 Octobre 1510, & eut pour enfans: — 1. Jacques, mort avant 1509; — 2. Honoré Riquety, co-Seigneur des Siéyes & d'Aiglun, né vers l'an 1474, qualifié *Noble & extrait de noble race* dans l'Enquête du 12 Novembre 1584. Il vint s'établir en la ville de Digne, & Antoine, son oncle, le nomma exécuteur de son testament, du dernier Juin 1508. Il partagea, avec Giraud Riquety, son frere, les biens de leur pere, par acte du 11 Février 1508 (1509); & vivoit encore en 1522, qu'il fit un échange avec noble *Laugier de Varadier*, Chanoine de Digne. Il avoit épousé 1°. une Dame nommée *Jeannette*, morte avant le 11 Février 1508; & 2°. *Philippe Farelle*, vivante encore en 1531. De cette derniere il eut — Claude Riquety, Religieux dans le Monastere de Saint-Victor de Marseille en 1531; — 3. Giraud, co-Seigneur d'Aiglun, déclaré *issu de noble race* dans l'Enquête de 1584, qui partagea avec Honoré, son frere, en 1522; — 4. Catherine, morte avant le 19 Janvier 1508; — 5. & Damiane Riquety, qualifiée *Noble*, & veuve d'*Antoine de Laurent* (*Laurencii*), dans le testament de sa mere de 1510, & dans un acte de 1508.

VI. Antoine Riquety, II. du nom, co-Seigneur de Riez, par son testament du dernier Juin 1508, ordonna sa sépulture dans l'Eglise des Freres Mineurs de la ville de Digne, en nomma exécuteur Honoré Riquety, son neveu, & étoit mort, ainsi que sa femme, avant le 14 Septembre 1512. Il avoit épousé, en présence de son pere, par contrat du 17 Janvier 1451, *Catherine de Lauthoin*, fille de *Pierre*, Chevalier, co-Seigneur de Thoard, & de noble *Dossoline*, sa femme. Elle testa le 18 Octobre 1482, & eut de son mariage quatre garçons & trois filles, sçavoir: — 1. Honoré, qui suit, auteur de la branche des Seigneurs Marquis de Mirabeau, dont on va parler, d'après la Généalogie dressée par le Juge d'armes de France; — 2. Pierre, vivant encore en 1551. Il est dit, avec son frere Jean, *issu de noble race* dans l'Enquête de 1584; — 3. Jean, co-Seigneur des Siéyes, marié, par contrat du 23 Juin 1498, à *Louise de Roux* (en latin *Russi*), fille de noble *Pierre de Roux*, & d'*Andrinette*, son épouse. Il en eut, pour fils unique: — Jean Riquety, dont l'arriere-petit-fils, Jean Riquety, IV. du nom (suivant l'Etat de la Provence dans sa Noblesse, par l'Abbé *Robert*), fut maintenu dans sa *noblesse* en 1668; — 4. Reynier, auteur de la branche des Comtes de Caraman, rapportée ci-après. Ces quatre garçons furent institués héritiers de leur mere, par son testament du 18 Octobre 1482; — 5. Françoise, mariée, en 1508, avec *Claude de Briançon*, dont — *Balthasarde de Briançon*, nommée dans le testament de *Madelene de Lauthoin*, sa tante maternelle, du 22 Octobre 1510; — 6 & 7. Jeanne & Urbaine Riquety, qui vivoient sans alliance en 1482, lors du testament de leur mere.

Branche des Marquis de Mirabeau.

VII. Honoré Riquety, co-Seigneur de la ville de Riez & des Siéyes, doit être le même dont parle *Gaufridi*, dans son Histoire de Marseille, comme un de ceux qui se distinguerent le plus à la défense de cette Ville, lorsqu'elle fut assiégée par le Connétable *de Bourbon* en 1524. Il fit hommage au Roi François I, de la Terre de Riez, le 27 Octobre 1523, & de la moitié de la Seigneurie du lieu des Siéyes près Digne, le 27 Novembre suivant. Il avoit épousé 1°. *Catherine Vénelle*, & en eut un fils & une fille, dont on ignore la destinée; & 2°. par contrat du 4 Juillet 1515, Demoiselle *Jeanne Tilhere*, veuve de *Bertrand Perrel*, fille de Messire *Pierre Tilhere*, de la ville de Digne, & d'*Antonine*, sa femme. Il mourut, ainsi que sa seconde femme, avant le 23

Novembre 1564, après avoir fait un codicille le 12 Octobre 1541, & un autre testament le 20 Août précédent; car il en avoit fait un le 14 Septembre 1512 Par l'un & l'autre il voulut être enterré dans l'Eglise des Freres de l'Observance de Marseille. De son second mariage il eut: — JEAN, qui suit; — & LOUISE, nommée dans le second testament de son pere, par lequel il lui fit don de 2000 florins, payables en partie le jour de son mariage: on ignore quelle fut sa destinée.

VIII. JEAN DE RIQUETY, Ecuyer, Seigneur de Mirabeau, de Beaumont & de Négréaux, élu premier Consul de la ville de Marseille le 28 Octobre 1562, dans un tems où ces places n'étoient données qu'à la Noblesse la plus distinguée, rendit, en cette qualité, des services signalés à sa Patrie & au Roi CHARLES IX, pendant les premiers troubles de la Religion; & fit paroître une résistance vigoureuse aux entreprises des Huguenots sur la Ville, ayant eu, à ce sujet, avec le Prieur d'Angoulême, alors Gouverneur de Provence, diverses conférences, ainsi que dans d'autres occasions, qui étoient encore d'une extrême conséquence au bien de l'Etat. Les Religionnaires ayant voulu surprendre Marseille, il fit une vive sortie sur eux, les battit, & envoya 300 hommes de pied au Comte *de Sommerive*, qui marchoit contre ces Hérétiques. Le Capitaine *Mauvans*, l'un des Chefs de cette Secte, pour s'en venger, s'étant alors trouvé à Seyne, fit ruiner l'Hôpital de cette Ville, & mettre en piéces la figure de PIERRE RIQUETY (IVe ayeul de JEAN), que l'on voyoit encore sur son tombeau, pour en abolir la mémoire. Cela ne l'empêcha pas de secourir Marseille de ses propres deniers, pour la garantir de la famine dont elle étoit menacée; & il continua toujours de donner des marques de son attachement sincere à sa Patrie, ainsi que le Roi le dit lui-même dans des Lettres du 8 Octobre 1571. Il avoit acquis, dès le 25 Avril de l'année précédente, de *Gaspard de Glandevès*, Seigneur de Faulcon, Chevalier de l'Ordre du Roi, moyennant la somme de 21 mille écus, valant 48 sols piéce, la Terre & Seigneurie de *Mirabeau* en Provence, avec Jurisdiction haute, moyenne & basse; & CHARLES IX, par ses Lettres du 9 Juin de la même année 1570, lui fit don de tous les droits qui lui appartenoient sur cette Seigneurie, pour raison de cette acquisition. Il en rendit hommage à ce Prince le 14 Février 1572. Il est qualifié *noble* JEAN RIQUETY, *Sieur de Mirabel, Capitaine*, dans le contrat de mariage de noble *Pierre d'Hostager*, Ecuyer, accordé le 24 Janvier 1574, avec Demoiselle *Isabeau Vento-des-Pennes*; mais s'étant trouvé depuis dans la nécessité de justifier son ancienne noblesse, il fit faire deux Enquêtes, l'une, le 12 Novembre 1584, devant *Antoine Silve*, Juge Royal de la ville de Seyne; & l'autre, le 16 du même mois, devant *Guillaume de Faulcon*, Conseiller du Roi, Juge Royal de la ville de Digne, &c. Ce fut en conséquence de ces deux Enquêtes juridiques, qu'il fut maintenu dans sa *noblesse*, par Jugement des Commissaires députés par le Roi à cet effet, rendu le 17 Décembre de ladite année 1584. Sur la fin de 1595, il se retira au Château d'If, auprès de *Nicolas Beausset*, Sieur de Roquefort, son ami, qui en étoit Gouverneur, voyant les troubles augmenter de jour en jour dans la ville de Marseille, causés par *Charles de Casaux*. Il mourut avant le 12 Août 1602, & avoit épousé, par contrat du 23 Novembre 1564, Demoiselle *Marguerite de Glandevès*, fille d'*Antoine de Glandevès*, Seigneur de Cuges, & de *Jeanne Doria*, sa veuve. *Charles de Casaux* sçachant que cette *Marguerite de Glandevès* étoit restée dans la Ville, pendant que son mari s'étoit retiré au Château d'If, la fit arrêter prisonniere, & conduire à la Conciergerie du Palais, dans la vue d'en tirer une somme d'argent; mais n'ayant pu, ni par menaces, ni par crainte, ébranler sa fermeté & la faire consentir à ses propositions, il fut forcé de lui rendre sa liberté, & d'aller exercer sa rage sur un bois de pins que JEAN DE RIQUETY, son mari, avoit dans les environs de Marseille, & qu'il fit dégrader, pour s'en servir à la construction du Fort de Tête-de-More. Leurs enfans furent:

1. HONORÉ, qui a continué la postérité, rapporté ci-après; —— 2. OGIER, Sieur de Négréaux, qui testa le 12 Août 1602, vivoit encore le 25 Juillet 1622,

& mourut ſans enfans ; —— 3. Pierre, Seigneur de Négréaux, qui donna de grandes ſommes pour fonder la Maiſon Profeſſe des Jéſuites de Marſeille, conjointement avec Thomas de Riquety, ſon autre frere. Par l'acte de fondation du 2 Juillet 1614, ces Religieux s'obligerent de mettre les armes de la Famille de Riquety dans l'endroit de l'Egliſe le plus éminent, & de faire graver ſur une lame de cuivre le contenu de la fondation. Il avoit épouſé *Marie de Beccariis*, d'une ancienne Famille noble de Provence, & n'en eut point de poſtérité ; — 4. Antoine, dont nous allons parler ; — 5. Thomas, batiſé le 5 Août 1584, Religieux non Profès de la Compagnie de Jeſus en la ville d'Avignon, lorſqu'il fit ſon teſtament, le 20 Mai 1609, par lequel, entr'autres diſpoſitions, il fit un legs de 10 mille écus pour l'établiſſement d'une Maiſon profeſſe à Marſeille. Il vivoit encore le 28 Octobre 1622 ; —— 6. Marguerite, batiſée le 31 Décembre 1581, mariée, 1°. par contrat du 10 Octobre 1596, à *Antoine-Nicolas d'Albertas*, Seigneur de Gemenos, &c. Syndic de la Nobleſſe de Provence, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes de guerre à pied François, & triſayeul du premier Préſident de la Chambre des Comptes de Provence ; & 2°. par contrat du 9 Novembre 1623, à *Nicolas de Bezannes*, Ecuyer, Seigneur de Grandpré & de Roquincourt, Capitaine des Gardes du Duc *de Guiſe* ; — 7. & Claire, qui teſta le 3 Mars 1604, voulut être enterrée dans l'Egliſe de l'Obſervance de Marſeille, au tombeau de ſon pere, & mourut jeune ſans alliance.

Antoine de Riquety, Ecuyer, Seigneur de Négréaux & de Beaumont, obtint, le 22 Août 1634, main-levée de la ſaiſie qui lui avoit été faite des revenus de ſa Terre de Négréaux, après avoir juſtifié, devant les Commiſſaires établis par le Roi pour les Francs-Fiefs, qu'il étoit *Gentilhomme, ayant, lui & ſes prédéceſſeurs, toujours vécu noblement.* Il fut élu premier Conſul de la ville de Marſeille en 1640, vivoit encore en 1647, & avoit épouſé, par contrat du 3 Février 1609, Demoiſelle *Anne de Perrin*, morte avant le 14 Février 1636, fille de *François de Perrin*, Ecuyer, de la ville de Marſeille, & de Demoiſelle *Jeanne de Monchal.* Ses enfans furent : — 1. Jean de Riquety, qualifié *Noble* dans un don de la ſomme de 100 livres au Couvent des Peres de l'Obſervance de Marſeille, pour augmentation de la fondation que ſon pere, & Honoré de Riquety, ſon oncle, y avoient faite. Il préſenta Requête, le 22 Août 1634, aux Commiſſaires établis par le Roi pour la liquidation du droit de Franc-Fief, & en fut déchargé le même jour, attendu ſa qualité ; fut déclaré *Noble, & iſſu de noble race & lignée*, par Jugement des Commiſſaires de la Nobleſſe de Provence, du 19 Mars 1668, rendu auſſi en faveur d'Antoine, ſon pere, & de François & Thomas de Riquety, ſes freres, & mourut ſans alliance ; — 2. François, mort, auſſi ſans avoir été marié, après le 19 Mars 1668 ; —— 3. Thomas, Seigneur de Négréaux, ondoyé le 29 Janvier 1624, marié, par contrat du 9 Mars 1655, à Demoiſelle *Anne de Bernier*, fille de noble *Pierre de Bernier*, Seigneur de Pierrevert, Tréſorier-Général de France, & de Dame *Claire de Bricard* : il mourut ſans poſtérité. Sa veuve ſe remaria à *Charles Gratian*, Procureur du Roi au Bureau des Tréſoriers de France, fils de *Balthaſard Gratian*, Tréſorier-Général de France, & de *Diane de Glandevès-de-Niozelles* ; — 4. Jeanne, Dame de Châteauneuf, de Négréaux & de Saint-Auquille, vivante, ſans alliance, le 4 Février 1636, & depuis mariée à *Alexandre de Gerenton*, Seigneur de Châteauneuf, fils de noble *Louis de Gerenton*, Seigneur dudit Châteauneuf, & de *Marquiſe de Félix.* Elle mourut, ſans enfans, en 1710 ; — 5. & Anne de Riquety, vivante le 4 Février 1636.

IX. Honoré de Riquety, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mirabeau & de Beaumont, fils aîné de Jean, & de *Marguerite de Glandevès*, premier Conſul de Marſeille, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Louis XIII, par Lettres du 18 Avril 1614, ſervit fidelement ce Prince & le Roi Henri IV, ſon pere, & reçut, en pluſieurs occaſions, des marques de leur eſtime. Voici, de mot à mot, un trait de l'Hiſtoire, que l'on n'a pas cru devoir être ignoré.

« Marſeille, qui n'a jamais manqué de donner des marques de ſon zéle au ſervice du

Roi, apprenant qu'il étoit campé devant Montpellier, pour mettre à la raison cette Ville rébelle, crut lui devoir donner des assurances de sa fidélité dans cette rencontre, par la députation qu'elle lui fit d'HONORÉ DE RIQUETY, Sieur de Mirabeau, son premier Consul; il partit donc accompagné de beaucoup de Noblesse, & étant arrivé au Camp de Montpellier, il fut introduit & présenté au Roi par le Duc *de Chevreuse*, & comme il se mettoit à genoux pour lui faire son compliment, le Roi lui commanda de se lever & de parler debout, puisqu'il sçavoit bien que les premiers Consuls de Marseille étoient Gentilshommes; il l'écouta agréablement, & reçut, avec des témoignages de bonne volonté, les protestations de service & de fidélité qu'il lui fit de la part de la Ville. Deux jours après, les espions donnerent avis d'une grande sortie que les ennemis devoient faire, commandés par Monsieur *d'Argencourt*, ce qui obligea toutes les troupes, tant de cavalerie que d'Infanterie, qui étoient dans l'armée du Roi, de se trouver à leurs postes pour renforcer les lignes & repousser cette sortie; le Sieur *de Mirabeau* ne manqua pas de s'y trouver avec toute cette Noblesse qui l'avoit accompagné; & comme elle n'étoit pas en nombre pour former un juste Escadron, M. le Connétable, qui commandoit & ordonnoit les postes, lui proposa de l'incorporer dans une autre troupe de Cavalerie, à quoi il répondit qu'*il avoit l'honneur de porter le caractere d'une Ville trop considérable, pour être confondu avec qui que ce fut*, & qu'il le prioit de lui vouloir donner un poste à part, qu'il descendroit avec tous ses braves Gentilshommes qu'il voyoit auprès de lui. M. le Connétable, à qui ce sentiment plût, lui accorda sa demande de fort bonne grace; les Huguenots firent leur sortie, & furent repoussés avec perte dans leurs murailles; & comme le traité de paix étoit déja fort avancé, il prit congé du Roi, qui lui commanda de laisser auprès de lui THOMAS DE RIQUETY, son fils, & de faire quelques provisions pour la subsistance de son Armée, dont la Ville lui fit généreusement présent ».

Il s'étoit trouvé au siége de Montauban en 1621; fut nommé, dans l'Assemblée de la Noblesse de Provence, tenue en la ville d'Aix le 6 Août de cette année, pour procéder, par forme d'Enquête, à l'usage du payement de la dixme du Diocèse de Marseille; élu, la même année, premier Consul de cette Ville; maintint, par son autorité & son crédit, l'établissement des Jésuites de Marseille, contre une furieuse cabale qui s'étoit élevée contr'eux; fit son testament le 28 Octobre 1622, & fut enterré le 30 dans l'Eglise de l'Observance de cette Ville, sous la tombe de ses prédécesseurs. Il avoit épousé, par contrat du 26 Août 1592, célébration le 20 Octobre suivant, Demoiselle *Jeanne de Lenche* (dont le frere aîné étoit gendre du Maréchal *d'Ornano*), fille d'*Antoine de Lenche*, Ecuyer, & de Demoiselle *Jeanne de Bouquin*. Ses enfans furent: — THOMAS, qui suit; — & ANNE, vivante lors du testament d'OGIER, son oncle, le 12 Août 1602.

X. THOMAS DE RIQUETY, dit *le Marquis de Mirabeau*, Seigneur de Mirabeau, de Beaumont, de Villebonne, &c. batisé le 5 Février 1602, se distingua, par sa bravoure, en diverses occasions. Il accompagna son pere au siége de Montpellier, où le Roi LOUIS XIII lui commanda de s'arrêter; eut Commission de ce Prince, le 4 Novembre 1625, pour lever une Compagnie de 100 hommes de guerre à pied françois dans le Régiment de Buoux; se trouva dans l'armée du Duc *de Guise*, lorsqu'elle passa en Italie pour le secours de Casal, comme aussi au siége de Beaucaire, & à cette fameuse attaque & prise des Isles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat, faite sur les Espagnols en 1637, & n'oublia jamais rien pour marquer son attachement inviolable au service de LOUIS XIV, sur-tout pendant les troubles dont la Provence fut agitée durant la minorité de ce Monarque, qui lui en donna des témoignages bien honorables. Il fut élu plusieurs fois Syndic de la Noblesse de Provence, & nommé, par elle, un des 30 Gentilshommes qui devoient ménager ses intérêts avec le Roi. Sa Majesté lui avoit accordé des Lettres d'érection de la Terre de *Mirabeau* en *Marquisat*, en considération de ses services, & principalement pour avoir couru risque de la vie, avec son fils aîné, dans la Maison-de-Ville de Marseille, où

il étoit allé, par ordre du Roi, pour pacifier les désordres; mais ces Lettres ne furent pas vérifiées, à cause de la guerre civile de ce tems-là. Il fut déclaré *noble, & issu de noble race & lignée*, par Jugement des Commissaires de la Noblesse de Provence, rendu le 19 Mars 1668; fit son testament le 2 Août 1672, & étoit mort en 1687. Il avoit épousé, par contrat du 27 Septembre 1620, Demoiselle *Anne de Pontevès*, fille de *Pompée de Pontevès*, surnommé *le Grand*, Seigneur de Buoux, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & d'une des Galeres de Sa Majesté, & de Dame *Marguerite de la Baume-de-Suze;* celle-ci fille de *François de la Baume*, Comte de Suze, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Provence, Amiral des Mers du Levant, & de *Françoise de Levis*, sœur de *Gilbert de Levis*, premier Duc de Ventadour. Ladite *Anne de Pontevès* testa le 11 Septembre 1662, & étoit morte en 1687, lors du testament de son second fils.

Elle eut de son mariage: — 1. HONORÉ, qui suit; — 2. JEAN-FRANÇOIS DE RIQUETY, appellé *l'Abbé de Mirabeau*, Abbé de Saint-Gervais. Il avoit embrassé l'état ecclésiastique dès le 2 Août 1672; fit son testament au mois de Décembre 1687, par lequel il voulut être inhumé, sous la tombe de ses prédécesseurs, dans l'Eglise des Peres Observantins de la ville de Marseille; & vivoit encore le 11 Février 1702; — 3. FRANÇOIS, né le dernier jour d'Avril 1631, connu sous le nom de *Chevalier de Mirabeau*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Provence, &c. Il fut d'abord nommé Page du Grand-Maître de Malte le 30 Août 1645, paya son passage pour être reçu dans l'Ordre, le 6 Septembre suivant; obtint, le 29 Janvier 1654, du Duc *de Mercœur*, Gouverneur de Provence, une Commission pour lever & mettre sur pied une Compagnie de 50 hommes, destinée à tenir garnison dans la ville de Toulon: il y est dit *Lieutenant de la Mestre-de-Camp du Régiment de Provence;* fut chargé, le 27 Avril 1657, par le Duc *de Vendôme*, Grand-Maître & Surintendant-Général de la Navigation & Commerce de France, de faire le voyage de Malte sur la Frégate *Saint-Joseph*, & d'attaquer tous les Vaisseaux du Roi d'Espagne & des autres ennemis de l'Etat, qu'il rencontreroit. Sur le rapport que ce Prince fit à LOUIS XIV de ses services distingués, ce Monarque le fit Major de ses Galeres le 11 Mars 1665; lui donna le commandement de la Galere *la Régine* le 24 Mars 1670; de celle *la Thérese* le 26 Mai suivant; & le 17 Février 1671, d'une autre de ses Galeres. Il testa le 28 Mars 1690, ordonna qu'on portât son corps dans l'Eglise des Observantins, sépulture de ses ancêtres; & mourut Inspecteur des Galeres de France; — 4. THOMAS-ALBERT, batisé le 28 Août 1632, appellé *le Chevalier de Beaumont*, reçu, de minorité, Chevalier de Malte le 22 Avril 1639, Commandeur de la Selve le 28 Mars 1690, nommé ensuite Grand-Prieur de Saint-Gilles, mais mort sans avoir été reçu. Il avoit été Capitaine des Vaisseaux du Roi, Lieutenant des Gardes du Duc *de Vendôme*, & Capitaine de Port & des Rades de la ville de Marseille, par Commission de ce Prince du 30 Mars 1664; — 5. LOUIS DE RIQUETY-DE-VILLEBONNE, batisé le 8 Février 1634, qui fit ses preuves pour être reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de Saint-Gilles, le 10 Septembre 1650, mort à Malte, après y avoir fait son testament, le 27 Décembre 1653.

6. BRUNO DE RIQUETY, dit *le Comte de Mirabeau*, Chevalier, Seigneur de Bauchery, de Chantaloue, de la Fontaine, de Vaugien, &c. Gouverneur du Quesnoy, ondoyé le 27 Juillet 1637, qui commença de servir dans les Mousquetaires, d'où il sortit pour entrer au Régiment des Gardes; y fut reçu Enseigne en 1662, Sous-Lieutenant en 1670, Aide-Major en 1672, & Capitaine en 1674. Il assista à 30 siéges de tranchée ouverte, se trouva à la bataille de Steinkerque; donna des preuves très-signalées de sa bravoure, en 1678, à la bataille de Saint-Denis, où il commandoit un bataillon, & où il fut dangereusement blessé; vendit, en 1690, après 10 ans de pareil commandement, sa Compagnie pour se retirer. Il fit trois testamens; le premier, le 30 Mars 1720; le second, le 1 Juin 1725; & le troisieme, le 24 Avril 1728, par lequel il voulut être enterré dans le Chœur de l'Eglise de Bauchery; fit encore deux codicilles, les 4 Février & 31 Août 1729. Il avoit épousé 1°. Demoiselle *Catherine Forests*,

Marquise de Vaugien, morte sans enfans, fille de *Jean Forests*, Ecuyer, Conseiller du Roi en sa Cour des Aides, & de Dame *Jeanne Forests*; & 2°. Dame *Anne-Aimée de Boullainvilliers*, Dame & Chanoinesse de Poussay, fille de *Charles de Boullainvilliers*, Seigneur de Chamaloue près Provins, Gouverneur de Saint-Jean de Lône, & de Dame *Marie de Loron*. De ce second mariage est née une fille unique, nommée — Catherine-Edmée de Riquety, mariée, en 1711, avec *François-Emmanuel de Royer*, dit *le Marquis de Saint-Micaut*, Colonel du Régiment de Bourbon, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis.

7. Ange, qui vivoit le 12 Novembre 1642; — 8. Jeanne, mariée, par contrat du 11 Avril 1643, avec *François de Clapiers*, Seigneur du Puget, Conseiller au Parlement de Provence, laquelle testa le 11 Janvier 1690, & voulut être enterrée dans l'Eglise des Peres Observantins de la ville de Marseille, lieu de la sépulture de ses pere & mere; — 9. & Anne de Riquety, née avant le 12 Novembre 1642, Religieuse au Monastere de Saint-Sauveur de Marseille, le 11 Septembre 1662, vivante encore le 2 Août 1672.

XI. Honoré de Riquety, III. du nom, Chevalier, Marquis de Mirabeau, Seigneur de Villebonne & de Beaumont, batisé le 3 Avril 1622, qualifié *haut & puissant Seigneur* dans plusieurs actes, embrassa de bonne heure le parti des armes & s'y distingua par sa valeur; se trouva au secours de Turin, étant alors Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Comte *de Carces*, dont il devint par la suite Enseigne; servit, en cette qualité, dans les armées de Catalogne & de Piémont; se trouva aux siéges de Collioure & de Perpignan en 1642; à la bataille de Lerida le 7 Octobre de la même année; aux prises des villes de Villeneuve d'Ast & de Trin en 1643; fut blessé en diverses occasions; quitta le service, fit son testament le 13 Novembre 1673; devint premier Consul d'Aix, & premier Procureur du pays de Provence, le 14 Avril 1678; obtint du Roi Louis XIV, au mois de Juillet 1685, des Lettres d'érection de sa Terre de *Mirabeau* en *Marquisat*, registrées à Aix le 30 Novembre 1686; & mourut peu de tems avant le mois de Décembre 1687, fort regretté dans sa Province, étant alors Syndic de la Noblesse. Il avoit épousé, par contrat du 7 Juillet 1660, Demoiselle *Elisabeth de Rochemore*, fille de *François*, Chevalier, Baron de Barry, Seigneur de Nages & de Soulorgues, premier Président de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, & de Dame *Pierre de Grille*. Elle mourut entre le 20 Février 1697, & le 17 Avril 1708, ayant testé le 28 Décembre 1687. De ce mariage vinrent: — 1. Thomas-Eucher, mort jeune sans alliance; — 2. Jean-Antoine, qui suit; — 3. Jean-François-Annibal, batisé le 6 Novembre 1669, reçu Chevalier de Malte sur ses preuves de noblesse, & Page du Grand-Maître le 21 Octobre 1681; Sous-Lieutenant de la Galere *la Brave*, le 15 Janvier 1693; & de celle de *la Réalle*, avec rang de Lieutenant, le 1 Janvier 1699. Il testa le 30 Juillet 1701, & mourut à Gibraltar avant le 14 Janvier 1702; — 4. & Eugénie, mariée, par articles du 8 Août 1684, contrat passé le 29 Novembre suivant, avec *François de Grille-de-Roubiac*, Chevalier, Marquis d'Estoublon.

XII. Jean-Antoine de Riquety, Chevalier, Marquis de Mirabeau, Comte de Beaumont, Seigneur de Villebonne, Négréaux, Saint-Auquille, &c. batisé le 29 Novembre 1666, qualifié *haut & puissant Seigneur* dans les actes qui le concernent, d'abord nommé Page du Grand-Maître de Malte le 1 Mai 1675, entra ensuite dans les Mousquetaires, fut successivement Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers dans le Régiment de Bezons, avant le 20 Février 1697, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, Chevalier de Saint-Louis & Brigadier des Armées du Roi; se trouva au siége de Luxembourg en 1684, donna ensuite par-tout des preuves de sa bravoure, pendant près de 30 ans de guerre; & passa pour un des plus brillans & des meilleurs Officiers de ce siécle valeureux. Il refusa la charge de Lieutenant-Général pour le Roi en Dauphiné, à cause de la foiblesse de sa santé, occasionnée par 27 blessures qu'il avoit reçues, dont plusieurs lui avoient estropié les deux bras. Il épousa, par contrat du 17 Avril 1708, *Françoise de Castellane*, fille de *Jean-François*, Marquis *de Cas-*

tellane, Baron d'Avanson, Seigneur de Saint-Roman, de Saint-Etienne, d'Aurans, de Norante, &c. & de Dame *Madelene de Gruel.* Il étoit Chevalier de Saint-Louis & Brigadier des Armées du Roi, lors des Lettres-Patentes qu'il obtint de Sa Majesté au mois de Septembre 1713, enregistrées au Bureau des Finances de la Généralité de Provence le 18 Décembre 1715, portant érection en *Comté* de la Terre de Beaumont, & réunion de celle de Négréaux, du fief de Saint-Auquille & de l'arriere-fief de Villebonne; & mourut en 1737, ayant eu de son mariage : — 1. Jean-François, mort en bas-âge; — 2. Victor, Chevalier de Malte, & Enseigne dans le Régiment de Mirabeau, tué, par accident, à Toulouse en 1738; — 3. autre Victor, qui suit; — 4. Jean-Antoine-Joseph-Charles-Elzéar, appellé *le Chevalier de Mirabeau*, né le 8 Octobre 1717, reçu Chevalier de Malte le 31 Juillet 1720. Il s'est trouvé au combat de Gibraltar & de la Cioutat, à la prise du Mars, où il fut blessé d'un coup de canon & mené prisonnier en Angleterre; & au combat du Port-Mahon; a été Capitaine des Vaisseaux du Roi, Gouverneur de la Guadeloupe, & depuis, nommé Grand'Croix & Général des Galeres de Malte; — 5. Joseph, né le 7 Septembre 1719, reçu Chevalier de Malte le 31 Juillet 1720, mort en bas-âge; — 6. Alexandre-Louis, batisé le 8 Octobre 1724, reçu Chevalier de Malte le 7 Avril 1725, qui a été Capitaine au Régiment du Roi, grand Chambellan & Conseiller Privé du feu Margrave *de Brandebourg-Bareith;* s'est trouvé aux batailles de Dettingen, de Fontenoy, de Lawfeldt, Raucoux, aux siéges de Menin, d'Ypres & de Furnes, & à tous les autres siéges de cette guerre. Il a depuis quitté la Croix de Malte, s'est marié avec *Julienne-Dorothée-Silvie,* née Comtesse *de Kunsberg,* & est mort au mois de Juillet 1761; — 7. & Marie, morte jeune.

XIII. Victor de Riquety, Chevalier, né le 5 Octobre 1715, Marquis de Mirabeau, qualifié *haut & puissant Seigneur* dans ses actes, Comte de Beaumont, Vicomte de Saint-Mathieu, Baron de Pierre-Buffiere, &, en cette qualité, premier Baron du Limousin, Seigneur de Roquelaure, de Négréaux, de Saint-Auquille, de Pierreaigu, du Buignon, de Chéronnac, la Tournelle, Brie, Champagnac, Puyméreau, &c. d'abord reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de Saint-Gilles le 1 Septembre 1718, sur ses preuves faites, a été Capitaine au Régiment de Duras, auparavant Mirabeau; s'est trouvé aux siéges de Kell & de Philisbourg; à l'attaque des hauteurs des lignes de Dettingen, où il reçut une blessure; aux affaires de Clausen & d'Hisperberg; & servit à la tête de la Compagnie des Grenadiers du Régiment du Marquis *de Mirabeau*, son pere, dans la campagne de Baviere en 1742. Il a acheté, en 1740, la Terre du Buignon, près Fontainebleau; a été fait Chevalier de Saint-Louis en 1743, & s'est retiré
(et est mort le . . . 1789.) du service la même année. Il a quitté la Croix de Malte, & a épousé, par contrat du 11 Avril 1743, *Marie-Geneviéve de Vassan*, Vicomtesse de Saint-Mathieu, Baronne de Pierre-Buffiere, Dame de la Tournelle, de Chéronnac, de Brie, Champagnac, Puyméreau & de Sauvebœuf, veuve de *Jean-François de Ferrieres*, Chevalier, Marquis de Sauvebœuf, Grand-Sénéchal d'Auvergne, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, qu'elle avoit épousé, par contrat du 10 Décembre 1737. Elle est fille de *Charles*, Marquis *de Vassan*, Seigneur de la Tournelle, Cuvergnon, Germaincourt, Grand-champ, &c. Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & d'*Anne-Thérese de Ferrieres-de-Sauvebœuf*, premiere Baronne du Limousin, Vicomtesse de Saint-Mathieu, Dame de Sauvebœuf, Brie, Champagnac, Puyméreau, &c. De ce mariage sont issus : — 1. Victor-Charles-François, né le 16 Mars 1744, mort en bas-âge; — 2. Gabriel-Honoré, qui suit; — 3. Jean-Antoine, mort en bas-âge; — 4. André-Boniface-Louis, né le 30 Novembre 1754, reçu Chevalier de Malte, sur ses preuves faites en 1755; — 5. Marie-Anne-Jeanne, née le 10 Juillet 1745, Religieuse aux Dames de Saint-Dominique à Montargis; — 6. Anne-Gabrielle, morte en 17....; — 7. Caroline-Elisabeth, née le 5 Septembre 1747, mariée à *Gaspard de Lasterie,* Marquis du Saillant; — 8. Victoire, morte en 17....; — 9. Marie-Louise-Eli-

SABETH, née le 4 Septembre 1752, mariée à *Jean-Paul de Clapiers*, Marquis de Cabris; —— 10. & MARIE-ANNE-FRANÇOISE DE RIQUETY-DE-MIRABEAU.

XIV. GABRIEL-HONORÉ DE RIQUETY, Chevalier, né le 9 Mars 1749, Capitaine de Dragons, a épousé, en 1772, *Marguerite-Emilie de Covet-de-Marignane*, fille de *Louis-Anne-Emmanuel*, Marquis de Marignane, des Isles d'Or, Seigneur de Vitroles & de Rove, & d'*Antoinette-Marie-Mabile de Maliverny*. (Voyez COVET, *Tome V, p.* 201 *& suiv.* de ce Dictionnaire). De ce mariage il a: —— VICTOR-GABRIEL-EMMANUEL, né le 8 Octobre 1773.

Branche des Comtes de CARAMAN, *connue sous le nom de* RIQUET *depuis la fin du seizieme siécle.*

VII. REYNIER RIQUETY, quatrieme fils d'ANTOINE, II. du nom, rappellé dans le testament de sa mere du 18 Octobre 1482, est qualifié *Noble*, & se dit fils de *noble* ANTOINE RIQUETY, & de *Catherine de Lauthoin*; son épouse, dans celui qu'il fit le 12 Février 1527, étant sur le point de s'embarquer pour visiter les lieux Saints. Par ce testament il legue l'usufruit de tous ses biens à *Marguerite de Roux*, sa femme, institue ses héritiers universels ses deux fils, ci-après mentionnés; fait un legs à sa fille; & nomme pour un des exécuteurs de son testament HONORÉ DE RIQUETY, son frere aîné. Il vivoit encore le 29 Avril 1551, & laissa pour enfans: — 1. NICOLAS, qui suit; —— 2. BARTHELEMI, rappellé dans le testament de son pere de 1527, & dans celui de son frere aîné, du 2 Octobre 1587: il paroît qu'il mourut sans alliance; — 3. & DOUCE, à laquelle son pere légua, pour tous droits à elle appartenans dans sa succession 1080 florins de Roi, & des habillemens compétens à son noble état & condition.

VIII. NICOLAS RIQUETY, institué héritier de son pere, fut émancipé par lui le 29 Avril 1551; & fit son testament le 2 Octobre 1587, par lequel il institue ses héritiers universels, par égales portions, ses quatre fils; y rappelle ses deux filles; BARTHELEMI RIQUET, son frere; & nomme sa femme tutrice de ses enfans. Il ne vivoit plus en 1597, & avoit épousé, par contrat passé devant *Jarriault*, Notaire à Beziers, le 29 Août 1565, *Béatrix Bordier*, fille de Messire *Jean Bordier*, Ecuyer, & d'*Isabelle*, sa femme. Dans cet acte il est qualifié *Noble*, & y est dit *fils de défunt noble* REYNIER RIQUET, & de *noble Marguerite de Roux*. Sa veuve vivoit encore en 1597, & eut de son mariage: — 1. PIERRE DE RIQUET, rappellé dans le testament de son pere: il paroît qu'il mourut sans alliance; — 2. GUILLAUME, qui suit; — 3. PAUL DE RIQUET, nommé dans le testament de son pere. C'est mal-à-propos qu'il a été qualifié, dans quelque Généalogie, *Prieur de Boujan*. Il paroît qu'il mourut aussi sans avoir été marié; —— 4. JACQUES DE RIQUET, Prêtre & Prieur de Boujan, Prieur du Prieuré sans Cure de Notre-Dame d'Affanian, Saint-Martin d'Ayelle & ses Annexes, Saint-Jean de Lascarses, dépendant d'Affanian. Il vivoit encore le 22 Avril 1642, & étoit mort le 22 Novembre 1644, suivant des actes de ces années; —— 5 & 6. MADELENE & JEANNE DE RIQUET, aussi nommées dans le testament de leur pere de 1587.

IX. GUILLAUME DE RIQUET obtint, comme héritier de son pere, une Sentence en la Viguerie de Beziers le 16 Octobre 1597, & ne vivoit plus le 9 Mars 1632, suivant un acte de cette année. Il avoit épousé, en présence de sa mere, par contrat du 4 Juin 1601, passé devant *Garigues*, Notaire à Beziers, *Guillaumette de Vial*, fille d'*André de Vial*, & de *Béatrix de la Borne*. Dans cet acte il est dit *fils de noble* NICOLAS DE RIQUET, & de *Béatrix Bordier*. Elle vivoit encore en 1646, & ses enfans furent: — 1. PIERRE-PAUL, qui suit; — 2. PIERRE DE RIQUET, Prêtre, qui devint Prieur de Boujan après son oncle. Il prend encore cette qualité dans un acte du 25 Octobre 1646; — 3 & 4. ISABEAU & MADELENE.

X. PIERRE-PAUL DE RIQUET, Seigneur de Bonrepos, du Bois de la Ville & du Canal de Languedoc, est l'Auteur de ce fameux Canal, exécuté pour la communication des deux Mers, que l'on peut regarder comme l'ouvrage le plus sur-

prenant & de la plus grande utilité pour le Commerce de France. Il fait, à juste titre, depuis plus d'un siécle, l'admiration de toute l'Europe. Louis XIV, par Edit du mois d'Octobre 1666, l'érigea, en sa faveur, en *Fief noble*, relevant immédiatement de la Couronne, avec haute, moyenne & basse Justice, & lui donna le droit de bâtir un Château seigneurial portant son nom. Il fut déclaré *noble & issu de noble race*, & en conséquence maintenu dans l'*ancienneté de la noblesse de ses ancêtres*, par Ordonnance de M. *Bazin de Bezons*, Intendant de Languedoc, rendue le 20 Janvier 1670, sur les titres qu'il avoit produits. Il avoit fondé, le 4 Septembre 1656, plusieurs Messes dans l'Eglise de Notre-Dame des Carmes à Beziers, où son pere & son ayeul avoient été enterrés; & donna, par le même acte, à ces Religieux, un calice & une patene d'argent doré, gravés à ses armes, telles que ses ancêtres les portoient, & que ses descendans les portent aujourd'hui, ainsi qu'il est constaté par un procès-verbal dressé en conséquence, le 23 Janvier 1768, par le Juge-Mage, Lieutenant-Général en la Sénéchaussée de Beziers : ces armes existent aussi de même au lambris de l'Eglise des Recolets de Marseillan, qu'il fit réparer en 1671, ce qui est prouvé par un procès-verbal dressé par le Viguier, principal Juge de Marseillan, au Diocèse d'Agde, le 9 Août 1764. Il fit son testament le 9 Mars 1680, & mourut la même année. Il avoit été marié, suivant son contrat post nuptial, passé devant *Alazard*, Notaire à Beziers, le 16 Mai 1638, avec Damoiselle *Catherine de Milhau*, de laquelle il laissa :

1. Jean-Mathias, qui suit; — 2. Pierre-Paul de Riquet, II. du nom, Comte de Caraman (Comté en Languedoc, qu'il acquit, en 1670, de *Paul d'Escoubleau*, Marquis de Sourdis), Baron de Saint-Felix, Seigneur de Vaux, de Saint-Julia, d'Albiac, & en partie du Canal de communication des deux Mers en Languedoc, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1702, Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes-Françoises, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & Gouverneur de Menin. Il rendit des services signalés, se trouva aux siéges de Tournay, Douay, Lille, Mastricht, Condé, Valenciennes, Cambray, Gand, d'Ypres, de la ville & du Château de Namur, où la valeur qu'il fit paroître dans cette derniere occasion, contribua beaucoup à emporter l'ouvrage à corne & le Fort Guillaume; se trouva aussi à la bataille de Saint-Denis, à l'attaque de Valcourt, & aux batailles de Fleurus & de Ramillies; s'étoit emparé de Denise en 1695, & y fit les ennemis prisonniers; signala sa bravoure au combat de Wange en 1705, où, avec 11 Bataillons, il soutint tout l'effort d'une nombreuse armée, & assura, par ce moyen, la retraite de 35 Escadrons : il fit de si bonnes dispositions que, non-seulement, il parvint à arrêter l'ennemi pendant un tems considérable; mais il le poussa même vigoureusement. Enfin, obligé de céder à la supériorité excessive du nombre, il n'hésita point à marcher au milieu d'une plaine découverte; & ayant fait mettre tous ses bataillons ensemble, les drapeaux dans le centre, il se fit jour, par le feu de la mousqueterie & la bayonnette, au travers de 80 Escadrons ennemis, suivis & soutenus de toute l'Infanterie de leur armée, sans qu'ils eussent pû l'entamer. Cette retraite, l'une des plus vigoureuses qui ait jamais été faite, annonçoit autant de capacité, que de fermeté & de courage dans le chef. C'est à cette occasion qu'il reçut, comme une marque distinguée de la satisfaction de Louis XIV, la grande Croix de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, sans avoir été Commandeur, grace unique qui n'avoit jamais eu d'exemple. Il donna la Terre de Caraman, en 1722, à Victor-Pierre-François de Riquet, son neveu, Mestre-de-Camp du Régiment de Cavalerie de Berri, & depuis Lieutenant-Général des Armées du Roi; & mourut à Paris, sans alliance, le 25 Mars 1730, âgé de 84 ans; — 3. Marthe, mariée, avant le 9 Mars 1680, avec *Jacques de Lombrail*, Seigneur de Rochemontels; — 4. Catherine, mariée, par contrat du 25 Avril 1678, à *Jacques de Barthelemi-de-Gramont*, Baron de Lanta; — 5. & Anne de Riquet, vivante encore, sans alliance, en 1680 & 1698.

XI. Jean-Mathias de Riquet, Seigneur de Bonrepos & du Canal de communication des deux Mers en Languedoc, &c. Conseiller d'Etat, Président à

Mortier au Parlement de Toulouse, étoit Conseiller au même Parlement, lorsque, par acte du 26 Janvier 1667, il fut émancipé par son pere, avec lequel il fut maintenu dans leur *ancienne noblesse*, suivant l'Ordonnance de M. *de Bezons*, du 20 Janvier 1670. Il fit son testament olographe le 25 Juillet 1708, & mourut le 30 Avril 1714. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 20 Janvier 1670, Damoiselle *Claire de Cambolas*, morte sans enfans; 2°. par contrat du 28 Juillet 1696, Damoiselle *Marie-Madelene de Broglie*, fille de *Victor-Maurice*, Comte *de Broglie*, Marquis de Brezolles & de Senonches, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandant pour Sa Majesté en la Province de Languedoc, depuis Maréchal de France & Gouverneur d'Avesne, & de Dame *Marie de Lamoignon*; & 3°. par contrat du 18 Août 1702, Damoiselle *Louise de Montaigne*, Dame & Baronne de Puicherie, de Montmaur, de Caumont, de Saint-Marcel, &c. fille de *Nicolas de Montaigne*, & de Dame *Louise-Hélene de Suberville*. Du second lit est issu: — 1. VICTOR-PIERRE-FRANÇOIS, qui suit; & du troisieme lit il a laissé:

2. JEAN-GABRIEL-AMABLE-ALEXANDRE DE RIQUET, Seigneur de Bonrepos, la Valette, de Saint-Marcel, de la Garde, de Puicherie, du Canal de Languedoc en partie, &c. successivement Conseiller du Roi en ses Conseils, Avocat-Général en 1734, & Procureur-Général au Parlement de Toulouse en 1750. Il a épousé, de l'agrément du Roi, par contrat des 10 & 12 Mai 1737, *Marie-Catherine-Charlotte de Maupeou*, fille de *Gilles-Marie de Maupeou*, Comte d'Ableiges, Seigneur de la Villeneuve, de Saint-Martin, de Chamblay, &c. Conseiller d'Etat, Doyen de l'un des quartiers des Maîtres des Requêtes ordinaires de l'Hôtel du Roi, & de Dame *Catherine Jubert-de-Bouville*, dont quatre filles. —— La premiere, nommée CATHERINE-PÉTRONILLE-VICTOIRE DE RIQUET-DE-BONREPOS, née le 18 Août 1740, mariée, 1°. avec dispense, par contrat du 13 Mai 1758, à ANTOINE-JEAN-LOUIS DE RIQUET-DE-CARAMAN, son cousin-germain, dont elle est restée veuve, sans enfans, le 27 Février 1759; & 2°. par contrat du 11 Août 1760, à *Jean-Batiste du Buisson*, Marquis de Bournazel. — La seconde, DOROTHÉE-ETIENNETTE, née le 10 Novembre 1743, mariée, par contrat du 26 Avril 1762, à *Antoine de Malaret-de-Fontboisard*, Avocat-Général au Parlement de Toulouse, mort, sans enfans, le 22 Août de la même année. Elle s'est remariée depuis à M. *de Cambon*, Avocat-Général au même Parlement. —— La troisieme, GABRIELLE-EULALIE-LOUISE, née le 14 Novembre 1744, a épousé, par contrat du 30 Août 1768, *Jacques-Paul-Marie Davessens*, Seigneur d'Agut, de Pechaudier, Saigreville, &c. dont un fils, né le 6 Mars 1769; —— & la quatrieme, nommée VICTOIRE-MADELENE-JEANNE-LOUISE DE RIQUET-DE-BONREPOS, née le 11 Juin 1749, a épousé, par contrat du 9 Janvier 1769, *Claude-Georges-Hyppolite d'Avisard*, Président à Mortier au Parlement de Toulouse;

3. JEAN-LOUIS DE RIQUET, dit *l'Abbé de Caraman*, né le 7 Juin 1713, Prêtre, Licentié en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maison & Société Royale de Navarre, Chanoine de l'Eglise de Notre-Dame de Paris, Prieur Commendataire du Prieuré Royal de Saint-Thomas-lès-Epernon; — 4. & ANNE-VICTOIRE DE RIQUET, mariée, par contrat du 20 Janvier 1722, avec *Charles de Preissac-d'Esclignac*, Marquis de Cadillac, mort en 1761. Voyez PREISSAC.

XII. VICTOR-PIERRE-FRANÇOIS DE RIQUET, Comte de Caraman (par donation de PIERRE-PAUL, II. du nom, son oncle), Seigneur d'Albiac, de Roissy en France, & du Canal de communication des deux Mers en Languedoc, &c. né le 4 Octobre 1698, successivement fait Cornette de la Compagnie des Chevaux-Légers Dauphins le 19 Février 1717, Mestre-de-Camp Lieutenant du Régiment Royal de Berri, Cavalerie, le 15 Mars 1718; Brigadier de Cavalerie le 20 Février 1734; Maréchal-de-Camp le 1 Mars 1738, & Lieutenant-Général des Armées du Roi le 2 Mai 1744; mourut à Paris le 21 Avril 1760. Il avoit épousé, de l'agrément du Roi, par contrat des 22 & 25 Février 1722, *Louise-Madelene-Antoinette Portail*, présentée au mois de Juillet suivant, fille d'*Antoine Portail*, Marquis de Vaudreuil, Seigneur de Chatou & de Lery, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Président à Mortier, puis premier Président

du Parlement de Paris, & de Dame *Rose-Madelene Rose*, dont: — 1. STANISLAS-CHARLES, né le 3 Juin 1725, mort jeune, qui eut pour parrein, le 19 Juillet 1725, STANISLAS I, Roi de Pologne, & pour marreine, MARIE-CHARLOTTE, Princesse Royale de Pologne, désignée Reine de France; — 2. VICTOR-MAURICE, qui suit; — 3. ANTOINE-JEAN-LOUIS, né le 17 Octobre 1729, mort sans laisser de postérité de Damoiselle CATHERINE-PÉTRONILLE-VICTOIRE DE RIQUET-DE-BONREPOS, sa cousine-germaine, qu'il avoit épousée, avec dispense, par contrat du 13 Mai 1758; — 4. MARIE-JEAN-LOUIS, rapporté ci-après; — 5. & ADÉLAÏDE-MADELENE-VICTOIRE DE RIQUET-DE-CARAMAN, née le 11 Janvier 1724, morte le 8 Juin 1729.

XIII. VICTOR-MAURICE DE RIQUET, Comte de Caraman, Seigneur d'Albiac, de Roissy, du Bois de la Ville, du Canal de Languedoc, &c. né le 16 Juin 1727, fait Capitaine dans le Régiment de Berri, Cavalerie, le 14 Mai 1743; Mestre-de-Camp d'un Régiment de Dragons de son nom, le 1 Décembre 1745, l'un des Chambellans de STANISLAS, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, le 26 Octobre 1751, premier Gentilhomme de la Chambre de ce Prince, le 26 Janvier 1757; Brigadier de Dragons le 22 Décembre suivant; Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761, & Inspecteur-Général de la Cavalerie Françoise & Etrangere le 22 Juin 1767, + a épousé de l'agrément du Roi, par contrat des 4 & 6 Octobre 1750, *Marie-Anne-Gabrielle-Josephe-Françoise-Xavier d'Alsace de Hennin-Liétard* (présentée au Roi & à la Famille Royale en 1752), Princesse de Chimay & du Saint-Empire Romain, fille d'*Alexandre-Gabriel d'Alsace de Hennin-Liétard*, Prince de Chimay & du Saint-Empire, Comte de Beaumont, Baron de Commines, d'Anderlew & de Halwin, Vicomte de Lombeck & de Grandrang, Seigneur de la Terre & Pairie d'Avesne, & des villes & pays de Wert & de Wissem, &c. Grand-d'Espagne de la premiere Classe, Gouverneur & Grand-Bailli de la ville & Châtellenie d'Oudenarde, Général-Feldt-Maréchal-Lieutenant des Armées de Sa Majesté l'Impératrice, Reine de Hongrie & de Bohême, Capitaine de sa noble Garde-du-Corps aux Pays-Bas, premier Pair des Comtés de Hainaut & de Namur, & de Dame *Gabrielle-Françoise de Beauvau*, Princesse de l'Empire, sa veuve. De ce mariage sont issus: — 1. VICTOR-LOUIS-CHARLES, né le 24 Décembre 1762; — 2. MAURICE-GABRIEL-JOSEPH, né le 7 Octobre 1765; — 3. FRANÇOIS-JOSEPH-PHILIPPE, né le 21 Septembre 1771; — 4. une fille, née le 20 Octobre 1751, morte en Février 1752; — 5. GABRIELLE-FRANÇOISE-VICTOIRE, née le 28 Juin 1755, mariée, le 30 Mai 1775, à *Joseph-Gabriel-Henri de la Fare*, Comte de la Fare, Aide-Major de la Gendarmerie; + — 6. MARIE-ANNE-ANTOINETTE, née le 5 Septembre 1757; — 7. VICTOIRE, née le 7 Mai 1764, reçue Chanoinesse du noble Chapitre de Montigny en Franche-Comté, le 10 Mai 1776; — 8. EMILIE-ROSE-MARGUERITE, née le 10 Avril 1767, reçue Chanoinesse au même Chapitre ledit jour; — 9. & CÉCILE-AGATHE-ADÉLAÏDE DE RIQUET-DE-CARAMAN, née le 28 Octobre 1768.

7/8

+ & Lieutenant-Général pour le Roi en la province de Languedoc en 1775, 18

+ voyez l'addition ci-contre

XIII. MARIE-JEAN-LOUIS DE RIQUET, quatrieme fils de VICTOR-PIERRE-FRANÇOIS, Comte de Caraman, & de *Louise-Madelene-Antoinette Portail*, né le 26 Novembre 1731, appellé *le Marquis de Caraman*, Seigneur en partie du Canal de Languedoc, de Pasquier, Nuas, Painblanc, &c. a été fait successivement Cornette dans le Régiment de Dragons de Caraman le 14 Février 1748; Capitaine en pied au même Régiment le 7 Février 1749; Major le 24 Février 1757; Mestre-de-Camp Lieutenant du Régiment du Colonel-Général de Dragons le 15 Décembre 1758; Chevalier de Saint-Louis en 1760; & Brigadier des Armées du Roi le 20 Avril 1768. Il a épousé, de l'agrément du Roi, par contrat des 17 & 21 Août 1763, Damoiselle *Marie-Charlotte-Eugène de Bernard-de-Montessus-de-Rully*, fille de *Charles-François*, Chevalier, Marquis de Rully, Comte de Bellevesvre, de Torps, de Dissey & Moutier en Bresse, Seigneur de Montessus, &c., & de Dame *Marie-Ferdinande-Agathange de Vauldrey*, dont deux filles, sçavoir: — MADELENE-CHARLOTTE, née à Paris le 7 Août 1764;

— &

Addition au Degré XIII. de Victor-Maurice de Riquet, Comte de Caraman pg. 128. du Tome XII.

N.° 5. de Gabrielle-Françoise-Victoire, sa fille aînée, après ces mots Aide-Major de la Gendarmerie, ajoutés dont un fils nommé Gabriel-Anne-Henri de la Fare, né le 21. juin 1777; — 6. après Marie-Anne-Antoinette, née le 5. Sept. 1757, ajouter mariée le 15. Mars 1777 à Jean-Louis du Bouchet, Vicomte de Sourches, fils du Comte de Sourches;

— & Pélagie-Edme-Marie de Riquet-de-Caraman, née aussi à Paris le 12 Octobre 1769.

Généalogie dressée, pour la branche aînée, Marquis *de Mirabeau*, d'après celle redigée par M. *d'Hozier*, Juge d'armes de France; & pour celle des Comtes *de Caraman*, d'après un *Mémoire* de M. *de la Cour*, Généalogiste de la Maison d'*Orléans*, dressé par ordre de M. le Duc *de la Vrilliere*, & vérifié sur les titres originaux qui nous ont été communiqués. Voyez, pour l'historique du Comté de Caraman, à ce mot dans le Supplément.

Les armes: *d'azur, à une bande d'or, accompagnée en chef d'une demi-fleur de lis fleuronnée de même, & en pointe, de trois roses d'argent, posées en orle.*

* RIVAU (du), en Anjou.

Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, sous le nom de *Beauvau-du-Rivau*, par Lettres du 14 Juillet 1664, registrées au Parlement de Paris, en faveur de *Jacques de Beauvau*, III. du nom, Seigneur du Rivau, Capitaine des Gardes-Suisses de Gaston, Duc d'Orléans, issu d'une des plus anciennes Maisons d'Anjou, où est situé le Château de *Beauvau*, dont elle tire son nom. Voyez Beauvau.

* RIVERIE ou RIVIRIE: Bourg, Château, Paroisse & Baronnie en Lyonnois, Diocèse de Lyon. Elle comprend les Paroisses de Riverie, Saint-Didier-sous-Riverie, Sainte-Catherine, son Annexe, Saint-André-la-Côte & Saint-Jean de Chausson, laquelle Baronnie appartient, à ce que nous croyons, à l'Archevêque de Lyon.

RIVIÉ, en Bretagne.

Etienne de Rivié, Seigneur de Marine & de Riquebourg, Baron de Chors, Grand-Maître des Eaux & Forêts de l'Isle de France, avoit épousé *Françoise-Anne-Agathe-Marguerite de la Riviere-de-Paulmy*, d'une des plus anciennes Maisons de Bretagne, dont est issue:

Céleste-Esther de Rivié, mariée, le 1 Février 1744, à *Louis-Emmanuel de Coetlogon-Laval*, appellé *le Comte de Coetlogon*, Brigadier des Armées du Roi, Colonel-Lieutenant du Régiment d'Infanterie de Penthiévre. Elle est morte à Paris le 18 Novembre de la même année, dans la 23e année de son âge, laissant un fils unique, nommé — *Emmanuel-Etienne-Marie de Coetlogon*, né quelques jours auparavant. Voyez Coetlogon, *Tome V.*

RIVIERE. Ce nom est commun à plusieurs Maisons de différentes Provinces, tant en Bretagne, Bigorre, Nivernois, Normandie, & ailleurs.

RIVIERE (de la), en Bretagne: Maison illustre & ancienne, qui a contracté des alliances avec les plus considérables de la Province, telle que celles de *Rohan*, *Rostrenen*, *Dinan*, *Kergorlay*, *Beaumanoir*, *Tournemine*, *Goyon-de-Matignon*, &c.

Elle tire son origine des anciens Comtes *de Mur*, Sires de Corlay, puînés des Comtes *de Cornouailles*, desquels ils possedent encore aujourd'hui le partage, dont ils ont rendu des aveux aux Ducs *de Bretagne*, il y a plus de 300 ans, comme Juveigneurs des Seigneurs *de Rohan* & *de Corlay*. C'est ce qui est marqué dans des Lettres-Patentes données en 1696, en faveur d'Yves-Olivier de la Riviere, Marquis du Plessis & de la Riviere, Gouverneur de Saint-Brieux.

Geoffroi de Mur, fils de *Christophe*, fut le premier qui prit le nom de la Riviere, que ses descendans ont toujours conservé depuis, suivant les conditions du mariage de son pere, & de *Louise*, fille de *Thibault de la Riviere*, sa mere. Ce Geoffroi eut pour fils:

Thibault de la Riviere, Chevalier, portant Banniere, & servant au siége de Brest en 1373. Il fut ayeul de

Jean de la Riviere, dont le fils, — Henri de la Riviere, Seigneur de Kersaudy, fut pere

d'Eon de la Riviere, Seigneur de Saint-Quiouait, qui servit utilement le Duc *de Bretagne* & le Roi de France.

Guillaume de la Riviere, son fils, Seigneur de Saint-Quiouait, fut pere de

Pierre de la Riviere, Seigneur de Saint-Quiouait, Commandant le Château de la Hardouinais, lequel eut deux fils: — Guillaume, qui suit; — & Pierre, rapporté après son aîné.

Guillaume de la Riviere, II. du nom, Seigneur de Saint-Quiouait, Capitaine de 50 lances des Ordonnances du Roi, fut pere de

René de la Riviere, Seigneur de Saint-Quiouait, Capitaine de 500 hommes de pied de la Légion de Bretagne & de 100 Arquebusiers à cheval. Il eut pour fils:

René de la Riviere, II. du nom, Seigneur de Saint-Quiouait, Capitaine-Général & Commandant de la Noblesse de l'Evêché de Saint-Brieux.

Charles de la Riviere, son fils, Seigneur de Saint-Quiouait, fut aussi Capitaine de la Noblesse de Saint-Brieux, & pere de

Charles-François, Marquis de la Riviere, Colonel d'un Régiment de Gentilshommes de Bretagne, qui épousa *Marie-Anne-Françoise Goyon-de-Matignon*, dont est issu:

Joseph-Yves-Thibault-Hyacinthe, Marquis de la Riviere, Commandant la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, dont il s'est démis en Avril 1766. Il a épousé Louise-Céleste de la Riviere, sa cousine, morte, à 32 ans, le 7 Octobre 1753, fille de Charles-Yves-Thibault, Comte de la Riviere, mentionné ci-après, dont: — 1. N... de la Riviere, né en 1741, mort le 10 Octobre 1761, Cornette de la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi; — 2. Louis-Henri de la Riviere, né en 1751; — 3. & Marie-Louise-Julie, mariée, le 22 Mai 1754, à *Michel-Louis-Christophe-Roch-Gilbert de Motier*, Marquis de la Fayette.

Branche des Seigneurs du Plessis.

Pierre de la Riviere, Seigneur du Plessis, frere puîné de Guillaume, eut pour fils:

Jean de la Riviere, Seigneur du Plessis, Commandant de 100 Arquebusiers à cheval, qui fut pere de

Mathurin de la Riviere, Seigneur du Plessis, Capitaine de 50 Chevaux-Légers & de 100 hommes de pied.

Olivier de la Riviere, son fils, Seigneur du Plessis, fut pere — d'Yves-Olivier de la Riviere, Marquis du Plessis, créé *Comte de Ploeuc*, & ayeul de

Charles-Yves-Jacques de la Riviere, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes Anglois, Gouverneur de Saint-Brieux, décédé en 1729. Il avoit épousé *Marie-Françoise-Céleste de Voyer*, Dame de Paulmy, dont: — 1. Charles-Yves-Thibault, qui suit; — 2. Jacques-Charles de la Riviere, dit *le Comte de Mur*, Capitaine reformé de Cavalerie, veuf, sans enfans, d'*Elisabeth de Seré*; — 3. Françoise-Anne-Agathe-Marguerite, veuve d'*Etienne de Rivié*, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France; — 4. Marie-Anne-Louise-Céleste, laquelle étant veuve de *Claude-Adrien de la Fond*, Maître des Requêtes, s'est remariée, par contrat du 29 Août 1750, à *Charles-Jean de Riviere-de-Riffardau*, Chevalier, & est morte le 12 Juillet 1754; — 5. Yvette-Françoise; — 6. & Gabrielle-Félicité, veuve, en 1750, de *Thomas*, Marquis *de Morant*, & mere du feu Comte *de Morant*, Colonel du Régiment de la Reine, Dragons.

Charles-Yves-Thibault, Comte de la Riviere & de Ploeuc, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Capitaine-Lieutenant de la seconde Compagnie

des Mousquetaires du Roi, Gouverneur de Saint-Brieux, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, a épousé *Julie-Céleste Barberin-de-Reignac*, ci-devant Dame du Palais de feu la Reine Douairiere d'Espagne, dont deux filles : —— l'aînée, Louise-Céleste, mariée, comme on l'a dit, au Marquis de la Riviere ; — & l'autre, mariée, le 17 Février 1749, à *Louis-Hugues*, Marquis *de Lezignem-Lezay*, Maréchal-de-Camp.

Il y a plusieurs autres branches de cette Maison qui, toutes par plusieurs Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation, ont été déclarées *nobles d'ancienne extraction*, & maintenues dans la qualité de *Chevalier*.

Les armes : *d'azur, à la croix d'or engrelée.*

On trouve encore deux Familles nobles de ce nom dans la même Province, ressort de Lannion. L'une, par Arrêt rendu en ladite Chambre de la Réformation le 5 Avril 1669, au rapport de M. *de Larlan*, fut déclarée *noble d'extraction*. Elle porte : *d'argent, à trois chevrons de gueules, à la bordure d'azur.*

L'autre, qui est du ressort de Nantes, par Arrêt rendu en la même Chambre de la Réformation le 25 Octobre 1670, au rapport de M. *le Fevre*, a aussi été déclarée *noble d'extraction*. Ses armes sont : *d'or, à cinq fusées de gueules en face, au quartier senestre d'hermine, qui couvre la moitié du haut de ces fusées.*

RIVIERE. Cette Maison des Vicomtes de Riviere, Seigneurs de Labatut, dans le Comté de Bigorre, tient, par ses alliances, à toute la Noblesse de Gascogne & du Béarn, & même à de très-grandes Maisons d'Espagne & de Navarre. Elle a donné des Prélats à l'Eglise, des Chevaliers à l'Isle de Rhodes, de grands Sénéchaux dans l'Armagnac, & en tous les tems à l'Etat d'excellens Capitaines, morts au service.

Elle est divisée en plusieurs branches. La premiere & la seconde sont tombées en quenouille; car il y a un siécle que l'aîné des Riviere, Vicomtes de Labatut, ne laissa qu'une fille, qui se maria à un cadet de la Maison de *Bompar de Barbotan*, d'ancienne Noblesse de Gascogne. De ce mariage est descendu le Vicomte *de Labatut*, qui prend, comme ses ancêtres maternels, le nom & les armes de Riviere, avec le titre de *Vicomte*.

Quant à la seconde branche, qui est celle des Riviere, Barons de Lengros, il en est aussi resté une fille, Angélique de Riviere, mariée à feu *François de la Marque*, Chevalier, Seigneur de Tilladet, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, pere & mere de l'Abbé *de la Marque-Tilladet*.

La troisieme branche, & la premiere en ligne directe & masculine, est celle des Riviere-Madiran, Seigneurs de Narrieux. — La quatrieme, celle des Riviere-Listo. L'aîné, appellé *le Baron* de Riviere, Chevalier de Saint-Louis, & ayant Brevet de Colonel, fut tué, en 1702, à la bataille de Fridlingue, étant à la tête du Régiment Royal, Cavalerie, en qualité de Lieutenant-Colonel. Il n'a laissé qu'une fille en bas-âge; & un frere, appellé *le Chevalier* de Riviere, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Commandant au passage Port d'Espagne, & envoyé depuis pour commander les troupes Françoises à Jaca en Arragon. Ces deux freres avoient un oncle paternel, Gratien de Riviere, qui fut tué à la tête du Régiment de Navarre, vers la fin de l'année 1673, à la célebre journée de Woerden, où, malgré la blessure mortelle qu'il reçut à l'attaque d'une redoute, il ne laissa pas que de l'emporter l'épée à la main. De deux enfans qu'il a laissés, un garçon & une fille, le fils a été tué au service; & la fille a été mariée au Comte *de Ligondez-Rochefort*, en Auvergne, frere aîné du fameux *Ligondez*, Capitaine de Vaisseau, si fort estimé dans la Marine.

Reste encore une branche des Riviere-Buziet, dont l'aîné s'appelle *le Baron de Lengros*, parce qu'il a acquis la Baronnie de ce nom, qui avoit été possédée par les Riviere de la seconde branche.

Les armes : *d'or, à trois épées de gueules en pal, les pointes en haut, soutenant une couronne* ; ce qui vient, suivant la commune tradition du pays, de ce qu'un des Chefs de cette Maison tua de sa main les trois Chefs de l'armée

ennemie, dans une bataille décisive, où il s'agissoit de la destinée du Prince & de l'Etat.

* RIVIERE (LA), en Nivernois: Ancienne Baronnie qui a donné son nom à une Maison connue, dès l'an 1147, sous le nom *de Chatelcensoy* (*a*), branche de la Maison de *Semur-Donzy*, tige de celle de *Bourgogne*, & également distinguée par le lustre de ses alliances & celui de ses emplois. Il en est sorti, entr'autres, un Grand-Maître souverain des Eaux & Forêts de France, deux premiers Chambellans des Rois CHARLES V & CHARLES VI; un Ministre favori de ces deux Monarques; des Capitaines & Lieutenans des Compagnies d'Ordonnance; des Gouverneurs de Provinces, des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem & de l'Ordre du Roi, &c.

Cette Maison, dont les premiers Seigneurs sont regardés comme les fondateurs & les bienfaiteurs de l'Abbaye de l'Espau (*b*), a possédé dans le Nivernois, l'Auxerrois & autres Provinces, plusieurs Terres considérables. Elle prouve, par titres authentiques, sa filiation suivie depuis

I. BUREAU DE LA RIVIERE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Riviere & de Champallement, Bailli de Nivernois, qui vivoit à la fin du XIII[e] siécle, & eut pour successeur:

II. JEAN, I. du nom, Seigneur DE LA RIVIERE, Champallement, Brinon, Perchin, &c. mort en 1327, & enterré dans l'Eglise de l'Abbaye de l'Espau-lès-Donzy, au milieu du Chœur, sous une tombe élevée, où on lit encore son nom & ses qualités. Il avoit épousé noble Dame *Isabeau de Chassin*, qui lui apporta en dot la Terre de Chassin, relevant en fief du Château de la Riviere. Leurs enfans furent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. BUREAU, auteur de la branche des Seigneurs de Perchin & de Champlemy, rapportée ci-après; —— 3. & ISABEAU, mariée à *Guiot de Saint-Varain*, Seigneur d'Asnois.

III. JEAN DE LA RIVIERE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Riviere, &c. fit son testament en 1339, par lequel il nomme pour son exécuteur, BUREAU DE LA RIVIERE, son frere. Il avoit épousé *Isabeau*, Dame *d'Augerant*, morte en 1363, sœur de *Jean d'Augerant*, Evêque de Chartres, puis de Beauvais, Comte & Pair de France; & issus de *Hugues d'Augerant*, l'un des Exécuteurs testamentaires du Roi LOUIS *Hutin*, de l'an 1316. Ils eurent de leur mariage: —— 1. JEAN, III. du nom, Seigneur DE LA RIVIERE, premier Chambellan du Roi CHARLES V, qui eut pour lui une affection toute particuliere, & auquel il s'attacha, lorsqu'il n'étoit encore que Duc de Normandie & *Régent le Royaume*. Il lui rendit de grands services dans ses guerres, en reconnoissance desquels il en reçut des biens considérables; & mourut au voyage d'outre-Mer en 1365. Ses obseques furent faites, en 1366, en l'Eglise Sainte-Catherine-du-Val-des-Ecoliers à Paris, où le Roi assista, & où son frere fit quelques fondations. Il ne laissa point d'enfans de *Marguerite*, Dame *de Préaux*, sa femme, fille de *Pierre*, Seigneur *de Préaux*, & de *Blanche Crespin*, Dame de Dangu & de Thury. Elle se remaria à JACQUES DE BOURBON, Grand-Bouteiller de France, qui, à cause d'elle, fut Seigneur de Préaux, &c.; —— 2. BUREAU, qui suit; —— 3. & MARGUERITE, Abbesse de Jouarre.

IV. BUREAU DE LA RIVIERE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Riviere, Brinon, Champallement, Chassin, &c. fut premier Chambellan du Roi CHARLES V, dont il gagna les bonnes graces, & auquel il rendit de notables services, toute sa vie, dans ses guerres contre les Anglois, & en reçut de grandes récom-

(*a*) Voyez l'Histoire généalogique de la Maison de Bourgogne, *in*-4°. *T. IV*, *p.* 62 à 66, *& p.* 74.
(*b*) Voyez l'époque de la fondation de cette Abbaye dans la même Histoire, *Tome IV*, *p.* 68.

penses. Il n'eut pas moins de crédit sous CHARLES VI, dont il fut aussi premier Chambellan & principal Ministre. Ce Prince lui confirma tous les dons que le Roi son pere lui avoit faits, & les augmenta même. Il acquit les Terres de Charny-sur-Eurre, de Beauval au Bailliage d'Amiens, de Cesy, de Saint-Maurice-sur-Laveron, & de Tirouaille, mourut le 16 Août 1400, & fut enterré en l'Abbaye de Saint-Denis, aux pieds de CHARLES V, qui l'avoit ainsi ordonné de son vivant. Il avoit épousé *Marguerite*, Dame *d'Auneau* & de Rochefort, de la Maison de France, dite DE DREUX, fille de *Gui*, Seigneur *d'Auneau*, & de *Marguerite de Pontchevron*. Elle eut la garde-noble de ses enfans après le décès de son mari, & fit hommage, en cette qualité, au Comte *de Joigny*, le 18 Mars 1402, de la Terre de Cesy. De son mariage vinrent : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. JACQUES, Chevalier, Seigneur d'Auneau, &c. Chambellan du Roi, & du Dauphin, Duc de Guienne. Ayant été pris par les Bourguignons, ils le firent mourir en prison en 1413 ; — 3. PERRETTE, premiere Dame d'honneur de la Reine, mariée à *Gui*, Seigneur *de la Roche-Guyon*, Chevalier, Chambellan du Roi & du Dauphin, Duc de Guienne. Elle vendit, en 1463, les Terres d'Auneau & de Rochefort, & étoit morte en 1475 ; —— 4. & JEANNE DE LA RIVIERE, Dame d'une grande beauté, qui fut mariée, dès l'âge de 10 ans, vers 1392, à *Jacques de Châtillon*, Seigneur de Dampierre, Amiral de France, auquel elle apporta la Seigneurie de Beauval, & dont elle étoit veuve en 1426.

V. CHARLES DE LA RIVIERE, Comte de Dampmartin, Seigneur de la Riviere, d'Auneau de Rochefort, de Cesy, de Montdoubleau, &c. Conseiller & Chambellan de CHARLES VI, Grand-Maître & Général Réformateur des Eaux & Forêts de France, fut tenu sur les fonts de Batême par le Roi CHARLES V, qui lui donna son nom. Il fut ordonné, en qualité de Chevalier, Comte de Dampmartin, Garde & Capitaine des ville & Châtel de Melun, le 13 Juillet 1416 ; tint constamment le parti de CHARLES, Dauphin, qui le fit payer d'une somme de 2000 francs, par Lettres du 19 Juillet 1421, pour la garde de ses places d'Auneau, de Rochefort & de Maurepas. Le Roi d'Angleterre fit confisquer sur lui la Terre de Cesy, le 14 Janvier précédent, & la donna à *Gui de la Trémoille*, Comte de Joigny, & celle de Druy à *Claude de Beauvoir*, Seigneur de Châtelus, le 18 Mai 1429. En récompense de ses services, Sa Majesté l'établit, par Lettres données à Tours le 21 Mai 1428, Grand-Maître & Général Réformateur des Eaux & Forêts de France, après que *Guillaume de Chaumont* s'en fut démis. Par son testament, fait à Issoudun le 16 Juin 1429, il fit une fondation, pour son pere, dans l'Abbaye de Saint-Denis, & mourut la même année. Il avoit épousé 1°. *Blanche de Trie*, fille unique de *Charles*, Comte de Dampmartin, & de *Jeanne d'Amboise*, Dame de Nesle & de Montdoubleau ; & 2°. *Isabeau de la Trémoille*, fille de *Gui*, V. du nom, Seigneur *de la Trémoille*, Conseiller & Chambellan du Roi, & du Duc *de Bourgogne*, & de *Marie*, Dame *de Sully* & de Craon. Il n'eut point d'enfans de ces deux femmes. Sa seconde s'étant remariée à *Guillaume*, Seigneur *de Châteauvillain*, elle fit demande de son douaire, le 16 Juillet 1439, aux héritiers de son mari.

Branche des Seigneurs de PERCHIN *& de* CHAMPLEMY.

III. BUREAU DE LA RIVIERE, Chevalier, Seigneur de Perchin, &c. fils puîné de JEAN, I. du nom, & d'*Isabeau*, Dame *de Chassin*, fit hommage de ses Terres au Comte *de Nevers*. Dans le dénombrement qu'il en donna l'an 1333, il est qualifié *noble & puissant homme* BUREAU DE LA RIVIERE. Il fit son testament en 1349, où il fait mention de JEAN DE LA RIVIERE, son frere, & d'*Isabeau d'Augerant*, sa belle-sœur. D'*Anne de la Paulmiere*, son épouse, il eut : —— JEAN, qui suit ; —— & BUREAU DE LA RIVIERE, Chevalier, Seigneur de Nepvoy, lequel fit partage, l'an 1380, avec son frere, des biens de *Guillaume de la Paulmiere*, leur oncle, Chevalier, Seigneur de Nancey. Il n'eut que des filles, entr'autres, — MARGUERITE DE LA RIVIERE, femme de *Jean de Boucart*, Chevalier, Seigneur de Blancafort.

IV. Jean de la Riviere, I. du nom de sa branche, Sire de Perchin, &c. l'un des principaux Généraux des Armées du Roi Charles V, présenta, en 1389, à la Reine Isabeau de Baviere, à son entrée solemnelle à Paris, lorsqu'elle descendoit à Notre-Dame, une Couronne d'or & la lui mit sur la tête (Voyez *Froissart*, *Tome I*, *p.* 278; *Tome IV*, *p.* 5; & *Paradin*, *p.* 353). Sa femme fut *Agnès de Billy*, fille de *Philippe*, Seigneur de Mauregard, dont vinrent: — 1. Bureau, qui suit; — 2. Jeanne, mariée, en 1388, à *Jean de Bazoche*, Chevalier, Seigneur de la Motte-Josserand; — 3. Marie, femme de *Guillaume d'Assigny*, Chevalier; — 4. & Hélene, mariée à *Jean de la Grange*, Seigneur de Montigny, Vevre, la Reculée, &c. dont, entr'autres enfans: — *Jean de la Grange*, Grand-Maître de l'Artillerie de France, tué à la bataille de Fornoue en 1495.

V. Bureau de la Riviere, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Perchin & de Champlemy, Conseiller & Chambellan du Roi Charles VI, par Provisions du 17 Février 1398, fut aussi premier Chambellan de *Philippe de Bourgogne*, Comte de Nevers, qui l'établit, par Lettres du 26 Janvier 1410, Capitaine-Général, & Gouverneur du Nivernois & Donziois. Il fut tué, avec le Comte *de Nevers*, à la bataille d'Azincourt en 1415, & avoit épousé *Philiberte*, Dame *de Champlemy*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur *de Champlemy* & de Rozay, dont: — 1. Jean, qui suit; — 2. Jacques, Ecuyer, Seigneur de Perchin & de Giry, Conseiller & Chambellan de *Charles de Bourgogne*, Duc de Brabant, Comte de Nevers, marié à *Jeanne de Longueville*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Santigny, & de *Marguerite de Surienne*. Il fut pere de — Philibert, Ecclésiastique; — & de Claude de la Riviere, Conseiller & Chambellan du Roi Louis XI, par Provisions du 10 Novembre 1473, Grand-Veneur de *Jean de Bourgogne*, Duc de Brabant, Comte de Nevers, lequel ne laissa point d'enfans de *N... de Boutillac*, son épouse, fille d'*Antoine de Boutillac*, Seigneur d'Apremont; — 3. & Catherine, Abbesse de la Ferté en 1455.

VI. Jean, II. du nom, Seigneur de la Riviere, Champlemy & Marcy-sur-Yonne, Bailli de Nivernois sous Charles VII, premier Conseiller & Chambellan de *Charles de Bourgogne*, Duc de Brabant, Comte de Nevers, racheta la Terre de la Riviere, le 4 Février 1451, de *Waleran de Châtillon*, fils de Jeanne de la Riviere, & de *Jacques de Châtillon*, Seigneur de Dampierre, Amiral de France, mentionnés au IVe degré de la branche aînée. Il en rendit hommage au Comte *de Nevers*, le 13 du même mois, & mourut en 1468. Il avoit épousé, en 1424, *Alix de la Perriere*, Dame de Verneuil & de Quincy, Vicomtesse de Tonnerre, fille de *Hugues*, Chevalier, & de *Catherine de Saigny*, Dame de Saffres. Leurs enfans furent: — 1. Jean, qui suit; — 2. Catherine, Dame de Marcy & de Verneuil, mariée, le 18 Mars 1475, à *Gui de Digoine*, Seigneur de Blou; — 3. & Anne, femme de *Gui de Chassy*, Chevalier, Seigneur de Crecy.

VII. Jean, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Riviere & de Champlemy, Vicomte de Tonnerre & de Quincy, Chambellan des Rois Charles VII, Louis XI & Charles VIII, premier Chambellan de *Jean de Bourgogne*, Duc de Brabant, Comte de Nevers, Bailli & Gouverneur du Nivernois & Donziois, fut chargé, par ce Prince, d'aller demander en mariage, pour lui, *Françoise d'Albret*. Il épousa, en 1446, *Marguerite Damas*, fille d'*Evrard*, Chevalier, Seigneur de Marcilly & de Crux, & d'*Isabeau d'Avesnieres*, Dame d'Anlezy. De cette alliance vinrent: — 1. François, qui suit; — 2. Jean, mort en Italie, sans avoir été marié; — 3. Jacquette, femme 1°. de *N... Doison*, Chevalier, Seigneur d'Aubigny, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Lieutenant pour le Roi en Italie; & 2°. de *Jacques Chevailler*, Seigneur de Veillant & de Giry; — 4. Anne, mariée, le 1 Août 1480, à *Jean de Méun*, dit *de la Ferté*, Seigneur d'Allosse; — 5. & Marie, épouse de *Philibert de Varigny*, Chevalier, Seigneur de Chassy.

Jean, III. du nom, eut encore un fils naturel, nommé Guillaume de la Riviere, qui fut légitimé, & forma une branche, éteinte aujourd'hui, laquelle

portoit pour armes : *de sable, à la bande d'argent, &*, pour brisure, *un croissant d'argent au côté senestre de l'écu.*

VIII. François, I. du nom, Seigneur de la Riviere, de Champlemy, Vicomte de Tonnerre & de Quincy, Baron de Seignelay, Seigneur de Corvol-le-Dampbernard, &c. élevé enfant d'honneur du Roi Charles VIII, par Lettres du 1 Février 1489, testa en 1534, & avoit épousé, en 1499, *Madelene de Savoisy*, Dame de Seignelay, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Seignelay, & de *Louise de la Baume-Montrevel*, dont : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Adrien, rapporté après la postérité de son aîné ; — 3. François, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, lequel étoit à Rhodes lorsque *Soliman* s'empara de cette Ville, en 1521. Quelques années après il quitta l'Ordre, devint Ecuyer d'Ecurie du Roi, Lieutenant de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Verdun, & ensuite de Bourg en Bresse, où il mourut en 1558 ; — 4. autre Adrien, aussi Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui se trouva au premier siége de Malte, où il fut fait prisonnier par les Turcs, qui le firent mourir ;

5. François, dit *le Jeune*, auteur de la branche des Seigneurs de Corvol-le-Dampbernard, qui n'a formé que quatre degrés, & s'est éteinte dans son arriere-petit-fils, Hubert, II. du nom, Baron de la Riviere, mort en 1680, lequel avoit épousé *Jeanne d'Eltouf-de-Pradine*, fille de *Christophe*, Chevalier, Seigneur Vicomte de Bouconville en Champagne, & de *Catherine de Roucy*, dont, pour fille unique, — Paule de la Riviere, mariée, à *François de Choiseul*, Comte de Chevigny, Baron de Lux, Seigneur de Chassy, &c. Par cette alliance la Baronnie de la Riviere & les autres Terres de la branche aînée de la Maison de la Riviere ont passé dans celle de *Choiseul-de-Chevigny*, nommée présentement *Choiseul-de-la-Riviere* ;

6. Françoise, mariée à *César de Roffignac*, Seigneur de Saint-Quaise ; — 7. Charlotte, mariée, en 1527, à *Jean de Saint-Belin*, Seigneur de Mareuil & de Thivet ; — 8. Marguerite, mariée, en 1532, à *Jean Damas*, Vicomte de Dreux, Seigneur de Crux & de Sardy ; — 9. Marie, femme de *Jean d'Epernay*, Seigneur de Chenoy ; — 10. Hélene, Abbesse du Calvaire-lès-la-Ferté ; — 11. & Jacques, d'abord Moine à Pontigny, où il fit profession à 18 ans. Il reclama contre ses vœux, & les fit annuller par Arrêt du Parlement. Il épousa, 1°. en 1548, sous le titre de Sieur *de Beaumont*, *Susanne de la Haye* ; 2°. *Jeanne de Marcilly* ; & 3°. *Léonarde de Loron.* Sa postérité est éteinte.

IX. Jean, IV. du nom, Baron de la Riviere & de Seignelay, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Bresse, Bugey & Valromey, en 1555, Capitaine des Gardes-Françoises du Duc d'*Anjou*, blessé à la bataille de Jarnac en 1569, épousa, le 7 Novembre 1535, *Isabeau de Dinteville*, fille d'*Antoine*, Baron de Meurville, & de *Barbe de Sainte-Maure*, dont il n'eut que des filles, sçavoir : — 1. Madelene, mariée à Hubert de la Riviere, I. du nom, Vicomte de Tonnerre & de Quincy, Seigneur de Corvol-le-Dampbernard, son cousin-germain, auquel elle porta en dot la Baronnie de la Riviere ; — 2. Françoise, mariée, 1°. en 1559, à *Edme de Fontenay*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de la Tour de Vesvre en Berri ; & 2°. à *Jean de Sommievre*, Seigneur de Neuilly en Bassigni ; — 3. Marguerite, mariée, en 1575, à *Claude de la Chambre*, Comte de Montfort, Chevalier de l'Ordre du Roi, Guidon de 100 hommes d'armes sous M. *de Savoie* ; — 4. Claude, femme de *Claude de Rochefort*, Seigneur de Luçay & de Sigy, Chevalier de l'Ordre du Roi & son Pannetier ; — 5. & Barbe, mariée, en 1581, à *Antoine de Bus*, Seigneur de Rougemont.

IX. Adrien de la Riviere, second fils de François I, & de *Madelene de Savoisy*, Chevalier, Seigneur de Champlemy, Cheny, Anthiol, Souffin, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, mort en 1569, avoit épousé *Louise de Raguier*, fille de *Dreux de Raguier*, Seigneur de Thionville, & de *Martine Hennequin*, dont : — François, qui suit ; — & Jean, Seigneur de Cheny, Bailli de Sens, marié, en 1563, avec *Charlotte de Harlay*,

Dame de Baſſou, dont — ANTOINE DE LA RIVIERE, Seigneur de Cheny & de Bonnard, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre. S'étant battu en duel, & étant obligé de quitter le Royaume, il prit le nom de *Comte de la Riviere*, s'attacha au ſervice de la Maiſon d'AUTRICHE; & épouſa 1°. *Marie Huraut*, ſœur de l'Archevêque d'Aix, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Marguerite de Spifame*, de laquelle vinrent quatre garçons, tués à l'armée ſans avoir été mariés; & une fille, nommée LOUISE DE LA RIVIERE, dite *Mademoiſelle de Cheny*, fille d'honneur de la Reine MARGUERITE, & mariée à *Roger d'Eſparbez*, Comte de Luſſan, fils aîné du Maréchal *d'Aubeterre*, morte à Paris en 1680, ſans laiſſer de poſtérité.

X. FRANÇOIS DE LA RIVIERE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Champlemy, Boulon, &c. Lieutenant-Général pour le Roi en Nivernois, Capitaine de 50 hommes d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre en 1586, mourut en 1620. Il avoit épouſé, 1°. en 1573, *Anne de Veillan*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur *de Veillan* & de Giry, & de *Marie de Jaucourt-de Villarnoult*; & 2°. *Anne de Vettegen*. Du premier lit vinrent: — 1. LUDOVIC, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Baron de Migé, tué en duel à Neuvy-ſur-Loire, ſans laiſſer d'enfans; — 3. AIMÉ, Baron de Migé, après ſon frere, mort auſſi ſans enfans. Celui-ci eut un fils naturel, nommé LOUIS DE LA RIVIERE, mort au commencement de ce ſiécle, ſans poſtérité; — 4. FRANÇOISE, mariée à *Jacques de Jaucourt*, Seigneur de Rouvray & de Villarnoult; & du ſecond lit il eut: — 5. MARGUERITE, femme 1°. de *Nicolas Talhouet*, Seigneur de Kerſervan en Bretagne; & 2°. de *Nicolas de Mailly*, de la branche des Seigneurs de l'Epine, Vicomte de Hannache, qu'elle épouſa à Paris en 1645.

XI. LUDOVIC DE LA RIVIERE, Chevalier, Seigneur de Champlemy, &c. Lieutenant-Général au Gouvernement de Nivernois, mourut, ſans laiſſer d'enfans de ſa femme *Marguerite de la Magdelaine*, fille de *François de la Magdelaine*, Marquis de Ragny, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Catherine de Marcilly*. Sa veuve ſe remaria à *François de Rabutin*, Seigneur d'Epiry.

Branche des Vicomtes de TONNERRE *& de* QUINCY, *la ſeule ſubſiſtante, & ſortie de celle des Seigneurs de* CORVOL-LE-DAMPBERNARD.

XI. JACQUES DE LA RIVIERE, dit *le Vicomte de la Riviere*, ſecond fils d'HUBERT, I. du nom, Baron DE LA RIVIERE, Seigneur de Corvol-le-Dampbernard, & de MADELENE DE LA RIVIERE, ſa couſine, Dame du Palais de la Reine LOUISE DE LORRAINE, Chevalier, Vicomte de Tonnerre & de Quincy, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Bailli & Gouverneur d'Auxerre & de l'Auxerrois, mort en 1635, avoit épouſé, en 1614, *Madelene de Spifame*, fille d'*Iſaac*, Chevalier, Seigneur de Paſſy & de Douy, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & de *Marie d'Armes*, dont: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. JACQUES, Cornette dans le Régiment de FRANÇOIS DE LA RIVIERE, ſon oncle, & tué en Italie; — 3. MARGUERITE, mariée 1°. à *Antoine de Reugny*, Chevalier, Seigneur de Chaſſigny; 2°. à *Guichard de la Salle*, Seigneur de Pelluſſieux & de Beauvernay; & 3°. avec *Jacques de la Chaiſe*, Chevalier, Seigneur d'Aix; — 4. & MADELENE, Dame d'atours de la Reine de Pologne, morte fille.

XII. CHARLES, dit *le Vicomte* DE LA RIVIERE, Chevalier, Vicomte de Tonnerre, de Quincy, &c. Bailli, & Gouverneur d'Auxerre & de l'Auxerrois, mort en 1710, avoit épouſé *Marie Batonneau*, fille du Seigneur de Vincelottes, de laquelle il a laiſſé: — 1. ANDRÉ, qui ſuit; — 2. CHARLES, Marquis de la Riviere, tué au bombardement de Gènes, Commandant les Gardes de la Marine, ſans avoir été marié; — 3. PIERRE-ELÉONOR, rapporté après ſon frere aîné; — 4. PAULE, mariée à *Pierre Bouchu*, premier Préſident au Parlement de Bourgogne, morte en 1714, ſans enfans; — 5. & ANNE, Religieuſe à Saulieu.

XIII. ANDRÉ, Comte DE LA RIVIERE, Vicomte de Tonnerre & de Quincy, &c. Bailli & Gouverneur d'Auxerre & de l'Auxerrois, Capitaine de Cavalerie au

au Régiment Royal, depuis Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Bourgogne, commanda toute la Noblesse de cette Province en 1689, & mourut, en 1715, sans laisser d'enfans de *Marie-Angélique de Mauroy*, son épouse, fille unique du Grand-Maître des Eaux & Forêts de Bourgogne, & de Franche-Comté.

XIII. Pierre-Eléonor, dit *le Marquis* de la Riviere, après le décès de Charles, son frere, mourut en 1709. Il avoit épousé *Charlotte de Damoiseau*, fille d'*Edme de Damoiseau*, Ecuyer, Seigneur de Buchain, & de *Marie de Bellanger*, dont:

XIV. Charles-Paul, Comte de la Riviere, Chevalier, Vicomte de Tonnerre & de Quincy, &c. marié, en 1736, à *Anne-Marie de Montsaulnin-du-Montal*, fille de *Charles-Louis de Montsaulnin*, Comte du Montal, Baron de Courcelles & de Saint-Brisson, Seigneur de Thostes, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, Gouverneur de Guise, & de *Marie-Anne Colbert-de-Villacerf*. Leurs enfans sont: — 1. Charles-Gabriel, qui suit; — 2. Jeanne-Françoise de la Riviere, née au mois de Mai 1740, mariée à *N... Roux-Déagent*, Comte de Morges, Chevalier d'honneur au Parlement de Grenoble; — 3. & Marie-Charlotte-Françoise, née en Février 1744.

XV. Charles-Gabriel, Vicomte de la Riviere, né en Mars 1737, d'abord Officier au Régiment du Roi, Infanterie, est entré dans la Gendarmerie, en qualité de second Cornette des Chevaux-Légers d'Orléans, le 10 Février 1759, a passé, l'année suivante, à la premiere Cornette des Chevaux-Légers Dauphins; & peu après à la Sous-Lieutenance des Chevaux-Légers de la Reine, reformés, ainsi que toutes les autres Compagnies de Chevaux-Légers, par Ordonnance du 5 Juin 1763; mais il a été remplacé Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Reine dans la même année; fait Capitaine des Gendarmes de Flandres, & Brigadier des Armées du Roi en 1770. Il a épousé, en 1767, *Marie-Marguerite Chevalier*, fille de *Louis Chevalier*, Conseiller au Parlement de Paris, & d'*Elisabeth le Clerc*. De ce mariage sont issus: — 1. Henri-Charles-Marie, né le 24 Avril 1769; — 2. Marc-Charles, né le 19 Mai 1776; — 3. Elisabeth-Charlotte-Marie, née le 22 Août 1771.

Généalogie extraite des Grands-Officiers de la Couronne, & de *Moréri*, Edition de 1759. On peut encore consulter, sur cette Maison, *Dupuis*, le P. *Daniel*, *Froissart*, Dom *Felibien*, *Monstrelet*, *le Moine-de-Saint-Denis*, & autres Historiens qui en ont parlé.

Les armes: *de sable, à la bande d'argent.*

RIVIERE (de la), en Normandie, Diocèse de Bayeux. Maison connue dans cette Province depuis plus de 700 ans.

Plusieurs Auteurs, entr'autres *Orderic Vitalis* & *la Roque*, lui donnent une origine illustre, en la faisant descendre de Robert, Archevêque de Rouen, Comte d'Evreux, & de *Herlue*, sa femme légitime, lequel Robert étoit fils de Richard I, Duc de Normandie.

La Terre de Saint-Germain du Crioult, au Diocèse de Bayeux, est dans cette Maison depuis un tems si éloigné, qu'on en ignore l'époque. On y voit dans l'Eglise de la Paroisse, le tombeau de Guillaume de la Riviere, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Mesnilsalle, dont il sera parlé ci-après. Depuis 1226, il y a toujours eu, de distance en distance, des Seigneurs de ce nom, inhumés dans cette Eglise, & les épitaphes, qu'on y voit gravées sur leurs tombeaux, en sont une preuve authentique.

Les anciens Historiens Normands nous font connoître Auguste de la Riviere, Chevalier, Seigneur de Caligny & Moncy, marié à *Françoise de Montmorency*. Il avoit suivi le Duc Robert, II. du nom, aux guerres des Croisades en 1102, comme on le voit par une liste qu'on garde dans l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen, où il est désigné par son nom & ses armes. Il eut pour fils:

Raoul de la Riviere, Chevalier, Seigneur de Caligny, Moncy & Romilly,

qui épouſa, en 1132, *Eſther de Courtomer.* Il étoit alors pourvu d'une charge conſidérable dans la Maiſon du Duc *de Normandie*, & eſt inhumé dans l'Egliſe de Saint-Etienne de Caen. De ſon mariage il laiſſa :

François de la Riviere, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux, pourvu auſſi d'une charge chez le Duc *de Normandie.* Il épouſa, en 1157, *Hélene de Vaſſy*, dont :

François de la Riviere, II. du nom, Chevalier, qui remplit les premiers emplois militaires tant en Angleterre qu'en Normandie, & épouſa, en 1199, *Jeanne de Fervaques*, de laquelle il eut :

Guillaume de la Riviere, Chevalier, Seigneur de Saint-Germain du Crioult & de Meſnilſalle, compris dans le nombre des Gentilshommes de Normandie qui ſe trouverent à la bataille de Bouvines en 1214. Il fut inhumé en la Paroiſſe Saint-Germain du Crioult, où l'on voit ſon tombeau avec ſon épitaphe, qui eſt de 1226, & avoit épouſé *Thérèſe de Montgommery*, fille d'*Achille de Montgommery*, & d'*Anne de Briqueville.* De cette alliance vint :

Robert de la Riviere, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux, qui fit le voyage de la Terre-Sainte, ſe trouva, en 1249, au ſiége de Damiete, & fut inhumé à Saint-Germain du Crioult. Il avoit épouſé, en 1250, *Mathilde de Samay*, dont :

Richard de la Riviere, Chevalier, Seigneur de Saint-Germain du Crioult & de Meſnilſalle, auſſi enterré dans ladite Egliſe. L'Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt*, *p.* 591, fait mention de lui. Il avoit épouſé, en 1285, *Philippine de Gouvy*, & en eut :

Robert de la Riviere, II. du nom, Chevalier, Seigneur des mêmes Terres, vivant en 1348, & inhumé au tombeau de ſes ancêtres. Il laiſſa pour fils :

Enguerrand de la Riviere, Chevalier, Seigneur de Gouvy, Meſnilſalle, Meſnil-Oſmont, Sailly, Romilly & Saint-Germain, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire de Normandie par *Maſſeville*, & dans celle de la Maiſon de *Harcourt*, *p.* 591. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, & avoit épouſé *Guillemette de Malherbe*, Dame de Maltot, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

Enguerrand de la Riviere, II. du nom, Chevalier, Seigneur des mêmes Terres, marié à *Jeanne de Malherbe*, Dame de Banneville & d'Eſcorchebeuf.

La filiation de cette Maiſon a été tellement établie & prouvée, que nous nous diſpenſerons d'entrer dans un plus grand détail. Il n'en reſte plus que trois branches, dont l'une a formé, depuis pluſieurs ſiécles, un grand établiſſement en Angleterre. L'autre a pour chef Pierre-Charles, qui ſuit. Il a pour ſœurs : — 1. Anne-Guye de la Riviere, Religieuſe ; — 2. Marie-Louise-Charlotte, mariée, en 1767, en Languedoc, à *Henri*, Comte *de Gautier-de-Savignac ;* — 3. & Marie-Judith de la Riviere, mariée à *Gilbert-Bonnaventure d'Eſcodeca*, Chevalier, Marquis de Boiſſe-Pardaillan, Comte de Montblanc, Seigneur de Haut-Caſtel & autres lieux.

Pierre-Charles, Marquis de la Riviere, Chevalier, Seigneur de Saint-Germain du Crioult, de Gouvy, Meſnilſalle, Romilly, Marquis de Courſeulle & de Magny, Seigneur de Meuvaine, Aſnelle, &c. né le 12 Mai 1749 (fils de Philippe-Antoine-Victor, Marquis de la Riviere, mort en 1750, fort jeune, & de *Madelene-Louiſe-Charlotte d'Anviray-de-Machonville*, héritiere de ſa Maiſon), a été nommé, en Avril 1770, Cornette de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, avec Commiſſion de Meſtre-de-Camp de Cavalerie, dont il a donné, en Mars 1773, ſa démiſſion ; a été maintenu, par le Roi, au ſervice avec rang de Colonel, & remplacé, en Avril 1776, en qualité de Colonel en ſecond du Régiment de la Reine, Infanterie. Il a épouſé, le 29 Avril 1771, *Marie-Henriette-Eliſabeth-Gabrielle de Roſſet-de-Fleury*, fille d'*André-Hercule de Roſſet*, Duc de Fleury, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chevalier de ſes Ordres, & Gouverneur de Lorraine, & d'*Anne-Madelene-Françoiſe d'Auxy.*

De la troiſieme branche, ſéparée de celle du Marquis de la Riviere depuis 1630, eſt Bénedic-François, Comte de la Riviere, Capitaine de Cavalerie, qui a épouſé *Marie-Anne Roy*, dont il n'a point d'enfans.

Les armes : *d'argent, à trois tourteaux de sable, 2 & 1.* Devise : NODOS VIRTUTE RESOLVO. Supports, *deux lions.*

* RIVIERE : Terre & Seigneurie en Brabant, près de Bruxelles, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 7 Octobre 1654, en faveur de *François de Kindtschoz*, Seigneur de Riviere, Jette, Janshurn, Ham & Relegem, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Jacques.

RIVIERE (LA). *Voyez* PONCET-DE-LA-RIVIERE.

* ROANNEZ : Petit pays situé le long de la Loire, dont la ville de Roanne est le chef-lieu.

Il fut érigé en *Duché*, en faveur de *Claude Gouffier*, Marquis de Boissy, par Lettres-Patentes du mois de Novembre 1566, registrées au Parlement de Paris le 14 Janvier de l'année suivante. *François d'Aubusson-de-la-Feuillade* ayant épousé l'héritiere de cette branche, obtint, en 1666, de nouvelles Lettres du Roi pour conserver le Duché, & elles furent enregistrées au Parlement de Paris le 30 Août de la même année. Il y a eu depuis des Lettres de *Pairie* pour ce Duché, qui ont été vérifiées & enregistrées au Parlement de Paris en 1716, en faveur de *Louis d'Aubusson*, Duc de Roannez, appellé *le Duc de la Feuillade*, le même qui mourut Maréchal de France en 1725. Par sa mort, ce *Duché-Pairie* fut éteint.

* ROBECQUE ou ROBECK, Baronnie en Artois, portée en dot par *Jacqueline d'Yves*, à *Jean de Saint-Omer*, Seigneur de Morbeck, Vicomte d'Aire.

Robert de Saint-Omer, Baron de Robecque, leur petit-fils, mourut en 1617. *Jeanne de Saint-Omer*, sa niéce, fille de *Louis*, son frere, fut mariée à *Louis de Montmorency*, Seigneur de Wastines, tué le 30 Mars 1585. Leur fils, *Jean de Montmorency*, succéda à *Robert de Saint-Omer*, & fut créé *Prince de Robecque* en 1630. Il est le bisayeul de *Charles de Montmorency*, Prince de Robecque, créé Grand-d'Espagne de la premiere Classe le 13 Avril 1713, & mort le 15 Octobre 1716. *Anne-Louis-Alexandre de Montmorency*, son fils, Prince de Robecque, Grand-d'Espagne, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 25 Juillet 1762, Comte d'Esterre, Vicomte d'Aire, &c. né le 11 Novembre 1723, a épousé, 1°. en Février 1746, *Anne-Maurice de Montmorency*, fille du feu Maréchal *de Luxembourg*, dont un fils, mort en 1749 ; & 2°. *Emilie-Alexandrine de la Rochefoucaud*, fille du Duc d'Estissac, chef de la Maison de *la Rochefoucaud.*

Le Prince *de Robecque* a un frere Maréchal des Camps & Armées du Roi, & une sœur, Religieuse. *Voyez* MONTMORENCY.

* ROBERMET : Il y a le grand & le petit Robermet dans la Flandre maritime, qui sont deux Seigneuries distinctes, dépendantes l'une de l'autre de la paroisse de Mereville ; mais nous ignorons à qui elles appartiennent.

ROBERT-DE-LIGNERAC, en Querci.

Le nom primitif de cette ancienne Noblesse étoit *Mure*, comme nous l'avons dit au mot *Lignerac*. Elle remonte à ROBERT DE MURE, qui se rendit si célebre par ses exploits, que son fils TIMARD quitta le nom de *Mure* pour prendre celui de ROBERT ; & d'un nom patronimique il en fit celui de sa Famille, sous lequel sa postérité a toujours été connue.

JEAN ROBERT, Maître des Requêtes, étoit, en 1289, un des 12 Conseillers du Parlement sous PHILIPPE *le Bel.* On croit qu'il eut pour fils : — GUI ROBERT, premier Evêque de Montauban, sous le Pape JEAN XXII ; — & ADHÉMAR ROBERT, Evêque de Lisieux, puis Archevêque de Sens, & Cardinal en 1342, dont le neveu, PIERRE ROBERT, fut Doyen de Saint-Germain-l'Auxer-

rois, Chanoine de Paris, Maître des Requêtes, Trésorier des Finances sous CHARLES VI.

PIERRE ROBERT, Baron de Lignerac & de Noailles en partie, vivoit sous CHARLES VII, & eut de *Marguerite de Cosnac*, son épouse :

CHARLES ROBERT, marié à *Philippe de Pelagrue*, Dame du Puy-Gensac, dont vint :

FRANÇOIS ROBERT, Baron de Lignerac, Seigneur de Fleaux, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi en 1571, Capitaine des Gardes d'ISABEAU D'AUTRICHE, femme de CHARLES IX, Lieutenant de la haute Auvergne, Gouverneur d'Aurillac, qui vendit sa portion de la Seigneurie de Noailles, à *François de Noailles*, Evêque d'Acqs, & mourut en 1613. Il eut de *Catherine d'Hautefort*, sa seconde femme :

EDME ROBERT, Baron de Lignerac, Seigneur de Saint-Chamant, Maréchal-de-Camp, marié, le 24 Avril 1597, à *Gabrielle de Levis*, fille de *Claude*, Baron de Charlus, & de *Jeanne de Maumont*, de laquelle sortit :

FRANÇOIS ROBERT, II. du nom, Baron de Lignerac, qui épousa *Marie d'Espinchal*, fille de *Jacques*, Baron *d'Espinchal* & de Massiac, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Gasparde de la Roue*. Il en eut :

N... ROBERT, Comte de Lignerac, décédé en Janvier 1704, laissant de *Jeanne de Reilhac*, son épouse :

JOSEPH ROBERT, Marquis de Lignerac, Lieutenant-Général & Grand-Bailli d'Epée d'Auvergne, Brigadier des Armées du Roi en 1702. Il mourut le 13 Mai 1733, & avoit épousé *Marie-Charlotte de Tubieres-de-Grimoard-de-Pestel-de-Levis*, décédée le 7 Mars 1741, dont :

CHARLES-JOSEPH ROBERT, Marquis de Lignerac, Lieutenant-Général & Grand-Bailli d'Epée d'Auvergne, Brigadier des Armées du Roi & Guidon des Gendarmes de la Garde, mort le 15 Décembre 1741. Il avoit épousé, le 18 Août 1732, *Marie-Françoise de Broglie*, fille de feu *Charles-Guillaume*, Marquis *de Broglie*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Marie-Madelene Voisin-de-la-Noiraye*, seconde fille du Chancelier de France de ce nom. De cette alliance sont issus : — ACHILLE-JOSEPH, qui suit ; — & CHARLES-FRANÇOIS-MARIE ROBERT-DE-LIGNERAC, né le 13 Septembre 1737, marié.

ACHILLE-JOSEPH ROBERT, Marquis de Lignerac, Grand-Bailli d'Epée d'Auvergne, Lieutenant-Général & Commandant pour le Roi dans la haute Auvergne, entré d'abord dans la Gendarmerie, y obtint, le 21 Août 1759, le Guidon des Gendarmes d'Aquitaine, passa, en 1761, à la premiere Cornette des Chevaux-Légers de la Reine ; obtint, en 1762, l'Enseigne des Gendarmes Ecossois ; a été fait ensuite Capitaine au Régiment de la Ferronnaye, Dragons ; & en Mai 1767, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Provence. Il a épousé, le 4 Mars 1760, *Marie-Odette de Levis-Châteaumorand*, morte en 1766, quatrieme fille de feu *François-Charles*, Marquis de Châteaumorand, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Philiberte Languet de Rochefort*.

C'est ce que nous sçavons, faute de *Mémoire*. Les armes : *d'argent, à trois pals de gueules*.

ROBIN : Ce nom est commun à plusieurs Familles nobles dont nous allons parler.

ROBIN, quelquefois ROBINS, en latin *Robini*, au Comtat Venaissin : Maison ancienne, que l'on croit issue des Comtes de Robins, *ex Comitibus Robini*, vivans à Rome, dans le Xe siécle, avec éclat & splendeur.

I. Le premier qui soit connu est GUY ROBINS, qui prit la Croix pour accompagner le Roi PHILIPPE-AUGUSTE au voyage de la Terre-Sainte, d'où étant de retour, il vint mourir à Vienne en Dauphiné, ayant sur son tombeau l'épitaphe suivante : *Cy git li preux Chevalier* GUY ROBIN, *dit li Italien. Priez pour l'ame*

de li, 1223. Il laiſſa de *Sigiſmonde Carracciole-de-Sanct-Angelo*, ſon épouſe: — Hugues, qui ſuit; — & Guillaume, mort ſans poſtérité connue.

II. Hugues de Robin épouſa *Marguerite de Cadenet*, fille de *Bertrand*, Seigneur *de Cadenet* en Provence, Terre érigée en *Vicomté* par le Comte *de Forcalquier*, dont: — Guy, qui ſuit; — & Alix, morte à Hieres.

III. Guy de Robin épouſa *Léonore des Beaux*, fille naturelle de *Raimond*, II. du nom, Prince d'Orange, de laquelle il eut: — François, qui ſuit; — & quelques filles.

IV. François de Robin, Chevalier, paſſa en Afrique en 1270, & par ſon teſtament, de l'an 1296, ſans parler de ſa femme, il inſtitua pour ſon héritier, Robert, qui ſuit, ſon fils.

V. Robert de Robin, Damoiſeau, épouſa, à Malaucene le 5 Septembre 1321, *Philipponette*, fille de noble & puiſſant homme *Rican de l'Eſpine*, Seigneur dudit lieu, & d'Aulan, & de *Philippine d'Argenſon*; & dans ſon teſtament du 20 Mars 1371, reçu par *Roſtang Conſtant*, il nomma ſon héritier ſon fils, & fit un legs à ſa fille, avec ſubſtitution. Il eut de ſon mariage: — François, qui ſuit; — & Lucie, femme de *Fabian de Vérone*, Damoiſeau, du lieu de Vinſobre en Dauphiné.

VI. François de Robins, II. du nom, ſurnommé *le Loup*, ſe trouvant à la bataille de Poitiers, fut aſſez près du Roi Jean pour lui donner ſon cheval, celui de ce Prince venant d'être bleſſé. Il y ſervoit avec 5 Ecuyers, & épouſa, le 1 Septembre 1362, *Marie*, fille de *Raynaud de Beaumont* (*de Bellomonte*), ſœur d'*Amblard*, dont eſt deſcendu le fameux Baron *des Adrets*. Par ſon teſtament de 1397, on voit qu'il laiſſa trois enfans: — 1. François, qui ſuit; — 2. Bertrandette; — 3. & Rose, mariée à *Gantelme de Sainte-Jalle*.

VII. François de Robin, III. du nom, Seigneur de Beaumont, &c. fut fait Chevalier à la journée de Crevant. Le Pape Eugene IV, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus à l'Egliſe en pourſuivant les Hérétiques, & comme *iſſu d'anciens habitans de Rome*, le déclara, par un Bref, lui & ſes deſcendans mâles, *Citoyens perpétuels de Rome*. Il épouſa, en 1411, *Marie Durfort* (en latin *Durroforte*), veuve de noble *Jacques de Gaufridi*, de Malaucene, dont: — 1. Pierre, qui donna dans la Médecine; — 2. Gaucher, qui ſuit; — 3. & Béatrix, mariée au Seigneur *de Saint-Eſteve*.

VIII. Gaucher de Robins, Chevalier, épouſa, le 9 Janvier 1443, *Agnès*, fille de noble *Jean du Puy*, de la branche qui s'eſt fondue dans la Maiſon de *l'Eſpine*. De ce mariage vint, pour fils unique:

IX. Robert de Robins, Chevalier, héritier de ſon pere, par ſon teſtament de l'an 1467. Il s'allia avec *Cécile de Gaufridi*, fille d'*Elzéar*, co-Seigneur d'Entrechaux, dont un ſeul fils:

X. François de Robin, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Châteauneuf, marié, le 5 Février 1522, à *Polixene de Bouvard*, Dame de Saint-André, fille d'*Alexandre*, Damoiſeau. Cet acte, reçu par *Mathieu Rabaſſe*, Notaire à Avignon, fut paſſé à Avignon en l'Hôtel de *Claude de Forbin*, en préſence de *Pierre de Cambis* & d'*Antoine de Remuſat*. Ses enfans furent: — 1. Henri, mort en Pologne à la ſuite du Roi; — 2. Théodore, tué à la bataille de Coutras, étant Cornette d'une Compagnie de Gendarmes; — 3. & Paul, qui ſuit.

XI. Paul de Robins, Chevalier, co-Seigneur de Châteauneuf, de Saint-André, &c. ſe joignit, contre les Proteſtans, aux Comtes *de Suze* & *de Sommerive*, Chefs des Catholiques Provençaux; & en conſidération de ſes ſervices, le Pape le créa *Chevalier de l'Ordre de la Milice dorée*, & lui accorda la permiſſion de porter dans ſes armes une *clef d'or* pour cimier. Il perdit une jambe au ſiége de la Bréoule en 1586, ſervant ſous le Duc *d'Epernon*. Il avoit épouſé *Catherine de Mailles*, dont: — Pierre-Etienne, qui ſuit; — & Catherine-Rose, morte jeune.

XII. Pierre-Etienne de Robins, I. du nom, Chevalier, co-Seigneur de Châteauneuf, de Saint-André, &c. né le 19 Janvier 1566, ſervit ſous les Rois Henri IV & Louis XIII; fut bleſſé dangéreuſement au ſiége de Montauban;

fit son testament le 1 Juin 1627, devant *Martinelli*, Notaire, & mourut dans sa Maison de Malaucene, le 9 Janvier 1630, après avoir dissipé la plus grande partie de ses biens. Il avoit épousé *Catherine-Rose Dumas*, & en eut: — FRANÇOIS, mort sans alliance; —— & PAUL, qui suit.

XIII. PAUL DE ROBINS, Chevalier, Sieur d'Entrevon, né en 1623, se trouva à la bataille de Nordlingue en Allemagne, & mourut le 5 Octobre 1698, laissant d'*Anne de Martinelle*, sa femme, fille de *Jean*: —— 1. PIERRE, qui suit; —— 2. PAUL-FRANÇOIS, Prêtre; —— 3. FRANÇOIS, Capucin; — 4 & 5. ELISABETH-MARGUERITE, & CLAUDINE, mortes sans alliance; — 6. ANNE, mariée à *André Guinier*; —— 7. MADELENE, femme de *Jean Barret-de-Saint-Roman*; —— 8. & CATHERINE, Religieuse.

XIV. PIERRE DE ROBINS, Chevalier, Sieur d'Entrevon, épousa *Marguerite du Pont*, dont:

XV. FRANÇOIS DE ROBIN, V. du nom, Chevalier, Sieur d'Entrevon, marié à *Gabrielle*, fille de *Marc de Plantin*, Seigneur de Villeperdrix, de laquelle sont issus: — PIERRE-ETIENNE, qui suit; — & une fille, Religieuse.

XVI. PIERRE-ETIENNE DE ROBINS, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Entrevon, a épousé *Madelene de Vitalis*, dont il lui reste, pour enfans vivans: — JEAN-JOSEPH-XAVIER-ANTOINE-GENS, dit *le Comte* DE ROBINS, Capitaine de Cavalerie; — & JOSEPH-ANTOINE, Ecclésiastique.

Les armes: *fascé d'or & de gueules de quatre pièces, l'or chargé de trois merlettes de sable, 2 & 1.* Cimier, *une clef d'or.* Devise, ces mots Italiens, *Più forte nell' auversita.* Supports: *deux sauvages.*

ROBIN, en Bretagne, du ressort de Nantes. Ancienne Noblesse, qui, suivant l'Armorial de Bretagne, manuscrit, remonte à

PIERRE ROBIN, Ecuyer, issu d'une des plus anciennes Familles du Poitou. Il fut fondateur de la Chapelle de Saint-Jean d'Hérisson en Poitou, en l'an 1360, & eut pour fils — ETIENNE ROBIN, Ecuyer, qui laissa — JEAN ROBIN, Ecuyer, Seigneur de la Proussiere ou Prevostiere, vivant en 1419. — PIERRE ROBIN, son fils, Ecuyer, vivoit en 1470, & fut pere de — LOUIS ROBIN, Ecuyer, vivant en 1504. — JEAN ROBIN, fils de LOUIS, vivoit en 1554. — MATHURIN ROBIN, Ecuyer, fils de ce JEAN, vivoit en 1584; — & PIERRE ROBIN, fils du précédent, Ecuyer, Seigneur de Tourceliere, Conseiller du Roi en son Conseil d'Etat & Privé des Finances, par Lettres du 26 Mai 1652, avoit obtenu des Lettres de relief de noblesse le 4 Août 1644, lesquelles furent enregistrées, la même année, en la Cour des Aides de Paris, par Arrêt rendu contradictoirement avec M. le Procureur-Général du Roi, & les Parties intéressées. Dans cet Arrêt les titres justificatifs de sa noblesse y sont referés.

Cette Famille fut déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 12 Janvier 1669, au rapport de M. *de la Bourdonnaye.*

Les armes: *de gueules, à trois fers de pique d'argent, 2 & 1, les pointes en bas.*

ROBIN-DE-LA-TREMBLAYE: Famille noble & ancienne, établie dans le Poitou & l'Anjou, dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Registre I, Part. II, p. 465.*

ROBERT ROBIN, Lieutenant d'une Compagnie de 50 hommes d'armes d'Ordonnances, Capitaine des Ville & Château de Mortagne, Maître des Eaux & Forêts du Perche en 1590, & Chevalier de l'Ordre du Roi, fut bisayeul de

LÉONOR ROBIN, Ecuyer, Seigneur de la Tremblaye, de la Lardiere, &c. maintenu dans sa noblesse en 1640, qui de *Diane de Marconnay*, son épouse, eut pour fils:

FRANÇOIS-JOSEPH ROBIN, Seigneur de la Tremblaye & de Pallouail, successivement Capitaine de Cavalerie en 1683, Lieutenant-Colonel du Régiment de Villepion, Cavalerie, en 1693, Chevalier de Saint-Louis en 1705, & Mestre-

de-Camp en 1706. De son mariage, accordé en 1697, avec *Marguerite Parisot*, sont issus : —— 1. HENRI-RENÉ, qui suit ; —— 2. ALEXANDRE-RENÉ, né en 1705 ; —— 3. MARIE-MARGUERITE-ELISABETH, née en 1711 ; —— 4. & MARGUERITE-THÉRESE, née le 8 Mai 1712, reçue à Saint-Cyr le 26 Octobre 1723, sur les preuves de sa noblesse.

HENRI-RENÉ ROBIN, Chevalier, Seigneur Marquis de la Tremblaye, né le 20 Avril 1700, Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment de Peire en 1724, a épousé, en 1732, Demoiselle *Anne-Marguerite de Laage-du-Rivaux*, d'une ancienne Famille du Berri, dont il a : —— 1 & 2. HENRI & EUGÈNE ROBIN-DE-LA-TREMBLAYE, qui sont au service ; —— 3 & 4. AMABLE & CÉSAR, Ecclésiastiques ; —— 5, 6 & 7. & trois filles, non mariées en 1759.

Les armes : *de gueules, à deux clefs d'argent passées en sautoir, accompagnées d'une coquille d'argent posée en chef, & de trois coquilles d'or, placées une à chaque flanc, & la troisieme à la pointe de l'écu.*

ROBINEAU : Ancienne Noblesse du Bas-Poitou, qui tire son origine de la Maison noble & Fief *du Plessis-Robineau*, paroisse de Venansault, sous le ressort & dans la mouvance de la Principauté-Pairie de la Roche-sur-Yon, d'où elle releve à foi & hommage, & à devoir de rachat, laquelle Terre est encore dans la branche aînée de cette Maison.

Elle est connue par un acte du dernier jour de Novembre 1090, passé entre MAURICE & JEAN ROBINEAU, appellés *Sires*, *Valets* dans l'acte (qualité que prenoient alors les Gentilshommes). Ceux de ce nom ont possédé, en Poitou, des Terres considérables, comme celles *du Plessis-Robineau*, *la Chauviniere*, *Saint-Martin-de-Brem*, *la Vergne*, *Guemard*, *la Menardiere*, *les Graulles*, *la Mouée*, *Durchamp*, *Reputet*, *le Breuil-du-Féux*, la Seigneurie de *Beaufou*, *la Cantiniere*, *la Renolliere*, *la Moinetiere*, *la Maisonneuve*, *la Sauvagere*, *la Fumoire* & *Rochequairie* ; & en Bretagne, les Marquisats de la Vigne, Merleac, le Roule, entre Vannes & Hennebon, aujourd'hui possédés par le Président *de Marbeuf*.

Les troubles de Religion qui ont désolé la France, & principalement le Poitou, ont été cause que ces trois belles Terres de Bretagne sont sorties de la Maison de ROBINEAU, ce qui met ceux de ce nom hors d'état de ne pouvoir remonter leur filiation (quoiqu'ils ayent un titre de 1090, qui date de leur origine), qu'à JEAN, qui suit.

I. JEAN ROBINEAU, I. du nom, qualifié *Noble* & *Ecuyer*, Seigneur du Plessis-Robineau, existoit vers l'an 1350. Il laissa pour fils aîné :

II. JACQUES ROBINEAU, Ecuyer, Seigneur du Plessis-Robineau, comme il est prouvé par un accord du 12 Avril 1432, & par le contrat de mariage de RENAULT, son fils aîné, qui suit.

III. RENAULT ROBINEAU, Ecuyer, Seigneur de la Chauviniere, épousa, par contrat passé le 28 Juin 1496, Dame *Renée Girard*, dont : —— CLAUDE, qui suit ; —— & CHRISTOPHE, Ecuyer, Seigneur du Plessis & de la Renolliere, auteur de la branche des Seigneurs de la Renolliere & de Rochequairie, établie en Bretagne, rapportée ci-après.

IV. CLAUDE ROBINEAU, Ecuyer, Seigneur de la Chauviniere, épousa, par contrat passé en 1550, *Olive Durand*, dont, pour fils unique :

V. JOSUÉ ROBINEAU, Ecuyer, Seigneur de la Vergne, la Chauviniere, la Menardiere & autres lieux, marié, en 1598, avec Dame *Marie de Baud*. Il en eut :

VI. JACQUES ROBINEAU, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Vergne & autres lieux, qui épousa, par contrat passé en 1624, *Gabrielle Chateignier*, dont :

VII. JOSUÉ ROBINEAU, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Vergne & autres lieux, marié, par contrat passé en 1663, à une Dame, aussi nommée comme sa mere, *Gabrielle Chateignier*, de laquelle il eut :

VIII. JOSUÉ ROBINEAU, III. du nom, Chevalier, Marquis de la Vergne &

autres lieux, marié, par contrat passé en 1694, avec *Jacqueline de la Pateliere*. De cette alliance sortit :

IX. JOSUÉ ROBINEAU, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de la Chauviniere, la Vergne & autres lieux, qui épousa, par contrat passé en 1718, *Marie-Thérese de Chilleau*, dont :

X. CHARLES-GABRIEL-GEORGES-JOACHIM ROBINEAU, Chevalier, Seigneur de la Chauviniere, du Plessis-Robineau, Beaufou, &c. chef des nom & armes de sa Maison, marié, par contrat passé en 1756, à Demoiselle *Henriette-Félicité de la Roche-Saint-André-de-Gamuchene*, fille de Messire *N... de la Roche-de-Saint-André*, & de Dame *N... de Badereau*, dont il n'a point d'enfans.

Branche des Seigneurs de LA RENOLLIERE & DE ROCHEQUAIRIE, *établie en Bretagne.*

IV. CHRISTOPHE ROBINEAU, Ecuyer, Seigneur du Plessis & de la Renolliere, fils puîné de RENAULT, & de Dame *Renée Girard*, obtint des Lettres Royaux en Chancellerie le 25 Septembre 1534, pour la poursuite de ses droits sur les successions de ses pere & mere, contre CLAUDE ROBINEAU, son frere aîné, auquel il les signifia. Le partage fut fait entr'eux le 25 Août 1535. Il avoit épousé, par contrat du 12 Janvier 1531, Demoiselle *Claude Foucher*, fille de Messire *Bertrand Foucher*, Ecuyer, Seigneur de Brandeau, & de *Marie de Marigny*, & en eut : — JOACHIM, qui suit ; — & BERTRAND, Ecuyer, Seigneur de la Maisonneuve, mort sans enfans. Ses biens revinrent à DANIEL ROBINEAU, son neveu, fils aîné de JOACHIM, comme il est justifié par une transaction, en forme de partage, du 23 Février 1584, passée entre ledit BERTRAND, fils & héritier de CHRISTOPHE d'une part, & Dame *Marguerite Robillard*, veuve de JOACHIM ROBINEAU, fils aîné dudit CHRISTOPHE, & DANIEL ROBINEAU, mineur, fils de JOACHIM & de la Dame *Robillard*, sous l'autorité de *François Chauviniere*, son Curateur.

V. JOACHIM ROBINEAU, Ecuyer, Seigneur de la Renolliere, &c. partagea avec BERTRAND, son puîné, la succession de CHRISTOPHE, leur pere, comme il est prouvé par l'acte ci-dessus cité, & épousa *Marguerite Robillard*, dont vinrent : — DANIEL, qui suit ; — & PAUL, marié à *Jacquette de Clerambault*, sœur de *Philippe de Clerambault*, Maréchal de France, comme il conste par la donation mutuelle du 10 Mai 1599. Il en eut — CLAUDE ROBINEAU, Chevalier, Seigneur de la Cantiniere, marié, en 1620, à Demoiselle *Israëlite Provost*, qui fut mere d'un fils, nommé — SAMUEL ROBINEAU, Chevalier, Seigneur de la Cantiniere, marié, le 28 Mai 1658, à Demoiselle *Gillette de Montauzier*, qui ne laissa qu'une fille, FRANÇOISE ROBINEAU-DE-LA-CANTINIERE, morte sans hoirs. Sa succession passa à JOACHIM ROBINEAU, II. du nom, dont il sera parlé ci-après.

VI. DANIEL ROBINEAU, Ecuyer, Seigneur de la Renolliere, & de la Maisonneuve, Capitaine de 100 hommes d'armes, & l'un des 100 Gentilshommes de l'ancienne Bande de la Maison du Roi, justifia de sa noblesse le 12 Mars 1599. HENRI IV, n'étant que Roi de Navarre, le chargea de la défense du Château de Talmont, dans lequel s'étant jetté avec la Troupe qu'il commandoit, il empêcha le Duc *de Nevers* de s'en emparer ; fit des sorties où il donna des preuves de sa valeur, tua du monde, & sauva ce Château, dont la conservation étoit importante pour le bas Poitou. En reconnoissance de ce service, il reçut des Lettres du Roi de Navarre, datées du 26 Avril 1589, signées HENRI, *premier Prince du Sang*. On voit par un contrat de mariage, du 12 Février 1620, qu'il avoit épousé, en secondes noces, *Eléonore Gourdeau*, fille de *N... Gourdeau*, & d'*Elisabeth de Clerambault*, dont : — DANIEL-ALEXANDRE, qui suit ; — & DANIEL ROBINEAU, Chevalier, Seigneur du Plessis-Gatineau, lequel s'établit en Bretagne, & se fit inscrire sur l'Armorial de cette Province, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 9 Octobre 1670, au rapport de M. *le Febvre*. Il avoit épousé, 1°. par contrat du dernier Avril 1629, Demoiselle *Elisabeth du*

du Fenieux ; & 2°. Demoiselle *Gillette de Louvain*, de laquelle il sortit : — N... Robineau, Seigneur du Plessis & de la Vannerie en Bretagne, qui n'eut que des filles de Demoiselle *Françoise de Guiheneuc*, son épouse.

VII. Daniel-Alexandre Robineau, Chevalier, Seigneur de la Renolliere, né le 22 Novembre 1620, fut Capitaine au Régiment de Poitou, suivant une Commission du Roi du 13 Février 1646, signée Louis, plus bas par le Roi, la Reine Régente, sa mere, présente, signée *le Tellier.* Il épousa, par contrat du 27 Février 1658, Demoiselle *Louise Thevenin*, fille & principale héritiere de *Jean Thevenin*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Thevenin, & de Demoiselle *Louise de Clerambault*, sœur du Maréchal de France, Chevalier, Baron de Palluau, Seigneur de Chambuzain, dont, pour fils aîné :

VIII. Philippe Robineau, Chevalier, Seigneur de la Renolliere & de Rochequairie, né le 26 Février 1659, qui eut pour parrein *Philippe de Clerambault*, Comte de Palluau, Marquis de l'Isle de Bouin, Gouverneur pour le Roi du Duché de Berri, ancien Mestre-de-Camp-Général de la Cavalerie Françoise, & Maréchal de France ; & pour marreine Elisabeth Robineau, sa tante. Il servit, en qualité de Capitaine, au Régiment de Touraine, Infanterie, & épousa, par contrat passé le 24 Avril 1688, Demoiselle *Françoise de la Grue*, fille de Messire *Claude de la Grue*, Chevalier, Seigneur des Huguetieres, & de Demoiselle *Françoise Hupel*, de laquelle est issu, pour fils aîné :

IX. Joachim Robineau, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Renolliere & de Rochequairie, né le 31 Décembre 1690, qui a aussi été Capitaine au Régiment de Touraine, Infanterie, ensuite Capitaine-Général, Garde-Côte & Commandant en l'Isle de Bouin, & a épousé, par contrat du 3 Août 1722, Demoiselle *Louise-Françoise-Pélagie le Lou-de-la-Motte-Glain*, fille de Messire *Michel le Lou*, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Motte-Glain & autres lieux, & de Demoiselle *Louise-Renée de Guischardy-de-Martigné.* De ce mariage est sorti — Jérôme-Joachim-Michel Robineau, dont nous parlerons ci-après.

Nous observerons ici que ladite *Louise-Françoise-Pélagie le Lou* est petite-fille de *Michel le Lou*, II du nom, Chevalier, Seigneur de la Motte-Glain, la Haye-Maheas, la Bauche-Malo, le Champsétier, &c. Enseigne des Gardes-du-Corps de Sa Majesté, dont les Provisions lui furent données, le 23 Décembre 1643, par *Antoine d'Aumont-de-Rochebaron*, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, & de Demoiselle *Marie-Claire de Morant*, qu'il avoit épousée par contrat du 3 Novembre 1645 (signé du Roi & de la Reine Régente), laquelle fut Dame d'Honneur de la Reine Anne d'Autriche, mere de Louis XIV. Ce *Michel le Lou* fut choisi Capitaine de la Noblesse du Comté Nantois pour l'arriere-ban & pour la garde des Côtes, par ordre de Sa Majesté, du 3 Septembre 1666, en prêta serment, & reçut, en cette qualité, deux billets, du 8 Décembre même année, du Marquis *de Molac*, Lieutenant-Général pour le Roi en Bretagne, Gouverneur des Ville & Château de Nantes, portant commandement à tous les Gentilshommes du Comté Nantois, sujets aux armes, de servir dans la Compagnie dudit *Michel le Lou.* Il fut maintenu dans ses qualités de *Messire* & de *Chevalier*, par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, rendu le 12 Décembre 1676, qui ordonna qu'il continueroit à les prendre comme par le passé.

« Le Roi voulant conserver de tout logement de gens de guerre le Château de la Motte-Glain, & les Paroisses en dépendantes, appartenant au Sieur le Lou-de-la-Motte-Glain, Sa Majesté fait très-expresses défenses à tous ses Officiers, Soldats & Gens de guerre, tant de Cavalerie que d'Infanterie, François ou Etrangers, de quelque qualité & condition qu'ils soient, de loger ni souffrir être logés dans ledit Château & Paroisses en dépendantes, aucuns desdits gens de guerre, si ce n'est qu'il y ait département exprès de Sa Majesté ; ni en icelui prendre fourages, ou emporter aucunes choses, sur peine, aux Chefs & Officiers, de désobéissance, & aux Soldats, de la vie, attendu qu'il est, ainsi que lesdites Paroisses, sous sa protection & sauvegarde spéciale par la présente, signée de sa main ; Elle mande en outre à

» tous Juges qu'il appartiendra, de se saisir des contrevenans, & d'en faire » telle & si sûre punition qu'elle serve d'exemple.

» Pour témoignage de quoi, Sa Majesté a permis audit Sieur *de la Motte-* » *Glain* de faire mettre & apposer aux endroits les plus éminens dudit Châ- » teau, Paroisses en dépendantes, ses Armoiries, Panonceaux & Bâtons » Royaux, afin que nul n'en prétende cause d'ignorance, & sera ajouté foi » aux copies des présentes, dûement collationnées, comme aux originaux. » Fait à Saumur le seizieme jour de Février mil six cent cinquante-deux. Signé » LOUIS, & plus bas *d'O;* lesdites Lettres scellées des armes du Roi ».

Le susdit *Michel le Lou II.* étoit fils de *Michel le Lou*, I. du nom, Conseiller au Parlement de Bretagne (bisayeul de ladite Demoiselle *Louise-Françoise-Pélagie le Lou-de-la-Motte-Glain*, mere de JÉRÔME-JOACHIM-MICHEL ROBINEAU, qui suit), qui acquit, le 8 Janvier 1635, de *Louis de Rohan*, Prince de Guemené, & d'*Anne de Rohan*, son épouse, la terre de la Motte-Glain, qui est sans contredit une des plus belles Châtellenies de Bretagne, & dont le Château fut bâti par les ordres de *Pierre de Rohan*, Maréchal de Gié.

X. JÉRÔME-JOACHIM-MICHEL ROBINEAU, Chevalier, Seigneur de Rochequairie & de la Motte-Glain, né le 22 Septembre 1729, a servi Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, suivant le Brevet qui lui fut expédié au mois d'Avril 1748. Il a épousé, 1°. le 10 Septembre 1761, Demoiselle *Agathe-Eléonore de la Moussaye*, morte sans hoirs; & 2°. le 15 Septembre 1770, Demoiselle *Marie-Ursule de Maillé-de-la-Tour-Landry*, fille de Messire *Charles*, Chevalier, Comte *de Maillé* & de la Tour-Landry, Baron d'Entrasme, & de Dame *Marie-Françoise de Savonieres;* & sœur du Comte *de Maillé*, Maréchal-de-Camp, premier Gentilhomme de S. A. R. M. le Comte D'ARTOIS. Elle est décédée le 1 Mai 1776, laissant deux fils, sçavoir : — JÉRÔME-CHARLES-JOACHIM-MICHEL ROBINEAU, né le 5 Décembre 1774; — & DANIEL-ALEXANDRE, né le 4 Janvier 1776.

Généalogie redigée d'après un Mémoire, dressé sur les titres. Les armes : *de gueules, à la croix ancrée d'argent, au chef aussi d'argent, chargé de 5 tourteaux de gueules posés en face.*

* ROBION : Terre & Seigneurie au Comté Venaissin en Provence, de laquelle a été démembrée *la Tour de Sabran*, autrement appellée *le Mont Alvernic*, en faveur d'un fils cadet de la Maison de *Sabran*, qui, dans la suite, en fit donation à l'Abbaye de la Chaise-Dieu, dont elle dépend pour le temporel.

ROBLOT : Noblesse d'une ancienne Chevalerie de Bretagne, qui a des alliances avec les Maisons d'*Avaugour*, *Malestroit*, *Porcaro*, *l'Hôpital*, *Mauléon*, *Gouro*, *Cardelan*, de *Bruck*, *Bec-de-Liévre*, *l'Espinay*, *l'Escouble*, *Quéheon*, *Langourla*, &c.

JOSEPH DE ROBLOT, Seigneur du Verger & de la Thieulaye, épousa, en 1736, *Anne de la Rue*, issue de *Jean de la Rue*, l'un des Ecuyers de la montre du Connétable *Bertrand du Guesclin*, en 1371. Ceux de ce nom qui vivent aujourd'hui, sont : — 1. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur du Verger, dans l'Evêché de Saint-Malo, ancien Capitaine, Aide-Major dans le Régiment d'Ailly; — 2. DÉSIRÉ, appellé *le Chevalier* DE ROBLOT, Lieutenant au Régiment de Vannes; — 3 & 4. ANNE & REINE, Demoiselles.

Perrot de Roblot rendit hommage au Vicomte de Rohan en 1396. —

En 1450, JEAN DE ROBLOT, Ecuyer, d'ancienne extraction, vivoit avec *Guillemette du Plessis*, son épouse. — PIERRE DE ROBLOT, en 1558, commandoit 400 hommes de pied dans la Légion du Duché de Bretagne; — &, en 1570, JULIEN DE ROBLOT étoit Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Chevalier de son Ordre. Voyez les Actes de Bretagne, & l'Arrêt rendu, en 1669, par la Chambre de Réformation. *Notice envoyée.*

Les armes : *d'argent, à trois cœurs de gueules, 2 & 1.*

ROCHAMBEAU : Maiſon anciennement connue dans le Vendômois, ſans y voir le commencement de ſon établiſſement, dont le nom eſt VIMEUR.

Le *Mercure de France*, du mois de Mars 1750, en donne la filiation à l'occaſion du mariage du Comte DE ROCHAMBEAU, Colonel du Régiment de la Marche, frere de PHILIPPINE-ELISABETH DE VIMEUR-DE-ROCHAMBEAU, fille de CHARLES-JOSEPH DE VIMEUR-DE-ROCHAMBEAU, Gouverneur & Grand-Bailli du Vendômois, laquelle ſe maria, le 7 Août 1754, avec *François-Louis*, Comte *des Sales*, Capitaine au Régiment de Harcourt. ~~Voyez VIMEUR.~~ 81

* ROCHE (DE LA), en Franche-Comté. Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Janvier 1694, en faveur de *Claude-Ferdinand*, Baron *de Brun*, Seigneur d'Amanges, Chevalier d'honneur au Parlement de Beſançon. *Voyez* BRUN, *Tome III.*

* ROCHE (DE LA) : Autre Seigneurie au Comté de Bourgogne, qui a donné le nom à une Maiſon éteinte, dont le dernier étoit

HUMBERT, Comte DE LA ROCHE, fils de HENRI, qui, ſe voyant ſans enfans, donna à *Marguerite de Petit Pierre*, ſa niéce (fille de *Bernard*, Comte *de Petit-Pierre*, & de GILLETTE DE LA ROCHE, ſa ſœur), ſes biens, en faveur de ſon mariage, en 1432, avec *François de la Palu*, Seigneur de Varambon, & dès-lors lui & ſes deſcendans poſſéderent, dans le Comté de Bourgogne, les Seigneuries de la Roche, Villers-Sexel, Saint-Hippolite, Mecher, Châteauneuf, en Vannes, Abenans, &c. *Voyez* PALU (LA).

* ROCHE (LA) : Seigneurie dans le Gapençois, qui fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Décembre 1692, en faveur de *Balthaſard Flotte-de-Montauban*, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi.

ROCHE (DE), en Cévennes : Famille originaire du Bourbonnois.

I. ANTOINE DE ROCHE eſt qualifié Noble homme, *Nobilis vir*, dans ſon teſtament du 4 Octobre 1531, où il inſtitue CLAUDE DE ROCHE, ſon fils unique, qu'il avoit eu de *Jeanne Dizard-de-Villefort.* Par cet acte, il ſubſtitue, au défaut de ſon fils, un des enfans de PIERRE DE ROCHE, ſon frere, qualifié, dans le même teſtament, de *Miles*.

II. CLAUDE DE ROCHE, Ecuyer, épouſa, le 19 Novembre 1570, *Claudine Portalis*, fille de *Pierre Portalis*, Seigneur de Ribes, & en eut GUILLAUME, qui ſuit.

III. GUILLAUME DE ROCHE, Ecuyer, épouſa, le 24 Juin 1593, *Jeanne de Rocher-de-Rodil-de-Grandval*, dont il eut JACQUES, qui ſuit. Il tranſigea, conjointement avec ſon pere, ſur conteſtation du chef de ſa mere, en partage d'héritage par eux prétendu ſur les biens de *Jacques Dizard*, Seigneur de Crouſſoules & de Villefort, le 20 Février 1595.

IV. JACQUES DE ROCHE, I. du nom, Seigneur d'Elgeren, défendit le Château de Villefort, aſſiégé par un Lieutenant du Duc *de Rohan*, & en fit lever le ſiége aux Huguenots révoltés, en 1621. Il épouſa, le 22 Mars 1626, *Gillette de Bondurand*, fille de *Pierre de Bondurand*, & de *Gabrielle de la Fare.* Il tranſigea avec *Emmanuel de Camus*, Seigneur de la Roche, ſur conteſtation de fief, le 4 Avril 1642, & eut de ſon mariage :

V. JACQUES DE ROCHE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Elgeren, qui épouſa, par contrat du 8 Mai 1674, *Jeanne-Nicolas de la Montagne.* Il fut appellé au ban & arriere-ban le 2 Avril 1689, & eut de ſon mariage : — 1. JACQUES DE ROCHE-D'ELGEREN, Lieutenant-Colonel du Régiment de Damas, mort des bleſſures qu'il avoit reçues au ſiége de Barcelone, en 1706 ; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 3. JEAN-BATISTE, Sieur du Mazel, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment d'Olone, Commandant pour le Roi à Genouillac pendant le tems de la peſte de 1720 & 1721, mort le 13 Février 1748 ; — 4. & AN-

toine-Hercule, Sieur du Travers, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Condé, mort le 16 Décembre 1753.

VI. François de Roche, Seigneur d'Elgeren, ancien Officier dans le Régiment de Dauphiné, épousa, le 10 Mai 1706, *Marguerite de Valentein-de-la-Croix.* Il fut maintenu & confirmé dans sa noblesse à la recherche des Nobles qui fut faite en Languedoc, en exécution de la Déclaration du Roi de l'année 1696, & mourut le 1 Octobre 1727. Il eut de son mariage : — 1. Jean-Batiste, qui suit; — 2. Antoine-Hercule, Docteur de Sorbonne, Chanoine d'Uzès, Vicaire-Général du même Diocèse; — 3. Claude, Baron de la Motte, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine & Major du Régiment de Condé, Major de place à Cologne après la bataille de Crevelt, où il avoit été blessé dangereusement; — 4. Jacques, aussi Chanoine d'Uzès; — 5. & Françoise de Roche, mariée à *Joseph d'Aiguebelle*, Seigneur de Cubieres.

VII. Jean-Batiste de Roche, Seigneur d'Elgeren, épousa, le 8 Février 1741, *Jeanne de Pontier-de-Ponperdu*, dont il a : — 1. Claude-François, né le 15 Janvier 1742, Officier dans le Régiment de Touraine; — 2. Antoine-Hercule, né le 19 Octobre 1743, Officier dans le Régiment de Condé; — 3. & Antoine, né le 4 Octobre 1750.

Il y a encore trois branches de cette Famille, deux établies en Languedoc; dont l'une a pour chef Nicolas de Roche-Saleil, Lieutenant-de-Roi de la Citadelle du Pont-Saint Esprit.

La seconde, Gabriel de Roche-de-Montillet, Seigneur de Saint-Amat; & la troisieme est établie à Toul en Lorraine : elles descendent de Jacques, I. du nom.

Les armes : *d'azur, à la bande d'or, chargée d'un lion de sable, armé & lampassé de gueules, la bande accottée de deux rochers d'argent, au chef du second émail, chargé de trois étoiles du champ.*

ROCHE (de la), en Lyonnois : Cette Noblesse est connue depuis 1465. Mais les incendies causés par les événemens des guerres ou d'accidens, tant dans les Archives de cette Famille que dans celles de l'Abbaye de Savigny, qui en a aussi essuyé plusieurs, a mis un si grand désordre dans leurs papiers & ceux de ce Chapitre, qu'ils n'ont pu rien trouver de bien suivi que depuis ladite époque de 1465.

Antoine de la Roche, I. du nom, Ecuyer, établi dans cette Province vers l'an 1550, tiroit son origine de Bourgogne, & épousa *Anne de Luizard*, dont : — Benoît, qui suit; — & Geoffroi, lequel ne laissa point de postérité.

Benoît de la Roche, Ecuyer, Capitaine de 50 hommes d'armes dans la Compagnie de *Bertrand d'Albon*, épousa, en 1581, Demoiselle *Marthe d'Albon*, fille dudit *Bertrand d'Albon*, Comte de Saint-Forgeux, Gentilhomme de la Chambre du Roi Henri IV, Chevalier de ses Ordres, Capitaine de 100 hommes d'armes. Elle testa peu de tems avant sa mort, au mois de Juin 1628, & nomma pour ses exécuteurs testamentaires *Jacques d'Albon*, Protonotaire du Saint-Siége Apostolique, & *Guillaume d'Albon*, ses deux freres. De ce mariage vinrent : — 1. Pierre, reçu Chanoine au noble Chapitre de Savigny, au Diocèse de Lyon, après avoir fait ses preuves de 140 ans de noblesse au mois d'Avril 1605. Quelques années après, *Jacques d'Albon*, Protonotaire du Saint-Siége Apostolique, l'appella auprès de sa personne pour lui faire avoir la Trésorerie de ce Chapitre; — 2. Bertrand, qui suit; — 3. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de Perteville, rapportée ci-après; — 4. François, qui servit, en qualité de Capitaine, dans les troupes du Duc *de Modene*, & épousa *Marie de la Roche-de-Bron*, de laquelle il ne laissa point d'enfans. Elle avoit une sœur, qui est morte, très-âgée, chez M. le Comte *de Sainte-Colombe-de-Lobepin*, à qui elle avoit donné tout son bien pour une rente perpétuelle; — 5. Claude, Religieux Capucin; — 6, 7 & 8. & trois filles, dont une mariée à *N... Gigat-de-Feurs*, en Forez.

Bertrand de la Roche, Ecuyer, Capitaine d'une Compagnie de gens de pied pour le ſervice du Roi en 1638, épouſa *Antoinette Radiſſon*, & en eut: — 1. Jacques, Capitaine d'Infanterie, mort ſans poſtérité; — 2. Guillaume, Abbé de l'Abbaye de Notre-Dame de Bournet, Diocèſe d'Angoulême, & Prieur de Saint-Germain de Bar-ſur-Aube, Diocèſe de Langres; — 3. Geoffroi, qui ſuit; — 4. Pierre, décédé ſans alliance; — & trois filles, mortes ſans enfans.

Geoffroi de la Roche, Ecuyer, vint à la Cour par ordre de Louis XIV, en 1670, ſervit environ deux ans, & juſqu'à la paix, dans la Compagnie de Jacques, ſon frere. Ce Prince l'honora de ſes bontés, & le fit Commandant de ſes Gardes-Chaſſe dans toute l'étendue des Parcs de Verſailles & de Marly. Il épouſa, en Octobre 1676, *Antoinette Herauld*, âgée de 12 ans, fille unique de *Jean Herauld*, premier Maître-d'Hôtel de la Reine Christine de Suéde, & de *Marie le Maire*. Ledit *Jean Herauld*, mort jeune, avoit mérité les bontés & la confiance de la Reine Marie-Thérese, qui le garda auprès d'elle en France, pour, ſous ſes ordres, faire édifier & conſtruire le petit Château de la Ménagerie, près Verſailles, qui étoit auparavant un Domaine appartenant à *Diane de Poitiers*. Les enfans de Geoffroi de la Roche & d'*Antoinette Herauld*, furent: — 1. Pierre, qui ſuit; — 2. Marie-Elisabeth-Jeanne, mariée, en 1706, à *Antoine Pâris*, Conſeiller d'Etat, mort en ſa Terre de Sempigny en Lorraine, ne laiſſant qu'une fille, mariée à ſon frere *Jean Pâris-de-Montmartel*, Garde du Tréſor-Royal, & mere d'un fils, pourvu de cette charge, en ſurvivance, à l'âge de 17 ans, mort, peu après, de la petite vérole, en 1745. Ledit *Jean Pâris-de-Montmartel* étant veuf de ſa niéce, ſe remaria, en 1746, à *Marie-Armande de Bethune*.

3. Elisabeth de la Roche, femme de *Claude Pâris-de-la-Montagne* (frere des ci-deſſus nommés), Tréſorier-Général des Armées de Flandres, en 1710, dont trois garçons, & une fille, *Anne-Juſtine Pâris-de-la-Montagne*, mariée, en 1735, à *Jean-Maximilien*, Comte *de Choiſeul-Meuſe*, Colonel d'un Régiment de ſon nom, mort à Fontainebleau en 1739, laiſſant deux fils; ſçavoir: — *Claude-Joſeph-Maximilien*, Marquis *de Choiſeul-Meuſe*, né en 1736, qui a été Colonel des Grenadiers de France; — & *François-Joſeph de Choiſeul-Meuſe*, appellé *le Comte de Meuſe*, né en Août 1737, marié, en 1761, à Demoiſelle *N... de Braque*, fille de *Paul-Emilie*, Marquis *de Braque*, ancien Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & de Demoiſelle *N... Lorimier*. De ce mariage il y a deux fils & quatre filles.

4. & Claude-Anne de la Roche, mariée à *Pierre Bergeret*, Fermier-Général, dont deux garçons & trois filles.

Pierre de la Roche, Ecuyer, épouſa, en 1713, *Marguerite le Bel*, ſœur de *Dominique le Bel*, Ecuyer, premier Valet-de-Chambre du feu Roi, de laquelle ſont iſſus: — 1. Pierre-Michel de la Roche, né en Janvier 1714, reçu d'abord dans la Compagnie des 100 Gentilshommes de Metz en 1730; il ſervit enſuite, en qualité de Lieutenant d'Infanterie, dans le Régiment de Souvré en Italie; fit la campagne de 1733, & ſe trouva aux ſiéges de Pizzigitone & de Milan; paſſa, en 1734, dans le Régiment de Geſvres, Cavalerie, y ſervit en qualité de Cornette; fit les campagnes d'Allemagne, de Flandres & de Bohême; fut Capitaine en 1738, fait Chevalier de Saint-Louis en 1743; continua les campagnes d'Allemagne; ſe trouva au ſiége de Prague, à la bataille de Fontenoy, à l'affaire de Meſle; fut envoyé enſuite pour ſervir ſous les ordres des Maréchaux *de Villars*, *de Broglie*, *de Saxe* & *de Lowendal*; & a été reçu, en ſurvivance, pour la charge de premier Valet-de-Chambre du Roi, dont *Dominique le Bel*, Ecuyer, ſon oncle maternel, étoit pourvu. Il eſt mort, ſans alliance, en 1768; — 2. Geoffroi, né en 1722, nommé à l'Abbaye Royale de Septfontaines en 1742.

3. Pierre de la Roche, d'abord Volontaire dans la Compagnie de ſon frere au ſiége de Prague en 1742, puis Cornette en 1744, & Capitaine audit Régiment. Il a fait les campagnes d'Allemagne, de Flandres; s'eſt trouvé aux

batailles de Dettingen, de Fontenoy, Rocoux, Lawfeldt, & à la retraite de Prague ; a été créé Chevalier de Saint-Louis en 1757 ; s'est encore trouvé à la bataille d'Hastinbeck, & a fait la campagne de 1758 à Minden. Il vit sans alliance.

4. Marguerite-Henriette de la Roche, mariée 1°. à *Jean-Batiste-Jacques Boucher*, Ecuyer, Trésorier-Général des Colonies Françoises de l'Amérique ; & 2°. le 1 Décembre 1761, à *Philibert*, Marquis *de Foucault*, Baron d'Aubroche, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des Vaisseaux du Roi, d'une des plus nobles & des plus anciennes Maisons du Périgord. Du premier lit, elle a : — *Pierre-François-Henri Boucher*, Ecuyer, né le 1 Novembre 1747 ; — & *Marie-Victoire Boucher*, née en Juin 1745, mariée, le 24 Juin 1757, à *Marie-Louis-François-Honorine*, Vicomte *de Rochechouart-Pontville*, Baron du Batiment, ancien Cornette de la premiere Compagnie des Mousquetaires du Roi en 1762, dont : — *Armand-Constant de Rochechouart-Pontville*, né le 4 Mars 1761 ; — & deux filles.

5. & Marie-Antoinette de la Roche, née en 1723, mariée, en 1746, à *Guillaume Mazade*, Trésorier-Général des Etats de Languedoc, mort le 3 Mars 1777, dont — *Antoinette-Marguerite Henriette Mazade*, née le 26 Février 1756, mariée, en 1772, à *N... d'Aumont*, Duc de Villequier, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chevalier de ses Ordres, Gouverneur du Boulonnois, de laquelle il y a deux filles.

Branche des Seigneurs de Perteville.

Jean de la Roche, Ecuyer, Seigneur de la Berglionniere, troisieme fils de Benoît, Ecuyer, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Marthe d'Albon*, fut Enseigne d'Infanterie, puis Capitaine d'une Compagnie de gens de pied, & épousa, en 1642, *Benoîte Valette*, dont :

François de la Roche, Ecuyer, Seigneur de la Berglionniere, né le 3 Août 1646, Capitaine d'Infanterie, marié à *Jeanne de la Roche*, de laquelle il eut 14 enfans, entr'autres : — 1 & 2. François-Gaspard & César, morts Abbés ; — 3 & 4. Claude & Jean-Joseph, Jésuites, morts de la peste à Marseille ; — 5. François, mort Chartreux ; — 6. Pierre, Seigneur de Perteville, Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Dragons, Dauphin, retiré du service à la paix des Pyrénées, & mort, à sa Terre de Perteville en Normandie, en 1744. Il avoit épousé *N... Pietrequin*, dont un fils mort enfant, & une fille, décédée sans postérité ; — 7. autre François, décédé sans alliance ; — 8. & Claude-Joseph, qui suit.

Claude-Joseph de la Roche, Ecuyer, Seigneur de Perteville, dont il hérita après la mort de Pierre, son frere, fut tenu sur les Fonts de batême par *Claude d'Albon*, Comte & Archidiacre de Lyon, & Demoiselle *Denise du Vernet*, femme de noble *Jacques du Vernet.* Il épousa *Marie-Anne de Varenne*, & est mort laissant : — 1. François-Joseph, né le 13 Septembre 1732, décédé sans postérité ; — 2. Jean-Joseph, qui suit ; — 3. & François-Michel, né le 2 Mai 1742, Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Toustain, en 1760, qui a fait les campagnes de 1761 & celle de 1762, dans le Régiment de Dessalles, où celui de Toustain a été incorporé.

Jean-Joseph de la Roche, Ecuyer, Seigneur & Patron honoraire de Perteville, né le 28 Juillet 1740, a épousé, le 3 Mars 1767, *Marie-Madelene-Michelle-Jeanne Desperiers*, fille unique de *Jean-Batiste-Michel Desperiers*, Chevalier, Seigneur de Saint-Morel & de Frene, & de *Marie-Madelene Riquier*, Dame de la Rosiere, de laquelle sont issus : — 1. Joseph-Eugène, né le 30 Avril 1768 ; — 2. Marie-Madelene-Emilie de la Roche-de-Perteville, née le 17 Septembre 1770 ; — 3. Françoise-Hortense, née le 29 Juillet 1774.

Par Lettres-Patentes, scellées à Versailles, le Roi tenant son Sceau lui-même au mois de Décembre 1759, Sa Majesté, étant en son Conseil, maintint comme *de race & d'extraction de l'ancienne Noblesse de son Royaume*, Pierre-Michel, & Pierre de la Roche, de la branche aînée de cette Famille ; & les trois

freres ci-dessus nommés, FRANÇOIS-JOSEPH, JEAN-JOSEPH, & FRANÇOIS-MICHEL, enfans de CLAUDE-JOSEPH DE LA ROCHE. Dans ces Lettres, ils remonterent leurs preuves de noblesse jusqu'en 1465. Elles ont été enregistrées au Parlement de Paris le 23 Janvier 1760, à la Chambre des Comptes le 7 Mars suivant, à la Cour des Aides le 5 Septembre même année; au Parlement de Rouen le 8 Juin 1761, & à la Chambre des Comptes le 18 desdits mois & an.

Il y a eu plusieurs alliances entre la Maison *d'Albon* & celle de *la Roche*, dont étoit la mere du Maréchal *de Saint-André*. Les armes: *de gueules, à la rencontre de bœuf d'or, chargée d'une roche d'argent*, avec cette légende: LASSUS FIRMIUS FIGIT PEDEM.

ROCHE (DE LA), en Poitou, Famille noble, de laquelle étoit

LOUIS-CLAUDE DE LA ROCHE, Ecuyer, qui fit l'acquisition du Marquisat de la Groye en Poitou, lequel étoit dans la Maison d'*Aloigny-Rochefort*. Il a obtenu la confirmation du titre de *Marquisat* pour la Terre de la Groye, & y a fait réunir les Fiefs de la Borde, du Pin, d'Argenson & de Ferriere, par Lettres du mois de Juin 1722, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris, le 23 Août & le 11 Septembre 1723, & au Bureau des Finances de Poitiers le 6 Septembre 1724, lesquelles Lettres lui furent accordées par le Roi, en considération & récompense des services de ses ancêtres, successivement attachés aux Rois, prédécesseurs de Sa Majesté, depuis 1448, que FRANÇOIS DE LA ROCHE, Ecuyer, Seigneur de la Menardiere, étoit alors Gentilhomme de la suite du Roi CHARLES VIII. Le même LOUIS-CLAUDE DE LA ROCHE, Marquis de la Groye, a eu pour successeur:

JEAN-CHARLES DE LA ROCHE, son fils, Marquis de la Groye, ci-devant Ecuyer de main du Roi, qui épousa, en 1734, *Marie-Genevieve de Montaigu-de-Boisdavy*, dont pour fils: — LOUIS-CHARLES-AUGUSTE DE LA ROCHE, né le 31 Août 1754. *Tabl. Généal. Part. VII. p. 43.*

* ROCHE-ANDRY (DE LA), en Angoumois, Diocèse d'Angoulême.

Terre & ancienne Baronnie, acquise, au commencement de ce siécle, par *N... de Chevade*, Lieutenant-Général au Présidial d'Angoulême, qui possédoit aussi, par la même voie, Montberon, premiere Baronnie d'Angoumois, celle de Blanzac, & la Seigneurie de Clervaux en Poitou. Ces Terres sont actuellement possédées par son petit-fils, dont la tante paternelle a eu en dot celle de Blanzac. Elle avoit épousé 1°. *N... le Meusnier*, Baron de Reix; & 2°, *Elie des Ruaulx*, Seigneur de Plassac.

* ROCHE-BARON (DE LA), en Forez, Diocèse du Puy. C'est le chef-lieu d'une Baronnie qui s'étend sur les deux rives de la Loire, & comprend en partie les Paroisses de Bas en Basset, Merle & Saint-Hilaire en Forez, avec Monistrol en Velay. L'Abbé *de Saint-Cyr*, Conseiller d'Etat, & Aumônier de feu Madame la Dauphine, est Seigneur & Baron actuel de *la Roche-Baron*.

* ROCHE-BERNARD, en Bretagne, Diocèse de Nantes.

Depuis l'union de la Bretagne à la France, la Baronnie de la *Roche-Bernard*, avec celle de *Pont-Château*, fut érigée en *Duché-Pairie* en 1664, sous le titre de *Duché de Coislin*, en faveur d'*Armand du Cambout*, Marquis de Coislin, dont le fils mourut en 1710, sans postérité. Ce Duché a été démembré il y a quelques années, & les Baronnies & Seigneuries ont été vendues à divers particuliers. La Baronnie de la Roche-Bernard appartient actuellement au Sieur *de Cucé*, Président à Mortier au Parlement de Bretagne.

* ROCHE-COURBON, dans le Gâtinois-Orléanois.

Par Lettres du mois de Juillet 1649, enregistrées au Parlement de Paris le 29 Août 1650, la Châtellenie & Vicomté de Saint-Sauveur en Puisaye, fut érigée en *Marquisat*, sous la dénomination *de la Roche-Courbon*, en faveur de

Jean-Louis de Courbon, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc *d'Enghien*, fils aîné de *Charles de Courbon*, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, & de *Jeanne-Gabrielle d'Agès*. Il épousa *Jeanne de Jalesne*, dont il eut postérité. Voyez COURBON, *Tome V*.

* ROCHE-FONTAINE (LA), en Picardie. Les Terres & Seigneuries de *Villenes*, *la Chevalerie*, *Bonne-Fontaine* & *la Roche-Fontaine*, furent unies & érigées en *Baronnie*, sous le nom de *la Roche-Fontaine*, par Lettres du mois de Mai 1594, en faveur de *François de Champagne-la-Suze*.

ROCHE-FONTENILLE (DE LA): Ancienne Noblesse, sur laquelle nous ne pouvons donner qu'une Notice, faute d'instructions.

FRANÇOIS DE LA ROCHE, Marquis de Fontenille, avoit épousé *Marie-Thérese de Mesmes*, qu'il laissa veuve, & morte à Paris le 6 Janvier 1755, âgée de 87 ans. Il en avoit eu deux fils, sçavoir : — ANTOINE-RENÉ DE LA ROCHE-FONTENILLE, Evêque de Meaux, Aumônier de feu Madame la Dauphine, &c. mort le 7 Janvier 1759, âgé de 60 ans ; — & LOUIS-ANTOINE DE LA ROCHE-FONTENILLE, Marquis de Rambures, Maréchal des Camps & Armées du Roi, décédé en 1755, âgé de 59 ans, laissant d'*Elisabeth-Marguerite de Saint-Georges-de-Verac*, son épouse, morte à Paris le 27 Octobre 1769, âgée de 56 ans : — 1. ANTOINE-CÉSAR, Comte DE LA ROCHE-FONTENILLE, Marquis de Rambures, Officier au Régiment du Roi, Infanterie, mort à Paris le 23 Mai 1764, à l'âge de 18 ans ; — 2. la Comtesse *de Ligny*, qui a eu en partage, de la succession de son frere, la Terre de Courtenay. Elle est veuve, du 9 Février 1766, du Comte *de Ligny*, & mere de deux enfans ; — 3. & N... DE LA ROCHE-FONTENILLE, mariée à *Jean-François-Menelaï Colbert*, Marquis de Sablé, Maréchal-de-Camp.

+ De la Branche des Seigneurs de Gensac, étoit GILLES-GERVAIS DE LA ROCHE, Comte de Gensac, fait Colonel du Régiment du Vicomte *de Lomagne*, en 1703, Maréchal-de-Camp en 1734, & Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1738 ; mort, en Janvier 1771, au Château de Claux, près de Montauban, dans sa 89e. année. Il en est parlé dans le *Mercure de France* du mois de Février 1771, *p*. 213.

Les armes DE LA ROCHE-FONTENILLE sont : *d'azur, à trois rocs d'échiquier d'or*.

* ROCHE-DE-GENNES (LA) : Terre & Seigneurie possédée, dès le XVe siécle, par la Maison de *Voyer-d'Argenson*, & érigée en *Vicomté*, avec union de la Seigneurie du *Plessis-Ciran*, par Lettres du mois de Janvier 1569, enregistrées au Parlement le 29 Mars suivant, en faveur de *Jean de Voyer*, III. du nom, Seigneur de Paulmy & d'Argenson, par sa femme. *Voyez* au mot VOYER.

ROCHE-GIRAULT (DE LA) : Ancienne Famille noble originaire d'Irlande, dont la Généalogie, tirée de la Chambre des Comptes de Dublin, remonte en 1200.

Cette Généalogie, qui ne nous est pas parvenue, est certifiée & attestée par *Jacques Terry-Atlone*, Généalogiste & Garde-Armorial, & par les Seigneurs Pairs & Gentilshommes à la suite du Roi JACQUES, à Saint-Germain-en-Laye, collationnée par deux Notaires à Metz, contrôlée & légalisée par le Lieutenant-Général du Bailliage.

N... DE LA ROCHE-GIRAULT, Capitaine au Corps Royal d'Artillerie, descendu de cette illustre Famille d'Irlande, prouve 550 ans de noblesse. Ses ancêtres, à commencer de son trisayeul qui est venu en France sous la Reine ELISABETH, y ont tous servi, sans interruption, de pere en fils. Le premier est

mort

+ Nous croyons que jean-Antoine de la Roche, Comte de fontenille, premier Baron du Querci, mort à Paris le 28. avril 1777 dans la 77e année de son âge étoit de la branche aînée. Gaz. de france N° 35.

mort Colonel réformé ; le second, Gouverneur de Freydebourg auprès de Tréves, ensuite Lieutenant-de-Roi à Thionville, où il a commandé, par la mort de M. *de Marolles* qui en étoit Gouverneur, & a conservé la place au Roi, par son zele & sa fidélité pour son service, malgré toutes les tentatives des ennemis sur cette Ville nouvellement conquise ; blessé considérablement en différentes expéditions de guerre. Le troisieme, Lieutenant-Colonel d'un Régiment de Dragons, à la tête duquel il a servi avec beaucoup de distinction, & a été blessé plusieurs fois. Le quatrieme, Capitaine d'Infanterie, réformé en 1714, sert dans le Corps Royal de l'Artillerie depuis 21 ans, s'est trouvé à 17 siéges & à trois batailles, & a été blessé deux fois. Il a une fille.

Cette Famille, établie à Thionville, porte : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à une canette d'argent ; au 2 & 3 de gueules, au chien courant d'argent, & sur le tout de gueules, à trois poissons d'or posés en face.*

* ROCHE-GUYON, dans le Vexin-François. C'est une des plus nobles & des plus anciennes Baronnies du Royaume, qui fut érigée trois fois en *Duché-Pairie* pendant le siécle dernier.

Elle tire son nom du Rocher, au pied duquel le Château est situé, & d'un Seigneur nommé *Guy* ou *Guyon*, frere de *Richard de Vernon*, à qui ce Château appartenoit, & qui vivoit sous le regne de Louis *le Gros*. La Terre & Seigneurie *de la Roche-Guyon* passa dans la Maison *de Silly*, par l'alliance de *Marie*, Dame *de la Roche-Guyon*, avec *Berthin de Silly*. — *François de Silly*, Comte de la Roche-Guyon, Grand-Louvetier de France, obtint, en Janvier 1621, pour lui, ses héritiers & successeurs mâles, l'érection du Comté de *la Roche-Guyon* en *Duché-Pairie*, & mourut sans enfans ; sa mere, *Antoinette de Pont*, remariée à *Charles du Plessis*, Seigneur de Liancourt, hérita du Comté de la Roche-Guyon, qui, de cette maniere, passa dans la Maison *du Plessis-Liancourt.* Il fut érigé de nouveau en *Duché-Pairie*, au mois de Mars 1643, en faveur de *François du Plessis*, Seigneur de Liancourt, & de ses successeurs mâles. Cette Pairie fut éteinte par la mort de *Roger du Plessis*, arrivée, sans enfans mâles, le 1 Août 1674. *Jeanne-Charlotte du Plessis*, sa petite-fille, porta Liancourt & la Roche-Guyon dans la Maison *de la Rochefoucaud*, qui, en 1679, a obtenu encore une érection de cette Terre de *la Roche-Guyon* en *Duché-Pairie.* Elle est possédée par *Marie-Louise-Nicole*, fille aînée du feu Duc *de la Rochefoucaud*, veuve, le 17 Septembre 1746, de *Jean-Batiste-Louis-Fréderic de la Rochefoucaud-Roye*, Duc d'Enville, mort, en mer, Lieutenant-Général des Armées du Roi, appellé, avant son mariage, *le Comte de Roye.* Voyez ROCHEFOUCAUD.

* ROCHE-*sur-Lougnon*, dans le Comté de Bourgogne. Terre qui a été possédée par une branche cadette de la Maison de *Ray*, d'où elle a passé dans celle de *Ville* en 1377, ensuite dans la Maison de *Plaine* ; de cette derniere dans celle *du Hautoy* ; & enfin dans celle de *Grammont*, où elle est aujourd'hui.

* ROCHE-MABILE, en Normandie, Diocèse du Mans.

Ancienne Baronnie qui, sur la fin du XVe. siécle, entra, par alliance, dans la Maison *de Vassé*, du surnom de *Groignet*, une des plus anciennes de la Province du Maine. Cette Baronnie, dont on ne peut trouver l'époque de l'érection, est néanmoins possédée, de tems immémorial, par cette Maison. On voit, par des Lettres-Patentes de CHARLES, Duc d'Alençon, en 1523, & par d'autres Lettres de HENRI IV, Roi de France, données en 1535 ; que *Jean de Vassé* est confirmé dans les droits de foire & marché pour la Baronnie de la Roche-Mabile. Louis XIV accorda aux Seigneurs de Vassé la réunion de la Baronnie de Saint-Pierre-de-Gut à celle de la Roche-Mabile, pour ne plus faire qu'une seule & même Baronnie, sous le seul titre & nom de *Baronnie de la Roche-*

Mabile. Il y avoit autrefois dans l'étendue de cette Baronnie un Château fort, appartenant à *Robert de Bellesme*, fils de *Roger de Montgommery*. ~~Voyez Vassé.~~ 81

* ROCHE-RUFFIN : Terre & Seigneurie érigée en *Comté* en faveur de *Charles de Baudéan*, Seigneur de Noaillan, par Lettres du mois de Juillet 1633, enregistrées le 30 Septembre 1644. *Voyez* MOMAS-DE-BAUDÉAN.

* ROCHE-SAINT-BAULT (LA) : Terre & Seigneurie dans la Paroisse de Poillé au Maine, possédée par

ARMAND-RENÉ-FRANÇOIS D'HARDOUIN, Chevalier, Comte de la Girouardiere, &c. ancien Capitaine de Dragons au Régiment d'Orléans. Elle fait une des Annexes de sa Terre de Coudreuse, & lui provient de la succession de la Maison de *Bastard de la Paragere*, échue, en 1673, à *Renée-Anselme de Saint-Remy*, sa bisayeule maternelle.

Cette Terre de *la Roche-Saint-Bault* donne au Comte *de la Girouardiere* la Seigneurie de la paroisse de Chantenay, la suseraineté de celle de Fontenay, avec un beau Fief, de grande étendue; & elle porte le titre de *Bachelerie*, comme faisant le tiers de la Baronnie de Champagne du Hommel, dont elle a été démembrée, par partage, dès l'an 1494.

Nota. Il y a erreur de nom dans notre *Tome IV*, *p.* 203, où nous avons dit que cette Baronnie a été érigée en faveur de *Jacques le Cleu*, Seigneur de Jaygré. Il faut lire qu'elle a été érigée en faveur de *Jacques le Clerc*, Seigneur de Juigné : elle appartient encore (1776) à *Jacques-Gabriel-Louis le Clerc*, Marquis de Juigné, Ambassadeur du Roi en Russie.

Quant à la Terre de *la Girouardiere*, située dans la paroisse de Peuton, Election de Châteaugontier, Province d'Anjou, elle est possédée, depuis un tems immémorial, par les Seigneurs d'HARDOUIN-DE-LA-GIROUARDIERE, dont nous allons donner la Généalogie, dressée sur les titres originaux qui nous ont été communiqués. Le premier connu, par les titres de cette Maison, est

GEOFFROI D'HARDOUIN, Ecuyer, Seigneur de la Girouardiere, vivant en 1360. Il fut présent, avec noble homme *Jean Valleaux*, le jeune, & *Guillaume Challoppin*, Prêtre, à l'amortissement que *Pierre Quatrebarbes*, Chevalier, Seigneur de la Rongere, fit d'une rente en argent qu'il avoit promise à *Jean Valleaux*, Ecuyer, Sieur des Touches & de Cheripeau, en lui donnant *Isabeau Quatrebarbes*, sa fille, en mariage. Cet acte d'amortissement fut passé devant *du Gumoulin*, Notaire, le 17 Septembre 1397.

I. MACÉ D'HARDOUIN, Ecuyer, vivoit aussi en la même année 1397, ainsi qu'il paroît par un accord & transaction, à laquelle il fut présent, avec *Jean Valleaux*, *Guillaume Cheminard*, *Gilles Hocquedé*, *Jean du Buat*, *Guillaume du Buat*, & *Guillaume de la Lande*, tous qualifiés *nobles hommes* & *Ecuyers*. On ignore le nom de la femme de MACÉ D'HARDOUIN; mais il en eut :

II. JEAN D'HARDOUIN, I. du nom, Seigneur de la Girouardiere, qui épousa, vers l'an 1398, Demoiselle *Roberde du Tertre*, fille de *Jean du Tertre*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu en la paroisse de Mée en Anjou, & de Demoiselle *Isabeau de Chauvigné*. Ladite *Roberde* eut pour partage de *Jean du Tertre*, son frere aîné, le domaine & appartenance de la métairie de la Bizaraye, avec deux quartiers de vigne, situés dans la paroisse de Saint-Martin du Bois en Anjou, & 90 livres en argent, par acte passé devant *Briant*, Notaire Royal à Angers, le 4 Octobre 1400, en présence de nobles hommes *Pierre Senechal*, *Jean de la Corbiere* & *Jean de Salles*. De ce mariage vint, pour fils aîné, noble & principal héritier :

III. JEAN D'HARDOUIN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Girouardiere, qui épousa, vers l'an 1430, Demoiselle *Guyonne de Rallay*, fille de *Jean de Rallay*, Ecuyer, Seigneur de Beauregard, en la paroisse de Chambellay en Anjou, dont : — JEAN, qui suit; — & PIERRE D'HARDOUIN, Prêtre, auxquels leur mere donna procuration, par acte passé en la Cour de Châteaugontier, devant *G. Fortuné*, Notaire, le 8 Octobre 1466, pour, de sa part, faire foi &

hommage simple à *noble & puissant Seigneur Jean d'Ingrande*, Chevalier, Seigneur dudit lieu d'Ingrande & de Saint-Martin de Villenglose, à cause du lieu & appartenance de la Bavouze, relevante de sa dite Terre d'Ingrande.

IV. Jean d'Hardouin, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Girouardiere, fils aîné de Jean II, & de *Guyonne de Rallay*, donna son aveu & dénombrement de ladite Terre de la Girouardiere, au Seigneur *d'Aunay*, le 18 Septembre 1467. Il avoit épousé, vers l'an 1460, Demoiselle *Catherine du Barq*, comme il est prouvé par le contrat de mariage de Jean, son fils aîné, qui suit, dans lequel il est dénommé avec sa femme. Ils acquirent ensemble, de *Robine la Trémulotte*, le tiers de 14 boisselées de Terre en la paroisse de Peuton, par acte passé devant *la Huille*, Notaire en la Cour de Saint-Laurent des Mortiers, le 10 Février 1482.

V. Jean d'Hardouin, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Girouardiere, fils aîné & principal héritier de Jean III, & de *Catherine du Barq*, épousa, 1°. par contrat passé devant *Jean Rezé*, Notaire de la Cour de Saint-Martin du Bois, le 2 Mai 1492, Demoiselle *Marguerite Dorvaux*, fille de noble homme *Jean Dorvaux*, Seigneur dudit lieu, la Ripiciere & d'Aonne, en présence de nobles hommes *Jean de la Faussille*, Seigneur dudit lieu & de Beauchêne, *Jean de la Saugere*, Seigneur du Bourgdiré, *Thibault Dorvaux* & *Guillaume de Trictemac*, Seigneur de la Goguerie; & 2°. par contrat passé devant *Moreau*, Notaire en la Cour de Mortier-Crolle en Anjou, le 21 Juillet 1494, autre Demoiselle *Marguerite Dorvaux*, fille de feu *Pierre Dorvaux*, Ecuyer, en son vivant, Seigneur de Champiré, & de Demoiselle *Catherine des Essarts*, en présence de Messire Pierre d'Hardouin, Prêtre, *Pierre de la Meignée*, *Jean Quatrebarbes*, *Jean Pelard* & *Jean Dorvaux*, Ecuyers. *Marguerite Dorvaux* (on ne sçait pas laquelle des deux) avoit pour sœur aînée *Roberde Dorvaux*, laquelle épousa, en 1479, *Jacques du Tertre*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu en la paroisse de Mée, fils aîné de *Jacques du Tertre*, & de Demoiselle *Frezeau-de-la-Frezeliere*.

VI. Guillaume d'Hardouin, Ecuyer, Seigneur de la Girouardiere, fils aîné, noble & principal héritier de Jean, IV. du nom, & de *Marguerite Dorvaux*, hérita, du côté paternel, à cause de *Guyonne de Rallay*, sa bisayeule, de la Terre de Rallay, située dans la paroisse d'Azé près Châteaugontier, par le décès de *Louise de Rallay*, seule fille & héritiere de feu noble homme *Jean de Rallay*, en son vivant, Seigneur dudit lieu de Rallay, & fit échange de cette Terre, par acte passé devant *François Guyonneau*, Notaire Royal à Angers, le 3 Janvier 1529, avec noble homme *François Chalopin*, Seigneur des Touches, qui lui donna en contr'échange la métairie de la Bouguerie, située en la paroisse de Simplé. Il rendit, en 1524 & 1547, aveu de la Terre de la Girouardiere au Seigneur *d'Aunay* & de Bréonmainneuf, & avoit épousé, par contrat passé devant *Jean Tendron*, Notaire Royal de la Cour du Bourg-Nouvel, le 6 Janvier 1525, Demoiselle *Aliénor de la Corbiere*, fille de *Bertrand de la Corbiere*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de Mortelue, de la Reauté, des Boisnouvaux & de la Maison-Neuve, & de Demoiselle *Ambroise de Charnacé*; ledit *Bertrand* étoit fils de *René de la Corbiere*, Seigneur de Mortelue, & de Demoiselle *Aliénor de Villiers*, fille de *Pierre de Villiers*, Ecuyer, Seigneur de Mortelue. Ce mariage fut fait en présence de noble homme *Guillaume du Tertre*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & d'*Aubin du Pré*, Ecuyer, Seigneur de la Mabillere. *Aliénor de la Corbiere* eut en dot les lieux de la Reauté & des Boisnouvaux, situés en la paroisse de Parrenay au Maine, & le lieu de la Maison-Neuve, en la paroisse de Chambellay en Anjou. Leurs enfans furent: — 1. Bertrand, qui suit; — 2. René d'Hardouin, Prêtre, Curé de Peuton, lequel fut présent au contrat de mariage d'Eustache d'Hardouin, son neveu; — 3. Jean, auquel son pere fit don, le 29 Juillet 1564, des lieux & closeries de Lhommeren, paroisse de Mée; — 4. & François, Seigneur de Villatte, partagé, en propriété, le 9 Novembre 1571, par ledit Eustache, son neveu.

VII. Bertrand d'Hardouin, Ecuyer, Seigneur de la Girouardiere, fils aîné, noble & principal héritier de *Guillaume*, & d'*Aliénor de la Corbiere*, fut homme d'armes de la Compagnie du Duc *de Lorraine*; & épousa, par contrat passé devant

Jean Taillebois, Notaire Royal à Baugé, résidant à Precigné en Anjou, le 1 Juillet 1550, Demoiselle *Jeanne de Saint-Yon*, fille aînée d'*Antoine de Saint-Yon*, Ecuyer, Seigneur de Russy en Valois, Maréchal des Logis de la Compagnie du Comte *de Nanteuil* & de Saint-Pol, & de Demoiselle *Louise de Hecques*; celle-ci fille de *Louis de Hecques*, Ecuyer, Seigneur de Vaulmoise, & de Demoiselle *Marguerite de Saint-Mery*. Ledit contrat de mariage fut fait en présence de nobles hommes *Jean de Lallieres*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, *Nicolas de Saint-Blanchay*, Ecuyer, Seigneur de la Juvilainerie, *François Dorvaux*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & discret Messire *Pierre Miette*, Prêtre, Vicaire de Saint-Pierre de Precigné. Ladite *Jeanne de Saint-Yon*, devenue veuve, se maria, en secondes noces, le 11 Février 1557, avec *Jean Girard*, Ecuyer, Seigneur de la Chaise, dont elle eut — *Ambroise Girard*, Ecuyer, Seigneur de la Chaise, comme le prouve une procuration dudit *Ambroise*, donnée à EUSTACHE D'HARDOUIN, qu'il appelle son frere utérin, à l'effet de régler la succession de leur mere, &c. devant les Notaires au Châtelet de Paris, le 18 Juin 1582.

VIII. EUSTACHE D'HARDOUIN, Ecuyer, Seigneur de la Girouardiere, fils unique & héritier de BERTRAND, & en partie de *Jeanne de Saint-Yon*, sa mere, partagea, le 9 Novembre 1571, avec FRANÇOIS D'HARDOUIN, Seigneur de Villatte, son oncle, sur la succession de GUILLAUME D'HARDOUIN & d'*Aliénor de la Corbiere*, ses ayeul & ayeule; fit preuve de sa noblesse, & en présenta les titres devant les Officiers du Roi à Angers, dont il lui fut donné acte le 15 Novembre 1580; transigea le 15 Avril 1585, & le 2 Mars 1600, avec ses co-héritiers, sur le partage de la succession d'*Antoine de Saint-Yon*, son ayeul maternel. Il obtint, le 15 Avril 1585, de *Philippe-Emmanuel de Lorraine*, Duc de Mercœur & de Penthiévre, Pair de France & Prince du Saint-Empire, Gouverneur pour le Roi, & son Lieutenant-Général en Bretagne, une Commission de Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes de guerre à pied, datée de Rennes, & signée de ce Prince; & fut aussi Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Châteaugontier. Il avoit épousé, du consentement & en présence de RENÉ & FRANÇOIS D'HARDOUIN, ses oncles, par contrat passé devant *Jean Fay*, Notaire de la Cour d'Angers, le 24 Octobre 1571, Demoiselle *Françoise de Champaigné*, fille puînée de *François de Champaigné*, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Ferchault, en la paroisse du Lion, Diocèse d'Angers, & de *Marie de la Roussiere*; celle-ci fille aînée de *Christophe de la Roussiere*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Louise de Bernezay*. A ce contrat de mariage signerent, comme parens, *René de Champaigné*, Seigneur du Roussigneul, *René de la Corbiere*, Seigneur de Sarrigné, oncle maternel dudit EUSTACHE D'HARDOUIN; *Nicolas de la Corbiere*, Seigneur dudit lieu, son cousin-germain; *René de Fontenelle*, Seigneur dudit lieu, aussi son cousin; *François de Goyon*, Ecuyer, Seigneur du Bigot; *Christophe du Bois*, Seigneur du Bois de Grez; *Jean de Champaigné*, Seigneur de la Haye; *Adrien de Champaigné*, fils aîné desdits Seigneur & Dame *de la Motte-Ferchault*, &c. De ce mariage vinrent: — 1. PIERRE-CHARLES, qui suit; — 2. URBAIN, rapporté après son frere aîné; — 3. PERONNELLE, mariée à *Daniel Hubert*, Ecuyer, Seigneur de la Herpiniere; — 4. LOUISE, mariée, par contrat passé le 7 Février 1624, devant *Julien Crosnier*, Notaire de Saint-Laurent des Mortiers, & *Jean Pichon*, Notaire sous la Cour de Marigné, avec *Jean Guerin*, Ecuyer, Seigneur de Cisse, en la paroisse de Préaux au Maine; — 5. & RENÉE, mariée à *Julien de Fontaine*, Ecuyer, Seigneur de Baucé, mere de — *René de Fontaine*, Prêtre, Prieur de Peuton, personnage célebre par sa rare doctrine, & d'excellentes Elégies françoises qu'il a composées.

IX. PIERRE-CHARLES D'HARDOUIN, Ecuyer, servit long-tems l'Empereur d'Allemagne en Hongrie, en qualité de Capitaine d'une Compagnie de 300 hommes dans le Régiment d'Infanterie Allemande du Colonel *Rosswurm*; se trouva, en 1604, à la défense de la ville de Strigonie, assiégée par les Turcs; à la premiere & seconde bataille données contre les Rebelles dans la Hongrie supérieure, où il fit voir de si belles preuves de sa valeur, qu'il lui en fut expédié un certificat, le 1 Décembre 1606, par *Georges Basta*, Comte du Saint-Empire, Gouverneur

& Capitaine-Général pour l'Empereur en Hongrie; commanda ensuite neuf Cornettes de Cavalerie Allemande, & reçut ordre de l'Empereur MATHIAS, d'aller, de sa part, déclarer la guerre à *Fréderic*, Comte Palatin, élu Roi de Bohême. Il mourut, étant fiancé avec la fille de *N... de Palsaut*, Maréchal de l'Empire.

IX. URBAIN D'HARDOUIN, Ecuyer, Seigneur de la Girouardiere, fils puîné d'EUSTACHE, & de *Françoise de Champaigné*, & héritier de PIERRE-CHARLES D'HARDOUIN, son frere aîné, servit également dans les armées de l'Empereur en Hongrie, sous les ordres de *Lubin Carre*, Seigneur de Champgaillard, Chef de 150 Cavaliers Cuirassiers (*Catafractorum*), sous les ordres du Seigneur *de Boucam*, & sous ceux du Comte *Rhingraf*; fut ensuite Cornette de la Compagnie du Sieur *de Sobolle*, dans un Régiment de 1500 Chevaux-Légers, commandés par *Philippe*, Comte Sauvage du Rhin, Baron de Fenestrange, Grand-Ecuyer de Lorraine, Conseiller de Guerre, & Colonel dudit Régiment pour le service de Sa Majesté Impériale en Hongrie, suivant un Certificat du Comte *Sauvage*, donné à Prague le 9 Mai 1607, portant que « ledit Sieur URBAIN D'HARDOUIN, » Ecuyer, Seigneur de Saint-Yon, Gentilhomme François, Cornette de ladite » Compagnie, a bien & fidelement servi Sadite Majesté Impériale pendant l'es- » pace de six années, où il s'est toujours distingué & comporté, en toutes sortes » d'occasions, tant en la haute que basse Hongrie, Transilvanie & autres lieux, » comme un Gentilhomme d'honneur & de bien peut faire. Signé, *P. Rhin-* » *graf* ». Les mêmes services sont reconnus & certifiés par MATHIAS, Roi de Hongrie & de Bohême, Archiduc d'Autriche, Duc de Styrie, Carinthie, Carniole & Wirtemberg, Comte de Haspourg, &c. Par ce certificat en latin, donné à Vienne le 1 Août 1608, signé MATHIAS, & plus bas, *Jo. B. Kaienstainer*, il se voit que ledit URBAIN D'HARDOUIN a servi avec honneur & distinction en toute occasion, & entr'autres contre le Turc, ennemi du nom Chrétien. La bataille de Prague ayant causé une suspension d'armes pour un tems, URBAIN D'HARDOUIN revint en France, & épousa, par contrat passé devant *Jacques Roblot*, Notaire de la Cour du Mans, le 6 Juillet 1620, Demoiselle *Madelene de Bastard*, fille de *Guillaume de Bastard*, Ecuyer, Seigneur de la Paragere, & de Demoiselle *Marie de Segrais*, fille de *Louis de Segrais*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, paroisse de Saint-Mars d'Outillé au Maine, & de *Catherine de Montecler*, fille de *Jacques de Montecler*, Ecuyer, & de *Marie de Breslay*. Ce contrat de mariage fut fait en présence & du consentement de *Nicolas Prieur*, Ecuyer, Seigneur de Chantelou, demeurant aux Loges, paroisse de Vallon; *Urbain de Bastard*, Seigneur du Haut-Baigneux, frere de la future épouse; *Charles de la Corbiere*, Ecuyer, Seigneur de Mortelue; *René de la Chapelle*, Ecuyer, Seigneur de Moyré, paroisse de Tacé; *Pierre de Bastard*, Prêtre, Chapelain de la Chapelle d'Entre-les-Eaux; *Florent de Bastard*, Ecuyer, Seigneur de la Rouillonniere, demeurant à Asnieres, oncles paternels de la future épouse; *Gabriel de Champaigné*, Ecuyer, Seigneur de Cramaillé & autres. URBAIN D'HARDOUIN fut maintenu dans sa noblesse par Ordonnance de MM. *d'Estampes* & *de Bragelogne*, le 25 Juin 1635, & eut pour enfans: — PHILIPPE-EMMANUEL, qui suit; — & FRANÇOISE, mariée, par contrat passé devant *René Boutin*, Notaire Royal à Châteaugontier, le 22 Novembre 1648, à *Hercule-François du Boisjourdan*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, en la paroisse de Bouere au Maine, fils de *François du Boisjourdan*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de Demoiselle *Antoinette de Baubigné*, fille de *François de Baubigné*, Ecuyer, Seigneur de Chasnay, en la paroisse de Grés en Bouere, & de Demoiselle *Marguerite de Torchard*.

X. PHILIPPE-EMMANUEL D'HARDOUIN, Ecuyer, Seigneur de la Girouardiere & autres lieux, fils aîné, noble & principal héritier d'URBAIN & de *Madelene de Bastard*, né le 13 Juin 1628, fut maintenu dans sa noblesse, le 17 Août 1668, par M. *Voysin de la Noiraye*, sur la représentation de ses titres. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Pierre Gouesbaut*, Notaire de la Cour & Baronnie de Pouancé, le 7 Février 1652, Demoiselle *Jacquette Jacquelot*, fille de *Philippe Jacquelot*, Ecuyer, Vicomte de la Motte, Conseiller au Parlement de Bretagne, & de Dame *Marguerite Allasneau*. Elle avoit pour sœurs *Louise Jac-*

quelot, mariée à *Jacques Pantin*, Ecuyer, Seigneur de la Guerre & de la Rouaudiere, & *Marquiſe Jacquelot*, femme de *Jean Martin*, Ecuyer, Seigneur du Bois-Jouan & de la Bigottiere en Bretagne; & elles étoient petites-filles d'*Adrien Jacquelot*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, Conſeiller au Parlement de Bretagne, & de Demoiſelle *Lucréce de Nouault.* Le contrat de mariage de ladite *Jacquette Jacquelot* fut paſſé en préſence de *Charles de la Corbiere*, Ecuyer, Seigneur de la Beſnichere; *René de Fontaine*, Prêtre, Curé de Peuton; *René de Madaillan*, Chevalier, Seigneur de Liſle-d'Athée; *Jean le Gouſt*, Ecuyer, Seigneur de Beauchêne; *Louis Jacquelot*, Ecuyer; *Mathurin Houſſier*, Prêtre, Curé de la Rouaudiere; & de *Philippe de Madaillan*, Chevalier, Seigneur de Chauvigné, fondé de procuration d'Urbain d'Hardouin, & de *Madelene de Baſtard*, ſon épouſe, par acte paſſé, le 1 Février 1652, devant *François Chevallier*, Notaire de Saint-Laurent-des-Mortiers, réſidant à Simplé. Leurs enfans furent: —— 1. René, qui ſuit; —— 2. Louis-Lancelot, né le 10 Novembre 1663, nommé le 16, qui eut pour parrein *Lancelot de Quatrebarbes*, Seigneur de Fontenaille, & pour marreine *Louiſe Jacquelot-de-Villeraut*; —— 3. Jacquette, ou Jacqueline, née le 22 Janvier 1656, mariée, par acte paſſé le 31 Janvier 1681 devant *Armand Remond*, Notaire Royal à Craon, à *Charles de la Saugere*, Ecuyer, Seigneur de Gaubert, Feſchal, la Mauguiniere, &c. fils de *Charles de la Saugere*, Ecuyer, Seigneur de Gaubert, & de Demoiſelle *Renée Jarret*, dont — *Angélique-Charlotte de la Saugere*, mariée à Philippe-René d'Hardouin, Chevalier, Seigneur de la Girouardiere, Chantenay, Coudreuſe, la Roche-Saint-Bault, &c. ſon couſin-germain, mentionné ci-après Degré XII; —— 4. Philippe, née le 25 Mars 1667, qui reçut les cérémonies du Batême en l'Egliſe de Peuton, le 23 Janvier 1668; eut pour parrein *Louis de Baſtard*, Ecuyer, Seigneur de la Paragere, & pour marreine *Marguerite de la Grandiere*, Dame de Souvigné. Elle fut mariée, par contrat paſſé le 9 Avril 1692 devant *François Maignan*, Notaire Royal à Châteaugontier, avec *Claude-Rene d'Heliand*, Ecuyer, Seigneur d'Ampoigné, fils de *René*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Marguerite le Febvre*; —— 5. & Madelene, née le 25 Mars 1657, nommée, le 7 Novembre ſuivant, dans l'Egliſe de Peuton, qui eut pour parrein Meſſire *Louis Jacquelot*, Conſeiller au Parlement de Bretagne, & pour marreine Dame *Madelene de Baſtard*, ſon ayeule. Elle s'eſt faite Religieuſe au Couvent du Buron, près la ville de Châteaugontier.

XI. René d'Hardouin, Chevalier, Seigneur de la Girouardiere, Coudreuſe, la Roche-Saint-Bault, &c. né le 11 Juillet 1660, nommé le 30 Novembre ſuivant, eut pour parrein *René de Quatrebarbes*, & pour marreine Demoiſelle *Anne Jacquelot*; obtint diſpenſe en Cour de Rome le 18 Mars 1679, & épouſa, par contrat paſſé devant *François Croſnier*, Notaire Royal à Angers, le 1 Juillet 1681, Demoiſelle *Renée-Anſelme de Saint-Remy*, ſa parente au IIIe degré, fille unique de *René de Saint-Remy*, Chevalier, Seigneur du Pin, de Préaux, &c. & de Demoiſelle *Marie de Baſtard*, fille d'*Urbain de Baſtard*, Ecuyer, Seigneur de la Paragere, & de Demoiſelle *Marie le Peltier.* Ladite *Renée-Anſelme de Saint-Remy* hérita, pour les deux tiers, comme repréſentant *Marie de Baſtard*, ſa mere, dans la ſucceſſion de *Louis de Baſtard*, Commiſſaire provincial d'Artillerie, mort à Metz, en 1673, ſans avoir été marié. Par ſon décès, la branche de *Baſtard-de-la-Paragere* fut éteinte, & les biens de cette Famille ont paſſé, pour les deux tiers, à ladite Dame *de Saint-Remy*, épouſe de René d'Hardouin, dans leſquels étoient compriſes les Terres de Coudreuſe & de la Roche-Saint-Bault, ſituées dans les paroiſſes de Chantenay & de Poillé au Maine: outre ces Terres, elle poſſédoit encore, du côté paternel, celles du Pin, ſituée paroiſſe de Préaux au Maine, & du petit Beaucaire, près de Richelieu en Poitou. Elle hérita encore, en 1735, de la ſucceſſion paternelle de Demoiſelle *Louiſe de Baraton*, fille de *Jean de Baraton*, Chevalier, Seigneur de la Fréloniere, paroiſſe d'Auvers, & de Dame *Gabrielle Belot*, mariés le 16 Janvier 1638, & qui laiſſerent pluſieurs enfans, morts ſans poſtérité. Cette Famille de *Baraton*, très-ancienne de la Province du Maine, eſt éteinte. René d'Har-

DOUIN a eu de son mariage avec *Renée-Anselme de Saint-Remy* : — 1. PHILIPPE-RENÉ, qui suit ; —— 2. CHARLES-HENRI, entré Garde la Marine le 6 Septembre 1713, fait Enseigne le 17 Mars 1727, puis Lieutenant de Vaisseau le 1 Avril 1738, Capitaine, en même tems, d'une Compagnie au Département de Brest, & Capitaine de Vaisseau le 1 Janvier 1746. Il a continué son service jusqu'en 1763, qu'il s'est retiré, étant devenu aveugle des suites d'un coup de feu ; & est mort à Brest, où il s'étoit fixé, au mois de Janvier 1772. Il avoit épousé *Josephe-Elisabeth-Henri de Kermainguis*, restée veuve sans enfans ; — 3. PIERRE, Prêtre ; — 4. JOSEPH, mort Garde la Marine à Brest ; — 5. JACQUES-SAMUEL, destiné à l'état ecclésiastique, mort en 1721 ; —— 6. FRANÇOISE, Religieuse à la Perrine, près le Mans ; —— 7 & 8. MARIE-ANNE & RENÉE, Religieuses à l'Abbaye de Notre-Dame du Ronceray, à Angers.

9. & ANSELME-HYACINTHE D'HARDOUIN, mariée, par contrat passé le 4 Février 1718 devant *Pierre Péan*, Notaire Royal au bourg de Chantenay, avec *Jacques-Joseph Poret*, Chevalier, Seigneur de Boisandré, du Val & de la Chasslerie, fils de *Jacques Poret*, Chevalier, Seigneur desdits lieux en la paroisse de Corneille, Diocèse de Séez en Normandie, & de Demoiselle *Marie-Madelene Robillard*. De ce mariage sont issus : —— 1. *Jacques-René-Joseph-Hyacinthe-Charles Poret*, né le 1 Janvier 1719, Cornette au Régiment de Bellefond, Cavalerie, & Gentilhomme de Madame la Duchesse D'ORLÉANS ; —— 2. *Jacques-Henri-Anselme-Joseph-Augustin Poret*, né le 10 Février 1720, Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie, & Commandant les Ecuries de M. le Duc D'ORLÉANS ; — 3. *Charlotte-Cécile-Jacquette Poret*, née le 8 Août 1723 ; — 4. *Jacquette-Hyacinthe-Marie-Agnès-Félicité*, née le 23 Janvier 1726. Cette Famille de *Poret* porte pour armes : *d'azur, à trois glands d'or.*

XII. PHILIPPE-RENÉ D'HARDOUIN, Chevalier, Seigneur de la Girouardiere, Chantenay, Coudreuse, la Roche-Saint-Bault, Moyré & autres lieux, fut aussi Seigneur, du chef de sa femme, de Feschal, la Mauguiniere, Gaubert & Champaigné, Terres situées aux environs de la ville de Craon en Anjou. Il naquit à la Girouardiere le 10 Février 1683, fut batisé le même jour en l'Eglise de Peuton ; eut pour parrein *Charles de la Saugere*, Chevalier, Seigneur de Gaubert, & pour marreine Dame *Jacquette Jacquelot*, son ayeule. Il fut reçu Page de la grande Ecurie du Roi en Mai 1694, ensuite Mousquetaire, d'où il entra Enseigne, en 1704, au Régiment des Gardes-Françoises ; & épousa, par contrat passé devant *René Aubert*, Notaire Royal au Mans, demeurant au bourg de Fontenay, le 9 Avril 1707, Demoiselle *Angélique-Charlotte de la Saugere*, sa cousine-germaine, fille de *Charles de la Saugere*, Chevalier, Seigneur de Gaubert, Feschal, la Mauguiniere, Champaigné, &c. & de Demoiselle JACQUETTE D'HARDOUIN. Ils avoient obtenu dispense en Cour de Rome le 13 Décembre 1706.

Ce contrat de mariage fut fait en présence de Messire PIERRE D'HARDOUIN, Clerc-Tonsuré du Diocèse du Mans ; CHARLES-HENRI D'HARDOUIN, Chevalier, Seigneur de la Girouardiere ; Demoiselle ANSELME HYACINTHE D'HARDOUIN, freres & sœur dudit Sieur de Chantenay, futur époux ; *René d'Heliand*, Chevalier, Seigneur d'Ampoigné ; *Séraphim du Boisjourdan*, Chevalier, Seigneur dudit lieu ; *Claude de Bastard*, Chevalier, Seigneur de Fontenay, *Philippe de la Lande*, Chevalier, Seigneur des Plains & de Cimbré ; Noble homme *Joseph le Peltier*, Conseiller du Roi, & Juge-Général de Sablé ; *Gervais-Paul de Vallory*, Chevalier, Seigneur de Launay ; Demoiselle *Renée du Boisjourdan*, & Demoiselle *Renée de Bastard*, tous proches parens des futurs époux ; *Joseph de la Becanne*, Ecuyer, Seigneur de Chauvigné, paroisse de Chevillé ; & encore du consentement de *René de Lépinay*, Chevalier, Seigneur de la Haute-Riviere, & de *François-Nicolas de Hellaud*, Chevalier, Seigneur de Valliere, parens paternels de la future épouse, suivant leurs procurations par écrit sous seing-privé ; & *Paul-Charles de la Saugere*, Prêtre, tuteur de ladite future épouse. De leur mariage ils ont eu : — 1. RENÉ-CHARLES-HYACINTHE, qui suit ; —— 2. URBAIN-SÉRAPHIM, Abbé ; —— 3. JOSEPH-RENÉ-FRANÇOIS, mort En-

seigne de Vaisseau à Brest, auquel *Paul-Charles de la Saugere*, Prêtre, demeuré seul héritier de sa branche par le décès d'un frere & de quatre sœurs, tous enfans de *Paul de la Saugere*, Ecuyer, Seigneur de la Bouffardiere, & de Demoiselle *Marguerite d'Ecuillé*, avoit fait donation, le 7 Novembre 1721, des biens de la branche aînée *de la Saugere*, que MM. D'HARDOUIN-DE LA-GIROUARDIERE possédent aujourd'hui; — 4. JACQUES-CHARLES-LOUIS-ANSELME, mort Lieutenant-Colonel; — 5. JACQUELINE ANGÉLIQUE-PHILIPPE, dite *Mademoiselle de Chantenay*, née le 25 & batisée le 28 Février 1715, en la Paroisse de Chantenay, Diocèse du Mans, reçue à Saint-Cyr au mois de Juin 1724; — 6. & LOUISE-FRANÇOISE D'HARDOUIN, veuve, sans enfans, de *Pierre de Jeudon*, Ecuyer, Seigneur de Segrais, en la paroisse de Saint-Mars-d'Outillé au Maine.

XIII. RENÉ-CHARLES-HYACINTHE D'HARDOUIN, Chevalier, Seigneur de la Girouardiere, Chantenay, Coudreuse, Planches, Feschal, la Mauguiniere, &c. né le 11 Février 1709, appellé *le Marquis de la Girouardiere*, eut pour parrein RENÉ D'HARDOUIN, son ayeul, & pour marreine ANSELME-HYACINTHE D'HARDOUIN, sa tante paternelle. Il servit pendant l'espace de 12 ans en qualite d'Officier tant dans le Régiment de Bonnelles, Dragons, que dans celui d'Orléans, Infanterie, est mort au Château de Moulines, près Baugé, au mois d'Octobre 1762, & est enterré à Echemiré. Il avoit épousé, par contrat passé le 19 Août 1739, devant *Joseph Cailliot*, Notaire Royal à Baugé en Anjou, Demoiselle *Anne-Susanne-Henriette de Broc*, née le 24 Août 1715, fille de *Charles-René de Broc*, Chevalier, Seigneur d'Echemiré, Moulines, la Cour-du-Moulin, les Petits Mans, Mons-en-Faye, &c. & d'*Anne-Jacquine Grandet*. A ce contrat de mariage assisterent *Charles-Vincent Barrin*, Chevalier, Seigneur de la Galissonniere & de Peschereul, Conseiller au Parlement de Paris, au nom & comme Procureur des Seigneur & Dame de Chantenay; URBAIN-SÉRAPHIM D'HARDOUIN, Abbé; JACQUES-CHARLES-LOUIS-ANSELME D'HARDOUIN, Lieutenant au Régiment d'Orléans; JACQUINE-ANGÉLIQUE-PHILIPPE, & LOUISE-FRANÇOISE D'HARDOUIN, freres & sœurs du futur époux; *Louis-Alexandre de Saint-Offange*, Chevalier, Seigneur de Bouis, Gouverneur pour le Roi de la Ville & Château de Baugé; *Charles-Ambroise de Broc*, Ecclésiastique, oncle paternel de la future; Demoiselle *Françoise-Susanne de Broc*, Dame du Grip, sa tante paternelle; & Demoiselle *Anne-Françoise de Broc*, sa sœur aînée. De ce mariage sont issus: — 1. ARMAND-RENÉ-FRANÇOIS, qui suit; — 2. RENÉ-ARMAND, né au mois de Mars 1745, Page de M. le Duc d'ORLÉANS en 1759, Sous-Lieutenant au Régiment d'Orléans, Dragons, en 1762, Capitaine en 1764, mort en 1765; — 3. ARMAND-PHILIPPE, né le 10 Octobre 1748, mort au berceau; — 4. ANNE-RENÉE-FÉLICE, née le 25 Août 1740, ondoyée le même jour, qui reçut les cérémonies du Batême en l'Eglise de Chantenay le 25 Juillet 1741; eut pour parrein PHILIPPE-RENÉ D'HARDOUIN, Chevalier, Seigneur de Chantenay, son ayeul, & pour marreine *Anne-Jacquine Grandet*, son ayeule maternelle; — 5. & HYACINTHE-SUSANNE-RENÉE, née le 4 Octobre 1741, ondoyée en l'Eglise de Chantenay, qui reçut le supplément des cérémonies du Batême en l'Eglise de Tacé le 29 Avril 1752; eut pour parrein URBAIN-SÉRAPHIM D'HARDOUIN, Clerc-Tonsuré, son oncle, & pour marreine ANSELME-HYACINTHE D'HARDOUIN, épouse de *Jacques-Joseph Poret*, Chevalier, Seigneur de Boisandré, sa grand'tante paternelle. Elle a épousé, en 1766, *Alexandre-Louis-Michel de Broc*, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur de la Ville-aux-Fouriers en Anjou, Election de Saumur, seul chef de la branche de Broc de la Ville-aux-Fouriers. Voyez BROC, aux mots VILLE-AUX-FOURIERS, dans ce Volume.

XIV. ARMAND-RENÉ-FRANÇOIS D'HARDOUIN, Chevalier, Comte de la Girouardiere, Seigneur de Chantenay, Coudreuse, la Roche-Saint-Bault, Moyré, Hierré, &c. né le 11 Juillet 1743, ondoyé, le même jour, dans l'Eglise de Tacé, reçut, le 11 Novembre 1750, les cérémonies du Batême dans l'Eglise de Chantenay; a eu pour parrein *Armand-René-François de Broc*, son oncle maternel, Chevalier, Seigneur d'Echemiré, Moulines, &c. Chevalier de Saint-Louis,

Louis, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, & Brigadier des Armées du Roi, mort le 2 Août 1757; & pour marreine *Françoise-Ursule de Saulx-Tavannes*, femme de *Thibault de Noblé*, Chevalier, Seigneur des Prés, Torrigny, du Terrau, Chauvigny, &c. Il est entré d'abord Page chez M. le Duc D'ORLÉANS, au mois de Décembre 1757; ensuite Sous Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Chartres, au mois de Janvier 1761; Cornette dans le même Régiment, en Février suivant; a fait les campagnes de 1761 & 1762; a été réformé à la paix; fait Capitaine de Dragons au Régiment d'Orléans en 1765; & a épousé, par contrat passé, le 22 Mars 1768, devant *Grignon*, Notaire à Souligné-sous-Ballon, & célébration le 11 Avril, Demoiselle *Marie-Françoise-Philberte-Alexandrine de Briqueville-de-la-Luzerne*, fille aînée & principale héritiere de *François-Philbert*, Comte *de Briqueville-de-la-Luzerne*, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi, Enseigne d'une Compagnie des Gardes-du-Corps de Sa Majesté, Gouverneur de la Ville & Château de la Flêche, Seigneur des paroisses de Souligné, Courcebœuf, des Châtellenies de la Féloniere, le Creux, Belsaulle, Chauffour, &c. mort, au Château de la Fréloniere, le 11 Avril 1762, & de *Marguerite-Alexandrine Savary-de-Breves*, Voyez BRIQUEVILLE. Ce contrat fut fait en présence d'*Anne-Susanne-Henriette de Broc*, mere du futur; d'*Antoine-César du Bois-de-Maquillé*, Marquis de Vaujours, Seigneur de la Buronniere, comme curateur aux causes dudit futur, comparant par Messire *René Prudhomme-de-la-Boussiniere*, Seigneur de Brins, &c. comme fondé de sa procuration, & de Dame *Marguerite-Alexandrine Savary-de-Breves*, mere de la future. De ce mariage sont sortis: — 1. ALEXANDRE-RENÉ-HENRI, né au Château de la Fréloniere, & batisé dans l'Eglise de Souligné, le 6 Mars 1769, qui a eu pour parrein feu CHARLES-HENRI D'HARDOUIN, Chevalier de la Girouardiere, Capitaine des Vaisseaux du Roi; & pour marreine *Marguerite-Alexandrine Savary-de-Breves*, veuve de Messire *François-Philbert*, Chevalier, Comte *de Briqueville-la-Luzerne*, son ayeule maternelle; — 2. RENÉ-ALEXANDRE-ANNE, né au Château de la Fréloniere, & batisé, à Souligné, le 25 Septembre 1770, qui a eu pour parrein Messire *Marie-François-Camille Savary-de-Breves*, Capitaine au Régiment de Condé, Cavalerie; & pour marreine *Anne-Susanne-Henriette de Broc*, son ayeule paternelle; — 3. ALEXANDRE-ARMAND-MADELENE, né au Château de la Fréloniere, & batisé, à Souligné, le 29 Juillet 1772, qui a eu pour parrein *Alexandre-Louis-Michel de Broc*, Chevalier de Saint Louis, Seigneur de la Ville-aux-Fouriers; & pour marreine *Marie-Madelene Cholet*, veuve de Messire *Jean-François de Briqueville*: il est mort le 10 Août suivant; — 4. & LOUIS-FRANÇOIS-RENÉ-ALEXANDRE-PHILBERT D'HARDOUIN-DE-LA-GIROUARDIERE, né, audit Château de la Fréloniere, le 19 Août 1774, batisé, dans l'Eglise de Souligné, le même jour; tenu sur les Fonts par son frere aîné, & par *Bonne-Françoise-Madelene de Briqueville*, sa tante maternelle.

Les armes: *d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée, en chef, d'un lion passant de sable, lampassé de gueules; &, en pointe, de deux quintefeuilles aussi de sable.* Supports, *deux lions d'or, armés & lampassés de gueules.*

ROCHEBRIANT (DE LA): Ancienne & illustre Noblesse, qui a donné un Saint dans SAINT-AMABLE, Patron de la ville de Riom en Auvergne, qui vivoit en 475.

LOUIS-AMABLE DE LA ROCHEBRIANT, chef de cette Maison, est né Chanoine honoraire du Chapitre de Riom. Il a la premiere place au Chœur après le Doyen, porte l'aumuce l'épée au côté, va à l'offrande après lui & à côté de la Châsse de saint Amable, sur laquelle il a la main droite posée, le jour de la procession qui se fait, tous les ans, le 11 Juin, jour de *saint Barnabé*.

Suivant une maintenue de Noblesse, du 18 Septembre 1717, donnée par M. *Foullé de Martangis*, Intendant de Bourges, AMABLE DE LA ROCHEBRIANT, par lequel commence la filiation suivie, Seigneur, en partie, dudit lieu, & de Chouvance, dans la paroisse de Villenozeuge, rendit aveu & dénombrement, le 13

Mars 1499, à *noble & puissant Seigneur Gilbert*, Seigneur *de la Fayette*, Pontgibault, Saint-Romain, &c. Il avoit épousé, le 25 Mai 1493, *Jeanne de Montmorin*, fille puînée de *Gilbert*, Seigneur de Rillac, de Chas & de Perignat, & d'*Alix de Chalençon*, Dame de Chassignolles, &c. De ce mariage vint :

Pierre de la Rochebriant, Ecuyer, Seigneur de Chouvance, de la Chaud & de Gioux, lequel fit alliance avec Demoiselle *Lionne de Contour*, Dame de Gioux, dont : — 1. Gui, qui suit; — 2. & Amable, Seigneur de Gioux en partie, marié à *Jeanne de Rochedragon*, dont nous ignorons la postérité.

Gui de la Rochebriant, Ecuyer, Seigneur de Chouvance & de la Chaud, épousa, par contrat passé, le 3 Janvier 1559, pardevant *Garnier* & *Delorme*, Notaires Royaux à Riom, Demoiselle *Françoise Boullier*, fille de Messire *Antoine Boullier*, Chevalier, Seigneur du Chariol, du Val, le Boucherat, Baron d'Aurouse, & de Dame *Jeanne de Joyeuse*. Par ce contrat de mariage, sa mere lui donna la moitié de la Terre de Gioux, & son frere Amable eut l'autre moitié. Leur fils fut

Annet de la Rochebriant, Ecuyer, Seigneur de Chouvance, lequel épousa Demoiselle *Gilberte d'Aubierre*, laquelle est qualifiée *veuve* dans une Sentence du Sénéchal d'Auvergne, du 24 Juillet 1597. On trouve dans un partage provisionnel, fait pardevant *Aubery*, Notaire Royal, le 1 Août 1613, des biens de feu son mari, qu'elle eut pour enfans : — 1. Amable, Ecuyer, Seigneur de Chouvance & d'Aubierre; — 2. Jacques; — 3. & Annet, qui suit, lesquels partagerent la succession de leur pere. Amable & Annet devinrent aussi héritiers de *Gilberte d'Aubierre*, leur mere, laquelle ne vivoit plus en 1636, suivant une cession faite par eux devant *Aubery*, Notaire Royal, le 4 Septembre de la même année.

Annet de la Rochebriant, Ecuyer, Seigneur de Chouvance, de Gioux & de la Chenal, épousa, par contrat passé, le 22 Novembre 1632, pardevant *Desiré des Barres*, Notaire à Riom, Demoiselle *Gabrielle de Chabannes*, fille de Messire *Jacques de Chabannes*, Chevalier, Seigneur, Vicomte de Chavigny & de Préau, Baron de Vernieres, & de Dame *Charlotte de Chazeron*, dont :

François-Annet de la Rochebriant, Chevalier, Seigneur de Cleravaux, de Lavaux-Bonneuil & de la Chaud, marié, par contrat passé, le 10 Août 1664, pardevant *Barthelemi de Sortiaulx*, Notaire Royal, Demoiselle *Louise-Antoinette de Langheac*, fille de *haut & puissant Seigneur* Messire *Gilbert de Langheac*, Chevalier, Comte de Dallet, Baron de Prechonnet, Chavanon, Corne-la-Garde, Feraudiere, Artige, Puilaveze & Malintrat, & de haute & puissante Dame *Gilberte d'Estaing*. De cette alliance vint :

Gilbert-Amable de la Rochebriant, Chevalier, Baron de Cleravaux, de Lavaux-de-Bonneuil & de la Chaud, qui, sur la production de ses titres, faite le 13 Décembre 1683, devant l'Intendant de Bourges, fut maintenu dans sa noblesse. Il eut une Commission de Cavalerie au Régiment de Ligondais le 25 Octobre 1689; & épousa, par contrat du 11 Février 1698, Demoiselle *Marie-Rose de Pampelune-de-Livry*, fille de feu *André de Pampelune*, Chevalier, Seigneur de Livry, Commandant du Régiment de Condé, & de *Marie Tixier*. Cette *Marie Tixier*, devenue veuve, se remaria à *Charles-Alexandre de Beaufort-de-Canillac*, Chevalier, Seigneur de Tours. De ce mariage sont issus : — 1. Louis-Amable, qui suit; — 2. & Laurent-Michel, né & batisé dans la paroisse de Sazeray, le 24 Décembre 1707, mort sans alliance.

Louis-Amable, Marquis de la Rochebriant, né & batisé le 23 Avril 1703, dans la paroisse de Sazeray, Baron de Cleravaux dans la Marche, Seigneur du Theil, même Province, & de la Terre de Lavaux-de-Bonneuil près la Châtre en Berri, Enseigne des Vaisseaux du Roi, reformé avec pension, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, Chanoine honoraire né du Chapitre de Riom, a épousé 1°. *Marie du Theil-de-Boutignelles*, fille de *N... du Theil-de-Boutignelles*, Conseiller au Présidial de Gueret; & 2°. *Françoise de Bosredon*, de la Maison des anciens Barons *d'Armand*, dont la Seigneurie est possédée aujourd'hui par le Prince *de Soubise*. Il a eu du premier lit : — 1. Yves, qui suit; — 2. &

Marie-Rose, mariée, en 1758, à *Nicolas-Marien Hautier*, Comte de Villemontée, fils de feu *Jean-François-Marien Hautier*, Comte de Villemontée, substitué aux nom & armes de la Maison de *Villelume*, & de *Françoise de Bosredon.* Voyez Hautier-de-Villemontée, *Tome VII, p.* 710 *& suiv.*

Yves de la Rochebriant, Chevalier, appellé *le Comte de la Rochebriant*, a épousé Demoiselle *N... de Sarrazin*, dont il n'a point d'enfans.

Les armes: *écartelé d'or & d'azur.* Couronne de Marquis. Pour Supports, *deux lions.* Généalogie dressée sur titres originaux communiqués.

* ROCHECHOUART: Vicomté située dans le Poitou, près de la Vienne & de la source de la Charente, à six lieues de Limoges, qui a donné son nom à la Maison de Rochechouart, sortie des anciens Vicomtes *de Limoges*, selon *du Chesne*, dans son Histoire de la Maison de *Richelieu*, à la suite de celle de *Dreux;* l'Abbé *le Laboureur*, à la fin de ses Additions aux Mémoires de Castelnau; & l'Abbé *de Faudoas-de-Seguenville*, dans sa Généalogie de la Maison de *Faudoas.*

Sans entrer dans la descendance des anciens Vicomtes *de Limoges*, la Généalogie de la Maison de Rochechouart, une des plus anciennes du Royaume, commence, dans les Grands Officiers de la Couronne, *Tome IV, p.* 649 *& suiv.*, à

I. Aimery, I. du nom, surnommé *Ostofrancus*, cinquieme fils de *Giraud*, Vicomte *de Limoges*, & de *Rothilde*, son épouse. Il fut le premier Vicomte de Rochechouart, dont il prit le nom, qu'il transmit à sa postérité. Il donna, du consentement de sa femme & de son fils, la moitié de l'Eglise de Nioil à l'Abbaye d'Uzerche, en 1018, au mois de Mars. Sa femme fut *Eve*, qu'on croit fille de *Guillaume*, Comte *d'Angoulême.* Il en eut: — Aimery, qui suit; — & Geraud, mentionné dans un titre de l'an 1037.

II. Aimery, II. du nom, Vicomte de Rochechouart, donna, en 1037, à l'Abbaye d'Uzerche, l'autre moitié de l'Eglise de Nioil, du consentement de sa femme, vivoit encore l'an 1047, qu'il assista à la fondation de l'Eglise de Notre-Dame de Xaintes, faite par le Comte *d'Anjou;* & fut depuis assassiné, de nuit, par un de ses ennemis. Il avoit épousé *Ermessinde*, fille de *Foucaud*, Seigneur *de Champagnac*, dont: — 1. Aimery, qui suit; — 2. Hildegaire, Seigneur de Champagnac, qualifié *Vicomte* dans divers titres, depuis l'an 1091 jusqu'en 1100. Il donna le Bois, dit *de Fagia*, à *Giraud*, Abbé d'Uzerche; & confirma les donations faites par son ayeul, du consentement d'*Arsinde*, sa femme, de Pierre & d'Aimery, ses enfans; — 3. & Rothberge de Rochechouart, mariée, selon *Geoffroy*, Prieur du Vigeois, à *Archambault*, Vicomte *de Comborn*, fils d'*Ebles*, Vicomte *de Comborn*, de Turenne & de Ventadour. Elle vivoit encore en 1095.

III. Aimery, III. du nom, Vicomte de Rochechouart, rendit à l'Abbaye d'Uzerche l'Eglise de Nioil, que son pere avoit usurpée, nonobstant les dispositions qu'Aimery I. & lui-même en avoient faites. Il eut différend avec l'Evêque de Limoges pour le Monastere de Saint-Junien, & fit un traité avec lui; fut présent à la fondation du Prieuré de Peruse par *Jordain de Chabanois*, avant l'an 1073. Sa femme fut *Alpais*, de la Maison *de Salagnac*, de laquelle il eut: — 1. Aimery, qui suit; — 2. Audibert, qui fit une donation, les Nones d'Avril 1121, à l'Abbaye de Saint-Barthelemi de Benevent, à deux lieues de Limoges; & il y nomme *Alpais*, sa mere; — 3. Boson, Seigneur de la Salle; — 4. & Maurice, mentionné dans un titre de 1105.

IV. Aimery, IV. du nom, Vicomte de Rochechouart, fit le voyage de la Terre-Sainte en 1096, vivoit encore en 1120, & fut pere de

V. Aimery, V. du nom, Vicomte de Rochechouart, vivant en 1141. Il laissa pour fils:

VI. Aimery, VI. du nom, Vicomte de Rochechouart, qui fonda, en 1205 le Prieuré de Tréfens, étoit homme-lige du Roi en 1226, & tenoit de lui la Ville & le Châtel de Rochechouart. De *Luce*, Dame *de Peruffe*, fon époufe, il eut:

VII. Aimery, VII. du nom, Vicomte de Rochechouart, qui fit hommage-lige au Roi, en 1234, du Château de Buiffac. Il avoit époufé, en 1205, *Alix de Mortemart*, de la Province de la Marche, fille & héritiere de *Guillaume*, Seigneur *de Mortemart*, d'Availles & de Saint-Germain. Elle tefta l'an 1247, & vivoit encore en 1255, étant veuve. Ses enfans furent: — 1. Aimery, qui fuit; — 2. Foucault, Seigneur de Saint-Germain. Suivant un *Mémoire*, il fut pere de — Gui de Rochechouart, qui de *Sibille de Vivonne*, fon époufe, eut pour fils, — Guillaume; — 3. & Simon, Seigneur d'Availles.

VIII. Aimery, VIII. du nom, Vicomte de Rochechouart, Seigneur de Mortemart, &c. rendit hommage de la Terre de Peruffe, au Comte *de Poitiers*, en 1242, & mourut le jour de Saint-Irier de l'an 1245, après avoir tefté ledit jour, laiffant fes enfans fous la garde de fa femme, *Marguerite de Limoges*, fille de *Gui V.*, Vicomte *de Limoges*, & d'*Ermengarde*, fon époufe. Comme tutrice de fes enfans, elle fit hommage au Roi de la Vicomté de Rochechouart; fe remaria à *Archambault*, I. du nom, Comte *de Périgord*, fils d'*Helie*, V. du nom, Comte *de Périgord*; & mourut le 9 Septembre 1259. Du premier lit elle eut: — 1. Aimery, qui fuit; — 2. Guillaume, auteur de la branche des Ducs de Mortemart, rapportée en fon rang; — 3. Gui, Seigneur de Saint-Laurent, d'abord Archidiacre de Limoges, marié depuis à une Dame, nommée *Agnès*, & morte fans enfans; — 4. Simon, Doyen de Bourges, Archevêque de Bordeaux en Septembre 1275, mort en 1280, & enterré dans fon Eglife, en la Chapelle Notre-Dame; — 5. Aymar, Seigneur de Chaftelus en 1280, mort fans enfans; — 6. Agnès, femme de *Gui*, VI. du nom, Seigneur *de la Rochefoucaud*, fils d'*Aimery* I, Seigneur *de la Rochefoucaud*, & de *Létice de Parthenay*; — 7. Marguerite, mariée à *Aymar*, Seigneur *d'Archiac*; — 8. & Alix, femme de *Guillaume de Madaillan*, Seigneur de l'Efparre.

IX. Aimery, IX. du nom, Vicomte de Rochechouart, fut reçu, du vivant de fon pere, par Alphonse de France, Comte de Poitiers, à l'hommage du Château de la Peruffe, en 1242, moyennant 100 livres de rente. Il y eft repréfenté à cheval, *un oifeau fur le poing*, & au contre-fceau eft l'*écu* de Rochechouart, *brifé d'un lambel*. Il fe rendit à l'Oft de Foix, au fervice du Roi Saint-Louis, en 1271, avec cinq Chevaliers, fes vaffaux; & avoit époufé, en 1251, *Jeanne*, Dame *de Tonnay-Charente*, fille de *Geoffroi*, Seigneur *de Tonnay-Charente*. Elle mourut en 1263, le lendemain des Rois, laiffant de fon mariage: — 1. Aimery, qui fuit; — 2. Simon, rapporté après la poftérité de fon aîné; — 3. Foucault, Doyen de Bourges en 1292, Evêque de Noyon en 1318, & Archevêque de Bourges en 1330, mort le 7 Août 1343, & enterré dans fon Eglife Métropolitaine; — 4. Jeanne, femme de *Pons de Mortagne*, Vicomte d'Aunay.

X. Aimery, X. du nom, Vicomte de Rochechouart, fuivit fon pere en l'Oft de Foix en 1271; étoit, en 1283, du nombre des Chevaliers-Bannerets que le Roi retint pour aller en Arragon; & mourut avant 1292, laiffant: — Aimery, qui fuit; — & Jeanne, morte, fans alliance, en 1316.

XI. Aimery, XI. du nom, Vicomte de Rochechouart, fit, du consentement de Sa Majefté, en 1292, une donation à Foucault de Rochechouart, fon oncle, de 30 livres de rente fur la bourfe du Roi à Poitiers; & mourut, environ l'an 1306, fans enfans de *Germafie de Pons*, fille d'*Helie Rudel*, Sire de Pons & de Bergerac, qu'il avoit époufée le Mardi après l'Exaltation de Sainte-Croix 1292.

X. Simon de Rochechouart, Seigneur de Tonnay-Charente, fecond fils d'Aimery, IX. du nom, & de *Jeanne*, Dame *de Tonnay-Charente*, fuccéda, après le décès de fon neveu, à la Vicomté de Rochechouart; donna, en 1299, quittance de 234 livres 17 fols 4 deniers à *Guillaume de Montmort*, Clerc du

Roi, pour ses gages, scellée, en cire rouge, d'un sceau chargé de *trois fasces ondées*, entre lesquelles sont *semées des larmes* ou *gouttes d'eau*; servit le Roi en la guerre de Flandres en 1304, & mourut en 1316. Il avoit épousé *Laure de Chabanois*, fille & héritiere de *Jourdain*, III. du nom, Seigneur *de Chabanois*, & d'*Alix de Montfort*; & veuve de *Raimond*, VI. du nom, Vicomte *de Turenne*. De ce mariage vinrent: — 1. Jean, qui suit;

2. Aimery, Seigneur de Chabanois, de Confolant, &c. à cause de sa mere, dont il prit le nom & les armes. Il fit partage avec son frere le 29 Avril 1353, & épousa *Alix de Châteauneuf*, dont —— Eschivat de Rochechouart, Seigneur de Chabanois, de Confolant, &c. marié à *Sibille de Boussé*, de laquelle il eut un fils & deux filles, sçavoir: — (a) Jean de Rochechouart, Seigneur de Chabanois, mort sans alliance; (b) Jeanne, Dame de Chabanois, de Confolant, &c. mariée 1°. à *Guillaume Maingot*, IX. du nom, Seigneur de Surgeres, fils de *Guillaume* VIII, Sire de Surgeres & de Dampierre, & de *Thomasse d'Albret*, sa seconde femme, dont elle étoit veuve en 1342; & 2°. à *Miles de Thouars*, Seigneur de Pousauges & de Tifauges, fils de *Hugues*, Seigneur de Pousauges, & d'*Isabeau de Noyers*, Dame de Tifauges; — (c) & Laure, dite *Mademoiselle de Chabanois*.

3. & Jeanne de Rochechouart, Religieuse à Poissy en 1336.

XI. Jean, I. du nom, Vicomte de Rochechouart, Seigneur de Tonnay-Charente, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, servit dans les guerres en 1345; fut tué à la bataille de Poitiers le 10 Septembre 1356, & fut enterré aux Jacobins de la même Ville. Il avoit épousé, le Jeudi après la *Quasimodo* 1336, *Jeanne de Sully*, fille de *Henri*, Seigneur *de Sully*, Grand-Bouteiller de France, & de *Jeanne de Vendôme*, dont: — Louis, qui suit; — & Jean, successivement Evêque de Saint-Pons de Thomiers, Archevêque de Bourges, puis d'Arles, & enfin Cardinal. Il racheta du Prince *de Galles* la Seigneurie de Tonnay-Charente, engagée par son frere; & testa à Villeneuve d'Avignon en 1398.

XII. Louis, Vicomte de Rochechouart, qualifié seulement *Ecuyer* dans une quittance qu'il donna, le 8 Juillet 1355, à *Jean Chauvel*, Trésorier des Guerres, rendit hommage, le 13 Septembre 1363, à Edouard, fils aîné du Roi d'Angleterre. Il étoit Chevalier-Banneret en 1368, Gouverneur du Limousin, Chambellan du Roi en 1369; aida au recouvrement de la Guienne sur le Prince *de Galles*, qui le fit prisonnier en 1368; & vivoit encore en 1398. Il avoit épousé 1°. *Marie de Trignac*, dite *de Javersy*, fille de *N... de Trignac*, Seigneur de Chambriac; & 2°. *Isabeau de Parthenay*, fille de *Gui l'Archevêque*, Seigneur de Soubise, & de *Guyonne de Laval-Loué*. Du premier lit vinrent: —— 1. Jean, qui suit; —— 2. Fouques, mort sans enfans; —— 3. Isabeau, mariée 1°. à *Guillaume Aubert*, Seigneur de Murat; 2°. à *Jean*, Vicomte *de Villemur*; & 3°. à *Guillaume Guenant*, Seigneur des Bordes. Et du second lit: — 4. Louis, Seigneur d'Apremont, marié à *Jeanne de la Tour-Landry*, dont il eut — Jacques, Seigneur d'Apremont en 1437, auquel des Mémoires donnent pour femme *Marguerite de Montfaucon*, Dame de Galardon, mere d'Isabeau de Rochechouart, Dame de Galardon, mariée à *Renaud Chabot*, Seigneur de Jarnac; — 5. Jean, vivant en 1420, marié à *Jeanne de la Tour-Landry*, Dame de Clervaut, dont — Isabelle, Dame de Galardon & de Bauçay, femme de *Renaud Chabot*, Seigneur de Jarnac, second fils de *Louis Chabot*, I. du nom, Seigneur de la Greve, & de *Marie de Craon*; —— 6. & Jeanne, Prieure de Saint-Denis d'Oleron, puis Abbesse de la Regle en 1404.

XIII. Jean, II. du nom, Vicomte de Rochechouart, Conseiller Chambellan du Roi & du Duc *de Berri*, servit le Roi au voyage de Flandres & au siége de Bourbourg, avec un Chevalier & huit Ecuyers de sa Compagnie, le 6 Août 1383, & l'accompagna à son voyage d'Allemagne, avec un Chevalier & six Ecuyers, en 1388. Il avoit épousé *Œnor de Mathefelon*, seconde fille de *Thibaut*, & de *Béatrix de Dreux*, dont: —— 1. Geoffroi, qui suit; —— 2. Jean, Chambellan de *Jean*, Duc *de Berri*, tige de la branche des Seigneurs du Bourdet, éteinte, au troisieme degré, dans les enfans de Jacques de Roche-

CHOUART, Seigneur du Bourdet, Fontmoreau, d'Yvoy, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, Capitaine d'Issoudun, mort en 1501. De cette branche est sortie celle des Seigneurs de Chandenier, rapportée ci-après, dont est auteur JEAN, second fils de JEAN DE ROCHECHOUART, Seigneur du Bourdet, à qui quelques-uns donnent pour femme *Jeanne de Craon*, & d'autres, une fille de la Maison de *Pierre-Buffiere*; — 3. LOUIS, qui n'eut qu'un fils naturel; — 4. SIMON, vivant en 1443, qui de *Philippe de Sully*, Dame de Beaujeu, son épouse, n'eut que deux filles, sçavoir : — PHILIPPE DE ROCHECHOUART, mariée, 1°. en 1445, à *Jean*, Seigneur *du Mesnil-Simon*; 2°. à *Louis de Bohan*, Seigneur de la Rochette & de Bruyeres; 3°. à *Georges Aliburton*, Chevalier Ecossois; & 4°. à *Jeannot de Douglas*, aussi Chevalier Ecossois; — & MARIE, femme de *Jean de Faucon*, Seigneur de Thoron, & de Saint-Pardoux en Limousin, en 1461; — 5. & MARIE, épouse de *Louis*, Seigneur *de Pierre-Buffiere*, avec lequel elle vivoit en 1422.

XIV. GEOFFROI, Vicomte DE ROCHECHOUART, servit le Roi en Guienne, en qualité de Chevalier, avec un autre Bachelier & 9 Ecuyers de sa Compagnie, le 4 Août 1405; fut reçu Banneret à Saint-Jean d'Angely, le 12 Août 1413; partagea avec ses freres le 30 Août 1419, & étoit veuf, en 1436, de *Marguerite Chenin*, fille de *Renaud*, Seigneur de Mauzé, dont: — 1. FOUCAUD, qui suit; — 2. JEANNE, mariée, par contrat du 5 Juillet 1427, à *Foucaud*, Seigneur *de la Rochefoucaud*; — 3. & AGNÈS, accordée, le 4 Février 1432, à *Léonard de Saint-Christophe*, Seigneur de Libornau.

XV. FOUCAUD, Vicomte DE ROCHECHOUART, Chevalier, Seigneur de Tonnay-Charente & de Mauzé, Chambellan du Roi, Gouverneur de la Rochelle en 1446, rendit hommage à Sa Majesté pour la Vicomté de Rochechouart, à cause du Comté de Poitiers, & de la Terre de Tonnay-Charente à Saintes, le 7 Août 1461 & 1462. Il avoit épousé, par contrat du 29 Juillet 1439, *Isabeau de Surgeres*, fille de *Jacques de Surgeres*, Seigneur de la Floceliere, & de *Marie de Sillé*, sa troisieme femme, de laquelle naquit — ANNE, qui suit. Elle se remaria à *Guillaume*, Seigneur *de Pontville*, de Saint-Germain & de la Plouziere, & transigea, avec sa fille du premier lit, le 29 Octobre 1473, sur ses droits de douaire sur la Seigneurie de Mauzé; fit, de concert, avec son second mari, un accord, le 1 Février 1477, avec *Jacques de Surgeres*, son frere, & vivoit encore en 1493.

XVI. ANNE, Vicomtesse DE ROCHECHOUART, Dame de Tonnay-Charente & de Mauzé, épousa, en 1470, *Jean de Pontville*, Vicomte de Breuilhez, Sénéchal de Saintonge, Capitaine de la ville & du Château de Saint-Jean d'Angely. Ce fut le Duc *de Guienne* qui fit ce mariage, à condition que les enfans qui en naîtroient, prendroient le nom & les armes DE ROCHECHOUART. La postérité de cette ANNE, Vicomtesse DE ROCHECHOUART, sera rapportée à la fin de cette Généalogie.

Branche des Seigneurs de CHANDENIER, *&c.*

XV. JEAN DE ROCHECHOUART, Seigneur de Jars, d'Yvoy, de Malvoisine & de Breviande, Chambellan du Roi, second fils de JEAN DE ROCHECHOUART, Seigneur du Bourdet, porta d'abord la qualité de *Seigneur d'Yvoy*, sous laquelle il se fit connoître dès l'an 1444, qu'il fut commis, par le Roi, à la garde des places fortes appartenantes au Chapitre de Rochechouart, contre les Anglois; fut fait Capitaine du Château de Tonnay-Charente le 8 Mars 1450, par le Vicomte DE ROCHECHOUART, qui lui en laissa les revenus; *Chevalier*, en 1451, à la prise de Fronsac, où il se signala; devint Seigneur de Chandenier, de Javarzay & de la Motte-de-Bauçay, par sa femme. Le Roi LOUIS XI le retint son Chambellan, par Lettres du 1 Avril 1467, après Pâques; partagea, le 15 Mars 1473, la succession de JEAN DE ROCHECHOUART, son frere, avec son neveu, & transigea, avec ses enfans, le 27 Août 1478, après la mort de sa femme; mourut au Château de Javarzay, sur la fin de 1484, & fut enterré dans l'Eglise de ce lieu. Il avoit épousé, le 27 Janvier 1448, *Anne de Chaunay*, morte au Château

de Javarzay, le 14 Juillet 1477, fille & héritiere de *François de Chaunay*, Seigneur de Chandenier, &c. & de *Catherine de la Rochefoucaud.* Leurs enfans furent : — 1. François, qui suit ; — 2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de Jars, rapportée ci-après ; — 3. Marguerite, mariée, 1°. par contrat passé à Loudun le 26 Janvier 1483, à *Jean Cleret*, Seigneur de Meré, premier Maître-d'Hôtel du Roi ; & 2°. à *Pierre de Foucault*, Seigneur de la Salle, avec lequel elle vivoit en 1515 ; — 4. & Catherine, morte sans alliance, & enterrée dans l'Eglise de Javarzay.

Ledit Jean de Rochechouart, Seigneur de Jars, eut encore, pour enfans naturels : — Adrien, Prieur de Chandenier en 1515 ; — & Anne de Rochechouart.

XVI. François de Rochechouart, Seigneur de Chandenier, Javarzay, la Grailliere, Saint-Marcolle, la Roche-Rabasté, &c. premier Chambellan du Duc d'Orléans, depuis Roi Louis XII, Sénéchal de Toulouse, Gouverneur & Lieutenant-Général, pour le Roi, du Comté d'Ast & Duché de Gênes, puis de la Rochelle & pays d'Aunis, s'attacha d'abord à la personne de Louis, Duc d'Orléans, qui, comme Gouverneur de Normandie, le commit, le 10 Juillet 1492, pour fortifier les places de cette Province, & le retint pour son premier Chambellan, par Lettres du 15 Octobre 1495, dont il prêta serment le 6 Août de l'année suivante. Ce Prince lui donna, vers 1496, la charge de Grand-Maître des Eaux & Forêts du Duché de Valois, & depuis, étant parvenu à la Couronne, celle de Maître des Eaux & Forêts de Languedoc, par Lettres données à Milan le 6 Août 1502, & la charge de Sénéchal de Toulouse le 3 Octobre suivant. Il fut envoyé en Ambassade vers Maximilien, Roi des Romains, le 25 Mai 1506 ; servit, en 1507, au siége & à la réduction de la ville de Gênes ; fut pourvu, en Octobre 1508, du Gouvernement de cette Place, qu'il tint jusqu'au 20 Juin 1512, & par la révolte qui survint, fut contraint de revenir en France, où il continua de rendre ses services au Roi François I, qui lui donna le Gouvernement de la Rochelle & pays d'Aunis, par Lettres du 19 Mars 1514, dont il prit possession au mois de Juin suivant ; fut envoyé, la même année, en Ambassade à Venise, &, au retour, alla à Bruxelles voir jurer la paix faite avec le Roi Catholique, à Noyon en 1516 ; se rendit à Lyon, en 1524, auprès de la Régente, mere de François I, qu'il quitta, pour rendre les derniers devoirs à *Charles*, Duc *d'Alençon*, dont il conduisoit le corps jusqu'à cette Ville ; eut Commission, le 5 Octobre 1529, pour assembler la Noblesse de son Gouvernement, & lui demander un emprunt, pour le payement du reste de la rançon du Roi ; & mourut, en son Château de la Motte-de-Bauçay, le 4 Décembre 1530, après avoir fait partage de ses biens entre ses enfans, le 26 Avril 1529, & son testament le 5 Mai suivant. Il avoit épousé, par contrat du 8 Mai 1477, confirmé le 6 Novembre 1478, *Blanche d'Aumont*, fille de *Jacques*, Seigneur *d'Aumont*, & de *Catherine d'Estrabonne*. Elle mourut le 6 Décembre 1530, deux jours après son mari, au Château de la Motte-de-Bauçay, & ils sont enterrés dans l'Eglise de Javarzay. De ce mariage naquirent : — 1. Christophe, qui suit ; — 2. François, né le 14 Septembre 1488, mort jeune ; — 3. Adrien, né à Boisbaston le jour de Saint-Michel 1489, mort trois mois après ; — 4. Antoine, Seigneur de Saint-Amand, auteur de la branche des Marquis de Faudoas & de Barbazan, mentionnée ci-après ; — 5. Jacques, né à Javarzay le 20 Mai 1491, mort sans alliance ; — 6 & 7. Anne & Madelene, mortes sans avoir été mariées ; — 8. Jeanne, né à la Motte le 8 Mai 1493, mariée, par contrat passé à Donzy le 21 Septembre 1512, à *Georges Damas*, Seigneur de Marcilly & de Thianges, fils de *Jean*, Seigneur de Marcilly, & d'*Anne de Digoine*, Dame de Thianges, auquel elle porta les Terres d'Yvoy & de Malvoisine ; — 9. Hélene, morte jeune ; — 10. Marguerite, née à Javarzay le 15 Mars 1498, morte sans alliance ; — 11. Jeanne, née audit lieu le 4 Octobre 1499, aussi décédée sans alliance ; — 12. & Françoise, née à Saint-Amand le 4 Octobre 1500, élevée à la Cour, auprès de *Françoise de Maillé*, Dame d'Aumont, sa tante, qu'elle accompagna en 1514, lorsqu'elle fut à Boulogne,

ppur être Dame d'honneur de la nouvelle Reine de France, Marie d'Angleterre. Elle mourut peu après ce voyage.

XVII. Christophe de Rochechouart, Seigneur de Chandenier, Javarzay, la Motte-de-Bauçay, &c. né, au Château de la Motte, le 17 Décembre 1486, connu sous le nom de *Seigneur de la Motte*, qu'il porta jusqu'à la mort de son pere, servit, en cette qualité, aux guerres d'Italie, en 1508; poursuivit, au nom de sa femme, devenue l'héritiere de ses freres, la Baronnie de la Tour en Auvergne, contre le Duc *d'Albanie*, mari d'*Anne de la Tour*, Comtesse de Boulogne, & leurs héritiers; se trouva à la bataille de Pavie, où il demeura prisonnier; fut nommé, en 1544, l'un des quatre Chevaliers commis à tenir les Etats de Bourgogne, où il mourut, en 1549, âgé de 63 ans. Son corps fut porté & enterré à Javarzay. Il avoit épousé, 1°. le 8 Octobre 1508, *Susanne de Blezy*, morte le 25 Novembre 1525, fille de *Claude de Blezy*, Baron de Couches, & de *Louise de la Tour*; &, 2°. le 7. Octobre 1526, *Madelene de Vienne*, veuve de *Lazare Bauldot*, Seigneur de Cressey-sur-Thil & de Chastenay, fille de *Philippe de Vienne*, Seigneur de Clervault, & de *Catherine de la Guiche*. Etant veuve, elle eut quelques différends avec les enfans de son mari, pour lesquels elle transigea, le 14 Décembre 1550, & mourut, au Château de Chandenier, le 1. Décembre 1567. Du premier lit vinrent: — 1. René de Rochechouart, Baron de Couches & de Broignon, &c. âgé de 14 ans à la mort de sa mere. Il resta, sous la tutelle de son pere, avec ses freres, auxquels il fit partage des biens de leur mere, le 24 Avril 1544, & de ceux de leur pere, le 15 Mars 1550; fut ensuite Guidon des Gendarmes de la Compagnie du Baron *de Faudoas*, son oncle; & mourut, sans alliance, en Janvier 1552, au siége de Metz, à la défaite du Comte *d'Aumale* par le Marquis *de Brandebourg*, ayant eu de *Madelene de la Font*, un fils naturel, nommé Jean de Rochechouart, auquel il laissa quelques biens, & qui fut légitimé au mois d'Avril 1551; — 2. Claude, qui suit; — 3. François, mort, sans alliance, à Marseille en 1535, allant servir en Italie.

4. Philippe de Rochechouart, Seigneur de Sainte-Pereuse & de Marigny, puis Baron de Couches, par échange qu'il fit avec son frere pour la Terre de Broignon, le 30 Juin 1553. Il transigea avec la Dame *de Chassingrimont*, sa sœur, le 16 Avril 1559, & avec le Seigneur *de Montboissier*, son beau-frere, les 31 Octobre 1563 & 10 Novembre 1564; & mourut, au Château de Marigny, le 8 Juin 1587. Il avoit épousé, par contrat passé à Paris le 1 Juin 1558, *Françoise de Beaufort-Montboissier*, décédée le 1 Août 1607, & enterrée, auprès de son mari, dans l'Eglise de Barbirey, ayant eu trois fils, sçavoir: — (a) François, né, au Château de Marigny, le 10 Mai 1564; — (b) Jean, Baron de Marigny, mort, sans alliance, le 28 Octobre 1621; — (c) & Philippe de Rochechouart, Baron de Couches, Seigneur de Sainte-Pereuse & de Marigny, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, & Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie. Il fit son testament, le 25 Avril 1626, en faveur du Seigneur de Chandenier, son cousin, & mourut, à Couches, le 3 Octobre 1631, sans enfans de *Louise d'Agey*, qu'il avoit épousée, le 12 Janvier 1621, fille de *Jacques*, Seigneur d'Agey, & d'*Eustache de Montigny*. Elle mourut le 20 Septembre 1643, & fut enterrée aux Augustins à Paris.

5. & Gabrielle de Rochechouart, mariée, par contrat passé à Javarzay le 2 Octobre 1535, avec *François Pot*, Seigneur de Chassingrimont. La Terre de Blezy lui échut en partage; elle s'y retira, & mourut, peu après, l'an 1568. De cette alliance sortit *Christine-Charlotte Pot-de-Rochechouart*, laquelle, en vertu du testament de Philippe de Rochechouart-Chandenier, dernier Baron de Marigny & de Couches, mort en 1631, fait en faveur d'*Anne Pot*, ayeul de ladite Dame, & petit-fils de Gabrielle de Rochechouart-Chandenier, fut, par Arrêt du Parlement de Provence de 1683, envoyée en possession des Baronnies de Marigny & de Couches, déléguées à la charge de porter les

les nom & armes de Rochechouart. Elle fut mere de *Henri-Anne de Fuligny-Damas*, Seigneur de Rochechouart, mort le 23 Février 1745.

XVIII. Claude de Rochechouart, Seigneur de Chandenier, Javarzay, la Motte-de-Bauçay, &c. porta d'abord la qualité de Seigneur de Blezy, puis celle de Seigneur de Bellevesure, & enfin de Seigneur de Chandenier, qu'il eut, en partage, après la mort de son pere. Dès qu'il fut en état de porter les armes, son pere le mit dans la Compagnie de l'Amiral *Chabot;* il devint depuis Enseigne de celle du Duc *de Montpensier*, qu'il accompagna dans toutes les occasions; & mourut, à la bataille de Saint-Quentin, en 1557. Il avoit épousé, par contrat du 14 Décembre 1535 (en vertu du traité de mariage de Christophe de Rochechouart, Seigneur de Chandenier, & de *Madelene de Vienne*, sa seconde femme), *Jacqueline de Bauldot*, fille aînée de ladite *Madelene de Vienne*, & de *Lazare de Bauldot*, son premier mari. Elle avoit pris le nom de *Mailly*, à cause des Terres que *Claude de Mailly*, son ayeule, lui avoit laissées à cette condition; & mourut, à Arconçay, le 12 Novembre 1564, laissant: —— 1. Christophe, Seigneur de Chandenier, Javarzay, &c. né, à Arconçay en Bourgogne, le 24 Mars 1546, élevé Enfant-d'Honneur du Dauphin & du Duc d'Orléans. Il prit le parti de la Religion Prétendue-Réformée & du Prince *de Condé*, & fut tué au combat de Jarnac, le 13 Mars 1569, Commandant une Compagnie de Cavalerie, sans avoir été marié; — 2. Louis, qui suit; — 3. Philippe, Seigneur de Cressey, d'Arc-sur-Thil, la Motte, &c. né, au Château de Cressey, vers la Toussaint 1555, élevé Page de la Chambre du Roi Charles IX en 1571. Il fit son testament le 24 Juin 1585, & mourut sans alliance, en son Château de Cressey, le 21 Janvier 1593; —— 4. Antoinette, née, au Château de Blezy, en 1542, mariée, par contrat passé à Javarzay le 27 Mai 1570, à *Louis de Barbesieres*, Seigneur de Nougeret en Poitou, auquel elle apporta la Terre de Tartifurnes, qu'elle avoit eue en partage; morte, sans enfans, le 15 Janvier 1571; — 5. Perronelle, née, à Arconçay, en 1545; mariée, 1°. par contrat passé à Javarzay le 3 Février 1567, à *François de Cursay*, Seigneur de Perçay, mort en 1573; & 2°. à *Antoine de la Chambre*, Seigneur de la Jarrie & de Belleville. Elle mourut sur la fin de l'année 1586; — 6. Françoise, née, à Arconçay, en 1547, femme, par contrat passé à Dijon le 17 Février 1572, de *Guillaume de la Colonge*, Seigneur de la Motte-sur-Dive & d'Aubigny-la-Ronce, & morte en 1598; — 7. autre Françoise, née en 1548, mariée 1°. à *Jacques de Luxembourg*, Vicomte de Lounois & de Saint-Marcel-sur-Loire en Forez, avec lequel elle vivoit en 1575; & 2°. à *Antoine de Guillermi*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de l'Artusie, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Châlon-sur-Saone, qui se rendit adjudicataire de la Terre de Cressey en 1596. Elle mourut, en 1602, sans enfans de ses deux maris; —— 8. & Antoinette, dite *la Jeune*, née, à Cressey, le 19 Mars 1549, mariée à *Guillaume de Drée*, Seigneur de Beire & de Gissey, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui prit, à cause d'elle, la qualité de Seigneur de Bellevesure en 1573. Elle étoit morte en 1586.

XIX. Louis de Rochechouart, Baron de Chandenier & de Broignon, Seigneur de Javarzay, la Motte-de-Bauçay, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, & Chambellan du Duc *d'Alençon*, né le 4 Décembre 1550, d'abord élevé enfant d'honneur du Roi Charles IX, servit, en 1570, auprès du Duc *d'Anjou*, qui le retint pour l'un de ses Chambellans, le 20 Septembre 1576; fut fait Gentilhomme de la Chambre du Roi, le 9 Janvier 1580; alla, par son ordre, en Poitou auprès du Maréchal *de Biron*, en 1586, où il rendit de grands services, ainsi que les années suivantes. Sur l'avis qu'il eut que quelques Ligueurs étoient sortis de Poitiers, voulant les aller charger, & les forcer dans une métairie où ils s'étoient retirés, il y fut blessé; & en mourut le 17 Mars 1590. Son corps fut porté à Javarzay, & enterré auprès de celui de son ayeul. Il avoit épousé, par contrat passé à Paris le 27 Octobre 1579, *Marie-Silvie de la Rochefoucaud*, fille de *Charles*, Seigneur de

Randan, & de *Fulvie Pic-de-la-Mirande*. Elle eut la tutelle de ses enfans, & après le mariage de son fils, elle se fit Carmélite au fauxbourg Saint-Jacques à Paris, en 1610, & y mourut en odeur de sainteté. De cette alliance vinrent: — Jean-Louis, qui suit; — & Anne, née, à la Motte-de-Bauçay, le 3 Janvier 1586, morte le 9 Mars 1609, sans alliance, & enterrée aux Carmélites, où sa mere fit une fondation à son intention.

XX. Jean-Louis de Rochechouart, Baron de Chandenier, de la Tour en Auvergne, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, né, au Château de Randan, le 24 Avril 1582, d'abord élevé auprès du Cardinal *de la Rochefoucaud*, son oncle maternel, lors Evêque de Clermont, qui en prit un grand soin, fit, en 1601, le voyage d'Italie, où il se rendit un des meilleurs Cavaliers de son tems; accompagna le Roi en son voyage de Sedan, & fut retenu Gentilhomme de sa Chambre, par Lettres du 27 Décembre 1609; servit, en cette qualité, dans toutes les rencontres qui se présenterent; leva une Compagnie de Cavalerie, en 1612, dans le voyage de Bayonne; se trouva en plusieurs occasions de guerre, particuliérement au siége de la Rochelle, où il donna des preuves de son courage & de sa valeur; fut nommé Chevalier des Ordres du Roi, le 31 Décembre 1619; mis en possession de la Baronnie de la Tour, le 1 Octobre 1621; mourut au mois de Décembre 1635, & fut enterré, en la Chapelle de saint Jean, en l'Eglise de sainte Geneviéve de Paris. Il avoit épousé, par contrat passé en cette Ville le 11 Septembre 1609, *Louise de Montberon*, fille de *Louis de Montberon*, Seigneur de Fontaines-Chalandray, &c. & de *Heliette de Vivonne*. Elle mourut le dernier Mai 1654, & fut enterrée dans la Chapelle de saint Antoine des Jacobins de la rue Saint-Honoré à Paris, qu'elle avoit fait bâtir. Leurs enfans furent: — 1. François, qui suit; — 2. Charles, né, à la Motte-de-Bauçay, le 10 Août 1612, d'abord élevé auprès du Cardinal *de la Rochefoucaud*, son grand-oncle maternel, qui lui fit obtenir les Abbayes de Tournus & de l'Aumône ou petit Cîteaux, qu'il remit depuis. Il servit le Roi en ses guerres jusqu'au mois de Novembre 1653, qu'il mourut à Clermont en Auvergne, sans avoir été marié; — 3. Louis, Abbé de Tournus & de l'Aumône après son frere. Il renonça à ses Bénéfices pour servir Dieu dans les Missions; — 4. Jean-Elie, Chevalier de Malte, Prieur de Condé & de Saint-Pavin, mort de la peste, à Paris, le 20 Juillet 1627, & enterré à S. Etienne-du-Mont; — 5. Claude-Charles, Abbé de Monstier-Saint-Jean, mort, dans une grande pratique de piété, le 18 Mai 1710; — 6. Marie, morte, sans alliance, le 29 Janvier 1701, à 87 ans, enterrée à S. Jacques-du-haut-Pas. Elle fit son héritier M. le Président *de Lamoignon*; — 7, 8 & 9. Louise, Henriette & Catherine, Religieuses à la Visitation du fauxbourg Saint-Jacques à Paris; — 10. & une fille, morte jeune.

XXI. François de Rochechouart, Marquis de Chandenier, Baron de la Tour en Auvergne, &c. servit dans les guerres de Lorraine jusqu'en 1635; puis comme Capitaine aux Gardes en Flandres & en Roussillon, aux siéges de Collioure & de Perpignan; fut fait, en 1642, premier Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, dont il se démit le 10 Janvier 1651, & se retira alors dans ses Terres en Auvergne. Il mourut à Paris, le 14 Août 1696, âgé de 85 ans, & fut enterré dans l'Eglise de sainte Geneviéve-du-Mont. Il avoit épousé, par contrat passé à Paris, au Palais-Royal, en présence du Roi & de la Reine-Mere, le 26 Avril 1646, *Marie-Loup de Bellenave*, fille & héritiere de *Claude*, Seigneur de Bellenave, & de *Madelene d'Hostun-de-Claveson*, sa premiere femme. Elle mourut, à la Motte-de-Bauçay, le 27 Mai 1649, dont, pour fils: — Charles-François de Rochechouart, Marquis de Bellenave, dit *le Comte de Limoges*, né le 11 Avril 1649, mort, avant son pere, des blessures qu'il avoit reçues au siége d'Ypres, où il étoit allé Volontaire au mois d'Avril 1678, sans avoir été marié.

Branche des Seigneurs de Saint-Amand & de Faudoas.

XVII. Antoine de Rochechouart, quatrieme fils de François, Seigneur

de Chandenier, & de *Blanche d'Aumont*, partagea avec son frere aîné, le 16 Avril 1529, & eut la Terre de Saint-Amand en Puisaye, dont il bâtit le Château. Sa valeur l'éleva aux premiers honneurs de la guerre & de la Cour, & le rendit digne des bonnes graces des Rois LOUIS XII & FRANÇOIS I. Il fut Sénéchal de Toulouse & d'Albigeois, Gouverneur de Lomagne & de Riviere-Verdun, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, Chevalier de l'Ordre du Roi, son Chambellan, & Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc, par Provisions de l'an 1536. Il eut ordre du Roi, le 11 Octobre 1537, de fortifier Narbonne; commanda 1000 hommes de pied pour la défense de Marseille, contre l'Empereur CHARLES V; & fut blessé à la bataille de Cerisoles, en 1544. Il avoit alors pour Lieutenant, *Blaise*, Seigneur *de Montluc*, depuis Maréchal de France, comme ce dernier le dit lui-même en ses Commentaires, *p.* 45. Il avoit épousé, par contrat passé au Château de Faudoas le 25 Octobre 1517, *Catherine de Faudoas-Barbazan*, fille & héritiere de *Beraud de Faudoas*, dit *de Barbazan* & *d'Estaing*, IV. du nom, Baron de Faudoas, de Gramat, de Loubressac & de Montegut, Seigneur de Saint-Paul, du Grez, de Grignemont, le Cause, Maudec, Saussignac, Hauterive & Marignac, & de *Jeanne de Cardaillac.* Il y fut stipulé que les biens de Barbazan & de Faudoas seroient substitués au fils aîné & aux autres mâles provenans de ce mariage, sauf la légitime aux filles, à condition de prendre le nom & les armes de *Faudoas*, ou de les joindre ensemble avec ceux de *Rochechouart.* Elle testa, étant veuve, en son Château de Faudoas, le 16 Août 1560. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES DE ROCHECHOUART & DE BARBAZAN, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Saint-Amand, de Faudoas & de Montegut, Colonel de 1000 hommes de pied, légionnaires sous son pere, par Provisions du 22 Décembre 1536; marié, 1°. par contrat du 8 Mai 1550, à *Françoise de Castelnau* & de Clermont, fille de *Pierre*, Seigneur de Clermont, de Lodeve, Vicomte de Nebouzan, & de *Marguerite de la Tour.* Elle mourut, sans enfans, après avoir testé, en faveur de son mari, le 24 Juin 1551; 2°. à Blois, le 21 Avril 1556, à *Claude d'Humieres*, aussi morte sans enfans, fille de *Jean*, III. du nom, Seigneur d'Humieres, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Peronne, & de *Françoise de Contay*; & 3°. *Françoise de Maricourt*, fille de *Jean*, Seigneur *de Maricourt*, Baron de Monchy-le-Châtel, & de *Renée du Quesnel.* De ce troisieme lit il eut deux filles; sçavoir : — MARIE-CLAUDE DE ROCHECHOUART, Dame de Saint-Amand en partie, femme 1°. de *Charles de Belleville*, Seigneur de Conac, Chevalier de l'Ordre du Roi; & 2°. par contrat du 11 Mars 1571, de *Léonor Chabot*, Baron de Jarnac, veuf de *Marguerite de Durfort-Duras*, fille de *Symphorien de Durfort*, Seigneur de Duras, & de *Barbe Cauchon-Maupas.* Il étoit fils de *Gui Chabot*, Baron de Jarnac, &c. & de *Louise de Pisseleu*; — & CHARLOTTE DE ROCHECHOUART, aussi Dame de Saint-Amand en partie, née posthume, & mentionnée, avec sa sœur aînée, dans le testament de leur ayeule de l'an 1560, mariée à *Gilles de Breuil*, Seigneur de Theon, de Javarsac & de Châteauburdon, de laquelle elle eut : — *Marguerite de Breuil*, Dame, en partie, de Saint-Amand, femme de *Claude de Bourdeille*, Baron de Mathas.

2. JEAN-GEORGES DE ROCHECHOUART, Chevalier, Seigneur de Plieux, qui épousa *Louise de Montpezat*, fille d'*Alain*, Seigneur de Loignac en Agenois, & de *Louise de Montlezun-Campagne*, dont deux fils & deux filles : — (a) JEAN DE ROCHECHOUART, mort jeune; — (b) autre JEAN, institué héritier par le testament de son ayeule maternelle, aussi décédé jeune; — (c) CATHERINE, femme de *Jean de Lambès*, Baron de Savignac, dont postérité; — (d) & JEANNE, mariée, le 17 Mai 1584, à *Antoine*, II. du nom, Seigneur *de Roquefeuil*, dont plusieurs enfans.

3. JACQUES, qui suit; — 4. JEAN, Baron de Montegut, mort à l'âge de 15 ans; — 5. HONORÉ-FRANÇOIS, Chevalier de Malte en 1550; — 6. FRANÇOISE, mariée, par contrat passé au Château de Vertueil en Angoumois le 16

Janvier 1542, à *Louis du Plessis*, Seigneur de Richelieu, Lieutenant de la Compagnie de 50 lances des Ordonnances du Roi, fils de *François du Plessis*, II. du nom, Seigneur de Richelieu, & d'*Anne le Roy*, Dame du Chillou; — 7. ANNE, accordée, le 23 Janvier 1544, à *Jean*, Baron *de Bazillac*, dont — *Etienne*, Baron *de Bazillac*, marié à *Françoise de Levis*; —— 8. CLAUDE, femme de *Jean du Chesnay*, Seigneur de Neufvy-sur-Loire, Gouverneur de Gien, mort le 10 Novembre 1582, & enterré en l'Eglise paroissiale de Neufvy, où se voit son épitaphe; —— 9. MADELENE, mariée, par contrat passé au Château de Faudoas le 23 Janvier 1554, *à Paul de Foix*, Vicomte de Rabat, fils de *Jean de Foix*, Baron de Rabat, & de *Catherine de Villemur*; —— 10. PHILIBERTE, Religieuse à Marcigny-lès-Nonains.

XVIII. JACQUES DE ROCHECHOUART & de Barbazan, Baron de Faudoas, de Montegut, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, par contrat du 20 Août 1564, *Marie d'Isalguier*, veuve de *Sébastien de Beon*, Vicomte de Sere, fille & héritiere de *Bertrand d'Isalguier*, Baron de Clermont, Aureville, la Barthe & Pompiac, & de *Jeanne de Saint-Etienne*, Dame de la Cour & de Camparnaud, dont: — 1. HENRI, qui suit; — 2. JEAN-ANDRÉ, Seigneur du Grez, mort sans alliance; — 3. JEAN-LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs de Clermont, rapportée ci-après.

XIX. HENRI DE ROCHECHOUART & de Barbazan, Baron de Faudoas & de Montegut, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, à la tête de laquelle il fut tué, l'an 1588, par un nommé *César*, qui commandoit un parti Huguenot près de Mauvesin, au Diocèse de Lombès, avoit épousé, par contrat passé à Condom le 12 Décembre 1581, *Susanne de Montluc*, fille de *Blaise*, Seigneur de Montluc, Maréchal de France, & d'*Isabeau de Beauville*, sa seconde femme. Elle se remaria à *N...*, Seigneur *de Clermont* en Chalosse, & fit nommer tuteur des enfans de son premier lit *Jean de Faudoas*, Seigneur de Seguenville, Lieutenant de la Compagnie de son mari, qui exerçoit cette tutelle en 1594 & 1596. Du premier lit elle eut: — PIERRE-BERAUD, qui suit; — & JEAN-LOUIS DE ROCHECHOUART, Baron de Barbazan, tué aux guerres de la Religion, près Pamiers. Il avoit épousé *Marguerite de Roquefort*, fille & héritiere de *N... de Roquefort*, Baron d'Arignac, Seigneur de Montegut, &c. & veuve de *Jacques de la Jugie*, Comte d'Azilles, fils de *François de la Jugie*, Baron de Rieux, & d'*Anne d'Ornezan-Saint-Blancard*. Il laissa deux filles, sçavoir: — MARIE DE ROCHECHOUART, Dame de Barbazan, femme de JEAN-PHŒBUS DE ROCHECHOUART, Marquis de Faudoas, son cousin-germain; — & JEANNE DE ROCHECHOUART, mariée à *Jacques de Cheverry*, Seigneur de la Reolle & de Saint-Michel, morte, à Faudoas, sans enfans.

XX. PIERRE-BERAUD DE ROCHECHOUART & de Barbazan, Baron de Faudoas & de Montegut, eut, le 12 Avril 1615, commission d'HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, pour lever une Compagnie de 100 hommes d'armes d'ordonnances, avec la liberté de choisir son Lieutenant, qui fut *Henri-Aimery de Faudoas*, Seigneur de Seguenville. Il avoit épousé, en 1613, *Henriette de Foix*, fille de *Georges*, Comte de Rabat, & de *Jeanne de Durfort-Duras*, dont: —— 1 & 2. JEAN-LOUIS & HENRI-GASTON, morts jeunes; — 3. JEAN-PHŒBUS, qui suit; — 4. JEAN-ROGER, dit *le Comte de Barbazan*, Seigneur de Montclar en Lauraguais, marié 1°. à *Constance d'Espinas*, Dame de Caladrue; & 2°. à *Constance de Villemur*, fille d'*Anne de Villemur*, Comte de Paillez, & de *Marie-Andrée de Cominges-de-Peguilhem*. Il mourut, sans enfans, en 1686, & testa en faveur de sa seconde femme, qui se remaria à *Pierre-Hippolite de Beon-de-Cazaux*, dont elle n'a point laissé d'enfans; —— 5. ARMAND-JEAN, Seigneur de Montclar, tué par un vassal de sa Maison, sans avoir été marié; —— 6. ADRIEN, mort sans alliance; —— 7 & 8. ISABEAU & CHARLOTTE, mortes jeunes.

XXI. JEAN-PHŒBUS DE ROCHECHOUART & de Barbazan, Marquis de Faudoas, mort le 15 Juillet 1683, avoit épousé, par contrat passé au Château de la Hille-Montegut le 8 Février 1644, MARIE DE ROCHECHOUART, fille de JEAN-

LOUIS DE ROCHECHOUART, Baron de Barbazan, & de *Marguerite de Roquefort.* Elle mourut, fort âgée, en *1698*, & fut enterrée dans l'Eglise de Faudoas, auprès de son mari, laissant: — 1. JEAN-ROGER, qui suit.

2. JEAN-JACQUES, dit *le Comte de Rochechouart*, Seigneur de la Hille & de Montegut, qui servit, à Messine, sous le Maréchal *de Vivonne*; mourut, en son Château de la Hille, le 20 Octobre *1716*, & fut enterré dans l'Eglise paroissiale de Montegut. Il avoit épousé, en *1696*, *Gabrielle de Marost-Brion*, dont vinrent trois filles, HENRIETTE-ELISABETH DE ROCHECHOUART, femme de *N... de Cadaillac-d'Auzon*; — JEANNE-JACQUELINE-GABRIELLE, & MARIE-THÉRESE.

3. JOSEPH, Chevalier de Malte, mort à Faudoas, & enterré dans l'Eglise du même lieu; — 4. JEAN-LOUIS, Marquis de Faudoas après la mort de JEAN-PAUL DE ROCHECHOUART, son neveu, par donation de sa mere, du mois d'Octobre *1696*. Il devint, en *1716*, chef des nom & armes de la Maison *de Rochechouart*, & est mort sans postérité de *Marie-Anne de Cominges*, fille de *François-Roger*, Vicomte de Burniquel, & *de Marguerite Cathelan*; — 5. PAUL, mort subitement à Argenton, en *1694*, allant à Paris; — 6. JEANNE, mariée, en *1696*, à *Jean-Jacques de Montesquiou*, Seigneur de Saintrailles & de Corrensan, & morte sans enfans; — 7. MARIE-ANNE, morte, sans alliance, en *1690*, & enterrée dans l'Eglise de Faudoas; — 8. & CONSTANCE, aussi morte à Faudoas, en Janvier *1695*, sans avoir été mariée.

XXII. JEAN-ROGER DE ROCHECHOUART, Marquis de Faudoas, premier Baron Chrétien de Guienne, &c. mort à Limoges, à son retour de Paris, le 30 Octobre *1692*, y fut enterré aux Jacobins. Il avoit épousé, en *1668*, *Marguerite de Bossost*, fille unique & héritiere de *Roger*, Comte d'Espenan, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Philisbourg, nommé à l'Ordre du Saint-Esprit, & de *Paule d'Astarac-de-Fontrailles.* Elle mourut en couches, à Blois, le 26 Avril *1679*, ayant eu de son mariage: — JEAN-PAUL, qui suit; — & MARGUERITE, morte jeune.

XXIII. JEAN-PAUL DE ROCHECHOUART-BARBAZAN-ASTARAC, Marquis de Faudoas & de Fontrailles, succéda aux biens, nom & armes de la Maison de *Fontrailles*, par donation de *Louis d'Astarac*, Seigneur de Fontrailles, Vicomte de Cogolois, Sénéchal d'Armagnac, oncle de sa mere, du Jeudi 4 Mars *1677*; & mourut, sans enfans, le 29 Septembre *1696*. Il avoit été marié, le 2 Juillet précédent, avec *Françoise-Gabrielle de Chabannes*, fille de *Henri*, Marquis de Curton, & de *Gabrielle de Montlezun-de-Besmaux.* Après le décès de son mari, elle s'est retirée au Couvent des S. Dominique de Montargis, où elle a fait profession le 29 Octobre *1702*.

Branche des Seigneurs de CLERMONT, *issue de celle de* FAUDOAS.

XIX. JEAN-LOUIS DE ROCHECHOUART, Chevalier, Seigneur de Clermont, d'Aureville, la Barthe & Pompiac, au Diocèse de Toulouse, troisieme fils de JACQUES, Baron de Faudoas, & de *Marie d'Isalguier*, testa le 28 Juin *1616*; & avoit épousé, le 18 Janvier *1599*, *Jeanne de Beon*, fille de *Bernard*, Seigneur de Massez, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Lieutenant-Général en Saintonge, & de *Gabrielle de Marast*, dont il eut: — 1. BERNARD, mort sans alliance; — 2. JEAN-FRANÇOIS, qui suit; — 3. JEAN-LOUIS-CHARLES, Abbé de la Case-Dieu, en *1634*; — 4. JEAN-PIERRE; — 5. MARGUERITE; — 6. MARIE-LOUISE-ISABEAU, femme d'*Ogier-de-la-Mothe*, Seigneur d'Isaut en Cominges, dont des enfans; — 7. & HENRIETTE, mariée au Baron *de la Mazere* & de Gramont en Armagnac, dont postérité.

XX. JEAN-FRANÇOIS DE ROCHECHOUART, Baron de Clermont & de Lescure, Vicomte de Soulan, testa le 25 & mourut le 27 Juin *1659*. Il avoit épousé, par contrat du 28 Août *1640*, *Jeanne de Foix*, fille de *Henri-Gaston*, Comte de Rabat & de Massat, &c. & de *Jeanne de Pardaillan-de-Gondrin.* De ce mariage vinrent: — 1. JEAN-JOSEPH-GASTON, qui suit; — 2. CHARLES, dit *le Baron de Clermont*, Capitaine de Cavalerie, mort sans alliance; — 3. JEAN-

Pierre, reçu Chevalier de Malte en 1662; — 4. Marie-Anne, femme, en 1655, de *Jean-Pierre-Gaston de Sirgan*, Vicomte d'Erce en Conserans, dont postérité; — 5. Marguerite, mariée à *N....*, Seigneur *de Caudeval* en Languedoc, dont elle est restée veuve, sans enfans; — 6. & Guyonne-Chrisante, femme de *N... de Touges*, Seigneur de Noaillan en Guienne, dont elle est restée veuve.

XXI. Jean-Joseph-Gaston de Rochechouart, Baron de Clermont, &c. épousa, 1°. en 1666, *Marie de Montesquiou*, fille & héritiere de *Pierre de Montesquiou*, Seigneur de Saint-Louis-de-Solages, & d'*Anne de Hautpoul*; & 2°. *N... de Montfaucon-de-Rogles*, dont il n'eut qu'un fils, mort jeune. De la premiere il laissa : — 1. Charles, qui suit; — 2. Jean-François, mort sans alliance; — 3. Marie, femme du Seigneur *d'Espanez*; — 4. & Chrisante, premiere femme de *Pierre du Bouzet*, Seigneur de Montegut, Diocèse d'Auch. Il se remaria avec *Catherine-Henriette d'Esparbez*, fille de *Silvestre d'Esparbez-Lussan*, Baron de la Motte, & d'*Henriette du Bouzet-Castera*.

XXII. Charles de Rochechouart, dit *le Comte de Clermont*, Vicomte de Soulan, Seigneur d'Aureville, la Barthe, Lescure & Goyrans, épousa, 1°. par contrat du 27 Novembre 1702, *Françoise de Montesquiou*, fille de *Jean-Hyacinthe*, Baron de la Tour-de-France, & de *Marie-Anne de Roux-Montet*; &, 2°. vers 1728, *Marie de Maniban*, sœur de *François-Honoré de Maniban-de-Casaubon*, Archevêque de Bordeaux, & auparavant Evêque de Mirepoix, & veuve de *Jean-Galbert de Campistron*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques en Espagne, Commandeur de Chimènes, Marquis de Penango dans le Montferrat, l'un des 40 de l'Académie Françoise, & membre de celle des Jeux-Floraux de Toulouse, ci-devant Secrétaire-Général des Galeres de France, mort le 11 Mai 1723. Du premier lit sont issus : — 1. François-Charles, qui suit; — 2. Marie-Anne, née le 26 Août 1704, morte jeune; — 3. François-Claude, appellé *le Vicomte de Clermont*, né le 16 Décembre 1705, Lieutenant dans le Régiment Royal-de-Vaisseaux, Infanterie, en 1724; — 4. Jean-Louis, né le 19 Janvier 1707, mort en bas-âge; — 5. Jean-François-Joseph de Rochechouart-de-Faudoas, né le 28 Janvier 1708, d'abord Abbé de Châteaudun, Ordre de Saint Augustin, Diocèse de Chartres, le 15 Août 1731, puis de Saint-Serge d'Angers, Ordre de Saint Benoît, le 20 Novembre 1732; nommé Evêque-Duc de Laon au mois de Juin, & sacré le 15 Octobre 1741; second Pair de France, Comte d'Anisy; Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint-Remy de Reims en 1745; nommé Cardinal par S. M. le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, en 1756; Grand-Aumônier de feu la Reine en 1757; Ambassadeur de France auprès du Saint-Siége la même année; reçu Prélat-Commandeur des Ordres du Roi le 30 Mai 1762; & Abbé de Saint-Ouen de Rouen, Ordre de Saint Benoît, le 19 Mai 1764 † [mort à Paris le 20. mars 1777.]; — 6. Pierre-Paul, né le 7 Juin 1709, Chevalier de Malte, Page de la Chambre du Roi en 1721, puis Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, ensuite Capitaine au Régiment de Brie, Infanterie; pourvu du Régiment de Beauce, Infanterie, en Octobre 1744; Colonel de celui d'Anjou, Infanterie, en Novembre 1745; tué à la bataille de Plaisance en Italie le 16 Juin 1746, à la tête de son Régiment; — 7. Joseph, né le 7 Juin 1710, mort en bas-âge; — 8. Gaston, né le 26 Août 1711, nommé, par le Roi, à l'Abbaye de Bonnefont, Ordre de Cîteaux, au mois de Décembre 1742, mort à Paris le 27 Décembre 1755, & enterré à Saint-Sulpice; — 9. Roger, appellé *le Baron* de Rochechouart, né le 22 Octobre 1713, fait Capitaine des Vaisseaux du Roi à la promotion du 1 Janvier 1746; — 10. Alexandre, né le 20 Août 1714, mort en bas-âge.

11. Jean-Louis-Roger, Marquis de Rochechouart, né le 1 Février 1717, Colonel du Régiment d'Anjou, Infanterie, Brigadier des Armées du Roi, Maréchal-de-Camp en 1761; Lieutenant-Général des Armées, Gouverneur de Peronne, Commandant en chef dans la Provence, Menin de feu M. le Dauphin; reçu Chevalier des Ordres le 13 Juin 1775; & mort à Paris le 13 Mai 1776. Il avoit épousé, le 3 Juin 1751, *Charlotte-Françoise de Faulcon-de-Rys*, fille

de feu *Jean-Batiste-Gaston*, Comte de Charleval, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises. La Marquise DE ROCHECHOUART a été nommée Dame de Mesdames de France en 1751; — 12. & PIERRE-PAUL-ETIENNE, Vicomte DE ROCHECHOUART, né en Avril 1724, Capitaine des Vaisseaux du Roi en 1757.

XXIII. FRANÇOIS-CHARLES, Comte DE ROCHECHOUART, chef des nom & armes de sa Maison, né le 27 Août 1703, Marquis de Faudoas, premier Baron Chrétien de Guienne, Comte de Clermont & d'Aureville, Vicomte de Soulan, Seigneur de Caudeval, &c. Baron des Etats de Languedoc, d'abord Colonel d'un Régiment de son nom, ci-devant Louvigny, le 20 Février 1734; fut blessé, d'un coup de fusil au bras, à la bataille donnée près de Guastalla le 19 Octobre de la même année; fait Brigadier des Armées le 20 Février 1743, Colonel du Régiment d'Anjou, Infanterie, en Mars suivant; Maréchal-de-Camp le 1 Mai 1745; Lieutenant-Général le 10 Mai 1748; Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté près de feu l'Infant Don PHILIPPE, Duc de Parme, en 1754; Gouverneur & Lieutenant-Général, pour le Roi, des Ville & Duché d'Orléans, Pays Orléanois, Chartrain, Dunois, Sologne, Vendômois, Blaisois & dépendances, & des Ville & Château d'Amboise en 1757; & nommé Chevalier des Ordres du Roi le 1 Janvier 1759, a épousé, le 13 Décembre 1728, *Marie-Françoise de Conflans-d'Armentieres*, sœur unique du Marquis d'Armentieres, Chevalier des Ordres, & fille de feu *Michel de Conflans*, Marquis d'Armentieres, Comte de Nanteuil, Vicomte d'Auchy-le-Château, premier Gentilhomme de la Chambre de S. A. R. PHILIPPE, Duc D'ORLÉANS, Régent du Royaume, & de *Diane-Gabrielle de Jussat*, sa veuve, Dame de *Madame*, Duchesse de Berri, ensuite de S. A. R. MADAME, Duchesse d'Orléans. La Comtesse DE ROCHECHOUART a été nommée Dame de feu Madame la Dauphine en 1744, & est morte en 1764, laissant: — 1. AIMERY-LOUIS-ROGER, qui suit; — 2. DIANE ADÉLAÏDE, une des Dames de feu Madame la Dauphine, mariée, le 12 Avril 1751, à *Louis-Florent*, Comte *du Châtelet-Lomont*, Chevalier des Ordres, Ambassadeur à la Cour d'Angleterre, & Colonel-Lieutenant du Régiment du Roi, Infanterie, en Octobre 1767, Menin de feu M. le Dauphin; — 3. & ZÉPHIRINE-FÉLICITÉ DE ROCHECHOUART, mariée, le 8 Octobre 1755, à *Jacques-François*, Marquis *de Damas-d'Antigny*, ci-devant Colonel dans les Grenadiers de France, Brigadier des Armées du Roi. Elle a été Dame de MADAME, & est morte à Paris le 18 Novembre 1776, dans la 43e année de son âge.

XXIV. AIMERY-LOUIS-ROGER DE ROCHECHOUART, Comte de Faudoas, né le 15 Novembre 1744, a épousé, contrat signé le 3 Octobre 1764, Demoiselle *N... Barberie-de-Courteille*, fille de *Jacques-Dominique Barberie-de-Courteille*, Conseiller d'Etat, ci-devant Ambassadeur de France auprès du Corps Helvétique, aujourd'hui l'un des six Intendans des Finances, & de Dame *N... de Savalette*, sa premiere femme.

Branche des Seigneurs de JARS.

XVI. JEAN DE ROCHECHOUART, Seigneur de Jars & de Breviande, second fils de JEAN, Seigneur de Chandenier, & d'*Anne de Chaunay*, fut partagé par son frere aîné, le 11 Novembre 1497, des Terres de Jars & de Breviande, & mourut au mois de Février suivant. Il avoit épousé, par contrat du 22 Janvier 1494, *Anne de Bigny*, fille de *Charles*, Seigneur d'Aisnay, & de *Jeanne Aramite*, Dame de la Gorse en Auvergne. Elle se remaria, le 4 Juin 1499, avec *Pierre*, Seigneur *de Bonnay* & de Moret en Bourbonnois, & laissa de son premier lit, pour fils unique:

XVII. GUILLAUME DE ROCHECHOUART, Seigneur de Jars & de Breviande, premier Maître-d'Hôtel du Roi, Chevalier de son Ordre, & Gouverneur de la personne des Fils de France, qui furent les Rois CHARLES IX, HENRI III, & le Duc d'Alençon. Il se rendit également recommandable par sa valeur & sa

prudente conduite dans les emplois de la Cour & de la guerre ; fit hommage de la Terre de la Brosse, mouvante de l'Abbaye de Saint-Mesmin-lès-Orléans, à l'Abbé *François des Moulins*, Grand-Aumônier de France, le 25 Novembre 1519 ; mourut en 1568, & fut enterré à Jars. Il avoit épousé 1°. *Louise d'Autry*, Dame de la Brosse, de Châtillon-le-Roi & de Montmerault, morte le 28 Novembre 1539, fille d'*Ithier d'Autry*, Seigneur de la Brosse, & de *Philippe de Marafin*, Dame de Boiteaux ; &, 2°. le 23 Juin 1544, *Antoinette d'Yaucourt*, veuve d'*Antoine de Pisseleu*, Seigneur de Marceilles, & fille de *Jean*, Seigneur *d'Yaucourt*, & de *Marie d'Abbeville*. Du premier lit vinrent : — 1. François, qui suit ; — 2. Louise, Dame de Boiteaux, mariée, par traité du 3 Mai 1541, à *Charles de la Grange*, Seigneur de Montigny, Gouverneur de la Charité-sur-Loire, fils de *François de la Grange*, Seigneur de Montigny, & d'*Anne de la Marche* ; — 3 & 4. deux filles, Religieuses.

Et du second lit : — 5. Gui de Rochechouart, Seigneur de Châtillon-le-Roi, dont la postérité s'est éteinte dans sa petite-fille, Marie-Marguerite de Rochechouart, Dame de Châtillon-le-Roi, fille unique de Gui, II. du nom, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Louise d'Estampes*. Elle épousa, par contrat du 10 Janvier 1637, *Alexandre de Séve*, Seigneur de Châtignonville, Conseiller d'Etat & au Conseil Royal des Finances, Prévôt des Marchands de la Ville de Paris depuis 1654 jusqu'en 1662. Elle étoit morte au mois d'Octobre 1661.

6. Joachime, mariée, 1°. par contrat du 14 Avril 1563, à *Antoine du Mesnil-Simon*, Seigneur de Paracy ; & 2°. à *Charles Martel*, Seigneur de Rannes & de Bacqueville ; — 7. Anne, accordée, le 30 Juillet 1564, avec *Claude de la Porte*, Seigneur de la Pesseliere, fils de *Charles*, & de *Jacquette d'Anlezy* ; — 8. Jeanne, mariée, par contrat du 9 Décembre 1566, à *Adrien des Noyers*, Seigneur de Mainvilliers & d'Ezarville, fils de *Jean*, & de *Marie de la Taille* ; — 9. & Marguerite, mariée, 1°. en 1573, à *Guillaume Allegrin*, Seigneur de Valence & de Chambry, fils de *Guillaume*, & de *Marie de Refuge* ; & 2°. à *Guillaume Perdriel*, Seigneur de Baubigny.

XVIII. François de Rochechouart, Seigneur de Jars, de la Brosse & de Breviande, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Comte de Chaulnes, Maître-d'Hôtel du Roi en 1568, Chevalier de son Ordre en 1569, rendit de grands services dans les guerres de la Religion, & au siége de Sancerre en 1573 ; mourut à Jars, où il fut inhumé avant le 19 Novembre 1576, jour auquel on fit son inventaire. Il avoit épousé, 1°. le 11 Mars 1565, *Antoinette de Pisseleu*, Dame de Marceilles, fille d'*Antoine*, & d'*Antoinette d'Yaucourt*, belle-mere de son mari ; &, 2°. le 13 Septembre 1568, *Anne de Berulle*, Dame de Nancray, veuve d'*Edme de Prie*, Baron de Montpoupon, morte le 14 Avril 1603, fille de *Galeas de Berulle*, & de *Louise de Neufvis*. Du premier lit il eut : — 1. François, qui suit ; & du second : — 2. Louis, auteur de la branche des Seigneurs de la Brosse & de Montigny, rapportée ci-après ; — 3. Charles, Seigneur de Nancray, tué à la bataille de Coutras en 1587, âgé de 19 ans ; — 4. Jeanne, femme, le 31 Décembre 1591, de *François Thibault*, Seigneur de Villegenon, fils de *Francois*, & d'*Anne de Troussebois* ; — 5. Marie, alliée, le 20 Décembre 1601, à *Charles Paviot*, Seigneur de Boissy-le-Sec, fils de *Pierre*, & de *Susanne de l'Isle* ; — 6. Louise, Religieuse à Saint-Dominique de Montargis en 1584 ; — 7. Jeanne, Religieuse à Notre-Dame de Charenton le 22 Juillet 1591 ; — 8. & Françoise, Religieuse aux Annonciades de Bourges.

XIX. François de Rochechouart, II. du nom, Seigneur de Jars, Marceilles, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, né en 1566, mort le dernier Décembre 1596, & enterré à Jars, avoit épousé, le 13 Mai 1579, *Anne de Monceaux*, fille de *Gui*, Seigneur de Houdan en Bray, & de *Jeanne de la Châtre*. Elle mourut à Bourges, le 1 Juillet 1620, laissant : — 1. Gabriel, qui suit ; — 2. Guillaume, Seigneur de Marceilles, né le 18 Juillet 1590, Capitaine d'un Vaisseau qui périt sur mer avec lui ; — 3. François, Chevalier

lier de Malte, connu ſous le nom de *Commandeur de Jars*, Commandeur de Lagny-le-Sec, Abbé de Saint-Satur. Il encourut la diſgrace du Cardinal *de Richelieu*, & après dix-huit mois de cachot à la Baſtille, on le transféra à Troyes, pour y être jugé par des Commiſſaires, à la tête deſquels étoit le Seigneur *de Laffemas*, qui n'épargnoit rien pour lui faire avouer qu'il étoit criminel; mais le Chevalier de Jars proteſta toujours de ſon innocence, malgré laquelle il fut condamné à avoir la tête tranchée; ſa grace vint comme il étoit ſur l'échaffaut, le 10 Novembre 1633, & on l'envoya en Italie, d'où il ne revint qu'après le décès du Cardinal *de Richelieu*. Il mourut au mois d'Avril 1670, âgé de 79 ans, & fut inhumé au Temple. C'eſt lui qui a fait bâtir l'Hôtel de Jars, rue de Richelieu, qui eſt un chef-d'œuvre du grand *Manſard*; — 4. & Jacqueline, née le 11 Novembre 1587, morte, ſans alliance, le 25 Février 1620.

François de Rochechouart, II. du nom, eut encore, pour fils naturel, François, Bâtard de Rochechouart, auteur de la branche des Seigneurs de la Motte & de Fricourt, qui n'a formé que 4 degrés, & que nous croyons éteinte.

XX. Gabriel de Rochechouart, Seigneur de Jars & de Marceilles, né le 26 Septembre 1580, mort, le 14 Décembre 1649, à Marceilles, où il fut inhumé, avoit épouſé, en 1611, *Chriſtophette le Goux*, Dame de Maizieres-ſous-Braine, fille de *N... le Goux*, Seigneur de la Borde, dont: — Gabriel, mort à 17 ans, du vivant de ſon pere; — & Jacqueline, Dame de Marceilles, mariée, le 16 Janvier 1643, à *François de Carvoiſin*, Seigneur de Frocourt, &c.

Branche des Seigneurs de Montigny & de la Brosse.

XIX. Louis de Rochechouart, fils aîné du ſecond lit de François, I. du nom, & d'*Anne de Berulle*, ſa ſeconde femme, né en 1569, Seigneur de la Broſſe, de Montigny & de Nancray, rendit des ſervices importans au Roi Henri IV, qualifié Chevalier de l'Ordre du Roi dans l'hommage qu'il rendit le 11 Juillet 1619, de la Seigneurie de la Broſſe, mouvante de celle de Freſnay, paroiſſe d'Iſy, à *Jacques Viard*, Seigneur du Vallay, Préſident au Grand-Conſeil, fut Guidon d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, puis Lieutenant des Gendarmes du Maréchal *de Montigny*, ſon couſin; commanda la Compagnie des Gendarmes du Maréchal *de la Châtre*; & mourut le 2 Novembre 1627. Il avoit épouſé, 1°. le 21 Septembre 1595, *Catherine-Marie de Caſtelnau*, Dame de la Lande & de Briou, morte à Montigny le 2 Juillet 1612, fille de *Michel*, Ambaſſadeur en Angleterre, & de *Marie Bochetel*; &, 2°. par contrat paſſé à Montargis le 10 Avril 1614, *Louiſe de Piédefer*, Dame de Bazoches, veuve de *Jacques d'Anglure*, Vicomte d'Eſtoges, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent: —— 1. Louis, qui ſuit; —— 2. Anne, née en 1597, mariée, en 1613, à *Gédéon Sanguin-des-Mazis*, Seigneur du Tronchet, Enſeigne des Gardes-du-Corps du Roi, fils de *Claude*, & de *Catherine Sanguin*, Dame du Tronchet; —— 3. Gabrielle, née le 9 Juin 1599, Religieuſe aux Annonciades de Bourges; — 4. Marie, née le 19 Avril 1610, femme, en 1629, de *Claude des Moulins*, Chevalier, Seigneur de Sepoix; — 5. & Charlotte, née le 19 Décembre 1611, auſſi Religieuſe aux Annonciades de Bourges en 1624.

XX. Louis de Rochechouart, Seigneur de la Broſſe & de Montigny, né le 6 Octobre 1601, ſervit le Roi contre les Huguenots; fut Député de la Nobleſſe de la Châtellenie de Neufville en 1649; & mourut à Montigny le 20 Septembre 1652. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Octobre 1628, *Louiſe Lamy*, Dame, en partie, de la Baronnie de Loury, fille aînée & principale héritiere d'*Iſaac Lamy*, Baron de Loury, & de *Marguerite Cautel*. De ce mariage ſortirent: —— 1. Isaac-Louis, qui ſuit; —— 2. Louis, Chevalier de Malte, né le 5 Octobre 1635, Capitaine des Galeres; — 3. Joseph, auteur

de la branche des Seigneurs de Fontaine-Beaudan & de la Sauſſaye, rapportée ci-après; — 4. Susanne, née le 22 Juin 1630, mariée, 1°. le 26 Juin 1650, à *Pierre Chaludat*, Seigneur de Liſſermeau, Maître d'Hôtel du Roi, Général des Finances à Orléans; & 2°. à *Gilles de la Grange*, Seigneur de la Bretoche, fils de *Jean Jacques*, Vicomte de Soulangis, Seigneur d'Arquien, & de *Catherine Eſtrelin*; — 4. Louise, née le 7 Juin 1631, mariée, par contrat du 28 Octobre 1653, à *François de Courtenay*, Seigneur de Changy, fils aîné de *Jacques*, & de *Françoiſe de Loron*; — & pluſieurs autres filles.

XXI. Isaac-Louis de Rochechouart, Seigneur de Montigny, du Monceau, de la Broſſe, Baron de Loury, né le 25 Novembre 1632, maintenu dans ſon ancienne Nobleſſe, par Jugement de M. *de Machault*, Intendant de la Généralité d'Orléans, du 29 Mars 1667, mort vers le commencement de l'année 1683, avoit épouſé, 1°. le 1 Décembre 1659, *Françoiſe le Conquérant*, fille de *Jean*, Seigneur de Préfontaine; &, 2°. le 27 Octobre 1677, *Marie-Chriſtine de Machaut*, veuve de *Florimond de Pathay*, Baron de Clereau en Beauce, & fille de *Chriſtophe de Machaut*, Seigneur de Chambon, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conti, & Lieutenant-de-Roi à Saint-Jean-de-Lône, & de *Louiſe Favereau*. Du premier lit vinrent: — 1. Louis, qui ſuit; — 2. Elisabeth-Louise, miſe, avec ſon frere, ſous la tutelle de *Gilles de la Grange*, Seigneur d'Arquien, par acte du 24 Mars 1683.

Et du ſecond lit: — 3. Alexandre de Rochechouart, né en 1678, appellé *le Marquis de Jars*, Capitaine de Cavalerie, puis Capitaine-Colonel des Gardes-du-Corps, & Majordome de Louise-Elisabeth d'Orléans, Reine, ſeconde Douairiere d'Eſpagne, le 7 Février 1726; mort de la petite vérole, au Château de Meudon, le 12 Août 1731. Il avoit épouſé, le 8 Février 1701, *Anne-Marie Angier-de-Lohéac-de-Crapado*, fille de *Henri-Albert Angier-de-Lohéac*, Marquis de Crapado, & de *Louiſe de Chaſtelier*. Elle mourut auſſi à Meudon, le 10 Février 1737, ayant eu: — Adélaïde-Céleste, née en 1701, morte à Paris, le 11 Novembre 1737, ſans alliance, & inhumée à Saint-Sulpice le lendemain; — & Julie-Sophie de Rochechouart, mariée, le 3 Août 1728, à Bertrand, Vicomte de Rochechouart, de la branche des Seigneurs & Barons du Batiment.

4. & Marie-Susanne, ou Marthe-Susanne, ſelon *Moréri*, Dame d'honneur de la Ducheſſe Douairiere de Bourbon, mariée, en 1697, à *François-René*, dit *le Marquis du Bellay*, Seigneur de la Courbe, né le 7 Novembre 1651, chef des nom & armes de ſa Maiſon, & premier Ecuyer du Prince de Conti, mort en 1709, fils d'*Antoine du Bellay*, & de *Madelene de Beauvau-du-Rivau*. La Marquiſe du Bellay eſt morte à Paris, le 9 Mars 1747, âgée de 69 ans, laiſſant poſtérité.

XXII. Louis de Rochechouart, Seigneur de Montigny & du Monceau, Enſeigne, puis Lieutenant des Galeres, mort en ſon Château de Montigny, le 14 Mai 1737, âgé près de 73 ans, avoit épouſé, par contrat du 11 Avril 1692, *Eliſabeth de Cugnac*, fille de *Philippe*, Baron de Jouy, & d'*Eliſabeth de Morainville*, dont: — 1. Louis-Philippe-Esprit-Juvenal, qui ſuit; — 2. Pierre-Jules-César de Rochechouart, né au Château de Montigny, le 8 Mars 1698, d'abord Vicaire-Général d'Orléans, nommé Prieur Commendataire du Prieuré de Saint-Lo de Rouen au mois de Novembre 1724, Evêque d'Evreux en Août 1733, ſacré le 21 Mai 1734; nommé, en 1738, à l'Abbaye de Bonnecombe, Ordre de Citeaux, Diocèſe de Rodez; à l'Abbaye de Conches, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe d'Evreux, en 1747; & le 10 Août 1753, Evêque de Bayeux, en donnant ſa démiſſion de l'Abbaye de Conches; — 3. Joseph Alexandre, appellé *le Baron* de Rochechouart, rapporté après ſon aîné; — 4. & Louise-Elisabeth, née le 5 Décembre 1702, reçue à Saint-Cyr en 1713, mariée, le 10 Décembre 1731, à *Henri-Lambert d'Herbigny*, Marquis de Thibouville, ancien Meſtre-de-Camp du Régiment de Dragons de la Reine, fils aîné de *Pierre-Charles*, Conſeiller d'Etat ordinaire, & de *Louiſe-Françoiſe-Armande d'Eſtrades*.

Rochechouart   Addition à la page 179. du Tome XII.

Branche des Seig. de Fontaine-Beaudan. Degré XXIII. Ligne 4. art. de Louis-Pierre-Jules-César, ajouter qui suit:

XXIV. Louis-Pierre-Jules-César appellé le Comte Jules de Rochechouart, né le 12. fév. 1755, Capit. Rég. du Roi, Cavalerie, a épousé, le 13. juillet 1775, Demoiselle Anne-Françoise-Elisabeth-Armide Durey-de-Morsan, de laquelle il a: -1. Louis-Pierre-François-Victor de Rochechouart, né le 15. sept. 1776, à Sommarieux au diocèse de Bayeux; -2. ~~Louis-Marie~~-Louis-Philippe-Auguste, né le 4. Octobre 1777, au Pont du Château, diocèse de Clermont.

XXIII. Louis Philippe-Esprit-Juvenal de Rochechouart, Seigneur du Monceau, &c. reçu Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Notre-Dame du Mont-Carmel le 6 Décembre 1721, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de la Reine, & Chevalier de Saint-Louis, est mort à Nancy, au mois de Septembre 1743, sans enfans de *Marie-Susanne de Pinguet-de-Susemon*, qu'il avoit épousée, en 1740, veuve de *Jean-Batiste*, Baron *de Bouzier-de-Villers*, Conseiller d'Etat, & Garde-des-Sceaux de feu Léopold, Duc de Lorraine & de Bar.

XXIII. Joseph-Alexandre, appellé *le Baron* de Rochechouart, 3e fils de Louis, & d'*Elisabeth de Cugnac*, d'abord Page de la Chambre du Roi, puis Capitaine d'Infanterie, s'est établi à la Martinique, où il s'est marié en 1730, & a deux garçons.

Branche des Seigneurs de Fontaine-Beaudan & de la Saussaye.

XXI. Joseph de Rochechouart, fils puîné de Louis, Seigneur de la Brosse, & de *Louise Lamy*, né le 17 Juin 1645, Seigneur de Fontaine-Beaudan & de la Saussaye, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Vivonne, épousa, en 1687, *Marie-Madelene de Valencienne*, dont : — 1. Joseph-Louis, qui suit ; — 2. Louis-Victor, rapporté après la postérité de son aîné ; — 3. Jean-Louis, mentionné ensuite ; — 4. & Louise.

XXII. Joseph-Louis de Rochechouart, Seigneur de Fontaine-Beaudan, la Saussaye, &c. né le 7 Mars 1689, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Notre-Dame du Mont-Carmel, fut Capitaine au Régiment de la Gervaisaie, & épousa, le 10 Juin 1721, *Marie-Jeanne le Vassor-de-Courdy*, de laquelle est issu :

XXIII. Joseph-Louis-Michel de Rochechouart, né le 5 Mai 1722, Capitaine au Régiment de Navarre, marié avec *Marie-Anne-Elisabeth de Daldar-de-Melleville*, dont : — 1. Joseph-Alexandre-François, né le 8 Juin 1750, mort en bas-âge ; — 2. Louis-Pierre-Jules-César, né le 12 Février 1755 ; — 3. & Marie-Jeanne-Radegonde, née le 13 Août 1751, morte en bas-âge.

XXII. Louis-Victor de Rochechouart, second fils de Joseph, & de *Marie-Madelene de Valencienne*, né le 5 Mai 1722, Capitaine des Vaisseaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis, a épousé, le 15 Janvier 1732, *Marie-Françoise de Motet*, & a eu pour enfans : — 1. Louis-René, né en 1738, Garde-Marine, mort en 1756 ; — 2. Louise-Françoise, née le 15 Octobre 1732, mariée, en 1754, à *Joseph le Brun*, Marquis de Dinteville, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis, mort le 3 Janvier 1757, laissant : — *Louis-Victor-Casimir le Brun*, né le 31 Mars 1756 ; — & *Hélene*, née en Juillet 1757 ; — 3. Marie-Anne-Claude, née en Septembre 1736, mariée, en 1758, à *Antoine*, Marquis *du Chaylar*, veuf de *Marie-Françoise-Gasparine de Grammont* ; — 4 & 5. deux autres filles, mortes en bas-âge.

XXII. Jean-Louis de Rochechouart, troisieme fils de Joseph, & de *Marie-Madelene de Valencienne*, après avoir servi dans la Marine, a épousé, en 1724, à la Martinique, *Louise-Françoise Pocquet*, dont : — 1. Louis-Claude, né en 1735, mort, Enseigne de Vaisseau, en Février 1756 ; — 2. Marie-Louise-Céleste, née le 11 Mai 1730, mariée, le 2 Mai 1752, à *Louis-Charles le Vassor-de-la-Touche*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des Vaisseaux du Roi, & Inspecteur des troupes de la Marine. De ce mariage sont issus : — *Louis-Jean-François le Vassor-de-la-Touche*, né le 25 Juin 1753 ; — & *Louis-Charles*, né le 18 Juillet 1754 ; — 3. Victoire-Rose-Parfaite de Rochechouart, née en 1734 ; — 4. Louise-Françoise, née en 1739 ; — 5. & Camille, née en 1740.

Branche des Ducs de Mortemart, Pairs de France.

IX. Guillaume de Rochechouart, second fils d'Aimery, VIII. du nom,

Vicomte DE ROCHECHOUART, & de *Marguerite de Limoges*, eut, par le partage fait avec ses freres en 1256, les Terres de Saint-Victurnien, de Perusse, de la Mortagne & de Salagnac, & fut encore Seigneur de Mortemart. Il élut sa sépulture en l'Eglise du Prieuré de Grandmont, où il fut enterré, l'an 1272, à côté de sa femme, nommée *Marguerite*, dont il laissa : — 1. GUILLAUME, Seigneur de Mortemart, qui échangea les Terres de Perusse & de Salagnac avec AIMERY, Vicomte DE ROCHECHOUART, son oncle; & mourut, sans enfans, après l'an 1292; — 2. FOUCAULT, qui suit; — 3. & GUI, Seigneur de Tonnay-Charente & de Cercigné en 1303, Capitaine de Blavet en Bretagne, mort aux guerres de Flandres. De *Sibille*, son épouse, il eut — GUILLAUME DE ROCHECHOUART, Seigneur de Tonnay-Charente & de Cercigné, dont il fit hommage à *Arnaud d'Aux*, Evêque de Poitiers en 1319.

X. FOUCAULT DE ROCHECHOUART, Seigneur de Mortemart, régla, en 1311, les différends qu'il avoit avec le Prieur de Grandmont, pour la sépulture de son pere, dont il fut obligé de faire porter les ossemens à Grandmont, & testa le Jeudi de la Fête-Dieu 1338. Il avoit épousé *Almodie de Montrocher*, sœur d'*Abon de Montrocher*, morte avant le testament de son mari, dont : — 1. AIMERY, qui suit; — 2. FOUCAULT, mort sans lignée; — 3. SIMON, Prévôt de l'Eglise de Tours; — 4. AIMAR, Chanoine de Limoges, nommé, avec ses freres, dans le testament de leur pere, qui les substitua les uns aux autres; — 5. CATHERINE, femme de *Gaillard*, Chevalier, Seigneur *de la Mothe*; — 6. & LAURE, mariée à *Hugues de Montausier*, Seigneur de Giac.

XI. AIMERY DE ROCHECHOUART, I. du nom, Seigneur de Mortemart, fut fait prisonnier de guerre par les Anglois en 1346, comme on l'apprend d'un compte de *Jacques l'Empereur*, Trésorier des Guerres; est qualifié *Capitaine* ès parties de Languedoc par deçà la Dordogne, & Sénéchal de Toulouse & d'Albigeois; fit son testament en 1353, étant Capitaine souverain pour le Roi ès pays de Poitou, Limousin & Saintonge; fonda, en l'Eglise de Limoges, une Messe au Sépulcre de Saint-Martial, en 1365; fut tué depuis à l'assaut de Surgeres, & son corps porté à l'Abbaye de Cluny, comme il l'avoit ordonné. De son épouse, *Ayde de Pierre-Buffiere*, sœur de *Louis*, fille de *Jean de Pierre-Buffiere*, Gouverneur de Limousin, & d'*Anne de Châteauneuf*, il eut : — 1. FOUCAULT, mort sans enfans; — 2. AIMERY, qui suit; — 3. & MARGUERITE, femme 1°. d'*André de Prie*, Seigneur de Gargilesse, fils puîné de *Philippe*, Seigneur *de Prie* & de Montpoupon, & d'*Isabeau de Sainte-Maure*, dont elle n'eut point d'enfans; & 2°. d'*Hugues d'Amboise*, Seigneur de la Maisonfort.

XII. AIMERY DE ROCHECHOUART, II. du nom, Seigneur de Mortemart, de Saint-Germain, de Cercigné, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, fait Chevalier par le Prince *de Galles*, au voyage d'Espagne, où il l'accompagna, rentra au service du Roi, & aida à chasser les Anglois du Poitou & de la Guienne; fut établi Sénéchal du Limousin le 21 Novembre 1384; fit hommage au Duc *de Berri*, Comte de Poitiers, le 17 Août 1386; fut Capitaine-Général ès pays de Poitou & de Saintonge, par Lettres du 19 Décembre 1392; testa le 22 Février 1393; élut sa sépulture aux Cordeliers de Poitiers; & mourut au mois de Février 1397. Il avoit épousé 1°. *Jeanne d'Archiac*, morte en 1378, fille de *Jean d'Archiac*, Seigneur de Saint-Germain & de Vivonne; & 2°. *Jeanne d'Angle*, Dame de Montpipeau, par donation d'*Amauri Pean*, Chanoine de Chartres, son oncle, fille de *Guichard*, Seigneur *d'Angle*, & de *Jeanne Pean*. Du premier lit vinrent : — 1. GUILLAUME, Seigneur de Mortemart, qui céda les droits qu'il avoit en la succession de ses pere & mere, à ses freres, le 20 Août 1426; — 2. MARGUERITE, mariée 1°. à *Bertrand de Chanac*, Seigneur de Bourg, fils d'*Helie de Chanac*, Chevalier; & 2°. le 26 Octobre 1394, à *Gilles de Brisay*, Chevalier, fils de *Hallot de Brisay*, & de *Bertrande de la Jaille*. Et du second lit : — 3. GUICHARD, mort sans lignée; — 4. JEAN, qui suit; — 5. GUI, Archidiacre d'Aunis, élu Evêque de Saintes le 1 Mai 1426, qui gouverna cette Eglise jusqu'en 1460, qu'il se démit de son Evêché. Il testa la même année, & en 1466, en faveur de JEAN, son neveu; — 6. LOUIS, Seigneur

de Montpipeau, tué dans un combat donné à Patay, contre les Anglois, le 12 Février 1428, sans laisser d'enfans de *Jeanne de Martreuil*, qu'il avoit épousée le 7 Août 1424; — 7. & CATHERINE, mariée, par contrat du 24 Avril 1404, à *Olivier de Saint-Georges*, Seigneur de Verac.

XIII. JEAN DE ROCHECHOUART, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Mortemart, de Vivonne & de Saint-Germain, fait prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1415, depuis Chambellan du Roi CHARLES VII, & Gouverneur de la Rochelle en 1426, se trouva à la journée de Baugé en 1438, & mourut avant le 28 Juillet 1444. Il avoit épousé 1°. *Jeanne Turpin-de-Crissé*, fille de *Lancelot*, & de *Denise de Montmorency*; & 2°. *Jeanne de Torsay*, fille de *Jean*, Seigneur de Lezay, Maître des Arbalêtriers de France, & de *Marie d'Argenton*. Elle se remaria à *Philippe de Melun*, Seigneur de la Borde. Du premier lit sortirent: — 1. PIERRE, mort jeune; — 2. AIMERY, mort sans alliance; — 3. LOUISE, mariée, en 1444, à *Jean de Sainte-Maure*, Seigneur de Neelle, dont elle étoit veuve en 1463. Elle testa le 26 Février 1489; — 4. JEANNE, mariée, le 26 Janvier 1451, avec *Jacques de Beaumont*, Seigneur de Bressuire, fils d'*André*, & de *Jeanne de Torsay*, sa belle-mere; & du second lit: — 5. JEAN, qui suit; — 6. LOUIS, Archidiacre d'Aunis, Evêque de Saintes en 1460, qui resigna son Evêché, le 10 Août 1492, à PIERRE DE ROCHECHOUART, & mourut à Paris en 1505, après avoir fait son Eglise héritiere de ses biens; — 7. RADEGONDE, premiere femme, le pénultieme Février 1458, de *Louis de Montberon*, Seigneur de Fontaine-Chalendray, troisieme fils de *François*, & de *Louise de Clermont*; & morte en 1479; — 8. & MARIE, alliée, le 14 Février 1451, avec *Jean d'Estampes*, Seigneur de la Ferté-Nabert, fils puîné de *Robert*, & de *Jacquette Roland*: elle en étoit veuve en 1484.

XIV. JEAN DE ROCHECHOUART, II. du nom, Seigneur de Mortemart, Vivonne, Montpipeau, &c. fit hommage de la Terre de Vouillé le 4 Janvier 1476, & mourut à Mortemart le 30 Mars 1477. Il avoit épousé, le 10 Octobre 1457, *Marguerite d'Amboise*, fille de *Pierre*, Seigneur de Chaumont, & d'*Anne de Beuil-de-Sancerre*, laquelle eut pour son douaire Montpipeau, & testa le 15 Février 1495. Leurs enfans furent: — 1. JEAN, mort Archidiacre d'Aunis; — 2. AIMERY, qui suit; — 3. CHARLES, Seigneur de Montpipeau, Bailli de Rouen en 1497, mort sans enfans; — 4. PIERRE, Evêque de Saintes en 1493, mort en 1503; — 5. LOUIS, Archidiacre d'Aunis & Abbé de Monstier-Neuf; — 6. JEAN, Archidiacre de Saintonge en 1490 & 1498; — 7. ANNE, mariée, le 5 Mars 1480, à *Guillaume*, Sire *de Vergy*, Seigneur de Fonvens, Maréchal & Sénéchal de Bourgogne, fils aîné de *Jean*, & de *Paule de Miolans*. Elle en fut la seconde femme; — 8. MADELENE, accordée, le 22 Février 1498, à *Pons de Gontaut*, Baron de Biron, fils aîné de *Gaston*, V. du nom, & de *Catherine de Salignac*; — 9. & JEANNE, mariée, par contrat du 16 Septembre 1488, à *Jean de Châtillon*, Seigneur d'Argenton, la Greve & Farcheville.

XV. AIMERY DE ROCHECHOUART, III. du nom, Seigneur de Mortemart, Tonnay-Charente, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, Sénéchal de Saintonge, Gouverneur de Saint-Jean d'Angely, par Lettres de la Reine ANNE DE BRETAGNE, du 23 Août 1500, & Viguier de Toulouse, en reconnoissance de ses services dans la guerre d'Italie contre les Vénitiens, le 6 Septembre 1509, vivoit encore en 1516. Il avoit épousé, en 1494, *Jeanne de Pontville*, dite *de Rochechouart*, Dame de Mauzé, fille de *Jean*, & d'ANNE, Vicomtesse DE ROCHECHOUART, dont: — 1. GEORGES, mort jeune; — 2. FRANÇOIS, qui suit; — 3. LOUIS, Seigneur de Montpipeau, né en 1510, Gouverneur des Enfans de France, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & son Pannetier. Il testa à Fontainebleau, & mourut le 22 Juin 1566; — 4. CLAUDE, né en 1511, décédé en 1522; — 5. ADRIEN, né en 1512, mort aussi la même année; — 6. AUBIN, né en 1513, Evêque de Sisteron en 1543; — 7. AIMERY, Abbé de Saint-Savin en Poitou, puis Evêque de Sisteron après son frere; — 8. & ANNE, née en 1506, mariée, le 28 Mai 1519, à *Jean-Batiste*, Seigneur *de Villequier*, Vicomte de la Guierche, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentil-

homme ordinaire de sa Chambre, & Lieutenenant des 100 Gentilshommes de sa Maison.

XVI. François de Rochechouart, Baron de Mortemart, Seigneur de Tonnay-Charente, Vivonne, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, né le 25 Décembre 1502, conduisit l'arriere-ban de Poitou au siége de Perpignan, & rendit de grands services aux Rois François I & Henri II. Il fut accordé, n'étant âgé que de 7 ans, le 16 Novembre 1509, avec *Renée Taveau*, fille unique & héritiere de *Leon Taveau*, Baron de Mortemer, & de *Jeanne Frotier*, dont: —— 1. René, qui suit; —— 2. Gabrielle, née le 27 Octobre 1530, mariée, 1°. par contrat du 13 Février 1547, à *François de Goulaines*, Seigneur de Martigné-Brittard; 2°. le 9 Mars 1568, à *François de Volvire*, Chevalier, Baron de Ruffec, fils aîné de *René*, & de *Catherine de Montauban*, sa premiere femme; & 3°. en 1565, à *Louis de Saint-Gelais*, Seigneur de Lansac, Chevalier des Ordres du Roi, & Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, fils d'*Alexandre de Saint-Gelais*, Seigneur de Ramefort, Chambellan du Roi Louis XII, & de *Jacquette*, Dame *de Lansac*. Il mourut, sans enfans, en 1594; —— 3. & Madelene, promise, en 1554, à *Baudouin de Goulaines*, frere de *François*, & morte avant le mariage.

XVII. René de Rochechouart, Baron de Mortemart & de Montpipeau, Seigneur de Tonnay-Charente, Vivonne, Lussac, Verrieres, du Bouchet, Migné & Dasdé, &c. né le 27 Décembre 1528, suivit, dès l'âge de 15 ans, son pere au siége de Perpignan; se trouva à celui d'Epernay, à la défense de Metz en 1552; à Hesdin, où il fut pris les armes à la main; à Vulpian, où il commandoit 100 Gentilshommes, & emporta d'assaut la basse-Ville; à la prise de Calais, de Bourges, Poitiers, Blois, Rouen, Saint-Jean d'Angely & Lusignan; aux batailles de Saint-Denis, de Jarnac & de Moncontour; servit encore devant la Rochelle, Brouage & ailleurs, & commanda une Compagnie de 50 hommes d'armes. Le Roi Charles IX le fit Chevalier de son Ordre, & Henri III lui donna, en 1580, le Collier de celui du Saint-Esprit. Il mourut le 17 Avril 1587, âgé de 61 ans, & fut enterré, avec sa femme, dans l'Eglise des Cordeliers de Poitiers, où se voyent leur tombeau de marbre & de bronze. Il avoit épousé, par contrat du 1 Janvier 1570, *Jeanne de Saulx-Tavannes*, morte le 22 Octobre 1626, fille de *Gaspard de Saulx*, Seigneur de Tavannes, Maréchal de France, & de *Françoise de la Baume-Montrevel*. De cette alliance sortirent: — 1. Gaspard, qui suit; — 2. René, auteur de la branche des Seigneurs & Marquis de Montpipeau, éteinte, au XXIe degré, dans la personne de Charles de Rochechouart, Marquis de Montpipeau, Brigadier des Armées du Roi, mort à Paris le 29 Août 1741, âgé d'environ 47 ans, sans avoir été marié; — 3. François, mort à Rome en 1592;

4. Aimé, tige de la branche des Comtes de Tonnay-Charente, Marquis de Bonnivet, éteinte dans — Gabrielle de Rochechouart, Dame de Tonnay-Charente, Orgeres, &c. fille unique de Jean-Claude, & de *Marie Phelypeaux-de la-Vrilliere*, mariée, le 25 Juillet 1682, à *Jules-Armand Colbert*, Marquis de Blainville, Grand-Maître des Cérémonies de France, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur & Commandant de la ville d'Ulme, mort le 13 Août 1704, laissant une fille unique, femme de Jean-Batiste, Comte de Rochechouart, & depuis Duc de Mortemart; — 5. Jean, Marquis de Saint-Victurnien, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, qui épousa, le 6 Novembre 1631, *Marie de Nesmond*, veuve de *Louis de Belcier*, & fille de *François de Nesmond*, Seigneur de la Tranchade, & de *Jeanne de Volvire*, mort sans laisser de postérité; — 6. Isabelle, mariée, par contrat du 11 Mars 1592, à *Pierre de Laval*, Baron de Lezay, fils de *Pierre de Laval*, I. du nom, & de *Claude de la Jaille*; —— 7. Aimerie, mariée, par contrat du 11 Juin 1594, à *Philippe de Volvire*, Marquis de Ruffec, Capitaine de 50 hommes d'armes, fils de *Philippe*, Marquis de Ruffec, Chevalier des Ordres, & d'*Anne Daillon du Lude*; — 8. Gabrielle, Abbesse de Saint-Laurent de Bourges; — 9. Eléonore, mariée, en 1618, à *Gui de Rieux*,

Comte de Châteauneuf, fils de *Gui*, Comte de Châteauneuf, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, & de *Madelene d'Espinay-Duretal*, sa seconde femme; — 10. & YOLANDE, morte en bas-âge, en 1590.

XVIII. GASPARD DE ROCHECHOUART, Marquis de Mortemart, Seigneur de Vivonne, Prince de Tonnay-Charente, &c. servit sous les Rois HENRI III & HENRI IV, mourut à Paris le 25 Juillet 1643, âgé de 68 ans, & fut enterré dans le Chœur des Religieux Pénitens de Picpus. Il avoit épousé, par contrat du 5 Août 1600, *Louise*, Comtesse *de Maures*, veuve d'*Odet de Matignon*, Comte de Thorigny, & fille de *Charles*, Comte *de Maures*, & de *Diane d'Escars*, Princesse de Carency, Comtesse de la Vauguyon. Leurs enfans furent: — GABRIEL, qui suit; — & LOUIS, Comte de Maures, Grand-Sénéchal de Guienne, mort à Essay, près d'Alençon, le 9 Novembre 1669, dans sa 67e année, sans enfans d'*Anne Dony-d'Attichy*, son épouse, fille d'*Octavien Dony*, Baron d'Attichy, Intendant des Finances, & de *Valence de Marillac*.

GASPARD, Marquis de Mortemart, eut encore une fille naturelle, mariée à *N... Taveau*, Chevalier, Baron de Mortemer.

XIX. GABRIEL DE ROCHECHOUART, Duc de Mortemart, Pair de France, Prince de Tonnay-Charente, &c. premier Gentilhomme de la Chambre du Roi en 1630, Chevalier des Ordres le 14 Mai 1633, obtint, de LOUIS XIV, l'érection du Marquisat de *Mortemart* en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois de Décembre 1650, enregistrées au Parlement, serment prêté le 15 Décembre 1663, fut nommé Gouverneur de la ville de Paris & de l'Isle de France en 1669, mourut le 26 Décembre 1675, & fut enterré dans l'Eglise des Pénitens de Picpus du Fauxbourg Saint-Antoine à Paris. Il avoit épousé *Diane de Grandseigne*, fille d'honneur de la Reine, & fille de *Jean*, Seigneur de Marsillac, & de *Catherine de la Beraudiere*. Elle mourut à Poitiers le 11 Février 1666, & fut enterrée dans le Chœur de l'Eglise des Cordeliers de cette Ville. Ils eurent de leur mariage: — 1. LOUIS-VICTOR, qui suit; — 2. GABRIELLE, mariée, en 1655, à *Claude-Léonor Damas*, Marquis de Thiange, fils de *Charles*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne de la Chambre*: elle mourut à Paris le 12 Septembre 1693, & fut enterrée en l'Eglise des Pénitens de Picpus; — 3. MARIE-CHRISTINE, Religieuse aux Filles de Sainte-Marie de Chaillot; — 4. FRANÇOISE-ATHÉNAÏSE, Chef du Conseil & Surintendante de la Maison de la Reine MARIE-THÉRESE D'AUTRICHE, mariée, en 1663, à *Henri-Louis de Pardaillan-Gondrin*, Marquis de Montespan, fils de *Roger-Hector*, Marquis d'Antin, Chevalier d'honneur de Madame la Duchesse D'ORLÉANS, mort au mois de Novembre 1702, & elle, aux Eaux de Bourbon, le 28 Mai 1707, âgée de 66 ans, d'où elle fut transportée dans le Chœur de l'Eglise des Cordeliers de Poitiers; — 5. & MARIE-MADELENE-GABRIELLE, Abbesse de Fontevrault le 16 Août 1670, où elle est morte le 15 Août 1704, âgée de 59 ans. Elle étoit un des plus beaux esprits & des plus ornés de son tems.

XX. LOUIS-VICTOR DE ROCHECHOUART, Duc de Mortemart & de Vivonne, Pair, Maréchal & Général des Galeres de France, Prince de Tonnay-Charente, Marquis de Moigneville & d'Everly, Baron de Bray-sur-Seine, &c. Gouverneur de Champagne & de Brie, Vice-Roi de Sicile, né le 25 Août 1636, prêta serment au Parlement, en qualité de Duc de Mortemart & de Pair de France, le 13 Février 1679, servit de Maréchal-de-Camp à la bataille de Gigeri en Afrique, en 1664, de Douai en Flandres en 1667, & au siége de Lille; conduisit les Galeres du Roi au secours de Candie, & y fut en qualité de Général de la Sainte-Eglise, titre dont le Pape CLÉMENT IX l'honora, lui permettant de porter dans l'écusson de ses armes, lui & sa postérité, le gonfanon de l'Eglise, en reconnoissance des services qu'il avoit rendus en cette occasion; fut blessé pendant la guerre de Hollande, en 1672, & se trouva à diverses autres affaires, comme à Messine, dont il fut Viceroi, & ailleurs; fut enfin fait Maréchal de France en 1675, & mourut le 15 Décembre 1688. Il avoit épousé, au Château de Beyne, au mois de Septembre 1655, *Antoinette-Louise de Mesmes*, fille unique & héritiere de *Henri de Mesmes*, Seigneur de Roissy, de

Bray-sur-Seine, second Président au Parlement de Paris, & de *Marie de la Vallée-Fossez*, Marquise d'Everly, sa seconde femme. Elle mourut à Paris le 10 Mars 1709, âgée de 68 ans, & fut enterrée à Saint-Nicolas-des-Champs. De ce mariage vinrent : — 1. Louis, qui suit; — 2. Gabrielle, Religieuse à Fontevrault en 1679, puis Abbesse de Beaumont-lès-Tours au mois d'Octobre 1689, morte, dans cette Abbaye, le 24 Octobre 1733, âgée de 77 ans, l'ayant gouvernée pendant 44 années; — 3. Charlotte, mariée, le 28 Février 1677, à *Henri de Lorraine*, Duc d'Elbœuf, Pair de France, Gouverneur de Picardie, fils de *Charles de Lorraine*, III. du nom, Duc d'Elbœuf, Pair de France, & d'*Elisabeth de la Tour-Bouillon*. Elle est décédée à Paris le 28 Avril 1729, âgée de 69 ans, sans laisser de postérité, & enterrée en l'Eglise Saint-Nicolas-des-Champs, dans la Chapelle de Vivonne; — 4. Marie-Elisabeth, mariée, le 19 Mai 1693, à *Joseph-François de la Croix*, Marquis de Castries, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de ses Camps & Armées, Gouverneur de Montpellier, Chevalier d'honneur de Madame la Duchesse d'Orléans, fils de *René-Gaspard de la Croix*, & d'*Elisabeth Bonzy*. Elle est morte à Paris le 5 Mai 1718, étant Dame d'Atours de Madame la Duchesse d'Orléans; & son époux, remarié, le 2 Janvier 1722, à *Marie-Françoise de Levis*, fille de *Charles-Eugène*, Duc *de Levis*, Pair de France, & de *Marie-Françoise d'Albert*, mourut au mois de Septembre 1728, laissant de sa seconde femme, deux garçons, & une fille, née posthume; — 5. Louise-Françoise, Abbesse de Fontevrault en 1704, après sa tante. Au mois de Mai 1738, feu Louis XV ayant résolu d'envoyer à cette Abbaye quatre de ses filles pour y être élevées, il en créa Gouvernante Madame de Rochechouart, avec pouvoir de substituer des Sous-Gouvernantes, & en même-tems Sa Majesté lui donna un Brevet de *Duchesse*, pour pouvoir s'asseoir devant Mesdames de France. Elle est morte dans son Abbaye le 16 Février 1742, âgée de 78 ans; — 6. & Gabrielle-Victoire, mariée, le 12 Septembre 1702, à *Alphonse de Crequy*, Comte de Canaples, puis Duc de Lesdiguieres, Pair de France, fils puîné de *Charles*, Sire *de Crequy* & de Canaples, & d'*Anne de Beauvoir-du-Roure*. Elle est morte à Paris le 23 Avril 1740, âgée de 69 ans, sans enfans, & étant veuve depuis le 5 Août 1711.

XXI. Louis de Rochechouart, Duc de Mortemart, Pair de France, par la démission de son pere, & Général des Galeres, en survivance, mort, le 3 Avril 1688, dans sa 25e année, & enterré à Saint-Nicolas-des-Champs, avoit épousé, le 14 Février 1679, *Marie-Anne Colbert*, troisieme fille de *Jean-Batiste Colbert*, Marquis de Seignelay, &c. Grand-Trésorier des Ordres du Roi, Secrétaire & Ministre d'Etat, & de *Marie Charron*. Elle est morte le 14 Janvier 1750, laissant : — 1. Louis, qui suit; — 2. Jean-Batiste, rapporté après la postérité de son aîné; — 3. Marie-Anne, née le 22 Novembre 1683, morte Religieuse aux Dames de Sainte-Marie de Saint Denis; — 4. Louise-Gabrielle, née le 31 Décembre 1684, aussi Religieuse aux Filles de Sainte-Marie de Saint-Denis, morte le 7 Décembre 1715; — 5. & Marie-Françoise, née le 1 Janvier 1686, Dame du Palais de la Reine, mariée, 1°. le 12 Janvier 1708, à *Michel Chamillart*, Marquis de Cany, Grand-Maréchal des Logis de la Maison du Roi, & Colonel au Régiment de la Vieille-Marine, mort le 23 Juillet 1716, fils de *Michel Chamillart*, Ministre & Secrétaire d'Etat, Contrôleur-Général des Finances, & Grand-Trésorier des Ordres du Roi; &, 2°. le 10 Décembre 1722, à *Louis-Jean-Charles Taleyran-de-Périgord*, Prince de Chalais, Grand-d'Espagne, Gouverneur & Grand-Bailli de Berri, mort au Château de Chalais, le 24 Février 1757, fils de *Jean*, & de *Julie de Pompadour*.

XXII. Louis de Rochechouart, II. du nom, Duc de Mortemart, Pair de France, Prince de Tonnay-Charente, Seigneur de Bouchet, &c. Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, ci-devant Gouverneur de la Ville & Citadelle du Havre, né le 3 Octobre 1681, fut d'abord Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom en 1702, nommé Brigadier des Armées du Roi en 1708, & Maréchal des Camps en Juillet 1710, après la

reddition

reddition de la Ville de Douay, à la défense de laquelle il s'étoit beaucoup signalé, y commandant l'Infanterie; fut fait premier Gentilhomme de sa Chambre, par Lettres du mois de Février de la même année; se trouva au siége de Barcelonne en 1714, dont il apporta la nouvelle de la prise au Roi; fut reçu au Parlement Duc & Pair de France le 14 Juin de la même année; fait Lieutenant-Général des Armées en 1720; reçu Chevalier des Ordres du Roi en 1724; & est mort à sa maison de campagne de Soissy-sous-Etiolle, le 31 Juillet 1746. Il avoit épousé, 1°. le 20 Décembre 1703, *Marie-Henriette de Beauvilliers*, fille de *Paul*, Duc *de Beauvilliers*, Pair de France, Grand-d'Espagne, Chevalier des Ordres, &c. & d'*Henriette-Louise Colbert* : elle mourut le 4 Septembre 1718; &, 2°. le 3 Mars 1732, *Marie-Elisabeth de Nicolaï*, veuve de *Jules-Malo de Coetquen*, Comte de Combourg, fille unique de *Nicolas Nicolaï*, Marquis d'Yvor, & de *Marie de Brion*, dont il n'a point eu d'enfans. Ceux du premier lit sont : — 1. PAUL-LOUIS, qui suit; — 2. CHARLES-AUGUSTE, rapporté après la postérité de son aîné; — & quatre filles, dont deux mortes en bas-âge; & deux mortes Religieuses au Couvent des Bénédictines de Montargis.

XXIII. PAUL-LOUIS DE ROCHECHOUART, Prince de Tonnay-Charente, puis Duc de Mortemart, Pair de France, appellé *le Duc de Rochechouart*, né à Paris le 29 Avril 1710, nommé premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, en survivance du Duc, son pere, le 27 Septembre 1718, entré en exercice le 1 Janvier 1729; fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie, ci-devant Laval; Duc & Pair de France, sur la démission de son pere au mois d'Avril 1730; est mort de la petite vérole, à Paris, le 4 Décembre 1731, dans la 21[e] année de son âge, sans laisser d'enfans de *Marie-Anne-Elisabeth de Beauvau*, qu'il avoit épousée le 4 Mai 1730, fille aînée de *Pierre-Madelene de Beauvau*, Marquis du Rivau, appellé *le Comte de Beauvau*, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général des Armées, Directeur-Général de Cavalerie & de Dragons, Gouverneur de Douay, & de *Marie-Thérese de Beauvau.*

XXIII. CHARLES-AUGUSTE DE ROCHECHOUART, Duc de Mortemart, Pair de France, Grand-d'Espagne de la premiere Classe, Comte de Busançois, &c. appellé *le Duc de Rochechouart*, ci-devant Marquis de Mortemart, né à Paris le 10 Octobre 1714, obtint, après le décès de son frere aîné, la charge de premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, à la survivance de laquelle il avoit été nommé, en cas de mort de son frere, dès le 27 Septembre 1718; fut fait Colonel du Régiment d'Infanterie de Mortemart, après lui, le 15 Décembre 1731; Brigadier des Armées du Roi en 1741; & a été tué au combat de Dettingen le 27 Juin 1743. Il avoit épousé, en Mars 1732, *Augustine de Coetquen*, fille de *Jules Malo de Coetquen*, Comte de Combourg, & de *Marie-Elisabeth de Nicolaï*, celle-ci seconde femme, le même jour, de LOUIS DE ROCHECHOUART, II. du nom, dont elle est devenue veuve, sans enfans. Du mariage de CHARLES-AUGUSTE DE ROCHECHOUART avec *Augustine de Coetquen*, est issu : — LOUIS-FRANÇOIS-CHARLES-AUGUSTIN DE ROCHECHOUART-DE-MORTEMART, mort le 21 Décembre 1743, dans la 4[e] année de son âge. Sa mere s'est remariée, le 27 Décembre 1744, à *Louis-Charles de Lorraine*, Comte de Brionne, Grand-Ecuyer de France, en survivance du Prince *Charles de Lorraine*, son grand-oncle, & est morte, le 3 Juin 1746, dans la 24[e] année de son âge.

Comtes de MAURE, depuis Ducs de MORTEMART.

XXII. JEAN-BATISTE DE ROCHECHOUART, second fils de LOUIS, Général des Galeres, & de *Marie-Anne Colbert*, né le 25 Novembre 1682, Comte de Maure en Bretagne, dit *le Comte de Rochechouart*, Marquis d'Everly, Baron de Bray-sur-Seine, & enfin Duc de Mortemart, par le décès de LOUIS, II. du nom, son frere aîné, & de ses fils, sans laisser de postérité, a recueilli la substitution graduelle, perpétuelle & à l'infini de sa Maison, qui consiste dans les Terres composant le Duché de Mortemart, dans celles d'Availles, Serres,

& Abzac en Poitou; celles de Bouchet, Migné, & d'Ardé en Berri; & dans la Principauté de Tonnay-Charente, & la Châtellenie des Fontaines-de-Burlé en Saintonge. Il a été reçu au Parlement Duc & Pair de France le 16 Janvier 1747; a été d'abord Capitaine au Régiment de Champagne, ensuite Colonel de celui de Béarn en 1702, puis de Dauphin, Infanterie, en 1704; s'est trouvé au siége de Nice, en 1706, où il fut fait prisonnier de guerre; & est mort à Bayeux, dans la 75[e] année de son âge, le 16 Janvier 1757, dans le Palais Episcopal. Il avoit épousé, le 26 Mai 1706, *Marie-Madelene Colbert-de-Blainville*, sa cousine-germaine, fille de feu *Jules-Armand Colbert*, Marquis de Blainville, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, Surintendant des Mines & Minieres de France, Gouverneur & Commandant de la Ville d'Ulm, où il mourut de ses blessures, reçues à la bataille d'Hochstet, le 13 Août 1704, & de GABRIELLE DE ROCHECHOUART-DE-TONNAY-CHARENTE, dont plusieurs enfans, morts jeunes, & JEAN-VICTOR, qui suit.

XXIII. JEAN-VICTOR DE ROCHECHOUART, né à Paris le 30 Octobre 1712, Prince de Tonnay-Charente, Marquis d'Everly, Baron de Bray-sur-Seine, &c. d'abord appellé *le Chevalier de Rochechouart*, ayant été reçu Chevalier de Malte dès le berceau; ensuite *Marquis de Blainville*, après la mort de son frere aîné; Comte de Mortemart, lors de son premier mariage en 1733; nommé par le Roi, Duc de Rochechouart en 1753, & enfin Duc de Mortemart, par le décès de son pere au mois de Janvier 1757, dont il a recueilli la substitution de sa Maison, a été Capitaine de Cavalerie au Régiment de Saint-Simon en 1730, Colonel du Régiment de Dauphiné le 20 Février 1734, de celui de Navarre en 1740, & Brigadier des Armées du Roi en 1743. Il a épousé, 1°. le 10 Février 1733, *Eléonore-Gabrielle-Louise-Françoise de Crux*, fille d'*Armand-Gabriel*, Marquis de Montagu, &c. & d'*Angélique-Damaris-Eléonore Turpin-de-Crissé*; 2°. le 13 Janvier 1749, *Marie-Thérese-Sophie de Rouvroy*, Marquise de Rouvroy, morte, sans enfans, le 21 Février 1750; &, 3°. le 1 Mai 1751, au Château de Manneville, près de Dieppe, *Charlotte-Natalie de Manneville*, née le 5 Novembre 1728, fille de feu *Henri-Joseph*, Marquis *de Manneville*, Gouverneur des Ville & Château de Dieppe, & de Dame *Amable-Françoise-Charlotte Asselin-de-Fresnel*, morte veuve, en son Château de Manneville, le 1 Octobre 1762. Du premier lit sont nés quatre garçons, tous morts en bas-âge, dont le dernier est décédé le 13 Octobre 1745, dans sa 15[e]. année; & du troisieme lit sont issus: —— 1. VICTURNIEN-JEAN-BATISTE-MARIE, appellé *le Prince de Tonnay-Charente*, né à Paris le 8 Février 1752, batisé à Saint-Sulpice le même jour; —— 2. VICTURNIEN-BONAVENTURE-VICTOR, appellé *le Marquis de Mortemart*, né au Château d'Everly, près Bray-sur-Seine, le 28 Octobre 1753; † —— 3. VICTURNIEN-ELÉONOR-ELISABETH, appellé *le Comte de Mortemart*, né à Paris le 1 Février 1755, & batisé, le 3, à Saint Sulpice; —— 4. VICTURNIEN-HENRI-ELZÉAR, appellé *le Vicomte de Mortemart*, né à Paris le 11 Juillet 1756, & batisé à Saint Sulpice le même jour.

† marié contr. Signé le 6. avril 1779 par le Roi et la famille Royale, avec Demlle. de Nagu

Branche des Vicomtes de ROCHECHOUART *de la Maison de* PONTVILLE.

XVI. ANNE, Vicomtesse DE ROCHECHOUART, fille unique de FOUCAUD, Vicomte de ROCHECHOUART, & d'*Isabeau de Surgeres*, fut mariée, par autorité du Roi LOUIS XI, & du Duc de Guienne, son frere, par contrat du 21 Août 1740, à *Jean de Pontville*, Vicomte de Breuilhez, Sénéchal de Saintonge, Capitaine de la Ville & Château de Saint-Jean-d'Angely, que l'on croit fils d'un premier lit de *Guillaume de Pontville*, beau-pere de cette Vicomtesse, & à condition que leurs enfans prendroient le nom & les armes de *Rochechouart*. Elle en eut: —— FRANÇOIS; —— & JEANNE, mariée, en 1494, à AIMERY DE ROCHECHOUART, Seigneur de Mortemart, fils de JEAN, II. du nom, & de *Marguerite d'Amboise*.

XVII. FRANÇOIS DE PONTVILLE, dit DE ROCHECHOUART, Vicomte de Rochechouart & de Breuilhez, épousa, 1°. le 25 Janvier 1493, *Renée d'Anjou*, fille

de *Louis*, Bâtard du Maine, Baron de Mezieres, & d'*Anne de la Trémoille*; & 2°. *Jacquette de la Rochefoucaud*, fille de *François*, Comte *de la Rochefoucaud*, & de *Louise de Crussol*. Du premier lit vinrent : — 1. BONAVENTURE, Vicomte DE ROCHECHOUART, mort sans enfans, vers 1525, ayant fait donation de ses biens à son frere du second lit; — 2. FRANÇOISE, née le 4 Octobre 1494, mariée à *Renaud de la Touche*, Seigneur de la Touche-Limosiniere; & du second lit : — 3. CLAUDE, qui suit; — 4. & LOUISE, née posthume, mariée à *Guillaume de Dinteville*, Seigneur des Chenets, premier Ecuyer de FRANÇOIS, Dauphin, fils du Roi FRANÇOIS I, Capitaine de 50 hommes d'armes, Bailli de Troyes.

XVIII. CLAUDE, Vicomte DE ROCHECHOUART, prit alliance avec *Blanche de Tournon*, fille de *Just de Tournon*, & de *Jeanne de Vissac*, dont : — LOUIS, qui suit; — & ANNE, mariée, le 29 Juin 1562, à *Claude de Châteauvieux*, Baron de Fromentac, de Cusance, &c.

XIX. LOUIS, Vicomte DE ROCHECHOUART, Baron de Mauzé, épousa, 1° en 1573, *Louise de Clerambaut*, morte en couches le 22 Octobre 1575, fille de *Jacques*, Seigneur de la Plesse, & de *Claude d'Avaugour*; &, 2°. en 1579, *Madelene de Bouillé*, fille de *René*, Seigneur de Bouillé, & de *Jacqueline d'Estouteville*, Comtesse de Créance. Du premier lit il eut : — 1. JEAN, qui suit; & du second : — 2. autre JEAN, auteur de la branche des Barons du Bâtiment, rapportée ci-après; — 3. RENÉ, auteur de celle des Seigneurs de Saint-Ouen & de Montmoreau, éteinte, au XXIIe degré, dans JEAN DE ROCHECHOUART, II. du nom, Marquis de Montmoreau, mort, en 1709, sans postérité de ses deux mariages, 1°. avec *Marie-Antoinette Testu-de-Balincourt*, morte le 11 Septembre 1690, & 2°. avec *Thérese-Madelene de Masparault*, veuve d'*Augustin d'Amours*, Seigneur de la Bouriere; — 4. JOACHIM, mort sans alliance; — 5. ANNE, Religieuse; — 6. & ISABELLE, mariée, le 3 Février 1705, à *Gabriel*, Seigneur *de Lambertye*, Baron de Montbrun, Lieutenant-de-Roi au Gouvernement de Nancy, puis Gouverneur de Longwy, dont des enfans.

XX. JEAN, Vicomte DE ROCHECHOUART, né le 18 Octobre 1575, épousa, le 11 Décembre 1595, *Françoise de Stuert-de-Caussade*, fille de *Louis*, Seigneur de Saint-Mégrin, & de *Diane d'Escars*, Comtesse de la Vauguyon, dont pour fille unique :

XXI. MARIE, Vicomtesse DE ROCHECHOUART, mariée, le 13 Octobre 1640, à *Jean*, Marquis *de Pompadour*, Lieutenant-de-Roi en Limousin, de laquelle sortirent, entr'autres enfans : — *Jean*, Vicomte *de Pompadour* & de Rochechouart, mort sans enfans; — & *Marie de Pompadour*, Vicomtesse de Rochechouart, mariée, le 8 Janvier 1674, à *François d'Espinay*, Marquis de Saint-Luc, & morte en Octobre 1723, laissant, pour fille unique, — *Marie-Anne-Henriette d'Espinay*, Dame de Pompadour, Vicomtesse de Rochechouart, mariée, en 1715, à FRANÇOIS DE ROCHECHOUART, Baron du Bâtiment, qui a pris le nom de *Vicomte de Rochechouart*, dont il sera parlé ci-après.

Branche des Barons du BATIMENT, devenus Vicomtes de ROCHECHOUART.

XX. JEAN DE ROCHECHOUART, fils aîné de LOUIS, & de *Madelene de Bouillé*, sa seconde femme, Baron du Bâtiment, de Saint-Cire & de Chaliat, épousa *Anne de Tiercelin*, fille de *Charles*, Seigneur de la Chapelle-Balon, en Loudunois, & de *Françoise de Rence*. Elle se fit Religieuse après la mort de son mari, ayant eu pour enfans : — JEAN, qui suit; — & MARIE, alliée, par contrat du 15 Septembre 1651, à *Jacques du Pin*, Seigneur de Bussieres.

XXI. JEAN DE ROCHECHOUART, II. du nom de cette branche, Baron du Bâtiment, &c. épousa, en 1635, *Marie de Mars*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Moulinbloc, & d'*Alphonsine de Marconnay*, dont, entr'autres enfans:

XXII. LOUIS-JOSEPH DE ROCHECHOUART, Seigneur du Bâtiment, qui épousa *Marie d'Escars*, fille de *Charles*, Seigneur d'Escars, Baron de la Renaudie,

de Caubon & d'Aix, & de *Jeanne d'Efcars-de-Saint-Bonnet.* Etant veuf d'elle, & âgé d'environ 40 ans, il fe remaria, le 20 Juin 1689, avec *Madelene de Bermondet*, veuve de *Louis de Bourbon*, Comte de Buffet; mais ce mariage fut déclaré nul, par Sentence de l'Official de Paris le 25 Janvier 1696, pour caufe de compaternité. De *Marie d'Efcars*, fon époufe, il eut — 1. François, qui fuit.

2. Bertrand, batifé le 8 Avril 1680, appellé *le Vicomte de Rochechouart*, qui étoit encore, en 1703, dans l'état eccléfiaftique, qu'il quitta depuis. Il a époufé, le 3 Août 1728, Julie-Sophie de Rochechouart, fille d'Alexandre, appellé *le Marquis de Jars*, Capitaine-Colonel des Gardes-du-Corps, & Majordome de Louise-Elisabeth d'Orléans, Reine Douairiere d'Efpagne, & d'*Anne-Marie Angier-de-Lohéac-Crapado*, dont un garçon, mort jeune, dans l'état eccléfiaftique; & Louise-Alexandrine-Julie de Rochechouart, née le 10 Janvier 1730, mariée, en 1749, à *Armand-Jacques du Pin-de-Chenonceaux.* — 3. Un autre fils, appellé *le Chevalier de Rochechouart*, tué au fiége de Turin en 1706; — 4. & une fille.

XXIII. François, Vicomte de Rochechouart, Seigneur du Bâtiment, appellé *le Marquis de Rochechouart*, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Maine en 1703, époufa, 1°. au mois de Décembre 1715, *Marie-Anne-Henriette d'Efpinay-Saint-Luc*, Vicomteffe de Rochechouart, morte, fans enfans, le 24 Avril 1731, dans la 58e année de fon âge, fille unique de *François d'Efpinay*, Marquis de Saint-Luc, & de *Marie de Pompadour*, Vicomteffe de Rochechouart; &, 2°. en Février 1732, *Marie de Saint-Geflin-de-Tremergat*, fille de *Gervais de Saint-Geflin*, Seigneur de Tremergat, Préfident aux Requêtes du Palais du Parlement de Bretagne, dont, pour fils unique :

XXIV. François-Louis-Marie-Honorine de Rochechouart, Vicomte de Rochechouart-Pontville, Baron du Bâtiment, d'abord Capitaine au Régiment d'Efcars, nommé, au mois de Janvier 1759, Cornette de la premiere Compagnie des Moufquetaires, a époufé, le 24 Juin 1757, *Marie-Victoire Boucher*, fille de *Jean-Batifte-Jacques Boucher*, Ecuyer, Tréforier-Général des Colonies Françoifes de l'Amérique, & de *Marguerite-Henriette de la Roche*, dont: — Armand-Constant de Rochechouart-Pontville, né le 4 Mars 1761; — & deux filles: la premiere, née au mois de Juillet 1762; & la feconde, née au mois de Décembre 1773.

Généalogie redigée d'après l'Hiftoire des grands Officiers de la Couronne, & *Moréri.* Les armes pleines de *Rochechouart* font : *fafcé, ondé d'argent & de gueules de fix piéces.*

* ROCHEDYRÉ ou ROCHE-DEYRÉ (la), en Anjou. C'eft une des plus anciennes Châtellenies de cette Province, & la plus étendue par fa féodalité, mouvante de la Baronnie de Candé.

Renaud de la Rochedyré, partant pour la Terre-Sainte, remit, en 1218, aux Moines de Pontron, de l'Ordre des Bernardins, fa Terre de *Rochedyré*, moyennant une certaine fomme pour faire fon voyage. A fon retour, il y eut procès entr'eux; & par tranfaction du 15 Août 1220, il rentra dans fa Terre, à condition de leur payer une rente annuelle de 18 grands feptiers de bled. Cet acte qui fe trouve à l'Abbaye de Pontron eft écrit en latin, & figné par trois Gentilshommes du pays, *Pierre*, *Champaigné*, & *Monfalloir.* Il eft rapporté dans l'Hiftoire de Bretagne, par Dom *Lobineau*, que les Bretons étant entrés en Anjou en 1379, affiégerent Pouancé & Rochedyré, qu'ils prirent par force, & dont ils furent long-tems les maîtres. Cette Terre, anciennement paffée dans la Maifon *du Bailleul*, par *Jehanne de Rochedyré*, a été fucceffivement poffédée depuis par celles *du Perrier*, de *la Trimouille*, de *Servien*, de *Bethune*, de *Fouquet*, d'*Andigné*, de *Vezins*, & de *la Foreft-d'Armaillé*, qui l'a vendue, le 7 Septembre 1773, à *Jofeph-Charles-François de Hellaud*, Chevalier, Seigneur de Valliere, & à *Agathe-Luce de Barrin*, fon époufe, qui la poffédent aujourd'hui. Voyez Hellaud-de-Valliere, *Tome VIII.*

* ROCHEFORT, en Auvergne, Diocèse de Clermont : Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres-Patentes du Roi HENRI III, du mois d'Octobre 1556, enregistrées au Parlement de Paris le 22 Mai 1557, en la Chambre des Comptes le 2 Juin suivant, & en la Sénéchaussée d'Auvergne le 23 Août même année, en faveur de *François de Chabannes*, Seigneur de Curton. Voyez CHABANNES.

* ROCHEFORT, en Forez : Seigneurie qui comprend les paroisses de Rochefort, Saint-Laurent, Solaure, l'Hôpital, son Annexe, & Saint-Didier-sur-Rochefort, laquelle appartient au Marquis *du Châtelet*.

ROCHEFORT-D'ALLY : Maison qui, par son ancienneté & ses alliances, est une des plus considérables d'Auvergne, où elle étoit connue dès le commencement du XIe siécle.

ANTOINE DE ROCHEFORT épousa *Marguerite*, héritiere *d'Ally*; avec laquelle il fonda, en 1001, le Prieuré de Bonnat ou de Rochefort, au Diocèse de Saint-Flour, comme le remarque *Prohet* dans ses Commentaires sur la Coutume d'Auvergne, imprimés à Paris en 1695. Leur postérité a joui, sans interruption jusqu'à présent, de la haute-justice & de la censive de ce lieu. Cet ANTOINE fut probablement pere de — BERTRAND DE ROCHEFORT, Chevalier, qui fut témoin & caution pour *Elie de Crest*, à un acte fait avec le Monastere de Saucillanges après le 2 des Calendes de Novembre, la quatrieme année du regne de PHILIPPE I. La convenance du tems fait juger que ledit BERTRAND eut pour fils — HUGUES DE ROCHEFORT, qui vivoit au commencement du XIIe siécle, & fut témoin à la donation qu'un Chevalier, nommé *Balbinus*, fit au Monastere de Saucillanges d'une dixme d'agneaux au lieu de Tyelles à Bolnac, le 11 des Calendes de Janvier 1114, *indiction VIII, Epacte XII.* Il pouvoit être ayeul d'AIMOIN, par lequel *Moréri* commence la Généalogie de cette Maison, que, suivant notre méthode, nous allons donner d'après ce Dictionnaire, n'en ayant point reçu de Mémoire particulier.

I. AIMOIN DE ROCHEFORT donna, en 1190, au Monastere de Saint-Allide, l'Eglise d'Ayelle. On ignore le tems de sa mort, & le nom de sa femme, de laquelle il eut pour enfans : — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. BERTRAND, Evêque du Puy, décédé le 5 des Calendes de Mars 1258; — 3. & BERNARD, élu, en 1226, Abbé de Saint-Julien de Brioude, après *Guillaume de la Tour*, dignité dont fut aussi revêtu FRANÇOIS DE ROCHEFORT, laquelle fut depuis supprimée par une Bulle du Pape CLÉMENT VI.

II. GUILLAUME DE ROCHEFORT, Seigneur d'Ally, Meyssac, Saint-Cirque, & Beaumont en partie, connu par des actes de 1200 & 1230, épousa *Eléonore*, Dame *de Fontanier* & de Veze, dont : — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. ITHIER, Doyen de Brioude en 1277, mort le 27 Février 1278; — 3. JEAN, Chanoine de Brioude, dont il fut élu Prévôt le 10 des Calendes de Mars 1281 : il fit un échange en 1285; — 4. BERNARD, Chanoine & Prévôt de Brioude, après son frere. Il testa, en 1301, en faveur de *Bertrand d'Aurouze*, & mourut le 4 des Nones d'Octobre, après avoir fait un legs de 25 livres, & un autre de 12 livres pour son *Obit* au Chapitre de Brioude; — 5. AIMOIN, auteur de la branche des Seigneurs d'Aurouze, éteinte, au VIe degré, dans GERAUD DE ROCHEFORT, Chevalier, Seigneur d'Aurouze, qui donna, en 1380, à l'Eglise de Brioude, 140 liv. tournois pour un *Obit*, & à la Chapelle Saint-Jacques, Vicairie, 4 septiers de seigle. Il mourut, quelques années après, sans enfans de son mariage avec *Catherine d'Apchon*; — 6. ARMAND; — 7. HUGUES, Bénédictin à Conches; — 8. & ISABELLE, mariée à *Bertrand d'Allonches*.

III. GUILLAUME DE ROCHEFORT, II. du nom, Seigneur d'Ally, fit un échange, au mois d'Août 1269, avec les Prieur & Religieux de Saucillanges, dont l'acte

est conservé aux Cordeliers de Brioude. Il épousa *Béatrix de Montboissier*, veuve de lui en 1281, fille de *Guillaume-Maurice de Montboissier*, Seigneur de Saint-Point, & niéce de *Maurice de Montboissier*, Doyen de l'Eglise du Puy, qui, dans son testament fait en 1270, la substitue à *Pierre de Montboissier*, son neveu, & à *Jean de Baramont*, son cousin. Le Nécrologe de Brioude marque sa mort au 16 des Calendes de Mars après 1281. Elle eut pour enfans : — ODILLON, qui suit ; — & GUILLAUME, Chanoine de Brioude, qui donna, en 1314, à son Eglise, 15 livres pour un *Obit*. Il est mentionné dans un Charte, donnée le Lundi, fête de la Chaire Saint-Pierre, en 1333.

IV. ODILLON DE ROCHEFORT, Seigneur d'Ally, testa le Vendredi après l'Assomption 1283, & avoit épousé une Dame, nommée *Marguerite*, à laquelle il donna la jouissance de la forteresse d'Ally, & la déclara, tant qu'elle demeureroit en viduité, tutrice de ses enfans ; sçavoir : — 1. GUILLET, mort en 1283 ; — 2. GUIGON, qui suit ; — 3. & MARGUERITE.

V. GUIGON DE ROCHEFORT, Seigneur d'Ally, &, en 1316, des Fiefs de Mayonete & de la Roche, reçut, le 25 Juin 1331, l'aveu d'une partie des Terres de Loubaresse & de la Chapelle-Laurins, que lui fit *Bertrand de Roquere*. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

VI. ODILLON DE ROCHEFORT, II. du nom, Seigneur d'Ally, de Jozeran & de Courcelorbes, qui reçut, le Jeudi avant la Sainte-Croix 1349, l'aveu des Terres de Loubaresse & de la Chapelle-Laurins, mouvantes du Château de Nonette. Ses enfans furent : — 1. GUILLAUME, mort, en 1349, sans alliance ; — 2. AMÉDÉE, qui suit ; — 3. & JEAN, marié à *Elise de Chaleyres*, laquelle, étant veuve, fonda, en 1384, une Chapelle à la Chaise-Dieu.

VII. AMÉDÉE DE ROCHEFORT, Seigneur d'Ally, Massiac, Alleret & du Verdier, reçut, le Dimanche après la Saint-Barthelemi 1371, l'aveu de la Terre de Loubaresse, de *Pierre Ruol*. Ses enfans furent : — GUIGON, qui suit ; — & MARGUERITE, Religieuse, puis Abbesse de Belmont, morte vers l'an 1400.

VIII. GUIGON DE ROCHEFORT, Seigneur d'Ally, reçut, le 24 Janvier 1402, un aveu de *Guillaume Blain*, Seigneur de Gilbertez, &, en 1425, un hommage du Chapitre de Massiac. De *Dauphine de la Queuille*, son épouse, il eut ; — 1. HUGUES, qui suit ; — 2. GUILLAUME, Abbé de Saint-Austremoine d'Issoire en 1420 & 1422, où il fonda une Messe quotidienne en la Chapelle de la Sainte-Vierge ; — 3. & ELISABETH, mariée à *N... de Dore*.

IX. HUGUES DE ROCHEFORT, I. du nom, Chevalier, Seigneur & Baron d'Ally, Fortanier, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller d'Etat & Grand-Chambellan du Roi CHARLES VII, par Lettres du 10 Septembre 1453, confirmées depuis par LOUIS XI, eut pour enfans : — 1. HUGUES, qui suit ; — 2. GUIGON, Trésorier de l'Eglise de Saint-Flour, & Official de Brioude, mort en 1496 ; — 3. & COLAUF, Infirmier du Prieuré de la Voute, nommé dans un acte passé, en 1496, avec les Religieux de ce Prieuré.

X. HUGUES DE ROCHEFORT, II. du nom, Seigneur d'Ally, Conseiller & Chambellan du Roi LOUIS XI, Capitaine de 40 lances, reçut, en 1490, un hommage de *Louis de Tailhac*, Chevalier ; testa le 21 Janvier 1499 ; mourut le dernier Février 1500, & fut inhumé aux Cordeliers de Brioude, où son épitaphe a été mise sur la porte du Chœur. Il avoit épousé, le 5 Novembre 1458, *Isabeau de Bohan*, Demoiselle d'honneur de la Reine, fille d'*Antoine de Bohan*, Seigneur de la Rochette en Auvergne, & d'*Isabeau d'Urfé*, & sœur de *Louis de Bohan*, avec lequel elle partagea les biens paternels en 1477. Elle ne vivoit plus en 1490, comme il paroît par un Jugement rendu, le 15 Février de cette année, en l'Echiquier d'Alençon. De cette alliance vinrent : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. HECTOR, né en 1467, Chanoine de Paris, nommé à l'Evêché de Bayonne le 18 Mai 1519, envoyé par LOUISE DE SAVOIE, mere de FRANÇOIS I, en ambassade auprès de la République de Venise. JEAN, Cardinal DE LORRAINE, lui résigna l'Evêché de Toul, dont il prit possession le 12 Août 1524. Il fut Chancelier & Chef du Conseil d'ANTOINE, Duc DE LORRAINE, qui le chargea d'une négociation auprès de l'Empereur CHARLES-

QUINT, & ensuite d'une autre auprès du Pape CLÉMENT VII. Il mourut à Nancy le 1 Mars 1532, & fut inhumé, à Toul, dans la Chapelle de Sainte-Ursule, qu'il avoit fait construire; — 3. ANTOINE, Prévôt de Brioude, tuteur des enfans de LOUIS, son frere; — 4. GUILLAUME, rapporté après son frere aîné; — 5. SIBILLE, veuve, en 1503, de *Jean de Sebazat*, Seigneur de Blausac; — 6. MARIE, alliée, en 1485, à *Robert de Chaslus*, dont elle étoit veuve en 1503; — 7. ANNE, femme de *Philibert de Saint-Quentin*, Seigneur de Beaufort; — 8. DAUPHINE, mariée avec *Antoine de Saint-Ahon*, Chevalier; — 9. MARGUERITE, épouse de *Jean de Veras*; — 10. ISABELLE, mariée avec PIERRE DE ROCHEFORT; — 11. & PENTASILÉE, femme de *Gaspard de Montjazion*.

XI. LOUIS DE ROCHEFORT, Seigneur d'Ally, Fortanier, plaidoit, en 1490, à l'Echiquier d'Alençon comme héritier d'*Isabeau de Bohan*, sa mere, & en partie, de feu *Roger*, Seigneur *de Haguenouville*, contre *Louis de Boisset*, Seigneur de Boisset, & Baron de Menieres: il mourut à Blois, vers 1510. Il avoit épousé 1°. *Jeanne de Belvezere*, décédée en 1501, pour laquelle son mari fonda, le 26 Juillet de la même année, une Messe par semaine dans l'Eglise d'Ally; & 2°. *Jeanne Blanc*, dite *de Montagu*, fille de Noble *Raimond Blanc*, Seigneur de Montagu en Rouergue. Du premier lit sortirent: — LOUIS, & ANNE, qui furent sous la tutelle d'ANTOINE DE ROCHEFORT, leur oncle paternel, Prieur de la Voute; & du second: — GUILLAUME, CATHERINE, AGNÈS, & MARGUERITE, morts jeunes, aussi bien que les enfans du premier lit.

XI. GUILLAUME DE ROCHEFORT, quatrieme fils de HUGUES, II. du nom, & d'*Isabeau de Bohan*, d'abord Chanoine de Brioude, & après la mort de ses neveux, Seigneur d'Ally, de Fortanier, de Courcelorbes, de la Rochette & de Durat, aussi Seigneur de Pierrepont en Normandie, Lieutenant d'une Compagnie de 100 hommes d'armes sous le Duc *de Lorraine*, Mestre-de-Camp pour le Roi FRANÇOIS I, mourut au siége de Naples le 31 Août 1528, & fut inhumé aux Observantins de Naples, son cœur porté aux Cordeliers de Brioude. Il avoit épousé, le 13 Mai 1517, *Jeanne de Montmorin*, veuve d'*Antoine de Leotoing*, Seigneur de Montgon, laquelle vivoit encore le 14 Juillet 1539. De ce mariage vinrent: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. MARIE, épouse de *Jules de Bar*, Seigneur de la Chassagne & de Thiesal; — 3. LOUISE, mariée, le 16 Janvier 1541, à *Claude de Flageat*, au Diocèse de Saint-Flour; — 4 & 5. SIBILLE, & MARGUERITE.

XII. PIERRE DE ROCHEFORT, Seigneur d'Ally, de Jozeran, Orcet, Ancise, Fortanier, la Rochette, né en 1520, Capitaine de 50 lances, & l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, transigea, le 20 Mai 1558, avec *Jean de la Queuille*, Seigneur de Fleurat, & mourut avant le 7 Juillet 1577. Il avoit épousé, le 21 Octobre 1545, *Gilberte de la Queuille*, fille de *Jean*, Seigneur de Fleurat, & d'*Isabeau de Bourbon-Busset*. Elle testa le 16 Mars 1582, & eut pour enfans: — 1. CLAUDE, qui suit; — 2. AYMAR, Chevalier de Malte, puis Baron d'Orcet, vivant en 1604, marié avec *Gabrielle de la Barge*, veuve de *Balthasard de Rivoire*, & fille de *François*, Seigneur *de la Barge*, & de *Gabrielle des Essarts*; — 3. ANNE, vivante en 1604, mariée 1°. avec *Joseph de Saint-Julien*, Seigneur de Saint-Marc, &c. &, 2°. en Juin 1593, avec *Jean*, Seigneur *de Ligondès* en Combrailles, & de Châteaubodan; — 4. & ISABEAU, femme, 1°. le 7 Juillet 1577, d'*Antoine de la Roche-Aymon*, Baron de Chin; 2°. avant 1594, de *Raphael de Gailhac*, Seigneur dudit lieu.

XIII. CLAUDE DE ROCHEFORT, Baron d'Ally, Jozeran, Londines, Orcet, Aneyze, Fortanier & la Rochette, Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Alençon, Capitaine de 50 hommes d'armes, fut assassiné en 1604. Il avoit épousé, le 1 Août 1582, *Claire de la Tour*, fille d'*Antoine*, Seigneur & Baron de Saint-Vidal & de Senaret, l'un des sept Barons de la Tour de Gévaudan aux Etats de Languedoc, Comte de Montferrand, Vicomte de Beaufort, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes, & Gouverneur du pays de Gévau-

dan & de Velay, & de *Claire de Saint-Point*, morte en 1636, après avoir fait une substitution en faveur des enfans mâles de *Claire de la Tour*, sa fille. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN-ANTOINE DE ROCHEFORT, né le 22 Avril 1589, nommé, en 1595, à la substitution de la Maison *de la Tour-Saint-Vidal*, & mort, en 1625, sans alliance; — 2. AYMAR, qui suit.

3. PIERRE-ANTOINE, auteur de la branche des Barons de Saint-Vidal, rapportée ci-après; — 4. CLAUDE, tige de celle des Comtes de Saint-Point, mentionnée en son rang; — 5. CLAIRE, née le 10 Novembre 1598, mariée 1°. avec le Seigneur *de Vergesat*; & , 2°. avant 1645, à *Balthasard*, Seigneur *de Chavagnac*; — 6. & MARIE DE ROCHEFORT, alliée à *Jacques de Severac*.

XIV. AYMAR DE LA TOUR-DE-ROCHEFORT-D'ALLY, Baron de Saint-Vidal, Seigneur d'Ally, Jozeran, Fortanier, Vicomte de Beaufort, batisé le 10 Février 1592, épousa, le 11 Septembre 1625, *Jeanne Toinaud*, fille de *René*, Seigneur de Saint-Denis & de la Bruneticre, dont : — 1. MARC-ANTOINE, batisé le 26 Mars 1636, mort Mestre-de-Camp de Cavalerie; — 2. GUILLAUME, premier Capitaine du Régiment de Mercœur, Infanterie, — 3. JEAN, qui suit; — 4. & CLAUDE-ANTOINE, dit *le Comte d'Ally-de-Rochefort*, lequel épousa *Marie de Machaud*, veuve de *Jacques Berger*, Baron de Sales, & fille de *Jean de Machaud*, Seigneur de Saint-Soupleix & de Montmor en Brie, & de *Michelle de Nouel*. Il mourut en Mai 1697.

XV. JEAN DE ROCHEFORT-D'ALLY, Chevalier, Comte de Jozeran, Seigneur de la Valette, batisé le 3 Mars 1637, partagea, le 11 Décembre 1666, avec CLAUDE-ANTOINE DE ROCHEFORT, son frere, & HUGUES-JOSEPH DE ROCHEFORT, son cousin. Il épousa, le 16 Février 1656, *Marie de Salonier*, Dame de la Vallée, fille de *François*, Seigneur de Pouilly & de la Vallée, dont : — 1. PIERRE, qui suit; — 2. BERNARD, tué au pillage de Carthagene, prise par M. *de Pointis* en 1697; — 3. MARIE-CLAUDE, batisée le 24 Janvier 1661; — 4. MARGUERITE-CLAUDE, batisée le 25 Août 1662; — 5 & 6. & deux autres filles.

XVI. PIERRE DE ROCHEFORT-D'ALLY, Chevalier, Seigneur de Jozeran, Capitaine au Régiment de Navarre, mort en son Château de Jozeran en Auvergne en 1725, avoit épousé *Marie de Chauvigny*, fille de *Claude*, Seigneur de Blot, & de *Claude-Marie de la Roche-Aymon*, & sœur de *Pierre-François de Chauvigny*, Chanoine & Comte de Lyon, & Abbé de Cellefroin. Il en eut : — JEAN-JACQUES, qui suit; — & ANNE-NICOLE, née en 1703.

XVII. JEAN-JACQUES DE ROCHEFORT-D'ALLY, Chevalier, Baron de Saint-Vidal, Seigneur & Comte de Jozeran, né le 17 Décembre 1700, épousa, le 23 Janvier 1723, *Jeanne-Françoise de Fradet*, fille de *François*, Seigneur de Bellecombe en Auvergne, dont : — 1. JACQUES, qui suit; — 2. PIERRE, né le 2 Octobre 1724, Chanoine du Chapitre d'Ainay à Lyon, & Prieur de Saint-Pierre de Bassan, Diocèse de Gap; — 3. autre JACQUES, né le 16 Août 1738; — 4. & MARIE, née le 30 Décembre 1736.

XVIII. JACQUES DE ROCHEFORT, né le 9 Novembre 1723, Lieutenant au Régiment de Royal-Dragons, a épousé, le 29 Février 1747, dans la paroisse Saint-Nicolas-des-Champs à Paris, en présence de ses pere & mere, *Claire-Françoise de Grassy*, née en 1718, fille de *François de Grassy*, Chevalier, Seigneur de la Caille & de la Cluzelle en Lyonnois, & de la Forestiere en Dauphiné, Président au Grand-Conseil, où il a été reçu en 1722, & mort en Août 1743, & de *Marguerite-Marie-Anne Coquelard*. Nous ignorons s'il y a des enfans de cette alliance.

Branche des Barons de SAINT-VIDAL.

XIV. PIERRE-ANTOINE DE ROCHEFORT-D'ALLY, troisieme fils de CLAUDE, & de *Claire de la Tour-Saint-Vidal*, né le 26 Juillet 1600, eut pour son partage la Baronnie de Saint-Vidal, dont il prit le nom & les armes; fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & mourut en 1659. Il avoit épousé, 1°. le

1°. le 16 Septembre 1628, *Marguerite de Châteauneuf*, fille de *Hugues*, Comte d'Yoing, Baron de Rochebonne au Diocèse de Viviers, & de *Françoise des Serpens*; &, 2°. le 4 Novembre 1645, *Marguerite de Gineſtous*, née en 1607, morte en 1706, âgée de 99 ans, fille de *Guillaume Thier-de-Gineſtous*, Seigneur de la Baſtide, & de *Marie de Preſle-de-Vauſeche*, Dame de la Tourette. Elle étoit veuve de *Gabriel de Bertrand*, Seigneur de la Prade, le Pradel, le Thioland, & de Pomperan (*a*), qui lui donna toutes ces Terres. Du premier lit vinrent: — 1. Hugues-Joseph, qui ſuit; — 2. Claire, Religieuſe au Prieuré de Vandieu, près Brioude; — 3. Marie, Religieuſe à Brioude; — 4. Isabelle, Religieuſe à Notre-Dame du Puy; — 5. Françoise, mariée, en 1656, avec *Laurent de la Veuhe*, Seigneur de Chevrieres en Lyonnois, Baron de Cury, dont une fille, femme de *François Andraut-de-Langeron*, Marquis de Maulevrier, pere du Maréchal de Maulevrier. Et du ſecond lit: — 6. Claude-Vidal de Rochefort, tige des Seigneurs de Prades, rapportés ci-après.

XV. Hugues-Joseph de la Tour, Comte de Saint-Vidal, Vicomte de Beaufort, Seigneur de la Rochette, fut maintenu dans ſa nobleſſe par M. *de Bezons*, Intendant en Languedoc, le 20 Janvier 1670. Il avoit épouſé, le 27 Février 1656, *Jeanne-Simonne d'Apchon*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Tournoelles & d'Abret, & d'*Alix d'Auteroche*. Sa poſtérité s'eſt éteinte dans ſon petit-fils Guillaume de la Tour-Saint-Vidal, né & batiſé à Ally, au Diocèſe de Saint-Flour, le 9 Décembre 1691, reçu Page de la grande Ecurie le 3 Janvier 1708, marié, en 1716, à *Marie-Suſanne de la Volpiliere*, & mort, le 2 Juin 1742, ſans enfans, ayant inſtitué pour ſon héritier *N... de Chavagnac*, ſon couſin, auquel eſt paſſée de cette maniere la Terre de Rochefort-d'Ally.

Seigneurs de Prades.

XV. Claude-Vidal de Rochefort-d'Ally, fils unique de Pierre-Antoine, Baron de Saint-Vidal, & de *Marguerite de Gineſtous*, ſa ſeconde femme, né en 1649, eut, du chef de ſa mere, la Seigneurie de Prades, paroiſſe de Sainte-Marie de Chazes, Diocèſe de Saint-Flour, le Pradel, Thiolan, Pomperan & Angezac. Il mourut au Château de Thiolan en Auvergne, en Juin 1708, & avoit épouſé, le 12 Mars 1674, *Marie Domjulien*, fille de *Louis Domjulien-de-la-Baume*, Seigneur de la Baume, de Rochevive, de Thezon, & de Vinazac en bas Vivarais, & de *Marie de Charbonel-de-Chauzon*, auſſi en bas Vivarais. Elle mourut en 1713, laiſſant: — Pierre de la Tour-de-Rochefort, qui ſuit; — & Marguerite, morte, en 1717, ſans alliance.

XVI. Pierre de la Tour-de-Rochefort, Seigneur de Prades, de Pradel, Thiolan & Pomperan, épouſa, le 25 Octobre 1707, *Marie de Vogué*, morte en 1715, fille de *Melchior*, Marquis *de Vogué*, Comte de Montlaur, Seigneur de Roche-Colombe, Saint-Maurice, &c. Grand-Bailli du Vivarais, & de *Gabrielle Mortier*, Dame de Champeſtiers, dont: — 1. Pierre-Joseph, qui ſuit; — 2. François-Cerice, Capitaine dans le Régiment de la Couronne; — 3. Henri-Louis, d'abord Chanoine de Brioude & de Saint-Claude, Grand-Vicaire de l'Evêché de Saint-Claude, mort Evêque de Châlon-ſur-Saone en 1753; — 4. Claude-Joseph; — 5. & Charles, dit *le Chevalier de Rochefort*, Colonel d'Infanterie.

XVII. Pierre-Joseph de la Tour-de-Rochefort, Seigneur de Prades, le Pradel, &c. a épouſé *Irene de Cantoinet*, dont nous ignorons s'il a poſtérité.

(*a*) Il y a apparence que Pomperan eſt la Seigneurie & le Château qui appartenoient à *Pomperan*, lequel ſuivit le Connétable de Bourbon, lorſque celui-ci paſſa au ſervice de Charles-Quint. *Du Bellay* rapporte que le Connétable de Bourbon, en s'enfuyant, au mois de Septembre 1523, coucha au Château de Pomperan, & ſa ſituation, ſuivant ce qu'on peut tirer de *du Bellay*, convient avec le Château de Pomperan dont il eſt ici queſtion. Si ceux qui ſont en état d'éclaircir ce fait hiſtorique vouloient bien le faire, les curieux leur en ſeroient obligés.

Branche des Comtes de Saint-Point.

XIV. Claude de Rochefort, quatrieme fils de Claude, Baron d'Ally, & de *Claire de la Tour-Saint-Vidal*, Dame de Senaret, batisé le 22 Novembre 1604, fut, après la mort de son frere aîné, & par les substitutions de sa Maison, Comte de Saint-Point & de Montferrand, & Baron de Senaret, au Diocèse de Mende, ce qui lui donna entrée aux Etats de Languedoc. Il fut aussi Seigneur de Saint Chely, de Taru, de Poignadorre & de Laval, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant-Colonel de son Régiment & de celui de Conti, & Gouverneur de Saint-Jean-de-Lône. Il testa le 22 Mars 1660, & mourut le 27 Juillet 1668. Il avoit épousé, le 13 Avril 1633, *Anne de Lucinge*, fille de *René de Lucinge*, Vicomte de Lomnes & des Alimes, &c. & d'*Honorade de Galles-la-Buisse*. Leurs enfans furent : — 1. Henri ; — 2. Jean-Batiste, qui suit ; — 3. Jean-Sylvestre, Ecclésiastique, batisé le 4 Octobre 1647, maintenu dans sa noblesse, avec son frere aîné, par M. *de Bezons*, le 10 Janvier 1670 ; — 4. Pierre ; — 5. Jean-Antoine-Claude, batisé le 5 Mai 1655, reçu Chanoine de l'Eglise de Saint-Pierre de Mâcon le 23 Juin 1672, Abbé de Saint-Martin de Saumont, & Prieur de Notre-Dame de Laval en 1691 ; — 7. Marie-Victoire, née en 1660, mariée à *N... de la Garde*, Marquis de Chambonas, Seigneur de Saint-Thomé ; — 8 & 9. Deux filles, Religieuses à la Visitation de Mâcon ; — & 9 autres enfans, morts jeunes.

XV. Jean-Batiste de Rochefort, Comte de Saint-Point & de Montferrand, Baron de Senaret, Seigneur de Saint-Chely, &c. Ecuyer d'Ecurie du Roi, Aide-de-Camp du Vicomte de Turenne, testa le 3 Juin 1672. Il avoit épousé, le 12 Novembre 1664, *Marie-Catherine Brulart*, fille de *Louis*, Marquis de Sillery, Vicomte de Puyzieulx, & de *Marie-Catherine de la Rochefoucaud*. De cette alliance naquirent : — 1. Jean-Amédée, qui suit ; — 2. Gaston ; — 3. Emmanuelle-Benedicte, Religieuse de la Visitation à Saint-Amour en Franche-Comté ; — 4. & Charlotte-Félicité, née le 21 Décembre 1677, mariée à *Claude-François Ferrier*, Marquis de Monciel.

XVI. Jean-Amédée de Rochefort, Comte de Saint-Point & de Montferrand, Baron de Senaret, né en 1666, servit sur mer ; se trouva au bombardement d'Alger, & mourut le 25 Décembre 1734. Il avoit épousé, 1°. le 24 Juillet 1690, *Marie Charrié*, fille d'*Eustache*, Baron de la Roche-Jully & de Juillenas, & de *Catherine Badol de Rochetaillé* ; & 2°. *Catherine d'André*. Du premier lit sont issus : — 1. Claude-Gabriel-Amédée, qui suit ; — 2. Louis-Victor-Auguste, Vicomte de Saint-Point, né le 19 Octobre 1694, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Rochefoucaud, mort à Montferrand, au Diocèse de Mende, en 1725. Il avoit épousé *Isabeau de Peiremale*, morte vers 1733, fille de *N... de Peiremale*, & de *N... de Buade*, laquelle descendoit d'un *Buade*, Seigneur de Cavairac, sous le regne de Saint Louis, dont Jeanne de Rochefort, mariée à *N... Marguerit*, Seigneur de Saint-Michel, au Diocèse de Toulouse ; — 3. Claude-~~Vital~~-Gaston [Vidal], né le 17 Juin 1696, ~~Abbé de Saint-Basle, au Diocèse de Reims, en 1716~~ ; — 4. Claude-Godefroi, né le 3 Janvier 1697, Enseigne de Vaisseaux, mort à la Rochelle en 1714 ; — 5. Joseph-Gabriel, dit *le Chevalier de Saint-Point*, né le 27 Juin 1699, Mestre-de-Camp de Cavalerie le 1 Novembre 1744, & Enseigne des Gardes-du-Corps en 1748 ; — 6. Guillaume-Aimé, Prieur de Houpelines ; — 7 & 8. N... de Rochefort ; & Marie-Catherine, mortes jeunes ; — 9. Marie-Jacquette, née le 7 Décembre 1697, morte en 1730 ; — 10. Pétronille, morte au berceau ; — 11. Emmanuelle-Christine, née le 2 Janvier 1702, Religieuse à Saint-Amour ; — 12. Jeanne-Marie-Elisabeth-Césarine, née le 10 Octobre 1705, mariée à *Louis-François de Framont*, Vicomte de Grese, au Diocèse de Mende ; — 13. Anne-Sophie, née le 20 Juillet 1709 ; — 14. Catherine-Françoise-Arthemise, née le 12 Mars 1710 ; & du second lit est venu : — 15. Jean-Amédée-Honoré, né le 26 Juillet 1728.

+ Prêtre, Vic. général de l'archev. de Reims, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale

†† Sous-D... abbé de ... mort le 12 ... dans sa 8...

XVII. CLAUDE-GABRIEL-AMÉDÉE DE ROCHEFORT-D'ALLY, Comte de Saint-Point & de Montferrand, Baron de Senaret, Seigneur de Saint-Chely & de Laval, né au Château de Saint-Point le 8 Mai 1691, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Rochefoucaud, mort, fort âgé, dans ses Terres en Bourgogne, au mois de Janvier 1774, avoit épousé, en 1724, *Anne-Félicité Alleman*, fille de *Pierre Alleman*, Comte de Montmartin, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Dauphiné, & de *Catherine Brulart-de-Sillery*, dont: — 1. CLAUDE-CHARLES, né en Août 1734, mort le 2 Juillet 1752; — 2. ANNE-CLAUDINE, née en Octobre 1725, mariée, le 3 Octobre 1752, à *Charles-Louis le Testu*, Comte de Balincourt; — 3. JEANNE-MARIE-FÉLICITÉ, morte le 10 Avril 1742; — 4. JOACHINE-EMMANUELLE-PERPÉTUE, née en 1728; — 5. CATHERINE-VICTOIRE, née en 1730; — 6. & LOUISE-CATHERINE, morte jeune.

Les armes: *de gueules, à la bande ondée d'argent, accompagnée de six merlettes de même, posées en orle.* Supports: *deux Anges en soutane bleue de Diacre.*

* ROCHEFOUCAUD (DE LA), en Angoumois, sur la riviere de Tarduere, à cinq lieues d'Angoulême. Petite Ville qui n'avoit que le titre de *Baronnie* lorsque FRANÇOIS I l'érigea en *Comté*, au mois d'Avril 1528, en faveur de FRANÇOIS, Baron DE LA ROCHEFOUCAUD. Ce *Comté*, au mois d'Avril 1622, fut érigé en *Duché-Pairie*, en faveur de FRANÇOIS, Comte DE LA ROCHEFOUCAUD, Chevalier des Ordres du Roi, & de ses hoirs & successeurs mâles. Elle a donné son nom à la Maison de LA ROCHEFOUCAUD, l'une des plus anciennes & des plus illustres du Royaume, tant dans l'Eglise que dans l'Epée, qui a produit un grand nombre de branches.

André du Chesne rapporte que quelques Auteurs ont écrit qu'elle tiroit son origine de celle de *Lezignem*, dont elle a de tout tems porté les armes brisées; mais n'ayant pu au vrai en découvrir la jonction, il s'est contenté d'en parler d'après les Chartes, titres & Histoires. Il y a, dans le Cabinet des Ordres du Roi, une Dissertation sur l'origine de cette Maison, écrite de la main de l'Abbé *le Laboureur*, qui y justifie la tradition immémoriale qui fait descendre la Maison de LA ROCHEFOUCAUD de celle de *Lezignem*, sans détruire l'avantage d'être sortie des anciens Ducs *de Guienne.* Quoi qu'il en soit de ces conjectures, nous en commençons la Généalogie, d'après *André du Chesne*, & l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome IV*, *p.* 419, à

I. FOUCAUD, I. du nom, Seigneur DE LA ROCHE en Angoumois, vivant du tems de ROBERT, Roi de France, & de *Guillaume*, II. du nom, Comte d'*Angoulême*: il assista, en 1019, avec ses enfans, à la donation que *Guillaume*, Evêque d'Angoulême, fit à l'Abbaye d'Uzerche, de l'Eglise de Saint-Bibien de Niocul. Il est qualifié SEIGNEUR TRÈS-NOBLE (*vir Nobilissimus Fulcaudus*, &c.) dans une Charte de l'Abbaye de Saint-Cybar d'Angoulême, de l'an 1026, par laquelle, du consentement de sa femme, il rendit à cette Abbaye des biens qu'il en avoit usurpés; &, en 1037, il fit don du lieu de Rabaut à l'Abbaye de Saint-Jean d'Angely. Il est qualifié, dans cet acte, *Fulcaudus generositatis maximæ ditatus.* DU CHESNE ajoute qu'il fut en si grande réputation, que sa Maison a tenu depuis à honneur d'être surnommée de son nom. De sa femme, appellée *Jarsande* dans la Charte de 1026, en faveur de l'Abbaye de Saint-Cybar, il eut: — 1. GUI, qui suit; — 2. AYMAR, surnommé *Donzel*, qui fut, avec *Magunce*, sa femme, un des principaux fondateurs du Prieuré de Saint-Nicolas de Coutures: il vivoit encore en 1060; — 3. HUGUES, auteur de la branche des Vicomtes de Chatelleraut, éteinte, au VIIe degré, dans AIMERY DE LA ROCHEFOUCAUD, II. du nom, Vicomte de Chatelleraut, vivant sous PHILIPPE-AUGUSTE, & mort

ſans enfans; — 4. & Foucaud, qui ſouſcrivit à la Charte de fondation de l'Abbaye de Saintes, faite, en 1047, par *Geoffroi Martel*, Comte d'Anjou. Il avoit épouſé *Alix*, Dame *de Merpins*, laquelle étoit veuve en 1059, ayant eu pour enfans: — Hugues de la Roche, ſurnommé *Bardon*, Chanoine de Saint-Hilaire de Poitiers, puis Religieux en l'Abbaye de Saint-Florent-lès-Saumur; — & Foucaud de la Roche, Chevalier, nommé, avec ſa mere, dans une Charte de l'an 1059.

II. Gui, Seigneur de la Rochefoucaud, I. du nom, fonda en 1060, ſous le regne de Philippe I, avec Aymar & Foucaud, ſes freres, le Prieuré de Saint-Nicolas de Coutures d'Argenſon, & celui de Saint-Florent, près de ſon Château de la Roche. Il fit auſſi quelques donations à l'Abbaye de Saint-Florent de Saumur, en l'abſence de Hugues, ſon autre frere, pere de Bozon, Vicomte de Chatelleraut. Celui-ci ſe plaignit dans la ſuite de ce que ſes oncles avoient fait une donation des biens, dont un quart lui appartenoit. Il eut de ſon épouſe, qu'on ne connoît point: — Gui, qui ſuit; — & Arnaud, lequel ſouſcrivit, avec ſon frere, à la Charte du Prieuré de Saint-Florent.

III. Gui, Seigneur de la Rochefoucaud, II. du nom, conſentit à la fondation du Prieuré de Saint-Florent, faite par ſon pere, & aſſiſta, en 1081, ſous le regne de Philippe I, à un accord que les Religieux de Saint-Florent de Saumur paſſerent avec ceux de Saint-Martial de Limoges. De ſa femme, nommée *Eve*, il eut: — 1. Gui, qui ſuit; — 2. Aimery, auquel le Recueil, concernant la Ville & les Comtes d'Angoulême, donne une fille, mariée à *Bozon de Jarnac*; — 3. & Hugues, dont on ne trouve que le nom.

IV. Gui, Seigneur de la Rochefoucaud, III. du nom, qui vivoit en 1096, ſous Philippe I, étant au Château de Luſſac, près de celui de la Roche, confirma, le 17 Octobre 1098, les donations que ſes pere & mere avoient faites au Prieuré de Saint-Florent-de-la-Roche, & mourut en 1120, laiſſant de ſa femme, dont le nom eſt ignoré: — Aymar, qui ſuit; — & une fille, femme de *Bozon*, Seigneur *de Jarnac*.

V. Aymar, Seigneur de la Rochefoucaud & de Vertueil, Chevalier, ſoutint diverſes guerres contre *Wlgrin*, II. du nom, Comte *d'Angoulême*, qui furent aſſoupies par l'entremiſe de *Gerard*, Evêque d'Angoulême, & mourut en 1140, ſous le Roi Louis *le Jeune*, laiſſant, pour fils unique:

VI. Gui, IV. du nom, Seigneur de la Rochefoucaud, de Vertueil, Marthon, Blanzac, &c. qui eut auſſi une fâcheuſe guerre contre *Guillaume*, Comte *d'Angoulême*. Il aſſiſta, en 1170, avec pluſieurs Seigneurs, à la Dédicace de Saint-Amand de Boëſſe, & eut pour enfans: — Foucaud, qui ſuit; — & Aimery, qui ſigna la Charte du douaire que Jean, Roi d'Angleterre, aſſigna à Isabeau, Comteſſe d'Angoulême, ſa femme, la ſeconde année de ſon regne.

Le *Gallia Chriſtiana*, Edit. de 1666, *Tome III*, *p.* 928, parle d'Etienne de la Rochefoucaud, Evêque de Rennes en Bretagne l'an 1156, mort le 5 Septembre 1166, & enterré dans le Cloître de l'Abbaye de Saint-Melaine.

VII. Foucaud, II. du nom, Seigneur de la Rochefoucaud, Vertueil, Blanzac, Marthon, &c. ſervit le Roi Philippe-Auguste contre les Anglois, demeura priſonnier à la bataille de Giſors en 1198, ſous le même Prince, avec pluſieurs autres Barons du Royaume, dit *Mathieu Paris*, dans la Vie de Richard, Roi d'Angleterre. Il étoit en liberté en 1200, aſſiſta au contrat de mariage de Jean, Roi d'Angleterre, avec *Iſabeau*, Comteſſe *d'Angoulême*, & eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré: — 1. Gui, V. du nom, Seigneur de la Rochefoucaud, qui fonda le Couvent des Cordeliers d'Angoulême, où il fut enterré, & mourut ſans enfans, laiſſant ſes biens à Aimery, ſon frere; — 2. Aimery, qui ſuit; — 3. Geoffroi, Seigneur de Vertueil, qui eut procès, pour cette Terre, avec *Hugues de Lezignem*, dit *le Brun*, Comte de la Marche, qui l'occupoit; & il fut convenu, au mois d'Octobre 1215, qu'il lui en feroit hommage & prêteroit ſerment de fidélité, ce qu'il fit; — 4. & une fille, mariée, & mere de *Pierre Poitevin*, Chevalier, l'un des exécuteurs teſtamentaires d'Aimery, ſon oncle.

VIII. Aimery, I. du nom, Seigneur de la Rochefoucaud, Vertueil, Marthon, Blanzac, Cellefroin, Bayers & Claiz, soutint, avec son frere, le procès contre le Comte *de la Marche*, au sujet de la Terre de Vertueil, & s'obligea d'en faire hommage, s'il en devenoit Seigneur. Il fit son testament en 1244, & son codicille en 1249, sous le Roi Saint-Louis. De son épouse, nommée *Létice*, que l'on croit fille de *Hugues l'Archevêque*, Seigneur de Parthenay, il eut: — 1. Gui, qui suit; — 2. Aimery, Seigneur de Bayers & de Claiz, mort sans enfans; — 3. Almodie, rappellée, avec ses sœurs, dans le testament de leur pere; — 4. Mahaud, femme de *Robert*, Seigneur *de Montberon*; — 5. & Alix, mariée à *Arnaud*, Seigneur *de Montauzier*.

IX. Gui, VI. du nom, Seigneur de la Rochefoucaud, Vertueil, Marthon, Blanzac & Cellefroin, suivit le parti de *Hugues le Brun*, Comte de la Marche, contre le Roi Saint-Louis; testa en 1295, élut sa sépulture en l'Abbaye de Grosbosc, auprès de ses pere & mere, & mourut la même année, sous le regne de Philippe *le Bel*. Il avoit épousé 1°. *Agnès de Rochechouart*, fille d'*Aimery*, VIII. du nom, Vicomte *de Rochechouart*, & de *Marguerite de Limoges*; & 2°. *Tors de Fronsac*. Du premier lit vinrent: — 1. Gui, en faveur duquel Alphonse de France, Comte de Poitiers, frere du Roi Saint-Louis, manda, en 1269, au Sénéchal de Saintonge d'entendre ses raisons & celles de son frere, contre le Seigneur *de Rochechouart*, touchant la succession de leur mere. Il testa en 1282, & mourut avant son pere, sans enfans; — 2. Aimery, qui suit; — 3. Geoffroi, Seigneur de Vertueil, Chanoine d'Angoulême; — 4. Aymar, Seigneur de Cellefroin, Doyen de l'Eglise de Bordeaux, après l'an 1300; — 5. Guillaume, Seigneur de Saint-Claude & de Saint-Laurent de Ceris; — 6. Foucaud, Cordelier, puis Archidiacre d'Angoulême, & Evêque de la même Eglise en 1310, mort vers 1313; — 7. Mahaud, mariée, par contrat de 1269, à *Josselin de Châteauneuf*, Chevalier; — 8. Marguerite, Prieure de Tusson; & du second lit: — 9. Fergant; — 10. & Agnès, mariée à *Foulques de Montauzier*.

X. Aimery, II. du nom, Seigneur de la Rochefoucaud, de Marthon, Blanzac, Bayers, &c. testa en 1297, & ordonna sa sépulture dans l'Abbaye de Grosbosc, & mourut la même année, sous le Roi Philippe *le Bel*. Il avoit épousé, en 1280, *Dauphine de la Tour*, veuve de *Renaud d'Aubusson*, & fille de *Bernard*, Seigneur *de la Tour* en Auvergne, & d'*Yolande*, sa femme. Elle testa en 1299, & eut de son mariage: — 1. Gui, qui suit;

2. Geoffroi, auteur de la branche des Seigneurs de Vertueil, dont nous parlerons en son rang, après les Marquis de Surgeres;

3. Aimery, Seigneur de la Boissiere, Chevalier, qui vivoit en 1362, marié à *Charlotte de Jaunay*, fille de *Charles de Jaunay*, Seigneur d'Ausance & de la Touche, & de *Philippe de la Haye*, dont — Gui de la Rochefoucaud, Seigneur de la Boissiere, qui eut procès, le 16 Juillet 1397, avec le Seigneur *de Montbazon*, pour la Terre du Breuil, qu'il disoit avoir eue de *Jeanne de Jaunay*, sa tante, qui l'avoit fait son héritier: il mourut vers 1400, pere de — Foulques de la Rochefoucaud, Seigneur de la Boissiere, qui reprit le procès de son pere, pour la Terre du Breuil, en 1406, & mourut sans enfans.

4. Marguerite, dont l'alliance est ignorée; — 5. & Agnès, Dame de Bayers, de Charrat & de Claiz, qu'elle porta en mariage à *Hugues de Confolant-Chabanois*, à condition d'en faire foi & hommage à son frere aîné. Aimery, II. du nom, eut encore, pour fille naturelle, — Létice de la Rochefoucaud.

XI. Gui, VII. du nom, Seigneur de la Rochefoucaud, de Blanzac, de Marthon, de Cellefroin & de Bayers, servit le Roi Philippe *le Long* dans la guerre de Flandres, en 1318, & ensuite le Roi Philippe de Valois, en 1338, avec trois Chevaliers & sept Ecuyers; fonda l'Eglise des Carmes de la Rochefoucaud, où il élut sa sépulture, par son testament de l'an 1344; & avoit épousé, en 1309, *Agnès de Culant*, fille de *Renoul*, Seigneur *de Culant* en Berri, & de Châteauneuf-sur-Cher, & de *Catherine de Çarency*, dont: — 1. Aimery, qui

fuit ; — 2. GEOFFROI, Seigneur de Puynaudin, Archidiacre d'Orléans, tuteur de GUI, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, fon neveu ; — 3 & 4. FOUCAUD & AYMAR ; — 5. GUILLAUME, Evêque de Luçon en 1380, mort le 27 Janvier 1387, Evêque de Maillezais, aujourd'hui la Rochelle ; — 6. GUYOT, Abbé de Saint-Crefpin-le-Grand en 1353 ; — 7. JEAN ; — 8. MARGUERITE, mariée à *Guillaume le Paumier*, Seigneur de Nevoy près Gien, & du Puy, veuve en 1380, lorfqu'elle tefta ; — 9. & AGNÈS.

XII. AIMERY, III. du nom, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, Marthon, Blanzac, Cellefroin & de Bayers, rendit, dès 1338, des fervices confidérables au Roi PHILIPPE DE VALOIS, dans fes guerres de Gafcogne, & depuis au Roi JEAN, dans celles qu'il eut à foutenir contre les Anglois aux pays de Poitou & d'Angoumois, où il fut fait Lieutenant de *Charles d'Efpagne*, Connétable de France. Il reconnut, le 5 Septembre 1349, que *Bernard, Raimond*, & *Jean de Maifieres*, Ecuyers, lui avoient livré le Château & la Châtellenie de la Rochebeaucourt, au Comté d'Angoulême, pour les garder au nom du Roi. Il étoit, en 1352, par ordre du Connétable *Charles d'Efpagne*, de la réduction du Château de Châtillon que tenoient les ennemis, & reçut, la même année, 2000 livres pour la garde de fes forterefles, qui étoient frontieres de celles des Anglois. Le Roi, en confidération de fes fervices, lui donna, par Lettres du 21 Mai 1354, la troifieme partie de la Terre de Saint-Germain-aux-Bois, & 300 liv. de rente à vie, à prendre fur fon Tréfor, lefquelles lui furent affignées avec autres 200 liv. fur les recettes de Limoges & de Poitou, le 19 Août 1355, dont il jouit toute fa vie ; eut encore, en 1356, la Terre de Boutteville en Angoumois, & 500 deniers d'or à l'écu, le 17 Octobre de la même année, que JEAN DE FRANCE, Duc de Berri, Comte de Poitiers, Lieutenant du Roi en Languedoc, lui procura, en le retenant dans fon Confeil. Il y fut depuis le 25 Juin 1357, jufqu'au 14 Avril fuivant, que le Roi l'établit Capitaine de Beaucaire. Enfuite il fut fait Capitaine-Général ès parties de Languedoc, d'Agenois & de Touloufe, en l'abfence du même Prince, à 10 écus d'or par jour, & fervit avec 3 Chevaliers & 23 Ecuyers, depuis le 3 Février 1358, jufqu'au 9 Juillet 1359, qu'il retourna à fon pays. Le Roi lui fit encore don de 1000 liv. le 1 Mai 1362 : il mourut le 16 Septembre fuivant, & fut enterré dans l'Eglife des Carmes de la Rochefoucaud, comme il l'avoit ordonné par fon teftament de la même année. Il avoit époufé 1°. *Marguerite de Barbefieux*, fille de *Vivien*, Seigneur *de Barbefieux* & de Jonfac, morte fans enfans ; & 2°. *Rogette de Grailly*, fille de *Pierre*, Seigneur *de Grailly*, Vicomte de Benauges & de Caftillon, & de *Rofamburge de Périgord*, fa feconde femme ; & fœur d'*Archambaud de Grailly*, Comte de Foix, dont font defcendus des Rois de Navarre. Du fecond lit fortit :

XIII. GUI, VIII. du nom, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, Marthon, Blanzac, Cellefroin, Bayers & Claiz, qui étoit fous la tutelle de GEOFFROI, fon oncle, en 1364 ; fut Confeiller & Chambellan des Rois CHARLES V & CHARLES VI, & de PHILIPPE LE HARDI, Duc de Bourgogne. CHARLES V, en reconnoiffance de fes fervices, & de ce qu'il avoit été l'un des premiers de la Guienne qui s'étoient mis fous fon obéiffance, après le traité de Bretigny, lui accorda, par Lettres du mois de Septembre 1370, que fes Terres fituées dans le reffort & Comté d'Angoulême, reffortiroient à l'avenir de fon Château de la Rochefoucaud ; obtint, par une attribution particuliere, la connoiffance de *tous délits* ; par d'autres Lettres du même tems, ce Prince lui donna fon ufage dans la forêt de Braconne ; fit, le 24 Avril 1373, hommage de la Terre de Vertueil, que le Roi lui avoit rendue ; combattit en champ-clos dans la ville de Bordeaux, en 1380, contre *Guillaume de Montferrand*, partifan Anglois, où il fut accompagné de 200 Gentilshommes de fon lignage, dit *Froiffard* ; fervit en Flandres en 1382 ; prétendit, en 1387, au mobilier de GUILLAUME DE LA ROCHEFOUCAUD, Evêque de Luçon & de Maillezais, comme étant fon neveu & plus proche héritier ; & au retour d'un voyage qu'il fit en Portugal, du confentement du Roi, il fut un des Seigneurs qui foutinrent les joûtes faites à Paris, en 1389, à l'entrée de la Reine ISABELLE DE BAVIERE ; reçut

plusieurs dons tant de Sa Majesté que du Duc de Bourgogne les années suivantes; vendit, en 1395, à MONSIEUR, LOUIS, Duc D'ORLÉANS, & à Madame *Valentine*, sa femme, une rente annuelle de 200 livres, ce qui fut ratifié par *Marguerite de Craon*, sa seconde femme, en 1396; continua de servir en Guienne sous le Duc D'ORLÉANS & le Connétable *d'Albret* en 1403; fit, en 1405, acquisition de la Terre de Marsillac & des quatre-quints de celle de Châteauneuf de *Guillaume de Craon*; & avoit acquis, par deux contrats passés en la ville de Tours le 3 Janvier 1398, la Terre de Montignac-Charente, moyennant 5400 livres, de *Pierre*, Seigneur *d'Amboise*, Vicomte de Thouars, Comte de Benaon, mort sans enfans en 1426; & la Terre de Thouriers, pour le prix de 1200 écus d'or, d'*Ingelger d'Amboise*, II. du nom, Seigneur de Rochecourbon. Il fit son testament en 1427, & avoit épousé 1°. *Jeanne de Luxembourg*, sœur du Comte de Saint-Pol, accordée par contrat de l'an 1384, le mariage accompli en 1385, morte sans enfans (*a*); & 2°. *Marguerite de Craon*, fille aînée de *Guillaume*, Vicomte de Châteaudun, & de *Jeanne*, Dame *de Montbazon*. Elle devint Dame de Montbazon, de Sainte-Maure & de Nouastre, après la mort de ses freres, par le partage qu'elle fit avec ses sœurs le 13 Novembre 1419. De cette seconde alliance vinrent : — 1. FOUCAUD, qui suit; — 2. HECTOR, mort jeune; — 3. AYMAR, dont nous allons parler ci-après; — 4, 5 & 6. AGNÈS, JEANNE, & LÉTICE, mortes sans alliance; — 7. CATHERINE, mariée à *François de Chaunay*, Seigneur de Chandenier; — 8. & MARGUERITE, mariée, par contrat de l'an 1399, ratifié en 1400, avec FOULQUES DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de la Boissiere.

AYMAR DE LA ROCHEFOUCAUD, troisieme fils de GUI, VIII. du nom, & de *Marguerite de Craon*, Seigneur de Montbazon, Sainte-Maure & de Nouastre, qu'il eut de la succession de sa mere, en rendit hommage le 13 Décembre 1436, servit contre les Anglois en 1441, transigea, en 1456, avec JEAN, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, son neveu (mentionné au XVe degré), qui lui céda la Terre de Bayers; mais cette transaction n'eut point d'exécution. La Terre de Bayers resta à JEAN, qui, en 1461, transigea avec MARGUERITE DE LA ROCHEFOUCAUD, sa femme, & lui transporta la Seigneurie de Bayers pour la dédommager des aliénations qu'il avoit faites de ses biens. Suivant un titre de l'an 1450, AYMAR DE LA ROCHEFOUCAUD fut Chambellan du Roi. Il épousa *Jeanne de Martreuil*, Dame de Hériçon, veuve d'*Antoine de Vivonne*, Seigneur de Bourgouin, & fille de *Guillaume de Martreuil*, Seigneur d'Aisié. Elle survéquit son mari, & vivoit encore en 1467. Ses enfans furent : — 1. JEAN DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de Montbazon & de Sainte-Maure, qui étudioit à Angers le 4 Décembre 1459, lorsqu'il obtint délai de faire hommage de sa Seigneurie de Montbazon. Il mourut, sans alliance, en 1465; — 2. FRANÇOISE, Dame de Montbazon, par le décès de son frere, mariée à *Jean d'Estouteville*, Seigneur de Torcy, &c. Grand-Maître des Arbalétriers de France, troisieme fils de *Guillaume d'Estouteville*, Seigneur de Torcy & de Blainville, & de *Jeanne*, Dame *d'Ondeauville*. Son mari obtint permission, en 1452, de fortifier la Terre de Nouastre, qu'il avoit eue en mariage, & plaidoit, en 1470, contre *Louis de Crussol*, pour la Terre de Martreuil : il n'eut point d'enfans; — 3. GUILLEMETTE, mariée, en 1456, à GUI DE LA ROCHEFOUCAUD, son cousin, Seigneur de Montendre, Sénéchal d'Angoumois, morte sans enfans; — 4. & JEANNE, qui devint héritiere des Terres de Mont-

---

(*a*) L'Abbé *le Laboureur* conjecture que du mariage de GUI, VIII. du nom, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, &c. avec *Jeanne de Luxembourg*, vint GUI, IX. du nom, qui fut institué héritier par le testament de son pere, de l'an 1392, & qui épousa *Marguerite de Craon*. Le même Ecrivain ajoute qu'en examinant les papiers de la Maison, on le justifieroit pleinement; mais en attendant de plus grandes preuves, nous suivons ce que disent le célebre *du Chesne*, &, d'après lui, l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne.

bazon, de Sainte-Maure & de Nouaſtre après le décès de ſes ſœurs. Elle étoit alors mariée à *Jean du Fou*, Chambellan du Roi, Grand-Echanſon de France, Bailli de Touraine, dont vint — Renée du Fou, Dame de Montbazon, Sainte-Maure & de Nouaſtre, femme 1°. de *Guillaume de la Marck*, Seigneur de Lumain; & 2°. de *Louis de Rohan*, III. du nom, Seigneur de Guemené, duquel deſcendent les Ducs de Montbazon, Pairs de France. *Voyez* Rohan.

XIV. Foucaud, III. du nom, Seigneur de la Rochefoucaud, Marthon, Blanzac, Bayers, Montignac, Marſillac & Thouriers, Conſeiller & Chambellan du Roi Charles VII, fut fait *Chevalier* devant le Château de Fronſac en 1451, avec Jean de Bourbon, Comte de Vendôme & autres; teſta en 1466, & mourut peu après. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Juillet 1427, *Jeanne de Rochechouart*, fille de *Geoffroi*, Vicomte de Rochechouart, Seigneur de Tonnay-Charente, & de *Marguerite Chenin*, Dame de Mauzé. Ses enfans furent: — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Aymar, Seigneur de Marthon, mort ſans lignée; — 3. & Gui, dit Foulques de la Rochefoucaud, Seigneur de la Boiſſiere, la Barde, Saint-Laurent & Châteaugaillard. Il vendit cette derniere Terre, à vil prix, à *Jean Barthon*, Chevalier, & eut deux garçons; ſçavoir: — Antoine de la Rochefoucaud, Seigneur de Magné, qui fut ſous la tutelle de Jean, ſon oncle, & plaida, pour le retrait des Terres que ſon pere avoit vendues, contre *Jean*, & *Pierre Barthon*, ſucceſſivement Evêques de Limoges, *Pierre Barthon*, Chevalier, & autres; & auſſi contre François de la Rochefoucaud, ſon couſin, comme fils & héritier univerſel de Jean, ſon oncle. Il fut débouté de ſa demande, par Arrêt de l'an 1491. — Le ſecond fils de Gui, dit Foulques, fut Hector de la Rochefoucaud, Seigneur de Magné, qui eut auſſi un différend, en 1514, pour quelques droits, contre *Antoine Blanchard*, Religieux Infirmier de Saint-Laurent.

XV. Jean, Seigneur de la Rochefoucaud, Montignac, Marſillac, Blanzac, Charente, Marthon & Thouriers, Chevalier, Conſeiller & Chambellan des Rois Charles VII & Louis XI, obtint, vers l'an 1445, permiſſion de fortifier Marſillac, & d'y bâtir un Château; fut nommé Gouverneur de Bayonne en 1453; choiſi, comme le plus grand de tous les Vaſſaux du Comte *d'Angoulême*, pour être Gouverneur de Charles d'Orléans, Comte d'Angoulême, & pour avoir la conduite de ſa perſonne & de toutes ſes Seigneuries, en 1467; fait Capitaine de 115 lances & de 160 Brigandiniers du ban & arriere-ban des pays de Saintonge & d'Angoumois, par Lettres du 26 Mars 1468, où le Roi le qualifie *ſon amé & féal Couſin*. Il étoit alors Sénéchal du Périgord, & eut encore la commiſſion de mettre en poſſeſſion du Duché de Guienne, en 1469, Charles de France, frere du Roi Louis XI; avoit cédé à Jean d'Orléans, Comte d'Angoulême, le 3 Février 1456, les quatre-quints de la Terre de Châteauneuf, pour des redevances que ce Comte prenoit ſur ſes Terres de la Rochefoucaud & de Marſillac; & avoit pris, en 1460, poſſeſſion du Château de Parthenay, qu'il prétendoit lui appartenir comme héritier de *Jean de Rochechouart*: il s'oppoſa, le 22 Juin 1468, au don que le Seigneur *de Belleville* avoit obtenu de la Terre de Montendre. Son teſtament eſt du 2 Décembre 1471, par lequel il ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe des Cordeliers de Vertueil, qu'il avoit fondée, & mourut peu après. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Février 1446, Marguerite de la Rochefoucaud, fille de Jean, Seigneur de Barbeſieux, &c. & de *Jeanne Sanglier*, Dame de Château-Guibert. Elle hérita des Terres de Barbeſieux, Vertueil, Blenac, Mucidan, Montendre, Montguyon, Coiron & Roiſſac. Il y eut un grand procès pour la validité de ſon mariage. Elle reſta veuve, & ſe remaria à *Hardouin*, IX. du nom, Baron *de Maillé*, fils d'*Hardouin* VIII, & de *Perrenelle d'Amboiſe*. Son ſecond mari rendit, à cauſe d'elle, hommage au Comte *d'Angoulême* en 1475. De ſon premier lit vint: — François, qui ſuit. Jean de la Rochefoucaud eut encore un fils naturel, nommé Colin de la Rochefoucaud, vivant en 1476.

XVI. François, I. du nom, Comte de la Rochefoucaud, Seigneur de Marſillac,

Marsillac, Barbesieux, Montendre, Montguyon, Coiron, Roissac, &c. Conseiller & Chambellan des Rois CHARLES VIII & LOUIS XII, eut l'honneur de tenir sur les Fonts de batême, en 1494, le Roi FRANÇOIS I, & de lui donner son nom. Ce Prince étant parvenu à la Couronne, le fit son Chambellan ordinaire, & érigea en sa faveur, en 1528, la Baronnie de *la Rochefoucaud* en *Comté*, en y incorporant celle de Marthon, les Châtellenies de Blanzac, Montignac, Vertueil, Saint-Laurent-de-Ceris & Cellefroin. Il avoit obtenu, au mois de Mars 1480, quatre Foires par an pour sa Terre de Montignac, & rendit hommage de toutes ses Terres au Comte *d'Angoulême* le 9 Juin 1486. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 30 Avril 1470, *Louise de Crussol*, fille de *Louis*, Seigneur de Crussol & de Beaudiner, Grand-Pannetier de France, Sénéchal de Poitou, & de *Jeanne de Levis - Florensac*; & 2°. *Barbe du Bois*, fille de *François*, Seigneur du Bois, de Cerdes, &c. Du premier lit vinrent: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. ANTOINE, tige de la branche des Seigneurs de Barbesieux, rapportée ci-après; — 3. HUBERT, Seigneur de Marthon, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, Ordre qu'il quitta; fut depuis Gouverneur d'Angoumois; testa le 11 Janvier 1566, & mourut, la même année, sans enfans de *Jeanne de Chazay*, qu'il avoit épousée par contrat du 10 Mars 1559; — 4. LOUIS, mort sans alliance; — 5. JACQUETTE, seconde femme de *François*, Vicomte *de Rochechouart*; — 6. ANNE, mariée à *François*, Seigneur *de Pompadour*; & du second lit: — 7. LOUIS, auteur de la branche des Marquis de Montendre, rapportée en son rang; — 8. JEAN, Evêque de Mende, Abbé de Saint-Amand & de Monstier-Neuf de Poitiers, mort le 24 Septembre 1538; — 9. & CATHERINE-CLAUDE, femme de *Joachim de Chabannes*, Baron de Curton, fils de *Jean*, & de *Françoise de Blanchefort*.

XVII. FRANÇOIS, II. du nom, Comte DE LA ROCHEFOUCAUD, Prince de Marsillac, Seigneur & Baron de Vertueil, Montignac, Charente, Thouriers, Marthon, Blanzac & Montendre, élut, par son testament de 1533, sa sépulture dans l'Eglise de Saint-François de Vertueil, ordonna que sa Chapelle de la Rochefoucaud fût achevée, laissa la tutelle de ses enfans à sa femme, & mourut la même année. Il avoit épousé, par contrat du 5 Février 1518, *Anne de Polignac*, Dame de Randan, veuve de *Charles de Beuil*, Comte de Sancerre, fille unique & héritiere de *Jean de Polignac*, Seigneur de Randan & de Beaumont, & de *Jeanne de Chambes*. Elle eut l'honneur, après la mort de son second mari, de recevoir l'Empereur CHARLES-QUINT & les Enfans de France en son Château de Vertueil en 1539, & ce Prince en fut si content, qu'il dit *n'avoir jamais entré en maison qui sentît mieux sa grande vertu, honnêteté & Seigneurie que celle-là*. Elle fit bâtir le Château d'Onzain, & achever la Chapelle magnifique de celui de la Rochefoucaud. Ses enfans furent: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. JEAN, Abbé de Marmoutier, de Villeloin, de Cormery en 1557, Maître de la Chapelle du Roi, mort à Vertueil en 1583. Il avoit été nommé, en 1572, par HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, tuteur des enfans mineurs de *Charlotte de Roye*, sa belle-sœur, seconde femme de FRANÇOIS DE LA ROCHEFOUCAUD, son frere aîné; — 3. CHARLES, tige des Comtes de Randan, rapportés ci-après; — 4. FRANÇOISE, mariée, par contrat passé au Château de Vertueil le 29 Mars 1540, à *Fréderic de Foix*, Comte de Candale, Captal de Buch, Seigneur d'Astarac & de Benauges, fils de *Gaston*, III. du nom, & de *Marthe*, Comtesse *d'Astarac*; — 5. LOUISE, nommée JEANNE dans le *Gallia Christiana*, Abbesse de Notre-Dame de Saintes en 1544 jusqu'en 1559; — 6. FRANÇOISE, dite *la Jeune*, Religieuse à Saint-Louis de Poissy, puis Abbesse de Notre-Dame de Saintes, après sa sœur, jusqu'en 1606; — 7. & MARIE, Religieuse professe à Saint-Louis de Poissy le 1 Juillet 1543, puis Prieure le 11 Juillet 1559, morte le 15 Mars 1561, âgée de 33 ans, enterrée sous un mausolée que FRANÇOISE *la Jeune*, sa sœur, lui fit élever à ses dépens. Ce fut pendant qu'elle étoit Prieure, que se tint le fameux Colloque de Poissy.

XVIII. FRANÇOIS, III. du nom, Comte DE LA ROCHEFOUCAUD & de Roucy,

Prince de Marsillac, Seigneur de Vertueil, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Lieutenant-Général en Champagne, se signala à la défense de la ville de Metz en 1552, où il commandoit 100 Chevaux-Légers; fut Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc *de Lorraine*, qu'il mena à la bataille de Saint-Quentin, où il fut fait prisonnier en 1557, & paya 100 mille livres de rançon. Il embrassa depuis le parti des Huguenots, pour lesquels il combattit à la bataille de Dreux en 1562, & à celle de Saint-Denis en 1567; servit aussi au siége de Chartres; fit paroître beaucoup de courage & de bravoure aux combats de la Roche-Abeille & du Port-de-Piles; aux siéges de Nontron, Lusignan & Poitiers; au secours de Châtelleraut, & à la bataille de Moncontour en 1569. Enfin il fut compris dans le massacre de la Saint-Barthelemi en 1572. C'étoit un Seigneur d'un esprit enjoué, doux & agréable. Il avoit épousé, 1°. en 1552, *Silvie Pic-de-la-Mirandole*, fille aînée de *Galeas Pic*, Prince de la Mirandole & de Concorde, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Hippolite de Gonzague*; &, 2°. par contrat du dernier Mai 1557, *Charlotte de Roye*, Comtesse de Roucy, fille puînée de *Charles de Roye*, Comte de Roucy, & de *Madelene de Mailly*, Dame de Conti, & sœur d'*Eléonore de Roye*, Princesse de Condé. Elle étoit morte le 15 Novembre 1572. Du premier lit il eut: —— 1. François, qui suit; & du second: —— 2. Josué, Comte de Roucy, tué au combat d'Arques le 21 Septembre 1589; —— 3. Henri, mort jeune, à Paris, en 1576; — 4. Charles, tige de la branche des Comtes de Roye & de Roucy, rapportée ci-après; — 5. Benjamin, Seigneur de Montignac, mort, sans alliance, en 1596; —— 6. Madelene, femme, par contrat du 4 Février 1583, de *Just-Louis*, Seigneur *de Tournon*, Comte de Roussillon, Bailli du Vivarais, & Sénéchal d'Auvergne; —— 7. & Isabeau, mariée à Jean-Louis de la Rochefoucaud, Comte de Randan, son cousin, dont il sera parlé à sa branche.

XIX. François, IV. du nom, Comte de la Rochefoucaud, Prince de Marsillac, Seigneur de Vertueil, &c. Conseiller du Roi en ses Conseils, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, servit dignement Henri IV, auquel il amena, à Nerac, 300 chevaux, & 800 hommes d'Infanterie; & fut tué par les Ligueurs, devant Saint-Yrier-la-Perche, le 15 Mars 1591, aimant mieux mourir que de fuir. Il avoit épousé, le 27 Septembre 1587, *Claude d'Estissac*, sœur & héritiere de *Charles*, Seigneur *d'Estissac*, mort sans enfans, & fille de *Louis*, Baron *d'Estissac*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de la Rochelle & du pays d'Aunis, & de *Louise de la Beraudiere*, sa seconde femme. Elle mourut le 21 Novembre 1608, laissant de son mariage: — François, qui a continué la descendance ci-après; — & Benjamin, Baron d'Estissac, dont nous allons parler avant la postérité de son aîné.

Benjamin de la Rochefoucaud, Baron d'Estissac, Mestre-de-Camp d'un vieux Régiment, se fit estimer par sa valeur & son zele pour la Religion & le service du Roi. Il épousa, en 1623, *Anne de Villoutreys*, fille de *Nicolas*, & d'*Anne de Moulins*. Ses enfans furent: — 1. François, dont nous allons parler; —— 2. une fille, Religieuse à Puyberland; —— 3. & Anne-Françoise-Charlotte, mariée, en 1662, à Charles-François de la Rochefoucaud, Marquis de Surgeres, fils de François, & d'*Anne de Philippier*, de la ville de Cognac.

François de la Rochefoucaud, Marquis d'Estissac, épousa, en 1657, *Françoise de Gelas-de-Voisins*, fille d'*Hector*, Marquis d'Ambres & de Leberon, Vicomte de Lautrec, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général en Languedoc en 1634, & de *Susanne de Vignolles*. De cette alliance sortirent sept enfans, dont: — deux garçons, morts jeunes; — la premiere des filles, Abbesse de Puyberland; — la seconde, Religieuse au même lieu; — la troisieme, nommée Elisabeth de la Rochefoucaud, Abbesse de Saint-Sauveur d'Evreux en 1698; — la quatrieme, Marie-Jeanne, Dame d'Estissac, mariée à *Henri-Joseph de Lezay-Lezignem*, dit *le Comte de Lezay*; — & la cinquieme,

Marguerite de la Rochefoucaud, Religieuse Carmélite au fauxbourg Saint-Jacques à Paris.

XX. François, V. du nom, premier Duc de la Rochefoucaud, Pair de France, Prince de Marsillac, &c. Chevalier des Ordres, Gouverneur du Poitou, né le 5 Septembre 1588, qui fit profession de la Religion Catholique, assista au Couronnement de la Reine Marie de Médicis, à Saint-Denis, femme du Roi Henri IV. Louis XIII l'honora du Collier de ses Ordres le 3 Décembre 1619, & le créa *Duc & Pair de France*, par Lettres données à Niort, au mois d'Avril 1622; mais, par l'avénement du Cardinal *de Richelieu* au Ministere, il ne prêta serment au Parlement que le 24 Juillet 1637. Il se signala au combat de l'Isle de Ré, & au siége de la Rochelle en 1628, & mourut, en son Château de la Rochefoucaud, le 8 Février 1650. Il avoit épousé, par contrat passé à Paris le 1 Mars 1611, *Gabrielle du Plessis-Liancourt*, fille de *Charles*, Seigneur de Liancourt, Chevalier des Ordres du Roi, premier Ecuyer de sa petite Ecurie, Gouverneur de Paris, & d'*Antoinette de Pons* (b), Marquise de Guercheville, Dame d'honneur de la Reine Marie de Médicis. Leurs enfans furent : — 1. François, qui suit; — 2. Louis, né à Poitiers le 23 Décembre 1615, dit *l'Abbé de Marsillac*, tenu sur les Fonts de batême, à Poitiers, par le Roi Louis XIII & la Reine, nommé Evêque de Lectoure, & Abbé de Saint-Jean-d'Angely, mort le 5 Décembre 1654; — 3. Hilaire-Charles, né le 14 Juin 1628, Chevalier de Malte, mort en 1651, à Saint-Amand en Berri; — 4. Aimery, né le 13 Mai 1633, mort jeune; — 5. Henri, né le 27 Juillet 1634, Abbé de Sainte-Colombe & de Notre-Dame de Celles, nommé à l'Abbaye de la Chaise-Dieu, & à celle de Fontfroide, le 15 Août 1698, après le décès d'Achille de la Rochefoucaud, son neveu. Louis XIV le nomma au Prieuré de Lanville le 16 Août 1689, & il mourut le 16 Décembre 1708, âgé de 74 ans; — 6. Marie-Elisabeth, née le 10 Août 1617, Abbesse de Saint-Sauveur d'Evreux pendant 49 ans, morte subitement le 22 Octobre 1698, âgée de 81 ans; — 7. Catherine, née le 25 Octobre 1619, Abbesse de Charenton, puis du Paraclet; — 8. Marie-Catherine, née le 16 Février 1622, mariée, par contrat du 27 Mai 1638, à *Louis-Roger Brulart*, Marquis de Puyzieulx & de Sillery, morte à Liancourt le 7 Mars 1698; — 9. Antoinette-Jeanne, née le 20 Mars 1623, morte en 1647; — 10. Gabrielle-Marie, née le 13 Décembre 1624, Abbesse du Paraclet, puis de Notre-Dame de Soissons en 1683, morte au mois de Novembre 1693, après avoir embelli cette derniere Eglise d'un riche Autel, d'un beau Chœur, de quantité de Chapelles, & de superbes bâtimens; — 11. Anne-Françoise, née le 20 Avril 1626, Coadjutrice de l'Abbaye de Saint-Sauveur d'Evreux, morte en 1685; — 12. & Louise, née le 19 Janvier 1630, Religieuse à la même Abbaye, & morte en 1651.

XXI. François, VI. du nom, Duc de la Rochefoucaud, Pair de France, Prince de Marsillac, &c. né le 15 Décembre 1613, Chevalier des Ordres, Gouverneur de Poitou, dont il se démit en 1632, se signala à la bataille d'Avein en 1635, servit dignement le Roi dans sa minorité; mais s'étant brouillé avec le Cardinal *Mazarin*, il embrassa le parti des mécontens de Paris, & fut blessé, le 19 Février 1649, d'un coup de pistolet dans la gorge, en combattant pour conduire un convoi dans cette Ville; servit aussi les Princes contre ce Ministre, & fut blessé au combat du fauxbourg Saint-Antoine en 1652. Il mourut à Paris le 17 Mars 1680, & est Auteur de deux excellens

---

(b) Cette *Antoinette de Pons* étoit sœur d'une autre *Antoinette de Pons*, femme de *Henri d'Albret*, Baron de Miossans, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Béarn, & mere de *Henri d'Albret*, II. du nom, Baron de Pons & de Miossans; & de *Françoise d'Albret*, mariée à *Jean de Grossolles*, III. du nom, Chevalier, Baron de Flamarens, de Montastruc, Buzet, &c. Mestre-de-Camp d'Infanterie, dont descendent les Marquis de Flamarens.

Ouvrages, le *Livre des Maximes*, & les *Mémoires de la Régence* de la Reine Anne d'Autriche. Il avoit épousé, par contrat passé à Mirebeau en Bourgogne, le 20 Janvier 1628, *Andrée de Vivonne*, Dame de la Chateigneraye, fille unique & héritiere d'*André de Vivonne*, Grand-Fauconnier de France, & de *Marie-Antoinette de Loménie*, dont : — 1. François, qui suit ; — 2. Charles, né le 29 Septembre 1635, Chevalier de Malte, qui eut l'Abbaye de Molesme, sur la démission du Prince *de Conti*, & s'en démit en faveur d'Alexandre, son frere : il mourut le 19 Novembre 1692 ; — 3. Henri-Achille, né le 8 Décembre 1642, Chevalier de Malte, Abbé de Fontfroide, de Beauport, & nommé à l'Abbaye de la Chaise-Dieu le 20 Janvier 1687, après la mort d'*Hyacinthe Serroni*, premier Archevêque d'Alby : il décéda le 19 Mai 1698, & fut enterré à Saint-Germain-des-Prés ; — 4. Jean-Batiste, dit le *Chevalier de Marsillac*, né le 19 Août 1646, reçu Enseigne au Régiment du Roi, Infanterie, le 29 Octobre 1666, puis Lieutenant le 8 Novembre de la même année, tué en Allemagne dans la campagne de 1672 ; — 5. Alexandre, dit *l'Abbé de Vertueil*, né en Avril 1655, Abbé de Beauport & de Molesme après son frere, mort Prieur de Bonnes-Nouvelles à Rouen, le 16 Mai 1721 ; — 6. Marie-Catherine, dite *Mademoiselle* de la Rochefoucaud, née le 22 Février 1637, qui légua un Annuel dans l'Eglise de Sainte-Geneviéve ; fit des fondations en la ville de la Rochefoucaud pour l'instruction de la jeunesse, & pour des pauvres filles, affligées de maladies incurables. Elle est morte le 5 Octobre 1711, & a été enterrée à Sainte-Geneviéve ; — 7. Henriette, appellée *Mademoiselle de Marsillac*, née le 15 Juillet 1638, morte le 3 Novembre 1721, âgée de 83 ans, 3 mois & 19 jours, après avoir testé le 10 Mars 1720, & fait des legs particuliers à chacun de ses domestiques, qu'elle nomma légataires universels du surplus de ses biens à partager entr'eux chacun à proportion de leurs legs ; — 8. & Françoise, appellée *Mademoiselle d'Anville*, née le 9 Août 1641, morte le 22 Mars 1708, aussi sans alliance.

XXII. François, VII. du nom, Duc de la Rochefoucaud, Pair & Grand-Veneur de France, Prince de Marsillac, Marquis de Guercheville, Duc de la Roche-Guyon, Marquis de Liancourt, Baron de Vertueil, &c. Chevalier des Ordres, Grand-Maître de la Garderobe, né le 15 Juin 1634, commença ses premiers services en 1652 ; se trouva au siége de Landrecie en 1655 ; fut Mestre-de-Camp d'un Régiment Royal de Cavalerie le 27 Mai 1666 ; accompagna le Roi à la conquête de la Flandre en 1667, le suivit à celle de la Franche-Comté en 1668 ; fut fait Gouverneur de Berri le 13 Décembre 1671 ; se signala au passage du Rhin en 1672, où il reçut un coup de mousquet qui lui fracassa l'épaule gauche ; se trouva aux siéges de Mastricht, de Besançon, de Limbourg, & aux prises de Valenciennes, Cambray, Ypres & Namur ; & est mort Grand-Veneur de France, le 11 Janvier 1714, âgé de 79 ans. Il avoit épousé, le 13 Novembre 1659, *Jeanne-Charlotte du Plessis-Liancourt*, fille unique de *Henri du Plessis*, Comte de la Roche-Guyon, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & d'*Elisabeth de Lannoy*. Elle mourut le 30 Septembre 1669, âgée de 24 ans, laissant : — 1. François, qui suit ; — 2. Henri-Roger, Marquis de Liancourt, né le 14 Juin 1665, d'abord Colonel du Régiment de la Marine le 7 Décembre 1683, qui se distingua à la bataille de Stafarde, où il fut blessé ; fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi le 23 Décembre 1702, & est mort le 21 Mars 1749, en son Château de Liancourt, âgé de 84 ans, sans alliance ; — 3. &, suivant *Moréri*, Charlotte-Françoise-Gabrielle, morte le 17 Août 1676, âgée d'environ 15 ans.

XXIII. François, VIII. du nom, Duc de la Rochefoucaud, en Angoumois, de la Roche-Guyon au Vexin-François, Pair de France, Prince de Marsillac, Marquis de Barbesieux, Comte de Duretal, Seigneur & Baron de Caheusac, Vertueil, Montignac, Charente, Thouriers, Montclard, Estissac, Saint-Clau, Genac, d'Anville, &c. né le 17 Août 1663, prêta serment entre les mains du Roi, pour ses charges de Grand-Veneur de France, & de Grand-Maître de

la Garderobe, en survivance de son pere, le 20 Novembre 1679, obtint une nouvelle érection en *Duché* de la Terre de *la Roche-Guyon*, pour ses enfans mâles & femelles, par Lettres données à Saint-Germain-en-Laye, enregistrées au Parlement le 27 Mars 1681; fut fait Colonel du Régiment de Navarre le 4 Septembre 1683; se trouva au siége de Luxembourg en 1688; se signala à la bataille de Fleurus en 1690, au combat de Steinkerque en 1692, à la bataille de Nerwinde en 1693, où il eut le pied cassé, dont il resta estropié; ensuite aux siéges de Mons & de Namur; commanda à la prise de plusieurs Places dans le Palatinat; fut fait Maréchal-de-Camp le 3 Janvier 1696; prêta serment au Parlement, en qualité de Duc & Pair de France, le 2 Septembre 1715; fut reçu Chevalier des Ordres le 3 Juin 1724; se démit de la charge de Grand-Veneur après le décès de son pere, & mourut à Paris le 22 Avril 1728, dans la 65e année de son âge. Son corps fut porté à la Rochefoucaud, sépulture de ses ancêtres. Il avoit épousé, par contrat du 22 Octobre 1679, *Madelene-Charlotte le Tellier*, fille aînée de *François-Michel le Tellier*, Marquis de Louvois, de Courtenvaux & de Barbesieux, Ministre & Secrétaire d'Etat, Chancelier des Ordres du Roi, Surintendant des Bâtimens, & d'*Anne de Souvré*, Marquise de Courtenvaux; & petite-fille de *Michel le Tellier*, Chancelier de France. Elle est morte à Paris le 18 Novembre 1735, dans sa 71e année: ses entrailles furent déposées à Saint-Sulpice, sa Paroisse, son cœur à Vertueil, & son corps fut inhumé à la Rochefoucaud. De ce mariage sont issus: — 1. François, Prince de Marsillac, né le 17 Avril 1681, mort le 29 Juillet 1699, enterré à Sainte-Geneviéve, au tombeau du Cardinal de la Rochefoucaud; — 2. Charles-Maurice, né le 15 Août 1684, mort le 21 Avril 1694, enterré à Sainte-Geneviéve; — 3. Michel-Camille, Prince de Marsillac, puis Duc de la Roche-Guyon, né le 6 Juillet 1686, Mestre-de-Camp du Régiment de Marsillac, Cavalerie, par Provisions données à Versailles le 7 Novembre 1705, & par d'autres du 26 Mars 1709, Mestre-de-Camp du Régiment d'Uzès, mort de la petite vérole à Cambray, le 5 Août 1712; — 4. Roger, dit *l'Abbé* de la Rochefoucaud, né le 27 Juillet 1687, nommé, au mois de Décembre 1707, à l'Abbaye du Bec-Heloin, vacante par le décès de l'Archevêque de Rouen; & à celle de Fontfroide, avec le Prieuré de Lanville, le 24 Décembre 1708. Il obtint un Bref du Pape pour jouir du revenu de ses Bénéfices & prendre l'épée; alla servir en Hongrie dans l'armée de l'Empereur, sous le nom de *Prince de Marsillac*; & y mourut le 18 Juin 1717, âgé de 30 ans; — 5. Gui, Comte de Duretal, né à Liancourt le 19 Septembre 1688, mort en Mai 1698, & enterré à Sainte-Geneviéve avec ses freres; — 6. Alexandre, qui suit; — 7. Aimery, Comte d'Anville, né à Paris le 15 Décembre 1691, mort le 1 Novembre 1699, & enterré, avec ses freres, à Sainte-Geneviéve; — 8. autre Gui, né à Paris le 8 Septembre 1698, reçu Chevalier de Malte de minorité, pourvu, en 1703, par le Grand-Maître de l'Ordre, de la Commanderie Magistrale de Pezenas, vacante par la mort du Comte *de Hauteville*. Il quitta l'Ordre de Malte au décès de Roger, son frere, & après avoir fait ses Caravannes, prit le titre de *Comte de la Rochefoucaud*; eut, le 1 Avril 1719, Commission de Mestre-de-Camp reformé, à la suite du Régiment de la Roche-Guyon, Cavalerie, & fut fait Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, par Brevet du 2 Juin 1730. Feu Louis XV le fit *Duc de la Roche-Guyon*, & lui donna le Régiment de Cavalerie de ce nom, vacant par la démission volontaire du Duc de la Rochefoucaud, son frere aîné. Il est mort à Paris, de la petite-vérole, le 16 Novembre 1731, & est inhumé à Sainte-Geneviéve. Il devoit épouser, quelques jours avant sa mort, Marie-Louise-Nicole de la Rochefoucaud, sa niéce, & le Pape avoit accordé des dispenses pour ce mariage; — 9. Madelene-Françoise, née le 11 Septembre 1689, Religieuse aux Filles de Sainte-Marie à Saint-Denis, morte le 22 Avril 1717; — 10. & Emilie, née le 9 Novembre 1700, dite *Mademoiselle* de la Rochefoucaud, mariée, le 4 Janvier 1725, à *Charles-Emmanuel de Crussol*, Duc d'Uzès, premier Pair de France, fils aîné de *Jean-Charles de Crussol*, Duc d'Uzès, premier Pair de France, Che-

valier des Ordres, & d'*Anne-Marie de Bullion*. Elle eſt morte de la petite vérole, au Château de Bonnelles, le 25 Octobre 1753.

XXIV. Alexandre, Duc de la Rochefoucaud & de la Roche-Guyon, né le 29 Septembre 1690, Seigneur de l'ancien Duché-Pairie de Hallwin, aujourd'hui Marquiſat de Maignelais, en Picardie, Prince ou Sire de Marſillac en Poitou, Marquis de Liancourt en Beauvoiſis, Comte de Duretal en Anjou, Baron de Vertueil, Marthon, Eſtiſſac, Anville, & Montignac en Angoumois, Grand-Maître de la Garderobe du Roi, en ſurvivance de ſon pere; porta d'abord le nom de *Comte de Montignac;* avoit été Garde-Marine en 1707, fit ſa premiere campagne dans l'Eſcadre du Chevalier *de Forbin;* fut fait Enſeigne de Vaiſſeau en 1708; s'embarqua à Dunkerque pour paſſer en Ecoſſe; fut Lieutenant en 1709, Capitaine en 1710; ſervit en cette qualité en 1711 & 1712; eut le Régiment de ſon frere la même année, à la tête duquel il ſe trouva aux ſiéges de Douay, du Queſnoy & de Bouchain. Par des Lettres-Patentes données à Marly au mois de Février 1713, enregiſtrées le 4 Mars ſuivant, que ſon pere obtint en ſa faveur, il fut créé *Duc de la Roche-Guyon;* fit la même année la campagne d'Allemagne, où il ſe trouva à la priſe de Landau & de Fribourg; fut fait Brigadier des Armées du Roi en 1719, ſervit en cette qualité en Eſpagne, ſe démit, en 1727, de ſon Régiment, en faveur de ſon frere, le Duc *de la Roche-Guyon*, & quitta le ſervice; mais après le décès de ſon frere, le Roi lui rendit ce même Régiment de Cavalerie, & il pria Sa Majeſté de vouloir bien le donner à Louis-Christophe de la Rochefoucaud-Langheac, Comte d'Urfé, ſon couſin, qui étoit Capitaine dans ce Régiment. Il fut reçu Chevalier des Ordres le 16 Mai 1728, & Duc & Pair de France au Parlement le 22 Février 1729; ſuivit le Roi en Flandres & en Allemagne pendant la campagne de 1744, où il fit les fonctions de ſa charge de Grand-Maître de la Garderobe. Sur la fin de la même année il fut diſgracié de la Cour, & exilé à ſa Terre de la Roche-Guyon; mais quelque tems après il eut permiſſion d'aller dans ſes autres Terres, & même de venir à Paris, & d'y reſter autant qu'il voudroit, enſorte que ſon exil fut réduit à ne pas aller à la Cour. Il eſt mort à Paris le 4 Mars 1762, & avoit épouſé, le 30 Juillet 1715, *Eliſabeth-Marie-Louiſe-Nicole de Bermond-du-Caylar-de-Thoiras-d'Amboiſe*, Comteſſe d'Aubijoux, fille unique & héritiere de *Jacques-François de Bermond-du-Caylar*, Marquis de Thoiras, Brigadier des Armées du Roi, & de *Françoiſe-Louiſe de Berard*, Dame de Bernis. Elle eſt morte en ſon Château de Liancourt le 30 Septembre 1752. De ce mariage ſont iſſus: — 1. François, Prince de Marſillac, né le 31 Décembre 1717, mort en Septembre 1718; — 2. autre François, Prince de Marſillac, né le 21 Octobre 1720, décédé le 19 Avril 1721; — 3. Marie-Louise-Nicole, dite *Mademoiſelle* de la Rochefoucaud, née le 22 Septembre 1716, mariée, le 28 Février 1732, par diſpenſe, à Jean-Batiste-Louis-Fréderic de la Rochefoucaud-de-Roye, ſon couſin, créé *Duc d'Anville*, &c. mentionné au XXIII[e] degré de la branche des Ducs d'Anville; — 4. Marie, dite *Mademoiſelle de la Roche-Guyon*, née au mois de Décembre 1718, mariée, le 18 Novembre 1737, à Louis-François-Armand de la Rochefoucaud-de-Roye, Duc d'Eſtiſſac, Gouverneur de Bapaume, ſon couſin, dont il ſera parlé dans la branche des Ducs d'Eſtiſſac; — 5. & Adélaïde, dite *Mademoiſelle de Marſillac*, né en Décembre 1721, morte à Paris, au Couvent de la Viſitation de la rue Saint-Jacques, le 9 Août 1737.

Comtes de Roye & de Roucy.

XIX. Charles de la Rochefoucaud, dit *de Roye*, troiſieme fils de François, III. du nom, Comte de la Rochefoucaud, & de *Charlotte de Roye*, Comteſſe de Roucy, ſa ſeconde femme, fut Comte de Roucy après le décès de ſon frere Josué, tué au combat d'Arques, & mourut à Paris en 1605. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Juillet 1600, *Claude de Gontaut-Biron*, fille puînée d'*Armand de Gontaut*, Seigneur de Biron, Chevalier des Ordres, Maréchal de France, & de *Jeanne*, Dame *d'Orneſan* & de Saint-Blancard. Elle mourut en

1617, laissant : — François, qui suit ; — & Charlotte de la Rochefoucaud, dite *de Roye*, femme de *Louis de Champagne*, Comte de la Suze, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & morte le 6 Septembre 1637.

XX. François de la Rochefoucaud, dit *de Roye* (I. du nom de sa branche), Comte de Roucy, Baron de Pierrepont, de Chef-Boutonne, de Blanzac, Nisy-le-Comte, &c. transigea, le 6 Octobre 1632, avec *Just-Henri de Tournon*, fille & héritiere de Madelene de la Rochefoucaud, sa tante, sur les successions de leurs ayeul & ayeule, & mourut en son Château de Roucy, le 3 Janvier 1680, âgé de 77 ans. Il avoit épousé, par contrat passé à Sedan le 13 Décembre 1627, *Julienne-Catherine de la Tour*, fille puînée de *Henri de la Tour*, Duc de Bouillon, Prince de Sedan, Pair & Maréchal de France, & d'*Isabelle de Nassau-Orange*. De cette alliance vinrent : — 1. Frédéric-Charles, qui suit ; — 2. Henri, Vidame de Laon, tué au siége de Mouzon en 1652 ; — 3. & Elisabeth-Charlotte, morte jeune.

XXI. Fréderic-Charles de Roye-de-la-Rochefoucaud, Comte de Roye & de Roucy, Lieutenant-Général des Armées de France en 1676, fit hommage à sa Majesté, des Fiefs & Comté de Roucy, &c. le 6 Juin 1681 ; alla, avec sa permission, en Dannemarck en 1683, y commanda les Armées du Roi de Dannemarck, en qualité de Grand-Maréchal, & fut fait Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant ; passa, en 1686, à Hambourg, où il séjourna quelque tems ; delà en Angleterre en 1688, où le Roi Jacques II le fit Pair d'Irlande ; & mourut à Bath, où il étoit allé prendre les eaux, le 9 Juin 1690, âgé de 57 ans. Il avoit épousé, par contrat du 3 Juin 1656, *Elisabeth de Durfort*, sa cousine-germaine, fille puînée de *Gui-Aldonce de Durfort*, Marquis de Duras & de Lorges, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'*Elisabeth de la Tour-de-Bouillon*. Elle se retira en Angleterre, pour la Religion P. R., en 1688, & mourut à Londres le 14 Janvier 1715, âgée de 82 ans. De ce mariage ils ont eu : — 1. François, qui suit ; — 2. Gui, Vidame de Laon, tué au siége de Luxembourg en 1684 ; — 3. Charles, tige des Ducs d'Estissac, rapportés ci-après ; — 4. Fréderic-Guillaume de Roye-de-la-Rochefoucaud, Comte de Champagne-Mouton, puis de Marthon, qui a suivi son pere en Dannemarck, s'est retiré ensuite en Angleterre, où il a eu un Régiment ; a été fait Comte & Pair d'Irlande, & nommé *Milord Lisfort*. La Reine Anne d'Angleterre l'a fait Colonel de l'un des six Régimens François, levés pour servir en Portugal, & Major-Général : il est décédé sans alliance ; — 5. Sophy-Charles, mort jeune ; — 6. Louis, dont la postérité sera mentionnée ci-après, sous le titre de *Ducs d'Anville* ;

7. Barthelemi, Comte de Chef-Boutonne, appellé *le Marquis* de la Rochefoucaud, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Flandres, Capitaine des Gardes de Madame la Duchesse *de Berri*, nommé, le 31 Mars 1720, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 3 Novembre 1724, âgé de 51 ans. Il avoit épousé, en Novembre 1715, *Pauline de Prondre*, fille de *Paulin*, Président en la Chambre des Comptes, & de *Marguerite Petit-de-Ravannes*, dont il a laissé, pour fille unique, — Marguerite-Pauline-Françoise de Roye-de-la-Rochefoucaud, née en 1716, mariée, le 10 Août 1733, à *Alexandre-Maximilien-Balthasard-Dominique de Gand-Villain-de-Merode*, & de Montmorency, Comte de Middelbourg, Colonel du Régiment de la Marine, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur de la ville de Bouchain, fait Maréchal-de-Camp le 20 Février 1734, fils de feu *Jean-Alphonse de Gand-Villain*, Prince d'Isenghien, & de *Marie-Thérese de Crevant-d'Humieres*, dont postérité ;

8. Charlotte de Roye, dite *de Roucy*, qui s'est retirée, avec sa mere, en Angleterre en 1688, où elle a été faite Gouvernante du Prince Guillaume & de la Princesse Marie, enfans du Roi Georges II, en Mars 1724 ; — 9. Henriette, qui passa aussi en Angleterre, & y épousa *Guillaume*, Comte *de Staffort*, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, duquel elle étoit veuve en 1697, sans enfans, morte à Londres le 21 Novembre 1732 ; — 10. Isabelle, Religieuse en l'Abbaye Notre-Dame de Soissons, morte, Abbesse de Saint-Pierre de

Reims, en Août 1711 ; — 11. Marie, Religieuse en la même Abbaye, puis Abbesse du Paraclet, Diocèse de Troyes, en Août 1705 ; — 12. & Eléonore-Christine de Roye, mariée, par contrat du 28 Février 1697, à *Jérôme Phelypeaux*, Comte de Pontchartrain, Secrétaire d'Etat, Commandeur, Prévôt & Maître des Cérémonies des Ordres du Roi, fils de *Louis Phelypeaux*, Comte de Pontchartrain, Chancelier de France, & de *Marie de Maupeou.* Elle est morte, âgée de 27 ans, le 13 Juin 1708, avec une grande réputation de vertu & de piété, mere, entr'autres enfans, du Comte *de Maurepas*, Chef du Conseil des Finances, sous le Roi régnant, en 1776.

XXII. François de Roye-de-la-Rochefoucaud, II. du nom, Comte de Roucy & de Roye, Seigneur de Pierrepont, Mestre-de-Camp du Régiment des Cravates, puis Capitaine des Gendarmes Ecossois, Commandant de la Gendarmerie, Gouverneur de Bapaume, partagea avec ses freres & sœurs le 25 Février 1692 ; fut nommé Lieutenant-Général des Armées du Roi en Décembre 1702 ; servit au siége de Brisac & à la bataille de Spire en 1703, à celle d'Hochstet en 1704, & mourut à Paris le 29 Novembre 1721, âgé de 61 ans. Il avoit épousé à Versailles, le 8 Février 1689, *Catherine-Françoise d'Arpajon*, morte le 8 Décembre 1716, fille unique de *Louis*, Duc *d'Arpajon*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Catherine-Henriette de Harcourt-Beuvron*, sa troisieme femme, Dame d'honneur de feu Madame la Dauphine. De leur mariage ils ont eu : — 1. François, qui suit ; — 2. *N.* ...., Marquis de Roucy, mort au mois de Mai 1711 ; — 3. Fréderic-Jérôme, né le 16 Juillet 1701, nommé Abbé de Saint-Romain de Blaye au mois de Novembre 1717, de Beauport au mois de Mai 1722 ; Prieur de Lanville, Diocèse d'Angoulême ; de Bonnes-Nouvelles, Diocèse de Rouen ; Archevêque de Bourges le 27 Janvier 1729, sacré le 7 Août même année par l'Archevêque de Rouen, assisté des Evêques de Laon & de Beauvais ; fait Prieur de la Charité-sur-Loire au mois d'Avril 1732 ; & le 29 Septembre 1738, élu Coadjuteur du Cardinal d'Auvergne à l'Abbaye de Cluny, au Chapitre-Général tenu ledit jour ; reçu Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit le 2 Février 1742 ; un des Présidens de l'Assemblée du Clergé de France, tenue en Avril suivant, & ès années 1750 & 1755 ; Titulaire le 16 Avril 1747, par le décès du Cardinal d'Auvergne ; nommé à l'Abbaye d'Aisnay le 7 Mai, créé Cardinal du titre de Sainte-Agnès hors les murs, la même année ; Ambassadeur de France à Rome en 1748 ; nommé à l'Abbaye de Saint-Vandrille en 1755, ensuite chargé du détail des affaires concernant la nomination aux Bénéfices ; fait Grand-Aumônier de France en 1756 ; mort le 29 Avril 1757, & inhumé dans le Chœur de l'Eglise Saint Sulpice ; — 4. Françoise-Marguerite, Religieuse à Notre Dame de Soissons, dont elle est devenue Abbesse en 1737 ; — 5 ~~& 6.~~ Elisabeth-Catherine, & Charlotte-Eléonore, Religieuses dans la même Abbaye.

Abbesse de ladite Abbaye Royale de Notre-Dame de Soissons, morte le 5. Février 1778 dans sa 81e année ; — 6.

XXIII. François de Roye-de-la-Rochefoucaud, Comte de Roucy & de Roye, Vidame de Laon, Baron de Pierrepont, Marquis de Séverac, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, par commission du 18 Novembre 1705, réformé après la paix d'Utrecht, & Brigadier des Armées du Roi le 1 Février 1719, mort le 24 Février 1725, âgé de 36 ans, & inhumé à Saint-Sulpice, avoit épousé, le 4 Septembre 1714, *Marguerite-Elisabeth Huguet*, morte à Paris le 4 Décembre 1735, âgée de 41 ans, fille unique d'*Alphonse-Denis Huguet*, Conseiller au Parlement de Paris, mort le 16 Février 1715, âgé de 80 ans, & de *Marguerite de Turmenies-Nointel*, laquelle, après le décès de son mari, se fit Religieuse. De ce mariage sont issus : — 1 & 2. deux garçons, morts au berceau ; — 3. Elisabeth, dite *Mademoiselle de Roucy*, née le 13 Décembre 1720, mariée, le 4 Mars 1737, dans la Chapelle de l'Hôtel de la Rochefoucaud, à *François-Joseph de Bethune*, Duc d'Ancenis, Colonel d'un Régiment de Cavalerie de son nom, ensuite Capitaine d'une des Compagnies des Gardes-du-Corps du Roi, fils unique de *Paul-François*, Duc *de Bethune*, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant-Général de ses Armées, & de *Julie-Christine-Régine Georges-d'Entraigues.* Voyez Bethune ;

BETHUNE ; — 4. FRANÇOISE-PAULINE, appellée *Mademoiselle de Roye*, née le 2 Mars 1723, mariée, le 29 Février 1740, à *Louis-Antoine de Gontaut*, Duc de Biron, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres, Colonel du Régiment des Gardes-Françoises ; — 5. & ISABELLE-ELÉONORE, dite *Mademoiselle de Séverac*, née posthume le 23 Août 1725, morte le 20 Mai 1726.

Ducs d'ESTISSAC, sortis des Comtes de ROYE & de ROUCY.

XXII. CHARLES DE LA ROCHEFOUCAUD-DE-ROYE, Comte de Blanzac, troisieme fils de FRÉDERIC-CHARLES, Comte de Roye & de Roucy, & d'*Elisabeth de Durfort*, fut successivement Colonel du Régiment de Guienne, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1704, Gouverneur de Bapaume, & est mort à Paris le 4 Septembre 1732, âgé de 67 ans. Il avoit épousé, par contrat du 3 Mai 1691, *Marie-Henriette d'Aloigny-de-Rochefort*, veuve de *Louis-Fauste de Brichanteau*, Marquis de Nangis, & fille de *Henri-Louis d'Aloigny*, Marquis de Rochefort, Maréchal de France, & de *Madelene de Laval-Boisdauphin*. Elle est morte à Paris le 18 Octobre 1736, dans sa 73e année, ayant eu : — 1. N....., né en Septembre 1695, mort au berceau ; — 2. LOUIS-FRANÇOIS-ARMAND, qui suit ; — 3. GENEVIÉVE-ARMANDE, mariée, le 30 Décembre 1708, à *Philippe-Aymar de Clermont*, Comte de Tonnerre, ci-devant Colonel du Régiment de Poitou, Infanterie, fils de *François-Joseph*, Comte de Clermont & de Tonnerre, & de *Marie de Hannivel-de-Mennevillette*. Elle est décédée à Paris le 24 Octobre 1745, âgée de 54 ans ; — 4. & MARIE-LOUISE, mariée, en 1718, à *Guy-Marie de Lopriac*, Marquis de Coetmadeuc & d'Aserac, dit *le Comte de Donges*, Maréchal-de-Camp au mois de Juin 1744.

XXIII. LOUIS-FRANÇOIS-ARMAND DE LA ROCHEFOUCAUD-DE-ROYE, d'abord appellé *le Comte de Marthon*, puis *Comte de Roucy*, né le 22 Septembre 1695, Mestre-de-Camp du Régiment de Conti, Infanterie, Gouverneur de la ville de Bapaume en Septembre 1732, après le décès de son pere ; Brigadier d'Infanterie le 20 Février 1734 ; a été créé *Duc* par brevet le 24 Octobre 1737, sous le nom de *Duc d'Estissac* ; reçu Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1749, & Grand-Maître de la Garderobe de Sa Majesté ; est devenu chef des nom & armes de sa Maison, par la mort du dernier Duc DE LA ROCHEFOUCAUD, son beau-pere, en 1762. Il a épousé, le 18 Novembre 1737, en la Chapelle de l'Hôtel de la Rochefoucaud, MARIE DE LA ROCHEFOUCAUD, dite *Mademoiselle de la Roche-Guyon*, sa cousine, 2e fille d'ALEXANDRE, DUC DE LA ROCHEFOUCAUD & de la Roche-Guyon, & d'*Elisabeth-Marie-Louise-Nicole de Bermond-du Caylar*, dont : — 1. FRANÇOIS-ALEXANDRE-FRÉDERIC, qui suit ; — 2. ARMAND-ALEXANDRE-ROGER, appellé *le Comte de Duretal*, né le 19 Octobre 1748, — 3. EMILIE-ALEXANDRINE, née le 31 Décembre 1742, mariée au Prince *de Montmorency-Robecque*, Grand-d'Espagne ; — 4. & ADÉLAÏDE-MARTINE, née le 7 Novembre 1745, morte.

XXIV. FRANÇOIS-ALEXANDRE-FRÉDERIC DE LA ROCHEFOUCAUD, né le 11 Janvier 1747, Duc de Liancourt, a épousé, en Août 1764, *Félicité-Sophie de Lannion*, fille aînée d'*Hyacinthe-Cajétan*, Comte de Lannion, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Mahon, décédé en 1762, & de *Marie-Charlotte-Félicité de Clermont-Tonnerre*, morte le 16 Novembre 1774. Ils vivent, en 1776, ~~sans enfans~~. ils ont deux Garçons mariés, François et alexandre de la Rochefoucauld.

Ducs d'ANVILLE, sortis des Comtes de ROYE & de ROUCY.

XXII. LOUIS DE LA ROCHEFOUCAUD-DE-ROYE, d'abord appellé *le Chevalier de Roucy*, puis *Marquis de Roye*, sixieme fils de FRÉDERIC-CHARLES, Comte de Roye & de Roucy, & d'*Elisabeth de Durfort*, fut fait Lieutenant-Général des Galeres de France le 1 Mai 1704, Marquis de la Ferté-sous-Jouarre, mourut à Paris le 6 Mai 1751, & est inhumé à Saint-Sulpice. Il avoit épousé, en Janvier 1704, *Marthe du Casse*, fille de *Jean du Casse*, Chef d'Escadre, puis

Lieutenant-Général des Armées navales du Roi, Gouverneur de Saint-Domingue, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Chevalier de la Toison d'or, décédé au mois de Juillet 1715, & de *Marthe Baudry*. Elle est morte le 7 Décembre 1743, âgée de 82 ans, & a laissé de son mariage : — JEAN-BATISTE-LOUIS-FRÉDERIC, qui suit; — & MARTHE-CHARLOTTE, née le 10 Décembre 1713, nommée Abbesse de Saint-Pierre de Reims le 14 Mai 1744.

XXIII. JEAN-BATISTE-LOUIS-FRÉDERIC DE LA ROCHEFOUCAUD-DE-ROYE, appellé d'abord *le Marquis de Roucy*, né le 17 Août 1709, pourvu, en survivance de son pere, de la charge de Lieutenant-Général des Galeres de France le 7 Décembre 1720, créé *Duc* par brevet de Sa Majesté, sous le nom de *Duc d'Anville*, le 15 Février 1732; fait Lieutenant-Général des Armées navales au mois de Janvier 1745, eut, en cette qualité, le commandement d'une Escadre de dix-huit vaisseaux de guerre, qui mit à la voile à Brest au mois de Juin 1746, & fut dans l'Amérique porter des secours & des munitions de guerre & de bouche aux Isles Françoises. Ce voyage fut malheureux par les tempêtes qui disperserent les vaisseaux à la vue de l'Acadie, qu'on avoit dessein de prendre sur les Anglois. La maladie se mit dans les équipages & les troupes de débarquement. Il en décéda les trois quarts, & le Duc d'Anville fut du nombre des morts, le 28 Septembre 1746, âgé de 37 ans. Il avoit épousé, le 28 Février 1732, MARIE-LOUISE-NICOLE DE LA ROCHEFOUCAUD, fille aînée du feu Duc DE LA ROCHEFOUCAUD, & d'*Elisabeth-Marie-Louise-Nicole de Bermond-du-Caylar*, dont il a laissé : — 1. LOUIS-ALEXANDRE, qui suit; — 2. ELISABETH-LOUISE, née le 17 Juin 1740, mariée, le 29 Avril 1757, à *Antoine-Auguste de Rohan Chabot*, Comte de Maillé-la-Marche, dit le *Comte de Chabot*, — 3. & ADÉLAÏDE-EMILIE, née le 4 Octobre 1745.

XXIV. LOUIS-ALEXANDRE, DUC DE LA ROCHEFOUCAUD & de la Roche-Guyon, Prince de Marsillac, né le 11 Juillet 1743, neveu à la mode de Bretagne du Duc *d'Estissac*, Colonel du Régiment de la Sarre en Avril 1767, a épousé, par contrat signé le 7 Décembre 1762, célébration le 13, *Louise-Pauline de Gand-de-Merode-de-Montmorency*, née le 7 Avril 1747, & sœur cadette de la Comtesse de Lauraguais. Elle est morte, depuis quelques années, d'une chûte de cheval.

Comtes de RANDAN, éteints, sortis de la branche aînée.

XVIII. CHARLES DE LA ROCHEFOUCAUD, fils puîné de FRANÇOIS, II. du nom, Comte DE LA ROCHEFOUCAUD, & d'*Anne de Polignac*, Dame de Randan, Seigneur du Luguet, Sigone & Cellefroin, Comte de Randan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, Colonel-Général de l'Infanterie Françoise, & Ambassadeur en Angleterre sous FRANÇOIS II, se trouva au siége de Metz; mourut d'une blessure qu'il reçut à celui de Rouen, le 4 Novembre 1562, âgé de 37 ans, & fut inhumé derriere le Chœur de l'Eglise Métropolitaine, où se voient deux épitaphes, l'une latine, & l'autre françoise. Il avoit épousé *Fulvie Pic-de-la-Mirandole*, Dame d'honneur de la Reine LOUISE DE LORRAINE, femme du Roi HENRI III, & fille puînée de *Galeas Pic*, Prince de la Mirandole, dont : — 1. JEAN-LOUIS, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Cardinal du titre de Saint-Calixte en 1607; fait Grand-Aumônier de France, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, Evêque de Clermont, puis de Senlis, Conseiller d'Etat, Abbé de Tournus, de l'Aumône ou du petit Cîteaux, de Monstier-Saint-Jean, & de Sainte-Geneviéve de Paris, où il mourut Sous-Doyen du Sacré-Collége, le 14 Février 1645, âgé de 88 ans, & fut inhumé sous un magnifique tombeau; — 4. ALEXANDRE, Prieur de Saint-Martin en Vallée, Abbé de Saint-Pourçain, qui prit imprudemment le parti de *Marthe Brossier*, prétendue démoniaque, & en mourut de chagrin; — 5. & MARIE-SILVIE, mariée, par contrat passé à Paris le 27 Octobre 1579, à *Louis de Rochechouart*, Baron de Chandenier, fils de *Claude*, & de *Jacqueline Baul-*

dot, dite *de Mailly*. Après le décès de son mari, elle se rendit Carmélite au fauxbourg Saint-Jacques à Paris en 1610, & y mourut.

XIX. Jean-Louis de la Rochefoucaud, Comte de Randan, Baron du Luguet, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur d'Auvergne, Capitaine de 100 hommes d'armes, suivit le parti de la Ligue, & fut tué le 10 Mars 1590. en voulant recouvrer Issoire, que la Noblesse du parti du Roi avoit surpris. D'Isabelle de la Rochefoucaud, sa cousine, fille de François, III. du nom, Comte de la Rochefoucaud, & de *Charlotte de Roye*, Comtesse de Roucy, sa seconde femme, il laissa :

XX. Marie-Catherine de la Rochefoucaud, en faveur de laquelle le Roi érigea le *Comté de Randan* en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois de Mars 1661, enregistrées au Parlement le 15 Décembre 1663, & en la Chambre des Comptes le 25 Juin 1664. Ces Lettres d'érection portent que ce Duché-Pairie passera à la Comtesse de Fleix, sa fille, & à ses descendans mâles & femelles. Elle avoit épousé, le 8 Août 1607, *Henri de Bauffremont*, Marquis de Senecey, Chevalier des Ordres du Roi, Ambassadeur en Espagne en 1618, tué au siége de Royan en 1622, fils de *Claude de Bauffremont*, Marquis de Senecey, Bailly de Châlon-sur-Saone, Gouverneur d'Auxonne, & de *Marie de Brichanteau.* Elle fut premiere Dame d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, & Gouvernante du Roi Louis XIV; mourut le 10 Mai 1677, âgée de 89 ans, & fut inhumée daus l'Eglise Sainte-Geneviéve. — *Marie-Claire de Bauffremont*, leur fille, épousa *Jean-Batiste-Gaston de Foix*, Comte de Fleix, auquel elle porta le Duché de Randan. Elle en étoit veuve en 1646. *Voyez* Randan.

Branche des Seigneurs de Barbesieux, *& Marquis de* Langheac, *sortie de la premiere.*

XVII. Antoine de la Rochefoucaud, Seigneur de Barbesieux & de Ravel, second fils de François, I. du nom, Comte de la Rochefoucaud, & de *Louise de Crussol*, sa premiere femme, eut, par le partage qu'il fit avec son frere le 7 Juin 1518, les Seigneuries de Barbesieux & de Ravel. Il étoit, en 1485, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, Chevalier de son Ordre, & Capitaine de 50 hommes d'armes, fut fait prisonnier à la bataille de Pavie en 1525; fut pourvu de la charge de Lieutenant-Général des Galeres en 1528; commanda en chef dans la ville de Marseille en 1536; & mourut en 1537. Il avoit épousé *Antoinette d'Amboise*, veuve de *Jacques d'Amboise*, Seigneur de Bussy & de Ravel, & fille de *Gui d'Amboise*, Seigneur de Ravel, & de *Françoise Dauphine.* Elle devint héritiere des Terres & Seigneuries de Chaumont, Meillan, Charenton, Preuilly, &c. après la mort de *Georges d'Amboise*, son cousin, & de *Catherine d'Amboise*, Comtesse d'Auxerre, sa tante; prit une troisieme alliance avec *Louis de Luxembourg*, Comte de Roucy; & mourut en 1552. Les enfans qu'elle eut de son second mari furent : — 1. Gilbert, établi Grand-Sénéchal de Guienne le 10 Mai 1539, mort à Lyon, au retour de la bataille de Cerisoles, en 1544.

2. Charles de la Rochefoucaud, Seigneur de Barbesieux, Linieres, Meillan, Preuilly, Charenton, & le Blanc en Berri, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de l'Isle de France le 20 Juillet 1532, puis Gouverneur de Paris le 12 Mars 1533, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne & de Brie en 1568; Grand-Sénéchal de Guienne après Gilbert, son frere aîné; créé Chevalier des Ordres le 31 Décembre 1578; & mort le 15 Juin 1583. Il avoit épousé, par contrat du 1 Décembre 1545, *Françoise Chabot*, fille de *Philippe*, Comte de Buzançois, Amiral de France, & de *Françoise de Longwy*, Comtesse de Buzançois & de Charny, dont trois filles; sçavoir : — Françoise de la Rochefoucaud, Dame de Barbesieux, mariée, par contrat du 21 Janvier 1578, à *Claude*, Marquis *d'Epinay*, Comte de Duretal & de Mathefelon, fils de *Jean*,

Marquis d'Epinay, & de *Marguerite de Scepeaux ;* — Antoinette, Dame de Linieres, épouse d'*Antoine de Brichanteau*, Seigneur de Nangis, Chevalier des Ordres, fils de *Nicolas*, Seigneur de Beauvais-Nangis, & d'*Anne d'Aguerre ;* — & Charlotte de la Rochefoucaud, Dame de Vendeuvre, mariée, par contrat du 8 Novembre 1589, à *François des Barres*, Seigneur de Neufvy-Banegon en Bourbonnois.

3. Antoine, Seigneur de Chaumont, qui suit; — 4. François, Seigneur de Ravel, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi en 1549, marié à *Eléonore de Vienne*, fille de *François*, Seigneur de Ruffey, & de *Guillemette de Luxembourg-Brienne*, de laquelle il eut trois filles. L'aînée, Charlotte de la Rochefoucaud, femme de *Louis de Combourfier*, Seigneur du Terrail; la seconde, Gilberte, mariée, le 5 Août 1584, à *Jean*, Vicomte *d'Estaing*, Seigneur de Murol; & la troisieme, Pernelle de la Rochefoucaud, femme du Seigneur de Bresons & de Montreal, mort le 13 Octobre 1621.

5. Catherine, mariée 1°. à *Charles de Chabannes*, Seigneur de la Palice, fils de *Jacques*, II. du nom, Maréchal de France, & de *Marie de Melun*, sa seconde femme; 2°. en 1559, à *René du Puy-du-Fou*, Seigneur de Combronde; & 3°. à *Charles Rouault*, Seigneur de Landreau. Elle mourut en 1577; — 6. Marguerite, mariée 1°. à *Pierre du Puy*, Seigneur de Vatan; &, 2°. le 17 Mai 1554, à *Claude de Bourbon*, Seigneur de Busset; — 7. Benedicte, Abbesse de Saint-Jean d'Autun; — 8. & Antoinette, Religieuse.

XVIII. Antoine de la Rochefoucaud, Seigneur de Chaumont-sur-Loire, Chevalier de l'Ordre du Roi, & son Chambellan, partagea avec son frere aîné Charles, le 14 Juillet 1553, & avoit épousé, le 7 Octobre 1552, *Cécile de Montmirail*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Chambourcy, Maître des Requêtes, & de *Louise de Selve*, dont: — 1. Jacques, qui suit; — 2. Charles-Isaac, mort jeune; — 3. François, Abbé de la Réau; — 4. Antoine, Prieur de Saint-Portien, sacré Evêque d'Angoulême le 5 Juin 1608, qui assista à l'Assemblée du Clergé à Paris en 1615; souscrivit au Concile de Bordeaux en 1624; mourut dans son Palais Episcopal le 24 Décembre 1634, & fut inhumé en sa Cathédrale devant le grand Autel; — 5. Françoise, mariée à *Bertrand de Fayolles de-Mellet*, Seigneur de Neufvy & de Saint-Martial, Mestre-de-Camp d'un Régiment; — 6. Jeanne, femme, par acte du 6 Janvier 1579, de *Jean-Antoine de Mauleon*, en Gascogne; — 7. Marguerite, Chanoinesse de Remiremont; — 8. Charlotte, femme de Gaston de la Rochefoucaud, Seigneur des Salles, son cousin, troisieme fils de Louis, Seigneur de Montendre, & de *Jacquette de Mortemer ;* — 9. Marie, Abbesse du Paraclet en Champagne, morte le 19 Février 1639; — 10. & Eléonore, mariée, le 9 Janvier 1600, à *Marc de Polignac*, Seigneur d'Abdiac & de Lardeyrol en Velay, à cinq quarts de lieue du Puy.

XIX. Jacques de la Rochefoucaud, Seigneur de Chaumont-sur-Loire & de Langheac, par donation de sa femme du 5 Mai 1609, avoit épousé, par contrat du dernier Août 1586, *Françoise de Langheac*, fille & héritiere de *Jean*, Seigneur dudit lieu, & de *Marie de Chabannes*, dont: — 1. Louis-Antoine, qui suit; — 2. François, Baron de Monclar, allié avec *Dauphine de Taillac*, fille de *Tristan de Taillac*, Seigneur de Mergeride; — 3. Jean, Seigneur de Brassac en Auvergne, qui ne laissa de *Barbe du Floquet*, son épouse, qu'une fille, morte jeune; — 4. Charles-Ignace, tige des Comtes de Lorac, Marquis de Rochebaron, rapportés ci-après; — 5. Jean-Jacques, Chevalier de Malte; — 6. Louis, Religieux de l'Ordre de Cluny en 1622; — 7. Henri, tige des Comtes de Cousage, mentionnés en leur rang; — 8. Marie, femme de *Thibaut de Lastic*, Seigneur de Gabriac; — 9. Françoise, épouse de *Balthasard*, Seigneur *de Chavagnac ;* — 10. Isabelle-Gabrielle, Dame en partie de Combronde, mariée 1°. à *Jean du Quesnel*, Seigneur de Saint-Just; & 2°. à *Louis de Saint Priest ;* — 11. Marguerite, Religieuse aux Chasses avant 1609; — 12. Anne-Marie, Abbesse du Paraclet après sa tante, morte le 28 Mai 1646; — 13. & Catherine.

XX. Louis-Antoine de la Rochefoucaud, Seigneur de Chaumont, de Langheac & de Saint-Ilpice, par donation de sa mere du 3 Décembre 1609, dit *le Baron de Langheac*, mourut le 16 Janvier 1652. Il avoit épousé, le 10 Mars 1611, *Louise de la Guiche*, fille de *Jean*, Seigneur de Bournoncle, & de *Françoise de Lastic*, dont : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Henri-Gaston, Marquis de Langheac, auteur des Comtes de Saint-Ilpice, rapportés après la postérité de son aîné ; — 3. autre Jean, Seigneur de Lastic, qui eut des enfans de *Jeanne de Pontault*, son épouse ; — 4. François, Comte de Langheac ; — 5. Christophe, Seigneur de Bournoncle ; — 6. une fille, mariée au Seigneur *de Séverac* ; — 7. & Marguerite, alliée, en 1638, à *Philibert-Christophe d'Apchier*, Seigneur de la Garde.

XXI. Jean de la Rochefoucaud, Marquis de Langheac, épousa *Françoise-Marie d'Urfé*, fille de *Charles-Emmanuel Lascaris*, Marquis d'Urfé, & de *Marguerite d'Alegre*, de laquelle il a eu : — 1. Jean-Antoine, qui suit ; — 2. Emmanuel, Prêtre de l'Oratoire, nommé, au mois de Novembre 1735, à l'Abbaye de Sauve-Majeure, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Bordeaux ; — 3. François, Comte de Saint-Ilpice ; — 4, 5 & 6. trois filles : la premiere, Religieuse de Sainte-Claire à Montbrison, & nommée Abbesse de Saint-Julien de Dijon au mois de Janvier 1732 ; la seconde, Religieuse Ursuline à Montbrison, nommée, au mois d'Avril 1742, à l'Abbaye de Sainte-Claire de Clermont ; & la troisieme, Religieuse à la Visitation de Montbrison.

XXII. Jean-Antoine de la Rochefoucaud, Marquis de Langheac, Seigneur de Saint-Ilpice, Lastic & Rochegoude, mort à Montpellier en Janvier 1720, avoit épousé, en 1695, *Marie-Thérese de Guerin-de-Lugeac*, fille de *Gilbert de Guerin*, Baron de Lugeac en Auvergne, &c. & d'*Anne-Françoise-Aimée des Roches*, dont : — Louis-Christophe, qui suit ; — & Marie-Charlotte, mariée, le 8 Février 1718, à *Alexandre-Louis de Vissec-de-la-Tude*, Marquis de Ganges, fils d'*Alexandre*, Brigadier des Armées du Roi, & de *Marguerite de Ginestous-Moissac*.

XXIII. Louis-Christophe de la Rochefoucaud-Lascaris, Marquis de Langheac, & Comte d'Urfé en 1724, après la mort, sans enfans, de *Joseph-Marie*, Comte d'Urfé, son oncle maternel, devint aussi Grand-Bailli du pays de Forez, fut quelque tems Capitaine au Régiment de la Roche-Guyon, Cavalerie, dont il fut fait Mestre-de-Camp au lieu du feu Duc de la Rochefoucaud, par commission du 25 Novembre 1731 ; & est mort de la petite vérole, au Camp près de Tortone dans le Milanois, le 7 Janvier 1734, dans la 30e année de son âge. Il avoit épousé, le 11 Septembre 1724, *Jeanne Camus-de-Pontcarré*, fille de *Nicolas-Pierre*, premier Président du Parlement de Rouen, & de *Marie-Françoise-Michelle de Bragelogne*, sa seconde femme. De ce mariage il a eu : — 1. Alexandre-François, mort le 2 Octobre 1742, à 9 ans ; — 2. Adélaïde-Marie-Thérese, née le 6 Août 1727, mariée, le 7 Mai 1754, à *Alexis-Jean*, Marquis *du Chastellet-Fresnieres*, Seigneur de la Ferté-lès-Saint-Riquier, Gouverneur de Bray-sur Somme ; — 3. & Agnès-Marie, née à Paris le 27 Février 1732, veuve de *Paul-Edouard Colbert*, Comte de Creuilly, Maréchal des Camps & Armées du Roi, qu'elle avoit épousé le 4 Avril 1754, & morte le 1 Juillet 1756, âgée de 25 ans.

Comtes de Saint-Ilpice.

XXI. Henri-Gaston de la Rochefoucaud-Langheac, Comte de Saint-Ilpice, second fils de Louis-Antoine, & de *Louise de la Guiche*, vivant en 1656, épousa *Anne de Beauverger*, dont :

XXII. Jean-Antoine de la Rochefoucaud, Comte de Saint-Ilpice, qui épousa *Marie-Madelene de Michel*, Dame de Lachant, de laquelle sont issus : — 1. Jean-Joseph, qui suit ; — 2. Dominique, sacré Archevêque d'Alby le 29 Juin 1747, Prieur de la Charité-sur-Loire, au Diocèse de Nevers, Abbé-Général de Cluny après la mort du Cardinal de la Rochefoucaud en 1757,

~~et~~ promu à cette dignité le 2 juin 1778. & nommé abbé commendataire de l'abbaye de fécamp, ordre de St Benoît le 14 dudit mois

Archevêque de Rouen depuis 1759; nommé, le 23 Février 1777, par Sa Majesté pour un Chapeau de Cardinal; — 3. Jean-Antoine, Religieux de Cîteaux, Prieur claustral de l'Abbaye d'Aubepierre en la Marche; — 4. Marie-Madelene, mariée à *Hyacinthe de Lastic*, Seigneur-Comte de Fournel en Auvergne; — 5. Antoinette, mariée, le 14 Août 1747, à *Christophe de Châteauneuf-Randon*, Comte d'Apcher, morte, en Janvier 1751, d'une suite de couches; — 6. & Françoise-Marie, ~~femme de N.~~ mariée, en 1750, à joseph *de Brunet-de-Pujols*, Vicomte de Panat, Capitaine de Vaisseau.

XXIII. Jean-Joseph de la Rochefoucaud, Marquis de Langheac, Seigneur Comte de Rochegoude, Neuve-Eglise & Cussac en Auvergne, Brigadier des Armées du Roi du 1 Janvier 1748, Mestre-de-Camp de Cavalerie d'un Régiment de son nom, Maréchal-de-Camp le 10 Février 1759, aujourd'hui chef de la branche de la Rochefoucaud-Langheac, cousin issu-de-germain du feu Marquis *d'Urfé*, a épousé, le 2 Avril 1748, *Marie-Anne Thomas-de-Pange*, fille de *Jean-Batiste-Benoît*, Seigneur de Pange en Lorraine, Trésorier-Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Trésorier-Général de l'Extraordinaire des Guerres, & de *Françoise de Thumery*.

Comtes de Lorac, Marquis de Rochebaron.

XX. Charles-Ignace de la Rochefoucaud, Seigneur d'Omeyrac, quatrieme fils de Jacques, & de *Françoise*, Dame *de Langheac*, épousa, le 1 Août 1624, *Claude-Guillelmine du Cluzel*, fille de *Louis*, & d'*Alix de Rosille*, Dame de Lorac, dont: —— 1. Louis, qui suit; —— 2. Louis-Antoine, rapporté après la postérité de son aîné; —— 3. Gabrielle, mariée à *Claude de Fontanges*, Seigneur de Velzic en Auvergne; —— 4. Marie, femme de *Pierre de Cordebœuf*, Seigneur de Beauverger-Montgon; —— 5. autre Marie, Religieuse à Sainte-Marie du Puy; —— 6 & 7. Gabrielle & Jeanne, Religieuses à Saint-Joseph de Brioude.

XXI. Louis de la Rochefoucaud, Comte de Lorac, épousa *Catherine des Serpens*, fille de *Claude*, Comte de Gondras, & d'*Antoinette de Rochebaron*, de laquelle est issu:

XXII. Charles-Ignace de la Rochefoucaud, Marquis de Rochebaron, marié à *Madelene d'Escoubleau*, fille de *Pierre*, Seigneur de Sury en Forez, & de la Chapelle, Marquis de Sourdis, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, Lieutenant de Roi en Mâconnois, & de *Marie-Chrétienne de Cremeaux-d'Entragues*. Elle est morte au mois de Février 1720, & a eu de son mariage, entr'autres enfans: —— 1. François de la Rochefoucaud, Marquis de Rochebaron, Commandant dans le Forez & le Lyonnois, cousin au 4e. degré, de l'Archevêque de Rouen. Il a épousé, en Juin 1764, *Marie-Anne-Joachim de Foudras*, & est mort à Lyon le 26 Décembre 1766, âgé de 89 ans; —— 2. un autre fils, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Sully, Cavalerie, qui épousa sa cousine-issue-de-germain, fille de Charles-Louis de la Rochefoucaud, Comte de Magny, puis de Gondras, & de *Marie-Claude de Reymond*, dont un fils, mort de la rougeole, au Collége d'Harcourt à Paris, le 15 Septembre 1732; — 3. & Bénigne-Constance, née le 12 Juin 1683, Religieuse aux Filles de la Visitation, rue du Bac à Paris, où elle est morte le 30 Septembre 1723, âgée de 40 ans.

Comtes de Gondras.

XXI. Louis-Antoine de la Rochefoucaud, Comte de Gondras, second fils de Charles-Ignace, & de *Claude-Guillelmine du Cluzel*, épousa, le 6 Avril 1654, *Gabrielle des Serpens*, sœur de *Catherine des Serpens*, femme de Louis de la Rochefoucaud, Comte de Lorac, son frere aîné. Elle porta le Comté de Gondras à son mari, & en eut: — 1. Charles-Ignace, Prieur de Saint-Hilaire d'Omeyrac, & Chanoine de Saint-Pierre de Mâcon, mort en 1706; — 2. Charles-Louis, qui suit; —— 3. Louis-Charles, reçu Chevalier de Malte

addition à la page 215. du Tome XII.

art. Rochefoucaud

Branche des Comtes de Cousage. Degré XXII. lig. 3 et 4 après le N.° 2. Henri-François de l[a]
Rochefoucaud, Comte de Cousage, Chef d'Escadre en 1764, puis Lieut. gén. des armées na[vales]
~~reçu~~ Gr[and] ~~de 1771, nommé~~ Commandeur de l'ordre Royal et Milit. de St. Louis de 1771,
Croix du même ordre le 25. août 1779.

au Grand-Prieuré d'Auvergne, mort Exempt des Gardes-du-Corps du Roi; — 4. JEANNE-LOUISE, morte Religieuse Ursuline à Ambert; — 5. & JACQUELINE, morte Religieuse à Marcigny.

XXII. CHARLES-LOUIS DE LA ROCHEFOUCAUD, Comte de Magny, puis de Gondras, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, Gouverneur du Pont de Vesle en 1703, épousa *Marie-Claude de Reymond*, dont deux filles: l'une mariée au Marquis *de Rochebaron*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Sully; & l'autre, Religieuse à l'Abbaye de Chasses, au Diocèse de Saint-Flour.

Comtes de COUSAGE.

XX. HENRI DE LA ROCHEFOUCAUD, Baron d'Arlet, septieme fils de JACQUES, Baron de Chaumont-sur-Loire, & de *Françoise de Langheac*, épousa *Claude-Françoise de Polignac*, fille de *François*, Seigneur d'Auzon, & d'*Anne de Chazeron*, dont:

XXI. FRANÇOIS DE LA ROCHEFOUCAUD, Comte de Cousage, marié à *Louise de Saint-Martial*, fille d'*Hercule*, Comte de Drugeac, de laquelle sont issus: — 1. HENRI, qui suit; — 2 & 3. LOUIS & ANNET; — 4. & N.... DE LA ROCHEFOUCAUD-COUSAGE, Abbesse de l'Abbaye Royale de Montmartre en Mars 1735, où elle est morte en 1760.

XXII. HENRI DE LA ROCHEFOUCAUD, Comte de Cousage, né en 1659, a laissé de son mariage: — 1. N... DE LA ROCHEFOUCAUD, Marquis de Cousage, marié, & sans enfans, en 1753; — 2. HENRI-FRANÇOIS, Comte de Cousage, chef d'Escadre en Octobre 1764; — 3. & une fille, qui est Abbesse de Saint-Sauveur d'Evreux depuis 1743.

Branche des Marquis de MONTENDRE, sortie des Comtes DE LA ROCHEFOUCAUD.

XVII. LOUIS DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de Montendre, Montguyon, Roissac, des Salles, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, fils puîné de FRANÇOIS, I. du nom, & de *Barbe du Bois*, sa seconde femme, partagea avec ses freres du premier lit, le 6 Juin 1519; rendit hommage en 1537, de ce qui lui étoit échu de la succession d'*Antoine du Bois*, Evêque de Beziers, son oncle maternel. Il se trouva au siége de Metz en 1559, & aux autres guerres de son tems; & avoit épousé, par contrat du 8 Février 1534, *Jacquette de Mortemer*, fille de *François*, Seigneur d'Ozillac, & de *Françoise d'Aydie-Riberac*, dont: — 1. CLAUDE, mort sans enfans; — 2. FRANÇOIS, qui suit;

3. GASTON, Seigneur des Salles, marié à CHARLOTTE DE LA ROCHEFOUCAUD, fille d'ANTOINE, Seigneur de Chaumont, & de *Cécile de Montmirail*. Elle fut tutrice, le 8 Septembre 1611, de JACQUES, son fils, Seigneur des Salles, qui n'eut, de *Marie du Fossé*, son épouse, qu'une fille, nommée CHARLOTTE DE LA ROCHEFOUCAUD, Dame des Salles, mariée à *Alexandre de Galard-de-Béarn*, Comte de Brassac. Les autres enfans de GASTON DE LA ROCHEFOUCAUD, & de CHARLOTTE, son épouse, furent cinq filles; les trois premieres, Religieuses à Saintes; la quatrieme, morte jeune; & la cinquieme, Religieuse au Paraclet, puis Prieure de Montfort, au Diocèse de Meaux.

4. LOUIS, auteur des Seigneurs de Roissac, qui n'ont formé que trois degrés, & se sont éteints dans les enfans de son petit-fils LÉONOR DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de Roissac, qui de *Lidie de Lanes*, sa femme, n'eut qu'un fils, mort sans enfans; — & deux filles, mariées; l'une, dans la Maison de *Saint-Gelais*; l'autre, dans celle de *Pons*, Comte de Roquefort.

5. CLAUDE, mort sans alliance; — 6. LOUISE, *alias* CHARLOTTE, morte sans avoir été mariée; — 7. FRANÇOISE, femme d'*Alain Baudouin*, Seigneur de Fleurac; — 8. & LOUISE, mariée à *Jean de Montalembert*, Seigneur de Vaux, tué à la bataille de Coutras le 20 Octobre 1587.

XVIII. FRANÇOIS DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de Montguyon, Baron de Montendre, &c. Lieutenant de HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, par-

tagea avec ses freres & sœurs le 21 Septembre 1573, & mourut le 12 Janvier 1600. Il avoit épousé, en 1565, *Hélene Goulard*, fille unique & héritiere d'*Edmond Goulard*, Lieutenant de Roi à Niort, & de *Guyonne du Puy*, dont: — 1. Isaac, qui suit; — 2. Henri, Seigneur de Marsay, tué au siége d'Amiens en 1597, sans enfans; — 3. autre Henri, Seigneur de la Bouliniere, aussi tué au siége d'Amiens, portant l'Enseigne Colonelle du Roi; — 4. Judith, Dame de Marsay, mariée 1°. à *Antoine du Châtelet*; & 2°. en 1624, à *Louis de Saint-Georges*, Seigneur de Loubigné; — 5. & Marie, femme, par contrat du 3 Novembre 1600, de *Josias de Bremont*, Seigneur d'Ars & du Châtellier en Touraine, du Bouchet, de Rochave & de Dampierre-sur-Charente, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Député aux Etats Généraux par la Sénéchaussée d'Angoumois, fils de *Charles de Bremont*, Seigneur d'Ars, & de *Louise de Valsergues*.

XIX. Isaac de la Rochefoucaud, Baron de Montendre, Seigneur de Montguyon, commença de porter les armes en 1589, servit depuis, près de la personne du Roi, dans toutes les occasions qui se présenterent, jusqu'à la paix de Vervins, en 1598; fut nommé Chevalier des Ordres le 2 Juin 1612, & mourut, après avoir fait ses preuves de noblesse & de religion, avant d'être reçu. Il avoit épousé, le 2 Août 1600, *Hélene de Fonseque*, fille aînée & héritiere de *Charles*, Seigneur de Surgeres, & d'*Esther Chabot de Sainte-Foy*, Dame d'Agurré. Leurs enfans furent: — 1. Charles, qui suit; — 2. François, tige des Marquis de Surgeres, rapportés après la postérité de son aîné; — 3. Marie, née le 27 Mai 1601, seconde femme de *Gui Chabot*, Comte de Jarnac, fils aîné de *Léonor*, & de *Marguerite de Durfort-Duras*, sa premiere femme; — 4. Lucie, Dame d'honneur de la Princesse *de Condé*, mariée, 1°. en 1627, à *Geoffroi de Durfort-Duras*, Baron de Cusaguez; & 2°. à *César de Costentin*, Comte de Fismes & de Tourville, premier Gentilhomme de la Chambre du Prince *de Condé*; — 5. & Catherine, mariée 1°. à *Michel Chevery*, Baron de la Réole; & 2°. à *Philippe Tolosani*, Seigneur de la Sestiere, fils d'*Olivier Tolosani*, Doyen des Conseillers au Parlement de Toulouse.

Isaac de la Rochefoucaud eut encore deux fils naturels de *Madelene Mauschal*; — l'un, appellé Charles, qui fut Exempt des Gardes du Duc *d'Enghien*; — le second, Louis, Gendarme de la Compagnie des Gardes du même Prince.

XX. Charles de la Rochefoucaud-de-Fonseque, Marquis de Montendre, substitué aux nom & armes de *Fonseque*, mena une Compagnie de 100 Gentilshommes de ses voisins & de ses vassaux, au secours de l'Isle de Ré, attaquée par l'armée Angloise, commandée par le Duc *de Buckingham*. Il avoit épousé, le 27 Septembre 1633, *Renée Thevin*, fille de *François*, Seigneur de la Dubliere, & de *Marie le Franc*, dont: — Charles-Louis, qui suit; — & trois filles, l'une desquelles mourut, sans alliance, le 11 Janvier 1725, âgée de 92 ans.

XXI. Charles-Louis de la Rochefoucaud-de-Fonseque, Marquis de Montendre, Seigneur de Montguyon & d'Agurré, épousa *Madelene-Anne Pithou*, fille de *Pierre*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Chrétienne Loisel*. Elle est décédée le 14 Mai 1714, & a été inhumée à Saint-Sulpice, ayant eu: — 1. Isaac-Charles, Comte de Montendre, qui commença de servir, en qualité de Lieutenant du Régiment du Maine, au bombardement de Coblentz, au siége de Mayence, à la bataille de Fleurus, au siége de Mons; fut Colonel du Régiment de Medoc le 23 Mars 1691; s'acquit beaucoup d'honneur à la bataille de la Marsaille & au siége de Barcelonne; fut fait Brigadier en 1702, eut bonne part à la fameuse journée de Cremone, où il fut blessé; & reçut, en récompense, le Régiment Royal des Vaisseaux, à la tête duquel il fut tué, à la bataille de Luzara, le 15 Août de la même année; — 2. François, qui, après avoir été Chanoine Régulier de l'Abbaye de Saint-Victor de Paris, passa en Angleterre, où il épousa, à Londres, le 2 Mai 1710, *N... de Spanheim*, fille d'*Ezéchiel*, Baron *de Spanheim*, Ambassadeur du Roi de Prusse en Angleterre. Il a été créé Maître-Général de l'Artillerie en Irlande en 1728, Colonel d'un Régiment

ment d'Infanterie Angloise en 1729, Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Angleterre le 20 Janvier 1736, Gouverneur de l'Isle de Guernesay au mois d'Octobre 1737, & Général de l'Infanterie en 1739. Il est mort à Londres le 19 Août de ladite année, dans la 71e année de son âge; — 3. Louis, qui suit; — 4. Paul-Auguste-Gaston, dit *le Chevalier de Montendre*, puis Comte de Jarnac, qui servit d'abord sur les Galeres, ensuite en Italie sous le Duc *de Vendôme*, obtint le Régiment de Béarn en 1704; se distingua à la défense des retranchemens de Donavert en Allemagne, à la bataille d'Hochstet la même année, & en Flandres, à Waberlo, près Bruxelles, en 1705; & mourut à Paris le 19 Décembre 1714, à l'âge de 39 ans, sans postérité. Il avoit épousé, en Juillet 1709, *Anne-Marie-Louise Chabot*, Comtesse de Jarnac, fille aînée & héritiere de *Gui-Henri Chabot*, Comte de Jarnac, & de *Charlotte-Armande de Rohan-Montbazon*. Ce fut en faveur de cette alliance que son mari prit le nom de *Comte de Jarnac*; — 5. & Hélene-Françoise, Religieuse Ursuline à Saint-Jean d'Angely, où elle fit profession vers la fin de l'an 1683.

XXII. Louis de la Rochefoucaud, Marquis de Montendre, Capitaine de Vaisseau en 1704, puis Capitaine-Colonel des Suisses de la Garde de Charles de France, Duc de Berri, est mort à Paris le 11 Mai 1742, dans la 73e année de son âge, sans enfans de *Susanne d'Argouges*, qu'il avoit épousée le 16 Septembre 1710, fille de *Florent d'Argouges*, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & de *Louise du Vau*.

Marquis de Surgeres, sortis de la Branche précédente.

XX. François de la Rochefoucaud, Seigneur Marquis de Surgeres, second fils d'Isaac, Baron de Montendre, & d'*Hélene de Fonseque*, épousa *Anne Philippier*, de la ville de Cognac, de laquelle il eut: — Charles-François, qui suit; — & deux filles, Religieuses.

XXI. Charles-François de la Rochefoucaud, Marquis de Surgeres, épousa, en 1662, Anne-Françoise-Charlotte de la Rochefoucaud, fille de Benjamin, Baron d'Estissac, & d'*Anne de Villoutreys*. Elle mourut à Paris le 29 Juin 1710, âgée d'environ 72 ans, & fut inhumée le lendemain à Saint-Sulpice, laissant: — 1. Charles-François, né en 1663, Marquis de Surgeres, Capitaine des Vaisseaux du Roi, mort au mois de Décembre 1714, sans enfans de *Françoise Chabot-de-Jarnac*, son épouse, fille de *Louis*, Comte de Jarnac, & de *Catherine de la Rochebeaucourt*; — 2. François, qui suit; — 3. & Alexandre-Benjamin, mort à Paris le 8 Avril 1672, dans sa 5e année.

XXII. François de la Rochefoucaud, Marquis de Surgeres, né le 14 Février 1664, Chevalier de Saint-Louis en 1699, & Capitaine des Vaisseaux en 1708, acheta la Terre de Surgeres de son frere aîné, & ses autres biens, en payant ses créanciers, & moyennant une pension. Il avoit épousé, le 9 Novembre 1704, *Angélique Lée*, veuve de *François-Lucas de Demuin*, Capitaine des Vaisseaux, & en a eu: — 1. Charles-François, né le 1 Septembre 1705, mort en 1720; — 2. Alexandre-Nicolas, qui suit; — 3. Isaac-Charles, né le 10 Mai 1712; — 4. Anne-Louise, née le 23 Décembre 1706, mariée, par contrat du 10 Septembre 1724, à *Charles-Germanic le Mastin*, Comte de Nuaillé & de Ferrieres, Colonel d'Infanterie, Brigadier des Armées du Roi, fils de *Claude le Mastin*, Marquis de Nuaillé, & de *Marie-Anne Tuffet*; — 5. Susanne, née le 21 Janvier 1708, morte six mois après; — 6. & Auguste-Madelene, né le 22 Juillet 1710, morte en 1720.

XXIII. Alexandre-Nicolas de la Rochefoucaud, Marquis de Surgeres, né le 29 Janvier 1709, d'abord Mousquetaire de la Garde du Roi en 1728, puis Guidon & Enseigne de la Compagnie des Gendarmes d'Anjou, fut nommé Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Reine le 15 Mars 1734, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Dragons de son nom, au mois d'Avril 1742; se trouva, à la tête de ce Régiment, au combat donné à Sahay en Bohême, le 25 Mai de ladite année, entre les troupes du Roi, commandées par le Maréchal

de Broglie, & les troupes Autrichiennes, par le Prince *de Lobkowitz*, qui furent battues : il y eut un cheval tué sous lui & il fut blessé. Le Roi le fit Brigadier le 20 Février 1743, Maréchal-de-Camp le 1 Mai 1745, & Lieutenant-Général de ses Armées le 10 Mai 1748. Il a épousé, le 29 Juillet 1728, *Jeanne-Thérese Fleuriau-de-Morville*, fille de *Charles-Jean-Batiste*, Comte de Morville, ci-devant Ministre & Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangeres, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, & de *Charlotte-Elisabeth de Vienne*, dont : —— 1. N... DE LA ROCHEFOUCAUD, mort au berceau ; —— 2. ALEXANDRE-CHARLES, né en Septembre 1731, Enseigne des Gendarmes d'Anjou, mort à Paris le 3 Novembre 1749, âgé de 18 ans ; —— 3. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ; — 4. & ANGÉLIQUE-LOUISE, née en 1733, mariée, le 24 Mai 1751, à *Jean-Alexandre Romée-de-Villeneuve*, Vicomte de Vence, Colonel & Commandant le Régiment de Royal Corse, Infanterie Italienne, par Brevet du 1 Février 1749, fils d'*Alexandre-Gaspard Romée-de-Villeneuve*, Comte de Vence, & de *Madelene Sophie de Simiane*, dont un fils.

XXIV. JEAN-FRANÇOIS DE LA ROCHEFOUCAUD, appellé *le Comte de Surgeres*, né en 1734, Guidon de la Compagnie des Gendarmes de Flandres, puis Colonel du Régiment de Royal-Champagne, Cavalerie, a épousé, le 17 Avril 1752, *Anne-Sabine-Rosalie Chauvelin*, troisieme fille de feu *Germain-Louis Chauvelin*, Commandeur des Ordres du Roi, Garde des Sceaux de France, & d'*Anne Cahouet-de-Beauvais.*

Branche des Seigneurs de VERTUEIL, NOUANS & de MELLERAN, sortie de la premiere.

XI. GEOFFROI DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de Vertueil, second fils d'AIMERY, II. du nom, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, &c. & de *Dauphine de la Tour*, succéda à son oncle GEOFFROI, Chanoine d'Angoulême, en la Seigneurie de Vertueil ; & épousa *Alix de Mesle*, qui étoit veuve de lui en 1329. Leurs enfans furent : —— 1. GEOFFROI, II. du nom, Seigneur de Vertueil, qui plaidoit contre le Prieur de Marthon, le 28 Février 1331 ; —— 2. GUI, qui suit ; —— 3. & AIMERY, rappellé dans le même acte.

XII. GUI DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de Vertueil après son frere, fut un de ceux auquel AIMERY, III. du nom, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, &c. recommanda la tutelle de GUI, son fils, par son testament de l'an 1362. Les inventaires des titres de la Maison de LA ROCHEFOUCAUD, portent qu'en 1388 il y eut une donation dudit GUI, fils de GEOFFROI, à GEOFFROI, qui suit, son fils, de la Terre de Vertueil.

XIII. GEOFFROI DE LA ROCHEFOUCAUD, III. du nom, Seigneur de Vertueil, servoit en 1373, qu'il fut payé de ses gages & de ceux de ses Gendarmes, par Mandement du 17 Août, & aussi ès années 1381 & 1382, qu'il prenoit la qualité de Seigneur de Barbesieux & de Vertueil ; se trouva au siége de Bourbourg en 1383, servit, en 1388, sous le Seigneur *de Naillac*, puis en Guienne en 1389 & les années suivantes, sous le Sire *de Coucy*, & sous le Duc D'ORLÉANS en 1399. Il vivoit encore en 1402, & eut probablement pour femme *Agnès de Barbesieux*, fille d'*Ithier*, Seigneur *de Barbesieux*, & d'*Œnor de Sully.* Elle devint héritiere de sa Maison, & eut pour enfans : —— 1. RAIMOND, Seigneur de Vertueil, mort, sans postérité, le 22 Juillet 1414 ; —— 2. JEAN, Sénéchal de Poitou, aussi décédé sans enfans ; —— 3. & GUI, qui suit.

XIV. GUI DE LA ROCHEFOUCAUD, II. du nom, Seigneur de Vertueil & de Barbesieux, fut retenu par le Duc *de Bourgogne*, pour le suivre au voyage qu'il faisoit en Bretagne, en 1394 ; reçut, la même année, 3000 livres, en considération de ses services, & 1000 liv. en 1395, pour la garde des Châteaux & Forteresses qu'il avoit en Guienne & en Angoumois, sur les frontieres des ennemis, & vivoit encore en 1432. Il avoit épousé, 1°. en 1382, *Rosine de Montault*, morte en 1404, fille & héritiere de *Raimond*, Seigneur de Mucidan, Montendre, Montguyon, Sainte-Neomoye & Blaye, & de *Marguerite*

Addition à la page 218. du Tome XII.

Extrait du journal de Paris

T. h. et T. ill. Seig.r Jean-François de la Rochefoucauld, Vicomte de la Rochefoucauld, Mal des Camps et armées du Roi, Cher.er de ses ordres, Lieutent.-Gal pour le Roi au Gouvernemt. du Royaume de Navarre et Province de Béarn, Seigneur Baron de Surgeres, Comte de Morville, Baron de Venisy, Seigr. de Curny et autres lieux, décédé à Paris le . . . . 17. . en son hôtel rue de Varennes.

d'Albret; 2°. *Marie d'Usaiges*, Dame de Nouans & de Courpoutrain au Maine; & 3°. *Jeanne de Rougemont*, veuve de *Guillaume Sanglier*, Seigneur de Bizay & de Bournan. Du premier lit il eut : — 1. MONDON, vivant en 1414, mort avant son pere ;

2. JEAN, Seigneur de Barbesieux, Vertueil, Blenac, Mucidan, Montendre, Montguyon, Coiron & Roissac, qui rendit de grands services au Roi CHARLES VII, dans ses guerres contre les Anglois, & particulierement à la défense de la ville de Bourg. Il testa le 14 Août 1439, & ordonna sa sépulture dans l'Aumônerie de Vertueil. Il avoit épousé *Jeanne Sanglier*, Dame de Château-Guibert, &c. fille du susdit *Guillaume*, & de *Jeanne de Rougemont*. Elle se remaria, environ l'an 1445, à *Jean*, Seigneur *de Husson*, avec lequel elle vivoit en 1468. De son premier lit elle n'eut que deux fils : — l'aîné, GEORGES, décédé, sans enfans, le 10 Avril 1457, & enterré aux Cordeliers de Vertueil ; — le second, FRANÇOIS, mort jeune ; — & une fille, nommée MARGUERITE DE LA ROCHEFOUCAUD, Dame de Barbesieux, Vertueil, Blenac, Mucidan, Montendre, Montguyon, Coiron & Roissac, Terres dont elle hérita. Elle fut mariée, 1°. par contrat du 27 Février 1446, à JEAN, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, son parent (mentionné au XVe degré de la premiere branche), fils aîné de FOUCAUD, III. du nom, Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD, & de *Jeanne de Rochechouart;* & 2°. à *Hardouin*, IX. du nom, Baron *de Maillé*, avec lequel elle vivoit en 1477, & elle en étoit veuve en 1487 ;

3. FRANÇOISE, femme 1°. de *Gilbert d'Appelvoisin*, Seigneur de la Guiroire ; & 2°. de *Renaud Chabot*, Seigneur de Jarnac, fils de *Louis*, I. du nom, Seigneur de la Greve, & de *Jeanne*, Dame *de Montbazon*, dont elle fut la premiere femme.

Du second lit sortirent : — 4. JEAN, Seigneur de la Boissiere, mort sans enfans ; — 5. GUILLAUME, qui suit ; & du troisieme lit : — 6. GUI, auquel son frere donna, par son testament, les Terres de la Faye & de Montendre, dont il fit hommage. Il étoit Sénéchal d'Angoumois en 1453, ayant 20 hommes d'armes & 36 Archers sous lui, & mourut avant 1463, sans enfans de GUILLEMETTE DE LA ROCHEFOUCAUD, sa parente, qu'il avoit épousée en 1456, seconde fille d'AYMAR, Seigneur de Montbazon, &c. & de *Jeanne de Martreuil*, comme il a été dit à la branche aînée ; — 7. & PHILIPPINE, femme de *Jean de Mortèmer*, Seigneur de Coué.

XV. GUILLAUME DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de Nouans & de Courpoutrain, du chef de *Marie d'Usaiges*, sa mere, seconde femme de GUI DE LA ROCHEFOUCAUD, II. du nom, Seigneur de Vertueil & de Barbesieux, son pere, de Melleran, de la Bergerie & du Parc-d'Archiac, à cause de sa femme, au nom de laquelle il fit hommage, le 6 Juillet 1445, de ce qu'il tenoit du Seigneur DE LA ROCHEFOUCAUD. Il fit son testament le 6 Septembre 1479, par lequel il fonda quatre Chapellenies dans la Chapelle de l'Aumônerie de Vertueil, où il fut enterré, étant mort en 1487. Il avoit épousé, en 1445, *Marguerite de Torsay*, fille unique & héritiere de *Guillaume*, Seigneur de Melleran, la Bergerie & du Parc-d'Archiac, & de *Jeanne d'Archiac*. Elle mourut en 1463, ayant eu 11 enfans, sçavoir : — 1. PHILIPPE, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, mort jeune ; — 3. CHARLES, Religieux aux Cordeliers de Vertueil ; — 4. GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de Bayers & de la Bergerie, rapportée ci-après ; — 5. PHILIPPINE, mariée, par contrat du 21 Janvier 1453, à *Charles de Melun*, Seigneur de Normanville & de Nantouillet, Grand-Maître de France ; — 6. GUYONNE, femme de *Jacques du Plessis*, Seigneur de la Bourgonniere ; — 7 & 8. EGYPTIENNE-FRANÇOISE & JEANNE, Religieuses ; — 9. JEANNE, mariée à *Louis*, Seigneur *du Fouilloux :* elle étoit veuve en 1507, & vivoit encore en 1511 ; — 10. CATHERINE, mariée 1°. à *Jacques de Mathefelon*, Seigneur d'Antoigné ; & 2°. à *Jean de Beaumanoir*, II. du nom, Seigneur de Lavardin ; — 11. & CHARLOTTE DE LA ROCHEFOUCAUD, femme de *Jacques de la Rochefaton*, Seigneur de Saveilles, fils de *Thibaud de la Rochefaton*, & de *Jeanne de Montalembert*.

XVI. Philippe de la Rochefoucaud, Seigneur de Melleran, d'Aunac, de Nouans, &c. obtint la Terre de Bayers du Seigneur de la Rochefoucaud, & mourut, du vivant de son pere, avant 1484. Il avoit épousé *Renée de Beauvau*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Bessiere, & d'*Anne de Fontenays*, Dame du Rivau, dont: —— 1. Jacques, Seigneur de Melleran, d'Aunac & de Nouans, qui fit partage avec ses sœurs & ses beaux-freres en 1507, & mourut sans enfans de *Blanche de Montberon*, sa femme, fille d'*Eustache de Montberon*, Vicomte d'Aunay, & de *Marguerite d'Estuert*; —— 2. Jeanne, mariée, par contrat du 14 Novembre 1491, à *François de Volvire*, Seigneur de Ruffec, veuf d'*Anne*, bâtarde *de Guienne*, fille naturelle de Charles de France, Duc de Guienne, & de *Colette de Chambes-Montsoreau*. Il étoit fils de *Jean de Volvire*, Seigneur de Ruffec, & de *Catherine de Comborn*, & sa femme mourut, sans enfans, en 1506; — 3. Marguerite, mariée, par contrat du même jour que sa sœur aînée, à *Charles de Volvire*, Seigneur de Raiz, frere puîné de *François*, Seigneur de Ruffec, dont on vient de parler; — 4. & Jacquine de la Rochefoucaud, femme, par contrat du 13 Juin 1495, de *Jean de la Chambre*, Seigneur de Villeneuve-la-Comtesse & de Champagné-Mouson.

Branche des Seigneurs de Bayers & de la Bergerie, sortie des Seigneurs de Nouans.

XVI. Guillaume de la Rochefoucaud, quatrieme fils de Guillaume, Seigneur de Nouans, & de *Marguerite de Torsay*, fut Seigneur de la Bergerie, auprès de Tonnay-Charente, de l'Arthusiere, du Parc-d'Archiac, par donation de son pere, du 7 Décembre 1481, & de celle de Bayers, par transaction passée à Aunac le 28 Avril 1488, ratifiée aux grandes Assises de Vertueil le 9 Septembre 1489. Il étoit Capitaine du Château de Montendre en 1492, & fit son testament le 17 Septembre 1510, par lequel il élut sa sépulture, conjointement avec sa femme, en la Chapelle de l'Aumônerie de Vertueil. Il avoit épousé, avant 1490, *Françoise de la Haye*, Dame de la Forêt-Sainte-Vierge, fille aînée de *Nicolas*, Seigneur de la Godeliniere & de la Forêt-Sainte-Vierge, & de *Catherine de la Rochefaton*. Elle fonda, avec son mari, deux Chapelles en l'Eglise de Bayers, & vivoit encore en 1529. Ils eurent, pour fils unique:

XVII. René de la Rochefoucaud, Seigneur de Bayers, de la Bergerie, du Parc-d'Archiac, de la Forêt-Sainte-Vierge & de la Rocheboureau, qui testa le 5 Décembre 1529, élut sa sépulture dans l'Eglise de Bayers, & mourut le 7 du même mois, que sa veuve fit faire son inventaire. Il avoit épousé, par contrat du 24 Juillet 1516, *Marguerite de Linieres-Airvault*, Dame de Neuilly-le-Noble, fille de *Jacques* de *Linieres*, Baron d'Airvault, Seigneur de Neuilly-le-Noble & de Bergeresses, & de *Renée de Caraleu*. Elle étoit remariée, en 1543, à *Eustache de Moussy*, Seigneur du Bois-Morand. De son premier mari elle eut: —— 1. François, qui suit;

2. René, auteur de la branche des Seigneurs de Neuilly-le-Noble, qui s'est éteinte, au XXIIIe degré, dans la personne de N... de la Rochefoucaud, Seigneur de Neuilly-le-Noble, de la Chatiere & de la Bertaudiere, Gentilhomme du feu Prince *de Conti*, fils puîné de Paul-Louis-l'Hermite de la Rochefoucaud, Seigneur desdites Terres, & de *Marie-Jeanne Gruter*. Il est mort à Paris, d'une pleurésie, le 15 Février 1732, âgé de 18 ans. Jeanne-Françoise-Antoinette de la Rochefoucaud, sa sœur, née le 5 Septembre 1712, reçue à Saint-Cyr le 2 Juillet 1720, a été ensuite élevée à l'Abbaye de Beaumont-lès-Tours, par les soins de la Princesse *de Conti*, troisieme Douairiere, qui lui a fait épouser, le 11 Octobre 1731, au Château de Veret en Touraine, *Jean-Etienne*, Comte *de Blanes*, Chevalier d'honneur héréditaire au Conseil Supérieur de Roussillon, fils d'*Etienne*, Marquis *de Blanes* & de Millas, Seigneur de Nessiac, &c. Chevalier d'honneur perpétuel au Conseil Souverain du Roussillon, ci-devant Colonel d'Infanterie, & de *Françoise d'Evorard*. Elle a hérité des

Terres de Neuilly-le-Noble, de la Chatiere & de la Bertaudiere, par le décès de son frere unique, en 1732, & elle est morte, sans enfans, le 15 Mai 1737, âgée de 25 ans;

3. JACQUES, Chevalier de Malte; —— 4. & FRANÇOISE, mariée, par contrat du 5 Avril 1541, à *René*, Seigneur *de Préaux*, Echanson du Duc D'ORLÉANS.

XVIII. FRANÇOIS DE LA ROCHEFOUCAUD, Baron d'Airvault, Seigneur de Bayers, la Bergerie & du Parc-d'Archiac, servit jeune en Italie sous le Seigneur *de Montejean*, où il se battit contre le Seigneur *de Sainte-Marie*, au sujet de la reconnoissance de la ville de Verceil, dont il obtint rémission de l'Empereur CHARLES-QUINT, au mois de Janvier 1539, du consentement du Roi, & elle fut entérinée au mois d'Avril 1540; partagea la succession de sa mere, le 23 Octobre 1547, avec RENÉ DE LA ROCHEFOUCAUD, son frere; & étoit mort le 30 Avril 1571, que sa veuve s'accorda avec ses enfans pour ses conventions matrimoniales. Il avoit épousé, par contrat du 22 Avril 1543, *Isabelle de Lanes*, fille de *Clinet*, Seigneur de la Rochebaladé, dit à présent *la Rochechalais*, & de Cuisaguet, dont: —— 1. LOUIS, qui suit;

2. PIERRE, tige des Seigneurs du Parc-d'Archiac, qui subsistent en Poitou. Dudit PIERRE, & de *Madelene du Barry*, sa troisieme femme, fille de *Godefroi*, Baron de la Renaudie, & de *Guillemette Louvain*, est sorti, pour fils aîné, CHARLES DE LA ROCHEFOUCAUD, qui a fait la branche des Seigneurs de la Renaudie & de Font-Pastour, éteinte dans la personne de CASIMIR DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de Font-Pastour, &c. marié à *Françoise de Mazieres*, fille puînée de *Daniel de Mazieres*, Seigneur en partie de Voutron en Aunis, & d'*Elisabeth de Sainte-Hermine*, dont il n'a laissé que deux filles, sçavoir: —— MARIE-FRANÇOISE DE LA ROCHEFOUCAUD, mariée, par contrat passé à Bordeaux le 21 Septembre 1702, à *Jacques*, Comte *de Lambertye*, Seigneur de la Chapelle-Saint-Robert, de Soufreignac, de Maraval & de Fontpastour, dont postérité. Voyez LAMBERTYE, *Tome VIII;* —— & ELISABETH DE LA ROCHEFOUCAUD, veuve d'*Isaac Prevost*, Seigneur de Touchimbert, Lieutenant de Vaisseau, & Capitaine d'une Compagnie Franche de la Marine au Port de Rochefort.

3. JEAN, Seigneur du grand & petit Cluseau, & de l'Espinay, qui fit partage avec ses freres le 30 Avril 1571, & épousa *Jeanne de Volvire*, fille de *René*, Seigneur d'Aunac, & de *Jeanne du Couray*, dont, pour fille unique, —— ISABELLE DE LA ROCHEFOUCAUD, mariée, le 13 Octobre 1580, à *Gaspard Frotier*, Seigneur de la Messeliere & de Chamousseau, fils de *Pierre*, Seigneur de la Messeliere, & d'*Yolande le Voyer;*

4. MARGUERITE, mariée, en 1571, à *François Herbert*, Seigneur de la Forêt; — 5. FRANÇOISE, aussi mariée, en 1571, à *Godefroi-Gui*, Seigneur *du Breuil* & du Puy-Robert: elle étoit morte en 1598. — 6. MARGUERITE, femme 1°. de *Jean Jourdain*, Seigneur de Trallesbosc, & 2°. de *Mathieu de Brillac*, Seigneur de Boistillier & de Saint-Savin; — 7 & 8. autre MARGUERITE, & ISABEAU, qui étoient mortes sans alliance en 1576; —— 9. & MADELENE, mariée, par contrat du 18 Juin 1585, à *Louis Bigot*, Seigneur de Brillon.

XIX. LOUIS DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de Bayers, la Bergerie, la Vallée & de Loumée, fut Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Seigneur *de Pons* en 1569, & mourut le 24 Décembre en 1608. Il avoit épousé, par contrat du 30 Novembre 1572, *Angélique Gillier*, fille de *Bonaventure*, Seigneur de Puygarreau, Baron de Marmande, & de *Marie Babou de-la-Bourdaisiere.* Leurs enfans furent: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. FRANÇOIS, tige des Seigneurs d'Orbé & de Maumont, rapportés ci-après; — 3 & 4. JEAN & PIERRE, morts jeunes.

5. RENÉ, Seigneur de Loumée & de Baconnay, qui testa le 20 Février 1641. Il avoit épousé, par contrat du 30 Avril 1613, *Catherine l'Aîné*, fille d'*Elie*, Seigneur de Fontguyon & de Beauchamp, & de *Marguerite de la Coste.* Elle testa le 30 Avril 1631, & eut trois enfans; sçavoir: —— (a) LOUIS DE LA

Rochefoucaud, Seigneur de Loumée, de Baconnay & de Meſſemé, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Maréchal *de la Meilleraye*. Il mourut à Paris en 1648, après y avoir fait ſon teſtament le 21 Septembre, & ne laiſſa point d'enfans d'Angélique de la Rochefoucaud, qu'il avoit épouſée en 1646, fille de Louis de la Rochefoucaud, III. du nom, Seigneur de Bayers, & de *Marie Bouhier*; — (b) Susanne, mariée, par contrat du 5 Mai 1640, à *Gabriel Combault*, Seigneur de Champfleury. Elle fut héritiere de ſon frere; — (c) & Catherine, Religieuſe à Saintes.

6, 7, 8 & 9. Bonne-Madelene, Marguerite, Jeanne, & Marie de la Rochefoucaud, dont les alliances ſont ignorées.

XX. Louis de la Rochefoucaud, II. du nom, Seigneur de Bayers, la Bergerie, la Forêt-Sainte-Vierge, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, teſta, conjointement avec ſa femme, le 17 Novembre 1621. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Décembre 1594, *Suſanne de Beaumont*, Dame de la Motte-Fouquerem, de la Jarrie, du Bois-de-Souzay & de la Marainiere, fille de *François de Beaumont*, Seigneur de Dorides, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Nicole Chaſteigner*. Il en eut: —— 1. Louis, qui ſuit; — 2. René, Chevalier de Malte, mort jeune; — 3. Jean, décédé ſans alliance.

4. Jacques, Seigneur du Breuil, marié, par contrat du 2 Novembre 1631, au Château de Beauvoir-ſur-mer, à *Françoiſe Rondeau*, fille de *Mathurin*, Seigneur de Beaumanoir, & de *Françoiſe Garnier*, dont trois enfans, ſçavoir: —— Mathurin, Seigneur du Breuil, né le 3 Octobre 1638; — Jean & René de la Rochefoucaud, vivans en 1667. Ce rameau ſubſiſte en Poitou.

5. François, Prieur de Creſſé & du Breuil; — 6. Angélique, mariée, par contrat paſſé à la Bergerie le 12 Septembre 1611, à *René Acarie*, Seigneur du Bourdet & de Crazanne en Saintonge, fille de *Jean Acarie*, Chevalier, Seigneur du Bourdet, & de *Catherine Belcier*; — 7. Nicole, mariée, par contrat du 18 Janvier 1619, à *Claude Audouin*, Seigneur de Balan en Saintonge, des Broſſes, &c. fils de *Claude*, Seigneur deſdits lieux, & d'*Anne de Chaumont*; — 8 & 9. Madelene & Françoise, Religieuſes; — 10 & 11. Gabrielle, & Susanne.

XXI. Louis de la Rochefoucaud, III. du nom, Seigneur de Bayers, de la Bergerie, la Jarrie, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, Meſtre-de-Camp du Régiment de Piémont, vivoit en 1651, & avoit épouſé, par contrat paſſé à Paris le 13 Décembre 1625, *Marie Bouhier*, fille de *Robert*, Seigneur des Granges, Maître ordinaire de la Chambre des Comptes à Nantes, & de *Marie Mignot*, dont: —— 1. Louis-Antoine, qui ſuit; — 2. François, Chevalier de Malte, Bailli de la Morée, Commandeur de l'Iſle-Bouchard & du Fouilloux en 1666, puis de Mauleon en Poitou, mort vers 1717; — 3. Jean-François, Prieur du vieil Ruffec en Angoumois, & de Salins en Poitou, mort en 1695; —— 4. François, Prieur de Creſſé, Seigneur de la Vallée, légataire du Seigneur de Lugerac, ſon beau-frere; — 5. Jacques, mort en 1670; —— 6. Susanne, mariée, 1°. par contrat du 26 Août 1640, à *François Flament*, Seigneur de Mailloux & de Lugerac; &, 2°. avant l'an 1643, à *Jacques d'Arlot*, Baron de la Couſſiere en Limouſin; —— 7. Angélique, mariée, 1°. par contrat du 13 Décembre 1646, à Louis de la Rochefoucaud, ſon couſin, Seigneur de Loumée & de Baconnay, mort en 1648, fils de René, Chevalier, Seigneur de Loumée, & de *Catherine l'Aîné*; &, 2°. ~~avant l'an 1653~~ [par Contrat du 27. 7.bre 1649], à *Charles de Corbon*, Comte de Blenac, Sénéchal de Saintonge, Viceroi & Lieutenant-Général des Armées du Roi & au Gouvernement des Iſles de l'Amérique en 1680; — 8. & Nicole, Religieuſe à Tuſſon en Angoumois.

XXII. Louis-Antoine de la Rochefoucaud, Seigneur de Bayers, la Bergerie, la Jarrie, &c. épouſa, par contrat paſſé à Paris le 14 Octobre 1643, *Anne Garnier*, fille de *Mathieu*, & de *Louiſe Bazin*, de laquelle il eut: —— 1. Louis-François, Seigneur de la Bergerie, reçu Page du Roi en ſa grande

Ecurie en 1668 : il fut tué à la bataille de Seintzen en 1674, étant Aide-de-Camp du Comte *de Roye* ; — 2. MATHIEU, qui suit ; 3. — FRANÇOIS, Lieutenant de Vaisseau en 1682, mort en 1691 ; — 4. ANDRÉ, décédé jeune ; — 5. autre FRANÇOIS, Capitaine au Régiment d'Oleron ; — 6. MARIE-ANNE, mariée, en Mars 1677, à *Jean-Isaac-François de la Cropte*, Seigneur de Saint-Abre en Périgord, de Rochefort en Limousin, & de Rochemeaux en Poitou, Gouverneur de Salses, mort en Mars 1727 ; — 7. & CHARLOTTE, Religieuse à Puyberland en Poitou.

XXIII. MATHIEU DE LA ROCHEFOUCAUD, Marquis de Bayers, Seigneur de la Bergerie, né à Paris le 3 Juillet 1660, d'abord Enseigne de la Compagnie Colonelle du Régiment Dauphin, ensuite Capitaine dans celui de Navarre, puis, en 1692, Colonel du Régiment d'Oleron, dont il se démit, au mois de Décembre 1702, en quittant le service, mourut le 12 Juin 1721, & fut enterré à Saint-Jacques-du-haut-Pas, sa paroisse, à Paris. Il avoit épousé, le 10 Octobre 1704, *Marie-Anne de Turmenies*, fille de *Jean*, Seigneur de Nointel & de Presles, Conseiller d'Etat, & Garde du Trésor Royal, & de *Marie-Anne le Bel.* Elle s'est remariée, en 1722, à *Gui-André de Laval*, Marquis de Lezay & de Magnac, Comte de la Bigeotiere, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, fils de *Pierre de Laval*, III. du nom, & de *Marie-Thérese-Françoise de Salignac.* De son premier lit sont issus : — 1. JEAN-FRANÇOIS, né le 8 Septembre 1706, mort en bas-âge ; — 2. LOUIS, né le 29 Janvier 1708, mort le 16 Août suivant ; — 3. MATHIEU, qui suit ; — 4. & LOUISE-FRANÇOISE, âgée de 7 ans & demi le 21 Juillet 1721, mariée, en 1734, au Comte *de Fontenois*, Gentilhomme de Lorraine.

XXIV. MATHIEU DE LA ROCHEFOUCAUD, II. du nom, Seigneur-Marquis de Bayers, né à Paris le 28 Novembre 1714, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Conti, mort le 15 Mai 1749, avoit épousé, le 11 Avril 1742, *Agnès Miotte-de-Ravannes*, fille de *N... Miotte-de-Ravannes*, Grand-Maître des Eaux & Forêts de la Généralité d'Orléans, & Munitionnaire des vivres de mer, dont il n'a point eu d'enfans. La Marquise de Bayers s'est remariée, le 2 Juin 1753, à *Charles-Anne-Sigismond de Montmorency-Luxembourg*, Duc d'Olonne, Maréchal-de-Camp, veuf de *Marie-Etiennette de Bullion de-Fervaques* ; & est morte, sans enfans, le 1 Mai 1756.

Seigneurs d'ORBÉ & de MAUMONT, sortis des Seigneurs de BAYERS.

XX. FRANÇOIS DE LA ROCHEFOUCAUD, second fils de LOUIS, Seigneur de Bayers, & d'*Angélique Gillier*, Seigneur d'Orbé, Chassenet, Maumont, Magnac, Barros, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Chevalier de son Ordre, est ainsi qualifié dans des titres des années 1618 & 1622 ; & fut un des exécuteurs testamentaires du Seigneur *de Bayers*, son frere, en 1621. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 20 Mai 1607, *Bertrande des Aages*, Dame de Maumont, de Magnac & de Rouelle, fille de *François des Aages*, Seigneur desdites Terres, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes du Baron *de Vaillac*, & de *Renée des Aages* ; & 2°. *N... de Reaux*, fille de *N... de Reaux*, Avocat du Roi à Angoulême, dont il eut une fille. Du premier lit vinrent : — PIERRE, qui suit ; — & PHILIPPE DE LA ROCHEFOUCAUD.

XXI. PIERRE DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de Maumont, Magnac & de Barros, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, le 16 Janvier 1636, *Catherine de Chaumont*, fille d'*Aimery de Chaumont*, Chevalier, Baron de Cluseau & de Bigné, & de *Françoise de Grenier.* Elle transigea à Cognac, le 13 Octobre 1646, avec *Eléonore de Chaumont*, sa sœur, pour le partage de la succession de leurs pere & mere. Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. PIERRE, lequel partagea avec son aîné le 4 Avril 1668, & mourut, sans enfans, le 19 Mars 1719 ; — 3. JEAN-BATISTE, mort en Flandre en 1667 ; — 4. LOUISE, Religieuse Bénédictine à Niort ; — 5. & ANGÉLIQUE, morte fille en 1713.

XXII. FRANÇOIS DE LA ROCHEFOUCAUD, II. du nom de sa branche, Seigneur de Maumont, Magnac & Barros, épousa, par contrat du 8 Mars 1660, *Marie-Eléonore Chesnel*, fille de *Josias*, Chevalier, Seigneur de Reaux, Saint-Maurice, du Château-Chesnel, Ménac & d'Escoyeux, & de *Marie de Polignac-d'Escoyeux*, de laquelle il laissa : — 1. FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit ; — 2. JEAN, rapporté après la postérité de son aîné ; — 3. LOUIS, mort Religieux de l'Ordre de Grandmont ; — 4. LOUISE ; — 5. & MARIE-ELÉONORE, née le 29 Avril 1675, reçue à Saint-Cyr le 5 Juin 1688, où elle est morte.

XXIII. FRANÇOIS-JOSEPH DE LA ROCHEFOUCAUD, Chevalier, Seigneur de Maumont, Magnac & Barros, Capitaine au Régiment de Navarre, mort au mois de Juin 1716, avoit épousé, par contrat de l'an 1685, *Anne Thomas*, fille de *Jean Thomas*, Ecuyer, Seigneur des Bretonnieres, Conseiller, Garde des Sceaux au Présidial d'Angoulême, & de *Marie Grelon*, dont : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. FRANÇOIS-VICTORIN, Seigneur des Bretonnieres, non marié en 1729 ; — 3. MARIE-ANNE, mariée, en 1717, à *Jean de Ravard*, Chevalier, Seigneur de Saint-Amand, ci-devant Capitaine au Régiment de Béarn ; — & 12 autres enfans, morts jeunes.

XXIV. JEAN DE LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de Maumont, Magnac, Barros, Chetarniac, Chaumont, & de Cursac, reçu Chevalier des Ordres Militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem le 6 Février 1705, a épousé, en 1722, *Marie-Marguerite des Escaud*, fille de *Gabriel-François*, Chevalier, Seigneur du Vivier, & de *Charlotte de la Place*, dont : — 1. FRANÇOIS-JEAN-CHARLES, né le 20 Mai 1724 ; — 2. FRANÇOIS-JOSEPH, né le 7 Août 1727 ; — 3. MARIE-ROSE CHARLOTTE, née le 10 Mai 1723 ; — 4. LOUISE, née le 14 Mai 1725 ; — 5. CATHERINE-HIPPOLITE, née le 22 Mai 1726 ; — 6. & LOUISE-MARGUERITE, née le 6 Octobre 1728.

XXIII. JEAN DE LA ROCHEFOUCAUD, fils puîné de FRANÇOIS, II. du nom, Seigneur de Maumont, & de *Marie-Eléonore Chesnel*, épousa *Marie-Elisabeth Menaud*, fille de *Clément*, Ecuyer, Seigneur de Bois-Renaud, & de *Françoise du Bois*, de laquelle il a eu : — 1. PIERRE-FRANÇOIS, né en 1695, mort Moine de l'Ordre de Grandmont ; — 2. CLÉMENT, Seigneur de Magnac, né en 1700, qui n'étoit pas marié le 28 Juin 1729 ; — 3. LOUIS, mort en bas-âge ; — 4. MARIE-ANGÉLIQUE, née en 1698, Religieuse Hospitaliere à Angoulême ; — 5. & MARIE-ROSE-CHARLOTTE, qui n'étoit point mariée en 1729.

Le Marquis de Maumont, du nom DE LA ROCHEFOUCAUD, a trois freres ; le Chevalier *de Maumont*, Enseigne des Vaisseaux du Roi ; l'Abbé *de Maumont* ; & l'Abbé DE LA ROCHEFOUCAUD-DE-MAGNAC, Vicaire-Général de l'Archevêché de Rouen, nommé par le Roi, le 14 Décembre 1776, à l'Abbaye de Sainte-Croix, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Bordeaux. Un d'eux, qui a été Colonel d'un Régiment de Grenadiers Royaux, appellé *le Marquis de Bayers*, a épousé, en 1763, *N... de Fougeu*, Américaine, fille d'*Aignan de Fougeu*, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine de Milice en l'Isle Saint-Domingue, & sœur de *Marie-Rose de Fougeu*, veuve d'*Hubert de Conflans*, Maréchal de France, dont un enfant.

Les armes de la Maison *de la Rochefoucaud* sont : *burelé d'argent & d'azur de 10 pièces, à trois chevrons de gueules sur le tout.*

* ROCHEGUDE : Terre & Seigneurie avec un Château, au Comté Venaissin en Provence.

Quoique jusqu'à la réunion du Comté Venaissin à la Provence, en Juin 1768, *Rochegude* ait été sous la domination de deux Souverains, le Roi & le Pape, néanmoins il n'y a eu constamment qu'un seul Seigneur & qu'un seul Corps de Communauté, qui assembloit son Conseil, & le composoit indistinctement des sujets du Roi & de ceux du Pape. Il y a eu, jusqu'au mois de Juin 1768, un Viguier Papal pour le Comté Venaissin, & un Châtelain pour le Dauphiné. Le Seigneur

Seigneur actuel de *Rochegude*, qui a la haute Justice, est (en 1768) *Joseph-Dominique de Robert-d'Acqueira*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Bourgogne, Chevalier de Saint-Louis, &c. neveu de *N... de Robert*, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, du 1 Mai 1758, &c.

* ROCHELAMBERT (DE LA): Terre & Seigneurie en Auvergne, aux confins de cette Province & du pays de Velay, à deux lieues du Puy, sa Capitale.

On ignore si la Maison DE LA ROCHELAMBERT a reçu ou donné son nom à cette Terre, qu'elle possede depuis le XIIe siécle, laquelle a de très-beaux droits seigneuriaux, qui s'étendent jusques sur quelque partie de la ville du Puy. Ces Seigneurs le sont aussi en partie de la ville de Saint-Paulien, où ils ont Chapelle, Caveau de sépulture, droits honorifiques, & la nomination d'un Canonicat dans cette Collégiale : ils ont aussi fait nombre de fondations.

Les mots Espagnols *Valeme Dios*, qui signifient *Dieu me protége*, faisant partie de leur devise, qui est *amour ou guerre, ni crainte ni envie*, pourroient faire présumer, sans cependant qu'il y ait de preuves, que cette Maison est originaire d'Espagne, attendu que cette devise est écrite sur le frontispice du Château DE LA ROCHELAMBERT depuis 1574, époque de sa reconstruction, du tems des guerres civiles. Il étoit alors regardé comme un asyle assuré, où quantité de Seigneurs venoient se réfugier & y déposer leurs effets les plus précieux, étant situé & adossé à un rocher inaccessible du côté de la riviere de Borne. Il y a dans ce Château quelques armures du tems de la Chevalerie, même à l'usage des femmes, vestiges précieux qui, dans un Château fortifié moins par l'art que par la nature, désignent seuls l'antiquité de la race de ses possesseurs.

Cette Maison, distinguée par ses alliances, ses services militaires, pour avoir été décorée du Collier de l'Ordre de nos Rois, avant la création de celui du Saint-Esprit, & avoir donné des Chanoines-Comtes au Chapitre noble de Brioude, ainsi que des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, a l'avantage de voir son origine se perdre dans l'antiquité la plus reculée.

PIERRE DE LA ROCHELAMBERT, nommé, dans un titre latin du XIe siécle, *Nobilis Miles Petrus de Rupelambertâ*, avoit la qualité de *Chevalier*, titre qui prouve non-seulement la *noblesse d'extraction*, mais qui annonce encore le caractere de l'ancienne Chevalerie & de la haute noblesse.

Suivant un arbre généalogique, dressé sur les titres originaux, vérifiés & produits, en 1762, au Généalogiste des Ordres du Roi, sa filiation n'est bien établie que depuis

I. PIERRE DE LA ROCHELAMBERT, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, qui transigea, en 1164, avec le Seigneur *de Senoille*, sur les appendances du village de Marsillac. Le nom de sa femme est ignoré; mais cette transaction désigne PIERRE, qui suit, son fils.

II. PIERRE DE LA ROCHELAMBERT, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, passa plusieurs transactions, notamment une en 1210, dans laquelle HUGUES, son fils, est nommé; & fit dans la ville de Saint-Paulien, après l'Octave des Apôtres *Saint-Philippe* & *Saint-Jacques*, en Mai 1256, une acquisition, où il est nommé PIERRE DE LA ROCHELAMBERT (*de Rupelambertâ*), Damoiseau. Il eut pour enfans: — 1. HUGUES, qui suit; — 2. GARNE, veuve, en 1288, de *Guillaume Odillon*; — 3. & SAURINE DE LA ROCHELAMBERT, mariée, la même année, à *Bertrand de Groscherii-de-Spalero*.

III. HUGUES DE LA ROCHELAMBERT, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, mentionné dans la transaction de 1210, comme fils de PIERRE II, épousa 1°. *Guigone*, du nom de laquelle il en est entré une dans la Maison de *Montmorin*; & 2°. en 1274, Damoiselle *Isabeau de Mazenc*. Les enfans du second lit furent: — 1. HUGUES, qui suit; — 2. FALCONET, vivant en 1313; — 3. GUILLAUME, Chanoine de Saint-Georges de Saint-Paulien, dans le même tems; — 4. RAIMOND, aussi Chanoine de cette Eglise, qui fit son testament

le Mardi avant la Fête *Saint-Barnabé*, en 1288; —— 5. SAURINE; —— 6. BÉATRIX, femme d'*Aftorgue Delmas*; — 7. & GUIGONE : ces trois filles, vivantes en 1313.

IV. HUGUES DE LA ROCHELAMBERT, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, qualifié *Damoifeau* dans fon teftament du 29 Août 1348, où il eft nommé *de Rochalambertâ*, avoit époufé, en 1313, noble *Jofcerande*, qui fit auffi fon teftament, en la ville du Puy en Velay, le dernier Août 1371. Leurs enfans furent : — 1. HUGUES, qui fuit; — 2. PIERRE, vivant en 1313; —— 3. ISABELLE, vivante en 1348; — 4. GUIGONE, accordée, le 30 Janvier 1353, à *Robert Bravard*, Damoifeau.

V. HUGUES DE LA ROCHELAMBERT, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, époufa, le 23 Décembre 1361, *Catherine de Cens*, & fit fon teftament le Mercredi 22 Septembre 1395. De leur mariage vinrent : —— 1. HUGUES, qui fuit; —— 2. JEAN, vivant en 1395; — 3. & CATHERINE, mariée, par contrat du 5 Juin de ladite année 1395, à noble *Pons Aurel*.

VI. HUGUES DE LA ROCHELAMBERT, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, fe maria, le 16 Janvier 1395, avec noble *Sobeirane Bonne*, qu'il inftitua adminiftratrice de tous fes biens par fon teftament, fait au Château de la Rochelambert (*de Rupelambertâ*) le Vendredi 2 Avril 1434. Leurs enfans furent : —— 1. GABRIEL, qui fuit; —— 2. GILBERT, vivant en 1434; — 3. JEAN, Religieux de l'Ordre de Saint-Benoit la même année; —— 4. JEANNE, Religieufe au Prieuré de Vaurey du Val d'Amblavès, au Diocèfe du Puy; —— 5. & MARQUISE DE LA ROCHELAMBERT, femme, en 1434, de noble *Antoine de Luco*, Seigneur de Champfault.

VII. GABRIEL DE LA ROCHELAMBERT, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, époufa, le 8 Novembre 1434, noble *Alix de Fay* (en latin *de Fayeto*), de la même Maifon que les Seigneurs *de la Tour-Maubourg*, de laquelle il eut : —— 1. ARMAND, qui fuit; —— 2 & 3. JEAN & ALBERT, vivans en 1444; —— 4. VIERNE; —— 5. autre VIERNE, femme, en 1476, de noble *Henri Limofini*.

VIII. ARMAND DE LA ROCHELAMBERT, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, époufa, par contrat du 11 Mars 1482, Demoifelle *Louife de la Chaffaigne*, dont : — 1. LOUIS, qui fuit; — 2. ANTOINE, vivant en 1505; — 3. FRANÇOIS-CLAUDE, Prieur, la même année, des Monafteres de Saint-Chaffre & de Saint-Mézard; —— 4. JACQUES; —— 5. SÉBASTIEN, marié, le 28 Octobre 1529, à *Martine Maagne*, dont il n'eft point venu de poftérité; — 6. AUBERT; — 7. LOUIS, Chanoine de Saint-Paulien; — 8 & 9. JACQUELINE & JEANNE; — 10. CLAUDINE, Religieufe à Vaurey; — 11. & MARGUERITE, toutes vivantes en 1505.

IX. CHARLES DE LA ROCHELAMBERT, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, obtint, en 1536, du Roi FRANÇOIS I, des Lettres Royaux, dans lefquelles ce Prince le qualifie de *fon bien amé, Maréchal des Logis du ban & arriere-ban de fon bas pays d'Auvergne*. Il avoit époufé 1°. *Marguerite de Gafte*, Maifon qui a donné un Grand-Maitre de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem, & dont il eft auffi entré une fille dans la Maifon de *Montmorin*; & 2°. par contrat du 15 Septembre 1533, Demoifelle *Catherine de Pronfac*. Il nomma, par fon teftament, le Seigneur *François*, dit *Armand*, Vicomte *de Polignac*, pour tuteur de fon fils, ainfi qu'il fe voit par l'acte de ratification paffé au Château de la Voute le 8 Mars 1542. Il n'eut des enfans que de fon fecond mariage, fçavoir : — 1. FRANÇOIS, qui fuit; — 2. CLAUDE, mariée au Seigneur *de Coupiac*; — 3. ANTOINETTE, vivante en 1543; —— 4. & LOUISE, mariée à noble *Michel de Chouffard*, Seigneur du Buiffon.

X. FRANÇOIS, appellé *le Comte* DE LA ROCHELAMBERT, qualifié *haut & puiffant Seigneur* (dans le titre latin *Nobili & potenti viro, Domino de Rupelambertâ*), Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Marfillac, du Croifet, &c. Enfeigne de 100 hommes d'armes des Ordonnances de Sa Majefté, eut ordre de mener & conduire une Compagnie de gens de pied & une d'arquebufiers à cheval,

pour le service du Roi, dans ses armées de France, Champagne, Bourgogne, Poitou & Saintonge, où il se comporta en bon & valeureux Capitaine: c'est ce qui appert d'un procès-verbal dressé le 5 Février 1572, par lequel plusieurs Gentilshommes attestent avoir vu & connu le Seigneur DE LA ROCHELAMBERT, pour être extrait de *noble & ancienne race*, &c. Il fut aussi Capitaine entretenu de MONSIEUR, frere du Roi; commanda en chef dans plusieurs armées, suivant une attestation des Seigneurs *de la Fayette* & *de Rousiers*, de l'année 1572; testa, au Château de la Rochelambert, le 24 Février 1583, & mourut de ses blessures à l'armée. Il avoit épousé, 1°. en 1572, Demoiselle *Amable de Gras-de-Pins*, d'une Maison illustre au Royaume de Naples, qui a donné un Grand-Maître à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, & dont il entra une fille dans la Maison de *Langheac*; & 2°. par contrat du 27 Décembre 1574, *Hélene de Lestrange*, Maison qui subsiste dans les Provinces de la Marche & de Limousin. Il eut de ce second mariage: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. FRANÇOIS, dit *le Marquis* DE LA ROCHELAMBERT, Commandeur de Saint-Victour, lequel transigea le 7 Juillet 1603, avec LOUIS, son frere aîné: il fut Gendarme de la Garde du Roi en 1614; — 3. GILBERT, appellé *le Chevalier* DE LA ROCHELAMBERT, vivant en 1583; — 4. CLAUDE, femme, en 1614, de Messire *Guillaume Bertrand*, Seigneur d'Ours & de Pleyne; — 5. MARIE, épouse, en 1614, de Messire *André de Fretat*, Seigneur de Chassain & de la Deyte, Maison dont est *Jean-Augustin de Fretat-de-Sarra*, nommé à l'Evêché de Tréguier en 1773, & Evêque de Nantes depuis 1775; — 6. & DIANE, vivante en 1583.

XI. LOUIS, Comte DE LA ROCHELAMBERT, qualifié *haut & puissant Seigneur*, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, Gentilhomme de la Reine MARGUERITE DE FRANCE en 1598, épousa, le 28 Octobre 1600, Demoiselle *Françoise de Choisinet*, fille de *Jean*, Seigneur *de Choisinet*, & de *Louise de Clermont-de-Chaste*, niéce d'*Annet de Clermont-de-Chaste*, Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. La derniere de cette branche de la Maison de *Clermont* en Dauphiné a épousé le Marquis *de la Salle*, aujourd'hui Lieutenant-Général des Armées du Roi. LOUIS, Comte DE LA ROCHELAMBERT, eut de son mariage: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. EYMARD-FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte le 24 Avril 1625; — 3. & MARIE, Religieuse à l'Abbaye de Clavas, au Diocèse du Puy, en 1634. Ces enfans sont neveux & niéce d'*Eymard de Clermont-de-Chaste*, Vice-Amiral des mers du Ponant en 1603; Commandeur de Limoges, Grand-Maréchal de son Ordre, Ambassadeur extraordinaire de France en Angleterre, & de Malte en France.

XII. CHARLES, II. du nom, Comte DE LA ROCHELAMBERT, qualifié *haut & puissant Seigneur*, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, de Marsillac, de Neyrandes, &c. Cornette de la Compagnie du Duc *de Guise*, Prince de Joinville, en reçut ordre, le 3 Septembre 1627, de se transporter à Concarneau & au Havre pour prendre & saisir les Navires Rochelois & autres, par lequel ordre il fut enjoint au Sieur *Pierre Aubin*, Commandant du Château de Concarneau, de remettre tous les prisonniers audit Comte DE LA ROCHELAMBERT. Il fut encore chargé, le 27 Avril 1629, de conduire au Château d'Antibes le Sieur *de Besançon*. Il épousa, 1°. par contrat du 6 Janvier 1630, Demoiselle *Charlotte de la Mothe*; &, 2°. par contrat du 21 Novembre 1634, Demoiselle *Anne du Cros*, fille de *Madelon du Cros*, Seigneur du Fieu, Chevalier de l'Ordre du Roi, son Ambassadeur en Ecosse, & d'*Anne de la Goutte*. Du second lit il eut: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de la Valette, &c. rapportée ci-après; — 3. CHARLOTTE, Religieuse au Prieuré noble, aujourd'hui Chapitre de Leigneux, Diocèse de Lyon; — 4. & FRANÇOISE, femme, en 1674, de Messire *Amable d'Ossandon*, Chevalier, Seigneur de l'Oliere.

XIII. CHARLES, III. du nom, Comte DE LA ROCHELAMBERT, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, de Marsillac, du Fieu, du Monteil, d'Orsonnette, &c. qualifié, comme ses prédécesseurs, de *haut & puissant Seigneur*, rendit hommage au Roi, le 20 Décembre 1683, de son Château & Terroir de la Ro-

chelambert, de Marſillac, &c. en toute Juſtice, haute, moyenne & baſſe; fut Mouſquetaire du Roi, & diſpenſé de ſervir au ban à cauſe des bleſſures qu'il avoit reçues, comme il eſt prouvé par une atteſtation du 15 Septembre 1690, de *Thomas de Chabannes*, Commandant les Gentilshommes du haut & bas pays d'Auvergne pour le ban de ladite année. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Mars 1674, Demoiſelle *Gilberte de Salers*, dont les deux ſœurs cadettes avoient épouſé; l'une, *Elie de la Roche-Aymon*, Marquis de Saint-Maixent; & l'autre, *Charles de Chauſſecourte*; toutes trois filles de *Henri de Salers*, Seigneur & Baron dudit lieu, Syndic de la Nobleſſe d'Auvergne, & de *Diane de Serment*, Dame de Saint-Martin & du Monteil. De ce mariage vinrent: — 1. Gilbert, qui ſuit; — 2. autre Gilbert, reçu Chanoine-Comte de Saint-Julien de Brioude le 26 Mai 1707, ſur les preuves de 16 quartiers de nobleſſe; — 3. Françoise, femme, en 1702, du Comte *de Seveyrac*, Maiſon dont eſt la Marquiſe *de Simiane* en Auvergne; — 4. Diane-Françoise, mariée, le 24 Juin 1708, à *Pierre Prie de Montvalat*, Marquis de Tournoil; — 5. & Diane, mariée, par contrat du 30 Mai 1719, à *Jean Paul de Vaulx*, Seigneur de la Roche, & morte ſans enfans dudit Seigneur.

XIV. Gilbert, Comte de la Rochelambert, Chevalier, Seigneur de la Rochelambert, du Monteil, d'Orſonnette, la Roche-Mirefleur, &c. qualifié *haut & puiſſant Seigneur*, ſervit dans les Mouſquetaires du Roi, & épouſa, par contrat du 29 Janvier 1712, Demoiſelle *Marie-Françoiſe-Marthe de Colomb-de-la-Tour*, fille de haut & puiſſant Seigneur *François-Armand*, Seigneur de la Tour, & Baron de Beauzac en Velay, & de *Françoiſe de Vocance*, dont: — 1. Laurent-François-Scipion, qui ſuit; — 2. Jean-Paul, Religieux Bénédictin de l'Ordre de Cluny, Prieur titulaire de Saint-Vivien de Breuillet, & enſuite nommé au Prieuré de la Trinité d'Eu; — 3. André-Laurent, appellé *le Baron* de la Rochelambert, Capitaine au Régiment, aujourd'hui Iſle de France, en 1747, Chevalier de Saint-Louis en 1763; — 4. François, mort jeune; — 5. Gabriel-Armand-Benoît, Marquis de la Rochelambert, Seigneur de Dreuil, la Roche-Mirefleur & de Saint-Georges, ci-devant Colonel d'un Régiment de Grenadiers Royaux de ſon nom en 1761. Il s'étoit trouvé à différentes batailles & ſiéges; fut bleſſé d'un coup de feu au genou à celui de Mons en 1746; nommé Commandant pour le Roi du Château de Marpurg en Heſſe en 1762; bleſſé, la même année, à la tête de ſon Régiment, d'un coup de feu au corps à l'affaire de Willemſtadt ou de Grebenſtein le 24 Juin, où il eut pluſieurs chevaux tués, dont un ſous lui, & fut fait priſonnier de guerre; fut créé Chevalier de Saint-Louis après cette action; obtint une penſion du Roi en 1763; a été admis à monter dans les carroſſes de feu Louis XV, ſur les preuves faites de ſa Maiſon par le Généalogiſte des Ordres de Sa Majeſté en 1764; fait Brigadier des Armées en 1769, & déſigné par une Lettre, au nom de Sa Majeſté, du Comte *de Saint-Germain*, pour être nommé Maréchal des Camps à la premiere promotion; — 6, 7, 8 & 9. quatre filles, Religieuſes, dont deux mortes; — 10. & Françoise-Xaviere, d'abord Religieuſe Bénédictine de l'Abbaye de Cuſſet, enſuite Abbeſſe de Saint-Jean du Buits, Diocèſe de Saint-Flour, le 7 Avril 1765, & de Saint-Sernin de Rodez, en la même Ville, depuis 1771.

XV. Laurent-François-Scipion, Comte de la Rochelambert, Chevalier, aujourd'hui chef des nom & armes de cette Maiſon, Seigneur de la Rochelambert, Marſillac, la Valette-de-Bornes, Lantenas, la Roche-du-Mas, Co-Seigneur de la Molhade, de Saint-Paulien, de Liſſac, &c. en Auvergne, Seigneur des Châtellenies de Thevalles, Chemeré-le-Roi, Saulge, Saint-Pierre-d'Erve, & des Seigneuries, Terres & Fiefs d'Aubigné, du Boulay, de Sourches, de Conté, des Flux, & autres lieux dans le Maine; qualifié, comme ſes prédéceſſeurs, *haut & puiſſant Seigneur* dans ſes titres; ancien Capitaine au Régiment ci-devant Montmorin, aujourd'hui Iſle de France, a épouſé, par contrat du 26 Mars 1748, Demoiſelle *Michelle-Anne Douart-de-Fleurance*, fille de Meſſire *Mathieu Douart*, Seigneur de Fleurance, d'Aubigné & du Boulay, d'abord Ecuyer

Addition à la page 229. du Tome XII.

+ après 1774, ajoutez, marié contrat signé le 2 Décembre 1778 par le Roi et la famille avec Demoiselle de Lostanger.

de Madame la Dauphine, mere du Roi Louis XV, & ensuite Président en la Cour des Monnoies de Paris. Elle a eu pour grand-oncle maternel Messire *David Rivault*, Précepteur de Louis XIII, & ensuite fait Conseiller d'Etat. La Comtesse de la Rochelambert a été présentée au Roi & à la Famille Royale le 8 Août 1762, d'après les preuves faites de la Maison de la Rochelambert devant le Généalogiste des Ordres. De ce mariage sont issus : — 1. Mathieu-Laurent-François, né le 12 Décembre 1749, mort le 10 Février 1753 ; — 2. *N*....., né le 22 Mars 1752, décédé le même jour ; — 3. Paul-Laurent-François, qui suit ; — 4. Gabriel-François-René, appellé *le Vicomte de la Rochelambert*, né le 16 Janvier 1755, d'abord Page à la petite Ecurie, ensuite premier Page du Roi, fait Capitaine de Dragons au Régiment Dauphin en 1775 ; — 5. Louis-Antoine, né le 2 Mars 1756, mort le 5 du même mois ; — 6. & Louis-Charles-François, né le 8 Avril 1757, qui a eu un bref de minorité pour l'Ordre de Malte, & est décédé le 13 Mai 1758.

XVI. Paul-Laurent-François, Marquis de la Rochelambert, Chevalier, appellé *le Marquis de Thevalles*, né le 8 Décembre 1753, d'abord Page à la petite Ecurie, ensuite premier Page du Roi, a été fait Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal Champagne en 1774. †

Branche des Seigneurs de la Valette, de Montfort, &c. en Auvergne.

XIII. Guillaume, Comte de la Rochelambert, qualifié *haut & puissant Seigneur*, Chevalier, Seigneur du Fieu, second fils de Charles, II. du nom, & d'*Anne du Cros*, sa seconde femme, servit en qualité de Capitaine au Régiment de Normandie, & épousa, par contrat du 15 Mai 1684, Demoiselle *Claude de Chavaignac-Laugeac*, dont : — 1. Claude, qui suit ; — 2. Jacques-Roch, Marquis de la Rochelambert, Capitaine de Cavalerie, mort âgé de 20 ans ; — 3. François, mort en bas-âge ; — 4. Marguerite, Chanoinesse du noble Chapitre de Leigneux ; — 5. & Françoise, Prieure & Dame de Courpiere, au Diocèse de Clermont. †—

—4— en Auvergne, morte dans son Prieuré le 10 février 1780, âgée de 87 ans. Extrait de la Gazette de France du mois de février 1780 n° 13

XIV. Claude, Comte de la Rochelambert, qualifié *haut & puissant Seigneur*, Chevalier, Seigneur du Fieu, de la Valette, Vinzelle, Montfort, &c. d'abord Chanoine-Comte de Brioude, dont il fut pourvu le 18 Février 1696, sur la démission d'*Emmanuel de Langheac-de-la-Rochefoucaud*, s'en démit en quittant l'état ecclésiastique. Il épousa 1°. Demoiselle *Catherine de Bonlieu-de-Monpentier* ; &, 2°. le 25 Août 1721, Demoiselle *Charlotte de Montgon-de-Beauverger*, Maison dont il est entré une fille dans celle de *Montmorin*. Du premier lit il a laissé : — 1. Marguerite de la Rochelambert, mariée à *Balthasard de Luzy*, Marquis de Cousan, premier Baron de Forez ; — 2. Jeanne-Claudine, Chanoinesse de Leigneux, puis Sous-Prieure dudit Chapitre, morte en 17... ; & du second lit : — 3. Henri-Gilbert, qui suit ; — 4. autre Henri-Gilbert, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis en 1763, marié, en 1773, à Demoiselle *N... de la Borde*, fille du Seigneur *de la Borde* ; — 5 & 6. Charles-Louis, & Claude-Guillaume-Charles, tous deux morts en bas-âge ; — 7. Marie-Catherine, mariée à Messire *Louis de Guay-de-Plagnol*, Seigneur de Salzuy ; — 8 & 9. Anne, & Catherine, Religieuses au Prieuré noble de Courpiere.

XV. Henri-Gilbert, Marquis de la Rochelambert, qualifié *haut & puissant Seigneur*, Chevalier, Seigneur du Fieu, de la Valette, Saint-Jean-d'Euval, Montfort, Vinzelle, Bausac, & autres lieux en Auvergne, ci-devant Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, a épousé, le 14 Juillet 1749, Demoiselle *Louise-Marthe-Catherine d'Anteroche*, fille du Comte *d'Anteroche*, Maréchal des Camps, & Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, & niéce d'*Alexandre-César d'Anteroche*, Evêque de Condom, sacré le 5 Juin 1763. Leurs enfans sont : — 1. Claude, né le 6 Mai 1750, mort jeune ; — 2. Joseph, qui suit ; — 3. Joseph-François-Simon-Louis, né le 25 Août 1761,

Chevalier de Malte, & Sous-Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, en 1776; —— 4. Françoise-Alexandrine-Luce, née le 4 Juin 1754, morte, sans enfans de son mariage avec le Seigneur *de la Rochette*; — 5. Claudine-Françoise-Louise, née le 29 Janvier 1756, mariée, en 1774, au Comte *de la Salle-Saint-Poncy*; — 6. & Catherine, née le 24 Mars 1759.

XVI. Joseph, Comte de la Rochelambert-Montfort, Chevalier, né le 31 Octobre 1751, est actuellement Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises.

Les alliances de cette Maison sont, entr'autres, avec celles de *Guigone*, de *Mazenc*, de *Joscerande*, de *Cens*, de *Bonne*, de *Fay*, dont les Seigneurs *de la Tour-Maubourg*, *de la Chassaigne*, *de Pronsac*, *de Gaste*, *de Gras-de-Pins*, *de Lestrange*, *de Choisinet* ou *la Tour-de-Bains*, *du Cros*, *de Salers*, *de la Tour*, *de Fleurance*, *de Montmorin*, *de Langheac*, *d'Ailly-de-Menetou*, *de la Goutte*, *de Clermont-de-Chaste* en Dauphiné, *de la Roche-Aymon*, *de Chaussecourte*, *de Saint-Polgue*, *de la Ganne*, *de Saint-Martial-de-Drugeat*, *de Saint-Chamant*, *du Prat-de-Barbançon*, *Saint-Priest*, *de Polignac*, *de Seveyrac*, *de Montvalat*, *de Naucase*, *de Chavuignac*, *la Fayette*, *de Montgon*, *d'Anteroche*, *de la Salle*, &c.

Elle porte pour armes : *d'argent, au chevron d'azur, & un chef de gueules.* Supports, *deux sauvages, armés de leur massue.* Devise : Amour ou Guerre, *Valeme Dios.* Ni crainte, ni envie. L'opinion commune est que les mots latins *Vale medios*, signifient *point de milieu*; mais un Interprete de la langue espagnole a affirmé au contraire que ces mots écrits ainsi, *Valeme Dios*, signifient *Dieu me protége.*

Nota. Il ne faut pas confondre cette Maison avec une Famille noble, du nom de *Lambert*, sortie du Dauphiné, & établie à Crespy en Valois & à Cahors, qui ayant possédé un fief du nom *de la Roche*, l'a joint à celui de *Lambert* depuis quelque tems. Il en est parlé dans le *Mercure de France* du mois de Juin 1748, *p.* 172. Les armes de cette Famille sont : *d'azur, à la croix d'argent.*

* ROCHELLE (la) : Ville capitale du pays d'Aunis, qui doit son origine à un Château bâti pour empêcher la descente des Normands, & connu sous le nom de *Vauclair*, dont il ne reste plus qu'une vieille Tour, auprès duquel on construisit un grand nombre de maisons, ce qui forma la ville de la Rochelle.

Elle fut sous la domination des Anglois jusqu'en 1224, que Louis VIII, sur le refus que fit Henri III, Roi d'Angleterre, de lui rendre foi & hommage pour le Duché de Guienne, l'assiégea & la prit. Il lui confirma tous ses priviléges, & ses successeurs la posséderent depuis jusqu'au traité de Bretigny, en 1360, qu'elle fut donnée aux Anglois avec trois millions d'écus d'or pour la rançon du Roi Jean, qui avoit été fait prisonnier à la bataille de Poitiers en 1356. En 1363, Edouard, Prince de Galles, Duc d'Aquitaine, en prit possession, sur la donation que lui en avoit faite Edouard III, Roi d'Angleterre, son pere. Les choses resterent en cet état jusqu'en 1371, que *Pierre Boudré*, Maire de la Ville, s'en étant rendu maître par ruse, en attirant hors du Château *Philippe Mancel* avec la garnison Angloise qu'il y commandoit, envoya des Députés au Connétable *du Guesclin* pour la remettre sous l'obéissance du Roi, & à certaines conditions qui furent acceptées par Sa Majesté, & les Députés obtinrent même plus qu'ils ne demandoient; car elle leur accorda la noblesse au Maire & aux Echevins pour eux & leur postérité. Le Connétable en prit, peu de tems après, possession au nom du Roi.

Cette Ville seroit toujours restée fidelle à ses Princes légitimes, si les nouvelles opinions sur la Religion ne se fussent pas introduites dans son sein. On sçait que le Cardinal *de Richelieu* détermina le Roi Louis XIII à en faire le siége une seconde fois; qu'il s'en rendit maître, & en fit raser les fortifications. Louis

XIV en fit faire de nouvelles par le Maréchal *de Vauban*, en 1689. *Voyez* le Dictionnaire de Géographie.

* ROCHEMEAUX, en Poitou. Terre & Seigneurie érigée en *Vicomté*, par Lettres du mois de Janvier 1599, enregistrées le 11 Janvier 1600, en faveur de *Jean de Grain*, Seigneur de Saint-Marsault, Baron de Parcoul.

ROCHEMORE ou ROCHEMAURE, en latin *Rocamaura*. Maison une des plus anciennes de la Province de Languedoc, & en très-grande considération à la Cour des Comtes *de Toulouse*. Dès le XIe siécle deux branches subsistoient sur les bords du Rhône; l'une, dans le Château & ville de Beaucaire; l'autre, dans celle d'Arles, éteinte au XVIe siécle. La premiere fut s'établir, au commencement du XVe siécle, en la ville de Lunel, ainsi qu'on le verra ci-après.

I. Le premier, dont la filiation soit suivie, est Pierre-Guillaume de Rochemore, un des principaux témoins dans l'acte de 1084, par lequel *Raimond*, Comte *de Toulouse*, abandonne le droit qu'il avoit sur la dépouille des Evêques de Beziers. Dans une Charte de ce Comte, en 1094, on voit que ledit Pierre-Guillaume, & Arnault de Rochemore, son frere, font un don, à l'Abbaye Saint-Victor de Marseille, des Terres qu'ils possédoient le long du Rhône; &, en 1096, le même Comte *Raimond* donne l'Eglise de Beaucaire à l'Abbaye de la Chaise-Dieu, *du conseil*, dit-il, *des hommes illustres* Pierre-Guillaume de Rochemore, *&* Arnault, *son frere*.

II. Dalmas de Rochemore, fils de Pierre-Guillaume, fut excommunié, en 1107, par le Pape Pascal II, comme conseiller & complice de *Bertrand*, Comte *de Toulouse*, qui avoit usurpé les offrandes de l'Autel de Saint-Gilles.

III. Bertrand de Rochemore, fils du précédent, paroît avec Guillaume, qui suit, son fils, comme témoin, ainsi que nombre d'autres Chevaliers, dans deux Chartes d'*Alphonse*, Comte *de Toulouse*, faites en 1133 & 1142, en faveur de l'Abbaye de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon.

IV. Guillaume de Rochemore, & Raimond, son frere, furent les cautions des Seigneurs *des Baux* dans le traité qu'ils firent, en 1156, avec le Comte de Provence & de Barcelonne; &, en 1157, ledit Guillaume de Rochemore paroît dans l'acte, par lequel l'Abbé de Saint-Gilles accorde la permission de bâtir un Oratoire au Grand-Maître de Saint-Jean de Jérusalem. Il eut pour enfans: — Hermingaud, qui suit; — Guillaume, & Raimond, présents à deux Chartes accordées, en 1217 & 1221, par *Raimond*, Comte *de Saint-Gilles*, en faveur des habitans de la ville de Beaucaire.

V. Hermingaud de Rochemore, de concert avec ses freres, fit bâtir cet Oratoire en 1207, & donna avec eux l'investiture d'un jardin situé dans la ville de Beaucaire, où ils habitoient, qui relevoit de leur Directe. Le même Hermingaud se rendit caution dans l'acte de confirmation des Priviléges accordés, en 1218, aux habitans de la ville de Nismes par *Sancie d'Arragon*, femme de *Raimond*, Comte *de Toulouse*. Il laissa pour fils:

VI. Dalmas de Rochemore, II. du nom, qui fut choisi, en 1239, par la Noblesse de la ville de Beaucaire pour soutenir leurs droits. Il prend la qualité de *Chevalier de Beaucaire* dans le traité de tréve, passé, en 1243, entre *Raimond VII*, Comte *de Toulouse*, & *Raimond Berenger*, Comte de Provence. Il eut pour enfans: — 1. Guillaume, qui suit; — 2 & 3. Jean, & Rostaing de Rochemore, Damoiseaux, qui signerent, en 1298, une attestation sur la coutume de donner la ceinture militaire aux Bourgeois de la Ville & Sénéchaussée de Beaucaire. Elle est scellée de 22 sceaux, & se trouve dans le Trésor des Chartes du Roi.

VII. Guillaume de Rochemore, II. du nom, Damoiseau de Beaucaire, fut témoin, en cette qualité, d'une Sentence prononcée, en 1266, par le Juge de cette Ville, au sujet de ses limites. Il est nommé le premier dans une transac-

tion passée, en 1294, entre les habitans de Beaucaire & les Moines de Psalmodi de Saint-Roman ; & avoit épousé *Jeanne de Codol*, de la ville de Nismes, laquelle, par son testament, fit un legs à MAURETTE DE ROCHEMORE, sa petite-fille. De son mariage il eut :

VIII. GUILLAUME DE ROCHEMORE, III. du nom, qui fut choisi, en 1308, par la Noblesse de Beaucaire pour faire rendre compte des deniers publics employés aux chaussées du Rhône. Il est qualifié de *Noble homme* dans le serment de fidélité rendu, en 1316, par les Consuls de la ville de Nismes à PHILIPPE DE FRANCE, Régent à la mort de LOUIS, dit *le Hutin*. D'*Anne de Romieu*, de la ville d'Arles, son épouse, il eut : — JEAN, qui suit ; — & MAURETTE DE ROCHEMORE, mariée, en 1325, à *Pierre de Mercœur*, de la ville d'Arles, auquel elle donna procuration, en 1343, pour aller retirer le legs à elle fait par *Jeanne de Codol*, sa grand'mere. Elle fit son testament le 22 Février 1350, par lequel elle substitua tous ses biens à noble JACQUES DE ROCHEMORE, son neveu, fils de JEAN, son frere, au cas qu'*Abraham de Mercœur*, son fils unique, vînt à mourir sans enfans.

IX. JEAN DE ROCHEMORE fut compris, en 1375, dans le *Compoix* (ou Cadastre) noble de la ville de Beaucaire, tant pour ses biens que pour ceux de sa femme *Marguerite de Jossaud*, qu'il avoit épousée en 1344, & dont il eut :

X. JACQUES DE ROCHEMORE, qui se rendit caution, en 1380, dans le contrat de mariage de *Bertrand de Pierre-Bernis*, Seigneur de Saint-Marcel, dont il épousa la proche parente, nommée *Guillemette de Pierre*, laquelle lui donna procuration, le 26 Septembre 1408, pour marier leur fils HERMINGAUD, qui suit, avec *Mandolie de Bordes*, de la ville de Lunel. Il est compris dans le Compoix ou Cadastre du Château & Terre de Maillane en Provence, fait en 1402, à sa réquisition & de celle de *Guigon*, son Co-Seigneur. Il testa, le 5 Mai 1438, devant *Rebully*, Notaire de Lunel.

XI. HERMINGAUD DE ROCHEMORE, Gouverneur & Viguier de la ville de Lunel, en 1427, pour YOLANDE D'ARRAGON, Reine de Naples & Comtesse de Provence, rendit hommage au Roi, en 1435, pour les Terres qu'il possédoit tant en Languedoc qu'en Provence, & testa, le 5 Mai 1438, le même jour que son pere. Il avoit épousé, en 1408, *Mandolie de Bordes*, fille de noble *Jean de Bordes*, Seigneur de Bordes & de Tartuguieres en Provence, Terres que cette Maison possède encore aujourd'hui (*a*). Elle fit son testament le 28 Mai 1449, & ses enfans furent : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. BERMOND, lequel comparut à l'Assemblée des Nobles de la Sénéchaussée de Beaucaire en 1492 ; — 3. PHILIPPE, qui fut Chambellan du Duc d'Anjou, & comparut aussi à l'Assemblée des Nobles en 1454 & 1456 ; — 4. GUILLAUME, Gouverneur de la ville de Lunel pour PIERRE DE ROCHEMORE, son neveu Il fut Ecuyer de LOUIS XI, & Seigneur de Fos en Provence, dont il donna son dénombrement le 7 Mars 1490 ; — 5. JEAN, Abbé de Sauve en 1449.

XII. CHARLES DE ROCHEMORE, surnommé *de Bordes*, du nom de sa mere, transigea avec ses freres, en 1450, sur le partage des biens de sa mere ; comparut à l'Assemblée de la Noblesse en 1470 ; & testa en 1472. Il avoit épousé, en 1460, *Catherine Delpuech*, (en latin *de Podio*), dont : — 1. PIERRE, qui suit, qu'il institua son héritier ; — 2. FELISE, mariée, en 1486, à *Jean de Guerin*, Seigneur de Boulbon.

XIII. PIERRE DE ROCHEMORE, Seigneur de Bordes, Tartuguieres, &c. fut exempté de tout péage, en 1523, à cause de l'ancienneté de sa noblesse ; & testa en 1532. Il avoit épousé, 1°. en 1496, *Anne de Boileau* ; & , 2°. en 1504, *Jeanne d'Orjolet*, laquelle fit son testament en 1545. Du premier lit il

---

(*a*) C'est à l'époque de ce mariage que la Maison de ROCHEMORE quitta la ville de Beaucaire pour venir s'établir à Lunel, d'où sont sorties les trois branches établies dans le bas Languedoc, ainsi que les autres.

eut

eut une fille, nommée — ETIENNETTE DE ROCHEMORE, mariée, en 1510, à noble *Jean-Germain*, Seigneur *de Fontesc*; & du second lit: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. JACQUES, auteur de la branche des ROCHEMORE-D'ALEYRAC, Barons d'Aigremont, rapportée ci-après; — 3. FRANÇOISE, mariée, en 1527, à *Jean de Sarret*, Seigneur de Fabregue.

XIV. FRANÇOIS DE ROCHEMORE, Seigneur de Bordes, Tartuguieres, &c. comparut à l'Assemblée de la Noblesse en 1552, rendit hommage au Roi de toutes ses Terres la même année, & fit son testament en 1572. Il avoit épousé, en 1536, *Madelene de Bozene*, Dame de Saint-Laurent, qui testa en 1573, fille de *Jacques*, Baron d'Aubais, dont: — 1. THOMAS, Gouverneur & Viguier de la ville de Lunel, mort sans postérité; — 2. JEAN, qui suit; — 3. LOUIS, auteur de la branche de Rochemore-Galargues, mentionnée ci-après; — 4. GAILLARD, tué par les Religionnaires au siége de Montpellier; — 5. FRANÇOISE, mariée, en 1556, à *Simon de Sandres*, Seigneur de Saint-Georges; — 6. CLAUDE, aussi mariée, en 1556, à *Jean de Boulouse*, Seigneur de Lascour; — 7. MADELENE, femme de *Jean de Calvisson*, Seigneur d'Aujargues.

XV. JEAN DE ROCHEMORE, II. du nom, Seigneur de la Devése, &c. épousa, en 1574, *Jeanne de Tourillon*, laquelle fit son testament en 1603. Son mari fit le sien en 1610. De leur mariage vinrent: — 1. CHARLES, Seigneur de Saint-Laurent, qui épousa, en 1600, *Gabrielle de Banes-d'Avejan*, & en eut une fille, mariée à *Henri de Tremolet*, Seigneur de Montpesat; — 2. LOUIS, Capitaine des Carabiniers, tué au siége de Cerisoles; — 3. JEAN, qui suit; — 4. FRANÇOISE, mariée, en 1593, à *Pierre de Villages*; — 5. MARGUERITE, mariée, en 1604, à *Pierre Descombes-de-Montagut*; — 6. JEANNE, mariée, en 1609, à *Daniel de Calviere*, Baron de Saint-Cosme.

XVI. JEAN DE ROCHEMORE, III. du nom, épousa, en 1617, *Anne de Mariotte*, laquelle testa en 1677. Leurs enfans furent: — 1. CHARLES, Gouverneur & Viguier de la ville de Lunel, mort sans postérité; — 2. JEAN, qui suit; — 3. PIERRE, mort en Piémont au service du Roi.

XVII. JEAN DE ROCHEMORE, IV. du nom, Seigneur de la Devése & de Montredon, fut chargé par le Roi, ainsi que MM. *de Gange*, *de Rabat*, & *de Toyras*, par Lettres-Patentes du 8 Décembre 1661, de vérifier les titres de noblesse du Marquis *de Castries*, nommé Chevalier des Ordres du Roi; & testa en 1687. Il avoit épousé, en 1652, *Françoise Duranc-de-Vibrac*, dont: — 1. HENRI, qui suit; — 2. ANNE, mariée, en 1678, à *Claude de Narbonne-Pelet*, Comte de Fontanès.

XVIII. HENRI DE ROCHEMORE, Seigneur de la Devése, Montredon, &c. Lieutenant des Vaisseaux du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, testa en 1721, & avoit épousé, en 1698, *Marie-Blanche de Ricard*, laquelle fit son testament en 1739. De leur mariage sont issus: — 1. PAUL-ANGE, qui suit; — 2. HENRI DE ROCHEMORE, auteur d'un rameau établi à Toulon, rapporté ci-après; — 3. FRANÇOIS, qui a servi dans le Régiment de Foix; — 4. ALEXANDRE, mort Officier au Régiment du Perche; — 5. GASPARD DE ROCHEMORE, auteur d'un rameau établi à Rochefort, mentionné après HENRI, son frere.

XIX. PAUL-ANGE, Marquis DE ROCHEMORE-SAINT-COSME, servit dans la Marine, obtint du Roi, en 1751, l'érection de la Terre de *Saint Cosme* en *Marquisat* sous la dénomination de *Rochemore-Saint-Cosme*, & est mort en 1764. Il avoit épousé, en 1723, *Marie-Elisabeth de Maillan*, fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Cosme, dont: — 1. ALEXANDRE-HENRI-PIERRE, qui suit; — 2. JOSEPH, Lieutenant de Vaisseau, Chevalier de Saint-Louis, marié, en 1773, à *Louise de Jouenne-d'Esgrigny*; — 3. PIERRE-JOSEPH, Vicaire-Général du Diocèse de Nismes; — 4. GASPARD, Vicaire-Général au Diocèse d'Alby; — 5. MADELENE-LOUISE, mariée à *Jean-François Duranc-de-Vibrac.*

XX. ALEXANDRE-HENRI-PIERRE, Marquis DE ROCHEMORE-SAINT-COSME, épousa, 1°. en 1758, *Charlotte des Ours-de-Mandajor*; & 2°. en 1764, *Marie-Madelene-Barbe de Vogué*, fille du Marquis *de Vogué*, Lieutenant-Général &

Commandant en Alſace. Il a fait ſon teſtament en 1767. Du premier lit eſt iſſue une fille unique, nommé Louise ; & du ſecond lit ſont ſortis : — 1. Anne-Joachim-Joseph, né en 1766 ; — 2, 3, & 4. Charlotte, Pauline, & Henriette.

Rameau établi à Toulon.

XIX. Henri de Rochemore, II. du nom, réſidant à Toulon, ſecond fils d'Henri, Seigneur de la Devéſe, &c. & de *Marie-Blanche de Ricard*, fait Chef d'Eſcadre des Armées navales en 1764, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis en 1773, & Lieutenant-Général en 1776, a épouſé, en 1749, *Marie de Chazel*, dont : — 1. Jacques, qui ſuit ; — 2. Louise, mariée, en 1770, à *N... d'Antrechaud* ; — 3 & 4. Marie, & Anne.

XX. Jacques de Rochemore, né en 1752, eſt Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi.

Rameau établi à Rochefort.

XIX. Gaspard de Rochemore, cinquieme fils d'Henri, & de *Marie-Blanche de Ricard*, Commiſſaire-Général de la Marine, a épouſé à Rochefort, en 1748, *Marie de Gaſton*, de laquelle il a : — François, qui ſuit ; — & Louis, qui ſert ſur la Marine.

XX. François de Rochemore eſt Officier au Régiment Royal, Cavalerie.

Branche de Rochemore-Galargues.

XV. Louis de Rochemore, troiſieme fils de François, Seigneur de Bordes, & de *Madelene de Bozene*, épouſa, en 1587, *Anne de Barriere*, Dame de Nage & de Solorgues, & fit ſon teſtament en 1626. Leurs enfans furent : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Charles, lequel forma la branche de Solorgues, éteinte après quatre générations ; — 3. Anne, mariée à *Louis de Baſchi*, Baron d'Aubais ; — 4. Claude, mariée à *Jean-Antoine de Blou*, biſayeule du Cardinal de Bernis, reçu Comte de Lyon en 1750 ; — 5. Françoise, mariée à *François de Louvet*, Baron d'Ornaiſon.

XVI. François de Rochemore, Seigneur de Galargues, Bordes, Tartuguieres, &c. premier Préſident à la Cour des Aides de Montpellier, & Conſeiller d'Etat, épouſa, en 1601, *Pierre de Grille*, & teſta en 1639. Leurs enfans furent : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Elisabeth, mariée, par contrat du 7 Juillet 1660, à *Honoré de Riquety*, III. du nom, Chevalier, Marquis de Mirabeau, Seigneur de Villebonne & de Beaumont, Enſeigne de la Compagnie des Gendarmes du Comte *de Carces*, & mort, en 1687, Syndic de la Nobleſſe de Provence. Voyez ci-devant Riquety.

XVII. François de Rochemore, II. du nom, fut premier Préſident au Préſidial de Niſmes en 1646, enſuite Conſeiller d'Etat en 1654, & teſta en 1659. Il avoit épouſé, en 1627, *Marguerite de Louet*, fille de *Jean*, Baron de Calviſſon, & de *Françoiſe de Saint-Bonnet-Toiras*, dont : — 1. François-Annibal, qui ſuit ; — 2. Angélique, mariée à *Joſeph-Louis de Porcelet*, Marquis de Maillane.

XVIII. François-Annibal de Rochemore, Seigneur de Galargues, Bordes, &c. épouſa, en 1681, *Anne le Blanc*, Dame de la Rouviere, & en eut :

XIX. Jean-Louis-Annibal de Rochemore, Seigneur de Galargues, Bordes, &c. marié, en 1723, à *Catherine de Fain-de-Rochepierre*, de laquelle eſt iſſu :

XX. Anne-Joachim-Annibal de Rochemore, Comte de Saint-Remeiſe, Baron des Etats de Languedoc, qui a épouſé, 1°. en 1748, *Euphroſine de Baſchi-d'Aubais* ; 2°. en 1753, *Marie-Madelene-Roſe de Vogué* ; &, 3°. en 1755, *Judith du Bouchet*, fille de *Louis*, Comte de Sourches, Grand-Prévôt de France, Lieutenant-Général, & Chevalier des Ordres, & de *Charlotte de Gontaut-Biron*, morte en 1772.

Branche des Rochemore-d'Aleyrac, *Barons d'*Aigremont.

XIV. Jacques de Rochemore, Seigneur de Saint-Michel, ſecond fils de Pierre de Rochemore, & de *Jeanne d'Orjolet*, ſa ſeconde femme, donna quittance à ſon frere aîné François de Rochemore, de ſon droit de légitime paternel; par acte du 19 Avril 1536, & il teſta le 1 Septembre 1566. Il avoit épouſé, 1°. en 1538, *Jeanne de Saint-Felix*; &, 2°. en 1551, *Marguerite de Cambis*, fille de *Louis*, Baron d'Alais, & veuve de *Pons d'Aleyrac*, Baron d'Aigremont. Du premier lit il eut: — 1. Thomas, qui ſuit; — 2. Marguerite, mariée, en 1560, au Seigneur *de Beaufort*.

XV. Thomas de Rochemore, Seigneur de Saint-Michel, &c. ſervit long-tems dans les guerres qui déſolerent la Province de Languedoc. Il rendit hommage de toutes ſes Terres en 1566 & 1583, & teſta le 10 Décembre 1578. Il avoit épouſé, le 13 Avril 1561, *Marguerite d'Aleyrac*, Dame & Baronne d'Aigremont, Colombies, Ledignan, Saint-Jean-de-Serres, Saint-Benezet, &c. fille & héritiere de *Pons d'Aleyrac*, Baron d'Aigremont, & de *Marguerite de Cambis*. Elle fit ſon teſtament le 3 Juin 1622, par lequel elle ordonna à ſon fils Antoine, ſon héritier, & à ſes deſcendans, de joindre à ſon nom celui de *d'Aleyrac*, & d'en écarteler les armes. De ſon mariage vinrent: — 1. Antoine, qui ſuit; — 2. Marguerite, mariée, en 1600, à *François de Sandres*, Seigneur de Saint-Juſt; — 3. Espérance, alliée, en 1600, avec *Guillaume de Roix*; — 4. Françoise, mariée, en 1608, à *Pierre de Monier*, Seigneur de Fourques; — 5. Isabeau, femme, en 1611, de *Jacques d'Allemand*, Seigneur de Mirabel.

XVI. Antoine de Rochemore, Baron d'Aigremont, &c. épouſa, en 1614, *Eſpérance de Gregoire*, fille d'*Antoine*, Comte de Montpeirous. Il teſta le 19 Novembre 1634, & ſa femme le 5 Décembre ſuivant. Leurs enfans furent: — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Marguerite, mariée, en 1642, à *N... des Combies*, Seigneur de Cambous; — 3. Isabeau, femme, en 1643, de *Henri de Gineſtoux*, Seigneur de Saint-Maurice; — 4. Espérance, épouſe, en 1650, de *N... de Gondin*; — 5. Françoise, mariée, en 1662, à *Conſtantin de Serres*, Seigneur de Pradel.

XVII. Jean de Rochemore, I. du nom de ſa branche, Baron d'Aigremont, rendit hommage de toutes ſes Terres en 1635, fit ſon teſtament en 1669, & avoit épouſé, en 1645, *Marie Dunal*, dont: — 1. Henri, mort ſans poſtérité; — 2. Jean, qui ſuit; — 3. Louis, qui fut marié, & n'eut qu'un fils, mort ſans poſtérité; — 4. François, qui épouſa, en 1695, *Marie de Ginous*, & en eut deux filles, mariées; l'une à *Jean-Louis de Leuſe*, Seigneur de la Liquiere; & l'autre, en 1727, à *Jacques-Alexandre de la Fare*; — 5. Denis, Capitaine dans le Régiment de Navarre, par la démiſſion que lui en fit ſon frere Jean; — 6. Françoise, mariée à *N... de Narbonne-Pelet*, Seigneur de Salgas, en 1680.

XVIII. Jean de Rochemore, II. du nom, Baron d'Aigremont, &c. Capitaine au Régiment de Navarre, épouſa, en 1682, *Marie de Richard*, fille de *Pierre*, Seigneur de Vendargues, & teſta le 11 Août 1709. De ſon mariage il a eu: — 1. Jean-François, qui ſuit; — 2. Marguerite, mariée, en 1700, à *Camille de Richard*, Seigneur de Vendargues; — 3. Louise, mariée à *Pierre de Maillan*, Seigneur de Saint-Coſme.

XIX. Jean-François de Rochemore, Baron d'Aigremont, &c. ſervit dans les Mouſquetaires, & teſta le 13 Juin 1718. Il avoit épouſé, en 1712, *Suzanne de Novy*, laquelle fit ſon teſtament le 1 Novembre 1761. Ils ont eu de leur mariage: — 1. Jean Claude, qui ſuit; — 2. Camille, Capitaine dans le Régiment de Nice, & Chevalier de Saint-Louis, qui fut bleſſé, à la tête de ſa Compagnie de Grenadiers, à l'attaque du Fort Saint-Philippe en l'Iſle de Minorque, dont il fut fait Lieutenant-de-Roi; — 3. Louis, Abbé de Franquevaux depuis 1754; — 4. Mathieu, Officier dans le Régiment de Foix, tué,

en 1742, au siége de Prague; — 5. PIERRE, Capitaine dans le Régiment de Normandie, Chevalier de Saint-Louis, blessé au siége de Berg-op-zoom, ensuite placé Lieutenant-de-Roi en l'Isle d'Oleron.

XX. JEAN-CLAUDE DE ROCHEMORE, Baron d'Aigremont, &c. reçu Page du Roi dans sa petite Ecurie en 1727, servit ensuite dans le Régiment de Monconseil, & fit les campagnes d'Italie. Il a épousé, en 1740, *Madelene-Louise de Revest*, fille de *François*, Lieutenant-de-Roi & Commandant à Colioure, & de *Marie-Anne-Louise de Roix*. Leurs enfans sont: —— 1. JEAN-BATISTE-LOUIS, qui suit; — 2. MARIE, Religieuse; — 3. HENRIETTE, mariée, en 1765, à *Louis de Luzy*, Marquis de Couzan, premier Baron du Forez.

XXI. JEAN-BATISTE-LOUIS DE ROCHEMORE, reçu Page du Roi à la petite Ecurie en 1761, est entré, en 1765, dans le Régiment du Roi, Infanterie, d'où il a passé, en 1771, au service de MONSIEUR, en qualité d'Exempt de ses Gardes-du-Corps (*b*).

Cette Maison porte pour armes: *d'azur, à trois rocs d'échiquier d'argent.* Pour devise: RUPIBUS FIRMIOR.

La branche des ROCHEMORE-D'ALEYRAC joint aux armes ci-dessus, celles de la Maison d'ALEYRAC, qui sont: *d'or, au demi-vol de gueules.*

* ROCHES (DES): Terre située proche du Puy-de-Dome, & dans le voisinage de la ville de Pontgibaut. Elle est en toute Justice, haute, moyenne & basse, releve en plein-fief du Duché d'Auvergne, & a des droits très-considérables.

Elle a donné le surnom *des Roches* à la Maison d'*Emée*, qui est fort ancienne, dont il y a eu plusieurs Chevaliers & Commandeurs de Malte. Elle l'a possédée pendant près de 250 ans, après l'avoir acquise des Dauphins d'Auvergne. Cette Terre est à présent entre les mains du Baron *de Lugeac*, *Gilbert de Guerin*, son ayeul, se l'étant fait adjuger, à cause des droits d'*Anne-Françoise Emée-des-Roches*, son épouse. Voyez GUERIN, au mot LUGEAC, *Tome IX*.

Les armes D'EMÉE-DES-ROCHES sont: *d'azur, à la bande d'argent, accompagnée de six étoiles de même en orle.*

* ROCQUE (LA): Terre seigneuriale, au Diocèse de Bayeux. La Cure du lieu est alternativement à la nomination du Roi & à celle de l'Evêque de Bayeux.

Jean du Boscq étoit Seigneur de la Rocque en 1435, & *Guillaume Quieret* l'étoit en 1456, à cause de sa femme, suivant le second Cartulaire du Plessis-Grimoult.

ROCQUE-DE-BERNIERES (DE LA): Famille noble de Normandie, Généralité de Caen, Election de Falaise, qui subsiste en plusieurs branches, & dont les armes sont: *écartelé au 1 & 4 d'azur, à un rocher d'or, surmonté d'un croissant d'argent*, qui est DE LA ROCQUE; *& au 2 & 3 d'azur, au chevron d'or, chargé de trois coquilles d'argent, 2 en chef & 1 en pointe*, qui est DE JORT.

* RODEMACKER: Seigneurie dans le pays Messin, qui a donné son nom à des Seigneurs connus dès l'an 1192. Elle relevoit du Duché de Luxembourg, & fut confisquée en 1483, parce que le Seigneur de Rodemacker avoit suivi le parti du Roi.

(*b*) Les preuves de sa noblesse ont été faites en Juin 1773, par M. *Cherin*, Généalogiste des Ordres du Roi.

+ Rodde (de la) dans le Velay et en Bourgogne. Voy. la Généalogie de cette maison à la fin de la Lettre R. p. 408. & suiv.

L'Empereur Maximilien donna alors cette Seigneurie à *Christophe*, Marquis *de Bade*, Gouverneur de Luxembourg, & Comte de Chiny. Les Seigneurs *de Richemont*, *Boulay*, *Neveibourg*, *Hesperange* & *Useldange*, subirent le même sort pour leurs Seigneuries, qui furent aussi données au Marquis *de Bade*, après cependant que les Châteaux qui en dépendoient furent démolis. Depuis cette époque, les descendans de la Maison de *Bade* posséderent la ville de *Rodemacker*, jusqu'à la paix des Pyrénées, qu'elle fut cédée au Roi. En 1643 le Sieur *de Marolles*, après la prise de Thionville, dont il fut fait Gouverneur, prit possession de la Seigneurie de *Rodemacker* au nom du Roi. Il y eut garnison dans le Château jusqu'en 1674, que le Sieur *de Réhaville*, Seigneur de Putlange, & Capitaine de la garnison de Luxembourg, surprit le Château, & égorgea celle qui y étoit. Par cette entreprise *Rodemacker* resta aux Espagnols jusqu'au traité de Nimegue, en 1679. M. *Bazin*, alors Intendant de Metz, se rendit à Rodemacker, & obligea les habitans à faire serment de fidélité au Roi, & à ne reconnoître d'autre Tribunal que celui du Bailliage de Thionville. La Seigneurie de *Rodemacker* est composée de plusieurs Paroisses & Villages, situés tant dans le Diocèse de Metz, que dans l'Archevêché de Tréves.

Nous ignorons si les Seigneurs de ce nom subsistent. Leur armes sont : *fascé d'or & d'azur de six piéces.*

* RODES : Seigneurie en Flandres, érigée en *Marquisat*, par Lettres du 14 Juillet 1682, en faveur de *Lopès-Rodriguez d'Evora & Vega*, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Jacques, Gentilhomme de la Maison du Roi Catholique, Baron de Rodes, Seigneur de Waneghom, Souverain Pannetier de Flandres.

* RODES ou SAINTE-AGHTENRODE, en Brabant. Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres du Roi Catholique du 2 Mai 1651, en faveur de *Thomas Lopez de Ulilon*, Chevalier de l'Ordre d'Avis, Baron de Limele, Seigneur de Rodes, Bierges & de la Chapelle Saint-Lambert, du Conseil de Guerre de Sa Majesté Catholique.

* RODÈS : Capitale du Rouergue. On croit que les Comtes de ce nom ont une commune origine avec les Comtes *de Toulouse*, qualifiés *Comtes de Rodès.*

Le premier, dont on ait connoissance, est *Bernard*, Comte Bénéficiaire de Rodès. Ce Comté étant devenu héréditaire sous le regne de Charles *le Simple*, ceux qui le possédoient étoient indépendans des Comtes *de Toulouse*. *Ermingaud*, Marquis de Gossy, fut le premier Comte héréditaire de Rouergue ou de Rodès. Il étoit frere ou de même Maison que *Raimond* III, nommé *Pons*, Comte *de Toulouse*. Sa postérité a fini à *Hugues*, Comte *de Rodès* : il vivoit encore en 1061, & n'eut qu'une fille, nommée *Berthe*, Comtesse *de Rodès*, mariée, en 1051, à *Robert* II, Comte *d'Auvergne* & de Gévaudan, morte, sans enfans, en 1063 ou 1064. Son Comté passa à *Guillaume* V, Comte *de Toulouse*. Les armes de ces anciens Comtes de Rodès étoient : *de gueules, au lion d'or.*

Les Vicomtes *de Rodès* & *de Carlat* devinrent ensuite Comtes de Rodès, par acquisition, & les Comtes de cette seconde race furent vassaux des Comtes *de Toulouse* ; & ils ne possédoient du Rouergue que le Comté de Rodès. Ils portoient pour armes : *de gueules, au léopard lionné d'or.* Le premier Vicomte de Rodès est *Richard*, qui vivoit sous le regne du Roi Robert. *Hubert*, II. du nom, Vicomte de Carlat en partie, un de ses descendans au Ve degré, fut le premier qui prit le titre de *Comte de Rodès.* Il mourut avant l'an 1159. Le dernier fut *Henri*, II. du nom, Comte de Rodès, Vicomte de Carlat, &c. mort à la fin de 1303. *Cécile de Rodès*, sa quatrieme fille, succéda au Comté de Rodès, en rendit hommage au Roi avec *Bernard d'Armagnac*, son mari. Par cette alliance le Comté de Rodès fut uni à celui d'Armagnac, & les biens de

la Maison d'*Armagnac* entrerent depuis dans celle d'*Albret*, dont le Roi Henri IV fut héritier. Ainsi finit la seconde race des Comtes de Rodès, qui n'étoient pas de la même dignité que ceux de la premiere race. Ceux-ci ne relevoient que du Roi, & possédoient tout le Rouergue. Les seconds étoient vassaux des Comtes *de Toulouse ;* mais ils ne laissoient pas de s'attribuer plusieurs droits de souveraineté, comme de s'intituler *Comtes par la grace de Dieu*, de battre monnoie à leur coin, & de faire des impositions sur leurs vassaux. Voyez l'Abregé historique & généalogique des Comtes & Vicomtes de Rouergue & de Rodès, imprimé à Rodès en 1682.

ROETTIERS (de): Ancienne Famille de la Flandre Wallone, originairement noble, qui depuis plus d'un siécle s'est rendue célébre dans les *Beaux-Arts*, principalement dans celui de la gravure des Monnoies & des Médailles, & par l'accueil qu'elle a reçu de plusieurs Princes souverains de l'Europe.

N... Roettiers, le premier dont on ait connoissance, étant au service dans le Comté de Réthel, vers l'an 1480, fut obligé, à la suite d'une affaire d'honneur, de quitter la France & de repasser en Flandre, où il se maria, & eut pour fils :

Philippe Roettiers, I. du nom, Ingénieur & Commissaire d'Artillerie dans les Pays-Bas, qui, devenu veuf d'une fille de grande qualité, niéce du Duc d'*Albe*, Viceroi des Pays-Bas pour l'Espagne, se remaria, & mourut quelque tems après, âgé de 73 ans, laissant de sa premiere femme, pour fils, — Philippe, qui suit. Le portrait de cet Ingénieur, ainsi que celui de son épouse, est chez le Roi. Il est peint à genou devant une Vierge, tenant un Enfant Jesus : ce Tableau est de *Vandick*, & fut fait par un *ex voto*, parce que la femme dudit Roettiers étoit devenue enceinte à l'âge de près de 60 ans. On remarque que les armes de Roettiers étoient peintes au bas de la draperie bleue de la Sainte-Vierge, & qu'elles ont été depuis effacées & couvertes.

Philippe Roettiers, II. du nom, né le 20 Décembre 1596, tenu sur les Fonts de batême par l'Archiduc Albert ; élevé, avec distinction, au Collége des Jésuites d'Anvers ; privé de la succession de son pere, soit par usurpation ou la dissipation de sa belle-mere, se trouva hors d'état de pouvoir suivre avec honneur la route que lui avoient tracée ses ancêtres dans le parti des armes.

Le siécle précédent avoit vu s'opérer la révolution la plus heureuse dans les *Arts*, & principalement dans ceux du *Dessin*. L'Italie, l'Allemagne & les Pays-Bas avoient, presqu'à la même époque, donné le jour aux Artistes les plus illustres. Plusieurs florissoient encore au commencement du XVe siécle, & d'autres s'élevoient alors sur le modéle de ces grands Maîtres, & débutoient dans la même carriere avec un égal succès. Anvers surtout (la patrie de Philippe Roettiers) avoit vu naître & possédoit alors dans son sein les premiers Peintres de l'Ecole Flamande, *Rubens* & *Vandick*. Les bienfaits, dont la plupart des Souverains de l'Europe combloient ces hommes célébres, & la vue de leurs chef-d'œuvres immortels, dûrent nécessairement exciter l'enthousiasme des Arts dans l'ame de leurs Compatriotes, & singulierement dans celle de Philippe Roettiers, que son propre génie portoit déja à les cultiver : la crainte de déroger à la noblesse de son origine ne pouvoit l'arrêter, puisque sans recourir à des exemples étrangers qu'il pouvoit ignorer, tels que ceux de *Michel-Ange*, *Buonarotta*, de la Maison des Comtes *de Canosse*, de *Léonard de Vinci*, de *Siroferry*, de *Mutian* & de plusieurs autres, sa Patrie lui en offroit un assez frappant & bien capable de lever tous ses scrupules, dans la personne de *Rubens*, qui, né d'une Famille distinguée par des services militaires, y donnoit un nouveau lustre par ses talens supérieurs dans la peinture.

Philippe Roettiers s'adonna donc à la gravure des Monnoies & des Médailles, qu'il porta à un si haut point de perfection, qu'on se rendoit à Anvers des pays les plus éloignés, tant pour admirer que pour rechercher ses ouvrages.

Dans le nombre de ses admirateurs il comptoit Charles II, Roi d'Angleterre, qui, dans un long séjour qu'il fit à Anvers, ne dédaigna pas de venir presque journellement dans les Atteliers de ce grand homme, & même y demeura quelque tems *incognito*. Ses trois fils, mentionnés ci-après, furent formés par lui dans son art des Médailles & des Monnoies; & il leur fut décerné, dans les trois Cours les plus brillantes de l'Europe, les prix des *Beaux Arts*. Il vivoit encore en 1650, & avoit épousé *Elisabeth Thermés*, dont: — 1. Jean, qui suit, auteur de la premiere branche; — 2. Joseph, auteur de la seconde, rapportée ci-après;

3. & Philippe Roettiers, III. du nom, né le 13 Septembre 1640, tige de la troisieme branche, éteinte vers le milieu de notre siécle. Il fut appellé par le Roi d'Espagne, dans les Pays-Bas, pour y exercer la place de Graveur général des Médailles & des Monnoies, & s'y maria avec Damoiselle *Jeanne-Marie de Maugelaer*, de laquelle il eut quatre fils: — le premier, Philippe, qui fut Graveur général des Pays-Bas après son pere; — le second, François, dont nous allons parler; — le troisieme, Jacques, mort garçon; — & le quatrieme, Chanoine Régulier des Prémontrés de Saint-Michel à Anvers, où il est mort.

François de Roettiers, Ecuyer, né le 3 Novembre 1682, batisé à Londres, fut d'abord un des plus habiles Graveurs de son tems, devint ensuite Professeur de l'Académie de Peinture & de Sculpture en France; passa à Vienne à la Cour de l'Empereur, où ses succès furent aussi brillans qu'en France, ce qui lui mérita, ainsi qu'à ses deux oncles & pour leurs descendans, un célebre Diplôme de l'Empereur Charles VI, en date du 29 Février 1720, très-honorable pour les *Beaux Arts*, & qui confirme, en tant que besoin, la Famille des Roettiers dans sa *Noblesse*. Ce Diplôme éleve ceux de ce nom au grade & dignité de *Chevalier de l'Empire*, & les aggrege dans l'Ordre des anciens Chevaliers, nés de race & de Famille de Chevalier, &c. Il est mort à Vienne, sans postérité, le 10 Juin 1742, & a été inhumé le lendemain dans l'Eglise des Dominicains de cette Ville, où l'on voit sa statue sur un superbe mausolée que l'Académie des beaux Arts, dont il étoit Directeur, lui a fait élever. Il avoit épousé, le 12 Juillet 1712, dans l'Eglise paroissiale de Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris, *Jeanne Hacquet*, alors veuve de *François Heurté*, Conseiller du Roi, Receveur & Contrôleur de la seconde Chambre des Enquêtes.

Premiere Branche.

Jean Roettiers, fils aîné de Philippe, II. du nom, & d'*Elisabeth Thermés*, né le 4 Juillet 1631, Graveur général des Monnoies d'Angleterre, épousa *Cornélie Prost*, d'une Famille Catholique d'Anvers, & mourut vers l'an 1699, laissant de son mariage: — Jacques, qui suit; — & Norbert, tige des Seigneurs de la Tour, rapportés ci-après.

Jacques Roettiers succéda à son pere dans la place de Graveur général des Monnoies d'Angleterre, où il est mort, laissant pour fils:

Jacques Roettiers, II. du nom, né en 1698, qui a exercé l'état de Graveur général des Monnoies & des Médailles aux Pays-Bas, avec beaucoup de succès & de distinction, & est mort à Anvers le 15 Juillet 1772, laissant un fils & une fille, sçavoir: — 1. François-Marie-Thérese Roettiers, Prêtre, né en 1746, qui a été tenu sur les Fonts de batême, le 9 Avril 1749, à Bruxelles, dans la Chapelle de l'Hôtel du Duc *d'Aremberg*, par le Duc de ce nom & la Duchesse *d'Ursel*, au nom de feu l'Empereur François I, & de Marie-Thérese, Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohême, son épouse; — 2. & Elisabeth-Jeanne-Thérese, née le 21 Avril 1737.

Seigneurs de la Tour.

Norbert Roettiers, second fils de Jean, & de *Cornélie Prost*, d'abord Graveur général des Monnoies d'Angleterre, & attaché, comme son pere & son frere, au parti du Roi Jacques II, suivit ce Prince en France, où il se fixa; &

après la mort de Joseph Roettiers, son oncle, il fut chargé de l'emploi de Graveur général des Médailles & Monnoies du Roi, dans son Académie de Peinture & de Sulpture; obtint des Lettres de naturalité au mois de Janvier 1719, mourut en 1727, & fut inhumé dans sa Chapelle de Choisy-sur-Seine (aujourd'hui *Choisy-le-Roi*), dont il étoit alors Seigneur. Il avoit épousé, 1°. en Angleterre, *Elisabeth Isard*, Angloise de nation; & 2°. par contrat passé à Saint-Germain-en-Laye le 10 Janvier 1705, Demoiselle *Winfride Clarck*, fille de *Robert*, Gentilhomme Anglois, demeurant à Saint-Germain-en-Laye, & de Dame *Elisabeth Beff*; & petite niéce du Duc *de Marlebourough*.

Du premier lit est née — Elisabeth Roettiers, mariée, par contrat du 10 Janvier 1720, à *Edmond Loftus*, Gentilhomme Irlandois, dont est né — *Jean-Edmond Loftus*, Chevalier de Saint-Jacques, Ecuyer de la Reine d'Espagne, mort depuis quelques années en Espagne, où son fils vit encore.

Du second lit sont issus: — Jacques, qui suit; — & Elisabeth-Hélene, morte fille en 1774.

Jacques Roettiers, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Tour à Sucy en Brie, né le 29 Août 1707, tenu le 30 sur les Fonts de batême, dans la Chapelle du Château de Saint-Germain, par le Roi Jacques III en personne, & par la Duchesse *de Perthe*; Graveur général des Monnoies d'Angleterre, Membre de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture de Paris, s'est d'abord rendu célébre par les premiers Prix qu'il y a remportés en qualité d'Eleve, & ensuite par les plus grands succès dans la place d'Orfévre de Sa Majesté Très-Chrétienne, à laquelle il fut nommé, par Arrêt de son Conseil, en 1732, sous les ordres & le Ministere du Duc de Bourbon & du Cardinal *de Fleury*.

C'est en sa faveur & celle de ses enfans, nés & à naître en légitime mariage, que feu Louis XV, par ses Lettres, en forme de Charte, données à Versailles au mois de Février 1772, l'a confirmé en tant que besoin, dans sa *noblesse*, & lui a permis de porter la qualité de *Noble* & d'*Ecuyer*, que quelques-uns de ses prédécesseurs, depuis un tems considérable, avoient négligé de prendre dans leurs actes, quoiqu'ils y eussent été déja confirmés, en tant que besoin, par le Diplôme de l'Empereur Charles VI, du 29 Février 1720, donné à François de Roettiers, son oncle paternel à la mode de Bretagne, tant pour lui que pour toute sa Famille, établie en France & par-tout ailleurs.

Il a épousé, par contrat passé devant *Laideguive* & son Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, le 13 Janvier 1734, signé de plusieurs Princes & Seigneurs de la Cour, & de ses parens & amis, Demoiselle *Marie-Anne Besnier*, alliée à plusieurs Familles nobles, par *Henriette-Jeanne Demeaux-de-Valliere*, son ayeule, & fille de *Nicolas Besnier*, Ecuyer, ancien Echevin, Conseiller du Roi & de la ville de Paris, & de feu *Anne-Marguerite Cellot*. Leurs enfans sont: — Jacques-Nicolas, qui suit; — & Alexandre-Louis, rapporté après son aîné.

Jacques-Nicolas Roettiers-de-la-Tour, Ecuyer, né le 28 Avril 1736, Conseiller de l'Hôtel-de-Ville de Paris, & élu Echevin le 16 Août 1775, serment prêté entre les mains de Sa Majesté le 27 du même mois, a épousé, par contrat du 26 Mai 1762, *Geneviéve-Julie Boutray*, fille d'*Olivier Boutray*, Ecuyer, ancien premier Echevin de la ville de Paris.

Alexandre-Louis Roettiers-de-Montaleau, Ecuyer (frere cadet du précédent), né le 22 Novembre 1748, a été reçu Conseiller-Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris le 14 Décembre 1775, & a épousé, par contrat du 30 Octobre de la même année, *Adélaïde-Marguerite-Justine Petit*, fille de *Georges Petit*, & de Demoiselle *Marthe Armengaut*†

† dont — Madeleine-justine née le 19. avril 1777.

Seconde Branche.

Joseph Roettiers, second fils de Philippe, II. du nom, & d'*Elisabeth Thermés*, né le 10 Août 1635, fut appellé en France, au mois de Février 1679, par le grand Colbert, Ministre, pour remplacer le célebre *Varin* dans

l'état

l'état de Graveur général des Monnoies; il fut auffi Membre de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture. Il s'y maria 1°. avec Damoifelle *Elifabeth Nillis*; & 2°. avec Damoifelle *Owaye Mutfride*. Du premier lit il eut: — 1. Georges, qui a continué la poftérité ci-après; & du fecond :

2. Joseph-Charles Roettiers, Ecuyer, Graveur général des Monnoies & Médailles de France, Confeiller de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, marié, 1°. par contrat du 18 Juillet 1715, à *Catherine Hérault*, fille de *Charles Hérault*, Peintre ordinaire du Roi, & de fon Académie de Peinture & de Sculpture, & de Demoifelle *Marie-Geneviéve de Lens*; & 2°. par contrat du 6 Novembre 1753, avec Demoifelle *Jeanne Hermant*, fille de *Jean Hermant*, Ecuyer, Confeiller-Secrétaire du Roi, Tréforier, Payeur des Gages des Officiers de la Chancellerie près le Parlement de Rouen, & de *Marie-Claude Burette*. Il vit, âgé de 85 ans, en 1777, & a eu, de fon premier mariage, un garçon & une fille, fçavoir: — Charles-Norbert, auffi Graveur général des Monnoies & Médailles de France, & Membre de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, mort, fans alliance, en 1772; — & Hélene Roettiers, morte fille.

3. & Raimond, Ingénieur du Roi, Chevalier & Hérault d'armes de l'Ordre de Saint-Louis, marié à *Marie-Anne Read*, dont une fille, nommée — Armande-Françoise Roettiers, morte fans enfans, depuis plufieurs années, de fon mariage, contracté le 8 Février 1741, avec *Guillaume-Antoine Laurés-Defbrunieres*, Chevalier, Capitaine des Guides de Sa Majefté.

Georges Roettiers, Graveur des Monnoies de la ville de Paris, s'eft auffi acquis une grande réputation dans cet Art, & eft mort en 1748. Il avoit époufé, par contrat du 18 Mai 1711, *Marie-Claude Hermant*, fille de *Jean Hermant*, Ecuyer, Confeiller-Secrétaire du Roi, &c. & de *Marie-Claude Burette*, mentionnés ci-deffus. Il a laiffé de fon mariage: — 1. André-Georges, qui fuit; — 2. Joseph-Charles Roettiers-de-la-Breteche, marié, le 17 Avril 1747, à *Marie-Anne Bonnin*, fille aînée de *Jean Bonnin*, Greffier au Parlement, & de *Catherine Vial-de-Machurin*, d'une Famille noble originaire du Dauphiné, de laquelle il n'a point d'enfans;

3. Jean-Claude Roettiers-de-la-Chauvinerie, marié, le 17 Avril 1747, avec *Anne-Jeanne Bonnin*, fœur cadette de la femme de Joseph-Charles, fon frere, morte en 1754, laiffant une fille unique, nommée — Anne-Jeanne Roettiers, mariée, le 12 Mai 1772, à *François de la Laurencie*, Chevalier, Marquis de Charras & de Névicq, Meftre-de-Camp de Cavalerie, & Infpecteur des Maréchauffées de France. Voyez Laurencie, *Tome VIII* de ce Dictionnaire.

4. & Marie-Hélene Roettiers, mariée, le 14 Décembre 1733, à *Jean-François de Behague*, fils de *Jean-Batifte*, Chevalier, & de *Marie Bricard*, dont poftérité. Voyez auffi Behague, *Tome II*.

André-Georges Roettiers, Avocat honoraire au Confeil, s'eft marié, le 9 Avril 1747, avec Demoifelle *Geneviéve-Jeanne de Marigny*, fille de *Robert de Marigny*, Ecuyer, & de *Louife-Françoife de Behague*, dont, pour fils unique:

Jean-Batiste-Emmanuel Roettiers, qui a époufé, le 23 Août 1773, Demoifelle *Antoinette-Catherine Hermant-de-Villeneuve*, fa coufine-iffue-de-germain, fille d'*Antoine Hermant*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, & de *Catherine Winder*, dont deux filles, en 1777.

Cette Famille, fuivant le Diplôme cité, & le certificat du Bourg-Meftre d'Anvers, portoit anciennement pour armes: *coupé au 1 d'azur, chargé d'un lion léopardé d'or; & au 2 de finople, à trois gerbes liées d'or, pofées en face.*

Mais depuis le Diplôme de l'Empereur Charles VI, voici celles accordées par ce Prince, lefquelles ont été confirmées par les Lettres, en forme de Charte, de feu Louis XV, fçavoir: *écartelé au 1 & 4 coupé, le chef d'argent chargé d'une aigle au naturel naiffante à demi-corps, ayant le vol étendu, la tête contournée & béquée d'or; la pointe, de gueules plein; au 2 & 3 auffi coupé, le chef d'azur chargé d'un lion léopardé d'or courant; & la pointe de finople, à trois gerbes liées d'or, rangées en face.* L'écu fommé d'un *cafque de trois quarts, orné de fes lam-*

brequins d'or & d'azur à dextre ; & à senestre d'or & de sinople : ce casque surmonté d'*une couronne de Marquis, d'or, de laquelle sortent trois gerbes liées aussi d'or, chargées d'une aigle à demi-corps au naturel, le vol étendu, la tête contournée & béquée d'or*. Ces armes sont ainsi enregistrées chez le Juge d'armes de France, suivant le Certificat qu'il en a donné le 8 Mars 1772.

Généalogie dressée d'après le Diplôme de l'Empereur CHARLES VI ; les Lettres, en forme de Charte, de feu LOUIS XV ; le Certificat du Bourg-Mestre d'Anvers ; les contrats de mariage & autres papiers de Famille qui nous ont été communiqués en original.

ROGER ou ROGIER : Maison originaire du Limousin, éteinte, qui a donné deux Papes à l'Eglise, & avoit pour auteur PIERRE ROGIER, Seigneur de Rosiers en Limousin.

Elle a formé trois branches. La premiere a fini dans la personne d'ANTOINETTE, Comtesse DE BEAUFORT & Vicomtesse de Turenne (fille unique de RAIMOND, Comte DE BEAUFORT, Vicomte de Turenne, &c. & de *Marie d'Auvergne*, dite *de Boulogne*, Baronne de Saint-Just en Champagne), mariée, par contrat du 13 Décembre 1393, à *Jean de Meingre*, dit *Boucicaut*, II. du nom, Maréchal de France. Elle mourut en Juin 1416, après avoir institué son mari héritier dans toutes ses Terres sa vie durant.

La seconde branche, dite des *Seigneurs d'Hermenc*, *Vicomtes de Turenne*, s'est éteinte dans PIERRE, Comte DE BEAUFORT, Vicomte de Turenne, Conseiller & Chambellan du Roi, mort, peu de tems après avoir fait son testament, le 9 Juillet 1444, ne laissant de *Blanche de Gimel*, son épouse, que deux filles, sçavoir : — ANNE, Vicomtesse de Turenne & Comtesse de Beaufort, qu'elle porta en mariage, avec plusieurs autres Terres, en 1444, à *Agne de la Tour*, IV. du nom, Seigneur d'Oliergues ; — & CATHERINE DE BEAUFORT, mariée, par contrat du 24 Septembre 1445, à *Louis*, fils aîné de *Charles*, Comte *de Ventadour*.

La troisieme branche, celle des *Seigneurs de Canillac*, a fini à JACQUES DE BEAUFORT, Marquis de Canillac, Comte d'Alais, Vicomte de Valerne & de la Motte, qui n'ayant point eu d'enfans de *Jacqueline de Crequy*, son épouse, fille de *Jean*, V. du nom, Sire *de Crequy*, & de *Louise de la Tour*, donna, par contrat du dernier Avril 1511, à *Jacques de Montboissier*, son filleul, le Marquisat de Canillac, & ses autres Terres & Seigneuries, à condition de porter le nom & les armes de *Beaufort*, ce qu'il confirma en le mariant, le 20 Avril 1513. Voyez MONTBOISSIER, *Tome X, p. 282 & suiv.*

La Maison de ROGIER-DE-BEAUFORT portoit pour armes : *d'argent, à la bande d'azur, accompagnée de six roses de gueules mises en orle.*

ROGRES-DE-CHAMPIGNELLE, en Poitou : Maison ancienne, distinguée par ses services militaires, & qui a donné plusieurs Chevaliers de Malte.

Elle est connue dès le XII[e] siécle, que vivoit GUILLAUME DE ROGRES, Chevalier, Grand-Sénéchal du Poitou. Le premier, depuis lequel on a une filiation suivie, est

I. GUILLAUME DE ROGRES, Chevalier, Seigneur de Rouvre, près Cherveux, vivant en 1283, qui, de *Jeanne Poupart*, son épouse, eut — GUILLAUME, qui suit ; — & PHILIPPE DE ROGRES, fait Chevalier en 1340, Seigneur de Rouvre, lequel brisoit ses armes d'un *lambel*.

II. GUILLAUME DE ROGRES, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Rouvre, épousa, en 1327, *Jeanne de Chataignier*, fille de *Simon de Chataignier*, & de *Létice de la Guerche*. Elle se remaria, en 1348, avec *Charles de Linieres*, & eut de son premier lit :

III. JEAN DE ROGRES, Seigneur de Laleu en la paroisse de Saint-Christophe, près Niort, mort en 1363. Il avoit épousé *Jeanne du Plessis*, Dame de Scié, laquelle donna, en 1363, aveu de la moitié de la dixme de Persail, en qua-

lité de tutrice de ses enfans, sçavoir : —— 1. Guyard de Rogres, Seigneur de Laleu (Terre qu'il vendit à *Robert Cochalard*) : il étoit mort en 1379 ; — 2. Jean, qui suit ; —— 3. Guillaume, Ecuyer, qui servit en qualité de Sergent de la Garde du Roi & de Paris, avec 17 Ecuyers, sous le Gouvernement du Prévôt de cette Ville. Il étoit Chambellan du Roi en 1422, & brisoit aussi ses armes d'un *lambel ;* —— 4. & Jeanne de Rogres, femme, en 1379, de *Jean le Poulaille*, Ecuyer, près de Niort.

IV. Jean de Rogres, II. du nom, Seigneur de Scié, fit hommage de cette Terre au Seigneur *d'Eschivé* en 1392, & vivoit encore en 1421. Il avoit épousé *Louise Claveret*, Dame de la Berlandiere & de Magon en 1409, de laquelle vinrent : —— 1. Guillaume, qui suit ; —— 2. Lancelot, Ecuyer, qui servoit à la Guerre avec neuf Ecuyers en 1413 ; étoit à la Garde du Roi & de Paris avec 17 Ecuyers en 1415 ; fut reçu à Loches avec un Chevalier Bachelier, & quinze Ecuyers en 1419 ; & étoit Ecuyer d'Ecurie du Roi en 1422 & 1423. Il avoit épousé *Jeanne de Maugizier*, Dame de Puivaillant, & fut enterré à Brives-la-Gaillarde, devant le grand Autel ; —— 3. Marie (aînée de ses freres), Dame de Rouvre, en 1433, par le transport que lui fit de cette Terre Louis de Rogres, Abbé de la Celle de Poitiers en 1414 ; —— 4. Louise, mariée à *Jeanne Barrabin*, Ecuyer, Seigneur de Breuilly en 1421 ; — 5. Catherine, femme de *Jean de Boisselet*, Ecuyer, en 1427 ; — 6. Alix, épouse de *Jean de la Mouffée*, Seigneur dudit lieu en Bourbonnois ; —— 7. & Marguerite de Rogres, femme de *Pierre de Vairret*, Chevalier, Dame d'honneur de la Reine en 1454.

V. Guillaume de Rogres, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Berlandiere près de Niort, Echanson du Roi Charles VII en 1450, épousa *Jeanne de Valory*, fille de *Barthelemi de Valory*, Seigneur de Marignane en Provence, & de *Césarée d'Arlatan-de-Beaumont*. Leurs enfans furent : — 1. Charles, qui suit ; — 2. Guillaume, Abbé de la Celle, Chanoine de la Cathédrale de Poitiers en 1481 ; —— 3. Jeanne, mariée à *Jean Chevateau*, Ecuyer, en 1481 ; — 4. Marguerite, femme de *Pierre*, Seigneur *des Barres* & de la Maronniere, près Château-Gontier, en 1495 ; — 5, 6 & 7. Catherine, Marguerite, & Perrette de Rogres, toutes trois Damoiselles d'honneur de la Reine en 1463.

VI. Charles de Rogres, Seigneur de la Berlandiere, connu sous le nom de Charlot de Rogres, servit en qualité d'homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnance de *Joachim Rouault*, Seigneur de Boismenart, en 1451 & 1460. Il épousa, le 16 Janvier 1460, *Catherine de Harville-Palaiseau*, Dame de Bromeil en Gâtinois, fille de *Guillaume de Harville*, Seigneur de Palaiseau, & d'*Anne de Court*, dont : — 1. Jean, qui suit ; —— 2. Marie, Religieuse à Fontevrault ; —— 3. Madelene, femme de *Pierre Levesque*, Seigneur de Marconnet, Gouverneur de Guise en 1500 ; — 4. Marguerite, mariée à *Jean du Lac*, Seigneur de Plainbert en la forêt d'Orléans ; —— 5. & autre Madelene de Rogres, épouse de *Jean d'Orval*, en 1502.

VII. Jean de Rogres, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Berlandiere, Bromeil, Vicomte de Fessart, &c. épousa *Catherine de Montliar*, Dame d'Isy, & en eut :

VIII. Jean de Rogres, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de la Berlandiere, Bromeil, Langlée, Bois-le-Roi, Vicomte de Fessart, Bailli de Nemours, & Gentilhomme ordinaire du Roi Henri III. Il épousa, le 7 Septembre 1544, *Marthe de la Baume*, Dame de Chevrainvilliers, Beaumoulin, Brandelon, Morville, Busseau & Maisoncelle, fille de *Jean de la Baume*, dit *le Blanc*, Bailli de Nemours, & de *Jeanne de Bierne*. Elle mourut le 5 Janvier 1562, & fut inhumée sous une tombe dans l'Eglise des Jacobins de Sens. De ce mariage vinrent : —— 1. Jean-Batiste, Seigneur de Beaumoulin, mort sans enfans ; — 2. Scipion, Seigneur de Bromeil, marié à *Cécile de Beaumont*, Dame du Boulay en Gâtinois, dont il n'eut point d'enfans ; — 3. Charles, qui suit ; — 4. Edme, Seigneur de Chevrainvilliers, qui épousa *Marie Tappereau*,

dont — Hélene de Rogres, mariée, en 1610, à *François des Friches*, Seigneur des Bordes & de Braſſeuſe, dont elle étoit veuve en 1651; — 5. & Marie, femme 1°. de *Jean Piédefer*, Seigneur de Chanloſt; & 2°. *de Jean*, Seigneur *de Saint-Phal*.

IX. Charles de Rogres, Chevalier, Sire de Langlée, Seigneur de Chevrainvilliers, Bougligny, Boucherot, Bainvilliers, Morville, Buſſeau, Balain, &c. épouſa, le 22 Avril 1589, *Anne Prevoſt*, de laquelle il eut:

X. Charles de Rogres, Chevalier, Sire de Langlée, Baron de Champignelle, Seigneur de Chevrainvilliers, Bougligny, Bois-le-Roi & la Madelaine, Gentilhomme ordinaire du Roi, & ſon Aide-de-Camp dans ſes Armées, qui épouſa *Marie de Saucieres-de-Tenance*, Dame & Baronne de Champignelle & du Pleſſis, fille de *François de Saucieres-de-Tenance*, Baron de Champignelle, & de *N... d'Orléans-de-Rere*, veuve en premieres noces de *N... de Courtenay*. De ce mariage il a eu vingt-deux enfans, ſçavoir, quatorze garçons & huit filles. Sept des garçons ont été Chevaliers de Malte, & ſont morts preſque tous au ſervice. Les autres ſont: — 1. Louis, qui ſuit; — 2. Louis-Charles de Rogres-de-Champignelle, Chevalier, Seigneur de Chevrainvilliers, Ville-Maréchal, Langlée, Saint-Ange-le-Viel, qui de *Marie-Anne le Charon*, ſon épouſe, a laiſſé pour fille unique — Louise-Anne-Victoire de Rogres-de-Champignelle, mariée, le 15 Novembre 1712, à *Jean-Louis le Bâcle*, Marquis d'Argenteuil, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne, Gouverneur de Troyes. Elle y eſt morte veuve le 14 Février 1764, âgée de 69 ans; — 3. Jacques de Rogres-de-Champignelle, d'abord Chevalier de Malte, puis Bailli & Grand-Prieur de Champagne, mort le 25 Septembre 1751, âgé de 88 ans; — 4. & Marie-Anne, femme de *Michel Chauvelin de Garancieres*.

XI. Louis de Rogres, Chevalier, Baron de Champignelle, Capitaine de Cavalerie, mort jeune en 1682, avoit épouſé Demoiſelle *Marie-Nicole de Graſſin*, de laquelle il a laiſſé: — 1. Charles-Louis, qui ſuit; — 2. Marie-Sophie, mariée à *Pierre-François le Bâcle*, Comte de Moulins, dont une fille, Chanoineſſe d'Epinal; — 3. & Delphine de Rogres, morte Religieuſe en l'Abbaye Royale de Notre-Dame de Sens à Montargis.

XII. Charles-Louis de Rogres, Chevalier, Marquis de Champignelle, &c. a ſervi dans la Gendarmerie en qualité de Cornette des Chevaux-Légers de Bourgogne, a enſuite été premier Maître-d'Hôtel du Duc *de Berri*, & eſt mort le 27 Avril 1756, âgé de 81 ans. Il avoit épouſé *Catherine-Louiſe de Briſay*, fille de *Jacques-René*, Chevalier, Marquis de Dénonville, Gouverneur & Lieutenant-Général dans la Nouvelle-France & pays de Canada, enſuite Sous-Gouverneur des petits Enfans de Louis XIV, & de *Catherine Courtin-de-Tanqueux*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. Louis-René, qui ſuit; — 2. Charles-Casimir, né en Mars 1709, Bailli, Grand'Croix de l'Ordre de Malte, Commandeur de Boux & de Merlan, Lieutenant-Général des Armées du Roi, ci-devant Lieutenant-Commandant des Gardes-du-Corps de Sa Majeſté, Compagnie de Villeroy. Il s'eſt trouvé avec les Gardes-du-Corps au ſiége de Philiſbourg en 1734; ſur le Rhin en 1735; à la bataille de Dettingen en 1743; aux ſiéges d'Ypres, de Menin, Furnes & de Fribourg en 1744; a fait les Campagnes de Flandres, ſoit auprès du Roi, ſoit avec la troupe; & celles d'Allemagne en 1761; — 3. Jacques-Armand de Rogres, né en 1713, Chevalier profès & Procureur-Général de l'Ordre de Malte, Commandeur de Fief; — 4. un autre garçon, mort jeune Chevalier de Malte; — 5. Marie-Louise-Catherine, née en 1703, veuve de *N... Picot*, Marquis de Dampierre, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, & morte le 3 Février 1775, au Château de Dampierre en Champagne, âgée de 71 ans; — 6. Marie-Adélaïde, née en 1704, mariée à *N... Guion-de-Dizier*, Capitaine de Cavalerie au Régiment des Cuiraſſiers; — 7. Anne-Victoire, Religieuſe aux Dames de Saint-Dominique à Montargis, morte en 1734; — 8. & Jeanne-Angélique, Religieuſe au même Monaſtere, morte en 1775.

XIII. Louis-René de Rogres, Chevalier, Seigneur-Comte de Champignelle,

Morville, Buffeau, &c. né en Décembre 1705, d'abord Capitaine dans les Cuiraffiers, paffa, en Mai 1738, à la Cornette de la premiere Compagnie des Moufquetaires, vacante par le décès du Comte *d'Avejean*; a été fait Chevalier de Saint-Louis en 1739, a paffé à l'Enfeigne de cette Compagnie en Mai 1741, à la mort du Marquis *d'Avejean*, fils unique du précédent; a été fait Brigadier le 1 Mai 1745, Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 17 Décembre 1759; a fervi, en qualité de Capitaine, à l'armée d'Italie de 1733 à 1736; s'eft trouvé aux fiéges de Pizzigitone & du Château de Milan en 1733, de Novare & de Tortone en 1734; à la bataille de Parme, à celle de Guaftalle, au fiége de la Mirandole, la même année; à la prife de Gonzague, de Reggiolo & de Reveré en 1735; a fait la campagne de Flandres en 1742; combattit à Dettingen en 1743; fervit aux fiéges de Menin, d'Ypres & de Fribourg en 1744; à la bataille de Fontenoy en 1745; enfuite aux fiéges des villes & citadelles de Tournay, d'Oudenarde & d'Ath; fuivit le Roi en Flandres en 1746; combattit à la bataille de Lawfeld en 1747; fut employé en l'armée des Pays-Bas le 1 Mai 1748; à l'armée d'Allemagne le 1 Mars 1757; s'eft trouvé à la bataille d'Haftembeck, à la conquête de l'Electorat d'Hanovre; a combattu à Creivelt en 1758, à Minden le 1 Août 1759; & a été fait enfuite, comme on l'a dit, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 17 Décembre de la même année. Il a époufé, le 28 Août 1737, *Jeanne-Henriette le Febvre-de-Laubriere*, fille de *Charles-François le Febvre-de-Laubriere*, Confeiller au Parlement de Paris, qui, devenu veuf d'*Anne de Blair*, a embraffé l'état eccléfiaftique, & eft mort Evêque de Soiffons le 25 Décembre 1738. De ce mariage font nés: — 1. SCIPION, mort Chevalier de Malte à l'âge de 6 ans; — 2. LOUIS-ARMAND, qui fuit; — 3. HENRI, auffi Chevalier de Malte, mort à 17 ans, en 1770; — 4. HENRIETTE, Religieufe aux Dames de Saint-Dominique à Montargis, vivante en 1777; — 5. MARIE-ADÉLAÏDE, née en 1742, mariée à *N... de Douhault*, Capitaine de Cavalerie; — 6 & 7. & deux autres filles, mortes jeunes.

XIV. LOUIS-ARMAND DE ROGRES, Chevalier, Marquis de Champignelle, né en 1740, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Picardie, enfuite Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal de Picardie, puis Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Villeroy, & Chevalier de Saint-Louis, avec brevet de Meftre-de-Camp de Cavalerie, eft actuellement Sous-Lieutenant en la même Compagnie. Il a époufé, en Juillet 1770, Demoifelle *Charlotte-Louife-Thérefe d'Y*, dont: — 1. LOUIS-RENÉ-NORBERT DE ROGRES, né le 4 Septembre 1771; — 2. PIERRE-LOUIS, né le 22 Novembre 1772, reçu Chevalier de Malte de minorité; — 3. ADÉLAÏDE-MARIE-LOUISE-CHARLOTTE, née le 5 Décembre 1775.

Les armes: *gironné d'argent & de gueules de douze piéces.*

* ROHAN, Duché-Pairie en Bretagne, Diocèfe de Vannes: C'étoit, dès le XIe fiécle, une Vicomté & un démembrement de celle de Porhoët; & le Porhoët, pays compris dans la partie de la Bretagne, appellée *Domnonée*, étoit alors une *Juveignerie* de Bretagne, c'eft-à-dire un apanage donné à un cadet de la Maifon de *Bretagne*. La Vicomté de Rohan fut donnée en apanage à ALAIN, quatrieme fils d'EUDON, Vicomte de Porhoët & de Rennes.

Le nom de ROHAN eft en France celui d'une des plus anciennes & des plus grandes Maifons, qui, par fa defcendance prouvée des anciens Souverains de Bretagne, & par fes alliances avec toutes les têtes couronnées de l'Europe, occupe aujourd'hui un rang diftingué dans le Tableau généalogique des *Princes*, iffus de Maifon fouveraine.

Les ROHAN, reconnus *Princes* de la Maifon de *Bretagne*, jouiffent en France du TITRE & RANG de *Princes de naiffance*, de *Princes par définition d'Etat*, &

ils sont en possession, à la Cour de nos Rois, des honneurs & prérogatives attachés à la qualité de *Princes étrangers*. Avant de donner la filiation de toutes les branches de cette grande Maison, voici les Preuves sommaires de cette origine souveraine, & de la qualité de *Princes de naissance*.

Premiere Preuve.

Témoignage des Ducs & Etats de Bretagne.

Dans les Cartulaires des Abbayes de Redon en Bretagne; du Mont-Saint-Michel, de Marmoutier, de Saint-Nicolas d'Angers, on trouve des titres originaux, sous les années 1008, 1021, 1064, 1076, 1127, 1147, 1160, 1164, qui prouvent que Guethenoc, auteur de la Maison de Rohan, qui vivoit avant 1008, que Josselin, son fils, Eudon, son petit-fils, que Geoffroi, fils d'Eudon, qu'Alain, Vicomte de Rohan, frere de Geoffroi, étoient qualifiés par les Ducs *de Bretagne, Vicomtes & Comtes de Bretagne, & Vicomtes de Rennes*; & ces derniers sont regardés, par les Historiens de Bretagne, comme apanagés de la Maison de *Bretagne*.

On y voit qu'Eudon II. de Porhoet, fils de Geoffroi, & neveu d'Alain, Vicomte de Rohan, fut Duc de Bretagne en 1147, *tant à cause de lui*, dit un ancien manuscrit des Archives de Blein (*Cassette, cottée* 128), *que de Berthe de Bretagne, son épouse & sa parente.*

Dans une Charte de 1088, le Duc *de Bretagne*, en présence des Etats assemblés, reconnoît que les Rohan *descendent des Souverains de Bretagne.* Cette Charte, sur laquelle on a cherché à élever des doutes, se trouve rapportée dans une ancienne Chronique latine, manuscrite, tirée des Archives de Saint-Brieux, laquelle finit en 1415, & cette même Charte fut ~~envoyée~~ & produite en 1581, dans le Procès-verbal du premier Président de la Chambre des Comptes de Bretagne, *suivant la Commission du Roi, notre Sire, pour faire perquisition, dans le Trésor de ladite Chambre, des titres concernant l'origine, les droits & priviléges de la Maison de* Rohan. Un Arrêt du Conseil du Roi, du 1 Avril 1692, ordonne que cette Charte de 1088 sera rétablie dans son ancienne force & vertu, & des Lettres-Patentes sur cet Arrêt furent enregistrées en la Chambre des Comptes de Bretagne. 8/ avo

Dans des actes de 1420, le Duc de Bretagne, Jean V, reconnoît que le Vicomte de Rohan *est issu des fils de la Maison de Bretagne*: il reconnoît Charles de Rohan, Sire de Guémené, *pour être du sang & lignage des Ducs de Bretagne.*

Dans des actes de 1440, le Duc de Bretagne, François I, dit que le Vicomte de Rohan *est issu le plus droitement de toute ancienneté de la ligne royale de Bretagne; qu'il est descendu le plus près du sang & Maison de Bretagne*, & il le qualifie *Prince de la Maison de Bretagne.* Voyez MM. de Sainte-Marthe, *Tome II, p. 600; Edition de* 1647.

Dans des Lettres expédiées en 1457, le Duc de Bretagne, Artus III, reconnoît la *proximité de lignage & amour consanguin, entre lui & le Vicomte* de Rohan.

Dans un Mémoire du XIVe siécle, présenté au Duc *de Bretagne*, & aux Etats de la Province, il est dit que le Vicomte de Rohan *est issu en ligne masculine de la Maison souveraine de Bretagne; que c'est chose notoire & commun renom audit pays.*

Anne de Rohan se présente comme issue des *anciens Princes de Bretagne*, dans un aveu rendu par elle, & reçu à la Chambre des Comptes de Bretagne en 1683, pour des Terres de la Principauté de Guémené, en qualité d'héritiere de *haut & puissant Prince* Pierre de Rohan, mort en 1622.

Les Etats de Bretagne, dans un Mémoire présenté au Roi en 1748 (*in-fol. p.* 3e), disent que *les* Rohan *sont issus des Ducs de Bretagne, qu'ils sont Princes de la Maison de Bretagne*, [et que] *comme tels ~~qu~~'ils possédent un des premiers apanages du Duché.* 8/

SECONDE PREUVE.

TÉMOIGNAGE & décision de nos Rois : TÉMOIGNAGE des Princes du Sang, du Corps de la Noblesse Françoise, & du CÉRÉMONIAL de la Cour.

Dans des actes de 1504, en présence de LOUIS XII & d'ANNE DE BRETAGNE, & dans des actes de foi & hommage, PIERRE DE ROHAN, Maréchal de Gié, prend le titre de *haut & puissant Prince* : il prend de même le titre de *Prince* dans son fameux procès; &, sous les yeux de ses Juges, il se qualifie *Prince de haute lignée.*

Dans les titres d'érection de la Terre de Guémené en *Principauté*, en 1547, vérifiées & enregistrées au Parlement en 1549, CHARLES IX reconnoît la Maison de ROHAN pour Maison de *Prince.*

Dans les Lettres-Patentes qui érigent la Comté de Montbason en *Duché-Pairie*, HENRI III déclare que la *Maison* DE ROHAN *descend des Rois de Bretagne.*

Dans un acte du 24 Juillet 1582, RENÉ, Vicomte DE ROHAN, transigeant avec le Roi HENRI IV, se qualifie *très-haut & très-puissant Prince* RENÉ, *Vicomte* DE ROHAN.

Dans les Lettres-Patentes du mois de Juillet 1626, qui érigent la Baronnie de Fontenay en *Duché-Pairie*, pour BENJAMIN DE ROHAN, le Roi LOUIS XIII reconnoît que *la Maison de* ROHAN *descend de la Maison souveraine de Bretagne.*

Brevet de LOUIS XIV, donné en 1645, qui veut que MARGUERITE DE ROHAN *conserve son rang & dignité de Princesse, en cas qu'elle se marie avec le Comte de Chabot.*

Brevet de LOUIS XIV, donné en 1649, qui décide que *Mademoiselle de Montbason jouira de tous les honneurs attachés à la qualité de Princesse, comme étant de la Maison de* ROHAN, *laquelle a joui de tout tems de cette prérogative : prérogative*, ajoute Sa Majesté, dans une Lettre de même date, *qui appartient de droit à toute la Maison de* ROHAN.

Dans les Lettres-Patentes de 1667, qui érige la Terre de *Soubise* en *Principauté*, LOUIS XIV dit que *l'illustre & ancienne Maison de* ROHAN *est descendue des premiers Ducs de Bretagne, laquelle a toujours conservé sa splendeur & son rang.*

Lettres écrites, au nom du Roi LOUIS XIV, par MM. *de Barbesieux* & *de Pontchartrain*, en 1694 & 1698, où il est dit que « les ordres & intentions » du Roi sont que la Maison de ROHAN soit traitée en toutes choses, comme » le sont les Maisons de SAVOIE & de LORRAINE ».

Lettres du Roi LOUIS XV à un Prince DE ROHAN, Archevêque de Reims, aux Evêques de Laon, de Châlons & de Noyon, dans lesquelles Sa Majesté déclare que *la Maison de* ROHAN *est en possession de prendre la qualité de Prince.*

Lettre écrite, au nom du Roi LOUIS XV, par M. le Comte *de Saint-Florentin*, le 27 Avril 1757, dans laquelle il est dit que « M. le Duc D'ORLÉANS » & M. le Comte DE CLERMONT, Princes du Sang, reconnoissoient le droit & » la possession où est la Maison de ROHAN, de prendre la qualité de *Prince par* » *définition d'Etat*, & de jouir des honneurs attachés à cette qualité ».

Décision du Roi LOUIS XV, adressée à la Sorbonne en 1752, qui veut que « le Prince LOUIS DE ROHAN jouisse en Sorbonne des honneurs & prérogatives » dont doivent jouir les Princes de Maison souveraine ».

Dans les Provisions de Maréchal de France accordées au Prince *de Soubise* en 1758, le Roi LOUIS XV dit, en propres termes, « que la Maison de ROHAN, » tant par son origine que par ses alliances, non-seulement avec la Maison » Royale de FRANCE, mais encore avec toutes les Maisons souveraines de l'Eu» rope, a été jugée digne, par les Rois ses prédécesseurs & par lui, de jouir » dans le Royaume du *titre, rang & qualité de Prince*, & des honneurs dont » jouissent les autres Princes de Maison souveraine en France ».

Dans des actes de partage & liquidation pour la succession de la Duchesse *d'Angoulême*, en 1696 & 1700, les Princes DE CONDÉ & DE CONTI reconnoissent

formellement cette qualité de *Prince*. La même qualité est reconnue par tous les Princes du Sang, en 1714, & les années suivantes, dans des Certificats donnés par eux *aux Princes* de Rohan, pour les preuves exigées à Strasbourg.

Le Corps de la Noblesse Françoise, dans son acte solemnel d'union en 1649, a reconnu que les Rohan étoient *nés Princes*.

Les Mémoires de *Sainctot*, Introducteur des Ambassadeurs, *Tome I, p.* 53 & 57; le Recueil de la Pairie, *Vol.* 54, *p.* 307, sous le titre: *Rang des Princes étrangers en France*, attestent, par des faits, que les *Princes* & *Princesses* de Rohan jouissent à la Cour des honneurs & prérogatives attachés au titre & au rang de *Princes* de Maison souveraine reconnus en France.

Dans leurs contrats de mariage, faits *en présence du Roi*, les Rohan prennent la qualité de *très-hauts & très-puissants Princes*.

Troisieme Preuve.

Témoignage des principales Cours & Princes souverains de l'Europe.

Dans les Archives du Vatican, année 1501, on trouve que les Rohan *sont issus, de côté de pere & de mere, de l'illustre race des Ducs & des Rois*. Ils jouissent à Rome des prérogatives de *Princes de naissance*; ils y sont qualifiés *illustrissimes & très-excellents Princes*. Voyez *le Cérémonial Apostolique* sous les années 1721 & 1740.

Le Roi de Suede, dans une Lettre de 1702, donne au Duc de Rohan le titre de *très-illustrissime Prince*.

La Cour Palatine des Deux-Ponts donne aux Rohan, dans des actes de 1602, 1633 & 1634, le titre de *très-hauts & très-puissants Princes*.

Dans un traité conclu en 1629, entre le Roi d'Espagne & le Duc de Rohan, le dernier y est qualifié *Prince*.

En 1722, le Prince de Rohan, dans des pleins-pouvoirs échangés & adoptés par la Cour d'Espagne, a eu le traitement de *Prince de naissance*, & la qualification d'*Altesse*.

Les Maisons de *Saxe*, de *Hesse*, de *Wirtemberg*, &c. les Electeurs, les Princes Evêques-Ecclésiastiques, &c. donnent, dans leurs Lettres aux Rohan, la qualification d'*Altesse Sérénissime*, ce qui caractérise en Allemagne les *Princes de naissance*.

Quatrieme Preuve.

Les alliances de la Maison de Rohan.

Dès le XIe siécle, en 1008, 1092, en 1147, 1164, les Rohan, comme *Princes* de Maison souveraine, s'allioient avec la Maison régnante de *Bretagne*, & avec les Maisons souveraines de l'Europe. Voyez les *Mémoires* pour servir à l'Histoire de Bretagne par D. *Morice*, & les *Archives de Rohan*.

En 1377, Jean I, Vicomte de Rohan, épousa, en premieres noces, *Jeanne de Navarre*, fille de Philippe III, Roi de Navarre, & de Jeanne de France. Par ce mariage, le Vicomte de Rohan devint beau-frere de Philippe de Valois, Roi de France, de Pierre, Roi d'Arragon, & de Charles II, Roi de Navarre: on lit, à l'occasion de ce mariage, dans les Registres du Parlement de Paris, sous l'année 1413, « que la fille du Roi de Navarre fut mirablement » mariée, le Vicomte de Rohan étant moult grand Seigneur en Bretagne, du » lignage des Rois de Bretagne ».

Alain IX, Vicomte de Rohan, après la mort de *Marguerite*, fille du Duc *de Bretagne*, épousa Marie de Lorraine, en 1455, fille d'Antoine de Lorraine, dont la postérité masculine occupe aujourd'hui le Trône Impérial, en la personne de Joseph II.

En 1449, Marguerite de Rohan, fille d'Alain IX, & de *Marguerite de Bretagne*, épousa Jean d'Orléans, Comte d'Angoulême, ayeul du Roi François I. Par ce mariage, toute la suite de nos Rois, François I, Henri II, François II,

François II, Charles IX & Henri III, vient d'une Princesse de la Maison de Rohan.

Catherine de Rohan, quatrieme fille du même Alain IX, Vicomte de Rohan, épousa *Jean d'Albret*, & fut mere du *grand Alain d'Albret*, pere de Jean d'Albret, Roi de Navarre, ayeul du Roi Henri IV ; & c'est par cette alliance que les Rois de l'auguste Maison de Bourbon viennent d'une Princesse de Rohan.

Cinquieme Preuve.

Témoignage des Généalogistes François & Etrangers, des Historiens de Bretagne, & des ~~Historiens~~ de différentes Nations.

M. *Clairambault*, Généalogiste des Ordres du Roi, a dressé, en 1757, une Généalogie de la Maison de Rohan, qu'il fait commencer à Guethenoc, Vicomte de Porhoet en 1021, & continue jusqu'à Alain de Rohan, en 1164 inclusivement, dans l'ordre de filiation que nous suivrons ci-après : il l'a terminée par ce Certificat de sa main.

« Nous Généalogiste des Ordres du Roi, ayant eu l'honneur d'être choisi par » Leurs Altesses Sérénissimes Monseigneur le Duc d'Orléans, premier Prince » du Sang, & Monseigneur le Comte de Clermont, Prince du Sang, pour » vérifier l'origine de la Maison de Rohan, certifions avoir fait la présente Table » généalogique sur les titres en bonne forme, depuis & y compris l'année 1021, » à nous communiqués par M. le Prince *de Soubise*, & avons trouvé que la » *Maison de* Rohan a pour auteurs les *Vicomtes* & *Comtes* de Porhoet, aussi » qualifiés *Vicomtes* & *Comtes* de Rennes & de Bretagne, connus comme Sou- » verains dans la Bretagne, en foi de quoi nous avons signé le présent acte » & y avons apposé le cachet de nos armes. A Paris le 18 Février 1757, » signé Clairambault ».

Il ajoute en note : « qu'il n'y a gueres de Maisons, quelque grandes qu'elles » soient, qui puissent se flatter d'établir une origine & une descendance telle » que celle ci-dessus rapportée de la Maison de Rohan ».

Les Généalogistes Anglois *Dugdale* & *Burton*, le premier, dans son Traité du Baronage d'Angleterre, *Tome I, p.* 688 ; & le second, dans sa Description du Comté de Leicester, *p.* 16, assurent que la Maison de Rohan *tire son origine des Comtes de Bretagne ;* & ils ajoutent que *c'est le sentiment unanime de tous les Généalogistes.*

La même vérité est attestée par *Etienne de Cypre*, en ses Généalogies des grandes & illustres Maisons, *Chap.* 32, *p.* 50, *v°.* ; par *Spener*, dans son Histoire Généalogique & Héraldique des plus illustres Maisons de l'Europe, *p.* 312, 313 & 314 ; par *de la Colombiere*, dans sa Science héroïque, *Chap.* 11, *p.* 75, & *Chap.* 14, *p.* 149 ; par *Texera*, en son Histoire Généalogique, présentée à Henri IV, *p.* 155 ; par les Historiens & Annalistes de Bretagne, *Argentré, Alain Bouchard, le Baud*, D. *Lobineau*, D. *Morice*, D. *Taillandier.* On peut encore consulter 1°. *Hubert Languet*, qui écrivoit en latin sous les regnes de Charles IX & d'Henri III. Voici ses expressions dans ses Epitres, imprimées à Hall 1699, *Epis.* 51. *Dominus* de Rohan, *qui est ex veterum Ducum Britanniæ familiâ*, & *Epis.* 55, *familia* de Rohan, *quæ originem ducit à veteribus Ducibus Britanniæ armoricæ.*

2°. L'Histoire latine du Président *Grammond*, imprimée à Toulouse en 1643 ; *Lib. II, p.* 104, où on lit : *Henricus* de Rohan, *Britannicâ è stirpe Dux.*

3°. *François Rabutin*, dans ses Commentaires des guerres de Henri III & de Charles-Quint, *in-4°. fol.* 77 ; *Guillaume Paradin*, Continuation de l'Histoire de notre tems, *fol.* 153, *édit.* 1556 ; les Annales d'Aquitaine, *Part. IV, p.* 644 ; le P. *de Saint-Aubin*, dans son Histoire de la ville de Lyon, *Part. IV, p.* 205 ; & plusieurs autres, assurent, comme chose notoire, que les Rohan *sont issus de la Maison souveraine de Bretagne.* Le célebre *Patru*, dit, *Tome I, p.* 273, que « les Rohan sont issus des anciens Rois de l'Armorique » ; & à la *p.* 275,

il ajoute que « les ROHAN ont toujours ſoutenu, avec autant de courage que » de fermeté, la ſplendeur du nom de ROHAN, & la gloire des Monarques » magnanimes dont ils ſont ſortis ».

Ces preuves ſommaires de l'origine de la Maiſon de ROHAN & de ſon illuſtration, devoient avoir place dans un Dictionnaire tel que celui-ci. Nous allons maintenant en donner la filiation, prouvée, ſans interruption, depuis GUETHENOC, qui ſuit.

I. GUETHENOC, Vicomte de Châteautro en Porhoët, auteur de la Maiſon DE PORHOET, dont eſt ſortie celle de ROHAN, jetta les premiers fondemens d'un Château, ſans le nommer, ſur un terrein appartenant à l'Abbaye de Redon, que les Hiſtoriens de Bretagne ont depuis appellé *le Château de Joſſelin*, ce qui donne lieu de croire que ce Château, ſuivant un Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Sauveur de Redon, fut fini par ſon fils JOSSELIN. Le même GUETHENOC fit une donation à l'Abbaye du Mont-Saint-Michel de quelques biens ſitués dans le Porhoët. La Charte, qui en fait mention, intitulée *Carta de Porrohet*, fut ſignée par ſa femme *Allarun*, & par ſes fils JOSSELIN, qui ſuit, MAINGUY & TUTGAL. Il eſt nommé dans deux Chartes de l'Abbaye de Redon, l'une de l'an 1008, & l'autre de l'an 1021. Pour MAINGUY & TUTGAL, ſes autres fils, on n'en connoît que les noms par la Charte de donation de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel.

II. JOSSELIN ou GOSSELIN, qualifié *Vicomte de Bretagne* dans une Charte de *Geoffroi Martel*, Comte d'Anjou, en faveur de l'Abbaye de Saint-Nicolas d'Angers, antérieure à l'an 1048, confirma avec CONAN II, DUC DE BRETAGNE, une donation faite à l'Abbaye de Redon la même année 1048, où il eſt qualifié *Vicomte de Rennes*. C'eſt lui qui fonda le Prieuré de Sainte-Croix du Château Joſſelin, en faveur de ladite Abbaye de Redon, avant l'an 1062 : il eſt dit dans la Charte ou Notice de cette fondation, que les bienfaits de ſon pere & les ſiens envers le Monaſtere de Redon, ſont les cauſes de l'augmentation de leur Royaume : *Regnum ejus (Guetenoci) .... & regnum ſuum (Goſſelini) ... fuiſſe multiplicatum .... (&) amplificatum.* Il conſentit, comme Seigneur ſuzerain, à une donation faite à l'Abbaye de Marmoutier avant l'an 1064, où il a la qualité de *Vicomte de Rennes* ; & dans une Charte de l'Abbaye de Saint-Florent de Saumur, en 1086, il eſt dit *pere du Vicomte* EUDON. Il mourut en 1074, & fut inhumé auprès de GUETHENOC, ſon pere, en l'Abbaye de Redon. Ses enfans furent : — 1. MAINGUY, Evêque de Vannes ; — 2. ROGER ; — 3. EUDON, qui ſuit ; tous les trois nommés dans la Charte de 1062 ; — 4. & une fille, Religieuſe en l'Abbaye de Saint-Georges.

III. EUDON I, Vicomte DE PORHOET & de Rennes, qui ſuivit, en 1066, *Guillaume*, Duc de Normandie, à la conquête d'Angleterre, eſt nommé dans la Charte de fondation du Prieuré de Sainte-Croix de Joſſelin, faite par ſon pere ; & il eſt dit *fils de* JOSSELIN dans l'acte de confirmation de la fondation du Prieuré de Saint-Florent ſous Dol, par ALAIN-FERGENT, DUC DE BRETAGNE, de l'année 1086. Cette Charte bien authentique ne doit pas être confondue avec celle du même Prince de l'an 1088, tirée de la Chambre des Comptes de Bretagne, laquelle autrefois a paru ſuſpecte. Il fit une fondation au Prieuré de Sainte-Croix en 1092, pour le repos de l'ame de ſa premiere femme, nommée *Anne* ou *Emme de Léon*, qui y étoit enterrée, du conſentement de JOSSELIN, ſon fils aîné, & en préſence de pluſieurs Evêques & Abbés, & de ſes Barons. Le nom de ſa ſeconde femme eſt inconnu. De la premiere il eut :

1. JOSSELIN ou GOSSELIN, quelquefois nommé *Joſto* & *Joſcius*, qui conſentit à la donation faite par ſon pere, au Prieuré de Sainte-Croix, du Château Joſſelin en 1092. Il fonda le Prieuré de Saint-Martin du Château Joſſelin en faveur de l'Abbaye de Marmoutier en 1105 ; fit une donation au même Prieuré en 1108 ; aſſiſta avec ſes freres GUIHENOC, GEOFFROI & ALAIN, à la fondation faite, avant l'an 1124, au même Monaſtere, ſitué, dit le titre, à Porhoët, c'eſt-à-dire, au Château Joſſelin ; mourut ſans poſtérité, & laiſſa ſon mobilier aux Moines de Marmoutier. Il avoit commencé le bâtiment de l'Egliſe du Prieuré

de Saint-Martin du Château Josselin, comme on le voit par une Lettre du Comte Eudes ou Eudon, son neveu, à *Robert*, Abbé de Marmoutier ; — 2. Guihenoc, nommé dans une Charte du Prieuré de Saint-Melin ; — 3. Geoffroi, qui suit ; — 4. Alain, Auteur de toute la Maison de Rohan, mentionnée en son rang ; — 5. une fille, mariée à *Simon*, Seigneur *de la Roche-Bernard*. Et du second lit : — 6 & 7. Bernard & Robert, mentionnés dans une Charte de l'Abbaye de Marmoutier de l'an 1118.

IV. Geoffroi, troisieme fils d'Eudon I, & d'*Anne* ou *Emme de Léon*, sa premiere femme, est qualifié *Vicomte du Château* de Porhoet dans un accord que ses freres, Alain & Bernard, firent avec l'Abbé de Marmoutier, au sujet du mobilier que Josselin, leur aîné, lui avoit laissé. Etant tombé malade, en 1118, il fit une donation à Saint-Martin de Josselin, en présence de son frere Alain, & de ses Barons. Dans un acte de fondation faite par ce dernier du Prieuré de la Noée, il y est dit *frere du Vicomte* Alain. Il fit une autre donation, vers le même tems, au Prieur de Saint-Martin de Josselin; assista, avec le même Alain, Conan III, Duc de Bretagne, un grand nombre d'Evêques, d'Abbés & de Noblesse, à une nouvelle consécration de l'Eglise de Redon, faite en 1127. Ces deux freres sont qualifiés *Vicomtes* de Porhoet dans l'acte qui en fut dressé. On le trouve encore nommé, avec Eudon, son fils, dans une Lettre de *Donoal*, Evêque d'Aleth (aujourd'hui Saint-Malo), donnée au Château Josselin l'an 1130, par laquelle ce Prélat confirme aux Moines de Marmoutier, c'est-à-dire du Prieuré du Château Josselin, une donation de quelques biens situés à Miniac en Porhoët. Ce même Geoffroi donna aussi aux Moines de Notre-Dame, *aliàs* du Château Josselin en 1132, plusieurs coutumes, telles que le *droit d'ost*, le *repas du Comte*, &c. ce qui fut confirmé, en 1153, par Eudon, son fils aîné. Il est encore nommé dans une Charte d'Alain la Zouche, son autre fils, en faveur des Chanoines de Lilleshult en Angleterre. Il avoit assisté, en 1119, aux obséques du Duc Alain-Fergent ; mourut en 1142 ; & laissa d'*Havoise*, son épouse : — 1. Eudon, qui suit ; — 2. Joscius ou Josthon, présent à la fondation de l'Abbaye de Lantenac ; — 3. Alain, tige de la Maison de Porhoet-de-la-Zouche en Angleterre, rapportée ci-après ; — 4. Etienne, nommé dans une Charte de Marmoutier en 1164 ; — 5. & Amicie de Porhoet, mariée à *Guillaume I*, Seigneur *de Montfort*.

V. Eudon, II. du nom, Vicomte de Porhoet, fut aussi Comte de Bretagne, & épousa *Berthe*, fille du Duc Conan III, vers l'an 1148, veuve d'*Alain le Noir*, Comte *de Richemont*, dont elle avoit eu un fils, qui fut ensuite Duc *de Bretagne* sous le nom de Conan IV. Delà vient que cet Eudon est nommé tantôt *Vicomte* de Porhoet, tantôt *Comte de Bretagne;* mais seulement Eudon, avec son pere, dans un titre de Marmoutier de l'an 1130. Il écrivit, vers 1150, à *Robert*, Abbé de Marmoutier, pour l'engager à rachever le bâtiment de l'Eglise du Prieuré Saint-Martin du Château Josselin, commencé par le Vicomte Josselin, son oncle, en l'assurant de ses bienfaits & de ceux d'Alain, Vicomte de Rohan, son autre oncle : il se qualifie *Comte de Bretagne* dans cette Lettre ; confirma, en 1153, du consentement de ses freres, la donation faite aux Moines de Saint-Martin du Château Josselin, par leur pere, des droits *d'ost*, *repas du Comte*, &c. fonda, vers le même tems, l'Abbaye de Lantenac, aussi du consentement de ses freres; se qualifie *Comte* dans ces deux derniers actes, & n'a que la qualité de *Vicomte* de Porhoet dans la Chronique de Normandie sous les années 1155 & 1157. Une Charte par lui donnée en 1164, apprend qu'il fit d'autres donations au Prieuré de Saint-Martin du Château Josselin, du consentement d'Alain de Rohan, son cousin : il y fait mention de son oncle Joscius ou Josselin, & s'y qualifie *Comte de Bretagne*. L'Histoire de cette Province, qui parle de lui fort au long, dit qu'il fut pere d'un fils, aussi nommé Eudon ; & que la fille de celui-ci, appellée Mahaut, porta le *Porhoët* dans la Maison de *Fougeres* en Bretagne.

Branche des Vicomtes de PORHOET-LA-ZOUCHE, en Angleterre (a).

V. ALAIN DE PORHOET, troisieme fils de GEOFFROI, Vicomte DE PORHOET & de Rennes, & d'*Havoise*, son épouse, reçut en partage une partie des fiefs donnés, en Angleterre, à ses ancêtres par *Guillaume le Conquérant*, & s'établit dans ce Royaume, où il épousa *Alix*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Beumeiz*. Il est nommé ordinairement dans des actes des XIIe & XIIIe siécles, *Eoche, Souches*, & *la Zouche*. C'est sous ce dernier nom qu'il est connu des Généalogistes Anglois, qui soutiennent unanimement qu'il *étoit issu de la Maison de* BRETAGNE. Il eut pour enfans : — GUILLAUME, mentionné dans une Charte de l'Abbaye de Savigny, Ordre de Cîteaux, en Normandie, Diocèse d'Avranches; —— & ROGER, qui suit.

VI. ROGER, dit DE LA ZOUCHE, céda, vers 1199, à ALAIN IV, Vicomte DE ROHAN, la Paroisse de Plemieuc & le Prieuré de Bodieuc pour les Seigneuries de Swawessey & de Folborne, dont la possession lui fut confirmée par JEAN, Roi d'Angleterre; obtint de ce Prince, la même année 1199, l'investiture des biens de sa Maison en Angleterre; & fut établi, en 1229, Shérif du Comté de Devonshire. On ignore le tems de sa mort & le nom de son épouse, dont il eut deux garçons, sçavoir : — 1. GUILLAUME DE LA ZOUCHE, qui confirma toutes les donations faites au Prieuré de Swawessey par ROGER, son pere, & ALAIN DE PORHOET, son ayeul, qu'il qualifie *Comte de Bretagne*. Les Historiens ne lui donnent qu'une fille, nommée JOÏCA, mariée à *Robert de Mortemer*, Seigneur de Richard-Castelo dans le Comté de Herefort, & morte en 1287; — 2. & ALAIN, qui suit.

VII. ALAIN DE LA ZOUCHE, II. du nom, Seigneur d'Ashby, suivit le Roi HENRI III en France en 1242, fut fait Gouverneur du Comté de Chester & du Nord de Galles en 1252, Shérif du Comté de Northampton en 1261, & l'année suivante Juge ambulant dans les Comtés de Soutampton, de Buch & de Northampton. Le Roi SAINT-LOUIS ayant rendu sa Sentence arbitrale sur les différends survenus entre le Roi HENRI III & ses Barons, ALAIN DE LA ZOUCHE entreprit de la faire exécuter, & il réussit si parfaitement, que le Roi d'Angleterre, par reconnoissance, le fit Connétable de la Tour de Londres, & Gouverneur du Château de Northampton en 1267. Il mourut trois ans après, & laissa d'*Hélene de Quincy*, son épouse, fille & héritiere de *Roger*, Comte de Winchester, —— 1. ROGER, qui suit; —— 2. EUDES, tige des Seigneurs de Haringworth, rapportés ci-après; — 3. & HÉLENE, dont on ne connoît que le nom.

VIII. ROGER DE LA ZOUCHE, II. du nom, épousa *Adélaïde de Longue-Epée*, fille & héritiere d'*Etienne*, Comte d'Ulster en Irlande, & mourut en 1288, laissant pour fils unique :

IX. ALAIN DE LA ZOUCHE, III. du nom, qui servit dans toutes les guerres survenues de son tems. Il assista au Couronnement du Roi EDOUARD II en 1308; fut pourvu, vers le même tems, du Gouvernement de Rokingham au Comté de Northampton, & mourut en 1314, pere de trois filles; sçavoir : — 1. HÉLENE, femme de *Nicolas de Saint-Maur*; — 2. MAUDE, mariée à *Robert de Holland*; — 3. & ELISABETH DE LA ZOUCHE, Religieuse dans le Monastere de Brevode au Comté de Staffort.

Seigneurs de HARINGWORTH, issus des précédens.

VIII. EUDES DE LA ZOUCHE, second fils d'ALAIN II, Seigneur d'Ashby, & d'*Hélene de Quincy*, fut chargé, en 1263, de la garde des Châteaux de Ches-

(a) Sur cette branche & les trois rameaux qu'elle a formés, il faut consulter *Guillaume Burton*, Histoire du Comté de Leicester, *p.* 19; *Guillaume Dugdale*, Baronage d'Angleterre; *Monasticon Anglicanum, Tome I, p.* 771 & 780, & *Tome II, p.* 311.

ter, de Beston & de Solwick, & servoit encore en 1276 contre *Lewelin*, Prince *de Galles*. Il avoit épousé *Melissente de Canteloup*, sœur & héritiere de *Georges*, Baron d'Albergaveny, dont vinrent : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2, 3, 4, 5 & 6. EUDES, EMERI, AMAURI, PHILIPPE, & THOMAS DE LA ZOUCHE, dont on ne connoît que les noms.

IX. GUILLAUME DE LA ZOUCHE, I. du nom, obtint, en 1299, l'investiture de tous les fiefs qui lui étoient échus par le décès de sa mere ; fut fait *Chevalier du Bain* en 1306 ; prit séance au Parlement, en 1309, en qualité de *Baron du Royaume* ; servit avec distinction dans toutes les guerres survenues de son tems en Ecosse ; & après la mort tragique du Roi EDOUARD II, il s'attacha à la personne d'EDOUARD III, son successeur, qu'il accompagna en Irlande en 1332, en Flandres en 1340, en France en 1345 ; & mourut le 13 Mars 1353, laissant de *Maude Louvel*, son épouse, — EUDES, qui suit ; — & GUILLAUME, Archevêque d'Yorck, Primat d'Angleterre, & Trésorier du Roi EDOUARD III en 1338.

X. EUDES DE LA ZOUCHE, Seigneur de Haringworth, souscrivit, en 1313, aux Lettres de grace accordées à *Thomas*, Comte *de Lancastre*, pour le meurtre de *Pierre de Graveson*, & mourut, avant son pere, ne laissant de *Melissente*, son épouse, fille de *Guillaume de Bruse*, & d'*Eve de Canteloup*, qu'un fils nommé

XI. GUILLAUME DE LA ZOUCHE, II. du nom, Seigneur de Haringworth, qui obtint, en 1353, l'investiture de tous les biens qui lui étoient échus par la mort de son ayeul ; fit ses premieres armes en Ecosse en 1356 ; obtint, en 1361, la permission de faire le voyage de la Terre-Sainte ; servit dans les guerres contre la France, en 1371, avec une nombreuse Compagnie, & mourut le 25 Avril 1382. Il avoit épousé *Elisabeth*, fille de *Guillaume*, Lord *Roos-de-Hamlac*, dont : — GUILLAUME, qui suit ; — THOMAS ; — EDMOND ; — & HUGUES.

XII. GUILLAUME DE LA ZOUCHE, III. du nom, assista au Couronnement du Roi RICHARD II, fait à Westminster au mois de Juillet 1377, & servit dans les guerres de France & d'Ecosse en 1384 & 1385. Accusé de donner de mauvais conseils au Roi, il s'attira l'indignation des Grands du Royaume, qui le bannirent de la Cour dans une Assemblée tenue à Harigey-Pure en 1389. Il mourut en 1395, laissant d'*Elisabeth Crosse*, son épouse, pour fils unique :

XIII. GUILLAUME DE LA ZOUCHE, IV. du nom, Seigneur de Haringworth, qui servit dans les guerres de France en 1396 & 1397 avec tant de distinction & de succès, qu'il fut gratifié, en 1399, d'une pension considérable sur l'Echiquier. Il assista au Parlement général tenu à Westminster le 22 Décembre 1406 ; fut pourvu du Gouvernement de Calais en 1407 ; & mourut le 3 Novembre 1416. Il avoit épousé *Alix*, fille & héritiere de *Richard de Saint-Maur*, dont quatre enfans : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. JEAN DE LA ZOUCHE, tige des Seigneurs de Codnor, marié à *Elisabeth*, fille & héritiere de *Henri*, Lord *de Grey*. Il en eut — JEAN DE LA ZOUCHE, II. du nom, qui épousa *Elisabeth de Saint-Jean*, mere de — JEAN DE LA ZOUCHE, III. du nom, marié avec *Marguerite de Villougby*, de laquelle sortit — GEORGES DE LA ZOUCHE, qu'*Amice Gaitisfort*, son épouse, fit pere de — JEAN DE LA ZOUCHE, IV. du nom, qui se maria avec *Elisabeth Valley*, dont il laissa deux enfans, sçavoir : — JEAN DE LA ZOUCHE, V. du nom, mort sans postérité ; — & ELÉONORE, femme d'EDOUARD DE LA ZOUCHE, Seigneur de Haringworth, son parent ;

3. MARGUERITE, mariée à *Robert*, Lord *de Villougby* ; — 4. & ELISABETH DE LA ZOUCHE.

XIV. GUILLAUME DE LA ZOUCHE, V. du nom, Seigneur de Haringworth, obtint, en 1433, l'investiture des biens de sa Maison ; servit avec beaucoup de distinction dans toutes les guerres de son tems ; fit son testament le 12 Janvier 1467, & mourut l'année suivante, laissant de *Catherine Lentall*, son épouse : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. GUILLAUME, Seigneur de Toteneis ; — 3 & 4. ELISABETH & MARGUERITE.

XV. JEAN DE LA ZOUCHE, Seigneur de Haringworth, s'attacha au service du

Roi RICHARD III, & eut part à la mauvaise fortune de ce Prince. Déclaré coupable de haute trahison dans le Parlement tenu à Westminster le 7 Novembre 1485, il fut proscrit & dépouillé de tous ses biens ; mais sur la fin de ses jours il regagna les bonnes graces du Roi HENRI VII, & eut de *Jeanne*, son épouse, fille de *Jean*, Lord *de Dinhan*, — JEAN, qui suit ; — & GUILLAUME, Seigneur de Bulvic.

XVI. JEAN DE LA ZOUCHE, II. du nom, Seigneur de Haringworth, prit le parti des armes comme ses ancêtres, & servit avec tant de distinction, que le Roi EDOUARD VIII lui donna main-levée de tous les biens confisqués sur son pere. Il assista aux Parlemens tenus à Londres & à Westminster en 1529, 1536 & 1541, mourut le 21 Avril 1551, & fut inhumé dans la Chapelle du Château de Haringworth. Il avoit épousé 1°. *Susanne Velby*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Halsted ; & 2°. *Dorothée Capell.* Du premier lit il eut : — 1. RICHARD, qui suit ; — 2. EDOUARD, tige de la branche de Pitton, rapporté après la postérité de son aîné ; — 3. JEAN, qui fut un des plus grands Capitaines de son tems ; & du second lit : — 4. autre JEAN, marié à *Catherine de Saint-Leger*, dont vinrent : — JEAN, — DANIEL, — DUDLEY, — & MARGUERITE DE LA ZOUCHE.

XVII. RICHARD DE LA ZOUCHE, Seigneur de Haringworth, épousa 1°. *Jeanne*, fille de *Jean Roger*, Chevalier, Grand-Maître de la Garderobe de la Reine ELISABETH ; & 2°. *Marguerite Cheny*, de laquelle il n'eut point d'enfans. Il mourut en 1552, laissant de sa premiere femme, pour fils unique :

XVIII. GEORGES, que quelques Généalogistes nomment ROGER DE LA ZOUCHE, Seigneur de Haringworth, mort le 30 Juin 1569, & inhumé audit lieu de Haringworth avec ses ancêtres. Il avoit épousé *Eléonore Velby*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Molton, dont pour fils unique :

XIX. EDOUARD DE LA ZOUCHE, Seigneur de Haringworth, qui fut du nombre des Lords établis par la Reine ELISABETH pour instruire & faire le procès à MARIE STUART, Reine d'Ecosse. Il fut nommé Ambassadeur auprès du Roi de Dannemarck en 1598 ; fait Lieutenant-Général au sud & au nord de Galles en 1602 ; Connétable du Château de Douvres, Conseiller d'Etat, & Garde des cinq ports à vie. Il avoit épousé ELÉONORE DE LA ZOUCHE, fille de JEAN, IV du nom, Seigneur de Codnor, & d'*Elisabeth Valley*, dont nous avons parlé ci-devant, degré XIII. Il n'en laissa que deux filles ; sçavoir : — ELISABETH, femme de *Guillaume Tate*, Chevalier du Comté de Northampton ; — & MARIE DE LA ZOUCHE, épouse du Seigneur *de Leighton.*

Seigneurs de PITTON.

XVII. EDOUARD DE LA ZOUCHE, fils puîné de JEAN II, Seigneur de Haringworth, & de *Susanne Velby*, sa premiere femme, eut en partage la Seigneurie de Pitton au Comté de Wiltz, & épousa *Chrétienne Chudley*, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Aston, dont pour fils unique :

XVIII. RICHARD DE LA ZOUCHE, Seigneur de Pitton, qui épousa *Brigide Drury*, fille de *Robert*, Seigneur de Halsted, & en eut GUILLAUME, qui suit ; — JEAN ; — & FRANÇOISE.

XIX. GUILLAUME DE LA ZOUCHE, Seigneur de Pitton, épousa *Esther*, fille de *Robert Bouer-de-Neuf-Salisburg*, dont cinq enfans, GEORGES, GUILLAUME, MARIE, ANNE, & CHRÉTIENNE, qui vivoient tous en 1623, suivant les *Mémoires* envoyés du Collége des Armoiries de Londres, au Continuateur de *Moréri*, duquel est extraite cette branche *de la Zouche.*

OBSERVATION.

EDOUARD DE LA ZOUCHE, Seigneur de Haringworth, & JEAN, Seigneur de Codnor, son beau-frere, étant morts sans enfans mâles, & leurs filles n'ayant point laissé de postérité, un Seigneur *de Pitton* présenta Requête au Roi d'Angleterre CHARLES I, & lui demanda l'investiture des biens de sa Maison, comme

étant resté le seul héritier des anciens Seigneurs de LA ZOUCHE. Le Roi ayant fait vérifier l'exposé, lui accorda sa demande. Ce Seigneur mourut, sous le regne de la Reine ANNE, sans laisser d'enfans. Après sa mort, la Reine fit faire des informations dans ses Etats pour sçavoir s'il y avoit encore des LA ZOUCHE-D'ASHBY OU DE HARINGWORTH; personne ne s'étant présenté, tous les biens furent réunis au Domaine. Ainsi l'on présume, d'après ces recherches, que les LA ZOUCHE que l'on voit aujourd'hui en Angleterre, ne sont point de la Maison de PORHOET.

Vicomtes de ROHAN.

IV. ALAIN, I. du nom, Vicomte DE ROHAN, quatrieme fils d'EUDON I, Vicomte de PORHOET, & d'*Anne* ou *Emme de Léon*, sa premiere femme, est mentionné avec ses freres JOSSELIN, GUIHENOC & GEOFFROI, dans l'acte de confirmation d'un droit accordé au Prieuré de Saint-Martin du Château Josselin, & l'est aussi dans l'accord que ses freres & lui passerent avec l'Abbé de Marmoutier; il a la qualité de *Vicomte* dans l'acte d'une donation faite par GEOFFROI, son frere, au même Prieuré de Saint-Martin du Château Josselin en 1118; est nommé ALAIN, & qualifié *illustre Vicomte de la Noée*, PRINCE (*Princeps*), & dit *frere de* GEOFFROI dans l'acte de fondation qu'il fit du Prieuré de la Noée entre les années 1112 & 1133, auquel acte de fondation fut témoin *Villana*, sa femme. On le trouve encore qualifié *Vicomte de* PORHOET, avec son frere GEOFFROI, dans l'acte de consécration de l'Eglise de l'Abbaye de Redon, de l'an 1127, où il assista, comme on l'a dit ci-devant degré IV; il a la même qualité dans l'acte d'une donation qu'il fit au Prieuré de Saint-Martin du Château Josselin, le 5 des Calendes d'Avril de ladite année, du fauxbourg situé devant la porte de son nouveau Château appellé ROHAN; mais il se nomme & se qualifie simplement ALAIN, *Vicomte* DE ROHAN, dans une Charte de l'année suivante, par laquelle il augmente la donation précédente d'une piéce de Terre: cette Charte est datée du Château de ROHAN. On le trouve encore désigné ALAIN, *Vicomte* DE ROHAN, dans une Lettre d'EUDON II, Comte *de Bretagne*, son neveu, à *Robert*, Abbé de Marmoutier, au sujet du Prieuré de Saint-Martin du Château Josselin, auquel Prieuré il donna la Chapelle de ROHAN, comme le prouve la confirmation qui fut faite de ce don par *Jacques*, Evêque de Vannes, en 1129. Le Vicomte DE ROHAN eut de *Villana*, son épouse, — ALAIN, qui suit; — & JOSSELIN ou JOSCIUS, qui fit quelques donations au Prieuré de Saint-Martin du Château Josselin: il est parlé de lui dans une Charte de l'an 1205.

V. ALAIN, II. du nom, Vicomte DE ROHAN, Seigneur de Guémené-Guingamp, de Pontivy, &c. fit plusieurs donations aux Chevaliers du Temple, qui s'établirent en Bretagne l'an 1141. Une Charte du Duc *Conan* IV, de l'an 1160, fait foi que le Vicomte ALAIN avoit donné à ces Chevaliers l'Aumônière de Prisjac, les Hôpitaux de Locmalo & de Pontivy, & la taille d'un Bourgeois dans chacune de ses Châtellenies. Le même Duc voulant recouvrer, en 1159, les Terres qui lui avoient été enlevées par *Henri*, Comte *de Penthiévre*, implora le secours du Vicomte DE ROHAN; &, en reconnoissance de ses services, donna sa sœur *Constance* en mariage à ALAIN, qui suit, fils aîné du Vicomte, & d'une mere dont le nom est ignoré.

VI. ALAIN, III. du nom, Vicomte DE ROHAN, fonda, le 23 Juin 1184, pour les Moines de Cîteaux, l'Abbaye de Bonrepos, dans le Diocèse de Quimper, du consentement de sa premiere femme, d'ALAIN & de GUILLAUME, ses fils; & se trouva à l'Assemblée ou Assise convoquée, en 1185, par GEOFFROI, Comte *de Bretagne*. Voyez l'Histoire de Bretagne, par Dom *Lobineau*, *Liv. 5, p. 168 & 169*. Il avoit épousé 1°. *Constance de Bretagne*, sœur de *Conan*, IV. du nom, Duc de Bretagne, & fille d'*Alain*, II. du nom, dit *le Noir*, Comte de Tréguier & de Richemont, & de *Berthe*, héritiere *de Bretagne*; & 2°. *Françoise*, nommée dans un titre de son mari pour l'Abbaye de Bonrepos, par lequel il céde à ce Monastere tout le droit qu'il a en l'Avoüerie de plusieurs

Eglises. Du premier lit vinrent : — 1. Alain, qui suit ; — 2. Guillaume, présent avec son frere, en 1184, à la fondation de l'Abbaye de Bonrepos, & aux Etats tenus à Vannes en 1203 ; — 3. Josselin, qui assista aux mêmes Etats avec ses freres. Il prit parti pour le Roi Philippe-Auguste, & le suivit dans la conquête de la Normandie, de l'Anjou & de l'Aquitaine. Après la mort d'Alain, son aîné, en 1205, il revint en Bretagne, & se chargea de la tutelle de ses neveux. Il prit alors la qualité de *Vicomte* de Rohan, & c'est sous ce titre qu'il confirma, en 1213, plusieurs donations faites à l'Abbaye de Bonrepos. Ayant été partagé, en 1215, par Geoffroi, Vicomte de Rohan, son neveu, il épousa *Mahaut*, fille & héritiere de *Guillaume*, Sire *de Montfort*, dont, selon quelques Auteurs, il n'eut point d'enfans. Il mourut le 28 Septembre 1251, suivant le Nécrologe de Montfort. Sa veuve épousa en secondes noces *Josselin de la Roche-Bernard* ; & en troisiémes, *Alain de Montauban*, dont quelques-uns font sortir les Seigneurs de Montauban, mentionnés après les Seigneurs du Gué-de-l'Isle & du Poulduc ; — 4 & 5. Marguerite ou Margelie, Alix ou Elise ; — 6. & Constance, mariée à *Eudon*, fils d'*Olivier*, Seigneur *de Pontchâteau*, dont elle n'eut qu'une fille, aussi nommée — *Constance*, laquelle donna, en 1220, à l'Abbaye de Bonrepos 5 boisseaux de froment. Elle épousa 1°. *Guillaume*, Sire *de Clisson*, auquel elle porta la Baronnie de Pontchâteau ; & 2°. *Hervé*, Seigneur *de Blein*.

VII. Alain, IV. du nom, Vicomte de Rohan, dit *le Jeune*, Seigneur de Guémené-Guingamp, &c. arma toute la noblesse de ses dépendances, aidé de plusieurs Barons & Seigneurs Bretons, pour s'opposer à la puissante armée que Richard, Roi d'Angleterre, après avoir fait arrêter la Duchesse *Constance*, avoit envoyée en Bretagne dans le dessein de s'emparer de ce Duché. Il contribua particuliérement à la défaite qui força le Roi d'Angleterre de rendre la liberté à la Duchesse, & mourut le 27 Octobre 1205, laissant de sa femme *Mabile*, fille de *Raoul*, Seigneur *de Fougeres*, — 1. Geoffroi, Vicomte de Rohan, qui fit une donation à l'Abbaye de Bonrepos en 1216. Il se montra d'abord opposé à *Pierre Mauclerc*, Duc de Bretagne, qui, sentant l'importance de se l'attacher, lui écrivit, & affoiblit, en le gagnant, le parti contraire. Il mourut le 15 Septembre 1221, sans laisser d'enfans, ni de *Marguerite de Bretagne*, fille de *Constance*, ni de *Gervaise de Dinan*, sa seconde femme ; — 2. Conan, nommé avec ses freres dans quelques Chartes de Bonrepos, décédé sans alliance avant l'an 1221 ; — 3. Olivier, Vicomte de Rohan, qui recueillit la succession de ses deux freres ; assista, en 1225, aux Etats tenus à Nantes pour la ratification des Priviléges accordés par le Duc à la nouvelle ville de Saint-Aubin du Cormier ; & mourut, le 29 Octobre 1228, sans alliance ; — 4. Alain, qui suit ; — 5 & 6. Eloise & Catherine : celle-ci mariée 1°. à *Geoffroi*, Seigneur *de Hennebon* ; & 2°. à *Raoul Niel*, Seigneur de la Muce.

VIII. Alain, V. du nom, Vicomte de Rohan après la mort de ses freres aînés, s'attacha particuliérement au Duc *Pierre Mauclerc*, qui étoit entré, en 1228, dans le parti de la ligue formée en France contre le Gouvernement de la Reine Blanche, & l'assista de tout son pouvoir. En reconnoissance des services importans que le Vicomte avoit rendus à *Pierre*, *Jean*, son fils, Duc de Bretagne, s'obligea, par un serment solemnel, « à aider les Vicomtes de Rohan contre tous ceux qui peuvent vivre & mourir, à défendre leurs Terres de toute invasion, à ne faire aucune acquisition sur les fiefs mouvans prochement de la Vicomté de Rohan, & à ne jamais traduire les Vicomtes ni leurs Vassaux, pour quelque sujet que ce pût être, dans d'autre Jurisdiction que celle de Ploermel ». Les Lettres de ce Privilége sont datées du mois de Septembre 1231. Le Vicomte mourut en 1232, laissant de sa femme *Aliénor de Porhoët*, seconde fille d'*Eudon*, ou *Eudes III*, Comte *de Porhoët*, — 1. Alain, qui suit ; — 2. Geoffroi, qui, en 1271, acquit quelques Terres d'*Adélice de Hennebon* ; — 3. Vilaine, épouse de *Richard*, Seigneur *de la Roche-Jagu* ; — 4. Jeanne, mariée à *Mathieu de Preuilly* ; — 5. Phelippe,

LIPPE, femme de *Henri d'Avaugour*, Seigneur de Goello ; — 6. & MABILE, qui épousa, en 1251, *Robert*, fils de *Gilles*, Seigneur *de Beaumer*, & d'*Agnès de Coucy*. Par cette alliance, elle fit son mari Seigneur de Guémené-Guingamp & de la Rocheperiou. De ce mariage vint *Thomas*, qui ne laissa qu'une fille, mariée à *Jean*, Seigneur *de Longueval*, desquels JEAN I, Vicomte DE ROHAN, & *Jeanne de Navarre*, son épouse, acquirent, en 1377, les Seigneuries de Guémené & de la Rocheperiou pour leur troisieme fils CHARLES DE ROHAN, chef de la branche de Guémené.

IX. ALAIN, VI. du nom, Vicomte DE ROHAN, fut obligé, vers l'an 1300, par *Jean II*, Duc *de Bretagne*, de reconnoître que, selon la coutume de cette Province, tous les Juveigneurs de Rohan devoient être hommes-liges du Duc de Bretagne, & qu'il avoit droit de retirer de leurs Terres tous les émolumens & profits de fief qu'il ne pouvoit retirer de ses autres sujets libres ; & mourut vers 1304. Il avoit épousé 1°. *Isabeau de Léon*, fille d'*Hervé*, Vicomte *de Léon*, & de *Marguerite de Dinan*, morte, sans enfans mâles, en 1266 ; & 2°. *Thomasse de la Roche-Bernard*, dont il eut : — 1. ALAIN, qui épousa, en 1288, *Agnès*, fille de *Henri d'Avaugour*, & mourut, en 1299, sans laisser d'enfans ; —— 2. GEOFFROI, Chanoine de Saint-Brieux, qui quitta, en 1299, l'état ecclésiastique pour recueillir la succession d'ALAIN, son frere. Il épousa *Catherine*, fille d'*Olivier de Clisson*, & mourut, sans postérité, en 1303 ; — 3. JOSSELIN, qui, en 1299, reçut en partage la moitié des biens que possédoit son pere en Angleterre. Devenu l'héritier de sa Maison par la mort de ses freres aînés, il partagea les cadets en 1305, régla le douaire de sa mere en 1306, & mourut, sans alliance, la même année ; — 4. OLIVIER, qui suit ; — 5. GUIART, qui, en 1299, partagea avec JOSSELIN, son frere, les biens d'Angleterre ; —— 6. EON, auteur, suivant la Généalogie insérée dans *Moréri*, des Seigneurs *du Gué-de-l'Isle* & *du Poulduc*, rapportés en leur rang ; — 7. JACQUES, marié à une Dame, nommée *Perrone* dans un acte de l'an 1316 ; — 8. JEANNE, qui épousa *Pierre de Kergorlay* ; — 9. & BÉATRIX, qu'on croit avoir épousé *Jean de Beaumanoir*, Seigneur de Medrignac.

X. OLIVIER, II. du nom, Vicomte DE ROHAN, fonda, en 1323, trois Messes dans l'Eglise de Bonrepos, moyennant 60 sols de rente sur la Seigneurie de Corlai, & mourut en 1326. Il avoit épousé 1°. en 1307, *Alix de Rochefort*, fille de *Thibaut*, Comte *de Rochefort*, Vicomte de Donges, à laquelle son pere promit 300 livres de rente ; & 2°. *Jeanne de Léon*, fille aînée d'*Hervé de Léon*, Seigneur de Noyon-sur-Andelle. Du premier lit vinrent : — 1. ALAIN, qui suit ; — 2. OLIVIER, qui fit plusieurs acquêts dans sa jeunesse, & ne vivoit plus en 1356 : il y a apparence qu'il fut tué à la bataille de la Roche-Derien en 1347. Et du second lit : — 3. GEOFFROI, pourvu de l'Evêché de Vannes, & transféré à celui de Saint-Brieux en 1370, mort en 1377, après avoir fondé un Anniversaire dans son Eglise pour lui & pour son pere ; —— 4. THIBAUT, connu par une Lettre de PHILIPPE DE VALOIS, qui, en 1366, ordonna au Bailli du Côtentin & au Vicomte d'Avranches de veiller à la conservation des biens que GEOFFROI, THIBAUT, & JOSSELIN DE ROHAN, trois freres, possédoient sous leur ressort ; — 5. & JOSSELIN, Chanoine & ensuite Evêque de Saint-Malo, où il mourut le 21 Mars 1388.

XI. ALAIN, VII. du nom, Vicomte DE ROHAN, s'engagea à Conflans, en 1341, à défendre *Charles de Blois* contre *Jean de Montfort*, qui se disputoient le Duché de Bretagne. Il se trouva, l'année suivante, à la prise de Rennes, au siége de Hennebon, & ensuite à la reddition d'Auray ; obtint du Roi de France 500 liv. de rente, en 1346, sur la Terre de Guerrande, confisquée sur *Jean de Bretagne*, Comte de Montfort ; & fut tué à la bataille de Moron, le 14 Août 1352. Il avoit épousé, en 1322, *Jeanne de Rostrenen*, fille de *Pierre*, Seigneur *de Rostrenen*, & d'*Anne*, dite *Eve du Pont*. Elle se remaria, en 1354, à *Roger David*, Officier Anglois ; & en considération de cette alliance, EDOUARD, Roi d'Angleterre, leur accorda la jouissance du tiers de la Vicomté de Rohan qu'il possédoit, à titre de conquête, avec la Châtellenie de Guémené-Guingamp, &

le Château & Domaine de Pestivien, conquis par *Roger David;* & exempta ces biens de toutes impositions & subsides. Elle étoit veuve de ce second mari le 29 Mai 1371, qu'elle transigea pour la somme de 1000 liv. avec *Jean,* Duc *de Bretagne,* au sujet des droits qu'elle avoit sur le Château de Guémené-Guingamp. De son premier lit elle eut: — 1. Jean, qui suit; — 2. Pierre, émancipé en 1333; — 3. & Marguerite, mariée, 1°. en 1356, à *Jean,* Sire *de Beaumanoir,* Chevalier, Seigneur de Beaumanoir, Medrignac, & de la Hardouinaye, Maréchal de Bretagne pour *Charles de Blois,* fils aîné de *Jean de Beaumanoir,* & de *Marie de Dinan;* & 2°. à *Olivier,* IV. du nom, Seigneur *de Clisson,* Connétable de France, veuf de *Béatrix de Laval,* & fils d'*Olivier,* III. du nom, Sire *de Clisson,* & de *Jeanne de Belleville.* Elle fit son testament le 14 Décembre 1406, par lequel elle élut sa sépulture dans l'Eglise de Notre-Dame de Josselin; & nomma pour ses exécuteurs son mari, les Evêques de Saint-Malo & de Saint-Brieux, & les Seigneurs *de Beaumanoir* & *de Malestroit.*

XII. Jean, I. du nom, Vicomte de Rohan, se trouva à la bataille de Moron, perdue, en 1351, par *Gui de Néelle,* Sire d'Offemont, contre les Anglois; défendit, en 1357, la ville de Rennes contre le Comte *de Monfort,* & le Duc *de Lancastre;* fut un des ôtages donnés par *Charles de Blois,* pour la sureté du traité qu'il fit à Euran, l'an 1363, avec *Jean,* Comte *de Montfort;* fut pris à la bataille d'Auray le 29 Septembre de l'année suivante; étoit un de ceux qui signerent, en 1365, le traité de Guerrande; permit, en 1366, au Duc, en signe de parfaite réconciliation, de lever un écu de fouage sur les hommes & vassaux de ses Seigneuries de Rohan, &c.; se trouva, en 1370, avec *Olivier de Clisson,* à la défaite des Anglois vers le Ras de Saint-Mahé; à la prise de Saint-Jean d'Angely; à celles d'Angoulême, de Taillebourg & de Saintes en 1372. Le Connétable *du Guesclin* l'envoya, la même année, faire le siége de la Roche-sur-Yon. Charles V ayant confisqué & uni à sa Couronne le Duché de Bretagne, & voulant s'assurer de la fidélité des Seigneurs Bretons dont il avoit le plus à craindre, manda à Paris, en 1379, Jean de Rohan, avec plusieurs Seigneurs qui le servoient dans ses armées, pour les engager à le servir contre le Duc *de Bretagne:* la crainte lui fit promettre tout ce qu'on exigea de lui; mais de retour dans sa Province, il se joignit à la Comtesse *de Penthiévre,* & aux Seigneurs qui tenoient le parti du Duc *de Bretagne,* auquel il promit de fournir 300 hommes. Ce Prince le nomma un des Arbitres pour la paix qui devoit se conclure après la trève proposée par le Duc *d'Anjou,* le 17 Octobre de la même année; & il exigea de lui, le 13 Avril 1380, un serment particulier de le servir envers & contre tous de quelqu'état, nation ou condition qu'ils fussent, sans en excepter personne, & particulierement contre *Olivier de Clisson:* ce serment est scellé de son sceau. Le même Duc lui donna, le lendemain de cet engagement, & à *Jeanne de Navarre,* sa seconde femme, & à ses enfans, la Châtellenie de la Rochemoisan (*b*), dans le territoire de Kemenetboc, comme l'avoit tenue *Bouchard de Vendôme,* avec tout ce qu'il avoit possédé dans la Châtellenie de Hennebon & dans l'Evêché de Cornouailles, & de plus, tout ce qui appartenoit au Duc dans l'Isle de Groye. Le Vicomte de Rohan ratifia à Vannes, le 30 Mai 1381, le traité de paix fait, le 15 Janvier précédent, entre le Roi Charles VI & *Jean* IV, Duc *de Bretagne;* se distingua, en 1382, à la guerre de Flandres contre les Gantois; assista aux Etats de Rennes le 14 Mai 1386, & à l'Assemblée convoquée à Vannes au mois de Juin de l'année suivante; & mourut après avoir fait son testament, daté du 24 Février 1396. Il avoit épousé 1°. *Jeanne,* Dame *de Léon,* fille & unique héritiere d'*Hervé,* Seigneur *de Léon,* & de *Marguerite d'Avaugour:* elle porta à son mari la Terre de Léon, qui

---

(*b*) Charles de Rohan, son fils, paya, dans la suite, 12300 florins à *Jean de Vendôme,* Sire de Feillet, pour demeurer entierement maître de la Rochemoisan.

donne le rang de prééminence au Parlement & aux Etats de Bretagne, au-dessus de plusieurs Seigneurs, & mourut le 10 Septembre 1372; & 2°. au mois d'Octobre 1377, *Jeanne de Navarre*, dite *la Jeune*, morte le 20 Novembre 1403, fille de PHILIPPE, III. du nom, Roi de Navarre, & de JEANNE DE FRANCE, Reine de Navarre, fille du Roi LOUIS X, & de *Marguerite de Bourgogne*.

Du premier mariage il eut : — 1. ALAIN, qui suit; — 2. EDOUARD, Vicomte de Léon, qui servit le Roi sous la Banniere d'*Artur de Bretagne*, Comte de Richemont, & fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1415. Il épousa *Marguerite de Châteaubriant*, Dame de la Morousiere, du Portric & de Montrelais, veuve de *Thibaut Anger*, Seigneur du Plessis-Anger, & fille de *Jean de Châteaubriant*, & de *Marie*, Dame *de Montrelais*, dont trois filles. — La premiere, nommée LOUISE DE ROHAN, mariée 1°. à *Patry*, Seigneur *de Châteaugiron*, Chevalier, tué, le 17 Avril 1427, au siége de Pontorson, fils d'*Armel de Châteaugiron*, & de *Jeanne de Rougé*; & 2°. à *Jean de Rostrenen*, Seigneur de Coetdor & de la Chesnaye; — la seconde, nommée JEANNE DE ROHAN, fut femme de *Guillaume*, Seigneur *de Saint-Gilles*; — & la troisieme, aussi nommée JEANNE DE ROHAN, épousa, 1°. le 5 Avril 1374, *Robert d'Alençon*, Comte du Perche, fils de *Charles de Valois*, II. du nom, Comte d'Alençon, & de *Marie d'Espagne*; & 2°. *Pierre* II, Sire *d'Amboise*, Vicomte de Thouars. Elle testa au Château d'Amboise le 20 Janvier 1407.

Le Vicomte JEAN DE ROHAN eut encore de son second mariage : — 3. CHARLES, Seigneur de Guémené & de Gié, tige des PRINCES DE GUÉMENÉ, rapportés ci-après.

XIII. ALAIN, VIII. du nom, Vicomte DE ROHAN, Sire de Léon, Seigneur de Noyon-sur-Andelle, du Pont-Saint-Pierre, de Radepont, &c. fit ses premieres armes sous *Bertrand du Guesclin*, Connétable de France, & *Olivier de Clisson*; se trouva en Flandres avec le Duc *de Bourgogne*, contre les Gantois rébelles, en 1383 : sa Compagnie étoit composée de deux Chevaliers-Bannerets, lui & *Hervé le Heuc*, & de 30 Ecuyers. Il assista à l'assemblée des Etats, convoqués à Vannes par *Jean* IV, Duc *de Bretagne*, pour arrêter *Olivier de Clisson*, Connétable de France, & servit ce dernier au siége de Saint-Brieux en 1394. Le Duc *de Bretagne* lui ayant écrit en 1395, pour l'engager de venir le trouver, lui dit : *Vicomte, vous & le Sire de Montbouchier, menerés mon fils au Châtel Josselin, & me amenerés le Sire* OLIVIER DE CLISSON, *car je me veuille accorder avec lui*. Il le nomma un des exécuteurs de son testament. Le Roi lui accorda, le 29 Décembre 1400, délai pour faire aveu de ses Terres. Il accompagna, le 22 Mars 1401, *Jean*, V. du nom, Duc *de Bretagne*, à son entrée dans la ville de Rennes; s'opposa, l'année suivante, avec plusieurs autres Seigneurs, à ce que le Duc *de Bourgogne* eût la garde du pays & des enfans du feu Duc *de Bretagne*; assista encore à l'assemblée des Etats tenus à Vannes au mois de Décembre 1408; fut nommé, en 1420, par la Duchesse *de Bretagne*, après la prise de son mari, Lieutenant-Général, avec les Sires *de Châteaubriant* & *de Rieux*, sous lui, pour commander les troupes qu'elle avoit levées, afin d'obtenir la liberté du Duc. Elle lui donna, la même année, toutes les Terres de ceux du Vicomté de Rohan qui avoient favorisé le parti de *Penthiévre*, & refusé de prendre les armes, suivant la convocation de l'arriere-ban faite de la part du Duc, sous peine de confiscation de corps, de biens & d'honneur. Le Duc *de Bretagne* en convoqua un autre, en 1426, contre les Anglois, & n'en exempta que le Vicomte DE ROHAN, qui venoit d'être pourvu de la charge de Chambellan, alors une des grandes charges de la Cour du Roi de France. Il mourut le 25 Juillet 1429, & avoit épousé *Béatrix de Clisson*, Comtesse de Porhoët, fille aînée & héritiere d'*Olivier*, Seigneur *de Clisson*, Comte de Porhoët, Connétable de France, & de *Catherine de Laval*, sa premiere femme. Elle mourut en 1448, laissant pour fils unique :

XIV. ALAIN, IX. du nom, Vicomte DE ROHAN & de Léon, Comte de Porhoët, titre qu'il eut pendant la vie de son pere, Seigneur de Noyon-sur-Andelle, du Pont-Saint-Pierre, de Radepont, Beauvoir, la Garnache, Baron du Pontchâ-

teau, &c. Il est nommé, avec son pere, dans l'acte d'union des Seigneurs de Bretagne, passé à Vannes le 16 Octobre 1420, avec leur Duc, contre le parti des *Penthiévre;* fut un de ceux qui ratifierent, le 9 Septembre 1427, le traité conclu avec le Duc & les Anglois, & un des ôtages donnés, en 1431, pour l'entrevue du Duc & du Seigneur *de la Trémoille* à Chantocé; prêta serment de fidélité à *Jean* VI, Duc *de Bretagne*, au mois d'Octobre 1437; assista, en 1442, au couronnement de *François* I, Duc *de Bretagne*, qui, en considération de ses services, lui accorda la permission de lever 5 sols sur tous les feux de Bretagne; assista au traité conclu à Rennes, le 17 Juin 1449, entre le Roi & ce même Duc; à la prise de Fougeres ladite année; fut nommé, en 1451, l'un des exécuteurs testamentaires de *François*, Duc *de Bretagne;* & se trouva aux Etats de Vannes le 25 Mai de la même année, où *Pierre*, Duc *de Bretagne*, ordonna qu'il auroit séance, le premier jour, à la premiere place au côté gauche après les Seigneurs de son Sang; que le second jour, cette place seroit occupée par *Gui*, Comte *de Laval*, & ainsi à l'alternative, jusqu'à ce que ce dernier, ou ses successeurs, fussent propriétaires du lieu de Vitré. Il s'opposa, en 1452, à la descente des Anglois à Crozon; accompagna *Artur* III, Duc *de Bretagne*, à son entrée à Rennes, le 30 Octobre 1457; fut établi Lieutenant-Général de Bretagne, au mois de Décembre 1460, par le Duc, qui partoit pour aller trouver le Roi à Tours; & mourut le 20 Mars 1462, après avoir fait son testament, par lequel il ordonna qu'il vouloit être inhumé en l'Abbaye de Bonrepos, sépulture de ses ancêtres. Il avoit épousé, 1°. avec dispense, par contrat du 19 Avril 1407, *Marguerite de Bretagne*, quatrieme fille de *Jean* V, dit *le Vaillant*, Duc *de Bretagne*, & de *Jeanne de Navarre*, sa troisieme femme, à laquelle *Jean* VI, son frere, Duc *de Bretagne*, donna pour dot la Terre de Guillac, à condition que si elle mouroit sans enfans, cette Terre retourneroit au Duc. Elle décéda le 13 Avril 1428. Alain IX. épousa, 2°. le 16 Novembre 1450, *Marie de Lorraine*, morte le 25 Avril 1455, fille d'*Antoine de Lorraine*, Comte de Vaudemont, & de *Marie de Harcourt*; & 3°. au mois de Février 1456, que l'on comptoit 1455, *Peronnelle de Maillé*, fille de *Hardouin*, Seigneur *de Maillé*, & de *Peronnelle d'Amboise*. Le Duc *de Bretagne* lui fit présent, le 10 du même mois, de 4000 écus d'or.

Du premier lit vinrent: — 1. Alain de Rohan, Comte de Porhoët, mort de contagion au siége de Fougeres en 1449. Il avoit épousé, en 1443, par dispense du Pape Eugène IV, *Yolande de Laval*, fille de *Gui* XIV, Comte *de Laval*, & d'*Isabelle de Bretagne*. Elle se remaria, par contrat du 14 Juillet 1454, à *Guillaume de Harcourt*, Comte de Tancarville, de Longueville & de Montgommery, & eut de son premier mari une fille, N... de Rohan, morte en bas-âge; — 2. Jeanne, accordée à Jean d'Orléans, Comte d'Angoulême, en 1431, ensuite mariée, par contrat du 11 Février 1442, à *François*, Sire *de Rieux* & de Rochefort, Comte de Harcourt, fils de *Jean* III, Sire *de Rieux* & de Rochefort, & de *Jeanne de Harcourt*. Elle étoit veuve le 25 Juin 1459, qu'elle fit hommage au Roi; — 3. Marguerite, femme, par contrat du 31 Août 1449, de Jean d'Orléans, Comte d'Angoulême & de Périgord, fils puîné de Louis de France, Duc d'Orléans, & de *Valentine de Milan:* elle testa le 14 Février 1492, & vivoit encore en 1496; — 4. Catherine, mariée 1°. à *Jacques de Dinan*, Seigneur de Beaumanoir, Châteaubriant & de Montafilan, Grand-Bouteiller de France, fils de *Charles de Dinan*, & de *Jeanne de Beaumanoir*; & 2°. à *Jean*, Sire *d'Albret*, Vicomte de Tartas, fils de *Charles*, Sire *d'Albret*, II. du nom, Comte de Dreux (trisayeul de Henri IV, Roi de France), & d'*Anne d'Armagnac*. Leur petit-fils, Jean, Sire d'Albret, devint Roi de Navarre par le mariage qu'il contracta avec Catherine de Foix, Reine de Navarre.

Du second lit: — 5. Jean, qui suit; — 6. Catherine, morte sans alliance; & du troisieme lit: — 7. Pierre de Rohan, Seigneur du Pontchâteau & de Quintin, qui surprit, en 1487, pendant le siége de Nantes, la ville de Moncontour; manqua celle de Guingamp; rentra, la même année, par surprise, dans

ſon Château de Quintin, d'où il fit vivement la guerre à ceux de Guingamp, avec le ſecours des François; combattit, en 1488, à la bataille de Saint-Aubin du Cormier, à la tête de 20 lances, & mourut ſans enfans. Il avoit épouſé 1°. *Jeanne du Perrier*, Comteſſe de Quintin, veuve de *Jean de Laval*, Baron de la Roche-Bernard; 2°. *Jeanne de Daillon*; & 3°. *Jeanne de la Chapelle*.

XV. Jean, II. du nom, Vicomte de Rohan & de Léon, Comte de Porhoët, &c. né le 16 Novembre 1452, n'avoit encore que deux ans lorſque ſon mariage fut arrêté avec *Marie de Bretagne*, fille puînée du Duc *François* I: alliance approuvée par les Etats de Vannes en 1455. Mécontent des traitemens qu'il recevoit à la Cour de Bretagne, il fut ſollicité de s'attacher à la France par Louis XI, qui promit, pour François de Rohan, ſon fils aîné, une de ſes filles, & de le faire reconnoître Duc de Bretagne. Le Roi étant allé à ſa rencontre, lui aſſigna une penſion de 8000 livres, & en promit une de 4000 à la Vicomteſſe, lorſqu'elle ſeroit arrivée à la Cour. Le Duc *de Bretagne* ſentant l'importance de ſe réconcilier avec le Vicomte, & d'ailleurs ſollicité par le Pape Sixte IV, qui le menaçoit même d'excommunication en cas de refus de Juſtice, lui promit toute ſatisfaction. Le Vicomte revint alors en Bretagne, après avoir conclu ſon traité avec le Duc, malgré les inſtances & les promeſſes de Louis XI. Retiré dans ſes Terres, il reprit & ſuivit une longue conteſtation avec le Comte *de Laval*, qui, à raiſon de ſa Baronnie de Vitré, prétendoit le premier rang parmi les Barons dans les Aſſemblées & Parlemens, tandis qu'il ſoutenoit au contraire que ce droit lui appartenoit, ſoit à titre de naiſſance, ſoit en qualité de Comte de Porhoët, dignité ſupérieure à celle des Barons, ſoit même à raiſon de la Vicomté de Léon. En 1451, le Vicomte, ſon pere, avoit eu la préſéance le premier jour aux Etats de Vannes. Une Ordonnance ſurpriſe au Duc *Pierre*, traitée de *Clandeſtine*, par les Etats de Bretagne en 1748, reſtée même ſans exécution, accordoit la préſéance alternative au Comte *de Laval*. Oppoſition du Vicomte de Rohan à cette Ordonnance, dans le Parlement général tenu en 1455, qui lui en donne acte. Sentence des Etats, aſſemblés en 1460, par le Duc *François* II, par laquelle le Vicomte de Rohan eſt reçu à propoſer ſes moyens de nullité: appel du Comte *de Laval* à la Cour des Pairs de France, qui confirme la Sentence des Etats, le 6 Juin 1472. Enquête en conſéquence, & témoins entendus de part & d'autre. Le Comte *de Laval* traînoit en longueur, pour ſe diſpenſer de faire, ſur différens articles, le ſerment auquel il étoit aſtreint par Lettres du Duc, données le 26 Mai 1479, lorſque le Vicomte de Rohan, accuſé injuſtement du meurtre de *René de Keradreux*, fut arrêté & enfermé, le 14 Novembre ſuivant, dans le Château de Nantes, d'où il ne ſortit, ſon innocence ayant été reconnue, qu'en 1484. La même année il quitta la Bretagne, paſſa en France, de-là en Lorraine, où il demeura juſqu'au mois de Septembre ſuivant, pour éviter la fureur violente de *Landais*, & laiſſer calmer la colere du Duc; ſe joignit aux Rébelles, fut nommé, le 13 Octobre 1485, un des exécuteurs teſtamentaires d'*Iſabeau*, veuve de *François* I, Duc *de Bretagne*, ſa belle-mere; ſe ligua, en 1487, avec pluſieurs Barons, pour chaſſer le Chancelier de Bretagne & les étrangers qui gouvernoient le Duc; attira dans ſon parti les villes de Lannion & de Tréguier; fit lever le ſiége de Moncontour aux troupes du Duc, avant le 5 Juillet de la même année; fit ſa paix avec lui le 25 Mars 1488; & quitta ſon ſervice peu après. Il combattit pour le Roi à la bataille de Saint-Aubin du Cormier, à la tête de 100 lances, le 25 Juillet ſuivant; prit la ville de Dinan, aſſiégea & prit auſſi Guingamp le 29 Janvier 1489, après s'être emparé de Pontrieu & de Châteaulin-ſur-Trieu, qu'il fit ſaccager; & prit encore, l'année ſuivante, Concarneau. Le Roi Charles VIII l'établit ſon Lieutenant-Général en Baſſe-Bretagne, le 1 Septembre 1491, le nomma un des Commiſſaires des Etats, convoqués à Vannes le 27 Octobre de la même année (pour le 8 Octobre ſuivant); fut encore un des premiers Commiſſaires nommés par Louis XII pour les Etats, convoqués en ladite Ville le 25 Septembre 1501, & fut préſent au traité de mariage de Claude de France, avec François d'Orléans, Duc de Valois, Comte d'Angoulême, depuis Roi

fous le nom de François I. Après la mort du Duc *François* II, en 1488, le Vicomte de Rohan fit revivre les propofitions qui avoient été faites par le Roi de France, & par la plûpart des Seigneurs qui gouvernoient alors la Bretagne, de marier fes deux fils avec *Anne* & *Ifabeau*, héritieres du Duché. Cette alliance étoit regardée comme le parti le plus avantageux pour la Bretagne, quoiqu'*Anne*, l'aînée, fut alors recherchée par l'Archiduc *Maximilien*, par le Duc d'Orléans, depuis Roi de France, & par le Sire d'*Albret*. Il avoit époufé, par traité du 10 Février 1455, accompli le 8 Mars 1461, *Marie de Bretagne*, fille de *François* I, Duc *de Bretagne*, & de Marie Stuart; celle-ci fille puînée de Jacques Stuart, I. du nom, Roi d'Ecoffe, & de *Jeanne de Sommerfet*, morte en 1507. Son douaire fut affis fur la Vicomté de Léon, & elle eut en dot, conformément au teftament de fon pere, 100 mille écus d'or neufs, de 64 au marc, équivalant au réal, valant alors 30 fols, dont 12500 livres devoient être payés le jour de la bénédiction nuptiale, & le refte au terme dont on conviendroit. Moyennant cette fomme, elle devoit renoncer à toute fucceffion de pere & de mere. Jean de Rohan, fon mari, prétendit au Duché de Bretagne, mais on ne lui adjugea que le Comté de Montfort, la Seigneurie de Néaufle, & les Baronnies de Chantocé, d'Ingrande de Fougeres, &c. outre la moitié des meubles de la Maifon du Duc, qui lui étoient communs avec *Marguerite*, Ducheffe *de Bretagne*, fœur aînée de fa femme. Il mourut en 1516, & eut pour enfans : — 1. François, né le 10 Juillet 1469, tué à la bataille de Saint-Aubin du Cormier en 1488, fans alliance; — 2. Jean, né le 1 Octobre 1476, mort, fans avoir été marié, le 12 Juin 1505; — 3. Jacques, qui fuit; — 4. Georges, né en 1479, mort auffi fans alliance, en 1502; — 5. Claude, né en 1480, nommé Evêque de Quimper en 1501, à l'âge de 22 ans, facré le 6 Avril 1510. Il recueillit la fucceffion de fes freres aînés, prit la qualité de *Vicomte* de Rohan avec celle d'Evêque de Quimper, mourut le 15 Juillet 1540; — 6. Anne, mariée, le 27 Septembre 1515, à Pierre de Rohan, Seigneur de Frontenay, fils puîné de Pierre de Rohan, Maréchal de Gié, morte en Mars 1529; — 7. & Marie, qui époufa, le 17 Novembre 1511, Louis de Rohan, IV. du nom, Seigneur de Guémené. Elle fit fon teftament le 9 Juin 1542.

XVI. Jacques, Sire de Léon, & Vicomte de Rohan après la mort de fes aînés, né le 10 Juin 1478, époufa 1°. Françoise de Rohan, fille aînée de Louis, III. du nom, & de *Renée du Fou*, Dame de Montbazon, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Françoife de Daillon*, fille de *Gilles*, Seigneur du Lude, & de *Marguerite de Montberon*. Son mari étant mort, fans enfans, en 1527, elle fe remaria à *Joachim Goyon*, Seigneur de Matignon, Comte de Thorigny.

Les Vicomtes de Rohan portoient : *de gueules, à neuf macles d'or, 3, 3 & 3.*

Princes de Guémené, Ducs de Montbazon, Pairs de France.

XIII. Charles de Rohan, Seigneur de Guémené, feul fils de Jean I, Vicomte de Rohan, & de *Jeanne de Navarre*, fa feconde femme, eut en partage les Seigneuries de Guémené-Guingamp, de la Rochemoifan, &c. Il fut confirmé dans la poffeffion de fes Terres, en 1396, par Alain VIII, Vicomte de Rohan, fon frere aîné, à condition qu'il les tiendroit en juveignerie, fuivant la coutume du pays, & que s'il décédoit fans poftérité, elles retourneroient à l'aîné de la Maifon. Le Duc de Bretagne ayant été arrêté à Chantoceaux en 1420, Charles de Rohan fut établi Capitaine-Général en baffe Bretagne pour veiller à la fûreté du pays. Ce Duc lui rendit, le 13 Juillet de la même année, la Terre de Vauruffe, ufurpée fur fon beau-pere par *Marguerite de Cliffon*, Comteffe de Penthiévre, fur laquelle elle avoit été confifquée; & il en fit hommage le même jour à ce Prince. Le Duc ne borna pas là fa reconnoiffance envers Charles de Guémené, fon oncle; il lui donna, en 1420, & à fes hoirs, la prérogative d'être le prochain à la feneftre du Duc, & de garder & tenir le Cercle ou la Couronne Ducale, prérogative qui jufqu'alors n'a-

voit été accordée à aucune autre Maiſon. Charles fut un des Députés que la Ducheſſe de Bretagne envoya cette année vers le Dauphin pour obtenir la liberté du Duc, qui lui donna, par acte du 23 Septembre 1420, confirmé le 7 Octobre ſuivant, la Châtellenie de Minibriac en reconnoiſſance du ſecours qu'il avoit amené pour ſa délivrance; ratifia le traité fait à Rennes, en 1427, entre le Duc & les Ambaſſadeurs du Duc *de Bedfort*; & eut permiſſion, en 1432, de retenir auprès de ſa perſonne ſix Gentilshommes pour le ſervir pendant la guerre. Il teſta le 13 Mars 1435, & mourut le 29 Décembre 1438. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Mars 1405, *Catherine du Gueſclin*, Dame du Verger, fille de *Bertrand du Gueſclin*, II. du nom, Seigneur de la Moreliere, & d'*Iſabeau d'Ancenis*, Dame de l'Iſle-Dauville & de Romefort. Elle vivoit encore en 1461, & eut de ſon mariage, pour fils unique:

XIV. Louis de Rohan, I. du nom, Seigneur de Guémené, de la Rocheperiou, de la Rochemoiſan, de Gié, &c. qui fit hommage, le 25 Janvier 1438, au Vicomte de Rohan, ſon couſin, de la Terre de Guémené; aſſiſta au Couronnement du Duc *François I*, fait à Rennes au mois de Décembre 1442; y occupa la place que le Duc *Jean V* avoit accordée à ſa Maiſon; fut envoyé en ambaſſade vers le Roi de France en 1449; & ratifia le traité fait à Rennes contre les Anglois le 26 Juin de la même année. Le Duc étant décédé, Louis de Rohan aſſiſta au Couronnement du Duc *Pierre II*, en 1450, & à celui *d'Artur III*, en 1457; mourut le 15 Décembre de cette année après avoir fait ſon teſtament, & nommé le Sire du Pont & de Roſtrenen tuteur de ſes enfans. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Avril 1443, Marie de Montauban, Dame de Montauban, Landal, Romilly & de Marigny, fille unique & héritiere de Jean, Sire de Montauban, Amiral de France, Maréchal de Bretagne, & d'*Anne*, Dame *de Kerenrais*. Etant reſtée veuve, elle ſe maria, 2°. en 1464, à *Georges de la Trémoille*, Seigneur de Craon, dont elle n'eut point d'enfans; 3°. avec *Jean de Keradreux*, Seigneur de Neufvillette; & mourut au mois de Mai 1477. Elle eut de ſon premier mari: —— 1. Louis, qui ſuit; —— 2. Pierre, auteur des Seigneurs de Gié, rapportés après les Princes de Soubiſe; —— 3. & Hélene de Rohan, mariée à *Pierre*, Baron *du Pont* & de Roſtrenen, tué à la bataille de Saint-Aubin du Cormier en 1488, & elle morte en 1507.

XV. Louis de Rohan, II. du nom, Seigneur de Guémené, de Montauban, Gié, Rochemoiſan, &c. fut élevé à la Cour des Ducs *Artur III* & *François II*; émancipé & remis en poſſeſſion de ſes biens en 1466, ſaiſis, en 1465, pour avoir pris le parti de Louis XI. Ce Monarque exigea ſa ſignature pour la ratification du traité de Senlis. Il entra, en 1484, dans la conſpiration formée contre le Tréſorier *Landais*, & après la punition de ce Miniſtre, l'année ſuivante, rentra en grace, & fut créé Baron de Lanvaux le 22 Septembre 1485, du conſentement des Etats tenus à Nantes la même année. Cette création donnant entrée & rang au Sire de Guémené, aux Etats de la Province, le Duc diſpoſa de la place accordée à la Maiſon de Guémené, de ſiéger dans les Aſſemblées de la Nation *à ſeneſtre*, &c. en faveur de Louis III de Rohan, ſon fils aîné, & des préſomptifs héritiers de la Maiſon. Après la mort du Duc, en 1488, Louis de Rohan fit le voyage de la Terre-Sainte; &, de retour, s'attacha à la Ducheſſe de Bretagne; entra dans ſon Conſeil, aſſiſta de ſa part à l'Aſſemblée indiquée à Tournay, l'an 1490, pour les traités de Francfort & d'Ulm; l'accompagna à Langeais, où elle alla épouſer le Roi Charles VIII; ſigna ſon contrat de mariage, & fut préſent à la cérémonie des Epouſailles. La Reine, par reconnoiſſance des ſervices qu'il lui avoit rendus, lui aſſigna ſur ſon Etat une penſion conſidérable, dont il jouiſſoit encore en 1501. Il fit ſon teſtament le 17 Mai 1508, & mourut le 25 du même mois. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Novembre 1455, ratifié le 12 Juin 1466, *Louiſe de Rieux*, fille de *François*, Seigneur *de Rieux* & de Rochefort, Comte de Harcourt, Vicomte de Donges, Baron d'Ancenis, & de Jeanne de Rohan. Leurs enfans furent: —— 1. Louis, qui ſuit; —— 2. Henri, Seigneur de Landal, marié,

le 30 Décembre 1497, à *Marguerite du Pont*, Dame de Plusquellec, Tourgouf, Callac, &c. fille de *Charles du Pont*, Seigneur de Cleder, de Pontblanc, &c. & de *Jeanne de Plusquellec.* Il mourut sans enfans, & sa veuve se remaria à *François de Tournemine*, Baron de la Hunaudaye, fils de *Gilles*, Seigneur de la Hunaudaye, & de *Marie de Villiers*, Dame du Hommet; —— 3. Jacques, mort jeune;

4. Jean de Rohan, Seigneur de Landal après la mort de Henri, son frere, & de Coiron-sur-Loire, Grand-Maître de Bretagne sous les Reines Anne & Claude, mort le 19 Janvier 1524. Il avoit épousé 1°. *Guyonne*, Dame *de Lorgeril*, morte le 22 Août 1502, fille de *Jean*, Seigneur *de Lorgeril*, & de *Françoise de Parthenay*; & 2°. *Isabeau*, Dame *de la Chapelle* & de Molac, fille d'*Alain*, Seigneur *de la Chapelle*, & de *Louise de Malestroit*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit il laissa trois filles; —— l'aînée, Hélene de Rohan, Dame de Landal & de Lorgeril, fut mariée, par contrat du 23 Mars 1514, à *François*, I. du nom, Comte *de Maure*, fils aîné de *Jean*, Seigneur *de Maure*. Elle décéda le 15 Mai 1541, & son époux en 1556. —— La seconde, Marguerite de Rohan, Dame de Tressant, la Tourniolle, & de la Rigaudiere, morte, le 12 Mars 1550, sans enfans de *Louis de Malestroit*, Seigneur de Pontkalleck, son mari, fils de *Jean de Malestroit*, & de *Marie de Rosmadec.* —— Et la troisieme, Catherine de Rohan, Dame de la Rubaudiere, la grande Boissiere & d'Olivet, mariée 1°. à *Tannegui de Kermaouan*, vulgairement dit *Carman*, fils de *Tannegui de Carman*, & de *Louise de la Forest*; & 2°. à *Gilbert de Limoges*. Elle mourut, sans enfans, vers l'an 1563.

5. Françoise, Dame de Marcheville, des Orieux & de Varennes, mariée à *Louis de Husson*, Comte de Tonnerre, Seigneur de la Salle-lès-Clery & de Saint-Aignan, fils de *Charles de Husson*, Comte de Tonnerre, Seigneur de Saint-Aignan, & d'*Antoinette de la Trémoille*. Elle testa le 6 Janvier 1538, & mourut sans enfans; —— 6. Marguerite, mariée à *François*, Baron *de Maillé* & de la Rochecorbon, fils de *Hardouin*, Baron *de Maillé*, & d'*Antoinette de Chauvigny*, Dame de Brosse; —— 7. Catherine, femme de *Jean de Malestroit*, Seigneur de Kaer, de Beaucourt, fils de *Jean*, & de *Marie du Pont*; —— 8. & Jeanne de Rohan, mariée, en 1498, à *François du Châtellier*, Vicomte de Pommerith, Baron de Marcé, Seigneur de Lesnen & de Miniac, fils de *Vincent du Châtellier*, Vicomte de Pommerith, & de *Madelene de Villiers-du-Hommet*.

XVI. Louis de Rohan, III. du nom, Seigneur de Guémené, Montbazon, Sainte-Maure & Nouastre, fit la campagne d'Italie avec le Maréchal *de Gié*, son oncle, & mourut, avant son pere, le 18 Novembre 1498. Il avoit épousé *Renée du Fou*, fille unique de *Jean du Fou*, Seigneur de Rostrenen, Gouverneur & Bailli de Touraine, Grand-Echanson de France, & de *Jeanne de la Rochefoucaud*. Elle se remaria à *Guillaume de la Marck*, Seigneur d'Angremont, fils puîné de *Guillaume de la Marck*, Baron de Lumain, & d'*Anne d'Arscot*. Du premier lit elle eut — Louis, qui suit; — & Françoise, morte sans ~~alliance.~~ enfans 18

XVII. Louis de Rohan, IV. du nom, Baron de Lanvaux, Seigneur de Guémené, de Montauban, de Montbazon, &c. épousa Marie de Rohan, fille de Jean II, Vicomte de Rohan, & de *Marie de Bretagne*, par contrat passé à Blois le 17 Novembre 1511, en présence & de l'agrément de la Reine Anne de Bretagne. Marie de Rohan fut partagée, le 2 Juillet 1518, par Jacques, Vicomte de Rohan, son frere aîné, &, en 1527, par Claude de Rohan, Evêque de Quimper, héritier de tous ses freres, morts sans enfans. Louis & Marie, sa femme, fonderent, de concert, dans l'Eglise de Notre-Dame de la Fosse, un Chapitre composé d'un Doyen, de 6 Chanoines, 4 Chapelains, 4 Choristes, & d'un Sacristain, auxquels ils assignerent 490 livres de rente sur les recettes de Guémené, de la Rochemoisan, des fiefs de Léon & Treisfaven, se réservant pour eux & leurs successeurs la nomination du Doyen, des

des Chanoines & des Chapelains. La fondation fut approuvée le 24 Décembre 1529 par le Grand-Vicaire du Cardinal-Evêque de Vannes, alors à Rome. Marie de Rohan fit son testament le 9 Juin 1542, par lequel elle légua 100 écus à l'Hôpital de Guémené, & fonda une Grand'Messe par semaine avec les Vigiles des Morts dans son Eglise, où elle fut enterrée auprès de son mari, décédé le 14 Juin 1527. Ils eurent pour fils unique :

XVIII. Louis de Rohan, V. du nom, Seigneur de Guémené, la Rochemoisan, Montbazon, Sainte-Maure, Baron de Lanvaux, qui épousa, par contrat passé le 18 Juin 1529, *Marguerite de Laval*, Dame du Perrier, fille de *Gui*, XVI. du nom, Comte *de Laval*, de Montfort & de Quintin, Seigneur de Vitré, Gouverneur & Amiral de Bretagne, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Anne de Montmorency*. Ce mariage ayant été agréé par les Cours de France & de Navarre, les articles en furent dressés au Château de Villancher le 18 Mai 1529, en présence des parens & amis des deux contractans. Il mourut le 14 Mai 1557. Ses enfans furent : —— Louis, qui suit ; — & Renée de Rohan, mariée 1°. à François de Rohan, Seigneur de Gié & du Verger ; 2°. à *René de Laval*, Seigneur de Loué, mort sans enfans en 1562, fils de *Gilles de Laval*, II. du nom, Seigneur de Loué, & de *Louise de Sainte-Maure* ; & 3°. par dispense, à *Louis de Laval*, Marquis de Néele, Comte de Joigny & de Maillé. De ce troisieme mariage naquirent : — *Gui*, *Louis* & *Charles de Laval*. Les deux derniers étant morts en bas-âge, & le premier sans postérité, tous les biens provenant de la succession de Renée de Rohan, rentrerent dans la Maison de Guémené.

XIX. Louis de Rohan, VI. du nom, Prince de Guémené, Comte de Montbazon, Baron de Marigny & de Lanvaux, Seigneur de Montauban, &c. né au Château de Guémené le 3 Avril 1540, perdit la vue dès l'âge de 5 ans par la petite-vérole. La nature le dédommagea par les plus heureuses dispositions, & par les talens les plus extraordinaires. Charles IX lui donna une Compagnie de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, le fit Chevalier de son Ordre en 1564, érigea sa Terre de *Guémené* en *Principauté*, par Lettres données à Monceau au mois de Septembre 1570, registrées l'année suivante au Parlement de Rennes. Henri IV, qui l'honoroit d'une bienveillance & d'une estime particulieres, lui donna, au mois d'Août 1596, le Gouvernement des Villes de Hennebon & de Blavet, &, le 26 Septembre 1604, la charge de Grand-Sénéchal d'Anjou & de la Fléche. Il mourut le 4 Mai 1611 : son corps fut porté à Coupevray, dans l'Eglise de l'Hôpital du Mont-de-Piété qu'il avoit fondé avec *Françoise de Laval*, sa seconde femme, en 1601. Il avoit épousé 1°. Léonore de Rohan, Dame de Gié & du Verger, sa parente, fille aînée de François de Rohan, Seigneur du Verger & de Gié, & de *Catherine de Silly-la-Roche-Guyon*, Comtesse de Rochefort ; & 2°. *Françoise de Laval*, veuve de *Henri de Lenoncourt*, Seigneur de Coupevray, & fille de *René de Laval*, Seigneur de Bois-Dauphin, & de *Catherine de Baïf*. Elle mourut, le 16 Décembre 1614, sans enfans, & fut inhumée, avec son second mari, au milieu du sanctuaire de l'Eglise des Mathurins, dit *le Mont-de-Piété*, près Coupevray, avec une épitaphe, au-dessus & au-dessous de laquelle se voient les armes de Rohan, *parti de Laval*.

Du premier lit vinrent : — 1. Louis de Rohan, Duc de Montbazon, Pair de France, en faveur duquel le Roi Henri III érigea le Comté de *Montbazon* en *Duché-Pairie* par Lettres-Patentes de 1588, vérifiées au Parlement le 27 Avril 1589. Il se distingua dans les guerres de son tems, & est qualifié Louis de Rohan, Seigneur de Guémené, Capitaine d'une Compagnie de 30 lances fournies des Ordonnances du Roi, Chevalier de son Ordre, dans une quittance qu'il donna de 450 liv. tournois à *Claude du Ryon*, Trésorier ordinaire des Guerres, en date du 14 Février 1563. On doit observer que lorsque Henri IV fut reconnu Roi de France, en 1589, par les Princes & Seigneurs de son armée, ceux qui signerent les premiers l'acte de reconnoissance après les Princes du Sang, furent les Ducs *de Longueville*, *de Montbazon* & *de Piney-Luxembourg*.

Comme ce fut en cette qualité de Princes qu'ils prirent ce rang de signature, il n'y eut point d'opposition de la part du Duc *d'Épernon*, plus ancien *Pair* qu'eux, ni de celle des *autres Pairs*, qui refuserent néanmoins de signer après les Maréchaux *de Biron* & *d'Aumont*. Mais les Maréchaux alléguerent que l'acte se passant à l'armée, ils devoient signer immédiatement après les Maisons de *Princes*, ce qui leur fut accordé. Il mourut le 1 Novembre 1589, & avoit été fiancé à *Madelene de Lenoncourt*, fille de *Henri*, II. du nom, Seigneur *de Lenoncourt* & de Coupevray, Baron de Vignory, & de *Françoise de Laval*. Elle n'étoit âgée que de 6 ans, lors du contrat de mariage, qui ne fut pas consommé, & elle épousa 2°. Hercule de Rohan, frere de Louis, Duc de Montbazon, qui eut pour fils naturel, — *François de Boistoneau* ou *Boistenant*, légitimé & annobli le 7 Septembre 1634, lequel portoit pour armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois lions de même, 2 & 1.* — *Samuel de Boistoneau*, son fils, fut maintenu dans les Lettres de légitimation & d'annoblissement, accordées à son pere, par d'autres Lettres du 21 Avril 1668, vérifiées le 23 Septembre 1669.

2. Pierre de Rohan, Prince de Guémené, Sénéchal d'Anjou & de la Fléche, Comte de Montauban, Baron de Mortier-Croulle & Seigneur du Verger, pourvu, en 1620, d'une Compagnie de 100 hommes d'armes par Henri IV, qui, en récompense de ses services, lui accorda, la même année, une pension de 30 mille livres. Il épousa 1°. *Madelene de Rieux*, fille de *Gui de Rieux*, Seigneur de Châteauneuf, & de *Madelene d'Espinay*; & 2°. *Antoinette de Bretagne-d'Avaugour*, fille de *Charles*, Comte de Vertus & de Goello, Baron d'Avaugour, &c. & de *Philippe de Saint-Amadour*, Vicomtesse de Guignen, Dame de Thoiré, dont il n'eut point d'enfans. Elle épousa, 2°. en 1624, *René du Bellay*, Prince d'Yvetot; 3°. *Pierre d'Escoubleau*, Marquis de Sourdis, & mourut le 1 Février 1681. Le Prince *de Guémené* laissa de sa premiere femme, pour fille unique, — Anne de Rohan, Princesse de Guémené, Dame de Mortier-Croulle & du Verger, mariée, par dispense, à Louis de Rohan, VII. du nom, Comte de Rochefort, son cousin-germain, & morte en 1685.

Ducs 18 3. Hercule, tige des ~~Seigneurs~~ de Montbazon, Pairs de France, rapportés ci-après ;

4. Alexandre, Marquis de Marigny, Chevalier des Ordres du Roi en 1619, mort sans enfans de *Lucette Tarneau*, qu'il avoit épousée en 1624, fille unique de *Gabriel Tarneau*, Président au Parlement de Bordeaux, laquelle étoit veuve 1°. de *Jean Rhedon*, Seigneur de Pransac, Président au même Parlement; & 2°. de *N... Tarraut*, Grand-Sénéchal de Guienne. Alexandre de Rohan eut de *Henriette de Saint-Remy*, pour enfant naturel, — Alexandre, bâtard de Rohan, né le 12 Septembre 1609, batisé en la paroisse Saint-Sulpice à Paris, le 8 Juin 1610. Il eut encore de Demoiselle *Charlotte Fachon*, une fille, nommée Charlotte de Rohan, légitimée en 1619, & mariée, le 23 Avril 1634, à *Charles de l'Hôpital*, Comte de Choisy.

5, 6, 7 & 8. Charles, Philippe, François & Jacques, morts jeunes; — 9. Renée, femme de *Jean de Coetquen*, Comte de Combourg, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, mort en 1602; — 10. Lucréce, mariée à *Jacques de Tournemine*, Marquis de Coetmur, fils de *François*, & de *Renée de Saint-Amadour*; — 11. Isabelle, femme de *Nicolas de Pellevé*, Comte de Flers, auquel elle porta les Terres de Condé-sur-Noireau & de Tracy, fils aîné de *Henri de Pellevé*, Baron de Flers, & de *Jeanne de Grosparmy*; — 12. Léonore, morte sans alliance; — 13. Silvie, mariée 1°. à *François d'Espinay*, Baron de Broon & du Molley-Bâcon, fils d'*Antoine d'Espinay*, Baron de Broon, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Renée Herisson*; & 2°. à *Antoine de Sillans*, Baron de Creuilly, fils d'*Antoine de Sillans*, & d'*Antoinette Sanglier*; — 14. & Marguerite de Rohan, femme 1°. de *Charles*, Marquis *d'Espinay*, Comte de Duretal, fils de *Claude*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Françoise de la Rochefoucaud*; & 2°. de *Léonard-Philibert*, Vicomte *de Pompadour*, Chevalier des Ordres du Roi en

1633, fils aîné de *Louis*, Vicomte *de Pompadour*, & d'*Anne de la Guiche*. Elle mourut sans enfans.

XX. Hercule de Rohan, Duc de Montbazon, Pair & Grand-Veneur de France, Comte de Rochefort en Iveline, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général de la ville de Paris & de l'Isle de France, troisieme fils de Louis de Rohan, VI. du nom, Prince de Guémené, & de Léonore de Rohan, sa premiere femme, fut reçu, sous le nom de *Comte de Rochefort*, qu'il porta longtems, Chevalier des Ordres du Roi le 5 Janvier 1597, sans dispense, à l'âge de 29 ans. « Ce seroit une preuve, dit M. *de Saintfoix*, qu'il y fut reçu » comme *Prince*, les Ducs & les Gentilshommes ne pouvant l'être, sans dis- » pense, qu'à l'âge de 35 ans ». *Histoire de l'Ordre du Saint-Esprit, Tome III, p.* 165. Il fut constamment attaché à la personne du Roi Henri III, qu'il servit avec beaucoup de valeur, en 1589, à l'attaque du Fauxbourg de Tours contre ceux de la Ligue; fut depuis blessé au combat d'Arques; se signala en diverses occasions importantes, comme au siége d'Amiens; obtint du Roi Henri IV la nouvelle érection du Duché-Pairie de Montbazon, éteinte par la mort de son frere aîné, en tant que besoin seroit, par Lettres données à Chartres au mois de Mars 1594, registrées le 13 Mai 1595; & fut pourvu, en 1602, de la charge de Grand-Veneur de France. Il porta un des honneurs à la Pompe funébre de Henri IV, en 1610, & mourut dans sa maison de Couzieres en Touraine, le 16 Octobre 1654, âgé de 86 ans. Son corps fut inhumé dans l'Eglise de Rochefort, & son cœur déposé dans celle des Récollets de Nantes. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 24 Octobre 1594, *Madelene de Lenoncourt*, Dame de Coupevray, fiancée à Louis de Rohan, Duc de Montbazon, son frere aîné, morte en 1602, fille de *Henri de Lenoncourt*, mentionné ci-devant; & 2°. en 1628, *Marie de Bretagne-d'Avaugour*, morte à Paris le 28 Avril 1657, enterrée dans l'Eglise des Bénédictines de Montargis, suivant sa derniere volonté, fille aînée de *Claude de Bretagne*, Comte de Vertus & de Goello, & de *Catherine Fouquet-de-la-Varenne*. Du premier lit vinrent: —— 1. Louis, qui suit; —— 2. Marie, née en Décembre 1600, mariée, 1°. par contrat du 11 Septembre 1617, à *Charles d'Albert*, Duc de Luynes, Pair & Connétable de France, mort en 1621; & 2°. en 1622, à *Claude de Lorraine*, Duc de Chevreuse, Pair & Grand-Chambellan de France. Elle mourut le 12 Août 1679. Et du second lit: — 3. François, Prince de Soubise, tige des *Princes de Soubise, Ducs de Rohan-Rohan*, rapportés ci-après; — 4. Marie-Eléonore, Abbesse de la Trinité de Caen le 11 Décembre 1650, ensuite Abbesse de Malnoue près Lagny, morte le 8 Avril 1682, dans la 53e année de son âge, & inhumée au Couvent de Notre-Dame de Consolation du Chasse-Midi à Paris, qu'elle avoit établi, & auquel elle avoit donné des constitutions dressées par elle-même; —— 5. & Anne de Rohan, mariée, par dispense, à *Louis d'Albert*, Duc de Luynes, Pair de France, Chevalier des Ordres, son neveu, dont elle fut la seconde femme. Elle mourut le 29 Octobre 1684, âgée de 44 ans.

XXI. Louis de Rohan, VII. du nom, Prince de Guémené, Duc de Montbazon, Pair & Grand-Veneur de France, Baron de Coupevray en Brie, & du Verger en Anjou, à cause de sa femme, Comte de Rochefort, né le 5 Août 1598, reçu Chevalier des Ordres, en qualité de Comte de Rochefort, le 31 Décembre 1619, sans dispense d'âge, obtint, en 1621, la survivance des Gouvernemens de l'Isle de France, de Soissons, de Noyon, &c.; fit la campagne de Picardie en 1636; assista au Sacre de Louis XIV le 24 Mai 1654; servit en Flandres contre les Espagnols; mourut à Paris le 18 Février 1667, âgé de 68 ans, & fut inhumé dans l'Eglise des Mathurins de Coupevray, qu'il avoit fondée, où se voit son tombeau. Il avoit épousé, par dispense en 1617, sa cousine-germaine Anne de Rohan, Princesse de Guémené, fille unique de Pierre de Rohan, Prince de Guémené, Seigneur du Verger, & de *Madelene de Rieux-Châteauneuf*, sa premiere femme. Elle mourut à Rochefort le 14 Mars 1685, âgée de 81 ans, & son corps, porté à Paris, fut inhumé aux Feuillans, sous un tombeau de marbre blanc, dans la premiere Chapelle du côté du grand Autel.

De ce mariage vinrent : — Charles, qui suit ; — & Louis, dit *le Chevalier* de Rohan, reçu Grand-Veneur de France, en survivance de son pere, le 9 Février 1656, dont il se démit en 1670. Il servit à l'attaque des Lignes d'Arras en 1654, au siége de Landrecie en 1655, suivit depuis Louis XIV à la campagne de Flandres en 1667, en la guerre de Hollande en 1672, & fut décapité, le 27 Novembre 1674, pour avoir pris le parti des ennemis de l'Etat. Le Roi, par ses Lettres du 15 Janvier 1675, accorda la confiscation de ses biens à la Princesse *de Guémené*, sa mere.

XXII. Charles de Rohan, II. du nom, Comte de Montauban en Bretagne, Duc de Montbazon, Pair de France, Prince de Guémené, &c. mourut près de Liége en 1699. Par contrat passé au Louvre le 10 Janvier 1653, en présence & avec l'agrément du Roi, de la Reine, sa mere, & des principaux parens des deux contractans, auxquels Sa Majesté fit présent de 100 mille livres sur les deniers de son épargne, il avoit épousé *Jeanne-Armande de Schomberg*, fille puînée de *Henri de Schomberg*, Comte de Nanteuil-le-Haudouin, Maréchal de France, & d'*Anne de la Guiche*, sa seconde femme. Elle mourut le 10 Juillet 1706, dans sa 74e année, laissant : — 1. Charles, qui suit ; — 2. Jean-Batiste-Armand de Rohan, dit *le Prince de Montauban*, mort, de la petite vérole, à Brie-Comte-Robert, le 4 Octobre 1704, âgé de 47 ans. Il avoit épousé, le 2 Août 1682, *Charlotte de Bautru-Nogent*, veuve de *Nicolas d'Argouges*, Marquis de Rasnes, Colonel-Général des Dragons de France, & fille de *Nicolas de Bautru*, Comte de Nogent, & de *Marie Coulon*. Elle plaidoit, en 1691, pour se faire séparer, & mourut à Paris le 10 Décembre 1725, âgée de 84 ans, ayant eu de son second mari, — Jeanne-Armande de Rohan, morte sans alliance. Le Prince *de Montauban* eut encore de *Marie Galles-Sanguin*, deux fils naturels : — Armand & Jean-Batiste-Armand, bâtards de Rohan ; — 3. Joseph, mort jeune en 1669 ; — 4. Charlotte-Armande, mariée, 1°. en Mai 1688, à *Gui-Henri Chabot*, Comte de Jarnac, dont elle fut la seconde femme, Lieutenant de Roi en Saintonge & Angoumois, restée veuve en 1690 ; & 2°. en 1691, à *Pons de Pons*, Comte de Roquefort, veuf de *Lidie de la Rochefoucaud-Roissac*, mort le 17 Juillet 1705, & fils de *Pons de Pons*, Comte de Roquefort, & de *Henriette Vigier* ; — 5. Elisabeth, née le 25 Mars 1663, mariée, en 1691, à *Alexandre*, Comte *de Melun*, Vicomte de Gand, fils de *Charles-Alexandre-Albert de Melun*, & de *Renée de Ruppiere* (d'une ancienne & illustre Maison de Normandie. Voyez Ruppiere). Elle est morte le 27 Septembre 1707, dans sa 45e année ; — 6. & Jeanne-Thérese de Rohan, dite *Mademoiselle de Montauban*, morte, sans alliance, au mois de Septembre 1728.

XXIII. Charles de Rohan, III. du nom, Prince de Guémené, Duc de Montbazon, Pair de France, né le 30 Septembre 1655, prêta serment au Parlement le 30 Juin 1692, & mourut, en son Château de Rochefort en Beauce, le 10 Octobre 1727, âgé de 72 ans. Il avoit épousé, 1°. le 19 Février 1678, *Marie-Anne d'Albert*, morte à Paris le 20 Août 1679, sans enfans, âgée de 16 ans, fille de *Louis-Charles d'Albert*, Duc de Luynes, Pair de France, & d'Anne de Rohan, sa seconde femme ; 2°. le 30 Novembre 1679, *Charlotte-Elisabeth de Cochefilet*, morte le 24 Décembre 1719, âgée de 62 ans, fille unique de *Charles de Cochefilet*, Comte de Vauvineux, & de *Françoise-Angélique Aubry*. Le contrat fut passé en présence du Roi, de la Reine, des Princes & Princesses du Sang, & en faveur de ce mariage, Sa Majesté, *pour la bonne volonté & l'affection qu'elle portoit au Prince de Guémené*, futur époux, lui accorda la somme de 100 mille livres, à prendre sur les deniers ordinaires & extraordinaires de son épargne. De ce second lit sortirent : — 1. Louis-Henri, né en Décembre 1681, mort le 22 Janvier 1689 ; — 2. François-Armand de Rohan, dit *le Prince de Montbazon*, né le 4 Décembre 1682, fait Colonel du Régiment de Picardie au mois de Juin 1702, & Brigadier des Armées du Roi en Juin 1708. Il servit au combat d'Oudenarde en cette qualité la même année, au siége de Landau en 1713, mourut le 26 Juin 1717, & fut inhumé aux Feuillans. Il avoit épousé, le 22 Juin 1698, *Louise-Julie de la Tour-Bouillon*,

morte à Paris le 21 Novembre 1750, âgée de 71 ans, fille de *Geoffroi-Maurice de la Tour*, Duc de Bouillon, Pair & Grand-Chambellan de France, & de *Marie-Anne Mancini*, dont un fils, mort le 5 Décembre 1703, âgé de 3 ans; — 3. LOUIS-CHARLES-CASIMIR, Comte de Rochefort, né le 6 Janvier 1686, Chanoine Régulier de l'Ordre de Sainte-Croix en Anjou, mort en 1748 ou 1749; — 4. HERCULE-MÉRIADEC, qui suit; — 5. CHARLES, Prince de Rohan-Montauban ou Rochefort, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné; — 6. ARMAND-JULES, né le 10 Février 1695, Abbé du Gard & de Gorze, Chanoine de Strasbourg, où il fut reçu au mois d'Avril 1715, nommé Archevêque Duc de Reims, premier Pair de France, le 28 Mai, & sacré le 23 Août 1722. Il a fait les fonctions du Sacre de feu LOUIS XV à Reims, le 25 Octobre de la même année, & est mort au Château de Saverne le 28 Août 1762; — 7. LOUIS-CONSTANTIN, né le 24 Mars 1697, d'abord Chevalier de Malte, & successivement Capitaine de Vaisseaux le 24 Avril 1720. Ayant ensuite embrassé l'état ecclésiastique, il fut reçu Chanoine & Grand-Prevôt de Strasbourg au mois d'Octobre 1732, nommé Abbé de Lyre, au Diocèse d'Evreux, le 23 Mai 1734, premier Aumônier de Sa Majesté au mois de Mai 1748, Abbé de Saint-Epvre, au Diocèse de Toul, en 1749, Prélat-Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit le 10 Juin 1753, Evêque & Prince de Strasbourg, Landgrave d'Alsace en 1756, sacré le 6 Mars 1757, nommé Cardinal en 1761, & appellé *le Cardinal* DE ROHAN; — 8. CHARLOTTE, née le 20 Septembre 1680, mariée, 1°. en 1717, à *Antoine-François-Gaspard de Colins*, Comte de Mortagne, Chevalier d'honneur de Madame la Duchesse D'ORLÉANS, auparavant Lieutenant des Gendarmes de Bourgogne, mort le 24 Mars 1720; & 2°. en 1729, à *Jean-Antoine de Crequy*, Comte de Canaples. Elle est morte d'apoplexie le 20 Septembre 1733, âgée de 53 ans; — 9. ANNE-THÉRESE, née le 15 Octobre 1684, Abbesse de Préaux, Diocèse de Lisieux, puis de Jouarre, Diocèse de Meaux, au mois de Novembre 1729, morte à Rouen le 23 Novembre 1738; — 10. N... DE ROHAN, dite *Mademoiselle de Rochefort*, née en Novembre 1687, morte jeune; — 11. MARIE-ANNE, née en Août 1690, Abbesse de Panthemont à Paris, où elle est morte le 5 Février 1743, âgée de 55 ans; — 12. ANGÉLIQUE-ELÉONORE, née le 14 Août 1691, Religieuse Professe de l'Abbaye de Jouarre le 27 Octobre 1709, nommée Abbesse de Préaux le 27 Novembre 1729, transférée à Marquette, Diocèse de Tournay, le 8 Août 1731, morte en 1753; — 13. CHARLOTTE-JULIE, née en 1696, Religieuse en l'Abbaye de Préaux; — 14. & N.... DE ROHAN, morte Religieuse à Jouarre en 1715.

à Paris en ... le 11 May

3/

XXIV. HERCULE-MÉRIADEC DE ROHAN, Prince de Guémené, Duc de Montbazon, Pair de France, Comte de Montauban, Baron de Coupevray, du Verger, &c. né le 13 Novembre 1688, d'abord nommé *Comte de Rochefort*, puis *Prince de Montbazon*, après la mort, sans enfans, de FRANÇOIS-ARMAND DE ROHAN, son frere aîné, ensuite devenu Duc de Montbazon & Prince de Guémené, par le décès de son pere, fut reçu, le 4 Mars 1718, Guidon des Gendarmes de la Garde, dont il se démit au mois de Mars 1726; & est mort le 21 Décembre 1757. Il avoit épousé, le 4 Août 1718, LOUISE-GABRIELLE-JULIE DE ROHAN, fille d'HERCULE-MÉRIADEC, Prince DE ROHAN, & d'*Anne-Geneviéve de Levis-Ventadour*, sa premiere femme, dont: — 1. JULES-HERCULE-MÉRIADEC, qui suit; — 2. LOUIS-ARMAND-CONSTANTIN, appellé *Chevalier* DE ROHAN, puis *Prince de Montbazon*, né le 6 Avril 1732, nommé, le 2 Février 1766, Gouverneur & Lieutenant-Général des Isles-sous-le-Vent, Lieutenant-Général des Armées navales en 1769; — 3. LOUIS-RENÉ-EDOUARD, appellé *Prince Louis*, né le 25 Septembre 1734, Coadjuteur de Strasbourg, Abbé Commendataire des Abbayes de la Chaise-Dieu & de Montmajour, Evêque de Canople *in partibus*, sacré le 18 Mai 1760, un des 40 de l'Académie Françoise, Ambassadeur extraordinaire, en 1771, près l'Empereur, & l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême; † — 4. FERDINAND-MAXIMILIEN-MÉRIADEC, né le 7 Novembre 1738, appellé *Prince Ferdinand*, Grand-Prévôt du Chapitre de Strasbourg, Abbé Commendataire des Abbayes de Mouzon & du Mont-Saint-Quentin,

† nommé, le 1. novembre 1777, Grand Aumônier de France ~~après la mort du Cardinal de la Roche-Aymon~~ place, dont il a prêté serment le 9. suivant, et aussi en qualité de Commandeur de l'ordre du St. Esprit; créé Cardinal le 2. juin 1778 ... à l'abbaye de St. Waast ... ordre de St. Benoist le 7 juillet 1780

Tréfoncier de Liége, Archevêque de Bordeaux, sacré le 18 Avril 1770; — 5. Charlotte-Louise, née le 12 Mars 1722; mariée, en Espagne, le 28 Octobre 1737, à *Philippe-Victor-Amédée*, substitué au nom *de Fiesque*, Prince de Masseran, Marquis de Crevecœur, Grand-d'Espagne de la premiere Classe, Chevalier de la Toison d'or, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Charles d'Espagne, Capitaine-Général des Armées de Sa Majesté Catholique, premier Capitaine de ses Gardes, son Ambassadeur extraordinaire près du Roi de la Grande Bretagne, &c. Elle fut fiancée, comme *Princesse de naissance*, dans le Cabinet du Roi à Fontainebleau; — 6. Geneviéve-Armande-Elisabeth de Rohan-Guémené, née le 18 Novembre 1724, Religieuse en l'Abbaye de Panthemont à Paris, puis nommée Abbesse de Marquette, Diocèse de Tournay, en Novembre 1753, morte; — 7, 8 & 9. trois filles, mortes en bas-âge.

XXV. Jules-Hercule-Mériadec, Prince de Rohan, Duc de Montbazon, Pair de France, Prince de Guémené, & Sire de Montauban, né le 25 Mars 1726, chef des nom & armes de Rohan, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Royal-Pologne le 8 Mars 1744, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, ci-devant Aubeterre, au mois de Juin 1745, Brigadier des Armées du Roi à la promotion du mois de Décembre 1748, Maréchal-de-Camp le 1 Avril 1759, Lieutenant-Général des Armées du Roi à la promotion du 25 Juillet 1762, + a épousé, le 19 Février 1743, *Marie-Louise-Henriette-Jeanne de la Tour-d'Auvergne*, née le 15 Août 1725, seule fille de feu *Charles-Godefroi de la Tour-d'Auvergne*, Comte d'Auvergne & d'Evreux, Duc de Bouillon, d'Albret & de Château-Thierry, Pair & Grand-Chambellan de France, Gouverneur de la Province d'Auvergne, & de feu *Marie-Charlotte Sobieska*. De cette alliance est issu, pour fils unique:

+ Voyez le détail de ses services aux additions et corrections à la fin de ce volume.

XXVI. Henri-Louis-Marie, Prince de Rohan, appellé *Prince de Guémené*, né le 31 Août 1745, nommé en survivance, au mois de Septembre 1767, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Garde. Il a prêté serment, le 20 Août 1775, pour la place de Grand-Chambellan, sur la démission du Duc *de Bouillon* actuel. Il a épousé, le 15 Janvier 1761, Victoire-Armande-Josephe de Rohan-Soubise, née le 28 Décembre 1743, nommée, en Avril 1767, Gouvernante, en survivance, des Enfans de France, qui prêta serment le 20 du même mois, fille de Charles de Rohan, Prince de Soubise, Pair & Maréchal de France, & d'*Anne-Thérese de Savoie-Carignan*, sa seconde femme. De ce mariage sont sortis cinq enfans: — 1. Charles-Alain-Gabriel appellé *Duc de Montbazon*, né le 18 Janvier 1764; — 2. Louis-Victor-Mériadec, appellé *Comte de Saint-Pol*, né le 20 Juillet 1766; — 3. Jules-Armand-Louis, né le 20 Octobre 1768, appellé *le Prince Louis*; —— 4. Charlotte-Victoire-Josephe-Henriette, née le 17 Novembre 1761, morte le 15 Décembre 1771; —— 5. Marie-Louise-Josephine, née le 13 Avril 1765, dite *Mademoiselle de Rohan*, présentée en Février 1773.

Branche sortie de la précédente.

XXIV. Charles, Prince de Rohan-Montauban, Comte de Rochefort en Iveline, Gouverneur de Nismes & de Saint-Hippolite, &c. né le 7 Août 1693, cinquieme fils de Charles, III. du nom, Prince de Guémené, & de *Charlotte-Elisabeth de Cochefilet*, sa seconde femme, fut Mestre-de-Camp du Régiment de Picardie, fait Chevalier de Saint-Louis au mois de Mars 1730, Brigadier des Armées du Roi le 8 Mars 1734; a été blessé au combat de Parme le 29 Juin suivant, à la main & au bras; s'est trouvé à la bataille de Guastalla, dont il apporta la nouvelle au Roi le 28 Septembre de la même année; fut créé Maréchal-de-Camp à la promotion du 18 Octobre 1734; servit, en 1742, dans l'armée de Baviere; fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi le 13 Février 1743; servit, en cette qualité, en Baviere dans l'armée commandée par le Maréchal *de Broglie*; & est mort le 25 Février 1766, à 72 ans. Il avoit épousé, le 23 Septembre 1722, *Eléonore-Eugénie de Bethisy-de-Mezieres*, née en 1702, sœur d'*Eugène-Eléonor de Bethisy*, appellé *le Marquis de*

Mezieres, Lieutenant-Général & Gouverneur de Longwy, fille aînée de feu *Eugène-Marie de Bethisy*, Marquis de Mezieres, Lieutenant-Général des Armées, Gouverneur des villes & citadelles d'Amiens & de Corbie, & d'*Eléonore d'Ogletorp*. Elle est morte le 29 Août 1767, laissant pour enfans: — 1. Charles-Jules-Armand, qui suit; — 2. Eugène-Hercule-Camille, appellé *le Prince Camille*, né le 6 Avril 1737, Abbé d'Humblieres, Diocèse de Noyon, Chanoine de Strasbourg, Tréfoncier de l'Eglise de Liége, qui a fait, le 27 Mai 1765, l'émission de ses vœux dans l'Ordre de Malte, entre les mains du Bailli *de Saint-Germain-Beaupré*, Grand-Prieur d'Aquitaine, dans l'Abbaye de Panthemont, & est Général des Galeres de cet Ordre depuis 1767. Dans le Chapitre général de l'Ordre, ouvert le 24 Novembre 1776, il a été nommé Législateur de la langue de France avec le Bailli *de Tigné*; — 3. Eléonore-Louise-Constance, née le 15 Janvier 1728, mariée, en Espagne, le 3 Juillet 1742, à *Jean-Guillaume-Augustin*, Comte *de Merode* & du Saint-Empire, Marquis de Vesterloo en Brabant, Grand-d'Espagne de la premiere classe; — 4. & Louise-Julie-Constance, née le 28 Mars 1734, reçue Chanoinesse de Remiremont le 10 Décembre 1742, puis mariée, le 3 Octobre 1748, à *Charles-Louis de Lorraine*, Comte de Brionne, Grand-Ecuyer de France, dont elle est veuve, avec postérité, depuis le 28 Juin 1761. Voyez Guise, pour les Princes de la Maison de *Lorraine* établis en France.

XXV. Charles-Jules-Armand, Prince de Rohan-Rochefort, né le 29 Août 1729, Gouverneur de Nismes & de Saint-Hippolite, d'abord Mousquetaire du Roi dans sa premiere Compagnie, ensuite Capitaine dans le Régiment Royal-Pologne, Cavalerie, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom en 1745, fait Brigadier le 23 Janvier 1756, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761, a épousé, par contrat du 20 Mai 1762, célébration le 24, *Marie-Henriette-Charlotte-Dorothée d'Orléans-Rothelin*, née le 25 Octobre 1744, présentée le 30 Mai 1762, fille d'*Alexandre d'Orléans*, Marquis de Rothelin, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur du Port-Louis, & de *Marie-Catherine-Dorothée de Roncherolles-Pont-Saint-Pierre*. De ce mariage sont issus: — 1. Charles-Mériadec, né le 16 Novembre 1763, mort le 21 Octobre 1764; — 2. Charles-Louis-Gaspard, appellé *Vicomte de Rohan*, né le 1 Novembre 1765; — 3. Louis-Camille-Jules, appellé *le Prince Jules*, né le 16 Avril 1770; — 4. Charlotte-Louise-Dorothée, née le 25 Octobre 1767.

+ Le 9 juillet 1780 contrat de mariage signé par le Roi et la famille Royale du Prince Charles de Rohan ~~Guemené~~ Rochefort avec Mlle Charlotte de Rohan Guemené. Elle avoit été fiancée dans le Cabinet du Roi en presence du Roy de la Reine et de tous les Princes et dame de la maison Royale par le Cardinal de Rohan Guemené grand aumonier de France et le 16 du meme mois de juillet leur contrat de mariage signé [illegible] de prendre le Tabouret chez la Reine

Princes de Soubise, Ducs de Rohan-Rohan, Pairs de France.

XXI. François de Rohan, Prince de Soubise, Seigneur de Frontenay & de Poughes, seul fils d'Hercule de Rohan, Duc de Montbazon, Pair de France, & de *Marie de Bretagne-d'Avaugour*, sa seconde femme, obtint, en sa faveur, l'érection de la Ville de *Soubise* en titre de *Principauté*, par Lettres-Patentes données à Saint-Germain-en-Laye au mois de Mars 1667; fut pourvu de la charge de Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi en 1673; fait Lieutenant-Général de ses Armées en 1677; Gouverneur & Lieutenant-Général, pour Sa Majesté, de la Province de Berri, puis de celles de Champagne & de Brie en 1691; fit sa premiere campagne en Hongrie, lorsque le Roi y envoya des troupes au secours de l'Empereur, sous le commandement du Comte *de Coligny*, en 1663; suivit le Roi en Hollande, en Allemagne, en Flandres, & en Franche-Comté; se signala dans toutes ces occasions, entr'autres au passage du Rhin qu'il traversa à la nage, à la tête des Gendarmes de la Garde; continua long-tems de servir en qualité de Lieutenant-Général; reçut plusieurs blessures; mourut le 24 ~~Avril~~ 1712, âgé de 81 ans, 6 mois, & fut inhumé dans l'Eglise des Religieux de la Merci. Il avoit épousé 1°. *Catherine de Lyonne*, née le 3 Septembre 1633, veuve de *Pomponne-François le Conte*, Marquis de Nonant, morte le 10 Août 1660, âgée de 27 ans, sans enfans, & fille aînée de *N... de Lyonne*, Grand-Audien- | Août

cier de France, & de *Marie de Grieux ;* & 2°. le 17 Avril 1663, *Anne de Rohan-Chabot*, Dame de Soubise, fille aînée de *Henri Chabot*, Duc de Rohan, Pair de France, & de MARGUERITE, Duchesse DE ROHAN. Elle mourut le 4 Février 1709, âgée de 61 ans, & fut d'abord inhumée aux Feuillans, rue Saint-Honoré à Paris, puis transférée, le 1 Février 1710, dans l'Eglise de la Merci. De cette alliance vinrent : —— 1. LOUIS, dit *le Prince* DE ROHAN, né le 11 Mars 1666, batisé le 16 Février 1675, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, mort à Paris, âgé de 23 ans, le 5 Novembre 1689, d'une blessure qu'il avoit reçue, le 5 Juillet précédent, près le camp de Lessine en Flandres, en poursuivant très-vivement un parti ennemi; —— 2. HERCULE-MÉRIADEC, qui suit; —— 3. ALEXANDRE-MÉRIADEC, né le 19 Juillet 1670, mort, âgé de 17 ans, le 9 Mars 1687; — 4. HENRI-LOUIS, né le 4 Janvier 1672, dit *le Chevalier de Rohan*, Enseigne des Gendarmes du Roi, mort à Paris le 30 Juillet 1693, d'une veine qu'il s'étoit rompue dans le corps en faisant l'arriere-garde de l'armée du Roi à Gemblours en Brabant; — 5. ARMAND-GASTON DE ROHAN, né le 14 Juin 1674, Coadjuteur, puis Evêque de Strasbourg, Prince d'Empire, Abbé de Monstier, de Foigny, la Chaise-Dieu & de Saint-Waast d'Arras, Docteur de Sorbonne, un des 40 de l'Académie Françoise, de celle des Sciences, & de celle des Inscriptions & Belles-Lettres, nommé Cardinal le 8 Mai 1712, puis Grand-Aumônier de France, dont il prêta serment le 10 Juin 1713, reçu en même tems Prélat-Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit. Il eut part à toutes les affaires ecclésiastiques de son tems, fut Proviseur de Sorbonne; assista à l'élection des Papes INNOCENT XIII, BENOÎT XIII & CLÉMENT XII; fit dans son Eglise Cathédrale la cérémonie des Epousailles de LOUIS XV avec MARIE LECZINSKI, fille unique de STANISLAS I, Roi de Pologne; & mourut le 19 Juillet 1749; — 6. MAXIMILIEN-GASTON-GUI-BENJAMIN, né en 1680, Enseigne des Gendarmes du Roi, & Brigadier de ses Armées, tué à la bataille de Ramillies le 23 Mai 1706; — 7. FRÉDERIC-PAUL-MALO, mort jeune; — 8. ANNE-MARGUERITE, née en 1664, nommée Abbesse de Jouarre le 25 Décembre 1691, où elle mourut le 21 Juin 1721; — 9. CONSTANCE-EMILIE, née en 1667, mariée, le 18 Mai 1683, à Don *Joseph-Rodrigo de Camera*, Comte de Ribeyra-Grande, l'un des principaux Seigneurs du Portugal. Les fiançailles se firent, le jour précédent, dans le Cabinet du Roi de France, en présence de Sa Majesté, des Princes & Princesses du Sang, & des parens; — 10. SOPHRONIE-PÉLAGIE, née le 2 Juillet 1678, mariée, le 22 Juillet 1694, à Don *Alphonse-Francisco de Vasconcellos*, Comte de Calhéta, fils aîné du Comte de Castelmelhors, l'un des principaux Seigneurs du Portugal. Le contrat, passé à Lisbonne le 8 Mars précédent, fut ratifié, le 10 Mai suivant, par le Roi de France, les Princes & Princesses du Sang, & par les parens & amis. La cérémonie des fiançailles avoit été faite, dans le Cabinet de Sa Majesté, par le Cardinal *d'Estrées ;* — 11. & ELÉONORE-MARIE-ANNE, née le 25 Août 1679, Abbesse de l'Abbaye d'Origny en 1722, où elle est morte, le 2 Novembre 1753, dans sa 59e année de profession.

XXII. HERCULE-MÉRIADEC DE ROHAN, Duc de Rohan-Rohan, Pair de France, Prince de Soubise & de Maubuisson, Marquis d'Annonay, de Saint-Geran, Lhers, Préaux & de Sainte-Marie-du-Mont, Comte de la Voulte, Tournon, Albon & Roussillon, Baron de Serrieres, Herment, Nonent, Donzenac, de Vigny & de Longuesse, appellé *le Prince de Rohan*, né le 8 Mai 1669, destiné, comme cadet, à l'état ecclésiastique, fut nommé à l'Abbaye de Saint-Taurin d'Evreux au mois d'Avril 1685; mais après la mort de son frere aîné, arrivée le 5 Novembre 1689, il se démit de son Abbaye, & embrassa le parti des armes; fut fait Mestre-de-Camp de Cavalerie; se trouva au combat de Leuze en 1691, à ceux de Steinkerque & de Tongres en 1692, à la bataille de Nerwinde en 1693; servit aux siéges de Mons, Namur, Huy, Charleroi & d'Ath; fut nommé Gouverneur & Lieutenant-Général des Provinces de Champagne & de Brie en 1694; créé Brigadier des Armées le 3 Janvier 1696; Maréchal de Camp le 20 Janvier 1702; employé, au mois de Mars suivant, en cette qualité

lité, dans l'armée de Flandres; nommé, sur la démission de son pere, en Novembre 1703, à la charge de Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde, reçu, le 2 Janvier 1704, à la tête de la Compagnie & fait Chevalier de Saint-Louis; & nommé Lieutenant-Général des Armées le 26 Octobre de la même année. Il reçut une blessure, le 23 Mai 1706, à la bataille de Ramillies, en combattant à la tête des Gendarmes de la Garde; se trouva aussi aux batailles d'Oudenarde en 1708, de Malplaquet le 11 Septembre 1709; servit aux siéges de Douay & du Quesnoy en 1712, fut blessé à ce dernier d'un éclat de bombe qu'il reçut à la cuisse; & l'année suivante, il fut encore employé aux siéges de Landau & de Fribourg.

* En considération de ses services & de sa haute naissance, le Roi érigea la Terre & Baronnie de *Fontenay-l'Abatu* en Saintonge, en *Duché-Pairie*, sous le nom de *Rohan-Rohan*, par Lettres données à Fontainebleau au mois d'Octobre 1714, registrées le 18 Décembre de la même année au Parlement de Paris, tant en faveur de lui que de ses enfans & descendans mâles en ligne directe, nés & à naître en loyal mariage, pour être tenue du Roi nuement & en plein fief à cause de sa Couronne, & relever de la Tour du Louvre à une seule foi & hommage, avec permission d'y établir un Siége de *Duché-Pairie*, & un Sénéchal ou Bailli, un Lieutenant, &c. dont les appellations ressortiront au Parlement de Bordeaux, comme il a été dit *Tome VI* de ce Dictionnaire à l'article Fontenay-l'Abatu.

Le Duc de Rohan-Rohan, Prince de Soubise, obtint du Roi, au mois de Janvier 1717, un brevet de retenue de 400 mille livres sur le Gouvernement de Champagne & de Brie, avec la survivance de sa charge de Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde pour le Prince de Soubise, son fils; fut chargé par Sa Majesté, au mois de Novembre 1721, d'aller recevoir l'Infante d'Espagne des mains des Espagnols, & de leur remettre la Princesse *de Montpensier*, qui alloit épouser le Prince des Asturies; eut l'honneur de donner la main à l'Infante lorsqu'elle entra sur les Terres de France le 9 Janvier 1722, & l'accompagna jusqu'à Paris; fit la fonction de Grand-Maître de France au Sacre de Louis XV; & est mort à Paris, après une longue maladie, le 26 Janvier 1749. Il avoit épousé, 1°. le 19 Février 1694, *Anne-Geneviéve de Levis*, veuve de *Louis de la Tour*, Prince de Turenne, morte à Paris la nuit du 20 au 21 Mars 1727, dans la 55[e] année de son âge, & inhumée, le 22, dans l'Eglise de la Merci, fille unique & héritiere de *Louis de Levis*, Duc de Ventadour, Pair de France, & de *Charlotte-Eléonore-Madelene de la Mothe-Houdancourt*; & 2°. le 31 Août 1732, *Marie-Sophie de Courcillon*, née le 6 Août 1713, veuve de *Charles-François d'Albert-d'Ailly*, Duc de Pecquigny, Pair de France, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, mort le 13 Juillet 1731, & fille unique de *Philippe-Egon de Courcillon*, Marquis de Dangeau, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur & Lieutenant-Général pour Sa Majesté de la Province & Duché de Touraine, décédé le 20 Septembre 1719, & de *Françoise de Pompadour*, Duchesse de la Valette, sa veuve. La Princesse Douairiere de Rohan, seconde femme d'Hercule-Mériadec, est morte, sans enfans, à Paris, le 4 Avril 1756, dans sa 43[e] année; & du premier lit sont sortis: — 1. Jules-François-Louis, qui suit; — 2. Louise-Françoise, née le 4 Janvier 1695, mariée, le 5 Mai 1717, à *Gui-Paul-Jules de la Porte-Mazarini*, Duc de la Meilleraye, fils de *Paul-Jules de la Porte-Mazarini*, Duc de Réthel-Mazarini, Pair de France, & de *Félice-Armande-Charlotte de Durfort*. Elle est morte à Paris le 27 Juillet 1755, après une longue maladie; — 3. Charlotte-Armande, née le 19 Janvier 1696, Abbesse de Jouarre en 1721, morte à Paris, en Mars 1733, au Couvent de la Roquette, où elle est inhumée & où elle s'étoit retirée depuis le mois de Novembre 1725, pour y vivre en simple Religieuse, en se réservant 6000 liv. de pension sur son Abbaye; — 4. Marie-Isabelle-Gabrielle-Angélique, née le 17 Janvier 1699, mariée, le 15 Mars 1713, à *Marie-Joseph d'Hostun-de-la-Baume-Tallard*, Duc d'Hostun, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Franche-Comté en survivance de son pere, fils de *Camille*, Duc *d'Hostun*, Maré-

chal de France, & de *Marie-Catherine de Grolée-de-Viriville-la-Tivoliere.* Les fiançailles furent faites, le 14 Mars 1713, dans le grand Cabinet du Roi, par l'Evêque de Metz, premier Aumônier de Sa Majesté; & les épousailles, le jour suivant, dans la Chapelle du Roi par le Cardinal DE ROHAN. Elle fut nommée Gouvernante des Enfans de France, en survivance de la Duchesse de Ventadour, son ayeule, le 4 Septembre 1729, jour de la naissance du Dauphin, pere du Roi régnant LOUIS XVI, en prêta serment de fidélité le 6 du même mois, & est morte à Versailles le 15 Janvier 1754; — 5. & LOUISE-GABRIELLE-JULIE, née le 11 Août 1704, mariée, le 4 Août 1718, à HERCULE-MÉRIADEC DE ROHAN, son cousin, Duc de Montbazon, Pair de France, Prince de Guémené, mentionné au XXIVe degré de la branche des Ducs de Montbazon.

XXIII. JULES-FRANÇOIS-LOUIS DE ROHAN, Prince de Soubise, né le 16 Janvier 1697, reçu Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roi, en survivance de son pere, en Février 1717, mort de la petite-vérole le 6 Mai 1724, dans sa 28e année, avoit épousé, le 16 Septembre 1714, *Anne-Julie-Adélaïde de Melun*, fille de *Louis*, Prince d'Epinoy, & d'*Elisabeth de Lorraine-Lislebonne.* La cérémonie du mariage se fit dans la Chapelle du Roi le 19 du même mois. Elle est aussi morte de la petite-vérole le 18 Mai 1724, & avoit prêté serment de fidélité, le 12 Avril 1722, de la charge de Gouvernante des Enfans & Petits-Enfans de France, & de Surintendante de leur Maison en survivance, conjointement avec la Duchesse *de Ventadour*, ayeule maternelle de son mari, dont elle a laissé : — 1. CHARLES, qui suit; — 2. ARMAND, né le 1 Décembre 1717, d'abord fait Chanoine de Strasbourg en 1730, appellé *l'Abbé de Ventadour*, nommé Abbé de Saint-Epvre, au Diocèse de Toul, en 1736, puis Abbé-Prince de Murbach & de Lure, Abbayes réunies en 1737; reçu à l'Académie Françoise le 30 Décembre 1741; Coadjuteur de Strasbourg le 21 Mars 1742; sacré Evêque sous le titre de Ptolémaïde en Palestine le 30 Juillet suivant; reçu en survivance Grand-Aumônier de France le 2 Janvier 1745; Prélat-Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit le 6 du même mois; créé Cardinal le 10 Avril 1747, & appellé *Cardinal de Soubise*; devenu Evêque-Prince de Strasbourg & Grand-Aumônier de France le 19 Juillet 1749, par le décès du Cardinal DE ROHAN, son grand-oncle. Il a eu, la même année, l'Abbaye de la Chaise-Dieu, en se démettant de celle de Saint-Epvre, & est mort à la fin de Juin 1756, au Château de Saverne; — 3. FRANÇOIS-AUGUSTE, né le 16 Septembre 1721, appellé *le Comte de Tournon*, mort Pensionnaire au Collége le 6 Août 1736, âgé de 14 ans, & inhumé dans l'Eglise des Religieux de la Merci; — 4. RENÉ, né le 26 Juillet 1723, appellé *le Prince René*, Chanoine de Strasbourg, & Abbé de Luxeuil, mort le 7 Février 1743; — 5. & MARIE-LOUISE, née le 7 Janvier 1720, veuve, le 2 Mai 1743, sans enfans de *Gaston-Jean Batiste-Charles de Lorraine*, Comte de Marsan. Elle a été nommée, en Janvier 1754, Gouvernante des Enfans de France après le décès de la Duchesse *de Tallard*, sa tante.

XXIV. CHARLES DE ROHAN, Prince de Soubise & d'Epinoy, Duc de Rohan-Rohan, Pair & Maréchal de France, né le 16 Juillet 1715, a commencé de servir en 1733 au siége de Kell, en 1734 à celui de Philisbourg, & en 1735 dans l'armée d'Allemagne; obtint, sur la démission du Prince de Rohan, son ayeul, au mois de Juillet 1734, la charge de Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde; fut reçu par le Roi à Fontainebleau, à la tête de la Compagnie, le 11 Novembre suivant; a été fait Brigadier de Cavalerie le 1 Janvier 1740; a eu, le 1 Juillet 1741, la survivance du Gouvernement de Champagne & de Brie, dont son grand-pere étoit pourvu; a servi dans l'armée de Bohême en qualité d'Aide-de-Camp du Maréchal-Duc *de Belle-Isle*; s'est trouvé à un combat de Cavalerie qui précéda de quelques jours la tranchée ouverte devant Prague, & où il eut un cheval tué sous lui; en 1743, à la bataille de Dettingen, & a été fait Maréchal-de Camp au mois de Juin de la même année; en 1744, en qualité d'Aide-de-Camp du Roi, aux siéges de

Menin, d'Ypres & de Fribourg, où il a eu un bras cassé; en 1745, au siége de Tournay & à la bataille de Fontenoy; en 1746, à celle de Raucoux; en 1747, à celle de Lawfeld, &c. a été nommé, le 18 Septembre 1751, Gouverneur des Provinces de Flandres & du Hainaut, & de la ville & citadelle de Lille, après la mort du Duc *de Boufflers;* a donné sa démission du Gouvernement des Provinces de Champagne & de Brie; a eu le commandement des Troupes envoyées, en 1756, au secours de l'Impératrice Reine de Hongrie en Allemagne, & de celles envoyées contre les Alliés du côté d'Hanovre en 1757 & 1758; a battu les ennemis à la bataille de Lutzelberg le 10 Octobre de la même année; a été fait Maréchal de France le 19 dudit mois; a eu le commandement général des Armées du Roi en 1761 & 1762; & avoit été nommé Ministre d'Etat, & prit séance le 18 Février 1759.†

† Il a été nommé le 21. fév.er 1779. Grand Croix de l'ordre de St. Louis dans le Service de terre, et reçu le 24.

Le Maréchal Prince *de Soubise* a épousé, 1°. le 29 Décembre 1734, *Anne-Marie-Louise de la Tour-d'Auvergne*, née le 1 Août 1722, morte le 17 Septembre 1739, fille unique de feu *Emmanuel-Théodose de la Tour*, souverain Duc de Bouillon, Duc d'Albret & de Château-Thierry, Pair & Grand-Chambellan de France, Comte d'Auvergne, & de feu *Anne-Marie-Christine de Simiane-de-Moncha-de-Gordes*, sa troisieme femme; 2°. le 3 Novembre 1741, *Anne-Therese de Savoie-Carignan*, morte le 5 Avril 1745, fille de *Victor-Amédée*, Prince de Carignan, premier Prince du Sang de Savoie; & 3°. le 24 Décembre 1745, *Anne-Victoire-Marie-Christine*, Princesse *de Hesse-Rhinfels*, née le 25 Février 1728, fille de feu *Joseph*, Prince héréditaire *de Hesse-Rhinfels;* & niéce de la seconde femme du Roi de Sardaigne, pere du Roi régnant, & de feu la Duchesse DE BOURBON, mere du Prince *de Condé*. Du premier lit il a eu: — 1. N.... DE ROHAN, nommé *le Comte de Saint-Pol*, né le 12 Septembre 1739, mort le 25 Mai 1742; — 2. CHARLOTTE-GODEFRIDE-ELISABETH DE ROHAN, née le 7 Octobre 1737, mariée, le 3 Mai 1753, à LOUIS-JOSEPH DE BOURBON, Prince de Condé, Pair & Grand-Maître de France, Chevalier des Ordres du Roi, morte le 4 Mars 1760, laissant de cette auguste alliance: — le Duc DE BOURBON & *Mademoiselle.* Voyez BOURBON. Et du second lit est sortie: — 3. VICTOIRE-ARMANDE-JOSEPHE DE ROHAN-SOUBISE, née le 28 Décembre 1743, mariée, le 15 Janvier 1761, à HENRI-LOUIS-MARIE, Prince DE ROHAN-GUÉMENÉ, mentionné ci-devant, au degré XXVI de la branche des Ducs de Montbazon.

Les armes des Princes DE SOUBISE, Ducs DE ROHAN-ROHAN, sont: *parti de trois traits coupé d'un, au 1 du chef* D'EVREUX; *au 2* DE NAVARRE; *au 3* D'ARRAGON; *au 5, qui est le premier de la pointe*, DE BRETAGNE; *au 6* DE MILAN; *au 7 d'argent, à la fasce de gueules, à la bordure d'azur*, qui est DE SAINT-SEVERIN; *au 8* DE LORRAINE; *& sur le tout* DE ROHAN, qui est *de gueules, à neuf macles d'or, 3, 3 & 3.*

Branche de ROHAN-GIÉ, *sortie des Princes de* GUÉMENÉ.

XV. PIERRE DE ROHAN, Seigneur de Gié, du Verger, de Porhoët, du Plessis, de Marigny, Baugé & Ham, Comte de Marle, de Porcien, de Bar-sur-Aube, & en partie de Soissons, Vicomte de Vire, Seigneur de Beaurevoir & d'Oisy, Pair de France & Duc de Nemours, second fils de LOUIS DE ROHAN, I. du nom, Seigneur de Guémené, & de *Marie de Montauban*, connu sous le nom de *Maréchal de Gié*, fut très-considéré à la Cour & dans les Armées du Roi LOUIS XI, qui le fit Maréchal de France en 1475, à l'âge de 22 ans. Il fut, en 1480, un des quatre Seigneurs qui gouvernerent l'Etat pendant la maladie de ce Prince à Chinon; assista, dans la suite, au Sacre du Roi CHARLES VIII, en 1484; s'opposa, deux ans après, aux entreprises de l'Archiduc D'AUTRICHE sur la Picardie; & par sa conduite, mit cette Province à couvert des insultes des ennemis; remporta, en 1487, un grand avantage sur le Duc *de Gueldres* & le Comte *de Nassau;* défendit, en 1489, avec le Comte *d'Angoulême*, les frontieres de la Picardie; suivit le Roi à la conquête du Royaume de Naples; commanda l'avant-garde de l'armée à la bataille de Fornoüe; & conclut depuis

une trève avec les Vénitiens. Louis XII étant monté ſur le Trône, il l'accompagna en ſon voyage d'Italie ; ſe trouva à ſon entrée dans la ville de Gênes en 1502 ; fut fait Chef de ſon Conſeil, Lieutenant-Général en Bretagne, & Général de ſes Armées en Italie. Mais il déplut à la Reine Anne de Bretagne, pour s'être oppoſé, en ſacrifiant ſes propres intérêts, & par un zéle patriotique, juſtement applaudi de tout le monde, au projet que cette Princeſſe, pendant la maladie du Roi, avoit formé de ſe retirer en Bretagne, & d'y faire tranſporter ce qu'elle avoit de plus précieux. Le Roi ayant recouvré la ſanté, parut très-ſatisfait du procédé du Maréchal ; mais pour ne pas irriter entierement la Reine, & pour ſe ſouſtraire à ſes importunités, il le fit arrêter à Orléans en 1504, & permit que ſon procès fût inſtruit par le Parlement de Toulouſe. Durant le cours d'une procédure, où on ne lui objecta preſque que des choſes vagues & générales, il ſe défendit avec toute la conſtance, la préſence d'eſprit & la dignité qui conviennent à *un Prince de grande & noble lignée*, ainſi qu'il s'exprima lui-même en préſence de ſes Juges. ~~Abandonné des Courtiſans,~~ c'eſt la ſeule reſſource qui lui reſta dans ſa diſgrace. Il fut privé de ſes Gouvernemens, ſuſpendu, pour 5 ans, de ſes fonctions de Maréchal de France, avec défenſe d'approcher de la Cour de plus de 10 lieues. Le Public n'en reſta pas moins convaincu, que ſon plus grand crime avoit été de déplaire à une puiſſante Reine. Son interdit fini, il fut rappellé à la Cour, ſans y recouvrer le haut degré de faveur dont il avoit joui. Il mourut à Paris le 22 Avril 1513, dans le Palais des Tournelles, que le Roi lui avoit donné à vie, par Lettres du 6 Novembre 1500, & fut inhumé dans l'Egliſe de Sainte-Croix du Verger en Anjou, dont il étoit le fondateur.

Il avoit épouſé 1°. *Françoiſe de Penhoët*, fille de *Guillaume*, Comte *de Penhoët*, Vicomte de Fronſac, & de *Françoiſe de Maillé* : elle eſt nommée *Iſabelle* dans l'échange qu'elle fit, avec le Roi, de la Vicomté de Fronſac pour la Seigneurie de Fontenay-le-Comte en Poitou ; & 2°. par contrat du 15 Juin 1503, *Marguerite d'Armagnac*, Ducheſſe de Nemours & Comteſſe de Guiſe, fille aînée de *Jacques d'Armagnac*, Duc de Nemours, & de *Louiſe d'Anjou*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent : — 1. Charles, qui ſuit ; — 2. François, Abbé de Saint-Aubin d'Angers, élu, fort jeune, Evêque d'Angers, par la protection du Roi Charles VIII, enſuite transféré à l'Archevêché de Lyon au mois de Février 1501. Il préſida au Concile national que Louis XII fit aſſembler à Tours en 1510 ; aſſiſta à Saint-Denis, le 15 Février 1513, aux obſéques d'Anne de Bretagne, Reine de France ; convoqua, en 1527, un Synode Provincial à Lyon ; ſe trouva, au mois de Septembre de l'année ſuivante, à l'Aſſemblée convoquée par le Roi François I ; & mourut en 1536, avec la réputation d'un Prélat de grand mérite ; — 3. & Pierre, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

XVI. Charles de Rohan, Seigneur de Gié, Vicomte de Fronſac, Grand-Echanſon de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Bailli & Gouverneur de Touraine, Capitaine du Château de Tours, qualifié *Comte de Guiſe*, juſqu'à l'échange qu'il fit de ce Comté, en 1526, contre celui d'Orbec, avec le Roi François I, fit la campagne de Picardie en 1513 ; ſuivit ce Prince en Italie ; ſe ſignala à la journée de Marignan, comme l'atteſte le Roi, dans les Lettres-Patentes expédiées après cette bataille, pour renouveller, en ſa faveur, la donation faite par Louis XII au Maréchal de Gié, des Terres & Seigneuries confiſquées ſur *Bon Galeas*. Le Roi y parle très-avantageuſement de Charles de Rohan, & déclare qu'il contribua beaucoup à la priſe du Milanois. Au Couronnement de la Reine, il fit les fonctions de Grand-Pannetier ; fut appellé, en 1523, au Lit-de-Juſtice tenu par le Roi, pour juger le Connétable de Bourbon, y repréſenta l'un des ſix Pairs laïques, & prit ſéance avec les Princes, à la droite du Roi, ſur les hauts ſiéges du Parquet. Depuis l'échange du Comté de Guiſe, il prit, pendant quelque tems, le nom de *Comte d'Orbec*, & mourut le 6 Mai 1528. Il avoit épouſé 1°. *Charlotte d'Armagnac*, Comteſſe de Guiſe, fille puînée de *Jacques d'Armagnac*, Duc de Nemours, & de *Louiſe d'Anjou* ; & ſœur cadette de *Marguerite d'Armagnac*, ſa belle-mere ; & 2°. *Jeanne*

de Saint-Severin, fille de *Bernard*, Prince de Besignano, & de *Jeanne-Eléonore Piccolomini*, dite *d'Arragon*, dont : — 1. François, qui suit ; — 2. Claude, mariée, 1°. en 1537, à *Claude de Beauvilliers*, I. du nom, Comte de Saint-Aignan ; & 2°. à *Julien de Clermont*, Baron de Thury ; — 3. & Jacqueline, femme, par contrat passé à Lyon le 19 Juillet 1536, de *François d'Orléans-Longueville*, Marquis de Rothelin, fils de *Louis*, Duc de Longueville, & de *Jeanne de Hochberg*, Dame de Rothelin.

XVII. François de Rohan, Seigneur de Gié, du Verger, Baron de Château-du-Loir, de Mortier-Croulle & de Marigny, Ambassadeur extraordinaire à Rome en 1539, pour annoncer au Pape la réconciliation du Roi avec l'Empereur, & pour solliciter la tenue d'un Concile général ; fit la campagne de Roussillon en 1542, sous les ordres de M. le Dauphin ; retourna à Rome en 1547, pour rendre au Pape l'obéissance filiale de la part de Henri II. Commis, en 1557, pour tenir les Etats de Bretagne, il fit son entrée au Parlement de Rennes *l'épée au côté*, en vertu d'une Ordonnance du Roi, qui avoit réglé qu'en son absence les Ducs & Pairs, les Princes du Sang & les autres Princes, le Connétable & les Maréchaux, jouiroient de cette prérogative ; & mourut le 29 Décembre 1559. Il avoit épousé, 1°. le 23 Mars 1536, *Catherine de Silly*, Dame de la Roche-Guyon, Comtesse de Rochefort, fille de *Charles de Silly*, Seigneur de la Roche-Guyon, Comte de Rochefort, & de *Philippe de Sarrebruche*, Dame de Louvois ; & 2°. Renée de Rohan, fille de Louis, V. du nom, Seigneur de Guémené, & de *Marguerite de Laval*. Etant devenue veuve, elle se remaria à *René de Laval*, Seigneur de Loué. Du premier lit vinrent : — 1. Léonore, Dame du Verger, mariée, avant le 22 Juillet 1561, à Louis de Rohan, VI. du nom, Seigneur de Guémené, Comte de Montbazon, Baron de la Haye & de Marigny en Touraine, Chevalier de l'Ordre du Roi. Ce fut en sa faveur que la Baronnie de *Sainte-Maure* & la Châtellenie de *Nouastre* furent érigées en *Comté* ; — 2. Jacqueline, Dame de Gié, mariée à *François de Balzac*, Seigneur d'Entragues, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Guillaume de Balzac*, Seigneur d'Entragues, & de *Louise d'Humieres* ; — 3. & Françoise, dite Diane de Rohan, Dame de Gilbourg, mariée, le 3 Février 1564, à *François de la Tour-Landry*, Comte de Châteauroux, Seigneur de Bourmont, Clervaux, &c. fils de *Jean de la Tour-Landry*, & d'*Anne Chabot*. Elle mourut à Paris le 20 Avril 1585, & fut inhumée dans l'Eglise des Grands-Augustins.

Branche de Rohan-Gié, avec le titre de Vicomtes & Ducs de Rohan.

XVI. Pierre de Rohan, II. du nom, Seigneur de Frontenay, de la Marche & de Gié, Vicomte de Carentan, troisieme fils de Pierre de Rohan I, Seigneur de Gié, Maréchal de France, & de *Françoise de Penhoët*, sa premiere femme, fut tué à la bataille de Pavie en 1524. Il avoit épousé, le 27 Septembre 1515, Anne de Rohan, sœur & héritiere de Jacques, mort sans postérité, & de Claude, Evêque de Quimper, Vicomte de Rohan au décès de ses aînés. Anne, après la mort de son mari, prit la qualité de *Vicomtesse* de Rohan, titre qui passa à ses enfans ; le mari n'ayant porté que celui de *Baron de Frontenay*. Par cette alliance il réunit la branche du cadet avec celle de l'aîné. Il laissa de son mariage : — René, qui suit ; — & Claude, qui étoit, en 1529, avec son frere aîné, sous la tutelle honoraire de Marguerite de France, Reine de Navarre, sœur du Roi François I.

XVII. René, I. du nom, Vicomte de Rohan, Prince de Léon, Comte de Porhoët, Seigneur de Beaurevoir & de Garnache, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 lances de ses Ordonnances, fut du nombre des Princes qui accompagnerent Henri II, en 1548, lorsqu'il fit son entrée à Paris ; se distingua à Metz, assiégé par l'Empereur Charles-Quint, avec une armée de 100 mille hommes, périt, à la fleur de son âge & fort regretté, dans une rencontre, imprudemment engagée par le Duc *d'Aumale*, contre l'armée, bien supérieure,

d'*Albert de Brandebourg*, le 20 Octobre 1552. Il avoit épousé, par contrat du 16 Août 1534, Isabeau d'Albret, seconde fille de Jean d'Albret, Roi de Navarre, & grand'tante du Roi Henri IV. De cette alliance naquirent :

1. Henri, I. du nom, Vicomte de Rohan, premier Prince du Sang de Navarre, Prince de Léon, Comte de Porhoët, né en 1535, tenu sur les Fonts de batême par Henri, Roi de Navarre, son oncle, & émancipé en 1552. Il fut mis sous la curatelle honoraire de ce Monarque & du Cardinal *de Lorraine*; entra dans les projets formés, en 1559, pour ôter le Gouvernement à Catherine de Médicis & aux *Guise*. Après la mort de Henri, Roi de Navarre, Jeanne, fille & héritiere de ce Monarque, attira le Vicomte en Béarn, lui donna pour curateur Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme, son mari, & le fit renoncer à la Communion romaine. Il se retira en Bretagne en 1561, & fit prêcher le Calvinisme dans son Château de Pontivy. Cependant des attaques fréquentes de goutte & de gravelle ne lui permettant pas de prendre part aux troubles qui agiterent alors la France, il vécut dans le repos & dans la soumission aux Edits de nos Rois. Charles IX, par Lettres du 17 Juin 1569, le prit sous sa protection, & lui accorda une sauve-garde pour toutes ses Terres. Il mourut en son Château de Blein, le 25 Juin 1575, & avoit épousé, le 15 Février 1566, *Françoise de Tournemine*, fille de *René de Tournemine*, Seigneur de la Hunaudaye, & de *Françoise de Hingant*, Dame du Hac, de Cicé & de Bintin. Elle abjura l'hérésie de Calvin en 1585, & mourut au Château de Josselin, qu'elle avoit eu en douaire. De son mariage elle eut deux filles : — l'aînée, Judith de Rohan, morte peu après son pere ; — & la cadette, décédée plus jeune.

2. Jean, Seigneur de Frontenay, mort sans postérité de *Diane de Barbançon-Cany*, fille de *Michel de Barbançon*, Seigneur de Cany, & de *Peronne de Pisseleu* ; —— 3. René, qui suit ; — 4. Louis, Seigneur de Gié, mort sans alliance ; — 5. & Françoise, mariée à *Jacques de Savoie*, Duc de Nemours ; mais ce mariage fut cassé.

XVIII. René, II. du nom, Vicomte de Rohan, après Henri I, son aîné, troisieme fils de René I, & d'Isabeau d'Albret, premier Prince du Sang de Navarre, Comte de Porhoët, &c. recueillit la succession de tous ses freres, morts sans postérité ; fut déclaré, par la Reine de Navarre, Lieutenant-Général dans tous les pays de son obéissance, jusqu'à la majorité de Henri IV, qui ensuite lui confirma les mêmes titres & les mêmes honneurs, par Lettres données à Coutras le 1 Janvier 1581. Ce Prince lui fit don, l'année suivante, de la Seigneurie de Montpaon, pour supplément du partage dû à Isabeau d'Albret, sa mere. René fit, comme son pere, profession du Calvinisme, fut dans toutes les guerres de Religion de son tems, comme l'ame du parti ; & mourut à la Rochelle en 1586, âgé de 36 ans. Il avoit épousé, le 10 Septembre 1575, *Catherine de Parthenay*, Dame de Soubise, de Monchamp & du Parc, née au Parc en Poitou le 22 Mars 1554, veuve de *Charles du Quellenec*, Baron du Pont & de Rostrenen, massacré à la Saint-Barthelemi en 1572, fille unique & héritiere de *Jean l'Archevêque*, Seigneur de Soubise, mort le 1 Septembre 1566, & d'*Antoinette Bouchard-d'Aubeterre*. Elle mourut au Parc le 26 Octobre 1631, ayant eu de son mariage : —— 1. Henri, qui suit ; — 2. René, né en 1581, mort au berceau ; — 3. Benjamin, Seigneur de Soubise, né en 1585, qui embrassa le parti des Huguenots ; rendit la ville de Saint-Jean d'Angely, par capitulation, le 23 Juin 1621, après s'être engagé, avec la garnison, à ne jamais porter les armes, sous quelque prétexte que ce fût, contre le Roi ; engagement qu'il ne tint pas, puisqu'il s'empara, peu après, de Royan, des Isles d'Oleron, des Sables & de l'Isle de Riez, d'où il fut chassé le 6 Avril 1622. Il ramena à la Rochelle 400 hommes, de 7700 qu'il avoit, le 8 Janvier 1625 ; ensuite se saisit du Port de Blavet ou Port-Louis ; s'empara de six gros Vaisseaux & de quelques autres Bâtimens, dont il fut désavoué par les Rochelois & les Députés généraux des Calvinistes ; alla faire ensuite une descente sur les Côtes de Medoc & d'Olonne, où il fut battu par les Maréchaux *de Praslin* & *de Thoiras*, après quoi il

rassembla 1500 hommes & se saisit des Isles d'Oleron; attaqua la flotte Hollandoise, & fut obligé de regagner l'Isle de Ré : sa Flotte fut encore défaite, le 15 Septembre 1625, par le Duc *de Montmorency*, & ayant été chassé de l'Isle de Ré, il gagna l'Isle d'Oleron, dans laquelle il avoit mis 500 hommes, & se retira en Angleterre. Le Roi ayant accordé la paix aux habitans de la Rochelle & aux Calvinistes, le 5 Février 1626, Benjamin de Rohan obtint l'érection de sa baronnie de *Frontenay* en *Duché-Pairie*, par Lettres données à Nantes au mois de Juillet de la même année, qui ne furent point enregistrées. Il reprit encore les armes en faveur des Huguenots rébelles; cependant le Roi confirma la grace qu'il avoit accordée à son frere & à lui, par Edit du mois de Juillet 1629. Il mourut à Londres le 9 Octobre 1642, sans avoir été marié, & comme il étoit allié à la Couronne d'Angleterre, le Roi lui fit faire de magnifiques funérailles, & ordonna que son corps fut inhumé dans la Chapelle royale de Westminster. Voyez son article plus détaillé dans *Moréri*; —— 4. Henriette, née en Mars 1577, morte en Août 1624, sans alliance; — 5. Catherine, premiere femme, en 1603, de *Jean de Baviere*, II. du nom, Duc de Deux-Ponts, Comte Palatin du Rhin, mort le 30 Juillet 1635, fils de *Jean de Baviere*, I. du nom, Duc de Deux-Ponts, & de *Madelene de Cleves*. Elle décéda le 10 Mai 1607. C'est elle qui répondit à Henri IV qu'*elle étoit trop pauvre pour être sa femme, & de trop bonne Maison pour être sa Maîtresse*; — 6. & Anne, morte à Paris, sans alliance, le 20 Septembre 1646.

XIX. Henri, II. du nom, premier Duc de Rohan, Prince de Léon, Comte de Porhoët, Seigneur de Blein, né le 21 Août 1579 avec un esprit porté aux grandes choses, fit sa premiere campagne au siége d'Amiens en 1597, prit ensuite le parti de voyager en Allemagne, en Italie, en Hollande, en Angleterre, où il fut très-considéré de la Reine Elisabeth, en Ecosse, où le Roi Jacques le traita comme un *Prince de son Sang*, & le fit parrein de son fils, depuis Roi de la Grande-Bretagne sous le nom de Charles I; fut fait Pair de France par Lettres du Roi Henri IV, données à Fontainebleau en Avril 1603, & reçu au Parlement de Paris le 7 Août suivant. Ce Prince le regardant comme héritier du Royaume de Navarre, s'il venoit lui-même à mourir sans postérité, voulut le marier avec la fille du Roi de Suede : cette alliance n'ayant point eu lieu, il lui fit épouser, par contrat du 7 Février 1605, *Marguerite de Bethune*, fille aînée de *Maximilien de Bethune*, I. du nom, Duc de Sully, Pair, Maréchal & Grand-Maître de l'Artillerie de France, & de *Rachel de Cochefilet*. La même année il fut fait Colonel-Général des Suisses & des Grisons; servit à la tête de ce Corps au siége de Juliers en 1610, & commanda l'armée entiere en l'absence du Maréchal *de la Châtre*. Mécontent de la Cour, qui lui refusa ses Provisions pour le Gouvernement de Poitou, dont le Duc *de Sully* s'étoit démis en sa faveur en 1615, il négocia un traité d'union entre les Réformés & le Prince *de Condé*. La Reine-Mere, dans la suite, lui fit expédier ses Provisions pour ce Gouvernement, & Henri de Rohan lui promit une fidélité inviolable, excepté dans les affaires de sa Religion : il lui tint parole, même dans la désertion qu'elle éprouva de la part des Courtisans après l'assassinat du Maréchal *d'Ancre*. Déclaré, en 1621, Généralissime de tous les Réformés de France, & criminel de lèze-majesté le 27 Décembre 1622, le Parlement de Toulouse eut ordre, en 1627, de lui faire son procès, malgré les priviléges de la Pairie, & il fut condamné, par ce Tribunal, à être tiré à quatre chevaux, déchu de la noblesse, accordée à ceux qui l'assassineroient, & sa tête mise à cinquante mille écus. Le 3 Mai 1629, il fit avec le Roi d'Espagne un traité d'alliance qui n'eut point son exécution; conclut un traité de paix avec Louis XIII le 27 Juin suivant; se retira à Venise, où il écrivit ses *Mémoires*; fut choisi, en 1630, par les Vénitiens pour commander leurs troupes; mais la paix conclue à Quieraisque, le 6 Avril 1631, le rendant inutile aux Vénitiens qui lui conserverent des pensions considérables qu'ils lui avoient accordées, il passa à Padoue, où il composa *le Parfait Capitaine*, & un *Traité de la corruption de la Milice ancienne, & des moyens de la rétablir*; reçut, la même année, une Lettre du

Roi qui le prioit de se rendre chez les Grisons, ses alliés, pour les garantir de l'oppression dont ils étoient menacés de la part de l'Empereur & du Roi d'Espagne; se rendit à Coire, où il fut déclaré Général des Grisons par les trois Ligues, & eut le commandement de toutes les troupes à la solde du Roi : sa présence déconcerta les projets de l'AUTRICHE. Les Suisses étant divisés entr'eux, il reçut ordre de passer chez eux en qualité d'Ambassadeur extraordinaire, & on lui rendit de grands honneurs à Baden le 1 Juin 1632. Etant à Zurich, il fit dresser une Carte de toute la Suisse, du pays des Grisons & de la Valteline, & composa son *Traité du Gouvernement des 13 Cantons.* Le 2 Juillet 1633, rétabli Général des Grisons, ensuite nommé Ambassadeur en Suisse, il engagea les Suédois à lever le siége de Constance. Appellé en France en 1634, où l'on cherchoit un prétexte pour se déclarer ouvertement contre la Maison d'AUTRICHE, avec le dessein de s'emparer de la Valteline, il fut nommé Commandant d'une armée que le Roi avoit en Lorraine, & chargé de se saisir de la Valteline avant l'arrivée des Espagnols. Par quatre combats généraux, il rendit inutiles tous les efforts de l'Empereur & du Roi d'Espagne; fit, en 1636, une diversion du côté du lac de Côme, où il prit les vaisseaux que les ennemis avoient sur ce lac. Mais attaqué, le 10 Août de la même année, d'une léthargie qui le mit hors d'état de donner aucun ordre, les Grisons, mécontens de la France, & révoltés, prirent les armes le 18 Mars 1637, & envoyerent un détachement pour se saisir du Duc DE ROHAN, qui se jetta dans le fort du Rhin, où il avoit un Régiment de 800 Suisses. Dans l'impossibilité de résister, le Duc retourna à Coire, y demeura en ôtage chez les Grisons, qui refuserent de le livrer aux Espagnols, & s'engagerent seulement à le tenir prisonnier, en attendant des nouvelles de la Cour de France, qui garda le silence. Les Chefs de la Nation le conduisirent avec honneur jusqu'aux frontieres du pays : il traversa la Suisse, le pays de Gex, & remit son armée entre les mains du Comte *de Guébriant* pour se retirer à Genève. Le Roi voulut qu'il passât en Bourgogne avec une partie de ses troupes; mais instruit du dessein qu'on avoit de l'arrêter, il demanda permission de rester encore quelque tems à Genève pour sa santé. Là il reçut ordre de repasser à Venise, & s'embarqua sur le lac pour éviter les terres de France. Arrivé à Lentzbourg dans le Canton de Berne, il vit le Duc *de Veimar*, qui faisoit le siége de Rhinfeld. L'armée impériale, commandée par *Jean de Vert* & *Savelli*, s'approchant pour le faire lever, il y eut une action très-sanglante, où le Duc DE ROHAN, qui avoit voulu combattre sous les ordres du Duc *de Veimar*, reçut des blessures dont il mourut, le 13 Avril 1638, dans l'Abbaye de Kunigsfeld au Canton de Berne, avec la réputation du plus grand Capitaine de son siécle. Il fut enterré à Genève dans le Temple de Saint-Pierre, où il est révéré par les Réformés comme le héros de leur Religion. Il eut de *Marguerite de Bethune*, morte à Paris le 21 Octobre 1660, neuf enfans, qui moururent tous en bas-âge, à la réserve de MARGUERITE, son unique héritiere.

En lui finit la branche des ROHAN-GIÉ, *Vicomtes & Ducs de Rohan.* MARGUERITE, après avoir refusé le Duc *de Veimar*, de la Maison *de Saxe*, le Duc *de Nemours*, fils aîné de la Maison *de Savoie*, & *Robert*, fils puîné de l'Electeur Palatin, ~~qui parvint depuis à la Couronne de Bohême~~, épousa, par contrat, dont les articles furent arrêtés le 15 Juin 1645, *Henri Chabot*, Marquis de Sainte-Aulaye, &c. qui, par cette alliance, eut pour lui & pour ses enfans mâles le titre de *Duc de Rohan* & Pair de France. Voyez en son lieu l'article CHABOT.

Seigneurs du GUÉ-DE-L'ISLE & du POULDUC, sortis des premiers Vicomtes de ROHAN, selon MORÉRI.

X. EON DE ROHAN, sixieme fils d'ALAIN VI, Vicomte DE ROHAN, & de *Thomasse de la Roche-Bernard*, sa seconde femme, fit bâtir le Château du Gué-de-l'Isle, situé dans la Paroisse de Saint-Etienne de Plumieu, Evêché de Saint-Brieux,

Brieux, & fut partagé par Olivier, Vicomte de Rohan, son frere, de 300 liv. de rente le Mercredi avant la Toussaint 1311. Cet acte est scellé de trois sceaux; le premier, chargé d'un *échiqueté au canton d'hermines;* le deuxieme, avec des *macles*, qui est celui d'Olivier de Rohan; le troisieme, celui d'Eon, avec les *macles & une bande.* Il y a un autre acte de partage entre le même Olivier & Eon, son frere, du Samedi avant la Purification de la Vierge 1317; & un troisieme, du Mercredi avant la Saint-Luc 1319. Sa femme fut *Aliette*, Dame *du Gué-de-l'Isle*, laquelle eut son douaire assigné sur les 300 liv. de rente que son mari avoit eues en partage. Leurs enfans furent : — Olivier, qui suit; — & Richarde, femme d'*Eon*, Seigneur de *Tréal* & du Goray, fils de *Gilles*, Seigneur *de Tréal.*

XI. Olivier de Rohan, Seigneur du Gué-de-l'Isle, Chevalier, transigea, en 1347, avec Alain VII, Vicomte de Rohan, son cousin; partagea, en 1399, avec *Jean d'Avaugour*, second mari d'*Isabeau du Marchaix*, sœur utérine de *Havisette*, sa femme, & vivoit encore en 1402. Il avoit épousé 1°. *Alaine de Bordevenou*, dont il n'eut qu'une fille, Catherine de Rohan, femme d'*Alain du Thou;* & 2°. *Havisette*, Dame *de la Châtaigneraye*, fille de *Raoul*, Seigneur *de la Châtaigneraye*, & de *Margilie Budes*, Dame d'Uzel. De ce mariage naquirent : — 1. Alain, nommé entre les Gendarmes de *Richard de Bretagne*, & mort sans alliance; — 2. Silvestre, Chanoine de Saint-Brieux en 1435; — 3. Olivier, qui suit; — 4. Isabeau, femme d'*Alain de Beaumont*, Chevalier, morte en 1434; — 5. & Jeanne de Rohan, veuve, en 1428, de *Jean*, Seigneur *du Cambout* & du Vau-Riou, fils d'*Alain*, Seigneur *du Cambout*, & de *Jeanne de Tournemine*, sa premiere femme.

XII. Olivier de Rohan, II. du nom, Seigneur du Gué-de-l'Isle, de la Châtaigneraye & du Pornic, premier Ecuyer du Duc *Jean VI de Bretagne*, mourut au mois de Novembre 1463, & avoit épousé *Marie de Rostrenen*, fille de *Pierre*, Seigneur *de Rostrenen*, & de *Marguerite Mauny*, dont : — 1. Olivier, Seigneur du Gué-de-l'Isle, mort sans enfans; — 2. Jean, qui suit; — 3. Catherine, mariée à *Georges Chesnel*, Chevalier, Seigneur de la Ballue; — 4. Marie, femme, en 1450, de *Caro*, Seigneur *de Bodegat.* Elle plaidoit pour son partage en 1480; — 5. Yolande, mariée, par contrat du 10 Octobre 1463, à *Guillaume le Sénéchal*, Seigneur de Kercado, mort, en 1505, laissant pour fils *Jean le Sénéchal*, duquel sont descendus les Marquis *de Kercado;* — 6. Jeanne, partagée en 1479, mariée à *Jean de la Touche - Limousiniere*, fils de *François*, Seigneur *de la Touche;* — 7. & Jeanne, dite *la Jeune*, mariée à *Jean de Ramé*, Seigneur de Vigneu, &c. qui testa le 1 Décembre 1499.

XIII. Jean de Rohan, Chevalier, Seigneur du Gué-de-l'Isle, de la Châtaigneraye, du Pornic & du Hanlix, Ecuyer & Chambellan des Ducs *Pierre II* & *Artur III*, Grand Fauconnier de Bretagne, Capitaine de Concarneau, rendit aveu, en 1478, à Catherine de Rohan, Dame d'Albret, Vicomtesse de Tartas; fut, en 1483, curateur de *Jean le Sénéchal*, Seigneur de Kercado, & mourut en 1493, laissant de *Gillette de Rochefort*, son épouse, Dame du Hanlix & de Procop, fille unique de *Guillaume de Rochefort*, & de *Jeanne de Béac* : — François, qui suit; — & Jean, rapporté après la postérité de son aîné.

XIV. François de Rohan, Seigneur du Gué-de-l'Isle, de la Châtaigneraye, du Hanlix, &c. Maître-d'Hôtel de la Reine Anne de Bretagne, épousa 1°. *Jacquette*, Dame *de Peillac* & de Periac, fille de *Jean*, Seigneur *de Peillac*, & de *Jeanne de Tréal*; & 2°. *Adelise du Juch*, fille d'honneur de la Reine Anne, qui assista à son contrat de mariage le 1 Décembre 1503. Elle étoit fille de *Jean*, Seigneur *du Juch* & du Mur, Chevalier, & de *Louise le Baillif*, Dame de Kersimond. Du premier lit vinrent : — 1. Jean, Seigneur du Gué-de-l'Isle, mineur en 1501, sous la tutelle de *Jean*, Sire *de Rieux*, Maréchal de Bretagne, qui partagea avec Vincente de Rohan, sa sœur, en 1504, & mourut sans enfans; — 2. Cyprienne, Dame du Gué-de-l'Isle, de la Châtaigneraye, du Hanlix, de Peillac & de Trégalet. Après la mort de son frere, elle épousa *Fran-*

çois, Seigneur *de la Feillée* & de Langerseau, Vicomte de Plehedel, fils de *Silvestre de la Feillée*, & d'*Anne du Perrier*. Il mourut le 17 Mars 1538, & elle en 1554; — 3. & VINCENTE, femme de *Maurice de Plusquellec*, Seigneur de Bruillac, fils de *Jean*, & d'*Aliette de Penmarch*, auquel elle porta en dot la Terre de Peillac, par transaction passée avec JEAN DE ROHAN, Seigneur de Tregalet, le 1 Juillet 1504.

XIV. JEAN DE ROHAN, II. du nom, fils puîné de JEAN, & de *Gillette de Rochefort*, Seigneur de Trégalet, du Hanlix & de Pencher, Lieutenant d'une Compagnie de 50 hommes d'armes sous le Maréchal *de Rieux*, & Capitaine de Dinan, mort en 1517, avoit épousé 1°. *Guillemette Malor*, fille de *Thibaut*, Seigneur de Marsein, & de *Perrine de Cleuz*, sœur & héritiere de *Pierre Maler*, Chevalier, Seigneur de Marsein; & 2°. *Françoise Laurens*, avec laquelle il dissipa la plupart de ses biens, veuve de Messire *Yves Loret*, Seigneur du Poulduc, & fille d'*Olivier Laurens*, Seigneur de Launay, & de *Jeanne Thomelin*. Du premier lit vint: — 1. GILLETTE DE ROHAN, Dame de Marsein, mariée, en 1511, à *Marc de Carné*, Seigneur de Cohiniac, Cremeur, &c. Ecuyer-Tranchant de la Reine CLAUDE, Gouverneur de Guerrande & de Brest, Vice-Amiral & Grand-Maître des Eaux & Forêts de Bretagne; & du second lit il eut: — 2. TRISTAN, qui suit; — 3. PONCEAU, allié, en 1514, à *Madelene Boissot*; — 4. JEANNE, femme, en 1526, de *Pierre Ermat*, Seigneur de Coetlo; — 5. & SULPICE, morte sans alliance.

XV. TRISTAN DE ROHAN, Seigneur du Poulduc, de Trégalet & du Hanlix, resta sans biens par la dissipation de ses pere & mere, & prenoit, en 1543, la qualité de Seigneur du Poulduc. Il épousa *Alix de Bréhant*, fille de *François*, Seigneur de Gleseuvet, dont: — 1 & 2. JEAN & YVES, morts sans alliance; — 3. LOUIS, qui suit; — 4, 5, 6 & 7. ISABEAU, FRANÇOISE, CATHERINE & JEANNE, mortes sans avoir été mariées.

XVI. LOUIS DE ROHAN, Seigneur du Poulduc & du Hanlix, épousa, par contrat du 27 Décembre 1577, *Michelle de l'Hôpital*, fille de *Gilles*, Seigneur de la Rouardaye & de Bellair, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine des Gentilshommes de l'Evêché de Nantes, & de *Jeanne Cadio*. Il mourut en 1584, & laissa deux enfans, sçavoir: — JÉRÔME, qui suit; — & SAMSONNE, mariée à *François Josset*, Seigneur de Kerfredoux.

XVII. JÉRÔME DE ROHAN, Seigneur du Poulduc & de Bellair, épousa, par contrat du 9 Décembre 1610, *Julienne le Métayer*, dont: — ISAAC, qui suit; & ANNE, mariée, en 1638, à *Jean de Coetlagat*, Seigneur de Clégrio.

XVIII. ISAAC DE ROHAN, Seigneur du Poulduc, fut déclaré *Noble d'ancienne extraction*, & maintenu, avec ses deux fils, dans la qualité de *Chevalier*, par Jugement des Commissaires pour la réformation de la Noblesse de Bretagne, le 29 Janvier 1669. Il avoit épousé, par contrat du 1 Juin 1638, *Aliénor de Kerpoisson*, fille de *Jean*, Seigneur *de Kerpoisson*, & de *Jeanne de Kercabus*, de laquelle il eut: — 1. JEAN-BATISTE, qui suit; — 2. JEAN, Chevalier, mort sans enfans de *Marie de Trelle*, veuve de *Pierre Martin*, Seigneur de Château-lon; — 3. & ANNE, femme de *François Broel*, Seigneur de Lanigry.

XIX. JEAN-BATISTE DE ROHAN, Chevalier, Seigneur du Poulduc, Capitaine d'une Compagnie de l'Arriere-ban de Nantes, épousa, le 9 Août 1690, *Pélagie Martin*, Dame de Châteaulon, fille de *Pierre Martin*, & de *Marie de Trelle*, dont: — 1. JEAN-BATISTE, qui suit; — 2. JEAN-LOUIS, Colonel de Cavalerie, & Exempt des Gardes-du-Corps du Roi d'Espagne; — 3. & PUDENTIANE, morte sans alliance.

XX. JEAN-BATISTE DE ROHAN, II. du nom, Comte du Poulduc, Seigneur du Hanlix, de Kerballot, &c. Exempt des Gardes-du-Corps du Roi Catholique, & Brigadier de ses Armées, a épousé, en 1723, *Marie-Louise de Veltoven*, fille de *Guillaume de Veltoven*, Colonel de Dragons, tué à la bataille de Villa-Viciosa en 1710, & de *Louise Caucabane*. De ce mariage sont issus: — 1. MARIE-DES NEIGES-JEAN-EMMANUEL, né le 19 Avril 1725, reçu Chevalier de Malte le 13 Mai 1752, Commandeur de Metz en 1756, & de la Feuille en

1772, puis Grand'Croix, & enfin élu Grand-Maître de cet Ordre le 9 Novembre 1775; — 2. BONNAVENTURE-FRANÇOIS-ANTOINE; — 3. CYRIAQUE, qui étudioit, en 1748, au Collége des Jésuites à la Fléche; — 4. JEAN-LÉONARD-GABRIEL-RAIMOND, qui étudioit aussi, dans le même tems, à la Fléche; — 5. & MARIE-PÉLAGIE-LOUISE-GABRIELLE-RITTE, née le 4 Janvier 1724, mariée, en 1737, au Comte *de Groesquer*, Gentilhomme Breton.

Ce que nous venons de dire de cette branche est extrait de *Moréri*. Elle a été autrefois très-distinguée à la Cour d'Espagne, & elle ne subsiste aujourd'hui que dans la personne du Grand-Maître de Malte actuel (1777). Ces Seigneurs DU POULDUC portent : DE ROHAN, c'est-à-dire *de gueules, à neuf macles d'or, 3, 3 & 3 avec une bande.*

Seigneurs de MONTAUBAN.

AVERTISSEMENT.

La plupart des Historiens mettent les MONTAUBAN *au nombre des Seigneurs issus de la Maison de* ROHAN; *mais il n'a paru jusqu'à présent aucune preuve positive de cette descendance. Les titres de cette ancienne & illustre Maison ayant été brûlés par les troupes de* CHARLES VIII *en* 1487, *on n'a pu donner que des conjectures sur sa véritable origine. Nous suivrons ici, sans rien garantir, le sentiment de ceux qui la font descendre de* JOSSELIN DE ROHAN, *mort en* 1251, *troisieme fils d'*ALAIN III, *Vicomte* DE ROHAN. *Peut-être néanmoins que le mariage contracté, en troisiemes noces, par Mahaut, veuve de* JOSSELIN, *avec Alain de Montauban, a donné lieu de croire que les Seigneurs de ce nom descendoient des* ROHAN *en ligne masculine.*

VII. JOSSELIN DE ROHAN, Seigneur de Montauban, fils d'ALAIN III, Vicomte DE ROHAN, & de *Françoise*, sa seconde femme, mourut le 28 Septembre 1251. Il avoit épousé *Mabile de Montfort* en Bretagne, fille de *Guillaume*, mort en 1229, & de *Nina*, sa femme, qu'on croit de la Maison de *Rostrenen*. Elle se remaria à *Jesselin de la Roche-Bernard*, & mourut le 10 Avril 1265. De son premier lit elle eut : — 1. OLIVIER, qui suit; — 2. ALAIN, Chevalier, vivant en 1264; — 3. & JOSSELIN, Evêque de Rennes, mort le dernier jour de Novembre 1234, enterré dans le Chapitre de l'Abbaye de Saint-Jacques de Montfort. Il peut avoir été l'aîné de ses freres. MM. *de Sainte-Marthe* le disent fils d'ALAIN, Baron DE MONTAUBAN.

VIII. OLIVIER, Sire DE MONTAUBAN, I. du nom, vivoit en 1248. On croit qu'il épousa *Jeanne de Fougeres*, sœur de *Raoul*, & fille de *Geoffroi de Fougeres*, & de *Mahaut de Porhoët*, au nom de laquelle il transigea avec *Raoul*, Seigneur de Fougeres. De ce mariage vint :

IX. PHILIPPE, Sire DE MONTAUBAN, mentionné dans deux titres de l'Abbaye de Saint-Meen de Gael, de l'an 1258, avec ses trois fils, sçavoir : — OLIVIER, qui suit; — GUILLAUME & RENAUD.

X. OLIVIER, Sire DE MONTAUBAN, II. du nom, vivoit en 1275, & eut pour enfans : — ALAIN, qui suit; — & ANNE, mentionnée avec son frere dans un acte de 1287.

XI. ALAIN, Sire DE MONTAUBAN, I. du nom, rappellé dans deux titres de l'Abbaye de Saint-Meen de Gael, ès années 1282 & 1285, transigea, étant à Ploermel, le Lundi après l'Ascension 1285, avec *Raoul*, Sire *de Montfort* & de Gael, sur des biens que *Guillaume*, Seigneur *de Loheac*, lui avoit donnés. Ses enfans furent : — OLIVIER, qui suit; — & ALIETTE, nommée dans l'acte de 1287.

XII. OLIVIER, Sire DE MONTAUBAN, III. du nom, Chevalier, plaidoit contre l'Evêque de Saint-Malo en 1325, contre le Prieur de Brangolin en 1331, & contre *Pierre de Tournemine* en 1336. Il vivoit encore en 1338, & eut pour enfans : — 1. JEAN, Sire DE MONTAUBAN, qui suivit le parti de *Charles de Blois*; & accusé d'intelligence avec les Anglois, le Roi PHILIPPE DE VALOIS le fit arrêter à Angers au mois d'Octobre 1343. Ayant ensuite été conduit à

Paris, il y eut la tête tranchée, la veille de Saint-André, avec plusieurs autres Seigneurs Bretons, accusés du même crime; — 2. Alain, qui continua la postérité, rapporté ci-après; — 3. & Renaud, dont nous allons parler.

Renaud de Montauban épousa *Amicie du Breil*, Dame du Bois-de-la-Roche & de Vauvert, fille de *Guillaume du Breil*, & de *Denise d'Anast*, dont: — 1. Jean de Montauban, Seigneur du Bois-de-la-Roche, qui tint le parti de *Charles de Blois*, avec ses freres, & mourut sans enfans; — 2. Renaud, Seigneur du Bois-de-la-Roche après son aîné, Chevalier de grande valeur, Capitaine de Ploermel, où il fut établi le 13 Mai 1373. Il défit, près de cette place, les Anglois, qui tenoient le parti du Comte *de Montfort*; eut l'administration de la personne & des biens d'Olivier, Sire de Montauban, son neveu; testa au mois d'Août 1386; & mourut, la même année, sans enfans de son épouse *Jeanne de Montfort*, fille de *Raoul*, VI. du nom, Seigneur *de Montfort* en Bretagne, & d'*Aliénor d'Ancenis*; — 3. Guillaume, un des 30 Chevaliers Bretons qui combattirent, pour le parti de *Charles de Blois*, contre 30 Anglois; — 4. Olivier, qui s'attacha aussi au parti de *Charles de Blois*, & mourut sans alliance; — 5. Jeanne, héritiere des biens de sa branche, mariée, par contrat de l'an 1335, à *Geoffroi de la Planche*, dit *de Saint-Denoval*, Seigneur de la Planche, ayeul de *Marie de la Planche*, femme de Robert de Montauban, tige de la branche des Seigneurs du Bois-de-la-Roche; — 6. Marguerite, mariée à *Pierre*, Sire *de Bleheben*; — 7. Catherine, mariée, le 30 Mars 1336, à *Jean*, Seigneur *de Tracesson*; — 8 & 9. Isabelle & Amicie, mortes sans alliance.

XIII. Alain, Sire de Montauban, II. du nom, succéda à son frere Jean en 1344, suivit le parti de *Charles de Blois*, mourut en 1359, & fut inhumé dans l'Eglise des Freres Prêcheurs de Dinan, en la Chapelle dite *de Montauban*. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré: — Olivier, qui suit; — & Jeanne, mariée à *Gui de Laval*, Seigneur de Pacy, fils de *Jean de Laval*, Seigneur de Pacy, & d'*Aliénor le Bigot*, sa seconde femme. Elle étoit veuve en 1396, qu'elle eut la tutelle de ses enfans.

XIV. Olivier, IV. du nom, Sire de Montauban, Seigneur de Romilly & de Marigny en Normandie, servit le Roi Charles V dans cette Province, en qualité de Chevalier-Banneret, avec 3 Chevaliers & 37 Ecuyers, en 1377 & 1378, & mourut en 1388. Il avoit épousé *Jeanne de Malesmains*, fille de *Gilbert*, Seigneur de Sacé, & de *Tiphaine de Courcy*. Elle lui avoit apporté en dot les Terres de Romilly, de Marigny, de Grenonville, Queneville & du Crespon en Normandie, & décéda vers l'an 1383. Leurs enfans furent: — 1. Olivier, qui suit; — 2. Renaud, mort avant sa mere; — 3. Guillaume, qui eut en partage la Terre du Crespon, & mourut sans avoir été marié; — 4. Amauri, mort aussi sans alliance; — 5. Jean, mort du vivant de sa mere; — 6. Jeanne, mariée à *Jean*, Seigneur *de la Teillaye*, Chevalier, dont elle étoit veuve le 27 Mai 1388, qu'Olivier de Montauban, son frere, lui transporta les Seigneuries de Brisoettes, au Comté du Perche, de la Behardiere & de la Ferté, en présence de *Mahaut d'Aubigné*, sa femme, laquelle donna aussi à Jeanne de Montauban tout ce qu'elle avoit en la Seigneurie d'Aubigné, dépendant du Seigneur *de Châtillon*, en Vendelais, & ce qui lui appartenoit en la Terre de Fougeres & dans le Duché d'Anjou; — 7. & Julienne, Dame de Medrignac, mariée à *Jean du Châtellier*, Chevalier, Vicomte de Pommerith, lequel plaidoit, en 1402, contre Guillaume, Sire de Montauban, son neveu.

XV. Olivier, V. du nom, Sire de Montauban, Romilly, Marigny, Grenonville & Queneville, confirma, à la sollicitation de sa femme, le don fait par *Guillaume d'Aubigné*, son beau-pere, de la ville Alent à l'Abbaye de la Vieuville, par Lettres scellées de son sceau, le 22 Février 1375; & retira, l'année suivante, la Seigneurie du Crespon, que *Bernard de la Ferté*, co-héritier de la Dame *de Chourses*, avoit aliénée; obtint délai, le 17 Novembre 1386, de faire la foi & hommage des Terres qu'il avoit au Bailliage du Côtentin, qui lui étoient échues par le décès de sa mere; & mourut peu après. Il avoit épousé *Mahaut d'Aubigné*, Dame de Landal, fille de *Guillaume*, Seigneur de Landal,

& de *Philippe*, son épouse. De ce mariage vinrent : — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. BERTRAND, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Dauphin, Duc de Guienne. Il fut présent, en 1411, au contrat de mariage de GUILLAUME, son frere aîné, avec *Bonne Visconti;* fut établi au Gouvernement de la Prévôté de Paris, avec *Tannegui du Chastel*, au mois d'Août 1413; reçut plusieurs gratifications du Duc *de Guienne* en 1415; & mourut la même année à la bataille d'Azincourt; — 3. ROBERT, auteur de la branche des Seigneurs du Bois-de-la-Roche, rapportée ci-après; — 4. RENAUD, Seigneur du Crespon & de Marigny, qu'il eut en partage, & dont il fit hommage le 14 Octobre 1394; — 5. JEAN, premier Echanson du Dauphin, Duc de Guienne, qui le gratifia, en 1415, d'une somme, pour être plus honnêtement à son service, & se mettre en équipage contre les Anglois; — 6. ISABELLE, *aliàs* JEANNE, mariée à *Jean Boutier*, Seigneur du Château d'Assy, dont elle fut la seconde femme, & en eut un fils & une fille; — 7. & MARIE, Demoiselle d'honneur de la Reine ISABELLE DE BAVIERE, qui lui donna, le jour de ses noces, en 1415, avec *David de Poix*, Sire de Brimeu, jusqu'à la valeur de 500 liv. en vaisselle d'argent: le Dauphin lui fit aussi présent de trois piéces de velours broché, de la valeur de 135 livres, pour lui faire une robe.

XIV. GUILLAUME, Sire DE MONTAUBAN, Chevalier, Seigneur de Romilly, Marigny & Landal, Chancelier de la Reine ISABELLE DE BAVIERE, donna, le 20 Août 1397, à ROBERT, son frere puîné, en partage, les Seigneuries de Grenonville & de Queneville pour les tenir de lui; fut reçu à l'Entriguier, le 21 Septembre 1389, avec deux Chevaliers & 46 Ecuyers dans la Compagnie du Connétable *de Clisson* pour passer en Angleterre; eut, en 1402, différend avec *Jean du Châtellier;* Vicomte de Pommerith, son oncle maternel, au sujet de la succession de *Jeanne de Malesmains*, son ayeule; accompagna *Jean VI*, Duc *de Bretagne*, lorsqu'il fit hommage au Roi le 7 Janvier 1403; & échangea ses Terres de Linieres, la Doucette & Crespon contre celles de Plancoët & de Montbran, qui lui furent cédées par *Tiphaine du Guesclin*, femme de *Pierre de Tournemine*, Seigneur de Jaczon, par acte passé à Dinan le 15 Mai 1411. Il mourut en 1432, & avoit épousé 1°. *Marguerite de Loheac*, fille d'*Eon*, Seigneur *de Loheac* & de la Roche-Bernard, & de *Béatrix de Craon*; & veuve de *Jean*, Seigneur *de Malestroit*, à laquelle GUILLAUME DE MONTAUBAN, son mari, assigna pour son douaire, par acte du 12 Janvier 1406, la Seigneurie de Landal. Il épousa, 2°. par contrat du 22 Août 1411, *Bonne Visconti*, dite *de Milan*, fille de *Charles Visconti*, Seigneur de Parme & de Creme, & de *Béatrix d'Armagnac.* Ce mariage ne fut accompli qu'en 1414, & conclu par le Roi CHARLES VI & la Reine, sa femme. Ce Prince donna à *Bonne Visconti* 30 mille livres, dont 20 mille seroient converties en héritage qui lui demeureroit propre, & aux enfans qui naîtroient de ce mariage, & les 10 mille livres restantes seroient en la disposition de son mari, qui lui assigna pour sûreté de son douaire 30 mille livres de Terres sur les Seigneuries de Landal, Romilly & Marigny. Elle fit hommage de la Seigneurie de Landal à l'Evêque de Dol en 1433. Du premier lit il eut : — 1. BÉATRIX DE MONTAUBAN, femme de *Jean*, Seigneur *de Rieux* & de Rochefort, fils de *Jean* II, Sire *de Rieux*, & de *Jeanne de Rochefort*, morte sans enfans; & du second lit : — 2. JEAN, qui suit; — 3. ARTUS, Bailli du Côtentin en 1450, qui prit d'abord le parti des armes; fut le favori de *François I*, Duc *de Bretagne*, & le principal auteur de la mort de *Gilles de Bretagne*, Seigneur de Chantocé, frere du Duc. Pour éviter la peine due à son crime, il se fit Céléstin à Marcoussis, d'où le Roi LOUIS XI, qui le favorisoit, le retira pour le faire Archevêque de Bordeaux, où il fit son entrée le 18 Novembre 1467. Il mourut à Paris en 1478, & fut inhumé, sur la fin du mois de Mars, dans l'Eglise des Céléstins. L'on voit son tableau sur la cheminée de la salle du chauffoir des Céléstins de Marcoussis. Ses armes y sont représentées : *écartelé au 1 & 4 de* MONTAUBAN, *au 2 & 3 contr'écartelé au 1 & 4 d'argent, au lion de gueules; au 2 & 3 de gueules, au lion d'or*, qui est D'ARMAGNAC; *& sur le tout de* MILAN; — 4. MARIE, femme de *Jean Malet*,

VI. du nom, Seigneur de Graville & de Marcouffis, Chambellan du Dauphin, fils de *Jean Malet*, V. du nom, Fauconnier, Panetier & Grand-Maître des Arbalêtriers de France, & de *Jacqueline de Montagu*, sa seconde femme; — 5. Isabelle, épouse de *Tristan du Perrier*, Seigneur de Quintin, du Perrier & de la Roche-Diré, fils aîné de *Geoffroi du Perrier*, Seigneur de la Roche-Diré, & d'*Isabeau de la Motte*; — 6. Béatrix, mariée, le 13 Septembre 1435, à *Richard*, Seigneur *d'Epinay* en Bretagne, fils de *Robert*, II. du nom, Seigneur d'Epinay, & de *Marguerite de la Courbe*; — 7. & Louise, alliée à *Gui de la Motte*, Seigneur de Vaucler, de Lorfeit & de Villegast, vivant en 1436.

XVII. Jean, Sire de Montauban, Seigneur de Romilly, de Marigny & de Landal, Maréchal de Bretagne sous les Ducs *Pierre* II & *François* II, puis fait Amiral de France par le Roi Louis XI; Bailli du Côtentin, Grand-Maître & Réformateur des Eaux & Forêts de France en 1461, portoit: *écartelé au* 1 *&* 4 *de* Rohan; *au* 2 *&* 3 *de* Milan. Il fut encore Gouverneur de la Rochelle en 1463, mourut, au mois de Mai 1466, en la ville de Tours, après avoir fait son testament le 28 Avril précédent, & fut inhumé aux Carmes de Dol en Bretagne. Il avoit épousé *Anne de Kerenrais*, Dame dudit lieu & de la Rigaudiere, veuve, sans enfans, d'*Olivier*, Vicomte *de Coetmen*, & fille unique d'*Eon*, Seigneur *de Kerenrais*. Elle fit, le 9 Janvier 1450, autorisée par son second mari, un contrat d'échange avec *Michel de Parthenay* & *Perrine de la Boissiere*, sa femme. Elle mourut en 1499, & eut de son second lit:

XVIII. Marie, Dame de Montauban, de Landal, de Romilly & de Marigny, laquelle épousa, par contrat du 24 Avril 1443, Louis de Rohan, I. du nom, Seigneur de Guémené-Guingamp, de la Rochemoisan, &c. à qui elle porta la Terre de Montauban & les autres biens de sa branche. Voyez le degré XIV des Seigneurs de Guémené.

Josselin, chef de cette branche de Montauban, portoit: de Rohan, *brisé d'un lambel d'argent de quatre piéces.*

Seigneurs du Bois-de-la-Roche.

XVI. Robert de Montauban, troisieme fils d'Olivier, V. du nom, Sire de Montauban, & de *Mahaut d'Aubigné*, fut Seigneur de Grenonville & de Queneville, par partage fait le 20 Août 1397, & du Bois-de-la-Roche & de la Planche, par sa femme; reçu Bailli du Côtentin, quoique absent, en 1415; servit, sous le Connétable *de Richemont* en 1425, en qualité de Chevalier-Banneret avec 4 Chevaliers & 28 Ecuyers de sa Compagnie; se trouva au siége d'Orléans en 1429; fit son testament le 4 Octobre 1440; élut sa sépulture dans sa Chapelle de Néant; nomma pour exécuteur testamentaire Jean, Seigneur de Montauban, son neveu; & mourut la même année. Il avoit épousé, par dispense du Pape, comme parent au IVe degré, *Marie de la Planche*, Dame du Bois-de-la-Roche, de Binio, du Boisbasset & de Vauvert, fille unique de *Roland de la Planche*, dit *de Saint-Denoval*, & petite-fille de *Geoffroi de la Planche*, & de Jeanne de Montauban. Elle survéquit son mari. Des Mémoires portent qu'elle se remaria à *N... Colet*, Chevalier, Seigneur de la Ville-au-Noyer, & mourut en 1448. De son premier lit vinrent: — 1. Guillaume, qui suit; — 2. Guillaume, dit *le Jeune*, Seigneur de la Planche, dans la paroisse de Henonbihan au Comté de Penthiévre, par donation de sa mere du 7 Mai 1443, à condition qu'il tiendroit cette Terre de son frere aîné; — 3. & Marie, alliée, par traité du 4 Juillet 1434, avec *Philippe de Viereville*, Seigneur de Creuilly, mort en 1456. Elle eut en dot la Terre du Boisbasset.

XVII. Guillaume de Montauban, Seigneur du Bois-de-la-Roche, de Grenonville & Queneville, fut marié, du vivant de son pere, à *Jeanne de Bochereuil*, fille aînée de *Robert de Bochereuil*, Seigneur de la Cicaudaye & de Sens, Sénéchal de Rennes & de Nantes, Chancelier de Bretagne, & de *Mauricette de Montfort*. Elle mourut à Parthenay en Poitou le 20 Décembre 1429, laif-

fant : — 1. Guillaume, qui fuit ; — 2 & 3. Robert & Guyon, partagés en Normandie, chacun de 120 livres de rente ; — 4. & Marie, alliée, en 1458, à *Jean de Keradreux*, Seigneur de Neufvillette & des Aulnais, fils de *Jean de Keradreux*, & d'*Olive de Bodegat*.

XVIII. Guillaume de Montauban, II. du nom, Seigneur du Bois-de-la-Roche, Baron de Grenonville, de Sens, de Binio, de la Chapelle, du Loroux & de Boterel, mourut en 1486. Il avoit époufé 1°. *Jeanne de Keradreux*, fille de *Jean*, & d'*Olive de Bodegat*, ci-deffus mentionnés, & fœur de *Jean de Keradreux*, Seigneur de Neufvillette, époux de Marie de Montauban ; 2°. *Orfraife de Serant*, Dame de Tromeur, fille de *Jean de Serant*, Seigneur de Tromeur, & de *Jeanne de Comenan* : elle étoit veuve, en premieres noces, de *Simon Delhoye*, Capitaine de Hennebon ; & en fecondes, de *Henri Hingant*, Seigneur de Floville ; & mourut le 11 Janvier 1452. Il époufa, 3°. le 2 Août 1467, *Françoife*, Dame *du Caffo*, & de la Vaerriere, veuve de *Pierre de Severac*, & de *François du Plantis*, fes deux premiers maris : elle étoit fille de *Pierre*, Seigneur *du Caffo*, & de *Jeanne de Frefnay*. Il n'y eut point d'enfans de ce troifieme lit ; mais du premier : — 1. Philippe, qui fuit ; & du fecond : — 2. Esprit de Montauban, Chevalier, Capitaine de 50 lances du Duc *de Bretagne*. Il commanda dans la Ville & Château de Dol, où il fut affiégé par le Comte *de Montpenfier* au mois d'Août 1487, lors de la guerre de *François II*, Duc *de Bretagne*, avec Charles VIII ; rendit depuis de grands fervices au Roi, & ne laiffa qu'un fils nommé Louis, qui étoit fous la tutelle de Philippe de Montauban, fon oncle, en 1512 ; — 3. Marguerite, mariée, environ l'an 1460, à *Georges l'Efpervier*, Seigneur de la Bouvardiere, de Briort & de la Chapelle-fur-Erdre, fils de *Robert l'Efpervier*, Sénéchal de Nantes ; — 4. Jeanne, mariée, par contrat du 22 Avril 1460, à *Bertrand*, Seigneur *du Boifriou* ; — 5. Marie, femme 1°. de *Guillaume*, Seigneur *de Tiercent* ; & 2°. de *Gilles de Condeft*, Seigneur de la Morteraye, fils de *Jean de Condeft*. Elle eut en mariage 100 liv. de rente fur la Terre de Binio ; — 6. & Hilaire, mariée à *N... d'Avaleuc*, Seigneur de la Grée.

XIX. Philippe de Montauban, Baron de Grenonville, Vicomte du Bois-de-la-Roche, de Queneville, de Sens, de Binio, &c. Chevalier, Confeiller & Chambellan de *François* II, Duc *de Bretagne*, fon Lieutenant-Général en la ville de Rennes pendant la guerre avec la France, Chancelier de Bretagne, dont il prêta ferment le 5 Novembre 1487 ; fervit beaucoup à conclure le mariage d'*Anne*, Ducheffe *de Bretagne*, avec le Roi Charles VIII, qui lui donna depuis plufieurs emplois honorables & de grande importance. Sa charge de Chancelier ayant été fupprimée en 1494, on lui donna le titre de Gouverneur & de Garde de la Chancellerie de Bretagne. Il acquit les Terres de *Saint-Brice* & de *la Chaftiere*, qu'il fit ériger en *Baronnie*, & celle du *Bois-de-la-Roche* en *Vicomté* ; & mourut le 1 Juillet 1516. Il avoit époufé 1°. *Marguerite le Borgne*, veuve de *Roland de Lefcoët*, Seigneur de Queriperez, Grand-Veneur de France, & fille de *Robert le Borgne*, & de *Tiphaine de Kerenrais*, Dame de Coëtcanton & de Kernaffer ; & 2°. *Anne du Châtellier*, Dame des Eftres, veuve de *Gilles de Rieux*, Seigneur de Châteauneuf, & fille de *Vincent du Châtellier*, Vicomte de Pommerith, Baron de Marée, Seigneur de Lefnen & de Miniac, & de *Madelene de Villiers-du-Hommet*. Il ne laiffa que deux filles, fçavoir, du premier lit : — Marguerite de Montauban, Vicomteffe du Bois-de-la-Roche, Baronne de Grenonville, Dame de Queneville qu'elle porta à fon mari *Jacques de Beaumanoir*, Vicomte de Pledran, dont elle eut — *François de Beaumanoir*, Vicomte du Bois-de-la-Roche, &c. mort fans enfans, qui eut pour héritiere Catherine, fa tante ; & du fecond lit : — Catherine de Montauban, qui recueillit la fucceffion entiere de fes pere & mere après la mort de *François de Beaumanoir*, fon neveu, & époufa *René de Volvire*, Baron de Ruffec, Seigneur de la Roche-Serviere, fils de *François de Volvire*, Baron de Ruffec, & de *Françoife d'Amboife*, fa troifieme femme. C'eft ainfi que la Terre du

Bois-de-la-Roche & les autres biens de cette branche ſont entrés dans la Maiſon de *Volvire.*

Les Seigneurs DU BOIS-DE-LA-ROCHE portoient : *écartelé au 1 & 4 pallé d'or & de gueules ; au 2 & 3 faſcé d'or & de gueules ; & ſur le tout de gueules, à 9 macles d'or, au lambel d'argent de 4 piéces.*

ROMANS (DE), en Provence.

Suivant un Certificat, donné en la Ville & Principauté de Martigues, par *Paul Gilloux*, *Pierre Vidal*, & *Pierre Anthoine*, Conſuls de la même Ville, Conſeillers du Roi, & Lieutenans-Généraux de Police, le 30 Avril 1744, contreſigné *Coulet*, Secrétaire, & viſé de M. *de la Tour*, premier Préſident & Intendant en Provence, en faveur de *noble* JEAN-FRANÇOIS DE ROMANS, Seigneur de Cameiller, & Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi, il paroît que cette Famille eſt une des plus anciennes & des plus honorables de cette Ville, dont elle eſt originaire ; que JEAN-ANTOINE DE ROMANS, pere de ſon triſayeul, portoit l'épée par ſa qualité, & avoit commandé dans la Ville ; que ſes deſcendans ont toujours vécu avec diſtinction & ſans dérogeance ; que le pere dudit Sieur DE ROMANS, mort depuis 1729, avoit été Major & Capitaine d'Infanterie, & avoit épouſé une fille d'Officier ; que ſon ayeule paternelle étoit *Bardelin*, d'une noble Famille de la ville d'Aix ; & que la Famille dudit Sieur DE ROMANS eſt alliée, entr'autres, à celle de *Bouquier*, ancienne Nobleſſe de la ville de Marſeille, & des deux côtés à celle de *Broglie*, de la même ville de Martigues, de laquelle eſt le Maréchal de ce nom, chef de la branche établie à Paris.

Noble JEAN-FRANÇOIS DE ROMANS, Seigneur de Cameiller, Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi, mort ſans poſtérité, avoit pour frere

Noble MICHEL DE ROMANS, qualifié *Officier-Major du Régiment de Bretagne*, dans un Certificat qui lui fut délivré à Martigues le 15 Octobre 1749, par M. *Coulek*, Subdélégué, en ladite Ville, de M. *de la Tour-de-Glené*, premier Préſident & Intendant en Provence, & viſé de ce dernier, étant au bas d'une copie collationnée de celui ci-deſſus cité, par M. *Brignols*, Secrétaire du Roi, Audiencier en la Chancellerie du Parlement de Provence. Il a été d'abord Lieutenant au Régiment de Bretagne juſqu'en 1758 ; ſucceſſivement Chevalier de Saint-Louis ; Capitaine-Aide-Major au même Régiment ; puis Major dans celui des Volontaires *de Clermont*, lors de ſa création, devenu depuis Légion de Condé : il a été fait Lieutenant-Colonel de ce Corps par Commiſſion du 1 Mars 1760 ; & Brigadier des Armées du Roi, par Brevet du 22 Janvier 1769. ✗

+ Marechal de camp le 1er Mars 1780.

Les armes de cette Famille ſont : *d'or, à une aigle éployée de ſable.* Supports & cimier, 2 *lions & un demi-lion, auſſi de ſable, couronne de Marquis.*

* RONCHEROLLES, en Normandie : Maiſon des plus illuſtres du Royaume, tant par ſon ancienneté que par ſes alliances, qui tire ſon nom de la Terre & Seigneurie de RONCHEROLLES, qu'elle poſſede depuis un tems immémorial, ſituée dans le Vexin, à 6 lieues de Rouen, à 2 lieues du Pont Saint-Pierre & du Prieuré de deux Amans.

Pluſieurs Auteurs, dit l'Edition de *Moréri* de 1759, lui donnent pour ayeuls maternels les Empereurs FRÉDERIC *Barberouſſe* & ISAAC LANGE, & les Rois LOUIS *le Gros*, LOUIS *le Jeune*, SAINT-LOUIS, PHILIPPE *le Hardi*, & le Roi JEAN. On voit inconteſtablement que depuis plus de 800 ans cette Maiſon s'eſt toujours ſoutenue tant par ſes Terres conſidérables & ſes grandes alliances, que par les diſtinctions ſingulieres & honorifiques que lui ont méritées ſon zele & ſon attachement pour le ſervice de nos Rois dans tous les tems.

C'eſt une vérité que LOUIS XIV a bien voulu reconnoître par ſes Lettres-Patentes de confirmation du droit & prérogative de Conſeiller d'honneur né au

avant Romans.

Addition à la page 288. du Tome XII.

Romance (de): famille dont étoit Germain-Hyacinthe de Romance, appellé le Cher.r de Mesmon, ci-devant Ecuyer ordinaire du Roi, commandant en sa grande Ecurie, place que Louis XIV, dont il avoit été Page à la grande Ecurie, lui avoit donnée, et dans laquelle il avoit succédé à son pere et à ses grands oncles, qui avoient rempli la même Charge dès le regne d'Henri IV. il est mort à Paris le 13. avril 1779 dans la 86.e année de son âge. Gaz. de fr. N.o 33. art. Paris du 23. avril 1779.

au Parlement de Rouen, accordé, en 1692, à Claude de Roncherolles, Marquis du Pont-Saint-Pierre, comme aîné de sa Maison, & successivement à perpétuité à tous les aînés des branches qui la composent, en conformité d'autres Lettres-Patentes qui avoient été auparavant accordées en faveur de cette Maison par les Rois Henri III & Louis XIII, dans lesquelles Sa Majesté s'exprime en ces termes : *Voulant gratifier & favorablement traiter tous ceux de la Maison de* Roncherolles, *très-illustre, tant par sa très-haute noblesse & son ancienne Chevalerie, que par les grandes charges qui ont été possédées par plusieurs d'eux dans notre Royaume depuis plus de 800 ans, & les services importans qu'ils ont rendus à nos prédécesseurs Rois à la Couronne avec un zele & une fidélité toujours inviolables, même depuis notre avénement à ladite Couronne dans les tems les plus difficiles ; ensorte qu'ayant si bien mérité de l'Etat, il est juste de leur donner des marques de la reconnoissance qui en est due, &c.*

Un témoignage aussi auguste n'étoit point sans fondement, puisqu'on trouve dans de très-anciens manuscrits qu'un Aimar de Roncherolles, qualifié *Miles*, étoit du nombre des Seigneurs qui accompagnerent Charlemagne à Rome, lorsqu'il se fit couronner Empereur en 800 ; qu'un autre Roncherolles défendit, en 845, l'entrée de la Seine contre une troupe de pirates Danois, commandés par un *Eric*, qui, ayant forcé le passage, vint piller la ville de Rouen ; & qu'un autre Roncherolles fut envoyé, en 938, par le Roi Louis IV, dit *d'Outremer*, à l'Empereur Othon pour lui demander la Princesse sa sœur en mariage. Au défaut des titres que les différentes révolutions arrivées en la Province de Normandie ont fait perdre, & qui pourroient fournir de grands éclaircissemens sur les anciens Seigneurs de cette Maison, on a recours aux monumens qu'ils ont laissé de leur piété & de leur libéralité envers plusieurs Eglises, & sur tout envers le Prieuré des Deux-Amans, qui étoit dans le voisinage de leurs Terres, & où étoit leur sépulture ordinaire. *Moréri*, que nous sommes obligés de suivre, n'ayant point reçu de *Mémoire* particulier, en commence la Généalogie à Pierre, qui suit.

I. Pierre de Roncherolles, I. du nom, que les titres du Prieuré des Deux-Amans qualifie *Egregius vir Petrus* de Roncherolles, *Miles* : ils marquent son décès au 12 Août 990. Il eut pour successeur :

II. Roger, Seigneur de Roncherolles, Chevalier, que le même Monastere reconnoît pour un de ses bienfaiteurs, aussi bien que sa femme, nommée *Béatrix*, qui donna à ce Prieuré, en 1031, un acre de Terre situé à Anfreville, pour la fondation de son anniversaire. Il mourut en 1050, & eut pour enfans : — Roger, qui suit ; — & Geoffroi de Roncherolles, dit *de Villers*, qui accompagna Guillaume *le Bâtard* à la conquête d'Angleterre, où ce Prince lui donna de grands biens, & où sa postérité, qui conserva les armes de Roncherolles, a tenu un rang distingué.

III. Roger, Seigneur de Roncherolles, II. du nom, imitant la piété de ses peres, fit plusieurs donations au Prieuré des Deux-Amans, & entr'autres, en 1120, celle de la dîme de ses moulins. Les Lettres qu'il en passa furent scellées de son sceau, auquel pendent des lacs de soie, représentant d'un côté les armes de Roncherolles, & de l'autre, un homme armé de toutes piéces, monté sur un cheval bardé, avec cette inscription : *Sigillum Rogerii* de Roncherolles. Il mourut la même année 1120, & fut inhumé dans une Chapelle, à côté du grand Autel de ce Monastere. Il eut pour fils :

IV. Thibaud, Sire de Roncherolles, qui, suivant les anciens titres du Prieuré des Deux-Amans, y fit aussi plusieurs donations, depuis l'an 1126 jusqu'en 1140, & fut inhumé dans la même Chapelle que son pere. Son fils fut :

V. Pierre, Sire de Roncherolles, II. du nom, dont la mémoire, au rapport de *du Chesne* & *la Roque*, s'est conservée dans un titre de 1170, où il est nommé *Petrus* de Roncherolles. Il prit alliance dans l'illustre Maison de *Melun*, &, selon d'anciens *Mémoires*, appuyés sur la tradition, il eut pour enfans : — 1. Mathieu de Roncherolles, qui, au décès de *Jeanne*, sa femme, se fit

Religieux dans l'Abbaye de Valmont, après avoir distribué ses biens à JEAN & RENAUD, ses fils, qui ne laisserent point de postérité, & sont mentionnés avec MATHIEU, leur pere, dans un titre de 1180; — 2. & GUILLAUME, qui suit.

VI. GUILLAUME, Sire DE RONCHEROLLES, I. du nom, succéda à ses neveux dans tous les biens de sa Maison, suivant d'anciens *Mémoires*, & en continua la postérité. En 1688, on trouva sous les ruines de l'ancien Château de Roncherolles un cachet, que la Famille conserve, & qu'on a tout lieu de croire avoir été celui de ce GUILLAUME, Sire DE RONCHEROLLES. L'écu est couché & porte les *deux fasces*, qui sont les armes de sa Maison : on y voit *un lambel*, brisure dont se servoit ce Seigneur, parce qu'il avoit un frere & des neveux vivans. Le casque est *à l'antique*, la *couronne tréflée*, surmontée en cimier *d'une aigle issant*, & autour sont écrits ces mots: *S. Guill.* SIRE DE RONCHEROLLES, *Chr.* On lui donne communément deux enfans: — ROGER, qui suit; — & THIBAUD, nommé, dans des titres de l'an 1216, *Miles.*

VII. ROGER, Sire DE RONCHEROLLES, III. du nom, donna au Prieuré des Deux-Amans, le patronage de la Cure de Venestanville, au pays de Caux, l'an 1206. Il fonda, la même année, une Chapelle, dédiée à *Saint-Laurent*, dans son Château de Roncherolles, & en donna le patronage audit Prieuré. La Charte de cette fondation, où il est qualifié *Rogerius Miles* DE RONCHEROLLES, est scellée de son sceau, sur lequel il est représenté à cheval, tenant l'épée d'une main, & de l'autre le bouclier de ses armes. Il donna, en 1207, à ce même Monastere, le patronage de la Cure d'Andé, & est nommé dans une ancienne piéce, qui a pour titre *Feoda Normaniæ.* Suivant quelques Généalogistes, il avoit épousé *Jeanne Clément-du-Metz*, d'une Maison qui a donné plusieurs Maréchaux de France, dont il eut: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. ROGER, nommé dans les anciens actes comme frere puîné de GUILLAUME; — 3 & 4. JEAN & HUGUES, aussi nommés comme freres dans un acte de 1237.

VIII. GUILLAUME, Sire DE RONCHEROLLES, II. du nom, confirma, en présence de l'Archevêque de Rouen, toutes les donations faites par ses prédécesseurs au Prieuré des Deux-Amans, & y ajouta de nouveaux bienfaits. Cette donation, où il est qualifié *Guillelmus* DE RONCHEROLLES, *Miles*, & où il est fait mention de ROGER, son pere, est scellée du sceau de ses armes, & datée du 3 des Calendes de Mars de l'année 1220. Selon l'ancienne tradition, il épousa une fille de l'illustre Maison de *Crequy*, dont: — GEOFFROI, qui suit; — & SIMON, nommé avec sa femme & ses deux enfans, dans un acte de 1280, *Dominus Simon de Ronqueroliis, Miles, & Domina Isabella, ejus uxor, & Petrus & Juliana eorum liberi.*

IX. GEOFFROI, Sire DE RONCHEROLLES, I. du nom, Chevalier, confirma, en 1251, au Prieuré des Deux-Amans le patronage de la Chapelle de Saint-Laurent, & en augmenta la fondation. Il est qualifié *Chevalier* dans ce titre, ainsi que dans un compte rendu, en 1254, par *Jean*, Bailli de Gisors. Il étoit Sénéchal de Beaucaire ès-années 1258, 1259 & 1260, emploi qui n'étoit donné qu'aux plus grands Seigneurs, & dans lequel il eut pour successeur, en 1261, *Geoffroi de la Cour-Ferrand*, comme on l'apprend des Archives des Domaines de Montpellier. Il fut établi, dans le même tems, Bailli de Vermandois, ainsi qu'il appert des comptes qu'il en rendit en 1260, 62 & 1265, où il est nommé *Geoffredus* DE RONCHEROLLES, *Miles, Veromandensis Ballivius;* & fut pris pour arbitre, avec *Jean*, Comte *de Soissons*, d'un différend entre *Jérôme*, Abbé de Saint-Médard de Soissons, & *Baudouin*, Avoué de son Abbaye. On lui donne pour femme, une fille de la Maison de *Lalain.* Il eut pour fils: — GEOFFROI, qui suit; — & GUILLAUME, tige des Barons du Pont-Saint-Pierre, &c. rapporté après la postérité de son aîné.

X. GEOFFROI, Sire DE RONCHEROLLES, II. du nom, dit *le Jeune*, pour le distinguer de son pere, que l'on appelloit GEOFFROI *le Vieil*, est ainsi nommé dans l'inscription qui se voyoit sur sa tombe, dans la Chapelle où étoit la sépulture de ses ancêtres, aux Deux-Amans, & qui portoit: *Cy gît* GEOFFROI DE RONCHEROLLES, *Chevalier, le Jeune, qui trépassa le 12 Février l'an de grace*

1289. C'eſt ce qui conſte par un certificat des Religieux de Deux-Amans, donné devant *Tiberge*, Tabellion, le 9 Décembre 1614. La qualité de *Chevalier* qui lui eſt donnée dans cette inſcription, ſe trouve encore dans le Regiſtre *Olim* du Parlement de la Pentecôte de l'an 1269, où il eſt dit qu'*Amauri de Meulent*, & *Jeanne*, Dame *de Roulleboiſe*, le prirent, avec *Jean de Mucegros*, pour arbitre de leur différend. Il laiſſa, pour fils unique :

XI. GUILLAUME, Sire DE RONCHEROLLES, III. du nom, qui fit quelques donations au Prieuré des Deux-Amans en 1291. L'an 1301, il fut arbitre entre les Religieux de ce Monaſtere, & *Regnauld de Muids*, Chevalier. Il ſervit dans les guerres de ſon tems, mourut en 1318, & fut inhumé au Prieuré des Deux-Amans, dans la Chapelle de ſes prédéceſſeurs, comme il appert du certificat ci-deſſus cité, où il eſt dit que l'inſcription ſur ſa tombe portoit : *Cy gît Meſſire* GUILLAUME DE RONCHEROLLES, *Chevalier, qui trépaſſa l'an de grace* 1318, au mois de Septembre.

Barons du PONT-SAINT-PIERRE.

X. GUILLAUME, Sire DE RONCHEROLLES, IV. du nom, ſecond fils de GEOFFROI I, ſuccéda à ſon neveu dans tous les biens de ſa Maiſon. Il eſt nommé dans les Regiſtres des Fiefs, tenus du Roi l'an 1326, à l'article de la Châtellenie de Giſors. Par une reconnoiſſance qu'il donna à l'Evêque de Chartres, pour une de ſes Terres, on voit qu'il vivoit encore en 1357. Il mourut fort âgé, & fut inhumé au Prieuré des Deux-Amans. Il avoit épouſé *Mahaut de Chelles*, d'une ancienne Maiſon du pays de Soiſſonnois, fille de *Jean de Chelles*, Seigneur de Cuſies, &c. & de *Peronelle*, ſa femme, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. GEOFFROI, qui partagea, en 1368, avec ſon frere, la ſucceſſion de leur pere ; — 3. & PÉTRONILLE, mariée à *Louis de Melun*, Seigneur de la Grange, dont elle devint veuve. Elle teſta le 2 Août 1349, ſuivant les titres de la Maiſon de *Melun*, où elle eſt appellée RONQUEROLLES, d'après la dénomination des titres latins *de Ronqueroliis*. La convenance des tems & le nom de PÉTRONILLE, qui eſt le même que celui de *Peronelle*, que portoit la belle-mere de GUILLAUME DE RONCHEROLLES, IV. du nom, ne permettent pas de douter qu'elle fut ſa fille, à laquelle on aura donné le nom de ſon ayeule maternelle.

XI. JEAN, Seigneur DE RONCHEROLLES & de pluſieurs autres Terres, fut employé dans les plus grandes affaires du Royaume. Il eſt dit, dans les Annales de France, qu'il fut un des Seigneurs que le Roi CHARLES VI nomma pour aller en Angleterre, pour en ramener & conduire en France Madame ISABEAU DE FRANCE, ſa fille, veuve de RICHARD II, Roi d'Angleterre. Il ſervit avec diſtinction dans les guerres de ſon tems, & en 1371, avec *Jean de Léon*, ſous le Connétable *du Gueſclin*. Le 26 Août 1383, il fut reçu avec 7 Ecuyers à Liſtrun, ſous *Hutin d'Aumont*. Dans tous les actes qui reſtent de lui, il eſt qualifié *Chevalier*. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Novembre 1367, *Iſabelle de Hangeſt*, héritiere des Baronnies de Heuqueville & du Pont-Saint-Pierre (*a*), & fille d'*Aubert de Hangeſt*, & d'*Alix de Harcourt*. Par ce mariage, JEAN DE RONCHEROLLES fit entrer dans ſa Maiſon les Baronnies de Heuqueville & du Pont-Saint-Pierre, d'où lui & les aînés de cette Maiſon, furent depuis connus ſous le nom de *Heuqueville* & du *Pont-Saint-Pierre*. Ses enfans furent : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. JEAN, reçu, avec 13 Ecuyers, le 2 Juillet 1413, à Peronne, ſous le Connétable *d'Albret* ; — 3. JEANNE, mariée, par contrat du 23 Octobre 1402, à *Guillaume de Houdetot*, Seigneur dudit lieu, Chevalier, Chambellan du Roi & Bailli de Rouen ; — 4. & GUILLEMETTE, femme de

(*a*) Par ſa quatrieme ayeule, *Iſabelle de Châtillon*, elle deſcendoit de ROBERT DE FRANCE, Comte de Dreux, fils de LOUIS *le Gros* ; & *Alix de Harcourt*, mere de cette *Iſabelle de Hangeſt*, avoit auſſi l'avantage, par ſon ayeule, *Alix de Brabant*, de deſcendre de ce même Roi, & des Empereurs FRÉDERIC *Barberouſſe* & ISAAC LANGE.

Jean de Calleville, Seigneur de Douville, Chevalier, Chambellan du Roi & du Duc D'ORLÉANS.

XII. GUILLAUME, Seigneur DE RONCHEROLLES, V. du nom, Baron de Heuqueville & du Pont-Saint-Pierre, rendit de grands ſervices dans les guerres de ſon tems, contre les Anglois; fut un de ceux qui ſe jetterent dans la ville de Harfleur pour en ſoutenir le ſiége; & fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épouſé *Marguerite de Léon*, Dame de Hacqueville, qui, par *Jeanne de Rohan*, ſa biſayeule, deſcendoit de *Conſtance de Bretagne*, petite-fille de *Conan* III, Duc *de Bretagne*. Elle étoit fille unique & héritiere de *Guillaume de Léon*, Seigneur de Hacqueville, Baron de Cretot, d'Auſſey & de Fontaine-ſur-Loing, & de *Jeanne*, Dame *de Ferrieres*, &c. Etant devenue veuve, & obligée de quitter ſon Château de Roncherolles, elle ſe retira, avec ſes enfans, à Gaillon, parce que leurs Terres avoient été priſes par les Anglois, à cauſe de leur attachement au parti du Roi de France. Elle eut cinq enfans, ſçavoir: — 1, 2 & 3. JEAN, GUILLAUME & CHARLES, qui périrent au Château Gaillard-d'Andely, aſſiégé par les Anglois; — 4. LOUIS, qui ſuit; — 5. & MARGUERITE, mariée à *Guillaume de Cheres*.

XIII. LOUIS DE RONCHEROLLES, I. du nom, Seigneur dudit lieu, Baron de Heuqueville & du Pont-Saint-Pierre, qualifié *Chevalier* dans tous les actes qui reſtent de lui, mourut avant le 15 Novembre 1450, & fut inhumé au Prieuré des Deux-Amans, ainſi qu'il l'avoit ordonné par ſon teſtament, du 21 Juillet 1449. Il avoit épouſé *Iſabeau de Rouville*, fille de *Pierre*, Seigneur *de Rouville*, & d'*Aldonce de Braquemont*, Dame de Grainville; & petite-fille de *Robert de Braquemont*, Amiral de France. De ce mariage vint:

XIV. PIERRE DE RONCHEROLLES, III. du nom, Seigneur dudit lieu, Baron de Heuqueville, du Pont-Saint-Pierre, &c. Conſeiller & Chambellan des Rois LOUIS XI & CHARLES VIII. Il fut en grande conſidération auprès de ce Prince, qu'il accompagna à la conquête du Royaume de Naples, & combattit à la bataille de Fornoue. Le Pape PAUL II lui donna une marque de ſon eſtime & d'une grande diſtinction, en lui accordant par une Bulle, en date du 1 des Calendes de Mai de l'an 1470, la permiſſion de faire dire & célébrer la Sainte-Meſſe, & autres divins Offices, en quel lieu il lui plaira, étant aux guerres & ailleurs, & à cette fin faire porter un autel avec due révérence. Il mourut en 1503, & fut inhumé en l'Egliſe Collégiale d'Ecouis, comme patron Collateur de la moitié des Bénéfices de cette Collégiale, au droit de *Blanche de Gamaches*, mere de ſa femme, qui y fut auſſi enterrée. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Septembre 1452, *Marguerite de Châtillon*. Il devint par-là, après *Artus de Châtillon*, ſon beau-pere, Seigneur des Terres de Châtillon-ſur-Marne, de la Ferté en Ponthieu, de Troiſſy, de Maineville, Longchamp & autres grandes Terres, ce qui lui fit porter depuis le nom *de Châtillon*, ainſi qu'il paroît par une Lettre que le Roi LOUIS XI, auprès duquel il avoit été en grand crédit, avoit écrite à l'Archevêque & aux Prélats, Nobles, Echevins & Habitans de la ville de Reims, en leur envoyant ce Seigneur pour des affaires très-importantes. Il y eſt qualifié par ce Prince, *ſon amé & féal Conſeiller & Chambellan, le Seigneur de Châtillon, ſon Couſin.* Ses enfans furent: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. FRANÇOISE, Dame de Hacqueville, de Richeville, &c. mariée, le 5 Janvier 1479, avec *Jean de Vieux-Pont*, Baron de Neufbourg; — 3. MARIE, Dame de la Baronnie de Cretot, mariée, le 11 Janvier 1488, avec *Jean de Guavis*, Seigneur de la Mare; — 4. & MARGUERITE, Dame de Vardes, de la Châtellenie de Fontaine-le-Châtel, &c, mariée, le 25 Septembre 1491, à *Jean du Bec*, Seigneur de Bourry & de Cany en Caux, Echanſon du Roi.

XV. LOUIS DE RONCHEROLLES, II. du nom, Baron de Heuqueville & du Pont-Saint-Pierre, Seigneur de Châtillon-ſur-Marne, de Troiſſy, de la Ferté-Saint-Riquier, d'Auneuil, de Longchamp, Gamaches, Marigny & autres Terres, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon Conſeiller & Chambellan, Gouverneur des villes de Peronne, Roye & Montdidier, fonda, à perpétuité, une Chapelle dans ſon Château de Roncherolles, ſous le nom de *Saint-Hubert*. Il avoit épouſé,

1°. par contrat du 16 Février 1500, *Françoise de Hallwin*, fille de *Louis*, Seigneur de Piennes, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes de ses Ordonnances, son Conseiller & Chambellan, Capitaine de Mont-Lhéry, Gouverneur & Lieutenant-Général de Picardie, Bailli & Gouverneur des villes de Peronne, Montdidier & Roye, & de *Jeanne de Ghistelles*, Dame d'Esclebecq & de Ledinghen; 2°. par contrat du 6 Août 1524, *Marie de Cormeilles*, fille de *Jean de Cormeilles*, Seigneur de Tendes & de Mallemont, dont il n'eut point d'enfans; & 3°. par contrat du 19 Mai 1527, *Marguerite de Guisencourt*, fille de *Nicolas de Guisencourt*, Seigneur de Bouchevillers, & de *Catherine de Theligny*, dont il n'eut point aussi d'enfans; mais sa veuve lui ayant survécu, elle se remaria, le 19 Juin 1540, avec *Claude de Crequy*, Seigneur de Blequin. Louis de Roncherolles mourut en 1538, & fut inhumé dans l'Eglise d'Ecouis, à côté de *Françoise de Hallwin*, sa premiere femme, où l'on voit leur tombeau, placé dans une niche dans le Chœur de cette Eglise. Leurs enfans furent: — 1. Adrien, élevé enfant d'honneur du Roi François I, & l'un des Seigneurs que Sa Majesté envoya en ôtage en Angleterre, jusqu'à l'entier payement des sommes que ce Prince étoit convenu de donner au Roi d'Angleterre, pour la restitution de la ville de Tournay. A son retour il fut fait Gentilhomme de la Chambre, & ayant été envoyé aux guerres d'Italie, il y fut tué, en 1523, au siége de Biagras, sans avoir pris d'alliance, comme le rapporte *Martin du Bellay*; — 2. Philippe, qui suit; — 3. Jean, Abbé Commendataire des Abbayes du Gard & de Mortemer; — 4. Pierre, Seigneur d'Esquaquelan, marié à *Jeanne de Houdetot*, fille de *Jacques de Houdetot*, Ecuyer, Seigneur de Herville, & de *Peronne Chenu* d'Yvetot; — 5. Marie, alliée, le 19 Septembre 1526, avec *Jean de la Riviere*, Seigneur de Villers; — 6. Susanne, mariée, le 3 Février 1529, avec *Louis de la Haye*, Seigneur de Chantelou & de Cesseville; — 7. & Madelene, mariée, 1°. le 10 Juillet 1531, à *Antoine Payen*, Seigneur de la Peyennerie; & 2°. le 11 Décembre 1537, à *Jean de la Mothe*, Seigneur de Vimont & autres lieux.

XVI. Philippe de Roncherolles, Seigneur dudit lieu, Baron de Heuqueville, du Pont-Saint-Pierre, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, successivement Gouverneur de Pontoise, Caen & Beauvais, rendit de grands services à l'Etat pendant les guerres de la Religion. Charles IX eut en lui tant de confiance, qu'il voulut toujours l'avoir auprès de sa personne, durant les troubles qui agitoient alors le Royaume; & ce fut au retour d'un voyage à Tours, où il avoit accompagné ce Prince, qu'il mourut le 4 Mars 1570. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 19 Mai 1527, *Susanne de Guisencourt*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Bouchevillers, & de *Catherine de Theligny*, & sœur de *Marguerite de Guisencourt*, troisieme femme de Louis, son pere; & 2°. par contrat du 21 Mai 1558, *Renée d'Espinay*, fille de *Gui*, III. du nom, Seigneur *d'Espinay*, de la Riviere & de Villers-le-Bocage, & de *Louise de Goulaine*. Du premier lit vinrent: — 1. Pierre, qui suit; — 2. François, tige de la branche des Seigneurs & Marquis de Maineville, rapportée ci-après; — 3. Anne, Dame de Radepont, mariée, le 18 Septembre 1560, avec Henri de Bourbon, Seigneur de Rubempré, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Chevalier de son Ordre, Capitaine de 50 hommes de ses Ordonnances, & Gouverneur d'Abbeville; — 4. Jeanne, mariée à *Christophe*, Seigneur *de Mazencourt*, Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes du Seigneur *de Piennes*; — 5, 6 & 7. Susanne, Madelene & Jeanne, Religieuses; — 8. Marie, Abbesse de Fontaine-Guerard; — 9. Aldonce, mariée, le 4 Août 1579, à *Georges le Grand*, Seigneur de Franqueville & de Gausseville; & du second lit: — 10. Robert, tige des Marquis de Roncherolles, rapportés ci-après; — 11. Charles, auteur des Seigneurs de Heuqueville & de Planquery, mentionnés ensuite; — 12. & Marie-Renée, mariée, le 27 Janvier 1590, à *Charles Louvet*, Seigneur de Montmartin & de Boury.

XVII. Pierre de Roncherolles, IV. du nom, Baron du Pont-Saint-Pierre,

&c. Sénéchal du Comté de Ponthieu, premier Baron de Normandie, Conseiller d'honneur né au Parlement de Rouen, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, & Gouverneur du Château d'Abbeville. Voulant assurer à perpétuité à ses descendans la possession paisible du droit de séance que lui & ses successeurs avoient toujours eu en la Cour souveraine de Normandie, connue d'abord sous le nom d'Echiquier, & ensuite sous celui de Parlement, il obtint du Roi HENRI III des Lettres-Patentes du mois de Mars 1577 qui le conserverent dans le droit & prérogative de *Conseiller-né au Parlement de Rouen.* Il fut fort employé dans les guerres de la Religion, & ses Terres ayant été confisquées en partie par les Huguenots, à cause de son attachement à la Religion Catholique, on lui donna 2000 écus à prendre par an sur la Recette générale d'Amiens, avec la jouissance de quelques Terres saisies sur ceux qui tenoient le parti opposé. Il mourut le 10 Février 1621, âgé de plus de 90 ans, & avoit épousé, par contrat du 16 Février 1571, *Charlotte de Moy*, fille d'*Antoine*, Baron *de Moy*, Châtelain de Beauvais, de Bellencombre, de Saint-Denis-le-Thibout & de Charlemenil, Gouverneur de Saint-Quentin, & de *Jeanne du Broullart*, Dame de Beuzemouchelle, &c. dont : — 1. CHARLES, tué, en 1595, à la défense du Château de Dourlens assiégé par les Espagnols; — 2. PIERRE, qui suit; — 3. NICOLAS, mort en bas-âge; — 4. FRANÇOISE, mariée, en 1603, avec *Adrien*, III. du nom, Sire *de Breauté*, de Bouffey, d'Herondeville, &c. — 5. & CLAUDE, Dame du Port-Pinée & de Jocourt, mariée, le 10 Mai 1610, à *René*, Marquis *d'Espinay* & de Boisgueroult, Comte de Rozendal, Vicomte de Buffon, &c. Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, mort en 1615.

XVIII. PIERRE DE RONCHEROLLES, V. du nom, Baron du Pont-Saint-Pierre, Seigneur de Bouchevillers, Marigny, Dampierre, &c. Sénéchal & Gouverneur du Comté de Ponthieu, premier Baron de Normandie, Conseiller d'honneur né au Parlement de Rouen, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, & son Conseiller en ses Conseils d'Etat & Privé, fut un des Députés de la Noblesse de Normandie aux Etats généraux du Royaume, tenus à Paris à la majorité de LOUIS XIII. Ce Monarque lui accorda des Lettres-Patentes du 20 Mars 1623, portant confirmation de celles qui avoient été données par HENRI III, en 1577, à PIERRE DE RONCHEROLLES, son pere, concernant le droit & prérogative de Conseiller d'honneur né au Parlement de Rouen. Il mourut le 1 Mars 1627, & avoit épousé, par contrat du 24 Juin 1603, *Marie de Nicolaï*, morte le 6 Août 1675, âgée de plus de 90 ans, fille de *Jean de Nicolaï*, Seigneur de Goussainville, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, premier Président en sa Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie de Billy.*

Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS, né le 19 Avril 1607, mort le 3 Mai suivant; — 2 & 3. PIERRE & LOUIS, nés jumeaux le 12 Novembre 1608, morts peu de jours après; — 4. CHARLES, qui suit; — 5. PIERRE, Baron d'Ecouis, né le 18 Juillet 1611, mort, sans alliance, au service du Roi en Allemagne; — 6. JEAN, Baron de la Ferté, né le 18 Octobre 1613, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers entretenus par le Roi en Hollande, sous le commandement du Prince d'Orange, & mort, sans alliance, le 20 Mai 1663; — 7. MARIE, née le 17 Mai 1605, morte le dernier jour de ce mois; — 8. CATHERINE, née le 23 Mars 1606, mariée, le 12 Avril 1628, à *Timoléon Gouffier*, Seigneur de Thois; — 9. MARGUERITE, née le 22 Juillet 1612, mariée, le 16 Mars 1632, à *Georges d'Ysoré*, Marquis d'Hervault; — 10. & MARIE, née le 18 Octobre 1613, Religieuse en l'Abbaye de Saint-Paul près de Beauvais.

XIX. CHARLES DE RONCHEROLLES, Baron du Pont-Saint-Pierre, d'Ecouis, &c. né le 23 Avril 1610, Sénéchal héréditaire de Ponthieu, premier Baron de Normandie, Conseiller d'honneur né au Parlement de Rouen, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de ses Ordonnances de Cavalerie-Légere, & Gouverneur d'Abbeville, fut employé dans les

guerres de ſon tems ; ſe ſignala aux ſiéges de Bois-le-Duc & de Hermanſtein, de même qu'au ſecours que le Roi envoya à Caſal, & mourut le 26 Novembre 1643, dans la 34ᵉ année de ſon âge. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Février 1636, *Françoiſe-Jeanne de Lameth*, fille de *Charles*, Seigneur de Buſſy, du Pleſſis-Saint-Juſt, &c. Capitaine de 100 Chevaux-Légers pour le ſervice du Roi, & de *Jeanne de Duras*, Baronne de Marigny, &c. Elle ſe remaria, le 26 Décembre 1651, avec ſon couſin *François de Lameth*, Vicomte de Léon & de Buſſy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie. De ſon premier lit elle eut : — Claude, qui ſuit ; — & Pierre-Antoine, Baron d'Ecouis, mort, ſans alliance, après avoir ſervi en qualité de Cornette, & enſuite de Capitaine de Chevaux-Légers dans le Régiment de Pont-Saint-Pierre, dont étoit pourvu ſon frere aîné.

XX. Claude de Roncherolles, Marquis du Pont-Saint-Pierre, Baron d'Ecouis, &c. Sénéchal héréditaire de Ponthieu, premier Baron de Normandie, Conſeiller d'honneur né au Parlement de Rouen, commença de ſervir fort jeune, ſe diſtingua, en qualité de Capitaine de Chevaux-Légers, dans pluſieurs occaſions, ſur-tout au ſecours envoyé à Arras en 1654 ; fut fait, ſur la fin de 1655, n'étant âgé que de 19 ans, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie qui porta ſon nom, à la tête duquel il ſe trouva au ſiége de Valenciennes entrepris en 1656 ; y fut bleſſé & fait priſonnier. Après ſon échange fait, il continua de ſervir avec diſtinction, ſuivant un Certificat, du 15 Décembre 1659, du Maréchal Vicomte *de Turenne*. Son Régiment ayant été reformé à la paix des Pyrénées, Louis XIV lui donna, en 1665, un autre Régiment de Cavalerie, qu'il continua toujours de commander juſqu'à ce que les grandes infirmités, auxquelles il devint ſujet dans la ſuite, l'obligerent de quitter le ſervice. Sa Majeſté lui accorda, au mois de Février 1692, en conſidération de ſes ſervices & de ceux de ſes prédéceſſeurs, de nouvelles Lettres-Patentes portant confirmation de celles obtenues, par ſon biſayeul & ſon ayeul, des Rois Henri III & Louis XIII, pour le droit & prérogative de Conſeiller d'honneur né au Parlement de Rouen, ſans qu'il ſoit beſoin d'obtenir à l'avenir d'autres Lettres à ce ſujet. Il mourut le 25 Mars 1700, & avoit épouſé, par contrat du 9 Février 1666, *Catherine le Veneur*, morte le 17 Avril 1705, fille de *Henri le Veneur*, Chevalier des Ordres du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Comte de Tillieres & de Carouges, & de *Claude Rouault*, dont : — 1. Michel, qui ſuit ; — 2. Charles, dit d'abord *le Comte du Pont-Saint-Pierre*, enſuite appellé *le Marquis de Maineville*, qui ſervit dans la Marine, eut une jambe caſſée au combat de la Hogue, donné le 29 Juillet 1692 ; & mourut, ſans alliance, en 1704, Capitaine de Frégate, à l'âge de 33 ans ; — 3. Catherine-Françoise, mariée, le 17 Avril 1708, à *Nicolas Langlois*, Seigneur de Canteleu, morte, ſans enfans, le 12 Mars 1717, âgée d'environ 50 ans ; — 4. Claude-Catherine, appellée *Mademoiſelle du Pont-Saint-Pierre*, née en 1673 ; — 5. & Françoise-Claude-Angélique, dite *Mademoiſelle de Roncherolles*, née le 9 Février 1682.

XXI. Michel de Roncherolles, Marquis du Pont-Saint-Pierre, Baron d'Ecouis, du Pleſſis, Dampierre, Marquis de Montreuil & d'Echaufou, Comte de Cizey, &c. premier Baron de Normandie, Conſeiller d'honneur né au Parlement de Rouen, né le 20 Avril 1669, décédé à Paris le 8 Juin 1754, dans ſa 86ᵉ année, avoit épouſé, par contrat du 24 Février 1702, *Marie-Anne-Dorothée Erard-le-Gris*, Marquiſe de Montreuil & d'Echaufou, Comteſſe de Cizey, morte le 29 Janvier 1739, âgée de 53 ans, fille unique & héritiere de *Gaſpard Erard-le-Gris*, Marquis de Montreuil & d'Echaufou, Comte de Cizey, Seigneur de Beuville, & d'*Anne-Dorothée du Buat*, dont : — 1. Michel-Charles-Dorothée, qui ſuit ; — 2. Claude-Thomas-Sibille-Gaspard-Nicolas-Dorothée, dit *le Chevalier du Pont-Saint-Pierre*, né le 2 Décembre 1704, reçu Chevalier de Malte de minorité le 1 Août 1713, Brigadier de Cavalerie en 1742, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Ecoſſois, Maréchal-de-Camp, Lieutenant-Général des Armées en 1748, & Chef de la Brigade



des Gardes du-Corps, Compagnie de Harcourt, marié, le 6 Mars 1752, à *Marie-Louise Amelot*, fille de *Jean-Jacques*, & de *Marie-Anne de Vougny*, sa seconde femme; — 3. Michel-Marie-François, dit *le Chevalier de Roncherolles*, né le 3 Octobre 1719, reçu Chevalier de Malte de minorité le 17 Janvier 1720, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal des Cravates du Comte du Pont-Saint-Pierre, son frere aîné, Exempt des Gardes-du-Corps de Sa Majesté en 1740, qui a été tué à la bataille de Dettingen le 27 Juin 1743; — 4. & Marie-Catherine-Dorothée, née le 27 Septembre 1707, mariée, 1°. par contrat du 13 Mai 1728, à *François de Rivoire*, Marquis du Palais, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant de ses Gardes-du-Corps, mort, sans enfans, le 11 Juin 1737; & 2°. par contrat du mois de Juin 1739, avec *Alexandre d'Orléans*, Marquis de Rothelin, Comte des deux Moucy, Vicomte de Lavedan, Marquis de Benac, Maréchal des Camps & Armées du Roi, veuf, du 3 Février 1728, sans enfans, de *Marie-Philippe-Henriette Martel-de-Clere*, sa niéce, qu'il avoit épousée le 27 Juillet 1716.

XXII. Michel-Charles-Dorothée de Roncherolles, Comte du Pont-Saint-Pierre, né le 19 Avril 1703, d'abord Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, ensuite Mestre-de-Camp du Régiment Royal Cravates le 9 Avril 1725, qu'il a commandé jusqu'au mois de Mars 1742, a quitté ce Régiment pour prendre, avec l'agrément du Roi, celui de Berri, Cavalerie; a été fait Brigadier des Armées à la promotion du 1 Janvier 1740; Maréchal de-Camp à celle du 1 Mai 1745, & Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1748. Il a épousé, par contrat du 11 Mai 1728, *Charlotte-Marguerite de Rommilley-de-la-Chesnelaye*, fille unique d'*Adolphe-Charles de Rommilley*, Marquis de la Chesnelaye & Damy, Comte de Mausson, &c. Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie de son nom, Gouverneur des Ville & Château de Fougeres, & de *Louise-Marguerite Ranchin*. Elle est décédée à Paris en Décembre 1760, âgée de 46 ans, ayant eu deux filles, sçavoir: —— Marie-Charlotte-Dorothée de Roncherolles, née le 12 Septembre 1733, morte le 27 Juillet 1737; — & Louise-Marie, née le 9 Avril 1740, décédée le 18 Mai 1741.

Branche des Marquis de Maineville.

XVII. François de Roncherolles, second fils de Philippe, & de *Susanne de Guisencourt*, sa premiere femme, Seigneur de Maineville & de Longchamp, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Comte *de Soissons*, & Gouverneur de Soissons & pays Soissonnois, fut, par son zele pour le soutien de la Religion Catholique, à laquelle ses peres avoient toujours été inviolablement attachés, fut, dis-je, entraîné dans le parti de la Ligue. Il s'y rendit recommandable par sa valeur & sa capacité. Le Duc *de Mayenne* le fit Lieutenant-Général au Gouvernement de Paris & de l'Isle-de-France, & l'employa dans les occasions les plus difficiles. Il eut le principal commandement de l'armée Catholique, sous le Duc *d'Aumale*, à la bataille de Senlis, donnée le 17 Mai 1589; & quoiqu'il s'y vît, peu après qu'elle eut commencé, abandonné du chef & de la plus grande partie de l'armée qui avoit pris la fuite, il continua de combattre avec un courage intrépide jusqu'au moment qu'accablé par le grand nombre de ceux qui l'attaquoient, il fut tué à l'âge de 38 ans. M. *de Thou* en parle avec éloge. Son corps fut enterré dans la Chapelle d'Orléans aux Célestins de Paris. Il avoit épousé *Hélene d'O*, fille de *Charles d'O*, Seigneur de Baillet en France, de Franconville & autres lieux, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Madelene de l'Hôpital-de-Vitry*. Elle se remaria, le 20 Janvier 1592, avec *René du Bec*, Marquis de Vardes, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la Capelle & du pays de Thiérache. De son premier lit elle eut: — Pierre, qui suit; & du second: le Marquis *de Vardes*, & la célebre Maréchale *de Guébriant*.

XVIII. Pierre de Roncherolles, Seigneur Châtelain & Haut-Justicier de Maineville, Longchamp, du Mesnil-sous-Vienne, de Villers, &c. mort le 3 Octobre

Octobre 1658, âgé de 79 ans, avoit épousé, le 17 Janvier 1603, *Marie Sublêt*, morte le 22 Janvier 1639, fille de *Michel Sublet*, Seigneur d'Heudicourt, Intendant & Contrôleur-Général des Finances, Conseiller d'Etat, & Intendant des Ordres du Roi, & de *Marie Boulier*, dont: — 1. PHILIPPE, né le 19 Janvier 1606, qui servit avec distinction pendant plusieurs campagnes, & se fit ensuite Chartreux; — 2. LOUIS, qui se signala à la bataille d'Avein en Flandre, étant Capitaine au Régiment de Piémont, en 1635, & fut tué d'un coup de canon; — 3. JEAN, Chevalier de Malte, tué à la même affaire que LOUIS, son frere, après avoir servi deux ans Capitaine audit Régiment de Piémont; — 4. FRANÇOIS, mort Religieux Capucin; — 5. RENÉ, mort Religieux Carme; — 6. PIERRE, Ecclésiastique; — 7. N..., Baron de Maineville, mort, sans alliance, en 1636; — 8. MICHEL, qui suit; — 9. MARIE, née en 1604, morte sans alliance; — 10. MARIE-HÉLENE, née le 9 Janvier 1620, mariée, le 10 Mars 1646, par dispense du Pape, à *Louis Sublet*, Baron de Nainville & des Noyers, son cousin; — 11. JUDITH, née en 1622, Religieuse; — 12. ISABEAU, née en 1623, morte, sans alliance, en 1640; — 13, 14, 15 & 16. SUSANNE, & trois autres de ses sœurs, Ursulines à Gisors.

XIX. MICHEL DE RONCHEROLLES, Marquis de Maineville & de Longchamp, né en 1617, commença de servir à 18 ans, en qualité d'Enseigne, au Régiment de Piémont, dans la Compagnie de LOUIS, son frere; s'y signala comme lui, tant à la bataille d'Avein en 1635, qu'au passage de ....., où, par une action extraordinaire de courage qu'il y fit, il s'acquit l'estime de tout son Régiment. Peu après il fut fait Capitaine de Cavalerie au Régiment du Comte *de Saint-Agnan*, & ensuite Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, à la tête duquel il combattit avec tant de valeur à la célebre bataille de Rocroy, qu'il reçut des louanges du Duc *d'Enghien* (connu depuis sous le nom de *Grand Condé*), & de M. *de Gassion*, en présence de toute l'armée. Il mourut, Maréchal des Camps & Armées du Roi, le 6 Avril 1683, & avoit épousé, au mois de Septembre 1643, *Marie Langlois-de-Motteville*, morte le 9 Septembre 1686, fille de *Georges Langlois-de-Motteville*, Conseiller du Roi en ses Conseils, premier Président au Bureau des Finances de Rouen, & de *Marie Aubert*. MICHEL DE RONCHEROLLES se voyant sans enfans dans un âge fort avancé, & voulant faire rentrer dans la branche aînée de sa Maison les biens qui en étoient sortis, par le partage qu'avoit eu FRANÇOIS DE RONCHEROLLES, Seigneur de Maineville, son ayeul, il donna, par acte passé devant Notaires le 20 Janvier 1683, toutes ses Terres à CLAUDE DE RONCHEROLLES, Marquis du Pont-Saint-Pierre, son neveu à la mode de Bretagne, & en lui s'éteignit la seconde branche de RONCHEROLLES, dite des *Seigneurs de Maineville*.

Branche des Seigneurs & Marquis DE RONCHEROLLES.

XVII. ROBERT DE RONCHEROLLES, fils de PHILIPPE, Baron de Heuqueville, & de *Renée d'Espinay*, sa seconde femme, fut Seigneur propriétaire des Terres & Seigneuries de Roncherolles, de Cuverville, de la Roquette, & autres Terres & Fiefs, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances; & mourut avant le 10 Février 1599. Il avoit épousé, par contrat du 6 Août 1579, *Anne de Mailly*, Dame de Belleville, fille unique & héritiere de *Jean de Mailly*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Belleville, Fosques, Orival, Boisseul, &c. & d'*Antoinette de Baudreuil*, Dame d'Aboncourt, dont: — ANNE, Seigneur Baron de Roncherolles, mort, à l'âge de 25 ans, sans postérité; — & ROBERT, qui suit. *Anne de Mailly*, leur mere, avoit pour ayeule *Isabeau d'Ally*, & celle-ci avoit pour mere *Yolande de Bourgogne*, fille naturelle de *Philippe le Bon*, Duc de Bourgogne, arriere-petit-fils du Roi JEAN.

XVIII. ROBERT DE RONCHEROLLES, II. du nom, devenu, par la mort de son frere aîné, Baron de Roncherolles, de Cuverville & de la Roquette, Fosques,

Jouy & Orival, eut encore, par le partage de la succession de *Renée d'Espinay*, son ayeule, fait en 1609, les Terres de Villers-du-Bocage, de Maisoncelles & de Tracy. Il étoit, en 1615, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers de 100 Maîtres, & d'une autre de 100 Carabins; & en 1630, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie. Il fut nommé pour être un des Députés de la Noblesse de Normandie aux Etats Généraux qu'on projettoit de convoquer, sur la fin de la minorité de Louis XIV, pour faire cesser les troubles qui agitoient alors le Royaume. Il avoit épousé, par contrat du 15 Septembre 1607, *Hélene de Courseules*, fille de *Jean de Courseules*, Seigneur de Rouvray, Suzay, Farceaux, Neuville, Cerquenay, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Lieutenant de la Vénerie de Sa Majesté, & de *Marie de Hattes*. De ce mariage vinrent : — 1 & 2. deux fils, morts en bas-âge; — 3. Pierre, qui suit; — 4. Robert, Capitaine dans le Régiment de Falekbourg, tué à l'attaque d'un Château en Italie, après avoir fait 7 campagnes au service de Louis XIII; — 5. Philippe, né le 1 Décembre 1612, reçu Chevalier de Malte de minorité, aussi Capitaine au Régiment de Falekbourg, tué, en commandant les Enfans perdus au passage du Tessin en Italie, en 1636; — 6. Louis, Doyen de l'Eglise Collégiale d'Ecouis & Abbé de Beaubec; — 7. Jean, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Marquis de Roncherolles, son frere, tué au siége de Neufchâtel en Lorraine; — 8. Albert, né le 3 Avril 1618, Chevalier de Malte, Commandeur de Chanu, qui fut le premier possesseur d'une maison léguée à Malte par *François de Courseules*, son oncle maternel, Grand-Prieur de Champagne, le 14 Novembre 1650, aux Chevaliers de Malte de la Maison de Roncherolles. Il servit long-tems dans le Régiment de son frere aîné, tant en qualité de Capitaine que de Lieutenant-Colonel; — 9. Pierre, Seigneur de Jouy, qui commença, fort jeune, de servir dans le Régiment de son frere aîné, où il devint Capitaine en 1638. Il fut blessé plusieurs fois, & fait prisonnier à un petit Fort dans les lignes d'Arras; gardé en ôtage pour l'exécution du traité de l'échange général qui se fit des prisonniers; commanda ensuite dans le Régiment d'Epernon pendant 2 ans, & fut fait Maréchal-de-Camp en 1653; — 10. François, Prêtre de l'Oratoire, qui passa par les principales charges de la Congrégation, ayant été Supérieur & Assistant du Général; — 11. Renée, mariée à *Jean de Nollent*, Baron de Limbeuf; — 12 & 13. Marie & Hélene, Religieuses à l'Abbaye du Trésor.

XIX. Pierre, Marquis de Roncherolles, Seigneur de Cuverville, la Roquette, Jouy & autres lieux, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Landrecie, après l'avoir été auparavant de Seures, dit *Bellegarde*, en Bourgogne, obtint, en considération de ses services, par Lettres-Patentes du mois de Janvier 1652, l'érection de sa Terre de *Roncherolles* en *Marquisat*. Il avoit épousé, en 1633, *Marie de Guibert*, Dame de Bussy, niéce de *Louis de Guibert*, Intendant & Contrôleur-Général des Finances, & fille de *Louis de Guibert*, Seigneur de Bussy & autres lieux, & de *Marie de Lionne*. De leur mariage naquirent: — 1 & 2. deux enfans, morts en bas-âge; — 3. Charles, qui suit; — 4. Robert, Religieux, puis Abbé de Beaubec; — 5. Louis, Mousquetaire du Roi, mort au siége de Lille en 1667; — 6. Thomas-Sibile, Seigneur d'André, mort sans alliance en 1709; — 7. Michel, Capitaine au Régiment de Roncherolles, ensuite Colonel dans celui de la Licorne; — 8. Catherine, mariée à *Augustin de Grouches*, Marquis de Chepy & Seigneur d'Upy; — 9. Marie, femme, en 1676, d'*Alexandre Boniface*, Baron de Bolhart, &c. morte en Décembre 1722; — 10. Hélene, Religieuse à l'Abbaye de Fontaine-Guérard; — 11. & Anne, Abbesse du Trésor.

XX. Charles, Marquis de Roncherolles, Seigneur de Jouy, fut fait Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Gouverneur de Landrecie, après avoir été Colonel d'un Régiment de Cavalerie & d'un d'Infanterie, & de 200 Dragons, qu'avoit eus son pere. Il épousa, par contrat du 21 Février 1699, *Thérese-Susanne de l'Etendart-de-Bully*, arriere-petite-fille de *Catherine de Crequy*, qui par Anne de Bourbon, sa mere, étoit issue de Saint-Louis; & du côté

paternel descendoit des Comtes de Flandres, *Jean*, V. du nom, Sire *de Crequy*, ayant pour ayeule maternelle *Marie d'Auvergne*, petite-fille de *Marie de Flandres*. Cette *Thérese-Susanne de l'Etendart-de-Bully*, étoit fille de *Jean-Louis de l'Etendart*, Chevalier, Marquis de Bully, Seigneur de Martincamp, Saint-Martin-l'Hortier, Rohare, Cloville, Gouverneur de Neufchâtel, & de *Chrétienne-Charlotte Tardieu-de-Maleyssis*, dont, pour fils unique :

XXI. Thomas-Sibile, Marquis de Roncherolles, Seigneur de Jouy, &c. mort le 21 Juillet 1728, en son Château de Roncherolles, à l'âge de 26 ans. Il avoit épousé, le 21 Août 1724, *Angélique-Marguerite de Jassaud*, fille d'*André-Nicolas*, Président en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie-Anne-Madelene Coustard*. Elle s'est remariée, en 1730, à *Pierre-Charles de Beaufort-Canillac*, alors Sous-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi. Elle a eu de son premier mari, pour fille unique :

XXII. Anne-Marguerite-Thérese, Dame de Roncherolles, Cuverville, la Roquette, Bully, Martincamp & Saint-Martin-l'Hortier, mariée, par contrat du 21 Janvier 1744, à *René-Nicolas-Charles-Augustin de Maupeou*, alors Président à Mortier au Parlement de Paris, à la place de son pere, puis premier Président du même Parlement en 1763 ; & ensuite nommé, par la démission de M. *de Lamoignon*, & de son pere, en 1768, à l'office de Chancelier & Garde des Sceaux de France. Il est veuf depuis le 21 Avril 1752, & a des enfans de son mariage. Voyez Maupeou.

Branche des Seigneurs de Planquery, la Bazoque, &c.

XVII. Charles de Roncherolles, fils puîné de Philippe, & de *Renée d'Espinay*, sa seconde femme, eut l'honneur d'avoir pour parrein le Roi Charles IX, & eut en partage, de la succession de son pere, la Baronnie de Heuqueville, avec la Terre & Seigneurie d'Orgeville ; & la Baronnie de Montfiquet, les Terres de la Bazoque & de Planquery, avec les Fiefs de Lafont & de Canty, par la succession de sa mere. Il fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre ; fut nommé, par Lettres-Patentes de Henri IV, du 6 Juin 1594, Gouverneur des Ville & Château du Crotoy ; & mourut le 19 Janvier 1635, dans la 74e année de son âge. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 28 Février 1588, *Diane de Bussy*, fille de *René de Bussy*, Seigneur de Henonville, & de *Marie Duval* ; & 2°. par contrat du 13 Février 1610, *Marguerite de Guemadeuc*, Dame & propriétaire de la Seigneurie d'Orange & autres Terres, fille de *Thomas*, Seigneur *de Guemadeuc* & de Guebriac, Vicomte de Rezé, Baron de Blossac, Grand-Ecuyer héréditaire de Bretagne, & de *Jacqueline de Beaumanoir*. Il eut du premier lit : — 1. François, Baron de Heuqueville, qui, après avoir vendu cette Terre, se retira chez les Chartreux, se fit ensuite Religieux de l'Ordre de Saint-Romuald, à Montferrat en Espagne, où il est mort, âgé près de 90 ans ; & du second lit : — 2. Charles, qui suit ; — 3. Marie-Marguerite, mariée, 1°. par contrat du 14 Juillet 1637, à *Robert de Costentin*, Seigneur de Tourville, Gouverneur de Coutances, dont vint *Susanne de Costentin*, femme de *François de Malherbe-du-Bouillon*, Seigneur de Juvigny ; & 2°. à *Antoine de Saint-Simon*, Seigneur de Plemaretz, Prévôt-Général de Normandie ; — 4. N..., Religieuse à l'Abbaye de Fontaine-Guérard ; — 5. Anne, Religieuse au Prieuré de Saint-Jacques d'Andely ; — 6. & Silvie, née en 1618, mariée à *François-Hyacinthe-Thomas*, Seigneur *de la Connelaye*, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises & Gouverneur de Belle-Isle en Mer.

XVIII. Charles de Roncherolles, II. du nom, Seigneur de Daubeuf, le Buspin, Planquery, Montfiquet & la Bazoque, né le 25 Février 1616, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, Capitaine & Gouverneur de la ville de Louviers, épousa, par contrat du 29 Avril 1636, *Susanne de la Haye*, fille de *Gilbert de la Haye*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Seigneur de Chatelier, Monbose, & des Châtellenies de la Mer-

latiere, les Gats, la Potiere & autres lieux, & de *Céleste Bruneau-de-la-Rabastelliere*, dont: — 1. CHARLES, mort, à l'âge de 18 ans, sans alliance; — 2. GABRIEL, qui suit; — 3. CÉLESTE, morte à l'âge de 70 ans, sans avoir été mariée; — 4. & CATHERINE-AIMÉE, femme de *Jacques d'Argouges*, Seigneur de Bouffigny.

XIX. GABRIEL DE RONCHEROLLES, Comte de Planquery, la Bazoque, le Buspin, Daubeuf, &c. né en 1640, mort à Sarbruck, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Marquis DE RONCHEROLLES, son cousin, le 14 Juillet 1676, avoit épousé, par contrat du 6 Avril 1669, *Jeanne-Angélique Néelle-de-Tierceville*, fille de *Robert Néelle*, Seigneur de Tierceville, Neuville, Tracy, &c. & de *Marthe de Baudre*, Dame de Bremoy, Engoville & Bucq. De ce mariage il laissa: — NICOLAS-CHARLES, qui suit; — & ANTOINE-FRANÇOIS, auteur du rameau des Seigneurs de Daubeuf, mentionné ci-après.

XX. NICOLAS-CHARLES DE RONCHEROLLES, Comte de Planquery, la Bazoque & la Londe, né en 1671, Capitaine dans le Régiment Royal des Carabiniers, épousa, le 9 Novembre 1699, *Madelene le Cornier-de-Sainte-Hélene*, fille de *François le Cornier*, Marquis de Sainte-Hélene, &c. Conseiller du Roi en ses Conseils, & Maître des Requêtes honoraire de son Hôtel, & de *Louise Luillier*. De ce mariage sont issus: — 1. MARIE-CHARLES-FRANÇOIS, qui suit; — 2. GABRIEL-AUGUSTIN DE RONCHEROLLES, né le 16 Mai 1706, qui a épousé *Marie-Anne-Susanne-Henriette de Pierrepont*, fille de *Jacques-François*, Marquis *de Pierrepont*, Seigneur de Biarts, d'Échery, &c. & d'*Anne-Susanne-Catherine de Hericy*, dont il a un fils, né en 1743; — 3. & MADELENE-CHARLOTTE, née au mois de Janvier 1708, mariée à *Henri-Charles de Couvains*, Seigneur de Couvains, Plaine-Seure, &c.

XXI. MARIE-CHARLES-FRANÇOIS DE RONCHEROLLES, Comte de Planquery, né le 22 Juin 1702, a épousé, le 10 Août 1727, *Françoise-Louise-Gabrielle Ruault*, Dame du Menil-Benoît, Saint-Martin-le-Bouillant, &c. fille de *Jean-Louis Ruault*, Seigneur de Bouffigny, &c. & de *Marguerite*, Dame *de Varigny* & de Blainville, dont: — JEAN-JACQUES, né en 1736; — & une fille.

Seigneurs de DAUBEUF.

XX. ANTOINE-FRANÇOIS DE RONCHEROLLES, Seigneur de Daubeuf, second fils de GABRIEL, Comte de Planquery, & de *Jeanne-Angélique Néelle-de-Tierceville*, né le 19 Novembre 1673, d'abord reçu Chevalier de Malte, sur ses preuves de noblesse faites le 30 Octobre 1690, fut le second possesseur de la maison fondée à Malte par le Commandeur *de Courseules*, Grand-Prieur de Champagne. Il a épousé, depuis, par contrat du 13 Février 1713, *Marie-Céleste de Dun*, de laquelle sont issus: — 1. CHARLES-ANTOINE-TRANQUIL, qui suit; — 2. MARIE-MADELENE, née le 15 Mars 1714; — 3. & MARIE-LOUISE, née le 12 Août 1719, morte, au Couvent de Saint-Jacques d'Andely, en Février 1737.

XXI. CHARLES-ANTOINE-TRANQUIL DE RONCHEROLLES, Seigneur de Daubeuf, né le 11 Mars 1715, ancien Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, n'étoit point marié en 1769.

Les armes de la Maison de RONCHEROLLES sont: *d'argent, à deux fasces de gueules.*

* RONCHEVILLE, en Normandie. Vicomté très-ancienne, dont la jurisdiction s'étend fort loin. La haute Justice se tient dans le Bourg de Beaumont en Auge, de même que dans la ville de Honfleur, pour la partie du territoire qui en dépend. Le Duc D'ORLÉANS en est Seigneur.

* ROQUE-D'ANTERON (LA), en Provence, Diocèse d'Aix. Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Février 1653, en faveur d'une branche de la Maison de *Forbin*.

M. le Mis de Roquefeuil rue de Bourbon près les theatins

Quelques titres concernant Pierre de Roquefeuil fils de guillaume de Roquefeuil et pere de Melchior

Cette érection fut renouvellée, par Lettres du mois d'Octobre 1696, enregistrées le 12 Décembre suivant, en faveur de *Claude de Milan* ou *Milani* (& de ses descendans mâles, Seigneurs de Cornillon & de Confoux), né en 1644, reçu Président à Mortier au Parlement de Provence en 1774, marié à *Gabrielle de Forbin*, fille & héritiere de *Melchior de Forbin*, Marquis de la Roque, & de *Françoise d'Oraison-Cadenet*. Voyez Forbin, *Tome VI*.

* ROQUE-GONTARD. Seigneurie en Provence, qui fut une de celles qu'*Antoinette de la Terre* apporta, en 1504, à *Jean de Forbin*, III. du nom, son mari, de la branche des Seigneurs & Marquis *de Janson*.

* ROQUE-*sur-Pernes*, au Comté-Venaissin, Diocèse de Carpentras.

Terre & Seigneurie inféodée par le Pape Clément VII, à *Boniface de Perussis*, citoyen d'Avignon, d'une Famille également noble & ancienne, originaire de Florence. Ce Fief étant revenu au Saint-Siége, le Pape céda, pour un certain tems, les directes & les cens à la Famille de *Blanc*, des Marquis *de Brantes*, se réservant la Jurisdiction, & les droits que la Chambre Apostolique y avoit, qui sont les amendes, les droits de condamnation, les bancs, avec quelques cens en argent & en grain.

* ROQUE-TIMBAUT, en Guienne, Diocèse d'Agen.

Terre, Seigneurie & Baronnie portée en dot, par *Clémence de Villemon*, à Jules-César de Raffin, Seigneur de Hauterive, issu d'une noble & ancienne Famille de Guienne, dont il y a eu plusieurs Sénéchaux d'Agenois, deux desquels, Poton de Raffin, & son fils, François, furent en même-tems Capitaines des Gardes-du-Corps des Rois François I & Henri II. Cette *Clémence de Villemon* eut de son mariage, — Jules-César de Raffin, Marquis de Hauterive, marié, le 2 Septembre 1711, avec *Susanne de Fumel-de-Montaigu*, morte le 22 Mai 1723, dont:

Armand-Augustin, dit *le Marquis de* Raffin, qui a épousé, 1°. le 9 Septembre 1739, *Marie-Anne de Lart*, fille de *François*, Baron de Rigouliere, morte le 2 Juin 1742, mere de Marguerite & de Cécile de Raffin. Il a épousé, 2°. le 4 Février 1749, *Marie-Josephe-Charlotte de Cadrieux*, fille de *Jean-Louis de Cadrieux*, Comte de Puy-Calvary.

* ROQUEFEUIL, en Rouergue: Maison originaire de cette Province, où le *Marquisat* de Roquefeuil est situé.

Le *Spicilége* parle d'un Roquefeuil, Seigneur considérable du tems de Hugues-Capet; mais cet ancien nom s'éteignit, & *Bernard d'Anduse*, Seigneur d'Alais, épousa, en 1129, Adélaïde de Roquefeuil, héritiere de sa Maison, dont il prit le nom, ainsi que ses descendans. Celui d'*Anduse* est connu d'ailleurs: on voit dans l'Histoire du Languedoc, qu'ils se qualifioient *Princes d'Anduse*, & qu'ils avoient leur monnoie.

Raimond de Roquefeuil étoit leur fils, comme il se voit par son mariage, conclu en 1169, avec *Guillemette de Montpellier*, fille de *Guillaume*, VII. du nom, Seigneur *de Montpellier*, & de *Mathilde de Bourgogne*, dont ils eurent: — 1. Raimond, qui suit; — 2. & Arnaud, rapporté après son frere aîné.

Raimond, II. du nom, & Arnaud de Roquefeuil, furent substitués à la Seigneurie de Montpellier, par deux testamens de 1209 & 1211, de Marie de Montpellier, leur tante, Reine d'Arragon. Raimond fut excommunié, pour avoir donné du secours à *Raimond*, Comte *de Toulouse*, & au Vicomte *de Beziers*, contre le Roi & l'Eglise. Il obtint son absolution en 1226, parce qu'il remit au Légat du Saint-Siége, pour sûreté de ses promesses, les Châteaux de *Blanquefort*, *Quelus* & *Vallerangues*. Voyez Blanquefort, au Volume des Additions. Raimond épousa *Dauphine de Turenne*, & ne laissa — qu'Isabeau de Roquefeuil, mariée à *Hugues*, III. du nom, Comte *de Rodès*, auquel elle porta la grande partie des biens de sa Maison.

Arnaud, frere puîné de Raimond, épousa, l'an 1227, *Béatrix d'Anduse*, fille de *Pierre-Bernard d'Anduse*, VI. du nom, & de *Constance de Toulouse*, laquelle étoit veuve de Sanche IV, dit *le Vaillant*, Roi de Navarre, dont elle n'avoit point eu d'enfans. Arnaud testa le 3 des Nones du mois d'Octobre 1241, instituant son fils légitime, nommé Raimond, son légataire universel.

Raimond de Roquefeuil, III. du nom, épousa, en 1259, *Alazie de Châteauneuf-du-Tournel*, dont il laissa :

Raimond de Roquefeuil, IV. du nom, marié, en 1287, avec *Vaurie d'Albret* : sa sœur, Catherine de Roquefeuil, épousa *Guillaume*, Vicomte *de Narbonne*.

Arnaud de Roquefeuil, II. du nom, épousa, en 1316, *Jacquette*, Dame *de Combret*. Il entreprit la guerre contre Jacques II, Roi de Mayorque, avec lequel il fit ensuite la paix, par l'entremise du Pape Clément VI, en 1348, par laquelle le Roi de Mayorque céda à Arnaud de Roquefeuil, *son cher cousin*, les Seigneuries & Domaines *du Pouget*, *Saint-Bauzile*, *Vendemian* & *Poujols*. Le susdit Arnaud fut Ambassadeur, avec *Jean de Levis*, Seigneur de Mirepoix, de la part de Jean, Roi de France, auprès du Roi d'Arragon, pour traiter le mariage du Duc *d'Anjou*, son fils, avec l'Infante *d'Arragon*, & ils se rendirent caution pour le Roi. Arnaud testa en 1361.

Arnaud de Roquefeuil, III. du nom, qualifié *haut & puissant Seigneur*, *Comtor de Nant*, petite Ville de Rouergue (qualité que du Cange dit avoir principalement lieu dans la Catalogne, & être supérieure à celle de Baron & autre Noble), épousa, en 1360, *Hélene de Castelnau*, & testa en 1388. Il eut un frere tué par le Roi de Mayorque, un autre allié dans la Maison de *Montpezat*, un second, nommé Jacques, marié dans la Maison de *Blanquefort*; & Jeanne, mariée à *Eléonore de Châteauneuf*. Arnaud de Roquefeuil, III. du nom, vivoit encore en 1396, puisqu'on voit des actes de lui de 1391, 1393, 1395 & 1396, retenus par *Etienne de Fonte*, Notaire Public & Impérial, & de Roquefeuil. Ces actes sont des baux à fief & investiture donnés par ledit Arnaud : il est qualifié dans tous de *noble & puissant Seigneur* Arnaud de Roquefeuil, Seigneur de Roquefeuil & de Combret, Comtor de Nant en Rouergue. Il mourut entre 1400 & 1402.

Antoine de Roquefeuil, I. du nom, son fils, ou, selon quelques-uns, son petit-fils, fit hommage, par noble Regnaud, *per nobilem Regnaldum*, à Bernard, par la grace de Dieu, Comte d'Armagnac, de Fézensac & de Rodès, des biens que le susdit Arnaud possédoit jadis sous lui. Cet hommage est cité par les Historiens, pour être du 15 Août 1402, & se trouve dans l'inventaire des Archives de Montauban. Il épousa, en 1408, *Delphine d'Arpajon*, fille de *Hugues* III, Sire *d'Arpajon*, Vicomte de Lautrec, & de *Jeanne de Séverac*, fille de *Gui*, dit *le Posthume*, Baron *de Séverac*, & de *Jeanne*, Dauphine *d'Auvergne*. Il donna, par acte du 28 Avril 1411, l'investiture des Terres acquises nouvellement dans ses Fiefs au lieu de Roqueferal, en présence de noble *Marquis de Mondagot*, Seigneur de Mornare. Dans cet acte, passé par le même *Etienne de Fonte*, & daté du Château de Combret, il est qualifié de *noble & puissant Seigneur* Antoine de Roquefeuil, de Blanquefort, de Combret, Comtor de Nant. Ces titres & autres, datés de Combret, où il peut y en avoir encore, ont été tirés du Château de Combret en Rouergue, Diocèse de Vabres. Mais comme les Archives de la Maison de Roquefeuil sont demeuré dispersées dans toutes les Terres de la branche aînée éteinte, les branches cadettes n'en peuvent avoir avant & depuis Antoine, I. du nom, que par l'effet du hasard & par des recherches coûteuses, négligées jusqu'ici. Cependant on trouvera dans l'Histoire générale du Languedoc & autres, qu'elles font mention des degrés précédens.

Antoine de Roquefeuil, I. du nom, testa le 1 Décembre 1416, & laissa de *Delphine d'Arpajon*, son épouse : — 1. Jean, qui suit; — 2. Antoine, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après; — 3. Bérenger, qui ne paroît point avoir eu de postérité; — 4, 5 & 6. Hélene, Jeanne & Catherine, toutes les trois mariées dans les Maisons d'*Ossun*, d'*Escars* & d'*Antin*. Il fit une substi-

tution graduelle, & en cas de mort de tous ses enfans, leur substitua noble *Hugues d'Arpajon*, Chevalier, à la charge de porter ses armes *mi-parti* d'ARPAJON *& de* ROQUEFEUIL: cet acte est passé par *Pierre le Moine*, Notaire de Combret. Il mourut le 4 Janvier 1417, & *Delphine d'Arpajon*, sa veuve, présenta Requête en la Sénéchaussée royale de Rodès, pour être pourvu à la tutelle de ses six enfans. Dans cet acte de tutelle, en forme authentique, elle est qualifiée de *noble & éminente Dame*, NOBILIS ET EGREGIA, *Delphine d'Arpajon*, veuve de feu *noble & puissant Seigneur* ANTOINE DE ROQUEFEUIL, Comtor de Nant, Seigneur de Roquefeuil, de Combret, de Blanquefort, &c.

JEAN DE ROQUEFEUIL testa le 20 Février 1477, & par son codicile du 9 Février 1480, il institua pour son héritier & légataire universel, BÉRENGER, qui suit, son troisieme fils, les deux premiers étant morts en 1480; qu'il avoit eus d'*Isabeau de Peyre*, son épouse. Ses autres enfans furent: — ASTORG & LOUIS; — & quatre filles, JEANNE, MARGUERITE, ISABEAU & DELPHINE.

BÉRENGER DE ROQUEFEUIL fit aveu au Roi le 16 Avril 1484, de ce qu'il possédoit sous ses domaines. On voit par le dénombrement qu'il fit, qu'il jouissoit de toutes les Terres qu'avoient possédé ses ancêtres de la Maison de ROQUEFEUIL depuis 1200. Dans cet aveu, tiré de la Chambre des Comptes de Montpellier, & mentionné dans l'Histoire générale du Languedoc, il prend la qualité de *magnifique & puissant Seigneur*, qualification toute pareille à celle que prit *François d'Est*, Marquis de Ferrare, Gouverneur & Lieutenant pour le Roi en Languedoc, & Vicomte d'Omelas. BÉRENGER DE ROQUEFEUIL fit fournir cet aveu par noble *Jean de Terre*, un de ses vassaux Gentilshommes, de même que *François d'Est* le fit recevoir par noble *Louis de Maye*, son Lieutenant en la Baronnie de Montpellier & Vicomte d'Omelas. Il eut d'*Anne Guerin-du-Tournel*, son épouse:

CHARLES DE ROQUEFEUIL, marié à *Blanche de Lettes-de-Montpezat*, dont vint:

ANTOINE DE ROQUEFEUIL, II. du nom, qui se maria 1°. avec *Claude de Cardaillac*, & 2°. avec *Philippe de la Tour-d'Auvergne*. Il hérita, par substitution, de JEAN-ANTOINE DE ROQUEFEUIL, son cousin, tué au siége de Metz, soutenu par le Duc *de Guise*, contre l'Empereur CHARLES-QUINT, où la plus haute Noblesse du Royaume périt. Il eut de son mariage

ANTOINE DE ROQUEFEUIL, III. du nom, qui s'allia avec *Jeanne-Angélique de Rochechouart*, dont il eut: — 1. ANTOINE-ALEXANDRE, marié à *Claude de Saint-Aignan*; — 2. & MARIE-GILBERTE, mariée 1°. à *Gaspard de Coligny*, dont elle eut *Marie-Isabelle de Coligny*, & 2°. à *Claude*, Marquis *d'Alegre*. Ainsi a fini la branche aînée de ROQUEFEUIL, dont le dernier cadet, Seigneurs de Belfort en Quercy, est mort vers l'an 1730. Le Marquis de Beaucaire en a hérité.

SECONDE BRANCHE.

ANTOINE DE ROQUEFEUIL, second fils d'ANTOINE I, & de *Delphine d'Arpajon*, épousa *Blanche de Padiès*. On l'a vu porté au testament de son pere de 1416, & dans l'acte de tutelle de 1417. Il obtint, le 24 Septembre 1457, un Arrêt du Parlement de Toulouse contre JEAN DE ROQUEFEUIL, son frere aîné, suivant lequel JEAN fut obligé de lui payer 6000 florins d'or pour sa part de la succession de leur pere commun. Il donna quittance le 9 Novembre 1457, comme héritier particulier de feu son pere, sçavoir, de 725 écus d'or à JEAN DE ROQUEFEUIL, son frere, à valoir sur les 6000 florins d'or à lui adjugés pour sa légitime. *Delphine d'Arpajon*, Dame de Roquefeuil, donna aussi quittance, le 24 Juillet 1458, à *Jean d'Arpajon-de-Durenque*, Vicomte de Lautrec, son frere, pour argent payé en acquit d'ANTOINE DE ROQUEFEUIL, son fils, par suite de transaction passée entre ledit Vicomte *de Lautrec* & JEAN DE ROQUEFEUIL, Comtor de Nant, Seigneur de Roquefeuil, Blanquefort, Combret, &c. fils aîné de *Delphine d'Arpajon*. ANTOINE DE ROQUEFEUIL fit encore, le 31 Décembre 1461, une obligation d'une chaîne d'or à *Isabeau de Peyre*, sa belle-sœur. Cet

acte est daté de Padiès, où résidoit déja Antoine de Roquefeuil. Voyez Padiès. Antoine de Roquefeuil testa à Padiès le 14 Février 1494, & laissa neuf enfans, sçavoir : — 1. Jean, qui suit; — 2. Alexandre, Prieur de la Canourgue; — 3. Jacques, Commandeur de Raillac. On le trouve compris dans le catalogue des Chevaliers de la Langue de Provence de 1531. Voyez l'Histoire de Malte de l'Abbé *de Vertot;* — 4. Antoine, Prieur de la Canourgue après son frere; — 5. Tristan, appellé dans le testament de son pere *le petit Tristan*, dont il sera parlé ci-après; — 6. Marguerite, mariée avant 1483, puisqu'on voit une quittance d'elle du 24 Janvier de la même année, comme femme d'*Alexandre Reyne*, Seigneur des Terres & Jurisdictions de Cadapaule & de Cillac : elle vivoit encore en 1503 & 1504, qu'on voit des quittances d'elle données à Jean de Roquefeuil, son frere, par les mains d'Alexandre & de Tristan, ses autres freres, chargés de payer de sa part; — 7. Peronne, mariée le 14 Février 1494; — 8 & 9. Madelene & Isabelle.

Jean de Roquefeuil testa le 15 Mai 1507, & laissa de son mariage, contracté le 8 Février 1495, avec *Blanche de Capluc :* — 1. Antoine; — 2. Guillaume, qui suit; — 3 & 4. Claude & Bernard. Il leur fit une substitution graduelle de ses biens, leur institua pour tuteurs Alexandre de Roquefeuil, Prieur de la Canourgue; Jacques, Commandeur de Malte; & Tristan, ses freres; & leur recommanda *Blanche de Capluc*, sa femme & ses enfans; & voulut être enterré dans l'Eglise de Notre-Dame de Theils audit Padiès, au tombeau de ses pere & mere.

Guillaume de Roquefeuil, Seigneur de Padiès, la Bessiere & Pinet, épousa, par contrat du 20 Août 1525, *Catherine Guittard de Taurinne*, & testa le 17 Juillet 1556. Il transigea avec Louis de Roquefeuil, fils de Tristan, son oncle & son tuteur, par acte du 22 Août 1536. Il avoit été obligé de poursuivre son oncle & son cousin en Justice, pour reliquat de compte qu'il prétendoit lui être dû de la gestion de ses biens, faite pendant près de 18 ans par Tristan, son oncle. Louis prétendoit de son côté qu'il lui étoit redû de la légitime de Tristan, son pere, sur les biens d'Antoine de Roquefeuil, grand-pere commun, comme aussi une part à la succession de ses oncles, dont Guillaume étoit en possession, quoiqu'il y eût des meubles & acquêts; sur quoi transigeant tous les deux, Louis de Roquefeuil reconnut devoir 100 écus au soleil d'or à Guillaume, son cousin, en se quittant réciproquement. Guillaume institua héritier & légataire universel Pierre, son fils aîné, qui suit.

Pierre de Roquefeuil se maria, par contrat du 14 Juillet 1558, avec *Françoise de Montperoux*, fille de *Guillot de Montperoux*, Seigneur du Bousquet, de la Garde, &c. qui stipula pour ladite *Françoise*, sa fille, de même que Guillaume de Roquefeuil, Seigneur de Pinet, Millhars & Padiès, stipula pour Pierre, son fils. Ce contrat fut dressé en présence des nobles & religieux Antoine & Claude de Roquefeuil, Prieurs de la Canourgue, oncles paternels, & de Jean, Seigneur de Roquefeuil, de Londre, de la Capelle, Roquefeuil-Miraumont, &c. Pierre de Roquefeuil testa, le 6 Septembre 1578, conjointement avec *Françoise de Montperoux*, son épouse. Ils ordonnerent, par ce testament, leur sépulture dans l'Eglise de Notre Dame de Theils, au tombeau de leurs prédécesseurs; & nommerent pour leur héritier & légataire leur fils aîné, avec substitution aux mâles, afin que le droit d'aînesse fût conservé dans leur Maison. Leurs enfans furent : — 1. Melchior, qui suit; — 2, 3 & 4. Claude, Antoine & Raimond.

Melchior de Roquefeuil épousa, par contrat du 20 Juin 1549, *Hélene de Chaumeils-de-Vergnoles*, fille de *Gui*, & de *Jeanne de Condamine*, dont il eut : — 1. Gui, qui suit; — 2. & Jacques, Chevalier de Malte. Par ce contrat, *Françoise de Montperoux*, sa mere, assura les biens échus de feu Pierre de Roquefeuil, son mari, sauf les droits de Claude, son autre fils, aux enfans mâles sortis de ce mariage. Melchior étant mort, sa veuve rendit hommage & aveu au Roi le 15 Décembre 1609, par noble *Gabriel de Montagnac*, pour & au nom de Gui de Roquefeuil, son fils aîné, héritier sous bénéfice d'inventaire

ventaire de feu MELCHIOR, son pere. *Gabriel de Montagnac* fut chargé de rendre cet aveu de même qu'il avoit été rendu autrefois au Roi par GUILLAUME DE ROQUEFEUIL en 1554, pour & au nom de GUI DE ROQUEFEUIL, de ce qu'il tenoit dans la Sénéchaussée de Lisle, sçavoir, la troisieme partie de la Seigneurie de Padiès, avec Jurisdiction haute, moyenne & basse, droit d'avoir ses Juges & Officiers, & de faire prêter serment aux Consuls élus par les habitans de Padiès.

GUI DE ROQUEFEUIL épousa, par contrat du 26 Février 1618, passé par Procureurs au Château de Belcastel en Rouergue, *Marie du Buisson-de-Bournazel*, fille de *François du Buisson*, Chevalier, Seigneur & Baron de Mirabelle, Roussenac, Aurit, &c. Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi. Il fut assisté d'*Hélene de Chaumeils*, sa mere, de CLAUDE DE ROQUEFEUIL, son oncle, de JACQUES DE ROQUEFEUIL, Chevalier de Malte, son frere, & de plusieurs autres Seigneurs tant de son côté que de celui de son épouse. GUI fit son testament le 14 Mai 1654, ordonna sa sépulture dans l'Eglise du Bousquet, fit des fondations & des legs aux Eglises, à ses enfans naturels & à ses domestiques; car il paroît qu'il prit une seconde femme, dite *Catherine de Glandiere*, mais dont il ne reconnoît, dans son testament, les enfans que comme naturels, excepté Demoiselle DE ROQUEFEUIL, qu'il eut apparemment depuis son second mariage. Il eut du premier lit : — 1. JACQUES, Seigneur du Bousquet, qu'il institua son héritier universel; — 2. LOUIS, qui suit, Seigneur de la Capelle; — 3. & N... DE ROQUEFEUIL, Chevalier.

LOUIS DE ROQUEFEUIL épousa, par contrat du 4 Novembre 1658, *Victoire de Moret* ou *Mouret de Peyre*, fille d'*Antoine de Moret*, Seigneur, Baron de Montarnal, Pagas, Villerie, Anglas, Louperoux, &c. & de *Claude de Cardaillac-la-Capelle*. Il testa en 1683, & institua pour son héritier principal & légataire JEAN, son fils aîné, qui suit; — 2. N... DE ROQUEFEUIL, mort Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine il y a environ 45 ans; — 3. N... DE ROQUEFEUIL, aussi Capitaine de Cavalerie, & marié à Demoiselle *de Croix*, à Lille en Flandres, lequel n'a laissé qu'une fille, mariée au Marquis *de Chabannes-Curton*, pere de celui d'aujourd'hui; — 4. & JACQUES-AYMAR, rapporté après la postérité de son frere aîné.

JEAN DE ROQUEFEUIL obtint, le 8 Juillet 1701, une Sentence de réformation, qui remonte, par vû de titres, jusqu'à ANTOINE DE ROQUEFEUIL, I. du nom. Cette Sentence fut rendue par M. *le Gendre*, Intendant de Montauban, lequel reconnoît la Maison dudit JEAN DE ROQUEFEUIL pour être du Catalogue de la vraie Noblesse du pays. De son mariage, contracté en 1691, avec Demoiselle *Fleurette de la Vaissiere-de-Cantoinet*, fille du Marquis de Cantoinet, il a eu plusieurs enfans. L'aîné, Capitaine de Cavalerie ayant la Cornette blanche, est mort à Paris en 1723. N... DE ROQUEFEUIL, son frere cadet, devenu son héritier, a servi dans la Marine, & a quitté ce service pour se marier & vivre en son Château du Bousquet avec Demoiselle *de Grandsaigne-d'Auberoque*, sa femme, dont il a laissé plusieurs garçons.

JACQUES-AYMAR DE ROQUEFEUIL, quatrieme fils de LOUIS DE ROQUEFEUIL, & de *Victoire de Moret-de-Peyre*, né au Château du Bousquet, Lieutenant-Général des Armées navales, Commandant la Marine à Brest, ainsi que l'armée navale du Roi envoyée dans la Manche, & sur laquelle il mourut le 8 Mars 1744, avoit épousé, en Bretagne, Demoiselle *du Main-d'Augerets*, dont sont issus plusieurs garçons.

L'aîné, dit *le Comte* DE ROQUEFEUIL, Lieutenant-Général des Armées navales, † & employé Commandant la Marine & la Place de Brest, a eu, le 16 Février 1777, la place d'Inspecteur des troupes du Corps Royal d'Infanterie & de l'Artillerie de la Marine. Il a † épousé *N... de Quergus*, héritiere de Traffagan en Bretagne, dont il a un garçon & deux filles. L'aînée a épousé le Marquis *du Gage-de-Cleux* en Bretagne. † Commandeur de l'ordre de St Louis

Le Comte DE ROQUEFEUIL s'est fait naturaliser au Parlement de Bretagne, par Arrêt rendu sur la production de ses titres. Cet Arrêt confirme & recon-

† été reçu Grand Croix de l'ordre de St Louis dans le service de mer le 21 fév.r 1779, et —

noît sa noble & ancienne extraction, avec le droit de prendre par-tout la qualité de *Chevalier*, sans rejetter celle de *Comte*; & cet Arrêt a été présenté avec tous les titres aux Etats de la Province de Bretagne, tenus à Rennes en 1770, & y a été enregistré.

On peut consulter, sur la Maison DE ROQUEFEUIL, l'*Histoire générale du Languedoc*, où l'on trouve la preuve de tous les degrés antérieurs à l'an 1393, dont on n'a point eu la représentation des titres. Il y a aussi une Généalogie de cette Maison, par *Justel*, dans l'*Histoire* de la Maison *de la Tour-d'Auvergne*. Nous n'avons point eu de *Mémoire* sur les différentes branches de cette Maison; on sçait seulement que TRISTAN DE ROQUEFEUIL, frere cadet de JEAN, est compris au testament, de 1494, d'ANTOINE DE ROQUEFEUIL, II. du nom; qu'il épousa *Jeanne de Limous*; qu'il testa le 4 Janvier 1525, en prenant la qualité de *Noble & puissant Seigneur*; qu'il institua LOUIS DE ROQUEFEUIL, Seigneur de la Salle, son fils, légataire universel; qu'il légua seulement à *Guillermine*, sa bâtarde, dite *de Roquefeuil*, mariée au nommé *Bessety*, du lieu de Ledergue; & qu'il fit substitution de ses biens à son plus proche parent de son nom.

LOUIS DE ROQUEFEUIL, Seigneur de la Salle, épousa *Claire de Boussac*, d'où sont sortis les Seigneurs de la Salle, & de ceux-ci plusieurs branches, comme *Roquefeuil-Lhyvers* ou *Cahusac*, d'*Artès*, *Villeneuve*, *Nussac* ou d'*Arcise* en Albigeois & Rouergue, ainsi qu'on peut voir par Sentence de réformation du 17 Décembre 1668, rendu par M. *de Bezons*, Intendant du Languedoc.

La branche de ROQUEFEUIL-LA-SALLE qui subsiste aujourd'hui, est l'aînée des autres. Il y a encore en bas Languedoc une branche du même nom, anciennement séparée, comme on le peut voir dans *Moréri*.

Les armes : *d'azur, à une cordeliere d'or passée en sautoir.*

* ROQUELAURE : Terre & Seigneurie située dans le Bas-Armagnac, en Gascogne, qui a été érigée en *Duché-Pairie*, au mois de Juin 1652, en faveur de GASTON-JEAN-BATISTE DE ROQUELAURE.

Son fils ANTOINE-GASTON-JEAN-BATISTE, Duc DE ROQUELAURE, obtint de nouvelles Lettres en 1683. Depuis l'extinction de la branche aînée de la Maison DE ROQUELAURE, cette Terre a été vendue au Marquis *de Mirabeau*, & elle a été acquise postérieurement par Sa Majesté. C'est sous la dénomination de *Marquisat de Roquelaure* que le Roi a érigé la Terre & Seigneurie de *Saint-Aubin* en Fezensaguet, possédée par cette Maison depuis la fin du XIIIe siécle, en faveur de CHARLES DE ROQUELAURE, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de ses enfans, postérité & descendans mâles, par Lettres-Patentes données à Versailles au mois de Juin 1766, enregistrées au Parlement de Toulouse le 10 Juillet suivant, &c. Nous allons en donner la Généalogie, d'après un Imprimé qui a paru en 1762, dressée par le P. *Alexis*, Augustin de la Place des Victoires, Continuateur de l'Histoire des grands Officiers de la Couronne, sur les titres originaux qui lui ont été communiqués.

I. PIERRE, Seigneur en partie DE ROQUELAURE (en latin, *Rupelauri*, *de Rupelaurâ*, *de Rocalaurâ*, & *Rocalauræ*), fut témoin, l'an 1127, de la donation faite par *Stephanie*, à *Centulle*, Comte *de Bigorre*, du Château de Pavatian : il y est nommé après *Pons de Paolan* & *Pierre-Raimond de Corneillan*, & avant *Auger d'Aster*, qui étoit un des grands Seigneurs du pays. *Histoire du Béarn*, par M. *de Marca*. Il a pu être pere de

II. JEAN, Seigneur DE ROQUELAURE en partie, lequel donna, l'an 1166, une portion de jardin pour l'agrandissement de l'Eglise de Roquelaure. L'an 1178, il fit hommage à *Richard d'Angleterre*, Duc de Guienne, de la Seigneurie de Baulac, & mourut peu après. Il peut avoir été pere de — PIERRE, qui suit; — & d'ARNAUD-GUILHEM, présent, l'an 1231, à l'acte de tutelle de BERTRAND & MANAUD DE ROQUELAURE, enfans de PIERRE, & au réglement moyenné par *Geraud de Verduzan*, leur tuteur, entre *Geraud*, Comte *d'Armagnac*, & eux, pour leur portion de la Seigneurie de Roquelaure.

III. Pierre, Seigneur de Roquelaure en partie, fut témoin, avec *Gaston*, Vicomte *de Béarn*, à une donation faite, en 1211, par *Senebrun de Goth*, à l'Eglise de Rouillac, & est qualifié *Chevalier* dans l'acte de tutelle de ses enfans, passé le Jeudi après l'Octave de Pâques 1231, en présence de *très-illustre Prince* Geraud, *par la grace de Dieu, Comte* d'Armagnac & de Fezensac. Il épousa *Audemant de Verduzan*, laquelle étoit veuve en 1231, & eut pour enfans: — Bertrand, qui suit; — & Manaud, mis, avec son frere, sous la tutelle de *Geraud de Verduzan*, Chevalier, l'an 1231.

IV. Bertrand, I. du nom, co-Seigneur de Roquelaure, mineur en 1231, fut sous la tutelle de *Geraud de Verduzan*, lequel, par acte du 15 des Calendes de Mai de la même année, fit, en cette qualité, une transaction avec le Comte *d'Armagnac*, touchant la Seigneurie de Roquelaure; cet acte porte qu'ils étoient en différend pour le partage des droits seigneuriaux du Four, de la Fabrique & de la Messagerie: il fut stipulé qu'ils partageroient par moitié toute la Terre, dont les limites & les confins sont exprimés, à la réserve du droit de commun & d'ost, auquel les mineurs ne pouvoient prétendre à l'égard du Comte, qui étoit leur Suzerain, & à l'exception aussi, quant auxdits mineurs, de la propriété de leur Château, Forteresses, & autres édifices & places à eux appartenans dans les mêmes limites, sur lesquels il leur accorda toute Justice & Jurisdiction, haute, basse, mere & mixte impere: il fut encore réglé que chacune des Parties auroit son Bailli dans leurs biens propres, & que pour ceux qui demeureroient communs entr'eux, ils éliroient des Baillis, qui connoîtroient ensemble des affaires qui naîtroient sous leur commune Jurisdiction. Il épousa *Jeanne de Bruillois*, proche parente de *Geraud*, Comte *d'Armagnac*, fille de *Bertrand de Bruillois* (*Brulheis*), Chevalier, qualifié *Cousin* de ce Prince dans l'acte d'une donation qu'il lui fit, ainsi qu'à Bertrand & Guilhem-Arnaud de Roquelaure, ses petits-fils, en 1274. Ses enfans furent: — 1. Bertrand, qui suit; —— 2. Bernard, Damoiseau, qui est qualifié fils de *Bertrand*, Seigneur *de Bruillois*, de la Maison d'*Armagnac*, dans son épitaphe, qui marque qu'il mourut le 7 des Calendes de Décembre 1276, & fut enterré à la porte de l'Eglise Collégiale de Fezensac, à laquelle il avoit donné une rente de cinq sols morlais. *Manuscrits* de Dom *Claude Estiennot, conservés à l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prez*; —— 3. Guilhem-Arnaud, qui eut part à la donation faite, l'an 1274, par *Geraud*, Comte *d'Armagnac*. Il épousa *Alix de Malsergues*, fille de *Charles de Malsergues*, lequel fit son testament, au mois d'Avril 1304, étant sur le point de passer en Italie avec *Guillaume de Nogaret*, Seigneur de Cauvisson, & fit don de tous ses biens aux enfans de Guilhem-Arnaud de Roquelaure, & d'*Alix*, sa fille. De ce mariage vint: —— Amauri de Roquelaure, qualifié *Chevalier* dans une quittance qu'il donna à Agen le 17 Septembre 1346, à *Jean Chauvel*, Trésorier des Guerres, de 25 liv. 15 sols tournois, sur ses gages, & ceux de 9 Ecuyers de sa Compagnie, servans en la guerre de Gascogne. Elle est scellée d'un sceau, sur lequel est une *aigle éployée (a), avec un chef chargé de trois rocs (b)*; ce doit être le même qui est qualifié Maurin de Roquelaure, Chevalier, dans une quittance, datée aussi d'Agen, du mois d'Octobre de la même année, de 34 liv. 5 sols tournois, reçu du même Trésorier, sur ses gages, & ceux des Gendarmes & gens de pied de sa Compagnie, même sceau (c); — 4. & Aude de Roquelaure, mariée à *Bertrand du Sollier*: Bertrand, Seigneur de Roquelaure, son frere aîné, lui promit 500 écus *Philips*, avec les habits nuptiaux, suivant une transaction passée à Prinham le 7 Mai 1371, entre *Marquise du Sollier*, leur fille unique, & *Gaston de Maurenx*,

(a) Qui est *de Malsergues*.
(b) Cabinet de M. *Clairambault*.
(c) Cabinet de M. *Clairambault*.

ſon mari, *Jean de Maſſas*, Chevalier, & *Garcie de Mazeres*, tuteur de JEAN, Seigneur DE ROQUELAURE.

V. BERTRAND, II. du nom, Seigneur DE ROQUELAURE & du Longart, Chevalier, reçut, ainſi que BERNARD & GUILHEM-ARNAUD, ſes freres, le 1 Février 1274, de *Geraud*, Comte *d'Armagnac*, 41 *concades* de Terres, en *l'affaire ou terroir du Longart*, excepté la haute Seigneurie & le Moulin, à la charge d'une lance de reconnoiſſance à chaque mutation de Seigneur : il les en vêtit avec une paire de gants. Il épouſa *Bruniſſent de Savaillan*, Dame de Saint-Aubin en Fezenſaguet. Elle ſe remaria à *Bernard de Beaulac*, Damoiſeau, du conſentement duquel elle fit, le Vendredi avant la Madeleine 1319, don des Seigneurie & Château de Saint-Aubin à ſon fils. Du premier lit elle eut : —— PIERRE, qui ſuit; —— & NAUDE, qualifiée femme de *Donat de Gohas*, dans l'acte dont il vient d'être parlé, de l'an 1319, par lequel *Bruniſſent*, ſa mere, lui aſſigna 20 livres tournois, payables après ſa mort.

VI. PIERRE, Seigneur DE ROQUELAURE, de Saint-Aubin, du Longart, &c. fit hommage, le Jeudi avant la Madeleine 1319, à *Jean*, Comte *d'Armagnac*, en ſon Château de Lavardens, de ſa part de la Seigneurie, Château & appartenances de Roquelaure, & de ce qu'il poſſédoit au Longart : il rendit encore le même hommage l'an 1355. Il avoit acquis une portion de la Terre de Peyruſſe de *Bertrand de Mareſtang*, pour le retrait de laquelle il tranſigea le dernier Mai 1331, avec *Eſpan de Magnoac*, Damoiſeau, neveu de ſa premiere femme, & étoit mort avant l'an 1365. Il avoit épouſé 1°. *Aigreſſe de Magnoac*, ſœur de *Bernard*, Seigneur de Peyruſſe, & tante d'*Eſpan de Magnoac*, Damoiſeau, morte, ſans enfans, avant le dernier Mai 1331. On ignore le nom de ſa ſeconde femme; & 3°. par traité du 22 Septembre 1356, *Marquiſe de Maſſas*, fille de *Jean de Maſſas*, Seigneur de Caſtillon & de Maſſas, laquelle eut en dot 800 florins, &c. & ſe remaria à *Eudes de Preignan*. Du ſecond lit vint — JEANNE DE ROQUELAURE, mariée, par ſon pere, à *Hugues de Giera*, Seigneur de la Mothe-Giera, dans la Vicomté de Fezenſaguet, qui pouvoit être fils de *Pierre de Giera*, Chevalier, Sénéchal d'Armagnac & de Fezenſac, l'an 1355. Elle eut en dot 400 florins, outre le lit & les habits nuptiaux, avec les *harnois de tête*, ſuivant une Sentence arbitrale du 8 Septembre 1365. Du troiſieme lit ſortit — JEAN, qui ſuit.

VII. JEAN, Seigneur DE ROQUELAURE, de Saint-Aubin, du Longart, de Gaudoux, de Lattres & d'Archamont en partie, étoit le 8 Septembre 1385, ſous la tutelle de *Jean de Maſſas*, Chevalier, Seigneur de Caſtillon, ſon ayeul maternel, & de *Garcie de Mazeres*, Châtelain du Château-Comtal de la ville d'Auch. *Jean de Maſſas*, ſon tuteur, rendit hommage pour lui, le 17 Janvier 1366, à *Jean*, Comte *d'Armagnac*, de la moitié de la Seigneurie, & du Château de Roquelaure & du Longart; & il le rendit lui-même le 5 Mars 1370. Il acquit, le 1 Mars 1389, la Seigneurie de Gaudoux, de *Jean*, Seigneur *de la Tour*, en Coranſaguet. *Jean*, Comte *d'Armagnac*, lui avoit donné, en 1381, par ſon teſtament, la moitié du lieu de Roquelaure; & *Bernard*, Comte *d'Armagnac*, lui donna, le 11 Juillet 1409, un lieu appellé *le Poy*. Il tranſigea le 11 Janvier 1419, pour la Terre d'Archamont, avec *Manaud de Fica* ou *Sica;* fit ſon teſtament le 28 Octobre 1425, par lequel il fit pluſieurs legs pieux, ordonna ſa ſépulture en l'Egliſe de Roquelaure, & nomma pour exécuteurs, *Pierre-Raimond de Polaſtron*, Abbé de Saint-Michel de Peſſan, *Manaud*, Seigneur *de Preignan*, & le Prieur du Couvent des Freres-Prêcheurs. Il étoit mort avant l'an 1427, lorſque ſes enfans firent le partage de ſes biens. Il avoit épouſé, 1°. le 13 Juillet 1384, *Françoiſe de Voiſins;* & 2°. *Cécile de Goth*, ſeconde fille de *Raimond-Arnaud de Goth*, II. du nom, Seigneur de Rouillac, de Peirecave, de Peiſſac & du Palais, & de *Rouſſe d'Aſtarac*. Elle ſe remaria, avant le 3 Mai 1434, à *Benedict de Pauſſade*, Chevalier. *Voyez le Tome II de l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, p. 177*. Il eut du premier lit : —— 1. GERAUD, Seigneur DE ROQUELAURE, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon pere, & mort avant 1427, ſuivant une tranſaction du 16 Janvier de la même année; &

du second lit : — 2. Jean, qui suit ; — 3. Bertrand, Seigneur de Saint-Aubin, & en partie de Gaudoux, qu'il eut en partage par le testament de son pere, du 28 Octobre 1425, & par Sentence arbitrale rendue, entre lui & Jean, son frere, le 15 Janvier 1427, ratifiée le lendemain en la Justice Comtale d'Auch. Il reçut, le 8 Mai 1465, une obligation d'*Etienne de Goth*, Seigneur de Saint-Germier, son cousin-germain ; fit donation de la Terre de Saint-Aubin à François de Roquelaure, son neveu, par acte énoncé au contrat de mariage de ce dernier, du 27 Mars 1473 (1474 *nouveau stile*) ; fit son testament le 8 Décembre 1475, par lequel il confirma cette donation ; laissa l'usufruit de ses biens à *Jeanne de Saint-Martin*, sa femme ; ordonna sa sépulture dans l'Eglise de Saint-Aubin, & mourut, sans enfans, avant le 1 Novembre suivant ; — 4. Bernard, qui partagea avec Jean, son frere aîné, après la mort de Geraud, leur frere de pere, l'an 1427 ; — 5 & 6. Marguerite & Catherine de Roquelaure, à chacune desquelles leur pere laissa 500 écus d'or ; outre leurs habits & joyaux de noces.

VIII. Jean, II. du nom, Seigneur de Roquelaure, de Gaudoux & du Longart, nommé héritier particulier de son pere, par son testament de l'année 1425, partagea avec ses freres en 1427 ; fit hommage de la Terre de Roquelaure, le 14 Septembre 1451, au Comte *d'Armagnac*, dont il étoit Ecuyer le dernier Août 1467 ; testa le 13 Mars 1475 (1476), à Longart, & ordonna sa sépulture dans l'Eglise paroissiale de Roquelaure, au tombeau de ses ancêtres. Il avoit épousé, le 24 Septembre 1435, *Jeanne de Sedillac*, qu'on prononce *Serillac*, fille de *Gaston de Sedillac*, Baron de Saint-Léonard, Ecuyer du Roi Charles VI, & de *Marthe de Vicmont-Tournecoupe*, dont : — 1. Jean, qui suit ; — 2. François, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Aubin, rapportée ci-après ; — 3. Bertrand, Abbé de Bouilhas en 1473 & années suivantes, élu Evêque de Lectoure, & mort après l'an 1503. Voyez le *Gall. Christ.* Edit. Nov. *T. I, Col.* 1025 *&* 1083 ;

4. Jean-Batiste de Roquelaure, homme d'armes des Ordonnances du Roi, nommé au testament de son pere, de l'année 1475. Il porta les armes pour René II, Duc de Lorraine, contre Charles *le Hardi*, Duc de Bourgogne, & se trouva à la bataille de Nancy, donnée le 5 Janvier 1477, où ce dernier fut tué. Quelques années après, ayant appris que *Jeannon de Bidots*, Pannetier du Duc René, avoit reçu 10000 écus de rançon d'*Antoine*, bâtard *de Bourgogne*, qu'il avoit fait prisonnier dans cette bataille, il lui en demanda la moitié, prétendant qu'avant l'action, il y avoit eu entr'eux une convention de partager tout le gain qu'ils y pourroient faire ; & sur le refus fait par celui-ci de remplir son traité, il alla trouver le Duc René à Nancy, le 17 Juillet 1482, & le supplia de l'y contraindre, offrant de prouver ce qu'il avançoit par un combat en champ clos. *Jeannon* soutint, au contraire, qu'il n'avoit point fait ce traité, & accepta le combat qui lui avoit été offert : le Duc, après plusieurs délais, leur assigna le jour du combat, dans la ville de Nancy, au 22 Octobre suivant. Ce jour arrivé, René, accompagné des principaux Seigneurs de sa Cour, & d'une foule de spectateurs, se rendit au champ qui avoit été disposé : *Jeannon de Bidots* s'y trouva, & après avoir attendu inutilement son adversaire, depuis midi jusqu'à trois heures, il requit défaut contre lui, & d'être *déclaré absous de sa demande. Thierri de Lenoncourt*, Seigneur d'Harouel, Pleige de Batiste de Roquelaure, demanda un délai jusqu'au lendemain, alléguant que ce Gentilhomme étoit *homme de bien*, & qu'il n'auroit jamais manqué de se trouver à cette journée, s'il n'en eut été empêché par des raisons pressantes ; mais cette demande trouva des oppositions ; & le Duc, par Jugement du même jour, déclara M. de Roquelaure déchu de sa demande, & condamna son Pleige aux dépens. On apprend ces faits de ce Jugement même, qui est inséré dans le *Recueil des Arrêts choisis de la Cour de Lorraine, imprimé in-4°. à Nancy en* 1717, *Tome I, p.* 317 *& suiv.* Ce fut au sujet de ce combat qu'*Hardouin de la Jaille*, qui faisoit en cette journée l'office de Maréchal de Lorraine, composa un *Traité sur les maximes usitées alors dans les duels*, dont l'original est au Cabinet de l'Ordre du Saint-Esprit ;

5. Jeanne de Roquelaure, mariée, par contrat du pénultieme Octobre 1458, à *Bernard de Meymont*, Seigneur de Lesinham, fils d'autre *Bernard de Meymont*, Chevalier, Seigneur du même lieu; — 6. Cécile, qui étoit mariée, en 1468, à *Bernard de Vicmont*, Seigneur de Pordeac, dont elle étoit veuve en 1475, lors du testament de son pere; —— 7. Agnès, épouse de *Jean de Seysses*, au Diocèse de Lombès, frere de *Catherine de Seysses*, femme de François de Roquelaure, son frere. Elle donna, avec lui, le 23 Janvier 1464, quittance d'une partie de sa dot, à Jean de Roquelaure, son pere: elle en étoit veuve le 17 Mars 1473, & vivoit encore en 1475; — 8. & autre Jeanne, accordée en mariage, le 2 Novembre 1470, à *Jean de Biran*, Seigneur de Roquefort en Fezensac, & de Saint-Arnès : son pere lui constitua en dot 1000 florins d'Arragon. Elle vivoit avec son mari le 25 Avril 1470, & en étoit veuve en 1475.

IX. Jean, III. du nom, Seigneur de Roquelaure, de Gaudoux & du Longart, fut institué héritier universel par le testament de son pere, du 13 Mars 1475, & lui avoit succédé le 22 Mai de la même année, lorsqu'il fit hommage de la moitié de la Seigneurie de Roquelaure, de ce qu'il avoit à Archamont, & des lieux du Longart & de Gaudoux, à *Imbert de Batarnay*, Sire du Bouchage, auquel le Comté de Fezensac avoit été donné par le Roi. Il est nommé, comme témoin, dans le testament de *Jean de Montlezun*, le 24 Avril 1478, & dans l'acte d'un échange fait, le 31 Décembre 1479, par François, Seigneur de Saint-Aubin, son frere; transigea, le 15 Septembre 1487, avec les Consuls & Syndic de Roquelaure; assista au contrat de mariage de Françoise de Roquelaure, sa niéce, fille de François, Seigneur de Saint-Aubin, son frere, susnommé, du 24 Mars 1490 (1491), & étoit mort en 1498. Il avoit épousé, par contrat passé au Château de Meilhan le 3 Août 1469, *Antoinette de Montlezun*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Meilhan, & de *Florimonde de Massas*, Dame d'Ausan. Ce mariage ne fut consommé que le 22 Août 1471, après qu'ils eurent été absous en l'Eglise de Roquelaure, & obtenu dispense sur le IVe degré de parenté. Elle testa, étant veuve, le 24 Janvier 1520, en la ville de Lectoure, où elle s'étoit retirée avec Bernard de Roquelaure, son fils, Chanoine de la Cathédrale de cette Ville. Elle élut sa sépulture, auprès de son mari, en l'Eglise paroissiale de Roquelaure; fonda une Chapelle en l'honneur de *Notre-Dame de Pitié*, & nomma pour exécuteurs testamentaires, ledit Bernard, son fils, & *Bernard de Sedillac*, Chanoine de Lectoure. Ses enfans furent: — 1. Jean, qui embrassa l'état ecclésiastique, & vivoit en 1529; — 2. Bernard, qui suit; — 3. Jean, dit *le Jeune*, auquel sa mere fit un legs par son testament, au cas qu'il fut vivant; —— 4. autre Bernard, qui eut en partage la Seigneurie de Gaudoux: il étoit Prêtre, Chanoine de Lectoure, lors du testament de sa mere, en 1520; fut depuis Archidiacre de Lomagne, dont il prend la qualité, en 1529, dans le contrat du second mariage de Bernard de Roquelaure, son frere aîné; dans celui de Geraud, Seigneur de Roquelaure, son neveu, l'an 1537; dans le testament de son frere aîné, en 1549; & dans le contrat de mariage de Françoise de Roquelaure, sa niéce, avec *Bertrand de Montlezun*, en 1550. Il testa le 23 Janvier 1560, & fit plusieurs legs pieux; — 5. Thibaud, auquel sa mere laissa pour tous droits 200 écus, par son testament de l'an 1520; — 6. Agnès, Religieuse à Sainte-Claire de Toulouse en 1520; —— 7. Marie, qui épousa, long-tems avant le 13 Mai 1487, *Arnaud-Guilhem de Bouzet*, Seigneur de Castera, Diocèse de Lectoure. Elle n'est point nommée au testament de sa mere; —— 8. Cécile, mariée à *Géraud de Bassabat*, Seigneur de Castets, au Diocèse d'Aire, & de Saint-Julien, fils de *Carbonneau de Bassabat*, Seigneur des mêmes lieux. Elle eut en dot 1200 écus, dont la moitié fut payée comptant le 16 Janvier 1498, avec les habits nuptiaux; —— 9. Isabelle, mariée, avant le 4 Septembre 1499, à *Jean de Labardat*, Seigneur d'Avensan, fils de *Manaud de Labardat*, Seigneur du même lieu, & veuve, lors du testament de sa mere, en 1520, où elle est nommée; —— 10. Marguerite, veuve, en 1520, de *Charles de Prechan*, co-Seigneur de Liches; —— 11. & Miramonde, qui vivoit l'an 1520, avec *Hugues*, Seigneur *de Sieurac*, son mari.

X. Bernard, Seigneur de Roquelaure, de Gaudoux & du Longart, rendit hommage au Duc *d'Alençon*, Comte d'Armagnac, le 1 Juin 1521; fit ajourner les Consuls de Roquelaure, pour faire exécuter un Arrêt qu'il avoit obtenu contre eux, touchant la moitié de la haute-justice de Roquelaure, au rapport de *Jean du Bosquet*, Conseiller à Toulouse, le 22 Février 1525; & en fut mis en possession, nonobstant les oppositions de la Reine de Navarre, Comtesse d'Armagnac. Il servit dans les guerres de Milan, suivant les Commentaires du Maréchal *de Montluc;* testa le 18 Décembre 1549, & mourut peu après. Il avoit épousé, 1°. le 26 Octobre 1495, *Catherine du Bouzet*, fille de *Bertrand du Bouzet*, Seigneur de Castel du Bouzet, & de *Catherine de Sedillac :* elle testa le 19 Février 1524; & 2°. par contrat du 6 Décembre 1529, *Marguerite d'Ornezan-d'Auradé*. Du premier lit vinrent : — 1. Geraud, qui suit; — 2. Jean, Seigneur de Gaudoux, mort sans alliance; — 3. Miramonde, mariée, par contrat du 25 Avril 1524, à *Jean de Cassagnet*, Seigneur de Tilladet, près Gondrin, Diocèse d'Auch; — 4. & Françoise, mariée, 1°. en 1531, à *Gaillard de Bezolles*, Seigneur de Gombarault; & 2°. par contrat du 13 Août 1550, à *Bertrand de Montlezun*, Seigneur de Saint-Jean-Pouges.

XI. Geraud, Seigneur de Roquelaure, de Gaudoux, de Montbert & du Longart, succéda, l'an 1549, à Bernard, son pere; servit dans les armées, à la suite d'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, & mourut en 1557. De *Catherine de Bezolles*, fille de *Jean*, Seigneur *de Bezolles*, & d'*Isabeau de Stuer*, qu'il avoit épousée par contrat du 18 Octobre 1537, vivante encore en 1585, il eut : — 1. Jean-Bernard, Seigneur de Roquelaure, Lieutenant de la Compagnie du Maréchal *Strozzi*, mort au combat de la Roche-Abeille, en 1569. Voyez *M. de Thou, Liv.* 45; & *Davila, vol.* 1, *p.* 266; — 2. Bernard, Seigneur de Roquelaure, tué au combat d'Orthez, contre les Religionnaires; — 3. Antoine, qui suit; — 4. Marguerite, mariée, par contrat du 17 Janvier 1557, à *Jacques de Maignaut*, Seigneur de Montagu; — 5. Antoinette, mariée, par contrat du 8 Août 1563, à *Bertrand Dangeroux*, Seigneur de Beaupuis, *aliàs* Belpoy; — 6. Audouine, morte, sans alliance, en 1560. Bernard, son oncle, lui avoit laissé 1000 liv. tournois; — 7. & Louise, qui épousa, par contrat du 3 Août 1572, *Jean de Vicmont* & d'Ornezan, Baron de Tournecoupe.

XII. Antoine, Seigneur de Roquelaure, de Gaudoux, de Sainte-Crestie, de Mirepeix, de Montbert & du Longart, Baron de Lavardens & de Biran, Maître de la Garderobe du Roi, Chevalier de ses Ordres, Sénéchal & Gouverneur de Rouergue & de Foix, Lieutenant-Général de la haute Auvergne & du Gouvernement de Guienne, Maire perpétuel de Bordeaux, Maréchal de France, fut destiné dès sa jeunesse à l'état ecclésiastique, qu'il quitta pour la profession des armes. Il porta d'abord la qualité de *Seigneur du Longart;* fut en grande considération auprès de Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, qui l'engagea au service du Roi de Navarre, son fils, & lui donna la part qu'elle avoit dans la Seigneurie de Roquelaure. Il fut Lieutenant de la Compagnie des Gens d'armes du Roi de Navarre; Maître de la Garderobe du Roi en 1589; Chevalier des Ordres en 1595; pourvu de la Lieutenance-de-Roi de la haute Auvergne, de la Capitainerie du Château de Fontainebleau, du Gouvernement du Comté de Foix, & de la Lieutenance Générale de celui de Guienne le 15 Février 1610; de la Mairie de Bordeaux, & enfin honoré de la dignité de Maréchal de France en 1615. Il remit dans leur devoir Nerac, Clerac, & autres places; fit son testament le 9 Mai 1618; mourut subitement à Lectoure le 9 Juin 1625, âgé de 81 ans, 3 mois, & fut enterré dans l'Eglise de Roquelaure, comme il l'avoit ordonné. Voyez l'*Histoire de M. de Gramont*. Il avoit épousé, 1°. le 9 Juin 1581, *Catherine d'Ornezan*, veuve de *Gilles de Montal*, Baron de Roquebrou & de Carbonnieres, Lieutenant-de-Roi en Auvergne, fille de *Jean-Claude d'Ornezan*, Seigneur d'Auradé & de Noaillan, Gouverneur de Metz, & de *Brunette du Cornil;* & 2°. par contrat du 15 Août 1611, *Susanne de Bassabat*, fille de *Beraud de Bassabat*, Baron de Pordeac, Gouverneur de Verdun en

Guienne, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Catherine d'Hebrail*, dite *des Fontaines*, Dame de Capendu. Elle survécut à son mari. Du premier lit vinrent : — 1. JEAN-LOUIS, Baron de Biran, Maître de la Garderobe du Roi, mort avant son pere, au mois de Septembre 1610, sans avoir pris d'alliance; — 2. LOUISE, mariée, par contrat du 1 Septembre 1601, à *Antoine de Gramont*, II. du nom, Comte, puis Duc de Gramont, fils de *Philibert de Gramont*, Comte de Gramont, & de *Diane*, dite *la belle Corisande d'Andouins*: elle mourut en 1610; — 3. ROSE, qui épousa, le 9 Septembre 1601, *François*, Seigneur *de Noailles*, Comte d'Ayen, fils de *Henri*, Seigneur *de Noailles*, Comte d'Ayen, & de *Jeanne-Germaine d'Espagne*. Voyez *Tome IV de l'Histoire des Grands Offic. p. 790*; — 4. CATHERINE, Abbesse du Monastere Lez-Rodez, morte au Calvaire à Paris. *Voyez* Gall. Christ. *Edit. nov. Tome I, pag. 260*; — 5. MARIE, femme (par contrat du 23 Juillet, ratifié le 17 Décembre 1607) de *Jacques de Stuer*, Comte de la Vauguyon, Marquis de Saint-Megrin, fils de *Louis*, Seigneur de Saint-Megrin & de Tonneins, Baron de Montbrun, & de *Jeanne d'Escars*, héritiere de la Vauguyon. Les enfans du second lit furent : — 6. N... DE ROQUELAURE, héritier universel de sa mere en 1616; — 7. LOUIS, Marquis de Roquelaure, Gouverneur de Lectoure, Mestre-de-Camp d'un Régiment, mort, sans alliance, à Vic en Lorraine, le 17 Novembre 1635; — 8. GASTON-JEAN-BATISTE, Duc de Roquelaure, qui suit; — 9. JEAN-LOUIS, Comte de Roquelaure & de Beaumont, commandant le Régiment de Cavalerie de son frere, mort sans enfans de *Catherine*, Dame *de Bassabat*, de Pordeac & de Levis, sa cousine : elle se remaria à *Jacques-Théodore*, Marquis *d'Ornano*; — 10. ANTOINE, reçu Chevalier de Malte en 1626, mort à la fleur de son âge; — 11. JACQUES, Marquis de Lavardens, mort, sans avoir été marié, au Château de la Garde le 7 Novembre 1678, âgé de 60 ans, & enterré à Laromieu; — 12. ARMAND, Baron de Biran, tué en duel; — 13. LOUIS, mort à Metz, commandant un Régiment; — 14. LOUISE, mariée, par contrat du 20 Juillet 1632, à *Alexandre de Levis*, Marquis de Mirepoix, veuf de *Louise de Bethune*, fils d'*Antoine-Guillaume de Levis*, Vicomte de Terride, & de *Marguerite de Lomagne*. Elle mourut en 1674; — 15. CATHERINE-HENRIETTE, femme d'*Alexandre-Henri de Montluc*, Marquis de Balagny, fils d'*Alphonse-Henri de Montluc*, Marquis de Balagny, & de *Denise de Thevin*; — 16. MARIE-ANGÉLIQUE, née en 1623, femme de *Jean-Jacques de Cassagnet*, Marquis de Fimarcon, & morte au Château de la Garde le 13 Octobre 1678; — 17. & SUSANNE, morte sans alliance.

XIII. GASTON-JEAN-BATISTE, DUC DE ROQUELAURE, Pair de France, Marquis de Lavardens & de Biran, Seigneur de Puyguilhem, Comte de Gaure, de Pontgibaud & de Montfort, Gouverneur de Guienne, servit en qualité de Capitaine de Cavalerie dans l'armée du Roi en 1635; se trouva, les années suivantes, avec son Régiment, à plusieurs siéges & combats; fut blessé à la tête de son Escadron chargeant les ennemis, & fait prisonnier à la bataille de Sedan en 1641. Ensuite il fut pourvu de la charge de Maître de la Garderobe du Roi, dont il se démit; & servit depuis, en qualité de Maréchal-de-Camp, au siége de Gravelines en 1644, à la prise de Bourbourg & de Lilers en 1645, & au siége de Courtray en 1646; passa peu après en Hollande avec des troupes : fut ensuite Lieutenant-Général des Armées du Roi, & blessé au siége de Bordeaux. Le Roi, en reconnoissance de ses services, érigea sa Terre de Roquelaure, &c. en Duché-Pairie, par Lettres données à Melun au mois de Juin 1652, *rapportées Tome V de l'Histoire des grands Officiers, page 904*; & le fit Chevalier de ses Ordres en 1661. Il se trouva à la conquête de la Franche-Comté en 1668, à celle de Hollande en 1672, & au siége de Mastricht en 1673. Le Roi le fit aussi Gouverneur de Guienne en 1676, & il donna sa démission du Gouvernement du Château du Ha, dans la ville de Bordeaux, le 19 Mars de la même année. Il mourut à Paris, la nuit du 10 au 11 Mars 1683, âgé de 68 ans, & fut enterré en l'Eglise des Récollets. Il avoit épousé, le 17 Septembre 1653, *Charlotte-Marie de Daillon*, fille puînée de *Timoléon de Daillon*, Comte du

du Lude, & de *Marie Feydeau*. Elle mourut à Paris, d'une couche avant terme, le 15 Décembre 1657, âgée de 22 ans, & fut enterrée aux Capucines, où se voit sa sépulture, laissant pour enfans: — ANTOINE-GASTON-JEAN-BATISTE, qui suit; — & MARIE-CHARLOTTE, mariée à Paris le 8 Mars 1674, à *Henri-François de Foix-de-Candale*, Duc de Randan, dit *de Foix*, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Jean-Batiste-Gaston de Foix*, Comte de Fleix, & de *Marie-Claire de Beaufremont*, Marquise de Sennecey. Elle mourut le 22 Janvier 1710, & fut enterrée en l'Eglise des Capucines à Paris.

XIV. ANTOINE-GASTON-JEAN-BATISTE, DUC DE ROQUELAURE, Seigneur & Marquis de Biran, de Puyguilhem & de Lavardens, Comte d'Astarac, de Montfort, de Pontgibaud & de Gaure, Baron de Capendu, de Montesquiou, de Saint-Barthelemy, de Cancon, de Casseneuil, de Champchevrier, du Rocher, du Monteil-Gelat, de Pradmer & de Buzaudon, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur des ville & citadelle de Lectoure, ci-devant Commandant en la Province de Languedoc, naquit en 1656, fut fait Capitaine de Cavalerie en 1668, Mestre-de-Camp en 1674, & se trouva, l'année suivante, à la bataille d'Altenhem; servit, en 1676, sous le Maréchal *de Luxembourg*; en 1677 & 1678, sous le Maréchal *de Créqui*, au combat de Coquesberg & au siége de Fribourg; obtint, au mois de Décembre 1683, de nouvelles Lettres d'érection de la Terre de Roquelaure en Duché-Pairie, *rapportées Tome V de l'Histoire des grands Officiers, page 919*; fut fait Lieutenant-Général pour le Roi en Champagne, au département de Reims, par Provisions du 20 Août 1685; fit la campagne en Allemagne, sous le Maréchal *de Boufflers*, en 1688; fut fait Brigadier des Armées du Roi en 1689; servit en Allemagne sous le Maréchal Duc *de Duras*, &, l'année suivante, sous le Maréchal *de Boufflers*; fut créé Maréchal-de-Camp en 1691, fit la campagne en Flandres, sous le Maréchal *de Luxembourg*; se trouva au combat de Leuze l'an 1692; fit les fonctions de Maréchal-de-Camp, sous les ordres du Roi, au siége de Namur & au combat de Steinkerque; servit en 1693, sous le Maréchal *de Luxembourg*, à la bataille de Nervinde & au siége de Charleroi, puis, en 1695, sous le Maréchal *de Villeroy*; fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1696; continua de servir pendant toute la guerre; fut nommé, au mois de Mars 1702, pour servir en Flandres, sous les ordres du Duc *de Bourgogne*; commanda, en 1704, le détachement de toute la Maison du Roi, de la Brigade des Gardes, & de plusieurs autres de Cavalerie & d'Infanterie, qui passoit en Allemagne; fut nommé, en 1706, pour commander en chef dans la Province de Languedoc, avec les mêmes honneurs & prérogatives dont avoient joui les Maréchaux *de Montrevel*, *de Villars* & *de Berwick*, ses prédécesseurs dans le même Commandement; acheva d'appaiser, par sa prudence, les troubles de la Province, excités par les Religionnaires; défit, en 1709, un Corps de 3000 hommes révoltés dans le Vivarais, & arrêta, par ses soins, les mouvemens des peuples des Cévennes. En 1711, les Anglois, avec 28 Vaisseaux, ayant débarqué 2 à 3000 hommes sur les Côtes de Languedoc pour favoriser la révolte des Religionnaires, & surpris les villes de Cette & d'Agde, il conserva, par une sage prévoyance, les postes importans des Cévennes, jusqu'à l'arrivée du secours que lui envoya, sur sa réquisition, le Duc *de Noailles*, Commandant en Roussillon, & avec lequel il chassa les ennemis, auxquels il causa une perte considérable. Il préserva en 1721, par sa vigilance, le Languedoc d'être infecté par la contagion qui affligeoit la Provence; fut honoré du Bâton de Maréchal de France, par Lettres-Patentes du 2 Février 1724; en prêta serment entre les mains du Roi le 29 Mars de la même année; fut reçu Chevalier des Ordres le 2 Février 1728; & mourut à Paris, dans la 82e année de son âge, le 6 Mai 1738. Il avoit épousé, par contrat du 19 Mai 1683, *Marie-Louise de Laval*, fille de *Gui-Urbain*, Baron de la Plesse, dit *le Marquis de Laval-Lezay*, & de *Françoise de Sesmaisons*. Elle mourut le 12 Mai 1735. De ce mariage il a eu deux filles, sçavoir: — FRANÇOISE DE ROQUELAURE, mariée, le 6 Août 1708, à *Louis-Bretagne-Alain de Rohan-Chabot*, Duc de Rohan, Pair de France, fils de

Louis de Rohan-Chabot, Duc de Rohan, Pair de France, & de *Marie-Elisabeth du Bec-de-Vardes*. Elle est morte le 5 Mai 1741 ; — & ELISABETH, mariée, le 1 Mars 1714, à *Charles-Louis de Lorraine*, Prince de Mortagne, Sire de Pons, depuis Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Charles de Lorraine*, Comte de Marsan, Sire de Pons, & de *Catherine-Thérese de Matignon*, sa seconde femme.

Le dernier Maréchal Duc DE ROQUELAURE portoit, ainsi que son ayeul, pour armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur à trois rocs d'échiquier d'argent*, qui est DE ROQUELAURE ; *au 2 & 3 d'or, à deux vaches passantes de gueules, accornées & clarinées, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or*, qui est DE BEZOLLES ; *& sur le tout d'argent au lion d'azur, couronné d'or*, qui est DU BOUZET.

Branche des Seigneurs de SAINT-AUBIN, de SAINT-SAS, de SAINT-CRICQ, & de LAYMONT.

IX. FRANÇOIS DE ROQUELAURE, second fils de JEAN, II. du nom, Seigneur de Roquelaure, & de *Jeanne de Sedillac*, devint Seigneur de Saint-Aubin en Fezensaguet, par donation de BERTRAND DE ROQUELAURE, son oncle, confirmée par son contrat de mariage, & par le testament du même BERTRAND, du 8 Décembre 1475, est qualifié héritier universel de sondit oncle, dans l'acte de remise que les habitans de Castera-Lectourois lui firent le 1 Janvier suivant, d'une créance qu'ils avoient sur ce dernier ; fut substitué à JEAN, son frere aîné, par le testament de son pere, du 13 Mars de la même année ; échangea, le 13 Décembre 1479, les biens qu'il avoit au Castera-Lectourois, contre d'autres biens situés à Gimont & au Pin dans le Vicomté de Fezensaguet, avec garantie envers JEAN, BERTRAND & BATISTE, ses freres ; assista au contrat de mariage de FRANÇOISE, sa fille, du 24 Mars 1490 (vieux style, c'est-à-dire 1491) ; reçut divers aveux, pour des biens tenus de lui, les 6 Mai & 30 Décembre 1493, 6 Janvier suivant, & 27 Mars 1494 ; & paya, le 16 Janvier 1502, une partie de la dot de CATHERINE, sa fille. Etant sur le point d'aller à la Cour du Roi de France, le 17 Janvier 1504, il fit son testament à Cologne, au pays de Riviere-Verdun, par lequel il élut sa sépulture dans l'Eglise de Saint-Aubin, ou dans celle de Notre-Dame Tudet, annexe de Gaudonville, au bas Armagnac, suivant le lieu où il décéderoit ; fit divers legs pieux ; laissa à sa femme l'administration de ses biens ; institua son héritier universel RAIMOND, son fils aîné, avec substitution en faveur de JEAN, son second fils, puis de FRANÇOISE, sa fille, ou du fils aîné de celle-ci, à la charge par lui de porter les nom & armes de ROQUELAURE, & fit des legs particuliers à ses autres enfans. Le 19 Septembre 1506 il fit un codicille, par lequel il changea quelques dispositions de ce testament ; assista RAIMOND, son fils, à son contrat de mariage du 2 Juin 1506, & étoit mort le 3 Décembre 1508. Il avoit épousé, par contrat du 27 Mars 1473 (vieux style), *Catherine de Seysses*, fille de *Jean*, Seigneur *de Seysses*, & sœur d'autre *Jean*, mari d'AGNÈS DE ROQUELAURE, sa belle-sœur : elle fut faite usufruitiere des biens de son mari, par son testament du 17 Janvier 1504, & eut pour enfans : — 1. RAIMOND, qui suit ; — 2. JEAN, dit *l'aîné*, nommé au testament de son pere, de l'année 1504, comme destiné à l'état ecclésiastique. Il étoit Chanoine de Lombès, & Protonotaire Apostolique en 1531 ; — 3. JEAN, dit *le Jeune*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, & Commandeur de Goulfech en 1513 ; — 4. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 24 Mars 1490 (vieux style), à *Bertrand de Pardaillan*, Seigneur de Saint-André, avec lequel elle donna quittance de sa dot à son pere le 17 Février 1491. Elle vivoit encore en 1504 ; — 5. SEGUINE, femme, en 1504, de noble *Odet d'Artau*, du lieu de Poupas en bas Armagnac ; — 6. CATHERINE, mariée, par contrat du 31 Décembre 1502, à *Bernard de Bassabat*, Seigneur de Pordeac, fils d'autre *Bernard de Bassabat*, Seigneur de Castets, & de *Jeanne de Vicmont*, héritiere de Pordeac : elle donna des quittances de sa dot à son pere & à son frere aîné les 16 Janvier 1502 & 3 Décembre 1508. Ils furent les

trisayeuls de *Susanne de Bassabat*, qui fut seconde femme d'ANTOINE, Seigneur DE ROQUELAURE, Maréchal de France; —— 7. & JEANNE, mariée, avant le 19 Septembre 1506, au Seigneur *de Gilatens*.

X. RAIMOND DE ROQUELAURE, Seigneur de Saint-Aubin, institué héritier universel de son pere, par son testament du 17 Janvier 1504; reçut quittance de la dot de CATHERINE, sa sœur, le 3 Décembre 1508; fut fait héritier de sa femme, par son testament du 2 Juin 1529; reçut, le 19 Juin 1531, quittance de la dot de CATHERINE, leur fille; & fut tué, avant le 14 Août suivant, par *Antoine de Goth*, Seigneur de Saint-Germier, son cousin, issu de germain, comme on l'apprend d'une procuration donnée, le 30 Juin 1534 par son fils aîné, à divers particuliers pour poursuivre la vengeance de cet homicide. Il avoit épousé, par contrat du 2 Juin 1506, *Gabrielle de Lagorsan*, fille de *Pierre de Lagorsan*, Seigneur de Bellegarde, & proche parente de *Roger de Lagorsan*, Seigneur de Bellegarde, dont la fille unique & héritiere *Miramonde*, avoit épousé, en 1498, *Raimond de Saint-Lary*, Seigneur de Montastruc. Elle testa, le 2 Juin 1529, en faveur de son mari & de ses enfans, sçavoir: —— 1. JEAN, qui suit; —— 2. BERAUD, légataire de sa mere, par son testament du 2 Juin 1529. Il passa deux transactions avec son frere, les 26 Mai 1551 & 14 Septembre 1561, sur son partage dans la succession de leur pere. Il est dit dans la derniere, *qu'il servoit le Roi, en qualité de Capitaine, dans ses guerres d'Italie*; —— 3. CATHERINE, épouse d'*Odet de Luzan*, Seigneur de Verduzan en la Sénéchaussée d'Armagnac, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Sénéchal de Bazadois, fils de *Jean de Luzan*, Seigneur de Verduzan. Elle donna quittance de sa dot, avec son mari, à son frere aîné, le 2 Septembre 1531; — 4. ANNE, mariée, par contrat du 5 Février 1531 (vieux style), à *Bertrand de Lavardac*, Seigneur de Lartigolle & de Blanc-Castets; — 5. JEANNE, dite *l'aînée*, mariée, par contrat du 4 Mars 1538 (vieux style), à *François de Preissac*, Seigneur de Cadeillan; —— 6. JEANNE, dite *la Jeune*, Religieuse au Monastere de Boulau, Ordre de Fontevrault, en 1549; — 7 & 8. JACQUELINE & JEANNE-CATHERINE, vivantes en 1529.

XI. JEAN DE ROQUELAURE, Seigneur de Saint-Aubin, de Saint-Sas ou Sensas, de Saint-Cricq & de Laymont en partie, fut fait légataire par le testament de sa mere, du 2 Juin 1529; reçut, le 2 Septembre 1531, quittance finale de la dot de CATHERINE, sa sœur, qui le même jour renonça en sa faveur aux prétentions qu'elle avoit sur la succession de leur pere; assista au contrat de mariage d'ANNE, son autre sœur, le 5 Février suivant; donna une procuration, le 30 Juin 1534, pour poursuivre la punition du meurtre commis en la personne de son pere; reçut des reconnoissances de biens relevans de lui, les 28, 30 & 31 Décembre 1539, & 2 Janvier suivant; transigea sur partage, avec son frere, les 26 Mai 1551 & 14 Septembre 1561. Les Consuls & habitans de Saint-Aubin reconnurent, par acte du 18 Décembre 1558, qu'il étoit leur Seigneur; qu'il avoit la haute & moyenne Justice dans cette Terre; qu'il étoit en droit d'y lever l'agriere, les lods & ventes; qu'il possédoit noblement, ainsi que ses prédécesseurs, le Château & Seigneurie du même lieu, une forge & un moulin bannaux, &c. & lui promirent, *têtes découvertes*, de lui être *bons vassaux & sujets*. Il assista au contrat de mariage d'ANTOINETTE, sœur du Maréchal de Roquelaure, avec *Bertrand Dangeroux*, Seigneur de Beaupuis, du 8 Août 1563; assista aussi à ceux d'HERARD & de BERNARD, ses fils, des 30 & 31 Décembre 1572; fit une donation à LOUIS, son autre fils, le 11 Août 1574; acquit, le 14 Juillet 1578, la Terre & Seigneurie de Saint-Cricq en la Vicomté de Fezensaguet; & fit son testament à Toulouse le 29 Octobre 1580. Par cet acte, il demanda à être inhumé dans l'Eglise de Saint-Aubin, au tombeau de ses prédécesseurs; partagea ses biens entre ses enfans; institua pour son héritier universel LOUIS DE ROQUELAURE, fils de feu HERARD, son fils; laissa l'usufruit de ses biens à sa femme; & étoit mort le 28 Juillet 1581. Il avoit épousé, par contrat du 21 Septembre 1533, *Bertrande de Bezolles*, fille de *Jean*, Seigneur de *Bezolles*, & de *Louise de Grossolles-Flamarens*, & tante de *Catherine de*

Bezolles; qui épousa, en 1537, GERAUD, Seigneur DE ROQUELAURE, & en eut ANTOINE DE ROQUELAURE, Maréchal de France, comme il a été dit ci-devant. Elle fut assistée à son contrat d'*Herard de Grossolles*, Evêque de Condom, son oncle, & de *Jean de Bezolles*, Archidiacre de cette Eglise, son frere ; lesquels promirent de lui donner des accoustremens, comme aux autres filles de la Maison *de Bezolles*. Son mari lui laissa l'usufruit de ses biens, par son testament du 29 Octobre 1580. Leurs enfans furent : — 1. HERARD, qui suit ; — 2. LOUIS, qualifié Capitaine, dans une donation que son pere lui fit, le 11 Août 1574, de la moitié de ses biens, *afin*, dit-il, *qu'il puisse mieux s'entretenir au service du Roi, au fait des guerres, parvenir aux degrés d'honneur, & trouver meilleur parti de mariage*. Il mourut, sans alliance, le 29 Octobre 1580; — 3. BERNARD, dit *l'aîné*, mort avant le 29 Octobre 1580. Il avoit épousé, par contrat du 30 Décembre 1572, *Isabeau de Gensac*, fille de *Bernard de Gensac*, Seigneur de Mossiron, & de *Françoise Dorlan*, dont — JEAN DE ROQUELAURE, nommé au testament de JEAN, son ayeul, du 29 Octobre 1580.

4. PIERRE, dit *de Saint-Aubin*, né & batisé à Saint-Aubin vers l'an 1537; reçu, en 1556, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, après avoir fait ses preuves de noblesse le 20 Octobre de l'année précédente, dans lesquelles il est dit *issu d'ayeuls, qui, de toute ancienneté, étoient bons & vrais Gentilshommes de nom & d'armes, convoqués aux bans & arriere-bans, pour le service du Roi*, &c. Il se trouva aussi au siége de Malte, attaqué par SOLIMAN II, Empereur des Turcs, en 1565; commanda ensuite les deux Galeottes du Grand Maître, dans le Levant; fut fait, en 1595, Général de l'Escadre de son Ordre; obtint successivement les Commanderies de Vahours, de Beaulieu, de Mauzones, de Renneville & de Bordeaux; fut nommé Grand-Commandeur en 1597, Lieutenant du Grand-Maître en 1598, Grand-Prieur de Saint-Gilles, & Ambassadeur de sa Religion auprès du Roi HENRI IV en 1600; testa le 6 Février 1602, & mourut le même jour.

5. JEAN-BLAISE DE ROQUELAURE, Ecuyer, Seigneur de Saint Sas, en vertu du testament de son pere du 29 Octobre 1580. Réuni à RAIMOND-JEAN, son frere, il passa, le 31 Juillet 1581, un compromis avec *Anne de Montlezun*, sa belle-sœur, & LOUIS DE ROQUELAURE, son neveu, sur leurs prétentions dans la Terre de Saint-Aubin, & en fut évincé par la Sentence qui intervint en conséquence le 11 Novembre suivant. Il acquit, le 7 Juillet 1593 de sa belle-sœur susdite, les droits qu'elle avoit sur la métairie de Saint-Julien. Il avoit épousé, par contrat passé sous seings privés le 30 Septembre 1582, & reconnu devant le Notaire Royal le 23 Janvier suivant, *Isabeau*, fille d'*Arnaud-Jean du Mont*, Seigneur de Gondets, & d'*Anne de Mauleon-la-Bastide*, dont deux garçons & deux filles, sçavoir : — JEAN-PIERRE DE ROQUELAURE-DE-SAINT-SAS, Chevalier de Malte, qui fut tué à l'expédition de la Mahomette, sur les côtes d'Afrique, en 1606; — LOUIS, né à Saint-Sas vers l'an 1591, & batisé dans l'Eglise paroissiale de Razens en Armagnac, aussi reçu Chevalier de l'Ordre de Malte, après avoir fait ses preuves, les 1 & 3 Février 1607; — PHILIBERTE, femme de *N... de Gouzon*, Seigneur de Melac; — & PAULE DE ROQUELAURE, Dame de Campaigne.

6. JEAN-BERNARD DE ROQUELAURE, légataire d'une métairie appellée *Bordeneuve*, par le testament de son pere du 29 Octobre 1580; — 7. RAIMOND-JEAN, Seigneur de Saint-Cricq, par la disposition testamentaire de son pere du 29 Octobre 1580. Il prétendit, ainsi que JEAN-BLAISE, son frere, à la possession de la Terre de Saint-Aubin, & en fut évincé, ainsi que lui, en 1581 : il fut présent au contrat de mariage de son même frere, du 30 Septembre de l'année suivante; — 8. BERNARD, dit *le Jeune*, né & batisé à Saint-Aubin, vers l'an 1549, qui fit ses preuves pour l'Ordre de Malte le 8 Août 1567, lesquelles sont remontées à FRANÇOIS DE ROQUELAURE, Seigneur de Saint-Aubin, son bisayeul, *puîné de la Maison* DE ROQUELAURE; fut reçu dans cet Ordre la même année; commanda, après PIERRE, son frere, les Galeottes du Grand-Maître; & vivoit en 1580; — 9. LOUISE, femme, en 1573, de *Jean-Pierre de Goth*, Seigneur

d'Aubeze; près de Staffort au bas Armagnac; — 10. SUPRÊME, mariée, avant le 29 Octobre 1580, à *Carbon de la Barthe*, Seigneur de Lassegan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, & Maréchal-de-Camp dans ses troupes de Guienne, fils de *Philippe*, Seigneur de Lassegan, & de *Catherine de Marquesave*.

XII. HERARD DE ROQUELAURE, Seigneur de Saint-Aubin, & en partie de Laymont, par la donation que son pere lui en fit par son contrat de mariage, étoit mort le 29 Octobre 1580. Il avoit épousé, par contrat du 31 Décembre 1572, *Anne de Montlezun*, fille de *Louis*, Seigneur de Campaigne, & d'*Hilaire d'Aydie-Riberac*, & sœur d'*Arnaud*, Seigneur de la même Terre. Après la mort de son mari, elle eut un procès, devant le Sénéchal d'Armagnac, avec ses beaux-freres, qui prétendoient à la Terre de Saint-Aubin, contre son fils; & passa avec eux un compromis à ce sujet le 31 Juillet 1581. Ce procès fut terminé en faveur de son fils, par la Sentence arbitrale qui intervint le 11 Novembre suivant. Elle fit son testament, au Château de Saint-Aubin, le 20 Août 1590, & mourut avant le 5 Juin 1598. De ce mariage vinrent : — 1. LOUIS, Seigneur de Saint-Aubin, &c. institué héritier universel de son ayeul paternel, par son testament du 29 Octobre 1580. Il fut maintenu, l'année suivante, contre ses oncles, dans la possession de la Terre de Saint-Aubin, & mourut, sans alliance, avant le 20 Août 1590; — 2. BERTRAND, qui suit; — 3. FRANÇOISE, substituée à BERTRAND, son frere, par le testament de sa mere du 20 Août 1590. Elle épousa depuis *Jean de Belleforest*, Seigneur d'Engaye, & étoit morte le 5 Octobre 1618; — 4. FRANÇOISE-HELIS, Religieuse, en 1590, au Monastere de Brouilles, au Diocèse d'Auch; — 5. & ANNE, morte, sans alliance, avant 1590.

XIII. BERTRAND DE ROQUELAURE, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin, étoit, en 1590, au service du Roi, suivant un passeport que le Commandant de la ville de Loches lui donna le 7 Juin de cette année; fut institué héritier universel de sa mere, par son testament du 20 Août suivant; & fit le sien au Château de Saint-Aubin le 5 Octobre 1618, par lequel il institua son héritier universel son fils aîné, & lui substitua ses autres fils & leurs descendans par ordre de primogéniture; mourut avant le 16 Novembre de l'année suivante, & fut enterré dans l'Eglise de Saint-Aubin. Il avoit épousé, 1°. par contrat du dernier Février 1593, *Diane de Leaumont*, fille d'*Aimery de Leaumont*, Baron de Puy-Gaillard, Encauste, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, & de *Madelene*, Dame *d'Arzac*, & petite-niéce de *Jean de Leaumont*, Seigneur de Puy-Gaillard, reçu Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit le 31 Décembre 1580; & 2°. avant le 21 Mars 1615, *Anne de Mauleon*, veuve de *Barthelemi de Gavarret*, Seigneur de Saint-Léon & de Caussidieres. Elle testa le 3 Décembre 1629, fit un legs à *Guyon de Gavarret*, Seigneur de Saint-Léon, son fils du premier lit; institua son héritier universel THOMAS-CARBON, son fils du second lit; & mourut peu de tems après. BERTRAND DE ROQUELAURE eut de sa premiere femme : — 1. AIMERY, Seigneur de Saint-Aubin, institué héritier universel de son pere, par son testament de l'année 1618: il transigea avec GILLES-CHARLES, son frere, sur le partage des successions de leurs pere, mere & freres, les 28 Juillet 1630, 22 Mars 1635, & 7 Avril 1658; fit hommage de la Seigneurie de Saint-Aubin le 10 Mars 1663. Son frere GILLES-CHARLES fit décreter cette Terre sur lui, la même année, pour diverses sommes qu'il lui devoit, en vertu de la transaction du 7 Avril 1658, ci-dessus mentionnée. Il produisit ses titres de Noblesse (remontés à JEAN, Seigneur DE ROQUELAURE, son cinquieme ayeul), avec JEAN-AIMERY, son neveu, devant M. *de Rabastens*, Subdélégué de M. *Pellot*, Intendant en Guienne, le 20 Novembre 1666, dont il eut acte le 16 Février 1667; & mourut, sans alliance, avant le 26 Décembre 1683; — 2. GILLES-CHARLES, qui suit; — 3. JEAN-PIERRE, mort, sans alliance, avant le 2 Mars 1635; — 4. JEAN-FRANÇOIS, qui testa le 4 Avril 1621, & mourut, aussi sans alliance, avant le 28 Juillet 1630; — 5. SCIPION, mort avant le 28 Juillet 1630; — 6. JEAN-BLAISE,

aussi décédé en 1630 ; — 7. Louise ou Louise-Anne, légataire par le testament de son pere, de l'année 1618, mariée, avant le 20 Août 1619, à *Charles de Serracave*, Seigneur de Saint-Pé, fils de *Pierre de Serracave*, & de *Charlotte d'Espagne-Ramefort*. Elle mourut avant le 28 Juillet 1630 ; — 8. Madelene, destinée à être Religieuse au Monastere de Favas en 1618, vivante en 1636. Du second lit sortit : — 9. François-Carbon de Roquelaure, Seigneur de la Lambe, légataire de son pere en 1618, héritier universel de sa mere en 1629, fait Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de pied françois au Régiment du Marquis *de Sainte-Croix*, par Commission du 1 Juillet 1635. Etant sur le point d'aller à la guerre, le 17 Janvier 1636, il fit son testament, & mourut au service du Roi, en Allemagne, suivant l'acte d'ouverture de ce testament, fait le 22 Septembre suivant.

XIV. Gilles-Charles de Roquelaure, Seigneur d'Encoustin, légataire de son pere, par son testament de l'année 1618, fut présent à l'inventaire de ses biens, fait le 6 Novembre 1619 ; fut institué héritier universel de Jean-François, son frere, par son testament du 4 Avril 1621 ; transigea avec son frere Aimery, les années 1630, 1635 & 1658, sur les successions de leurs pere, mere & freres ; fit décreter, en 1663, sur son même frere, la Terre de Saint-Aubin, pour se remplir des créances qu'il avoit à exercer sur lui ; & son fils aîné en prit possession, en son nom, le 21 Août 1664. Il fit son testament à l'Isle-Jourdain en Armagnac, le 25 Décembre 1665, par lequel il fit des legs particuliers à ses enfans ; institua sa femme son héritiere universelle ; mourut avant le 3 Octobre 1666, & fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers de cette Ville. Il avoit épousé, par contrat du 25 Mars 1635, *Jeanne du Faur*, fille de *Jean-Jacques du Faur*, Seigneur d'Aragues, & de *Jeanne de Nogerolles*. Elle fit faire, le 3 Octobre 1666, l'inventaire des meubles du Château de Saint-Aubin, saisi, par feu son mari, sur Aimery de Roquelaure, son beau-frere ; testa le 9 Janvier 1684, & mourut le 25 Octobre 1691, ayant eu de son mariage : — 1. Jean-Aimery, qui suit ; — 2. Jeanne, morte, sans alliance, avant 1712 ; — 3 & 4. Madelene & Philiberte, Religieuses de Sainte-Claire à Levignac, mortes en 1684 ; — 5. & Louise, mariée, avant le 2 Décembre 1691, à *Pierre de Sudria*, Lieutenant-Général au Sénéchal de l'Isle-Jourdain.

XV. Jean-Aimery de Roquelaure, Seigneur de la Lambe, puis de Saint-Aubin, après la mort d'Aimery, son oncle, tant en vertu de la substitution apposée au testament de Bertrand, son ayeul, du 5 Octobre 1618, que comme ayant succédé aux créances que son pere avoit sur le même Aimery, eut acte, avec sondit oncle, de la représentation de leurs titres du Subdélégué de M. *Pellot*, le 16 Février 1667. Les Consuls & habitans de Saint-Aubin reconnurent, le 26 Décembre 1683, qu'il étoit Seigneur haut-Justicier, moyen & bas, foncier & direct de cette Terre ; qu'il possédoit noblement la Maison & Château du même lieu ; qu'il y percevoit les lods & ventes, l'acapt, & enfin tous les autres droits spécifiés dans l'aveu qu'il en avoit donné en 1673. Il produisit, le 12 Mars 1697, ses titres devant M. *Sanson*, Intendant de la Généralité de Montauban, qui, en conséquence, le maintint dans sa *Noblesse*, par Ordonnance du 18 Août suivant ; fit son testament le 8 Avril 1702, par lequel il élut sa sépulture dans l'Eglise des Cordeliers de l'Isle-Jourdain, ou dans celle de Saint-Aubin ; & étoit mort le 22 Juin suivant. Il avoit épousé, par contrat du 8 Septembre 1669, *Marie de Seysses*, fille de *Jean de Seysses*, Seigneur de Sirac, & d'*Isabeau d'Arros*. Elle mourut au mois de Novembre 1724, & a eu pour enfans : — 1. Charles, Seigneur de Saint-Aubin, Lieutenant au Régiment de Guienne en 1702, mort, sans alliance, à Oulmes, des blessures qu'il avoit reçues à la bataille d'Hochstet, donnée le 13 Août 1704, après avoir fait un testament militaire ; — 2. Jean, qui suit ; — 3. Jean-François, Religieux, mort en 1753 ; — 4. Aimery, appellé *le Chevalier de Saint Aubin*, ancien Officier au Régiment de Guienne, vivant en Juillet 1762 ; — 5. Jeanne, morte, sans alliance, en 1711 ; — 6. Marie, femme, en 1696, de *Joseph de la Queille*, Seigneur de la Pomarede, morte en 1707 ; — 7. Susanne, morte,

Le Marquis de Roquelaure, Colonel en second du Régiment d'Artois, infanterie, marié contrat signé par leurs Majestés et la famille Royale le 13. juin 1779 avec D.lle Dame Comtesse de Bouchin. Gaz. de fr. N.° 50. art. Versailles. Nous ignorons s'il est de la maison de Roquelaure, branche des Seig. de S.t Aubin, ou de la maison de l'Évêque de Senlis.

sans alliance, en 1724; — 8. & Madelene, Religieuse Clariste à Levignac, morte en 1726.

XVI. Jean de Roquelaure, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin, &c. après son frere aîné, fut fait légataire de son pere, par son testament de l'année 1702, transigea avec Marie, sa sœur, & Aimery, son frere, les 12 Août 1705, & 16 Décembre 1724; fit hommage au Roi, de la Terre de Saint-Aubin, le 24 Juillet 1726; testa à l'Isle-Jourdain le 2 Avril 1745; mourut le 11 Février 1748, & fut inhumé aux Cordeliers de cette Ville. Il avoit épousé, le 22 Novembre 1712, *Marie de Casaux*, fille de *Charles de Casaux*, Seigneur de Vignaux, & de *Louise Daymier*. Elle mourut au mois de Juillet 1718, ayant eu: —— 1. Charles, qui suit; —— 2. Jean-Batiste, Lieutenant de Dragons au Régiment de Thianges, Chevalier de Saint-Louis, mort à Schelestat le 3 Décembre 1753; —— 3. Marie-Madelene, femme le 13 Mai 1744, de *Pierre de Malard*, Seigneur de Lauzerville; —— 4. & Marie-Anne, morte, sans alliance, en 1729.

XVII. Charles de Roquelaure, Chevalier, Marquis de Saint-Aubin, né à Saint-Aubin le 26 Août 1713, & batisé le 29 suivant, reçu Page du Roi, dans sa grande Ecurie, au mois d'Avril 1728, sur les preuves de sa noblesse, remontées, par filiation suivie, jusqu'à Jean de Roquelaure, son cinquieme ayeul, fut fait Cornette de la Compagnie de Mestre-de-Camp du Régiment de Cavalerie de Bethune, par Brevet du 27 Septembre 1731; institué héritier universel de son pere, par son testament du 2 Avril 1745; fit hommage au Roi, de sa Terre de Saint-Aubin, le 15 Octobre 1755; en donna, le 15 Novembre 1757, le dénombrement, qui fut vérifié par Arrêt du Parlement de Pau, du 5 Novembre 1760. Il a épousé, par contrat du 23 Octobre 1752, *Jeanne-Thérese de Canteloup-de-Saint-Cricq*, veuve de *Louis de Flurian*, Seigneur de Lahas, Capitaine d'Infanterie, & fille de *Charles de Canteloup*, Seigneur de Saint-Cricq, & de *Françoise Mauran*. De ce mariage sont issus: — 1. Jean-Batiste-Pierre-Angélique de Roquelaure, né le 12 Août 1753, batisé le 15 suivant dans l'Eglise paroissiale de la ville de Beaumont en Lomagne; —— 2. Jean-Marie-Silvestre, né le 7 Septembre 1759, batisé le lendemain dans l'Eglise Collégiale de Saint-Martin de l'Isle-Jourdain; — 3. & Pierre-François-Julie, né le 4 Avril 1762, batisé le 6 suivant à l'Isle-Jourdain.

Les armes: *d'azur, à trois rocs d'argent.*

Autres branches du nom & armes de Roquelaure, dont on n'a point trouvé la jonction avec les précédentes, & que l'on rapportera sur la foi de la production faite, l'an 1669, devant M. *de Bezons*, Intendant de Languedoc, après avoir observé que les dates des premiers degrés ne paroissent pas sûres.

Seigneurs de Pompignac.

I. Pierre de Roquelaure, Ecuyer, vivant en 1450, eut pour frere N... de Roquelaure, rapporté ci-après.

II. Begon de Roquelaure, Seigneur de Pompignac, épousa, le 10 Juin 1480, *Isabeau de Villeneuve.*

III. Amblard de Roquelaure, Seigneur de Pompignac en 1571, avoit épousé, le 6 Octobre 1566, *Huguette de la Tour.* Il a pu être pere de

IV. Gaspard de Roquelaure, Seigneur de Pompignac, qui transigea le 10 Octobre 1585, avec *François d'Apchier*, Seigneur de Montbrun. Il avoit servi sous le Seigneur *de Saint-Herem*, & sous d'autres Commandans, jusqu'en 1571. Il avoit épousé, le 11 Février 1590, *Antoinette de Marsenac*, & en eut:

V. Jacques de Roquelaure, Seigneur de Pompignac, qui testa le 5 Avril 1639. Il avoit épousé, le 9 Février 1602, *Jeanne d'Ossandon*, dont: —— Gabriel, qui suit; —— & Pierre de Roquelaure, qui servit dans le Régiment de Cavalerie de Langheac. Il épousa *Claude de Verchieres.*

VI. Gabriel de Roquelaure, Seigneur de Pompignac, de Lavaur & du Puy-Dorat, servit sous le Sieur *de la Richardie*, au Régiment de Cavalerie de

Langheac, en 1623, & étoit mort en 1668. Il avoit épousé, le 15 Janvier 1648, *Jeanne de Saint-Didier*, & eut de ce mariage :

VII. Claude de Roquelaure, Ecuyer, Seigneur de Pompignac, maintenu dans sa noblesse, par Jugement de M. *Bazin-de-Bezons*, Intendant en Languedoc, du 29 Janvier 1669.

I. N... de Roquelaure, frere de Pierre de Roquelaure, mentionné ci-devant, eut deux fils, sçavoir : —— Gui, Seigneur de Roquelaure, dans la paroisse de Sainte-Marie d'Albiac, au Diocèse de Rodez, qui donna cette Terre à Pierre, son frere, en faveur de son mariage, l'an 1476; —— & Pierre, qui suit.

II. Pierre de Roquelaure, Seigneur de Roquelaure, Ecuyer, avoit épousé, le 17 Août 1476, *Helix de Beinac*, fille de *Jean de Beinac*, Seigneur de la Roque & de Tayac, en Périgord, & d'*Helix de Cenanet*, dont :

III. Guillaume de Roquelaure, Seigneur de Montluçon, du Bacou & de Mirabel, en Auvergne, de Malascombe & de Roquelaure en Rouergue, qui, d'*Isabeau de la Palu*, son épouse, eut trois enfans : — Guyon ; — Gabriel ; —— & Jeanne de Roquelaure, mariée, le 16 Janvier 1549, à *Jean de Monsstron*, Seigneur d'Escouloubre, au Diocèse d'Alais.

Les armes des Seigneurs *de Pompignac* sont : *d'azur, à trois rocs d'or, & un chef soutenu de trois besans d'or, 2 & 1, parti en pointe, de gueules, à la tour d'argent.*

ROSEN : Maison originaire de Pologne, qui vint s'établir en Livonie dès le tems que le Christianisme y a été établi.

Par les Annales du pays on voit que Chrétien de Rosen, qui passe pour être le premier de cette Maison, s'établit en Livonie vers l'an 1343, avec beaucoup de Chevaliers, qui conquirent cette Province & la délivrerent des Payens & Idolâtres qui l'occupoient. Ceux qui sont venus depuis ont augmenté la gloire de leur Maison par plusieurs actions de valeur, de prudence & de fidélité, tant sous les Princes de Livonie, que sous le grand Gustave-Adolphe, & les autres Rois de Suede. Ils ont pris des alliances avec les meilleures & principales Maisons du Pays.

En 1560, toutes les différentes branches de la Maison de Rosen, établies en Livonie, se trouverent réduites à trois, sorties de trois freres, qui continuerent toujours de porter le nom & les armes de leurs ancêtres. Ces trois branches, nommées Rosen-Klein-Ropp, Rosen-Gros-Ropp & Rosen-Hoc-Rosen, sont distinguées par les noms de trois Châteaux, situés l'un près de l'autre à trois lieues de Riga, capitale de la Livonie. On y trouve des tombeaux de leurs ancêtres depuis l'an 1464, & ils ont possédé ces Châteaux jusqu'en 1680.

La branche de Rosen-Klein-Ropp a donné plusieurs Officiers généraux à la Suede, à l'Empire ; & un Maréchal de France dans Conrad de Rosen, Comte de Bolweiller, Chevalier des Ordres du Roi, qui abjura, en 1681, la Religion Luthérienne dans laquelle il étoit né. Il commença fort jeune d'entrer au service de France, il y fut attiré par Reinhold-de-Gros-Ropp, son parent, qui étoit Lieutenant-Général des Armées du Roi ; fut Colonel de Cavalerie en 1667; se trouva à la bataille de Senef en 1674, où, par ses belles actions, il mérita seul d'être fait Brigadier, ensuite Maréchal-de-Camp en 1667, pour avoir repoussé les ennemis au siége de Cambray ; & Lieutenant-Général en 1688. Il commanda les troupes qui passerent en Irlande avec le Roi d'Angleterre, qui l'honora du titre de *Maréchal d'Irlande* en 1689, pour le récompenser d'avoir passé la riviere de Fienne à la nage avec 1000 chevaux, & d'avoir battu un corps de troupes réglées de 8000 mille hommes ; fut Mestre-de-Camp de la Cavalerie légere en 1690 ; fait Grand'Croix de l'Ordre Militaire de Saint-Louis en 1693 ; & après s'être trouvé aux plus grands événemens, où il se signala, Louis XIV le nomma, en 1703, Maréchal de France, &, le 2 Février 1705, Chevalier de ses Ordres. Il mourut le 3 Août 1715, âgé de 87 ans, en son Château de Bolweiller, dans la haute Alsace.

Le

Le Maréchal DE ROSEN avoit épousé, le 3 Février 1660, MARIE-SOPHIE DE ROSEN-GROS-ROPP, sa parente, fille unique de REINHOLD DE ROSEN, Seigneur de Gros-Ropp en Livonie, & morte le 8 Octobre 1686, dont, entr'autres enfans: — 1. REINHOLD-CHARLES, qui suit; — 2. GEORGES-CHRISTOPHE DE ROSEN, mort à la bataille de Nerwinde, âgé de 23 ans; — 3. & ANNE-JEANNE, mariée, le 13 Novembre 1682, à *Nicolas-Fréderic*, Comte *de Rottembourg*, Maréchal-de-Camp, mort en 1715.

REINHOLD-CHARLES DE ROSEN, Comte de Bolweiller, &c. né le 10 Janvier 1666, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, fait Brigadier des Armées du Roi le 10 Février 1704; Maréchal-de-Camp le 20 Mars 1709; Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis le 10 Août 1715; Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1 Octobre 1718; mort le 13 Juin 1744, a eu de *Marie-Béatrix-Octavie de Grammont*, en Franche-Comté, son épouse, quatre enfans, entr'autres: — ANNE-ARMAND, qui suit; — & ELÉONOR-FÉLIX, né le 2 Décembre 1713, reçu Chevalier de Malte le 26 Août 1719, mort en 1741, à Strasbourg, sans alliance.

ANNE-ARMAND DE ROSEN, Marquis de Bolweiller, Comte d'Ettenweiller & de Grammont, Baron de Conflandey, &c. né le 17 Juin 1711, Mestre-de-Camp du Régiment de Rosen, Cavalerie Allemande, en 1733, Brigadier le 15 Mars 1740, Maréchal-de-Camp au mois d'Août 1744, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1748, décédé le 28 Novembre 1749, à l'âge de 38 ans, avoit épousé *Jeanne-Octavie de Vaudrey*, fille unique de *Nicolas-Joseph*, Comte *de Vaudrey*, Baron de Saint-Remy, Montot & de Béroncourt, & de *Charlotte de Rottembourg*, sa seconde femme. Cette Dame a porté dans la Maison de ROSEN la Baronnie de Saint-Remy, les Terres de Montot & de Béroncourt, avec leurs dépendances, en Franche-Comté, & celle de Masmunster ou Masveaux en haute Alsace, & a eu pour enfans: — 1. EUGÈNE-OCTAVE-AUGUSTIN, qui suit; — 2, 3 & 4. trois garçons, morts en bas-âge; — 5. LOUISE-JEANNE-CHARLOTTE, reçue Chanoinesse de Remiremont, morte, âgée de 12 ans, en 1744; — 6. & MARIE-ANNE-CHARLOTTE DE ROSEN, née posthume le 11 Avril 1750, morte à Paris en 1753.

EUGÈNE-OCTAVE-AUGUSTIN, Marquis DE ROSEN, né le 28 Août 1737, à Bolweiller en Alsace, fait Mestre-de-Camp en second, le 10 Décembre 1749, du Régiment de Wirtemberg, Cavalerie, incorporé dans Royal-Allemand en 1761; Chevalier de Saint-Louis en 1758, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom en 1762, qui a pris, en 1763, celui de Dauphiné, & Brigadier le 23 Juillet de la même année, est marié avec Demoiselle *N... de Harville-de-Tresnel.* Nous ignorons s'il en a postérité, faute de *Mémoire*.

Les armes: *d'or, à trois roses de gueules, 2 & 1.* Supports, *deux belettes.* On peut consulter sur cette Maison l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII, p. 656 & suiv.*

ROSIERES: Ancienne Noblesse originaire de la Province de Touraine, établie depuis plus de quatre siécles, dans le Barrois & la Lorraine. Nous en avons déja parlé dans le *Tome VI* de notre premiere Edition *in-8°*; mais en voici une filiation plus étendue, dressée sur titres originaux communiqués, & d'après les changemens arrivés & les recherches faites depuis 1761.

I. ALFONSE DE ROSIERES, qualifié *Chevalier* dans une transaction de l'an 1260, au mois de Mars, mourut à Chinon en Touraine, & laissa d'*Anne de Valdenas*, son épouse:

II. GIRARD DE ROSIERES, qui (& non son fils, comme nous l'avons dit dans la premiere Edition de ce Dictionnaire) vint s'établir dans le Barrois au commencement du XIVe siécle: c'est ce qui est prouvé par des Lettres de donation du jour de la Circoncision 1326, scellées du grand scel d'*Edouard*, Comte *de Bar*, en faveur de ce GIRARD DE ROSIERES de Chinon, *fils de Monss.* ALFONSE

de Rosieres, *Chevalier*, pour les bons & loyaux services qu'il lui avoit rendus ès guerres de Mervaux, &c. Il avoit épousé *Marguerite de Cressures*, dont : — Jehan, qui suit ; — & Béatrix, mariée à *Gobert de Vallée*, ainsi qu'il conste par son testament passé à Pont-à-Mousson, au mois de Mai 1350, devant *Ferry*, Clerc-Juré, par lequel elle fonde un anniversaire pour elle, ses pere & ayeul, qui sont Girard & Alfonse de Rosieres, & fait un legs à Jehan, son frere.

III. Jehan de Rosieres, I. du nom, dénommé fils de Girard de Rosieres, dans une vente qu'il fit, le Jeudi après la Fête Saint-Benoît au mois de Mars 1343, à *haut Prince noble & puissant Henri*, Comte de Bar, est aussi qualifié *noble & discrete personne* dans un accord fait le 26 Octobre 1361, entre les Doyen, Chanoines & Chapitre de l'Eglise Cathédrale de Toul. Il eut d'*Oudelette de Robert-Espaigne*, son épouse :

IV. Loys ou Louis de Rosieres, Chevalier, marié à *Humbelette de Beurcy*. L'un & l'autre sont rappellés dans des reprises de fief faites en 1382, & dans des Lettres du 2 Janvier 1386, par lesquelles, *Robert*, Duc *de Bar*, confirme la vente faite par ledit Louis de Rosieres, Chevalier, & par Dame *Humbelette de Beurcy*, son épouse, à *Colin de Longeville*, Ecuyer, de tout ce que feu Jehan de Rosieres, pere dudit Louis, avoit & devoit avoir par chacun an, à cause de Dame *Oudelette de Robert-Espaigne*, sa femme, sur la dixme dudit lieu de Robert-Espaigne. Cet acte fut passé sous le scel de *Robert*, Duc *de Bar*. Louis de Rosieres laissa de son mariage :

V. Robert de Rosieres, qui donna, le dernier jour de Mars 1420, son dénombrement au Duc *de Bar*, pour ce qu'il tenoit en toute Justice, basse, moyenne & haute, au ban & finage de Magnéville, à lui échu par la mort de *Humbelette de Beurcy*, sa mere : cet acte fut scellé de son sceau & de celui de *Jean de Naives*. Il avoit épousé *Marguerite de Liétaut-de-Revigny*, dont :

VI. François de Rosieres, qui, le 29 Décembre 1462, fit reprise au Duc Nicolas, fils du Roi de Jérusalem, de Sicile & d'Arragon, Duc de Calabre & de Lorraine, de ce qu'il avoit, pouvoit & devoit avoir en la ville de Revigny, de la succession de feu *Marguerite de Liétaut-de-Revigny*, sa mere : ces Lettres de reprise furent données sous le grand scel, signées du Duc Nicolas & contresignées. De son mariage avec *Isabeau de Naives*, il laissa :

VII. François de Rosieres, II. du nom, qui, par contrat du 30 Janvier 1482, épousa *Jeanne de Brauley*, à laquelle il donna, par son testament du 27 Avril 1503, les acquêts qu'ils avoient faits ensemble, & l'usufruit de ce qui lui étoit échu de la succession de ses pere & mere, à la charge cependant d'entretenir Jehan, son fils qui suit, Marguerite & Isabeau, ses filles, & de les marier suivant leur état. Il nomma ses exécuteurs testamentaires *Henri de Brauley*, son beau-pere, & ladite *Jeanne*, sa femme, laquelle, comme veuve, donna, le 30 Décembre 1509, son dénombrement au Duc *de Lorraine* & de Bar, pour ce qu'elle tenoit en fief au lieu de Revigny, au nom de ses enfans.

VIII. Jehan de Rosieres, II. du nom, Seigneur de Raucourt, Ville-sur-Saulx & Contrisson, épousa 1°. *Marguerite de Neuville* (*a*) ; & 2°. par contrat du 23 Février 1527, *Jeanne de la Mothe*, d'une Famille alliée aux Maisons de *Bar*, de *Brodier* & de *Porcelet*. Du premier lit il eut : — 1. Claude, qui suit ; & du second : — 2. François, Seigneur de Chaudeney, Grand-Archidiacre, Vicaire-Général de l'Eglise Cathédrale de Toul, Grand-Aumônier de la Cathédrale de Metz, Prieur Commendataire de Bonneval, Conseiller d'Etat du Duc Charles III. Il mourut le 29 Août 1607, & fut inhumé dans la Chapelle Saint-Gerard de la Cathédrale de Toul, où l'on voit son mausolée avec une

(*a*) Dans le *Tome VI* de la premiere Edition de cet Ouvrage, on a dit qu'il n'y eut point de postérité de ce mariage. Ce qui a donné lieu à cette erreur, c'est que la postérité masculine du premier lit fut éteinte, comme on le va voir, dans la personne de François de Rosieres, leur petit-fils, qui n'eut qu'une fille.

épitaphe, & ses 32 quartiers des côtés paternel & maternel; — 3. Etienne de Rosieres, Seigneur de Savonnieres en Perthois, Gouverneur de Morley, marié à *Antoinette de Magnicourt*, dont trois fils, morts sans postérité; — 4. Alberic, rapporté après son aîné; — 5. & Antoine, auteur de la branche des Comtes de Rosieres & d'Euvesin, mentionnée ci-après.

IX. Claude de Rosieres, fils de Jehan II, & de *Marguerite de Neuville*, sa premiere femme, épousa *Isabeau de Stainville*, comme il est prouvé par une donation de divers biens que lui fit *Didon de Brauley*, sœur de *Jeannette de Brauley*, ayeule maternele dudit Claude, par acte passé à Bar le 25 Janvier 1557, pour en jouir, & ses descendans. Il laissa de son mariage :

X. François de Rosieres, III. du nom, qui, par contrat du 17 Février 1602, épousa *Claude de la Mouillie*, & n'en eut point d'enfans mâles; mais une fille, nommée — Françoise de Rosieres, mariée à *Macabée de Castrialles*, Colonel d'Infanterie au service du Duc Charles IV, & Gouverneur de Longwy. Elle est bisayeule du Général Comte *de Sainctignon*, Chambellan & Conseiller Aulique de LL. MM. I. & R., & Colonel propriétaire d'un Régiment de Dragons à leur service.

IX. Alberic de Rosieres, Seigneur de Braux, troisieme fils de Jehan II, & de *Jeanne de la Mothe*, sa seconde femme, épousa *Boulogne de Magnicourt*, dont:

X. François de Rosieres, IV. du nom, marié, par contrat du 26 Janvier 1604, à *Susanne d'Alamont*, fille de *Robert d'Alamont*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Baron de Bolandre, & de *Françoise de Joyeuse;* celle-ci fille de *Foucaut de Joyeuse*, Comte de Grandpré, & d'*Anne d'Anglure*. Ils eurent pour enfans: — 1. François, mort sans alliance; — 2. Pierre, Grand-Aumônier de Lorraine, Prieur Commendataire de Varangeville, mort le 13 Juin 1673, & inhumé, à Nancy, dans l'Eglise de l'Hôpital Saint-Julien; — 3. Anne, mariée, par contrat du 28 Janvier 1635, à *Philippe d'Ambly*, Seigneur de Malmy, Bailli du Réthelois; — 4. & Françoise, mariée, en 1659, à *François de Baillivy*, Seigneur d'Olchey & de Selincourt.

Branche des Comtes de Rosieres & d'Euvesin.

IX. Antoine de Rosieres, quatrieme fils de Jehan II, & de *Jeanne de la Mothe*, sa seconde femme, Seigneur d'Euvesin & de Bouillonville, épousa, par contrat du 20 Octobre 1566, passé devant *Aussonville*, Tabellion à Pont-à-Mousson, *Jeanne de Laudinot;* partagea, par acte du 12 Mai 1583, les biens de ses pere & mere; & fit, en 1588, conjointement avec ses freres, & contradictoirement avec le Procureur-Général de Bar, preuve de 16 quartiers de noblesse paternelle & maternelle. Il donna, la même année, son dénombrement pour les Terres d'Euvesin & de Bouillonville, & laissa de son mariage: — 1. Jean, qui fut, après son oncle, Grand-Archidiacre, Chanoine de la Cathédrale de Toul, & Prieur Commendataire de Bonneval; — 2. Antoine, II. du nom, Seigneur d'Euvesin, premier Maître-d'Hôtel du Duc *de Lorraine*, mort à Paris en 1631, sans avoir été marié; — 3. Etienne, Seigneur de Monhairon, qui ne laissa qu'une fille, nommée Marie, femme d'Etienne de Rosieres, son cousin-germain, mentionné ci-après degré XI; — 4. & Charles, qui suit.

X. Charles de Rosieres, Seigneur de Vaulx, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de pied pour le service du Roi, par Commission du 20 Août 1622, ensuite Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté, & Gouverneur de Marsal, épousa *Marie du Puy*, dont: — 1. Etienne, qui suit; — 2. Jean, marié à *Bonne de la Chaussée*, & auteur de la branche des Seigneurs de Vaulx, éteinte; — 3. & François de Rosieres, marié à *Marguerite de Bloise-d'Hannonville*, dont est sortie la branche des Seigneurs de la Croix, qui subsiste, & forme aujourd'hui deux rameaux; l'un, dans la personne du Comte de Rosieres & de Marchéville, Seigneur de la Croix, Doncourt & Valleroy, ancien Officier dans un Régiment de Dragons ci-devant l'Hôpital, qui de son mariage

avec *N... de la Vergne*, a un fils & plusieurs filles. Le second rameau subsiste dans la personne de N..., Comte de Rosieres, Major du Régiment d'Aunis, Infanterie, non marié, & cousin-germain du précédent.

XI. Etienne de Rosieres, Seigneur d'Euvesin & de Bouillonville, premier Maître-d'Hôtel de Charles IV, Duc de Lorraine & de Bar, fit partage, par acte du 24 Février 1654, passé devant *Robert*, Notaire à Saint-Mihiel, avec François & Jean de Rosieres, ses freres, de plusieurs biens-immeubles, Fiefs & Seigneuries à eux échus par le décès des feu honoré Seigneur Charles de Rosieres, Seigneur de Vaulx le petit, & de honorée Dame *Marie du Puy*, leurs pere & mere. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 30 Décembre 1640, Marie de Rosieres, sa cousine germaine; & 2°. en 1648, *Marguerite de Thomesson*, fille de *Louis de Thomesson*, Seigneur de Reménecourt, Chambellan du Duc de Lorraine, & d'*Agnès de Veroncourt*. Du premier lit vinrent: — 1. Etienne, tué à la bataille de Saint-François, étant Major d'un Régiment de Cavalerie pour le service du Duc Charles IV; — 2. Charles-Antoine, qui suit; & du second lit sortirent: — trois fils, morts au service du Roi sans avoir contracté d'alliance; — & une fille, Religieuse.

XII. Charles-Antoine, Comte de Rosieres, Seigneur d'Euvesin, Bouillonville, le Mœud, Dommarie & Monhairon, né le 17 Février 1642, Capitaine de Cavalerie au service du Duc Charles IV, obtint, au retour du Duc Léopold dans ses Etats, un Diplome, le 21 Novembre 1713, qui lui accorde & à toute sa postérité le titre de *Comte*, en considération de l'ancienneté de sa Maison; & décéda le 1 Juillet 1722. Il avoit épousé, en 1666, *Marguerite de Maillet*, dont: — 1. Joseph-Benoît, qui suit; — 2. Charles-Gabriel, rapporté après son aîné; — 3. Marie-Thérese, Religieuse de la Visitation Sainte-Marie à Pont-à-Mousson; — 4. Salette, reçue & jurée Chanoinesse à Epinal en Lorraine le 20 Décembre 1696, & depuis Religieuse de la Visitation Sainte-Marie à Pont-à-Mousson en 1706, où elle est morte; — 5. & Louise, mariée à *Joseph-Alexandre de Pointe-de-Gevigny*, Seigneur de Millebourg, Grand-Bailli de Thionville.

XIII. Joseph-Benoît, Comte de Rosieres, Capitaine de Cavalerie au service de France, Chambellan du Duc Léopold, épousa *Barbe de Vignolles*, dont il a laissé: — 1. Charles-Joseph, Comte de Rosieres, Seigneur de Réchicourt, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Nivernois, Chambellan du Duc Léopold, non marié; — 2. Benoît, Comte de Rosieres, Colonel d'un Régiment de Cuirassiers au service de l'Impératrice-Reine de Hongrie, Chambellan de Leurs Majestés Impériales, mort sans avoir été marié; — 3. Antoine, aussi Capitaine d'Infanterie au Régiment de Nivernois, Chevalier de Saint-Louis, non marié; — 4. & Lucie de Rosieres, mariée, par contrat du 3 Mars 1751, à *Louis*, Marquis *Dessalles*, Seigneur de Bertheleville, fils de *Louis-Alexandre*, Marquis *Dessalles*, & de *Marie-Louise de Beauvau*.

XIII. Charles-Gabriel, Comte de Rosieres & d'Euvesin, second fils de Charles-Antoine, & de *Marguerite de Maillet*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom au service de France, par commission du 8 Octobre 1702; Chambellan du Duc Léopold, par Patentes du 1 Janvier 1709, obtint l'érection de la Terre d'*Euvesin*, unie à celle de *Bouillonville* & de ses dépendances, en *Comté*, par Diplôme du 10 Décembre 1736 du Duc François de Lorraine, depuis Empereur sous le nom de François I. Il avoit épousé, par contrat du 28 Janvier 1708, *Anne de Vignolles*, dont: — 1. Joseph-Jean-François-Alexandre, qui suit; — 2. Marie-Charlotte, mariée, en 1733, à *Claude-Antoine*, Comte *de Gondrecourt* & d'Autigny; — 3. & Françoise, mariée, en 1737, à *Maximilien*, Comte *de Baillet* & de la Tour, Député de l'Etat noble de la Province de Luxembourg.

XIV. Joseph-Jean-François-Alexandre, Comte de Rosieres & d'Euvesin, Grand-Bailli de Thiaucourt, a épousé, par contrat du 29 Avril 1736, *Anne-Marguerite de Cardon-Vidampierre*, Dame d'honneur de S. A. R. Madame la Duchesse de Lorraine, fille de *Jean-Philippe*, Comte *de Cardon-Vidam-*

pierre, Colonel d'Infanterie au service de France, premier Gentilhomme de la Chambre & Conseiller d'Etat des Ducs LÉOPOLD, & FRANÇOIS III, depuis Empereur, Grand-Bailli de Saint-Mihiel, & de *Charlotte-Gabrielle*, née Marquise *de Bollogne-Capizucchy*. De ce mariage sont issus : — 1. CHARLES-JOSEPH, qui suit ; — 2. ALEXANDRE-ANTOINE-NICOLAS, né le 28 Septembre 1747, reçu Chevalier de Malte de minorité en 1748, Capitaine de Galere pour le service de la Religion en 1773, & Commandeur de la Commanderie Magistrale de Metz au mois de Décembre 1775 ; — 3. MARGUERITE-JOSEPHINE, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée de l'Impératrice-Reine, mariée, en Janvier 1765, à *Joseph*, Marquis *de Raigecourt-Gournay*, Seigneur de Friauville, Vignot, Marquis de Spincourt, Chambellan de Leurs Majestés Impériales, Grand-Sénéchal de Remiremont (veuf en premieres noces de *Charlotte de Lenoncourt*, Dame de Remiremont, & en secondes d'*Adrienne-Louise de Bressey*), fils de *Louis-Antoine*, Marquis *de Raigecourt*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marie-Elisabeth*, héritiere de la Maison *de Gournay* ; — 4 & 5. SOPHIE-FÉLICITÉ & HENRIETTE-GABRIELLE, reçues Chanoinesses au Chapitre noble & régulier d'Alix en Lyonnois en 1759.

XV. CHARLES-JOSEPH, Comte DE ROSIERES, né le 10 Juillet 1739, reçu à l'Ecole des Chevaux-Légers de la Garde du Roi en 1755, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Fumel (aujourd'hui Royal Picardie) en 1760, a épousé, par contrat du 9 Janvier 1764, *Marie-Céleste-Philippine-Simone de Marmier*, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée, fille de *François-Philippe*, Marquis *de Marmier*, Baron de Ray, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de la Reine, Cavalerie, & de *Marie-Antoinette de Rouault-de-Gamaches*, sœur du Marquis *de Rouault-Gamaches*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Grand-d'Espagne, par sa femme, fille unique & seule héritiere du Maréchal *de la Mothe-Houdancourt*, Chevalier des Ordres du Roi, & Grand-d'Espagne de la premiere Classe. Leurs enfans sont : — 1. CHARLES-JOSEPH-EMILIE, né le 26 Novembre 1765 ; — 2. ALOPHE-CONSTANT-FORTUNÉ, né le 3 Janvier 1768 ; — 3. CAMILLE-ALEXANDRE, né le 14 Février 1769, reçu Chevalier de Malte de minorité le 3 Août suivant ; — 4. LOUIS-PHILIPPE, né le 21 Juillet 1770 ; — 5. JEAN-JACQUES-LOUIS-EMMANUEL, né le 28 Septembre 1772 ; — 6. FRANÇOIS-PHILIPPE-GASTON, reçu Chevalier de Malte de minorité le 7 Août 1776 ; — 7. ANNE-FRANÇOISE-GABRIELLE-EMMANUELLE, aînée de ses freres, née le 26 Décembre 1764 ; — 8. CHARLOTTE-FRANÇOISE, née le 19 Novembre 1766, reçue Chanoinesse au Chapitre d'Alix en 1774.

Les armes : *d'or, à deux léopards d'azur, l'un sur l'autre, armés & lampassés de gueules ; celui de la pointe contourné, à la bordure engrêlée de gueules.*

* ROSILY, en Bretagne. Seigneurie avec haute, moyenne & basse Justice, de plus décorée d'un Fief de *Hautbert*, possédée avant & depuis le XIII[e] siécle, sans aucune interruption, par une Famille noble du même nom, des plus anciennes de cette Province, laquelle réunit tous les avantages qui font distinguer la Noblesse de Chevalerie.

Son nom commun avec cette Seigneurie de *Rosily*, en est la preuve la plus évidente, sur-tout en Bretagne, où les Loix touchant la possession des Fiefs ont été des plus rigoureuses, depuis l'*Assise* du Comte GEOFFROY, vers l'an 1180, jusqu'au XVI[e] siécle. La filiation suivie de cette Maison commence à

I. ROLAND DE ROSILY, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, vivant au milieu du XIII[e] siécle, qui souscrivit, avec les principaux Barons & Seigneurs Bretons, à la Charte de JEAN I, Duc de Bretagne, de l'an 1275, par laquelle ce Prince, de leur consentement, substitua le droit de rachat à celui du bail des biens des mineurs. Le tems n'a pas épargné la plupart des sceaux pendans à cette Charte ; mais on voit sur les queues de ces sceaux les noms des Seigneurs qui les y apposerent, & on lit sur la 33[e] : *Signum Rollandi* DE ROSILY. D'anciens Mémoires, comme les Archives du Château de Nantes (armoire *G*, cassette *B*), disent

qu'il mourut en 1320, & qu'il eut de sa femme, dont le nom est ignoré, entr'autres enfans : — GUILLAUME, qui suit ; — & DREUX, duquel on ne trouve que le nom.

II. GUILLAUME, I. du nom, Seigneur DE ROSILY, né vers l'an 1290, s'attacha fortement, en 1341, au parti de *Jean de Montfort*, Duc de Bretagne, & étoit mort avant l'an 1370. De sa femme, qui n'est point aussi connue, il eut : — MICHEL, qui suit ; — & ROLAND, vivant en 1370.

III. MICHEL, Seigneur DE ROSILY, I. du nom, né vers l'an 1340, vivoit encore, suivant d'anciens Mémoires, en 1412. On lui donne pour femme *Augelle de Trongoff*, de laquelle vinrent : — DREUX, qui suit ; — & GUILLAUME.

IV. DREUX, *aliàs* DRONION DE ROSILY, étoit majeur dès l'an 1426, qu'il fut compris comme Noble parmi les habitans du Fou, lors de la réformation de l'Evêché de Cornouailles, faite en cette année. Il avoit confié la garde de ses biens, à cause de son âge, à GUILLAUME DE ROSILY, son fils aîné, suivant un acte du 27 Juillet 1453 ; est nommé avec lui dans un acte du 23 Décembre 1456, & ne vivoit plus au mois de Décembre 1472. Le nom de sa premiere femme est ignoré : sa seconde fut *Marguerite le Glas*, dite femme de DRONION DE ROSILY, dans un accord du 27 Juillet 1453, & dans une transaction du 29 Mai 1474. Du premier lit il eut : — 1. GUILLAUME, qui suit ; & du second : — 2. JEAN, lequel transigea avec ledit GUILLAUME, son frere aîné, par acte du 16 Avril après Pâques 1480 ; passa deux autres actes avec *Guillaume du Bot*, le 20 Juin 1483 & le pénultieme Février 1484. Il ne vivoit plus le 23 Octobre 1493, que *Marguerite le Louch* (aliàs *le Loup*), sa veuve, tant en son nom, que comme tutrice de JEAN DE ROSILY, dit *le Jeune*, son fils, transigea avec *Jeanne du Bot*. Elle passa aussi un contrat, en la même qualité, le 6 Août 1494 avec *Jeanne le Restal*, & plaidoit encore vers le même tems. JEAN DE ROSILY, son fils, mourut, sans postérité, le 5 Septembre 1524 ; — 3. & JEANNE, mariée, le 27 Juillet 1453, avec *Guillaume le Corre*, Seigneur de Kerbavazlen : ils transigerent avec GUILLAUME DE ROSILY, leur frere, & aussi le 29 Mai 1474 touchant leurs droits en la succession de DRONION DE ROSILY, leur pere. De leur mariage naquit — *Louis le Corre*, Seigneur de Kerbavazlen, qui transigea aussi avec JEAN DE ROSILY, Seigneur dudit lieu, le 5 Septembre 1524, touchant leurs droits en la succession d'un autre JEAN DE ROSILY, petit-fils de DRONION, Seigneur DE ROSILY.

V. GUILLAUME DE ROSILY, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Rosily, étoit majeur avant le 27 Juillet 1453, qu'en qualité de coadjuteur & garde des biens de DRONION, son pere, il transigea avec *Guillaume le Corre*, Seigneur de Kerbavazlen, son beau-frere, & JEANNE DE ROSILY, sa femme, au sujet de leurs droits respectifs & héréditaires. Il s'accorda aussi en cette qualité, par acte du 23 Décembre 1456, avec *Yvon Philippe* ; rendit aveu comme héritier principal & noble de DRONION DE ROSILY, son pere, le 25 Juillet 1473 ; fit encore une transaction, le 29 Mai 1474, avec le susdit *Guillaume le Corre*, & JEANNE DE ROSILY, son épouse, au sujet de leurs droits réciproques ; passa un contrat avec JEAN DE ROSILY, son frere consanguin, le 16 Avril après Pâques 1480 ; se trouva employé parmi les Gendarmes & de trait, & autres gens de guerre nobles de Châteauneuf-du-Fou, dans une montre de l'Evêché de Cornouailles, faite par le Sire *du Pont*, Sire de Rostrenan, les 4 & 5 Septembre 1481. Il s'accorda encore avec *Charles du Vieux-Chastel* au sujet d'un droit de servitude, par acte du 28 Juillet 1487. Un acte du 6 Mai 1494 porte que *Gilles le Glas* étoit alors Sénéchal de la Cour de noble Ecuyer GUILLAUME DE ROSILY, Seigneur de Rosily. Il étoit mort avant le dernier Mars 1506, & laissa pour enfans : — JEAN, qui suit ; — & MARGUERITE, mariée à noble Ecuyer *Guillaume le Habasque*, Seigneur de Tregatonalen, lequel, étant veuf, transigea, le 23 Juin 1513, comme garde naturel de *Jean le Habasque*, son fils aîné, avec JEAN, Seigneur DE ROSILY, son beau-frere, au sujet de la dot de défunte MARGUERITE DE ROSILY, son épouse.

VI. Jean de Rosily, I. du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Mesros, transigea avec & sous l'autorité de son pere, le 28 Juillet 1487, au sujet d'un certain droit de servitude que leur contestoit *Charles du Vieux-Chastel*, qui le leur concéda de nouveau par cet acte. Il avoit vendu, le 7 Juin 1485, à *Jean de Kaër*, Seigneur de Kerversiou, certains héritages, entr'autres un parc, dit *le parc Fichant*, situé dans la paroisse de Châteauneuf-du-Fou; est nommé dans un bail d'héritage du 18 Mai 1506; transigea, en qualité d'héritier principal & noble de défunt Guillaume de Rosily, le dernier Mars que l'on comptoit encore 1506, avec quelques particuliers, touchant des héritages situés au lieu de Rosily; fit une autre transaction, le 23 Juin 1513, avec noble Ecuyer *Guillaume le Habasque*, Seigneur de Tregatonalen, son beau-frere; passa un accord, le 27 Février 1517, avec les Recteur & Paroissiens de Châteauneuf-du-Fou, au sujet de ses armes que ses prédécesseurs étoient en possession de tems immémorial d'avoir seul en un panneau de la principale vître de l'Eglise de Châteauneuf, excepté au-dessus les armes de la Reine Anne, Duchesse de Bretagne, comme souveraine Dame, ce qu'ils reconnurent; & il mourut avant le 15 Septembre 1524. Il avoit épousé *N... de Kaër*, sœur de noble Ecuyer *Louis de Kaër*, Seigneur de Kerversiou, & fille de *Jean de Kaër*, Seigneur dudit Kerversiou, dont: — Jean, qui suit; — & Jeanne, mariée, en 1495, avec *Jean de Gueignent*: ils vivoient encore en 1521.

VII. Jean de Rosily, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Rosily & de Mesros, transigea, en 1521, avec *Jean de Gueignent* & Jeanne de Rosily, sa femme; est dit fils de défunt Jean de Rosily, & petit-fils de Guillaume, qui étoit fils des premieres noces de Dronion de Rosily, dans un accord sur partage du 5 Septembre 1524; plaidoit à Châteauneuf-du-Fou, le 9 Juin 1525, avec *Louis de Kaër*, Seigneur de Kerversiou; est encore dit petit-fils de Guillaume de Rosily dans un bail à ferme de certains héritages assis à Châteauneuf-du-Fou, passé le 3 Octobre 1526; est qualifié *noble Ecuyer* dans une transaction qu'il fit avec *Louis de Kaër*, le 3 Juillet 1527, touchant la possession où ils étoient d'avoir leurs armes en l'Eglise Paroissiale de Châteauneuf-du-Fou; afferma son moulin de Kerviant par acte du 16 Mars 1529; & mourut avant le 25 Novembre 1531. Il avoit épousé, avant le 15 Mai 1495, *Catherine du Dresnay*, fille de *Charles du Dresnay*, Seigneur de Kercourtes, & niéce d'*Yves du Dresnay*, Chanoine, auquel son mari donna alors quittance pour raison de sa dot. Elle mourut avant son mari, & eut pour enfans: — Christophe, qui suit; — & Louise de Rosily, veuve de noble *Gui de la Boeniere*, le 26 Octobre 1549, qu'elle partagea avec son frere les biens de la succession de leurs pere & mere.

VIII. Christophe de Rosily, Ecuyer, Seigneur de Rosily & de Mesros, dit fils & principal héritier de Jean de Rosily & de *Catherine du Dresnay*, ses pere & mere, dans l'inventaire fait, après leur mort, le 27 Novembre 1531, est mentionné dans la réformation des Paroisses de l'Evêché de Cornouailles de 1536, à cause de sa maison noble de Mesros; fit un accord, par rapport à sa femme, avec noble Ecuyer *Charles de la Marche*, Seigneur de Bodriec, le 23 Mars 1546, au sujet de leurs droits héréditaires; & partagea avec Louise de Rosily, sa sœur, les biens de leurs pere & mere, par acte du 26 Octobre 1549 (comme il a été dit), homologué en la Cour de Châteauneuf par Sentence du 10 Janvier suivant. Noble *Guillaume de la Marche*, Seigneur de Bodriec, son neveu, s'obligea envers lui pour une certaine somme le 27 Novembre 1559. Le même Christophe de Rosily transigea, le 19 Juin 1568, pour les intérêts de son fils aîné, qu'il fit émanciper par Sentence de la Justice de Rosily du 4 Février 1569; & ne vivoit plus le 7 Octobre 1575. Il avoit épousé, avant le 9 Mars 1543, *Françoise de la Marche*, sœur de noble Ecuyer *Charles de la Marche*, Seigneur de Bodriec, & fils de noble *Guillaume*, Seigneur *de la Marche* & de Bodriec, & de *Marguerite de la Villeneuve*. Elle est nommée, avec son mari, dans l'accord ci-dessus du 23 Mars 1546, & ne vivoit plus lors de l'obligation passée au profit de son mari le 27 Novembre 1559; où

Guillaume de la Marche & *Marguerite de la Villeneuve*, ses pere & mere, sont rappellés. Leurs enfans furent : — 1. Michel, qui suit ; — 2. Guion, nommé avec sa mere, son frere aîné, & ses sœurs mineures, dans cette obligation, faite au profit de Christophe de Rosily, leur pere, par *Guillaume de la Marche* ; — 3. Marie, mariée, avant le 9 Juin 1579, avec noble *Jean de Penpoullon*, Seigneur de Kerguern & de Kerbeau, qui transigea ledit jour, pour les droits de sa femme, avec Michel de Rosily, son beau-frere ; — 4. Jeanne, mariée, par contrat du dernier Novembre 1596, avec noble *Jean le Cognen*, Seigneur de Kerguarch ; — 5. Susanne, rappellée, comme ses sœurs, dans l'acte du 27 Novembre 1559 ; — 6. & Jacquette, qui donna quittance pour ses droits successifs à Michel de Rosily, son frere aîné, le 7 Octobre 1575, & fit partage, pour le même sujet, le 16 Septembre 1619 (étant alors mariée à *François de la Marre*, Ecuyer, Seigneur de la Ville-Rogier), avec Jacques de Rosily, son neveu.

IX. Michel, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Rosily, de Mesros, du Thymen, &c. étoit encore mineur le 27 Novembre 1559, que son pere Christophe de Rosily contracta, pour raison des droits de défunte *Françoise de la Marche*, sa femme, avec *Guillaume de la Marche*, Seigneur de Bodriec. Il est aussi nommé, avec son pere, & *Catherine du Thymen*, sa femme, alors sa fiancée, dans une transaction faite, pour raison des droits de celle-ci, le 19 Juin 1568, avec noble Ecuyer *Yves du Treauna*, Seigneur de Kerguern, qui avoit été chargé de sa tutelle. Il étoit âgé de 20 ans & plus, lorsqu'il fut émancipé par son pere en la Justice de Rosily le 4 Février 1569 ; est dit fils & principal héritier noble de défunts Christophe de Rosily, & de *Françoise de la Marche*, ses pere & mere, dans la quittance que Jacquette de Rosily, sa sœur, lui donna pour raison de ses droits le 7 Octobre 1575 ; transigea, à ce sujet, avec Marie de Rosily, son autre sœur ; & étoit mort le 16 Septembre 1619. Il avoit épousé, en 1568, *Catherine du Thymen*, Dame dudit lieu, morte le 15 Avril 1623, dont : — 1. Jacques, qui suit ; — 2. Louise, Dame de Rosily en partie ; — 3. Anne ; — 4. Jeanne ; — 5. Françoise ; — 6. & Jacquette. Elles partagerent, le 15 Avril 1623, avec leur frere, les biens de la succession de leurs pere & mere.

X. Jacques, Ecuyer, Seigneur de Rosily, de Mesros, du Thymen, de Pratenroux, du Monster, de Clearchmarch, &c. afferma, avec sa femme, le 29 Octobre 1618, leur moulin appellé Kergorautin ; transigea, comme fils aîné, héritier noble de Michel de Rosily, Ecuyer, son pere, le 16 Septembre 1619, avec Jacquette de Rosily, sa tante, touchant les droits successifs de celle-ci : il est dit dans cet acte, que *les partages de leurs prédécesseurs avoient été faits noblement de tout tems, suivant l'assise du Comte Geoffroy* ; partagea pareillement avec ses sœurs le 15 Avril 1623 ; rendit hommage au Roi, en 1630, pour son Fief noble de Rosily, & ne vivoit plus en 1637. Il avoit épousé 1°. *Anne de Baud*, nommée avec son mari dans le bail à ferme cité ci-dessus, du 29 Octobre 1618 ; & 2°. *N... de Kerbabu*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent : — 1. François, qui suit ; — 2. Marc, Ecuyer, Seigneur du Thymen, qui fut sous la tutelle de *Jacques de Kerguern*, Seigneur de Kervisy, son beau-frere, le 21 Octobre 1637. Il partagea avec son frere aîné pour ses droits en la succession de ses pere & mere, & fut maintenu dans sa *noblesse*, ainsi que son frere aîné, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation établie en Bretagne, le 13 Avril 1669 ; — 3. Mauricette, Dame de Clearchmarch, mariée à *Jacques de Kerguern*, Ecuyer, Seigneur de Kervisy, avant le 21 Octobre 1637, qu'il fit partage, touchant les droits héréditaires de sa femme, avec François de Rosily, son beau-frere ; — 4. Françoise, dite fille majeure dans le partage de 1637, qualifiée Dame Douairiere de Kernerckrat dans un autre partage du 20 Octobre 1698, entre Mathurin & Geneviéve de Rosily, ses neveu & niéce, où il est fait mention de sa succession collatérale, ce qui prouve qu'elle étoit déja morte sans postérité ; — 5. &

Urbaine,

URBAINE, Dame du Monster; qui étoit sous la tutelle de *Jacques de Kerguern*, son beau-frere, lors du partage de 1637.

XI. FRANÇOIS, Seigneur DE ROSILY, de Mesros, de Pratenroux, du Monster, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, batisé le 20 Mai 1612, partagea, le 21 Octobre 1637, avec son frere & ses sœurs; & reçut, le 8 Mai 1646, une Lettre de Cachet du Roi, par laquelle Sa Majesté lui donne avis qu'elle l'avoit *choisi & élu en l'assemblée des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel pour entrer & être associé à cet Ordre.* Le Roi ayant délivré, le même jour, commission au Prince *de Guéméné*, Chevalier des Ordres de Sa Majesté, pour qu'il *ait à présenter & bailler le Collier de l'Ordre de Saint-Michel* au sieur DE ROSILY, celui-ci le reçut, & prêta serment en conséquence le 10 du même mois. Il étoit mort lors du mariage de son fils le 16 Juin 1665, & avoit épousé, par contrat du 13 Février 1638, *Catherine de la Motte*, Dame de la Vallée, fille de défunt *Guillaume de la Motte*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de la Vallée, Pleumaudan, la Roche, la Metrye, Langouvian, &c. & de *Mathurine*, Dame de Saint-Denoual, Vicomtesse de Planguenoval. Elle vivoit encore veuve le 16 Juin 1665, qu'elle fut présente au mariage de son fils. Leurs enfans furent: — 1. MATHURIN, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Prêtre, Ecuyer, Seigneur de Moustoir, ainsi qualifié dans l'extrait de batême, du 1 Juin 1672, de JOSEPH-MARIE DE ROSILY, son neveu, qu'il avoit ondoyé le jour de sa naissance; — 3. MARIE-YVONNE, mariée, par contrat du 17 Juillet 1665, à *François de Kergoët*, Seigneur de Quilly, Trehenboul, Coetsquiriou, Copeau, Morniac, &c. Elle tint sur les Fonts baptismaux, le 1 Juin 1672, JOSEPH-MARIE DE ROSILY, son neveu; — 4. & GENEVIÉVE, dite veuve du Seigneur *de Kermourant* dans le partage qu'elle fit, avec son frere aîné, de ses droits en la succession de ses pere & mere, par acte du 20 Octobre 1698.

XII. MATHURIN DE ROSILY, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Mesros, le Moustoir, de Pratenroux, Trohay, Kervasin, Tondoon, &c. batisé le 6 Mars 1639, maintenu dans sa noblesse par Jugement des Commissaires de la Réformation en Bretagne du 13 du même mois, fut présent, le 11 Mars 1698, au contrat de mariage de JOSEPH-MARIE DE ROSILY, son fils; partagea, en qualité de fils aîné, héritier noble de ses pere & mere, avec GENEVIÉVE DE ROSILY, sa sœur, par acte du 20 Octobre suivant; & vivoit encore le 28 Août 1702. Il avoit épousé, par contrat du 16 Juin 1665, *Jeanne le Pappe*, Dame de Kerantonet, fille mineure de feu *Nicolas le Pappe*, Seigneur de Vieuxbourg, le Susau, &c. & de *Claude le Bihan*, dont:

XIII. JOSEPH-MARIE DE ROSILY, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Mesros, &c. né le 3 Avril 1667, ondoyé, le même jour, par FRANÇOIS, son oncle, & batisé, le 1 Juin 1672, dans la Paroisse de Plonevez. Il fut Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, mourut en 17...; & avoit épousé, par contrat du 11 Mars 1698, *Françoise-Geneviéve le Pappe*, fille de feu *Germain-Claude le Pappe*, Seigneur de Coëtlesper, & d'*Olive de Coatnours*. De ce mariage sont issus: — 1. MATHURIN-OLIVIER-ETIENNE, qui suit; — 2. FRANÇOIS-JOSEPH, rapporté après la postérité de son aîné; — 3 & 4. deux autres garçons, Ecclésiastiques; le premier, Chanoine.

XIV. MATHURIN-OLIVIER-ETIENNE DE ROSILY, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Mesros, &c. né le 26 Décembre 1699, batisé le 28 Août 1702, après avoir servi 14 ans, en qualité de Lieutenant, au Régiment de Saillans, a passé 40 années dans l'exercice d'un office de Conseiller au Parlement de Bretagne, & est mort en 1766. Il avoit épousé, par contrat du 17 Novembre 1737, *Marie-Yvonne de Coëtloury*, fille unique & héritiere de défunt *Pierre de Coëtloury*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Marie-Jeanne de la Noë*, dont, pour fils unique:

XV. FRANÇOIS-JULIEN DE ROSILY, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Mesros, &c. dit *le Marquis de Rosily*, né le 11 Octobre 1738, qui a épousé, par contrat du 2 Mars 1765, *Anne-Henriette-Perine de Bec-de-Lievre*, fille d'*Hilarion-Fran-*

çois, Chevalier, Marquis *de Bec-de-Lievre*, Seigneur de la Seillerais, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, premier Président en la Chambre des Comptes de Bretagne, & de *Marie-Anne d'Anviray*. Leurs enfans sont : —— ANNE-FRANÇOIS ; — & HENRIETTE-FRANÇOISE.

XIV. FRANÇOIS-JOSEPH DE ROSILY, Chevalier, second fils de JOSEPH-MARIE, Seigneur DE ROSILY, & de *Françoise-Geneviéve le Pappe*, dit *le Comte de Rosily*, fut fait Maréchal des Camps & Armées du Roi, Major de la Marine & Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, après avoir été long-tems Inspecteur des Gardes-Côtes en Bretagne. Il commanda le vaisseau *le Diadême*, en 1757, dans l'Escadre de M. *de Beaufremont*, & prit, en allant à Saint-Domingue, *le Grennewich*, vaisseau Anglois ; se signala, par sa valeur & ses lumieres, dans le combat qu'il soutint, à la vue de l'Escadre de M. *du Bois-de-la-Mothe*, la même année, contre un vaisseau Anglois de 80 piéces de canon, qu'il auroit pris, sans la manœuvre de ce Commandant, qui lui tira les coups de canon de rappel au moment qu'il vit que le vaisseau Anglois alloit se rendre. Toute la France connut les belles manœuvres de ce combat, où il fut blessé, sans le quitter. Il commanda encore, en 1758, le vaisseau *le Diadême* ; étoit Chef-d'Escadre, & le premier sur les rangs pour être fait Lieutenant-Général & Cordon rouge, lorsqu'il mourut en 1771, âgé de 66 ans, aimé, regretté & respecté des troupes de mer & de terre, qu'il commandoit à Brest depuis plusieurs années, pendant l'*intérim* de M. *de Roquefeuil*. Il avoit épousé, par contrat du 30 Novembre 1741, *Marie-Jeanne-Renée de Gourio-de-Ménemeur*, fille de Messire *N.... de Gourio-de-Ménemeur*, & de *Marie-Renée Caouce-de-Mezelles*, dont : — 1. N... DE ROSILY, mort au berceau en 1743 ; — 2. CHARLES-YVES-FRANÇOIS, Officier dans la Marine, tué à l'affaire de Larache en 1765, étant Garde du Pavillon ; — 3. FRANÇOIS-ETIENNE, Comte DE ROSILY, Chevalier, Enseigne de Vaisseau, non marié en 1777 ; — 4. PIERRE-JOSEPH, mort, sans alliance, à Mesros en 1759 ; — 5. GUILLAUME-FRANÇOIS, qui suit ; — 6. & JOSEPH-JEANNE, mariée 1°. au Seigneur *de Trogoff*, Officier dans la Marine, mort sans postérité ; & 2°. le 14 Janvier 1772, à *Louis-Augustin de Monteclerc*, dit *le Chevalier de Monteclerc*, aîné de sa Maison, Capitaine de Vaisseaux, & Chevalier de Saint-Louis, dont — *Louis-Henri-Marie de Monteclerc*, né le 15 Décembre 1774.

XV. GUILLAUME-FRANÇOIS, Vicomte DE ROSILY, Enseigne de Vaisseaux, a épousé, le 27 Juillet 1773, *Henriette-Thérese de Marolles*, fille de feu *Henri de Marolles*, Capitaine de Vaisseaux, & de Dame *Marie-Thérese-Gillonne de Courcerac*, de laquelle il a une fille.

Les armes : *d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois quintefeuilles de même.*

* ROSMADEC, en Bretagne.

Seigneurie qui passa, par alliance, à *Guyon de la Chapelle*, dont la petite-fille, *Jeanne de la Chapelle*, mariée, en 1505, à JEAN III, Sire DE ROSMADEC, devint, en 1519, héritiere de cette Seigneurie & de la Chapelle, qu'elle laissa à son fils aîné, TANNEGUI DE ROSMADEC, pere de SÉBASTIEN I, & ayeul de SÉBASTIEN II, créé, en 1618, *Marquis de Molac*, & décédé en 1641. Son fils, SÉBASTIEN III, étant mort sans postérité, sa sœur, MARIE-ANNE DE ROSMADEC, devint son héritiere. Elle avoit épousé *René le Sénéchal*, Comte de Carcado, tué à la bataille de Senef en 1674, étant Maréchal-de-Camp. Leur fils, *René-Alexis le Sénéchal*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Quimper, a eu pour enfans : — 1. *Corentin-Joseph le Sénéchal-Carcado*, Marquis de Molac, Maréchal des Camps & Armées du Roi ; —— 2. *Louise-Marguerite*, mariée, le 14 Janvier 1740, avec *Anne-Louis de Beauvau*, Marquis de Tigny, dit *le Marquis de Beauvau.*

Quant à la Maison de ROSMADEC, des *Mémoires* particuliers en commencent la Généalogie par RIVALLON DE ROSMADEC, vivant en 892, qui avoit épousé *Adelle de Rostrenen*, petite-fille de *Guillaume de Rostrenen*, Connétable de France sous LOUIS *le Débonnaire*. Mais le *Mercure* du mois de Mars 1750, s'en

tient à celle que cette Maison a présentée aux Etats de Bretagne. Elle remonte à RIVALLON DE ROSMADEC, Chevalier, qui fonda l'Abbaye de Landevence, l'an 1191, du consentement d'*Eléonore de Léon*, sa femme, Princesse issue du sang des anciens Princes de la Bretagne Armorique. On peut juger par-là quelle est la noblesse & l'ancienneté de cette Maison, qui subsiste dans le Marquis DE ROSMADEC, que nous croyons le dernier mâle de son nom. Les armes : *pallé d'argent & d'azur de six piéces.*

* ROSNAY, en Champagne, Election de Troyes.

Petite Ville qui fut donnée en partage, à titre de *Comté*, par THIÉBAUT, Comte DE CHAMPAGNE & Roi de Navarre, à son frere HENRI, qui lui ayant succédé, réunit ce Comté à la Champagne. Le Roi l'en détacha en 1360, & l'érigea en *Comté* en faveur de *Jean de Luxembourg*, Seigneur de Ligny. En 1640 ce *Comté* fut vendu à *François de l'Hôpital*, Marquis de Vitry, Maréchal de France, en faveur duquel il fut érigé en *Duché-Pairie*, par Brevet du 1 Août 1651. Depuis il fut vendu à la Princesse *de Lillebonne*, qui, par son testament, le donna au Prince *de Commercy*; & ce *Comté* fut acquis, vers la fin du dernier siécle, par *Gédéon Berbier-du-Metz*.

* ROSNY : Grande Terre, près de Mantes, qu'*Anne de Melun*, fille de *Hugues*, Vicomte de Gand, porta, en 1529, en mariage à *Jean de Bethune*, IV. du nom, laquelle fut acquise par le Sieur *Olivier de Senozan*, Receveur-Général du Clergé, & est aujourd'hui possédée par le Président *de Senozan*, son fils.

ROSSEL : Ancienne Noblesse originaire de Picardie, établie à Sens, distinguée dans l'Epée. Suivant un inventaire des titres, & les titres même qui nous ont été communiqués, elle remonte à

I. RODOLPHE DE ROSSEL, Ecuyer, qui descend d'une très-noble Famille de Picardie, suivant le contrat de mariage de PHILIPPE, son fils, où il est dit : *cum tractatum fuerit de matrimonio inter Philippum Rosellum, scutiferum, filium Rodulphi, scutiferi, de nobilissimâ familiâ Rossellorum apud Picardos oriundi.* Il fut contraint, en 1423, d'abandonner son pays, à cause des guerres déclarées par les Bourguignons & les Anglois, qui désoloient la France. Il se retira, comme fidélement attaché à son légitime Souverain, avec un grand nombre d'autres Gentilshommes, au Mont-Saint-Michel en Normandie, seule place qui étoit alors sous l'obéissance de CHARLES VII; & il y donna, avec les autres, des preuves de son courage & de son affection pour son Prince. Ceci est justifié par les armoiries de tous les Gentilshommes Normans qui se trouverent à cette action, lesquelles sont peintes sur la muraille d'une des Chapelles de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel. On y distingue, entr'autres, celles de RODOLPHE DE ROSSEL, qui sont : *trois tortues d'or, en champ d'azur*, avec le cri FESTINA LENTÈ. Il eut pour fils :

II. PHILIPPE DE ROSSEL, Ecuyer, qui, dès sa plus tendre jeunesse, donna des preuves de son courage & de sa valeur. Il servit sous les Seigneurs *de Tournon* & *de Joyeuse*, qui travailloient à conserver le Languedoc & le Vivarais sous l'obéissance du Roi; & se distingua de maniere que le Vicomte *de Joyeuse*, faisant cas de son mérite & de ses talens, & désirant de se l'attacher auprès de lui, lui fit don d'une maison située dans la ville de Joyeuse, où ses descendans ont long-tems demeuré. Une copie de cette donation, du 11 Avril 1445, & collationnée à l'original le 29 Avril 1680, nous a été communiquée. Ce Seigneur le maria, le 23 Janvier 1459, avec *Louise de Serres*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, d'une ancienne Noblesse de la ville de Joyeuse, & de *Marguerite d'Orne*. PHILIPPE DE ROSSEL transigea, le 2 Mars 1499, avec *Blaise de Serres*, frere de son épouse, au sujet des biens qui lui revenoient de la succession de

ses pere & mere, & mourut en 1500. Il eut pour enfans: — JEHAN, qui suit; — & deux filles, PHILIPPE & CLAUDE.

III. JEHAN DE ROSSEL, Ecuyer, passa, avec son pere, le 14 Mars 1499, une transaction entre *Louis* & *Gaspard Chabrit*, pere & fils, relativement aux biens que ceux-ci leur avoient vendus. A l'exemple de ses ancêtres, il se distingua dans les guerres de Piémont, sous la conduite du Chevalier *d'Ambres*, qui y commandoit la Légion du Languedoc; & servit dans les guerres de FRANÇOIS I, contre l'Empereur CHARLES-QUINT. Il testa le 24 Juin 1540; fit plusieurs legs pieux; légua 5 sols tournois à ses sœurs PHILIPPE & CLAUDE, & ordonna sa sépulture au Cimetiere de l'Eglise Notre-Dame de Rosieres. Il avoit épousé *Françoise Besset*, & en eut: — 1. GIRAULT, qui suivit son pere à la guerre, & testa le 19 Juin 1557. Il avoit épousé *Alix Refectionné*, de laquelle vinrent plusieurs enfans, entr'autres: — CLAUDE & LOUIS DE ROSSEL, Ecuyers, dont on ignore la postérité; — 2. JACQUES, qui suit; — 3. & MARGUERITE, rappellée, avec ses deux freres, dans le testament de son pere, qui lui légua, outre sa portion, 20 sols tournois. Elle fut mariée avec *Antoine de la Font*.

IV. JACQUES DE ROSSEL, I. du nom, Ecuyer, servit sous son pere, avec son frere aîné, & testa à Uzès le 15 Avril 1568. Il avoit épousé, par contrat du 12 Juin 1547, dans la ville d'Uzès, *Etiennette de Maméjan*, d'une Famille noble & ancienne du Vivarais, dont les armes sont: *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois étoiles d'argent*. Elle resta veuve avec beaucoup d'enfans, entr'autres: — JACOB; — GUILLAUME; — DANIEL; — JACQUES; — & PIERRE, qui suit. Ces enfans, élevés avec soin par leur pere, furent contraints de quitter leurs études & de prendre le parti des armes dans les guerres de Religion, qui désoloient alors la France, & se disperserent ensuite en différentes Provinces. On croit que des quatre premiers susnommés, qui ont formé chacun une branche, il y en a eu un qui fut s'établir en Angleterre. Le seul, dont nous ayons connoissance, est

V. PIERRE DE ROSSEL, Ecuyer, Seigneur de Cercy, lequel fit ses preuves de *noblesse* devant la Cour des Aides de Paris, le 29 Mars 1634, & le 16 Juin 1635; & fut maintenu, sur la production de ses titres, comme on le verra ci-après. Il avoit servi, dès sa jeunesse, lors de la Ligue, dans le Régiment du Sieur *de Chambault*, Compagnie du Capitaine *le Sage*, où il fut Enseigne: après la défaite de M. *de Joyeuse*, devant Villemur, près Toulouse, il avoit quitté le service, & étoit venu à Paris en 1595. Il y suivit le Barreau, & rendit de très-grands services sous MARIE DE MÉDICIS, qui étoit alors Régente; & se retira ensuite à Sens, où il fut Conseiller du Roi & premier Président en l'Election de cette Ville. Il épousa, en 1606, *Catherine Daguet* ou *Dagai*, fille de feu *Jean Daguet*, Ecuyer, issu d'une illustre Famille de Franche-Comté, qui possédoit les premieres charges dans le Parlement de Dole, & dont les armes sont: *de gueules, chargé d'un lion d'or, au chef cousu d'azur*. Son mariage fut célébré en présence de haute & puissante Dame *Françoise de la Baume*, Marquise de Saint-Martin, Comtesse de Montrevel, &c. & de Demoiselle *Marie de Sarrazin-de-Saint-Martin*. Il donna à bail, le 27 Avril 1610, sa Terre de Cercy, située dans la paroisse de Gummery, au nommé *Jean Chenu*, Laboureur, & transigea les 31 Janvier & 1 Février 1627, avec *Jean de Trumelet*, Ecuyer, Sieur de Brunet, & *Françoise de Neufvis*, sa femme, au sujet de la Seigneurie de Gummery, dont ils étoient l'un & l'autre en partie Seigneurs. Il fut déchargé, en sa qualité de *noble d'ancienne extraction*, de la taxe des francs-fiefs, par Arrêt de la Chambre souveraine, du 23 Août 1635; maintenu dans sa *noblesse*, avec ses freres DANIEL & JACQUES DE ROSSEL, par autre Arrêt de la Cour des Aides du 1 Juillet 1636; & testa le 29 Janvier 1642. Il eut de son mariage: — 1. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle, Officier au Régiment des Gardes-Françoises, suivant deux Certificats, l'un, du 30 Août 1636; & l'autre, du 1 Mai 1638, mort sans enfans; — 2. & JACQUES, qui suit.

VI. JACQUES DE ROSSEL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle, puis de Cercy, Conseiller du Roi & premier Président en l'Election de Sens, sur la démission de son pere, fut déchargé, par Arrêt de la Cour des Aides, le 22

Octobre 1649, de la taxe de la taille à laquelle il avoit été imposé, avec défense d'être troublé à l'avenir dans sa qualité de *noble d'ancienne extraction;* ce qui fut aussi confirmé par un autre Arrêt du Conseil d'Etat, qui le maintint, le 29 Septembre 1667, avec ses enfans, nés & à naître en légitime mariage, dans la qualité de *Noble* & d'*Ecuyer.* Il avoit épousé, par contrat passé le 15 Juin 1636, devant *Louis Boulard*, Notaire à Sens, *Anne Guillaume-de-Marsangy*, fille de feu *Robert Guillaume;* Ecuyer, Seigneur de Marsangy, Conseiller du Roi à Sens. Leurs enfans furent: — 1. Pierre, qui suit; — 2. Christophe, auteur de la branche établie à Rochefort, & qui subsiste à Saintes, rapportée ci-après; — 3. & Jacques, tige des Seigneurs de Tannoy, &c. mentionnés ensuite.

VII. Pierre de Rossel, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Cercy, eut de *Marie-Aimée de Biencourt*, son épouse:

VIII. Christophe de Rossel, Chevalier, Seigneur de Cercy, qui s'allia, par contrat du 17 Août 1715 (passé devant *Lauvergon*, Notaire au Châtelet de Paris, & délivré par *Aleaume*, son Confrere), avec *Marie-Marguerite d'Aligret*, de laquelle il a eu: — 1. Charles, qui suit; — 2. Marguerite-Charlotte, morte en 1763; — 3. & Cécile-Colombe-Geneviéve, mariée, le 31 Mai 1770, à *Jean-Louis de Treignac*, Chevalier, Seigneur de Béchereau & de Clomiron.

IX. Charles de Rossel, Chevalier, a servi 22 ans dans la Marine, & est mort Lieutenant des Vaisseaux du Roi & Chevalier de Saint-Louis. Il avoit épousé à Rochefort, en 1747, *Marie-Gabrielle Ancelin-de-la-Mauviniere*, dont deux filles; — l'aînée est morte en bas-âge; — la seconde, Marie-Anne-Catherine de Rossel, mariée, le 22 Mai 1770, à Charles-Christophe de Rossel, II. du nom, Chevalier, fils de Charles-Christophe I, mentionné, ci-après, au degré IX des Seigneurs de Tannoy.

Branche établie à Rochefort, & qui subsiste à Saintes.

VII. Christophe de Rossel, I. du nom, Chevalier, second fils de Jacques de Rossel, II. du nom, & d'*Anne Guillaume-de-Marsangy*, né le 18 Août 1646, alla s'établir à Rochefort, & épousa, le 29 Juin 1676, Dame *Marie-Elisabeth Grassin*, de laquelle il eut deux filles: — l'une, morte Religieuse Bénédictine à l'Abbaye Royale de Notre-Dame-lès-Sens; — & Christophe, qui suit.

VIII. Christophe de Rossel, II. du nom, Chevalier, Capitaine des Vaisseaux du Roi, servit pendant 42 ans; fit 32 campagnes sur mer; commanda 12 Vaisseaux de guerre, & est mort à son 13e commandement, pendant l'armement du vaisseau *le Fougueux*, qu'il commandoit à Brest, dans l'Escadre de M. *de Létenduer.* Il avoit épousé *Louise Massiot*, fille de *Richard Massiot*, Ecuyer, Seigneur de la Mothe, dont il a eu: — 1. Louis-Auguste, qui suit; — 2. Christophe, né le 1 Juillet 1737, mort à Louisbourg en 1757, alors Garde de la Marine, & embarqué, dans l'Escadre de M. *Dubois-de-la-Mothe*, sur le vaisseau le Duc *de Bourgogne;* — 3. & Louis, frere jumeau du précédent, mort en bas-âge.

IX. Louis-Auguste de Rossel, Chevalier, né le 20 Juin 1736, Lieutenant des Vaisseaux du Roi & Chevalier de Saint-Louis, n'est pas encore marié.

Branche des Seigneurs de Tannoy, des Barres, &c.

VII. Jacques de Rossel, Chevalier, Seigneur de Tannoy, troisieme fils de Jacques, II. du nom, & d'*Anne Guillaume-de-Marsangy*, né & batisé dans l'Eglise de Saint-Hilaire de Sens le 8 Décembre 1648, fut Lieutenant de Roi dans l'Isle & Gouvernement de Porquerolles, & épousa, par contrat passé à Paris devant *Marion* & son Confrere, Notaires, le 7 Mai 1690, *Madelene de Jouvancy*, fille de *Jacques*, Conseiller du Roi & Commissaire ordinaire de l'Artillerie de France, & de *Madelene-Constance de Hautemer.* Après sa mort, sa veuve fut, par acte passé le 26 Juillet 1717, élue tutrice de ses enfans mineurs,

sçavoir : — 1. Jacques-Gabriel, Ecuyer ; — 2. Charles-Christophe, qui suit ; — 3. Edme ; — 4. & Anne-Madelene-Charlotte de Rossel, morte à Cambray, premiere femme de *Jacques-Philippe de Herbais*, Chevalier, laquelle laissa pour fille unique, — *Marie-Anne de Herbais*, qui se fit Religieuse au Couvent des Cordelieres de Saint-Quentin. Ses deux oncles, Jacques-Gabriel & Charles-Christophe de Rossel, après sa profession, hériterent des biens de sa mere, leur sœur, & à cet effet transigerent à Cambray, le 1 Juin 1728, avec *Jacques-Philippe de Herbais*, leur beau-frere. Ces quatre enfans furent maintenus, avec leur pere, dans leur *noblesse*, le 16 Avril 1701, par Ordonnance de M. *de Phelypeaux*, Conseiller du Roi en son Conseil d'Etat, & Intendant de la Généralité de Paris.

VIII. Charles-Christophe de Rossel, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Tannoy, né à Noyen-sur-Seine, Diocèse de Sens, & batisé le 18 Novembre 1694, mort en Janvier 1752, avoit épousé 1°. par contrat du 15 Janvier 1724, passé devant *Remy* & son Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, Demoiselle *Colombe Hemard-de-Paron*, morte le 5 Juillet 1726 ; & 2°. par contrat passé le 10 Juillet 1737, devant *Sulpice le Gris*, Notaire à Sens, *Cécile-Susanne Guillaume-de-Marsangy*. Du premier lit est issu : — Christophe-Colomban, qui suit, dont son pere fut élu tuteur, par assemblée de parens, le 27 Septembre 1726, & en eut la garde-noble ; & du second lit : — Charles-Christophe, rapporté après la postérité de son aîné.

IX. Christophe-Colomban de Rossel, Chevalier, Seigneur des Barres, né & batisé le 16 Juin 1726, dans la paroisse Sainte-Croix de Sens, est entré Page de S. A. S. le Prince *de Dombes*, le 1 Janvier 1741 ; a été fait Cornette dans le Corps Royal des Carabiniers le 1 Janvier 1745 ; Lieutenant le 26 Décembre 1746 ; Chevalier de Saint-Louis en 1760 ; Capitaine de Carabiniers en Juillet 1762, & Major de Cavalerie au mois de Septembre 1774. Il a épousé, par contrat passé à Paris le 17 Novembre 1755, devant *Vatry* & *Millet*, Notaires, *Elisabeth-Jacqueline l'Hermite-de-Chambertrand*, fille de défunts *Jérôme-Miles l'Hermite*, Ecuyer, Seigneur de Chambertrand, Richebourg & Villiers-Louis, en partie, Président & Lieutenant-Général au Bailliage & Siége Présidial de Sens, & d'*Elisabeth-Louise Livoire*, dont : — Cristophe-Henri, qui suit ; — & Elisabeth-Paul-Edouard, né le 11 Septembre 1766.

X. Christophe-Henri de Rossel, Chevalier, né & batisé le 8 Septembre 1756, a été élevé à l'Ecole Royale Militaire, d'où il est sorti le 30 Janvier 1774, pour entrer dans le Corps Royal des Carabiniers.

IX. Charles-Christophe de Rossel, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Cercy, fils de Charles-Christophe I, & de *Cécile-Susanne Guillaume-de-Marsangy*, sa seconde femme, Garde de la Marine en 1756, Enseigne des Vaisseaux du Roi en 1763, puis Lieutenant en 1773, & Chevalier de Saint-Louis en 1775, a épousé, le 22 Mai 1770, Marie-Anne-Catherine de Rossel, sa cousine, fille unique de Charles de Rossel, Chevalier de Saint-Louis, & de *Marie-Gabrielle Ancelin-de-la-Mauviniere*, comme on l'a dit ci-devant. De ce mariage il a eu jusqu'à présent quatre enfans, dont deux filles, mortes en bas-âge. Les deux autres, vivans, sont : — Louis-Christophe de Rossel, né le 13 Février 1774 ; — & Marie-Julie-Adélaïde, née le 6 Avril 1776.

Les armes : *d'azur, à trois tortues d'or, 2 & 1*. Devise : festina lentè.

ROSSET, anciennement Rousset-de-la-Martelliere : Noble & ancienne Famille originaire de Dauphiné, dont il est parlé dans *Chorier* & dans le Nobiliaire de cette Province.

Plusieurs de ce nom ont été pourvus de différentes places dans le Parlement de Grenoble, & brevetés de Lettres de Conseiller d'Etat ; & il est fait mention aussi de plusieurs de cette Famille dans la Vie du Connétable *de Lesdiguieres*. On voit dans la Cathédrale de Toul l'épitaphe de Felician de Rosset, qui commence par ces mots : *Hic jacet venerabilis ac nobilis vir* de Rosset-de-la-

Rosset de fleury : De cette illustre maison etoit Pierre-augustin Bernardin de Rosset de Rocozel de fleury, Prélat Commandeur de l'ordre du St Esprit, Evêque de chartres abbé commendataire de l'abbaye Royale de Buzay ordre de citeaux diocèse de nantes — Grand aumonier de la Reine, frere du duc de fleury d'aujourd'hui l'un des quatre premiers Gentilshommes de la chambre de sa majesté. est mort au palais des tuilleries le 13 janvier 1780 dans la 64e année de son âge, et le Roy a nommé ~~[illegible]~~ à l'évêché de chartres au mois de fevrier suivant, Jean Batiste Joseph de Lubersac, qui étoit évêque de tréguier en Bretagne, depuis le 6 aoust 1775 Gaz. de france du mois de janv. 1780 art de Paris.

Martelliere, *clarissimâ apud Delphinates gente ortus*, &c. Cette Famille a formé diverses branches. De l'aînée, il reste aujourd'hui Charles-François de Rosset, Chevalier, ~~Seigneur~~ Comte de Létourville, Maître-d'Hôtel honoraire du Roi, marié, en 1771, avec Anne-Charlotte de Rosset, sa cousine-germaine, fille d'Antoine-Philippe de Rosset, Président en la Cour des Aides de Paris, dont deux fils: — Charles-Anne de Rosset, né le 26 Mai 1772; — & Anne Charles François-~~Anne~~, né le 29 Septembre 1776. reçu Chev. de Malte de minorité le 7. mai 1778.

Les armes: *d'azur, à trois trefles d'or.*

ROSTAING-CHAMPFERRIER (de), à Valence en Dauphiné: Famille noble originaire de Liviers, paroisse de Lias, Mandement de Tournon-lès-Privas en Vivarais, qui remonteroit les preuves de sa noble extraction aux siécles les plus reculés, si partie de ses titres & papiers n'eussent été brûlés, lorsque le Roi Louis XIII s'empara de la ville de Privas, le 27 Mai 1629, & la livra aux flammes.

La branche aînée y faisoit sa résidence, & la cadette, établie à Valence, a encore assez de titres originaux pour prouver sa filiation depuis Pierre, qui suit.

I. Pierre de Rostaing (qu'on dira premier du nom, parce que l'on n'a pas de plus anciens titres), obtint, en 1304, une Sentence confirmative de sa noblesse & des priviléges, dont lui & ses ancêtres avoient toujours joui.

II. Pons de Rostaing, son fils, prêta hommage, en fief franc noble & honorable, de tout ce qu'il possédoit dans le mandement de Montagu, en 1308, en faveur de noble *Giraud de Montagu*. Cet hommage, écrit en latin, a été trouvé dans les Archives du Château de la Tour, près dudit Privas. Le même Pons de Rostaing fit encore hommage noble d'homme lige au Comte *de Valentinois* & de Diois, en 1328, lequel hommage est énoncé dans un autre de l'an 1551. La filiation de Pons, fils de Pirrre I, est prouvée par l'hommage que prêta Pierre II, son fils, qui suit.

III. Pierre de Rostaing, II. du nom, fit hommage noble en 1354, où il est dit *fils de* Pons; testa en 1410, & institua héritier son fils Antoine, qui suit.

IV. Antoine de Rostang prouve sa filiation & descendance par deux quittances; l'une sans date; l'autre, de 1434, d'Agnès de Rostaing, à noble Jean de Rostaing, son frere, qui suit, le quittant de ses droits paternels & maternels; & ils sont qualifiés, dans lesdits acquits, *enfans d'*Antoine.

V. Jean de Rostaing, I. du nom, fut pere de — Jean, qui suit, comme il est justifié par un vieux inventaire de l'an 1501, de la Famille de Rostaing, dans lequel il est dit, au bas de la cinquieme page, que Jean I *avoit laissé à* Jean, *son fils*, &c.

VI. Jean de Rostaing, II. du nom, eut pour enfans Louis, & Mathieu, qui suit, comme il est prouvé par l'acte dont on va parler. Louis de Rostaing eut pour fils — Laurent de Rostaing, qui transigea, le 4 Août 1553, avec Mathieu, son oncle, au sujet de la portion héréditaire des biens de Jean II, pere & grand-pere des deux contractans. Louis, frere aîné dudit Mathieu, resta dans le Vivarais, où il subsiste encore des descendans.

VII. Mathieu de Rostaing vint s'établir à Valence en Dauphiné en 1536, ce qui conste par une Enquête signée de nombre de Gentilshommes des plus qualifiés du Vivarais, attestant la noblesse de la Famille de Rostaing, que Mathieu de Rostaing s'étoit marié, 1°. à Paris, vers l'an 1522, à *Geneviéve de Dole*; & 2°. en 1533, avec *Anne de Bonas*. Il obtint des inhibitions du Parlement de Dauphiné aux Consuls de Valence, de ne jamais comprendre la Famille de Rostaing à aucunes charges & impositions que celles que payoient les Nobles d'extraction. Mathieu de Rostaing étoit Juge de la Baronnie de la Voulte, & Bailli de la Comté de Crussol, charges qui ne pouvoient alors être possédées que par un Gentilhomme, comme représentant le Baron dans les Etats

du Languedoc, ce qui est prouvé par une Enquête faite par un des descendans de cette Famille, en 1616, & qui se trouve dans ses Archives. Mathieu de Rostaing eut de son premier mariage : —— Job, qui suit ; & du second : — Jacqueline de Rostaing, mariée à Messire *Allard*.

VIII. Job de Rostaing, Conseiller-Clerc au Parlement du Dauphiné, se distingua dans les affaires dont il fut chargé par Sa Majesté, & par plusieurs Princes de son Sang. Le Roi Henri II lui donna ensuite la charge de Conseiller-Laïque, qu'il exerça avec la plus grande distinction. Le Comte *de Levis*, Duc de Ventadour, le chargea, par procuration, d'assister au mariage de son fils, *Gilibert de Levis*, avec Demoiselle *Catherine de Montmorency*, fille du Connétable, ce qu'il fit en présence de Sa Majesté, à Saint-Germain-en-Laye, en 1553. Il épousa, le 15 Janvier de la même année, Demoiselle *Marguerite de Villéle*, fille de feu noble honorable *Jean de Villéle*, citoyen d'Avignon, dont : —— 1. Michel, qui suit ; —— 2. Jean ; — 3. Mathieu ; — 4. André ; — 5. & Antoine de Rostaing.

IX. Michel de Rostaing servit à l'arriere-ban avec le Corps de la Noblesse, jusqu'à la prise de la Savoie, en 1600 ; acquit des biens considérables dans le Valentinois, aux Mandemens de Fiançay & de Monteleger, de la Maison de Bressac, le 10 Mars 1589 ; fit encore l'acquisition de la Maison-Forte & du Fief de Champferrier, le 10 Mai 1609, dont il rendit hommage noble en la Chambre des Comptes du Dauphiné. Il avoit épousé, le 10 Janvier 1580, Demoiselle *Catherine d'Yseran*, fille de feu puissant Seigneur Messire *Philibert d'Yseran*, & de Demoiselle *Françoise de Lemps*, dont : — 1. Louis, qui suit ; — 2. Charles, — 3. Nicolas-François ; — 4. & Marguerite, mariée.

X. Louis de Rostaing, I. du nom, dit *Sieur de Champferrier*, fit, avec le Corps de la Noblesse, le voyage de Casal en 1634, ainsi que son frere Charles, qui se distingua en plusieurs rencontres au service du Roi. Louis fut nommé Syndic de la Noblesse dans une Assemblée de ce Corps, où étoit le Seigneur Marquis *de Sassenage*, tenue le 8 Janvier 1655. Il avoit épousé, 1°. le 17 Avril 1616, Demoiselle *Susanne Patin*, fille de *Jean Patin*, & de feu *Louise Reymond*, habitans de Chabeüil, près de Valence en Dauphiné ; & 2°. le 1 Février 1639. Demoiselle *Marguerite de Fayn*. Du premier lit sortirent : —— 1. Jean, qui suit ; — 2. Claude ; — 3. Antoine ; & du second lit : — 4. Agathange, auteur de la branche établie à Lyon, rapportée ci-après ; — 5. Charles, mort Grand-Vicaire de l'Evêque de Beziers, & en odeur de sainteté ; — 6 & 7. Claudine & Marguerite.

XI. Jean de Rostaing, III. du nom, sur la présentation de ses titres, de concert avec son pere, obtint, le 10 Août 1667, de M. *du Gué*, Conseiller du Roi & Commissaire départi par Sa Majesté, un Certificat signé de lui, par lequel, après avoir examiné leurs titres de noblesse, il les déclara bons & valables : ce Certificat est dans les Archives de la Famille. Il avoit épousé, le 28 Août 1658, Demoiselle *Claudine le Bon*, fille de *N... le Bon*, Conseiller du Roi, son premier Professeur en l'Université de Valence, & de *Jeanne de la Forest*, habitans de cette Ville, dont : — 1. Louis, qui suit ; —— 2. Marie-Charlotte, mariée, ~~en 1696~~, à noble *Laurent d'Allard*, Commissaire Provincial d'Artillerie ; — 3 & 4. Claudine & Isabelle, Religieuses.

Ecuyer, † le 27. fev.r 1697 & seig.r de Mantaille, du Cros &c

et Lieuten... †Chev.r de ...

XII. Louis de Rostaing, II. du nom, produisit ses titres de Noblesse à *Nicolas-Prosper Bauyn*, Conseiller du Roi, Chevalier, Intendant de Justice, Police & Finances en Dauphiné, qui les trouva valables, & en conséquence le maintint, par Jugement du 28 Juillet 1706, lui & ses enfans, nés & à naître, dans la qualité de *Noble*, rang, priviléges & prérogatives dont jouit la Noblesse du Royaume ; & qu'à cet effet il sera inscrit dans le Catalogue des Gentilshommes de la Province de Dauphiné. Il se maria, du consentement de ses pere & mere, le 25 Décembre 1692, avec Demoiselle *Marie-Madelene Hebrais*, fille de *Marc-Antoine Hebrais*, Ecuyer de S. A. S. le Prince de Condé, & de feu *Louise Barnaud*, habitans de la ville de Romans en Dauphiné, dont : — 1. Claude, qui suit ; — 2. Hugues-Louis, Chanoine Sacristain de la Cathédrale

thédrale de Saint-Appollinaire de Valence; — 3. Claudine-Marie, Religieuse de la Visitation de cette Ville; — 4. & Isabelle-Madelene, Prieure de l'Abbaye Royale de Saint-Bernard en la même Ville.

XIII. Claude de Rostaing, Officier de Cavalerie, épousa, 1°. du consentement de ses pere & mere, le 24 Avril 1723, *Louise de Claveyson*, Comtesse de Dortan, dont il n'eut point d'enfans, fille de feu Messire *Gui de Claveyson*, & de *Bénoîte de Mitaillier*. Elle étoit veuve de Messire *Victor-Amédée*, Chevalier, Comte *de Dortan*; & 2°. le 16 Décembre 1730, Demoiselle *Anne de Bovet-de-la-Bretonniere*, fille de *Jacques-Joseph de Bovet-de-la-Bretonniere*, Seigneur dudit lieu, & de *Françoise Corteille-de-Vornas*, de Villefranche en Beaujolois. De ce second mariage sont sortis: — 1. Annet-Jacques-Joseph, qui suit; — 2. Hugues-Louis, appellé *le Chevalier de la Bretonniere*; — 3. Victor, Chanoine de la Cathédrale de Valence, mort en 1755; — 4. Barthelemi, dit *le Chevalier* de Rostaing, Officier du Corps Royal d'Artillerie, tué en 1758, à la déroute de l'attaque du Pont de Cologne; — 5. Philippe-Ignace, dit *le Chevalier de Fiançay*, aussi Officier du Corps Royal d'Artillerie, mort en 1759, à Nantes, étant prêt de s'embarquer; — 6. Henri-Lucréce, dit *le Chevalier de Porte*, Officier au Régiment de Lanan, Dragons; — 7. & Claudine, Religieuse à la Visitation de Sainte-Marie de Valence.

XIV. Annet-Jacques-Joseph de Rostaing-de-Champferrier, Seigneur de Porte & de Fiançay, donataire de son pere, & héritier médiat de Madame la Marquise *de Saint Silvestre*, sa grand'tante, veuve du Lieutenant-Général de ce nom, épousa, du consentement de son pere, le 28 Février 1764, *Madelene-Gabrielle de la Tour-du-Pin-Montauban*, fille de *René-Louis-Henri de la Tour-du-Pin*, Chevalier, Marquis de Soyans, Montauban, Baron de la Chaux, Seigneur de Saou, &c. & de feu *Marie-Gabrielle de Montferrant*, dont: — 1. Armand-Louis-Achille, né le 5 Juillet 1768, mort en bas-âge; — 2. Henri-Paulin, né le 12 Septembre 1770; — 3. Antoine-Marie-Sigismond, né le 14 Novembre 1771; — 4. François-Alexandre, né le 3 Août 1773; — 5. Lucréce-Angélique, née le 11 Juillet 1765, aînée; — 6. Claudine-Sophie, née le 23 Juin 1766, morte en bas-âge; — 7. Louise-Madelene-Victoire, née le 25 Mai 1767; — 8. & Alexandrine-Félicité, née le 15 Octobre 1775.

Branche établie à Lyon.

XI. Agathange de Rostaing, fils de Louis, I. du nom, & de *Marguerite de Fayn*, sa seconde femme, batisé le 3 Septembre 1643, alla s'établir à Lyon. Il épousa *Marie Fiot*, & en eut: — Laurent, qui suit; — & une fille, mariée au Marquis *d'Ambournay*.

XII. Laurent de Rostaing, batisé le 6 Juin 1689, épousa, en 1725, *Marguerite de Riverye*, fille de Messire *Hubert-Girardde Riverye*, Chevalier, Seigneur de Clerinbert, Vrongues-les-Ormes, Marés & Servas, co-Seigneur de Saint-Simphorien-le-Château & de Pomey, dont: — 1. François, qui suit; — 2. Jean-Hubert, Chanoine du Chapitre noble d'Aisnay à Lyon; — 3. Antoinette, mariée, en 1746, au Marquis *de Boursiat*, de Franche-Comté; — 4, 5 & 6. Françoise, Marie & autre Marie, Chanoinesses, dont deux sont mortes.

XIII. François de Rostaing, Major du Régiment de Bourbon, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, n'est pas encore marié.

Les armes: *de gueules, au lion d'or.* Supports, *deux lions*: *l'écu surmonté d'un casque, d'où sort un lion d'or à demi-corps.*

ROSTAN: Famille originaire d'Antibes en Provence, & des plus notables de cette Ville, où, depuis plus de 200 ans, elle a toujours tenu un des premiers rangs.

De cette Famille est Honoré-Claude de Rostan, Ecuyer, fils de Joseph Rostan, & de *Louise-Marie Mulchy*, d'une Famille qui s'est toujours distinguée

dans le Commerce à Marseille, & y a vécu noblement dans tous les tems. Son pere a servi en qualité de Lieutenant d'Infanterie, & s'est retiré à Antibes, où il a rempli la place de premier Consul en 1734, 35 & 1736. Sa grand-mere est une *Guide*, dont la Famille occupe, depuis 180 ans, la charge de Viguier.

Honoré-Claude de Rostan s'est d'abord livré à l'étude des Loix, & a été reçu Avocat au Parlement de Provence; mais, en 1752, ayant épousé une Demoiselle *de Poulharie*z, d'une Famille noble dont nous avons parlé dans le XIe Volume, il s'est adonné au Commerce sous les yeux de son beau-pere. Aidé de ses conseils & de ses lumieres, il a formé à Smirne, sous la direction d'Esprit-Jean-François Rostan, son frere puîné, un établissement considérable & de la plus grande utilité, qui est devenu la source d'un Commerce fort étendu & très-avantageux pour le Royaume: il n'a point borné son zele & ses vues à cet établissement, toujours animé d'être utile à sa patrie, il a fait différens armemens qui ont formé quantité de Matelots, ce qui a procuré à la Chambre du Commerce de Marseille plus de 150 mille livres, & au Roi des sommes bien plus considérables, pour les droits d'entrée & de sortie du Royaume. Il s'est aussi distingué dans les charges municipales de sa Ville, par son intelligence dans les affaires, les réglemens qu'il a proposés & redigés pour l'administration de cette Ville; & a été choisi, en 1770, pour un des trois sujets dans l'élection de la place de premier Echevin de Marseille. Enfin sa probité & la supériorité de ses talens ont déterminé M. *de Senac-de-Meilhan*, Intendant de Provence, à le nommer son Subdélégué. M. le Prince *de Marsan*, Gouverneur de Provence, l'a aussi nommé Subdélégué général de son Gouvernement.

Des services si étendus viennent de déterminer Sa Majesté à lui accorder des Lettres de noblesse, tant pour lui que pour ses enfans, postérité & descendans, mâles & femelles, nés & à naître en légitime mariage, qui lui permettent de prendre en tous actes & lieux la qualité d'*Ecuyer*, & de parvenir à tous degrés de Chevalerie, & autres dignités reservées à la Noblesse, &c. en vivant noblement. Ces Lettres ont été données à Versailles le 7 Décembre 1776, au Conseil des Dépêches.

De son mariage, contracté le 12 Septembre 1752, avec *Marie-Marguerite de Poulhariez*, fille aînée de feu *Nicolas de Poulhariez-de-Foucaud*, & de *Marie-Marguerite de Lisle*, il a eu 12 enfans, & il lui en reste huit, sçavoir: — 1. Joseph-Marie-Honoré, Ecuyer, né en 1753, reçu Avocat au Parlement de Paris en Avril 1776; — 2. Fréderic-Antoine-François-Xavier, né en 1763; — 3. Victor-Camille, né en 1774; — 4. Marie-Marguerite-Aimée, née en 1754, mariée depuis 1773; —— 5. Louise-Sabine, née en 1756; —— 6. Jeanne-Sophie, née en 1760; — 7. Marie-Emilie, née en 1764; — 8. & Marie-Zoé, née en 1770.

Les armes: *d'azur, à une tour d'argent donjonnée, mouvante du côté droit de l'écu, posée sur un rocher de même de trois coupeaux; & un lion d'or, couronné d'argent, au côté gauche, appuyé contre la tour; ledit écu timbré d'un casque de profil, orné de ses lambrequins d'or, d'azur & d'argent.*

ROTHELIN: Les Marquis de ce nom descendent de

François d'Orléans, bâtard de Rothelin, Baron de Varanguebec & de Neaufle en Normandie.

Le dernier des Marquis de Rothelin étoit Alexandre d'Orléans, Marquis de Rothelin, né le 15 Mars 1688, d'abord Capitaine au Régiment d'Artois, dont son frere étoit Colonel, ensuite, en 1706, Guidon des Gendarmes Ecossois; en 1707, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de Berri, qu'il quitta en 1710, pour être Mestre-de-Camp de Cavalerie Reformé à la suite du Régiment Dauphin, étranger; créé Brigadier le 1 Février 1719; Maréchal-de-Camp le 1 Août 1734, & Lieutenant-Général le 1 Janvier 1748. Il est mort le 15 Mai 1764, sans enfans de ses deux mariages; le premier, contracté, par dispense, le 29 Juillet 1716, avec *Marie-Philippe-Henriette Martel*, sa niéce, fille de *Charles Martel*, Comte de Clere, & de Susanne d'Orléans-Rothelin; le se-

cond, contracté en Juin 1739, avec *Dorothée de Roncherolles*, qui étoit veuve en 1737, de *François de Rivoire*, Marquis du Palais. Voyez ORLÉANS.

ROTROU : Ce nom est très-ancien. L'Histoire du Perche fait mention de trois Seigneurs du nom de ROTROU, Princes souverains, dans les XIe & XIIe siécles, de ce pays, & de quelques petites Provinces voisines.

ROTROU, I. du nom, fils de GÉOFFROI, Vicomte de Châteaudun, se qualifioit simplement *Comte de Mortagne*, Seigneur de Montfort-le-Rotrou, dans la Province du Maine, & *Vicomte de Châteaudun*.

ROTROU, II. du nom, Comte de Mortagne & de Bellesme, fut le premier de sa Maison qui, en 1089, prit indéfiniment la qualité de *Comte du Perche*. L'Histoire dit qu'il partit pour la Croisade, en 1096, avec ROBERT, Duc de Normandie, & qu'il se distingua au siége d'Antioche en Octobre 1097. Il épousa, en premieres noces, l'an 1102, *Mahaux*, fille naturelle d'HENRI I, Roi d'Angleterre, dont il eut une fille, nommée *Philippia*, selon l'Histoire de la Maison de *Dreux* par *du Chesne*, mariée à ELIE, fils puîné de FOULQUES, Comte D'ANJOU. Il épousa, en secondes noces, *Harvise d'Evreux*, fille d'un Comte Patrice d'Angleterre, dont il eut: — ROTROU III, qui suit; — & ETIENNE, Archevêque de Palerme, & Chancelier du Royaume de Sicile.

ROTROU, III. du nom, aussi Comte du Perche, fonda, en 1170, la Chartreuse du Val-Dieu, & mourut en Palestine, au siége d'Acre. Ses descendans en ligne directe n'ayant point laissé de postérité, leurs héritiers collatéraux vendirent & céderent au Roi SAINT-LOUIS le Comté du Perche, lequel, pour lors, fut réuni à la Couronne. Néanmoins *Philippia*, fille de ROTROU II, mariée à ELIE D'ANJOU, fils puîné de FOULQUES, Comte D'ANJOU, eut plusieurs enfans: le plus jeune de tous, après le décès de ROTROU III, prit le nom de ROTROU; & les aînés de cette derniere branche cadette portant toujours le nom D'ANJOU, celui de ROTROU resta à la postérité de ce fils cadet de *Philippia* & d'ELIE D'ANJOU.

On ignore ce qu'est devenue précisement la postérité de ce nouveau ROTROU, puîné d'une branche cadette de la Maison d'ANJOU. Les Historiens du Comté du Perche & du Comté de Dreux, tels que *Gilles Bry* & *du Chesne*, finissent par dire qu'une partie de sa postérité s'est établie à Montfort dans le Maine; & l'autre dans le Comté de Dreux. D'après ce que nous apprennent *Mezeray*, *Daniel* & l'Abbé *Vely*, sur la dévastation de ce dernier pays par les Anglois, sous les regnes de PHILIPPE DE VALOIS, du Roi JEAN & de CHARLES VI, il n'est pas étonnant que, par la suite des tems, cette Noblesse ait été privée des moyens de se soutenir à la Cour & dans les Armées; elle aura vraisemblablement eu le même sort que plusieurs branches cadettes de Maisons illustres, dont la postérité a insensiblement dégénéré & vécu ensuite dans l'obscurité. Nous pouvons cependant faire observer qu'il ne s'est guères passé plus d'un siécle entre l'existence des derniers ROTROU, dont les Historiens ont parlé, & celle des premiers de la Famille dont nous allons établir la filiation.

Cette seconde Famille DE ROTROU est originaire de Dreux, & dès la fin du XVe siécle, possédoit déja les premieres dignités de ladite Ville. Cette identité de lieux, cette distinction d'état & cette ancienneté d'origine, pourroient faire présumer que cette Famille est issue des descendans de l'ancienne branche cadette de la Maison d'ANJOU, dont le chef, époux de *Philippia*, fille de ROTROU II, Comte du Perche, a pris, ainsi qu'il a été dit, le nom de ROTROU, & l'a transmis à sa postérité. Quelque probable que puisse être cette conjecture, on se gardera cependant d'établir ici une attache formelle entre ces deux Familles; aucun titre authentique ne nous y autorise. Depuis le 15 Juin 1442, époque de la prise & du pillage de la ville de Dreux par les Anglois sous le regne de CHARLES VI, la Famille DE ROTROU a perdu tout espoir de rétablir par titres les preuves d'une origine aussi illustre que reculée; forcée, à cet égard, de s'en tenir aux probabilités & aux présomptions les plus fortes, elle n'en est pas moins fondée à regarder son ancienneté actuelle comme très-recommandable.

Dès la fin du XV[e] siécle, ainsi que nous l'avons déja dit, elle possédoit les premieres dignités de Dreux. En effet, les plus anciens Magistrats, dont les Registres de cette Ville fassent mention, portent le nom de ROTROU, ils sont les souches de la Famille dont il s'agit, & de laquelle nous allons décrire neuf générations depuis cette époque jusqu'à présent.

JEAN ROTROU, Licencié en Droit, étoit, en 1497, Procureur du Roi au Bailliage & Siége Royal de Dreux. De sa femme, nommée *Marion Gravelle*, fille de *Pierre Gravelle*, depuis Maire de Dreux en 1511, & sœur d'autre *Pierre Gravelle*, Sieur des Fourneaux, il eut: — THOMAS, qui suit; — & ALAIN, chef d'une branche, rapportée ci-après.

Seigneurs de MARSALLIN & de LA MUETTE.

THOMAS DE ROTROU, Ecuyer, Seigneur de Marsallin, Château très-ancien près Dreux, né vers l'an 1480, Licencié ès-Loix, Lieutenant-Général de ladite Ville en 1519, épousa, avant l'an 1517, *Jeanne Gébert*, Dame du Fief de Villiers, dont:

PIERRE DE ROTROU, Ecuyer, Seigneur de la Muette & de Marsallin, né en 1520, Lieutenant-Général de Dreux en 1561, suivant une inscription moulée sur la grosse cloche de l'Hôtel de cette Ville, vulgairement appellée *le Béfroi*, dont voici la teneur.

L'an mil cinq cent soixante & un, le premier du regne de CHARLES NEUF, par la grace de Dieu, Roy de France & Comte de Dreux, je fus fondue au mois de Novembre par Me Charles de la Bouticle, pour l'honneur de Dieu, service du Roy, & communité de Dreux; lors Messire PIERRE ROTROU, Lieutenant-Général, Jacques Chaillou, Maire, & Philippes Petit, Procureur Sindic.

L'année suivante, le 15 Avril 1562, le même Prince, CHARLES IX, adressa au Corps Municipal de Dreux une Lettre, dans laquelle ledit PIERRE DE ROTROU est nommé avec éloge, pour avoir maintenu la Ville sous l'obéissance du Roi, lors des troubles qui suivirent le Colloque de Poissy.

La légalisation de cette Lettre est du 28 Mars 1777, celle de l'inscription cidessus, est du 15 Décembre 1731: on en fait ici mention comme de deux titres les plus authentiques, servant à prouver la distinction que l'on faisoit au XVI[e] siécle de la Famille de ROTROU; ils sont pour elle d'autant plus précieux, que la plupart de ses titres ont été perdus, pillés ou égarés lors des guerres de la Ligue, dont on sçait que Dreux & ses environs ont été un des principaux théâtres.

Ce PIERRE DE ROTROU, dont on vient de voir le nom & la qualité de Lieutenant-Général, moulés sur la grosse cloche de l'Hôtel-de-Ville de Dreux, mourut en 1578. Il laissa de son mariage avec *Catherine Pineau*, entr'autres enfans: — 1. JEAN DE ROTROU, Seigneur de Montaigu, né en 1548, tué à Dreux l'an 1589, du tems de la Ligue, en défendant le parti d'HENRI IV contre les Ligueurs; — 2. GUILLAUME, qui suit, Seigneur de la Muette, le seul qui ait été marié; — 3. MICHEL, Seigneur de Marsallin, né en 1553, mort en 1603, qui se distingua aussi lors de la Ligue; — 4. CHARLES, Seigneur de Villiers, né en 1559, qui se rendit maître de tous les postes de Dreux, pour HENRI IV, pendant la Ligue; — 5. & GABRIEL, Seigneur de Saint-Mars, né en 1567, décédé l'an 1630. Trois de ces freres se trouverent au tems de la Ligue dans la ville de Dreux, où ils soutinrent, au péril de leur vie, le parti de HENRI IV contre les Ligueurs: malgré la supériorité du nombre de ces derniers, ils vinrent à bout de se rendre maîtres du Château, de la grosse Tour, des deux Tours de l'Eglise de Saint-Pierre, de l'Hôtel-de-Ville & du donjon; ils conserverent quelque tems ces postes pour le Roi; mais, peu après, ils se virent contraints de céder à la force. CHARLES DE ROTROU-DE-VILLIERS, le quatrieme des freres, trouva le moyen d'échapper; mais JEAN DE ROTROU-DE-MONTAIGU, l'aîné, & MICHEL DE ROTROU-DE-MARSALLIN, le troisieme, furent faits prisonniers, menés devant le Conseil de Ville, & publiquement interrogés. Il fut décidé, à la plu-

ralité des voix, de les renvoyer, *par considération pour la Maison dont ils étoient issus* (*a*).

JEAN DE ROTROU-DE-MONTAIGU alla joindre M. *de Roquelaure*, qui commandoit dans Nogent-le-Roi pour HENRI IV, & MICHEL DE ROTROU-DE-MARSALLIN, alla joindre CHARLES DE ROTROU-DE-VILLIERS, son frere, dans le Château de Fermencourt, gardé, pour le Roi, par le Capitaine *Selve*. Les Gouverneurs des Villes voisines qui tenoient pour le parti du Roi, se réunissoient quelquefois avec les troupes qu'ils pouvoient rassembler, & venoient jusques dans les Fauxbourgs de Dreux pour tâcher de s'emparer de quelque poste: JEAN DE ROTROU-DE-MONTAIGU, qui étoit de ces différens détachemens du parti du Roi, fut tué dans un de ces combats; son corps fut porté dans la Ville, & inhumé en l'Eglise de Saint-Pierre, dans la Chapelle des ROTROU (*b*).

MICHEL DE ROTROU-DE-MARSALLIN, & CHARLES DE ROTROU-DE-VILLIERS, se retirerent dans l'armée du Roi.

Tel est l'abrégé des faits relatifs à la Famille des ROTROU, mentionnés dans les Registres & Mémoires du tems de la Ligue, conservés à Dreux.

De ces cinq freres, tous fils de PIERRE DE ROTROU, Lieutenant-Général de Dreux, GUILLAUME DE ROTROU, Seigneur de la Muette, né en 1551, est le seul qui ait été marié. Il eut d'*Elisabeth Chevalier*, sa femme,

JEAN DE ROTROU, Ecuyer, Seigneur de la Muette, né le 4 Mars 1583, mort en 1607, sans laisser de postérité. Son oncle, GABRIEL DE ROTROU, lui succéda, & fut après lui Seigneur de la Muette, comme il paroît par l'acte de foi & hommage du 6 Mars 1607, par lui rendu à HENRI IV, en la qualité de Comte de Dreux. En la personne de ce dernier ROTROU, Seigneur de la Muette, finit cette branche aînée, dont THOMAS DE ROTROU, Seigneur de Marsallin, Lieutenant-Général de Dreux, étoit le chef.

Branche des Seigneurs de SAUDREVILLE, FOURCHAINVILLE, &c.

ALAIN ROTROU, fils puîné de JEAN, & de *Marion Gravelle*, épousa, en 1520, *Marie Petit*, de laquelle vinrent: — JEAN, qui suit; — & ALAIN ROTROU, II. du nom, marié à *Claude de la Censerie*, & mort en 1601. — EUSTACHE ROTROU, l'un des arrieres-petits-fils de cet ALAIN, né le 14 Avril 1657, Président & Lieutenant-Général du Bailliage de Dreux, décédé le 4 Mai 1738, âgé de 81 ans, n'a point laissé de postérité masculine. De trois de ses filles mariées, la seule qui ait laissé postérité est DENISE ROTROU, mariée, le 1 Mars 1728, à *Claude Dorat*, Chevalier, Seigneur de Chameulles, Commandeur & Secrétaire général de l'Ordre de Saint-Lazare, Conseiller du Roi, Auditeur ordinaire en sa Chambre des Comptes, & Grand-Bailli d'Epée du Comté de Dreux.

JEAN ROTROU, II. du nom, fut Maire de Dreux en 1581, & épousa *Jeanne de la Censerie*, fille de *Guillaume de la Censerie*, Sieur de Rieuville, & de *Catherine Chaillou*, de deux Familles très-anciennes de Dreux. Ils eurent, entr'autres enfans: — JEAN, qui suit; — & GERMAIN ROTROU, Maire de Dreux en 1623, marié à *Louise Neveu*, dont il eut — CLAUDE ROTROU, Maire de Dreux en 1645, décédé en 1650, qui laissa postérité.

JEAN ROTROU, III. du nom, né le 12 Novembre 1578, épousa, en 1608, *Elisabeth le Facheu*, fille d'honorable homme Messire *Jacques le Facheu*, rési-

---

(*a*) Cette phrase, consignée sur les Registres & dans les Mémoires conservés à Dreux, prouve que, du tems de la Ligue, les Notables de cette Ville étoient persuadés que l'origine des ROTROU, leurs contemporains, étoit aussi ancienne qu'illustre.

(*b*) La Chapelle *Saint-Nicolas*, concédée à THOMAS DE ROTROU, Lieutenant-Général de Dreux, ayeul dudit ROTROU-DE-MONTAIGU. Leurs armes sont encore blasonnées sur les vitrages de cette Chapelle, & sont les mêmes que celles désignées ci-après.

dant à Chartres, dont, entr'autres enfans : — JEAN qui suit ; — & PIERRE, rapporté après son frere.

JEAN DE ROTROU, IV. du nom, né à Dreux le 21 Août 1609, très-connu sous le nom de ROTROU *le Poëte*, fut Lieutenant-Particulier au Bailliage de cette Ville ; gratifié des bienfaits du Roi LOUIS XIII, & singulierement estimé du Cardinal *de Richelieu* & de tous ses Contemporains. Tel est le résumé de ce que *Titon du Tillet*, dans son *Parnasse François*, & *Moréri*, en ont dit. Par ces Ecrits *l'homme de génie* & *le bel esprit* sont assez connus ; mais un trait de patriotisme, dont ces auteurs n'ont point parlé, & qui a été inséré dans un Ouvrage plus moderne (*c*), ne sçauroit être trop publié.

« JEAN DE ROTROU, *Lieutenant-Particulier de Dreux, décéda en cette Ville le 28 Juin 1650. Il fut enlevé par la maladie épidémique qui désoloit alors sa Patrie : en vain ses amis de Paris le presserent de quitter ce lieu empesté, il leur répondit que sa conscience ne le lui permettoit pas, & qu'étant le seul qui pût maintenir le bon ordre dans ces circonstances malheureuses, il seroit un mauvais citoyen s'il disparoissoit* ». Le récit de cette mort héroïque, glorieuse & rare d'un citoyen patriote & d'un vrai Magistrat, méritoit de trouver encore place ici.

PIERRE DE ROTROU, Ecuyer, frere cadet du Lieutenant-Particulier de Dreux, & fils puiné de JEAN, III. du nom, & d'*Elisabeth le Facheu*, naquit en cette Ville le 21 Juin 1615 : avec autant de mérite & de qualités sociales que son aîné, il eut des talens différens. Dès sa jeunesse il fut à même de les faire connoître, étant revêtu de la charge de Secrétaire de l'armée d'Allemagne aux ordres du Maréchal Comte *de Guébriant*, & de celle de Commissaire ordinaire des Guerres pendant les campagnes brillantes de ce Général. Il fut ensuite Seigneur de Saudreville, la Ronce, Fourchainville, Villeneuve, Thoisy & autres lieux ; peu après, Seigneur Haut-Justicier dudit Saudreville & lieux en dépendants, en vertu d'un acte de concession & Lettres-Patentes du mois de Mars 1674, à lui accordées par LOUIS XIV, en considération des services rendus par lui au Roi LOUIS XIII & à l'Etat, dans les différentes campagnes du Maréchal Comte *de Guébriant*, Général des Armées du Roi en Allemagne. Après la mort de ce Héros, dont on peut dire qu'il étoit l'ami, il se détacha des places qui le forçoient à toute espece de département militaire. Deux ans après, en 1645, la Maréchalle veuve du Comte *de Guébriant*, femme d'un mérite supérieur, fut revêtue d'un caractere nouveau, de celui d'*Ambassadrice extraordinaire en Pologne*, & chargée, en cette qualité, de conduire de Paris à Varsovie la Princesse MARIE DE GONZAGUE, fille du Duc *de Mantoue*, & Reine de Pologne. PIERRE DE ROTROU fut nommé, par la Cour, pour être de ce voyage, & faire partie du cortege de la Princesse. Après s'être acquitté de cette commission honorable, & de retour en France, il se fixa à la Cour ; fut Conseiller Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & exerça cette place jusqu'au 19 Mars 1682, qu'il fut reçu Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances ; il est décédé, pourvu de cette charge, le 15 Mars 1702, âgé de 86 ans 9 mois, & est inhumé à Paris en l'Eglise Saint-Merri, lieu de sa sépulture & de celle de sa Famille, en vertu de l'acte de fondation passé devant *Gallois* & son Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, le 26 Janvier 1676. Il avoit épousé, le 4 Octobre 1649, Demoiselle *Louise le Noel*, fille de noble homme *Claude le Noel*, Conseiller du Roi, Receveur général du Taillon en la Généralité de Berri, parent de *Claude Jacquier*, Ecuyer, Seigneur de Séty, Officier des Chevaux-Légers de la Garde du Roi & Chevalier de Saint-Louis. L'ayeul de ce *Claude Jacquier* avoit servi dans l'armée Royale aux ordres du Duc *d'Anjou*, depuis HENRI III, & s'étoit trouvé aux batailles de Jarnac & de Moncontour,

---

(*c*) Nouveau Dictionnaire historique des hommes qui se sont fait un nom par des talens, des vertus, &c. par une Société de Gens de Lettres. Impression d'Hollande 1766, *Tome IV*, *p.* 118, article ROTROU.

en Mars & Octobre 1569. De ce mariage vinrent, entr'autres enfans: — Jean-Batiste-René, qui suit; — & Pierre-Antoine de Rotrou, Ecuyer, Sieur de Thoisy, né à Paris le 13 Mai 1667, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Beringhen, décédé, sans postérité, à Tournay le 18 Janvier 1701.

Jean-Batiste-René de Rotrou-de-Saudreville, né à Paris le 4 Septembre 1650, Ecuyer, Seigneur de Saudreville, la Ronce, Fourchainville, Villeneuve & autres lieux, reçu Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, le 18 Juillet 1702, au lieu & place de Pierre de Rotrou, son pere, est aussi décédé, revêtu de cet office, le 6 Mai 1712. Il avoit épousé, par contrat du 15 Décembre 1702, Demoiselle *Marguerite-Antoinette de Séve*, fille de *Nicolas de Séve*, Chevalier, Seigneur de Platteau, Marchais, en partie de Roinville, près Dourdan, & autres lieux, Capitaine d'une Compagnie de Dragons dans le Régiment du Roi, cousin de *Michel Chamillart*, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département de la Guerre; & de *Marie-Thérese Chamillart*, épouse de *Louis*, Vicomte *d'Aubusson*, Duc de la Feuillade, Pair & Maréchal de France, Gouverneur du Dauphiné. Ledit *Nicolas de Séve*, aussi parent de *Gui de Séve-de-Rochechouart*, Evêque d'Arras, & d'*Alexandre de Séve*, Chevalier, Seigneur de Chatignonville, Prévôt-des-Marchands de la ville de Paris en 1654. De ce mariage sont issus: — Michel-Chrétien, qui suit; — & Marie-Marguerite, mariée, en 1722, à *Claude de Barthelot*, Chevalier, Marquis de Rambuteau, Seigneur d'Ecusse, Royé, Chassagne, Changrenon & autres lieux, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant de Roi de la ville de Mâcon, Chevalier de Saint-Louis, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Lieutenant-Colonel-Commandant le Régiment de S. A. S. le Prince *de Conti*. Elle est décédée le 12 Janvier 1775, & a laissé deux fils, tous deux Chevaliers de Saint-Louis. — L'aîné, *Claude de Barthelot*, Marquis de Rambuteau, est ancien Major au Régiment de Conti, Cavalerie, & a épousé, le 9 Juillet 1776, Demoiselle *de la Viefville*, fille du Marquis *de la Viefville*, Maréchal-de-Camp; — & le cadet, *Philibert de Barthelot*, appellé *le Chevalier de Rambuteau*, est ancien Capitaine au même Régiment. Leur oncle, autre *Chevalier de Rambuteau*, frere cadet du Marquis, leur pere, a été tué, à côté de son frere, en 1704, à la bataille de Luzara.

Michel-Chrétien de Rotrou-de-Saudreville, Chevalier, Seigneur de Saudreville, Fourchainville, Villeneuve & autres lieux, né à Paris le 5 Octobre 1703, a épousé, par contrat du 21 Septembre 1735, Demoiselle *Geneviéve-Marguerite Chaban-de-la-Fosse*, fille de *François Chaban*, Ecuyer, Sieur de la Fosse, Chevalier de l'Ordre du Roi, & sœur de *François-Nicolas Chaban-de-la-Fosse*, Chevalier, Conseiller-Clerc en la Grand'Chambre du Parlement de Paris. De ce mariage sont issus: — François-Michel, qui suit; — & six filles, dont les trois premieres & la sixieme, mariées; la quatrieme, vivante sans alliance; & la cinquieme, Religieuse.

François-Michel de Rotrou, Chevalier, né à Paris le 13 Octobre 1736, Conseiller du Roi, Auditeur ordinaire en sa Chambre des Comptes, reçu en cette charge le 15 Juin 1759, a épousé, le 25 Février 1767, Demoiselle *Angélique-Henriette le Marié-d'Aubigny*, fille de *Jérôme le Marié-d'Aubigny*, Chevalier, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes; & sœur de *Jean-Batiste-Jérôme le Marié-d'Aubigny*, Avocat-Général de ladite Chambre des Comptes; d'*Angélique-Reine le Marié-d'Aubigny*, épouse de *Gabriel Choart*, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, Président de la Cour des Aides; & d'*Adélaïde-Marie le Marié-d'Aubigny*, mariée, le 26 Novembre 1769, à *Antoine-Nicolas Perrot*, Chevalier, actuellement Président de ladite Cour des Aides; lesquels frere & sœurs *le Marié-d'Aubigny*, sont arrieres-petits enfans de *Jacques le Marié*, Sieur Dufort, Ecuyer, Officier homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnance des Gendarmes de la Reine Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII, & Commissaire d'Artillerie, pendant plus de 20 ans, sous le Maréchal *de la Meilleraye*. Ils sont aussi très-proches parens de Madame la Marquise *de Boulainvillers*, Prévôte de Paris.

De cette alliance sont venus : — 1. MICHEL-HENRI, Chevalier, né le 11 Février 1768, décédé le 26 Novembre 1769 ; — 2. JEAN-BATISTE-FRANÇOIS, Chevalier, né le 27 Janvier 1770 ; — 3. & ANGE-HIÉRÔME DE ROTROU, surnommé *de Thoisy*, Chevalier, né le 1 Avril 1773.

La noblesse de cette Famille n'est bien certaine que depuis le 19 Mars 1682 ; mais la filiation qu'elle prouve antérieurement à cette époque, & les premieres places de Magistrature & Municipales qu'elle a successivement occupées à Dreux pendant les deux siécles qui l'ont précédé, rendent, sans contredit, son ancienneté recommandable.

Elle porte pour armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes d'éperon à six piquants d'argent ; & en pointe, d'une rose aussi d'argent.* Généalogie dressée sur titres originaux communiqués.

ROTZ (DE) : Famille noble d'extraction, établie à Bayeux en Normandie.

I. Noble homme JEAN DE ROTZ, Sieur de la Magdeleine, épousa Damoiselle *Jeanne Gosselin*, dont il eut :

II. JEAN DE ROTZ, II. du nom, Ecuyer, Sieur de la Magdeleine, qui fut fait Capitaine-Garde-Côtes à Isigny, par Commission, du 29 Septembre 1628, de M. le Cardinal *de Richelieu*, dans lequel emploi il donna des marques de sa valeur & de sa fidélité. Il épousa, par contrat du 15 Mars 1615, passé devant les Notaires Royaux de Bayeux, Damoiselle *Marie Hue*, fille de noble homme *Magloire Hue*, & de Damoiselle *Jeanne le Fillastre*. Leurs enfans furent : — 1. PIERRE DE ROTZ, Ecuyer, Sieur de Monthores, marié, par contrat du 1 Mai 1629, à Damoiselle *Germaine le Mercier*, fille de noble homme *Charles le Mercier*, Sieur de Saint-Germain, Lieutenant-Civil & Criminel à Bayeux, & de Damoiselle *Madeleine Benoist*. Ils moururent sans enfans ; — 2. & CHARLES, qui suit.

III. CHARLES DE ROTZ, Ecuyer, Sieur de Lobey, Garde-du-Corps de M. le Duc D'ORLÉANS, épousa, par contrat passé à Bayeux le 18 Août 1640, Damoiselle *Michelle Gohier*, fille de noble homme *Michel Gohier*, Sieur de Saint-Ouen, & de Damoiselle *Anne Sanson*, dont :

IV. MICHEL DE ROTZ, I. du nom, Ecuyer, Sieur de la Magdeleine, qui fut Garde-du-Corps de la Reine mere, & épousa, par contrat du dernier Mai 1671, Damoiselle *Anne Nicole*, fille de *Guillaume Nicole*, Sieur de la Champagne, & de *Marguerite le Quesne*. Ce MICHEL DE ROTZ ne pouvant rassembler les titres de sa Famille qui étoient dispersés de part & d'autre, se vit obligé de lever des Lettres de noblesse au mois de Mai 1697, pour se mettre à l'abri des poursuites du préposé à la recherche des faux Nobles ; mais deux de ses fils (GUILLAUME & MICHEL), sur la production faite au Conseil des titres qu'ils ont recouvré, servans à prouver leur ancienne noblesse, ont été maintenus eux, ensemble leur postérité née & à naître en légitime mariage, dans le titre de *Noble* & d'*Ecuyer*, par Arrêt du Conseil d'Etat, tenu à Versailles le 24 Juin 1722. Du mariage de MICHEL DE ROTZ avec *Anne Nicole*, sont sortis : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. MICHEL, Ecuyer, mort sans alliance ; — 3. & N... DE ROTZ, Ecuyer, qui fut fait Cornette de la Compagnie de Bidou dans le Régiment d'Heudicourt, Cavalerie, par Brevet du 18 Mai 1704 ; & est aussi décédé sans alliance.

V. GUILLAUME DE ROTZ, Ecuyer, Seigneur de la Magdeleine, servit à l'arriere-ban ès années 1702, 1703, 1706 & 1708, suivant un Certificat de M. *de Matignon*, du 11 Novembre 1717. Il épousa, par contrat du 9 Novembre 1705, Damoiselle *Jeanne-Marguerite Ame-de-la-Fortemain*, dont, entr'autres enfans : — MICHEL, qui suit ; — & GUILLAUME DE ROTZ, Ecuyer, qui n'a laissé de son mariage avec *Jeanne de la Motte-Dubois*, qu'une fille, — JEANNE-MARIE-ANNE DE ROTZ, mariée, le 31 Janvier 1761, à Messire *Gabriel-Pierre-François Moisson*, Ecuyer, Seigneur de Vaux-sur-Aure, de la Ferriere, &c.

VI. MICHEL DE ROTZ, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Magdeleine & de Saint-Lambert, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général Civil & Criminel au Bailliage de Bayeux, a épousé, par acte sous seing-privé du 11 Mars 1736,

Demoiselle

Demoiselle *Jeanne-Marguerite Gille-de-Landeville*, fille de feu *Jacques Gille*, Sieur de Landeville, Conseiller, Avocat du Roi audit Bayeux, & de Dame *Elisabeth de Malenfant*, dont :

VII. MICHEL-FRANÇOIS DE ROTZ, Ecuyer, Seigneur de Saint-Lambert, né le 7 Mars 1738, qui a épousé, par acte sous seing-privé le 18 Février 1765, noble Demoiselle *Marie-Madelene-Thérese-Elisabeth le Heup*, fille de feu *Gilles le Heup*, Ecuyer, Sieur de la Templerie, Lieutenant-Particulier au Bailliage de Saint-Lo, & de feu Dame *Marie-Madelene Oury*, dont il a un fils, nommé —— FÉLIX DE ROTZ, Ecuyer, né le 23 Mai 1774.

Les armes : *d'azur, à trois roseaux d'or posés en pal, 2 & 1*. L'écu, timbré *d'un casque de profil, orné de ses lambrequins d'or & d'azur*. Les ancêtres de MICHEL DE ROTZ, I. du nom, les portoient de même, & elles ont été ainsi enregistrées par le Juge d'armes de France dans son Armorial. Généalogie dressée sur titres originaux communiqués.

* ROUAIROUX ou ROUAYROUX, en Languedoc.

Seigneurie mouvante du Comté de Castres, & entrée dans la Maison de *Caylus*, vers l'an 1538, par l'alliance de *Béatrix Bemon* avec *Etienne de Caylus*, Seigneur de Colombieres, mort vers 1591.

Jean de Caylus, son arriere-petit-fils, obtint l'érection de cette Terre en *Baronnie*, avec le droit d'entrée aux Etats Généraux du Languedoc, par Lettres du mois de Janvier 1680, registrées au Parlement de Toulouse & en la Chambre des Comptes de Montpellier, les 14 Mai & 28 Novembre de la même année. Il avoit épousé, le 23 Janvier 1670, *Marie*, sœur du Cardinal *de Bonzi*, dont :

Pierre-Joseph-Hyacinthe, dit *le Marquis de Caylus*, Chevalier de la Toison d'or, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Lieutenant-Général au Gouvernement de Roussillon & de Cerdagne, décédé le 29 Mars 1736. Il avoit épousé, le 7 Février 1708, *Elisabeth Brunet-de-Pujols*, sa cousine-germaine maternelle, dont il a laissé : — 1. *Joseph-François de Caylus*, né le 19 Décembre 1716, Baron des Etats du Languedoc, Capitaine de Dragons au Régiment d'Armenonville en Avril 1736, Enseigne au Régiment des Gardes-Françoises en 1746, Chevalier de Saint-Louis en 1747, marié, le 29 Août 1751, à *Amable-Elisabeth-Jeanne de Beaumont-de-Pompignan*, dont quatre filles ; l'aînée, mariée avec *Antoine-François*, Vicomte *de Beaumont-du-Repaire*, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant des Vaisseaux du Roi ;

2. *Pierre-Joseph-Hyacinthe*, dit *le Comte de Caylus*, né le 8 Décembre 1722, Chevalier de Saint-Louis, marié à *N... d'Alich*, sa cousine-germaine, dont des enfans.

3. *Marie-Antoinette-Gabrielle*, née le 25 Mars 1712 ; — 4. *Marie-Henriette*, née le 5 Août 1714 ; — 5. & *Marie-Elisabeth de Caylus*, née le 24 Septembre 1720.

ROUANNE. *Voyez* ROANNEZ.

ROUAULT, en Poitou. Maison qui a donné un Maréchal de France & un Chevalier des Ordres du Roi. L'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII*, *p.* 97, en commence la Généalogie à

I. CLÉMENT ROUAULT, Ecuyer, qui reconnut avoir reçu de *François de l'Ospital*, Clerc des Arbalêtriers, pour prêt du service que lui & deux Ecuyers de sa Compagnie faisoient à la Rochelle, 16 liv. 17 sols 6 deniers, dont il donna quittance le 2 Octobre 1327. Ses enfans furent : — ANDRÉ, qui suit ; —— & LOUIS, marié à *Jeanne de Thorigny*, de laquelle il eut : —— 1. LANCELOT, dit *Bethis*, mort sans enfans ; — 2. PERONNELLE, élevée dans la Maison de TRISTAN ROUAULT, Vicomte de Thouars, son cousin, & mariée à *Guillaume Bechet*, Seigneur des Landes ; — 3. ANNE, femme de *Jean de la Roche* ; —— 4. & JEANNE.

II. André Rouault, I. du nom, Seigneur de Boismenart & de la Rousseliere, servit dans les guerres de Guienne & de Poitou, avec quatre Ecuyers de sa Compagnie, au mois de Juin 1351, & l'année suivante, au mois d'Octobre, à Saint-Jean d'Angely, avec 2 Chevaliers, 4 Ecuyers & 3 Archers. *Trincant* lui donne pour femme *Marie de Montfaucon*, veuve de *Guillaume de Beaumont*, Seigneur de Glenay, dont vinrent: — 1. Clément, qui suit; — 2. André, rapporté après son aîné; — 3. Louis, dont nous allons parler avant ses deux freres; — 4. une fille, mariée au Seigneur *de Bressuire*; — 5. & Jeanne, femme de *Pierre du Plessis*, Chevalier, Seigneur de la Bourgonniere, dont les enfans furent institués héritiers en partie par Clément, dit Tristan Rouault, leur oncle, en 1390. On trouve dans le Cabinet de *Gaignieres*, à la Bibliothéque du Roi, Pierre Rouault, Chevalier, reçu, avec 3 Ecuyers de sa Chambre, dans la Compagnie de *Pierre de Villers*, Chevalier, Capitaine de Pontorson, qui fit montre en cette Ville le 1 Février 1355.

Louis Rouault, dit *Bethis*, Seigneur de la Motte, servit sous le Vicomte de Thouars, son frere, avec 8 Ecuyers, au siége de Bourbourg en 1383; & étoit mort en 1400. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* ou *Marie de Volvire*, fille de *Maurice*, Seigneur de Nieul, & de *Marie Chabot*, laquelle lui porta les Terres de Sainte-Aldegonde & des Marets; & 2°. suivant les Registres du Parlement, *Marguerite de Brisay*, veuve de *Gui de Laval*, dont: — 1. François-Jean, nommé dans un acte de 1400, où il se dit héritier de son pere; — 2. Miles, qui suit; — 3. Louis, qui plaidoit en 1430 & 1432, pour l'Abbaye de l'Absie, & fut depuis Abbé de Bourgueil, & Evêque de Maillezais en 1472; — 4. Marguerite, femme de *Bertrand Rataut*, Seigneur de Cursay; — 5. & Gillette, seconde femme d'*Antoine Foucher*, Seigneur de Thenye, veuf de *Marguerite de Châteaubriant*.

Miles Rouault, Seigneur de la Motte, eut part à la succession du Vicomte *de Thouars*, son oncle, & particulierement aux Terres de Marans, Laleu & de Lormeau. Il servit sous le Maréchal *de Boucicault*, au siége de Montignac, avec un Chevalier & 8 Ecuyers, contre *Archambault*, Comte *de Périgord*, suivant sa quittance du 27 Juillet 1398, scellée d'un sceau, sur lequel sont *deux léopards avec une bordure dentelée*. Cimier, *une tête barbue*. Supports, *deux griffons*. Il vivoit encore en 1418, & avoit épousé *Louise de Beaumont*, fille de *Jean de Beaumont*, Seigneur de Bressuire, & d'*Isabelle de Maillé*, morte en 1448, & inhumée dans l'Eglise de Saint-François de Bressuire, dont:

Renaud Rouault, Seigneur de la Motte, qui épousa *Marie du Puy-du-Fou*, & en eut: — 1 & 2. Miles & Louis, morts sans enfans; — 3. Marie, femme de *Hardouin du Bois*; — 4. Isabelle, mariée à *René Boissirien*; — 5. & Catherine, épouse de *Pierre de la Grue*.

II. Clément Rouault, dit *Tristan*, fils aîné d'André, & de *Marie de Montfaucon*, Seigneur de l'Isle de Ré, de Marans, de Gamaches, Vicomte de Thouars, du chef de sa femme, à cause de laquelle il fut un des plus grands Seigneurs du Royaume, prit la qualité de Comte de Dreux & Vicomte de Thouars; tint ce rang à la Cour & dans les Armées, sous les regnes de Charles V & Charles VI. Il servit, n'étant encore qu'Ecuyer, avec deux autres Ecuyers de sa Compagnie, dans les guerres par de-là Charente, sous *Guichard d'Angle*, Sénéchal de Saintonge, depuis le 10 Juillet 1356, jusqu'au 20 Décembre suivant. Depuis, en considération de ce qu'il s'étoit remis sous l'obéissance du Roi, le Duc *de Berri* lui donna, au mois de Décembre 1372, tous les biens de Bethis Rouault, son cousin, qui tenoit le parti des Anglois, ce qui fut confirmé par le Roi au mois de Décembre de l'année suivante. Etant Vicomte de Thouars, il fut retenu avec 100 hommes d'armes, à 200 liv. par mois pour son état, par Lettres données au Bois de Vincennes le 8 Août 1380. Au second voyage que le Roi fit en Flandres pour le siége de Bourbourg, il servit sous le Duc *de Berri*, avec 16 Chevaliers & 131 Ecuyers, qui firent montre & furent reçus à Orléans le 6 Août 1383. Il fit son testament le 15 Mars 1390, &, en 1406, ses héritiers eurent plusieurs procès à soutenir, pour se maintenir en la possession des biens

qui lui avoient été donnés par sa femme, *Peronnelle*, Vicomtesse *de Thouars*, veuve d'*Amauri*, Seigneur *de Craon*, & fille aînée de *Louis*, Vicomte *de Thouars*, & de *Jeanne*, Comtesse *de Dreux*, qu'il avoit épousée en 1378, & dont il n'eut point d'enfans.

II. André Rouault, II. du nom, second fils d'André I, & de *Marie de Montfaucon*, Seigneur de Boismenart & de la Rousseliere, servit le Roi dans ses guerres de Guienne contre les Anglois; & Sa Majesté le gratifia de 500 liv. le 30 Décembre 1378. Le Duc *de Berri* connoissant son mérite & son expérience, le choisit pour avoir la garde & le gouvernement de la personne de Charles, son fils aîné, & lui manda de se rendre à Bourges, où étant arrivé le 22 Mars 1379, il le remit sous sa conduite le 1 Avril suivant. Ce jeune Prince étant mort en 1383, il se retira dans sa Province, & vivoit encore en 1398. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut: — Gilles, qui suit; — & André, auteur de la branche des Seigneurs de la Rousseliere, éteinte, au IXe degré, dans Charles Rouault, Chevalier, Seigneur de Buignon, maintenu dans sa *noblesse*, par M. *Barentin*, Intendant de Poitou, le 27 Septembre 1667, mort sans enfans de son mariage avec *Susanne de la Varenne*.

IV. Gilles Rouault, Seigneur de Boismenart, nommé dans le testament du Vicomte *de Thouars*, son oncle, comme l'un de ses héritiers, servit le Roi avec 2 Chevaliers & 14 Ecuyers, en la guerre de Guienne, sous le Maréchal *de Sancerre*, à Niort le 2 Septembre 1387, & sous le Duc d'Orléans, le 25 Juillet 1392, au voyage que le Roi faisoit alors en Bretagne. Il mourut peu après, avant son pere, & avoit épousé *Catherine Rabaste*, qui étoit remariée, en 1398, selon *Trincant*, à *Jean d'Ancenis*, duquel elle étoit veuve en 1422. De son premier mari elle eut, pour fils unique:

V. Jean Rouault, Seigneur de Boismenart, Chambellan du Roi, qui servit au siége de Parthenay en 1419, avec 20 Ecuyers & 16 Archers; transigea pour ses droits sur les Terres de Marans, de Laleu & de Lormeau, avec le Sire *d'Amboise*; reçut du Roi, le 25 Octobre 1423, une gratification, en reconnoissance de ce qu'il avoit contribué à l'imposition d'une aide sur les Terres du Sire *d'Amboise*, Vicomte de Thouars; & pour avoir assisté, avec ce Vicomte, à l'Assemblée des Etats de Poitou, tenus à Saint-Maixent le 16 Décembre suivant, pour l'octroi d'une somme de 30 mille livres accordée à Sa Majesté pendant trois années. Il avoit épousé *Jeanne du Bellay*, Dame du Colombier, fille de *Hugues*, Seigneur *du Bellay*, & d'*Isabeau de Montigny*, Dame de Langey. Elle étoit veuve le 28 Mai 1435, lorsqu'elle rendit aveu au Seigneur *de l'Isle-Bouchard*, de ce qu'elle tenoit de lui dans sa Terre de Doué. Ses enfans furent: — 1. Joachim, qui suit; — 2. Jacques, Chevalier, Seigneur du Greffier & de Riou, Bailli de Caux en 1461, qui plaidoit, conjointement avec sa femme, en 1457, contre *Bertrand l'Archevêque* & *Thomas de Vivonne*, héritiers à cause de leurs femmes, qui étoient filles du Président *Rabateau*. Il est enterré, avec son épouse *Anne de Châteaubriant*, dans une Chapelle qu'ils fonderent en l'Eglise des Cordeliers de Thouars. Ils laisserent de leur mariage — Louis & Jacques Rouault, Seigneurs de Riou, qui plaidoient, en 1385, contre *François d'Aubigné*; — 3. Abel, Gouverneur de Valognes, qui défendit courageusement cette place contre les Anglois, au mois de Janvier 1449. Il avoit épousé *Jeanne de Vaucenay*, Dame de la Ferté-Gilbert, à cause de laquelle il fit hommage au Roi de cette Terre le 13 Juillet 1452. Elle étoit veuve de *Jean de Blanchefort*, & fille de *Dreux de Vaucenay*, Seigneur de la Motte-Sully, & de *Jeanne de Linieres*, Dame de Menetou-sur-Cher. Il vivoit encore avec elle en 1469, & n'en eut point d'enfans; — 4. Louise, mariée, en 1441, à *Jean de Beaumont*, Seigneur de Glenay; — 5. & Jeanne, femme de *Hugues de Billé*, Seigneur de Thucé.

VI. Joachim Rouault, Seigneur de Boismenart, de Gamaches, de Châtillon & de Fronsac, Maréchal de France, Gouverneur de Paris, &c. commença à se distinguer, en 1441, à la prise de Creil & de Saint-Denis sur les Anglois, & au siége de Pontoise, étant Capitaine de 23 hommes d'armes & de 67 Ecuyers:

l'année suivante il se signala au siége d'Acqs en Guienne; suivit, en 1444, le Dauphin en la guerre d'Allemagne, au secours du Duc d'Autriche; fut laissé, l'année suivante, dans la ville de Montbelliard avec 500 hommes pour la défendre contre les ennemis, & avec 100 lances fournies dans le Barrois ès années 1446, 47 & 1448; s'acquit beaucoup de gloire à la conquête de la Normandie en 1449 & 1450, principalement à la prise de Saint-James de Beuvron, de Coutances & de Saint-Lo, où il fut laissé Gouverneur, de Carentan, de Caen, & à la bataille de Fourmigny. Après la réduction de cette Province, il fut l'un des Seigneurs qui accompagnerent le Comte *de Penthievre* dans la Guienne, pour la mettre sous l'obéissance du Roi; servit aux siéges de Bergerac, de Montguyon, de Blaye & de Fronsac, dont on lui donna le Gouvernement en 1451; fut établi, la même année, Connétable de Bordeaux; & à l'entrée magnifique que fit le Comte *de Dunois* dans cette Ville, nouvellement reprise sur les Anglois, il y parut à la tête de 1200 hommes d'armes de l'avant-garde qu'il commandoit; se trouva aussi à la prise de Bayonne; mit le siége devant Castillon en Périgord, & se signala à la défaite des Anglois devant cette place, où le fameux *Talbot* fut tué avec son fils en 1453. Ensuite il fut employé à la seconde capitulation & reddition de Bordeaux, & à la conquête du Comté d'Armagnac en 1455. L'année suivante il fut envoyé au secours du Roi d'Ecosse, & de Marguerite, Reine d'Angleterre, contre le Duc *d'Yorck*, qui vouloit usurper cette Couronne. Après l'avénement du Roi Louis XI au Trône, il fut honoré de la dignité de Maréchal de France, en récompense de tant de services, par Lettres données à Avesnes en Hainaut le 3 Août 1461, & avoit été nommé auparavant Sénéchal de Poitou. Il assista à la célebre entrée que ce Prince fit à Paris, y tint le rang de premier Ecuyer du Corps & Maître de l'Ecurie, & y porta l'Epée royale en écharpe; eut ensuite le commandement de l'armée envoyée en Catalogne & en Roussillon. Etant de retour en 1465, il défendit Paris contre le Comte *de Charolois* & les autres Princes ligués, sous prétexte du bien public; ce qui fit que le Roi lui donna le Gouvernement de cette Ville: il fut aussi l'un des Seigneurs qui secoururent celle de Beauvais en 1472. Tous ces grands services ne purent le garantir de l'envie des gens de Cour & de l'esprit défiant du Roi, qui le fit arrêter prisonnier environ l'an 1476. Son procès fut fait par des Commissaires, qui le condamnerent à être banni du Royaume, à perdre tous ses biens, & en 20 mille livres de réparation; mais ce Jugement, prononcé par *Bernard Louvet*, premier Président du Parlement de Toulouse, en présence des autres Commissaires, à Tours le 16 Mai 1476, n'eut point lieu; & le Maréchal *de Gamaches* mourut, en possession de ses biens, le 7 Août 1478, ayant fait son testament le jour précédent, par lequel il élut sa sépulture dans l'Eglise des Cordeliers de Thouars auprès de sa mere, & y est enterré. Il avoit épousé *Françoise de Volvire*, fille de *Joachim de Volvire*, Baron de Ruffec, & de *Marguerite Harpedanne-de-Belleville*. Elle se remaria à *Navarot d'Anglade*, Seigneur de Colombieres & de Savonnieres, Favori du Roi Louis XI. De son premier lit elle eut: — 1. Aloph, qui suit; — 2. Anne, femme d'*Adrien de l'Hôpital*, Seigneur de Choisy, fils de *Jean de l'Hôpital*, Seigneur de Choisy, & de *Blanche de Sanes*: elle étoit veuve en 1510; — 3. & Agathe Rouault, mariée, le 2 Septembre 1493, à *Thomas de Riencourt*, Seigneur de Tilloloy en Vimeux, & de Vaux.

VII. Aloph Rouault, I. du nom, Seigneur de Gamaches, de Helicourt & de Boismenart, mérita, par ses services auprès du Roi Louis XII, d'être récompensé de l'état de Chambellan, dont il obtint la confirmation du Roi François I, par Lettres données à Grenoble le 3 Août 1515. De *Gabrielle de Montroignon*, dite *de Salvert*, son épouse, il eut: — 1. Aloph, qui suit; — 2. Thibaut, dont nous allons parler; — 3. Louis, Seigneur du Pressoir, qu'il eut en partage des biens de son pere; — 4. & Marguerite, Religieuse à Saint-Maixant.

Thibaut Rouault, Seigneur de Riou, Gouverneur de Hesdin, fit ses premieres campagnes en la Compagnie du Connétable *de Montmorency*, dont il

étoit Enseigne en 1542, & signala son courage en plusieurs occasions, & particulierement à la garde du Fort d'Outreau, près Bologne; & mourut en 1556. Il avoit épousé *Jeanne*, Dame *de Saveuse* & de Cany, veuve d'*Antoine de Crequy*, Seigneur de Pontdormy, dont: — 1. Claude, Seigneur de Saveuse, mort sans alliance; — 2. Joachim, Seigneur dudit lieu, nommé, avec son frere & ses sœurs, dans le partage que leur pere leur fit en 1555, & mort aussi sans avoir été marié; — 3. Barbe, Dame de Saveuse, héritiere de ses freres, mariée à *Adrien de Tiercelin*, Seigneur de Brosses, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne, fils d'*Adrien de Tiercelin*, Seigneur de Brosses, Gouverneur du Dauphin, & de *Jeanne de Gourlay*; — 4. Françoise, femme de *Louis*, Seigneur *de Loges*, en Bresse; — 5 & 6. Anne & Marie Rouault, Religieuses au Monastere des Filles de Saint-Bruno, dite *des Chartreuses*, à Gosnay, près Bethune.

VIII. Aloph Rouault, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Gamaches & de Boismenart, servit aux siéges de Metz & de Thérouenne. Il avoit épousé, le 3 Juin 1527, *Jacqueline de Soissons*, fille & héritiere de *Jean*, II. du nom, Seigneur de Moreuil, & de *Marie de Bournel*, Dame de Thiembrune & de Beauchamp, sa seconde femme. Elle testa le 18 Juillet 1567, & eut pour enfans: — Nicolas, qui suit; — & Barbe, femme de *Nicolas de Montmorency*, Seigneur de Bours, fils d'*Hugues de Montmorency*, Seigneur de Bours, & de *Jacqueline de Saint-Omer*, sa seconde femme.

IX. Nicolas Rouault, I. du nom, Seigneur de Gamaches, de Thiembrune, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, prit le parti Huguenot, où il se rendit recommandable; fut un des quatre Seigneurs auxquels le Roi sauva la vie au massacre de la Saint-Barthelemi, en 1572, à cause de sa fidélité; & étoit mort le 18 Avril 1583. Il avoit épousé 1°. *Charlotte de Lenoncourt*, fille de *Henri de Lenoncourt*, Comte de Nanteuil-le-Hautdouin, & de *Marguerite de Broyes*; & 2°. le 15 Février 1573, *Claude de Maricourt*, fille de *Jean*, Seigneur *de Maricourt*, & de Moncy-le-Châtel, Maître-d'Hôtel du Roi, & de *Renée du Quesnel*. Elle se remaria à *Joachim de Bellengreville*, Seigneur de Neuville-Gambetz, Prévôt de l'Hôtel, Grand-Prévôt de France, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Melchior de Bellengreville*, Seigneur des Alleux, & d'*Antoinette le Vasseur*. Nicolas, I. du nom, eut de sa premiere femme: — 1. Gédéon, Seigneur de Gamaches, mort à Bonneval, sans alliance, & inhumé à Gamaches; & de sa seconde femme: — 2. François, tué au combat de Dourlens en 1595; — 3. Nicolas, qui suit; — 4. & Aloph, Seigneur de Thiembrune, marié 1°. à *Claude Chabot*, fille aînée de *Léonor Chabot*, Baron de Jarnac, & de *Marie de Rochechouart-Saint-Amand*; & 2°. à *Marguerite de Théon*. Du premier lit vint une fille, nommée — Claude Rouault, mariée 1°. à *Henri de Bourdeilles*, Comte de Mastas; & 2°. à *Henri le Veneur*, Comte de Tillieres; & du second lit aussi une fille, nommée — Louise-Henriette Rouault, Dame de Thiembrune, mariée à *François de Bullion*, Marquis de Montlouet, premier Ecuyer & Commandant la grande Ecurie du Roi, morte le 19 Avril 1687.

X. Nicolas Rouault, II. du nom, Marquis de Gamaches & de Beauchamp, Baron d'Helicourt, Vicomte du Tilloy, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, fit ériger sa Terre de Gamaches en *Marquisat*, par Lettres-Patentes données à Paris au mois de Mai 1620, registrées au Parlement le 6 Février 1643, & en la Chambre des Comptes le 17 Septembre 1648. Il avoit épousé, le 24 Février 1607, *Françoise Mangot*, fille de *Jacques Mangot*, Avocat-Général au Parlement de Paris, & de *Marie du Moulinet*, dont: — 1. François, Marquis de Gamaches, tué au camp de Lunéville en Lorraine, pour le service du Roi, en 1635; — 2. René, Jésuite, en considération duquel son pere fonda les Jésuites de Quebec; — 3. Nicolas-Joachim, qui suit; — 4. Ignace, Marquis d'Acy, marié, en 1660, à *Charlotte-Christine-Françoise-Marguerite de Lorraine*, fille unique de *François-Achille de Lorraine*, Comte de Romorentin, & d'*Anne-Marie Rhingrave-de-Salm*, dont trois garçons. — L'aîné, Ignace Rouault, Comte de Fe-

neſtranges, Capitaine & Aide-Major du Régiment du Roi; – le ſecond, N... ROUAULT, Chevalier; – & le troiſieme, PHILIPPE-LOUIS, Chanoine de la Sainte-Chapelle de Vincennes, — & une fille, nommée MARGUERITE.

5. JOACHIM, mort à Paris âgé de 10 à 12 ans; — 6. GABRIEL, Chevalier de Malte, mort ſur mer en allant à Malte, âgé d'environ 17 ans; — 7. HENRI, mort à Beauchamp, âgé d'environ 14 ans; — 8. CLAUDE, mariée, par contrat du 19 Juillet 1636, à *Pierre de Grouches*, Seigneur de Griboval, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes, fils de *Robert de Grouches*, Seigneur de Griboval, & d'*Anne de la Riviere*; — 9 & 10. MARIE & CHARLOTTE, Religieuſes aux Urſulines d'Abbeville.

XI. NICOLAS-JOACHIM ROUAULT, Marquis de Gamaches, Comte de Saint-Vallery, & du Pays & Roque de Cayeu, Baron d'Helicourt, de Longroy & d'Hinſeville, Seigneur de Mareuil, de Beauchamp, de Bouillancourt, Bouvancourt, Bouttancourt, &c. Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Gouverneur de Saint-Vallery & de Rue, ſucceſſivement Capitaine d'une Compagnie royale de 300 hommes, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie Légere, puis Lieutenant-Général des Armées du Roi, fut reçu Chevalier de ſes Ordres le 31 Décembre 1661; & mourut à Beauchamp en Picardie, le 22 Octobre 1689, âgé de 68 ans. Il avoit épouſé, le 4 Juin 1642, *Marie-Antoinette de Loménie*, morte le 8 Décembre 1704, âgée de 80 ans, fille d'*Henri-Auguſte de Loménie*, Comte de Brienne & de Montberon, Secrétaire & Miniſtre d'Etat, & de *Louiſe de Béon-du-Maſſez*, dont: — 1. NICOLAS-HENRI-JOACHIM, mort âgé de 9 ans; — 2. CLAUDE-JEAN-BATISTE-HYACINTHE, qui ſuit; — 3. JOSEPH-EMMANUEL-JOACHIM, né en 1650, Marquis de Saint-Vallery, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi en 1688, mort de maladie en Piémont, au mois de Décembre 1691. Il avoit épouſé, le 23 Juillet 1674, *Marguerite-Angélique de Bullion-Montlouet*, ſa couſine (fille de *François de Bullion*, Marquis de Montlouet, & de LOUISE-HENRIETTE ROUAULT), Dame d'honneur de la Marquiſe *du Maine*, morte à Paris le 15 Août 1747, âgée de 96 ans, & inhumée à Saint-Sulpice, ayant eu — JEAN-JOSEPH, Marquis de Gamaches & de Saint-Vallery, Guidon de la Gendarmerie en Décembre 1703, tué à la bataille d'Hochſtet le 13 Août 1704; — 4. & MARIE-JULIE-GABRIELLE, Religieuſe Carmélite à Saint-Denis.

XII. CLAUDE-JEAN-BATISTE-HYACINTHE ROUAULT, Comte de Cayeu, Marquis de Gamaches (après ſon neveu), premier Gentilhomme de la Chambre & Menin de M. le Duc *de Bourgogne*, d'abord Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, puis Brigadier des Armées du Roi en 1690, Chevalier de Saint-Louis en 1694, nommé, par Sa Majeſté, au mois de Mars 1695, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc *de Chartres*; Maréchal-de-Camp en 1696, Lieutenant-Général le 23 Décembre 1702, Gouverneur de Saint-Vallery-ſur-Somme & de Cayeu, ſervit au ſiége de Briſac en 1703; mourut, âgé de 84 ans, après une longue maladie, le 2 Décembre 1736; & fut inhumé le 4 dans l'Egliſe des Religieuſes Carmélites de Saint-Denis en France. Il avoit épouſé, au mois de Décembre 1680, *Louiſe-Madelene de Loménie*, ſa couſine-germaine, morte à Paris le 11 Décembre 1739, dans la 81[e] année de ſon âge, fille de *Louis-Henri de Loménie*, Comte de Brienne, Secrétaire d'Etat, & de *Henriette Bouthillier-Chavigny*, dont: — 1. JEAN-JOACHIM, qui ſuit; — 2. LOUIS-ALOPH, Auditeur de Rotte au mois d'Avril 1714, Abbé de Montmajour, Diocèſe d'Arles, Prieur d'Arbois, Conſeiller d'Etat, mort à Rome le 28 Avril 1733, âgé de 47 ans, qui fit ſon légataire univerſel le ſecond fils du Marquis *de Cayeu*, ſon frere; — 3. ANNE-MARIE-GENEVIÉVE, épouſe d'*Antoine-Philibert de Torcy*, Seigneur de la Tour, Baron d'Eſgreville, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, Maréchal-de-Camp de ſes Armées, veuf de *Marie-Françoiſe-Eliſabeth de l'Hôpital-Vitry*. Il eſt mort le 11 Décembre 1721, & elle le 6 Mars 1727, dans ſa 45[e] année. Elle avoit inſtitué héritier univerſel l'Abbé *de Gamaches*, ſon frere, Auditeur de Rotte; — 4. & LOUISE-ANTOINETTE, morte.

XIII. Jean-Joachim Rouault, Marquis de Cayeu, fait Capitaine au Régiment des Cravates au mois de Juin 1704, Mestre-de-Camp de Cavalerie en 1705, eut, au mois de Mai 1711, le Régiment de Cavalerie, ci-devant Cherisey, qui fut reformé en 1714; fut ensuite nommé Brigadier des Armées du Roi, & Colonel du Régiment d'Aubusson le 1 Avril 1719; Maréchal-de-Camp à la promotion du 7 Mars 1734; prit, après la mort de son pere, le titre de *Marquis de Gamaches;* mourut à Paris le 4 Janvier 1751, âgé de 65 ans; & son corps fut porté au Couvent des Religieuses Carmélites de Saint-Denis. Il avoit épousé, le 26 Juin 1715, *Catherine-Constance-Emilie Arnaud-de-Pomponne*, morte à Paris le 18 Mars 1745, âgée de 49 ans, & inhumée en l'Eglise Saint-Merri: son cœur fut porté en l'Eglise des Religieuses Carmélites de Saint-Denis. Elle étoit fille unique de *Nicolas-Simon Arnaud*, Marquis de Pomponne, de Palaiseau & de Champlant, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de l'Isle de France & du Soissonnois, & de *Catherine de Harville-de-Palaiseau*, dont: — 1. Charles-Joachim, qui suit; — 2. Nicolas-Aloph-Félicité Rouault, dit *le Comte de Rouault*, né le 16 Janvier 1731, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Rumain, ensuite, le 15 Février 1748, Guidon de Gendarmerie, puis Enseigne le 15 Avril 1754; &, en 1769, Capitaine, marié à *N... Boucot*, veuve de M. *de Brou*, Intendant de Rouen: nous ignorons s'il en a postérité; — 3. Anne-Jean-Batiste-Emilie Rouault, né le 6 Décembre 1734, appellé *le Vicomte de Gamachés*, marié, contrat signé le 26 Juillet 1768, à la fille du feu Comte *de Maugiron*, Lieutenant-Général des Armées; — 4. Marie-Antoinette, dite *Mademoiselle de Gamaches*, batisée à Saint-Sulpice à Paris le 15 Juin 1722, mariée, dans la Chapelle de l'Hôtel de Pomponne, le 16 Mai 1743, à *François-Philippe*, Marquis *de Marmier*, Seigneur d'Avrainville & de Damville, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine, veuf, sans enfans, de *Marie-Josephine de Boufflers*, & fils de feu *François-Philippe*, Marquis *de Marmier*, & de *Marguerite-Emilie Hamilton*. La Marquise *de Marmier* est morte le 21 Mars 1747, au Château d'Avrainville en Champagne, âgée de 25 ans, ayant eu un fils mort en bas-âge, & laissant deux filles. Son mari a pris une troisieme alliance en 1748, avec *Marie-Catherine-Françoise du Châtelet;* — 5. Constance-Simonne-Flore-Gabrielle, dite *Mademoiselle de Cayeu*, née le 22 Mars 1725, mariée, le 17 Novembre 1746, avec *Charles-Yves le Vicomte-du-Rumain*, Marquis de Coetanfao, Comte de Penhoet, Seigneur Châtelain de Coetcodu, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, du 15 Mars 1740, Brigadier des Armées le 1 Mai 1745; & Maréchal-de-Camp à la promotion du mois de Décembre 1748. Il étoit veuf de *Reine-Marie-Marguerite Butault-de-Marsan*, sœur de la Comtesse *de Lorges*, qu'il avoit épousée le 20 Mai 1739. Il est fils d'*Yves-Charles le Vicomte*, Comte du Rumain, Seigneur Châtelain de Coetcodu, & de *Julienne de Kerhoent-de-Coetanfao*, morte le 21 Décembre 1734.

XIV. Charles-Joachim Rouault, dit *le Marquis de Gamaches*, né le 19 Octobre 1729, Capitaine de Cavalerie reformé à la suite du Régiment de Rumain, nommé ensuite Colonel, & employé, en cette qualité, dans le Corps des Grenadiers de France, au mois de Mars 1749; nommé, en 1752, Mestre-de-Camp-Lieutenant du Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, & Maréchal-de-Camp en 1761, a épousé, le 23 Janvier 1751, *Louise-Marie de la Mothe-Houdancourt*, née le 15 Décembre 1723, veuve de *Charles-Elisabeth*, Marquis *de Froulay*, mort des blessures qu'il reçut à la bataille de Lawfeldt le 2 Juin 1747; & fille unique de *Louis-Charles de la Mothe-Houdancourt*, Maréchal de France, Chevalier d'honneur de la Reine & des Ordres du Roi, & d'*Eustelle-Thérese de la Rochecorbon*, remariée le 4 Février 1751. De ce mariage sont issus: — Joachim-Vallery-Thérese-Louis, qui suit; — & Marie, née le 24 Mars 1752.

XV. Joachim-Vallery-Thérese-Louis Rouault, né le 11 Mai 1753, a eu pour parrein le Vicomte *de Gamaches*, son oncle, au nom de la ville Saint-Vallery, & pour marreine la Maréchale *de la Mothe-Houdancourt*.

Nous ignorons l'état actuel de cette Maison, faute de *Mémoire*. Les armes: *de sable, à deux léopards d'or, posés l'un sur l'autre, armés & lampassés de gueules*.

* ROUBAIX: Terre & Seigneurie dans la Flandre-Wallone, au Diocèse de Tournay, qui fut portée en mariage, en 1545, par *Yolande de Barbançon*, Sénéchale du Hainaut, à *Hugues de Melun*, premier Prince d'Epinoy.

Leur second fils, *Robert de Melun*, eut en partage cette Seigneurie, érigée en *Marquisat* en sa faveur, par Lettres du Roi Catholique, du 1 Mars 1579. Ce Seigneur, qui fut Général de la Cavalerie & Gouverneur d'Artois, ayant été tué au siége d'Anvers en 1583, sans laisser de postérité, le Marquisat de *Roubaix* échut à sa sœur *Anne-Marie de Melun*, mariée, en 1582, à *Lamoral*, Comte, puis Prince *de Ligne*, qui obtint des Lettres de confirmation de ce *Marquisat*, enthérinées le 23 Janvier 1601. *Voyez* LIGNE.

ROVERE, ROVERO, ROUVERÉ, LA ROVERE OU ROUYERE. Cette Maison est sans contredit une des plus anciennes & des plus illustres de l'Europe. Elle a donné deux Papes à l'Eglise, des Princes souverains à l'Italie, une infinité de Cardinaux & d'Evêques, des Doges à la République de Gènes; & des Chevaliers des Ordres les plus distingués de l'Europe.

Elle a été divisée en plusieurs branches, établies en Piémont (dont elle est originaire), dans l'Etat de Gènes, à Venise, en France & dans le Comtat-Venaissin. Cette derniere est représentée aujourd'hui par le Marquis DE ROVERE-FONVIEILLE, ancien Mousquetaire du Roi. Il a un frere, encore jeune, qui a embrassé l'état ecclésiastique. Nous attendons un *Mémoire* détaillé sur cette Maison, dont nous ferons usage dans notre Supplément.

Les armes: *écartelé au 1 d'azur, au lion d'argent, accompagné de trois roses de même, 2 & 1; au 2 de gueules, au bras senestre de sable armé de même; au 3 d'or, à trois fasces de sable, au chef de gueules avec une main droite d'argent; au 4 d'azur, à un lion d'argent, tenant les Evangiles ouverts; & sur le tout d'azur, à un chêne à quatre branches en sautoir d'or, glanté de même & déraciné.* Pour Cimier, *une aigle*. Devise: FORCE ET VERTU.

ROUILLAC. *Voyez* GOTH, *Tome VII*.

ROURE (DU): Ancienne Noblesse originaire de la Province de Bourgogne, d'où elle passa en Vivarais, établie aujourd'hui en Languedoc, à Arles en Provence, & en Angleterre.

CLAUDE DU ROURE, qui vivoit au commencement du XVIe siécle, possédoit dans le Vivarais un Château de son nom. De son mariage, contracté avec *Marie de Rosieres*, il laissa: —— JACQUES, qui suit; —— & JEAN, lequel (selon le Seigneur *Loys de Perussiis*, dans son Discours, imprimé à Avignon en 1563) servit beaucoup, & se conduisit dignement dans les troubles & guerres qu'il y eut, en 1562, en Provence & dans le Comté Venaissin.

JACQUES DU ROURE, le premier de sa Famille qui embrassa le Calvinisme, s'attacha, en 1561, au Comte *de Crussol*, l'un des principaux Chefs du parti Protestant. Le Duc *de Nemours*, à qui le Roi avoit confié son autorité dans le Dauphiné & dans le Vivarais, ayant envoyé des troupes pour soumettre les Religionnaires de ces Provinces, elles s'emparerent d'Annonay, & après avoir entierement saccagé cette Ville, elles attaquerent, avec la même rigueur, tous les postes qu'elles trouverent sur leur passage, entr'autres *le Château du Roure*, qui fut pris, mis au pillage & rasé. JACQUES DU ROURE, qui en étoit Seigneur, ne le rendit qu'après une longue & forte résistance, & après avoir donné des marques de la plus grande valeur. Ses descendans ont formé plusieurs branches.

L'aînée

✠

= Nosiere du Nouviere autre maison que celle cy-contre dont nous avons reçu la mémoire. /.

L'aînée s'est éteinte dans Samson du Roure, fils de Jean du Roure, & de *Marie-Anne d'Esbonneaux*. Il avoit épousé, au Pont-Saint-Esprit, par contrat du 4 Mars 1659, *Gabrielle de Restorand*, fille de *Jean de Restorand*, & de *Louise de Villars*. Il eut de ce mariage deux filles, sçavoir : — 1. Madelene du Roure, mariée avec *Charles d'Audibert-de-Lussan*, Seigneur de la Calmette, de Saint-Jean & d'Auteyrac, dont un fils, qui épousa Louise du Roure, des Seigneurs *Delze* ; — 2. & Marthe du Roure, mariée, le 20 Mars 1684, à *Charles de Vignolles*, Seigneur de Prades & de Sainte-Croix, fils de *Charles de Vignolles*, & de *Louise de Baschi*, des Marquis *d'Aubais*.

Branche établie en Languedoc.

Louis du Roure, issu, au troisieme degré, de Jacques, épousa, le 22 Janvier 1651, *Marguerite-Anne d'Arnaud-de-la-Cassagne*, fille de *Paul d'Arnaud*, Baron de la Cassagne & du Poujet, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Louise de Troupel*. Leurs enfans furent : — 1. Jacques, qui suit ; — 2. Alexandre du Roure, Capitaine au Régiment d'Auvergne par Commission du 3 Mai 1673, mort, l'année suivante, des blessures qu'il reçut au combat de Senef ; — 3. & Marguerite, mariée, au Vigan, le 15 Janvier 1674, à *Pierre de Montfaucon*.

Jacques du Roure servit quelques années, en qualité de Lieutenant au Régiment d'Auvergne, & se maria, le 16 Juin 1690, avec *Madelene de Morgues-Rieutord*, dont il a eu : — Jacques-Scipion, qui suit ; — & Jacques du Roure, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'Infanterie, par Commission du 20 Novembre 1742, & auparavant Major-Général, par Brevet du 1 Août 1741, de l'armée de Baviere. Il soutint parfaitement, dans ce poste, la haute réputation que sa valeur & ses talens militaires lui avoient acquise en Italie, où il servit avec distinction aux siéges de Milan & de Pizzigitone, sous le Maréchal *de Villars* ; aux batailles de Parme & de Guastalla, sous les Maréchaux *de Broglie* & *de Coigny* ; à la réduction de la Corse, sous le Maréchal *de Maillebois* : il fit dans cette Isle, en 1739 & 1740, les fonctions de Major-Général, & mourut à Ratisbonne le 19 Janvier 1743, à l'âge de 38 ans. Le feu Prince *de Conti*, les Maréchaux *de Noailles*, *de Broglie*, *de Duras*, *de Maillebois* & *de Contades*, lui donnerent souvent des preuves de leur estime, de leur confiance & de leur attachement, &, après sa mort, ils témoignerent, dans des Lettres qu'ils écrivirent à ses parens, leurs sensibilités & leurs regrets. Celle du feu Prince *de Conti* peint d'une maniere bien flatteuse l'amitié particuliere qu'il avoit pour cet Officier. Il avoit commencé de servir en 1720, en qualité de Lieutenant au Régiment d'Auvergne, fut successivement Aide-Major, Capitaine, par Commission du 5 Mai 1731, & Major, par Brevet du 28 Août 1739. Cette Famille n'a cessé de donner au Régiment d'Auvergne, sans interruption depuis 1643, des Officiers qui s'y sont distingués, comme on peut le voir dans la liste chronologique de ce Corps.

Jacques-Scipion du Roure épousa, le 19 Janvier 1724, *Jeanne-Olimpe de Chazelles*, dont : — 1. Charles, qui a embrassé l'état ecclésiastique ; — 2. Jacques-Louis, qui suit ; — 3. & Catherine-Emilie du Roure, mariée, le 5 Juin 1764, à *Louis-Camille de Lescure*, Seigneur de Saint-Denis en Gévaudan.

Jacques-Louis du Roure, Capitaine au Régiment d'Auvergne, par Commission du 17 Avril 1760, y a servi pendant 19 ans, dont 10 en qualité d'Aide-Major, a été blessé d'un éclat d'obus à la tête, au combat de Corbach, le 10 Juillet 1760, & d'un coup de feu au côté droit à la bataille de Closter-Camp, le 16 Octobre de la même année. Il obtint, en 1771, le commandement du bataillon des Milices d'Anduse : peu de tems après, ces troupes formerent des Régimens Provinciaux ; le Roi y plaça, de préférence, les Officiers des Grenadiers de France, dont le Corps venoit d'être reformé, & lui donna l'assurance de la premiere Majorité vacante, dont il n'attendit pas l'effet. Il fut nommé

Lieutenant de MM. les Maréchaux de France au Gouvernement de Languedoc, par Provisions du 1 Décembre 1771, & prêta serment en cette qualité, le 16 du même mois, entre les mains de M. le Comte *de Périgord*, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de ses Camps & Armées, & Commandant pour Sa Majesté en Languedoc. Il a épousé, le 19 Octobre 1768, *Gabrielle-Henriette du Vivier-Lansac*, fille de *Joseph-Henri*, Marquis *du Vivier*, Comte de Lansac, Chevalier de Saint-Louis, & de Dame *Etiennette de Pise-de-Claret.* Elle est niéce de M. l'Abbé *du Vivier-Lansac*, Comte de Lyon, Abbé Commendataire de Relecq en Bretagne, & ancien Agent-Général du Clergé de France. Voyez Vivier (du). Jacques-Louis du Roure a de son mariage : — 1. Jacques-Hippolite, né le 28 Octobre 1772; — 2. Pierre-Scipion, né le 25 Février 1774; — 3. Henriette-Emilie, née le 7 Novembre 1769; — 4. Marie-Xavier-Louise-Sophie, née le 16 Décembre 1776.

Branche établie à Arles en Provence.

Scipion du Roure, frere de Louis, mentionné ci-devant, servit au Régiment d'Auvergne, & se trouva en Italie aux siéges de Trino, de Sant-Ya & de Vigevano. Il épousa, en 1650, *N... de Dangers*, dont vinrent : — 1. François, tige d'une branche transplantée en Angleterre, rapportée ci-après; — 2. Nicolas, qui suit; — 3. & Henri du Roure, Lieutenant au Régiment d'Auvergne en 1690, Capitaine, par Commission du 10 Avril 1702, Chevalier de Saint-Louis en 1712, & Major de ce Régiment en 1718. Il fut blessé à la bataille de Cassano en 1705, fait prisonnier de guerre au siége de Turin l'année suivante, & reçut deux coups de feu à celui de Barcelonne, où il fut couvert de gloire, à la tête de sa Compagnie de Grenadiers, à l'assaut qui se donna, en plein jour, le 11 Septembre 1714; fut nommé à la Majorité d'Arras en 1731, à celle du Gouvernement de Saint-Omer le 22 Décembre 1735; & obtint en même-tems l'assurance de la Lieutenance de Roi de cette place, où il est mort le 19 Novembre 1742.

Nicolas du Roure s'établit à Arles, où il fut pourvu de la charge de Capitaine & Viguier, pour le Roi, de cette Ville. Il épousa, le 5 Janvier 1700, *Brigite de Meyran-d'Ubaye*, fille de *Joseph de Meyran*, Seigneur d'Ubaye & de Saint-Vincent, & de *Blanche-Thérese de Grille*, des Marquis *d'Estoublon.* De ce mariage sont sortis : — 1. Jacques, qui, après avoir servi au Régiment d'Auvergne, le quitta pour se faire recevoir dans la charge de Viguier d'Arles, qu'il conserva jusqu'en 1746, époque de sa mort; — 2. Jean-Batiste, qui suit; — 3. Henri, appellé *le Chevalier* du Roure, Capitaine au Régiment d'Auvergne, par Commission du 4 Juin 1734, Chevalier de Saint-Louis en 1744, blessé d'un coup de feu à la jambe, dans une sortie qui se fit durant le siége de Prague, le 22 Août 1742; il l'avoit été aussi à la bataille de Guastalla en 1734; s'est retiré du service en 1746, & a succédé à son frere dans la charge de Viguier de la ville d'Arles; — 4. & Thérese, mariée, le 26 Décembre 1718, à *Charles de Laurens*, Baron de Beaujeu.

Jean-Batiste du Roure-de-Vergieres, Capitaine au Régiment d'Auvergne, épousa, le 2 Mai 1736, *Madelene de Ramey*, fille de *Claude de Ramey*, & de *Jeanne-Marie de Beauvoir*, dont : — 1. Henri, qui suit; — 2. Brigite, mariée à *François de Brun*; — 3. Thérese, non mariée.

Henri du Roure-de-Vergieres, Seigneur de Beauchamp, ancien Officier au Régiment d'Auvergne, a fait en Allemagne les campagnes de 1757 & 1758, s'est trouvé à la retraite d'Hanovre & à la bataille de Crevelt; & étoit, en 1776, premier Consul de la ville d'Arles. Il a épousé, le 24 Mars 1772, *Gabrielle de Ginestous*, fille de *Joseph de Ginestous*, Comte de Vernon, & de *Gabrielle-Ursule de Villeneuve*, dont le pere, appellé *le Marquis de Villeneuve*, avoit été Ambassadeur extraordinaire à la Porte Ottomane, & nommé Ministre des Affaires Etrangeres. Leurs enfans sont : — 1. Claude-Joseph, né le 24 Janvier 1773; — 2. Joseph-Donain, né le 6 Avril 1775; — 3. Henriette-

Josephine-Gabrielle-Ursule, née le 18 Avril 1774; — 4. Thérèse, née le 25 Mars 1777.

Branche transplantée en Angleterre.

François du Roure, fils aîné de Scipion, & de *N... de Dangers*, fit ses premieres armes au Régiment d'Auvergne; mais attiré en Angleterre par des parens qui y tenoient un rang considérable, il passa au service de la Grande Bretagne, & obtint, en y entrant, une Compagnie de Cavalerie. Il épousa *Catherine de Rieutord*, dont deux fils: — Scipion, qui suit; — & Alexandre du Roure, Colonel du quatrieme Régiment d'Infanterie, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Plimouth, & Commandant en chef en Ecosse. Il servit utilement sa Patrie à la bataille de Dettingen, & s'acquitta, avec beaucoup de succès, de plusieurs commissions importantes, dont il fut chargé en Amérique. Il mourut, en 1765, à Toulouse, où il tomba malade au retour des bains de Barége: son corps y fut embaumé & transporté en Angleterre.

Scipion du Roure, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, & Général-Major des troupes Angloises, fut tué a la bataille de Fontenoy, le 11 Mai 1745, à la tête de son Régiment. Il avoit épousé, en 1713, *Marguerite de Vignolles*, dont il a eu des enfans, qui ont continué sa postérité, représentée aujourd'hui par François du Roure, Capitaine au Régiment des Gardes du Roi de la Grande Bretagne.

Les armes: *d'argent, au chêne de sinople englanté d'or.* Devise: ferme en tout tems.

+ ROUSSILLON. *Voyez* Malarmey, *Tome IX.* #

* ROUVILLE: Château fort avec une tour crenelée, donjon, fossés & pont-levis, où il y a haute, moyenne & basse Justice, situé sur une côte qui termine la Beauce du côté du Gâtinois.

Il étoit possédé, dans le XVe siécle, par *Hector de Boissy*, Pannetier du Roi, qui le fit bâtir sur le modele de celui de Malesherbes, pour contrecarrer l'Amiral *de Graville*, qui avoit fait construire le Château de Malesherbes, & avec lequel il eut de grands démêlés, pour raison des droits de leurs Terres voisines. *Louis de Boissy*, fils dudit *Hector*, fut Seigneur de Rouville, & eut de *Jeanne le Prince*, son épouse, — *Jeanne de Boissy*, héritiere de son nom, Dame de Rouville, femme de *Henri le Cointe*, pere & mere de — *Catherine le Cointe*, Dame de Rouville, laquelle épousa *Antoine du Moulin.* Ils échangerent conjointement ladite Seigneurie de Rouville, par contrat passé devant *Croiset*, Notaire à Paris, le 24 Décembre 1573, avec *Guillaume de Baillon*, Maître des Comptes, qui leur céda, en contr'échange, la somme de 3000 livres de rente, assignée sur les Fermes du Roi.

Ce même *Guillaume de Baillon* vendit la Terre de Rouville & ses dépendances, par contrat passé devant ledit *Croiset*, Notaire, le 20 Juin 1579, à *Camille de Féra*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, dont sa postérité la possede aujourd'hui.

Camille de Féra ou *Fierra*, étoit issu de *Philippe Fierra*, Comte ~~d'Empire~~ / Palatin, & l'un des Généraux de l'Empereur contre le Roi de Bohême, lequel vint s'établir à Mantoue en 1293. Nous avons rapporté la branche établie en France, depuis qu'elle s'est faite naturaliser. Voyez Féra, *Tome VI.*

ROUX-d'ESNEVAL (le), en Normandie: C'est une Maison des plus illustres de la Province, par l'antiquité de sa noblesse, les grandes & belles Terres qu'elle possede depuis long-tems, par ses alliances & les premiers emplois dont elle a été revêtue, & dont elle a soutenu l'éclat, tant dans la Robe que dans l'Epée.

Elle tire son origine de Renaud le Roux, mentionné dans le Rôle des Seigneurs qui possédoient des Fiefs relevans du Roi, sous Philippe-Auguste, &

+ ROUSSEAU, originaire du Duché de Bourgogne. Voyez la Généalogie de cette maison à la fin de la Lettre R. p. 412 et suiv.

Roussy, en bas-Languedoc. voy. les armes de cette famille à la fin de la Lettre R. p. 420. de ce 12e volume.

qui devoient le service de Chevalier *cum plenis armis*, suivant l'usage & la façon de parler de ce tems-là. Ce Chevalier eut pour fils — JOSEPH LE ROUX, qui fit des aumônes considérables au Prieuré de Grammont près Conches. D'eux descend, par différens degrés,

I. RICHARD LE ROUX, vivant en 1315, marié à *Barbe du Mesnil*, laquelle lui apporta la Terre de Becdal, qui est encore dans cette Maison, & possédée par M. le Vidame *d'Esneval*, Président à Mortier au Parlement de Rouen. RICHARD eut de son épouse :

II. JEAN LE ROUX, Seigneur de Becdal, qui laissa de sa femme, dont le nom est ignoré : — MARTIN, qui suit ; — & NICOLAS, Capitaine du Pont de l'Arche. C'est ainsi qu'on nommoit alors les Gouverneurs.

III. MARTIN LE ROUX, appellé *Homme d'armes*, ayant charge sous le Comte *d'Aumale*, fut tué à la bataille de Verneuil en 1424, sous CHARLES VII. Il avoit épousé *Guillemette de Bailleul*, laquelle lui apporta la Terre de Villettes, qui a été possédée par la branche *de Tilly*, aujourd'hui éteinte. De leur mariage vint :

IV. DENIS LE ROUX, Seigneur de Becdal & de Villettes, qui possédoit, outre cela, des Fiefs & autres biens dans le Bailliage de Gisors, ainsi qu'il appert d'une Lettre de HENRI V, Roi d'Angleterre, de l'an 1419, par laquelle ce Prince consent que DENIS LE ROUX jouisse des biens qui lui appartenoient en ce pays. Il fut Gouverneur de Louviers, & mourut, en 1446, laissant de *Guillemette du Buisson*, son épouse (d'une Famille noble auprès d'Evreux, à présent éteinte), plusieurs enfans, entr'autres :

V. GUILLAUME LE ROUX, I. du nom, qui fut un riche & puissant Seigneur, puisqu'avec les mêmes Terres que son pere lui avoit laissées, on voit qu'il possédoit encore celles du Mouchel & de Saint-Aubin d'Escroville, dont il fit foi & hommage, & prêta serment de fidélité entre les mains du Comte *de Dunois*, le 15 Septembre 1460. C'est ce qui conste par les titres de cette Maison, produits, en 1640, devant MM. *Paris* & *Pascal*. Il comparut & prêta le serment à la montre générale des Gentilshommes de Normandie, *pour rendre le service qu'il devoit au Roi en ses armées, & par-tout où commandé seroit, à cause de ses Fiefs de Becdal, du Mouchel & de Villettes*, ainsi qu'il paroît par l'attestation de LOUIS, bâtard DE BOURBON, Comte de Roussillon & Amiral de France, du 20 Mars 1469. Il avoit épousé, vers 1450, *Alison du Fay*, fille de *Guillaume du Fay*, Lieutenant-Général à Gisors, & de *Philippotte Roussel*, niéce de *Raoul Roussel*, Archevêque de Rouen ; & en eut :

VI. GUILLAUME LE ROUX, II. du nom, Conseiller en l'Echiquier, puis au Parlement de Normandie. Il fut Seigneur des mêmes Terres que son pere, & acheta encore celles du Bourg-Theroulde, de Tilly, Lucy, Sainte-Beuve, &c. : il y fit faire les beaux bâtimens qui subsistent. Ce fut lui qui fit commencer l'Hôtel, que l'on voit encore aujourd'hui dans une des places de Rouen, appellée *le Marché aux Veaux*, & on le nomma dans la suite *l'Hôtel du Bourg-Theroulde*. On y voit les armes de sa Maison sur la porte & en différens endroits. Il rendit aveu en la Chambre des Comptes de Paris, pour la Terre de Villettes, le 24 Février 1483 ; & épousa, par acte du 27 Juin 1486 (reconnu devant Notaires à Louviers, le 4 Juillet 1487), *Jeanne Jubert*, fille de *Guillaume Jubert*, Seigneur de Vely, d'une Famille ancienne & illustre par ses grandes charges & les biens qu'elle possédoit. Ils eurent de leur mariage 15 enfans, entr'autres : — 1. GUILLAUME LE ROUX, Abbé d'Aumale & du Val-Richer, que le Cardinal *d'Amboise*, Légat en France, lui permit de posséder, quoiqu'il n'eut point encore atteint l'âge. La dispense qu'il en obtint, datée du 8 Mars 1507, fut fondée, entr'autres choses, sur l'*ancienne noblesse de sa Famille* : FRANÇOIS I l'employa dans la négociation du célebre traité du Concordat. Il fit achever le magnifique Hôtel du Bourg-Theroulde que son pere avoit commencé ; —— 2. CLAUDE, qui suit ; — 3. & NICOLAS, Doyen de la Cathédrale de Rouen, & Prieur du Mont-aux-Malades, qui fut aussi Abbé d'Aumale & du Val-Richer après la mort de son frere aîné ; & eut la garde-noble des enfans mineurs de

Claude, dont il fut tuteur, comme il conste par une transaction passée, le 1 Août 1539, devant le Lieutenant-Particulier du Bailli de Rouen.

VII. Claude le Roux, I. du nom, Seigneur des mêmes Terres que son pere, Conseiller au Parlement de Normandie en 1520, épousa 1°. *Jeanne de Chalenge*, Dame de Cambremont & d'Infreville, & héritiere du Président de *Chalenge*, morte le 1 Décembre 1531; & 2°. *Madelene Payen* (d'une ancienne Maison du pays de Caux, éteinte), laquelle, devenue veuve, se remaria à *François de Marsillac*, premier Président au Parlement; & en troisiemes noces, à *Jacques de Prunelé.* Il n'eut des enfans que de sa premiere femme, sçavoir: — 1. Claude, qui suit; — 2. Robert, auteur de la branche des Seigneurs de Tilly, rapportée ci-après; — 3. Jean, mort sans alliance; — 4. & Marie, femme, par contrat sous seing-privé du 5 Septembre 1549, de *Nicolas de Quievremont*, Seigneur d'Heudreville, seul fils & héritier de *Nicolas*, Conseiller au Parlement, & de noble Dame *Barbe le Lieur.*

VIII. Claude le Roux, II. du nom, Seigneur du Bourg-Theroulde & d'Infreville, Maître des Comptes à Paris (selon *Blanchard*, dans son Traité des Présidens au Parlement de Paris, *p.* 309), y épousa, par contrat passé le 1 Mars 1551, *Marie Potier*, sœur de *Nicolas Potier-de-Blancmesnil*, Président au même Parlement, & de *Louis Potier-de-Gesvres*, Secrétaire d'État, desquels descendent les Présidens *de Novion*, les Ducs *de Gesvres* & *de Tresmes*. Voyez Potier. Leurs enfans furent: — 1. Claude le Roux, Seigneur de Sainte-Beuve, Conseiller au Parlement de Paris, marié à Demoiselle *N... l'Huillier*, dont il n'eut point d'enfans; — 2. Nicolas, qui suit; — 3. Françoise, mariée, par acte sous seing-privé du 19 Juin 1574, à *Louis Bretel*, Conseiller au Grand-Conseil, ensuite Président à Mortier au Parlement de Rouen, appellé *le Président de Lanquetot*, fils de *Raoul* I, aussi Président à Mortier, & de *Marie de Saldaigne*, d'une Maison originaire d'Espagne; — & plusieurs autres filles.

IX. Nicolas le Roux, Seigneur du Bourg-Theroulde & de Saint-Aubin, porta les armes dans sa jeunesse; &, après la mort de son frere aîné, fut revêtu de la charge de Conseiller au Parlement, successivement de celle de Conseiller au Grand-Conseil, de Maître des Requêtes, de Président à Mortier au Parlement de Bretagne, & enfin à celui de Rouen. Il avoit épousé, le 10 Février 1586, *Catherine Olivier*, petite-fille de *François Olivier*, Chancelier de France, & fille aînée de *Jean Olivier*, Seigneur de Leuville, & de *Susanne de Chabannes*, fille de *Charles de Chabannes*, Seigneur de la Palisse, Chevalier des Ordres du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & de *Catherine de la Rochefoucaud*, fille d'*Antoine*, Gouverneur de l'Isle de France. Le grand-pere de *Susanne de Chabannes* étoit Maréchal de France sous Louis XII. Nicolas le Roux eut de son mariage: — 1. Claude, qui suit; — 2. Louis, tige des Seigneurs d'Infreville, rapportés ci-après; — 3. & une fille, mariée à *Jean de Bauquemare*, Gouverneur du vieux Palais de Rouen, fils du premier Président de ce nom, d'une Famille des plus considérables de la Province.

X. Claude le Roux, IV. du nom, Seigneur du Bourg-Theroulde & de Saint-Aubin, succéda à son pere dans la charge de Président à Mortier au Parlement de Rouen, & épousa, le 20 Août 1613, *Marie Cavelier*, fille aînée de *Jean Cavelier*, Seigneur des Busquets, Conseiller au même Parlement, & depuis Lieutenant-Général. Sa sœur cadette épousa le Président *de Novion*, pere du premier Président au Parlement de Paris, ce qui fait que la branche du Bourg-Theroulde a été doublement alliée à cette Maison. Leurs enfans furent: — 1. Jean, qui suit; — 2. Robert, Chevalier de Malte; — 3. & ~~une fille~~ [Catherine le Roux], mariée, le 29 Avril 1435 [16], à *Marc-Antoine de Brevedent*, Conseiller au Parlement de Rouen, & depuis Lieutenant-Général, d'une Famille ancienne & considérable de cette Ville. Voyez Brevedent.

XI. Jean le Roux, Baron du Bourg-Theroulde, Président aux Requêtes, eut de sa femme, dont on ignore le nom: — 1. Nicolas le Roux, Baron du Bourg-Theroulde, mort sans postérité; — 2. Marie; — 3. Angélique, femme de *Jacques Durand*, Seigneur de Littetot; — 4. & Elisabeth, mariée à *François*

Touſtain, Seigneur de Limeſy & de Fronteboſc, d'une Famille ancienne & connue dans la Province de Normandie & celle d'Artois, où le Comte *de Carency*, qui étoit de cette Maiſon, avoit ſéance aux Etats. Voyez FRONTEBOSC, pour la Généalogie de *Touſtain*.

Seigneurs d'INFREVILLE.

X. LOUIS LE ROUX, Seigneur d'Infreville & de Saint-Aubin, ſecond fils de NICOLAS, & de *Catherine Olivier*, fut un homme d'un mérite diſtingué; ſervit utilement ſous le Miniſtere des Cardinaux *de Richelieu*, *de Mazarin*, de MM. *de Lyonne* & *Colbert*. Il fut d'abord Commiſſaire-Général & Intendant de la Marine du Levant & du Ponant, où il s'acquit une grande réputation; eut enſuite pluſieurs commiſſions & emplois fort honorables dans le Royaume, & dans les Pays étrangers. En conſidération de ſes ſervices, le Roi l'honora d'un Brevet de Conſeiller d'Etat, ſous le Miniſtere du Cardinal *de Richelieu*. Il avoit épouſé *Marguerite d'Anviray*, ſœur d'un Conſeiller du Parlement de Rouen, dont pluſieurs enfans, entr'autres: — 1. DAVID, Seigneur d'Infréville, Commiſſaire-Général de la Marine, mort ſans alliance; — 2. ROBERT, Capitaine au Régiment de Grancey, tué au ſiége de Candie, ſervant dans la Brigade du Comte *de Saint-Paul*; — 3. & LOUIS LE ROUX, Chevalier de Malte, fait Capitaine, en 1666, après la priſe de cinq Vaiſſeaux Algériens à Cercelles, ſur la côte d'Afrique. Il ſe trouva aux trois combats des Dunes, en 1672, entre les François & les Anglois contre les Hollandois, où il ſe diſtingua par ſa bravoure; aux combats qui ſe livrerent à Augouſte & Catanea en Sicile, à l'expédition & priſe de Tabaſco en l'Amérique; & enfin à la mémorable victoire que les François remporterent dans la Manche ſur les Anglois & les Hollandois, joints enſemble, où il commandoit le vaiſſeau *l'Ardent*. Il ſe retira du ſervice en 1706, étant Chef-d'Eſcadre, & mourut en 1712.

Branche des Seigneurs de TILLY.

VIII. ROBERT LE ROUX, I. du nom, Seigneur de Tilly, Becdal, Villettes, &c. ſecond fils de CLAUDE LE ROUX, & de *Jeanne de Chalenge*, fut Conſeiller au Parlement de Normandie, & mourut en 1583. Il avoit épouſé, par acte ſous ſeing-privé du 25 Janvier 1576, *Barbe Guiffart*, Dame des Nonnettes, fille de *Thomas Guiffart*, & de *Marie de Quintanadoine*. Elle ſe remaria, par contrat du 23 Juillet 1584, paſſé devant les Notaires de Rouen, à *Claude Groulart*, premier Préſident au même Parlement; mourut en 1599, & eut de ſon premier lit:

IX. ROBERT LE ROUX, II. du nom, Seigneur de Tilly, d'abord Préſident aux Requêtes du Palais, enſuite Conſeiller au Parlement, qui épouſa, par contrat du 26 Novembre 1599, paſſé devant *Croiſet* & *le Noir*, Notaires au Châtelet de Paris, *Marie de Bellievre*, fille de *Pompone de Bellievre*, Ambaſſadeur en Suiſſe, en Pologne & en Angleterre, & Plénipotentiaire à la paix de Vervins, depuis Chancelier de France. Il décéda le 24 Mai 1638, & ſa femme le 2 Décembre 1642. De leur mariage naquirent: — 1. ROBERT, qui ſuit; — 2. NICOLAS LE ROUX, appellé *du Meſnil-Jourdain*, Gentilhomme ordinaire du Roi, tué au ſiége de Landrecie en 1637; — 3. POMPONE, mentionné après la poſtérité de ſon aîné; — 4. CLAUDE, auteur de la branche des Seigneurs de Cambremont, Barons d'Eſneval, &c. rapportée ci-après; — 5. & GENEVIÉVE, mariée à *Alexandre Bigot*, Préſident à Mortier. Voyez BIGOT.

X. ROBERT LE ROUX, III. du nom, Seigneur de Tilly, Conſeiller au Grand-Conſeil, épouſa *Marguerite Faucon*, de laquelle il eut ſept garçons, ſçavoir: — 1. ROBERT, Seigneur de Tilly, Conſeiller au Parlement en 1666, mort ſans alliance; — 2. LOUIS, qui n'eut qu'une fille, morte en bas-âge. Sa veuve ſe remaria à *Henri Bigot*, Chevalier, Baron de Monville, &c. Conſeiller au Parlement de Rouen; — 3. POMPONE, décédé ſans alliance; — 4. SCIPION, tué au ſiége de Stenay en 1679; — 5. ALEXANDRE, qui embraſſa l'état eccléſiaſtique;

— 6. Claude, qui suit; — 7. & Nicolas, marié à *Anne de Moges-de-Buron*, fille d'un Conseiller au Parlement de ce nom.

XI. Claude le Roux, Seigneur de Tilly, de Monterolier, &c. porta d'abord les armes fort long-tems, & s'y acquit beaucoup de réputation, ayant donné des marques de sa valeur en toutes les occasions qui se présenterent. Il reçut quantité de blessures, & fut fait prisonnier, en 1673, à la journée de Markebrait, à trois lieues de Wurtzbourg, commandant un détachement de 300 hommes. En 1675, il reçut encore un coup de mousquet au travers du corps au combat d'Althenheim, servant à la tête du Régiment de Champagne, dont la fermeté donna le tems au Comte *de Lorge*, depuis Maréchal de France, de repousser *Montecuculli*, Général de l'Empereur, qui vouloit profiter de la perte que l'Etat venoit de faire de la personne du Vicomte *de Turenne*. Peu de tems après, ses blessures lui causant de grandes incommodités, il céda aux instances de sa Famille, & prit la charge de Conseiller au Parlement de Rouen, vacante par le décès de son frere aîné. Il avoit épousé *Madelene du Moucel-de-Louraille*, fille d'un Président de ce nom, & sœur d'un Conseiller au même Parlement, d'une Famille qui a donné plusieurs Officiers dans la Robe & dans l'Epée. De ce mariage naquirent: — Nicolas le Roux, Seigneur de Tilly & de Monterolier, mort sans postérité; — & Madelene, mariée au Président *de Courvaudon*.

X. Pompone le Roux-de-Tilly, Chevalier, troisieme fils de Robert II, & de *Marie de Bellievre*, Seigneur Châtelain du Mesnil-Jourdain, Comte d'Argilès en Catalogne, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Colioure, fut d'abord Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Sa Majesté Louis XIII, ensuite Capitaine au Régiment de Champagne; commença de servir à la Valteline sous le Maréchal *d'Estrées*; se distingua fort au siége d'Arras en 1640, & commanda le Régiment de Champagne en qualité de Lieutenant-Colonel. En 1642, le Roi, qui fut souvent témoin de sa valeur, lui donna le Gouvernement de Colioure en Roussillon, place alors d'une très-grande importance, étant frontiere, & ayant un port de mer avantageux. Après la prise de Perpignan, Sa Majesté le choisit pour y commander; depuis il servit de Sergent de bataille en différentes occasions; étoit Maréchal-de-Camp à l'entreprise d'Orbitelle en 1646; rendit de très-grands services à la retraite que le Prince *Thomas de Savoie* fut obligé de faire après la mort de l'Amiral *de Brezé*; & eut le même emploi aux siéges de Piombino & de Portolongone. En 1652, il fut fait Lieutenant-Général de l'armée de Catalogne, sous le Maréchal *de la Mothe-Houdancourt*; servit, en la même qualité, les années suivantes sous le Maréchal *d'Hocquincourt*, les Ducs *de Mercœur* & *de Candale*, & sous le Prince *de Conti*. Il mourut à Pezenas le 19 Janvier 1656, comblé de gloire & couvert de blessures, âgé seulement de 52 ans, allant pour conférer avec ce dernier Général sur les projets de la campagne suivante. Son cœur fut porté à Rouen & mis dans la sépulture de ses ancêtres. Il étoit d'une bravoure qui alloit jusqu'à l'intrépidité, & peu d'Officiers de son rang sçavoient mieux la guerre que lui. Il a été considéré, par les plus grands hommes de son siecle, comme un des Capitaines qui pouvoit aller plus loin, s'il eut joui d'une plus longue vie. Les Cardinaux *de Richelieu* & *de Mazarin*, successivement premiers Ministres, l'honorerent de leur amitié, aussi bien que le Chancelier *le Tellier*, alors Secretaire d'Etat de la Guerre. Le Comte *d'Harcourt*, les Maréchaux *de la Meilleraye*, *de la Mothe-Houdancourt*, *d'Hocquincourt*, *de Gassion*, & le *Grand Condé*, faisoient un si grand fonds sur lui, & en avoient conçu tant d'estime, qu'ils s'y confioient dans leurs entreprises les plus importantes.

Branche des Seigneurs de Cambremont, *Barons d'*Esneval, *&c.*

X. Claude le Roux, Seigneur de Cambremont, Baron d'Acquigny, quatrieme fils de Robert, II. du nom, Seigneur de Tilly, & de *Marie de Bellievre*, fut Conseiller au Parlement de Rouen sur la résignation de son pere; &

épousa, par contrat du 12 Avril 1644, passé devant *Crespin* & *Maubert*, Notaires de cette Ville, *Madelene de Tournebu*, fille d'*Anne de Tournebu*, Baron de Livet, Seigneur de Bouge, Président aux Requêtes du même Parlement, & de *Françoise de Prunelé* (dont la bisayeule étoit ANNE DE DREUX, Princesse du Sang Royal de France), Vidame de Normandie, Baronne d'Esneval, Dame Châtelaine de Pavilly. Leurs enfans furent: — 1. ROBERT, qui suit; — 2. CLAUDE, lequel servit dans le Régiment de Champagne, & embrassa ensuite l'état ecclésiastique. Il eut la garde-noble & fut tuteur de ses neveux & niéces, enfans de son frere; & mourut Prêtre; — 3. POMPONE, Vicomte de Combilsy, qui commença de servir, en 1674, en qualité de volontaire sur les Vaisseaux, & alla à Messine. Il fut successivement Officier dans le Régiment des Dragons du Roi; Aide-de-Camp des Maréchaux *de Crequy* & *de Luxembourg*; Guidon des Gendarmes d'Anjou, puis Colonel du Régiment de Luxembourg. Il fut marié & eut des enfans, morts sans postérité, du nombre desquels une fille étoit Religieuse à la Visitation de Rouen; — 4. MADELENE, mariée à *Christophe le Faé*, Seigneur de Boisthcroulde, Saint-Germain, Cottecolle, &c Conseiller au Parlement de Normandie, qui n'a eu, pour postérité, que la Présidente *de Courmoulins*, morte, sans enfans, en 1755; — 5. MARIE, Religieuse au Monastere Royal de Saint-Louis de Poissy; — 6. & FRANÇOISE, mariée à Messire *Robert Lignaud*, Marquis de Lussac-les-Eglises, Seigneur de l'Age-Bernard, & autres Terres en Poitou.

XI. ROBERT LE ROUX, IV. du nom, Chevalier, Baron d'Esneval & d'Acquigny, Vidame de Normandie, Sire de Pavilly, Châtelain de Camoremont & du Mesnil-Jourdain, Seigneur de Becdal, &c. Conseiller au Parlement de Rouen, & depuis Ambassadeur pour le Roi en Portugal, où il mourut en 1693, avoit épousé, par contrat du 5 Avril 1684, passé devant *Morice* & *Gruchet*, Notaires à Rouen, *Anne-Marie-Madelene de Canouville* (d'une des plus anciennes & illustres Maisons de Normandie, connue dès le tems de GUILLAUME *le Conquérant*), fille d'*Adrien de Canouville*, Chevalier, Seigneur de Grosmenil, Beaucamp, Criquetot, &c., & de *Marie-Elisabeth Bretel*, Marquise de Gremonville; celle-ci fille d'*Anne-Françoise de Lomenie*, Comtesse de Compans, épouse, en secondes noces, du Chancelier *Boucherat*. Après la mort de son mari, la Baronne *d'Esneval* se remaria à *François de Montholon*, premier Président du Parlement de Rouen. Elle eut de son premier lit: — 1. ANNE-ROBERT-CLAUDE, qui suit; — 2. CLAUDE-ADRIEN, né à Lisbonne en Portugal, le 9 Février 1689, reçu Chevalier de Malte le 27 Avril 1690; — 3. ELISABETH-MARIE-MADELENE, femme de *Robert-François Boullays-de-Catteville*, Conseiller au Parlement de Rouen; — 4. & EDVIGE-CASIMIRE, née en Pologne.

XII. ANNE-ROBERT-CLAUDE LE ROUX-D'ESNEVAL, Chevalier, Vidame de Normandie, Sire de Pavilly, Baron d'Esneval & d'Acquigny, Conseiller au Parlement de Rouen, & depuis Président à Mortier en 1712, mort le 20 Novembre 1766, avoit épousé, au mois de Mars 1714, *Marie-Marthe le Marchand-de-Bardouville*, Dame Châtelaine du Héron, de Villers & Barentin, fille de *Pierre le Marchand-de-Bardouville*, & de *Marie-Marthe Caradas-du-Héron*, dont, pour fils unique:

XIII. PIERRE-ROBERT LE ROUX, Chevalier, Baron d'Esneval & d'Acquigny, Vidame de Normandie, Conseiller au Parlement de Rouen en 1736, puis Président à Mortier, sur la résignation de son pere, en 1741. Il a épousé, par contrat du 23 Juillet 1742, *Françoise-Catherine Clerel-de-Rompen*, Baronne du Bois-Normand, Dame de Sey, Saint-Côme & la Rouilliere, fille de Messire *André Clerel*, Chevalier, Seigneur de Sey, & de noble Dame *Catherine-Françoise de Thieuville*, Baronne du Bois-Normand & des Botteraux, Dame & Patrone de Saint-Côme, la Rouilliere, &c. dont: — ESPRIT-ROBERT-MARIE, qui suit; — & ANNE-MARIE-FRANÇOISE LE ROUX-D'ESNEVAL, mariée, par contrat du 20 Juin 1763, à *Armand-Michel de Pomereu*, Marquis de Riceys, Président à Mortier au Parlement de Rouen en 1762.

XIV. ESPRIT-ROBERT-MARIE LE ROUX, Chevalier, Baron d'Esneval & d'Acquigny,

addition a la page 361. du Tome XI.

avant Les armes ajoutez † 2.

né le ~~20~~ août 1778.

quigny, Vidame de Normandie, Sire de Pavilly, né le 21 Mai 1747, Conſeiller au Parlement de Rouen en 1767, puis Préſident à Mortier en 1770, a épouſé, le 5 Novembre 1772, *Françoiſe-Félicité de Morant*, d'une ancienne Nobleſſe originaire de Normandie, fille de *Thomas-Charles*, Marquis *de Morant*, Comte de Penzès, &c. Chevalier de Saint-Louis, mort Maréchal-de-Camp, & d'*Anne-Françoiſe de la Bonde-d'Hiberville*. Voyez MORANT, *Tome X*. Ils ont eu juſqu'à préſent deux filles, mortes au berceau; — 3. ESPRIT-MARIE-ROBERT LE ROUX, né le 21 Mai 1777.

Les alliances de cette Maiſon ſont, entr'autres, avec celles de *Bailleul*, *Potier-de-Novion*, *Olivier-de-Leuville*, *Brevedent*, *Touſtain*, *d'Anviray*, *Bellievre*, *Bigot*, *Faucon*, *Tournebu*, *Prunelé*, *Canouville-Raffetot*, *Clerel-de-Rampen*, *Morant*, &c.

Les armes: *écartelé au 1 d'azur, à la croix fleurdeliſée d'or*, qui eſt DE PAVILLY; *au 2 pallé d'or & d'azur de ſix piéces, au chef de gueules*, qui eſt D'ESNEVAL; *au 3 échiqueté d'or & d'azur, à l'orle de gueules*, qui eſt DE DREUX; *au 4 de gueules, à ſix annelets d'or, 3, 2 & 1*, qui eſt DE PRUNELÉ; *au 5 d'argent, à la bande d'azur*, qui eſt DE TOURNEBU; *& ſur le tout d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois muffles de léopard d'or, 2 & 1*, qui eſt LE ROUX.

ROUX-DE-BRUE: Famille ancienne, originaire de Naples, où elle a été connue ſous le nom de ROSSI, dont étoit

JEAN-FRANÇOIS DE ROUX, qui vint s'établir à Marſeille ſous le regne de LOUIS XIV. Il ſervit dans ſes guerres en qualité de Capitaine de Vaiſſeaux, donna divers combats navals, prit ou brûla pluſieurs Vaiſſeaux ennemis; fut ſouvent bleſſé dangereuſement; & mourut à Marſeille le 23 Avril 1738. Il avoit épouſé *Marie-Anne de Francheſquy*, auſſi décédée à Marſeille le 11 Février 1739. De ce mariage eſt né:

GEORGES DE ROUX, Marquis de Brue, Seigneur du Pavillon, &c. fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel en 1742, ſur ſes preuves de nobleſſe faites par les Commiſſaires du Roi, & honoré d'un Brevet de Conſeiller d'Etat en 1765. Il s'eſt rendu célebre par les ſervices ſignalés & importans qu'il n'a jamais diſcontinué de rendre à l'Etat, & ſur-tout dans la guerre de 1745. Il arma contre les Anglois, & s'oppoſa au débarquement que l'Amiral *Mathews*, Commandant de leur Flotte, méditoit de faire dans la rade de Marſeille avec 42 Vaiſſeaux de guerre, & il l'empêcha d'exécuter ſon projet. Ce ſont des faits mémorables, avec bien d'autres, qui ſont rapportés dans les Lettres-Patentes que le feu Roi LOUIS XV lui accorda au mois de Février 1750, pour l'érection de ſa Terre de *Brue* en *Marquiſat*, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Provence, le 4 Mars de la même année, *fol* 68. Le Marquis *de Brue* a épouſé, le 11 Février 1727, *Lucie de Beraud*, fille d'*Honoré de Beraud*, & d'*Anne de Jougla*, dont, pour fille unique:

MARIE-DESIRÉE-MARSEILLE DE ROUX-DE-BRUE, née le 11 Mai 1744, mariée, le 25 Octobre 1764, à *Pierre-Raimond de Glandevès*, Baron de Glandevès, Caſtelet, Vergons, &c. Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis, d'une illuſtre Maiſon de Provence. De ce mariage ſont iſſus: — *Georges-François-Pierre de Glandevès*, né le 28 Avril 1764; — & *Marie-Lucie-Charlotte de Glandevès*, née le 23 Septembre 1765.

Les armes: *d'argent, à la bande d'azur, appuyée ſur une terraſſe de ſable, & ſoutenant un lion paſſant de gueules; au chef d'azur, chargé de trois molettes d'or.*

ROUX, en Provence: Maiſon ancienne, & connue ſous le nom de ROUX-DE-GAUBERT, & en Dauphiné ſous celui des Comtes *de la Ric*. Ses titres, lorſqu'on contractoit en latin, l'ont toujours nommé *Ruffi* ou *Ruffo*, & *Della Rica* en Italien. Mais depuis qu'on a contracté en françois, ils l'ont appellée DE ROUX ou DE ROUX-DE-LA-RIC.

Cette Maison passa en France vers l'an 1341. Ce fut en effet vers ce tems-là que Louis Ruffo ou de Roux, neveu de Henri, Comte Della Rica, suivit la Reine Jeanne, qui se retira en Provence. Cette Princesse voulant reconnoître les services qu'elle avoit reçus de Louis & de ses ancêtres, & le dédommager de la perte qu'ils avoient faite du Comté de la Ric & de leurs autres Terres, pour soutenir leurs Souverains légitimes, lui fit don des Châteaux de la Breoule au Bailliage de Seyne, de Salignac, au Bailliage de Sisteron, & de celui de Chanole, au Bailliage de Digne, avec toutes Jurisdictions hautes & basses; & encore du péage & Jurisdiction qu'elle avoit en la Terre de Gaubert, avec la moitié de la gabelle & péage qu'elle avoit en la ville de Digne; ce don lui fut fait par Lettres-Patentes, confirmées par Louis, fils du Roi de France, le 25 Mars 1382, & enregistrées le 24 Décembre 1400 à la Chambre des Comptes d'Aix, sur la Requête de Georges, fils de Louis. Ce Prince y fait mention des services importans de Louis & de ses ancêtres: le titre de ces Lettres est en latin. Louis est appellé *Dominus Ludovicus Ruffi, egregius Miles;* le corps des mêmes Lettres est en françois gaulois, & Louis y est nommé *Messire* Louis de Roux. Ces Lettres-Patentes sont le premier titre de l'établissement de cette Maison en Provence.

Amiranto, Villani, Léon, Evêque d'Ostie, Historiens du Royaume de Naples, & autres, rendent tous témoignage à l'ancienneté de cette Maison, qui a donné des Chanceliers au Royaume de Naples, des Vicerois à la Calabre, & possédé les Comtés de Sinopoli, de Montalte, de la Ric, & plusieurs autres Fiefs considérables. La branche qui est restée à Naples, lieu de son origine, soutient encore aujourd'hui le premier lustre dans cette Maison.

I. Louis & Georges de Roux se retirerent dans la ville de Digne, comme on le voit par les Lettres-Patentes dont on vient de faire mention. La situation des biens qui leur furent donnés par ces Lettres, ou plutôt le changement qui survint à leur fortune, fixa leur habitation dans cette Ville, où leurs descendans ont demeuré long-tems. Par acte passé à Digne le 14 Septembre 1388, Louis fit élection du Couvent des Cordeliers de cette Ville, pour le payement de 100 florins d'or, légués par *magnifique & puissant Seigneur* Henri de Roux, *Comte de la Ric*, à telle Communauté Religieuse que Louis, son neveu, jugeroit à propos de choisir.

II. Georges de Roux, fils & héritier de Louis, & celui qui fit enregistrer les Lettres-Patentes dont on a parlé, passa une transaction, le 5 Août 1398, avec le Chapitre de la Cathédrale de Digne, en faveur duquel il hipothéqua tout ce qu'il lui devoit, la Jurisdiction & le péage de Gaubert. Il eut deux fils: — Louis, qui suit; — & Pierre, Chef de la Cour Royale de Digne, qui fut présent à un acte passé devant *Hermite*, Notaire de Digne, le 10 Octobre 1477, au sujet des droits de noble *Claude de Trognono*, veuve de noble *Suffrin de Baschi*, Seigneur de Castellard, auquel acte fut aussi présent *Jean de Glandevès*, Seigneur de Pourrieres, qui donna à ladite *de Trognono* un domaine, en payement d'un legs contenu dans le testament de noble *Suffrin de Baschi*, Seigneur de Castellard. Pierre de Roux mourut sans enfans.

III. Louis de Roux, II. du nom, son frere aîné, aliéna les Terres données à son ayeul, fut co-Seigneur de Châteauneuf, & eut pour fils:

IV. Elzéar de Roux, co-Seigneur de Châteauneuf, marié, le 10 Avril 1453, à *Catherine de Rochas*, veuve de *Jean-Antoine Chaussegros*. Georges de Roux fit donation, dans ce contrat de mariage, à Elzéar, son petit-fils, des droits qui pourroient lui avenir de la succession d'Henri de Roux, Comte de la Ric, sur laquelle il est dit qu'il étoit survenu des procès à Naples. Elzéar de Roux possédoit encore quelques domaines nobles dans les lieux de Gaubert, de Courbons & de Thoar. Sa femme testa à Digne le 28 Octobre 1512, & eut de son mariage deux fils, nommés Jean.

V. Jean de Roux, l'aîné, épousa, par acte du 4 Février 1500, *Madelene de Laugier*, fille de *Poncet de Laugier*, & de *Delphine de Matheron.* Leurs enfans

furent : — GABRIEL, Capitaine de 100 hommes d'armes, tué à la bataille de Cerisoles, sans postérité ; — & JEAN, qui suit.

VI. JEAN DE ROUX, II. du nom, acquit, par acte du 6 Octobre 1533, la Seigneurie de la Javi, dont il fit hommage à la Chambre des Comptes le 23 Octobre 1534. Il épousa, le 11 Août 1541, *Antherone Isoard*, fille de noble *Pierre*, Ecuyer, de la ville de Digne ; & fit son testament le 27 Septembre 1590, dans lequel il est qualifié *Noble Capitaine* JEAN DE ROUX-DE-LARIC, *Seigneur de la Javi & des Sieyes*. De son mariage il eut :

VII. BALTHASARD DE ROUX, Seigneur de la Javi & des Sieyes, Viguier de la Ville de Digne. Suivant une Charte de cette Ville, il présida à une Assemblée qu'il y eut le 12 Octobre 1564. Il épousa, le 13 Septembre 1567, *Catherine de Meynier*, Dame d'Aiglun. JEAN II, son pere, par son contrat de mariage, lui fit donation de la moitié des biens & héritage à lui échus par le décès de GABRIEL DE ROUX, son frere aîné, Capitaine de 100 hommes d'armes. Ledit BALTHASARD fit son testament le 8 Mars 1607, & eut pour enfans : — 1. HONORÉ, qui suit ; — 2. ALEXANDRE, rapporté après la postérité de son aîné ; — 3. ANDRÉ, auteur de la branche des Seigneurs de Feissal, éteinte ; — 4. JEAN, chef de celle des Seigneurs d'Entrepierres, établie à Sisteron, mentionnée en son rang ; — 5. & BALTHASARD, qui fit la branche des Seigneurs d'Aiglun, éteinte, suivant le Supplément à l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence.

VIII, HONORÉ DE ROUX fut, comme son pere, Viguier de la ville de Digne. Il épousa *Marguerite de Foissard*, Dame de Saint-Janet, & forma la branche des Seigneurs de la Perusse, dont le dernier mâle a été N... DE ROUX, d'abord Chevalier de Malte, qui épousa ensuite Demoiselle *des Martins*, des Seigneurs *de Puylobier*, de laquelle il n'est issue qu'une fille.

Branche des Seigneurs de GAUBERT.

VIII. ALEXANDRE DE ROUX, I. du nom, second fils de BALTHASARD, Seigneur de la Javi & des Sieyes, & de *Catherine de Meynier*, épousa, le 29 Avril 1599, *Cassandre de Bardonnanche*, fille de *Gaspard de Bardonnanche*, Seigneur & Baron dudit lieu, & de sa Vallée, & de *Blanche de Lamolle*, Dame de Gaubert. Par ce mariage, l'entiere Jurisdiction de la Terre de Gaubert, fut réunie dans la branche des ROUX-DE-GAUBERT. Il fit son testament le 13 Août 1653, par lequel il institua héritiere universelle sa femme, dont il eut :

IX. JEAN DE ROUX, III. du nom, Seigneur de Gaubert, reçu Conseiller au Parlement d'Aix le 15 Avril 1625. Il obtint du Roi, le 31 Mars 1670, des Lettres de Conseiller honoraire au même Parlement, après s'être démis de son office en faveur de JEAN, son fils. Il avoit épousé 1°. *Anne d'Albert-de-Luynes* ; & 2°. *Madelene de Gresset*. Du premier lit vint : — 1. MARGUERITE DE ROUX, mariée à *François-Rostain de Cadenet*, Président au Parlement d'Aix ; & du second lit il eut : — 2. JEAN, qui suit ; — 3. JEAN-FRANÇOIS, auteur de la branche des Comtes de Laric en Dauphiné, rapportée ci-après ; — 4. & CATHERINE, mariée, 1°. le 14 Février 1663, à *Jean-Henri de Puget*, Baron de Saint-Marc ; & 2°. au Comte *du Beuil*, dont le fils unique ne laissa du mariage qu'il contracta à Turin avec Demoiselle *de Scarampi* (fille du Marquis de ce nom, & de *N... de Broglio*, sœur de *Victor-Maurice*, Comte *de Broglio*, Maréchal de France), qu'une fille, qui est entrée dans la Maison du Comte *de Maffei*, Viceroi de Sicile, & Ambassadeur extraordinaire en France en 1724.

X. JEAN DE ROUX, IV. du nom, Seigneur de Gaubert, fut reçu, le 5 Décembre 1662, Conseiller au Parlement d'Aix, & épousa *Jeanne de Grognard*, dont :

XI. ALEXANDRE DE ROUX, Seigneur de Gaubert, Marquis de Courbon, reçu, le 10 Octobre 1693, Conseiller au Parlement d'Aix, & nommé, par le Roi, premier Président du Parlement de Pau en 1729. Il est mort le 25 Mars 1733, & avoit épousé *Marie-Anne de Piolenc*, fille de *François-Joseph de Piolenc*, Président à Mortier au Parlement d'Aix, & de *Madelene de Forbin-d'Oppede*.

De ce mariage sont nés : —— 1. PAUL, qui suit ; —— 2. JEAN-BATISTE, Chevalier de Malte, mort en bas-âge ; —— 3. RAIMOND, aussi Chevalier de Malte, mort Commandeur de Fonsorbe & de Renneville ; — 4. HONORÉ-HENRI, qui a continué la descendance des Seigneurs de Gaubert, rapportée ci-après ; — 5. & MARIE-ANNE, mariée avec *François de Glandevès*, Comte de Pourrieres.

XII. PAUL DE ROUX, Seigneur de Gaubert, Marquis de Courbon, Baron des Angles, reçu Avocat-Général au Parlement d'Aix en 1720, & premier Président au Parlement de Pau en 1732, mort à Montpellier le 21 Décembre 1758, avoit épousé 1°. *Madelene-Charlotte de Bullion ;* & 2°. *Marie-Angélique de Lons.* De ces deux mariages ne sont sorties que des filles ; sçavoir du premier lit : —— N... DE ROUX, mariée à *François-Xavier de Coriolis-de-Villeneuve*, Marquis d'Espinouse ; & du second lit : — MARIE-ANGÉLIQUE DE ROUX, mariée à *Jean-César*, Comte *de Mesplez-d'Esquiulle*, Président à Mortier au Parlement de Pau, dont une fille ; — & PAULE-MARIE-DELPHINE DE ROUX, Dame de Gaubert, mariée avec NICOLAS-HENRI DE ROUX, son cousin.

XII. HONORÉ-HENRI DE ROUX, quatrieme fils d'ALEXANDRE II, & de *Marie-Anne de Piolenc*, d'abord Chevalier de Malte, & Colonel de Cavalerie au service d'Espagne, s'y est marié à Demoiselle *de la Laune*, †~~dont~~ : —— NICOLAS-HENRI, qui suit ; — & un autre garçon.

XIII. NICOLAS-HENRI DE ROUX a épousé, en 1758, Demoiselle PAULE-MARIE-DELPHINE DE ROUX-DE-GAUBERT, sa cousine, de laquelle nous ignorons s'il a des enfans, faute de *Mémoire.*

Branche des Comtes de LARIC, *Barons d'*OZE, *établie en Dauphiné.*

X. JEAN-FRANÇOIS DE ROUX, second fils de JEAN III, Seigneur de Gaubert, & de *Madelene de Gresset*, sa seconde femme, né le 14 Octobre 1653, alla s'établir en Dauphiné, fut Lieutenant au Régiment de Normandie, par Lettres du 22 Mai 1664, dont le Comte *de Mailly* étoit Colonel. Il transigea, le 20 Juin 1686, avec JEAN IV, son frere aîné, fut légué par sa mere, alors veuve, le 22 Juin 1688, de tous ses biens & droits présents & à venir, sous la réserve des fruits sa vie durant, par acte passé devant *Pierre Bozin*, Notaire à Aix. Il épousa, par acte passé à Gap le 7 Juin 1693, Demoiselle *Françoise de Marchand*, & acquit la Baronnie d'Oze, & les Terres de Saint-Auban & de Chabestan en Dauphiné. De ce mariage vint :

XI. ALEXANDRE DE ROUX, auquel son pere fit donation, entr'autres choses, de la Baronnie d'Oze & de la Terre de Saint-Auban. Il fut reçu Conseiller au Parlement de Dauphiné le 11 Mai 1718 ; obtint, par Lettres-Patentes de feu LOUIS XV, du mois de Septembre 1729, l'érection de sa Terre de *Chabestan* en *Comté*, sous la dénomination de *Comté de Laric*, pour rappeller & conserver le titre de l'ancienne origine de cette Maison. Ces Lettres sont motivées sur celles accordées en 1382, & sur les services rendus par les ayeux d'ALEXANDRE II, aux Rois de Sicile & de France. Il a épousé, le 14 Février 1718, par acte passé à Valence en Dauphiné, *Marie-Anne de Veynes*, fille de *Claude de Veynes*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Marquis du Bourg-lès-Valence, & de *Marie Pouroy-de-Quinsonas*, dont :

XII. JEAN-FRANÇOIS DE ROUX, II. du nom, Comte de Laric, Baron d'Oze, Seigneur de Saint-Auban & de Champerouse, reçu Conseiller au Parlement de Grenoble le 23 Juin 1744, †~~marié, depuis~~ le 30 Mars ~~de la même année, à~~ 1744 / *Louise-Gabrielle-Scholastique de Murat-de-Lestang*, fille de *Claude de Murat*, Chevalier, Seigneur de Lestang, Président à Mortier au Parlement de Grenoble, & de *Gabrielle-Louise Falcos-de-la-Blache.* Leurs enfans sont : — 1. ALEXANDRE-LOUIS-GABRIEL, qui suit ; —— 2. CLAUDE-MARIE ; —— 3. MARIE-JOSEPHINE ; —— 4. MARGUERITE-VICTOIRE ; —— 5. autre MARIE-JOSEPHINE ; — 6. HENRIETTE-GABRIELLE ; —— 7. & CLAUDE-MARIE.

mort à Paris en Mars 1779, dans la 59e année de son âge, avoit épousé, le 30. Mars 1744, †

XIII. ALEXANDRE-LOUIS-GABRIEL DE ROUX, des Comtes de Laric, Officier au Régiment de Conti, Infanterie, & attaché aux Etats-Majors des Armées, n'étoit pas encore marié en 1770.

Addition à la page 364. du tome XII.

† Degré XII. ligne 3. après de la Laune, ajoutez et est mort à Barcelone le 16. Janvier 1779, laissant

L'Abbé de Rufo, vic. gén. du diocèse de Grenoble, nommé le 29. août 1779 à l'Evêché de St. Flour. Gaz. de fr. No. 71. art. Versailles du 30. dud. mois.

*Branche des Seigneurs d'*ENTREPIERRES, *établie à Sisteron.*

VIII. JEAN DE ROUX, quatrieme fils de BALTHASARD, Seigneur de la Javi & des Sieyes, & de *Catherine de Meynier*, épousa, par acte du 12 Février 1614, *Marguerite de Salettes*, & en eut :

IX. CLAUDE DE ROUX, marié, par acte passé à Digne, à *Anne de Maurel*, dont sortit :

X. JOSEPH DE ROUX, qui épousa, par acte passé à Saint-Genies le 22 Février 1694, *Eléonore de Gombert*, dont :

XI. FRANÇOIS DE ROUX, Seigneur de Mesiens, Nans & Entrepierres, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, au Département du Gapençois. Il est établi à Sisteron, & a épousé, le 29 Octobre 1751, *Marguerite de Bertet*, de laquelle il a plusieurs enfans.

Les titres de cette Maison, antérieurs à LOUIS I, ont tous été extraits des Archives Royales de la Zecca à Naples. Ces Extraits ont été expédiés par l'Archivaire de ladite Cour, signés par lui, ensuite de la permission sur ce donnée, collationnés, attestés & légalisés par le Marquis *d'Ossun*, pour lors Ambassadeur extraordinaire de France à Naples, & envoyés par cette Excellence dans la forme la plus authentique. Les autres titres ont été tirés des Archives des Cours de France, telles que le Parlement & la Chambre des Comptes de Dauphiné, & celle de Provence, où lesdits titres se trouvent enregistrés ensuite des Procès-verbaux dressés par des Commissaires à ce délegués, desorte qu'on peut dire qu'il est très-rare de présenter des titres d'une Maison qui soient aussi solemnellement authentiqués que ceux de la Maison des Roux, des Comtes de la Ric, ainsi qu'on en peut juger par le Procès-verbal de la Chambre des Comptes de Grenoble.

Les armes : *coupé, emmanché d'argent sur sable, de deux piéces & de deux & demie; écartelé d'azur, à une bande d'or, accompagnée en chef d'une colombe volante d'argent, & en pointe d'un lion d'or.* Nous renvoyons au *Supplément de l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, p. 100 & suiv.* pour la branche de RUFFO en Italie.

ROUXEL-DU-PREROND, dans les Evêchés de Saint-Malo & de Saint-Brieux.

Lors du tems des Ducs *de Bretagne*, OLIVIER ROUXEL se distingua si fort au service de son Souverain, que le Prince en fit un grand éloge & lui témoigna son contentement, aussi bien qu'à son frere BERTRAND ROUXEL, en leur accordant des récompenses proportionnées. C'est ce qui est prouvé par des actes signés & scellés du Duc, en date du 25 Octobre & 29 Novembre 1449.

JEAN ROUXEL, fils d'OLIVIER, ne manqua aucune occasion de servir avec honneur, assista toujours aux montres générales & à l'arriere-ban, lorsqu'il plaisoit au Duc de convoquer sa Noblesse. C'est ce qui est prouvé par les Extraits de la Chambre des Comptes de Nantes, délivrés en forme le 20 Novembre 1668, & le 8 Février 1669.

JEAN ROUXEL, fils du précédent, eut plusieurs occasions de se distinguer. Il contribua, étant encore enfant, à la rançon de FRANÇOIS I; servit, avec les Gentilshommes de Saint-Brieux, dans la Compagnie de *Raoul de Quehoudan*, qui lui donna un certificat de service fort honorable. Il fut nommé successivement Enseigne & Capitaine d'une Compagnie de Gentilshommes de l'arriere-ban, par Commission du 6 Mars 1576. Il eut ordre du Roi HENRI III de lever & mettre sur pied 200 hommes de guerre. Dans la Commission qu'il en eut, ce Prince le qualifie *son bien amé & féal Chevalier.* Il étoit si connu pour Officier de distinction, que le Duc *de Mercœur* ayant appris qu'on pilloit sa Maison du Prerond, pendant qu'il étoit au service du Roi lors des guerres civiles, lui envoya une sauve-garde qui arriva tard, car sa maison étoit déja pillée, ce qui sans doute a fait perdre à cette Famille des titres anciens, dont elle pourroit se

prévaloir. Jean Rouxel termina glorieusement sa carriere, mourut au siége de Hennebon, commandant, pour le Roi, sa Compagnie de 200 hommes; & fut inhumé dans l'Abbaye de la Joye : on voit sur son tombeau l'écusson de ses armes.

Julien Rouxel, son fils, & Louis, son petit-fils, n'ayant pas vécu chacun plus de 30 ans, n'eurent pas occasion de suivre les traces de leurs auteurs. Cependant ils jouirent d'une considération digne de leur naissance.

Louis Rouxel, fils de Louis, fut, à l'âge de 18 à 19 ans, élu Officier d'une Compagnie de Gentilshommes, & servit, en cette qualité, dans les Assemblées du Ban; produisit ses titres à la Chambre de la Réformation ordonnée par le Roi, & sa *noblesse d'extraction* fut confirmée par Arrêt de 1668. Il épousa, vers l'an 1670, *Pélagie-Anne Thomas*, fille unique & héritiere de *Charles Thomas*, Chevalier, Seigneur de la Ville-Gratien, & de *Françoise le Provost*, dont :

Louis Rouxel, marié, en 1703, à *Louise de Bras*, fille de *Pierre de Bras*, Gentilhomme naturalisé Breton, d'une Famille originaire de Provence. De ce mariage sont nés trois garçons & une fille. — L'aîné, Etienne Rouxel, a servi avec honneur dans la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, a été nommé, sans scrutin, Major de la Compagnie commandante des Gentilshommes du Ban, lors de la derniere assemblée, pour aller au secours de l'Orient. Il vit sans alliance, en son Château du Prerond, & s'adonne à tous les exercices d'une piété bienfaisante. — Joseph Rouxel, son frere, Lieutenant des Vaisseaux du Roi & Chevalier de Saint-Louis, est mort au Cap en 1768. — Sa sœur, Louise Rouxel-du-Prerond, a été mariée à Messire *Gabriel Millon*, Chevalier, Seigneur de Bellevue, dont *Renée Millon*, Dame de Bellevue, mariée, en 1752, à *Joseph Grignard*, Seigneur de Champsavoy, de laquelle il a plusieurs enfans, dont l'aîné est Chevalier de Malte; le second, destiné pour être Comte de Lyon; & des filles, destinées à entrer dans des Chapitres nobles.

Les armes: *de sable, à trois coquilles oreillées d'argent.*

ROUZIERES ou ROZIERES : Ancienne Famille originaire de la Province du Maine, où elle a contracté des alliances très-considérables. Elle étoit attachée aux Princes de la Maison d'*Anjou*, Souverains de cette Province, qu'elle a suivi en Lorraine, lorsqu'ils sont venus prendre possession de cette Couronne; & elle s'est transplantée de Nancy à Metz, vers le milieu du XVI[e] siécle. D'après les titres originaux qui nous ont été produits, nous en commencerons la filiation à

I. Loys ou Louis de Rouzieres, Ecuyer, Secrétaire de *Charles d'Anjou*, Comte du Maine, ainsi qualifié dans un acte de cession faite, le 1 Février 1446, par son fils qui suit.

II. Nicolas de Rouzieres, I. du nom, Ecuyer, Conseiller d'*Yolande d'Anjou*, Comtesse de Vaudemont, épousa *Marguerite de Megaudais*, alliée à la Maison de *Froulay-Tessé*. Il est dit fils de Loys de Rouzieres, Ecuyer, Secrétaire de *Charles d'Anjou*, Comte du Maine, dans l'acte de cession & transport qu'il fit avec ladite *Marguerite de Megaudais*, sa femme, le 1 Février 1446, du consentement de François, son fils, d'un contrat de constitution, passé au profit de défunt Loys de Rouzieres, son pere, à *Claude de Villersin*, Ecuyer, son gendre, demeurant à Mayenne-la-Juhel, au pays du Maine. Nicolas eut de son mariage : — François, qui suit ; — & Marguerite, femme dudit *Claude de Villersin*, Ecuyer.

III. François de Rouzieres, I. du nom, Ecuyer, Procureur-Général & Trésorier de la Reine de Sicile, mere de *René*, II. du nom, Duc *de Lorraine* & de Bar, fut annobli pour services rendus & sans aucune finance, avec la faculté à lui & à ses descendans de prendre & recevoir l'Ordre de Chevalerie, par Lettres-Patentes du même Duc *René*, expédiées à Paris le 8 Août 1486. Il avoit épousé, par contrat du 30 Novembre 1450, *Claude de Bruyere*, fille de *Pierre de Bruyere*, Ecuyer, de l'autorité & en présence de la Princesse *Yolande d'Anjou*,

Comtesse de Vaudemont, qui assigna, en considération des services de NICOLAS DE ROUZIERES, son pere, Ecuyer, son Conseiller, le douaire de ladite future épouse, sur la somme de 100 florins d'or du Rhin, qu'elle tiroit sur le produit des Salines de Château-Salins. Du mariage de FRANÇOIS DE ROUZIERES avec *Claude de Bruyere*, naquirent : — 1. NICOLAS, qui suit; — 2. LAURENT, Ecuyer, Conseiller de la Reine de Sicile, mort sans postérité; — 3. & CATHERINE, mariée, par contrat du 2 Mars 1489, à noble *Claude Coutenot.*

OBSERVATION.

On s'étonnera sans doute de voir FRANÇOIS DE ROUZIERES prendre des Lettres de noblesse, tandis que NICOLAS, son pere, & LOYS ou LOUIS, son ayeul, avoient pris la qualité d'*Ecuyer*, long-tems avant lesdites Lettres d'annoblissement; mais nous avons tant d'exemples de ces sortes de cas, que, sans qu'il soit besoin de les citer ici, on pourra les voir très-souvent dans le cours de cet Ouvrage. LOYS, son ayeul, qui prenoit la qualité d'*Ecuyer* au commencement du XV[e] siécle, étoit censé être issu lui-même de parens & ayeux également décorés du titre de noblesse, ensorte que son origine se perd dans le XIV[e] siécle, sans que l'on ait pu encore découvrir quelle en est l'époque & le commencement, à quoi l'on espere de parvenir.

IV. NICOLAS DE ROUZIERES, II. du nom, Ecuyer, épousa, par contrat du 15 Février 1473, *Jeanne du Mont*, fille de *Jacques du Mont*, Ecuyer, de laquelle il eut : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. JEANNE, mariée à noble *Michel le Nice*; — 3 & 4. SUSANNE & MARGUERITE.

V. FRANÇOIS DE ROUZIERES, II. du nom, Ecuyer, eut la garde-noble de NICOLAS, son petit-fils. Il épousa, par contrat du 10 Janvier 1494, *Marguerite le Nice*, fille de noble *Antoine le Nice*, dont vint :

VI. DIDIER DE ROUZIERES, Ecuyer, marié, 1°. par contrat du 10 Août 1520, à *Marie Vaultier*, fille de noble homme *Jacques Vaultier*; & 2°. par contrat du 7 Septembre 1541, avec *Alix Herman*. Du premier lit naquirent : — NICOLAS, qui suit; — & DIDIERE, mariée à *Simon Travault*, Ecuyer.

VII. NICOLAS DE ROUZIERES, III. du nom, Ecuyer, épousa, par contrat du 9 Mai 1542, Damoiselle *Barbe Bardin-de-Salonne*, fille de noble *Chrétien Bardin*, dit *de Salonne*, Gouverneur de la Saline de Château-Salins. Il en eut :

VIII. NICOLAS DE ROUZIERES, IV. du nom, Ecuyer, demeurant à Metz, qui épousa, 1°. en 1562, noble *Françoise Vivret*; & 2°. par contrat passé à Nancy le 9 Octobre 1584, *Marie Bertrand*, fille de feu noble homme *Jean Bertrand*, & de Damoiselle *Marguerite l'Escamouffier*. Du premier lit vinrent : — NICOLAS, qui suit; — & DIDIER DE ROUZIERES ou ROZIERES, né le 5 Septembre 1580, qualifié *Ecuyer* dans le Diplôme de l'Empereur FERDINAND II, expédié à Prague le 16 Février 1628, qui, par l'estime particuliere dont il l'honoroit, & pour services rendus par lui & sa Famille, leur accorda une addition honorable à leurs anciennes armes, & la faculté de jouir, & ses descendans, des priviléges, libertés, prérogatives, honneurs, prééminences, comme font, dans toute l'étendue de l'Empire, les Gentilshommes de quatre races de pere & de mere. Il avoit épousé, en 1612, *Elisabeth de Hoffelise*, & mourut, sans postérité, le 6 Novembre 1633.

IX. NICOLAS DE ROUZIERES, V. du nom, Ecuyer, né le 1 Août 1574, épousa, par contrat du 17 Janvier 1610, noble Demoiselle *Philippe René*, de laquelle il eut :

X. NICOLAS DE ROUZIERES, VI. du nom, Ecuyer, né le 13 Novembre 1610, marié le 1 Octobre 1634, à noble *Pauline Poutet*, dont :

XI. NICOLAS DE ROUZIERES, VII. du nom, Ecuyer, né le 16 Janvier 1644, qui épousa, le 2 Janvier 1674, noble Demoiselle *Thérese Maillet*, & en eut : — 1. CHARLES-ISIDORE, qui suit; — 2. THOMAS-NICOLAS, rapporté après la postérité de son aîné; — 3. & LOUISE, veuve de *Marie-Madelene de Brehan*, Ecuyer, Seigneur du Plessis.

XII. CHARLES-ISIDORE DE ROUZIERES, Chevalier, avoit épousé *Cécile de la*

Croix, fille de *N... de la Croix*, Maréchal-de-Camp, de laquelle ſont iſſus : — Nicolas de Rouzieres, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine, premier Factionnaire du Régiment de Dragons des Volontaires Royaux, retiré du ſervice, non marié : il réſide en Champagne ; – & une fille, nommée Françoise, veuve, ſans enfans, de *N... de Beaugier*, Ecuyer.

XII. Thomas-Nicolas de Rouzieres ou Rozieres, Chevalier (fils puîné de Nicolas VII, & de *Thérefe Maillet*), Colonel d'Infanterie, Directeur des Fortifications des places des trois Evêchés & de la Lorraine, Directeur du Corps Royal de l'Artillerie & du Génie, dans les mêmes places des trois Evêchés & de la Lorraine, & Chevalier de Saint-Louis, a ſéance & voix délibérative, en ſa qualité d'ancien Gentilhomme, aux Etats qui ſe tiennent à l'Hôtel-de-Ville de Metz, où il fait ſa réſidence pour le ſervice du Roi. Ayant recouvert tous les titres de ſa Famille, il s'eſt trouvé en état de prouver ſa filiation depuis Louis de Rouzieres juſqu'à lui, par des contrats de mariage & actes authentiques, & dans la meilleure forme, dont il a demandé l'enregiſtrement au Parlement & en la Chambre des Comptes à Metz, ce qui lui a été accordé, ſans difficulté, par Arrêt du 18 Septembre 1752, & par un autre Arrêt du 18 Septembre 1753, pour d'autres titres qu'il a recouvert depuis. Il a épouſé *Barbe de Lara*, de laquelle ſont ſortis. — Paul-Louis-Antoine, qui ſuit; — & Barbe-Louise, non mariée.

XIII. Paul-Louis-Antoine de Rozieres, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi, Ingénieur en chef à Straſbourg, Directeur des Fortifications & au Corps Royal du Génie de l'Iſle de Corſe, a épouſé, le 30 Mars 1750, Demoiſelle *Marguerite-Prudence-Edmondine Jadart-du-Mesbion*, fille de *Pierre Jadart-du-Mesbion*, Conſeiller du Roi, Secrétaire Interprête pour les affaires de la Guerre, dont: — 1. Thomas-Nicolas-Jean, né le 27 Décembre 1751, Lieutenant en ſecond au Corps Royal du Génie; — 2. Jean-Batiste-Louis-Germain, né le 28 Février 1762, Lieutenant d'Infanterie; — 3. Marianne-Pauline, née le 23 Juin 1753, morte, laiſſant deux fils de ſon mariage; — 4. Louise-Barbe, née le 6 Décembre 1757; — 5. & Claire-Jeanne-Marie, née le 10 Août 1758.

Les armes accordées à cette Famille par *René* II, Duc *de Lorraine*, étoient: *d'or, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux roſes de gueules, & en pointe d'une grappe de raiſin de même, la queue en haut de ſinople, garnie de deux feuilles de même.* Cimier, *une roſe de gueules, portée d'un armet, avec les lambrequins de métal & couleur de l'écu.*

Depuis le Diplôme de l'Empereur Ferdinand II, daté de Prague en 1628, accordé à Didier de Rouzieres, mentionné au degré VIII, ceux de cette Famille portent: *coupé d'or & d'argent par une faſce d'azur, chargée de trois roſes d'or, accompagnée en chef d'une aigle de ſable les aîles étendues, & en pointe d'une grappe de raiſin pendante, la tige & les feuilles au nombre de deux de ſinople.* L'écu timbré d'un *caſque de front couronné d'or, & ſurmonté d'une aigle de ſable à demi-corps, les aîles étendues.*

* ROYAN: Terre & Seigneurie en Saintonge, portée en mariage, en 1601, avec le Comté de Taillebourg, par *Louiſe de Coëtivy*, à *Charles de la Trimouille*, Prince de Talmont & de Mortagne, dont le fils:

François, Vicomte de Thouars, la donna en partage à ſon quatrieme fils, *Georges de la Trimouille*, Sénéchal de Poitou, dont le fils, *Gilbert*, obtint l'érection en *Marquiſat* en 1592, & d'*Olonne* en *Comté*, en 1600. Il fut pere de *Philippe*, & ayeul de *François*, qui de ſa femme *Yolande-Julie de la Trimouille-Noirmouſtier*, a eu pour héritiere & fille unique, – *Marie-Anne de la Trimouille*, alliée, le 6 Mars 1696, à *Paul-Sigiſmond de Montmorency-Luxembourg.* Voyez Montmorency, branche de Châtillon-Bouteville.

* ROYE, en Picardie. Ville où il y a un Fief, ſous le titre de *Comté*, qui a donné ſon nom à une ancienne Maiſon originaire de Flandres.

Elle

Elle a donné un Maître des Arbalêtriers de France, depuis 1345 jusqu'en 1349, dans la personne de MATHIEU DE ROYE, dit *le Flamand*, qui servit en Flandres sous le Connétable *Raoul*, Comte *de Guines*. Il se trouva à la bataille de Cocherel, & mourut en 1380.

Le premier de cette Maison, dont il soit fait mention, est EVRARD, Seigneur DE ROYE, qui vivoit en 1095. La branche aînée s'est éteinte, en 1343, dans MATHIEU, II. du nom, qui n'eut que des filles d'*Yolande de Hangest*, son épouse. Elle a donné un Evêque Duc de Laon & Pair de France, dans ALBERT DE ROYE.

MATHIEU DE ROYE, Seigneur du Plessier-de-Roye, second fils de MATHIEU I, Seigneur DE ROYE, a fait la branche des Seigneurs du Plessier-de-Roye. Le Maître des Arbalêtriers de France étoit son fils aîné, & eut, entr'autres enfans, — GUI DE ROYE, Archevêque Duc de Reims & Pair de France. Cette branche a fini à CHARLES, Sire DE ROYE, Comte de Roucy, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, né le 14 Janvier 1510, mort en Janvier 1551, qui n'eut de *Madelene de Mée*, son épouse, qu'un fils, mort, de son vivant, âgé de 18 ans; & deux filles, Dames DE ROYE.

L'une, nommée ELÉONORE, épousa LOUIS DE BOURBON, I. du nom, Prince de Condé.

CHARLOTTE, sa sœur, Comtesse de Roucy, Dame de Pierrepont, épousa *François* III, Comte *de la Rochefoucaud*. Voyez ce mot.

Cette ancienne Maison de ROYE portoit pour armes : *de gueules, à la bande d'argent*. Voyez, pour un plus long détail, les Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII*.

* ROYON : Terre & Seigneurie en Artois, portée en mariage par *Jeanne de Crequy*, à *Jean*, Seigneur *de Brias*, tué à la bataille de Mont-Lhéri en 1465. Elle fut érigée en *Marquisat*, par Lettres-Patentes de 1692. *Voyez* BRIAS, *Tome III*.

ROYER-DE-LA-SAUVAGERE (LE) : Famille établie en Touraine depuis plus de 100 ans, & issue d'une ancienne Noblesse de Bretagne, qui se distingua dans le tems des Croisades, ainsi qu'il est rapporté dans les Lettres-Patentes du Roi, datées du mois de Novembre 1742, enregistrées en toutes les Cours, & chez le Juge d'armes de France.

Suivant les Mémoires domestiques que cette Famille conserve, GUILLAUME LE ROYER, I. du nom, un de ses auteurs, fut Capitaine de Château-Neuf dans le haut Anjou, & accompagna *Pierre de Dreux*, Duc de Bretagne, à la Terre Sainte l'an 1246.

Elle a donné à l'Eglise deux Evêques, dans PIERRE LE ROYER, Evêque du Mans en 1292, & dans JEAN LE ROYER, son petit neveu, Evêque de Meaux en 1354. Il est dit que le pere de l'Evêque du Mans fut au service de *Jean* II, Comte *de Vendôme*, & ensuite d'*Eléonore de Montfort*, son épouse. On trouve dans d'anciens titres latins *Rotarius* ou *Rotarii*, que les différens Notaires ont écrit en françois LE ROYER, LE ROUYER & LE ROHIER; mais ces diverses orthographes ont une identité reconnue.

On lit dans les mêmes papiers de Famille, qu'une branche existoit encore en Bretagne dans les années 1371 & 1380, que ROLAND LE ROYER & GUILLAUME LE ROUYER ou LE ROYER, servirent au ban de la Noblesse de cette Province.

Elle continua d'être au service des Comtes *de Vendôme*. GUILLAUME LE ROYER, III. du nom, fut premier Maître-d'Hôtel de CHARLES DE BOURBON, pere d'ANTOINE, Roi de Navarre, ayeul du Roi HENRI IV. Il fut, avec son frere PIERRE, cité parmi les Nobles de la Province d'Anjou, dans les années 1516 & 1520. Ledit GUILLAUME LE ROYER vivoit encore en 1538.

Il y a eu, en 1644, un Capitaine de 100 hommes d'armes qui se distingua en Canada, dont la Commission est datée de Paris le 24 Avril, signée LOUIS,

la Reine mere présente, Régente, & plus bas LOMENIE; & un Maître des Requêtes, dont les Lettres sont datées du 15 Mai 1654.

Entre les monumens existans & honorifiques, est un droit de sépulture & de banc dans une Chapelle de la paroisse de Saint-Thomas de la Fleche, comme Fondateurs, dont la premiere possession est de l'an 1444; & dans celle dédiée à Saint-Nicolas, lequel droit fut renouvellé le 17 Décembre 1539, avec une inscription sur une plaque de bronze, où sont gravées les armes de cette Famille, laquelle Chapelle fut échangée, en 1650, pour celle de Saint-Sébastien, avec les mêmes droits, à perpétuité, renouvellés le 25 Janvier 1709, & ratifiés par acte de l'Evêque d'Angers, à JOSEPH-JÉRÔME LE ROYER-DE-LA-DAUVERSIERE, Chevalier, Seigneur de la Motte, Lieutenant-Général Civil, & Lieutenant-Général d'Epée en la Sénéchaussée & Siége Présidial de la Fleche.

Les armes de cette Famille se voyent encore, entr'autres marques de distinction, peintes ou sculptées autour de la ceinture funébre au dedans & au dehors de l'Eglise paroissiale d'Artezé en Anjou, frontiere du Maine, Terre qu'elle a possédée pendant très-long-tems, & qui passa dans la Maison de *le Vayer*, par l'alliance d'*Anne le Vayer*, contractée en 1658, avec JACQUES LE ROYER, Ecuyer, II. du nom, Seigneur de la Motte & de la Roche-d'Artezé, dont il sera parlé ci-après. Elle étoit niéce de *René le Vayer*, Conseiller d'Etat, & grand'tante de *Marie-Françoise de Catinat*, niéce du Maréchal de France de ce nom, à cause de son mari *François le Vayer*, mort Maître des Requêtes en 1746.

Quelques-uns croyent que cette Famille LE ROYER a la même tige que celle de LE ROYER-DU-MESNIL-SAINT-GEORGES au Maine, appellée aujourd'hui *le Mesnil-Saint-Sanson*, si illustre par ses alliances avec les Maisons de *Champagne-la-Suze*, de *Choiseul*, &c. Si cela est, cette séparation est avant l'an 1440.

On voit que cette Famille a été attachée, pendant bien des siécles, au service des Comtes *de Vendôme*, & successivement, à la Fleche, au service de CHARLES DE BOURBON, de la Duchesse *d'Alençon*, sa veuve, & d'ANTOINE DE BOURBON, Roi de Navarre.

GUILLAUME LE ROYER, IV. du nom, épousa *Marguerite de Neste*, fille d'*Olivier de Neste* (*a*), Chevalier, Seigneur de Chevre, & de *Françoise de la Roussiere-Mathefelon*, d'une Noblesse très-distinguée en Anjou, dont les Lettres-Patentes du Roi, citées ci-devant, font mention, ainsi que de GUILLAUME LE ROYER, III. du nom, ayeul de celui ci-dessus, qui fut, comme on l'a dit, premier Maître-d'Hôtel de CHARLES DE BOURBON, & cité avec son frere PIERRE, parmi les Nobles de la Province d'Anjou. GUILLAUME LE ROYER, IV. du nom, fut ayeul de

JACQUES LE ROYER, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Motte-d'Artezé, qui acquit cette Terre, le 28 Septembre 1647, de son frere FRANÇOIS, I. du nom, qui suit; mais JACQUES LE ROYER, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Motte & de la Roche-d'Artezé, neveu dudit FRANÇOIS, étant mort sans enfans d'*Anne le Vayer*, qu'il avoit épousée par contrat du 14 Février 1658, cette Terre lui resta par les clauses de son contrat de mariage.

Noble FRANÇOIS LE ROYER, autre petit-fils de GUILLAUME IV, & de *Marguerite de Neste*, épousa, 1°. par contrat du 21 Mai 1623, *Marguerite Vau-de-la-Fontaine*, dont un seul fils, — FRANÇOIS, qui suit. Il contracta une seconde alliance, & n'en eut point de postérité.

FRANÇOIS LE ROYER-DE-LA-SAUVAGERE, II. du nom, qualifié *Noble* & *Ecuyer*, épousa, par contrat du 13 Février 1673, *Marie Bridonneau*, dont il n'est resté qu'un seul fils, — FRANÇOIS, qui suit.

FRANÇOIS LE ROYER-DE-LA-SAUVAGERE, III. du nom, Ecuyer, Sieur d'Ar-

---

(*a*) On trouve que *Huet de Neste* comparut, pour son pere *Pierre de Neste*, Seigneur de Chevre, au ban de la Noblesse d'Anjou sous *Jehan de Lorraine*, Gouverneur & Sénéchal de cette Province pour le Roi LOUIS XI, le 16 Juillet 1472.

tezé & de la Bretaudiere, près Chinon en Touraine, batifé le 21 Mai 1674, Chevalier de Saint-Louis, Directeur des Fortifications de l'Anjou, entra dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes à Tournay, le 16 Mai 1694; fervit, l'année fuivante, en qualité d'Ingénieur volontaire, au fiége de Charleroy, & fut Sous-Lieutenant au Régiment de Béarn la même année 1694; fe trouva au bombardement de Calais; &, en 1702, à la bataille de Fridlingue, ainfi qu'à la prife du Fort; au fiége du Fort de Kell en Janvier 1703; & fut fait Lieutenant au même Régiment de Béarn, qui paffa en Baviere: il y fervit encore en qualité d'Ingénieur volontaire, & fe trouva fucceffivement à la premiere bataille d'Hochftet, & au fiége d'Aufbourg, & de plufieurs autres places de Wirtemberg; &, en 1704, à la bataille du Mont-Charemberg, où il fut chargé de fortifier une partie du camp, & à la feconde bataille d'Hochftet: il y fit fur le Danube deux ponts pour la retraite de l'armée, & les brûla fous le feu des ennemis. Etant Lieutenant de Grenadiers en 1705, il entra dans le Corps Militaire du Génie, & obtint, en 1709, la Commiffion de Capitaine reformé à la fuite du Régiment de Champagne; fervit, en 1712, au fiége de Douay, où voulant paffer, à l'attaque d'une lunette, le foffé plein d'eau fans pont, à l'aide de quelques fafcines ou gabions qui y flottoient, il fut fur le point de s'y noyer; fut fait, le 7 Juillet 1715, Chevalier de Saint-Louis à Arras, où il étoit alors chargé en chef de la conduite des travaux confidérables que le Roi faifoit faire aux Fortifications de cette Place, d'où il paffa à Bethune, & y étant Ingénieur en chef en 1719, S. A. R. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, le choifit pour lui confier la direction générale des Cafernes (projetées dans tout le Royaume), pour le paffage des troupes, pour celles à faire dans les Provinces de Touraine, Anjou & Maine. En 1729, il fut nommé Ingénieur en chef à la Rochelle; & enfin, en 1734, Directeur des Fortifications des Places d'Anjou, où il eft toujours refté, à caufe de fes infirmités & de fon grand âge. Il a été confirmé dans l'*ancienne nobleffe de fes ancêtres*, par Lettres-Patentes du Roi, datées du mois de Novembre 1742; & eft mort le 5 Septembre 1749, âgé de 75 ans, 3 mois & 15 jours, avec la plus jufte réputation d'un homme rempli de religion, de probité, de capacité & de valeur. De fon mariage, contracté le 24 Octobre 1706, avec *Marie-Gertrude Mazille de Fouquerolle*, d'une Maifon noble de Picardie, morte le 27 Janvier 1759, il a laiffé:

1. Félix-François, qui fuit; — 2. Louis-François, dit *le Chevalier d'Artezé*, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, ayant Commiffion de Capitaine d'Infanterie, ancien Directeur en chef dans le Corps militaire du Génie, mort le 22 Janvier 1767. De fon mariage avec *Catherine Chevalier-de-la Borde*, vivante, il n'eft reftée qu'une fille, Catherine-Louise le Royer-de-la-Sauvagere, mariée, le 26 Juin 1770, à Meffire *Louis-Henri-François*, Comte *de Marcé*, Chevalier, Seigneur de Vaumenaife & de Braye, près Chinon en Touraine, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'Infanterie, Aide-Maréchal-Général des Logis de l'Armée du Roi en Corfe;

3. François-Sébastien-Marc-Antoine le Royer-de-la-Sauvagere, Sieur d'Artezé, Lieutenant-Colonel & Capitaine-Commandant au Régiment d'Aunis, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, non marié; — 4. & Anne-Marie-Gertrude-Catherine, femme de Meffire *François-Adolphe de Mondion*, Chevalier, Seigneur de la Feloniere, d'une Nobleffe ancienne & diftinguée en Touraine.

Félix-François le Royer-de-la-Sauvagere, Chevalier, Seigneur des Places, Sauvagere, des Huilliers & du Puyrigault en Verron, Election de Chinon en Touraine, Chevalier de Saint-Louis, ancien Directeur en chef dans le Corps militaire du Génie, de l'Académie Royale des Infcriptions & Belles-Lettres de la Rochelle, connu dans la République des Lettres par les Ouvrages dont il l'a enrichie, & dont il eft parlé avec éloge dans la Table & Supplément pour le Journal de Verdun, par M. *Dreux-du-Radier*, entra dans le Corps militaire du Génie le 8 Mars 1726; fut nommé Ingénieur en chef d'Entrevaux & Guillaume en Provence, le 31 Mai 1743; fervit, en 1744, dans l'armée de France

en Italie, commandée par feu le Prince *de Conti*, qui le chargea d'ouvrir des chemins dans les montagnes des Alpes, pour y faire passer une colonne de troupes Espagnoles, commandées par le Général Marquis *de Casteller*; se trouva, la même année, au siége de ~~Mons~~ en Piémont; eut, en 1745, la Commission de Capitaine au Régiment de Champagne; servit cette année à l'armée d'Italie, commandée par le Maréchal *de Maillebois*, où il fit les siéges de Tortone, d'Alexandrie & de Valence; & étoit à Casal-Montferrat lors du siége. Il fut chargé, à la bataille du Tenaro, de la construction d'un pont, pour l'attaque du poste de *Montecastello*; nommé, le 15 Mars 1746, Ingénieur en chef de l'Isle de Bellisle, qu'il rendit très-formidable par les fortifications qu'il y fit faire aux grands Sables; fut créé Chevalier de Saint-Louis le 6 Janvier 1747, & fait Ingénieur en chef au Port-Louis en 1748: lorsqu'il plut au Roi de réunir l'Artillerie avec le Génie, en 1757, il fut Directeur en chef dans le même Département du Port-Louis, l'Orient, Concarneau, les Isles d'Houat, d'Hedic, de Groix, des Glenans & de toute la Côte du Sud de la Bretagne, où il a fait construire par-tout, pendant les années qu'il a eu ce Département, des redoutes, des forts, des batteries, des retranchemens, pour rendre la Bretagne inexpugnable aux Anglois sur toutes les Côtes, ainsi que sur celles de Saint-Mathieu, où il a élevé une quantité très-considérable de retranchemens, pour couvrir & mettre en sûreté le Port de Brest, menacé d'une descente. Il passa, le 29 Décembre 1757, à une Compagnie de Bombardiers dans le Bataillon d'Artillerie de la Motte, & à la désunion de ces deux Corps, il servit, en qualité de Chef de Brigade, au Corps du Génie, employé à l'armée du Rhin, commandée par S. A. S. le Comte *de Clermont*, auprès duquel il fut toujours employé comme Aide-de-Camp, par choix de ce Prince: il l'accompagna à la journée de Rhinberg & à la bataille de Crevelt; fut nommé en même-tems Ingénieur en chef à l'Isle-d'Oleron, &, le 17 Avril 1761, eut des ordres pour passer, en cette qualité, à l'Isle de Ré; mais la circonstance de la guerre le fit revenir à l'Isle-d'Oleron. Il a été maintenu, le 22 Juillet 1763, par Arrêt rendu contradictoirement en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, dans les qualités de *Messire* & de *Chevalier, Seigneur des Places, Sauvagere*, &c. Enfin, après 40 ans de service, il a obtenu sa retraite, à cause de sa mauvaise santé, le 11 Mai 1766.

Demont

Il a épousé, le 18 Avril 1746, *Anne-Catherine-Charlotte Audiger*, Dame des Places, de laquelle sont issus: — 1. LOUIS-FRANÇOIS-FÉLIX, qui suit; — 2. MARC-PIERRE, né le 4 Décembre 1751, dit *l'Abbé de la Sauvagere*, au Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, étudiant en Sorbonne; — 3. ANNE LE ROYER-DE-LA-SAUVAGERE, née le 12 Octobre 1747, sœur aînée, mariée, le 6 Février 1769, à *Jean-Batiste du Chastel*, Ecuyer, Sieur de Beaulieu, ancien Officier d'Infanterie; — 4. MARIE-GERTRUDE, née le 3 Novembre 1750; — 5. ANGÉLIQUE, née le 25 Juillet 1753; — 6. MONIQUE, née le 5 Mai 1756; — 7. & EMMANUELLE, née le 21 Décembre 1758.

LOUIS-FRANÇOIS-FÉLIX LE ROYER-DE-LA-SAUVAGERE, né le 9 Novembre 1749, est Lieutenant en premier au Régiment d'Aunis, Infanterie.

Les armes: *d'azur, à trois roues d'or, 2 & 1.* Devise: PRO FIDE & PATRIA.

On peut consulter, sur cette Famille, le *Mercure de France, Novembre 1749, p. 213. — Décembre, p. 190*, & l'on a corrigé ici les fautes qui s'y sont glissées. — *Journal de Verdun, Mars 1759, p. 237. — Mai 1767, p. 399. — Ibid. Mercure de France, Octobre 1770, p. 237. — & Ibid. Journal de Verdun, Octobre 1770, p. 318.*

* ROZAY ou ROSAY, en Normandie. Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Février 1680, enregistrées à Rouen le 28 Mars & le 2 Mai suivant, en faveur de *Nicolas Fremont*, Grand-Audiencier de France. *Voyez* FREMONT, *Tome VI.*

ROZIERES: Famille originaire d'un petit Village nommé *Laveline*, en Lorraine.

Addition à la page 372 du tome XII.

Royere (de) en Limosin. famille noble dont étoit Hélie, Comte de Royere, & Seig. de Montsibre, qui avoit épousé Antoinette de la Trade, morte au Château de Montsib. paroisse de Cublac, bas Limosin, le 27. Décembre 1778. Extr. de la Gazette de france No. 8. du 26. Janvier 1779.

Suivant un *Mémoire* dreſſé ſur titres, légaliſé & ſigné du Lieutenant-Général au Bailliage Royal d'Eſpinal en Lorraine, le 15 Décembre 1770, cette Famille rendit, en 1476, des ſervices ſignalés à l'État ſous René II, Duc de Lorraine, & notamment dans la défenſe du Château de Bruyeres. Le Duc René, pour reconnoître ſes ſervices, lui accorda des Lettres de nobleſſe, avec la qualification de *Gentilhomme de Laveline.*

Cette Famille a joui conſtamment de ſa nobleſſe, cependant ſes Lettres originaires ayant été perdues par le malheur des guerres qui regnerent en Lorraine pendant le ſiécle dernier, elle fut inquiétée, & ſe pourvut devant le Duc Léopold, alors régnant, qui lui accorda ſes Lettres-Patentes, le 22 Janvier 1711, par leſquelles il reconnoît ſon origine, & en la confirmant, il déclare qu'il veut qu'elle jouiſſe des mêmes avantages dont les Nobles & Gentilshommes du pays ont droit de jouir; & pour rendre cette grace plus efficace, le même Souverain lui accorda, le 22 Juillet 1726, des Lettres Déclaratoires de *Gentilleſſe* pures & ſimples, & permit de faire précéder ſon nom de la particule *de.* Il changea ſes armes anciennes pour les porter ainſi: *d'azur, à deux épées d'argent emmanchées d'or, miſes en ſautoir, & une aigle d'argent éployée en chef.* Pour Cimier, *l'aigle de l'écu iſſant d'un armet grillé & contourné, orné de ſon bourrelet & lambrequin aux métaux & couleur de l'écu.* Ces Lettres ont été enregiſtrées à la Cour & en la Chambre des Comptes de Lorraine.

Les armes accordées par le Duc René étoient: *de gueules, à deux épées d'argent emmanchées d'or, & un rateau auſſi d'argent, pendant vers la pointe, mis en pal, lié d'un cordon d'or; au chef couſu d'azur, chargé d'une levrette courante; le tout ſurmonté d'un armet d'argent, orné de ſon bourrelet & lambrequin aux métaux & couleur de l'écu.* Pour Cimier, *une épée d'argent, à la garde d'or.*

De cette Famille il n'eſt reſté de garçon que Léopold de Rozieres, Ecuyer, marié à Eſpinal, en 1751, à Dame *Louiſe-Marguerite Roxard*, d'une Famille noble, dont il a: — 1. Charles-Léopold, né le 10 Mars 1754; — 2. Charles, né le 21 Mars 1758; — 3. Jean-Batiste, né le 21 Février 1759; — 4. Joseph, né le 18 Juillet 1760; — 5. Maurice, né le 16 Janvier 1765; — 6. Claude-Françoise, née le 2 Avril 1752; — 7. Marguerite, née le 26 Novembre 1762; — 8. Catherine, née le 6 Août 1767; — 9. & Victoire, née le 21 Décembre 1770.

* RUDELLE: Terre unie & incorporée, avec celles de la Capelle, la Batude, Saint-Maurice, &c. à la Baronnie de *Cardaillac*, une des plus anciennes de la Province du Querci, qui donne entrée aux Etats, & a été érigée en *Marquiſat*, ſous la dénomination de *Cardaillac*, par Lettres-Patentes de Louis XIV, en 1645, en faveur d'*Henri-Victor*, Baron *de Cardaillac*, en récompenſe de ſes ſervices & de ceux de ſes ancêtres, notamment de *François de Cardaillac*, ſon pere, tué au ſervice contre les Proteſtans.

Ce Marquiſat eſt échu, par ſucceſſion, à la Maiſon de Mesclajoc-du-Montet, une des plus anciennes & des plus nobles de la Province de Limouſin; dont nous allons donner ici la Généalogie.

Le premier titre, qui paroît être du Xe ou XIe ſiécle, eſt une liéve ou état des rentes qui étoient dues aux Mesclajoc, écrite partie en *latin*, partie en *patois gaſcon.* Les guerres civiles (celles ſur-tout avec les Anglois), qui ont déſolé les plus belles Provinces du Royaume, ont enlevé à cette ancienne Nobleſſe des titres qui auroient donné connoiſſance des premiers de ſon nom; & ce vuide, cauſé par le malheur des tems, ne nous permet d'en remonter la filiation, prouvée par actes authentiques, qu'à Bozon I, ci-après.

Ce Bozon de Mesclajoc avoit pour frere Gui de Mesclajoc, Chevalier, qui, par ſon teſtament de l'an 1278, paſſé, le Vendredi après la Purification, devant l'Official de Limoges, élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Neuvic. Il fit

nombre de legs pieux, nomme dans son teſtament *Almodie*, son épouſe, & ſes deux filles, Pétronille & Alpadie, qu'il inſtitue ſes héritieres; & dans le cas que l'une des deux ſe faſſe Religieuſe, il legue à la Communauté où elle entrera 4 liv. de rente annuelle; fait des legs à la Dame, ſon épouſe, & à d'autres perſonnes, & nomme, pour un de ſes exécuteurs teſtamentaires, Bozon, ſon frere, dont nous allons parler.

I. Bozon de Mesclajoc, I. du nom, Damoiſeau, teſta, pluſieurs années avant ſon frere, le 10 Avril 1266, par acte paſſé devant le même Official de Limoges, élut auſſi ſa ſépulture en la paroiſſe de Neuvic; fit des legs pieux à différentes Egliſes & aux Pauvres; reconnut par ſon teſtament, ſur tous ſes biens, la dot de ſon épouſe, nommée *Aimée*, qui montoit à 80 livres; la gratifie de la ſomme de 20 liv. pour *uſcle* ou *gain de noces*, & de celle de 10 liv. de rente pendant ſa vie; nomme pour ſes exécuteurs teſtamentaires, *Geoffroi de Chizadour*, Damoiſeau, *Pierre du Breuil* & *Bernard Pigniaut*; & rappelle les enfans qu'il eut de ſon mariage, ſçavoir: —— Bozon, qui ſuit, inſtitué ſon héritier univerſel; — & Etienne de Mesclajoc, Damoiſeau, pere d'un autre Etienne, auſſi Damoiſeau, qui, par acte paſſé devant *Brohaud*, le 1 Novembre 1318, partagea avec Gui de Mesclajoc, ſon couſin-germain, & eut pour ſon lot, ſous de certaines reſerves, les biens ſitués dans les paroiſſes de Suſſat, la Croiſille, Saint-Germain, Foreſt, &c.

II. Bozon de Mesclajoc, II. du nom, Damoiſeau, acquit, le jour des Ides de Juillet 1277, de *Bernard Pigniaut*, Chevalier, un tenement, appellé *de Villechenoux*, dans la paroiſſe de Linars, par acte paſſé devant *Parde de Boſco*, Notaire. *Jean Bernard*, Chevalier, & *Pierre Guillen*, Clerc, lui vendirent auſſi, le 11 Décembre 1279, une rente de deux ſeptiers de ſeigle, deux d'avoine, & deux deniers de cens & rente à prendre ſur la Borderie de las Charieras. Il fit encore pluſieurs autres acquiſitions & échanges, & eſt qualifié *Chevalier* dans celui qu'il paſſa avec *Guillaume de Lasbolieras*, le Lundi après la Fête Saint-Luc 1297. Il avoit épouſé Pétronille de Mesclajoc, ſa couſine-germaine, fille de Gui, Chevalier, & de Dame *Almodie*, mentionnés ci-devant. Elle teſta le Dimanche Fête de Saint-Léon en 1321, élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Neuvic, légua ſon ſecond fils, Prêtre, nommé Bozon; inſtitua Gui, l'aîné, qui ſuit, ſon héritier univerſel; nomma pour ſes exécuteurs teſtamentaires ledit Bozon, ſon ſecond fils, & Olivier, ſon neveu; & légua Alpadie, ſa fille.

III. Gui de Mesclajoc, Damoiſeau, fit le jour de l'Aſſomption 1317, un arrentement de pluſieurs Terres & biens, ſous la redevance de neuf ſeptiers de bled chaque année, de cinq de ſeigle, de quatre d'avoine, & ſept ſols d'argent; partagea, le 1 Novembre 1318 (comme on l'a dit au premier degré), avec Etienne de Mesclajoc, Damoiſeau, ſon couſin-germain, fils d'autre Etienne; eut pour ſa part les biens ſitués dans les paroiſſes de Neuvic, Sainte-Marie de Châteauneuf, &c.; fit pluſieurs acquiſitions, nomma à la Vicairie de Chizadour, Meſſire *Etienne du Mouliere*, le 4 des Calendes de Décembre 1328; & vivoit encore en 1333. On préſume que ſa femme, dont le nom eſt ignoré, étoit de la Maiſon de *Chizadour*. Ses enfans furent: — 1. Bozon, qui ſuit; — 2. Raimond, auteur d'une branche éteinte; — 3. & Hélidie, femme de noble *Pierre de Ligonat*, Seigneur de Barachieres.

IV. Bozon de Mesclajoc, III. du nom, Damoiſeau, au nom & comme fils & héritier de feu Gui de Mesclajoc, ſon pere, rendit deux hommages pour les biens qu'il poſſédoit dans les paroiſſes de Neuvic, Châteauneuf, Linars, Roziers, Saint-Salinet, Saint-Prieſt & Saint-Paul, au Seigneur *de Pierrebuffiere*; le premier, en 1357, le Vendredi après la Fête Saint-Martin, reçu par *Etienne de Campis*; le ſecond, le jour de Pâques en 1365, au même Seigneur, reçu par *Pierre Bazuet*. Il avoit épouſé noble *Antoinette de la Roche-Aymon*, Dame de Chizadour, laquelle, étant veuve & tutrice de ſes deux fils Jean, qui ſuit; & Pierre, Damoiſeau, auteur d'une branche éteinte, nomma, le 18 Mai 1418, *Jean Gerald*, Prêtre, à la Vicairie de Notre-Dame de Saint-Médard, par acte, ſigné *Fabri*, Clerc.

V. Jean de Mesclajoc ou de Mesclajeu, Damoiſeau, Seigneur de Chizadour, donna, de concert, avec Pierre, ſon frere, par acte paſſé le 1 Septembre 1442, devant *Jacques Laborne*, Notaire, à *Philippe Pradelle*, à travailler à moitié fruits ſur une métairie qui leur appartenoit, ſituée à Chizadour, paroiſſe de Saint-Médard, laquelle conſiſtoit en prez, terres, pâturages, bois, &c. Le même Jean de Mesclajoc, par acte du 13 Octobre 1439, reçu & ſigné *Bordelas*, Clerc, convint avec *Denis Delafougan*, Charpentier, de faire conſtruire certain édifice à la tour de Chizadour. Il avoit épouſé noble *Antoinette Bernard*, teſta le 7 Juillet 1488, élut ſa ſépulture dans l'Egliſe Saint-Médard, devant l'Autel de la Vierge, au tombeau de ſes ancêtres, & nomme tous ſes enfans, ſçavoir : —— 1. Leonet, qui ſuit, auquel il confirme la donation qu'il lui avoit faite de tous ſes biens, comme aîné ; —— 2 & 3. Martial & Blaise, légués chacun de la ſomme de 100 liv. monnoie courante, une fois payée, ou, à leur choix, la nourriture & l'entretien honnête dans la maiſon paternelle ; — 4. Jean, Chapelain de Benayes, légué de 10 liv. une fois payées, parce qu'il étoit pourvu d'un Bénéfice ; —— 5. Leonne, mariée, par contrat paſſé, le 7 Mai 1454, devant *Rogier* & *Godin*, Notaires, à noble *Germain Chabot*, Ecuyer, Seigneur de Preſſigne en Gâtinois, fils de *Leon Chabot*, Ecuyer. Son pere & lui donnerent quittance, le 5 Août 1454, à Leonne de Mesclajeu, dite *de Chizadour*, de la ſomme de 700 écus d'or, à compte de celle de 950 promiſe audit *Germain Chabot*, ſuivant les clauſes de ſon contrat de mariage ; —— 6. & Catherine, mariée à *Guillaume Forien*, Seigneur du Repaire, &c. fils de *Fronton Forien*, tous deux Damoiſeaux, laquelle eut en dot 80 écus d'or, faiſant partie de ſa conſtitution dotale, dont ſon beau-pere & ſon mari donnerent quittance, les 21 & 22 Novembre 1478, devant *Geraldy*, Notaire, à Leonet de Mesclajoc, ſon frere, en l'abſence de Jean, ſon pere. Etant ſuffiſamment dotée, elle renonça à tous biens paternels, maternels, fraternels, collatéraux, mobiliers & immobiliers. Ledit Jean de Mesclajoc fit encore, par ſon teſtament, divers legs pieux, légua à Blaise, ſon petit-fils (*nepotimo*), pour ſes bons ſervices, 20 ſols de rente, à prendre ſur le Mas de Neuvic ; établit *Antoinette Bernard*, ſon épouſe, adminiſtratrice de ſa maiſon, voulut qu'il fut payé à ſes filles, outre leur dot, un legs modique de 5 ſols ; & nomma ſes exécuteurs teſtamentaires *Jean Bernard*, Chanoine, frere de ſon épouſe, & noble homme *Louis Michaelis*, ſon gendre.

VI. Leonet de Mesclajoc ou de Mesclajeu, Seigneur de Chizadour, eſt rappellé dans une Enquête, des 26 Avril & 18 Mai 1492, faite au Sénéchal de Limoges, entre noble Jean de Meclajeu, d'une part, & ledit noble Leonet d'autre, au ſujet des rentes & autres devoirs dont le tenement de Meilhac étoit chargé, par laquelle, entr'autres choſes, les tenanciers dépoſent avoir bien connu défunts nobles Pierre & Jean de Mesclajeu, freres ; le dernier, pere de Leonet. Elle eſt ſignée *Bardaudy*, Greffier. Il accenſa, le 21 Juillet 1499, par acte paſſé devant *Pomolini*, Prêtre, à *Antoine* & *Léonard Marchais*, freres, une piéce de Terre ſituée au territoire de Las Regardas, avec la Seigneurie & feudalité, ſous la redevance d'une rente annuelle de trois émines de ſeigle meſure de Châteauneuf. Sa mere lui avoit donné une procuration générale, le 5 Juin 1492, pour la régie & adminiſtration de ſes biens. Il avoit épouſé *Jeanne de Saint-Chamans*, fille de feu *Philippe de Saint-Chamans*, laquelle fit ſon teſtament le 20 Mars 1499, devant *Pomolini*, Prêtre & Notaire, élut ſa ſépulture en l'Egliſe de Saint-Médard, devant l'Autel de la Vierge ; fit quelques legs pieux ; inſtitua héritier univerſel ſon mari, attendu la jeuneſſe de ſon fils ; nomma pour ſes exécuteurs teſtamentaires, l'Abbé de l'Abbaye de Solignac, *Léonard de Saint-Chamans*, ſon frere, & autres. Ses enfans furent : —— 1. Blaise, qui ſuit ; —— 2. Louise, Religieuſe à l'Abbaye de Quoyrou ; —— 3, 4 & 5. Françoise, Anne & Catherine ; — 6, 7, 8 & 9. Marguerite, dite *Margot*, Michelle, autre Marguerite & Louise, léguées chacune de 5 ſols pour tous droits, par leur mere.

VII. Blaise de Mesclajoc ou de Mesclajeu, Ecuyer, Seigneur de Chizadour,

vendit, par acte du 27 Mai 1514 (reçu par *Mosnerie*, Notaire), conjointement avec LEONET, son pere, à noble *Blaise de Flurat*, Prêtre, deux septiers de seigle, trois émines de froment, deux septiers d'avoine à prendre sur le Mas de Bourdelas, moyennant la somme de 23 livres, monnoie royale courante. Il vendit encore, par acte du 2 Décembre 1520 (reçu *Ruchaudi*, Notaire), à *Pierre Gerald*, 11 sols monnoie courante, & trois septiers de seigle de cens & rente, à prendre au village de Bueyx-lou-Soubra, moyennant 18 liv. 10 sols. Par acte du 9 Juillet 1527 (reçu *Suduyraud*, Notaire), noble *Jean Dubreuil*, Seigneur de Charrieyras, donna audit BLAISE DE MESCLAJEU une prolongation de pacte de rachat, pour pouvoir retirer les rentes du tenement d'Augieras & de celui de la Peyre, en la paroisse de Suffat.

Antoine Montet, Ecuyer, Sieur dudit lieu, en la paroisse Saint-Sulpice, Diocèse de Périgueux, par son testament du 17 Juillet 1545, légua aux quatre enfans de BLAISE DE MESCLAJEU, à chacun d'eux, la somme de 400 livres tournois, une fois payée à leur majorité, ou lorsqu'ils auront trouvé parti sortable à s'établir; & institua pour son héritier universel ledit BLAISE DE MESCLAJEU, son cousin, à condition d'acquitter les charges de son testament, & de porter à l'avenir, tant lui que ses descendans, les nom & armes *du Montet*. C'est en vertu de ce testament, reçu de *Combrouze*, & expédié, par *Barnagaud*, Notaire, que BLAISE & ses fils, & leurs descendans, ont pris le nom *du Montet* seulement, qu'ils auroient dû joindre à celui de MESCLAJOC, que les chefs des deux branches de cette Famille sont en droit de prendre sans aucune formalité, n'y ayant point eu à cet effet de Lettres-Patentes obtenues pour la mutation de leur nom primitif. Ainsi ce sont sous ceux de MESCLAJOC-DU-MONTET que nous allons continuer la filiation.

BLAISE DE MESCLAJOC-DU-MONTET eut Commission du Roi HENRI II, le 10 Septembre 1547, de lever une Compagnie de 50 hommes à cheval, des plus vaillans, expérimentés & aguerris, pour les conduire & commander au service de Sa Majesté. De *Jeanne de Royere*, son épouse, rappellée dans le susdit testament, il eut: — 1. ANTOINE, Ecuyer, Seigneur de Chizadour, qui afferma, le 30 Septembre 1563, à *Guillaume Doudinot*, Marchand de Saint-Germain en Limousin, le repaire de Chizadour, moyennant la somme de 1170 liv. par an, dont 600 liv. seroient payées annuellement à MATHIEU, son frere, & à ses deux autres puînés, chacun pour un tiers. Il fut Gentilhomme à la suite du Roi, & donna, en cette qualité, le 25 Juillet 1597, quittance au Sieur *Regnault*, Trésorier-Général de l'Extraordinaire des Guerres, de la somme de 250 écus sol de gratification, qui lui fut accordée par Sa Majesté, tant pour supporter la dépense qu'il faisoit à sa suite, que pour le dédommager de la perte d'un cheval qui avoit été tué dans une rencontre où il s'étoit trouvé (*a*); — 2. MATHIEU, qui suit; — 3. JEAN, compris, en qualité de Lieutenant, dans une montre de revue de 18 hommes de guerre à pied françois, faite, le 12 Juillet 1600, en la ville & Château de Beaune, sous la charge du Duc *de Biron*; — 4. & JACQUES, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui reçut, le 20 Janvier 1566, Commission du Duc *de Montmorency*, Pair & Connétable de France, pour lever une Compagnie de 50 hommes de guerre à cheval, des plus expérimentés que faire se pourra, tous armés de cuirasse, & les conduire en la ville de Poitiers le 1 Mars, lors prochain, pour y faire leur premiere montre, & être ensuite employés au service du Roi. Il épousa *Rachel de la Vauzelle*, Dame de Fraiminville, & en eut — MARTHE, Dame de Fraiminville en partie, mariée à *Jean le Tirans*, Seigneur de Vienne, dont un fils & deux filles.

(*a*) Cette quittance, en original sur parchemin, datée du Camp devant Amiens, est déposée au Cabinet du Prieuré de Saint-Martin-des-Champs à Paris, & Dom *Jean-Antoine Desmartin*, chargé du dépôt & collection des titres conservés audit Cabinet, en a délivré une expédition le 16 Décembre 1772.

VIII.

VIII. Mathieu de Mesclajoc-du-Montet, Ecuyer, Seigneur de la Molhiere, Lieutenant de 50 hommes de guerre à pied françois, suivant une montre de revue faite le 25 Février 1593, sur la place du Château de Gasnat, avoit épousé, par contrat du 6 Octobre 1575, Demoiselle *Anne Gaillard-de-Saint-Dizan*, qui lui survécut, & décéda le 8 Janvier 1599. Leurs enfans furent: — 1. Meymy, qui suit; — 2. Hugues, auteur de la branche de Mesclajoc-du-Montet-de-la-Colonge, rapportée ci-après; — 3. & Louise, batisée le 31 Juillet 1576, qui fut sous la tutelle de sa mere, avec ses freres mineurs, & mise hors de tutelle & curatelle, par Sentence du Juge de la jurisdiction de Sarrazat (signée *Charenton*, Greffier), rendue le 9 Août 1599, qui la déclare suffisamment âgée, ayant alors 23 ans, pour régir & gouverner ses causes & droits à l'avenir, du consentement du Procureur d'office de ladite jurisdiction.

IX. Meymy de Mesclajoc-du-Montet, Ecuyer, Seigneur de la Molhiere, batisé le 20 Septembre 1580, servit dans la Compagnie des Mousquetaires de S. A. Electorale *de Cologne*, comme il appert d'un congé absolu qu'il obtint du Chevalier *de Bengue*, Capitaine-Lieutenant de ladite Compagnie, Gentilhomme de la Chambre de l'Electeur, & Colonel de son Infanterie, daté de Mastricht le 20 Mars ou Mai, signé de ce Chevalier, & scellé du sceau de ses armes en cire rouge. La Princesse *de Chalais* & le Prince, son fils, passerent un acte de vente devant *Desages* & *Massonneau*, Notaires Royaux, le 8 Janvier 1622, en faveur de *Pierre de Fayolle*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de Meymy, Ecuyer, Sieur de la Molhiere, & de *Jean Mathieu*, Notaire Royal, de la Justice haute, moyenne, basse, mere, mixte, impaire, péage & guet, lods & ventes qui pouvoient leur appartenir, plus les rentes dues sur divers tenemens & moulins, & généralement tous les autres cens & rentes, & autres droits seigneuriaux de la paroisse de Sarrazat, sous la foi & redevance *d'un fer de lance doré*, & moyennant la somme de 9000 liv. tournois. *Pierre de Fayolle*, Ecuyer, & *Catherine de Savignac*, son épouse, céderent, le 7 Mai 1625, audit Meymy, une métairie située au village des Grands-Champs, paroisse de Sarrazat, & autres biens, faisant la somme de 3122 liv. 10 sols, pour final payement de celle de 4000 liv. constituée à *Marguerite de Fayolle*, leur fille, en son contrat de mariage du 22 Février 1619, avec ledit Meymy de Mesclajoc-du-Montet. Il transigea sur procès, le 18 Février 1636, avec *Jean Mathieu*, Sieur de Boisse, qui s'engagea de payer, tant à lui qu'à son acquit, la somme de 2576 livres; fit son testament le 10 Août 1654, par lequel il élit sa sépulture dans l'Eglise paroissiale de Sarrazat; & nomme ses enfans; sçavoir: — 1. Pierre, qui suit; — 2. Franc-Pierre, auteur de la branche des Seigneurs de la Bachelerie, rapportée ci-après; — 3. Meymy, Ecuyer, Sieur de Plouvy, qui servit avec Pierre, son frere cadet, dans l'armée de Sa Majesté en qualité de Gendarme de la Compagnie de Monsieur, comme il est prouvé par un Certificat du Vicomte *de Turenne*, daté du camp de Charleroi le 9 Juin 1667, signé & scellé du sceau des armes de ce Général; — 4. François, Ecuyer, Sieur du Claud, Prêtre, Prieur de Saint-Sulpice d'Exideuil en Périgord, auquel Pierre, son aîné, céda, le 14 Juin 1670, certains biens pour payer sa légitime; — 5. autre Pierre, dit *le plus jeune*, auteur de la branche des Seigneurs de la Molhiere, Malussen, &c. mentionnée en son rang; — 6. Isabeau, femme d'*Antoine de Taissieres*, Ecuyer, Seigneur du Masmoureau; — 7. & Narde, mariée à *Laurent d'Alpes*, Sieur de la Garelie.

X. Pierre de Mesclajoc-du-Montet, Ecuyer, Seigneur des Champs, épousa, par contrat du 23 Janvier 1649, reçu *Debor*, Notaire Royal, *Françoise de Lybersat*, Demoiselle de Treyssat, fille de feu *Jacques de Lybersat*, Seigneur de Cinsat, & de *Frontonne Joubert*. Il transigea, le 10 Février 1658, avec *Marguerite de Fayolle*, sa mere, alors veuve, & eut de son mariage: — 1. N... de Mesclajoc-du-Montet, Major du Régiment de Beauvoisis en 1684, Lieutenant-Colonel du même Régiment en 1691, Chevalier de Saint-Louis en 1700, & Brigadier des Armées du Roi en 1702; — 2. Raimond, mort sans alliance; — 3. & Isabeau, mariée à *Pierre de Foucault*, Ecuyer, Seigneur des Rieux.

Branche des Seigneurs de LA BACHELERIE.

X. FRANC-PIERRE DE MESCLAJOC-DU-MONTET, Ecuyer, Seigneur de la Bachelerie, second fils de MEYMY, Ecuyer, Seigneur de la Molhiere, & de *Marguerite de Fayolle*, épousa Damoiselle *Aubine du Garreau*, dont: — 1. JEAN, qui suit; — 2. PHILIBERT, Ecuyer, Seigneur de la Fayolle, mentionné après la postérité de son aîné; — 3. & MARGUERITE, mariée à *François de Sanzillon*, Ecuyer, Seigneur de Mensat.

XI. JEAN DE MESCLAJOC-DU-MONTET, Ecuyer, Seigneur de la Bachelerie, commença de servir, en 1691, dans une Compagnie de Cadets-Gentilshommes, & fut fait Lieutenant au Régiment d'Infanterie de la Reine, en 1692, suivant les Certificats qui lui furent donnés par M. *de Lamon*, Lieutenant pour Sa Majesté au Gouvernement de Longwy, & Capitaine-Commandant de ladite Compagnie de Cadets-Gentilshommes; par M. *de Chamarande*, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de la Reine & Inspecteur-Général d'Infanterie; & par M. *Dutot*, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Colonel dudit Régiment de la Reine, datés de Longwy le 12 Février 1692, du Camp de Sickinguen, à l'armée d'Allemagne, le 28 Mai 1696, du camp de Lomersheim le 6 Juin 1697, & de Givet le 26 Avril 1700, signés de ces Officiers, & scellés du sceau des armes du Colonel. Il épousa Demoiselle *Louise Mousnier*, dont: — JEAN, qui suit; — & quatre filles.

XII. JEAN DE MESCLAJOC-DU-MONTET, II. du nom de sa branche, Ecuyer, Seigneur de la Bachelerie, a épousé 1°. Demoiselle *N... de Maumont*; & 2°. Demoiselle *Jeanne de la Morelie-du-Puyredon*, desquelles il n'a point d'enfans.

Seigneurs de LA FAYOLLE.

XI. PHILIBERT DE MESCLAJOC-DU-MONTET-DE-LA-BACHELERIE, Ecuyer, Seigneur de la Fayolle, fils puîné de FRANC-PIERRE, & d'*Aubine du Garreau*, fut fait Lieutenant au Régiment de Montsoreau, par Lettres datées de Versailles du 4 Février 1706, & eut ordre de Sa Majesté, le 21 Mars 1708, de passer de la Lieutenance de la Compagnie de Dulaux, à celle de la Compagnie de la Luminade, même Régiment. Il épousa Demoiselle *Marie Jarrige de la Morelie*, dont: — 1. JOSEPH, qui suit; — 2. JEAN, mort Religieux Feuillant; — 3. & LOUISE, mariée au Seigneur *de Château-Rainon*, morte sans enfans.

XII. JOSEPH DE MESCLAJOC-DU-MONTET, Ecuyer, Seigneur de la Fayolle & de Villebrange, mort au mois d'Octobre 1776, avoit épousé 1°. *Marie de la Tranchardie*; & 2°. *Françoise de Sanzillon*, desquelles il n'a point laissé de postérité.

Branche des Seigneurs de LA MOLHIERE, *de* MALUSSEN, *Marquis de* CARDAILLAC, &c.

X. PIERRE DE MESCLAJOC-DU-MONTET, dit *le plus jeune*, Ecuyer, Seigneur de la Molhiere & de Malussen, cinquieme fils de MEYMY, Ecuyer, & de *Marguerite de Fayolle*, fut Gendarme de la Compagnie de MONSIEUR, frere unique du Roi, suivant un Certificat, daté de Paris du 1 Juin 1666, donné par M. *d'Hautefort*, Comte de Montignac, Capitaine-Lieutenant de cette Compagnie, où il est dit qu'il y servit cinq ans, & qu'il y servoit encore, comme il se voit par un autre Certificat du 27 Avril de l'année suivante, donné par M. *de Beynac*, Comte de la Roque; & par un troisieme du Maréchal *de Turenne*, daté du camp de Charleroi le 9 Juin 1667, signé de ce Général, & scellé du sceau de ses armes. Ce PIERRE DE MESCLAJOC-DU-MONTET, faisant tant pour lui que pour FRANÇOIS, son frere, Prieur de Saint-Sulpice d'Exideuil, vendit certains fruits & afferma des biens fonds à *Gilibert Brun*, par acte passé, le 9 Juillet 1673, devant *Roux*, Notaire Royal. Il épousa, par contrat du 14 Novembre de ladite année 1673, reçu *Dechadenier*, Notaire, Demoiselle *Gabrielle de Farge*, fille de *Jean*, demeurant en la ville de Treignac, & de feu Demoiselle *Anne Liliaud*.

François, son frere, lui fit présent, en faveur de ce mariage, de la somme de 1000 livres. Leurs enfans furent : —— 1. Philibert, qui suit ; — 2. Jean, Capitaine au Régiment de Montboissier, Infanterie, par Commission du 16 Janvier 1702 ; —— 3. autre Philibert, mort jeune ; —— 4 & 5. Antoine & Raimond, aussi morts jeunes ; — 6. & Marie, décédée sans alliance.

XI. Philibert de Mesclajoc-du-Montet-de-la-Molhiere, Ecuyer, Seigneur de Malussen, Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie de Noailles, servit à la Cornette ; obtint du Roi un congé de six mois le 8 Décembre 1704, signé du Maréchal Duc *de Noailles*, Commandant de cette Compagnie ; &, le 7 Octobre 1708, un relief de laps de tems, daté de Marly, pour se pourvoir par Requête civile contre les Arrêts rendus au Parlement de Bordeaux les 4 Septembre 1671, 4 Septembre 1674, 2 Juin 1682, 17 Juillet 1684, & 4 Septembre 1685 ; & ce en considération des services qu'il rendoit à Sa Majesté depuis 6 ans, & de ceux qu'il lui avoit rendus dans ses Armées. Il fut donataire de François de Mesclajoc-du-Montet-de-la-Molhiere, Ecuyer, Sieur du Claud, Prieur de Saint-Sulpice d'Exideuil, par acte du 10 Septembre 1705, reçu *Delafont*, Notaire Royal ; transigea, le 19 Août 1710, devant *Vialle*, Notaire, avec les Chanoines de l'Eglise Cathédrale de Tulle, au sujet de la rente qu'il devoit audit Chapitre sur le village de Vielsheil ; & fut inhumé le 16 Mars 1716, dans l'Eglise paroissiale de Saint-Hilaire de Sarrazat. Il avoit épousé, par traité du 19 Juillet 1710, Demoiselle *Geneviéve de Gombault*, fille de feu Messire *Marc-Antoine de Gombault*, Seigneur de la Grange, & de Dame *Marguerite de Rubran* ; & sœur d'*Alphonse de Gombault*, Chevalier, Seigneur de la Grange & de Plainpoin, Lieutenant des Maréchaux de France, Capitaine-Général des Côtes maritimes du Bordelois. Devenue veuve, elle se remaria à Messire *Jean Trarieux*, Ecuyer, Sieur de la Roque, ancien Capitaine au Régiment d'Angoumois, & fit son testament le dernier Avril 1733, devant *Monleau*, Notaire Royal. De son premier lit sont issus : —— Alphonse-Louis, qui suit, qu'elle institua son héritier universel ; —— & Marie-Anne, née en 1714, légataire de la somme de 1000 livres, mariée à *Antoine Guichard*, Ecuyer, Sieur de la Forest. De son second lit elle laissa — *Jean Trarieux*, Ecuyer, légataire de 1500 livres par le testament de sa mere.

XII. Alphonse-Louis de Mesclajoc-du-Montet-de-la-Molhiere, Chevalier, Marquis de Cardaillac, Baron du Mazet, Seigneur de Janaillac, &c. né le 24 Mars 1713, ancien Lieutenant aux Régimens de Poitou & d'Enghien, où il fut connu sous le nom de *Malussen*, commença de servir en 1733, fit les campagnes d'Allemagne, fut blessé au siége de Philisbourg, & reformé en 1737. Il obtint, le 2 Mai 1738, Arrêt du dernier ressort de la Table de Marbre du Palais à Bordeaux, contre *François Roussignol*, Ecuyer, Sieur du Breuil ; transigea, le 28 Janvier 1746, avec *Anne de Foucault*, Dame de Malanbert, devant *Chateau*, Notaire Royal ; obtint, le 23 Septembre 1752, Sentence de l'Election de Limoges, contre *Jacques Samie*, Syndic de la paroisse de Janaillac, par laquelle il fut ordonné que le Château du Mazet, avec les héritages dépendans des préclotures de la Seigneurie de Janaillac & du Mazet, ainsi que les cens & rentes, seront à l'avenir affranchis de taille & autres impositions ; il eut de MM. les Maréchaux de France, le 9 Septembre 1756, Commission de leur Lieutenant dans les Sénéchaussées de Limoges & de Saint-Yrier-la-Perche, signée du Maréchal Duc *de Noailles*, alors Chef de ce Tribunal ; fut confirmé dans cet office par Provisions de feu Louis XV, du 7 Août 1771, avec rang pour parvenir à la pension d'ancienneté, à compter du 9 Septembre 1756 : ces Provisions, signées par le Roi, *Domilliers*, ont été enregistrées & déposées aux Minutes le même jour 7 Août 1771, registrées au Greffe de la Connétablie & à la Chambre des Comptes le 12 du même mois ; il en a prêté serment le 10 Septembre suivant. Le Tribunal, en considération de ses services, lui a accordé une pension d'ancienneté de 400 livres, & une de mérite de pareille somme, ce qui est prouvé par une Lettre du Maréchal *de Tonnerre*, Chef aujourd'hui de ce Tribunal, écrite le 25 Février 1773, dont l'adresse est au Marquis du Montet-

DE-CARDAILLAC, Lieutenant des Maréchaux de France. Il a épousé, par contrat du 8 Février 1741, *Marcelle de Chizadour*, Demoiselle de la Tour, fille de feu *Alain de Chizadour*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Bueix, la Chabassiere, Saint-Meard, &c. & de feu Dame *Marie-Anne de Glandier;* celle-ci fille de Messire *Pierre de Glandier*, Ecuyer, Seigneur de Vareix, Commissaire Provincial d'Artillerie, & de Dame *Adrienne de Loupiat-de-la-Deveze*. Elle est sœur de *Joseph de Chizadour*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & niéce, par sa mere, de *Joseph de Glandier*, Chevalier, Seigneur de Vareix, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Artillerie, puis Maréchal des Camps & Armées du Roi, son Lieutenant en la Province du Querci, Commandant pour Sa Majesté dans la ville & banlieue de Figeac, lequel avoit pour frere *N... de Glandier*, Capitaine, à l'âge de 18 ans, au Régiment de Vauge, qui servit à l'armée de M. le Duc *de Vendôme*, au siége de Barcelone: quinze mois après il fut fait Major de ce Régiment, & mourut en cette qualité. Elle est petite niéce, également par sa mere, de MM. *de Loupiat-de-la-Deveze;* l'un, Colonel du Régiment de Vauge, Infanterie; l'autre, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Artillerie, puis Maréchal des Camps & Armées du Roi, Grand'Croix de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi en la Province du Querci, qui avoient deux freres, tués à la bataille de Senef en 1674, étant Capitaines au Régiment du Roi, Infanterie. Le Marquis DU MONTET-DE-CARDAILLAC a eu de son mariage: — 1. JOSEPH-LOUIS, Mousquetaire de la Garde du Roi dans sa premiere Compagnie, mort en Mai 1770; — 2. PIERRE, décédé jeune; — 3. JEAN, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, Lieutenant au Régiment de Beauvoisis en 1762, mort en cette qualité en 1773; — 4. JEAN-ROMAIN, dit *le Comte de Cardaillac*, batisé le 26 Octobre 1747, Lieutenant au Régiment de Nivernois, ci-devant d'Eu; — 5. FLORENT, Prêtre, Vicaire-Général de Castres; — 6. JOSEPH-JEAN-BATISTE, mort jeune; — 7. JOSEPH-HILARION, appellé *le Vicomte de Cardaillac*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, Lieutenant au Régiment de Beauvoisis, & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, par adjonction aux Sénéchaussées de Limoges & de Saint-Yrier, suivant sa Commission, datée du 26 Novembre 1772, signée du Maréchal *de Tonnerre;* — 8. FRANÇOISE, mariée à *Marc-François de Gascq*, Chevalier, Seigneur de Mialet, le Boueyssou, &c.; — 9. MARIE-ANNE-VALERIE, morte jeune; — 10. & PAULE-CLAIRE-MARGUERITE, dite *Mademoiselle de la Capelle*, née le 1 Juin 1756.

Branche des Seigneurs de LA COLONGE.

IX. HUGUES DE MESCLAJOC-DU-MONTET, Ecuyer, Baron de la Colonge & de Meraiges, fils puîné de MATHIEU, Ecuyer, Seigneur de la Molhiere, Lieutenant de 50 hommes d'armes, & d'*Anne Gaillard-de-Saint-Dizan*, fut batisé le 14 Août 1581, & mis sous la tutelle de sa mere, comme il appert de la Sentence du Juge de la Jurisdiction de Sarrazat, du 9 Août 1599, dont on a ci-devant fait mention. Il épousa *Prudence Mazin*, & en eut: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. CHARLES, auteur d'une branche éteinte; — 3. & MARIE-LUCRÉCE, femme de *Claude du Fourq*, de la ville de Trévoux, dont les descendans ont hérité de la Baronnie de la Colonge. HUGUES eut encore une fille naturelle, nommée AGATHE, légitimée par le Souverain de Dombes, & mariée à *Jacques de Carravasol*, Seigneur de Bugny.

X. FRANÇOIS DE MESCLAJOC-DU-MONTET, Ecuyer, obtint une Provision de 300 livres, par Arrêt du Parlement de Dombes du 4 Septembre 1652, & épousa, au mois de Février 1659, Demoiselle *Pernette Neyret*, laquelle, étant veuve, fit, le 1 Décembre 1704, une déclaration devant le Notaire Royal en la Baronnie de Saint-Just & Saint-Irenée de Lyon, pour assurer le mobilier de MARIE & DAMIENNE, ses deux filles. De son mariage elle eut: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. JEAN, Capitaine au Régiment de Montboissier, Infanterie; — 3. LOUIS, Ecuyer, qui fut fait Capitaine au Régiment d'Infanterie Wallone de Bressey, par Commission du 10 Mars 1694; — 4. MARIE, femme de noble

Germain Sollicoffre, fils de feu noble *Daniel Sollicoffre*, & d'*Isabeau Sellaperis*. C'est ce qui est prouvé par leur contrat post-nuptial, passé à Lyon le 8 Septembre 1694, devant *Delafay*, Notaire ; —— 5. DAMIENNE, morte sans alliance ; —— 6. & DOMINIQUE, décédée jeune.

XI. FRANÇOIS DE MESCLAJOC-DU-MONTET-DE-LA-COLONGE, II. du nom, Ecuyer, né le 18 Février 1670, Conseiller du Roi, Commissaire ordinaire des Guerres par Provisions du 4 Mars 1695, épousa, par contrat passé à Paris le 9 Juillet 1700, Demoiselle *Louise-Thérese Carnot*, de laquelle il a eu : — 1. HIPPOLITE, qui suit ; — 2. LOUIS-FRANÇOIS, Lieutenant au Régiment d'Infanterie de Castelet, le 7 Mars 1711, mort le 30 Mars 1724 ; —— 3. autre LOUIS-FRANÇOIS, né le 5 Octobre 1707, Lieutenant au Bataillon de Milice d'Eterno le 15 Avril 1729 ; — 4. FERDINAND, dit *le Chevalier de la Colonge*, né le 28 Novembre 1709, Enseigne de la Compagnie Mestre-de-Camp du Régiment de Querci, le 9 Mai 1730, & Lieutenant au même Régiment le 1 Septembre 1732 ; — 5. LÉONARD-FERDINAND, né le 18 Janvier 1711, Lieutenant au Régiment de Tallard le 1 Décembre 1733, tué le 29 Novembre 1735 ; —— 5. SIMON-FRANÇOIS-DE-SALES, Lieutenant au Régiment de la Marine, mort en 1741 ; — 7. MARIE-JEANNE, épouse de *N... de Mesnard*, Major de la ville de Salins ; — 8. BÉATRIX-OCTAVIE-ALEXANDRINE ; — 9. & MARIE-LOUISE, mariée, par contrat du 17 Avril 1741, passé devant *Jean Guillemet*, Notaire Royal à Besançon, avec *Ignace-François Colombet*, Ecuyer, demeurant à Salins, fils de feu noble *Claude-Louis Colombet*, & de Dame *Jacques Pajot*.

XII. HIPPOLITE DE MESCLAJOC-DU-MONTET-DE-LA-COLONGE, Ecuyer, né le 1 Mai 1705, Conseiller du Roi, Commissaire ordinaire des Guerres par Provisions du 30 Juin 1740, a épousé, par contrat du 20 Août 1735, *Augustine Moreau*, fille de *Charles-Louis Moreau*, Conseiller-Maître en la Chambre des Comptes, Cour des Aides & Finances de Dole, & d'*Ursule-Angélique Boisseau*, Dame de Chalin, dont est issu :

XIII. FRANÇOIS-ANGÉLIQUE DE MESCLAJOC-DU-MONTET-DE-LA-COLONGE, Ecuyer, né le 5 Février 1737, qui a d'abord été Lieutenant dans le Bataillon de Milice de Salins, & a ensuite été pourvu de la charge de Commissaire ordinaire des Guerres au département de Salins, sur la démission de son pere, par Lettres du 5 Mai 1771. Il a épousé, par contrat du 1 Juillet 1768, *Angélique de Mollerat*, fille de *Claude de Mollerat*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France, Seigneur de Marey & de Meuilley, & de *Marie-Anne Diamy*, dont il n'a point d'enfans.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à trois pals d'or, au chef de gueules*, qui est DE MESCLAJOC ; *& au 2 & 3 d'azur, au phénix d'or sur un bucher, regardant à droite un soleil levant, vis-à-vis duquel est à gauche un globe de sable, ceintré & croisé d'or*, qui est DU MONTET. Généalogie dressée sur les titres originaux communiqués & vérifiés.

+ RUELLE (DE LA), en Lorraine.

NICOLAS DE LA RUELLE, Argentier du Duc CHARLES III, suivant l'énoncé au Trésor des Chartes de la Lorraine, *fol.* 305, *Registre* 1546 & 1549, fut annobli par ce Prince, qui étoit sous la tutelle de CHRISTINE DE DANNEMARCK, sa mere, & de *Nicolas de Lorraine*, Comte de Vaudemont, son oncle. Les Lettres-Patentes lui furent expédiées à Bar le 5 Juillet 1549. Il fut successivement revêtu des charges de Contrôleur-Général des Finances, & de Conseiller en la Chambre des Comptes de Lorraine. Il avoit épousé *Louise Xaubourel*, comme il conste par deux actes authentiques ; le premier, du 11 Septembre 1572, passé devant *l'Huillier*, Tabellion à Nancy, portant échange d'héritages avec *Claude l'Escarmelot* ; & le second, du 19 Février 1605, portant vente à *Claude Xaubourel*, Ecuyer, son beau-frere, d'un gagnage situé sur le banc de Ville-sur-Saulx. De ce mariage vint :

NICOLAS DE LA RUELLE, II. du nom, qui testa le 9 Avril 1595, par devant *Clément*, Tabellion à Nancy. Il avoit épousé *Marie de Nibles*, dont : —— 1.

+ Ruel, en Normandie, élection d'Alençon. Voyez la notice de cette famille aux additions de ce Volume, p. . . .

Simon, qui suit; — 2. Françoise-Marie-Claude; — 3. Elisabeth; — 4. & Antoinette, tous les quatre rappellés dans le testament de leur pere.

Simon de la Ruelle, I. du nom, épousa *Claudon Dumenil*, mentionnée dans le testament de Nicolas, son beau-pere, par lequel il confirma la donation qu'il leur avoit faite par leur contrat de mariage. D'eux naquit :

Simon de la Ruelle, II. du nom, rappellé dans le testament de *Claudon Dumenil*, sa mere, du 20 Mai 1615. Il y est nommé son exécuteur testamentaire, & elle lui remet tous ses biens, à la charge de satisfaire à ses volontés, & de les partager, par égale portion, entre tous ses enfans. Il avoit épousé *Catherine Gaillard*, aussi mentionnée dans le testament de sa belle-mere; & eut de son mariage :

Clément de la Ruelle, Ecuyer, né le 4 Décembre 1650, batisé à la paroisse Saint-Clément, Diocèse de Toul, mort le 27 Février 1719, âgé de 68 ans. Il avoit épousé *Lucie Vaultrin*, décédée, avant lui, le 27 Décembre 1703, & inhumée dans l'Eglise paroissiale de Moyen, dont :

Pierre-François de la Ruelle, Ecuyer, né le 24 Juillet & batisé le 1 Août 1683, en la paroisse de Saint-Clément, Avocat à la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois, décédé le 8 Septembre 1750, âgé de 67 ans, & inhumé en l'Eglise paroissiale de Moyen. Il avoit épousé, par contrat du 4 Avril 1712, passé devant *Meget*, Tabellion général à Château Salins (célébration le 26 du même mois en la paroisse de Vannecourt, Annexe de Vaxy, Diocèse de Metz), *Marie Recouvreur*, fille de *Thomas Recouvreur*, & de Demoiselle *Elisabeth Forget*, demeurans à Vannecourt.

De ce mariage sont issus: — 1. Jean-Pierre, qui suit; — 2. Laurent, rapporté après la postérité de son aîné; — 3. Dieudonné de la Ruelle, Ecuyer, Banquier à Nancy, né le 6 Septembre 1729, marié, par contrat du 7 Mars 1769, à *Elisabeth-Françoise Pecheur*, morte le 10 Février 1770, sans postérité; — 4. François-Augustin, né le 27 Janvier 1731, marié, par contrat du 22 Février 1756, à *Marguerite Lechien* : ils n'ont pas d'enfans; —— 5. Marie-Françoise, née le 17 Mars 1720, mariée, par contrat du 7 Décembre 1739, à *Pierre Boisserand*, Banquier à Nancy. Ils ont eu plusieurs enfans, qui sont décédés; — 6. & Anne-Marguerite de la Ruelle, née le 30 Juillet 1721, mariée, le 29 Octobre 1741, à *Jean-Nicolas Bayard*, Docteur en Médecine. Elle est décédée, laissant une seule fille, nommée *Marie-Anne*, mariée, le 12 Novembre 1776 (contrat passé le 11 pardevant *Pierson*, Conseiller du Roi, Notaire à Nancy), à *Pierre-Ignace Rolin*, Avocat au Parlement de Lorraine.

Jean-Pierre de la Ruelle, né le 23 Janvier 1716, Docteur en Médecine, s'est appliqué à la Botanique, & a épousé, par contrat du 3 Janvier 1742, *Elisabeth Petit-Jean*, dont il a: — 1. Jean-Nicolas; — 2. Dieudonné; — 3. Anne-Elisabeth; — 4. & Marie-Lucie.

Laurent de la Ruelle, né le 7 Août 1725, second fils de Pierre-François, & de *Marie Recouvreur*, a épousé, par contrat du 10 Février 1751, *Marie-Anne Martin*, de laquelle sont issus : — 1. François-Augustin; — 2. Louis-Augustin; — 3. Joseph-André; — 4. Marie-Françoise; — 5. Françoise-Lucie; — 6. Marie-Anne-Françoise; — 7. Marie-Madelene; — 8. & Catherine-Françoise.

La noblesse de cette Famille a été contestée à Dieudonné de la Ruelle, en 1773, par le Procureur-Général de la Chambre des Comptes de Lorraine; mais par Arrêt contradictoire rendu le 4 Août de la même année, après avoir vu & vérifié toutes les piéces & titres énoncés en la Requête dudit Dieudonné de la Ruelle, ce Tribunal l'a déclaré & reconnu être issu en ligne directe de Nicolas de la Ruelle, annobli en 1549, en conséquence l'a maintenu au droit & possession de prendre la qualité d'*Ecuyer*, & de faire précéder son nom de la particule *de*, tant en jugement que dehors.

Ç'a été sur cet Arrêt, représenté en grosse, & sur les piéces justificatives, que le présent article a été dressé. Il se rapporte à celui inséré dans le Nobiliaire de Lorraine par Dom *Ambroise Pelletier*, Religieux Bénédictin, Curé de Senones,

p. 722, dans lequel il a feulement fait mention des Lettres d'annobliffement accordées à Nicolas de la Ruelle en 1549, à défaut de connoiffance de fes defcendans. Ces Lettres nous ont auffi été communiquées en original, avec les autres titres juftificatifs de la filiation, enfemble l'Arrêt dans lequel elle eft rapportée.

Il y a encore eu de cette Famille une branche éteinte, dont il eft parlé dans le Nobiliaire fufdit, *p. 449*.

Les armes : *d'azur, à une patte de lion arrachée d'or, armée de gueules, au chef d'argent, chargé de trois tourteaux de gueules*. Cimier, *une patte de lion d'or tenant une fphere de même entre deux pennes de l'écu.*

* RUGLES, en Normandie, Election de Conches.

Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres-Patentes de 1746, regiftrées la même année en la Chambre des Comptes de Rouen, en faveur de *N... du Pleffis-Châtillon*, coufin de *Marie-Félicité*, fille de feu *Louis*, Marquis *du Pleffis-Châtillon*, de Nonant & de Saint-Gelais, & de *Catherine-Pauline Colbert-de-Torcy*. Voyez Plessis-Chatillon.

* RULLECOURT, en Artois. Terre & Seigneurie relevante du Comté de Hennin-Liétard, acquife par Nicolas-Philippe Macquart, I. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ophove & Terline, mentionné au Xe degré de la branche cadette qui paffa en Flandres en 1585, où elle fubfifte. Sa Famille eft originaire de l'Orléanois, & vint s'établir, au XVe fiécle, en Lorraine, comme on le verra ci-après.

I. Le premier connu par titres de cette ancienne Famille, eft Meffire Raoul Macquart, qui, pour les fervices importans qu'il rendit, & les grandes actions qu'il fit, mérita que Philippe-*le-Long*, Roi de France, l'annoblit par *Chevalerie*, lui, fa femme *Eliffende*, & toute fa poftérité, par Lettres-Patentes données à Vincennes au mois d'Avril 1317, dont l'original fe trouve au tréfor des Chartes de la Couronne. De ladite Dame *Eliffende*, fon époufe, dont le nom propre eft inconnu, il laiffa :

II. Philippe Macquart, I. du nom, Chevalier, qui, fuivant les traces de fon pere, fervit auffi avec diftinction, & fut fait Capitaine du Château de Chartres, où il mourut vers 1380. Il époufa Dame *Jeanne d'Afnieres*, dont il eut : — Jean, qui fuit ; — & Elise, morte fans alliance.

III Jean Macquart, I. du nom, Ecuyer, fervit, comme fes ancêtres, & remplaça fon pere dans la charge de Capitaine du Château de Chartres, place qu'il céda en 1450, à Meffire *Jean du Lys*, avec lequel il avoit fervi, & qui l'attira en Lorraine, où il mourut, après avoir fait fon teftament, le 12 Avril 1459. Il avoit époufé Dame *Françoife de Mitry*, d'une ancienne Maifon de Lorraine, rappellée dans ce teftament avec fes enfans, fçavoir : — 1. Philippe, qui fuit ; — 2. Perrin, dont on ignore la deftinée ; — 3. & Alison, Religieufe à Saint-Miel au Duché de Bar.

IV. Philippe Macquart, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Dainville, au Duché de Lorraine, dont il fit l'acquifition, fervit très-long-tems ; fut enfeigne de la Compagnie des Gendarmes du Comte *de Longueville*, & vivoit encore en 1500. Il avoit époufé, par contrat du 8 Juin 1456, Damoifelle *Jeanne du Lys*, mentionnée dans des actes de 1501 & 1536, comme vivante encore, fille de Meffire *Pierre d'Arc*, dit *le Chevalier du Lys*, & de Dame *Jeanne de Proville*, niéce de *Jeanne d'Arc*, connue fous le nom de *la Pucelle d'Orléans*, fi célebre par les importans fervices qu'elle rendit à la France fous le regne de Charles VII. De cette alliance naquirent : — François, qui fuit ; — & Jean Macquart, lequel étoit, en 1503, homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnance du Comte *de Saint-Pol*, & mourut, fans alliance, vers 1540.

V. François Macquart, Ecuyer, Seigneur de Dainville, &c. fut Capitaine d'une Compagnie de gens de pied pour le fervice de France. Il tranfigea, en

1503, avec *Jean de Rodoan*, son beau-frere, & vivoit encore en 1536, qu'il fut présent au contrat de mariage de NICOLAS, son fils aîné. Il avoit épousé, par contrat du 22 Juin 1501, Demoiselle *Françoise de Rodoan*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Doncourt, & de *Jeanne*, Dame *de Doncourt*; & sœur de *Jean de Rodoan*, Seigneur de Doncourt, dont le fils *Louis de Rodoan*, vint s'établir en Flandres. Il est le Ve ayeul d'*Adrien-François-Isidore-Joseph*, Comte *de Rodoan*, qui de *Marie-Charlotte-Gabrielle de Rouveroit*, ci-devant Chanoinesse d'Andennes, son épouse, a un fils, & trois filles, reçues Chanoinesses, l'une au Chapitre de Mons, & les deux autres à celui de Maubeuge, d'après leurs preuves de 8 quartiers, qui sont *Rodoan, la Riviere, du Chastel-la-Hovarderie, la Hamaïde, Rouveroit, de la Pierre-Bouzies, Watteville* & *Merode*.

Du mariage de FRANÇOIS MACQUART, Ecuyer, avec ladite *Françoise de Rodoan*, vinrent : — NICOLAS, qui suit; — & GEORGES, lequel fut présent au contrat de mariage de NICOLAS, son frere, étant pour lors Capitaine-Commandant une Compagnie de gens de pied. On le croit le même que GEORGES MACQUART, qui, en 1540, étoit Commandant, pour le Roi, de Rocroy, & épousa, en 1545, Demoiselle *Marie-Antoinette de la Riviere*. Sa postérité subsiste encore en Champagne dans MM. MACQUART-DORVILLE.

VI. NICOLAS MACQUART, Ecuyer, Seigneur de Dainville, entra au service des Ducs *de Lorraine*, fut, en 1536, homme d'armes dans la Compagnie du Maréchal *de Lorraine*; & fit, le 9 Juillet 1544, un échange avec sa tante, Dame *Catherine du Lys*. Il épousa, par contrat du 26 Juin 1536, Demoiselle *Marie d'Engleberg*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur du Neuf-Moulin, &c. & de *Charlotte Guyot*, dont, pout fils unique :

VII. JEAN MACQUART, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Dainville, &c., né en 1538, qui servit, en qualité de Capitaine d'une Compagnie de gens de pied, l'Empereur CHARLES-QUINT, & PHILIPPE II, Roi d'Espagne, ce qui le fit résider en Flandres, où il fut Maire de la ville de Merville en 1598, qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée le 8 Juillet 1626, âgé de 88 ans. Il avoit épousé, 1°. Demoiselle *Catherine de Smis*, morte le 18 Février 1581, fille de *Jacques de Smis*, Seigneur de Mœris; & 2°. par contrat du 8 Janvier 1585, Demoiselle *Catherine Vander Straten*, morte le 21 Octobre 1629, fille de Messire *Jean Vander Straten*, Chevalier, Seigneur de Burcht, &c. Commandant un tronceau (division) de Cavalerie pour le service d'Espagne, & de Dame *Marie de Pape*. Du premier lit sortirent : — 1. JEAN MACQUART, mort, avant son pere, en 1619, étant premier Echevin de Merville. Il avoit épousé, le 14 Mai 1605, Demoiselle *Antoinette Taffin*, & en eut des enfans, morts en bas âge; — 2. CHRÉTIENNE, mariée à *Robert de le Becq*, Ecuyer, morte sans enfans; — 3. ANTOINETTE, mariée à *Antoine d'Alennes*, Ecuyer, Seigneur de l'Escagne, dont postérité, de laquelle est issue, entr'autres, une fille nommée — *Jacqueline-Marguerite d'Alennes*, mariée, en 1675, à NICOLAS-PHILIPPE MACQUART, dont il sera parlé ci-après; — 4. ANNE, morte, le 17 Janvier 1637, sans enfans de son mariage avec *Pierre d'Alennes*; & du second lit : — 5. GEORGES, qui suit; — 6. PHILIPPE, auteur de la Branche établie en Flandres; — 7. NICOLAS, né en 1605, marié deux fois, qui eut beaucoup d'enfans, morts en bas-âge ou sans alliance; — 8. CATHERINE, mariée à *Valentin Rape*, Ecuyer, Seigneur de Stemborch, &c. Echevin, puis Bourg-Mestre de Berg-Saint-Vinox; — 9. SUSANNE, mariée à *Antoine Laureins*, Ecuyer, Echevin de ladite ville; — 10. & JEANNE, morte, le 27 Janvier 1638, sans laisser d'enfans de son mari *Robert de Ruy*.

VIII. GEORGES MACQUART, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Dainville, &c. succéda, comme aîné, aux biens situés en Lorraine, où il retourna; transigea, par acte passé à Lille, avec PHILIPPE, son frere cadet, le 11 Décembre 1629, sur la succession de leurs pere & mere; servit dans sa jeunesse, & mourut à Bar-le-Duc le 1 Novembre 1684, laissant de *Charlotte Gonnet*, morte à Bar le 24 Septembre 1685, & qu'il avoit épousée le 4 Mai 1627 : — GEORGES, qui suit; — & GILLES, mort, sans postérité, le 11 Avril 1693.

IX. GEORGES MACQUART, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Dainville, né le

14

14 Octobre 1640, servit, à l'exemple de ses ancêtres, les Ducs *de Lorraine*; & mourut le 2 Décembre 1704. Il avoit épousé, le 20 Septembre 1665, Demoiselle *Anne Haldat*, née le 4 Août 1650, morte le 16 Septembre 1725, fille d'*Antoine Haldat*, Ecuyer, Seigneur de Bonnet, & d'*Anne Pierot*. Cette *Anne Haldat* avoit pour quatrieme ayeul *Georges Haldat*, époux de *Catherine du Lys*, sœur de *Jeanne du Lys*, femme de PHILIPPE MACQUART, II. du nom, dont on a parlé au degré IV. & étoit par conséquent cousine au VI[e] degré de GEORGES MACQUART, son mari. Leurs enfans furent : — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. HENRI, Ecuyer, Seigneur d'Armanson, Lieutenant, puis Capitaine au Régiment d'Agenois, mort sans postérité de son mariage avec *Nicole-Antoinette Aubry*, tante de *Françoise-Charlotte Aubry*, femme de son neveu; — 3. CHARLOTTE, née le 26 Mai 1670, mariée à *N... d'Alnoncourt*, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & morte sans postérité; — 4. & ANNE, femme de *Henri du Laurent*, Ecuyer, dont des enfans.

X. ANTOINE MACQUART, Ecuyer, Seigneur de Ruaire, Beaucoudray, &c. né à Bar le 13 Octobre 1677, mort à Coutance en Normandie le 2 Octobre 1756, y avoit épousé, le 3 Mai 1712, *Marie Hebert*, morte en cette ville le 2 Octobre 1726, fille de *Jacques-Michel Hebert*, Ecuyer, Seigneur de Langronne, & de *Françoise Bauquet*, dont : — 1. FRANÇOIS-MICHEL, qui suit; — 2. JACQUES, dit *le Chevalier de Ruaire*, Officier au Régiment de Meuse, Infanterie, mort sans postérité; — 3. & PERETTE-HYACINTHE, femme de *Pierre-Michel d'Hacconville*, Ecuyer, morte sans postérité.

XI. FRANÇOIS-MICHEL MACQUART, Ecuyer, Seigneur de Ruaire, Soisy, Beaucoudray, &c. né le 7 Mai 1716, mort en son Château de Soisy le 7 Octobre 1771, avoit épousé, par contrat du 16 Janvier 1748, *Françoise-Charlotte Aubry*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Riaucourt, &c. & de *Jeanne Gaillot*. De ce mariage sont issus : — HENRI MACQUART, Ecuyer, Seigneur de Ruaire, Soisy, Beaucoudray, &c. né en 1750, Officier de Cavalerie, non marié en 1777; — & FRANÇOIS-LOUIS, dit *le Chevalier* MACQUART-DE-RUAIRE, né en 1753, Officier au Régiment du Roi, vivant aussi sans alliance.

Branche restée en Flandres.

VIII. PHILIPPE MACQUART, III. du nom, Ecuyer, né en 1592, fils puîné de JEAN II, & de *Catherine Vander Straten*, sa seconde femme, eut en partage les biens de sa mere, comme il est prouvé par la transaction qu'il fit le 11 Décembre 1629, avec GEORGES I, son frere aîné; servit PHILIPPE III, Roi d'Espagne, en qualité de Lieutenant d'une bande de ses Ordonnances; & fut ensuite premier Echevin de Merville, où il mourut le 8 Novembre 1639. Il avoit épousé, le 11 Mai 1621, *Peronne de Walckenaere*, morte le même jour que son mari, fille d'*Adolphe de Walckenaere*, & d'*Anne des Champs*. Ils eurent pour enfans : — 1. PHILIPPE, qui suit; — 2. PIERRE, mort sans postérité; — 3. & 4. BARBE & JEANNE, mortes, sans alliance, en 1646.

IX. PHILIPPE MACQUART, IV. du nom, Ecuyer Seigneur d'Ophove, &c. né le 5 Décembre 1623, servit le Roi d'Espagne son Souverain; fut Capitaine d'une Compagnie de gens de pied; &, après son pere, premier Echevin de Merville, où il mourut le 20 Mars 1673. Il avoit épousé, par acte du 12 Avril 1651, Demoiselle *Martine Raison*, dont : — NICOLAS-PHILIPPE, qui suit; — & MARIE-THÉRESE, morte sans postérité.

X. NICOLAS-PHILIPPE MACQUART, I. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ophove, né le 15 Janvier 1652, Grand-Bailli pour le Roi, & premier Echevin de Merville, mort le 1 Juin 1730, avoit épousé, le 1 Juillet 1675, Demoiselle *Jacqueline-Marguerite d'Alennes*, morte le 20 Octobre 1705, fille de *Nicolas-François d'Alennes*, Seigneur de Caudécure, de l'Escagne, &c. & de *Jeanne-Marguerite Comer*. Il en a eu : — 1. NICOLAS-PHILIPPE, qui suit; — 2. JEAN-CHARLES-FRANÇOIS, aussi Echevin de Merville, qui ne laissa que trois filles; — 3. JOSEPHE, mariée à *Luc-Alphonse Hardouin*, premier Echevin de Mer-

ville, après son beau-pere; — 4. & BARBE-ANGÉLIQUE, mariée, le 19 Février 1716, à Messire *Henri de Massiet*, Chevalier, Seigneur de la Caille, &c. fils de *Joseph de Massiet*, & de *Marie Vanden Bussche*, dont un fils unique, duquel il sera parlé au degré suivant.

XI. NICOLAS-PHILIPPE MACQUART, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ophove, Rullecourt, Terline, Maugré, le Coulombier, &c. né le 4 Avril 1679, mourut le 16 Mars 1755, étant Maire & Grand-Bailli de Merville. Il avoit épousé, le 7 Janvier 1706, Demoiselle *Anne-Josephe de Fumal*, d'une ancienne Noblesse du Comté de Namur, morte le 19 Mars 1740, fille de Messire *Nicolas de Fumal*, Chevalier, Lieutenant de Cavalerie au service d'Espagne, & de Demoiselle *Jacqueline Hardouin*, dont: — 1. CHARLES-FÉLIX, qui suit; — 2. ELOY, Prêtre, Religieux de l'Abbaye du Mont-Saint-Eloy; — 3. AUGUSTIN, mort Chanoine de Notre-Dame d'Aire; — 4. PHILIPPE-LOUIS-JOSEPH, rapporté après la postérité de son aîné; — 5. AUGUSTINE-JOSEPHE, mariée à *Philippe-Hubert Bacon*, d'une ancienne Famille originaire d'Angleterre, dont quatre filles; — 6. MARIE-BARBE-ANGÉLIQUE, mariée, le 19 Février 1740, à son cousin-germain Messire *Philippe-Joseph de Massiet*, Chevalier, Seigneur de la Caille, Capellebamme, &c. fils de *Henri de Massiet*, Chevalier, & de BARBE-ANGÉLIQUE MACQUART, ci-devant mentionnée, dont deux fils & une fille; — 7. & CAROLINE-ALBÉRIQUE, mariée 1°. à *Charles-François Gallois*, Seigneur du Laurier; & 2°. à *Michel Blondel*, Chevalier de Saint-Louis, Commandant pour le Roi au Château de Saint-Omer. Il n'y a point d'enfans de ces deux mariages.

XII. CHARLES-FÉLIX MACQUART, Ecuyer, Seigneur de Rullecourt, de Plouich, &c. né le 19 Avril 1714, premier Echevin de Merville, comme l'avoient été ses ancêtres, est mort en 1771, laissant de son épouse, *Marie-Françoise-Pélagie Philippo*, d'une Famille originaire d'Espagne: — PHILIPPE-CHARLES-FÉLIX, qui suit; — & CAROLINE-PÉLAGIE, née en Septembre 1748, & mariée en 1775.

XIII. PHILIPPE-CHARLES-FÉLIX MACQUART, dit *le Baron de Rullecourt*, Chevalier, Seigneur de Dainville, la Gendronnierre, les Poissonnieres, Valliere, Saint-Cosme, &c. né le 9 Juillet 1744, Colonel d'une Légion au service de Pologne, Major de Cavalerie à celui de France, & Chevalier-Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare, a épousé, le 27 Juillet 1768, *Marie-Félicité du Wissel*, fille d'*Antoine*, Comte de la Ferté-Morteveille, & de *Marie d'Allington*, dont deux filles: — MARC-FÉLICITÉ; — & PHILIPPE-ADÉLAÏDE, née le 1 Février 1774.

XII. PHILIPPE-LOUIS-JOSEPH MACQUART, Ecuyer, Seigneur d'Ophove, Terline, Caudécure, l'Escagne, Soisseval, Mernes, la Gauguerie, &c. né le 28 Septembre 1722, fils puîné de NICOLAS-PHILIPPE II, & d'*Anne-Josephe de Fumal*, a épousé *Marie-Catherine Bonnier*, morte en 1770, dont: — 1. HENRI-FÉLIX, qui suit; — 2. MARIE-REINE-ANGÉLIQUE MACQUART, femme de *Jean-François Regnault*, Chevalier, Seigneur du Rosier, Trésorier de France au Bureau des Finances de Lille; — 3. CAROLINE-SABINE, mariée à *André-Martin-François le Plaisant*, Chevalier, Seigneur du Chateau, Conseiller au Parlement de Douay; — 4. FÉLICITÉ, femme de *Jean-Batiste-Ernest-Joseph de Faucompret*, Ecuyer, Seigneur de Thulus, &c.; — 5. & THÉRESE-RADEGONDE MACQUART, épouse de Messire *Julien-Gabriel de la Cheviere*, Chevalier, Seigneur de la Gaudinaye, Gentilhomme des Etats de Bretagne.

XIII. HENRI-FÉLIX MACQUART, Ecuyer, Seigneur de Caudécure, né le 24 Décembre 1748, a épousé, en 1773, *N... Schonier.*

Les armes: *d'or, à la palme de sinople.* Cimier: *une fleur de lis d'or entre deux palmes de l'écu.* Plusieurs de cette Famille portent ces armes *parti* avec celles de *du Lys*, & en ont pris la devise: CONSILIO ET VIRTUTE.

Les principales alliances sont avec les Maisons de *Mitry*, *Asnieres*, *du Lys*, *Rodoan*, *Engleberg*, *Vander Straten*, *d'Alennes*, *Fumal*, &c. Généalogie dressée sur titres originaux communiqués, & que nous avons vérifiés.

* RUMONT, dans le Gâtinois françois, Diocèse de Sens. Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Septembre 1657, regiſtrées au Parlement de Paris le 6 Février 1660, en faveur de *Charles de Montliart*, Seigneur de Beaumoulin, de la Magdeleine, de Maiſoncelles, &c. *Voyez* MONTLIART, *Tome X*.

* RUPELMONDE: Ville, Château & Seigneurie, mouvans du Comté de Flandres, qui furent vendus, le 9 Avril 1658, par PHILIPPE IV, Roi d'Eſpagne, à

PHILIPPE DE RECOURT-DE-LENS & de Licques, Baron de Wiſſekerque, Capitaine d'Infanterie Wallone, iſſu d'une des plus anciennes Maiſons de la Province d'Artois, où eſt ſituée la Terre de Recourt, d'où elle tire ſon nom. Il épouſa, par contrat du 3 Juillet 1655 (& non 1665), *Madelene de Baerlandt*, dont le fils, PHILIPPE DE RECOURT-DE-LENS & de Licques, obtint l'érection de la Seigneurie de *Rupelmonde* en *Comté* en ſa faveur, par Lettres du Roi d'Eſpagne, du 6 Février 1670. *Voyez* RECOURT, dans ce Volume.

RUPPIERRE ou RUPIERRE, en Normandie, ſelon *la Roque*, Origine des noms, *p.* 17 *&* 54. Maiſon ancienne, illuſtre & des mieux alliées, laquelle a impoſé ſon nom à pluſieurs Egliſes, Chapelles, Terres & Fiefs conſidérables, qu'elle poſſédoit anciennement aux mêmes titres & droits dont les plus grands Seigneurs de la Province jouiſſoient de leur domaine, & non à titre d'inféodation faite à un ſimple Chevalier. Elle en jouiſſoit à droit de partage ou de démembrement de la Comté de Montgommery, dont pluſieurs Fiefs de Ruppierre relevoient, ſuivant l'uſage en Normandie, où les aînés démembroient des portions de leurs Fiefs pour les donner en partage à leurs cadets, à la charge de l'hommage ou du parage.

Dans les XI[e] & XII[e] ſiécles, la Maiſon de RUPPIERRE étoit citée avec celles *de Belleſme* & *de Montgommery*, leurs domaines étant contigus, & tenoit un grand rang. En 1066, un Seigneur de RUPPIERRE paſſa à la conquête d'Angleterre, & ſe trouve dans le Catalogue des Seigneurs renommés, depuis GUILLAUME *le Conquérant*, juſqu'en 1212. Voyez l'Hiſtoire de Normandie par *du Moulin*, *Vol. in-fol. p.* 47, & les preuves faites pour la réception de FRANÇOIS DE RUPPIERRE à Malte, des 12 Juin & 19 Novembre 1607, &c.

I. Le premier de ce nom, auquel remonte la filiation ſuivie, eſt GUILLAUME DE RUPPIERRE, Seigneur du Château de Ruppierre au Bailliage de Caen, où l'on faiſoit encore dans le XIII[e] ſiécle, le ſervice & la garde militaire, dont, en 1234, le Chapitre du Sépulcre de Caen fut diſpenſé pour ſon fief de Tholoſie. Il fut, en 1080, un des ſix Seigneurs qui prirent le parti du Duc *Robert Courte-Heuſe*, contre GUILLAUME, Roi d'Angleterre, ſon pere. Ces Seigneurs étoient ſouverains dans leurs domaines, & balancerent, pendant cinq ans, la puiſſance de ce fameux Conquérant, qui fut bleſſé à la bataille de Gerberoy, par ſon fils, qui l'ayant reconnu, fit ſa paix avec lui, ainſi que les Seigneurs de ſon parti. Ceci eſt conforme à ce que dit *Orderic Vital*, Auteur contemporain, *Livre* 5, *p.* 570, ſous l'année 1080. *Robertus his dictis iratus abceſſit, & relicto patre de Normanniâ exivit, tunc cum illo abierunt Robertus de Belliſmo, Guillelmus de Britolio, Rogerius Ricardi de Benefactâ filius, Robertus de Molbraio, Guillelmus de Molinis, Guillelmus de Ruperiâ aliique plures, generoſitate pollentes, militari probitate inſignes, ſuperbiâ immanes, feritate contrariis hoſtibus terribiles & ad arduum nefas inchoandum nimis procaces, &c.*

Cette guerre inteſtine eſt la premiere époque de la décadence de pluſieurs Maiſons illuſtres de Normandie, & ſur-tout de celle DE RUPPIERRE; car, dit l'Hiſ-

torien des Comtes du Perche & d'Alençon, (*Vol. in-4°. liv. 2, p. 63*), *Orderic Vital* remarque que « le Duc Robert, sortant de la Province, accompagné de *Robert de* » *Bellesme, Guillaume de Breteuil, Guillaume de Moulins*, Guillaume de Rup- » pierre (*a*), le Roi Guillaume fit saisir & mettre sous sa main leurs terres » & riches possessions, du revenu desquels il entretenoit ceux qui lui faisoient » service. *Robert de Montgommery* & sa femme furent cause de la disgrace de » tant de grands Barons, dont parle *Gemet, Chap. 29, Liv. 6* ». Voyez l'Hist. du Château & Ville de Gerberoy, *Vol. in-4°. Chap. 13, p. 80.* Guillaume de Ruppierre, en 1090, commanda les troupes du Duc *Robert Courte-Heuse*, & fut fait prisonnier, avec *Guillaume de Ferriere*, au siége du Château de Courcy. On en faisoit un si grand cas dans l'armée, que le Duc *Robert* donna des sommes considérables pour sa rançon. (*Interea Castellani Guillelmum de Ferariis & Guillelmum de Ruperiâ, comprehenderunt quorum redemptionibus opimè adjuti sunt*). Cab. des Ordres du Roi, & Hist. de Normandie, *Vol. in-fol. p. 258.* Le nom de sa femme est ignoré, on trouve seulement qu'il en eut :

II. Roger, I. du nom, Seigneur du Château de Ruppierre, de la Lecraye, Grandval, Canappeville, &c. vivant à la fin du XI[e] siécle, qui fit plusieurs fondations, & donna des biens à rente, à prendre sur les Paroisses de Saint-Jean de la Lecraye & de Grandval, au Chapitre de Lisieux, qui acquitte encore, le 19 Octobre de chaque année, des *Obits* & services pour lui, & Guillaume de Ruppierre, un de ses fils, mort Evêque de Lisieux. Roger eut pour enfans : — 1. Raoul, qui suit ; — 2 & 3. Hugues & Nicolas de Ruppierre, Chevaliers, qui vivoient dans le XII[e] siécle. Le premier, Seigneur d'un Fief de Ruppierre (*Feodum Rupetra*), en la Paroisse de Soliers, donna en fief, en 1212, à *Bonnaventure de Fursis*, son champ de Droveril, au droit de cens annuel de deux pains & deux poules à Noel, & de deux pains & 20 œufs à Pâques. La Charte est scellée de son sceau. Le second, Nicolas Malesmains de Ruppierre, Chevalier, aumôna, au Chapitre du Sépulcre de Caen, pour le salut de son ame & celles de ses ancêtres, le Manoir, Terre & Fief de Tholosie au territoire de Vimont. La Charte de cette donation est sans date ; mais elle est relatée dans un accord sur procès à ce sujet en 1234. (Cart. du Sépulcre de Caen, *fol.* 10, 11 & 12, au mot *Exmes*). On peut dire de lui, à cause de son surnom de *Malesmains*, ce qu'on disoit de *Guillaume de Melun*, & d'*Olivier de Clisson*, surnommés l'un *le Charpentier*, l'autre *le Boucher de Clisson*. Vie de *du Guesclin, Vol. in-4°. p. 90*, par *le Fevre*.

4. & Guillaume de Ruppierre, d'abord Archidiacre de Lisieux, & nommé par *Thomas*, fils de *Hugues de Soliers*, à la Cure de l'Eglise de Soliers. La Charte est sans date ; mais *Henri* II, Evêque de Bayeux, en 1165, lui donna la collation de ce Bénéfice : il eut pour Vicaire, à sa requisition, *Roger de Montgommery*, Clerc, son parent, auquel il assigna une pension annuelle de 50 sols, monnoie d'Anjou. Il fut ensuite nommé Evêque de Lisieux en 1191, fort estimé du Pape, de son Prince & de son Clergé ; signa, le 8 Septembre 119.., le traité que firent entr'eux Jean, frere de Richard, Roi d'Angleterre, *Baudouin*, Comte *de Flandres*, & *Philippe*, Comte *de Namur* ; fut envoyé, en 1197, par Richard III, Roi d'Angleterre, en Ambassade à Rome, accompagné de l'Evêque d'Hely, son Chancelier, dont il fit les fonctions, étant mort en chemin à Poitiers, pour faire lever l'interdit mis sur la Normandie, par *Gautier*, Archevêque de Rouen, à l'occasion du différend qu'il avoit avec ce Prince pour le Château d'Andely. Ce Guillaume de Ruppierre eut un grand démêlé avec Jean, Roi d'Angleterre, & avec *Robert le Vicomte*, Chevalier, pour le soutien des droits de son Evêché sur la ville & banlieue de Lisieux, qui fut terminé en sa faveur, par un Jugement solemnel rendu à Rouen le 3 Septembre 1199, en la Cour & présence de ce

---

(*a*) Et non *Guillaume de la Perriere*. Cette faute d'impression est d'autant plus visible & grossiere, que l'Auteur cite *Orderic Vital*, où il est écrit *Guillelmus de Ruperiâ*.

Prince, dernier Duc de Normandie, des Barons, & d'un grand nombre de légitimes & anciens Chevaliers, & sur le témoignage de 18 Chevaliers jurés & fermentés, où furent témoins l'Archevêque de Cantorbery, Chancelier, un autre Archevêque, & l'Evêque de Saint-André en Ecosse; ce qui fait voir que le Clergé & la Noblesse de Normandie ont toujours eu le droit d'être jugés dans une seule Cour souveraine de la Province par leurs Pairs, ainsi que le sont les Anglois, qui tiennent la plupart de leurs Loix & Coutumes des Normands, dont ils se font gloire de descendre. Voyez *Regiftre de Philip. Aug.* à la Bibl. du Roi, N°. 8408 (22-B), *fol.* VI, XX, XVI, *R°. Col. I, p.* 27, Arch. de l'Ev. & Chap. de Lisieux, *Gall. Chrift.* &c. Le même GUILLAUME DE RUPPIERRE donna à son Evêché un fief ou membre de fief situé à Canappeville & aux environs, avec la présentation aux Chapelles de Saint-Valentin & de Saint-Thomas. Ce fief n'est titré de *Baronnie* de Canappeville, malgré son peu d'étendue, que parce qu'il se trouve enclavé dans le fief des Seigneurs de Canappeville, & qu'il est sorti des mains des Barons DE RUPPIERRE, seuls Seigneurs & anciens Décimateurs de ladite Paroisse. Il mourut en 1201 ou 1202. Voyez les Archives & l'Obituaire de Lisieux, où on lit: *Obiit Guill. Rupe. ann.* 1201 *vel* 1202, *obitus ejus & Rogerii, patris, dies agitur* 19 *Octob. in Ecclesiâ Lexov.* Il en est aussi fait mention dans le *Gallia Christiana, Ed.* 1759, *fol.* 11, *p.* 780, & *in Chartis Sancti Taurini & Valassiæ.* Les armes de cet Evêque, selon un Manuscrit des Arch. du Chap. de Lisieux, sont au-dessus du clocher de Saint-Germain de cette Ville, & elles étoient encore dans l'Eglise de Canappeville en 1662, suivant un procès-verbal du plan de cette Eglise, fait & signifié à l'occasion d'un procès pendant à Orbec & au Parlement, entre PIERRE DE RUPPIERRE & *Guillaume de Nollent,* Ecuyers, se disant tous deux descendans, l'un du côté paternel, & l'autre du côté maternel, du frere de cet Evêque de Lisieux, au sujet du droit de préséance dans ladite Eglise, dont on aura occasion de parler à la branche des Seigneurs de Mardilly.

III. RAOUL DE RUPPIERRE, fils aîné de ROGER, Seigneur du Château DE RUPPIERRE, Canappeville, Grandval, des Astelles, &c. est compris dans la liste des Barons de France du tems de PHILIPPE-AUGUSTE, sous le nom de *Dominus Rupetra.* Voyez le *Reg. de Philip. Aug.* au Trésor des Chartes, *fol.* IV, *v°.*, & les Rôles de *la Roque, p.* 48, dans lesquels il y a plusieurs noms mal écrits ou abrégés: *Radulphus Tesson* y est oublié. Il aumôna au Chapitre de Lisieux (où il a son *Obit* au 2 Avril), dans le tems que son frere y siégeoit, le patronage de l'Eglise de Grandval, qu'il exempta de la Jurisdiction épiscopale. Il y eut à ce sujet une Sentence rendue, en 1330, au siége du Pont-Audemer, entre le Chapitre de Lisieux & noble *Jean d'Aunou,* Sieur de Grandval & de Chaumont. Le Curé de Grandval jouit encore d'un champ donné par un Seigneur DE RUPPIERRE, & qui depuis a été échangé, à la charge de dire trois Messes, par acte reconnu au Notariat de Gacey le 13 Août 1661. C'est en vertu de cette donation de RAOUL, que le Curé de Grandval refusa, le 4 Novembre 1608, de payer l'amende pour défaut de comparution au Synode du Diocèse, à laquelle il avoit été condamné, à la requisition de noble *Guillaume Morisset,* Chanoine de Lisieux, & Receveur desdites amendes.

JEAN, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, adressa à RAOUL DE RUPPIERRE, le 21 Juillet 1202, un Mandement, pour qu'il fit jouir, dans sa Baillie, *Henri de Gray* de tous les biens que *Richard des Argences* a tenu du fief dudit *Henri.* Voici les termes de la Charte, tirée du dépôt de la Couronne d'Angleterre à la Tour de Londres, & collationnée par M. *de Brequigny.*

Rex, &c. Rad. de Ruperia mandamus tibi quod facias habere dilecto nostro Henrico de Gray, *totam terram quam Ric.* de Argences *tenuit de feodo ipsius Henrici in Ballivâ tuâ teste me ipso apud Rothom. die Julii* XXI. 1202.

Il paroît que cette Baillie s'appelloit la *Baillie de Ruppierre,* comme le Domaine voisin des Seigneurs d'Exmes s'appelloit, en 1200, *la Baillie d'Exmes,* & en 1391 & 1417, la Seigneurie d'Exmes, & ensuite le Bailliage d'Exmes, car il est dit *in Ballivâ tuâ,* sans autre désignation de lieu, ou de personnes

fupérieures ou inférieures. D'ailleurs les Terres & Fiefs dénommés dans la Charte, font du reffort & dans l'enclave des Fiefs, Paroiffes & Chapelles qui portent encore le nom de *Ruppierre*, comme faifant partie des riches poffeffions dont jouiffoit cette Maifon, dans le tems qu'elles furent confifquées par GUILLAUME *le Conquérant*, lorfque GUILLAUME DE RUPPIERRE prit parti contre lui en 1080. Il eft à préfumer que PHILIPPE-AUGUSTE, en créant les Bailliages Royaux, en forma le Bailliage de Caen, & qu'alors les droits & priviléges de la Baillie de Ruppierre furent reftraints & confondus dans le Bailliage de Caen, dont RAOUL DE RUPPIERRE feroit devenu le premier Bailli, après la reddition de la Normandie fous PHILIPPE-AUGUSTE. Il eut plufieurs enfans, entr'autres : — GUILLAUME ; — & ROGER, qui fuit. Ils fe trouvent tous les deux à la tête des Chevaliers qui dépoferent dans une Enquête que la Reine BLANCHE fit faire à Falaife, pour fçavoir fi feu *Philippe du Buiffon*, Chevalier, tenoit quelque fief en chef du Duché de Normandie. Voyez *Reg. de Ph. Aug.* à la Bibl. du Roi, *fol. IIIIXX, V R°. Col. I, piéce CXXXIX* (22-B). GUILLAUME DE RUPPIERRE, l'aîné, n'eut qu'une fille, ALIX, héritiere de la branche aînée des Barons DE RUPPIERRE, mariée, fur la fin du XIII[e] fiécle, à *Richard de Brionne*, dont il eft parlé dans l'Hiftoire d'Harcourt, *Tome II, p. 1976*. Les fiefs de la branche cadette des Barons DE RUPPIERRE-DE-CANAPPEVILLE en ont enfuite relevé, à titre de parage, jufqu'au XV[e]. fiécle. La mouvance n'a plus lieu depuis un procès terminé aux Affifes d'Orbec en 1400 ; & ce fief, jadis nommé *de Ruppierre*, & depuis fief de Canappeville, releve du Roi pour un demi-fief, l'autre partie ayant été aumônée à l'Evêché & Chapitre de Lifieux, avec un tiers de la dixme de Canappeville. Un autre tiers a été donné, en 1250, aux Religieux de Sainte-Barbe en Auge, & le Curé de cette Paroiffe jouit du furplus des dixmes.

IV. ROGER DE RUPPIERRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Canappeville, des Aftelles, & en partie de la Seigneurie de Ruppierre, laiffa pour fils aîné, GUILLAUME, qui fuit.

V. GUILLAUME DE RUPPIERRE, III. du nom, Chevalier, Seigneur des mêmes Terres que fon pere, fit un accord fur procès, en 1234, avec le Chapitre du Sépulcre de Caen, & prit à fief, pour 40 fols par an, le domaine feulement, & non le fief de Tholofie, appartenant audit Chapitre, qu'il difpenfa du fervice & de la garde militaire, à quoi ce fief obligeoit à fon égard (*Cart. du Chap. du Sépulcre de Caen, fol. 12, v°.*). On le voit du nombre des Seigneurs de Normandie convoqués, en 1242, pour fervir dans l'armée deftinée, par SAINT-LOUIS, contre le Comte *de la Marche* (la Roque, *p. 58*). Des enfans qu'il eut, on ne connoît que JEAN, qui fuit.

VI. JEAN DE RUPPIERRE, I. du nom, Seigneur de Canappeville, des Aftelles, & de Ruppierre en partie, qualifié *Chevalier, fils de* GUILLAUME, *Chevalier*, dans la Charte de donation qu'il fit au Couvent de Sainte-Barbe en Auge en 1250, de la tierce partie de la dixme de Canappeville, en avoit fait déja une autre au même Couvent, à la charge de dire trois Meffes par femaines, & de donner un Maître pour l'inftruction des enfans de ladite paroiffe de Canappeville ; & l'on trouve *Guillaume Boifnel*, pourvu de cette place de Maître d'Ecole le 1 Juillet 1651, avec la permiffion de *Guillaume de Nollent*, Ecuyer, qui étoit Seigneur de Canappeville par CATHERINE DE RUPPIERRE, fa grand-mere. *Voyez les Plaids de Canappeville tenus ledit jour, & le Cartulaire, ayant appartenu aux Jéfuites, depófé à l'Hôtel-de-Ville de Caen, N°. 71.* JEAN DE RUPPIERRE eut plufieurs enfans, entr'autres, — GUILLAUME, IV. du nom, qui a continué la poftérité, dont il fera parlé ci-après.

A cette époque la Maifon de RUPPIERRE fe partagea en différentes branches, toutes fortant des premiers Barons DE RUPPIERRE, anciens poffeffeurs des biens de ce nom, & fondateurs de toutes les Paroiffes & Chapelles de Ruppierre. La branche aînée s'eft fondue, à la fin du XIII[e] fiécle, dans la Maifon de *Brionne*, comme nous l'avons dit ci-devant.

Nous obferverons ici que plufieurs de ce nom fe font répandus, dans les XI[e], XII[e], XIII[e] & XIV[e] fiécles, en Angleterre, en Guienne & en différens endroits

de la Province de Normandie. Six Seigneurs, du nombre desquels étoit Guillaume de Ruppierre, prêterent serment de fidélité, le 6 Juin 1287, à Bonnegarde en Guienne, au Roi Edouard, les mains sur l'Evangile & sur la Croix; les autres leverent seulement la main vers la Croix & le livre des Evangiles. *Voyez* les Hist. de Normandie, d'Angleterre, &c. le Cabinet de M. *de Brequigny;* & l'Histoire de Rouen, où il est parlé, au Catalogue de l'ancienne Noblesse, de Guillaume de Ruppierre, de Raoul, son fils, & de Guillaume, fils de Raoul, en 1211 & 1223. Dans la liste des Seigneurs possédant fiefs dans la Vicomté de Breteuil, Guillaume de Ruppierre est cité comme jouissant en chef d'un fief situé à Manneville près du Gué-Béranger. *Voyez le Reg. de Ph. Aug. N°.* 8408, *fol. XVIII, v°. Col.* 2 (22-*B*), & les *Reg.* cités aux Rôles de *la Roque*, où l'on trouve dans les Baillies de Gisors & de Verneuil, *p.* 52, 80, 89, 91 & 92, Guy & Richard de Rupierre, Godefroy de Rupierre, & son frere, Robert de Rupierre, Chevaliers; & Pierre de Rupierre, Ecuyer.

Deux autres branches ont fait souche, l'une sous le nom de Barons de Ruppierre, Seigneurs en partie des anciens domaines de cette Maison, dont jouissoient, en 1321 & 1353, Nicolas, Jean-Robert & D. de Ruppierre, &c. qualifiés de *Monseigneur*, de *Monsieur* & d'*Ecuyer.* Voyez l'Histoire du Diocèse de Bayeux, par l'Abbé *Beziers;* l'Histoire de la Maison d'*Harcourt;* les Archives de Lisieux & du Chapitre du Saint-Sépulcre de Caen; le Dépôt à la Chambre des Comptes, &c.

Quant à l'autre branche, connue sous le nom de Barons de Ruppierre, Seigneurs de Canappeville, des Astelles, &c. aujourd'hui représentée par les Seigneurs de Vaufermont & de Pierrefitte, nous allons en continuer la filiation.

VII. Guillaume de Ruppierre, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Canappeville, des Astelles, Baucensey (*Bauquancayo*), héritier en partie de Jean, son pere, acquit, au mois de Janvier 1312, de *Robert Bigot,* un héritage tenu du fief du Vaux-Bonnery, relevant de sa Seigneurie des Astelles. Il est cité, avec *Jean de Boishibout,* pere de *Colette,* son épouse, au procès de *Robert d'Artois,* en 1331, sous la qualité de *Chevalier,* & Jean de Ruppierre, sous celle d'*Ecuyer.* Mém. concern. les Pairs, *Vol. in-fol. p.* 419. On lui connoît deux enfans: — Jean, qui a continué la postérité des Seigneurs de Canappeville; — & Gires ou Gilles de Ruppierre, Seigneur des Astelles, dont nous allons parler d'abord.

Gires de Ruppierre, Ecuyer, Seigneur des Astelles, de Baucensey, second fils de Guillaume, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Canappeville, & de *Colette de Boishibout,* fit, en 1346, le Samedi avant la Saint-Barnabé, une cession par échange, sous le scel de la Vicomté d'Orbec, devant le Tabellion du Sap, avec *Guillaume de Survie,* Ecuyer, de 6 livres de rente, que celui-ci avoit droit de prendre, à cause de sa mere, pour raison du don qui lui avoit été fait en la mariant, & hypothéqués sur le moulin des Astelles pour autres 6 liv. de rente, que Gires de Ruppierre donne à prendre tant sur sa garenne, que sur sa Seigneurie, franchise & Justice de Baucensey.

Il y eut procès aux Assises d'Orbec, le 19 Décembre 1404, entre Jean de Ruppierre, Seigneur de Survie, *Guillaume de Murdrac,* Ecuyer, & *Jeanne de Brienne.* Dame de Heuditot & de Ruppierre, sa femme, chargés de garantie pour Messire Robert de Ruppierre, Seigneur des Astelles en 1372, 1398, 1404, à l'occasion d'un quart de fief assis aux Astelles, saisi par le Seigneur *de Survie,* pour aveu non baillé à droit de parage.

On trouve Guillaume, Odo, marié à *Barbe de Guerpel,* Antoine, Jacques & Jean de Ruppierre, Chevaliers, qui ont possédé, en 1431, 1496 & 1554, cette Terre des Astelles. — Jacques de Ruppierre obtint, le Mercredi après le Dimanche *Cantate* de l'an 1496, des Lettres, par lesquelles l'Official de Lisieux enjoint aux Prêtres de la Frenaye-Fayel & des Astelles, d'avertir, par trois Dimanches, ceux qui ont soustrait & dérobé les titres des fiefs ou Terres de la Frenaye, de Belautel, de Gacey, appartenans auxdits de Ruppierre, &

pris leurs bois, tant à brûler qu'à bâtir, dans leurs forêts & domaines; & que ceux qui ont connoissance de ces vols soient tenus de venir le déclarer, sous peine d'être dénoncés excommuniés. Ces fiefs des Astelles, de Belautel & de la Frenaye, sont aujourd'hui possédés par les Seigneurs *Bernard de Courmenil, Dubois* & *d'Escorches.* Au pignon du Chœur de l'Eglise de la paroisse des Astelles, on voyoit les armes de la Maison DE RUPPIERRE, & au-dessus, en chiffre, 1200.

Il y a un Prieuré sous l'invocation de *Saint-Eloy*, dépendant de Royalpré, fondé par la Maison de RUPPIERRE & celle d'*Estouteville.*

Dans un Procès-verbal d'information fait les 12 Juin & 19 Novembre 1607, pour la réception de FRANÇOIS DE RUPPIERRE au nombre des Chevaliers de Malte, par *Charles de Gaillardbois* & *Gilles de Vieuxpont*, Chevaliers, Commandeurs dudit Ordre, il est dit que « les prédécesseurs de cette Maison, portant » le nom & armes DE RUPPIERRE, ont fondé & édifié le Prieuré de Saint-Eloy » des Astelles, comme Seigneurs de ladite Paroisse, avec les prédécesseurs de la » Maison *d'Estouteville*, de laquelle Maison d'*Estouteville* seroient sortis, du côté » des meres, les Ducs *de Longueville;* & les prédécesseurs desdites deux Mai- » sons sont inhumés audit Prieuré des Astelles ». A cette époque il existoit des tombes des RUPPIERRE avec leurs armes, *portant date de plus de 300 ans.*

Dans le même tems vivoient — 1. NICOLAS DE RUPPIERRE, Seigneur dudit lieu & de Vimont, contre lequel le Chapitre du Sépulcre obtint, en 1321, pardevant *Robert Fontainne*, Bailli d'Alençon & du Perche, un bref de Justice pour le payement de 40 sols de rente dus sur les héritages situés dans la paroisse de Vimont. Voyez le degré V; — 2. HENRI ou HENRIET DE RUPPIERRE, Ecuyer, auquel PHILIPPE *de Valois*, Roi de France, par ses Lettres, datées de Vincennes du 9 Mars 1338, donna 24 liv. de rente, pour les services qu'il lui avoit rendus dans l'office de la Vénerie (Cabinet de M. *d'Hozier-de-Serigny*). Dans le même tems vivoit encore Madame DE RUPPIERRE, femme de *Jean*, fils de *Philippe de Vassy*, qui fut mere de *Gabriel de Vassy*, époux de *Marguerite de Harcourt*, dont l'écu étoit *parti de Ruppierre*. Maison dont le nom est connu de tems immémorial, dit *la Roque*, Hist. d'Harcourt, *Tom. I, p.* 1008.

VIII. JEAN DE RUPPIERRE, II. du nom, Seigneur de Canappeville, du Menil-Hubert, &c. fils aîné de GUILLAUME, IV. du nom, & de *Colette de Boishibout*, est qualifié *Chevalier* dans un Arrêt de l'Echiquier de l'an 1353. Il épousa *Jeanne de Clere*, veuve de *Thomas de Hotot*, dont, entr'autres enfans, — GUILLAUME, qui suit.

On trouve à-peu-près dans le même tems — 1. RICHARD DE RUPPIERRE, Ecuyer, qui fut à la guerre pour Monsieur PHILIPPE DE RUPPIERRE, son frere aîné, Seigneur de Blanquetel. Il se trouva à la montre faite par *Robert de Thibouville*, Chevalier, sous l'aveu de M. *Godefroi de Harcourt*, les 2 & 3 Juin 1347; & le 27 Juillet suivant, il donna au Vicomte du Pont-de-l'Arche, une quittance de ses gages, scellée de son sceau, qui représente un *pallé d'or & d'azur*, armes de cette Maison, & que portoit l'Evêque de Lisieux (Cab. des Ordres du Roi, *la Roque, p.* 54); — 2. GUILLAUME DE RUPPIERRE, qui fut un des 19 Ecuyers de la Compagnie de M. *Jean du Merle*, Chevalier, dont la montre fut faite au Neubourg, sous le Connétable de France, le 16 Juin 1360; — 3. & ROBINET DE RUPPIERRE, qui servit, en la même qualité d'Ecuyer, sous *Jean de la Ferté-Fresnel*, Chevalier-Banneret, Maréchal de Normandie le 8 Juillet 1369.

IX. GUILLAUME DE RUPPIERRE, V. du nom, Chevalier, fut Seigneur de Canappeville, du Menil-Hubert, de Mardilly & de Survie, à cause de *Perrette de Survie*, son épouse, fille de *Pierre de Survie*, Chevalier, descendant de *Robert de Survie*, qui devoit, en 1200, un Chevalier pour le Roi, & deux pour lui. (Baillie d'Exmes, domaine général de Normandie. Cab. de M. *de Brequigny*). GUILLAUME DE RUPPIERRE mourut en 1382, laissant pour enfans: — RAOUL, qui suit; — & ROBERT DE RUPPIERRE, qui reçut aveu en 1392, à cause de son

ſon fief de Mardilly. On voit encore les armes de cette Maiſon dans une petite Chapelle de l'Egliſe de Mardilly, fondée par les Seigneurs DE RUPPIERRE, pour leur ſervir de lieu de ſépulture, & qui ont aumôné le patronage de ladite Egliſe. Cette Terre a toujours été le partage des cadets, qui, lorſqu'ils en avoient de plus conſidérables, ne s'en intituloient point Seigneurs. Elle fut depuis ſucceſſivement poſſédée par THIBAUT DE RUPPIERRE, II. du nom, & ſes deſcendans, comme on le verra dans la ſuite.

X. RAOUL DE RUPPIERRE, II. du nom, qualifié *noble & puiſſant*, &c. Seigneur de Canappeville, du Menil-Hubert, de Survie, de Courcy, du fief des Alnes, ſitué à Saint-Pierre de la Riviere, ſervit, en qualité d'Ecuyer, en 1370, 1371 & 1372, dans les Compagnies d'Ordonnance de MM. *de Carouge*, *de Bures* & de *Pierre de Valois*, Comte d'Alençon. Le même RAOUL donna, du conſentement de ſa mere, des Terres à fief, par acte du 28 Décembre 1382, ſcellé de ſon ſceau; rendit hommage, le 3 Mai 1391, de ſon plein fief de *Haubert* de Survie, dont, à droit de parage, étoient tenus, pour chacun un quart de fief, la Frenaye & Belautel, à *Pierre*, Comte *d'Alençon* & du Perche, Seigneur d'Exmes; & le 17 Juillet ſuivant il rendit aveu, au même droit, du fief du Menil-Hubert, au Seigneur *de Gacey*. *Marguerite Hallebout*, ſon épouſe, lui apporta en dot le plein-fief de Courcy, ſitué à Saint-Vincent du Boulay, Vicomté de Conches, dont relevoit par hommage le demi-fief du Pleſſis, duquel étoient tenus, pour ſixieme & huitieme de fief, les fiefs de Creſſon & du Boiſhibout. Il eut de ſon mariage huit enfans, ſçavoir :

1. JEAN DE RUPPIERRE, III. du nom, titré *noble & puiſſant*, Ecuyer, Seigneur de Canappeville, Survie, le Pleſſis, Courcy, Rouillié, &c. qui tranſigea, le 19 Juin 1408, devant les Tabellions d'Exmes, en préſence de *Guillaume Hallebout*, dit *Betis*, de *Jean Hallebout* & d'*Ancel de Grandval*, Ecuyers, ſes oncles & couſin-germain, avec HENRI, ſon frere, qui lui abandonna tous ſes droits de ſucceſſion, à la charge de 22 liv. 10 ſols de rente, & de le nourrir, lui & ſes chevaux, en ſon hôtel, où ledit JEAN mourut à Paris le 26 Décembre 1415, ne laiſſant qu'un fils unique, JEAN DE RUPPIERRE, âgé de 5 ans, qui tomba ſous la garde-noble du Roi, laquelle fut adjugée aux Aſſiſes d'Orbec le 27 Juillet 1416, par *Jean des Hayes*, Lieutenant-Général de noble homme M. *Guillaume de Chaumont*, Chevalier, Seigneur de Quitry, Conſeiller-Chambellan du Roi & Bailli d'Evreux, à Demoiſelle *Jeanne de Poillé*, mere de cet enfant mineur, pour 20 liv. par an, payable au Roi pendant ladite garde-noble (*Titres de la Chambre des Comptes de Paris*). En 1417, il s'éleva une conteſtation entre le Roi & la Ducheſſe *d'Alençon*, pour le droit de préſentation à la Cure de Saint-Pierre de la Riviere, attaché au fief de Survie, appartenant à l'enfant mineur, & chacun d'eux y préſenta un ſujet; le Roi, en vertu de ſon droit de garde-noble, & la Ducheſſe *d'Alençon*, comme prétendant avoir ladite garde & droit de préſenter à cette Cure, à cauſe que ledit fief de Survie relevoit de ſa Seigneurie d'Exmes. Par un Arrêt du Parlement du 25 Mai 1417, le pourvu par le Roi fut proviſoirement maintenu. Dans une information, dépoſée à la Chambre des Comptes de Paris, du 2 Août 1425, il eſt dit que le fief de Survie eſt chargé, envers l'Abbaye de Silly, de 100 ſols tournois de rente, pour dire & célébrer deux Meſſes par ſemaine, pour le repos des ames des ancêtres des Seigneurs DE RUPPIERRE, & de 20 ſols tournois de rente à l'Hôtel-Dieu d'Argentan.

JEAN DE RUPPIERRE, devenu majeur, ayant pris le parti du Roi d'Angleterre, vit ſes biens confiſqués par le Roi de France, pour cauſe de déſobéiſſance & d'abſence, & ceux de Canappeville paſſerent par décret, & furent adjugés à l'enchere, le 4 Octobre 1436, aux Aſſiſes d'Orbec, tenues à Liſieux, en vertu de Lettres Royaux, par *Côme de Banery*, Lieutenant-Commis en ladite Vicomté, pour noble homme M. *Jean Salvain*, Chevalier, Bailli de Rouen, & de la Souveraineté & Exemption de Giſors. *Archives de la Maiſon de Ruppierre.*

Cette guerre des Anglois en Normandie, qui dura juſqu'en 1450, eſt la ſeconde époque de la décadence de la maiſon DE RUPPIERRE, qui perdit, dans

ces tems critiques, ses biens, ses titres, & plusieurs rejettons illustres : car en prenant le parti du Roi d'Angleterre, elle éprouva, comme JEAN DE RUPPIERRE, la confiscation de ses biens par le Roi de France, & en tenant le parti du Roi de France, elle éprouva le même sort de la part du Roi d'Angleterre. Plusieurs du nom DE RUPPIERE périrent au service, soit de l'un ou de l'autre parti, & JEAN, dont il est ici question, mourut sans postérité.

Dans le même tems vivoient THOMAS & JEAN DE RUPPIERRE, attachés au service de France, dans la Compagnie de M. *Simon Morliere*, Chevalier, dont la montre fut faite le 19 Septembre 1438.

2. HENRI, qui suit; — 3. N... DE RUPPIERRE, tué en 1416, au service du Roi, à la guerre, au Pays de Caux, suivant le rapport de 14 témoins dénommés dans l'information faite par l'Adjudicataire de la susdite Garde-Noble, des 22 Mars 1415, & 27 Juillet 1416 (Dépôt à la Chambre des Comptes de Paris); — 4. RICHARD, Prieur de la Roche; — 5. ROBERT, Abbé de Saint-Pierre-sur-Dive en 1418, dont il est dit : *Bellicis cladibus semper implicitus, circumpositas domi plebes tutabatur, eisque largas pro facultatibus elemosinas erogabat...* Il tint le fort dans son Abbaye, où les habitans du Bourg & des environs se retirerent, & il paroît qu'il y fut tué le 4 Janvier 1447, époque certaine de sa mort & de l'incursion des gens de guerre audit Bourg. Il est enterré au milieu de la Chapelle de sainte Catherine, où l'on voit sa tombe, ses armes & son épitaphe. *Archives* de l'Abbaye de saint-Pierre-sur-Dive, *Gallia Christiana*; — 6. GUILLAUME, VI. du nom, Chevalier Seigneur des Astelles, Mardilly, &c. Auteur de la Branche des Seigneurs de Segrie & de Courtonne-la-Medrac, rapportée ci-après; — 7. MARIE, Religieuse au Couvent de Saint-Sauveur d'Evreux; — 8. & AGNÈS DE RUPPIERRE, mariée à *Henri de Poix*, Ecuyer, contre lequel *Marguerite Hallebout*, à la mort de son mari, obtint au Siége d'Orbec, le 21 Mai 1401, un bref de mariage encombré, pour rentrer en possession du Fief de Courcy, donné en dot, sans son consentement, à sa fille.

XI. HENRI DE RUPPIERRE, Ecuyer, Seigneur du Menil-Hubert, de Villers & Ruppierre (Ces deux Fiefs ont passé, en 1559, 68, & 1592, des Seigneurs *de Flambart*, à *Jean* & à *Charles le Conte*, Ecuyers, Baron de Nonant), obtint, (avec JEAN, fils de GUILLAUME DE RUPPIERRE, & de *Colette de Boishibout*, sa bisayeule), les 16 Mars 1419, 20 Janvier 1421, de HENRI V, Roi d'Angleterre, la concession de ses biens. HENRI VI lui accorda des Lettres-patentes le 2 Octobre 1426, pour exercer son droit de retrait-lignager sur deux Fiefs, au Bailliage d'Evreux, vendus par *Robert de Brouillard*, Ecuyer, & *Jeanne de Guinchainville*, sa femme. Il mourut en 1475, & laissa de *N... de Mailloc*, son épouse, fille de *Jean de Mailloc*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de la Grue, de Chaumont : — 1. JEAN, qui suit; — 2. RAOUL, Seigneur de Canappeville, marié à *N... de Poillé*, laquelle étoit veuve avant 1497; — 3. JACQUES, Seigneur du Menil-Hubert. Ces trois freres partagerent entr'eux, le 23 Mai 1475, & convinrent de vendre le Fief de Courcy, pour soutenir, à frais communs, un procès qu'ils avoient contre *N... de Ferriere*, & plusieurs autres, au sujet de la succession du pere de leur mere; — 4. & MARIETTE, mariée à *Guillaume de Gastenel*, Ecuyer, auquel elle porta en dot le fief de Rouillié, qui, en 1453, lui fut donné par JEAN DE RUPPIERRE, son cousin-germain, & *Gillette de Poillé*, veuve de *Guillaume de Bonvoust*, Ecuyer, à la charge de faire 100 sols de rente au Couvent de Saint-André de Gouffer, & 100 sols à l'Eglise de Saint-Pierre de Lisieux.

XII. JEAN DE RUPPIERRE, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Canappeville, du Hamel, de Survie, & du Plessis, donna, par acte du 10 Septembre 1463, scellé de son sceau, *pallé d'or & d'azur*, avec supports, casque, devise, &c. permission au Curé de Saint-Pierre de la Riviere, de permuter avec le Curé d'Aulne-Perey, Chapelain de la Chapelle Saint-Jean, fondée sur le Pont aux Jactes à Argentan. Il se trouva en équipage d'armes à la montre des Nobles noblement tenants du Bailliage d'Alençon, le 23 Mars 1469. JEAN DE RUPPIERRE, IV. du nom, eut un procès avec l'Evêque de Lisieux, à Orbec, & au Parlement de

Rouen en 1505, au sujet du Patronage de l'Eglise de Canappeville; & mourut vers 1507. Il avoit épousé, par acte passé devant les Notaires d'Exmes, le 7 Février 1473, JEANNE DE RUPPIERRE, fille de GUILLAUME, Chevalier, Seigneur de Segrie, alliée, par *Jeanne d'Angerville* & *Jeanne de Segrie*, ses mere & grand'mere, aux Seigneurs *de Morainville* & *de Beaussart*, de la Maison de *Dreux*. De ce mariage vinrent : —— 1. MARGUERIN, qui suit; — 2. THIBAUT; — 3. & GUILLAUME, qui embrassa l'état ecclésiastique.

On trouve NICOLAS DE RUPPIERRE, qui comparut à la montre faite à Honfleur le 20 Juin 1492, sous la charge de *Louis de Brezé*, Comte de Maulevrier, Grand-Sénéchal de Normandie. *Titre de la Bibl. du Roi.*

XIII. MARGUERIN DE RUPPIERRE, Chevalier, Seigneur de Canappeville, du Hamel, d'Avernes, Survie & du Menil-Hubert, eut de singulieres contestations en 1507 & 1508, avec *Maurice de la Vigne*, Ecuyer, & les Religieux de l'Abbaye de Silly, pour l'emplacement & l'entretien d'un pupitre donné à l'Eglise de Survie, par ledit *de la Vigne*. Lesdits DE RUPPIERRE & Religieux de Silly s'opposerent à ce qu'il fût placé dans le Chœur de l'Eglise de Survie, ceux-ci comme gros décimateurs, pour n'être pas chargés de son entretien, & MARGUERIN DE RUPPIERRE, en qualité de Seigneur fondateur de cette Eglise, pour avoir entrée libre dans son banc du Chœur. Il y eut d'abord deux Sentences rendues à ce sujet en la Cour du Conseil de *Marguerite de Lorraine*, ayant la garde de son fils, *Charles*, Duc d'Alençon; & par un troisieme Jugement du 11 Janvier 1508, rendu à Alençon, il fut enfin ordonné que celui qui avoit donné ledit pupitre seroit chargé des frais de son emplacement dans la nef, & de son entretien. MARGUERIN DE RUPPIERRE avoit épousé, par acte passé devant les Tabellions d'Etrun, Vicomté d'Argentan, le 15 Février 1505, *Guillemette Deschenes*, fille de *Pierre Deschenes*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu en la Vicomté d'Orbec, dont : —— 1. JEAN, qui suit; — 2. THIBAUT, tige de la Branche des Seigneurs de Mardilly, mentionnée en son rang; — 3. GUILLAUME, Curé de Saint-Pierre de la Riviere, qui eut pour successeur RENÉ DE RUPPIERRE, Clerc du Diocèse de Séez, nommé à cette Cure par le Baron *de Survie*, Seigneur-Patron de ladite Eglise, le 14 Février 1560; — 4. JACQUELINE, femme de *Nicolas*, fils de *Gervais de la Chaise*, Ecuyer, Seigneur de la Burgere; — 5. & GUILLELMINE, mariée, par Acte passé devant les Tabellions d'Exmes, le 10 Décembre 1533, à *Michel*, fils de *Henri de Lannoy*, Ecuyer, Seigneur de Clermont, & de *Blanche de Vieux*.

XIV. JEAN, Baron DE RUPPIERRE, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Survie & du Menil-Hubert, représenta, pour lui & pour ses freres, le 18 Septembre 1540, ses titres de noblesse devant *Jean Heudey*, Licencié ès Loix, Elu d'Alençon & du Perche. Il servit dans la Compagnie de *Claude de Clermont*, Chevalier, Seigneur de Dampierre, dont la montre fut faite en 1544; fut choisi, avec *Pierre le Gris*, Baron d'Echaufour, par la Noblesse, en vertu de Lettres-Patentes du Roi du 23 Mai 1545, adressées à *Louis de Rabodanges*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Varlet-Tranchant du Roi, Bailli d'Alençon, & Commissaire pour le ban & arriere ban, pour en recevoir les deniers; & mourut en 1558. Il avoit épousé, par acte passé devant les notaires du Bailliage de Livarot, le 13 J.... 1540, *Catherine*, fille de *Jean de Belleau*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin, & de *Marguerite de Coulonces*. Suivant l'acte de tutelle du 22 Septembre 1558, elle eut pour enfans : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. RENÉ, Chevalier, Seigneur de la Pillette, qui servit dans la Compagnie de *Charles de Lorraine*, Marquis d'Elbeuf, dont la montre fut faite le 6 Novembre 1569; — 3. THIBAUT, Auteur de la branche des Seigneurs de Pierrefitte, &c. rapportée ci-après; — 4. JEAN, mort sans alliance; — 5. ANTOINE, Chevalier, marié, par acte passé devant les Tabellions d'Aubery-le-Pantou & de Saint-Pierre de la Riviere, le 30 Mars 1595, à *Marguerite de Bence*, fille aînée de feu *Ambroise de Bence*, Ecuyer, Seigneur du Buisson, Garembourg & Bezu, & de *Madelene de Beaumaître*; — 6. ANNE, mariée, par contrat passé devant *Le Moine* & *Le Tur*, Notaires de la Vicomté d'Argentan, le 24 Avril 1558, avec noble homme

Marquis de Buat, Seigneur dudit lieu, fils aîné de *Jean de Buat*, & de *Barbe de Mery*, Dame de Garnetot; — 7. Isabeau, mariée, vers l'an 1566, à *Jean Bunel*, fils de *Jean*, Ecuyer, Seigneur des Tertres & de Tournay; —— 8. & Cécile, qui s'allia, par acte passé devant *La Haye*, Tabellion de la Vicomté d'Argentan, le 6 Mars 1569, avec noble homme *Jean d'Escorches*, Seigneur de Montourmel.

XV. François, Baron de Ruppierre, Chevalier, Seigneur de Survie, de la Cressonniere, Glos & Friardel en tierce-partie, à cause de son épouse, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, prit, ainsi que ses freres, le parti des armes; servit dans les Compagnies de M. *de Carouge* & de M. le Marquis *d'Elbeuf*, en 1564 & 1570, ensuite à ses dépens dans les tems de troubles; fut blessé au bras au siége de Falaise, & dispensé de la taxe de l'arriere-ban pour tous ses Fiefs, & du service personnel, qu'il fit faire par ses Gentilshommes, suivant le certificat, du 8 Juin 1594, de *Jean le Doux*, Ecuyer, Conseiller du Roi; & ratifia les partages faits entre ses freres devant le Notaire d'Aubery-le-Pantou & Saint-Pierre de la Riviere, le 21 Septembre de ladite année 1594; il rendit aveu au Roi, les 9 Février 1582, & 6 Juillet 1599, de son plein & demi Fief de Haubert de Survie & de Glos; avoit produit, le 20 Juillet 1577, au Greffe de l'Election d'Argentan & d'Exmes, pour lui & ses freres, sa Généalogie & ses titres de noblesse, conformément à l'Edit du Roi du mois de Juin 1576, pour créer un certain nombre de nouveaux Nobles. Il mourut vers l'an 1602, & avoit épousé, *Louise le Sec*, fille & seule héritiere de *Thomas le Sec*, qui servit dans la Compagnie de M. *de la Milleraye*, l'un des Gouverneurs de Normandie, & porta l'Enseigne des Gentilshommes du Bailliage d'Evreux à la bataille de Renty, où il fut fait Chevalier, & de *Philippe de Cintray*, Dame de Friardel, dont les prédécesseurs fonderent le Prieuré de Saint-Cyr de Friardel. Elle étoit veuve, en premieres noces, de *Jacques Labbey*, Ecuyer, Seigneur de Beaufils, Gentilhomme Ordinaire de la Maison du Roi & de la Reine de Navarre. Elle eut de son second mari : — 1. Thomas, qui suit; — 2. Gabriel, tige des Seigneurs de Glos, rapportés ci-après; —— 3. Charles de Ruppierre, Chevalier, Seigneur de Friardel, Gentilhomme ordinaire de François de Bourbon, Prince de Conti, & homme d'armes de sa Compagnie, marié, par acte passé devant les Notaires de la Vicomté d'Orbec, le 1 Avril 1612, à *Jeanne de la Haye*, fille de *Guillaume de la Haye*, Ecuyer, Seigneur de Coulonces, & de feu *Julienne de Viette*, Dame de la Quaize, dont deux enfans, sçavoir : — Charles de Ruppierre, Chevalier de Malte en 1633; — & Jacqueline, mariée à *Jacques de Valiquerville*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Vallery en Caux, mere de *Charles de Valiquerville*, né le 5 Février 1652, & mort sans postérité.

4. François de Ruppierre, Fauconnier du Grand-Maître de Malte. Il fit ses preuves en 1607; obtint du Grand-Maître, *Jean-Paul Lascaris*, le 31 Mars 1650, la permission de disposer de la cinquieme partie de ses biens, à condition que les quatre autres parties seront versées dans le trésor dudit Ordre de Malte; —— 5. Guillaume, Curé de Saint-Pierre de la Riviere, qui, par son testament du 11 Mars 1631, legue au trésor de son Eglise, deux parties de rente, une de 47 sols 6 deniers, à prendre sur *Ambroise du Hamel*, & l'autre de 30 sols, sur *Marguerite Martin*, sa femme, qui avoient été constituées, par contrat passé devant les Tabellions de Saint-Pierre de la Riviere, le 26 Octobre 1630, à la charge de faire dire, après sa mort, tous les ans, le 3 Novembre, une Messe *de Requiem* pour le repos de son ame & celle de ses parens.

6. Françoise, mariée, par contrat du 25 Décembre 1600, reconnu devant Notaire le 12 Juin 1608, avec *Christophe d'Avego*, Ecuyer, fils de noble homme *Michel d'Avego*, Seigneur de Nonantel, & de feu *Marguerite Bunel*, Dame d'Ouilly; — 7. Charlotte, Religieuse aux Carmelites de Rouen en 1620; —— 8. & Marie, femme de *Guillaume de la Haye*, Ecuyer, Seigneur de Coulonces, fils de *Georges de la Haye*, & de *Jacqueline le Roux*. Un de leurs enfans fut reçu Chevalier de Malte le 17 Février 1637.

XVI. Thomas Baron de Ruppierre, Chevalier de l'Ordre du Roi, Sei-

gneur de Survie & de la Cressonniere, fut l'un des 100 hommes de guerre, à cheval, armés de toutes piéces, sous la charge de M. le Dauphin, dont la revue fut faite près Conches le 20 Octobre 1606 (*Cab. de Saint-Martin des Champs à Paris.*); obtint des Lettres-Patentes pour établir droit de marché, au Bourg de Survie, & mourut en 1618. Il avoit épousé, par contrat passé à Paris le 11 Février 1609, Damoiselle *Renée de Canaye*, fille de Messire *Philippe de Canaye*, Chevalier, Seigneur du Fresne, Conseiller du Roi en son Conseil d'Etat & Privé, & Ambassadeur à Venise, & de *Renée de Courcillon*, de laquelle il eut : — 1. Philippe, qui suit; — 2. Jean, qui entra dans l'Ordre des Capucins; — 3. & Renée, mariée, le 8 Juillet 1631, à *Jean le Pellerin*, Chevalier, Seigneur de Gauville, dont le fils, *Philippe*, fut reçu Chevalier de Malte le 24 Décembre 1654.

XVII. Philippe, Baron de Ruppierre, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers en 1636, épousa, par contrat du 24 Octobre 1633, reconnu le 19 Juillet 1634, devant les Tabellions Royaux de la Vicomté d'Orbec, au Siége de Courtonne-la-Ville, *Françoise de Mailloc*, fille de *François de Mailloc*, Chevalier, Seigneur & Baron de Cailly en Caux, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Mestre-de-Camp d'un Régiment à pied François, & de Dame *Françoise le Brun*, dont deux filles, sçavoir : — Françoise de Ruppierre, mariée, par contrat passé devant les Notaires d'Andely le 24 Décembre 1657, à *Jean-Batiste Goth-d'Albret*, Duc d'Epernon, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de la Milice des Amirautés de France, fils aîné de *Louis Goth d'Albret*, Ambassadeur en Portugal, Vice-Amiral & Lieutenant-Général des Armées Navales du Levant, & d'*Anne de Viallard*. Etant veuf, il s'est remarié à *Marie d'Estampes-de-Valençay*, veuve de *Philippe de Bethune*, Comte de Selles.

Et Renée de Ruppierre, devenue, par la mort de la Duchesse d'*Epernon*, sa sœur, seule héritiere des biens de la branche aînée de sa Maison. Elle les porta dans celle de *Melun*, en épousant, par contrat passé devant *Lange*, Notaire à Paris, le 12 Février 1664, *Charles-Alexandre-Albert de Melun*, Vicomte de Gand, quatrieme fils de *Guillaume de Melun*, Prince d'Epinoy, & d'*Ernestine-Claire-Eugénie d'Aremberg*, sa seconde femme.

Le Vicomte *de Gand* rendit aveu, le 9 Août 1673, au Roi, du plein Fief de *Haubert* de Survie, & devint, par ce mariage, Seigneur Patron de Saint-Pierre de la Riviere, Patron honoraire de Survie, de Saint-Denis-des-Ifs, desquelles Paroisses les biens avoient été aumônés par les prédécesseurs de sa femme. Il obtint de *Gaspard de Nossy*, Archidiacre & Official de Lisieux, des Lettres, datées du 11 Février 1671, par lesquelles il enjoint au Curé de Saint-Pierre de la Riviere, d'excommunier, à l'extinction des cierges, & au son des cloches, tous ceux qui ont enfreint ses défenses faites de chasser sur ses Fiefs de Survie, Radeprune & la Chaise, dont il est propriétaire, à cause de noble Dame Renée de Ruppierre, son épouse, & qui après trois monitions canoniques, ne se présenteront pas à lui pour dénoncer les coupables. Renée de Ruppiere étoit grand-tante d'*Anne-Julie-Adélaïde de Melun*, Princesse de Soubise, & ayeule de *Louise-Elisabeth de Melun*, Princesse d'Epinoy, qui fut mere de la Princesse *de Ghistelles*, & par son second mariage, avec M. le Marquis *de Langheac*, de trois filles, dont la seconde a épousé M. le Comte *de la Garde-de-Saignes*; & la troisieme, le Marquis *de Scorailles*. La Vicomtesse de Gand mourut en 1704, & est enterrée, ainsi que la Princesse *d'Epinoy*, à la Cressonniere, où elle a fondé, avec la Maison *de Melun*, une Messe par an. On acquitte encore, dans l'Eglise de la Cressonniere, le 13 Août, une Messe fondée par les anciens Barons de Ruppierre, Seigneurs de Survie. Elle a fait aussi reconstruire les bâtimens des Capucins d'Orbec, où l'on voit ses armes accolées avec celles de son mari. Elle a laissé trois enfans, dont l'aîné, *Alexandre*, dit le Comte *de Melun*, a épousé, par contrat passé devant *Lange*, Notaire à Paris, le 2 Avril 1690, *Elisabeth de Rohan*, fille de *Charles de Rohan*, Duc de Montbazon, Pair de France,

Prince de Guémené, & de *Jeanne-Armande de Schomberg*. Voyez MELUN & ROHAN.

Seigneurs de GLOS, sortis des Barons de RUPPIERRE.

XVI. GABRIEL DE RUPPIERRE, Chevalier, Seigneur & Patron de Glos, second fils de FRANÇOIS, Baron DE RUPPIERRE, & de *Louise le Sec*, obtint, le 20 Mars 1641, une Sentence de main-levée de la saisie de son Fief, faite par les Commissaires députés pour la taxe des francs-Fiefs, de laquelle il fut déchargé, attendu sa qualité de *Noble de race*. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Lambert* & *du Bosc*, Notaires à Rouen, le 26 Décembre 1617, *Elisabeth de Malmaison*, fille & héritiere de *François de Malmaison*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & d'*Elisabeth de Neuville*, Dame des Loges en partie. Devenue veuve, le Roi lui accorda, le 9 Septembre 1648, en considération des services de feu son mari, la garde-noble des biens de ses enfans, sçavoir : — 1. THOMAS, qui suit; — 2. GABRIEL, Ecclésiastique; — 3. & PHILIPPE, tige des Seigneurs de Vaufermont, rapportés ci après.

XVII. THOMAS DE RUPPIERRE, Chevalier, Seigneur de Glos-sur-Rille, fit preuve de noblesse pour lui, GABRIEL & PHILIPPE DE RUPPIERRE, ses freres, le 19 Septembre 1668, par-devant M. *de la Galissonniere*, Intendant & Commissaire départi pour la Généralité de Rouen. Le Procureur du Roi (c'étoit *la Roque*), ayant eu communication des titres & enseignemens des exposans, dit, *que leur extraction paroissant très-ancienne, non-seulement par ce qu'ils ont justifié, mais encore par les recherches précédentes, ainsi que celles de Montfaut & par les Auteurs publics, il n'empêche qu'acte leur soit délivré de la représentation de leursdits titres, en qualité de Gentilshommes de nom & d'armes. Fait au Pont-de-l'Arche lesdits jours & an.* Il épousa 1°. *Antoinette*, fille de *Louis de Campion*, Chevalier, Seigneur de Saint-Amand, de Hauterive, la Grenaie, Maréchal-de-Bataille aux Armées du Roi, & d'*Antoinette du Quesne*; & 2°. *Marie*, fille unique de feu *Charles le Roy*, & d'*Anne de Fontenay*. Du second lit il eut entr'autres enfans :

XVIII. CHARLES DE RUPPIERRE, Chevalier, Seigneur de Glos, Gendarme ordinaire de la Garde du Roi, qui épousa *Susanne Dyel-de-Gournay*, dont : — 1. JACQUES, Curé de Thieville; — 2. CHARLES-AUGUSTIN, Vicaire-Général & Curé de Saint-Michel de Rouen, connu par ses Conférences sur l'Écriture Sainte, ses Sermons & sa profonde érudition; — 3. & N... DE RUPPIERRE, héritiere des Seigneurs de Glos, mariée à *N... de Bellemare-de-Neuville*, Chevalier, dont des enfans.

Seigneurs de VAUFERMONT, issus des précédens.

* Au Fief de *Vaufermont*, relevant du Roi, & qui distingue cette Branche des autres, est attaché le droit de pacage & de panage, pour 12 bêtes à corne & dix porcs dans les forêts Royales de Moulins & de Bonsmoulins, de plus une exemption de payement de coutume pour le Seigneur & les Vassaux de Vaufermont au Marché du Bourg de la Vicomté de Moulins; & aussi le droit de moulin banal, garenne, colombier à pied, Chapelle fondée sous le titre de Saint-Nicolas, autrefois adossée aux murs de l'ancien Château de Vaufermont, reconstruite dans le XVIe siécle, par *François de Mallard*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'Essay, & ancien Seigneur de Vaufermont & de plusieurs autres Terres des environs.

XVII. PHILIPPE, Baron DE RUPPIERRE, troisieme fils de GABRIEL, & d'*Elisabeth de Malmaison*, Chevalier, Seigneur de Vaufermont, Giray, (*Vallefermont*, *Girraio*, dans *la Roque*, *p.* 91), Feugeroux, dit de Sainte-Colombe, Patron fondateur & honoraire des Paroisses de Sainte-Colombe, de Sainte-Gauburge-sur-Rille, où on acquitte plusieurs Messes fondées par cette Maison, servit en 1674, en qualité de Maréchal des-Logis d'une Compagnie du Bailliage d'Alençon, & fut incorporé, en la même qualité, dans l'Escadron de Thimerais. Il avoit épousé, par contrat passé devant les Notaires de Courtomer, en la Vicomté

d'Essay, le 16 Mai 1670, *Louise de Launay* (d'une anciene Noblesse qu'on croit originaire de Bretagne, & dont une branche s'est établie en Normandie dans le XVe siécle), fille de *Jacques de Launay*, Chevalier, Sieur de Laguion, & de feu *Louise de Fontaine*, dont pour fils unique :

XVIII. THOMAS-PHILIPPE, Baron DE RUPPIERRE, Chevalier, Seigneur de Vaufermont, Giray, Feugeroux, &c. qui servit dans le Régiment de la Marine, & épousa, par acte passé devant *Maignet*, Notaire en la Vicomté d'Orbec, le 20 Mars 1697, *Charlotte de Billard*, (dont les ancêtres ont fondé, par acte passé devant *Crespin*, Tabellion au siége de Vimoutier en ladite Vicomté, le 12 Avril 1662, deux Messes basses & une haute, à perpétuité, dans l'Eglise de Ticheville), fille de feu *Michel de Billard*, Ecuyer, Seigneur de Retoutiere, Folval, &c. & de feu *Angélique de Belleau*. Elle s'est remariée à *Louis de Mallard*, Chevalier, Seigneur de la Bussiere, Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi. De son premier lit sont sortis : — 1. THOMAS-PHILIPPE, qui suit; — 2. ANGÉLIQUE-LOUISE, reçue à Saint-Cyr en 1712, mariée, par contrat passé devant le Notaire de Sainte-Colombe-sur-Rille, le 23 Septembre 1723, à *Louis de Maurey*, fils d'*Eustache de Maurey*, Ecuyer, & de *Marie Hays*, —— 3. & CHARLOTTE, mariée, par contrat passé devant le même Notaire, le 15 Décembre 1722, à *Charles de Hudebert*, fils de feu *Jean-Charles*, Ecuyer, Seigneur de Blancbuisson, & de *Marie-Thérese de Nollent*.

XIX. THOMAS-PHILIPPE, Baron DE RUPPIERRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Vaufermont, fils unique de THOMAS-PHILIPPE, Gendarme de la Garde Ordinaire du Roi, a épousé, par contrat passé devant le Notaire de Laigle, le 3 Juin 1722, *Marie-Louise de Blanchard*, fille de *Jean de Blanchard*, Ecuyer, & de *Marie-Catherine de Launay*. De ce mariage sont issus : —— 1. THOMAS-PHILIPPE-JACQUES, Baron DE RUPPIERRE, né le 22 Juin 1725, qui a servi en qualité de Volontaire dans le Régiment d'Enghien en 1742, comme Lieutenant en 1743, comme Capitaine en 1756; s'est trouvé à la bataille de Bergen le 13 Avril 1759, où il a été estropié d'un boulet de canon à la jambe, ce qui l'a forcé de se retirer avec la Croix de Saint-Louis & une pension du Roi; — 2. PHILIPPE-CHARLES, né le 26 Novembre 1726, mort jeune; —— 3. un autre garçon, mort peu après sa naissance; — 4. GUILLAUME-PHILIPPE, né le 13 Février 1730, mort jeune; — 5. THOMAS-PHILIPPE, dit *le Chevalier de Vaufermont*, né le 12 Septembre 1731, fait Capitaine au Régiment d'Enghien le 11 Mars 1756, tué sur le champ de bataille à Minden le 1 Août 1759; — 6. FRANÇOIS-MATHIEU, né le 22 Septembre 1735, Licencié en Théologie de la Faculté de Paris, & Vicaire-Général de l'Archevêché de Bordeaux, &c. — 7. OLIVIER-POMPONE, qui suit; —— 8. LOUISE-CHARLOTTE, née le 4 Juin 1723, mariée, par contrat passé devant le Notaire de la Vicomté de Moulins en la Marche, avec *François-Antoine Mallard*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Fay; —— 9. FRANÇOISE-VICTOIRE, mariée à *Louis Mallard*, son oncle, Chevalier, Seigneur de Retoutiere, ancien Garde-du-Corps de Sa Majesté, retiré Capitaine de Cavalerie, avec la Croix de Saint-Louis & pension du Roi, fils de *Louis Mallard*, Chevalier, Seigneur de la Bussiere, Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, & de *Charlotte de Billard*, veuve, en premieres noces, de THOMAS-PHILIPPE, I. du nom, Baron DE RUPPIERRE; — 10. MARIE-LOUISE, née le 22 Avril 1728, Religieuse Bénédictine, le 29 Juin 1755, au Prieuré de Notre-Dame des Loges à Exmes, Diocèse de Séez; —— 11. autre MARIE-LOUISE, née à Séez le 12 Mars 1733, reçue éleve à Saint-Cyr le 11 Mai 1743, Religieuse au même Monastere le 28 Novembre 1754, transférée depuis peu à l'Abbaye de Saint-Etienne de Reims, auprès de Madame *de Grieu*, Abbesse, sa parente; —— 12. CATHERINE-ELISABETH, née à Séez le 24 Avril 1734, Religieuse au Monastere d'Exmes le 7 Juillet 1754; — 13. FRANÇOISE-FÉLICITÉ, née le 8 Avril 1738, Religieuse au même Monastere le 28 Novembre 1754, morte depuis peu; — 14. & CATHERINE-VICTOIRE DE RUPPIERRE, née en 1742, mariée, par contrat passé devant le Notaire de Sainte-Colombe, à *Jean-*

Claude de Najac de-Saint-Sauveur, Ecuyer, Capitaine d'Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis.

XX. OLIVIER-POMPONE, Comte DE RUPPIERRE, Chevalier, né le 11 Juin 1741, ſeptieme fils de THOMAS-PHILIPPE, II. du nom, & de *Marie-Louiſe de Blanchard*, nommé, le 11 Février 1756, à la Lieutenance de la Compagnie nouvelle de Droullin, paſſa volontaire, le 19 Avril ſuivant, à celle de la Compagnie de Sineti, pour ſervir dans l'armée deſtinée au ſiége de Mahon; fut dangéreuſement bleſſé au ſiége du Fort Saint-Philippe, reçut, à cette occaſion, une gratification; a fait la campagne de 1760 & 1761 aux Chaſſeurs; reçut une contuſion à Cloſtercamp, a été fait Capitaine pendant la campagne de 1762, reformé la même année, remplacé, en 1764, dans le Régiment de Paris, qui a auſſi été reformé; a paſſé Volontaire en Corſe en 1769, a été premier Aide-Major des Volontaires de l'Armée; s'y eſt diſtingué, par ſon courage & ſa capacité, à l'affaire de Pontenovo le 8 Mai 1769, où il a été dangéreuſement bleſſé au bras; a obtenu, le 3 Janvier 1770, Commiſſion de Colonel, avec un traitement de 1500 livres, & l'aſſurance d'un Régiment; a été fait Major du Régiment Provincial de Caen le 4 Août 1771, & Chevalier de Saint-Louis le 25 Mars 1772. Le Comte de RUPPIERRE, d'après ſes preuves & le certificat du Généalogiſte des Ordres du Roi, du 19 Décembre 1772, a été préſenté au Roi & à la Famille Royale le 7 Avril 1773, & eſt monté dans les Caroſſes du Roi. Il fit, au mois de Juillet de la même année, un voyage inſtructif en Suiſſe & en Piémont, où il eut l'honneur d'être préſenté à Sa Majeſté Sarde, qui l'invita aux fêtes qui ſe donnerent à l'occaſion du mariage de Madame la Comteſſe *d'Artois*: il en rapporta différens plans ou mémoires, ſi favorablement reçus du Miniſtre de la Guerre, qu'il lui a fait obtenir du Roi, le 26 Janvier 1774, une gratification extraordinaire de 1000 écus. Il a été fait Colonel en ſecond du Régiment de Rohan-Soubiſe le 18 Avril 1776, & n'eſt pas encore marié.

Branche des Seigneurs de PIERREFITTE, LA CHAISE & DU BUISSON.

XV. THIBAUT DE RUPPIERRE, Chevalier, Seigneur de la Chaiſe & du Buiſſon, troiſieme fils de JEAN, V. du nom, Baron DE RUPPIERRE, & de *Catherine de Belleau*, fut un des hommes d'armes de la Compagnie de M. *de Carouge*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & épouſa, par acte paſſé devant les Notaires d'Evreux le 29 Mai 1580, *Catherine de Bence*, fille de *Louis de Bence*, Ecuyer, Seigneur du Buiſſon, Garembourg, & de *Louiſe Boisberthelot*, dont: — GUILLAUME, qui ſuit; — & AMBROISE, Chevalier de l'Ordre du Roi, homme d'armes de ſa Compagnie, marié à *Gabrielle de Courtin*. Il eut un procès, en 1618, au Parlement, contre *N... d'Eſcorches*, Ecuyer, pour droit de préſéance à l'Egliſe de la paroiſſe de Saint-Pierre de la Riviere, comme ſorti des fondateurs de cette Egliſe, où les armes des RUPPIERRE ſont encore au pignon, & dans une Chapelle de la nef, où ils ont droit d'avoir un banc de ſix pieds en tout ſens. Les Seigneurs DE RUPPIERRE ont fondé dans cette Egliſe, dans celle de Survie & de Saint-Denis des Ifs, trois Meſſes baſſes, une grande & un *Libera*, aux Fêtes de la Touſſaint, de Saint-Pierre & de Saint-Martin, par actes paſſés devant les Notaires de Saint-Pierre de la Riviere, les 25 Novembre 1650, & 15 Avril 1668.

XVI. GUILLAUME DE RUPPIERRE, Chevalier, Seigneur de la Chaiſe, Pierrefitte & du Buiſſon, Capitaine & ayant la charge de Major du Régiment de Caniſy, en vertu des Lettres de Commiſſion du Duc *de la Valette*, du 28 Février 1638, avoit épouſé, par acte paſſé devant les Notaires d'Exmes, le 3 Janvier 1628, *Antoinette de Mauvoiſin*, fille de *Chriſtophe de Mauvoiſin*, Chevalier, Seigneur de Villebadin & de Pierrefitte, & de *Madelene de Braque*, dont:

XVII. JEAN DE RUPPIERRE, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, la Chaiſe, &c. qui s'allia, par acte paſſé devant les Notaires de Lyre, Vicomté de Breteuil, le

le 26 Octobre 1665, à *Madelene de la Vigne*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Treauville, Saint-Eglan & Ruppierre, & de FRANÇOISE DE RUPPIERRE. Il en eut: — 1. JACQUES, marié à *Louise le Lasseur*, mere de FRANÇOIS DE RUPPIERRE, mort sans alliance; — 2. CHARLES, qui suit; — 3. FÉLICE-MARIE, femme de *François du Bouillioné*, Ecuyer; — 4. & MADELENE, mariée, le 4 Janvier 1715, à *Laurent Edouard*, Ecuyer, Sieur de la Douvilliere.

XVIII. CHARLES DE RUPPIERRE, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte & du Buisson (le fief de la Chaise ayant été cédé à la Maison *de Melun*, qui l'a réuni à sa Baronnie de Survie), épousa, par acte passé devant le Notaire de Saint-Pierre de la Riviere, le 23 Octobre 1702, *Jeanne-Charlotte d'Escorches*, fille de *Charles*, Ecuyer, Sieur de la Brosse, & de *Charlotte le Franc*, dont: — CHARLES, qui suit; — & FRANÇOIS-NICOLAS, Ecclésiastique.

XIX. CHARLES DE RUPPIERRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur du Buisson, Lieutenant au Régiment Royal, Cavalerie, en 1735, ensuite Capitaine, Chevalier de Saint-Louis & pensionné de Sa Majesté, fut blessé à la bataille de Lawfelt, obtint une gratification le 15 Février 1748, & mourut des suites de sa blessure. Il avoit épousé, par acte passé devant le Notaire de Saint-Pierre de la Riviere, le 13 Février 1737, *Marie Pigache*, fille d'*Adrien Pigache*, Ecuyer, Seigneur de Mainbeville, & d'*Anne du Bouillard*; celle-ci fille de *Jean*, Ecuyer. Il laissa, entr'autres enfans:

1. ROSE-FRANÇOISE-JULE DE RUPPIERRE, laquelle, étant majeure & jouissant de ses droits, fit, au mois d'Octobre 1771, un contrat de mariage & publier ses bans, avec le Sieur *Bouglier-des-Fontaines*, Bourgeois d'Argentan. Les parens paternels de la Maison de RUPPIERRE y formerent opposition, pour conserver l'usage de ne se point mésallier, la grandeur de leur origine & la splendeur de leur Maison. Cette cause fut plaidée au Bailliage d'Exmes, ensuite attribuée, par exclusion, à celui d'Argentan, en vertu d'un Arrêt du Conseil Supérieur de Bayeux, obtenu par ledit Sieur *Bouglier*, le 22 Janvier 1772; mais la Partie adverse en méconnut la Jurisdiction. Voyez le procès de l'Evêque de Lisieux, du 3 Septembre 1199, & l'acte du Greffe d'Argentan du 8 Juillet 1772. Pendant ces contestations la Famille obtint une Lettre de cachet, pour faire conduire, le 26 du même mois, au Couvent du Bon-Pasteur à Lisieux ladite Demoiselle DE RUPPIERRE, qui, par actes passés devant les Notaires de Lisieux les 10 & 25 Février 1772, renonça à tous projets de mésalliance. Peu de tems après elle épousa *Georges-Antoine-Remi de Mallard*, fils aîné de Messire *François-Antoine de Mallard*, Chevalier, & de LOUISE-CHARLOTTE DE RUPPIERRE;

2 & 3. deux autres filles, mariées, l'une, en 1774, à *N... le Prevost-de-Lorgerie*, & l'autre, en 1775, à *N... du Chemin*, tous deux d'ancienne Noblesse de Normandie.

On trouve GILLETTE DE RUPPIERRE, mariée, en 1625, à *Antoine-Josal de Las*, Chevalier, Seigneur de Maleres, dont la Maison possédoit la Baronnie de Las en Béarn, & portoit pour armes: *d'azur, à un agneau pascal, avec une croix d'argent & une banderole de gueules.* — N... DE RUPPIERRE, mariée à *N... Achard*, Chevalier, Seigneur de la grande & petite Haye; — & MARIE DE RUPPIERRE, qui épousa, en 1700, *Charles-Marin du Bois-Thierry*, Ecuyer, Seigneur de Montheron.

Branche des Seigneurs de MARDILLY, *&c.*

XIV. THIBAUT DE RUPPIERRE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Canappeville, second fils de MARGUERIN, & de *Guillemette Deschenes*, fit preuve de sa noblesse à Lisieux en 1540, & fut homme d'armes de la Compagnie de M. *de Carouge*, dont la montre fut faite à Evreux le 17 Juin 1564. Son nom est encore sur la grosse cloche de Canappeville, fondue en 1554. Il épousa *Charlotte le Queu*, fille de *Pierre*, Ecuyer, laquelle eut en dot l'Herbage du Menilaise, tenu en parage du fief de ce nom, & de plus 10 livres de rente sur la Terre

de Talloney. Ses enfans, qui partagerent le 5 Juin 1569, furent : —— 1. Philippe, qui suit ; —— 2. Thibaut, rapporté après la postérité de son aîné ; —— 3. Guillaume, qui servit dans la Compagnie de *Charles de Lorraine*, Marquis d'Elbeuf, dont la montre fut faite à Saint-Jean d'Angely, le 6 Novembre 1569 : il mourut sans postérité ; —— 4. Michel, Ecuyer, Seigneur de la Milletiere, qui n'eut de Demoiselle *Isabeau de Nollet*, qu'une fille, nommée — Françoise de Ruppierre, mariée, par contrat sous seing-privé, le 14 Décembre 1593, déposé au Notariat de Gacey le 27 Novembre 1624, avec noble homme *Jacques de Hudebert*, Seigneur de Blancbuisson, fils de feu *Geoffroi de Hudebert*, Ecuyer, & de Dame *Vincente de Maurey* ; — 5. & Marie, femme de *Geoffroi de Neuville*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Courson.

XV. Philippe de Ruppierre, Ecuyer, Seigneur de Canappeville, vendit, par contrat passé à Argentan le 14 Mai 1585, le fief d'Avernes à *Jacques Bernard*, Ecuyer, Seigneur de Courmenil, dont les descendans ont aussi acquis, des Seigneurs *de Canappeville*, le fief du Hamel. Il épousa *Anne Labbey*, fille de *N... Labbey*, Seigneur de Beaufils & de Friardel, dont deux filles, qui partagerent la Terre de Canappeville le 16 Juin 1597, sçavoir : — Catherine & Marie de Ruppierre ; celle-ci épouse de *Charles de Belleau*, Ecuyer.

Catherine de Ruppierre, l'aînée, s'allia avec *François de Bitot*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, dont elle n'eut qu'une fille, —— *Anne de Bitot*, mariée à *Guillaume de Nollent*, Ecuyer, Seigneur de Canappeville, Bombanville & du Bois de Comeaux, fils de *Philippe de Nollent*, & de *Michelle d'Harcourt-d'Olonde*. Elle fut mere de — *Philippe de Nollent*, Ecuyer, Seigneur desdites Terres, qui se maria avec *Jacqueline de Vipart*, & en eut : — 1. *Jacques de Nollent*, époux de *Geneviéve Guyon*, & pere de feu *N... de Nollent*, Dame d'Argentel, morte en 1775, à Argentan ; — 2. *Pierre de Nollent*, pere de Mademoiselle *de Nollent*, présentement Dame de Canappeville ; — 3. & *Catherine de Nollent*, épouse de *N... de Roufigny*.

XV. Thibaut de Ruppierre, Chevalier, second fils de Thibaut, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Canappeville, & de *Charlotte le Queu*, Seigneur de Mardilly, Livet, la Vallée, &c. épousa Demoiselle *Jeanne le Boucher*, dont : — 1. Jean de Ruppierre, Seigneur de la Vallée, qui fut mis en tutelle par Sentence du 27 Novembre 1580, rendue par le Bailli de la Vicomté de Philibert, & déclaré majeur par celle du Bailli d'Orbec, du 20 Octobre 1595. Il épousa *Claude de Campion*, dont les enfans moururent sans postérité ; — 2. Martin, qui suit ; —— 3. & Marie, morte sans alliance.

XVI. Martin de Ruppierre, Seigneur de Mardilly, la Vallée, les Bois, &c. servit le Roi avec armes & bagages, suivant un certificat, du 10 Novembre 1635, du Duc *de Longueville*, Pair de France, Gouverneur de Normandie, & avoit épousé, par contrat passé devant les Tabellions du Pont-Autou, le 26 Septembre 1604, *Catherine de Hudebert*, fille d'*Alain*, Ecuyer, Seigneur de Blancbuisson, & d'*Anne de la Pallu*, de laquelle il eut : — 1. Pierre, qui partagea avec Martin, son frere, devant les Tabellions de Gacey, le 8 Février 1651. Il vendit, de concert avec lui, par acte passé devant les Notaires d'Orbec, le 6 Février 1661, plusieurs héritages situés à Mardilly, à Messire *Robin d'Escorches*, Chevalier, Seigneur de Sainte-Croix & d'Ouilly ; & échangea encore, lesdits jour & an, son demi-fief de Mardilly, pour plusieurs héritages que lui donna en contr'échange *Gilles de la Pallu*, Chevalier, Seigneur du Menil-Hubert. Il eut au Siége d'Orbec & au Parlement de Normandie, de longues contestations avec *Philippe de Nollent*, Chevalier, Seigneur de Canappeville, pour le droit de préséance dans la Paroisse dudit lieu. Comme ils descendoient tous les deux, l'un du côté paternel, & l'autre du côté maternel, de Raoul, frere de Guillaume de Ruppierre, Evêque de Lisieux en 1191, dont on voyoit encore les armes dans ladite Eglise, Pierre de Ruppierre prétendoit que la préséance aux droits honorifiques devoit s'accorder au côté paternel des Seigneurs du nom & lignée des fondateurs des Eglises, ou du moins devoit se régler entr'eux selon l'âge. Dans la Replique & piéces signifiées au Seigneur *de Nollent*,

le 30 Juillet 1662, Pierre de Ruppierre lui reproche, ainsi qu'à *Jacqueline de Vipart*, son épouse, « de vouloir entreprendre, par une vanité odieuse, de marcher devant les Gentilshommes de la qualité dudit de Ruppierre, lequel a » l'avantage de faire voir, par une longue suite de siécle, qu'il est descendu » d'une Famille illustre & très-ancienne; & non contens de cette entreprise, » ils troublent incessamment le Service divin, & causent un scandale perpétuel » dans l'Eglise de Dieu ». M. l'Evêque de Lisieux, approché en cause, déclara au Siége d'Orbec, le 8 Juin 1661, qu'il n'entendoit disputer les droits honoraires audit Seigneur *de Canappeville*. Pierre de Ruppierre mourut sans alliance; — 2. & Martin, qui suit.

XVII. Martin de Ruppierre, II. du nom, Seigneur de Mardilly, les Bois, &c. fut maintenu dans sa *noblesse* avec son frere aîné, le 6 Mai 1666, par M. *de Marle*, Commissaire départi en la Généralité d'Alençon; servit Volontaire dans la Compagnie du Duc *de Longueville*, en bon & suffisant équipage, & sans avoir reçu aucun argent, suivant le certificat du Sieur *de Chandebois*, Capitaine-Lieutenant de ladite Compagnie, du 29 Août 1646. Il épousa *Gabrielle de Beaurepaire*, dont les enfans moururent sans postérité.

Branche des Seigneurs de Segrie & de Courtonne-la-Medrac.

XI. Guillaume de Ruppiere, VI. du nom, Chevalier, Seigneur des Astelles, Baucensey, Mardilly, la Motte, Belautel, la Frenaye, Sotteville, Segrie, la Lande, Saint-Simon, Courtonne-la-Medrac & Saint-Georges-de-Roilley, sixieme fils de Raoul de Ruppierre, II. du nom, & de *Marguerite Hallebout*, reçut aveu en 1405, à cause de son Fief de Mardilly; & partagea, le 7 Mars 1416, avec *Roger de Recuchon*, Ecuyer, mari de *Guillemette de Patry*, sa belle-sœur. Il avoit épousé *Jeanne de Segrie*, fille de *Pierre*, Chevalier, & de *Jeanne de Patry*, sœur de ladite *Guillemette*, & n'eut de son mariage qu'un fils, nommé

XII. Guillaume de Ruppierre, VII. du nom, Ecuyer, Seigneur de Courtonne, &c. qui eut pour tuteur *Jean de Brucourt*, Ecuyer, Seigneur de Fervaques, son cousin-germain maternel, élu, le 15 Mars 1431, aux Plaids de la Seigneurie de Moyaux, tenus à Lisieux dans une assemblée de parens où se trouverent les Seigneurs *de Neuville*, *de Louvet*, *Taupin-Aumont*, *Belleau*, *Toustain*, *Beaudeis*, *Saint-Laurent*, *Dorliens*, tous Ecuyers. Ce Guillaume de Ruppierre fit preuve de noblesse sous Louis XI, devant *Raimond de Montfaut*, & fut compris au rang des Nobles de la Sergenterie de Moyaux. Il mourut en 1474, & avoit épousé *Jeanne d'Angerville*, Dame du Fief de Lieurey, le 19 Mars 1481. Il y eut partage entre ses enfans, sçavoir: — 1. Jacques, qui suit; — 2. Jean, Ecclésiastique, qui eut pour son lot les Fiefs de Courtonne & du Clos Damelaine, &c; — 3. Guillaume, qui eut le Fief de Baucensey, avec droit de moulin moutiers; — 4. Robert, qui eut pour sa part le Fief de Saint-Georges-de-Roilley, avec droit aux forêts de la Brasse, de Patronage, &c; — 5. Odo, partagé du Fief des Astelles, avec droit de Patronage, de moulin & autres droits en dépendans : Jean de Ruppierre, Ecuyer, Seigneur de Survie, eut, avec le Procureur du Roi, au nom de M. le Duc *d'Alençon*, aux Assises d'Exmes, le 24 Novembre 1495, une contestation pour le droit de tenure de ce Fief; — 6. Colas, qui eut pour sa part le Fief de Mardilly, avec la propriété de celui de la Motte, dont jouissoit, à la charge de l'hommage, *Bertrand de la Haye*, Ecuyer, qui l'avoit eu de feu *Guillemette Loyn*, son épouse; — 7. Jacqueline, Religieuse à l'Abbaye de Sainte-Trinité de Caen; — 8. Perrette, femme de *Jean d'Anisy*, Ecuyer, Sieur du Pin, qui acquit, par acte passé devant les Notaires de la Vicomté d'Orbec, le 21 Mai 1474, le Fief d'Asnieres, avec les deniers provenans de la dot de son épouse; — 9. & Jeanne de Ruppierre, mariée, le 7 Février 1473, à Jean de Ruppierre, IV. du nom, Seigneur de Survie. Elle eut en dot le Fief de Sotteville.

XIII. Jacques de Ruppierre, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Segrie,

la Lande & Saint-Simon, qu'il choisit, le 19 Mars 1481, pour son lot, avec droit de Patronage & panage, s'étendant ès Paroisses de Segrie, la Lande & la Pommeraye, épousa *Jeanne de Grente*, laquelle fut mise hors de garde-noble en 1477, fille de *Jean de Grente*, Ecuyer, & de *Guillemette le Vicomte*. Elle se remaria à *Robert de la Sauvagere*, & eut de son premier lit :

XIV. JACQUES DE RUPPIERRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Segrie, Saint-Georges-de-Roilley, Ouilly-le-Vicomte, qui fut Capitaine des Nobles noblement tenans du Bailliage d'Alençon & du Perche, dont il fit la montre & revue le 10 Septembre 1523. Il donna à *Jean de Villers*, frere de *Marguerin de Villers*, Seigneur de Baudet, un certificat comme il avoit comparu, selon son Ordonnance, en équipage de guerre, pour faire le service pour lui & les Sieurs *de Chaumigny* & *de Gastrey*, ses Aides (Arch. de M. *de Villers*, au Château d'Hellou près Alençon). Il épousa *Louise de Folligny*, laquelle se remaria à *Jean Turgot* ou *Tourgot*, Chevalier, Baron de Gouvet, Lieutenant d'une Compagnie de Gendarmes sous M. *de Canaples* en 1540. Elle eut de son premier mari :

XV. ANTOINE DE RUPPIERRE, Chevalier, Seigneur de Segrie, d'Ouilly-le-Vicomte, &c. qui laissa cinq enfans, sçavoir : — 1. GABRIEL, qui suit ; — 2. JEAN DE RUPPIERRE, Seigneur de Courtonne, des Astelles, la Frenaye, &c. qu'il eut pour son lot, le 15 Octobre 1554, mort sans postérité ; — 3. CHARLES, qui fut partagé de la Seigneurie de Saint-Georges-de-Roilley, &c. Il fut homme d'armes de la Compagnie du Seigneur *d'Ennebaut*, dont la montre fut faite en Robe, à Mortagne au Perche, & le payement fait à Senlis le 24 Janvier 1554, (Titres à Alençon).

4. ANNE DE RUPPIERRE, mariée à *Pierre Dubois*, Ecuyer, pere de *Richard Dubois*, Seigneur de Belautel, qui vendit, en 1609, la Seigneurie de Courtonne à *Adrien du Houlley*, Ecuyer. *François*, son fils, fut pere d'*Adrien du Houlley*, qui n'eut que deux filles : *Françoise*, morte sans enfans ; & *Cécile-Adrienne du Houlley*, mariée à *Nicolas Rioult*, Ecuyer, Seigneur de Courtonne ; — 5. & BARBE DE RUPPIERRE, mariée à *Jacques de la Vigne*, Ecuyer, Seigneur du Saulcey.

XVI. GABRIEL DE RUPPIERRE, Chevalier, Seigneur de Segrie & d'Ouilly-le-Vicomte, eut ces terres en partage, par acte passé devant le Notaire de Saint-Pierre de la Riviere en la Vicomté d'Exmes, le 15 Octobre 1554. Il est compris au nombre des Gens du Conseil de CATHERINE DE MÉDICIS, femme du Roi HENRI II, tenu à Senlis ; & avoit pour ses gages 5 livres. *Jean Bertrand*, Conseiller, premier Président du Parlement de Paris, le premier Garde des Sceaux en titre d'Office, & Président dudit Conseil de la Reine, avoit pour ses gages, 6 livres. Il mourut vers 1567 ; & le 16 Juin 1569, il y eut une Sentence rendue à la Justice d'Ouilly, tous les Vassaux assemblés, qui accorda des reliefs, à cause de défunts Messires GABRIEL, ANTOINE & JACQUES DE RUPPIERRE, précédens Seigneurs de cette Seigneurie, &c. GABRIEL avoit épousé *Marguerite de Berzeau*, laquelle se remaria à *Julien le Forestier*, Ecuyer, Sieur de Saint-Lambert & d'Ouilly. On croit qu'elle eut de son premier lit : — BARBE DE RUPPIERRE, qui, en 1610, étoit Dame de Segrie.

Cette Terre a passé depuis à *Nicolas de Valembras*, Ecuyer, qui s'intituloit, en 1631 & 1651, Seigneur de Segrie, la Coulonche & de la Sauvagere.

Les armes de la Maison DE RUPPIERRE sont : *pallé d'or & d'azur*. Devise : SUPERBIA IMMANES. *Od. V. an.* 1080. Supports : *deux lions*. Généalogie dressée sur les monumens publics cités, & les titres originaux communiqués.

* RUSSIE : Ce vaste pays, ainsi nommé depuis le milieu du IXe siécle, & *Moscovie*, du nom d'une de ses principales Provinces, étoit anciennement partagé entre divers peuples, indépendans les uns des autres, mais esclaves d'origine pour la plupart, comme il paroît par la Langue de cette Nation, qui s'est conservée en Russie jusqu'à nos jours.

Les Russes, depuis qu'ils eurent reçu le Christianisme, adoptèrent l'Ere du monde suivant le calcul de Constantinople. Ils ont conservé cette maniere de compter jusqu'à la fin du dernier siécle, qu'ils lui ont substitué l'Ere de l'Incarnation, suivant le Calendrier Julien non réformé.

RURIK est le premier qui ait été reconnu par les habitans de Novogorode, pour leur Souverain en 862, & sa Dynastie a fini en 1155, sous GEORGES, Prince de Susdal, qui jetta les fondemens de la ville de Moscow, & mourut en 1157.

La seconde Dynastie, qui a commencé en 1157, & dont les Souverains portoient le titre de *Grands Ducs de Wladimire*, & ensuite celui de *Grands Ducs de Moscow*, a fini en 1612. Ceux, qui depuis regnent dans ce vaste Empire, prennent le nom de *Czar* & d'*Empereur*. C'est PIERRE ALEXIOWITZ, surnommé *le Grand*, qui a renouvellé la face de la Russie. Ce pays lui doit tout, Loix, Police, Discipline militaire, Marine, Science & Beaux-Arts. Il a tout entrepris, & tout ce qu'il n'a pas achevé s'est perfectionné, selon ses vues, par ses successeurs, & sur-tout par l'Impératrice regnante, CATHERINE ALEXIOWNA, II. du nom, née le 2 Mai 1729, veuve, le 17 Juillet 1762, du Czar CHARLES-PIERRE-ULRIC, & fille de *Christian-Auguste*, Prince d'*Anhalt-Zerbst*, & de *Jeanne-Elisabeth de Holstein-Eutin*, sœur du Roi de Suéde, dernier mort. Elle a été reconnue pour seule Impératrice de Russie le 9 Juillet (vieux style) 1762, & son fils unique, PAUL PETROWITZ, né le 1 Octobre 1754, a été reconnu pour son successeur à l'Empire, le 3 Octobre (nouveau style) 1762, sous le titre de *Grand Duc de Russie*. Il a épousé, 1°. le 10 Octobre 1773, *Natalia Alexiowna*, née Princesse *de Hesse-Darmstadt*, morte, le 30 Avril 1776, le quatrieme jour de ses couches, d'un Prince mort en naissant, & 2°. le 7 Octobre de la même année, *Sophie-Dorothée de Wirtemberg-Stuttgard*, née le 25 Octobre 1759. †

† dont un Prince, auquel on a donné le nom d'Alexandre, né sur la fin de Xbre 1777; — ††

RYCKWAERT : Famille noble & ancienne de la ville de Bruxelles, en Brabant, dont nous allons donner un extrait, que nous avons tiré de *l'arbre de lignage* de la Maison de *Van-Coudenbergh*, l'une des sept nobles Familles de la même Ville.

MARC RYCKWAERT, Ecuyer, épousa Demoiselle *Françoise Van-Vlaenderen-Drincham*, dont il eut entr'autres enfans :

JACQUES RYCKWAERT, Ecuyer, qui épousa Demoiselle *Isabelle Van-Hoosenbeke*, fille de *Jean Van-Hoosenbeke*, Ecuyer, & de Dame *Marguerite Van-Winckele*. De ce mariage vint, entr'autres enfans :

GUILLAUME RYCKWAERT, Ecuyer, qui s'allia avec Demoiselle *Marie Van-Wesele*, fille de *Nicolas Van-Wesele*, Ecuyer, dont vint :

PHILIPPE RYCKWAERT, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Tiberchamps, qui écartela ses armes, sçavoir : *au 1 & 4*, de sa Maison; & *au 2 & 3, de gueules, à un chevron d'hermine, accompagné en chef d'un franc-canton de* FLANDRES *à dextre, & d'un écusson de* LUXEMBOURG *à senestre*. Il épousa Demoiselle *Catherine Mastelyn*, de laquelle vinrent : — 1. PHILIPPE, qui suit; — 2. ANNE-MARIE, femme de *Charles de Beaudringhien*, Ecuyer, Seigneur de Cour-sur-Heure, dont la postérité s'éteignit à leur fils — *Philippe de Beaudringhien*, Ecuyer, Baron de Samarre; — 3. & MARIE, épouse de *Pierre Piermans*, Ecuyer, Seigneur de Flesschieres, dont postérité. *Voyez* ce mot.

PHILIPPE RYCKWAERT, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Tiberchamps, épousa Demoiselle *Florence-Virgine Virine-de-Landas*, fille de Messire *Philippe Virine-de-Landas*, Ecuyer, & de Dame *Marie T'séraëts*, Dame de Bamelontia, dont postérité.

Les armes : *d'azur, à trois anneaux, remplis chacun d'une merlette de même, & posés 2 & 1*, que ceux de cette Maison écartelent, comme ci-devant, depuis PHILIPPE RYCKWAERT, I. du nom.

†† 2. Le Prince Constantin, né le 8. Mai 1779

RYE : Ancienne & illustre Maison de Bourgogne, qui tire son nom de *Rye*, Village auprès de Neublans.

GUILLAUME DE RYE, le premier dont il soit fait mention, épousa, en 1265, *Peronne de Neublans*, sa cousine. Cette Maison a formé deux Branches, éteintes.

CHRISTOPHE DE RYE, Marquis de Varambon, &c. descendu, au Xe degré, de GUILLAUME, fut Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, & Mestre-de-Camp du Régiment de Bourgogne aux Pays-Bas. Il avoit de grands biens; mais les dettes qu'il contracta les absorberent, ensorte qu'ils furent presque tous achetés par FERDINAND DE RYE, dit *de Longwy*, Archevêque de Besançon, qui, par son testament, daté de l'an 1636, institua pour héritiers ses petits neveux, fils de FRANÇOIS DE RYE, Marquis de Varambon, à charge de *fidéicommis*, en faveur de leurs descendans mâles, & appella après eux & à leur défaut, les descendans mâles & de mâle en mâle de LOUISE DE RYE, sa niéce, mariée à *Claude-Antoine de Poitiers*.

FERDINAND-JUSTE DE RYE qui, recueillit ce *fidéicommis*, épousa, le 1 Septembre 1655, *Marie-Henriette de Cusance*, & mourut, sans enfans, à Besançon, le 8 Août 1657, après avoir institué sa femme héritiere universelle, par un testament, qui donna lieu à de grands procès. Son héritiere emporta les biens de la Maison de *la Palu*, dont on jugea que le *fidéicommis* étoit fini; & ceux qui venoient de FERDINAND *de Longwy*, dit DE RYE, Archevêque de Besançon, passerent à la Maison de POITIERS, en vertu du *fidéicommis* fait par ce Prélat. Voyez POITIERS, *Tome XI*.

La Maison de RYE portoit pour armes: *d'azur, à l'aigle d'or*. Extrait de *Moréri*.

RYM : Famille noble de Flandres, dont étoit

CHARLES DE RYM, Ecuyer, Seigneur de Belhem, Schuerwelt, Leckenbecke, qui obtint, en 1655, l'érection de la Seigneurie de *Belhem*, en Flandres, en *Baronnie*. Il est un des ayeux de MARIE-ANNE-THÉRESE DE RYM, Baronne de Belhem, mariée à *Louis-François*, Prince *de Montmorency*, Comte de Logny, Vicomte de Roullers. Elle est morte en 1738, dont des enfans. *Voyez* MONTMORENCY.

Les armes: *d'or, au lion léopardé de gueules, armé, lampassé & couronné d'azur*.

Addition après RIOUX, p. 116 de ce Volume.

RIPERT : Famille noble, originaire du Dauphiné.

On la trouve, dès le commencement du XIIe siécle, répandue en différentes branches dans le Diois & dans l'Evêché de Saint-Paul-Trois-Châteaux. On peut voir dans l'Histoire du Comtat, où il en subsiste encore une branche, de quelle noblesse & de quelle considération elle a joui, dans tous les tems, sous les premiers Souverains du Dauphiné & sous les derniers Dauphins. Il y en avoit également des branches établies dans le Diocèse d'Apt en Provence, dès le commencement du XIIIe siécle. La liste des Prévôts du Chapitre en présente trois, en 1233, 1256 & en 1270. Le second fut élu Evêque d'Apt en 1268, ce qui prouve qu'ils y étoient déja anciens & considérables.

Cette Famille, dont il est ici question, résidoit encore dans le Bourg de Saint-Martin de Clelles en Trieve, au Diocèse de Die, dans le XIVe siécle. HUGON DE RIPERT prêta hommage le 3 Avril 1333, & le même jour 3 Avril 1347, il institua LAMBERT, son fils, son héritier.

JEAN DE RIPERT, fils de LAMBERT, épousa, par contrat passé devant *Dorna*, Notaire de Saint-Martin, le 29 Octobre 1387, *Catherine de Rocco*, & paya à

François de Ripert, ſon frere, le legs de Lambert, leur pere, par acte paſſé devant *Charlaye*, Notaire, le 9 Mai 1412. Il eut de ſon mariage:

Etienne de Ripert, I. du nom, qui ſe maria, en ſecondes noces, le 4 Septembre 1438, acte paſſé devant *Brunel*, Notaire, avec Demoiſelle *Françoiſe de Daran*, fille de noble *Pierre*, dont:

Etienne de Ripert, II. du nom, qui ſe tranſplanta en Provence, dans le Bourg de Saint-Saturnin, au Diocèſe d'Apt, où il épouſa, par acte paſſé le 10 Novembre 1481, devant *Bourrony*, Notaire dudit Bourg de Saint-Saturnin, Demoiſelle *Anne de Trabutis*, fille de noble *André*, qui l'inſtitua ſon héritiere, à condition que ſon mari s'y établiroit; & lui aſſigna un affart de Terre au quartier de Bourgane, terroir dudit lieu, & la moitié de la maiſon pour dot. De ce mariage vint:

Claude de Ripert, qui allant à Grenoble, paſſa par Saint-Martin de Clelles, y fit ſon teſtament, le 29 Mars 1541, devant *Brunel*, Notaire. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 25 Janvier 1517, devant *Icard*, Notaire, *Marie de Jauffroy*, fille de noble *Antoine*, laquelle teſta le 12 Novembre 1542, devant ledit *Icard*, Notaire. Leurs enfans furent: — 1. Pierre, qui ſuit, héritier de ſes pere & mere par leur teſtament, & confirmé par un codicille de ſon pere, du 15 Janvier 1546; — 2. & Antoine, légué par ſes pere & mere.

Pierre de Ripert épouſa, par contrat du 1 Avril 1549, paſſé devant *Parret*, Notaire de Saint-Martin de Clelles, Demoiſelle *Batiſte Dodon*, fille de noble *Gonès Dodon*. Il teſta le 20 Décembre 1563, devant *Empereur*, Notaire de Saint-Saturnin, laiſſa l'uſufruit de ſes biens à ſa femme, & inſtitua ſon héritier Roland, ſon fils, qui ſuit.

Roland de Ripert épouſa, le 16 Novembre 1588, par contrat paſſé devant *Allard*, Notaire, *Blanche de Donodei*, fille de noble *Sauveur*, dont: — 1. Pierre, Sieur de la Verriere, marié, le 5 Octobre 1616, par acte paſſé devant *Borelly*, Notaire à Aix, avec Demoiſelle *Anne de Thomas-de-Millaud*, fille de *Charles*, & de *Bernardine de Tulles*, Dame de Gignac & de Roquefure, mort ſans poſtérité; — 2. Jean, qui ſuit; — 3. & André, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

Jean de Ripert épouſa, 1°. le 26 Février 1623, par acte paſſé devant *Allard*, Notaire, Demoiſelle *Suſanne de Belly*, d'une Famille noble du Comté Venaiſſin; & 2°. *Diane de la Cotiere*, de Carpentras. Du premier lit il eut: — François, qui ſuit; & du ſecond: — Pierre, Capitaine dans Albigeois, mort ſans poſtérité.

François de Ripert ſe maria, par contrat paſſé le 5 Mai 1660, devant *Bonnefoy*, Notaire, à Demoiſelle *Marie d'Artaud*, fille du Seigneur de Barret, dont: — Joseph, qui ſuit; — & Jean-Pierre, Capitaine au Régiment de Hainaut.

Joseph de Ripert, auſſi Capitaine audit Régiment de Hainaut, & mort Lieutenant-Colonel, avoit épouſé *Albertine de la Roche-Aymon*, de laquelle ſont iſſus: — Jean-Batiste-Joseph-Elie de Ripert; — & Jean-Nicolas-Albert de Ripert, qui ont été tous les deux Capitaines au Régiment de Hainaut, enſuite Commandans des Recrues d'Aix & de Lyon, avec Brevet, l'un & l'autre, de Colonels à la ſuite de l'Infanterie. Le *Mémoire* que nous avons reçu, ne dit pas qu'ils ſoient mariés.

Seconde Branche.

André de Ripert, troiſieme fils de Roland, & de *Blanche de Donodei*, ſe maria, en 1630, avec *Catherine de Soubeiras*, de la ville de Carpentras, fille de noble *Paul de Soubeiras*, & de *Louiſe de Gerenton*, dont: — Pierre-François, qui ſuit; — & Joseph, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

Pierre-François de Ripert, Seigneur de la Verrerie, épouſa, par contrat paſſé devant *Allard*, Notaire, le 2 Juin 1665, *Marthe-Gabrielle de Martiny-Saint-Auban*, fille de noble *Antoine*, & de Dame *Claire de Brunis*, de la ville

de Bonioux, d'une Famille originaire de Florence, dont: — 1. André, qui suit; — 2. Elzéar, Sieur de Saint-Auban, mort Capitaine dans le Régiment de la Fere; — 3. & Pierre-François, Sieur de la Verrerie, Major au même Régiment, mort, au retour de Bohême, dans l'armée du Maréchal *de Broglie*.

André de Ripert, II. du nom, Capitaine d'Infanterie d'une Compagnie détachée, reformé à la suite du Régiment de la Marine, remplacé dans celui de Marcilly, a épousé, par contrat passé devant *Durand*, Notaire à Apt, le 23 Septembre 1702, *Marie-Rose d'Artaud-Montauban*, Dame de Barret, dont:

Joseph de Ripert, marié, le 12 Janvier 1735, par contrat passé devant *Goffridi*, Notaire à Apt, avec Demoiselle *Delphine de Thomas-Gignac*, fille de noble *Jean-Batiste*, Seigneur de Gignac & de Roquesure, & de Dame *Marguerite de Guerin*, de laquelle sont issus: — André, qui suit; — & Joseph-Gabriel, Lieutenant au Régiment de Hainaut, mort à Mahon.

André de Ripert, III. du nom, s'est marié, en 1767, avec Demoiselle *Marie-Anne de Meyronnet*, fille de Messire *Philippe*, Baron de Saint-Marc, Conseiller au Parlement d'Aix, & de Dame *Thérese de Fauris-de-Saint-Clément*, dont deux garçons & deux filles.

Troisieme Branche.

Joseph de Ripert, fils puîné d'André I, & de *Catherine de Soubeiras*, Capitaine dans le Régiment du Marquis *de Buoux*, se trouva à l'expédition de Messine, & se maria, le 23 Août 1669, par contrat passé devant *Darbès*, Notaire d'Aix, avec *Françoise de Fagoüe*, d'une Famille noble de Paris. Il en eut: — André, Lieutenant de Dragons, mort en 1700; — & Pierre-François, qui suit.

Pierre-François de Ripert, Seigneur de Monclar & de Salonet, Capitaine dans le Régiment de Nisas, quitta le service après la mort de son frere aîné, acheta une charge de Conseiller au Parlement d'Aix, dont il fut fait Procureur-Général après la mort de M. *de Rabasse-de-Vergons*; & se maria, en 1711, avec *Françoise d'Orsin*, fille de feu Messire *Jean-Joseph*, Conseiller au Parlement, Seigneur de Miraval, & de *Gabrielle de Felix*, des Seigneurs *du Muy*, dont: — 1. Jean-Pierre-François, qui suit; — 2. Joseph-Jean-Batiste de Ripert-de-Salonet, Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie, avec Brevet de Lieutenant-Colonel; — 3. & Elzéar-Polixene, Archidiacre d'Orléans, Abbé des Abbayes d'Ivry & de Saint-Allire de Clermont.

Jean-Pierre-François de Ripert, Marquis de Saint-Saturnin, Baron de Monclar, Seigneur de Salonet & d'Ubaye, Procureur-Général au Parlement d'Aix, mort, dans son exil, le 12 Février 1773, avoit épousé, en Mars 1747, Demoiselle *Catherine de Lille*, fille de noble *Jean-Pierre*, Seigneur de Roussillon, dont: — 1. Gilles de Ripert, non encore marié; — 2. Emilie, mariée, en 1770, à *N... de Raffelis*, Seigneur de Broves, Chef-d'Escadre; — 3. & Rosalie, mariée à Nice.

Les armes: *de gueules, à une fleur de lis d'or ou d'argent, & une fasce d'azur brochante.*

Addition à la page 236, avant Rodemacker.

RODDE (de la): Noble & ancienne Maison, qui subsiste, depuis plus de 500 ans, dans le Velay, & dont une branche est établie en Bourgogne depuis plus d'un siécle.

Elle tire son nom du Château de la Rodde dans le Gévaudan, qui étoit possédé, dès le commencement du XIIIe siécle, par Pierre, Seigneur de la Rodde, Chevalier, qui fut témoin d'une Sentence arbitrale rendue le jour de Saint-Philibert en 1231.

Bertrand, Seigneur de la Rodde, du consentement de *Beraude*, son épouse, donna à cens des Terres dans le territoire de la Seigneurie de Seneujols, au pays de

de Velay le 28 Novembre 1279, duquel acte GUILLAUME DE LA RODDE fut témoin, & PIERRE DE LA RODDE, Chevalier, fut caution.

I. HUGUES DE LA RODDE, Damoiſeau, auſſi témoin de cet aſcenſement, rendit hommage, le 10 Mars 1308, à l'Evêque du Puy en Velay, pour raiſon des fiefs qu'il poſſédoit à Bonnefont. Cet HUGUES eſt encore rappellé dans le premier hommage rendu par PIERRE, ſon fils, qui ſuit.

II. PIERRE DE LA RODDE fit hommage, le 7 Novembre 1310, à l'Evêque du Puy, à cauſe de ce qu'il poſſédoit à Bonnefont; & lui en rendit un autre, pour les mêmes fiefs, le 3 Mars 1318. Il eut pour fils:

III. HUGUES DE LA RODDE, II. du nom, Damoiſeau, Seigneur de Seneujols, qui rendit hommage de cette Terre, le 25 Avril 1328, au Seigneur *de Montlaur.* Il avoit fait hommage, le 25 Mars de ladite année, à l'Evêque du Puy, pour ſes fiefs de Bonnefont; & lui en rendit encore un le 17 Septembre 1343, à cauſe des mêmes fiefs. Il fut pere de PONS, qui ſuit, & eſt rappellé dans une reconnoiſſance féodale, faite par ſon fils, où il eſt qualifié de *noble homme.*

IV. PONS DE LA RODDE, Damoiſeau, Seigneur de Seneujols, rendit hommage, & reconnut tenir de fief du Seigneur *de Montlaur,* le lieu de Seneujols, par acte du 24 Septembre 1370, dans lequel feu ſon pere eſt rappellé. Il rendit hommage à l'Evêque du Puy, le 9 Juin 1383, pour Bonnefont; &, ſuivant la Coutume des Nobles, le 2 Octobre 1415, pour Seneujols, Montbonnet, Mirmande & Laſbineire. Il fut pere de MOREL, qui ſuit, & eſt qualifié de *noble homme* dans l'hommage rendu par ſon fils.

V. MOREL DE LA RODDE, Damoiſeau, rendit hommage, ſuivant la Coutume des Nobles, le 16 Juillet 1417, au Seigneur *de Montlaur,* pour les Terres de Seneujols, Mirmande, Laſbineire, Pigeire, Longpinet & Cheirac, dans lequel il rappelle feu ſon pere. Il eut pour fils:

VI. ARMAND DE LA RODDE, Damoiſeau, qui rendit hommage, le 14 Avril 1428, au Seigneur *de Montlaur,* pour Seneujols, Montbonnet, Mirmande, Laſbineire, Pigeire & Cheirac, dans lequel ſon pere eſt rappellé. Il épouſa *Françoiſe de Caiſſac,* dont: — GUILLAUME, qui ſuit; — & BÉATRIX, mariée, par contrat du 30 Janvier 1449, à *Guignard de Pracontal,* Seigneur d'Ancone, dont elle eut ſept enfans.

VII. GUILLAUME DE LA RODDE, en vertu d'une procuration de ſon pere, rendit hommage au Seigneur *de Montlaur,* le 27 Février 1461, à cauſe de Seneujols, Montbonnet, Mirmande, &c. Terres poſſédées par ſon pere, & eut pour fils:

VIII. GODEFROY DE LA RODDE, Chevalier, Seigneur de Seneujols, Sanſaguet & Alteirac, donataire de ſon pere, & de ſon ayeul ARMAND, par acte du 18 Février 1460. Il fut pere de

IX. CHRISTOPHE DE LA RODDE, Seigneur de Seneujols, Sanſaguet & Alteirac, qui fut Porte-Enſeigne du ban & arriere-ban du Velay. Il épouſa, aſſiſté de ſon pere, par contrat du 19 Janvier 1514, *Iſabelle de Puitard,* fille de *Pierre de Puitard,* Ecuyer, Seigneur de Saint-Privat; & teſta le 23 Septembre 1554. Ses enfans furent: — JEAN, qui ſuit; — & JEANNE, femme de *Jacques de Saint-Vidal.*

X. JEAN DE LA RODDE, Seigneur de Seneujols, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon pere, épouſa, par contrat du 21 Janvier 1554, *Jeanne de Sinzelles,* fille d'*Armand,* Chevalier, Seigneur des Plantas & Breingeyres, & de *Marie de Louet,* dite *de Calviſſon,* dont vinrent: — 1. PIERRE, qui ſuit: — 2. ALEXANDRE, Seigneur d'Alteirac, qui eut ordre du Roi, le 26 Mai 1585, de lever une Compagnie de 200 hommes de pied; &, le 5 Avril 1593, de lever une Compagnie de 50 hommes armés & montés. Il fut tué au ſiége de Turin, & avoit épouſé, le 27 Avril 1581, *Marie de Palladuc,* dont — CHRISTOPHE DE LA RODDE, mort ſans poſtérité; — 3. BENJAMIN, auteur de la branche des Comtes de la Rodde établie en Bourgogne, rapportée ci-après; — 4. & CHRISTOPHE, Seigneur de Lavaur & de Brangeyrac, marié, le 23 Mai 1610, à *Marguerite de Saint-Hâon.*

XI. Pierre de la Rodde, Baron de Châteauneuf, Seigneur du Bouchet-Saint-Nicolas, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, Commandant pour le Roi à Solignac, épousa, par contrat du 9 Janvier 1586, *Jeanne Arnaud*, de laquelle il eut : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Angélique ; — 3. & Marguerite, femme d'*André Surrel.*

XII. Jean de la Rodde, II. du nom, Seigneur de Rochefort & du Bouchet-Saint-Nicolas, Capitaine de Cavalerie, légataire de son pere par son testament du 24 Mars 1599, épousa, par contrat du 24 Avril 1620, *Isabeau de Saint-Hâon*, fille de feu *Claude*, Baron *de Saint-Hâon*, & d'*Antoinette de Gaulthier.* Il céda à son fils Jean, qui suit, son droit d'assister aux Etats du Velay, comme Baron de Saint-Hâon.

XIII. Jean de la Rodde, III. du nom, Baron & Seigneur de Saint-Hâon, Rochefort, Cheirac, Romagnac & Tresménil, épousa, par contrat du 1 Novembre 1666, *Anne Barnier*, fille de feu *Jacques Barnier*, & de *Marie Fabre.* Il testa le 7 Mai 1679, & eut de son mariage : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Louis, Chevalier, Seigneur de Cheirac ; — 3. autre Jean, Seigneur de Salette ; — 4. & N... de la Rodde, femme de *Vidal de Marcoux*, Seigneur de la Tronchere.

XIV. Jean de la Rodde, IV. du nom, Baron de Saint-Hâon, Seigneur de Rochefort, Alteirac & Romagnac, épousa, par contrat du 22 Février 1691, *Marie de Boulindrand-de-Masclaud*, fille de feu *Jacques*, Seigneur du Serres & de Masclaud, & d'*Antoinette de Frévol*, de la ville de Pradelles. Il en eut : — 1. Jacques-François, qui suit ; — 2. Henriette, — 3. Isabeau ; — 4. & 5. Michelle & Gabrielle-Marie, Religieuses.

XV. Jacques-François de la Rodde, Chevalier, Baron de Saint-Hâon, Seigneur de Rochefort, Escublac, les Combes, Romagnac, Chambonte, le Trémouil & Cheirac, épousa, par contrat du 10 Novembre 1723, *Marie de Puech*, fille de *Joseph de Puech* & *d'Isabeau de Simaye*, de la ville d'Aubenas, dont : — Henri-Hyacinthe-César, qui suit ; — & Jacques-Christophe, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chartres, mort, sans alliance, en 1759.

XVI. Henri-Hyacinthe-César, Comte de la Rodde, Baron de Saint-Hâon & des Etats du Velay, Chevalier, Seigneur de Rochefort, co-Seigneur du Bouchet-Saint-Nicolas & de Masclaud, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, a épousé, par contrat du 8 Janvier 1768, *Thérese Guillemette Perié*, fille unique & héritiere de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de la Borie, de Mirandole, &c. Capitoul de Toulouse, & de *Marie Rolland.* Il a obtenu, en Mai 1769, l'érection en *Comté* de sa Baronnie de *Saint-Hâon*, sous le titre de *Comté de la Rodde Saint-Hâon*, & a acquis, le 30 Juin 1775, du Marquis de *Chambonas*, le titre en entier de *Baron*, & entrée aux Etats de Languedoc, établi sur la Baronnie de Saint-Félix de Caraman, pour en obtenir du Roi le transport sur une de ses Terres dans la même Province. Il a quatre filles de son mariage.

Branche des Comtes de la Rodde, établie en Bourgogne.

XI. Benjamin de la Rodde, fils puîné de Jean, Seigneur de Seneujols ; & de *Jeanne de Sinzelles*, légataire de Pierre de la Rodde, son frere, par son testament du 24 Mars 1599, fut Seigneur de Fressinet, & épousa, par contrat du 19 Octobre 1601, *Claude André*, fille de *Vidal André*, Seigneur de Monestier-Saint-Chaffre, & d'*Isabeau Aussaige*, dont :

XII. Claude de la Rodde, batisé le 29 Septembre 1619, en l'Eglise du Bouchet-Saint-Nicolas, Seigneur de Fressinet, Montchamp & de Châteuneuf, Lieutenant Colonel du Régiment de Listenay, Infanterie, par Commission, du 9 Août 1674. Il épousa en Bourgogne, par contrat du 6 Mars 1641, *Charlotte du Chastel*, fille unique de feu *François du Chastel*, Ecuyer, Seigneur de Charnay & de Conde en Bourgogne, & de *Catherine de Bourdin.* Etant veuve,

elle donna au Roi son dénombrement, le 12 Janvier 1685, de sa Terre & Seigneurie du grand Balosle, en la Paroisse de Frangy, & testa le 2 Mai 1686. Ses enfans furent : — LOUIS, qui suit ; — & CLAUDE, dit *le Comte* DE LA RODDE, Seigneur de Balosle, Brigadier des Armées du Roi, Inspecteur-Général de l'Infanterie, & Gouverneur d'Abbeville, mort à Paris, des blessures qu'il avoit reçues à la Bataille de Steinkerque. Il ne laissa de *N... de Seidirac*, son épouse, que deux filles ; l'une, mariée au Marquis *de la Noue*, Capitaine de Grenadiers au Régiment d'Orléans ; & l'autre, mariée au Marquis *du Pont*, Commandant à Toulon.

XIII. LOUIS, Comte DE LA RODDE, Chevalier, Seigneur de Charnay & de Conde, Capitaine au Régiment de Picardie, fut élu pour commander la Noblesse du Châlonnois en la convocation de l'arriere-ban, & épousa, par contrat du 14 Janvier 1666, *Jeanne-Philiberte de Dinet-de-Chasseimpiere*, fille de feu *Louis de Dinet de Chasseimpiere*, Seigneur de Saint-Romain, & de *Philiberte des Poulains*, sa veuve. Il en eut trois fils & quatre filles. — L'aîné des garçons se fit Capucin ; — le second fut tué au siége de Turin, étant Capitaine de Grenadiers au Régiment Royal Comtois ; — le troisieme fut CLAUDE, qui suit ; l'une des filles fut Religieuse Clariste à Seurre ; & les autres furent Chanoinesses à Neuville en Bresse.

XIV. CLAUDE, Comte DE LA RODDE, Chevalier, Baron de Moncony, Seigneur de Charnay, & de Saint-Romain, Commandant du Régiment de Fontanges, épousa, par contrat passé à Nancy en Lorraine, le 4 Février 1709, *Marie-Antoinette de Rennel*, fille de *Charles-Jean*, Comte du Saint-Empire Romain, Chevalier, Seigneur d'Andilly, Conseiller d'Etat de S. A. R. le Duc LÉOPOLD, & de *Thérese-Françoise de Rousselot*, fille unique de *Charles de Rousselot*, Seigneur d'un Fief à la Neuve-Ville-lès-Nancy, & de *Christine de Berman* ; celle-ci fille d'*Antoine de Berman*, Seigneur d'Uzemain, Conseiller d'Etat du Duc *de Lorraine*, & de *Christine de Chastenois*.

Cet *Antoine de Berman* étoit frere de *Harius de Berman*, Baron de Laneguez, marié, en 1585, à *Técle de Choiseul*, qui fut pere de *Françoise de Berman*, femme de *Simon de Pouilly*, Marquis d'Esne, Comte de Louppy, Conseiller d'Etat, Maréchal de Lorraine & Gouverneur de Stenay, duquel elle eut, entr'autres enfans : — *Gabrielle de Pouilly*, mariée 1°. à *Bernard de Coligny*, Marquis d'Andelot, petit-fils de l'Amiral *de Coligny*, neveu du Duc *de Montmorency*, Pair & Connétable de France ; 2°. à *Roger de Comminges*, Marquis de Vervins, premier Maître-d'Hôtel du Roi, & Lieutenant au Gouvernement de Metz ; — & *Claude-Françoise-Ange de Pouilly*, mariée 1°. à *Charles*, Marquis *du Châtelet-de-Trichâteau* ; & 2°. à *Alexandre de Rhédon*, Marquis de Pransac.

CLAUDE, Comte DE LA RODDE, rendit ses foi & hommage pour Moncony le 17 Novembre 1712 ; testa le 3 Mars 1734, & mourut le même jour. Sa veuve est décédée à Lons-le-Saunier, ayant eu de son mariage : — 1. CHARLES-LOUIS, qui suit ; — 2. autre CHARLES-LOUIS, dit *le Chevalier* DE LA RODDE, Seigneur de Saint-Romain, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Segur, mort, sans alliance, en 1747 ; — 3. MARGUERITE-REINE, mariée, 1°. par contrat du 2. Février 1729, à *François*, Comte *de Scorailles*, mort en 1739 ; & 2°. en 1751, au Comte *de Menthon*, Capitaine au Régiment de Conti ; — 4. GABRIELLE, Chanoinesse-Comtesse & Secrete du Chapitre séculier de Neuville en Bresse ; — 5. & MARIE-ANNE, Chanoinesse au même Chapitre.

XV. CHARLES-LOUIS Comte DE LA RODDE, Baron de Moncony, Chevalier, Seigneur de Charnay, Bellefond & de Villargeault, a été Capitaine au Régiment de Souvré, Infanterie, & a épousé, par contrat du 24 Avril 1737, *Nicole-Etienne de Ganay*, fille d'*Etienne*, Comte *de Ganay*, Chevalier, Seigneur de Bellefond & de Villargeault, Mestre-de-Camp de Cavalerie, descendant en ligne directe d'un frere de *Jean de Ganay*, Chancelier, Garde des Sceaux de France, & premier Président du Parlement de Paris sous LOUIS XII, & de *Marie-Anne de Truchis*. Elle est morte, au Château de Moncony, le 6 Juillet

1773, ayant eu de ſon mariage : — 1. MARIE-ETIENNE-CHARLES-LOUIS, qui ſuit; — 2. MARIE-ETIENNETTE; — 3. MARIE-FRANÇOISE-MARGUERITE, née le 3. Janvier 1747; —— 4. MARIE-CATHERINE-FRANÇOISE, née le 9 Juin 1748; —— 5. autre MARIE-ETIENNETTE, née le 2 Octobre 1751, toutes reçues Chanoineſſes-Comteſſes de Neuville; la premiere, le 16 Mai 1750; la ſeconde, le 30 Janvier 1762; la troiſieme, le 21 Juillet 1763; & la quatrieme, le 16 Mars 1772.

XVI. MARIE-ETIENNE-CHARLES-LOUIS, Comte DE LA RODDE, né le 25 Mars 1745, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chartres, a épouſé, par contrat paſſé le 25 Juillet 1774, au Château d'Allanche en Auvergne, *Marie-Charlotte-Roſe de la Garde-de-Chambonas*, fille d'*Antoine-Hector-Dominique de la Garde*, Comte de Chambonas, Chevalier, Marquis de Saint-Thomé, Seigneur de Preſſy, la Baſtide, le Chaylard, Chalinargues & de la ville d'Allanche, Chevalier de Saint-Louis, ancien Officier aux Gardes-Françoiſes, & de *Marie-Louiſe-Madelene de Dienne-de-Cheyladet*, de laquelle il a : — MARIE-CHARLOTTE-FRANÇOISE DE LA RODDE, née au Château de Moncony le 12 Décembre 1775.

Les armes de la Maiſon DE LA RODDE, ſont : *d'azur, à la roue d'or, au chef d'argent, chargé de trois chevrons de gueules poſés en face.* Supports : *deux lions.* Deviſe : AUDACES FORTUNA JUVAT. Généalogie dreſſée ſur les titres & papiers produits devant M. *Chérin*, Généalogiſte des Ordres, pour les preuves de la Cour en 1776.

Addition à la page 355 de ce Volume, après ROURE.

ROUSSEAU : Maiſon originaire du Duché de Bourgogne, notamment du Comté de Tonnerre, & l'une des plus anciennes de ce Duché.

Un cadet de cette Famille, qui avoit ſuivi le parti des armes, s'attacha, en qualité d'Ecuyer, à *René de Beauvilliers*, Comte de Tonnerre & de Saint-Aignan en Berri. Il ſe fixa en la ville de Saint-Aignan, fut Seigneur de la Corbilliere en Berri, du fief de Brandon en Touraine, du chef de ſa femme, & de Candé; & fut tige de pluſieurs branches qui s'établirent en Berri, dans le Poitou, la Touraine, à Blois & à Paris : pluſieurs de ces branches ſont éteintes; il en ſubſiſte deux, ſçavoir, celle des Seigneurs de Villejoin, de la Gorre, de la Grandchardon, de Souvigny & d'Orfontaine, établis à Blois, & par le ſervice militaire dans l'Iſle de Saint-Jean. L'autre branche eſt celle des Seigneurs de Charmoy en Champagne, Barons de Vocemain, Sommeval, la Broſſotte, Montigny, le Meſnil-Saint-Georges, la Forêt-Beauregard & d'Auxon, auſſi en Champagne, de la Hermoniere & de Laubardiere, iſſus cadets des Seigneurs de Brandon & de Verneuil. L'extinction des branches aînées de cette Maiſon, & la tranſmigration d'un cadet dans le Berri, duquel deſcendent les branches qui ſubſiſtent, ces deux motifs ont cauſé la perte de ſes anciens titres; mais ceux qui lui reſtent, quoiqu'en petit nombre, en prouvent aſſez l'antiquité & la nobleſſe.

Depuis ſon établiſſement à Saint-Aignan en Berri, elle a donné à l'Etat des hommes d'armes dans les Compagnies d'Ordonnances de nos Rois; un grand nombre d'Officiers, la plupart Chevaliers de Saint-Louis, dont pluſieurs ſont encore au ſervice; des Magiſtrats diſtingués par leur mérite; un Envoyé en diverſes Cours, qui fut Miniſtre Plénipotentiaire, pour la Couronne de France, à la Diete Impériale tenue à Ratiſbonne; un Lieutenant-Général du Gouvernement de Paris; un Commandant pour Sa Majeſté dans l'Iſle Saint-Jean, dépendante de l'Iſle Royale, à préſent Gouverneur de l'Iſle de la Déſirade; & pluſieurs autres perſonnages de mérite.

I. Le premier que l'on connoiſſe de cette Maiſon eſt GIRARD ROUSSEAU, Chevalier, qui vivoit vers l'an 1200 : il eſt dit pere de PIERRE ROUSSEAU, Chevalier, qui ſuit, dans un acte de l'an 1259.

II. Meſſire PIERRE ROUSSEAU, Chevalier, poſſédoit des biens dans le territoire

& lieu d'Estalante, au Duché de Bourgogne, & avoit les dixmes dans les lieux & finages de Fontaine-lès-Dijon, de Pouilly & de Saint-Martin. Il vendit ces dixmes, avant l'an 1253, à *Eudes le Riche*, Chevalier, lequel les revendit, la même année, à *Hugues*, IV. du nom, huitieme Duc *de Bourgogne*, de la premiere race, & Comte de Châlons : ce Prince les donna en échange, par acte de l'an 1254, aux Abbé & Religieux de Saint-Etienne de Dijon. Dans les actes d'acquisition & d'échange de ces dixmes, ledit Pierre Rousseau est qualifié *Messire* & *Chevalier*. Il vendit, en 1259, au même *Hugues*, IV. du nom, Duc *de Bourgogne*, les biens qui lui appartenoient dans le finage & le lieu d'Estalante : dans cet acte, il a la qualité de *Chevalier*, & il y est dit fils de Girard Rousseau. Le nom de sa femme n'est pas connu; mais, suivant le tems, il fut pere de Huet, qui suit.

III. Huet Rousseau est qualifié *Archer du Roi* dans des Lettres-Patentes de Philippe *le Bel*, de l'an 1288, par lesquelles ce Monarque lui fait don d'un Manoir qu'il avoit à Luthy, & d'autres héritages mentionnés dans ces mêmes Lettres, à la charge que lui & ses successeurs, pour raison de cette libéralité, donneroient à Sa Majesté six fleches chaque année. Il laissa pour fils :

IV. Etienne Rousseau, vivant en 1300, qui possédoit un fief dans la Châtellenie de Bleneau, située dans le voisinage du Comté de Tonnerre, lequel relevoit directement de la Seigneurie de Villeneuve-le-Roi, & en arriere-fief de la Châtellenie de Bleneau. Il ne vivoit plus en 1350, & laissa, entr'autres enfans : — Etienne, qui suit; — & Pierre, qui servoit, en 1370, en qualité de Chevalier-Bachelier, dans la Compagnie de *Bertrand du Guesclin*, Comte de Longueville & de Bourges, Connétable de France, composée de 23 Chevaliers-Bacheliers & de 270 Ecuyers, comme il est prouvé par la montre de cette Compagnie, dont la revue fut faite à Caen le 1 Décembre de ladite année 1370.

V. Etienne Rousseau, II. du nom, Ecuyer, étoit mineur en 1350, ainsi qu'il est justifié par un hommage en forme d'aveu & dénombrement, rendu le Vendredi après la Toussaint de cette année, par *Jean de Courtenay*, Sire de Saint-Briçon & de Champignelle, pour ce que *son cher & amé oncle Monsieur Jean de Saint-Verain, Sire de Bleneau, tenoit de lui en fief*, par la raison que la Terre de Bleneau avoit été donnée en son fief audit *Jean de Saint-Verain*. Cet aveu fut rendu à la Comtesse Douairiere *de Bar*, pour raison de la Châtellenie de Bleneau, relevante de cette Princesse, à cause de sa Terre de Puisaye, & l'on voit dans cet aveu que plusieurs Gentilshommes tenoient leurs fiefs & arriere-fiefs de ladite Châtellenie de Bleneau : parmi ces Gentilshommes sont compris les enfans de feu Etienne Rousseau; ce qui fait connoître qu'ils étoient en minorité. Il est probable qu'Etienne II eut pour enfans : — Guiot, qui suit; — & Jean, qui obtint des Lettres d'abolition en 1448.

VI. Guiot ou Gui Rousseau suivit le parti de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, sous les ordres de *Jacques*, Seigneur *d'Aumont*, de Meru & de Chapt, Conseiller, Chambellan de ce Prince, & sous le commandement de *Philibert de Vaudrey*, Gouverneur du Tonnerrois, lequel fut mandé, ainsi que le Seigneur *d'Aumont*, au mois de Mai 1432, par le Duc *de Betford*, Régent du Royaume, de venir avec lui servir au siége de Lagny, avec leurs Compagnies, qui étoient de 4 à 500 combattans, hommes d'armes & de trait, & qui y furent jusqu'au 28 Août suivant. Il n'y a point lieu de douter que Guiot Rousseau ne fut de cette expédition : ce qui est certain, c'est qu'il servit sous le commandement du Seigneur *d'Aumont*, dans la guerre contre René, Roi de Naples & de Sicile, Duc de Lorraine. Ce fait est prouvé par des Lettres d'abolition, datées de Troyes au mois de Janvier 1448, que Charles VII accorda à *Jacques*, Seigneur *d'Aumont*, à *Guillaume*, son frere, à *Catherin de Ville-sur-Ars*, & à plusieurs autres Gentilshommes du Duché de Bourgogne, parmi lesquels est compris Guiot Rousseau, qui fut pere d'Etienne, qui suit.

VII. Etienne Rousseau, III. du nom, quitta le Comté de Tonnerre, & vint s'établir en Berri. Il fut Seigneur de la Corbilliere en Berri, du fief de Brandon

en Touraine, du chef de sa femme, & du fief de Candé. Il naquit vers 1460. Etant originaire du Comté de Tonnerre, ainsi qu'on l'a vu ci-dessus, & d'une des plus nobles & des plus anciennes Familles de Bourgogne, comme cadet de cette Maison, il eut une fortune peu considérable. C'est depuis cet ETIENNE que la filiation est prouvée par titres authentiques. Il suivit le parti des armes, & s'attacha dans la suite, en qualité d'Ecuyer, à *René de Beauvilliers*, Comte de Saint-Aignan & de Tonnerre, qu'il accompagna; & vers l'an 1500, il s'établit en la ville de Saint-Aignan en Berri, sur la riviere de Clere, où le Comte, en récompense de ses services, lui donna l'office de Bailli de Saint-Aignan, comme il conste par une Enquête faite le 27 Juin 1586, par RENÉ ROUSSEAU, son petit-fils, dont il sera fait mention au degré IX de la branche des Seigneurs de Lestang. Ledit ETIENNE ROUSSEAU épousa *Jeanne de Bellier*, Dame de Brandon en Touraine, que l'on croit être issue de *Guillaume de Bellier*, Ecuyer, Capitaine & Garde du Château de Chinon, Bailli de Troyes, Maître-d'Hôtel du Roi, Grand-Veneur de France & Maître de la Vénerie de Sa Majesté en 1421, & d'*Anne de Maillé*. Ils ne vivoient plus le 23 Décembre 1532, que leurs enfans partagerent leurs successions, sçavoir : — 1. ETIENNE, qui suit; — 2. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de Brandon, rapportée ci-après; — 3. ANTOINE, tige de celle des Seigneurs de Lestang, dont il sera parlé en son rang; — 4. & JEANNE, morte sans alliance.

VIII. ETIENNE ROUSSEAU, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Corbilliere, partagea noblement les successions de ses pere & mere avec ses freres & sa sœur, devant *Renaudet*, Notaire & Tabellion en la Cour du Comté de Saint-Aignan, le 23 Décembre 1532; & épousa, par contrat du 20 Janvier 1540, passé en la ville de Saint-Aignan devant *Gabriel Daussainet*, Notaire, *Catherine de Rouan*, fille de *Pierre de Rouan*, Ecuyer, Sieur de Pechonet, & de *Catherine Brebier*. Ses freres & sa sœur furent présens à ce contrat de mariage. Il eut pour enfans : — GABRIEL, qui suit; — & CLAUDE, Licencié ès-Loix, Conseiller du Roi au Siége Royal de Loches en Touraine, présent au contrat de mariage de son frere aîné.

IX. GABRIEL ROUSSEAU, Ecuyer, Seigneur de la Grandchardon, fut présent au contrat de mariage de CHARLOTTE, sa cousine-germaine, fille de JACQUES, mentionné à la branche suivante, & épousa, par contrat du 13 Avril 1585, *Jeanne Ricoul*, fille de *Louis Ricoul*, & de *Silvie Ginet*, dont : — GABRIEL, qui suit; — & LOUIS, Ecuyer, Sieur du Menil.

X. GABRIEL ROUSSEAU, II. du nom, Ecuyer, Sieur de la Gorre & de Villejoin, épousa, par contrat du 18 Juin 1618, passé à Blois devant *René Boutault*, Notaire, *Jeanne Boullais*, niéce de *Gabriel Boullais*, Ecuyer, Archer des Gardes-du-Corps du Roi, & fille de *Louis Boullais*, & de *Marie le Marié*, de la ville de Blois. Son pere assista à son contrat de mariage, ainsi que LOUIS, son frere, & les parens de sa femme. Il ne vivoit plus en 1653, & ne laissa de son mariage qu'un fils unique, nommé

XI. GABRIEL ROUSSEAU, III. du nom, Ecuyer, Sieur de la Gorre & de Villejoin, Gentilhomme de S. A. R. GASTON DE FRANCE, qui s'allia, par contrat du 9 Novembre 1653, avec *Marie Baudron*, fille d'*Antoine Baudron*, de la ville de Blois. Il étoit mort avant le 19 Septembre 1699. Son épouse lui survéquit, & leurs enfans furent : — 1. GABRIEL, qui suit; — 2. PIERRE, dont nous allons parler d'abord; — 3. CHARLES-EMMANUEL, Ecuyer, Sieur d'Orfontaine, Lieutenant de Vaisseau, tué dans un combat naval; — 4. MARIE-ANNE ou ANNE-MARIE, qui fut mariée; — 5. & MARGUERITE, morte à Blois, sans alliance.

PIERRE ROUSSEAU, Ecuyer, Seigneur de Souvigny, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine dans les troupes de l'Isle-Royale, vivoit encore le 10 Janvier 1733, qu'il fut présent au contrat de mariage de GABRIEL ROUSSEAU, V. du nom, son neveu. Il avoit épousé *Jeanne de la Tour*, dont il a eu : — 1. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de Souvigny, Enseigne dans les troupes de l'Isle-Royale, tué au premier siége de Louisbourg; — 2. MARIE-JOSEPHE ROUSSEAU-DE-SOUVIGNY, mariée avec *N... de Chassin-de-Thierry*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Infanterie,

mort à Louisbourg; — 3. & CHARLOTTE, mariée à *N... le Neuf*, Ecuyer, Seigneur de la Valliere, aussi Capitaine dans les troupes des Colonies.

XII. GABRIEL ROUSSEAU, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Villejoin, Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Marine à Louisbourg, Isle Royale, épousa, à l'âge de 25 ans, par contrat passé à Plaisance, dans l'Isle de Terreneuve, le 14 Avril 1708 (devant *François Durand-la-Garenne*, Commissaire de la Marine pour le Roi, Subdélégué de l'Intendant de Canada, & Juge de l'Amirauté, & devant *Basset*, Greffier, Notaire, commis par ledit *Durand-la-Garenne*), *Marie-Josephe Bertrand*, fille de *François Bertrand*, Colonel de la Milice du lieu de Plaisance, & de *Jeanne Giraudet*. Sa veuve se remaria à *Charles-Joseph d'Aillebout*, Ecuyer, Lieutenant de la Compagnie de la Marine à Louisbourg en 1729, ensuite Capitaine en 1733. Elle eut de son premier mari: — 1. GABRIEL, qui suit; — 2. MICHEL, Ecuyer, Seigneur d'Orfontaine, Capitaine d'une Compagnie de la Marine, Chevalier de Saint-Louis, marié, par contrat du 3 Mai 1757, passé au Port-la-Joie, Isle Saint-Jean, devant *Nicolas Rochard*, Greffier du Conseil de Guerre, & faisant les fonctions de Notaire audit lieu, *Angélique le Neuf-de-la-Valliere*, fille de feu *Michel*, Chevalier de Saint-Louis, Major de l'Isle Royale, & de feu *Renée Bertrand*; — 3. MARIE-ANNE, mariée, par contrat du 15 Janvier 1729, passé à Louisbourg, avec *François le Coustre*, Ecuyer, Sieur de Bourville, Chevalier de Saint-Louis, Major, & depuis Lieutenant de Roi de l'Isle Royale; — 4. & MARGUERITE, mariée, par contrat du 25 Septembre 1737, passé à Louisbourg devant *Jean Labordene*, Notaire Royal, à *Robert-Tarride du Haget*, Ecuyer, alors Lieutenant de la Compagnie d'Infanterie de la Marine de garnison de Louisbourg, depuis Major des troupes de l'Isle Royale, & Chevalier de Saint-Louis, mort à Brest.

XIII. GABRIEL ROUSSEAU, V. du nom, Ecuyer, Seigneur de Villejoin, né à Plaisance dans l'Evêché de Quebec, a été successivement Lieutenant de la Compagnie au détachement de la Marine, Major de Louisbourg, Commandant pour le Roi à l'Isle Saint-Jean, Chevalier de Saint-Louis, a été fait Gouverneur pour le Roi de la Désirade, par Provisions du 1 Janvier 1763, & est Brigadier des Armées du Roi. Il a épousé, 1°. par contrat du 10 Janvier 1733, passé à Louisbourg devant *Claude-Joseph de Marest*, Notaire, *Anne-Angélique de Ganne-Falaise*, née en la Province de l'Acadie, fille de feu *Louis-François de Ganne*, Ecuyer, Sieur de Falaise, Chevalier de Saint-Louis, Major de la Province de l'Acadie, & de *Marguerite le Neuf-de-la-Valliere*; & 2°. par contrat du 29 Décembre 1753, passé à Louisbourg devant *la Borde* & *Baquerise*, Notaires Royaux, *Barbe le Neuf-de-la-Valliere*, veuve de *Louis de Lort*, Conseiller au Conseil Supérieur de Louisbourg, & fille de feu *Michel le Neuf*, Ecuyer, Seigneur de la Valliere, Chevalier de Saint-Louis, Major de l'Isle Royale, & de feu *Renée Bertrand*. Du premier lit il a: — 1. CHARLES-GABRIEL, qui suit; — 2. MICHEL, Ecuyer, Lieutenant dans les troupes des Colonies; — 3. PIERRE-LOUIS ROUSSEAU-D'ORFONTAINE, Ecuyer, Lieutenant dans lesdites troupes; — 4. PIERRE, Ecuyer, Sieur de Souvigny, Enseigne dans les troupes des Colonies, mort sans alliance; & du second lit: — 5 & 6. AUGUSTIN & ANDRÉ-ANGE, Cadets dans les troupes des Colonies.

XIV. CHARLES-GABRIEL ROUSSEAU, Ecuyer, Seigneur de Villejoin, né à Louisbourg, Lieutenant dans les troupes des Colonies, a épousé, par contrat du 21 Septembre 1762, passé à Rochefort devant *Guerin* & *Merilhon*, Notaires Royaux, *Marie-Charlotte de Lort*, née à Louisbourg, fille de feu *Louis*, Conseiller au Conseil Supérieur de Louisbourg, & de *Barbe le Neuf-de-la-Valliere*.

Branche des Seigneurs de BRANDON, VERNEUIL, &c.

VIII. JACQUES ROUSSEAU, Ecuyer, Seigneur de Brandon & de Verneuil en Touraine, fils d'ETIENNE III, & de *Jeanne de Bellier*, partagea noblement avec ses freres & sa sœur le 23 Décembre 1532, & épousa 1°. *Jeanne de Baugay*, & 2°. *Léonore Pelloquin*, fille de noble *Nicolas Pelloquin*, & de *Barbe de*

Neytellion. Du premier lit vinrent : — 1. ETIENNE, qui suit ; — 2. HIPPOLITE, Ecuyer, Sieur de Laubardiere, Conseiller au Présidial de Blois, qui assista au contrat de mariage de son frere aîné, & mourut sans postérité ; — 3. CHARLOTTE, mariée, par contrat passé à Saint-Aignan le 12 Novembre 1570, devant *René Maussaint*, Tabellion Juré, avec *François des Bans*, Ecuyer, Seigneur de Mareuil, fils de feu noble homme *René des Bans*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Claude de Preuil.* Son pere assista à son contrat de mariage, ainsi que ses parens & amis, le Comte de Saint-Aignan ; & les parens du futur. Du second lit sortirent : — 4. JACQUES, Ecuyer, qui ne vivoit plus en 1594 ; — 5. autre HIPPOLITE, tige de la Branche des Barons de Vocemain, Seigneurs de Chamoy, rapportée ci-après ; — 6. & BARBE, mariée à *Pierre le Jard*, Ecuyer, Sieur de la Brosse & de Pouillé, laquelle fut présente avec son mari, & *Barbe le Jard*, sa fille, au contrat de mariage de son frere HIPPOLITE.

IX. ETIENNE ROUSSEAU, IV. du nom, Ecuyer, Sieur de Courjon & de la Guillebardiere, épousa, par contrat passé en la ville de Saint-Aignan le 12 Novembre 1583, *Renée de Roullin*, fille de feu *Pierre de Roullin*, Ecuyer, Sieur de la Vertilliere, & de *Catherine du Puis*, dont : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. NICOLAS, Ecuyer, mort Lieutenant de Roi de la Ville de Calais ; — 3. & CATHERINE, présente au contrat de mariage de son frere aîné.

X. ANTOINE ROUSSEAU, Ecuyer, Sieur de Courjon, Contrôleur de la Maison du Roi, & Echevin de la Ville de Tours, y épousa, par contrat passé devant *Vincent Patrix*, Notaire, le dernier jour de Novembre 1611, *Françoise Maldant*, fille de noble *Michel Maldant*, Ecuyer, Sieur du Mortier & de Pourcher, & de *Françoise Bigot.* Il ne vivoit plus le 10 Février 1646. Son épouse lui survéquit, & eut pour enfans : — MICHEL, qui suit ; — & FRANÇOISE, mariée à *René de Morges*, Ecuyer, Sieur de Ponteler.

XI. MICHEL ROUSSEAU, Ecuyer, Sieur de Courjon, épousa, par contrat passé à Tours le 10 Février 1646, devant *Léonard Massonneau*, Notaire, *Madelene Joubert*, fille de feu *Nicolas Joubert*, Conseiller du Roi, Trésorier-Général de France au Bureau des Finances de Tours, & de *Madelene Chauvet.* Sa mere lui donna en dot dix-huit mille livres, sçavoir 7000 livres en argent, & 11000 sur la Terre de Courjon. Il étoit mort le 30 Décembre 1691, sa femme lui survéquit. Ses enfans furent : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. MICHEL, Ecuyer, Sieur de Courjon, Capitaine au Régiment des Fuseliers, mort avant le 7 Octobre 1693 ; — 3. MADELENE, Religieuse Ursuline à Montrichard ; — 4. & FRANÇOISE, qui ne vivoit plus le 25 Décembre 1688. Elle avoit épousé *Charles le Jard*, Ecuyer, Sieur de la Vouste, qui, en qualité de tuteur de *Marie-Anne le Jard*, sa fille, partagea noblement avec FRANÇOIS ROUSSEAU, son beau-frere, les successions de leurs pere & mere, & celle de MICHEL ROUSSEAU, leur frere & beau-frere.

XII. FRANÇOIS-ROUSSEAU, Ecuyer, Sieur de Courjon & du Mortier, servit dans le Corps de la Noblesse de Bretagne en 1689, à cause du bien qui lui étoit échu en cette Province, & passa en revue avec les autres Gentilshommes à Clisson & à Redon, au mois de Mars & le 7 Juin de la même année. Le Partisan, chargé par Sa Majesté du recouvrement des taxes faites pour la confirmation de noblesse sur les Maires & Echevins, & leurs descendans, l'ayant imposé à la somme de 4000 livres, par la raison qu'ANTOINE ROUSSEAU, son ayeul, avoit été Echevin de la ville de Tours, il fit sa déclaration le 21 Août 1691, passée à Tours devant *Champeau*, Notaire, signifiée au Greffier de l'Election de Tours le 26 du même mois, portant qu'il ne prétendoit point tirer sa noblesse, à cause que feu ANTOINE ROUSSEAU, son ayeul, avoit été Echevin perpétuel de la ville de Tours, attendu que son ayeul tenoit sa noblesse de sa naissance. Ayant prouvé sa noblesse & ses filiations, jusques & compris ETIENNE ROUSSEAU, Ecuyer, Sieur de la Corbilliere, de Brandon & de Candé, son quatrieme ayeul, il fut déchargé de la taxe, à laquelle il avoit été imposé, par

Arrêt

Arrêt du Conſeil d'Etat du 26 Juin 1696, qui ordonna qu'il jouiroit & ſes deſcendans nés & à naître en légitime mariage, des priviléges, dont jouiſſent les autres Nobles du Royaume, tant & ſi long-tems qu'ils vivroient noblement, & ne feroient acte dérogeant à nobleſſe. Il fut encore recherché pour ſa nobleſſe, & y fut maintenu par deux Jugemens; l'un, en date du 6 Août 1700, rendu par M. *de Miromenil*, Intendant de la Province & Généralité de Touraine, & l'autre, du 31 Mars 1708, par M. *Turgot*, Intendant de la même Province; & enfin ayant été impoſé une autre fois à la ſomme de 4000 livres, il en fut déchargé le 4 Décembre 1714, du conſentement du Traitant. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Décembre 1691, paſſé devant *Guerry* & *Loriot*, Notaires Royaux à Tours, *Claude-Charlotte Boilleau*, fille de feu noble *Pierre Boilleau*, Conſeiller du Roi, Receveur-Général des Décimes au Diocèſe de Tours, & de *Catherine Adam*. Il en eut : — François-Michel & Charles-César Rousseau, Ecuyers, Seigneurs de Courjon & du Mortier, morts ſans enfans.

Branche des Barons de Vocemain & de Sommeval, Seigneurs de Chamoy, &c. en Champagne.

IX. Hippolite Rousseau, Ecuyer, Conſeiller au Bailliage & Préſidial de Blois, né en la Ville de Saint-Aignan en Berri, & batiſé le 3 Février 1566, fils puîné de Jacques Rousseau, Ecuyer, Seigneur de Brandon en Touraine, & de Verneuil en Berri, & de *Léonore Pelloquin*, tranſigea, par acte du 6 Septembre 1594, paſſé devant *Louis Herpin*, Notaire à Blois, avec ſon couſin-germain maternel, fils de feu noble *Nicolas Pelloquin*, Sieur des Landes, & d'*Anne Ryart*, touchant certain objet des ſucceſſions de défunts noble *Nicolas Pelloquin*, & *Barbe de Noytellion*, ſes ayeul & ayeule maternelle, pere & mere de défunte *Léonore Pelloquin*, en ſon vivant, mariée à feu Jacques Rousseau, Ecuyer, Sieur de Brandon, en ſon vivant demeurant en la ville de Saint-Aignan, pere & mere d'Hippolite Rousseau. Il fut reçu en l'Office de Conſeiller au Bailliage & Préſidial de Blois, le 23 Janvier 1597, dont il prêta ſerment ledit jour. Il épouſa 1°. *Claude Fichet*; & 2°. par contrat du 23 Janvier 1605, paſſé devant *Louis Herpin*, Notaire de Blois, *Roſe Boullais*, ſœur de *Gabriel Boullais*, Ecuyer, Archer des Gardes-du-Corps du Roi, & d'*Anne Boullais*, femme d'*Iſaac de Hoſquin*, Ecuyer, Archer des Gardes-du-Corps du Roi, & fille de défunts *Louis Boullais*, & de *Paſquiere Boreau*. Il vivoit encore en 1618, & eut de ſon premier mariage: — 1. Hippolite, Ecuyer, Sieur de la Belandiere, qui épouſa *Catherine Coyer*. Il fut préſent, avec ſa femme, en 1643, au contrat de mariage de Jacques Rousseau, Ecuyer, Sieur de Laubardiere, ſon frere conſanguin, avec *Catherine Godineau*; — 2. Nicolas, Ecuyer, âgé de 5 à 6 ans lors du ſecond mariage de ſon pere en 1605; — 3. Marie, âgée de 8 ans en 1605. Les enfans du ſecond lit furent : — 4. Jacques, qui ſuit; — 5. Arnaud, Ecuyer, Sieur de la Hermoniere, Gendarme de la Compagnie des Chevaux-Légers du Cardinal *de la Valette*. Il donna quittance à ſa mere, par acte paſſé le 5 Septembre 1633, devant *Helye Chicoyneau*, Notaire à Blois, de la ſomme de 400 livres, en déduction du droit qu'il avoit en la ſucceſſion de feu ſon pere; — 6. & Rose Rousseau, mariée à noble *Jacques de Vigreux*, Conſeiller au Préſidial de Blois, dont *N... de Vigreux*, Ecuyer, Capitaine d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, & Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Blois.

X. Jacques Rousseau, II. du nom, Ecuyer, Sieur de Laubardiere, épouſa, par contrat du 26 Avril 1643, *Catherine Godineau*, fille de noble *François Godineau*, Conſeiller du Roi, Lieutenant en l'Election particuliere du bas Vendomois, & de Dame *Marie Petit*. De ce mariage vinrent : — 1. Jacques, III. du nom, Ecuyer, Sieur des Bordes, mort ſans poſtérité de ſon épouſe *Louiſe du Monceau*, de la même Famille que les Seigneurs de Villiers, de Tignonville & des Touches; — 2. Louis, qui ſuit; — 3. Claude, Prieur Com-

mendataire de Saint-Louis du Sauzay; — 4. PIERRE, Ecuyer, Sieur de la Hermoniere, mort fans alliance; — 5. & GABRIELLE ROUSSEAU, mariée à *Calixte Largentier*, Ecuyer, Seigneur de la Loge-Pomblain, dont un fils & deux filles; fçavoir: – *Louis Largentier*, Seigneur de la Loge-Pomblain, Capitaine au Régiment de Lyonnois, mort, le 24 Novembre 1689, fans poftérité; — *Marie Largentier*, mariée à *Cécile Pot*, Chevalier, Seigneur de Turgy, décédés fans enfans; — & *Charlotte Largentier*, mariée à *Philippe de Berrey*, Ecuyer, Seigneur de Vaudes, Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie.

XI. LOUIS ROUSSEAU-DE-CHAMOY, Chevalier, Baron de Vocemain & de Sommeval en Champagne, Seigneur de Chamoy, la Broffotte, Montigny, la Forêt-Beauregard, le Mefnil-Saint-Georges & d'Auxon, auffi en Champagne, Gentilhomme ordinaire de la Maifon du Roi, Réfident de Sa Majefté Louis *le Grand* près le Roi de Suede, fon Envoyé extraordinaire vers l'Evêque de Munfter, le Prince & Duc d'Hanovre, & l'Electeur de Saxe; & fon Miniftre Plénipotentiaire à la Diete Impériale tenue à Ratifbonne, fe fit connoître par une grande capacité dans le maniement des affaires, & fe conduifit, avec la plus fage politique, dans toutes fes négociations. Il eft mort le 2 Décembre 1711, & avoit époufé, par contrat du 28 Janvier 1691, paffé devant *Aumont le Jeune* & *le Quin*, Notaires au Châtelet de Paris, *Charlotte Rallu*, fille de feu *Jacques Rallu*, Confeiller du Roi, & de *Charlotte Lempereur*. Elle étoit fœur d'*Anne-Marguerite Rallu*, fondatrice de l'Hôpital-Général & Communauté des Dames Hofpitalieres de la Sainte-Trinité de Montdidier en Picardie, en laquelle elle a auffi fondé 8 places pour de pauvres Demoifelles qui, pour y être admifes, doivent faire les mêmes preuves de nobleffe qu'on les fait à la Maifon Royale de Saint-Cyr lès Verfailles. Ladite *Charlotte Rallu* avoit pour fœur confanguine *Marguerite Rallu*, femme de *François de Remond*, Chevalier, Gentilhomme du Duché de Bourgogne. LOUIS ROUSSEAU a eu de fon mariage: – 1. LOUIS, Chevalier, Seigneur de Chamoy, Gentilhomme ordinaire de la Maifon du Roi, marié, par contrat du mois de Juin 1742, avec *Anne Petit*. Il eft mort fans poftérité le 5 Octobre de ladite année; — 2. PIERRE-JACQUES, qui fuit; — 3. ANNE-ANGÉLIQUE-HENRIETTE, morte fans alliance; — 4. & CHARLOTTE-LOUISE, née à Ingolftad le 18 Juillet 1702, mariée, en Avril 1722, à *Denis de Palluau*, Chevalier, Marquis de Palluau, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, dont un fils & trois filles.

XII. PIERRE-JACQUES ROUSSEAU-DE-CHAMOY, Chevalier, Baron de Vocemain & de Sommeval, Seigneur de Chamoy, de la Broffotte, Montigny, la Forêt-Beauregard, le Mefnil-Saint-Georges & d'Auxon, né le 19 Mai 1705, a été Capitaine au Régiment de Saint-Simon, Infanterie, eft Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant Général, pour le Roi, du Gouvernement de Paris. Il a époufé, par contrat du 14 Juillet 1745, paffé devant *Laideguive* & fon confrere, Notaires au Châtelet de cette Ville, *Anne-Marguerite le Clerc-de-Lefſeville*, fille de feu *Charles-Bertrand le Clerc-de-Lefſeville*, Chevalier, Seigneur de Saint-Prix, &c. Confeiller au Parlement de Paris, & de Dame *Anne le Clerc-de-Lefſeville*. Leurs enfans font: — 1. ANNE-CLAUDE, qui fuit; — 2. LOUIS-FRANÇOIS ROUSSEAU-DE-CHAMOY, Chevalier, Seigneur de la Broffotte, né le 2 Juin 1748, d'abord Moufquetaire de la Garde du Roi dans fa premiere Compagnie le 1 Juin 1766, puis Capitaine-Lieutenant au Régiment Meftre-de-Camp-Général Cavalerie en 1767, & Capitaine-Commandant un Efcadron du même Régiment en 1775; — 3. LOUIS-JACQUES, Chevalier, Seigneur de Sommeval, né le 7 Septembre 1757, Sous-Lieutenant au Régiment Colonel-Général, Cavalerie; — 4. ANNE-CHARLOTTE ROUSSEAU-DE-CHAMOY, née le 2 Avril 1747, mariée le 20 Août 1765, à *Charles Aubour*, Marquis de Boury, Lieutenant aux Gardes-Françoifes, avec Brevet de Colonel, Chevalier de Saint-Louis; — 5. ANNE-LOUISE ROUSSEAU-DE-VOCEMAIN, née le 3 Novembre 1749, mariée le 7 Février 1769, à *Jean-Gabriel-François-Louis de Contaud*, Baron de Coulanges, Seigneur du Val-de-Mercy, &c. Lieutenant-Colonel du Régiment Colonel-Général, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis; — 6. & autre ANNE-CHAR-

LOTTE ROUSSEAU-DE-MONTIGNY, née le 11 Août 1753, mariée, le 20 Février 1776, à *Nicolas-François de Saint-Pol*, Chevalier, Comte de Masle, Seigneur dudit lieu, la Soubliere, &c. ancien Capitaine au Régiment de Poitou, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis.

XIII. ANNE-CLAUDE ROUSSEAU-DE-CHAMOY, appellé *le Marquis de Chamoy*, Chevalier, Seigneur d'Auxon, né à Paris le 8 Avril 1746, d'abord Cornette au Régiment de Royal Rouffillon par Brevet du 8 Avril 1762; nommé, en Mai 1763, Sous Lieutenant de la Meftre-de-Camp du Régiment Commiffaire-Général, Cavalerie, eft aujourd'hui Capitaine au même Régiment. Il a époufé, le 18 Janvier 1774, Demoifelle *Marguerite-Rofe Sauvage*, fille de Meffire *André-Jean Sauvage*, Chevalier, Confeiller du Roi en fes Confeils, Grand-Audiencier de France, & de *Rofe-Victoire de la Fontaine*.

Branche des Seigneurs de LESTANG, *de la* BOURSIERE *&* *de* CANDÉ.

VIII. ANTOINE ROUSSEAU, Ecuyer, Sieur de Candé, Bailli de Saint-Aignan en Berri, troifieme fils d'ETIENNE, III. du nom, & de *Jeanne de Bellier*, Dame de Brandon, partagea noblement, avec fes freres & fa fœur, le 23 Décembre 1532, les fucceffions de fes pere & mere; & fut préfent au contrat de mariage, du 20 Janvier 1540, d'ETIENNE ROUSSEAU, fon frere aîné, avec *Catherine de Rouan*. Il époufa *Perinnelle de Revers* ou *Rouere*, fille du Lieutenant-Général de la ville de Loches en Touraine, dont pour fils unique

IX. RENÉ ROUSSEAU, Ecuyer, Seigneur de Leftang, de la Bourfiere & de Candé, qui fut homme d'armes, en 1586, de la Compagnie de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, commandée par *Jean Babou*, Chevalier, Comte de Chaumont, Meftre-de-Camp-Général de la Cavalerie légere de France. Il fit, en cette qualité, les Campagnes de 1586 & 1587, fuivant un certificat du 7 Décembre de cette derniere année; fut auffi, en 1586, Lieutenant de la Compagnie des Arquebufiers à Cheval du Maréchal *d'Aumont*, commandée par fon beau-frere, Capitaine de la même Compagnie; fervit enfuite dans l'armée de Bretagne, commandée par HENRI DE BOURBON, Duc de Montpenfier, alors Prince de Dombes, contre le Duc *de Mercœur*, fuivant un certificat de ce Prince du 25 Juillet 1589, daté de Saumur; fe fignala dans tous les fiéges & actions de fon tems, fe trouva, en 1592, au combat de Craon; paffa enfuite dans la Compagnie de 50 hommes d'armes d'Ordonnances de M. *de Souvré*, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Lieutenant-Général pour Sa Majefté en Touraine, où il fervit encore en qualité d'homme d'armes le 8 Juin 1594, ainfi qu'il confte par le certificat du Seigneur *de Souvré*, donné à Tours les mêmes jour, mois & an. Il avoit époufé, par contrat du 4 Mars 1582, *Marie le Large*, de la ville d'Amboife, où il fe fixa, & y ayant été impofé à la taille comme roturier, il fit faire une Enquête le 27 Juin 1586, devant le Bailli d'Amboife, compofée de fix témoins, tous Gentilshommes, âgés de 70, 72 à 75 ans, lefquels dépoferent unanimement, « qu'ETIENNE ROUSSEAU, III. du » nom, Ecuyer, Sieur de la Corbilliere, ayeul de RENÉ, étoit iffu d'une des » plus nobles & des plus anciennes Familles du Comté de Tonnerre en Bour- » gogne, où ils avoient connu plufieurs de fes parens, qui tous vivoient no- » blement, & étoient réputés *Gentilshommes d'extraction*; que le même ETIENNE » ROUSSEAU, ayeul de RENÉ, cadet de fa Maifon, avoit fuivi le parti des » armes; qu'enfuite il avoit accompagné en Berri, en qualité *d'Ecuyer*, *René* » *de Beauvilliers*, Comte de Tonnerre & de Saint-Aignan; qu'il s'étoit établi » à Saint-Aignan, où il avoit époufé Demoifelle *Jeanne de Bellier*; & que le » Seigneur *de Beauvilliers*, en récompenfe de fes fervices, lui avoit donné l'Of- » fice de Bailli de Saint-Aignan ».

En conféquence de cette Enquête, & fur la production des titres que RENÉ ROUSSEAU fit pour prouver encore mieux fa nobleffe, le Bailli d'Amboife, par Sentence du 11 Juillet 1586 (dont l'original eft dans les Archives de M. ROUSSEAU DE CHAMOY), ordonna que RENÉ ROUSSEAU, comme étant de *qua-*

lité noble, seroit rayé & biffé du rôle des tailles. Son Fief de Lestang ayant été saisi pour ne s'être pas trouvé à la convocation du ban & arriere-ban, il en obtint la main-levée par Sentence rendue le 27 Décembre 1587, par le Président Juge & Lieutenant-Général en Touraine au Siége Présidial de Tours. Il étoit mort avant le 16 Mars 1614, & eut de *Marie le Large*, son épouse : — 1. GEORGES, qui suit; — 2. ANTOINE, rapporté après son aîné; — 3. & MARIE, femme de *Claude du Remort* : elle partagea noblement avec ses freres.

X. GEORGES ROUSSEAU, Ecuyer, Seigneur de Lestang, servoit, en 1614, dans le Régiment des Gardes-Françoises, Compagnie de Castelnau; partagea avec son frere & sa sœur, ledit jour 16 Mars 1614, la succession de son pere, & transigea, par le même acte, avec sa mere, à laquelle il donna l'usufruit du Fief de Candé, situé en Berri, paroisse de Faverolles; du lieu de Mil & de Lestang-Bellier. Ayant été imposé à la taxe de 200 livres, à cause de son lieu noble de Lestang, qui avoit été saisi pour cette somme, il prouva sa noblesse devant les Commissaires nommés par le Roi, pour la levée des droits de francs-Fiefs & nouveaux acquêts dans le ressort du Parlement de Paris, lesquels, sur la production des titres justificatifs de sa noblesse, rendirent leur Jugement à Paris, le 16 Janvier 1618, par lequel ils le déclarerent exempt de la contribution aux droits des francs-Fiefs & nouveaux acquêts, & le déchargerent de la taxe de 200 livres, à laquelle il avoit été imposé, avec main-levée de la saisie faite de son lieu noble de Lestang. Il mourut sans alliance.

X. ANTOINE ROUSSEAU, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Lestang, frere cadet du précédent, ayant aussi été imposé au rôle des tailles de la Paroisse d'Aubigny en Poitou, produisit les titres justificatifs de sa Noblesse, & en conséquence obtint, le 14 Décembre 1633, une Sentence en l'Election principale du Poitou, à Poitiers, par laquelle attendu qu'il étoit *noble* & *d'extraction noble*, il fut ordonné qu'il seroit rayé & biffé du rôle des tailles de ladite Paroisse d'Aubigny, avec défenses de l'y imposer à l'avenir. Il avoit épousé *Esther de Vidard*, d'une Maison du Poitou, dont les Marquis de Sainte-Clere, Famille qui de cette Province a passé en Champagne & à Paris: il mourut sans enfans. Sa veuve fut imposée à la contribution pour le droit des francs-Fiefs, & sa Métairie de la Cottiniere & son Fief Guillochon ayant été saisis, elle produisit les titres justificatifs de la noblesse de feu son mari, ce qui la fit décharger de ladite taxe, par Sentence du 17 Octobre 1659, rendue par le Président & le Commissaire Subdélégué pour le droit des francs-Fiefs en l'Election de Thouars.

Les armes : *d'azur, à trois bandes d'or.* Pour supports, *deux chamois.* Généalogie rédigée d'après un Mémoire dressé sur titres originaux & l'Arbre généalogique, en 1763, par feu le Chevalier *Blondeau de Charnage.*

Addition à la page 355, après ROUSSILLON.

ROUSSY : Famille établie, depuis plusieurs générations, dans le Bas-Languedoc. Les armes : *d'azur, à la licorne d'or, au chef de même.*



Genealogy